Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/histoiresainte0000vari

A. W. Cassels

# HISTOIRE SAINTE

Prov. Californiae

COURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

# HISTOIRE SAINTE

PAR

UN PROFESSEUR DE SÉMINAIRE

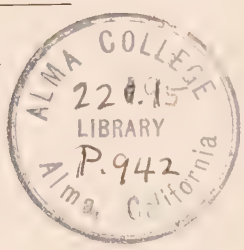


LIBRAIRIE GÉNÉRALE
77, Rue de Vaugirard, Paris (VI^e^)

TOURS
ALFRED MAME & FILS
ÉDITEURS

PARIS (VI^e^)
J. DE GIGORD
RUE CASSETTE, 15

Tous droits réservés.

N° 318

*Nihil obstat*

Insulis, die 15 nov. 1924.

A. MICHEL

S. T. D.

IMPRIMATUR

Insulis, die 16 nov. 1924.

† H.-R. QUILLIET

EPIS. INSUL.

# AVANT-PROPOS

Ce livre a été composé pour être mis entre les mains de jeunes gens qui, sans avoir fait d'études spéciales, désirent cependant acquérir une connaissance plus approfondie de l'Histoire Sainte.

Entreprise dans ces conditions, cette étude de nos plus lointaines origines religieuses ne va pas sans de sérieuses difficultés, car on s'y trouve obligé de faire appel à des nuances théologiques ou exégétiques qui risquent de n'être pas toujours bien comprises. C'est le sentiment très vif de ces difficultés qui a suggéré le plan et la méthode de ce nouveau précis d'*Histoire du peuple de Dieu :* on s'est efforcé de présenter un manuel qui fût à la fois simple, concret et aussi complet que possible ; et l'on a cherché en même temps à faire saisir la vraie portée, à indiquer le sens exact d'événements dont beaucoup, même les plus connus, nous étonnent et nous déconcertent.

Cette histoire se présente avant tout comme un *récit*, dans lequel on a sérié les développements suivant l'importance des événements racontés.

Aux *faits essentiels*, c'est-à-dire à ceux qui marquent les étapes fondamentales de l'histoire de notre salut, on a accordé une place de choix. Beaucoup d'entre eux, en effet, ont servi de thème aux attaques ou aux moqueries des incroyants, et réclament dès lors une étude plus attentive de la part des catholiques vraiment soucieux de connaître et de défendre leur religion : de là certaines explications plus copieuses, que l'on s'est cru obligé de donner, lors même qu'elles avaient l'inconvénient d'interrompre momentanément le fil de la narration.

De même, on a prêté une attention toute spéciale à la reconstitution du *milieu historique*. Un précis d'histoire politique, d'ailleurs fort court, a été intercalé partout où il semblait présenter quelque utilité ; et l'on s'est efforcé d'y caractériser

en traits aussi nets que possible les nations ou les hommes avec qui le peuple de Dieu s'est trouvé en relations... Dans le même ordre d'idées, on a esquissé un tableau sommaire des institutions, des mœurs et des usages d'Israël aux différentes époques de sa vie nationale ; parfois, on a ébauché le portrait de tel personnage remarquable... N'était-ce pas la meilleure manière de faire comprendre le « comment » et le « pourquoi » de beaucoup d'événements trop succinctement décrits dans la Bible, et de mettre en lumière les procédés, les « causes secondes » si souvent exploitées par Dieu dans l'exécution des desseins de son éternelle Sagesse ?

Quant à la trame des faits secondaires, elle a été réduite à son minimum. On les a simplement enregistrés, sous forme annalistique, en faisant intervenir le moins possible de noms propres, historiques ou géographiques. Parmi ces noms, on a maintenu ceux-là seuls qui font partie de la nomenclature traditionnelle, ou qui présentent une importance spéciale en raison de la place qu'ils tiennent dans l'histoire générale de l'humanité : on trouve ici le motif de certaines mentions qui pourront paraître superflues à quelques-uns, mais qui n'en ont pas moins un intérêt très réel ; car elles serviront de points de repère à ceux des lecteurs de cette *Histoire* qui voudraient compléter notre récit, ou plus simplement y localiser telle donnée fournie par les récentes découvertes de l'archéologie orientale.

La narration qui forme la base de cette *Histoire* a été calquée d'aussi près qu'on l'a pu sur le texte sacré. On n'a pas craint de citer des expressions caractéristiques, et parfois même des versets entiers, lorsque ces citations avaient quelque chance de mieux faire goûter le vrai sens de l'original ; il est arrivé aussi que l'on a transcrit intégralement des passages assez considérables, choisis parmi les plus importants et les plus beaux, quitte à les commenter ensuite dans la mesure et avec la discrétion convenables. On a cru que cette méthode, dont le principal avantage est d'établir un contact direct entre la pensée du lecteur et celle de l'auteur inspiré, permettrait de mieux pénétrer l'esprit des Livres Saints, et contribuerait à les faire aimer et admirer davantage. — La plupart des citations ont été faites d'après la traduction de la Sainte Bible, éditée par l'abbé Crampon.

On a usé d'une semblable liberté pour reproduire divers extraits particulièrement suggestifs, que l'on a puisés dans les

écrits des Pères, des Docteurs, des écrivains ecclésiastiques, et même dans ceux des historiens profanes les plus récents. Car pourquoi redire autrement, et le plus souvent très mal, ce qui a été très bien dit par les autres ? — Toutefois, on n'a donné la référence précise de ces extraits, que lorsqu'il pouvait y avoir avantage à se reporter aux ouvrages d'où ils proviennent.

Partout ailleurs on s'est fait un devoir de réduire la narration aux seuls éléments indispensables, et l'on a sacrifié sans regret bien des développements, bien des détails pittoresques qui ne venaient pas directement au but de ce livre.

Les divisions de l'ouvrage, les vues d'ensemble, les résumés et les tableaux synoptiques ont été l'objet des soins les plus attentifs.

L'Histoire du peuple de Dieu a été divisée en sept parties correspondant à autant de périodes ; ces parties ont été subdivisées en autant de chapitres que le comportait l'économie des événements considérés ; à leur tour, les chapitres ont été répartis en articles, dont les divers paragraphes ont été distingués par un titre spécial.

Chaque partie est précédée d'un *aperçu* où l'on a essayé de donner la *caractéristique générale* de la période étudiée, — de mettre en lumière les *faits essentiels*, — et enfin d'indiquer les progrès de la *révélation du plan divin de la Rédemption*. — Certains chapitres particulièrement ardus — parfois même certains articles plus compliqués — ont été introduits par des considérations d'ensemble, sous la rubrique « *Idée générale* » ou « *Préliminaires* ».

En tête de chaque chapitre se trouve un *sommaire*, qui donne le détail, par articles et paragraphes, des matières traitées dans ce chapitre. — Puis vient une courte *notice*, consacrée aux *sources* utilisées dans le développement : cette notice se compose essentiellement de l'indication des livres de l'Ancien Testament que l'on a consultés ; chaque fois qu'il est arrivé de citer un livre pour la première fois, on a exposé en quelques lignes ce qu'il est indispensable de savoir sur son contenu, son auteur, sa date de composition : quand il y a eu lieu, on a rappelé les difficultés suscitées par l'étude de ce livre, ainsi que les solutions admises par l'enseignement commun de l'Église. — Pareillement, on a signalé les sources juives ou profanes qui permettent de compléter le récit biblique.

A la fin de chaque chapitre, on a placé un résumé et un tableau synoptique, dont les divisions correspondent à celles qui ont été adoptées dans le récit. Le *résumé* a été bien plutôt considéré comme une synthèse, c'est-à-dire comme un répertoire d'idées générales et de faits essentiels, — tandis que le *tableau synoptique* a été conçu comme une analyse, c'est-à-dire comme un inventaire détaillé des matières exposées au cours du développement.

La *Bibliographie* a été volontairement restreinte. On s'est contenté de placer en tête du volume une liste sommaire des ouvrages généraux les plus indispensables ou les plus abordables, réservant pour les listes qui suivent les différents chapitres le détail des livres ou articles spéciaux qu'il y a profit à consulter, particulièrement au point de vue apologétique.

Sous le titre de *Notes et éclaircissements*, on a collectionné un certain nombre d'explications relatives aux principales difficultés de la Bible. Ici, on a résumé les réponses à une objection ou tout au moins indiqué les principes de solution (la polygamie des patriarches ; le mensonge de Jacob) ; là, on a fait un bref exposé d'une question controversée (l'universalité du déluge) ; ailleurs, on a signalé certaines applications du texte sacré (Abel, figure de Jésus-Christ ; Melchisédech) ; ailleurs encore, on a réuni quelques données complémentaires historiques ou chronologiques qui auraient alourdi le récit (date d'Abraham ; les fêtes juives ; les veaux d'or de Jéroboam). — Toutes ces *notes* ont été numérotées et signalées par un renvoi intercalé dans le texte de notre *Histoire*.

Les *cartes* ont été multipliées à dessein. Chaque époque a été représentée au moins par un croquis sommaire, dont l'unique prétention a été de synthétiser l'état politique correspondant à la période considérée ; ordinairement, on n'y a marqué que les seuls noms géographiques mentionnés dans l'*Histoire*.

Quant aux *illustrations*, on s'est attaché à leur conserver un caractère strictement documentaire. La plupart des gravures contenues dans cet ouvrage sont des schémas destinés à mettre en valeur les détails typiques que nous fournissent les monuments figurés ; on a tenu à les faire suivre d'un bref commentaire expliquant les particularités représentées.

Enfin on a cru bon de compléter ce travail par une *table chronologique* soigneusement revisée, où l'on a distingué avec le plus grand scrupule ce qui est date hypothétique, date

probable et date certaine ; les événements de l'histoire profane ont été mis à part de ceux de l'histoire sainte, et l'on a cherché à souligner, au moyen de caractères typographiques particuliers, les faits essentiels, ceux qui comptent vraiment dans le passé politique et religieux de l'humanité.

Daigne Notre-Seigneur bénir ces pages et les faire servir à sa plus grande gloire ! Puissent ceux pour qui elles ont été écrites, y puiser un plus grand amour de l'Histoire Sainte, et y trouver les lumières suffisantes pour la défendre contre les attaques et les moqueries de la fausse Science ! — Mais par-dessus tout, que rien, dans ce travail, ne cause de trouble aux âmes de ceux qui l'utiliseront !

Que si, par mégarde, il s'y était glissé quelque erreur ou quelque témérité, dès à présent nous les rétractons, protestant de notre absolue soumission à tout ce que l'Église croit et enseigne !

22-30 septembre 1922.

# HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU

L'Histoire du peuple de Dieu se trouve conditionnée par une seule idée qui la domine d'un bout à l'autre : *préparer l'œuvre du salut ; assurer la Rédemption du monde.*

C'est l'histoire d'une race qui, d'abord simple lignée d'individus soigneusement choisis, s'épanouit ensuite, à partir d'un certain moment, en une nation que Dieu éduque peu à peu, pour en faire l'institutrice de l'humanité régénérée.

Histoire fort mouvementée et infiniment tragique, où se manifeste à chaque instant l'action providentielle de Dieu ; histoire toute remplie de fécondes leçons, dont chaque homme, le plus grand comme le plus humble, est appelé à faire son profit....

Mais, par-dessus tout, histoire qui chante la confiance et l'amour, parce qu'elle met en un puissant relief l'immense miséricorde de notre Créateur !

Nous diviserons cette histoire en sept phases principales :

Une première partie racontera l'HISTOIRE PRIMITIVE de l'humanité, et nous conduira de la création à l'aube de l'époque patriarcale : nous y verrons se dessiner les premiers linéaments du programme divin de la Rédemption. (Chapitre II : *La création et la chute ;* chapitre III : *Histoire des premiers hommes ;* chapitre IV : *Le déluge et la dispersion des peuples.*)

La seconde partie sera consacrée à l'ÉPOQUE PATRIARCALE, et rappellera les traits principaux de l'histoire des ancêtres d'Israël jusqu'à la veille de la sortie d'Égypte (environ 2100 à 1230 av. J.-C.) : nous y assisterons à l'œuvre de sélection accomplie par le Créateur au sein de l'humanité, pour s'y choisir une race sainte qui devint digne de donner le jour au Sauveur attendu. (Chapitre V : *Les pays bibliques ;* chapitre VI : *Abraham ;* chapitre VII : *Isaac et ses fils ;* chapitre VIII : *La descente d'Israël en Égypte.*)

La troisième partie étudiera la vie de Moïse et la conquête du pays de Chanaan (environ 1230-1050 av. J.-C.) : sous l'action puissante de cet homme extraordinaire qu'est le législateur d'Israël, le peuple hébreu prend figure de nation; et, en occupant définitivement la Terre Promise, il voit s'accomplir la première des promesses que Dieu avait faites à ses pères. (Chapitre IX : *L'Exode ;* chapitre X : *Le séjour des Hébreux au désert ;* chapitre XI : *La législation mosaïque ;* chapitre XII : *Josué ;* chapitre XIII : *Les premiers Juges ;* chapitre XIV : *Les derniers Juges.*)

La quatrième partie décrira la grande époque de la royauté israélite, époque qui s'étend du règne de Saül aux débuts de la suzeraineté assyrienne (vers 1050-744 av. J.-C.). Nous y verrons l'héritage messianique se fixer dans la race de David, le culte du vrai Dieu se stabiliser autour de Jérusalem, les premiers prophètes entreprendre, au milieu de bien des traverses, l'éducation du peuple de Dieu. (Chapitre XV : *Samuel et Saül ;* chapitre XVI : *David ;* chapitre XVII : *Salomon ;* chapitre XVIII : *Le schisme ;* chapitre XIX : *Le prophétisme ; Élie et Élisée ;* chapitre XX : *Le temps de la dynastie de Jéhu.*)

La cinquième partie embrassera la période de deux siècles (744-538 av. J.-C.) occupée par la captivité et ses préliminaires : Israël et Juda sont châtiés de leurs prévarications, mais voient se préciser les traits de la grande figure du Messie ; les quatre grands prophètes apparaissent successivement, chacun avec sa mission spéciale, et contribuent par leurs avertissements et leurs enseignements, à préparer la régénération du peuple de Dieu. (Chapitre XXI : *la ruine du royaume d'Israël ; Isaïe et Ézéchias ;* chapitre XXII : *Le dernier siècle du royaume de Juda ; Josias et Jérémie ;* chapitre XXIII : *Le temps de la captivité ; Ézéchiel et Daniel.*)

La sixième partie exposera les principales circonstances de la restauration juive (538-37 av. J.-C.), et fera connaître au prix de quels efforts, et à travers quelles difficultés, le « petit reste » échappé à la captivité, est parvenu à régénérer le peuple de Dieu, à le purifier moralement, et à en faire un peuple de « séparés », uniquement préoccupé de l'idéal messianique. (Chapitre XXIV : *La domination des Perses et des Grecs ;* chapitre XXV : *Les derniers siècles de la littérature biblique ;* chapitre XXVI : *Les guerres d'indépendance ;* chapitre XXVII : *La fin de la dynastie asmonéenne.*)

Enfin, la septième partie nous fera assister, sous la domination romaine (37 av.-70 après J.-C.) au brusque effondrement de la nation juive châtiée, au moment même où s'ouvrent les temps mes-

sianiques, pour avoir trahi sa grande mission, en laissant envahir son idéal spirituel par des préoccupations trop exclusivement terrestres. (Chapitre XXVIII : *Le peuple juif à l'époque de N.-S.* ; chapitre XXIX : *Hérode et sa dynastie* ; chapitre XXX : *La ruine et la dispersion.*)

Un chapitre préliminaire traitera des *Sources* de l'Histoire du peuple de Dieu.

## BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE


### 1° Textes.

Fillion, *La Sainte Bible*, Paris, Letouzey, 1894-1896, 8 vol. dont 6 pour l'Anc. Test.
Crampon, *La Sainte Bible*, Desclée, 1923.

### 2° Introductions générales. Commentaires du texte sacré.

Dom Calmet, *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, 1715.
Dom Calmet, *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Paris, 1718, 2 vol.
Mgr Pelt, *Histoire de l'Ancien Testament*. Paris, Gabalda, 1922, 2 vol.
J. Huby, *Christus. Manuel d'histoire des religions*. Paris, Beauchesne, 1920.

### 3° Histoires saintes.

Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*.
Wallon, *La Sainte Bible* résumée dans son histoire et dans ses enseignements, Paris, 1860.
Lesêtre, *Histoire sainte*, Paris, Lethielleux.
Bouvet, *Histoire biblique*, Paris, de Gigord, 1922.

### 4° Défense du texte sacré. Dictionnaires.

Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey, 1891-1912.
Vacant et Mangenot, *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris, Letouzey, 1903 et suiv.
D'Alès, *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, Paris, Beauchesne, 1909 et suiv.
*Études*, publiées par les PP. de la Compagnie de Jésus, Paris.
*L'Ami du Clergé*, Langres, 1878 et suiv.
*Revue pratique d'Apologétique*, Paris, Beauchesne, 1905 et suiv.
Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, Paris, Roger, 1896, 4 vol.
Vigouroux, *La Bible et la critique rationaliste*, Paris, Roger, 1898, 4 vol.

# CHAPITRE PREMIER

## LES SOURCES

SOMMAIRE

I. **Énumération et appréciation des Sources.** — § 1. L'Ancien Testament : Importance de l'Ancien Testament. — Contenu de l'Ancien Testament. — Textes et versions.
§ 2. Sources extra-bibliques : Monuments et inscriptions. — Josèphe. — Auteurs juifs. — Auteurs grecs et latins.

II. **De l'Écriture Sainte.** — § 1. L'inspiration : Idée fondamentale. — Définition de l'Inspiration. — Conséquences de cette définition. — Étendue de l'inspiration. — L'inerrance. — Les prétendues contradictions bibliques. — L'inerrance de la Bible dans ses rapports avec la Religion, les Sciences et l'Histoire.
§ 2. Principes d'herméneutique sacrée : Les divers sens de l'Écriture. — Principales règles d'herméneutique.

*L'Histoire du peuple de Dieu* est souvent appelée *Histoire Sainte* parce qu'elle est, suivant la définition communément admise, « l'exposé historique de l'action divine par laquelle l'humanité a été préparée à la Rédemption de Jésus-Christ ».

C'est tout d'abord un exposé historique, une *histoire*, ce qui signifie qu'elle se préoccupe de classer et de coordonner des faits réels et de les présenter tels qu'ils se sont produits dans la réalité, avec toutes les circonstances de temps et de lieu dont la connaissance est indispensable à qui veut les interpréter correctement. — En un mot elle entend faire revivre sous nos yeux, de la manière la plus exacte, les événements du passé : et à ce point de vue son but ne diffère en rien de celui que se propose n'importe quelle histoire profane digne de ce nom.

C'est ensuite une *philosophie de l'histoire*, en ce sens qu'elle prétend dégager les causes et les conséquences des événements qu'elle raconte ; et en ceci elle se rapproche encore de la philosophie de l'histoire telle que l'entendent les historiens profanes. Mais tandis que ceux-ci ne cherchent d'ordinaire que des causes humaines aux événements humains dont ils écrivent l'histoire, les historiens du peuple de Dieu essaient de retrouver l'action divine qui a présidé à l'agencement des faits : ils demeurent en effet persuadés que les événements de l'Histoire Sainte, bien que dépendant pour la plupart du libre arbitre des hommes, sont

néanmoins et principalement le résultat d'une intervention divine toute spéciale, extraordinaire et continue.

Guidés par la foi et par les enseignements de l'Église, et utilisant, par ailleurs, les lignes directrices que leur ont léguées les auteurs inspirés, ils veulent retracer la série providentielle des faits au moyen desquels Dieu a préparé sa grande œuvre de Rédemption, — montrer l'enchaînement de ces faits — et rendre tangible le développement de ce plan merveilleux dont la personne adorable de Notre-Seigneur est le splendide couronnement : tel est à proprement parler l'objet de l'*Histoire Sainte*. — L'*Histoire du peuple de Dieu* serait consacrée d'une manière plus exclusive au récit des gestes d'Israël, principal collaborateur du Très-Haut dans l'exécution de son grand dessein.

En toute rigueur de logique, l'Histoire Sainte devrait s'arrêter à l'instant où s'accomplit la Rédemption ; pareillement l'Histoire du peuple de Dieu ne devrait commencer qu'au jour de la vocation d'Abraham. Et pourtant ne peut-on pas dire que le peuple de Dieu s'est trouvé constitué au moment de la création du premier homme ? Et n'est-ce pas une leçon singulièrement instructive que d'assister à la punition du peuple d'Israël, infidèle à sa mission?

Ces diverses considérations ont amené depuis longtemps à faire commencer l'Histoire du peuple de Dieu au moment de la Création et à en conduire le récit jusqu'à la ruine de Jérusalem en 70. L'Histoire de l'Église commence au lendemain de l'Ascension et laisse de côté tout ce qui concerne le peuple juif ; au point de jonction de ces deux histoires, se place la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fait l'union des deux Testaments, en accomplissant l'Ancien et en inaugurant le Nouveau.

Conformément au but de cet ouvrage, nous ne nous occuperons ici que des sources de l'Histoire du peuple de Dieu.

## ARTICLE I. — ÉNUMÉRATION ET APPRÉCIATION DES SOURCES.

### § 1. — L'Ancien Testament

**Importance de l'Ancien Testament.** — La source principale de l'Histoire Sainte est sans contredit l'Ancien Testament, c'est-à-dire la partie de la Bible qui se réfère à l'*Alliance* (= Testament) conclue par Dieu avec le peuple d'Israël en vue de préparer l'avènement du Messie.

Source principale, l'Ancien Testament l'est à un double titre : d'abord parce qu'il a été écrit par des auteurs particulièrement

qualifiés, Israélites ou Juifs, bien placés pour connaître les événements, souvent même témoins oculaires des faits qu'ils ont racontés ; ensuite, et surtout, parce qu'ayant été inspiré par Dieu, il a Dieu lui-même pour auteur et se présente ainsi à nous avec une garantie suprême que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Ajoutons que pour beaucoup de faits, l'*Écriture* — c'est le nom que l'on donne encore à l'ensemble des livres inspirés — l'Écriture est notre unique source, ou celle qui entre dans les détails les plus utiles au dessein particulier que se propose l'Histoire Sainte.

**Contenu de l'Ancien Testament.** — Il sera parlé dans un article spécial des principales caractéristiques de l'Écriture Sainte et l'on indiquera à ce propos dans quel esprit et suivant quelle méthode il convient d'étudier les témoignages qu'elle fournit. De même, en tête de chacun des chapitres du présent ouvrage, on se fera un devoir de signaler à quels livres de la Bible sont empruntés les faits qu'il raconte, et l'on donnera chaque fois que cela sera nécessaire des notions sommaires sur ces livres, leur contenu et leurs auteurs. — Il paraît néanmoins utile de placer ici un aperçu général de la collection qui constitue l'Ancien Testament, ne serait-ce que pour permettre à ceux qui voudraient recourir au texte sacré de le faire plus aisément.

Dans nos Bibles catholiques, l'*Ancien Testament* est divisé en trois sections : *livres historiques*, *livres didactiques*, *livres prophétiques*.

Les *livres historiques*, au nombre de 21, sont : la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres*, le *Deutéronome*, *Josué*, les *Juges*, *Ruth*, les quatre livres des *Rois*, les deux livres des *Paralipomènes*, les deux livres d'*Esdras*, *Tobie*, *Judith*, *Esther*, les deux livres des *Machabées*.

Les *livres didactiques*, au nombre de 7, sont : *Job*, les *Psaumes*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*.

Les *livres prophétiques*, au nombre de 18, comprennent les quatre grands prophètes : *Isaïe*, *Jérémie* (avec ses appendices : *Lamentations* et *Baruch*) *Ézéchiel* et *Daniel* ; et les douze petits prophètes : *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias*, *Jonas*, *Michée*, *Nahum*, *Habacuc*, *Sophonie*, *Aggée*, *Zacharie* et *Malachie*.

Il est bon de savoir que les cinq livres de Moïse (*Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombres* et *Deutéronome*) reçoivent souvent le nom de *Pentateuque* (*Pentateuchos*, « les cinq étuis », par allusion aux rouleaux sur lesquels était écrit le texte des cinq livres de la Loi) ; lorsqu'on leur adjoint *Josué*, la collection obtenue prend le titre

d'*Hexateuque* (« les six étuis ») ; — que les quatre livres des *Rois* sont parfois divisés en deux séries : *I* et *II Rois* deviennent les 1er et 2e livres de *Samuel* tandis que *III* et *IV Rois* s'intitulent respectivement 1er et 2e livres des *Rois* ; — que les deux livres des *Paralipomènes* sont connus également sous le nom de livres des *Chroniques* ; — et enfin que le second livre d'*Esdras* est appelé également livre de *Néhémie*.

La Bible hébraïque est divisée elle aussi en trois catégories :

La *Loi* ou *Tôrâh* qui comprend les cinq livres du *Pentateuque* ;

Les *Prophètes*, divisés en Prophètes antérieurs (*Josué*, *Juges*, *I et II Samuel*, *I et II Rois*) et en Prophètes postérieurs (les trois grands prophètes : *Isaïe*, *Jérémie*, *Ézéchiel* et les *douze petits prophètes*) ;

Les *Hagiographes*, divisés en trois sections :

*Psaumes*, *Proverbes*, *Job* ;

*Cantique*, *Ruth*, *Lamentations*, *Ecclésiaste*, *Esther* ;

*Daniel*, *Esdras*, *Néhémie*, *I et II Chroniques*.

Tous les livres de la Bible hébraïque qui viennent d'être cités sont dits *protocanoniques* parce que leur canonicité n'a jamais été mise sérieusement en doute, et qu'ils sont entrés dans le *canon* avant les autres ; les livres qui ne se trouvent pas dans la Bible hébraïque, et que seule la Bible grecque des *Septante* nous a conservés (*Tobie*, *Judith*, *Baruch*, *Sagesse*, *Ecclésiastique*, *I et II Machabées*, fragments d'*Esther* et de *Daniel*) sont dits *deutérocanoniques* parce qu'ils ne furent pas immédiatement admis dans le canon des Écritures. — On appelle *Canon* le recueil officiel des Livres Saints. (*Voir ci-après chapitre XXV*, § 2 : *Le canon palestinien des Écritures*.)

**Textes et versions.** — On appelle *texte* ou mieux *texte original*, tout texte reproduisant dans la langue même où il a été écrit, le texte autographe de l'auteur inspiré ; on appelle *version* toute traduction de ce texte primitif (autographe ou original) en une langue étrangère. - Tous les autographes des Livres Saints ont disparu depuis longtemps ; les textes originaux que nous possédons sont tous des copies de date relativement récente ; enfin les textes originaux de plusieurs livres ont été perdus, de telle sorte qu'on n'en a plus que des versions.

Les textes originaux de la majeure partie de la Bible sont écrits en *hébreu*, c'est-à-dire dans la langue parlée dans les royaumes d'Israël et de Juda au temps de leur indépendance. — L'hébreu comme le moabite (parlé par les descendants de Moab, fils de

Lot), le phénicien (parlé par les Chananéens de Tyr et de Sidon) et le punique (parlé par les Carthaginois de l'Afrique du nord), était issu de l'ancienne langue chananéenne, parlée dans le pays de Chanaan pendant le second millénaire avant notre ère. Les patriarches en venant s'installer au milieu des Chananéens avaient adopté leur langue et l'avaient transmise à leurs descendants :

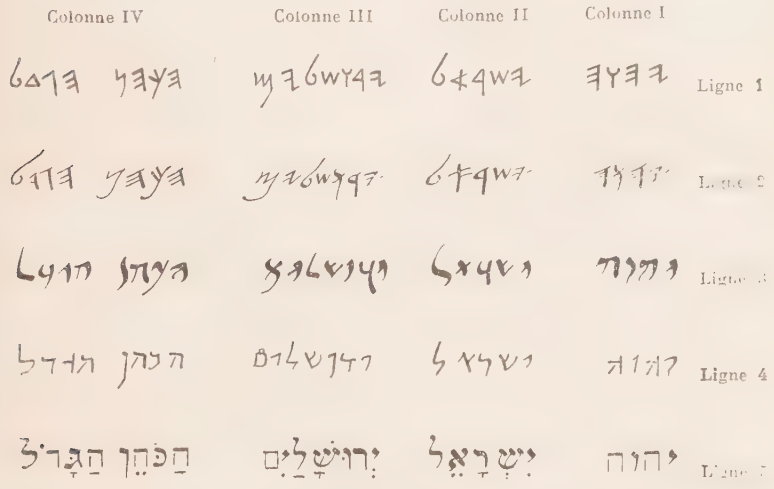


Spécimens de quelques-unes des écritures
qui furent successivement en usage chez les Hébreux.

LIGNE 1. Caractères employés dans l'inscription de Mésa (IX^e siècle).
LIGNE 2. Caractères employés dans l'inscription de Siloé (fin du VIII^e siècle).
LIGNE 3. Caractères employés dans les papyrus araméens (V^e-II^e siècles).
LIGNE 4. Caractères employés dans les inscriptions contemporaines des Hérodes.
LIGNE 5. Hébreu carré des bibles actuelles, avec les points-voyelles.

*L'hébreu se lit de droite à gauche.*

Colonne I. YHWH (Yahweh) « Yahweh ».
Colonne II. ISR'L (Isra'el) « Israël ».
Colonne III. YRUSLIM (Yerouschalaïm) « Jérusalem ».
Colonne IV. HKHN HGDL (hak-kohên hag-gadôl) « le grand-prêtre ».

dans la suite des temps, cette langue s'était progressivement différenciée des autres langues sœurs (phénicien, moabite...) parlées par les peuples voisins, mais non sans conserver avec elles de nombreux traits de ressemblance. — Les plus anciens textes hébreux datent de Moïse et de l'époque des Juges ; le bel âge de la littérature hébraïque fut l'époque des rois d'Israël et de Juda ; postérieurement à la captivité, l'hébreu tendit de plus en plus à

devenir une langue morte ; mais les savants juifs en conservèrent l'usage pendant de longs siècles et jusqu'à nos jours.

Au retour de la captivité, les Juifs rapportèrent en Palestine l'usage de la langue qui se parlait alors en Chaldée : c'était l'*araméen* ainsi appelé en raison de son lieu d'origine, le pays d'Aram (Syrie, Mésopotamie, frontière septentrionale de l'Arabie) d'où les tribus araméennes l'avaient portée dans presque toute l'Asie occidentale et jusqu'en Égypte. — C'est en araméen que sont écrits des passages importants de *I Esdras* (IV, 8; V; VI, 18; VII, 16-26) de *Jérémie* (X, 11) et de *Daniel* (II, 4-VII, 28).

Plusieurs livres saints écrits en hébreu (*Baruch*, l'*Ecclésiastique*, *I Machabées*, fragments d'*Esther* et de *Daniel*) ou en araméen (*Tobie* et *Judith*) n'existent plus dans leur texte original ; à peine si quelques fragments de l'un ou de l'autre ont pu être retrouvés ces dernières années. On ne les a conservés que dans la traduction grecque de la Bible, dite version des *Septante* (et ainsi appelée en vertu d'une tradition suivant laquelle les traducteurs des cinq livres de la Loi auraient été au nombre de 70). — Outre cette traduction, la Bible des Septante contient le texte original de deux livres (*Sagesse* et *II Machabées*) (*voir ci-après chapitre XXV*, § 2 : *la Bible grecque*).

A la suite de l'extension du christianisme dans le monde romain, la Bible fut traduite en latin. La version latine communément reçue dans l'Église d'Occident et déclarée *authentique* (*note* 1) par le concile de Trente porte le nom de *Vulgate* (= édition courante, populaire). On l'appelle aussi *Vulgate de saint Jérôme*, parce qu'elle fut revisée et corrigée par ce saint docteur.

Parmi les versions secondaires de la Bible, il convient de citer les plus anciennes : les *Targums* (en araméen, paraphrases plutôt que traductions : écrits les uns en Babylonie et les autres en Palestine à une époque où les Juifs ne comprenaient plus l'hébreu, de manière à leur permettre de lire les Livres Saints) ; la *Peschitto* (en syriaque, traduction faite par les Juifs aux environs de l'ère chrétienne) ; enfin les versions *copte* (rédigée en Égypte au cours des premiers siècles), *éthiopienne* (commencée dès le IVe siècle), *gothique* (en usage chez les Goths depuis le IVe siècle), *arménienne* (Ve siècle).....

### § 2. — Sources extra-bibliques.

**Monuments et inscriptions.** — Les fouilles exécutées en Orient pendant le cours du XIXe siècle ont mis à jour une quantité innombrable de documents originaux qui sont venus éclairer de la

manière la plus avantageuse toute l'histoire du Peuple de Dieu.

*En Palestine* même, les archéologues ont exhumé plusieurs villes, parmi lesquelles Samarie, Jéricho, Gézer, Mageddo, Lachis, pour ne parler que des principales. Ils n'y ont pas trouvé beaucoup d'inscriptions, mais par contre ils ont mis à jour des lieux de culte, des monuments bien conservés et de très nombreux objets mobiliers appartenant aussi bien à l'époque juive et à l'époque hébraïque, qu'aux époques antérieures. — Au pays de Moab, on a découvert la célèbre inscription de *Mésa*, où il est question des rois d'Israël Amri et Achab.

*En Assyrie* et *en Babylonie*, on a découvert de véritables bibliothèques, des inscriptions gravées sur pierre et des briques par centaines de mille dont beaucoup font allusion à l'histoire des Hébreux. Citons en particulier les récits qui nous ont conservé la tradition du déluge ; le *code de Hammourabi*, dans lequel il est question de plusieurs usages de l'époque patriarcale ; enfin les *Annales* officielles des rois d'Assyrie, où sont enregistrées année par année, et souvent avec les détails les plus circonstanciés, leurs expéditions dans les pays bibliques.

*En Égypte*, on a déchiffré également des stèles, des inscriptions triomphales, des textes sur papyrus du plus haut intérêt, telle la correspondance des Pharaons du XV^e^ siècle avant J.-C. avec les rois de Palestine (Documents de *Tell-el-Amarna*) ; telle l'inscription où le pharaon Mineptah parle de la « destruction » d'Israël ; telle la relation de l'expédition du pharaon Sésac contre Roboam ; tels enfin les papyrus d'Éléphantine, grâce auxquels nous pouvons connaître jusqu'à la fin du V^e^ siècle l'histoire des Juifs réfugiés en Égypte au temps de Jérémie.

Pour une époque plus récente, il faudrait citer, outre quelques inscriptions grecques et latines, les monnaies des rois de Syrie et celles des derniers souverains indépendants de la Judée.

Il faut observer que toute cette documentation, si riche qu'elle soit, est essentiellement fragmentaire ; le sol de l'Orient est loin de nous avoir rendu tous les trésors historiques qui sont cachés dans son sein : nous devons par conséquent nous montrer très prudents dans nos conclusions et ne pas nous imaginer que nous possédons actuellement tous les renseignements possibles pour éclairer tel problème d'histoire particulièrement compliqué.

A un autre point de vue, les textes, lors même qu'ils sont nombreux, lors même qu'ils nous sont parvenus en entier, doivent être critiqués et contrôlés avec soin. Sans doute la science des langues orientales a fait assez de progrès pour qu'on soit assuré

de l'exactitude des traductions proposées ; mais il n'en reste pas moins que la plupart des documents dont il s'agit sont des récits officiels, écrits pour la gloire de souverains extrêmement soucieux de transmettre leur nom à la postérité.

Il n'y faut donc chercher que la mention des actions glorieuses ; les défaites sont passées sous silence (à noter le caractère essentiellement différent de l'histoire d'Israël où les revers sont enregistrés avec beaucoup de sincérité et d'humilité, comme des châtiments divins et des leçons pour l'avenir). Les historiographes assyriens, par exemple, ont dû exagérer les hauts faits de leurs rois, surtout dans les inscriptions laudatives ; ils ont pu aussi se tromper, ou modifier à dessein certains détails, ou suppléer par l'imagination au défaut de quelques renseignements précis. Pourtant leurs relations, contrôlées de diverses manières, paraissent généralement exactes. C'était la rédaction des notes, prises au cours des opérations militaires, par les scribes officiels témoins oculaires ou très bien informés, que maints bas-reliefs représentent dans l'exercice de leurs fonctions, sur un champ de bataille. — Ces textes ont d'ailleurs l'avantage d'être assez souvent contemporains ou à peu près, des faits qu'ils rapportent, et de n'avoir pas été altérés dans des transcriptions successives..... » (A. Condamin, *Babylone et la Bible*, dans *Diction. apologétique*, I, col. 350).

Par contre lorsqu'il s'agit, non plus de documents officiels, mais de textes privés, lettres ou contrats émanés de simples particuliers, on a bien des chances de se trouver en présence de renseignements non manipulés où la vérité historique est en quelque sorte prise sur le vif.

**Josèphe.** — L'historien juif, Flavius Josèphe, né vers l'an 37, mort postérieurement à l'an 101 (voir ci-après *chapitre XX*) et par conséquent contemporain de la première génération chrétienne et de la ruine de Jérusalem par Titus, a laissé deux ouvrages très importants. L'un, intitulé « *Antiquités judaïques* », comprend vingt livres qui racontent l'histoire d'Israël depuis la création jusqu'au règne de Néron ; l'autre, divisé en sept livres, expose les péripéties de la *Guerre juive* (66-70), en les faisant précéder d'un court exposé de l'histoire des Machabées et d'Hérode.

Pour la période ancienne, il ne fait guère que paraphraser la Bible, en essayant de l'adapter au goût des païens au milieu de quels il vivait : soucieux à la fois de ne pas choquer leurs préjugés et de glorifier son peuple, il explique tout ou veut tout expliquer, et arrive parfois aux compromis les plus bizarres. — Pour les quatre derniers siècles de l'histoire juive, époque dont la Bible ne dit rien (sauf les cinquante années dont le récit se trouve aux livres des *Machabées*), il est à peu près notre seul informateur : il a compilé une foule d'auteurs anciens, les a agencés avec les sources juives aujourd'hui perdues dont il disposait et en a constitué un récit, il est vrai, fort imparfait, souvent sans ordre ni chronologie, tendancieux ou partial, mais néanmoins précieux par

l'ensemble des détails qu'il fournit et que sans lui nous ignorerions complètement. — Pour la période de la guerre juive, comme pour tous les événements auxquels il s'est trouvé mêlé, il est un témoin de premier ordre ; toutefois les attaques passionnées auxquelles il se livre quand il parle de ses adversaires, l'âpreté avec laquelle il dénigre systématiquement les plus vaillants défenseurs de sa patrie, — comme aussi son souci de ne rien dire qui puisse être désagréable aux Romains — ne laissent pas que de mal impressionner à son égard : on pourra donc accepter la plupart des faits qu'il rapporte, mais on ne devra souscrire à ses jugements qu'avec prudence et circonspection.

Josèphe lui-même et quelques écrivains ecclésiastiques des âges postérieurs ont reproduit des extraits d'historiens juifs de langue grecque ou d'historiens grecs spécialisés dans les choses juives : Démétrius, Nicolas de Damas, Ptolémée, Juste de Tibériade. Ces divers auteurs sont aujourd'hui perdus.

**Auteurs juifs.** — Les auteurs juifs dont la connaissance peut vraiment être utile à l'historien du peuple de Dieu sont peu nombreux.

Ce sont en premier lieu les *livres apocryphes* de l'Ancien Testament dont il sera parlé au *chapitre XXV* de cet ouvrage, et qui, « à côté de beaucoup de fables, renferment des éléments traditionnels de valeur et reflètent les idées du temps où ils ont été écrits » ; les plus anciens de ces livres datent du IIIe siècle avant notre ère et sont par conséquent contemporains des tout derniers livres de la Bible.

Les *Talmuds*, vastes recueils des traditions rabbiniques, n'ont été colligés qu'aux IVe et Ve siècles après notre ère ; ils renferment beaucoup d'éléments anciens dont la presque totalité appartient aux écoles pharisiennes contemporaines des derniers temps de l'indépendance juive. — A côté des Talmuds il convient de mentionner les *Midraschim* qui sont des commentaires de la Bible hébraïque. Ces deux catégories d'écrits, dont la teneur est assez déconcertante de prime abord, revêtent la forme de gloses interminables, où l'on juxtapose sans se lasser les opinions des docteurs de la loi ; ils seront surtout utiles pour nous apprendre à bien connaître le milieu dans lequel vécurent Notre Seigneur et les apôtres.

**Auteurs grecs et latins.** — Les auteurs profanes n'ont parlé que fort incidemment du peuple juif.

Les *géographes* (Strabon, Pline) en décrivant la Palestine n'ont

pas manqué de consacrer une courte notice à ses habitants : on y trouve le reflet des préjugés des païens contre ce peuple étrange qui ne vivait comme aucun de ses voisins ; et ce sont là des témoignages intéressants qui aident à bien comprendre certains faits importants de l'histoire juive, la guerre d'indépendance des Machabées, par exemple ou même la dernière guerre contre les Romains.

Les *historiens* (Polybe, Posidonius, Strabon, Diodore, Trogue, Pompée, Apion, Plutarque, Tacite, Suétone, Appien, Dion Cassius) qui traitent *ex-professo* des relations d'Israël avec les peuples dont ils écrivent l'histoire, présentent le même défaut ; leurs exposés sont fort brefs et n'attachent pour la plupart qu'une attention distraite à ce petit peuple qui tenait si peu de place dans la politique d'alors. — On conçoit qu'il ne faille pas prendre à la lettre toutes leurs affirmations : ils voient avec des yeux de païens et jugent comme tels. On les considérera surtout comme des témoins de l'opinion publique, témoins précieux dans l'ensemble, mais fort sujets à caution.

Beaucoup d'anciens écrivains de l'antiquité, païens (Hérodote, Ctésias, fragments de Manéthon et de Bérose) ou chrétiens (Clément d'Alexandrie, Théophile d'Antioche, Eusèbe, saint Jérôme) fournissent par ailleurs des renseignements variés sur les anciens empires orientaux qui se sont trouvés en relations avec les Hébreux. Ce sont là des matériaux dont il faut tenir compte, bien que, pour la période ancienne surtout, leur réputation d'historiens ait eu souvent à souffrir des découvertes archéologiques faites, pendant le dernier siècle, en Égypte et en Babylonie.

## ARTICLE II. — DE L'ÉCRITURE SAINTE

La source principale de l'Histoire Sainte étant la Bible, ou plutôt la portion de la Bible que l'on désigne communément sous le nom d'Ancien Testament, il convient d'insister davantage sur les caractères de cette source et sur la manière de l'utiliser.

Nous montrerons d'abord comment la Sainte Écriture est une *œuvre à la fois divine et humaine* ; autrement dit nous essaierons, autant qu'il est possible, d'exposer ce qu'est *l'inspiration*, ce qu'elle comporte et jusqu'où elle s'étend. Mais il importera de toujours nous rappeler qu'en une matière aussi délicate et aussi mystérieuse, nos explications ne seront jamais qu'*approchées* et fort *imparfaites* : « sa nature, comme celle de tout concours de Dieu à nos actes, est en effet un *mystère* dont la connaissance adéquate échappe présentement à l'esprit humain. »

Nous terminerons notre exposé, en donnant les principales règles d'*herméneutique sacrée ;* c'est-à-dire que nous montrerons de quelle manière on doit se servir des notions relatives à l'inspiration pour interpréter correctement la Sainte Écriture.

### § 1. L'Inspiration.

**Idée fondamentale.** — C'est celle qui se dégage d'un certain nombre de passages de la Bible elle-même :

« Il faut, dit saint Pierre, faisant allusion à la parole du psaume LXVIII, v. 25, il faut que s'accomplisse l'*Écriture que le Saint-Esprit a prédite par la bouche de David* au sujet de Judas... » (*Actes*, I, 16). — « Elle est bien vraie, proclame saint Paul, *cette parole que le Saint-Esprit a dite* à vos pères *par le prophète Isaïe...* » (*Actes*, XXVIII, 25). — Le même apôtre dans l'Épître aux Hébreux : (X, 16) « C'est ce que l'*Esprit-Saint nous atteste*, car après avoir dit (*Jérémie*, XXXI, 33) : Voici l'alliance que je ferai avec eux après ces jours-là, *le Seigneur ajoute :* Je mettrai mes lois dans leurs cœurs.... » — Citons encore saint Pierre : « Sachez avant tout qu'aucune prophétie de l'Écriture ne procède d'une interprétation propre, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été apportée, mais *c'est poussés par l'Esprit-Saint que les saints hommes de Dieu ont parlé.* » (II *Petr*, I, 21). — Enfin Notre-Seigneur lui-même parlant du psaume CIX déclare que David l'a écrit « *dans l'Esprit* » (*Matt.*, XXII, 43).

Mais l'expression la plus caractéristique est celle qu'emploie saint Paul dans sa deuxième épître à Timothée (III, 16) : « *Toute Écriture a été divinement inspirée* (littéralement « *soufflée par Dieu* ») et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice afin que l'homme de Dieu soit parfait, apte à toute bonne œuvre. »

Tous ces textes — nous n'avons cité que les principaux — nous montrent que l'inspiration scripturaire consiste au fond dans une opération de l'Esprit-Saint qui a pour effet de rendre « Dieu *auteur* » de la Bible (*Concile de Trente, Sess. IV ; Concile du Vatican, Sess. III*, chap. 2 ; Léon XIII, Encyclique *Providentissimus*).

On notera à ce propos « que le saint Concile de Trente ne dit pas, comme certains théologiens, que les Livres saints sont inspirés parce qu'ils ont Dieu pour auteur, mais qu'ils ont Dieu pour auteur parce qu'ils sont inspirés par lui. — A remarquer aussi la signification précise du mot latin *auctor* qui ne correspond pas à celle du mot français *auteur*. L'*auteur* est avant tout l'écrivain ; l'*auctor* est le garant. Dieu est l'*auctor* des Livres sacrés, mais l'hagiographe en est l'*auteur*. » (Mgr Pelt, *Hist. de l'Ancien Testament*, p. 10, note.)

**Définition de l'Inspiration.** — Dans son encyclique *Providentissimus* (18 nov. 1893) consacrée à la lecture et à l'étude de la Sainte Écriture, Léon XIII définit l'inspiration de la manière suivante :

« *L'Inspiration est une action surnaturelle de l'Esprit-Saint sur les auteurs sacrés qui les pousse à écrire et les assiste dans leur composition, de manière à leur faire concevoir, vouloir et exprimer avec une infaillible vérité tout et seulement ce que Dieu veut, de telle sorte que le livre ainsi écrit ait vraiment Dieu pour auteur.* »

De la part de Dieu, c'est donc une action *surnaturelle* et *extraordinaire*, quoique *transitoire*, qui excite l'esprit des écrivains sacrés, donne une impulsion à leur volonté et enfin surveille et dirige leur travail de rédaction.

Trois effets correspondants sont produits sur les écrivains : leur esprit conçoit exactement ce qu'ils doivent écrire ; leur volonté se détermine à l'écrire fidèlement ; leur rédaction l'exprime convenablement et sans erreur.

Dès lors, les livres sacrés, résultant de cette collaboration divino-humaine, où Dieu est la cause principale et l'homme la cause secondaire, instrumentale et subordonnée, doivent être considérés comme étant *la parole même de Dieu.*

**Conséquences de cette définition.** — En raison de son double caractère divin et humain, la Sainte Écriture fera l'objet de deux sortes d'études qui, tout en restant distinctes, devront s'entr'aider et se compléter mutuellement : l'une de ces études sera religieuse et théologique, et l'autre rationnelle et critique.

Du fait que les Livres Saints sont inspirés, il ne résulte nullement qu'ils soient absolument parfaits, tant au point de vue du fond qu'au point de vue de la forme : en même temps qu'œuvre divine, ils sont œuvre humaine ; l'erreur en est exclue, puisque Dieu est leur auteur, mais ils demeurent soumis à toutes les imperfections du langage humain, parce que ce sont des hommes qui les ont écrits. Ces hommes, quoique inspirés, ont agi comme les autres auteurs, ils ont écrit avec leur esprit, leur imagination, leur cœur ; ils ont fait œuvre d'orateurs et de poètes aussi bien que d'historiens ; ils ont consulté, et même copié, des documents profanes. Ne nous étonnons donc pas si parfois ils ne savent pas tout, si parfois ils ne disent pas tout, si parfois il leur arrive d'user de locutions dubitatives... : imperfections et lacunes, qu'il s'agisse du langage ou du style, de la logique ou de l'arrangement des

matières, tout cela est une conséquence de ce qu'il y a d'humain dans cette œuvre divino-humaine qu'est la Bible.

L'inspiration scripturaire ne doit pas être confondue avec l'inspiration prophétique : celle-ci en effet est une impulsion divine à parler, à agir, mais non pas à écrire ; en outre, quand elle s'occupe de l'avenir, elle implique nécessairement une connaissance surnaturellement acquise, laquelle n'existe pas toujours dans l'inspiration scripturaire. (Cf. ci-après, *chap. XIX*, ce qui est dit des Prophètes.)

**Étendue de l'inspiration.** — Il va sans dire que *l'inspiration ne concerne que le contenu authentique* de la Sainte Écriture, donc l'œuvre réellement écrite par les auteurs inspirés. — Dans le texte (original ou traduction) que nous possédons aujourd'hui, il y a des passages non authentiques qui proviennent soit des copistes soit des traducteurs : ces passages ne sont pas inspirés et il peut s'y trouver — et il s'y trouve en fait — des erreurs dont on ne doit sous aucun prétexte rendre responsable l'écrivain sacré.

En second lieu, *l'inspiration s'étend à tout le contenu authentique de la Sainte Écriture ;* ce serait aller contre l'enseignement constant, unanime et très net de l'Église, de limiter l'inspiration aux vérités religieuses, dogmatiques ou morales. Il en résulte que l'on doit considérer comme inspirés même certains détails accessoires que l'on trouve dans divers récits de l'Écriture (ceux qu'en langage théologique on appelle les *obiter dicta* « choses dites en passant ») ; rien d'ailleurs dans cette inspiration qui répugne à la toute puissance et à la souveraine sagesse de Dieu.

En troisième lieu, s'il est inexact de se représenter l'inspiration comme une suggestion ou une dictée de mots, du moins est-il évident que Dieu, en inspirant l'écrivain sacré dans le choix et l'ordonnance des idées, *l'a au moins assisté* dans la rédaction matérielle du livre divin, *de façon à l'empêcher d'exprimer, d'une manière erronée ou inexacte*, les idées destinées à devenir la parole écrite de Dieu. Du fait de cette assistance on peut donc dire, avec la plupart des exégètes et des théologiens, que l'inspiration est *verbale*, c'est-à-dire qu'elle s'étend même aux *mots* du texte sacré. — Mais cette assistance de Dieu a-t-elle été positive ou négative ? Dieu a-t-il donné son concours effectif au choix des expressions et à l'ordonnance des phrases, ou s'est-il contenté d'empêcher toute erreur dans la rédaction matérielle du livre ? — Sur ce sujet délicat, l'Église n'a jamais rien affirmé, et il y a controverse entre théologiens et exégètes.

**L'inerrance.** — L'une des principales conséquences de la doctrine relative à l'inspiration concerne l'inerrance biblique.

*Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'erreur dans les affirmations réelles et authentiques de la Sainte Écriture, quel qu'en soit l'objet.*

Une fois de plus, on se reporte au texte authentique et original de la Bible, tel qu'il a été directement inspiré et l'on y prend les affirmations réelles, c'est-à-dire les propositions énonçant un jugement catégorique de l'écrivain sacré, tel qu'il ressort avec certitude du texte convenablement interprété : ce sont ces propositions, sans exception ni distinction de matière, dans lesquelles il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir d'erreur — le mot *erreur* visant ici l'erreur logique et formelle, consistant en « une relation de non-conformité entre le jugement porté par l'intelligence sur une chose déterminée et la réalité de la chose ainsi jugée. »

Cette vérité de l'inerrance biblique, bien que «n'ayant jamais fait l'objet d'une définition directe et expresse de l'Église, découle si manifestement du dogme de l'inspiration, elle est attestée avec tant de décision et d'unanimité par toute l'antique tradition, qu'on ne saurait la révoquer en doute sans porter atteinte à l'intégrité de la doctrine chrétienne. » (Durand, *Dict. apolog.* art. *Inerrance*, II, col. 753.) — En l'exposant dans son Encyclique *Providentissimus*, Léon XIII n'a fait que reprendre et condenser l'enseignement des docteurs catholiques.

**Les soi-disant « contradictions bibliques ».** — A l'inerrance on a opposé un certain nombre de difficultés. La première série de ces difficultés a trait à ce qu'on appelle les *contradictions* du texte sacré et peut se ramener aux considérations suivantes :

L'inerrance de la Bible suppose nécessairement qu'elle ne peut se contredire. Or, on relève et on a relevé à toutes les époques dans les Livres Saints un certain nombre de passages qui paraissent bien être en opposition les uns avec les autres. — Que conclure ?

En réalité ces diverses contradictions ne sont qu'apparentes :

1° Deux affirmations ne peuvent être contradictoires qu'à la condition de porter sur le même objet considéré dans les mêmes circonstances. — Bien souvent ceux qui ont relevé de soi-disant contradictions dans la Bible n'ont pas pris garde qu'il ne s'agissait ni du même objet (personne, fait, doctrine), ni des mêmes circonstances (temps et lieu) : le récit de la fuite d'Agar au désert avant la naissance d'Ismaël (*Genèse*, XVI) ne peut être assimilé à celui de son renvoi par Abraham, lorsqu'Ismaël était déjà âgé d'une quinzaine d'années (*Genèse*, XXI) ; de même le sacre de Saül par Samuel (I *Rois*, IX) et sa désignation par le sort à l'assemblée de Maspha (I *Rois*, X) ne sont pas des faits exclusifs l'un de l'autre.

2° Dans le récit des événements, les auteurs sacrés ne s'astreignent pas toujours à suivre l'ordre chronologique. Tout comme les auteurs profanes de leur temps, il leur arrive bien souvent de grouper les faits et les idées d'après un plan logique, parfois même de subordonner la logique à l'harmonie du plan littéraire qu'ils ont cru devoir adopter. — C'est ainsi que, d'après certains auteurs, l'expulsion des vendeurs du Temple placée par saint Jean, conformément à la chronologie, tout au début du ministère de N. S. est rejetée par les trois premiers évangélistes dans la partie de leur récit où ils bloquent tous les faits arrivés à Jérusalem ; si l'on répugnait à cette explication, on pourrait dire aussi, avec d'autres commentateurs, que le même fait s'est répété deux fois.

3° Chaque auteur sacré possède, comme tout écrivain, ses particularités de langage et ses procédés de rédaction. Le même fait, identique dans sa substance, revêtira des couleurs différentes suivant que ce sera tel auteur qui le rapportera ou tel autre. — L'auteur des *Rois* (II, XXIV) dira que « *Yahweh excita David à faire le dénombrement du peuple* », tandis que l'auteur des *Paralipomènes* (I, XXI) affirmera que « *Satan se leva et excita David à faire* » ce dénombrement ; le premier exprime sous une forme anthropomorphique l'idée du souverain domaine de Dieu — de qui dépendent le bien et le mal — et celle de sa justice qui ménage au pécheur un châtiment approprié, tandis que le second ne considère que l'agent immédiat de la justice divine : Satan soufflant à David des pensées d'orgueil.

4° Enfin, il est arrivé fréquemment que l'écrivain inspiré n'a pas prétendu faire un exposé précis et complet ; certains détails ont pu être laissés de côté parce qu'ils n'importaient pas ou qu'ils importaient peu au but qu'il se proposait. D'ailleurs l'omission d'un fait ou d'une circonstance, même considérable, n'équivaut pas à la négation de ce fait ou de cette circonstance. — De la sorte on s'explique fort bien que tels événements soient racontés par les *Paralipomènes* et omis par les *Rois ;* l'auteur des *Rois* fait un résumé exposant des vues générales sur la politique divine à l'égard d'Israël et de Juda, tandis que celui des *Paralipomènes* se préoccupe uniquement de ce qui intéresse Juda et Jérusalem, la dynastie davidique et les institutions liturgiques.

**L'inerrance de la Bible dans ses rapports avec la Religion, les Sciences et l'Histoire.** — Une seconde série de difficultés provient de la comparaison que l'on institue entre les affirmations de la Bible, telles qu'elles résultent d'une interpré-

tation naturelle de son texte, et celles de la Religion, des Sciences et de l'Histoire.

**1° La Religion.** — « De l'examen attentif du texte sacré il résulte, dit-on, que la Religion exposée dans la Bible (Dogme, Culte, Morale) est fort incomplète et qu'elle ne concorde pas avec les croyances que nous professons aujourd'hui : la Trinité est inconnue ; la notion de la nature de Dieu ne se dégage que graduellement des anthropomorphismes de la *Genèse ;* la croyance à l'autre vie, d'abord très vague, ne paraît pas avoir entraîné avec elle la croyance en une rétribution... ; — les pratiques cultuelles sont toutes païennes et rabaissent plutôt l'idée que l'on se fait de Dieu ; — enfin la morale est très imparfaite : les plus grands personnages de l'ancienne Loi sont loin d'être irréprochables et l'on nous raconte d'eux et de leur entourage des actions souvent fort mal édifiantes. »

Mais la Bible n'est pas un exposé systématique de la religion israélite ; la *tradition* transmise par l'enseignement oral formait dès lors, comme dans la société chrétienne, son complément obligé.

La tradition dogmatique et morale de l'Ancien Testament a toujours été constante avec elle-même, en ce sens qu'elle ne s'est jamais contredite, pas plus qu'elle n'est opposée à la loi naturelle et à la doctrine chrétienne, mais Dieu l'a complétée *progressivement.*

Les ressemblances entre les pratiques cultuelles des Israélites et celles des païens « sont *toutes matérielles ;* l'esprit et l'objet des pratiques prescrites par Moïse différaient foncièrement de ce qui se rencontrait ailleurs ; du moment que les rites ne sont pas répréhensibles en eux-mêmes, ils peuvent être ordonnés au culte du vrai Dieu quand même ils auraient été reçus jusque-là pour honorer les idoles ». (Durand, *Diction. apolog.*, art. *Inerrance*, II, col. 786.)

Quant à ce qui regarde la morale, « il s'en faut que l'Écriture soit censée approuver toutes les actions de ceux dont elle dit l'histoire ; il n'est pas rare qu'elle se borne à raconter le fait, nous laissant à le juger à la lumière de la saine raison et de la loi ». (Durand, col. 786.)

**2° Les Sciences naturelles.** — « Le langage de la Bible, affirme-t-on, contredit avec évidence les données actuelles et certaines des Sciences : astronomie, géologie, zoologie, etc... » D'après elle, Dieu a créé le monde en six jours ; le ciel est une voûte solide portant « des eaux supérieures », le soleil tourne autour de la terre ; le lièvre rumine, etc....

Le pape Léon XIII dans son encyclique *Providentissimus* a formulé les principes de solution que voici :

La Bible est un livre essentiellement religieux, dans lequel *il n'y a pas d'enseignement scientifique ;* les écrivains sacrés, lorsqu'ils parlent d'objets dont s'occupe la science, emploient non le langage scientifique des savants, mais le langage populaire, conforme aux idées de leur temps, d'où il résulte que ce langage ne saurait être qualifié d'erreur scientifique : il demeure vrai dans le sens de ses affirmations.

Et Léon XIII ajoutait les directives suivantes :

De ce qu'il n'y a pas dans la Bible d'enseignement directement scientifique, il ne s'ensuit pas qu'il ne s'y trouve aucune affirmation intéressant les sciences ;

S'il est vrai que l'exégète n'a pas à se préoccuper des données scientifiques, il n'est pas moins certain que la connaissance des sciences lui est d'une très grande utilité ;

Enfin, il faut préférer des conclusions scientifiques *certaines*, à une exégèse *douteuse.*

3° **L'Histoire.** — « On trouve dans la Bible des récits de forme et d'allure historique qui contredisent ou paraissent contredire les données certaines de l'histoire. »

Ce serait là une difficulté fort grave, car il est certain qu'à la différence de ce qui se passe pour les sciences, *la Bible renferme un enseignement vraiment historique ;* rien en ceci qui doive nous étonner : un grand nombre de faits historiques sont si étroitement unis à notre religion qu'on ne peut les mettre en doute sans porter atteinte à notre foi.

C'est pourquoi on devra se souvenir que si la Bible contient vraiment *une histoire*, cette histoire ne doit pas être considérée comme une histoire critique, au sens moderne de ce mot ;

L'auteur inspiré a écrit l'histoire comme on l'écrivait de son temps, en utilisant tantôt ses propres souvenirs et tantôt des sources écrites ou orales : en ce dernier cas, il n'est pas impossible qu'il ait reproduit ou même adapté certains documents sans vouloir garantir leur véracité ; — mais *ce ne seront jamais là que des exceptions*, et la critique ne pourra s'en prévaloir *sans d'excellentes preuves* qu'elle devra d'ailleurs soumettre au *jugement de l'Église ;*

Enfin, en écrivant l'histoire, « l'auteur sacré ne s'accommode *jamais* d'une fausse croyance populaire à propos d'une vérité qu'il ignore » ; mais « dans la désignation des personnes et des

choses, il adopte le langage courant ». (Benoît XV, Encyclique *Spiritus Paraclitus*, dans les *Acta* du S. Siège, 1920, p. 396.)

Il est bon de noter en terminant que beaucoup de difficultés d'ordre historique ont disparu avec le temps : l'histoire mieux informée a fait amende honorable de ses attaques et donné raison à la Bible. Les découvertes faites en Orient ont permis d'élucider bien des problèmes autrefois réputés insolubles : telle la personnalité de Sargon, ou bien l'identité de Phul ou de Téglathphalasar. — Parfois aussi, les progrès de la critique textuelle ont fourni d'utiles suggestions grâce auxquelles des solutions extrêmement vraisemblables, sinon définitives, ont pu être proposées : ici on s'est rendu compte de quelle manière certains chiffres chronologiques avaient pu être altérés (livre des *Rois*) ; là, on a reconnu que certains passages avaient été accidentellement déplacés (*Esdras-Néhémie*).

Il n'y a qu'à attendre avec confiance, en demeurant soumis aux directions de l'Église.

### § 2. — Principes d'herméneutique sacrée.

**Les divers sens de l'Écriture.** — On distingue dans la Sainte Écriture, le sens littéral et le sens mystique.

1° *Le sens littéral* est celui qui ressort directement et immédiatement des termes mêmes du texte interprété d'après les règles ordinaires du langage. Le sens littéral peut être *propre* ou *métaphorique*.

On appelle *sens propre* celui que présentent les mots pris rigoureusement dans la signification ordinaire qu'ils offrent tout d'abord à l'esprit ; ainsi « *Jérusalem* » désignera la capitale du royaume de Juda avec ses murailles, ses maisons et ses palais tels qu'ils existaient à l'instant où écrivait l'auteur inspiré.

On appelle *sens métaphorique*, celui dans lequel les mots ne doivent pas être pris à la rigueur de la lettre, mais seulement comme des images ou des comparaisons : lorsque Dieu déclare à Moïse qu'il va délivrer son peuple de la servitude d'Égypte et le protéger dans sa fuite, il lui dit : « Je vous sauverai, *le bras étendu* ». Cette expression « le bras étendu » n'est qu'une image destinée à mieux concrétiser l'intervention effective et prolongée par laquelle Dieu veut sauver Israël.

2° *Le sens mystique* ou *spirituel* est celui que représentent directement non point les mots, mais les choses exprimées par les

mots. Ces choses sont dites souvent *figures* ou *types*, d'où les expressions de *sens figuré* et de *sens typique* que l'on emploie parfois pour désigner le sens mystique.

Si l'on considère la nature des choses figurées, on est conduit à subdiviser le sens mystique en trois catégories : allégorique, tropologique et anagogique.

Le *sens allégorique* trouve dans un fait raconté par la Bible la représentation prophétique d'un événement futur : par exemple Isaac portant le bois de son sacrifice figure Jésus-Christ chargé de sa croix.

Le *sens tropologique* tire des choses du passé une leçon morale pour la conduite des hommes. Saint Paul lui-même indique que les divers incidents qui marquent le séjour d'Israël au désert, la manne, le rocher, etc., représentent autant d'indications adressées aux premiers chrétiens pour les inviter à se garder de la gourmandise, de l'impureté, de l'idolâtrie, etc.

Le *sens anagogique* extrait des idées exprimées dans le texte sacré d'autres idées relatives à la vie future et notamment à la félicité du ciel ; ainsi les biens temporels promis aux fidèles observateurs de l'ancienne Loi sont l'emblème des biens éternels réservés aux hommes vertueux.

Ajoutons qu'un seul et même objet peut revêtir ces diverses significations. Le nom de *Jérusalem*, qui dans le sens littéral propre désigne *la ville* de ce nom, désignera dans le sens littéral métaphorique, en prenant la partie pour le tout, *la Judée tout entière ;* — dans le sens mystique allégorique, *l'Église de Jésus-Christ*, le royaume messianique sur la terre ; — dans le sens mystique tropologique, *l'âme fidèle ;* — dans le sens mystique anagogique, *le ciel*, le royaume que Jésus-Christ prépare à ses élus pour l'éternité ».

Celui qui étudie l'histoire du peuple de Dieu devra donc se préoccuper par dessus tout du sens littéral de l'Écriture ; mais il ne pourra négliger ni oublier certaines applications empruntées au sens mystique, et devenues classiques à force d'avoir été répétées depuis l'époque des Pères.

**Principales règles d'herméneutique.** — L'herméneutique est *la science de l'interprétation*, ou encore *l'exposé raisonné des principes et des méthodes* qui servent à l'interprétation de l'Écriture. — Sans vouloir entreprendre la discussion de ces principes et de ces méthodes, ni entrer dans le détail de toutes les règles qui en découlent, nous nous bornerons ici à énumérer les principales d'entre elles.

1° *Il faut interpréter le texte sacré d'après les règles ordinaires du langage humain et d'après les règles de critique et d'interprétation communes à toutes les œuvres littéraires.*

D'où la nécessité de reconstituer autant que possible le texte primitif (hébreu ou grec) du livre que l'on étudie en utilisant les ressources de la critique textuelle ; — de rechercher à l'aide de la critique littéraire la nature et le caractère de l'écrit qu'on a sous les yeux ; — de se renseigner sur les circonstances de sa composition.

Alors seulement on sera en état d'aborder le texte lui-même et d'étudier chaque passage ; mais on ne devra pas négliger de considérer le contexte grammatical et logique de ce passage, — de l'éclairer s'il y a lieu, par les passages parallèles, par les anciennes versions (= traductions) et par les commentaires les plus autorisés.

2° *Le savant catholique a le devoir d'apporter à l'interprétation de la Bible des dispositions surnaturelles* en harmonie avec le caractère sacré de la parole de Dieu (dispositions de foi, de respect, d'humilité et de sainteté).

3° *Le savant catholique ne doit sous aucun prétexte s'écarter des interprétations authentiques de l'Écriture*, c'est-à-dire de celles qui ont été données par le Saint-Esprit, soit dans la Bible elle-même, soit par les définitions de l'Église, soit par le consentement unanime de la Tradition.

4° Mais comme il y a relativement peu de textes bibliques dont le sens ait été déterminé par une interprétation authentique, le savant catholique doit se souvenir qu'en aucun cas, *on ne peut donner à un passage biblique, quel qu'il soit, une interprétation opposée à la doctrine catholique.* La doctrine révélée forme en effet un tout harmonieux dont les parties loin de se contredire sont liées ensemble et se soutiennent mutuellement.

5° *Le savant catholique ne doit jamais interpréter l'Écriture de manière à lui attribuer une erreur, en la mettant en contradiction avec les données certaines des sciences naturelles ou historiques.* Cette dernière règle est une conséquence directe de ce que nous avons dit touchant l'inerrance.

Pratiquement le savant catholique se conformera aux décisions rendues sur ces matières délicates par la *Commission Biblique*, instituée par Léon XIII en 1902 dans le but de promouvoir et de diriger l'étude de la Bible. Il leur donnera l'*adhésion intérieure* de son esprit « puisqu'elles émanent d'une autorité doctrinale ; non pas une adhésion absolue excluant toute possibilité d'erreur, comme pour les définitions du magistère extraordinaire, mais une

adhésion prudentielle dont la fermeté se proportionne à l'autorité de la Commission et à la gravité des questions résolues par ses décisions ».

---


BIBLIOGRAPHIE

LÉON XIII, Encyclique *Providentissimus*, du 18 nov. 1893.
BENOIT XV, Encyclique *Spiritus Paraclitus*, du 15 sept. 1920
CALMES, *Qu'est-ce que l'Écriture Sainte* (Science et Religion, n° 85).
BRUCKER, *L'Église et la critique biblique*, 1908.
*Dictionnaire apologétique de la foi catholique :* articles *Canon* (MANGENOT), tome I, col. 435-455 ; *Inerrance* (DURAND), tome II, col. 752-787 ; *Inspiration* (DURAND), tome II, col. 752-787.


---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 1.

**L'authenticité de la Vulgate.** — Que veut-on dire, lorsqu'on affirme, à la suite du Concile de Trente que la Vulgate est *authentique* ? Ce mot est-il simplement synonyme d'*officiel* ?

Au sens strict, et dans l'acception juridique du terme, un « instrument » authentique est celui qui fait foi par lui-même sans avoir besoin d'autre confirmation. Tels seraient les textes originaux de nos Livres saints, si nous avions le bonheur de les posséder.

Mais, dans un sens moins strict, on considère également comme authentiques les copies ou les versions de textes originaux, quand elles sont exactes, quand elles sont conformes à l'original, surtout si cette conformité a été reconnue par l'autorité légitime. Or, c'est le cas pour notre Vulgate, et c'est cette reconnaissance publique, officielle qui est faite par le décret du saint Concile.

Il n'est pas nécessaire, remarquons-le, que la conformité soit complète et absolue. Il suffit qu'elle existe dans les choses qui sont censées *substantielles* pour l'instrument dont il s'agit ; et, parmi ces choses substantielles, il faut mettre, en premier lieu, ce qui concerne la foi et les mœurs, puisque c'est, premièrement, pour notre instruction en matière de foi et de mœurs que Dieu nous a donné l'Écriture, sa parole. Il suit de là que la Vulgate reproduit fidèlement les textes originaux inspirés en tout ce qui regarde la foi et les mœurs. Pas d'erreur possible sur la foi et les mœurs dans la Vulgate ; autrement elle ne serait pas authentique ; le concile de Trente se serait trompé en la déclarant telle.

---

## RÉSUMÉ

L'*Histoire Sainte* est proprement « l'exposé historique de l'action divine par laquelle l'humanité a été préparée à la Rédemption » ; tandis que l'*Histoire du peuple de Dieu* est, d'une façon plus exclusive, l'histoire des gestes d'Israël, principal collaborateur du Tout-Puissant dans l'exécution de son plan divin.

I. — De toutes les *sources* qui permettent d'écrire l'Histoire du peuple de Dieu, l'*Ancien Testament* est, sans contredit, la plus importante : d'abord parce qu'il est *source principale* — parfois même *source unique* — des événements qui constituent cette histoire ; ensuite et surtout parce qu'il est *œuvre divino-humaine*, résultat de la collaboration de Dieu, *cause principale*, avec les écrivains sacrés, *causes secondaires et instrumentales*.

L'Ancien Testament est une collection de quarante-six livres, qui s'est formée progressivement, pendant toute la durée de la Loi mosaïque. La plupart des livres qui le composent ont été admis dès l'origine et sans difficulté dans le recueil officiel (= *canon*) des Livres Saints ; sept seulement n'y ont été introduits qu'après

quelques hésitations. Les premiers sont dits *protocanoniques* et les seconds *deutérocanoniques*.

Tous ces livres ont été écrits en *hébreu*, à l'exception de quatre (deux écrits en *araméen*, et deux en *grec*). — Tous également ont été traduits : la plus ancienne de ces traductions (ou versions) est la *version grecque des Septante* (III^e^ siècle av. J.-C.) ; puis viennent les *Targums* araméens, la *Peschitto* syriaque, la *Vulgate* latine, enfin les versions copte, éthiopienne, gothique et arménienne. — Les catholiques utilisent la Vulgate latine, qui a été déclarée *authentique* par le Concile de Trente.

Au premier rang des sources extra-bibliques, il faut mentionner les innombrables *monuments et inscriptions* qu'ont révélés les fouilles faites en Orient depuis le milieu du XIX^e^ siècle : documents infiniment précieux, puisqu'ils sont contemporains des événements racontés par la Bible, et qu'ils sont généralement très bien informés. —— On doit citer ensuite les œuvres de l'historien juif *Josèphe*, importantes pour l'histoire des derniers siècles de la nation juive, mais partiales et tendancieuses ; — les *apocryphes* de l'Ancien Testament et les écrits rabbiniques, utiles les uns et les autres pour reconstituer la vie privée et retrouver les préoccupations religieuses des Juifs pendant la dernière période de l'histoire d'Israël ; — enfin quelques passages des auteurs profanes, qui nous permettent de nous faire une idée de ce que les Grecs et les Latins pensaient du Peuple de Dieu.

II. Léon XIII définit l'*inspiration* : « *une action surnaturelle de l'Esprit-Saint sur les auteurs sacrés, qui les pousse à écrire et les assiste dans leur composition, de manière à leur faire concevoir, vouloir et exprimer avec une infaillible vérité tout et seulement ce que Dieu veut, de telle sorte que le livre ainsi écrit ait vraiment Dieu pour auteur.* »

L'inspiration s'etend à *tout* le contenu, mais au *seul* contenu *authentique* de la Bible ; en outre l'inspiration est *verbale*, c'est-à-dire que Dieu, en inspirant l'écrivain sacré, l'a assisté de façon à l'empêcher d'exprimer d'une manière erronée ou inexacte les idées destinées à devenir sa parole écrite. — Parce qu'ils sont une œuvre humaine, les Livres Saints demeurent soumis à toutes les imperfections du langage humain ; mais parce qu'ils sont en même temps une œuvre divine, ils sont exempts de toute erreur : il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'erreur dans les affirmations réelles et authentiques de la Sainte Écriture, quel qu'en soit l'objet.

Cette exemption d'erreur, ou *inerrance*, permet à l'histoire d'utiliser en toute sûreté les témoignages que lui fournit l'Écriture. Toutes les difficultés que l'on a soulevées à ce propos, soit au nom de la Bible elle-même, soit au nom de la Religion, soit au nom des Sciences, soit au nom de l'Histoire, ne sont le plus souvent qu'apparentes, et disparaissent pour peu qu'on les examine à la lumière d'une science mieux informée.

Outre son sens *littéral*, qui peut être propre ou métaphorique, l'Écriture est susceptible d'un sens *mystique* ou spirituel, qui peut être soit allégorique, soit tropologique, soit anagogique.

L'historien catholique doit s'attacher tout particulièrement au sens littéral, et s'efforcer d'interpréter la lettre de l'Écriture avec toutes les dispositions requises, tant du point de vue naturel que du point de vue surnaturel ; il se fera une loi de ne jamais s'écarter des interprétations authentiques que lui fournissent la Bible elle-même ou l'enseignement infaillible de l'Église ; — de ne jamais donner à un texte biblique, quel qu'il soit, une interprétation opposée à la doctrine catholique ; — et enfin de ne jamais interpréter l'Écriture de manière à lui attribuer une erreur, en la mettant en contradiction avec les données certaines des sciences naturelles ou historiques.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**ÉNUMÉRATION ET APPRÉCIATION DES SOURCES**

**L'Ancien Testament**

- **Définitions**
  - *L'Histoire Sainte* est proprement « l'exposé historique de l'action divine par laquelle l'humanité a été préparée à la Rédemption de Jésus-Christ ».
  - *L'Histoire du Peuple de Dieu* est, d'une façon plus exclusive, l'histoire des actions d'Israël, principal collaborateur de Dieu dans l'exécution de son plan.
- **Importance** *hors pair*
  - l'Ancien Testament est *source principale*,
  - et souvent *source unique* de l'Histoire du Peuple de Dieu
- **Autorité**
  - L'A. T. est une œuvre *divino-humaine*
    - Il a été écrit par des hommes bien placés pour connaître les événements.
    - Il a été *inspiré* par Dieu.
- **Contenu**
  - dans la Bible latine
    - 21 livres historiques.
    - 7 livres didactiques.
    - 18 livres prophétiques.
  - dans la Bible hébraïque
    - La Loi.
    - Les Prophètes.
    - Les Hagiographes.
- **Canonicité**
  - On appelle *Canon* le recueil officiel des Livres Saints
    - sont dits *protocanoniques* ceux des livres de l'A. T. (39) dont l'inspiration n'a jamais été mise en doute.
    - sont dits *deutérocanoniques* ceux (7) dont l'inspiration n'a pas été reconnue immédiatement.
- **Langue**
  - Texte original
    - Tout l'A. T. (sauf 4 livres) a été écrit en *hébreu*
    - 2 livres ont été écrits en *araméen*, et 2 en *grec*.
  - Traductions
    - La plus courante est la *Vulgate* de S. Jérôme, en latin, déclarée authentique par le Concile de Trente.
    - La plus ancienne est la version grecque des *Septante*.
    - Parmi les versions secondaires
      - Targums araméens.
      - Peschitto syriaque.
      - Versions copte, éthiopienne, gothique, arménienne...

**Sources extra-bibliques**

- **Monuments et Inscriptions**
  - Ruines de monuments divers
  - Objets mobiliers
  - Temples et lieux de culte
  - Papyrus égyptiens
  - Briques écrites de Chaldée (Contrats, Lettres missives, Résumés d'histoire, etc.)
  - Annales gravées sur pierre
  - Inscriptions triomphales
  - Monnaies, etc.

  Documents extrêmement nombreux et dont la quantité s'accroît chaque jour. La plupart sont contemporains des faits racontés dans la Bible. Ils sont généralement bien informés. A citer : *Code de Hammourabi*. *Annales des rois d'Assyrie*.
- **Œuvres de Josèphe**
  - *Antiquités judaïques* : Josèphe est le *seul* à nous raconter la fin de l'histoire juive.
  - *Guerre juive* : Josèphe a été témoin oculaire des événements.

  Important, mais partial et tendancieux.

Apocryphes de l'A. T. : reflètent les idées et les espérances des Juifs au cours des deux ou trois derniers siècles de leur histoire.

Écrits rabbiniques (parties anciennes) : précieux pour bien connaître les mœurs et les usages des contemporains de N.-S.

Auteurs profanes : témoignages peu nombreux, hostiles, et reflétant l'opinion publique du monde gréco-latin.

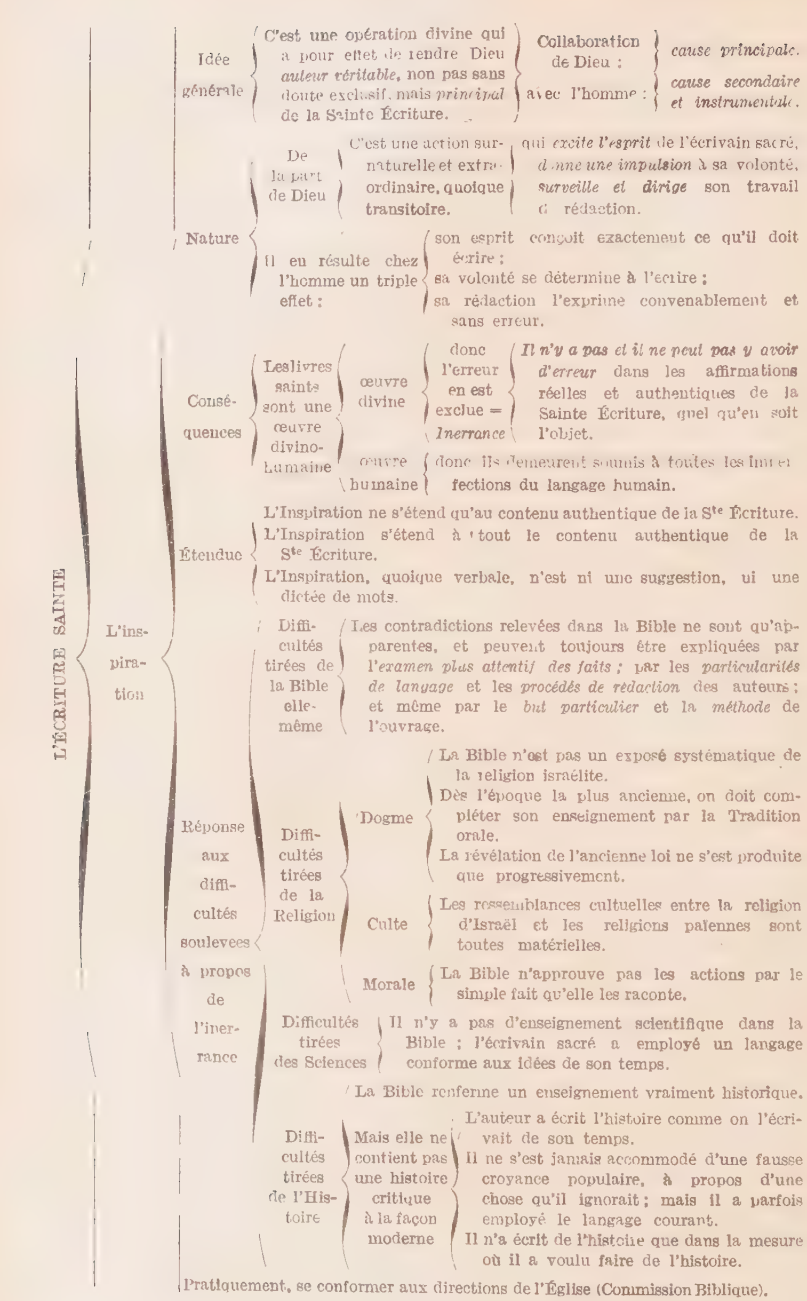
L'ÉCRITURE SAINTE
L'inspiration
Idée générale
C'est une opération divine qui a pour effet de rendre Dieu *auteur véritable*, non pas sans doute exclusif, mais *principal* de la Sainte Écriture.
Collaboration de Dieu : *cause principale.*
avec l'homme : *cause secondaire et instrumentale.*
Nature
De la part de Dieu
C'est une action surnaturelle et extraordinaire, quoique transitoire.
qui *excite l'esprit* de l'écrivain sacré, *donne une impulsion* à sa volonté, *surveille et dirige* son travail de rédaction.
Il en résulte chez l'homme un triple effet :
son esprit conçoit exactement ce qu'il doit écrire ;
sa volonté se détermine à l'écrire ;
sa rédaction l'exprime convenablement et sans erreur.
Conséquences
Les livres saints sont une œuvre divino-humaine
œuvre divine
donc l'erreur en est exclue = *Inerrance*
*Il n'y a pas et il ne peut pas y avoir d'erreur* dans les affirmations réelles et authentiques de la Sainte Écriture, quel qu'en soit l'objet.
œuvre humaine
donc ils demeurent soumis à toutes les infirmités du langage humain.
Étendue
L'Inspiration ne s'étend qu'au contenu authentique de la Ste Écriture.
L'Inspiration s'étend à tout le contenu authentique de la Ste Écriture.
L'Inspiration, quoique verbale, n'est ni une suggestion, ni une dictée de mots.
Réponse aux difficultés soulevées à propos de l'inerrance
Difficultés tirées de la Bible elle-même
Les contradictions relevées dans la Bible ne sont qu'apparentes, et peuvent toujours être expliquées par l'*examen plus attentif des faits* ; par les *particularités de langage* et les *procédés de rédaction* des auteurs ; et même par le *but particulier* et la *méthode* de l'ouvrage.
Difficultés tirées de la Religion
Dogme
La Bible n'est pas un exposé systématique de la religion israélite.
Dès l'époque la plus ancienne, on doit compléter son enseignement par la Tradition orale.
La révélation de l'ancienne loi ne s'est produite que progressivement.
Culte
Les ressemblances cultuelles entre la religion d'Israël et les religions païennes sont toutes matérielles.
Morale
La Bible n'approuve pas les actions par le simple fait qu'elle les raconte.
Difficultés tirées des Sciences
Il n'y a pas d'enseignement scientifique dans la Bible ; l'écrivain sacré a employé un langage conforme aux idées de son temps.
Difficultés tirées de l'Histoire
La Bible renferme un enseignement vraiment historique.
Mais elle ne contient pas une histoire critique à la façon moderne
L'auteur a écrit l'histoire comme on l'écrivait de son temps.
Il ne s'est jamais accommodé d'une fausse croyance populaire, à propos d'une chose qu'il ignorait ; mais il a parfois employé le langage courant.
Il n'a écrit de l'histoire que dans la mesure où il a voulu faire de l'histoire.
Pratiquement, se conformer aux directions de l'Église (Commission Biblique).

L'*herméneutique* est l'exposé raisonné des principes qui servent à l'interprétation de la Bible.

L'ÉCRITURE SAINTE

Principes d'herméneutique sacrée

Divers sens de l'Écriture

*Sens littéral* — celui qui ressort directement et immédiatement des termes mêmes du texte interprété d'après les règles ordinaires du langage humain.

- *propre* — celui que présentent les mots pris dans leur signification ordinaire.
- *métaphorique* — celui dans lequel les mots doivent être considérés comme des images ou des comparaisons.

*Sens mystique ou spirituel* — celui qui représente directement non pas les mots mais les choses exprimées par les mots

- *allégorique :* un fait raconté par la Bible est la représentation prophétique d'un événement futur.
- *tropologique :* on tire des choses du passé une leçon morale pour la conduite des hommes.
- *anagogique :* on extrait des idées contenues dans le texte sacré d'autres idées relatives à la vie future.

Principales règles d'herméneutique

Interpréter le texte sacré d'après les règles ordinaires du langage humain, et d'après les règles de critique et d'interprétation communes à toutes les œuvres littéraires.

Apporter à l'interprétation de la Bible des dispositions surnaturelles.

Ne jamais s'écarter des interprétations authentiques fournies — soit par la Bible elle-même, soit par les définitions de l'Église.

Ne jamais donner à un texte biblique, quel qu'il soit, une interprétation opposée à la doctrine catholique.

Ne jamais interpréter l'Écriture Sainte de manière à lui attribuer une erreur, en la mettant en contradiction avec les données certaines des sciences naturelles ou historiques

# PREMIÈRE PARTIE

# LES ORIGINES

(Chapitres II, III et IV)

I. — Cette première phase de l'Histoire Sainte — la plus longue, puisqu'elle embrasse un nombre incalculable de siècles — est en même temps la plus simple et la plus compliquée.

Simple, elle l'est surtout en raison du procédé à la fois si concret et si vivant de l'auteur sacré, qui se borne à relater en une série de tableaux fort courts les faits principaux de la période primitive. Compliquée, elle l'est d'abord à cause même de cette simplicité dont l'expression imagée nous étonne et nous déconcerte ; elle l'est ensuite par la complexité des graves problèmes que soulèvent les événements dont elle nous révèle les ressorts cachés.

Tel quel, le récit sacré nous apparaît comme un raccourci singulièrement expressif, où ne sont relatés que les faits essentiels à l'intelligence des desseins de Dieu sur l'humanité, — et quelques faits connexes servant à éclairer certaines conséquences de ces faits essentiels. Le tout se trouve relié en un ensemble harmonieux par une série de listes généalogiques qui résument à grands traits l'histoire de la race humaine.

II. — L'auteur, si l'on veut bien y prêter attention, se répète sans cesse cette question : « Pourquoi le mal ? Le mal a-t-il toujours existé ? Le mal finira-t-il ? » Le reste ne compte pas à ses yeux : c'est en fait, et avant la lettre, l'*unum est necessarium* de l'Évangile, « Que servent à l'homme tant de connaissances vaines et inutiles ? *Une seule chose lui importe :* savoir d'où il vient et où il va, connaître pourquoi l'humanité se trouve dans sa condition actuelle, et quelles raisons elle a d'espérer une condition meilleure. »

*a*) Le premier homme, nous répond Moïse, a été créé par Dieu, de même que l'ont été tous les êtres animés et inanimés ; *il a été créé en vue du bonheur* et constitué à l'origine dans une situation splendide où il était parfaitement heureux.

Mais il n'a pas su demeurer dans cet état. Trompé par le démon, il a mal usé de la liberté que Dieu lui avait départie, et *est tombé dans le péché.*

Cette faute l'a privé des biens qu'il tenait de la faveur divine et l'a réduit à une condition fort misérable dont souffrent tous ses descendants. Dieu néanmoins, dans sa miséricordieuse bonté, *lui a promis pour un avenir lointain un Sauveur* qui restaurerait en très grande partie l'ordre troublé par le premier péché.

Tels sont les trois faits essentiels (*création de l'univers et de l'homme, chute, promesse d'un Rédempteur*) par lesquels, et à juste titre, l'auteur sacré rend compte de l'état actuel de l'humanité, de ses maux aussi bien que de ses espérances.

*b*) Il en illustre les conséquences par quelques faits typiques dont chacun renferme une leçon particulière.

C'est d'abord *l'histoire de Caïn et d'Abel :* la cité du mal qui se dresse en face de la cité du bien. Les bons peuvent succomber parfois ; Dieu saura les venger. — Les méchants qui ne font pas pénitence deviennent pires et donnent naissance à de plus méchants qu'eux (*histoire de Lamech*).

Puis c'est l'*histoire du déluge :* les justes doivent prendre garde de fréquenter les méchants, sous peine de devenir aussi corrompus qu'eux. — Lorsque l'humanité accumule les crimes, Dieu se réserve de la châtier d'une manière terrible, ceux-là seuls sont sauvés qui sont demeurés fidèles à sa loi.

Enfin c'est *l'histoire de la formation des premiers peuples :* ceux-là sont bénis par Dieu et deviendront prospères, parce qu'ils ont pratiqué le bien ; ceux-ci au contraire sont maudits et seront détruits ou réduits en esclavage, parce qu'ils ont mal agi ; les enfants portent le poids des fautes de leurs pères (*histoire de Cham et de Chanaan*). — Si l'humanité ne forme pas une grande famille, c'est encore à cause du péché : l'orgueil est la grande cause de division des hommes (*histoire de la Tour de Babel*).

*c*) Dans ce long voyage à travers les âges les plus reculés de l'humanité, l'auteur sacré conserve un but toujours le même : il regarde vers le Messie à venir.

Il relève d'abord la parole du Seigneur au serpent : « *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité, elle te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon.* » (*Genèse*,

III, 15). C'est le *protévangile*, la première promesse d'un Rédempteur.

Puis il suit la race de Seth et aboutit jusqu'à Noé, figure du Christ, en ce qu'il sauve l'humanité du déluge. « *Celui-ci*, annonce Lamech lors de la naissance de Noé, *celui-ci nous soulagera de nos fatigues* et du travail pénible de nos mains que réclame la terre maudite par Yahweh ! » (*Genèse*, V, 29).

Après le déluge, la particulière bénédiction de Dieu se porte sur celui des fils de Noé qui est appelé à devenir l'ancêtre du Messie. Yahweh se donne en quelque sorte à Sem au point de devenir son patrimoine : « *Béni soit Yahweh, le Dieu de Sem !* » (*Genèse*, IX, 26.)

Enfin, la série généalogique reprend et va s'amincissant, à mesure que se détachent du tronc sacré les branches qui constitueront les diverses nations. La race de Sem aboutit à Abraham, le père des croyants, *en qui seront bénis tous les peuples de la terre* : l'époque patriarcale commence (*Genèse*, XII).

III. — Lorsqu'on lit ou qu'on étudie les récits bibliques et surtout ceux qui racontent l'histoire primitive ou l'histoire patriarcale, il ne faut jamais oublier que ces récits ont été composés en vue de l'enseignement du peuple d'Israël, et que ce peuple, à l'époque où écrivait Moïse, était grossier et matériel, tout pénétré d'influences païennes, et par suite difficilement accessible aux vérités spirituelles : pour mettre celles-ci à sa portée, l'auteur inspiré a dû les revêtir de cette forme très simple et très concrète dont nous avons parlé, et qui donne à la narration sacrée son charme si particulier.

# CHAPITRE II

## LA CRÉATION ET LA CHUTE

SOMMAIRE

**I. Préliminaires au récit biblique.** — Sens littéral historique. — Métaphores et anthropomorphismes. — Faits en connexion avec le Dogme. — Interprétations traditionnelles.

**II. La Création.** — Le texte sacré. — L'agencement du monde. — L'arrangement du monde. — La sanctification du septième jour. — La création de l'homme. — La création de la femme. — Le récit biblique de la Création et la Science.

**III. Le Paradis terrestre.** — Données bibliques. — Les arbres du Paradis. — Adam et Ève dans le Paradis terrestre. — La défense portée par Dieu.

**IV. La Chute.** — Le Serpent. — La tentation. — La chute. — L'enquête. — La sentence. — Soumission d'Adam. — L'exécution. — Enseignements du récit de la chute. — Transcendance et portée du récit de la chute.

SOURCES

Les faits relatifs à la création et la à chute nous ont été transmis par les trois premiers chapitres du livre de la *Genèse*, ainsi appelé parce qu'il raconte la « naissance » (en grec *génésis*) des choses, — autrement dit la création du monde et l'histoire généalogique des premiers hommes ; ils sont comme la préface de toute l'œuvre de Moïse contenue, comme on le sait, dans les cinq livres du *Pentateuque*.

L'authenticité mosaïque du *Pentateuque* a fait l'objet d'un décret de la commission biblique en date du 27 juin 1906. La commission reconnaît d'abord et enregistre « les très nombreux témoignages » de l'Ancien et du Nouveau Testament, « le sentiment perpétuel du peuple juif » et « la tradition constante de l'Église », suivant lesquels Moïse a toujours été regardé comme l'auteur des livres qui portent son nom ; — puis elle déclare que les arguments opposés par les critiques à ces témoignages et à cette tradition ne sont pas probants ; — elle admet cependant que Moïse a pu utiliser et employer des sources orales ou des documents écrits avant lui et que son œuvre, après lui, a pu subir des retouches et recevoir des additions ; mais elle maintient que le *Pentateuque* est vraiment l'œuvre de Moïse ; — celui-ci a pu dans certaines parties de son œuvre se faire aider par des secrétaires, mais ces secrétaires n'ont été que de simples intermédiaires « qui ont rendu fidèlement sa pensée » et « n'ont rien écrit ni omis contrairement à sa volonté. »

Quant aux sources dont Moïse s'est servi pour écrire l'histoire primitive (les onze premiers chapitres de la *Genèse*) il est assez malaisé de les définir : il a pu utiliser des documents écrits et des traditions orales ; mais surtout il a été assisté par Dieu qui lui a permis de faire un choix parmi ces divers matériaux.

Le début de l'histoire de l'humanité, qui est en même temps celle du peuple de Dieu, se résume en deux mots : *Création* et *Chute*, — deux mots qui préparent et expliquent l'histoire des temps postérieurs.

Qu'il nous soit permis de citer ce que Bossuet écrit à ce propos à la première page de son magnifique *Discours sur l'histoire universelle :*

« La première époque vous présente d'abord un grand spectacle : Dieu qui crée le ciel et la terre par sa parole, et qui fait l'homme à son image. C'est par où commence Moïse, le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes et le plus sage des législateurs.

« Il pose ce fondement, tant de son histoire que de sa doctrine et de ses lois. Après, il nous fait voir tous les hommes renfermés en un seul homme, et sa femme même tirée de lui ; la concorde des mariages et la société du genre humain établie sur ce fondement ; la perfection et la puissance de l'homme, tant qu'il porte l'image de Dieu en son entier ; son empire sur les animaux ; son innocence tout ensemble et sa félicité dans le Paradis, dont la mémoire s'est conservée dans l'âge d'or des poètes ; le précepte divin donné à nos premiers parents ; la malice de l'esprit tentateur, et son apparition sous la forme du serpent ; la chute d'Adam et Ève, funeste à toute leur postérité ; le premier homme justement puni dans tous ses enfants, et le genre humain puni de Dieu ; la première promesse de la Rédemption et la victoire future des hommes sur le démon qui les a perdus. »

## ARTICLE I. — PRÉLIMINAIRES AU RÉCIT BIBLIQUE.

Les faits relatifs à la Création et à la Chute nous ont été transmis par les trois premiers chapitres de la *Genèse*. Leur importance toute particulière nous invite à les examiner avec le plus grand soin, en nous entourant de tous les secours que la foi et la raison mettent à notre disposition.

Nous commencerons par rappeler les principes généraux d'interprétation que l'Église nous a donnés au sujet de ces trois chapitres, tels qu'ils résultent des décisions de la Commission biblique : ce sera le meilleur moyen de demeurer dans les limites de la plus rigoureuse orthodoxie.

**Sens littéral historique.** — Les trois premiers chapitres de la *Genèse* ont « un sens littéral historique », autrement dit, ils rapportent des faits qui se sont réellement passés, des faits qui « correspondent à la réalité objective et à la vérité historique ». Les renseignements qu'ils nous donnent — quelle que soit la manière dont ils nous sont présentés — sont des renseignements d'ordre historique, tout à fait semblables à ceux que fournissent à un historien, les documents dont il se sert. Ils constituent vraiment une histoire, bien qu'il ne s'agisse pas d'une histoire semblable aux autres.

Tout ceci résulte d'abord du caractère du livre auquel appartiennent ces trois chapitres. La *Genèse* est un livre d'histoire dont le but est de retracer les origines du Peuple de Dieu ; son auteur ne fait aucune différence entre les renseignements qu'il fournit dans les trois premiers chapitres et ceux qu'il consigne dans les chapitres suivants : à ses yeux, tous ont manifestement la même portée historique. En outre, l'Écriture (Ancien et Nouveau Testament) et la Tradition ont toujours été unanimes pour admettre le caractère historique littéral de ces récits.

Il faut par conséquent rejeter les systèmes qui, au nom de la Science, ont prétendu supprimer tout ou partie de ce caractère historique littéral, aussi bien ceux qui n'ont vu dans nos récits que des symboles ou de simples allégories et ceux qui les ont considérés comme d'anciens mythes dépouillés de leur couleur païenne, que ceux qui, admettant un certain fond historique, ont déclaré qu'il s'y mêlait de nombreux traits fictifs.

**Métaphores et anthropomorphismes.** — L'expression de sens littéral ne doit cependant pas faire illusion. On n'est nullement obligé de prendre toujours et nécessairement au sens propre tous et chacun des mots, toutes et chacune des phrases qui figurent dans le récit sacré, ou de conclure que chaque détail, chaque trait du récit doive être relevé ou retenu comme contenant une donnée d'histoire. Ce serait là une exagération qui pourrait conduire aux plus grossières erreurs.

Le sens propre peut être rejeté lorsqu'il résulte de la teneur des locutions employées qu'elles sont prises dans un sens manifestement impropre, métaphorique ou anthropomorphique : ainsi lorsqu'il est dit que le ciel est un « firmament » c'est-à-dire une surface solide ; que « Dieu souffla dans les narines d'Adam » un souffle de vie ; ou encore que « l'esprit de Dieu planait sur les eaux ».

De même lorsque des considérations d'ordre rationnel révèlent l'impossibilité de retenir le sens propre ou la nécessité de l'abandonner : c'est le cas du premier chapitre de la *Genèse*, où l'adoption du sens littéral nous forcerait à conclure que la création s'est effectuée en six jours de 24 heures.

**Faits en connexion avec le dogme.** — On a toutefois l'obligation de respecter scrupuleusement le sens littéral historique quand il s'agit de faits se trouvant en connexion intime avec les choses de la foi.

La Commission biblique a pris soin de nous énumérer, sans en

épuiser la liste, un certain nombre de ces faits. Ce sont : la création de l'univers entier accomplie par Dieu au commencement des temps ; la création particulière de l'homme ; le fait que la première femme a été formée du premier homme ; l'unité du genre humain ; le bonheur originel de nos premiers parents (états de justice, d'intégrité et d'immortalité) ; le commandement imposé par Dieu à l'homme en vue d'éprouver son obéissance ; la transgression de ce commandement, à l'instigation du diable apparu sous l'aspect d'un serpent ; le fait que nos premiers parents furent déchus de leur primitif état d'innocence ; enfin la promesse d'une restauration future de l'ordre troublé par le premier péché.

**Interprétations traditionnelles.** — On doit encore maintenir le sens littéral historique du récit biblique dans tous les cas où il se trouve reconnu par l'unanimité morale des Pères et des Docteurs ; par contre, chaque fois qu'on se trouve en présence de passages qu'ils ont entendus différemment, on demeure libre d'adopter l'opinion qui paraît la mieux fondée.

Mais là même où le sens littéral historique est admis et reconnu, il demeure loisible d'admettre et de reconnaître en plus de ce sens littéral historique un sens allégorique et prophétique : c'est ce qu'ont fait les Pères dans le passé ; c'est ce que nous pouvons faire encore aujourd'hui.

## ARTICLE II. — LA CRÉATION

**Le texte sacré.** — « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et vide ; les ténèbres couvraient l'abîme et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux.

« Dieu dit : « Que la lumière soit » et la lumière fut. Et Dieu vit que la lumière était bonne ; et Dieu sépara la lumière et les ténèbres. Dieu appela la lumière *jour* et les ténèbres *nuit*. Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le premier jour.

« Dieu dit : « Qu'il y ait une étendue entre les eaux, et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux ». Et Dieu fit l'étendue, et il sépara les eaux qui sont au-dessous de l'étendue d'avec les eaux qui sont au-dessus. Et cela fut ainsi. Dieu appela l'étendue *ciel*. Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le second jour.

« Dieu dit : « Que les eaux qui sont au-dessous du ciel se rassemblent en un seul lieu et que le sec paraisse ». Et cela fut ainsi. Dieu appela le sec *terre*, et il appela *mer* l'amas des eaux ; et Dieu vit que cela était bon. Puis Dieu dit : « Que la terre fasse pousser du gazon, des herbes portant semence, des arbres à fruit produisant, selon leur espèce, du fruit ayant en soi sa semence sur la terre ». Et la terre fit sortir du gazon, des herbes portant semence selon leur espèce, et des arbres produisant, selon leur

espèce, du fruit ayant en soi sa semence ; et Dieu vit que cela était bon. Et il y eut un soir, et il y eut un matin : ce fut le troisième jour.

« Dieu dit : « Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue du ciel pour séparer le jour et la nuit ; qu'ils soient des signes, qu'ils marquent les époques, les jours et les années, et qu'ils servent de luminaires dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre. » Et cela fut ainsi. Dieu fit les deux grands luminaires, le plus grand pour présider au jour, le plus petit pour présider à la nuit ; il fit aussi les étoiles. Dieu les plaça dans l'étendue du ciel pour éclairer la terre, pour présider au jour et à la nuit et pour séparer la lumière et les ténèbres. Et Dieu vit que cela était bon. Et il y eut un soir et il y eut un matin : ce fut le quatrième jour.

« Dieu dit : « Que les eaux foisonnent d'une multitude d'êtres animés et que les oiseaux volent sur la terre, sur la face de l'étendue du ciel ». Et Dieu créa les grands animaux aquatiques et tout être animé qui se meut, foisonnant dans les eaux, selon leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon. Et Dieu les bénit en disant : « Soyez féconds et multipliez, et remplissez les eaux de la mer, et que les oiseaux multiplient sur la terre. » Et il y eut un soir et il y eut un matin : ce fut le cinquième jour.

« Dieu dit : « Que la terre fasse sortir des êtres animés selon leur espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce ». Et cela fut ainsi. Dieu fit les bêtes de la terre selon leur espèce, les animaux domestiques selon leur espèce, et tout ce qui rampe sur la terre selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

« Puis Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les animaux domestiques et sur toute la terre et sur les reptiles qui rampent sur la terre ». Et Dieu créa l'homme à son image ; il l'a créé à l'image de Dieu : il les a créés mâle et femelle. Et Dieu les bénit et il leur dit : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. » Et Dieu dit : « Voici que je vous donne toute herbe portant semence à la surface de la terre et tout arbre qui porte un fruit ayant semence pour servir à votre nourriture. Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, je donne toute herbe verte pour nourriture ». Et cela fut ainsi. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était très bon. Et il y eut un soir et il y eut un matin : ce fut le sixième jour.

« Ainsi furent achevés le ciel et la terre et toute leur armée : Dieu acheva le septième jour l'œuvre qu'il avait faite, et il se reposa le septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour et le sanctifia parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour la faire.

« Telle fut l'histoire du ciel et de la terre lorsqu'ils furent créés. »

**L'agencement du monde.** — En écrivant le récit qu'on vient de lire, l'auteur sacré « n'a pas eu l'intention d'enseigner d'une façon scientifique la constitution intime des choses visibles » ; il n'a fait qu'utiliser des notions populaires, alors courantes en Orient, où elles s'étaient constituées conformément aux connaissances scientifiques acquises dans les âges précédents.

Connaissances fort rudimentaires d'ailleurs, puisqu'elles reposaient toutes sur des constatations empiriques : les hommes jugeaient d'après les apparences qu'ils croyaient observer et s'exprimaient en conséquence ; c'est en fonction de ces connaissances que le premier chapitre de la *Genèse* expose la révélation qu'il veut transmettre, ce sont ces jugements qu'il suppose, c'est ce langage qu'il parle.

Ceci étant posé, voici, d'après notre texte et quelques autres passages de l'Écriture, la manière dont les Hébreux concevaient l'agencement du monde :

1° La terre est un disque qui flotte sur les eaux inférieures ; le ciel est une voûte solide qui supporte la masse des eaux supérieures : ces eaux sont retenues au-dessus du ciel par cette voûte, dans laquelle se trouvent ménagées des écluses ou des fenêtres.

2° A la voûte du ciel sont fixées les étoiles ; sur cette même voûte sont tracés deux chemins parcourus, l'un par le soleil et l'autre par la lune. Les astres ont pour rôle essentiel de fixer et de mesurer le temps : ils ont une valeur de calendrier.

3° La lumière est une chose, et les ténèbres en sont une autre : toutes deux existent indépendamment du soleil.

4° Enfin la terre et l'eau sont, par nature, fécondes : l'une produit les plantes et les animaux, l'autre les êtres aquatiques en vertu de la constitution intime que Dieu leur a donnée.

Dans tout le cours de son récit, l'auteur sacré suppose connues les notions que nous venons de rappeler et qui résument « la science des choses » que l'on avait de son temps. Il en énumère tous les éléments constitutifs : matière première (car l'expression stéréotypée du premier verset « la terre et le ciel » désigne l'universalité des éléments, ainsi que le montre le 2e verset et toute la suite du récit) ; lumière et ténèbres ; ciel ; eaux ; terre ; plantes ; astres ; animaux ; homme, et il les ramène tous à Dieu leur Créateur.

Le premier enseignement précis de notre récit se résume donc en cette proposition : *Dieu est le Créateur de tout ce qui existe.* Autrement dit : rien n'a paru sans l'intervention positive de Dieu.

**L'arrangement du monde.** — L'auteur sacré, en détaillant l'œuvre des six jours, « n'a pas eu non plus l'intention d'enseigner d'une façon scientifique l'ordre » dans lequel s'est accomplie la création.

Il veut donner une impression d'organisation destinée à souligner

le souverain domaine de Dieu sur les choses et il nous montre l'ordre succédant au désordre, la splendeur du revêtement succédant à la nudité originelle.

D'une part, nous avons la séparation de la lumière et des ténèbres, celle des eaux supérieures et des eaux inférieures, celle de la terre et de la mer. D'autre part nous avons la création des astres, celle des animaux aquatiques et des oiseaux, celle des bêtes de la terre et de l'homme (*note* 2), tous destinés à orner et à occuper les « habitations » précédemment organisées : le ciel, la mer, la terre. D'un côté, nous avons ce que saint Thomas appelle l'œuvre de séparation ; de l'autre, ce qu'il nomme l'œuvre d'ornementation.

*Dieu apparaît comme le Souverain Maître et l'ordonnateur de tout ce qui existe :* et c'est là le second enseignement de notre récit (*note* 3).

**La sanctification du septième jour.** — Dieu complète son œuvre en se reposant et en sanctifiant le septième jour.

Cette mention d'un septième jour destiné au repos, venant après celle de six autres jours, indique que l'auteur a voulu attirer l'attention sur cette répartition des sept jours. Il est assez remarquable qu'ayant mentionné huit œuvres distinctes, il les ait placées en six jours seulement, le troisième et le sixième comprenant chacun deux œuvres.

Ceci nous fixe sur le sens dans lequel l'écrivain sacré a pris ce mot de *jour :* il a voulu visiblement faire songer à l'espace de temps qui comprend 24 heures, puisqu'il dit en propres termes que chacun des jours dont il parle eut un soir et un matin ; et il l'a fait pour rattacher aux origines du monde et à la création *l'institution de la semaine et du sabbat.*

Non pas qu'on ne puisse interpréter le mot hébreu qui signifie *jour* (*yôm*) dans le sens d' « époque » : une réponse de la Commission biblique autorise à adopter cette interprétation (*note* 4) — Mais il paraît beaucoup plus naturel de se mettre en face du but positif, très pratique, que Moïse se proposait en racontant les origines. Qu'importaient des « époques » plus ou moins longues aux rudes auditeurs qui l'écoutaient ? Quelle conception ce terme nouveau et abstrait aurait-il éveillé dans l'esprit de ces gens qui concrétisaient jusqu'à Dieu lui-même ? On ne le voit pas.

Par contre, si l'on songe que Moïse voulait faire l'éducation religieuse de son peuple, on comprend fort bien qu'il ait groupé l'ensemble des œuvres de Dieu dans les six jours ouvriers d'une semaine. Les Hébreux trouvaient dans le récit de la création la

raison d'être d'une de leurs institutions fondamentales. Dieu leur apparaissait comme le *Législateur du sabbat.*

**La création de l'homme.** — L'auteur sacré revient à deux reprises sur le fait de la création de l'homme.

Il en fait mention tout d'abord à la fin du grand récit que nous venons d'examiner ; il la représente alors comme la dernière œuvre que Dieu ait accomplie, ce qui est une manière d'indiquer que l'homme est l'être le plus parfait, et le roi de la création. Les paroles que Dieu prononce à cette occasion : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance ; qu'il domine sur les animaux » (*note* 5) soulignent en termes mystérieux cette supériorité d'Adam ; mais elles ne nous renseignent pas sur le mode de la création du premier homme, sauf qu'elles impliquent une intervention directe et positive du Créateur.

Le second passage apporte de nouvelles précisions : Dieu est représenté comme un sculpteur qui modèle une statue et qui l'anime au moyen de son souffle. « Dieu forma l'homme de la poussière du sol et il souffla dans ses narines un souffle de vie ; et l'homme devint un être animé » (*Genèse*, II, 7). Ici l'intervention directe de Dieu n'est plus impliquée, mais nettement affirmée ; en outre, la description que fait Moïse permet de déterminer en quoi consiste cette ressemblance avec Dieu, cette image dont il avait été question dans le premier passage.

L'auteur sacré déclare en effet que l'homme est composé de deux éléments, l'un *matériel* qui le rapproche des autres êtres créés : c'est la poussière dont son *corps* est constitué ; l'autre est *spirituel*, c'est « le souffle de vie » émané de Dieu et qui constitue l'*âme*. Sous cette formule anthropomorphique, l'âme apparaît comme une substance dérivée de la partie la plus intime de l'Être divin ; c'est elle qui rapproche l'homme de Dieu et le fait Lui ressembler ; c'est à elle aussi qu'il doit de pouvoir dominer sur les autres créatures.

Le premier homme fut appelé *Adam*, « le rouge », en raison de l'origine terrestre de son corps : *Adamah* signifie en effet « terre rouge » en hébreu.

**La création de la femme.** — « Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui ». Et Dieu qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait et pour que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. Et Adam donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et aux animaux des champs ; mais il ne trouva pas pour l'homme d'aide semblable à lui... » (*Genèse*, III, 18-20).

Cette première partie du récit a un double but : elle veut d'abord montrer que l'homme exerça d'une manière effective son pouvoir sur les animaux puisqu'il leur imposa un nom, ce qui dans les idées des anciens, correspondait à une prise de possession ; ensuite elle souligne ce fait que tous les animaux, même les mieux doués, sont inférieurs à l'homme ; chez aucun d'eux il ne peut trouver « d'aide semblable à lui ».

« Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam qui s'endormit, et il prit une de ses côtes et reforma la chair à sa place. De la côte qu'il avait prise à l'homme Dieu forma une femme et il l'amena à Adam. Et Adam s'écria : « Celle-ci cette fois est l'os de mes os et la chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée femme (*ischah*) parce qu'elle a été prise de l'homme (*isch*). C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront une seule chair. » (*Genèse*, II, 21-24.)

Ce mystérieux récit (*note* 6), par les détails réalistes qu'il nous donne, n'a pas d'autre but que de nous exprimer d'une manière concrète les vérités suivantes : *Adam et Ève sont deux êtres de même nature, qu'une même affection doit unir, puisqu'Ève est pour Adam comme un autre lui-même ; — tous deux ont été créés directement par Dieu ; — tous deux sont la source unique du genre humain ; — tous deux enfin sont le type des unions qui seront contractées dans la suite.*

« On comprend que si le Livre sacré s'était contenté d'énoncer ces grands principes sous leur forme abstraite, il n'eût atteint qu'une faible partie des intelligences humaines. En les présentant sous forme de faits, il saisit les imaginations et parle un langage accessible aux plus humbles esprits. » (Lesêtre, *Rev. prat. d'apolog.*, I, p. 403).

**Le récit biblique de la Création et la Science.** — Sur l'origine même des choses, la Science n'affirme rien : elle ne fait que des hypothèses d'un caractère strictement provisoire et où elle s'efforce de tenir compte du plus grand nombre possible de faits connus et vérifiés.

Si haut qu'elle remonte, elle trouve de la matière ; si loin qu'elle pousse l'analyse, elle découvre des horizons nouveaux toujours plus étendus ; si ingénieuses que soient ses combinaisons, jamais elle ne parvient à faire quelque chose de rien, c'est-à-dire à créer. Nulle part elle ne trouve quoi que ce soit qui l'autorise à nier la grande vérité qu'enseigne le récit de la *Genèse*, à savoir que Dieu est le Créateur de tout ce qui existe.

Il en est de même de l'origine des êtres vivants : ici encore, rien qui lui permette d'affirmer que la vie émane d'un autre que Dieu,

que la vie soit apparue toute seule ; ce domaine lui échappe complètement.

Par contre, une fois qu'elle a constaté l'existence d'êtres vivants, la Science prétend reprendre ses droits et elle déclare — du moins une certaine science — que les diverses espèces d'êtres actuellement existantes, sont dues à des transformations de quelques types primitifs plus ou moins réduits en nombre ; l'homme comme tous les animaux se rattacherait généalogiquement à l'un de ces types primitifs. Tel est le thème essentiel de la théorie à laquelle on donne communément le nom de transformisme.

Nous n'examinerons pas ici les faits sur lesquels s'appuie cette théorie, ou plutôt cette hypothèse scientifique : certains peuvent être exacts, et le sont probablement ; mais il n'en découle pas pour autant que tout le reste de la construction présentée par les transformistes soit certain. Tant de données nous échappent encore ! et qui pourrait dire que telle explication qui semble cohérente et suffisamment compréhensive aujourd'hui le sera encore demain ?

Quoi qu'il en soit, au temps où Moïse écrivait la *Genèse*, il n'était pas question de transformisme ; on penchait vers cette opinion que les animaux comme les plantes sortaient de terre par génération spontanée.

Nous avons déjà indiqué que l'auteur sacré insistait précisément sur cette idée que la terre n'avait produit les plantes et les animaux que sur l'ordre de Dieu, et en vertu des capacités que Dieu lui avait conférées : *il ne songeait qu'à réfuter l'erreur courante de son temps*, sans se soucier de ce que plus tard on pourrait penser. La perspective du transformisme est totalement étrangère à Moïse ; il ne l'approuve ni ne la condamne : il l'ignore, de sorte que l'on ne peut pas dire, en rigueur de logique, que le transformisme sous sa forme la plus générale soit incompatible avec les enseignements de la *Genèse*.

Toutefois, pour un lecteur non prévenu, il est évident que le sens le plus obvie du texte aboutit à faire concevoir Dieu comme intervenant par une action aussi immédiate et aussi directe que possible, à l'origine de tous les êtres, ou mieux, de toutes les espèces d'êtres. En ce qui concerne l'homme, l'indication du récit sacré est encore plus nette : et c'est pour cela que jusqu'à présent l'Église, s'appuyant sur l'interprétation traditionnelle du texte, a manifesté la répugnance la plus vive vis-à-vis de l'opinion de ceux qui pensent que Dieu n'est pas intervenu d'une façon positive pour la formation du corps humain comme pour la formation de

l'âme. — Aux savants d'examiner si cette indication est compatible avec un arrangement spécial de l'hypothèse transformiste.

Quant à la date de l'apparition de l'homme sur la terre, mieux vaut laisser à l'avenir la réponse à cette question, pour la solution de laquelle la science ne possède encore aucune donnée précise. (*cf. notes 24 et suiv.*)

## ARTICLE III. — LE PARADIS TERRESTRE.

**Données bibliques.** — « Dieu planta un jardin en Eden, du côté de l'Orient et il y mit l'homme qu'il avait formé. Et Dieu fit pousser du sol toute espèce d'arbres agréables à voir et produisant des fruits bons

Pour le commentaire de cette carte, cf. note 7.

à manger, et l'arbre de la vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Un fleuve sortait de l'Eden pour arroser le jardin et de là il se divisait en quatre têtes. (*note 7.*)

« Le nom du premier fleuve est Phison : c'est celui qui entoure tout

le pays d'Hévilath, où se trouve l'or ; et l'or de ce pays est bon ; c'est là aussi que l'on trouve le bdellium et la pierre d'onyx. Le nom du second est Géhon : c'est celui qui entoure toute la terre de Cousch. Le nom du troisième est le Tigre : c'est celui qui coule à l'orient d'Assur. Le quatrième fleuve est l'Euphrate. » (*Genèse*, II, 8-14.)

**Les arbres du Paradis.** — Dans le jardin, il y avait deux arbres merveilleux dont l'un s'appelait « arbre de vie » et l'autre « arbre de la connaissance du bien et du mal ». L'arbre de vie donnait à celui qui mangeait de ses fruits une vie immortelle, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal lui conférait la faculté de distinguer le bien et le mal.

On ne sait rien de la nature de ces arbres, sinon qu'ils portaient des fruits comme les autres arbres, à la suite desquels ils sont formellement catalogués. Quant à cette vertu extraordinaire de donner la vie ou de conférer la science du bien et du mal, la possédaient-ils par eux-mêmes ou en vertu d'une disposition spéciale de Dieu ou même simplement à l'occasion de la manducation de leurs fruits ? on l'ignore pareillement.

Nous sommes une fois de plus en présence de renseignements mystérieux, fournis à l'aide d'un langage imagé plus facilement accessible aux esprits rudimentaires.

**Adam et Ève dans le Paradis Terrestre.** — Placés par Dieu dans ce jardin « pour le cultiver et le garder », — ce qui veut dire qu'ils en avaient reçu d'une façon toute particulière la jouissance —, Adam et Ève se trouvaient parfaitement heureux.

Constitués dans l'état de justice, ils n'étaient souillés par aucun péché et vivaient dans l'amitié de Dieu ; — constitués dans l'état d'intégrité, ils étaient exempts de toute concupiscence et vivaient à l'abri de toute passion mauvaise : « ils étaient nus tous deux sans en avoir honte » (*Gen.*, II, 25) ; — constitués enfin dans l'état d'immortalité, ils n'étaient pas soumis à la mort et ne connaissaient pas la douleur qui provient des infirmités ou de la maladie.

**La défense portée par Dieu.** — Quand il eut placé l'homme dans le Paradis, Dieu lui donna cet ordre : « *Tu peux manger de tous les arbres du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras de mort !* » (*Gen.*, II, 16-17.)

Sous leur brièveté apparente, les deux versets que nous venons de citer en disent beaucoup plus que l'on ne pense.

N'oublions pas que l'auteur sacré a expressément mentionné la présence d'un « arbre de vie » à côté de l'arbre de la connaissance

du bien et du mal » ; du fait qu'il ne parle plus de cet arbre en enregistrant l'ordre donné par Dieu, il ne s'ensuit nullement que l'arbre de vie n'ait eu aucun rôle à jouer dans la circonstance.

Au contraire, Dieu l'oppose implicitement à l'arbre au sujet duquel il donne un commandement exprès : jusqu'à présent, il était entendu que l'arbre de vie conférait une vie immortelle, maintenant l'homme apprend que l'arbre de la connaissance confère la mort. C'est tout à fait comme si le Créateur avait dit : « *Du jour où tu auras mangé de l'arbre de la connaissance, tu seras condamné à mort parce qu'alors tu ne pourras plus manger de l'arbre de vie.* »

L'intime connexion des deux arbres dans le commandement qui doit servir d'épreuve au premier homme met en pleine lumière le vrai caractère de ce commandement. Ce n'est pas le caprice d'un maître qui veut faire sentir sa supériorité à son esclave ; c'est l'œuvre d'un éducateur qui adopte divers moyens en vue de réaliser l'exaltation de son élève aimé.

Dieu veut faire comprendre à l'homme que c'est par la voie de l'obéissance qu'il doit se conduire, sans aspirer à cette connaissance du bien et du mal qui lui permettrait de juger par lui-même de la valeur de ses actes : il lui enseigne que sa fin n'est pas de se satisfaire lui-même, mais de satisfaire son Créateur en se conformant à la volonté qu'exprime celui-ci.

Ajoutons enfin que le caractère spécial des deux arbres dont il était question donnait une gravité toute particulière au précepte formulé par Dieu ; tous deux, chacun à sa manière permettaient d'obtenir une ressemblance partielle avec le Créateur. Dès lors le problème qui se posait était celui-ci : l'homme attendrait-il que Dieu lui conférât cette nouvelle ressemblance qu'il mettait à sa portée, ou prétendrait-il l'acquérir indépendamment de Dieu ?

Telle était la redoutable épreuve que le Créateur imposait à sa créature.

## ARTICLE IV. — LA CHUTE.

Pour bien comprendre le récit de la chute, il importe de faire trois remarques importantes :

1° les faits racontés sont rigoureusement historiques ; le précepte imposé par Dieu a réellement été violé à l'instigation du démon apparu sous la forme du serpent ;

2° ces faits sont racontés sous une forme aussi concrète que possible destinée à se graver plus facilement dans la mémoire des

hommes : c'est pour cela que le récit biblique ne raconte la chute que par le dehors ;

3° enfin les faits rapportés sont à interpréter et à compléter au moyen des enseignements de l'Écriture et de la Tradition.

**Le serpent.** — Le nouveau personnage qui intervient sur la scène de l'histoire est un serpent. Mais ce serpent n'est pas un serpent ordinaire, c'est un être malfaisant qui s'est caché sous la forme d'un serpent pour pouvoir aborder plus facilement l'homme.

Aucun des anciens commentateurs ne s'y est trompé. Cet agent perspicace, qui raisonne et procède avec une habileté si insinuante est un agent de l'ordre moral dont le but précis est de contrecarrer les desseins de Dieu ; c'est le démon ; c'est l'ange rebelle que Dieu a précipité en enfer pour le châtier de son orgueil, c'est le grand ennemi du Créateur et des créatures, — de l'homme en particulier ; c'est celui qui porte pour jamais ce nom que lui a valu son crime contre l'humanité : c'est, comme dit saint Jean, « le grand dragon, l'Ancien Serpent qui est appelé Diable et Satan ». (*Apoc.*, XII, 9) (*note* 8).

Voyons maintenant le détail émouvant (*note* 9) de ce grand fait dogmatique qu'est « la transgression du précepte divin à l'instigation du diable caché sous l'aspect d'un serpent. »

**La Tentation.** — « Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs... Il dit à la femme : « Dieu vous aurait-il dit : Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin ? » La femme répondit au serpent : « Nous mangeons des fruits des arbres du jardin, mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas et vous n'y toucherez pas de peur que vous ne mouriez ». Le serpent dit à la femme : « Non, vous ne mourrez point. Mais Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. » (*Genèse*, III, 1-5.)

On ne saurait trop remarquer l'habileté infernale avec laquelle procède le serpent. Au lieu de s'adresser à l'homme, il aborde la femme qu'il sait ou qu'il devine plus faible et plus facile à séduire, en raison même de la place que tiennent chez elle l'imagination et le sentiment ; et il lui parle en ayant l'air de s'intéresser à elle, — en ayant l'air aussi de solliciter d'elle des renseignements sur des faits qu'il dit ignorer.

Il commence par supposer un état de choses qui n'est pas : « Dieu ne vous a-t-il pas dit : Vous ne mangerez aucun des fruits de ce jardin ». C'est une manière d'amener la femme à imaginer cet état de choses et à se révolter à la pensée que Dieu aurait pu les organiser ainsi.

Puis il nie délibérément la parole de Dieu : « Non, vous ne mourrez point », et s'empresse tout aussitôt d'expliquer le mensonge qu'il prête gratuitement au Créateur : « Dieu sait que, si vous en mangiez, vous seriez comme lui. » Du fait de cette simple insinuation, Dieu devient franchement odieux ; ce n'est plus qu'un persécuteur jaloux qui s'efforce de maintenir dans leur bassesse de pauvres créatures ignorantes.

Enfin il ouvre soudain une perspective séduisante et troublante tout à la fois : « Vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal ».

« D'un seul coup, écrit Bossuet, voilà trois grandes plaies qui assaillent l'humanité : l'orgueil entra avec ces paroles : « Vous serez comme des dieux » ; celles-ci : « Vous saurez le bien et le mal » excitèrent la curiosité ; et ces regards attentifs sur l'agrément et sur le bon goût de ce beau fruit, firent entrer jusqu'à la moelle des os l'amour des plaisirs des sens. Voilà les trois maladies générales de notre nature dont la complication fait tous les maux particuliers dont nous sommes affligés. » (*Élévations sur les mystères*, VI^e^ semaine, 4^e^ élévation.)

**La Chute.**—« La femme vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, agréable à la vue et désirable pour acquérir l'intelligence ; elle en prit et en mangea; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il en mangea. Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus; et ayant assemblé des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures. » (*Gen.* III, 6-7.)

La curiosité de la femme a été excitée, le doute en la bonté et en la véracité de Dieu est né en elle ; son orgueil s'est éveillé et lui a suggéré le désir de ressembler à Dieu ; enfin la convoitise est venue : et elle désobéit en cueillant, puis en mangeant du fruit défendu.

La faute est consommée, mais il importe de bien remarquer que cette faute ne consiste pas tant dans la désobéissance sensible que dans la pensée qui a précédé cet acte de désobéissance. Les Pères et les Docteurs nous avertissent que la tentation n'aurait pas eu de prise sur la femme, si, au préalable, celle-ci n'avait pas péché intérieurement par un amour coupable de sa propre excellence ; la désobéissance sensible mise en avant par l'Écriture, n'est donc que secondaire dans la réalité. La vraie faute, la faute mortelle est le péché d'orgueil, c'est-à-dire le péché même que l'épreuve imposée par la défense de Dieu avait pour objet de prévenir. — Tel est le *péché originel.*

Une fois la faute commise, les conséquences ne se font pas attendre. A l'instant, Adam et Ève perdent les dons magnifiques dont Dieu les avait comblés : justice, intégrité et immortalité. La grâce de Dieu leur échappe ; au lieu d'être les amis et les enfants

bien-aimés du Créateur, ils deviennent ses ennemis et des fils rebelles ; tout à l'heure quand Dieu paraîtra, ils « se cacheront de devant lui ». — Puis « leurs yeux s'ouvrent » non pas comme ils s'y étaient attendus, pour savourer les joies de la science, mais pour en goûter les fruits amers ; ils reconnaissent qu'ils sont nus et cette vue déchaîne en eux un sentiment qu'ils ignoraient jusqu'alors, celui de la concupiscence ; leurs yeux s'ouvrent, et ils ont honte ; ils se font des ceintures de feuillage. Enfin, dès à présent, ils sont atteints par la sentence que Dieu a annexée à son commandement, ils sont sujets à la mort.

**L'enquête.** — « Alors ils entendirent le bruit de Dieu passant dans le jardin à la brise du jour. Adam et sa femme se cachèrent de devant Dieu parmi les arbres du jardin. Mais Dieu appela Adam et lui dit : « Où es-tu ? » il répondit : « Je t'ai entendu dans le jardin et j'ai eu peur car je suis nu et je me suis caché. » Et Dieu dit : « Qui t'a appris que tu es nu ? As-tu mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger ? » Adam répondit : « La femme que tu m'as donnée pour compagne m'a présenté du fruit de l'arbre et j'en ai mangé. » Dieu dit à la femme : « Pourquoi as-tu fait cela ? » La femme répondit : « Le serpent m'a trompée et j'en ai mangé. » (III, 8-13.)

Lorsqu'Adam et Ève entendent Dieu, ils se cachent, d'abord parce qu'ils sentent que Dieu n'est plus leur ami et que par un sentiment fort naturel, ils éprouvent une vraie crainte à se présenter devant lui ; ensuite parce que leur intelligence obscurcie par le péché leur fait croire qu'ils pourront peut-être échapper aux regards de leur juge.

L'interrogatoire qui suit est bref. Dieu ne questionne pas le serpent, il s'adresse seulement aux deux coupables dont l'attitude et les premières paroles manifestent déjà suffisamment la faute.

Tout de suite, Adam met en avant sa femme. Non pas qu'il y ait dans cette manière de faire la moindre lâcheté ou une rancune quelconque ; Adam ne rejette pas sa faute sur Ève, il ne récrimine pas non plus. Il rappelle seulement qu'Ève lui a été donnée pour compagne et pour aide : c'est cette « chair de sa chair » qui lui a offert le fruit dont il a mangé. Et par là il allègue une circonstance qui véritablement atténue son péché.

Quant à Ève, elle avoue son erreur : elle a écouté le serpent et celui-ci lui a menti. C'est une nouvelle excuse qui explique dans une certaine mesure la faute commise.

**La sentence.** — « Dieu dit au serpent : « Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux, et toutes les bêtes des champs ; tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie. Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta posté-

rité et sa postérité ; celle-ci te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon. » — A la femme il dit : « Je multiplierai tes souffrances et spécialement celles de ta grossesse, tu enfanteras tes fils dans la douleur; ton désir se portera vers ton mari et il dominera sur toi. » — Il dit à Adam : « Parce que tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais ordonné de ne pas manger, la terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. Elle te produira des épines et des chardons et tu mangeras les plantes des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre parce que c'est d'elle que tu as été tiré ; car tu es poussière et tu retourneras en poussière. » (III, 14-19.)

Le serpent, auteur de tout le mal, est châtié le premier. La sentence qui le frappe vise à la fois l'animal concret qui a servi de canal à un esprit malfaisant et cet esprit malfaisant lui-même. Le premier est maudit et réduit à une attitude humiliée entre toutes : ce sera un objet de dégoût et d'horreur pour tous les hommes. Le second est pareillement maudit et humilié ; il sera l'ennemi du genre humain, l'être que la postérité de la femme redoutera le plus.

Au lieu de cette amitié qui s'est ébauchée au moment de la tentation entre Ève et le serpent, il n'y aura place que pour une guerre sans trêve entre l'humanité « race de la femme » et les mauvais esprits « race du serpent », et, humiliation suprême, c'est celle-ci qui sera vaincue : la tête du serpent sera meurtrie. Sans doute l'humanité souffrira au cours de cette lutte puisqu'elle sera meurtrie au talon, mais elle remportera finalement la victoire : c'est l'annonce de la Rédemption. Ajoutons que la prophétie en mettant en parallèle un individu (le serpent) avec la race de la femme insinue que le vainqueur suprême sera lui aussi un individu.

« La faute d'Ève avait été un mélange de sensualité et d'orgueil : elle avait vu que le fruit défendu était bon, beau et délicieux ; elle avait désiré ressembler à Dieu et exercé sur son mari une influence néfaste. Cette double faute sera expiée par un double châtiment, la première par de multiples douleurs, la seconde par la soumission à son mari. » (Pelt, *Hist. de l'Ancien Testament*, I, p. 64.)

Quant à Adam, la terre est maudite à cause de lui. Le travail qui n'était pour lui qu'une distraction devient une souffrance et un châtiment : la terre en effet se révoltera contre lui de la même manière qu'il s'est lui-même révolté contre Dieu ; pour vivre il devra peiner, et toute la peine qu'il prendra ne lui permettra jamais d'échapper à la mort ; — bien plus, cette terre qu'il devait dominer le dominera à son tour en l'absorbant, s'il est permis de

parler ainsi : « il retournera à la terre parce que c'est d'elle qu'il a été tiré, car il est poussière et il doit retourner en poussière ».

**Soumission d'Adam.** — C'est alors que l'homme dans un acte de foi d'une grande beauté proclame sa confiance inébranlable en la parole qu'il vient d'entendre ; sûr désormais que le genre humain, grâce à la divine promesse, subsistera et se multipliera jusqu'au jour de la victoire sur Satan, il se tourne vers celle qui l'aidera à poser les premières assises de cette œuvre, — il se tourne vers sa femme et il la salue du nom de « Vie », *Hawah* (Ève) : « Et Adam donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle est la mère de tous les vivants » (III, 20).

**L'exécution.** — « Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit. Et Dieu dit : « Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous pour la connaissance du bien et du mal. Maintenant il ne faut pas qu'il avance la main et qu'il prenne aussi de l'arbre de vie, qu'il en mange et vive éternellement ». Et Dieu fit sortir l'homme du jardin d'Éden pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été pris ; et l'ayant chassé, il mit à l'orient du jardin d'Éden les chérubins et la flamme de l'épée tournoyante pour garder le chemin de l'arbre de vie. » III, 21-24.)

Dieu revêt l'homme et la femme de tuniques de peau c'est-à-dire qu'il les oblige à se couvrir. Le Juge suprême consacre le sentiment de la pudeur, sentiment si profond dans le cœur de l'homme que l'écrivain le traduit concrètement en mettant au compte de Dieu l'invention des vêtements ; et par ce moyen, le Créateur rabaisse l'homme en lui imposant une marque qui lui rappelle sa faute tout en le différenciant des animaux. C'est là le premier acte de l'exécution, celui qui souligne le plus vivement la déchéance de l'homme coupable.

Le second suit tout aussitôt : l'approche de l'arbre de vie est interdite à Adam ; autrement dit l'homme est mis dans un état qui fait qu'il ne peut plus se soustraire à la mort. Il ne faudrait pas voir une ironique moquerie dans ces paroles que rapporte l'écrivain sacré : « Voici l'homme devenu comme l'un de nous pour la science ». C'est tout au contraire une attention nouvelle de la miséricorde divine : constatant d'une part que l'homme a acquis une science qui le rapproche de Lui en lui octroyant une partie des connaissances jusque-là réservées à la seule Divinité, mais d'autre part que l'acquisition de cette science l'a réduit à un état misérable, Dieu veut empêcher l'homme d'ajouter à son malheur en s'appropriant l'immortalité : « Car une vie sans fin qui n'est pas

une vie heureuse est le plus effroyable des malheurs, attendu que l'on ne peut même pas espérer d'en sortir par la mort. »

Dieu expulse donc l'homme du Paradis, et pour garder la porte du jardin il établit « des chérubins avec la flamme de l'épée tournoyante. » On a longuement discuté pour savoir qui étaient ces Chérubins et quelle était cette flamme. S'agit-il de Chérubins semblables à ceux de la vision d'Ézéchiel qui étaient des animaux ailés analogues aux *Kiroubi* assyro-babyloniens ? Cette flamme est-elle l'épée en zigzag, symbole de la foudre ? ou ce disque tournoyant qui constituait une des armes de jet les plus dangereuses de l'époque préhistorique et que l'on trouve parfois au doigt des idoles de l'Orient ? ou faut-il y voir simplement une zone de flammes, une région brûlante qui rendait le Paradis inaccessible ? Tout cela est problématique.

« Ce qui ressort du texte, c'est que ces Chérubins sont des ministres de la puissance divine, assez forts pour intimider l'homme et lui ôter la tentation de revenir vers l'arbre de vie, soit seul, soit plus tard avec le secours de ses descendants. Pour atteindre ce but, ils ont dû être revêtus d'une forme visible, peut-être même terrifiante » (Lesêtre, dans *Dict. de la Bible*, II, col. 659).

**Enseignements du récit de la chute.** — Considéré dans son ensemble, le récit de la chute nous fournit une série d'enseignements féconds dont il n'est pas sans intérêt de dresser le catalogue.

Il explique le grand fait du péché et donne le pourquoi de la lutte perpétuelle que l'homme doit soutenir pour persévérer dans la rectitude morale ;

il montre le rôle de l'éducation et de l'obéissance dans la formation du caractère ;

il indique la raison de l'infériorité sociale de la femme — telle qu'elle existait au temps où Moïse écrivit — ; il justifie l'usage du vêtement comme une sauvegarde de la pudeur en vue d'atténuer les effets de la concupiscence ;

enfin il prouve que la douleur, le travail et la mort, quoique naturels à l'homme, n'ont pas été voulus par Dieu.

**Transcendance et portée du récit de la chute.** — Lorsqu'on rapproche le récit biblique des diverses légendes plus ou moins compliquées que les traditions religieuses des peuples nous ont transmises sur ce même sujet, on est immédiatement frappé de la supériorité du texte sacré (*note* 10).

Ailleurs, on ne trouve que des traits épars, présentés sous une forme souvent enfantine, et dont on s'explique mal la relation avec l'histoire de l'humanité. Ici au contraire, tout s'enchaîne, notre texte n'est qu'un épisode du grand récit où l'auteur sacré nous « montre la douce Providence s'occupant de l'humanité

depuis ses premières étapes jusqu'au choix fait par elle d'une race élue avec laquelle elle conclut un pacte de prédilection. Supprimer le récit de la chute originelle, c'est supprimer l'anneau qui rattache à l'état primitif, l'état lamentable qui a suivi. »

Ailleurs, on demeure perplexe devant les détails accumulés ; on sent souvent le mythe, qui, on ne sait pourquoi, met certains faits naturels en rapport avec la déchéance de l'humanité et qui les explique par des légendes imprévues.

Ici, par contre, rien ne détonne ; les traits concrets qui pourraient déconcerter à première vue n'ont d'autre but que de rendre plus accessible l'intime psychologie du drame qui s'est joué. L'enseignement infiniment élevé qui s'en dégage, bien que traduit « par le dehors », n'en porte pas moins la marque de l'ouvrier divin qui l'a révélé.

Et d'ailleurs est-il possible de nier la réalité de la chute si l'on admet la réalité de l'Incarnation et de la Rédemption ? Si nous savons ce que le Christ a fait et voulu faire, nous devons savoir pourquoi il l'a fait. Comme on l'a dit excellemment, « si l'on croit que Dieu nous a révélé ce qu'Il a prétendu faire en envoyant son Fils unique pour racheter le monde du péché, il est tout simple de croire aussi qu'Il nous a révélé ce qu'était ce péché et quelles en étaient les conséquences » (LAGRANGE, *Revue Biblique*, 1897 p. 377).

---

BIBLIOGRAPHIE

S. GUIBERT et L. CHINCHOLE, *Les Origines*, 7e édition, Paris, Letouzey, 1923.
LEMONNYER ET SCHMIDT, *La révélation primitive et les données actuelles de la science*, 1914.
*Revue pratique d'apologétique* : LESÊTRE, *La Création*, tome I, p. 400 ; *La chute de l'homme*, tome II, p. 51 ; *Les trois premiers chapitres de la Genèse*, tome X, p. 7 et 110.
*Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, article *Homme* (A. D'ALÈS ; H. BREUIL, A. et J. BOUYSSONIE, J. GUIBERT), tome II, col. 457-514.
Même dictionnaire, article *Babylone et la Bible* (CONDAMIN), tome I, col. 339-343

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 2.

**L'histoire naturelle dans la Bible.** — Pour bien comprendre le récit biblique de la Création, comme aussi beaucoup d'autres passages de l'Ancien Testament, il n'est pas inutile de rappeler en quelques mots la classification qu'a adoptaient les Hébreux lorsqu'ils cherchaient à établir des catégories parmi les animaux et les végétaux.

Les animaux étaient répartis en quatre catégories : quadrupèdes, oiseaux, reptiles et poissons. — Les quadrupèdes, ou plus exactement les « *bêtes des champs* », comprenaient presque tous les mammifères terrestres qui n'étaient pas de très petite taille. — Les oiseaux, ou mieux les « *animaux ailés* », comprenaient tous les êtres volants, aussi bien les insectes que les oiseaux. — Les reptiles, c'est-à-dire « *les animaux qui se meuvent en rampant sur la terre* », comprenaient à la fois les animaux terrestres que nous appelons reptiles, les petits mammifères (tels que taupes et rats) et les insectes sans ailes. — Quant aux poissons, qui sont essentiellement « *les êtres vivants qui se meuvent dans l'eau* », ils comprenaient outre les poissons proprement dits, les grands cétacés et les amphibies tels que le crocodile.

Les végétaux étaient répartis en trois catégories : *gazon, plantes herbacées* et *arbres à fruits*. — La première de ces catégories comprenait les plantes dont la germination n'est pas ou n'est guère apparente ; la seconde, les plantes dont la germination est apparente ; la troisième enfin, les végétaux ligneux : arbres, arbustes et arbrisseaux qui produisent des fruits.

### Note 3.

**Les deux récits de la Création.** — « Il faut accorder que l'auteur du Pentateuque a utilisé pour la rédaction de la Genèse divers documents ; ainsi les deux récits de la Création sont sûrement puisés à deux sources diverses » (HOEPFL, dans *Dict. Apol.* Art. *Pentateuque*, col. 1913).

Le premier récit est celui qui a été transcrit et expliqué plus haut (*Genèse*, I, 1-II, 4). Voici le second (*Gen.* II, 4-8) :

« Lorsque Yahweh-Dieu eut fait la terre et le ciel, il n'y avait encore sur la terre aucun arbrisseau des champs, et aucune herbe des champs n'avait encore germé, car Yahweh-Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol. Mais une vapeur montait de la terre et arrosait toute la surface du sol. Yahweh-Dieu forma l'homme de la poussière du sol et il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un être animé. »

On peut noter que le second récit n'est pas une simple répétition du premier. Celui-ci est une introduction générale « qui esquisse à grands traits le tableau de la Création pris dans son ensemble depuis les éléments les plus infimes jusqu'à l'homme qui est la fin et le complément de l'œuvre de Dieu. Au ch. II, v. 4, commence en réalité l'histoire de l'homme. Voilà pourquoi l'auteur expose en détail le mode de formation du premier homme et de la première femme que le premier récit se bornait à indiquer sommairement. Les deux récits s'enchaînent donc naturellement suivant une marche progressive du général au particulier.

« *Quant aux contradictions qu'on prétend découvrir entre les deux récits, elles ne sont pas insolubles. Les exégètes ont proposé plusieurs solutions. La plus simple est celle qui ne presse pas les expressions et explique les divergences apparentes par le point de vue différent des deux récits. Le second, sans se préoccuper de l'ordre chronologique, ramène tout à l'homme : la pluie et la production de la flore sont la preuve de la bonté de Dieu à son égard ; les animaux ont été créés pour lui. C'est là tout ce que veut dire le second récit en plaçant en apparence la production de la flore et de la faune après la création de l'homme.* » (Pelt, *Hist. de l'A. T.*, I, p. 57.)

Note 4.

**Les jours-époques.** — Un certain nombre d'exégètes dits « concordistes » se sont prévalus du sens d'*époque* que pouvait avoir, en certains cas, le terme hébreu *yôm*, « jour », pour ébaucher un système dans lequel ils s'efforçaient d'accorder la Bible avec les plus récentes découvertes de la géologie et de la paléontologie.

A les en croire, pendant les périodes que Moïse a appelées *jours*, et qui sont en réalité des *époques* d'une durée indéterminée, se sont produites les révolutions lentes dont la géologie constate l'existence ; la série des êtres vivants dans l'ordre où la Bible les fait apparaître : plantes, animaux aquatiques et oiseaux, bêtes de la terre, homme, correspond à celle que nous révèle la paléontologie : végétaux, animaux inférieurs vivant dans l'eau, poissons, reptiles, oiseaux, mammifères, homme.

Ils reconnaissent d'ailleurs que l'on ne peut établir une comparaison suivie entre la liste sommaire que donne Moïse et le catalogue compliqué que dressent les savants : « Il ne s'agit, disent-ils, que d'une concordance générale et non stricte ; d'un accord dans l'ensemble et non dans les détails » Même ceci admis, il est loyal de reconnaître que bien des difficultés subsistent, surtout en ce qui concerne l'état le plus primitif de la terre, et que le concordisme appliqué au texte biblique soulève bien des objections difficiles à résoudre

Note 5.

**Le pluriel divin dans la Bible.** — « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance », le pluriel dont se sert ici l'auteur sacré est susceptible de diverses interprétations.

Plusieurs Pères y ont vu une allusion aux personnes divines : c'est là une bonne explication ; mais si telle est l'idée exprimée par l'auteur, il est assez extraordinaire qu'on n'en trouve pas d'autre indication bien nette dans l'Ancien Testament. Sans doute Dieu dira après la chute : « Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous... » et à l'époque de la construction de la tour de Babel : « Allons, descendons... » ; mais il n'y a là ni plus, ni moins que dans le texte qui nous occupe.

D'autres auteurs ont parlé d'un pluriel de majesté semblable à celui qu'emploient les grands de la terre dans leurs discours ; — ou bien d'une formule exprimant la plénitude de l'Être divin ; — ou même d'une sorte de délibération dans laquelle Dieu s'excite lui-même à une œuvre qui dépasse toutes les autres en grandeur et en importance.

Une dernière explication est suggérée par le début du livre de *Job*, où l'on voit Dieu trônant au milieu des anges, et surtout par l'épisode de la visite des trois hommes à Abraham. La *Genèse* dans la suite de ce dernier récit indique en propres termes que le chef est Dieu et que les deux autres personnages sont des anges. On peut donc conjecturer avec quelque vraisemblance que le « Faisons » de notre récit représente l'entretien de Dieu avec ses serviteurs ordinaires : les anges.

Note 6.

**La création de la femme.** — Il peut être avantageux de transcrire ici les intéressantes remarques que fait saint Jean Chrysostome pour nous prémunir contre une littéralité excessive : « *Ici de nouveau la Sainte Écriture se sert de termes appropriés à notre faiblesse. N'entendez donc pas d'une manière humaine ce qui est dit et rendez-vous compte que ces termes communs conviennent à la faiblesse de l'homme. Car si l'Écriture ne s'était pas servie de telles paroles, comment aurions-nous pu connaître*

*des mystères si cachés ? Ne nous attachons donc pas aux seules paroles mais entendons les choses comme il convient quand il s'agit de Dieu... Pour nous dont l'intelligence est si faible, si nous ne pouvons savoir la manière dont les choses ont été faites, nous croyons cependant que tout a obéi à la volonté divine et que tout ce qui a été commandé a été exécuté. »* (*Sur la Genèse*, XV, 2-3.)

Note 7.

**Le site du Paradis.** — Le lieu où le Paradis était situé s'appelait *Éden*, mot qui signifie en hébreu « joie, délices ». Éden se trouvait à « l'Orient » par rapport à l'auteur du récit.

Deux des quatre fleuves, le Tigre et l'Euphrate sont bien connus. Quant aux deux autres, leur identification demeure fort incertaine. Dans la Bible le pays d'Hévilath désigne d'ordinaire une région de l'Arabie méridionale, et l'on sait que l'Arabie était renommée dans l'antiquité pour son or et ses pierres précieuses ; d'autre part, la gomme résineuse appelée *bdellium* était produite par un arbre que l'on trouvait dans l'Inde, en Arabie, en Babylonie et en Médie. Toutes ces indications feraient donc songer plutôt à la région de l'Arabie qui avoisine le golfe Persique ; malheureusement on ne trouve là aucun fleuve qui puisse être comparé avec le Tigre et l'Euphrate, ce qui a conduit plusieurs exégètes à chercher le Phison plus au nord, dans l'autre pays de l'or, en Colchide : ce serait le Phase. — *Observons cependant que l'exploration plus complète de l'Arabie pourrait bien quelque jour, nous autoriser à identifier le Phison avec l'un des grands Ouadys qui arrosèrent autrefois la péninsule.* — Le Géhon pourrait être le Choaspès (actuellement Kerkhâ) qui contourne l'ancien pays des Cosséens dont le nom rappelle celui de Cousch, ou suivant d'autres, l'Araxe (actuellement Djaichoun-er-Ras), qui naît au voisinage de la source de l'Euphrate.

Les quatre têtes en lesquelles se divise le fleuve qui arrose l'Éden ont été interprétées dans le sens de sources et dans celui d'embouchures. Dans le premier cas, on se trouve en présence de quatre sources qui se réunissent pour former un fleuve unique ; et dans le second, d'un fleuve unique qui se divise en quatre bras.

Si l'on se rappelle que les anciens Babyloniens appelaient *Fleuve Amer* le golfe Persique et que leurs plus vieilles traditions plaçaient un jardin merveilleux fort semblable au Paradis dans le voisinage de ce golfe, on sera amené à situer l'Éden dans le pays maritime situé au sud de la Chaldée bien plutôt qu'en Arménie, où, comme le reconnaît très loyalement M. Vigouroux, pourtant partisan de cette dernière localisation, on ne peut pas dire que le Phase et l'Araxe aient « la même source que le Tigre et l'Euphrate ».

Note 8.

**La chute des anges,** — Les premiers chapitres de la *Genèse* ne disent rien de la création non plus que de la chute des anges. — A dire vrai, la création des anges est impliquée dans le verset. « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre » puisque cette dernière expression désigne manifestement la totalité des choses ; et l'on trouve le fait de cette création mentionné dans divers passages de l'Ancien Testament. Mais l'on ne sait rien sur le moment où elle eut lieu ; la plupart des Pères et des théologiens admettent que les anges furent créés en même temps que le monde terrestre et avant l'homme. *Job*, en tout cas, indique qu'ils furent présents à l'œuvre des six jours (XXXVIII, 4-7).

L'épreuve des anges n'est pas racontée expressément dans l'Écriture, mais son existence n'est point douteuse car toute la Tradition l'affirme. « Il est en outre certain que les démons ont été créés bons, et qu'ils étaient primitivement comme les anges. Or saint Pierre nous dit que les démons ont été précipités en enfer à cause de leur péché (*II. Petr.*, II, 4), d'où il résulte que les bons anges auraient pu pécher comme eux et qu'ils ont été soumis à une épreuve. »

Suivant l'opinion commune, le péché des démons fut un péché d'orgueil. *Tobie* affirme que « c'est par l'orgueil que tous les maux ont pris commencement » (IV, 14). Et saint Paul déclare que celui qui s'enfle d'orgueil « tombe dans la même condamnation que le diable » (*I. Tim.*, III, 6).

Note 9.

**Le serpent qui parle.** — « *Tandis qu'il donnait des noms aux animaux, Adam s'était rendu compte que nul d'entre eux ne lui était semblable et qu'ils étaient incapables de répondre à son langage et donc d'entrer en relations avec lui. Le souvenir de ce fossé profond séparant l'animal de l'homme est partout présent dans l'Écriture, jamais nous ne l'y voyons comblé, ni sa largeur diminuée.*

« *Lors donc que voulant motiver dans le récit de la chute l'entrée en scène du serpent, la Sainte Écriture déclare que le serpent était le plus rusé de tous les animaux créés par Dieu, elle prétend nous expliquer simplement pourquoi l'Ennemi pervers avait utilisé pour se dissimuler, la forme de ce rusé et souple animal. De même la malédiction de Dieu sur le serpent, si par le dehors et par le choix des expressions, elle se réfère à la forme de cet animal, par le dedans et par le sens réel, elle vise celui qui l'avait revêtue.*

Touchant le rôle que joue le serpent dans la suite du récit, un exégète aux tendances nettement conservatrices, G. Hoberg, écrit « *Que veut-on dire lorsqu'on nous montre le serpent parlant ? que le serpent a exprimé sa propre pensée par le moyen de sons articulés ? Mais c'est une chose impossible. Voici l'explication qu'on peut proposer. C'est pendant qu'elle considérait le serpent qu'Ève se trouva envahie*

*par l'idée tentatrice de passer outre à l'ordre de Dieu. La tentation prit en elle de telles proportions qu'Ève en vint à croire que le serpent parlait... Et cette impression à son tour prit si bien possession de l'imagination excitable de la femme que ce fut désormais pour elle un fait acquis : le serpent avait « parlé » C'est Ève, remarquons-le, avec la puissance créatrice de son imagination féminine, qui crut avoir entendu parler le serpent. Adam, lui, avait constaté que les animaux ne répondaient pas à ses paroles. Aussi semble-t-il que le serpent n'aurait pas réussi à le séduire directement.* » (LEMONNYER. *La révélation primitive*, p. 53-4.)

Le P. Brucker écrit, à peu près dans le même sens : « *Il n'est pas même hors de doute que Satan, qui, lui, pouvait se faire entendre à Ève de telle façon qu'elle crut voir et entendre parler le serpent, ait articulé au dehors les discours que lui prête la Bible. On sait que l'auteur de la* Genèse *a l'habitude de mettre en discours toutes les pensées de ses personnages, et il n'y a rien d'impossible à ce que tout le dialogue d'Ève avec le tentateur se soit déroulé dans son âme.* »

Note 10.

**Les traditions relatives à l'âge d'or, au paradis et à la chute.** — Depuis longtemps, on a rapproché les divers traits du récit biblique de certains faits enregistrés par les mythologies païennes. C'est ainsi qu'on a comparé l'âge d'or des poètes latins et grecs au bonheur d'Adam et d'Ève dans le Paradis ; de même, on a établi un parallèle entre les mythes de Prométhée et de Pandore et telles circonstances du récit de la chute ; de même encore, on a considéré comme autant de traces de la promesse d'un Rédempteur les allusions faites par de nombreux auteurs païens à un avenir meilleur, à une restauration de l'âge d'or par un personnage divin qui supplanterait en même temps les anciens dieux. — Plus récemment, les découvertes assyro-babyloniennes ont révélé d'antiques légendes chaldéennes (histoire d'Adapa ; histoire du Jardinier Tagtug ; épisode d'Eabani Engidu, etc.), où l'on a voulu trouver des souvenirs analogues.

Tout ceci constitue un vaste et difficile problème. Contentons-nous d'indiquer les conclusions qui paraissent être *actuellement* les plus vraisemblables.

Rien n'empêche d'admettre que les divers peuples de l'humanité aient espéré un avenir meilleur ; il n'est pas invraisemblable que tels d'entre eux aient eu connaissance (nous ne disons pas : aient conservé le souvenir) de la promesse d'un Sauveur ; mais jusqu'à aujourd'hui on n'a trouvé nulle part une trace certaine de cette croyance qui fût antérieure à la Bible. — Rien ne prouve que cette espérance — presque toujours fort vague — ne soit pas à rattacher à un développement d'origine philosophique, ou même à la simple constatation des progrès de la civilisation.

Aucun des récits soi-disant parallèles au récit biblique de la chute ne peut lui être assimilé ; la plupart ne sont que des *fragments* disparates et obscurs, sur lesquels il est tout à fait téméraire d'échafauder des systèmes ; beaucoup renferment des détails inconciliables entre eux et portent la marque de remaniements récents.

Il n'est pas impossible, bien que la preuve n'en puisse être faite, que l'Âge d'or et les traditions similaires soient un souvenir de la réalité dont parle le récit biblique. Mais il est difficile d'établir un rapport entre les vagues indications des mythologies et le récit si bien ordonné que nous a transmis Moïse. — Cependant la plupart des peuples paraissent avoir cru que l'homme avait été créé heureux. — ou du moins avait été plus heureux dans le passé que maintenant.

---

## RÉSUMÉ

I. Dans les trois premiers chapitres de la *Genèse*, l'écrivain sacré raconte d'une manière concrète des faits historiques qui se sont réellement passés. Tous ces faits ont la plus grande importance au point de vue dogmatique, et l'on doit les interpréter conformément aux directions de l'Église, en s'aidant des explications fournies par l'unanimité morale des Pères. — Mais on n'est nullement tenu de considérer comme historiques telles métaphores ou tels anthropomorphismes destinés seulement à rendre le récit intelligible aux esprits les moins cultivés.

II. Au commencement des temps, Dieu a créé l'univers entier. C'est lui qui a *séparé* les éléments matériels et constitué les divers domaines où se trouvent réparties les choses sensibles : lumière et ténèbres, ciel, terre, mer ; c'est lui aussi qui a *orné* ces divers domaines, en faisant pousser les végétaux sur le sol, en plaçant les astres à travers l'étendue, en créant tous les animaux qui peuplent la terre, la mer et les airs. — Dieu est donc le *créateur*, le *souverain maître et l'ordonnateur* de tout ce qui existe.

Le chef d'œuvre de la Création est l'homme, qui a été créé « à l'image et selon la ressemblance » de Dieu, par une intervention spéciale de Celui-ci ; au jour de sa création, il a été constitué d'un élément matériel, qui le rapproche des autres êtres vivants : son corps, fait de poussière ; et d'un élément spirituel, qui le rapproche de Dieu : son âme provenue d'un souffle émané de Dieu. — Destiné à dominer les êtres vivants et à peupler la terre, l'homme a reçu comme « aide semblable à lui » la *femme*, sa compagne et son égale : c'est là l'origine du mariage, fondement essentiel de la famille.

En signe de son souverain domaine sur la Création, Dieu se réserve le septième jour de chaque semaine qui doit être sanctifié.

III. L'homme fut placé par Dieu dans un jardin merveilleux, appelé Paradis, où se trouvaient toute espèce d'arbres et en outre deux arbres particuliers, appelés l'un, arbre de vie, et l'autre, arbre de la connaissance du bien et du mal. L'homme devait cultiver et garder le jardin ; il avait la permission de manger des fruits de tous les arbres, sauf de ceux de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ; s'il en mangeait, il mourrait : autrement dit, il serait privé de manger des fruits de l'arbre de vie.

Cette défense était destinée à faire comprendre à l'homme que, seule, l'obéissance aux ordres de Dieu lui permettrait d'obtenir des biens supérieurs à ceux dont il jouissait déjà ; elle lui apprenait que sa fin n'était pas de se satisfaire lui-même en s'emparant d'un bien qui le faisait ressembler à Dieu (la science), mais de satisfaire Celui qui l'avait créé, en se conformant à sa volonté.

L'homme vécut heureux dans le Paradis : constitué dans l'état de *justice*, il n'était souillé par aucun péché et vivait dans l'amitié de Dieu ; constitué dans l'état d'*intégrité*, il était exempt de toute concupiscence et vivait à l'abri de toute passion mauvaise ; constitué dans l'état d'*immortalité*, il n'était pas soumis à la mort et ne connaissait pas la douleur.

IV. Jaloux du bonheur de l'homme, le démon, c'est-à-dire l'ange rebelle que son péché avait exclu du ciel, exploita la défense portée par Dieu pour causer le malheur de l'humanité ; il se cacha sous la forme d'un serpent, et excita la femme à manger du fruit défendu en lui faisant subir une triple tentation d'orgueil, de curiosité et de sensualité. La femme se laissa séduire : elle voulut être *comme Dieu, connaître le bien et le mal*, et *manger de ce beau fruit ;* et par là elle commit un péché grave de pensée qui la conduisit immédiatement à un acte extérieur de désobéissance. Elle prit du fruit, en mangea, et en offrit à son mari, qui en mangea pareillement.

Les conséquences de cette faute ne se firent pas attendre : l'homme et la femme perdirent les dons de Dieu et se virent privés de sa grâce ; saisis de honte et atteints par l'aiguillon de la concupiscence, ils se sentirent nus et essayèrent de se cacher.

Mais Dieu les fit comparaître en sa présence, et après l'aveu de leur faute, leur signifia sa sentence : le serpent fut maudit ; la femme fut frappée de peines corporelles et soumise à son mari ; l'homme fut condamné à travailler à la sueur de son front ; tous deux mourraient, et transmettraient à leurs descendants leur héritage de souffrances.

Telle était la part de la justice. La miséricorde de Dieu tint à adoucir ce châtiment, en faisant prévoir que la lutte qui allait dès lors s'engager entre le serpent et l'humanité se terminerait à l'avantage de celle-ci ; un Sauveur issu de la race de la femme paraîtrait un jour et ruinerait l'œuvre du démon.

Adam et Ève reçurent alors des vêtements pour se couvrir, et furent chassés du Paradis, dont la porte leur fut désormais interdite.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES**

- Les trois premiers chapitres de la *Genèse* ont un *sens littéral historique*, c'est-à-dire qu'ils rapportent des faits qui se sont réellement passés.
- Destinés à donner un enseignement concret, qui pût être saisi même par les esprits les moins cultivés, ces chapitres contiennent des anthropomorphismes et des métaphores qu'on n'est nullement obligé de considérer comme des données historiques.
- On doit respecter scrupuleusement le sens littéral historique des *faits qui se trouvent en connexion avec le dogme.*
- On doit se conformer au sens littéral historique reconnu par l'unanimité morale des Pères.

**LA CRÉATION**

Le texte sacré

**Création du monde**

Dieu accomplit une *œuvre de séparation* :
- Agencement du monde : entre la lumière et les ténèbres (jour et nuit) ; entre les eaux supérieures et les eaux inférieures (ciel) ; entre le sec et l'humide (terre et mer)

→ *Enseignements :* Dieu est le Créateur de tout ce qui existe.

Arrangement du monde : Dieu accomplit *une œuvre d'ornementation* :
- Création des astres qui ornent le ciel.
- Création des êtres vivants qui ornent la terre et la mer.

→ Dieu est le souverain Maître et l'Ordonnateur de tout ce qui existe.

Sanctification du 7e jour : Dieu se repose. → Dieu est le législateur du sabbat.

**Création de l'homme**

L'homme est créé « à l'image et selon la ressemblance » de Dieu :
- Son corps fait de poussière : élément matériel qui le rapproche des créatures terrestres
- Son âme souffle de vie émané de Dieu. : élément spirituel qui le rapproche de Dieu.

→ L'homme est supérieur aux autres êtres de la création terrestre.

La première femme a été tirée de l'homme :
- La femme est pour l'homme *une aide semblable à lui.*
- L'homme *s'attache à sa femme*, si bien que tous deux deviennent *une seule chair.*

→ Égalité de l'homme et de la femme. Institution divine du mariage.

La science humaine ne peut rien affirmer sur l'origine des choses : elle ne présente que des hypothèses.

La science humaine ne peut rien affirmer sur l'origine de la vie ; les systèmes connus sous les noms d'évolutionnisme ou de transformisme ne sont que des hypothèses provisoires et toujours perfectibles, dont certaines vues peuvent être exactes, mais demeurent, dans l'ensemble, insuffisamment démontrées.

**LE PARADIS TERRESTRE**

C'est un jardin merveilleux qui sert de séjour au premier couple humain avant sa chute.

Ce jardin contient :
- des arbres de toute espèce ;
- l'arbre de vie ;
- l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Dieu y place l'homme :
- pour l'occuper : Adam devra cultiver et garder le jardin. → Loi du travail.
- pour l'éprouver :
  - Adam reçoit la permission de manger des fruits de tous les arbres. → Tout ce dont l'homme jouit lui vient de Dieu.
  - Mais il lui est défendu de toucher à l'arbre de la connaissance. S'il y touche, il mourra. → C'est seulement par la voie de l'obéissance à Dieu que l'homme peut acquérir des biens supérieurs à ceux dont il jouit.

L'homme y vit heureux :
- dans l'état de justice.
- dans l'état d'intégrité.
- dans l'état d'immortalité.

LA CHUTE

- Les personnages
  - Dieu, éducateur souverain, juge juste et miséricordieux.
  - Adam, confiant en sa femme.
  - Ève, sensible et curieuse.
  - le Serpent (Satan) perfide et trompeur.
- Les faits
  - La tentation
    - Tentation d'orgueil: «Vous serez comme Dieu» — L'homme doit se garder soigneusement de l'orgueil, de la curiosité, de la sensualité.
    - Tentation de curiosité : « Vous connaîtrez le bien et le mal »
    - Tentation de sensualité: «La femme vit que le fruit était bon à manger et agréable à voir »
  - La chute
    - Péché de pensée : Ève se laisse aller à un amour coupable de sa propre excellence. — L'homme doit surveiller ses pensées, sous peine de tomber dans des fautes d'action.
    - Acte de désobéissance : elle cueille et mange le fruit, puis en offre à Adam.
  - Les conséquences
    - Perte des dons et de l'amitié de Dieu. — Le péché aboutit à une déchéance.
    - Honte et concupiscence.
  - La sentence
    - par rapport au présent
      - Le serpent est maudit.
      - L'homme travaillera péniblement et mourra.
      - La femme souffrira et sera soumise à l'homme.
      - Dieu étant infiniment juste punit chacun selon la faute qu'il a commise.
    - par rapport à l'avenir
      - Il y aura lutte entre le serpent et la postérité de la femme.
      - Le serpent sera vaincu.
      - L'humanité sera sauvée.
      - Dieu étant miséricordieux est toujours prêt à sauver le pécheur.
  - L'exécution
    - Adam se soumet avec confiance.
    - Adam et Ève reçoivent des vêtements. — Le vêtement sauvegarde la pudeur.
    - Adam et Ève sont chassés du paradis.
- Portée du récit biblique
  - Il explique l'origine historique du mal en ce monde. — La douleur et la mort, quoique naturelles à l'homme, n'ont pas été voulues par Dieu.
  - Il explique l'économie du plan divin de la Rédemption. — L'humanité sera sauvée.

# CHAPITRE III

## HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES

SOMMAIRE

I. **Révélation et religion primitives.** — Caractères généraux. — Dieu. — L'homme et l'humanité. — Dieu, fin de l'humanité. — Promesse d'un Rédempteur. — La religion des premiers hommes. — Décadence et altérations.

II. **Les premiers descendants d'Adam.** — Adam et Ève depuis leur sortie du Paradis. — Caïn et Abel. — Meurtre d'Abel. — Châtiment de Caïn. — Histoire de Caïn et de ses descendants. — Lamech — Seth et Énos. — Hénoch.

III. **Les Géants. La perversion de l'humanité.** — Décadence des Séthites. — Les Géants. — Diminution de la longévité humaine. — Desseins de miséricorde.

SOURCES

*Genèse*, chapitres I à VI.

La seconde phase de l'histoire de l'humanité est très nettement délimitée par ces deux grands événements que sont la *Chute* et le *Déluge*. Cette très longue période, dont il est impossible d'évaluer la durée, n'est représentée dans la Bible que par l'épisode de Caïn et d'Abel et par deux généalogies fort sèches, où se trouvent quelques indications sommaires sur les origines de la civilisation ; l'auteur sacré constate ensuite que l'humanité se pervertit de plus en plus et que cette perversion fut la cause du Déluge.

Avant de grouper et d'interpréter ces diverses données, il est indispensable de rechercher quelles étaient les connaissances religieuses des premiers hommes : ce sera précisément l'objet du premier article du présent chapitre.

### ARTICLE I. — RÉVÉLATION ET RELIGION PRIMITIVES

**Caractères généraux.** — C'est une *vérité certaine* qu'*Adam et Ève ont reçu des révélations surnaturelles et pratiqué une religion surnaturelle* ; Dieu intervint dès l'origine de l'humanité pour se faire connaître à l'homme qu'il venait de créer et régler les relations

qu'il voulait avoir avec lui. Quant à préciser s'il y eut « dans la vie du premier couple humain une période de préparation à la vie surnaturelle, durant laquelle, n'ayant encore reçu aucune révélation surnaturelle, il aurait eu à se préparer aux dons surnaturels par la pratique d'une religion naturelle », la Sainte Écriture ne le fait pas ; la plupart des anciens théologiens étaient portés à l'admettre ; saint Thomas, au contraire, se prononce en faveur du sentiment opposé, et c'est là encore l'opinion commune, bien que le Concile de Trente ait soigneusement évité de trancher la question.

La révélation primitive *destinée à servir de règle aux relations entre Dieu et l'homme* fut donnée à celui-ci, non pour contrarier le jeu naturel de ses facultés, mais pour assurer leur développement normal.

Elle se plia même, si l'on peut ainsi parler, à ce développement, et ne communiqua « au premier couple humain que juste la quantité de vérités qui convenait au degré où il était parvenu de son évolution naturelle. Imposant elle-même des bornes à son action, elle alla, dans cette voie de l'adaptation, jusqu'à s'astreindre à communiquer des vérités que les hommes auraient pu découvrir par leurs propres forces. Mais ces vérités, grâce au secours que leur apportait la révélation, ils se trouvèrent en état de les comprendre avec une plus grande facilité et une clarté plus parfaite et de se les assimiler de façon plus stable et plus intime. C'est justement l'une des plus remarquables caractéristiques de cette première révélation, de cette révélation primitive, qu'en elle le naturel se mêle si étroitement au surnaturel, qu'il est souvent difficile de démêler dans le détail ce qui appartient à la nature et ce qui revient à la grâce. » (Lemonnyer, *La révélation primitive*, pp. 6-7).

**Dieu.** — La première parole que Dieu adresse à l'homme est celle-ci : « *Croissez et multipliez ; remplissez la terre et soumettez-la, dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre.... Voici que je vous donne toute herbe portant semence à la surface de la terre et tout arbre qui porte un fruit ayant semence pour servir à votre nourriture....* » (*Genèse*, I, 28-29). Ainsi Dieu se manifeste dès l'abord comme *Seigneur et Maître* de tout, aussi bien de l'homme auquel il confère des pouvoirs et donne des ordres, que du monde entier, terre, plantes et animaux qu'il soumet à la domination d'Adam : et ceci suppose qu'il est *le Créateur de toutes choses.*

Voici la seconde parole : « *Tu peux manger de tous les arbres du jardin, mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras* ». (*Genèse*, II, 16-17.) Dans cette simple phrase Dieu révèle trois aspects de sa souveraine transcendance à l'égard de toute créature : il possède une *science infinie* qui s'étend non seulement au bien et au mal mais à ce qui peut être la source de ce bien et de ce mal ; — il est *saint*, puisqu'il connaît sans être souillé ; — il est *éternel*, puisque

la science du bien et du mal n'entraîne pas chez lui les funestes conséquences qu'elle a chez l'homme.

Le même verset montre encore que Dieu est *Législateur de l'ordre moral*, puisqu'il porte une loi qui s'impose à la conscience de l'homme ; — qu'il est *Juge* des actions que l'homme accomplit, puisqu'il s'en réserve le contrôle ; — enfin, qu'il est *Vengeur de l'ordre moral violé* puisqu'il prononce une sentence de châtiment.

**L'homme et l'humanité.** — La première parole que nous avons citée plus haut indique la *supériorité de l'homme vis-à-vis des autres créatures sensibles ;* mais elle souligne en même temps sa *dépendance vis-à-vis du Créateur* et définit la raison d'être de l'humanité : *obligation de se propager*, de se multiplier et de remplir la terre par une expansion continue, en se l'assujettissant avec toutes ses énergies, avec tout ce qu'elle produit et qui se meut sur elle.

Un autre passage précise le mode de cette propagation : Dieu donne au premier homme une « aide semblable à lui », qui est *la femme ;* — cette femme est si semblable à son époux qu'elle est son *égale :* Adam le reconnaît lorsqu'il voit Ève et qu'il s'écrie, en songeant à ses précédentes et infructueuses recherches parmi les êtres vivants : « Cette fois, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair ! Celle-ci sera appelée *ischah* (hommesse) parce qu'elle a été prise de l'*isch* (homme) ». (*Genèse*, II, 23) ; — enfin, la femme est la *compagne de l'homme* qui abandonne ses parents pour la suivre : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme ; et ils seront une seule chair. » (*Genèse*, II, 24).

Plus tard, la subordination de la femme à l'homme qui existait antérieurement au premier péché, sera aggravée en punition de la responsabilité toute particulière qu'elle a encourue du fait de ce premier péché (*Genèse*, III, 16).

**Dieu, fin de l'humanité.** — Avant d'aborder le récit de la chute, nous avons déjà indiqué quelle gravité particulière revêtait le précepte imposé par Dieu à Adam. Nous avons dit le caractère spécial de ces deux arbres, dont le premier conférait une *vie immortelle* à qui mangeait de son fruit, tandis que le second donnait une science merveilleuse et redoutable, capable d'ouvrir *l'intelligence* sur tout : l'un et l'autre, chacun à sa manière, permettaient l'obtenir une ressemblance partielle avec Dieu.

Le fait, pour l'homme, d'être rendu sous ces deux aspects semblable à Dieu, représentait au sens le plus élevé un privilège surnaturel : ni l'une ni l'autre de ces ressemblances ne lui était

due. — Dès lors, en mettant l'homme en présence des deux arbres du Paradis, Dieu lui faisait connaître qu'Il l'appelait à conquérir ce qu'on peut appeler leurs « dons », autrement dit qu'Il lui proposait une fin surnaturelle ; — en lui défendant d'y toucher, Dieu lui apprenait que ces « dons » n'appartenaient qu'à lui seul ; que seul, par conséquent, Il pouvait les lui conférer ; enfin qu'Il ne consentirait à les lui conférer que lorsqu'il s'en serait rendu digne par son obéissance.

C'étaient, rapprochées et présentées sous un jour nouveau, deux grandes vérités bien connues ; à savoir que Dieu était Maître et Seigneur de toutes choses, et que l'homme vivait dans la dépendance de Dieu : rapprochement fécond puisqu'il en découlait cette vérité nouvelle *que l'homme ne pouvait tenir que de Dieu et par la voie de l'obéissance à Dieu, les dons qui seuls lui conféreraient de nouvelles ressemblances avec Dieu* : Dieu se révélait comme étant *la fin de l'homme*.

**Promesse d'un Rédempteur.** — Après la chute, lorsque l'homme, écrasé par la connaissance qu'il a acquise du bien et du mal, se voit privé du fruit merveilleux qui lui aurait donné l'immortalité, tout semble perdu. Désormais il passera sa misérable vie à utiliser sa science pour essayer de retarder sa mort : il peinera à la sueur de son front pour avoir un peu de pain.

Et voici que Dieu, au moment même où il prononce sa sentence de châtiment, ouvre la porte à l'espérance : « *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, dit-il au serpent, entre ta postérité et sa postérité ; elle te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon* » (*Genèse*, III, 15).

Remarquons que cette annonce suit la première partie de la sentence, celle qui est portée contre le serpent, principal coupable ; Dieu après avoir ainsi accordé aux excuses de nos premiers parents toute la considération dont elles étaient susceptibles (c'était déjà d'une certaine manière, entr'ouvrir la porte à l'espérance) « affirme sa ferme volonté de ne point souffrir que le plan qu'il avait formé d'élever l'homme à la vie surnaturelle, se trouvât réduit à néant par le serpent. »

Il va y avoir lutte entre la postérité de la femme et le serpent, et le résultat de cette lutte se mesurera à la gravité du dommage subi par chacun des adversaires : or l'un ne sera atteint qu'au talon, tandis que l'autre le sera à la tête. C'est donc celui-ci qui sera vaincu, et partant, l'autre qui triomphera : *le plan de Dieu se trouvera restauré.*

Convaincus par leur triste expérience que Dieu seul pouvait

leur conférer la ressemblance qu'ils avaient voulu atteindre par eux-mêmes, nos premiers parents trouvaient dans la promesse qui leur était faite, l'affirmation que la restauration de l'ordre troublé se ferait un jour, et se ferait par Dieu seul.

Connurent-ils d'une façon plus précise la manière dont s'accomplirait cette restauration ? La Bible ne dit rien là-dessus. Il se peut que Dieu leur ait donné certains aperçus sur la personne concrète du Messie ; il se peut aussi qu'il se soit contenté de leur conférer une intelligence générale du plan providentiel. D'une façon comme d'une autre, ils étaient prévenus que Dieu ne les abandonnerait pas et qu'ils seraient sauvés.

**La religion des premiers hommes.** – Les quatre chapitres que nous venons d'esquisser : Dieu — l'homme — Dieu fin de l'humanité – promesse d'un Rédempteur, constituent les articles fondamentaux de la révélation primitive entendue au sens propre.

La religion correspondant à ces connaissances primitives devait être fort rudimentaire : *du point de vue dogmatique*, elle paraît s'être bornée à réclamer l'adhésion aux vérités contenues dans les quatre chapitres précités ; *du point de vue moral*, elle commandait d'agir conformément aux directions pratiques annexées à ces vérités ; *du point de vue liturgique*, il ne semble pas qu'elle ait exigé beaucoup plus que le simple acte d'adoration.

Un peu plus tard, on verra surgir une institution nouvelle ; l'acte de vie religieuse, dogmatique, moral et liturgique tout à la fois, se condensera dans le *sacrifice*. L'homme offrira à Dieu une partie du produit de son travail et la lui consacrera par une démarche solennelle, impliquant le plus souvent la destruction par le feu des objets offerts : ce sera l'holocauste, forme première — et la plus parfaite — du sacrifice, acte de foi et de soumission tout ensemble.

**Décadence et altérations.** – Cette révélation si belle dans son austérité, cette religion si pure dans sa simplicité ne tardèrent pas à s'altérer.

La Bible ne nous donne aucun détail précis sur cette décadence, elle ne fait qu'en indiquer la cause : le cœur des hommes s'éloignait de Dieu « pour se porter chaque jour uniquement vers le mal ». C'était là une conséquence normale de la chute ; le déséquilibre moral amené par le premier péché mettait les hommes dans un état de véritable infériorité ; tous ou presque tous devenaient les jouets du démon et les instruments de la perversion de leurs frères.

C'est pour cela que Dieu se verra contraint, après avoir infligé à l'humanité un nouveau et exemplaire châtiment, « de choisir une famille unique pour lui confier le précieux trésor de la vraie religion et l'affermir de plus en plus dans la fidélité au culte véritable, et enfin de faire sortir d'elle un peuple absolument nouveau qu'il confirmera par de nouvelles révélations dans la connaissance et le culte du vrai Dieu. »

ARTICLE II. — LES PREMIERS DESCENDANTS D'ADAM.

**Adam et Ève depuis leur sortie du Paradis.** — L'Écriture ne donne pour ainsi dire aucun détail sur l'histoire de nos premiers parents. Ce silence implique que les deux sentences portées contre eux par le Créateur s'exécutèrent normalement. Adam « cultiva la terre tous les jours de sa vie » afin d'en tirer la nourriture dont il avait besoin pour vivre, et Ève « enfanta dans la douleur ».

Ces enfants dont la *Genèse* n'indique pas le nombre, furent d'abord Caïn et Abel ; plus tard naquit Seth ; après quoi Adam engendra encore des fils et des filles et mourut plein de jours. La Sagesse divine l'avait justifié et « tiré de son péché » (*Sagesse*, X, 1-2), par égard à sa longue vie pénitente.

**Caïn et Abel.** — Ces deux noms marquent déjà un premier stade dans l'histoire de la civilisation : « *Abel fut pasteur de brebis et Caïn laboureur* ». C'est l'origine des deux arts nourriciers sans lesquels aucune société ne peut naître ni s'entretenir.

Les deux frères offrirent au Seigneur des produits de leur travail. « Caïn offrit des fruits de la terre et Abel les premiers-nés de son troupeau avec leur graisse ». Ce sont là les premiers sacrifices dont il soit question dans l'histoire.

Dieu prit plaisir à l'offrande d'Abel, « *il la regarda* » tandis qu'il ne fit pas attention à celle de Caïn. — « C'est grâce à sa foi, écrit saint Paul, que le sacrifice d'Abel fut meilleur » que celui de son frère : Abel, en effet, avait compris toute la portée de l'acte qu'il accomplissait et il l'avait accompli pleinement, sans arrière-pensée, en consacrant à Dieu non pas des produits quelconques de son travail, mais ce qu'il croyait devoir lui être le plus agréable : « les prémices », dans l'espèce « les premiers-nés de son troupeau » ; Caïn, au contraire, suivant la remarque de saint Jean Chrysostome avait simplement offert « des fruits de la terre ».

Comment Dieu manifesta-t-il sa préférence ? On l'ignore, mais « Caïn fut très irrité et son visage fut tout abattu », la jalousie et

la haine naissaient dans son âme. — Dieu toujours compatissant et miséricordieux voulut lui faire entrevoir le danger de ces mauvaises dispositions : s'irriter, c'est déjà ouvrir la porte au péché qui, comme un animal de proie, guette et épie l'homme, où qu'il se trouve ; il faut, au contraire, résister, faire preuve de volonté et vaincre le mauvais désir : « *Pourquoi es-tu irrité, lui dit-il, et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu fais bien, tu seras agréé : Si tu ne fais pas bien, le péché ne se tient-il pas à ta porte ? Son désir se porte vers toi, mais toi, tu dois le dominer* » (*Genèse*, IV, 6-7).

**Meurtre d'Abel.** — Le péché guettait si bien Caïn que celui-ci se laissa surprendre et vaincre. La chute originelle portait son premier fruit, fruit particulièrement odieux, puisque l'homicide, ici, allait être un fratricide.

« Caïn dit à Abel son frère : « Allons aux champs ».Et comme ils étaient dans les champs, Caïn s'éleva contre Abel son frère et le tua » (*Genèse*, IV, 8) (*note* 11).

Le crime était donc commis. Quelles allaient en être les conséquences ?

Pour bien comprendre le récit qui suit, récit qui a pour but à la fois d'expliquer et de corriger un état de choses existant à l'époque où fut écrite l'histoire de Caïn et d'Abel, il est bon d'envisager les conceptions des anciens Sémites sur les résultats d'un crime et spécialement d'un homicide.

Tout d'abord la terre est souillée parce qu'elle a absorbé le sang — ce sang qui contient la vie et qu'il est interdit de répandre ; et, comme ce sang a été répandu injustement, la souillure revêt une gravité toute particulière ;

puis ce sang répandu « crie vengeance » : l'effusion du sang ne peut être expiée que par l'effusion du sang. « Quiconque aura versé le sang de l'homme, son sang sera versé par l'homme, car Dieu a fait l'homme à son image » (*Genèse*, IX, 6). C'est le vieux principe qui se transmettra de longs siècles jusqu'à l'avènement de la Loi nouvelle ;

enfin, par une conséquence naturelle de ce principe, le coupable est mis au ban de la société ; il ne peut plus se réclamer de personne : « Quiconque le rencontre, le tue ». Coutume terrible, véritable vendetta qui existe encore aujourd'hui dans les pays arabes, où d'ailleurs elle aboutit à cet heureux résultat, qu'au désert l'homicide est plus rare que dans les pays civilisés.

**Châtiment de Caïn.** — « Dieu dit à Caïn : « Où est Abel ton frère ? Il répondit : « Je ne sais pas. Est-ce que je suis le gardien de mon frère ? »

Dieu reprit : « Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi. Maintenant tu es maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère. Quand tu cultiveras la terre, elle ne donnera plus ses fruits. Tu seras errant et fugitif sur la face de la terre ». Caïn dit à Dieu : « Ma peine est trop grande pour que je la puisse supporter. Voici que tu me chasses aujourd'hui de cette terre, et je serai caché loin de ta face ; je serai errant et fugitif et quiconque me trouvera me tuera ». Dieu lui répondit : « Eh bien, si quelqu'un tue Caïn, Caïn sera vengé sept fois ». Et Dieu mit un signe sur Caïn, afin que quiconque le rencontrerait ne le tuât pas. » (*Genèse*, IV, 9-15.) (*notes 12 et 13.*)

Tel est le châtiment de Caïn : sa situation de fils de l'homme déchu est aggravée par sa faute. Malgré la malédiction que la terre avait subi à cause de son péché, Adam réussissait à goûter les fruits de son travail : Caïn au contraire n'aura même plus cette satisfaction : quand il cultivera le sol, celui-ci restera stérile.

De sédentaire qu'il était, il devient « errant et fugitif », son crime l'oblige à fuir et à se cacher. A cette pensée, Caïn frémit d'orgueil blessé et d'effroi : « Ma peine est trop grande pour que je puisse la supporter ! » Loin du pays où il se sent, malgré tout, protégé par Dieu, il se figure que plus tard, lorsque d'autres hommes le rencontreront, ils le tueront....

Mais Dieu le rassure et manifeste en même temps ce principe, qui sera bien des fois oublié dans la suite, que l'homme n'a pas le droit de s'arroger purement et simplement cette fonction de vengeance : la vengeance appartient fondamentalement à Dieu, gardien suprême de l'ordre moral. Puis Caïn est marqué d'un signe dont nous ne connaissons pas la nature, mais qui fut comme le sceau de la malédiction divine auquel chacun put reconnaître le fratricide.

**Histoire de Caïn et de ses descendants.** — Dès la seconde génération humaine, *la cité du mal se fondait en face de la cité du bien* et les enfants du péché commençaient leur œuvre néfaste aux dépens des enfants de Dieu. L'histoire de Caïn et de ses descendants ne fait que nous retracer les premiers progrès des disciples de Satan.

Après son crime, « Caïn partit de devant la face du Seigneur et alla dans le pays de Nod (c'est-à-dire dans le pays de la « fuite ») à l'orient d'Éden ». Il emmenait avec lui sa femme, fille d'Adam comme lui, dont il eut bientôt un fils qu'il appela Hénoch (« Dédicace ») par allusion à la ville qu'il essayait alors de construire. Cette « ville », dans laquelle il faut voir un abri plus ou moins fortifié, n'était bâtie que pour servir de retraite à Caïn toujours

poursuivi par la hantise que son crime serait puni par d'autres hommes : c'était, on le voit, un déni à Dieu, tant par la désobéissance à la sentence que celui-ci avait portée, que par la défiance que Caïn témoignait vis-à-vis de sa promesse de lui assurer la vie sauve.

Hénoch engendra Irad qui fut le père de Maviaël, père lui-même de Mathusaël. Mathusaël eut pour fils Lamech.

Lamech eut deux femmes Ada et Sella ; Ada fut mère de Jabel et de Jubal, et Sella de Tubalcaïn et de Noéma.

Jabel est le « père de ceux qui habitent sous la tente et des pasteurs », c'est lui qui est le patron et l'ancêtre des nomades ; Jubal est l'inventeur de la musique : il est, dit l'Écriture, « le père de ceux qui jouent du *Kinnor* (instrument à cordes, sorte de harpe) et de l'*Ougab* » (flûte de roseau). Quant à Tubalcaïn, « il forgea toute espèce d'instruments tranchants d'airain et de fer ». (*ibid.* 14) De leur sœur Noéma, on ne sait rien que le nom, « la belle ».

**Lamech.** — Ces quatre personnages qui introduisent dans l'humanité les arts avec toutes leurs séductions, sont, nous l'avons dit, les enfants de Lamech.

Lamech est le seul descendant de Caïn sur lequel la Bible nous fournisse des détails vraiment circonstanciés et d'ailleurs fort peu édifiants : on sent que l'auteur inspiré a voulu souligner cette vérité que *le progrès matériel ne se réalise pas sans un mélange de mal et d'imperfection*, et que *d'une civilisation sans religion et sans piété ne peuvent sortir que le crime et la corruption.*

L'orgueil de Caïn a porté ses fruits ; son arrière-petit-fils y joint la volupté et la cruauté. Le premier de tous les hommes, Lamech viole la loi jusque là saintement observée de la monogamie ; il épouse deux femmes. De son orgueil et de sa cruauté, on n'a qu'un témoignage, mais combien décisif. C'est le chant poétique que l'Écriture met sur ses lèvres :

> Ada et Sella écoutez ma voix !
> Femmes de Lamech, prêtez l'oreille à ma parole !
> Je tue l'homme qui me blesse
> Et le jeune homme qui me frappe.
> Si Caïn eût dû être vengé sept fois,
> Lamech le sera soixante-dix-sept fois. (*Genèse*, IV, 23-24).

« Ce fragment ne respire que la férocité et le blasphème. Avec le glaive que lui a forgé son fils Tubalcaïn, Lamech répondra par le meurtre aux moindres injures qui lui seraient faites ; il se passera de la protection divine et se vengera lui-même beaucoup mieux que Dieu ne l'avait promis à Caïn. » (PELT, I p. 74-5).

La généalogie et l'histoire des descendants de Caïn s'arrêtent

brusquement en cet endroit. L'auteur sacré n'a voulu sans doute prolonger l'histoire de cette race perverse que jusqu'au moment où elle avait réussi à corrompre les autres enfants d'Adam.

**Seth et Enos.** — Le troisième fils d'Adam lui fut donné à la place d'Abel pour devenir l'héritier de la promesse. On le nomma Seth, c'est-à-dire « donné à la place ».

L'Écriture, au début de l'histoire des Séthites rappelle que Dieu avait créé Adam « à sa ressemblance », et elle ajoute qu'Adam à son tour « engendra à son image et à sa ressemblance, un fils qu'il appela Seth. » C'est dire que les Séthites descendent de Dieu et qu'ils ont reçu de lui outre la nature humaine, une participation à son esprit : ils sont vraiment des enfants de Dieu.

Seth, comme son fils Énos, devait laisser « un nom glorieux » (*Eccli.*, XLI, 16). C'est dire qu'il se distingua tout particulièrement par sa piété et sa justice, et qu'il fut l'un de ces saints dont l'Écriture fait un éloge si magnifique (*Eccli.*, XLIV, 8 et suiv.).

D'Énos, fils de Seth, on ne sait qu'un détail : « Ce fut lui qui commença à invoquer le nom de Yahweh » (*note* 15) (*Genèse*, IV, 26). D'après l'opinion commune, il s'agit ici d'une innovation notable dans le culte divin ; on vise quelque chose comme l'organisation du culte extérieur et public : rites plus solennels, réunions régulières inconnues jusqu'alors, conventions sur le temps, le lieu, la nature des offrandes ou des sacrifices, etc....

**Hénoch.** — De la Création au Déluge, on compte dix générations que la Bible énumère en détail : Adam, Seth, Énos, Caïnan, Malaléel, Jared, Hénoch, Mathusalem, Lamech et Noé (*note* 16). Tous ces personnages furent favorisés d'une longévité extraordinaire (*note* 17).

Le plus célèbre d'entre eux est Hénoch : ce patriarche se distingua par sa piété au point de mériter des faveurs toutes spéciales de Dieu. L'épître de saint Jude nous apprend que la tradition juive le considérait comme un prophète et qu'il annonça aux pécheurs le prochain jugement de Dieu : il s'opposa donc avec vigueur à la corruption qui dès lors multipliait ses ravages parmi les enfants de Seth.

Au lieu de mourir comme les autres hommes, Dieu lui réserva un sort particulier ; « il le prit » c'est-à-dire suivant l'interprétation traditionnelle, il l'enleva tout vivant de ce monde, comme plus tard Élie.

ARTICLE III. — LES GÉANTS. — LA PERVERSION DE L'HUMANITÉ.

**Décadence des Séthites.** — Selon saint Jude, Hénoch descendant d'Adam avait prophétisé contre les impies (*Jud.*, 14-15). Selon la seconde épître de saint Pierre (II, 5), son arrière-petit-fils, Noé fut « le huitième héraut de la justice ». Ce dernier titre semble exclure de la lignée des justes, les huitième et neuvième descendants d'Adam : Mathusalem et Lamech.

« Peut-être, écrit Mgr Pelt (*Hist. de l'Anc. Test.* I p. 77), Hénoch eut-il le chagrin de voir son propre fils Mathusalem tomber dans l'impiété et en devenir l'un des plus fermes appuis. En tous cas, celui-ci donna à son fils, héritier de la promesse, le nom de l'impie Lamech ; peut-être Mathusalem avait-il lui-même épousé Noéma la fille de Lamech le Caïnite, et est-ce là le motif pour lequel il donna à son fils le nom du féroce descendant de Caïn ».

Ce qui est certain c'est que la race de Seth se corrompit et qu'elle devint semblable à celle de Caïn :

« Yahweh vit que la méchanceté des hommes était grande sur la terre et que toutes les pensées de leurs cœurs se portaient chaque jour uniquement vers le mal. Et Yahweh se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il fut affligé dans son cœur » (*Genèse* VI, 5-6).

**Les géants.** — Cette triste époque est caractérisée par les exploits des géants. D'après leur nom, ces géants (*nefilim*) seraient non pas tant des individus prodigieux par leur taille, mais bien des hommes qui *tombaient sur* les autres et se les assujettissaient par la violence. Le livre de la *Sagesse* (XIV, 6) ajoute que les superbes géants périrent dans les eaux du Déluge.

L'ensemble des textes suppose que ces *Nefilim* formaient une race forte, audacieuse, orgueilleuse et révoltée contre Dieu. Mais on ne sait rien de leurs faits et gestes ; tout au plus peut-on évoquer de très vagues et très anciennes traditions, que l'on retrouve chez un grand nombre de peuples et qui s'accordent à les représenter comme des oppresseurs et des révoltés, allant parfois jusqu'à usurper les prérogatives de la Divinité.

**Causes de la corruption des hommes.** — Ces causes sont infiniment complexes. Il faut mentionner tout d'abord l'influence du premier péché, qui en mettant l'homme dans un état d'infériorité le prédisposait à suivre ses mauvaises inclinations ; ainsi que Dieu le disait à Caïn « le péché se tenait à sa porte » comme une bête de proie qui guette sa victime.

En second lieu, on doit faire intervenir la perversité native de la race de Caïn ; Lamech, son plus célèbre représentant, peut avoir subjugué les Séthites par la force des armes que son fils Tubalcaïn lui avait forgées. Mais c'est surtout par les appâts du plaisir

sensuel et la séduction d'une civilisation supérieure en apparence que les descendants de Seth furent conquis : les deux races s'unirent et se fondirent et devinrent aussi méchantes l'une que l'autre.

Enfin, il ne faut pas oublier que la corruption humaine n'est pas seulement le fait des mauvais instincts que l'humanité porte au dedans d'elle-même ; l'homme est encore poussé au mal par ces êtres supérieurs que sont les anges déchus. De tout temps le démon a cherché par tous les moyens en son pouvoir à entraver l'œuvre de Dieu ; on a déjà saisi son action directe au moment du premier péché ; il est certain qu'aux âges suivants cette influence néfaste continua à se faire sentir d'une manière infiniment préjudiciable à l'humanité, et que ce fut elle qui présida à cette perversion universelle dont le déluge devait être le châtiment suprême.

**Diminution de la longévité humaine.** — Une première punition et un premier avertissement furent donnés à l'humanité coupable, lorsque Dieu commença à réduire notablement la durée de la vie : « Mon esprit, déclara le Seigneur, ne demeurera pas toujours dans l'homme, car l'homme n'est que chair : ses jours seront de cent vingt ans » (*Genèse*, VI, 3). Ce dernier nombre, selon la tradition juive, suivie par plusieurs Pères, paraît se rapporter à ce qui doit désormais constituer le terme de la vie humaine : il ne faut en exagérer ni la précision, ni la portée, car bien après cette époque reculée et de nos jours encore, on rencontre des hommes âgés de plus de cent vingt ans ; mais Dieu veut montrer que l'abréviation de la vie humaine est une conséquence du péché et qu'elle s'explique parce que l'homme est chair. C'est même parce qu'il a laissé prédominer la chair qu'il s'est perverti, et Dieu le châtie en hâtant le moment où cette chair doit, conformément à la sentence originelle, « retourner en poussière ».

D'autres commentateurs, il est vrai — et ceux-là se réclament de l'autorité de saint Jérôme — interprètent les cent vingt ans du texte précité, de la durée du délai accordé par Dieu à l'humanité pour se repentir : cent vingt ans avant le déluge, Dieu aurait fait entendre un suprême avertissement, en laissant entrevoir la possibilité d'un châtiment exemplaire.

Mais, de toute manière, les Pères et les Docteurs s'accordent pour dire qu'avant, comme après le Déluge, la diminution de la longévité humaine fut une conséquence du péché.

« La mort qui s'avançait, écrit Bossuet, fit sentir aux hommes une vengeance plus prompte ; et comme tous les jours ils s'enfonçaient de plus en plus dans le crime, il fallait qu'ils fussent aussi, pour ainsi parler, plus enfoncés dans leur supplice. »

**Desseins de miséricorde.** — Malgré la corruption de l'humanité les plans divins demeurent entiers ; Dieu a beau « se repentir » et « s'affliger », suivant le langage anthropomorphique de la *Genèse* (*note* 18) qui cherche par là à mieux traduire cette impression d'horreur que doit causer le péché, il n'en reste pas moins juste et miséricordieux.

Il décide de soumettre l'humanité corrompue à un châtiment exemplaire, pour lui inspirer dans l'avenir une juste crainte de ses jugements : « La fin de toute chair est venue devant moi, dit-il, car les hommes ont rempli la terre de violence ; je vais les détruire ainsi que la terre. » (*Genèse*, VI, 13.)

Un juste sera choisi pour demeurer le dépositaire de la promesse. Ce juste sera Noé, « homme intègre parmi les hommes de son temps, et qui marchait avec Dieu » (*Genèse*, VI, 9), — celui-là même qu'à sa naissance, son père Lamech avait nommé Noé, « repos », en disant : « Celui-ci nous procurera un *repos* dans nos peines et nos travaux sur cette terre maudite de Dieu » (*Genèse*, V, 29).

---

BIBLIOGRAPHIE

LEMONNYER ET SCHMIDT, *La révélation primitive et les données actuelles de la Science*, 1914. *Revue pratique d'Apologétique*, LESÊTRE, *Les patriarches primitifs*, tome II, p. 124.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 11.

**Abel figure de Jésus-Christ.** — Bossuet, dans ses *Élévations sur les mystères*, VIII[e] sem., 1[e] élévation, a longuement développé le parallèle entre Abel et le Sauveur.

Il nous montre ce juste qui, le premier de tous, présente à Dieu une offrande, et il note que cette offrande fut seule agréée : de même « *Jésus-Christ seul a offert pour nous une oblation que le ciel agrée, et apaise son Père sur nous* ».

Abel, continue-t-il, a été tué par Caïn, « *et c'est par cet endroit-là qu'il devint principalement la figure de Jésus-Christ, qui plus juste et plus innocent qu'Abel, puisqu'il était la justice même, fut livré à la jalousie des Juifs, comme Abel à celle de Caïn...* »

Des deux côtés, c'est le démon qui suggère le crime : « *Le diable fut l'instigateur des Juifs comme il l'avait été de Caïn ; et leur ayant inspiré sa malignité, ils firent mourir celui qui avait daigné se faire leur frère, comme Caïn fit mourir le sien.* »

Des deux côtés aussi, cette mort d'un juste se présente comme un gage de rédemption : « *La mort d'Abel est pour nous un renouvellement d'espérance, parce qu'il est la figure de Jésus. . La mort, faite pour les pécheurs, commença par un innocent à exercer son empire, et Dieu le permit ainsi, afin qu'elle eût un plus faible fondement : le diable perdit les coupables en attaquant Jésus en qui il ne trouvait rien qui lui appartînt : c'est ce que figure Abel ; et iniustement tué, il fit voir, pour ainsi dire, que la mort commençait mal, et que son empire devait être anéanti.* »

### Note 12.

**La peine de mort.** — On s'est prévalu de l'histoire de Caïn pour déclarer que Dieu réprouvait la peine de mort, se réservant à lui seul le droit de souveraine justice. Mais ceux qui défendent cette opinion oublient une autre parole que Dieu prononça au lendemain du Déluge : « Quiconque aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé. » (*Genèse*, IX, 6.)

Il est bien vrai que la vengeance appartient fondamentalement à Dieu, gardien suprême de l'ordre moral. Mais les moralistes admettent que Dieu a délégué sur ce point son pouvoir à la société, ou plus exactement à l'autorité civile qui la gouverne : cette autorité en effet a le devoir de défendre le bien commun, l'ordre social ; et la peine de mort *peut* être, dans certaines circonstances, le moyen *nécessaire* de faire respecter cet ordre social : d'où il suit qu'en fait l'autorité civile a le droit d'infliger cette peine. — En réalité, tout dépendra des circonstances, et il pourra arriver que ce moyen, jugé nécessaire à une époque, sera réputé inutile à l'époque suivante.

Le texte de la *Genèse* relatif à Caïn (IV, 15) et le précepte noachique de la vengeance du sang (IX, 6), bien loin d'être contradictoires, visent deux situations différentes. Le premier s'élève contre une pratique qui était encore en vigueur du temps des patriarches et proteste contre la vengeance privée, la *vendetta* exercée d'homme à homme : situation qui existe en fait chez les primitifs, chez les nomades, là, en un mot, où la société est réduite à une famille ou à un simple clan ; le second établit le droit de la société à punir le crime, et sanctionne la loi du talion en un domaine particulièrement grave : il est comme la préface de toute la législation mosaïque sur l'homicide et les villes de refuge.

Note 13.

**Les Préadamites.** — Quels étaient donc ces autres hommes que redoutait Caïn : « Je serai errant et fugitif sur la terre ; et quiconque me trouvera me tuera » (*Genèse*, IV, 14) ?

La réponse à cette question a été faite, il y a bien longtemps déjà, par saint Augustin à propos d'un passage qui se trouve dans le même chapitre (IV, 17). Ceux-là qui jugeraient impossible que Caïn pût bâtir une ville, ceux-là, dit le saint docteur « *seraient peu réfléchis ; ils oublieraient de remarquer que l'historien sacré n'était pas obligé de mentionner tous les hommes alors existants, mais ceux-là seulement que réclamait son sujet.* » La Sainte Écriture dit elle-même qu'Adam « *engendra des fils et des filles. Est-ce que, sous prétexte que ces fils et ces filles ne sont pas nommés, nous refuserions de croire qu'aux premiers âges du monde, il ait pu naître une multitude d'hommes...* ? » (*Cité de Dieu*, XV, 8.)

Parmi les autres enfants d'Adam, certains ont pu accompagner Caïn, et l'aider à construire cette ville — ou mieux cette enceinte primitive — qui devait les abriter et leur servir de refuge contre les bêtes féroces. — D'autres, par contre, ont pu songer à venger par le sang le meurtre de leur frère Abel : ce serait par ceux-là que Caïn se serait senti menacé.

Quant à trouver dans le texte de la *Genèse* un argument en faveur de l'existence d'autres races humaines contemporaines d'Adam, et par suite issues d'hommes antérieurs à lui, c'est pure imagination, car il ressort du *Pentateuque* que, pour Moïse, tous les hommes descendent d'Adam. — La science elle-même ne sait rien des *Préadamites* (c'est le nom qu'on a donné à ces hommes antérieurs à Adam) ; ceux-ci ne sont ni plus ni moins qu'une étiquette imaginée par des savants ingénieux, mais superficiels, qui ont prétendu concilier ainsi le fait bien établi de la très haute antiquité de l'homme sur la terre, avec la date de 4004, autrefois proposée pour la création d'Adam ; ces savants n'ont ignoré qu'une chose, c'est qu'il n'y avait pas de chronologie pour cette partie ancienne de la Bible.

Note 14.

**Les origines de la civilisation.** — A s'en tenir aux données de *la Genèse*, l'agriculture, l'industrie et l'art apparaissent dès l'origine de l'humanité. Le chef du premier couple humain, Adam, « tire sa nourriture du sol par le travail » ; — à la génération suivante, Abel inaugure la vie pastorale tandis que Caïn « laboure la terre » ; — un peu plus tard paraît l'art du bâtiment : il s'agit, dans l'espèce, de la construction de cette « ville » que Caïn élève au temps même où naît son fils Hénoch ; — enfin, la huitième génération humaine est contemporaine d'une série d'inventions non moins remarquables : fabrication des premières tentes par Jabel ; découverte de la musique instrumentale par Jubal ; application du feu au travail des métaux par Tubalcaïn.

Cette manière de raconter les origines de la civilisation est déclarée inacceptable par la grande majorité des critiques. « Comment comprendre, disent-ils, que l'humanité se soit trouvée presque d'un seul coup en possession de ces précieuses inventions ? » — « Si vraiment les choses s'étaient passées comme l'indique la Bible, tous les peuples devraient connaître l'agriculture, l'industrie, l'art, au moins sous la forme la plus rudimentaire ; ce qui n'est pas. » — « N'est-il pas beaucoup plus naturel de se représenter les premiers hommes comme ayant acquis péniblement et souvent même par hasard ces notions d'où sortirent ensuite — et à la longue — les inventions déjà perfectionnées que nous trouvons à l'aube de l'histoire, chez les peuples de l'Orient ? » — Et ils concluent leur réquisitoire en déclarant que l'auteur de la Genèse aurait été bien embarrassé si on lui avait demandé de décrire la manière dont s'y prit Adam pour cultiver le sol, Abel pour constituer son troupeau, Caïn et ses descendants pour imaginer les arts.

A dire vrai, la réponse à ces diverses questions n'est pas toujours aisée à faire. Notons cependant, pour indiquer le point de vue auquel il convient de se placer, que le problème des origines de la civilisation se pose en des termes tout voisins de ceux dont on se sert pour formuler le problème des origines de la religion.

1. Il ne faut pas oublier qu'Adam, avant sa chute, avait été gratifié par Dieu d'une science supé-

rieure. « L'existence de cette science se conjecture beaucoup plus de la fonction qu'Adam devait remplir (comme fondateur et représentant de l'humanité devant Dieu) ou des autres dons que certainement il avait reçus, que de tels ou tels petits textes (*Gen.*, II, 19-20 et *Eccles.*, XVII, 5) qui ne peuvent, à la rigueur, que fournir une insinuation... » (LABAUCHE, *Leçons de théologie dogmatique, L'homme*, chap. II, art. 2). — D'autre part, après la chute, Dieu avait décidé de ne pas abandonner l'homme coupable. Nous savons déjà qu'il lui avait conservé le trésor de la révélation première en l'augmentant de nouvelles et consolantes promesses. Pourquoi n'aurait-il pas agi de même dans l'ordre des connaissances naturelles et accru le bagage scientifique emporté du paradis en y ajoutant des enseignements (indications pratiques ou même leçons de choses) qui devaient aider les premiers hommes, sans toutefois les soustraire à la loi de l'effort ?

2. Si tels peuples, nos contemporains, en sont à ignorer certains arts, est-ce forcément parce que leurs ancêtres ne les ont jamais connus ? Le prétendre, c'est oublier que ces peuples sont le plus souvent des dégénérés et qu'il ne faut pas juger l'humanité primitive uniquement d'après leur manière de penser et de vivre. A la réflexion, et pour peu qu'on veuille se donner la peine d'étudier chaque cas particulier, on reconnaîtra que, pour la plupart, ces malheureuses populations sont actuellement victimes d'une impossibilité physique : ici, c'est l'agriculture qui devient irréalisable à cause du climat ; là, c'est l'industrie pastorale qui ne peut être organisée, faute d'animaux domesticables ; ailleurs, c'est l'art du maçon ou du forgeron qu'on ne peut exercer, par suite de l'absence de matière première... Il se pourra également qu'on soit amené à conclure que certaines tribus, particulièrement déshéritées de nos jours, ne l'ont pas été au même point dans le passé : l'abus des jouissances et le vice les ont précipitées d'un degré de civilisation plus élevé au triste état où nous les voyons maintenant...

3. Quant aux hypothèses que l'on peut faire sur l'origine de telle ou telle invention, il faut avouer que toutes, quelque ingénieuses et quelque plausibles qu'elles puissent paraître de prime abord, ne sont que de purs jeux d'esprit. Leurs auteurs, en effet, raisonnent d'après leurs connaissances *actuelles* sur des faits *incomplètements connus*, et *trop éloignés* de notre époque pour qu'il soit possible de les considérer sous leur aspect originel. Lorsqu'ils disent par exemple que le cycle naturel de la civilisation humaine comporte nécessairement le stade pastoral, le stade agricole, le stade industriel. ., ils n'oublient qu'une chose : c'est que rien n'est moins connu que la situation climatérique du premier berceau de l'humanité et que, lors même qu'on l'aurait déterminée, il serait impossible de reconstituer avec une certitude suffisante la série des modifications successives qu'elle n'a pas manqué de subir ; — de même lorsqu'ils prétendent attribuer au seul hasard la découverte et la conservation du feu (produit naturellement par la foudre avant d'être produit artificiellement par la percussion du silex, ils font une pétition de principe qui les conduit logiquement à considérer les premiers hommes comme de demi-animaux : sous prétexte d'expliquer naturellement les origines de la civilisation on retombe dans l'évolutionnisme le moins acceptable...

4. Efforçons-nous donc de rester maîtres de notre curiosité et prenons garde de toujours la diriger vers les seuls problèmes qu'elle est en état d'aborder. Il est probable que nous ne saurons jamais, ici-bas du moins, comment Adam s'y prit pour creuser son premier sillon, ou Abel pour domestiquer sa première brebis ; mais disons-nous bien que Dieu sut y pourvoir par des moyens appropriés.

### Note 15

**Le nom de Yahweh.** — La courte phrase de la *Genèse* sur Énos, n'autorise nullement à imaginer que Dieu se soit alors révélé à ce patriarche sous le nom de Yahweh. Cette révélation ne fut faite que beaucoup plus tard sur l'Horeb, dans des circonstances très particulières qui sont rapportées avec le plus grand détail. — Si l'auteur de la Genèse cite le nom de Yahweh à propos d'Énos, c'est tout simplement parce qu'il emploie par anticipation le langage de son temps.

Ce nom signifie « *Celui qui est* », ainsi que le montre tout le contexte de la révélation de l'Horeb. Moïse en effet vient de demander à Dieu ce qu'il devra dire aux Israélites au sujet de celui qui l'envoie et Dieu lui répond : « Je suis celui qui suis. Et voici que tu leur diras : Celui qui s'appelle « Je suis » m'a envoyé vers vous ». Et Dieu ajouta : Tu diras aux enfants d'Israel : Celui qui est, le Dieu de vos pères... m'envoie vers vous » (*Exode*, III, 14-15).

La lecture *Jehowah* ou *Jéhovah* est un barbarisme dont voici l'origine. L'hébreu ne s'écrivait primitivement qu'avec des consonnes : *YHWH*, la prononciation des voyelles convenables se transmettant par voie de tradition. A un certain moment, par respect pour le nom sacré de Dieu, les Juifs s'abstinrent de prononcer le mot *Yahweh* et lui substituèrent chaque fois qu'ils le rencontrèrent dans la Bible, le mot *Aedonay*, « Seigneur ». Plus tard, quand ils commencèrent à marquer les voyelles dans l'écriture, au lieu d'écrire *YaHWeH*, ainsi que l'exigeait la vraie prononciation, ils intercalèrent entre les consonnes *YHWH* les voyelles *e. o. a.* du mot *Aedonay*, pour marquer que l'on devait prononcer ce dernier mot et non pas *Yahweh* ; de la sorte, on eut la forme barbare *YeHoWaH*

### Note 16.

**Les dix générations antédiluviennes.** — On a noté depuis longtemps que les traditions de plusieurs anciens peuples enregistrent une série de dix rois, de dix ancêtres, de dix périodes avant le déluge ou l'événement considérable qui, chez ces peuples, clôt l'histoire primitive. Cette coïncidence remar

quable a permis à quelques auteurs de prononcer le mot de tradition primitive et d'en prendre prétexte pour échafauder des systèmes fort contestables.

On peut remarquer en effet que les caractéristiques de ces rois, de ces ancêtres et de ces périodes ne se correspondent nullement, et que le nombre dix, que représentent les dix doigts de la main, est essentiellement un nombre mnémotechnique fort usité chez les anciens, non seulement pour schématiser les grandes lignes de l'histoire primitive, mais aussi pour classer les événements historiques plus récents.

Il n'y a donc le plus souvent qu'une rencontre accidentelle, sur laquelle il serait téméraire de vouloir appuyer des conclusions vraiment solides.

Par contre, il semble bien qu'il y a tradition commune et non rencontre, lorsque l'on compare la liste biblique et la liste chaldéenne. Ainsi le nom du troisième roi, *Amelu*, signifie « *homme* » tout comme le nom du troisième patriarche, *Énos ;* le quatrième, *Ummanu*, signifie « *artisan* », tandis que son correspondant, *Cainan*, s'interprète « *forgeron ;* le septième, *Enmedurankî*, « connaît les secrets du ciel », tout comme l'*Hénoch* de la tradition juive ; le dixième, *Utanapistim*, est le héros du déluge chaldéen. Mais pour pousser plus loin la comparaison, il faut attendre de nouvelles découvertes.

Note 17.

**La longévité des patriarches.** — D'après les divers chiffres conservés, et quelles que soient leurs variantes, il paraît résulter du texte biblique que les patriarches eurent leurs enfants à un âge extraordinairement avancé, et que la durée totale de leur vie fut tout à fait hors de proportion avec celle de la vie humaine aux époques historiques.

Cette longévité semble, à première vue, être confirmée par les annales de plusieurs peuples, Chaldéens, Égyptiens, Hindous, Chinois, qui assignent également à leurs plus anciens rois plusieurs siècles de règne, et des vies dépassant parfois le millénaire.

Malheureusement les découvertes positives de l'archéologie préhistorique n'ont pas encore permis de contrôler ces traditions. « Nulle part on n'est arrivé à constater que les premiers hommes aient eu une vie notablement plus longue que ceux d'aujourd'hui ; nulle part on n'a trouvé que l'ancien organisme humain expliquât des longévités plus de neuf fois séculaires. »

Il ne semble pas qu'on puisse discuter le sens du mot *schanah* « année », on a bien proposé de lui donner une valeur de « deux » (*schéni*) mois ; mais cet expédient est loin d'être suffisamment justifié.

D'autres ont songé à un arrangement systématique de noms et de chiffres que l'auteur inspiré aurait intercalés dans son œuvre sans les garantir : « *les généalogies et la chronologie à laquelle elles servent de base, se trouvent par manière de citations, comme des documents dont l'écrivain sacré ne prend pas la responsabilité et qui, par conséquent, n'ont pas la garantie de son inspiration infaillible...* » (Brucker, *L'Église et la critique biblique*, p. 71). — Mais l'un des buts de la Genèse n'est-il pas précisément de tracer la lignée de la race que Dieu s'est choisie ?...

En définitive, il est assez malaisé de conclure : le plus sage est d'accepter en gros l'affirmation du texte sacré — puisqu'il n'y a pas de chronologie biblique — et de penser que les premiers hommes ont fort bien pu bénéficier d'une vie plus longue. On se rappellera à ce propos que « *sur cette question et beaucoup d'autres semblables, on peut ignorer beaucoup de choses sans risques pour la foi chrétienne, et même parfois se tromper, sans avoir à être accusé d'hérésie.* » (Saint Augustin.)

Note 18.

**La colère divine.** — Voici les réflexions que fait saint Augustin au sujet de cet anthropomorphisme si fréquent dans la Bible :

« *La colère de Dieu n'est point en lui une perturbation d'esprit, mais un jugement par lequel il inflige un châtiment au péché. Et sa pensée, sa réflexion, est la raison immuable des changements qu'il a réglés. Car Dieu ne se repent pas, comme l'homme, de ce qu'il a fait, et ses desseins, en toute espèce de choses, ne sont pas moins stables que sa prescience certaine. Mais si l'Écriture n'employait de telles expressions, elle ne pourrait se mettre à la portée de tous les hommes dont elle veut le bien, en effrayant les orgueilleux, en stimulant la paresse, en forçant à faire des recherches et en donnant un aliment aux esprits plus exercés ; ce qui n'aurait pas lieu, si elle ne commençait par s'incliner, par s'abaisser, pour ainsi dire, jusqu'à la faiblesse de chacun.* » (*Cité de Dieu*, XV, 25.)

## RÉSUMÉ

I. Si, réunissant les enseignements contenus dans les trois premiers chapitres de la *Genèse*, on cherche à se faire une idée des connaissances religieuses des premiers hommes, voici ce qu'on obtient :

« *Dieu est le Maître tout-puissant, et le Créateur de toutes choses, et en particulier*

*de l'homme. Il est éternel ; il connaît le bien et le mal, et cependant sa sainteté demeure immuable. Il est le Législateur de l'ordre moral, son Juge et son Vengeur. — Dans sa jeunesse, l'homme reste attaché à son père et à sa mère. Puis il les abandonne pour s'unir à une femme, qui est son égale et qui devient sa compagne. — Par l'union de l'homme et de la femme s'accomplit la propagation de l'espèce humaine, et l'humanité qui doit aller se multipliant, reçoit le droit et la mission de remplir la terre par une expansion continue, et de se l'assujettir avec toutes ses énergies, avec tout ce qu'elle produit et qui se meut sur elle.*

*« Toutes ces vérités, qui ont leur fondement dans les propriétés et les aptitudes de la nature humaine, embrassent uniquement les relations et les devoirs résultant de cette nature elle-même, et sont par conséquent accessibles à l'intelligence humaine laissée à ses propres forces.*

*« Mais en portant la loi qui devait servir d'épreuve à nos premiers parents, Dieu sort de la sphère des vérités purement naturelles. Dès avant la chute, il leur révèle des vérités surnaturelles :*

*« Dieu lui-même peut être la fin de la vie humaine, fin située bien au delà de ce que peuvent atteindre les forces naturelles — Il entend élever la nature humaine jusqu'à sa propre ressemblance, pourvu que l'homme consente à ne tenir que de lui, dans l'humilité et dans l'amour, cet inestimable don.*

*« Et après la chute, en sa miséricorde il ajoute cette vérité consolante, qui surpasse tout ce que l'homme pouvait concevoir et espérer : Dieu ne renonce pas à être la fin surnaturelle de l'humanité.... Il affirme au contraire sa résolution d'assurer une plus magnifique réalisation au plan qu'il avait formé : il promet à l'homme un Rédempteur.* (Lemonnyer : *La Révélation primitive*, p. 63-65, et 58.)

Telle est la révélation primitive, « lumineux héritage que nos premiers parents emportèrent du paradis et léguèrent à leurs descendants ». Ceux-ci devaient condenser l'expression de leur foi religieuse dans l'acte par excellence de la religion primitive : le *sacrifice*.

II. — Adam et Ève eurent de nombreux enfants, parmi lesquels l'Écriture cite Caïn, Abel et Seth. Puis ils moururent, après une longue vie de pénitence.

*Caïn* fut laboureur, et *Abel* pasteur ; tous deux offrirent en sacrifice des produits de leurs travaux ; mais Dieu n'agréa que l'offrande d'Abel, parce que celle de Caïn n'avait pas été faite avec les dispositions convenables. — Caïn en conçut de la jalousie ; et malgré l'avertissement de Dieu qui l'invitait à s'examiner et à se surveiller, il s'en prit à son frère, l'entraîna dans la campagne et le tua.

Dieu châtia aussitôt ce crime en maudissant son auteur, et en le condamnant à être errant et fugitif sur la face de la terre. Caïn s'enfuit vers l'orient et devint l'ancêtre d'une race perverse qui fonda une civilisation brillante, mais finit par corrompre la plus grande partie de l'humanité. — Le plus connu des descendants de Caïn est le voluptueux et cruel *Lamech*, qui le premier porta atteinte à l'unité du mariage en épousant deux femmes.

Le juste Abel fut remplacé par un frère plus jeune que lui, nommé *Seth*, qui fonda une race fidèle à Dieu. — Les plus célèbres descendants de *Seth* sont *Énos* qui organisa le culte du vrai Dieu, et *Hénoch*, si vertueux « qu'il fut tiré du monde qui n'était pas digne de le posséder », et soustrait à la mort.

III. Les deux races en présence, celle des justes Séthites, et celle des pervers Caïnites, finirent par se mélanger. Les méchants essayèrent de corrompre les bons, et les bons se laissèrent corrompre par les méchants ; bientôt, le démon aidant, la terre ne fut plus qu'un lieu de crimes et de débauches : c'est le temps des exploits de ces héros redoutables que la Bible appelle *géants*.

Dieu se résolut donc à châtier l'humanité coupable ; il commença par l'avertir ; puis voyant que cet avertissement avait été inutile, il déchaîna le déluge.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## RÉVÉLATION ET RELIGION PRIMITIVES

**Existence** — C'est une vérité certaine que le premier couple humain a reçu des révélations surnaturelles et pratiqué une religion surnaturelle.

**Définition et Objet** — La révélation primitive est l'ensemble des enseignements que Dieu a communiqués surnaturellement aux premiers hommes.
Elle était destinée à régler et à expliquer les relations qui devaient exister entre Dieu et l'homme.

**Contenu de la Révélation primitive**

- **Dieu** est le Seigneur et le Maître de tout ce qui existe.
  possède une science infinie.
  est saint.
  est éternel.
  est le législateur de l'ordre moral
  est le juge des actions de l'homme.
  est le vengeur de l'ordre moral violé.
- **l'homme**
  - dépend de Dieu.
  - est supérieur aux animaux.
  - doit remplir et peupler la terre.

  Dieu donne à l'homme, pour l'aider à remplir sa fin « une aide semblable à lui », la femme. — L'union de l'homme et de la femme fonde la famille.
- **Dieu fin de l'humanité** — L'homme, créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu, est appelé à acquérir de nouvelles ressemblances avec lui.
  L'homme ne peut tenir que de Dieu, et par la voie de l'obéissance à Dieu, les dons qui, seuls, lui conféreront de nouvelles ressemblances avec Dieu
- **Promesse d'un Rédempteur** — Le plan divin a été compromis par le péché originel ; mais il sera un jour restauré par la victoire de la postérité de la femme sur le serpent.

**La religion des premiers hommes**

- **Première époque** — **Pureté et Simplicité**
  - dogme : adhésion aux vérités révélées.
  - morale : action conforme aux directions pratiques annexées à ces vérités.
  - culte : acte d'adoration.

  La Religion se condense dans l'acte religieux par excellence : *le Sacrifice*.
- **Seconde époque** — **Décadence et Altérations**
  - causes : le péché originel et le déséquilibre moral qui en résulte.
  - conséquences
    - pour les méchants : nouveaux châtiments.
    - pour les justes : nouveaux secours, nouvelles révélations.

## LES PREMIERS DESCENDANTS D'ADAM

**Les faits**

- **Multiplication des hommes** — Adam et Ève ont de nombreux enfants, qui à leur tour ont des descendants nombreux.
- **Le premier crime** — Caïn tue son frère Abel, puis s'enfuit du côté de l'Orient.
- **Les deux cités**
  - La cité du bien (Abel ; Seth et ses descendants).
  - La cité du mal (Caïn et ses descendants)

**Les hommes**

- **La race de Caïn** — Les Caïnites, pervers comme leur ancêtre ; auteurs d'une civilisation brillante, mais corrompue.
  - Parmi eux
    - *Caïn* : orgueilleux et cruel, défiant et désobéissant. Il est le premier meurtrier
    - *Lamech* : voluptueux et cruel. Il viole la loi de la monogamie et multiplie les meurtres.
- **La race de Seth** — Les Séthites, d'abord justes à l'exemple d'Abel, finissent par se laisser corrompre par les Caïnites.
  - Parmi eux
    - *Seth*, héritier de la promesse messianique.
    - *Enos*, organisateur du culte divin.
    - *Hénoch*, prophète ; enlevé par Dieu.

(SUITE)

- Les inventions
  - Premier stade
    - Caïn est laboureur et Abel est pasteur.
    - Caïn bâtit la première « ville ».
  - Second stade
    - Jabel organise l'élevage des troupeaux.
    - Jubal invente la musique.
    - Tubalcaïn est le premier forgeron.

  → *Civilisation caïnite.*

LES GÉANTS. PERVERSION DE L'HUMANITÉ

- Caractères de cette époque
  - Mélange des Séthites et des Caïnites.
  - Perversion des descendants de Seth.
  - Exploits des Géants
- Causes de cette situation
  - Péché originel.
  - Exemple des Caïnites.
  - Action du démon.
- Conséquences
  - Dieu châtie l'humanité
    - en diminuant la longévité ;
    - en envoyant, après avertissement, un déluge.
  - mais ne renonce pas à ses desseins de miséricorde : Noé et sa famille seront sauvés.

## GÉNÉALOGIE DES PREMIERS HOMMES

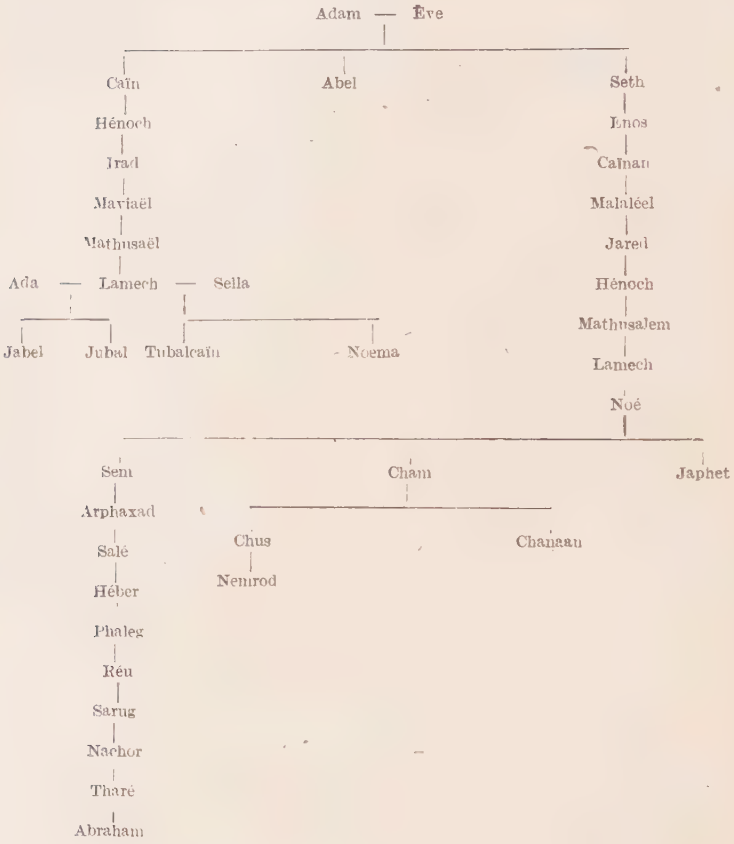

# CHAPITRE IV

## LE DÉLUGE ET LA DISPERSION DES PEUPLES

SOMMAIRE

**I. Le Déluge.** — Vocation de Noé. — Préliminaires au déluge. — Le déluge. — La sortie de l'arche — Le sacrifice de Noé. — Le déluge et l'histoire. — Le déluge et la science.

**II. Histoire de Noé et de ses premiers descendants.** — Les préceptes noachiques. — La culture de la vigne. — Bénédiction de Sem et de Japhet, malédiction de Chanaan. — Les descendants de Noé. — Nemrod. — La race de Sem.

**III. La dispersion des peuples.** — Établissement des descendants de Noé dans le pays de Sennaar. — La Ville et la Tour. — Intervention de Dieu. — La confusion des langues. — La dispersion des peuples.

**IV. Les origines de l'histoire.** — Histoire et préhistoire. — L'Europe occidentale. — L'Asie antérieure et l'Égypte. — Les pays méditerranéens. — L'Inde et l'Extrême-Orient. — Le Nouveau Monde ; l'Océanie ; l'Afrique méridionale. — La vocation du peuple d'Israël.

SOURCES

*Genèse*, chapitres VI à XI.

---

Avec le déluge, écrit Bossuet (*Élévations sur les mystères*, VIII^e^ semaine, 5^e^ et 6^e^ élévations ; *Disc. sur l'hist. universelle*, 2^e^ partie, ch. I) « le monde se renouvelle et la terre sort encore une fois du sein des eaux.... » Dieu punit la corruption des descendants d'Adam par un châtiment à jamais mémorable, mais « il veut en même temps y faire éclater sa miséricorde et la figure du salut du genre humain ».

« Dieu, en effet, n'envoie point de maux qu'il n'envoie des consolations ; et résolu malgré sa colère à la fin de sauver les hommes, sa bonté reluit toujours parmi ses vengeances ». Le plan magnifique dont l'ordre avait été tracé au moment du premier péché continue à recevoir son exécution, et tout ce qui est employé pour châtier l'humanité pécheresse se tourne en sa faveur par un retour admirable de la divine miséricorde.

## ARTICLE I. — LE DÉLUGE.

**Vocation de Noé.** — Le moyen auquel Dieu s'arrêta pour châtier l'humanité coupable fut un « *déluge* » c'est-à-dire une inondation de toute la terre (*notes* 19 *et* 20).

Il fit donc part de son dessein à Noé, en l'invitant à construire une arche qui lui permettrait de sauver sa vie et celle de ses enfants :

« La fin de toute chair est venue devant moi, lui dit-il, car les hommes ont rempli la terre de violence ; je vais les détruire ainsi que la terre. Fais-toi une arche en bois de *gopher ;* tu y disposeras des cellules et tu l'enduiras de bitume en dedans et en dehors. Voici comment tu la feras : la longueur de l'arche sera de 300 coudées (environ 135 mètres), sa largeur de 50 coudées (22 m. 50) et sa hauteur de 30 (13 m. 50). Tu feras à l'arche une ouverture à laquelle tu donneras une coudée depuis le toit ; tu établiras une porte sur le côté de l'arche et tu feras un premier, un second et un troisième étage de cellules.

« Pour moi, je ferai venir le déluge, une inondation de la terre, pour détruire de dessous le ciel toute chair qui possède un souffle de vie. Tout ce qui est sur la terre périra. Mais j'établirai mon alliance avec toi et tu entreras dans l'arche, toi et tes fils, ta femme et les femmes de tes fils avec toi. » (*Gen.*, VI, 13-18.)

Il est assez malaisé de reconstituer la forme exacte de l'arche, dont le nom paraît désigner une nacelle avec couvercle : on peut se représenter une grande maison de bois à trois étages et de forme oblongue ; telle quelle, elle était très propre au but pour lequel elle était construite, c'est-à-dire à porter une forte cargaison et à flotter sur l'eau.

Le bois de *gopher* (on traduit ordinairement par « cyprès ») n'est pas identifié ; le *giparou* des Babyloniens, auquel il correspond, était un conifère au bois très dur que l'on trouvait jusque dans les basses terres et les marais.

**Préliminaires au déluge.** — Quand l'arche fut construite, Noé reçut l'ordre d'y introduire sept couples de chaque espèce d'animaux purs et d'oiseaux, et un couple seulement de chaque espèce d'animaux impurs (*note* 21).

Dans l'hypothèse solidement fondée et universellement admise d'un déluge restreint géographiquement (*note* 19), ce n'était pas un acte inutile : Dieu qui est plein de sollicitude pour l'homme voulait faciliter le repeuplement des pays inondés et conserver les espèces animales qui étaient sans doute localisées autrefois comme aujourd'hui.

Noé obéit ponctuellement aux ordres qui lui avaient été donnés, et rassembla toutes les provisions dont il avait besoin pour assurer sa nourriture et celle des animaux de l'arche. Cela ne l'empêcha pas, ainsi que nous l'apprend le Nouveau Testament, de faire à ses

contemporains, chaque fois qu'il le put, de pressantes exhortations à la pénitence. Ce fut en vain.

Lorsque tout fut prêt, Noé entra dans l'arche avec sa femme, ses fils et les femmes de ses fils. « Puis Dieu ferma la porte sur lui. »

**Le déluge.** — « Toutes les sources du grand abîme jaillirent et les écluses du ciel s'ouvrirent ; et la pluie tomba sur la terre durant 40 jours et 40 nuits... Les eaux grossirent et soulevèrent l'arche et elle s'éleva au-dessus de la terre... Les eaux ayant grossi de plus en plus, toutes les hautes montagnes qui sont sous le ciel furent couvertes. Les eaux s'élevèrent de 15 coudées (6 m. 75) au-dessus des montagnes qu'elles recouvraient...

« Tout animal qui se meut sur la terre périt : oiseaux, bétail, animaux sauvages ; toutes les bêtes qui rampent sur la terre, ainsi que tous les hommes. De tout ce qui existe sur la terre sèche, tout ce qui a souffle de vie dans les narines mourut... Il ne resta que Noé et ceux qui étaient avec lui dans l'arche. » (*Gen.*, VII, 11-23.)

D'après les chiffres précis transmis par le texte biblique, l'inondation commencée le 17 du 2e mois se prolongea pendant 150 jours jusqu'au 17 du 7e mois. Puis les eaux allèrent en décroissant jusqu'au 1er du 10e mois, date à laquelle les sommets des montagnes apparurent. Le sol fut complètement découvert le 1er du 1er mois de l'année suivante ; mais il ne fut sec que le 27 du 2e mois (*notes* 20 *et* 22).

Les deux causes physiques indiquées par l'auteur sacré en un langage qui correspond à ses conceptions scientifiques sont très nettement *la pluie* et *l'invasion des océans :*

Celle-ci a pu se réaliser de plusieurs façons : par des éruptions volcaniques, par des soulèvements de montagnes, par des effondrements de continents, par des tremblement de terre unis sans doute à des raz de marée.... Nous reconnaissons que ces diverses explications sont toutes hypothétiques et qu'il faut peut-être unir deux d'entre elles sinon trois..... Ajoutons que le déluge, quoique miraculeux dans ses circonstances, aura fort bien pu être naturel dans son mode de production : c'est-à-dire que Dieu, au lieu d'intervenir d'une manière très spéciale, aura laissé agir des causes physiques.

**La sortie de l'Arche.** — « Dieu fit passer un vent sur la terre et les eaux baissèrent ; les sources de l'abîme et les écluses du ciel se fermèrent ». Bientôt « l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat ». Le pays d'Ararat (*Ourarṭou*) est une grande région d'Arménie au nord du lac de Van : il est intéressant de noter ici que le récit chaldéen du déluge fait également arrêter l'arche en Arménie, sur *le mont Nisir* que l'on situe dans le Kurdistan actuel (*Cf. la carte*, p. 51).

Lorsque les eaux eurent suffisamment baissé, Noé, voulant s'assurer si la terre était sèche, lâcha successivement un corbeau et une colombe ; celle-ci ne trouvant pas où se poser revint dans

l'arche. Au bout de sept jours, Noé fit un nouvel essai : la colombe cette fois rapporta un rameau verdoyant qui témoignait que la végétation commençait à se développer librement. Lâchée une troisième fois, une semaine plus tard, la colombe ne revint pas.

Sur l'ordre de Dieu, Noé sortit de l'arche avec sa femme et ses enfants, et en fit sortir les animaux.

**Le sacrifice de Noé.** — « Alors Noé construisit un autel à Yahweh et ayant pris de tous les animaux purs et de tous les oiseaux purs, il offrit des holocaustes sur un autel. Yahweh sentit une odeur agréable et dit dans son cœur : « Je ne maudirai plus désormais la terre à cause de l'homme, parce que les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse ; je ne frapperai plus tous les êtres vivants ainsi que je l'ai fait. Désormais, tant que la terre durera, les semailles et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.. » (*Genèse*, VIII, 20-22.)

« Et Dieu dit à Noé : Voici le signe de l'alliance que je mets entre moi et vous et tous les êtres vivants qui sont avec vous, pour toutes les générations à venir : j'ai mis *mon arc* dans la nue et il deviendra signe d'alliance entre moi et la terre. Quand j'assemblerai des nuées au-dessus de la terre, l'arc apparaîtra dans la nue ; et je me souviendrai de l'alliance qui existe entre moi et vous et tout être vivant quelle que soit son espèce ; et les eaux ne deviendront plus un déluge détruisant toute chair... » (*Genèse*, IX, 12-15.)

L'acte de religion par lequel Noé inaugura la vie de la nouvelle humanité dont il était le chef, causa le plus grand plaisir à Dieu : c'est ce qu'exprime l'auteur dans son langage métaphorique lorsqu'il dit que Dieu sentit une odeur agréable. Toutefois ce n'est pas cette considération qui détermina Yahweh à prendre l'engagement solennel qui suit : c'est à cause de la situation de déséquilibre moral où l'a placé le premier péché que Dieu prend pitié de l'homme ; il promet de l'épargner « parce que les pensées de son cœur sont mauvaises dès sa jeunesse ».

Cette attitude de Dieu, au lendemain du formidable châtiment qu'il vient d'infliger à l'humanité pécheresse, comporte un enseignement des plus importants. Dieu fait connaître à l'homme qu'il est souverainement juste, mais qu'il est par dessus tout miséricordieux. Sans doute il se doit à lui-même de ne jamais laisser aucun crime impuni ; mais jusque dans la poursuite du crime, il fera place à la miséricorde, et cette miséricorde interviendra pour pardonner au repentir ; jamais plus, ici-bas, les sentences ne seront poussées jusqu'à l'extrême. « C'est ainsi que dès l'origine s'élabore le programme des interventions divines, qui, tant de fois, sera repris par les prophètes et qui, pour tempérer les châtiments, assurera une si grande place à la miséricorde et

au pardon ». Le procédé de la grande œuvre de la Rédemption se trouve ainsi esquissé avec une précision nouvelle, à l'aurore de cette seconde époque de l'histoire de l'humanité.

La promesse de ne plus mettre en péril l'existence de l'humanité entière se traduit par un signe concret, *une alliance* : l'arc de Yahweh, chaque fois qu'il paraîtra dans la nue, rappellera jusqu'à la fin des temps l'engagement pris au lendemain du déluge. — Il serait fort imprudent de conclure des paroles prononcées au sujet de l'arc-en-ciel que ce phénomène ne s'était jusqu'alors jamais produit : le texte sacré indique seulement que l'arc de Yahweh aura une valeur de signe qu'il n'avait pas auparavant.

**Le déluge et l'histoire.** — Le fond historique du déluge n'est plus nié aujourd'hui par personne. Il paraît certain à tous les critiques qu'il y eut à tout le moins en Chaldée, à l'aurore des temps historiques, un vaste cataclysme dont le souvenir a été conservé par un ensemble de traditions communes à tous les peuples de race sémitique.

Actuellement on ne possède pas moins d'une demi-douzaine de récits ou de fragments plus ou moins complets relatifs au déluge chaldéen. Lorsqu'on rapproche ceux de ces récits qui nous sont parvenus dans le meilleur état de conservation (*note* 23), on est amené à constater qu'il existe entre eux et le texte biblique de très nombreux points de contact ; c'est là un fait acquis dont personne ne cherche à atténuer l'importance.

Toutefois, si l'on étudie de plus près ces divers points de contact, on doit reconnaître qu'ils ne s'opèrent que par les côtés les plus secondaires du récit : décret du déluge, communication de ce décret au héros qui doit survivre au désastre, construction de l'arche, entrée du héros, de sa famille et des animaux dans l'arche, déluge proprement dit, fin du déluge lorsque l'humanité est exterminée, arrêt de l'arche sur une haute montagne, lâcher des oiseaux, sacrifice. Par contre « lorsqu'on prête attention aux conceptions religieuses, les principales, puisqu'il s'agit de pages religieuses, on est aussitôt frappé des plus saisissants contrastes :

« Dans la Bible, Dieu — le Dieu unique — agit avec une maîtrise absolue. Il décrète le déluge, il le produit, il l'arrête et d'un bout à l'autre il en dirige tous les moments. Rien ne s'opère en dehors de sa volonté ; il en poursuit l'accomplissement sans jamais se démentir, d'après un plan dont il n'a rien à réformer ni à regretter. C'est que ce décret Dieu ne l'a pas formulé à la légère. C'est un décret de juste châtiment. Et les fautes qui l'ont motivé attestent les principes de haute morale qui animent les vues et la conduite du Très-Haut. Les fautes qu'il punit se rattachent à la violence, à l'injustice, à l'immoralité proprement dite. »

Quel contraste avec l'attitude brutale et grossière des dieux babyloniens !

Ils se sont sentis poussés à faire le déluge : sans doute il semble y avoir eu faute ; sans doute le fléau revêt un caractère de châtiment ; mais gardons-nous bien de nous laisser impressionner par les mots. Les « fautes » dont il est question en Babylonie sont loin de représenter l'idée qu'éveille cette expression pour des croyants ; non pas que les préoccupations morales soient absentes ; on les y trouve de temps à autre, mais elles sont submergées par celles qui ont trait aux rites. « Nulle part, cette idée enseignée par les prophètes d'Israël que la rectitude de la conduite compte plus au regard de Dieu que les sacrifices ; que Dieu ne peut se complaire en un peuple qui ne lui rend qu'un culte tout extérieur... ». — Et puis ces dieux qui ont peur se lamentent sur l'issue de leur dessein imprudent !.... ces dieux qui s'accusent les uns les autres et cherchent à se justifier péniblement !.... « Quel polythéisme de bas étage malgré les apparences de science théologique que lui ont données les prêtres de Babylone !... (J. Touzard, dans *l'École*, 29 mars 1918, p. 650).

Concluons d'un mot en disant que la tradition commune s'est diversifiée suivant des données religieuses totalement différentes.

**Le déluge et la science.** — Si l'histoire, grâce aux documents écrits dont elle dispose, confirme en quelque sorte la réalité du déluge biblique, il n'en va pas de même des sciences physiques et naturelles. Dans ce dernier domaine, en effet, on n'a jusqu'à présent rien trouvé qui confirme le récit de la *Genèse*, mais rien non plus qui l'infirme.

On croyait autrefois trouver dans la nature des preuves directes de l'existence du déluge biblique : les couches de graviers, les cailloux roulés, cette boue argileuse qu'on appelle *loess*, les blocs erratiques et surtout les fossiles paraissaient autant de témoins du cataclysme survenu au temps de Noé. Les progrès de la géologie ont montré qu'une inondation d'un an, telle qu'a été le déluge, n'était pas suffisante pour expliquer l'ampleur et l'importance de ces divers phénomènes et que d'ailleurs ils appartenaient à des époques différentes, parfois fort éloignées les unes des autres.

Actuellement, on se borne à constater que, durant les plus récentes périodes géologiques, l'histoire de la terre « a été marquée dans les régions accidentées de notre hémisphère par la grande extension des glaciers et, en dehors des montagnes, par l'extrême activité des agents d'érosion et d'alluvionnement. Or, ces deux phénomènes ne sont que des manifestations différentes d'une même cause, qui est l'exagération momentanée des précipitations athmosphériques. » (De Lapparent, *Traité de géologie*, p. 1105.)

C'est là une indication précieuse qu'on ne saurait négliger : le déluge biblique peut fort bien rentrer « dans la catégorie des phénomènes qui ont marqué, aux premiers âges de l'humanité, les dernières transformations du globe. Il est donc géologiquement possible et vraisemblable. » (Duilhé de Saint Projet, *Apologie*, p. 495.)

## ARTICLE II. — HISTOIRE DE NOÉ ET DE SES PREMIERS DESCENDANTS.

**Les préceptes noachiques.** — Immédiatement après le déluge, Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit :

« Soyez féconds, multipliez et remplissez la terre. Vous serez craints et redoutés de tout animal de la terre, de tout oiseau du ciel, de tout ce qui se meut sur la terre et de tous les poissons de la mer : ils sont

livrés entre vos mains. Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture ; je vous donne tout cela comme je vous avais donné l'herbe verte. Seulement, vous ne mangerez point de chair avec son âme, c'est-à-dire avec son sang. Et votre sang à vous, j'en demanderai compte à cause de vos âmes, j'en demanderai compte à tout animal ; de la main de l'homme, de la main de chaque frère, je redemanderai l'âme de l'homme. Quiconque aura versé le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car Dieu a fait l'homme à son image. Vous, soyez féconds et multipliez-vous ; répandez-vous sur la terre, et vous y multipliez. » (*Genèse*, IX, 1-7.)

C'est là une inauguration de l'humanité nouvelle, toute semblable à celle qui avait suivi la création du premier homme. De part et d'autre on trouve une bénédiction destinée à assurer et à sanctifier la propagation et la multiplication de l'espèce humaine ; de part et d'autre, une réglementation des rapports qui doivent exister entre l'homme et les animaux ; de part et d'autre aussi, une loi relative à l'alimentation. Quelques notes nouvelles apparaissent cependant, qu'il importe de souligner.

L'invitation à remplir la terre est la même. Mais l'empire sur les animaux reçoit une forme qu'il n'avait pas jusqu'à ce jour : la domination de l'homme sera désormais « crainte et redoutée » puisqu'il aura la permission de se nourrir de chair. Autrefois l'homme ne devait manger que des végétaux, maintenant il peut choisir parmi les animaux ce que bon lui semble. L'Humanité entre dans une période plus rude de son histoire et Dieu y prête la main, en adoucissant par égard à la faiblesse de la nature humaine, la loi stricte qu'il avait portée au début des âges.

Une seule réserve est faite : on ne mangera jamais l'animal avec son sang, qui apparaît plus spécialement comme le siège de l'âme et de la vie ; cette loi tiendra une grande place dans la législation de l'avenir. — A cette occasion, le privilège et le prix de la vie humaine est mis en grand relief. Quiconque y portera atteinte parmi les animaux ou les hommes aura à en rendre compte au prix de sa propre vie. L'animal sera tué ainsi que le préciseront d'autres lois, par exemple le code babylonien d'Hammourabi, rédigé à une époque voisine de celle où vivait Abraham ; de même on devra venger le meurtre sur l'homme qui l'aura commis....

C'est à l'aide de ces éléments que va s'élaborer la plus antique législation humaine, celle dont dériveront quelques-uns des usages les plus caractéristiques de la vie du Peuple de Dieu.

**La culture de la vigne.** — Noé, nous dit la Bible, était cultivateur. Dès que ce lui fut possible, il reprit sa vie d'avant

le déluge, travaillant la terre de concert avec ses trois fils Sem, Cham et Japhet.

C'est à son compte que l'auteur sacré met une innovation qui constitua un progrès dans l'art de l'agriculture. « Noé, dit-il, commença de planter de la vigne. »

Il n'est pas sans intérêt de noter que la vigne croît spontanément dans la plupart des pays de l'Asie antérieure. « En Arménie, dans la région au sud du Caucase et de la mer Caspienne, et dans celle de l'Oxus, la vigne pousse des rameaux vigoureux qui s'attachent aux arbres des forêts jusqu'aux sommets les plus élevés, et donne des fruits excellents sans qu'il soit nécessaire de la tailler et de la cultiver. » (Levesque, *Diction. de la Bible*, V, col. 2424.)

Si l'on admet, ainsi qu'il est vraisemblable de le faire, que Noé continua d'habiter la région où l'arche l'avait déposé, on ne pourra manquer d'être frappé du rapprochement qui s'impose, puisque l'Ararat biblique, comme le mont Nisir de la tradition chaldéenne, se trouve en Arménie ou dans ses abords immédiats.

Malheureusement Noé ne connaissait pas la force du vin ; lorsqu'il eut pressé les premières grappes, et bu le liquide qui en sortait, il ne sut pas limiter l'expérience nouvelle à laquelle il se livrait, si bien qu'il succomba à l'ivresse, tomba par terre et s'endormit dans une attitude qui n'était pas conforme à la bienséance. Cham ayant vu son père en cet état, conçut de mauvaises pensées et se moqua de lui ; Sem et Japhet au contraire, eurent la délicatesse de prendre le manteau de Noé, et de l'en couvrir, en ayant soin de marcher à reculons.

**Bénédiction de Sem et de Japhet ; malédiction de Chanaan.** — « Lorsque Noé se réveilla de son ivresse, il apprit ce que lui avait fait son fils et il dit :

> Maudit soit Chanaan !
> Qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères !

Puis il ajouta :

> Béni soit Yahweh, le Dieu de Sem !
> Que Chanaan soit son esclave !
> Que Dieu dilate Japhet !
> Qu'il habite dans les tentes de Sem !
> Et que Chanaan soit son esclave ! » (*Genèse*, IX, 24-27.)

On ne sait pas au juste pourquoi Noé maudit Chanaan au lieu de Cham. Peut-être avait-il participé à l'irrévérence si grave dont son père s'était rendu coupable ; il est également probable que Noé ayant vu en Chanaan une image trop fidèle de son père, avait voulu atteindre celui-ci en la personne de son fils, « car un père se trouve plus sévèrement châtié par les souffrances de son fils que par les siennes propres. » — Plusieurs Pères de l'Église ont vu dans le geste de Noé une marque de respect pour la parole divine :

le saint patriarche n'aurait pas voulu maudire son fils que Dieu avait personnellement béni au lendemain du déluge.

Au lieu de bénir son fils aîné, Noé adresse à Dieu des actions de grâces : c'est parce que la race sémitique aura le privilège de connaître le Créateur par son vrai nom et de conserver son culte pour le répandre ensuite dans le genre humain tout entier ; Noé voit dans Sem l'héritier de la promesse et l'ancêtre lointain d'Israël. Cette bénédiction se rattache nettement aux perspectives de l'espérance messianique.

A Japhet, Noé promet, conformément au sens étymologique de son nom (« se dilater »), un accroissement extraordinaire de sa race, il participera en outre aux avantages spirituels de la race de Sem : « les Japhétites iront à l'école de Sem » et y réapprendront à connaître le vrai Dieu.

**Les descendants de Noé.** — Sem, Cham et Japhet furent les ancêtres de peuples nombreux dont la liste est dressée dans la célèbre table ethnographique de la *Genèse* (chap. X). Cet important document qui constitue le répertoire de toute la géographie de l'Ancien Testament trouvera sa place naturelle dans le prochain chapitre où nous traiterons *des Pays bibliques.*

Il suffira de remarquer ici que l'esquisse qui s'y trouve tracée forme le meilleur commentaire des trois prophéties de Noé.

Cham est l'ancêtre des races immorales qui passeront leur temps à pervertir ou à persécuter le peuple de Dieu. Parvenues rapidement à un haut degré de civilisation, elles finiront par succomber sous le poids de leurs vices, et leur déchéance sera telle qu'après avoir su créer les premiers empires, elles ne seront plus même capables de sauvegarder leur indépendance. Et de même que Chanaan deviendra l'esclave d'Israël, héritier direct de Sem, de même les autres Chamites deviendront les esclaves des descendants des autres fils de Noé.

Sem reste dépositaire de la promesse : c'est de sa race que sortira Abraham, le père des patriarches, l'ancêtre de David et du Messie. L'Ancien et le Nouveau Testament tout entiers feront partie de l'héritage de Sem et ce sera par l'intermédiaire de ses fils que le reste de l'humanité recevra communication du précieux dépôt que Dieu aura renfermé dans l'Écriture.

Japhet, souche des grands peuples du Nord, couvre aujourd'hui la terre de ses rameaux. L'humanité entière lui est soumise, sauf en Asie, et il s'est si bien mis à l'école de Sem, en venant habiter sous ses tentes, que Sem l'a conquis au vrai Dieu.

**Nemrod.** — Le seul personnage des temps immédiatement postérieurs au déluge auquel la Bible consacre une notice est Nemrod, fils de Chus et petit-fils de Cham.

« Celui-ci fut le premier un homme puissant sur la terre. Ce fut un vaillant chasseur devant Yahweh, c'est pourquoi l'on dit : « comme Nemrod, vaillant chasseur devant Yahweh ». Le commencement de son empire fut Babel, Erech, Akkad et Chalanné, au pays de Sennaar. De ce pays, il alla en Assyrie et bâtit Ninive, Rechoboth-Ir, Kalakh, et Résen entre Ninive et Kalakh. C'est la grande ville. » (*Gen.*, X, 8-12.)

Ainsi le plus ancien empire dont l'histoire fasse mention fut fondé par un petit-fils de Cham, Nemrod, qui s'installa dans la plaine de Babylonie : le second empire issu du précédent fut créé en Assyrie par une colonie venue de Babylonie : tels sont les deux grands faits que ce texte met en lumière. L'Assyrie et surtout la Babylonie devaient tenir une si grande place dans l'histoire du peuple de Dieu que l'auteur sacré nous les montre, dans toute la force de leur jeunesse conquérante, dès les premières pages de la Bible.

Quant à Nemrod lui-même, il faut reconnaître que jusqu'à présent son nom n'a pas été retrouvé dans les textes assyro-babyloniens. Certains ont rapproché ses exploits de chasseur de ceux d'un roi d'Uruk (Erech) fort célèbre nommé *Gilgamesch* — celui-là même qui se fit raconter, suivant la tradition babylonienne, l'histoire et les circonstances du déluge ; d'autres ont cru retrouver son nom dans celui du second prédécesseur de Gilgamesch, *En-Marad* (ou *Lugal-Marad*) fameux pour ses conquêtes en Mésopotamie et en Syrie : mais ce ne sont là que de simples hypothèses.

**La race de Sem.** — De même qu'il l'avait fait pour la période qui s'étend de la Création au déluge, Moïse dresse pour la période postérieure au déluge, une liste généalogique des ancêtres de son peuple.

Cette fois encore il y a dix générations : Noé, Sem, Arphaxad, Sale, Héber, Phaleg, Réu, Sarug, Nachor et Tharé. Ce dernier fut le père d'Abraham.

Le personnage marquant de cette série est *Héber* de qui les Hébreux tirent leur nom. Divers indices permettent de croire que ce personnage et ses descendants, ancêtres du peuple hébreu, séjournaient dans la région de l'Arabie qui avoisine le golfe Persique. Plus tard Nachor ou Tharé vinrent s'établir en Chaldée, à Ur où naquit Abraham.

## ARTICLE III. — LA DISPERSION DES PEUPLES

**Établissement des descendants de Noé dans le pays de Sennaar.** — « Étant allés du côté de l'Orient, les hommes trouvèrent une plaine dans le pays de Sennaar et ils s'y établirent ». (*Gen.*, XI, 2.)

L'arche, nous l'avons vu, s'était arrêtée sur les montagnes d'Ararat (*Ourartou*, pays arménien). Le séjour primitif des fils de Noé paraît dès lors s'être trouvé au pied de ces montagnes, quelque part dans le pays mésopotamien ; en allant du côté de l'orient, ils descendaient les vallées du Tigre et de l'Euphrate et parvenaient dans la grande et riche plaine de Babylonie, c'est-à-dire dans le « pays de Sennaar ».

Si riche que fût ce pays, il y manquait cependant, ou peu s'en faut, une matière de première nécessité, la pierre, dont les plus anciens hommes avaient appris à se servir, soit pour y creuser des abris, soit pour s'en construire des habitations.

Le limon argileux que l'on trouvait en abondance y suppléait en partie : jusqu'aux derniers âges de la culture babylonienne, c'est-à-dire jusqu'à une époque voisine de l'ère chrétienne, les briques crues puis cuites constituèrent la principale ressource des architectes du pays, à ce point que, lorsqu'on voulait parler de la période la plus ancienne de l'histoire, on évoquait le temps « où n'existait encore aucun moule à briques ».

« Une fois débarrassé des cailloux et des matériaux étrangers qu'il contenait, mélangé d'herbe ou de paille hachée, additionné d'eau, puis foulé aux pieds longuement, ce limon argileux fournissait des matériaux d'une ténacité incroyable. On le moulait en plaques carrées larges de 20 à 30 cm., épaisses de 8 à 10, rarement de dimensions plus fortes.... Le plus souvent on entassait ces briques à cru l'une sur l'autre et elles s'agglutinaient du premier coup par leur mollesse propre ou leur humidité naturelle. Le poids des assises confirmait et redoublait l'adhérence à mesure que la bâtisse montait....

« Il est vrai que des édifices construits en une matière aussi souple n'étaient pas d'un entretien facile « les maisons fondaient un peu à chaque orage..... » au bout de quelques années le plan des habitations et celui des quartiers s'empâtait et s'effaçait comme noyé dans la boue. Les seuls monuments vraiment durables étaient ceux que l'on construisait à l'aide de briques cuites (Maspero, *Hist. ancienne* I, p. 624-5).

En racontant les débuts de cette industrie, la Bible relate quel immense progrès ce fut d'inventer les briques et surtout de les faire cuire ; elle note également l'usage que l'on fit du bitume au lieu de mortier. Munis de ces matériaux maniables qu'ils pouvaient multiplier au gré de leurs besoins, les habitants de Sennaar se trouvaient en état de réaliser des constructions plus perfectionnées que celles qu'on avait faites jusqu'alors.

**La Ville et la Tour.** — Une ère nouvelle s'ouvrait devant l'humanité : capables désormais de suppléer artificiellement aux ressources qui pouvaient leur faire défaut en certaines contrées qu'ils considéraient jusque là comme inaccessibles, les habitants de Sennaar voulurent profiter de cet avantage pour s'étendre au loin sans craindre d'être dispersés.

« Ils dirent : « Allons, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet soit dans le ciel, et faisons-nous un monument, de peur que nous ne soyons dispersés sur la face de toute la terre ». (*Gen.*, XI, 4.)

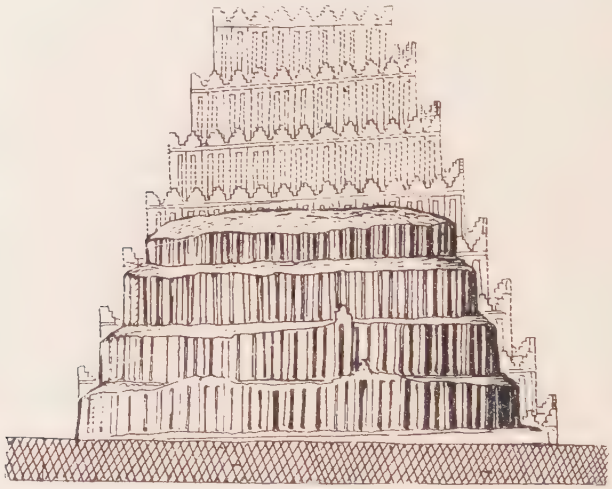

Tour assyro-babylonienne à sept étages.
(Palais de Sargon à Khorsabad.)

Tout porte à croire que la tour de Babel fut construite conformément au plan suivi dans les âges postérieurs par les architectes assyro-babyloniens ; chacun des étages de la *ziggurat* (c'était le nom que l'on donnait à cette sorte d'édifice) se trouvait en retrait sur les précédents, et était orné d'un revêtement de briques émaillées : l'étage inférieur était blanc ; le second, noir ; le troisième, pourpre ; le quatrième, bleu ; le cinquième, rouge vermillon ; le sixième, argenté, et le septième doré.

Ce qui constitue la ville et ce qui la distingue de toute autre agglomération humaine, ce sont les murailles qui la défendent. Faut-il voir dans ce projet de construire « une ville » l'expression d'une défiance coupable à l'égard de Dieu ? Ce n'est pas impossible.

D'autre part, cette tour immense, aux proportions démesurées, qui devait servir de point de ralliement aux hommes répandus dans les pays environnants, pouvait acheminer l'humanité vers l'idolâtrie. On sait, en effet, par les fouilles de Chaldée, que les

anciens peuples de Babylonie aimaient fort à construire de grandes tours pyramidales à degrés au sommet desquelles on honorait chacun des dieux célestes.

Quoiqu'il en soit, la prétention des habitants de Sennaar n'allait pas sans une pensée d'orgueil. Elle s'opposait aux desseins de la Providence qui voulait que l'humanité fût dispersée à la surface de la terre, et elle était, suivant l'expression de la Bible, « un commencement » après lequel « rien n'empêcherait plus les hommes d'accomplir leurs projets ». (*Genèse*, XI, 6).

**Intervention de Dieu.** — « Yahweh descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes. Et il dit : « Ils sont un seul peuple et ils ont pour eux tous une même langue ; et cet ouvrage est un commencement. Maintenant rien ne les empêchera d'accomplir leurs projets. Allons, descendons et confondons leur langage, de sorte qu'ils n'entendent plus le langage les uns des autres ». (*Genèse* XI, 5-7.)

Tel est le récit très anthropomorphique que nous fait l'écrivain sacré : Dieu descend, sans doute en compagnie des esprits célestes, pour se rendre compte de ce qui se passe. Il y voit le point de départ d'entreprises de plus en plus audacieuses, et tout aussitôt il confond le langage des hommes.

« Il intervient non pour punir et contrarier sans raison, mais pour procurer un effet qu'il juge utile au bien général de l'humanité (Lesêtre, *Revue pratique d'Ap.* 1906, II, p. 359).

**La confusion des langues.** — Pour disperser les hommes, Dieu se servit d'un moyen sur lequel nous sommes mal renseignés : « il confondit leurs langues, si bien qu'ils n'entendirent plus le langage les uns des autres. »

S'agit-il de dissentiments, de désaccords survenus entre les constructeurs de la tour, ou d'une différenciation de langage proprement dite ? Les deux explications sont également plausibles.

La seconde est celle qui se présente le plus naturellement à l'esprit ; Dieu serait intervenu « en forçant les hommes à parler, ceux-là une langue et ceux-ci une autre, sans aucun souvenir de la langue précédente commune à tous ». Mais rien n'oblige à admettre un résultat instantané et miraculeux : Dieu suivant la remarque de saint Grégoire de Nysse a fort bien pu exercer son action en confiant l'exécution de sa volonté aux agents naturels.

Quant à la première explication, elle a l'avantage de mieux rendre compte du double résultat que mentionne la Bible : interruption des travaux et dispersion des peuples.

« La mésentente s'accentuant de plus en plus, les hommes se sont groupés sur place suivant leurs affinités familiales ou accidentelles, ont peu à peu inter-

rompu leurs rapports mutuels, se sont éloignés les uns des autres insensiblement, ont abandonné la construction de la ville qui devait les maintenir réunis, et ont fini par aller chercher dans des régions plus ou moins éloignées des stations favorables à l'indépendance et au développement de chaque groupe. » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Ap.* 1906, II, p. 360).

On nomma ce lieu *Babel*, remarque l'écrivain sacré, parce que ce fut là que Yahweh confondit le langage de toute la terre, et parce que ce fut de là que Yahweh dispersa les hommes sur la face de toute la terre ». (*Gen.*, XI, 9). — Jusqu'à présent, les documents babyloniens n'ont fourni aucune donnée relative à la construction de la Tour de Babel.

**La dispersion des peuples.** — Il est actuellement impossible d'assigner une date, même approximative, aux événements qui se déroulèrent dans la plaine de Sennaar, et qui aboutirent à la dispersion des hommes. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que de longs siècles durent s'écouler entre cette dispersion et l'établissement dans leurs régions respectives des divers peuples que la Bible rattache aux fils de Noé. (*cf. la carte, page* 121).

C'est pour essayer de donner une idée approximative de ces premières migrations que l'on a réuni dans les pages qui suivent quelques indications sommaires sur les origines historiques des plus anciens peuples. Elles permettront d'ailleurs de mieux comprendre quelle place éminente tient le peuple de Dieu dans l'histoire du genre humain.

## ARTICLE IV. — LES ORIGINES DE L'HISTOIRE.

**Histoire et préhistoire.** — Pendant des siècles, les peuples ont été sans annales : tout au plus si des chants populaires, récits d'exploits ou gestes généalogiques, transmettaient aux petits enfants le souvenir de leurs ancêtres... ; puis à des époques diverses, à mesure que naissait l'écriture est apparue l'histoire, dont la tâche première fut de conserver artificiellement la mémoire des choses disparues.

« La Chaldée, l'Élam et l'Égypte ont de bonne heure réalisé ce rêve, alors que beaucoup d'autres peuples nous ont laissé des essais sans lendemain ; puis sont venus la Crète, la Phénicie, l'Assyrie, les Héthéens, Chypre, enfin les Grecs et les Latins. Quant aux nations barbares, ce n'est que bien tardivement qu'elles ont enregistré leurs hauts faits. L'histoire de la Gaule ne commence qu'avec César, au premier siècle avant notre ère ; celle de la Scandinavie débute sous nos Carolingiens ; les annales des peuples slaves sont moins anciennes encore et les tribus sauvages du Nouveau Monde, de l'Océanie, de l'Afrique centrale, des îles malaises sont sans histoire. Pour chaque nation, pour chaque tribu, la tâche du préhistorien est grande : longtemps l'ethnographie précède l'histoire, puis elle la coudoie et peu à peu se confond avec elle. » (J. de Morgan, *L'humanité préhistorique*, p. 307.)

La préhistoire est une science à peine ébauchée, tant est vaste le champ qu'elle a mission d'explorer. Aujourd'hui encore, elle ne peut que se borner à enregistrer les faits souvent incomplets que lui révèlent, au hasard des découvertes, les plus vieux débris de l'industrie humaine : outils de toute sorte, dispersés le long des routes, enfouis dans des cachettes, ou ensevelis dans des sépultures ; les habitations n'existent plus ou sont à demi détruites ; à peine si quelques grottes ou quelques tombes inviolées recèlent des squelettes intacts.... On conçoit la difficulté de la tâche du préhistorien, et avec quelle *prudente réserve* nous devons accueillir ses hypothétiques déductions (*note* 24).

**L'Europe occidentale.** — Par suite des découvertes plus nombreuses, mieux étudiées et plus soigneusement contrôlées dont elle a été le théâtre, notre Europe occidentale fournit un terme de comparaison commode auquel on peut ramener les séries préhistoriques des autres pays : la chronologie de ses diverses civilisations par rapport à celles de l'Orient nous permettra de mieux apprécier l'ampleur du passé qui précède l'histoire.

En Gaule, en Espagne et en Italie, l'histoire ne commence guère qu'avec la conquête romaine (IIe et Ier siècles av. J.-C. pour la Gaule ; IIIe s., pour l'Espagne ; VIIIe-IVe s., pour l'Italie). — Pour la période antérieure, la préhistoire énumère successivement, à partir des temps les plus anciens :

une période *paléolithique* (c'est-à-dire de la « pierre ancienne ») comprenant les industries *chelléenne*, *acheuléenne*, *moustérienne*, *aurignacienne*, *solutréenne*, *magdalénienne*. (ainsi appelées du nom des localités : Chelles (Seine-et-Marne), St-Acheul (Somme), Le Moustier (Dordogne), Aurignac (Haute-Garonne), Solutré (Saône-et-Loire), La Madeleine (Dordogne), où elles furent observées pour la première fois d'une manière vraiment scientifique.)

une période *mésolithique* (de la « pierre moyenne ») ;

une période *néolithique* (de la « pierre récente ») ;

une période *énéolithique* (industrie de la « pierre » mélangée avec celle du « bronze » ; appelée encore *âge du cuivre*) ;

une période des métaux, comprenant :

*l'âge du bronze*
et *l'âge du fer.*

Les hommes paléolithiques les plus anciens sont contemporains des dernières invasions glaciaires ; venus dans nos pays, suivant toutes vraisemblances, à la faveur d'un recul des glaciers, ils

furent ensuite séparés pendant de longs siècles de leurs frères d'Asie centrale (Sibérie méridionale et Turkestan occidental) par le retour de ces mêmes glaciers : ceux-ci s'étendirent à travers l'Allemagne et la Russie actuelles et descendirent jusqu'au sud de l'Oural, ne laissant aux Européens que la voie de la Méditerranée pour communiquer avec leurs autres frères de l'Asie antérieure et de l'Afrique du Nord.

Le *néolithique* est l'époque durant laquelle commencent à déferler vers l'Occident à partir du sud de la Russie, des populations nouvelles, qui supplantent les paléolithiques et introduisent dans nos régions l'art de l'élevage et la culture des céréales (IVe millénaire av. J.-C.).

L'âge du *cuivre*, qui couronne la période néolithique et prépare l'âge des métaux, se place vers le XXVe siècle ; le début du *bronze* coïncide à peu près avec le début du second millénaire (1900 environ, pour la Gaule) ; enfin le commencement du premier millénaire aurait vu se répandre l'usage du *fer*, vers le temps même de la première extension des Celtes (Xe et IXe siècles av. J.-C.).

**L'Asie antérieure et l'Égypte.** — Les premiers habitants de la Chaldée, de la Syrie et de l'Égypte sont des *paléolithiques* de culture analogue à ceux de l'Europe occidentale ; mais leur civilisation rudimentaire disparaît brusquement sans se continuer par rien qui ressemble aux industries européennes du paléolithique récent et du mésolithique : il se produit une sorte de *hiatus* dont il n'est pas possible actuellement de déterminer le sens.

De nouvelles populations apparaissent ensuite et introduisent presque simultanément les cultures *néolithique* et *énéolithique* : c'est de ce moment que semblent dater les industries et les arts primitifs de la Chaldée et de l'Élam (cinquième millénaire) : vers 4500 ? — Il demeure vraisemblable que ces nouveaux venus sortaient du pays des bouquetins et des moutons, c'est-à-dire de la région septentrionale de l'Asie Antérieure (Asie Mineure, Arménie, Iran septentrional ou Transcaucasie ?) et que c'est de là que certaines de leurs pratiques s'étendirent sur les pays syro-palestiniens, sur la vallée du Nil, et par l'intermédiaire des îles, sur l'Occident méditerranéen (fin du cinquième millénaire).

Or, cette époque est celle où nous reportent les plus anciens souvenirs historiques conservés par les Assyro-Babyloniens et les Égyptiens. On sait, en effet, que les listes dynastiques de la Chaldée comptent du déluge au royaume d'Akkad (2980—2700 : c'est un des plus anciens empires sémitiques, celui dont l'hégémonie s'étendit par delà la Mésopotamie jusqu'aux pays syriens) quinze dynasties

dont la plus ancienne, à demi légendaire, peut être approximativement datée de 4500 av. J.-C. — En Égypte, Ménès, fondateur de la première dynastie, règne vers 3300 ; mais avant lui les traditions égyptiennes parlent de plusieurs séries royales dont les premières sont à situer aux environs de l'an 4000 (*note* 25).

Pour ces deux pays, les documents historiques de première main, c'est-à-dire les inscriptions originales datées, remontent aux environs du XXXIVe siècle avant notre ère ; on est alors en pleine civilisation du *cuivre* et du *bronze ;* le fer ne tardera pas à être connu, s'il ne l'est pas déjà, mais il faudra attendre pendant deux millénaires, jusqu'aux environs de l'an 1200, pour le voir pénétrer dans l'usage courant.

**Les pays méditerranéens.** Tandis que le bassin de la Méditerranée occidentale participe tout entier à la culture paléolithique, le bassin de la Méditerranée orientale — l'Égypte et la Palestine exceptées — reste inhabité.

Les premiers habitants de la Grèce continentale, de l'Asie Mineure occidentale, des îles de Crète et de Chypre sont des *néolithiques ;* ils apprennent à connaître le cuivre aux environs de l'an 3000, puis le bronze (XVIIe siècle av. J.-C.). C'est l'époque des civilisations dites *égéenne* (Archipel), *minoenne* (Crète), *mycénienne* (Grèce continentale). Vers l'an 1000 commence l'âge du fer.

Dans la seconde moitié du IIIe millénaire, l'Asie Mineure voit naître la civilisation des Hittites ou Héthéens, dont les chefs domineront sur la Syrie et conquerront la Babylonie (XXe siècle) ; les races préhelléniques, pélasgiques ou autres, sont alors les maîtresses incontestées de la mer et servent d'intermédiaires entre l'Orient et l'Occident (IIIe et IIe millénaires) ; les tribus grecques, comme les tribus italiotes, ne commencent leur mouvement de descente dans les péninsules balkanique et italique qu'au IIe millénaire et leur installation définitive dans les pays auxquels s'attachera leur nom, coïncidera, ou peu s'en faut, avec les débuts de l'âge du fer (vers 1000).

**L'Inde et l'Extrême-Orient.** Les civilisations de l'Inde et de la Chine sont loin d'être aussi anciennes qu'on le dit généralement.

Dans l'Inde, les données fournies par l'archéologie préhistorique sont encore bien vagues ; on trouve du paléolithique dans le sud et le centre de la péninsule ; par contre le néolithique a laissé des traces dans presque toutes les provinces. Le cuivre et le bronze

semblent avoir constitué ensuite une fort importante civilisation qui se prolongea jusqu'au temps d'Alexandre (IVe siècle av. J.-C.) ; c'est alors seulement, ou dans l'un des siècles qui précédèrent immédiatement cette époque, qu'apparaît le fer. — Les Aryens qui se superposèrent aux Dravidiens, et constituèrent l'Inde des temps védiques et brahmaniques, paraissent être arrivés en plusieurs flots successifs, et seulement à partir de la fin du IIIe millénaire.

La préhistoire de la Chine demeure complètement inconnue ; jusqu'à présent, on n'a pas trouvé de traces certaines du paléolithique ancien dans tout l'Extrême-Orient. — L'histoire de la Chine ne date, à vrai dire, que du VIIIe siècle avant notre ère ; antérieurement à cette date, on ne peut faire que des conjectures ; néanmoins il ne paraît pas exagéré de faire remonter au IIIe millénaire l'immigration dans le bassin du fleuve Jaune des familles qui fondèrent le Céleste Empire.

**Le Nouveau Monde ; l'Océanie ; l'Afrique méridionale.** — Ici, la tâche du préhistorien est singulièrement ardue, car les pays dont il s'agit sont demeurés jusqu'à une époque récente, sans relations avec les peuples civilisés de notre Ancien Monde.

On y trouve de très vieux types d'instruments, parfois identiques à ceux que renferment chez nous les stations de l'âge de la pierre ; mais il est bien malaisé d'en tirer aucune conclusion, étant donné qu'aujourd'hui encore ces divers instruments sont en usage dans ces pays ou l'étaient à une date relativement fort peu reculée. — Même pour l'Amérique, où l'on rencontre de brillantes civilisations (Mexique et Pérou, encore à l'âge du bronze au moment de la découverte du Nouveau Monde), il est impossible de rien dire de certain sur l'origine des populations qui l'occupèrent et sur les rapports de leur culture avec celle de l'Extrême-Orient ou celle de nos pays

**La vocation du peuple d'Israël** — Au terme de cette rapide énumération, lorsqu'on s'arrête à considérer les temps et les espaces, lorsqu'on songe à cette multitude de peuples divers dont quelques-uns se sont élevés à un haut degré de civilisation, alors que tant d'autres restaient à l'état sauvage et se dégradaient de plus en plus, on éprouve une impression de surprise. — Comment se fait-il que pendant de si longs siècles — il s'agit en réalité de millénaires — comment se fait-il que Dieu ait ainsi abandonné l'humanité ? Comment se fait-il qu'Il ait tant attendu pour se choisir le peuple qui devait préparer la Rédemption ?

En réalité, Dieu n'a jamais abandonné l'homme qu'il avait créé. Voulant sauver l'humanité entière — « toutes les nations » vont bientôt être bénies en Abraham — le Tout-Puissant se devait à lui-même de préparer les Gentils à la Rédemption. « Outre la révélation primitive, commune à tous les peuples, il leur avait laissé la lumière de la raison par laquelle ils auraient pu facilement se maintenir dans la connaissance du vrai Dieu ; il leur avait donné la conscience qui prêche sans cesse la loi divine ; par de continuels bienfaits dans l'ordre naturel, il réclamait leur reconnaissance et leur amour ; il n'est pas douteux non plus que les Gentils n'aient reçu des grâces suffisantes pour être délivrés du péché originel aussi bien que des péchés actuels, quoique nous ignorions de quelle nature étaient ces moyens.... »

Ceux qui se trouvèrent en relation avec Israël purent avoir connaissance du plan divin du salut et reçurent ainsi comme une première invitation à s'y préparer ; quant aux autres, ceux qui demeuraient livrés à leurs passions, « leur profonde décadence morale elle-même devait concourir à cette fin ; car en prenant conscience de leur état désolant, ils devaient sentir s'éveiller en eux le désir de la délivrance qui rendait les esprits plus accessibles à la prédication du salut » (Mgr Pelt, *Hist. de l'Anc. Test.*, I, p. 131).

La situation des uns comme celle des autres met en un singulier relief l'importance de la vocation d'Israël. Seul parmi toutes les nations, il est choisi, sauvegardé, épuré en vue du grand dessein de la Rédemption ; en restreignant provisoirement sa bénédiction aux seuls descendants d'Abraham, Dieu indique tout le prix qu'il attache à l'œuvre dont il va commencer la réalisation ; il apprend aux hommes ce que vaut son amitié et quelles obligations elle leur impose : c'est une grande leçon de choses, dont les enfants d'Adam devront s'appliquer à bien profiter.

---

Bibliographie

*Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, article *Déluge* (Brucker), tome I, col. 911-916 ; article *Babylone et la Bible* (Condamin), tome I, col. 343-347.

Dhorme, *Textes religieux assyriens et babyloniens* (*Études bibliques*, p. 100-139).

*Revue pratique d'apologétique*, Lesêtre, *Le Déluge*, tome II, p. 212 ; *La Tour de Babel*, tome II, p. 357.

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 19.

**L'universalité du déluge.** — On peut ramener à trois les opinions relatives à ce sujet.

1° La première est celle de l'*universalité absolue* du déluge qui se fonde sur l'interprétation rigoureuse des termes du récit biblique « il y avait des eaux à la surface de *toute la terre* (VIII, 9, x) ; « *toutes les montagnes* qui sont sous le ciel furent couvertes (VII, 19) ; « tu prendras sept paires de *tous les animaux* purs et une paire de *tous les animaux impurs* (VII, 2), etc...

Mais on objecte au nom de la physique :

*a*) Que la quantité d'eau existant sur le globe est insuffisante pour constituer la couche de 9 km. d'eau nécessaire pour recouvrir les plus hautes montagnes (8.840 m.) ;

*b*) Qu'une pluie torrentielle d'une durée de 40 jours se produisant simultanément sur tous les points du globe est contraire à toutes les lois du refroidissement et de la pression de l'atmosphère ;

Au nom de la zoologie :

*a*) Que les dimensions de l'arche ni le travail de huit personnes ne pouvaient suffire, étant donnée la multitude des espèces animales ;

*b*) Que les animaux provenus de zones différentes ne pouvaient s'accommoder de la température uniforme de l'arche ;

*c*) Que le mélange des eaux de la mer avec l'eau douce rend inexplicable la conservation de beaucoup de poissons que pourtant Noé n'avait pas pris dans l'arche.

Bref, adopter cette première opinion obligerait à recourir à une série sans fin de miracles plus étonnants les uns que les autres : et l'on sait que la saine théologie nous interdit d'en appeler inconsidérément à l'intervention miraculeuse de Dieu.

2° La deuxième opinion est celle de l'*universalité anthropologique* du déluge qui consiste à dire que le cataclysme ne s'est étendu qu'à la région habitée par les hommes. Tout le genre humain sauf la famille de Noé a péri. — Le texte sacré ne s'oppose pas à cette interprétation, les expressions « toute la terre », « toutes les montagnes », « tous les animaux » n'ont pas en hébreu et dans les autres langues orientales, la valeur exhaustive qu'on est tenté de leur prêter ; en outre, le mot hébreu que l'on traduit par « terre » a souvent le sens de « pays » ou de « région ».

Cette opinion irréprochable au point de vue de l'orthodoxie peut satisfaire à toutes les exigences de la science.

Elle a été adoptée par la plupart des auteurs catholiques contemporains.

3° La troisième opinion *restreint le déluge à une race particulière ;* cette race fut détruite toute entière, huit personnes exceptées, mais les autres races humaines qui se trouvaient déjà répandues au loin n'ont pas souffert du déluge.

Cette opinion s'appuie principalement :

*a*) Sur le fait que la tradition du déluge est loin de se retrouver chez tous les peuples ;

*b*) Sur le fait que la Bible cite des peuples qui ne se rattachent pas à la race de Noé (Amalécites, Cainites ou Cinéens, etc...).

A quoi l'on répond :

*a*) Que la généalogie des descendants de Noé est incomplète ;

*b*) Que la tradition du déluge peut s'être perdue chez certains peuples particulièrement dégénérés.

Et l'on ajoute que les plus récents des Livres Saints et que la tradition presque unanime des Pères et des Docteurs parlent toujours du déluge comme d'un cataclysme auquel n'ont survécu que huit personnes.

Conclusion. « *Si les sciences établissaient par une démonstration rigoureuse ou par un ensemble d'indications précises ou convergentes la non-universalité anthropologique du déluge* (3e opinion), *on devrait admettre que le récit biblique ne s'y oppose pas. Mais les sciences n'ont pas encore jusqu'à présent établi ce fait et l'on peut satisfaire à leurs légitimes exigences actuelles en reculant la date du déluge. Il n'est donc pas nécessaire d'adopter le sentiment qui restreint le déluge à une partie de l'humanité. On n'y serait contraint que si la non-universalité devenait une vérité incontestable et on pourrait le faire puisque la foi n'y apporte aucun obstacle. En attendant, il est prudent et sage de s'en tenir à la seconde opinion.* » (Mangenot, *Dict. de la Bible*, art. *Déluge* II, col. 1.356.)

### Note 20.

**Le double récit du déluge.** — Il est à peu près admis que l'histoire du déluge a été composée par Moïse à l'aide de deux récits légèrement différents ; ces deux récits remonteraient à une tradition commune qui se serait diversifiée suivant le génie et les préoccupations propres de leurs auteurs respectifs.

Ce système a l'avantage de rendre compte de plusieurs divergences de détail qui ont longtemps embarrassé les commentateurs : Moïse a cité ses documents sans les harmoniser complètement ; de là ces différences qui nous choquent et qu'un historien moderne ne se permettrait plus.

Mais ceci une fois admis, il faut bien se garder de conclure trop rapidement à l'authenticité ou à la non authenticité de tel ou tel de ces détails, et de mettre en doute la véracité de l'auteur inspiré : Moïse était un homme de bon sens qui, sans nul doute, s'est rendu compte des écarts des documents qu'il employait ; s'il les a enregistrés purement et simplement, c'est qu'il pensait que leurs divergences importaient peu au but qu'il poursuivait.

Note 21.

**Les animaux purs et les animaux impurs.** — La distinction entre animaux purs et animaux impurs regardait premièrement et avant tout l'alimentation : les animaux purs étaient ceux dont les Israélites pouvaient manger la chair ; les impurs, ceux dont ils devaient s'abstenir.

Étaient purs : les quadrupèdes qui ont la corne du pied complètement fendue et qui ruminent ; — les animaux aquatiques qui ont tout à la fois des nageoires et des écailles ; — les oiseaux qui ne rentrent pas dans la catégorie des oiseaux de proie, et les sauterelles. Étaient impurs : les reptiles, les oiseaux de proie et les insectes, enfin les divers animaux aquatiques ou terrestres qui ne correspondent pas aux catégories précédemment énoncées.

« *L'inscription, pour un animal, sur la liste des animaux impurs n'entraînait pour lui, par elle même, aucune dépréciation, à plus forte raison, aucun mépris* » *Il est tels animaux impurs, l'aigle, le lion, le cheval, dont l'Écriture vante les qualités ; et l'on sait que les Hébreux n'avaient aucun scrupule à utiliser tels autres à différents services ; le chameau et l'âne, quoique impurs étaient fort appréciés comme bêtes de somme.*

*Cette dénomination d'impurs semble venir de l'appréciation de l'homme.* « *On a pu remarquer dans tel animal des mœurs sensuelles, brutales, cyniques ; ou bien on l'a vu se nourrir d'aliments immondes et dégoûtants, comme de boue, de cadavres, etc. ; et on l'a cru naturellement impropre à servir de nourriture...* » *Et ainsi on s'explique qu'un grand nombre de peuples de l'antiquité aient connu la distinction entre animaux purs et animaux impurs.*

*Dieu, en la sanctionnant plus tard dans la loi de Moïse, lui a imprimé un caractère tout spécial, destiné à mettre en relief la sainteté qu'il exigeait d'Israël ; à un peuple de séparés, il fallait une nourriture particulière.* « *Je suis Yahweh votre Dieu, qui vous ai séparés des autres peuples, dit-il aux Israélites. Séparez donc aussi vous-mêmes les animaux purs des impurs... Vous serez saints, car je suis saint.* » (*Lévitique*, XX, 24-26.)

*Mais il semble bien que plusieurs de ces commandements relatifs à la pureté légale aient eu en même temps qu'une valeur symbolique, une valeur hygiénique, — celle-là même qui avait dicté aux premiers hommes leur horreur de certains aliments.* (Cf. *Dict. de la Bible*, article *Animaux impurs*, par S. MANY, tome I, col. 613-624.)

Note 22.

**La date du déluge.** — Cette date est inconnue. Plusieurs savants et parmi eux M. de Morgan (*Les premières civilisations*, p. 175) ont établi un rapprochement entre le cataclysme raconté par la Bible et la « débâcle » qui « à la suite d'oscillations restées encore inconnues » marque la fin de l'époque glaciaire.

« *Il est peut-être téméraire, écrit M. de Morgan, de rapprocher, des cataclysmes qui ont marqué la fin des grands glaciers, les traditions relatives au déluge...* « *Ce rapprochement laisserait supposer qu'à l'aurore des temps historiques, les souvenirs des temps pléistocènes étaient encore vivants et que par suite, cette période de la fonte des glaces ne serait pas aussi éloignée de nous qu'on le pense généralement.* »

Les données chronologiques fournies par les textes babyloniens tendraient à placer le déluge vers le milieu du V^e^ millénaire av. J.-C. (Cf. ci-après *note* 25). Il est remarquable de constater que cette date correspond au hiatus qui existe dans les civilisations de l'Asie Antérieure entre le paléolithique ancien et le néolithique.

Note 23.

**Le récit babylonien du déluge.** — Les dieux se sont sentis poussés dans leur cœur à faire le déluge. Leur dessein doit rester secret, mais le dieu *Ea* qui veut sauver le héros *Utanapistim* surnommé *Atrahasis* (*Xisouthros*) « le très sage », l'en avertit au moyen d'un subterfuge : il interpelle une haie de roseaux et lui raconte tout ; Utanapistim, qui se trouve derrière cette haie, comprend et profite de l'avis. Il se met à construire un vaisseau et détourne les soupçons de ses concitoyens en leur racontant qu'il veut aller habiter sur mer avec le dieu Ea. Bientôt le vaisseau est achevé ; ses parois mesurent 120 coudées de haut (54 mètres), le pourtour du toit mesure également 120 coudées ; les parois sont enduites de bitume au dehors et d'asphalte au dedans ; deux systèmes de cloisons divisent l'intérieur en chambres ; des chevilles bouchent tous les trous par où l'eau pourrait s'infiltrer; enfin un gouvernail est fixé. Utanapistim célèbre l'heureuse issue de cette entreprise en offrant des sacrifices et en faisant une fête comme au jour du nouvel an.

Le vaisseau une fois construit, le héros y charge ses trésors et ses biens : « tout ce qu'il possède d'argent, tout ce qu'il possède d'or, toute semence de vie, toute sa famille et sa parenté, le bétail

de la campagne, les animaux de la campagne, les artisans ». — Au moment fixé par les dieux, « le chef des ténèbres fait pleuvoir une pluie de saleté ». Épouvanté par l'aspect du jour, Utanapistim entre dans le vaisseau et en ferme la porte.

« Lorsque brille le petit jour, une nuée noire monte du fondement du ciel » : les dieux du tonnerre et des tempêtes se mettent à l'œuvre ; les ténèbres entourent les hommes ; bientôt le cataclysme devient si épouvantable que les dieux s'enfuient terrifiés jusqu'au dernier étage du ciel, et « s'y accroupissent comme des chiens », en se lamentant sur l'issue de l'aventure. Le déluge dure six jours et six nuits.

Au septième jour, le calme se fait ; Utanapistim regarde : « toute l'humanité est changée en boue ! » Il aperçoit cependant une île qui n'est autre que le mont *Nisir*. Il s'y dirige, attend sept jours, et lâche divers oiseaux : d'abord une colombe qui, ne trouvant où se poser, revient ; puis une hirondelle, qui fait comme la colombe ; enfin un corbeau qui « mange, patauge, croasse et ne revient pas. » Le héros sort du vaisseau.

Son premier soin est de répandre une libation et de faire un sacrifice ; les dieux flairent la bonne odeur et se rassemblent comme des mouches ; certains s'irritent de voir que des hommes ont échappé au désastre, tandis que d'autres prêchent la réconciliation avec l'humanité : tous les fléaux plutôt que le déluge. Les dieux finissent par s'entendre en donnant l'immortalité à Utanapistim et à sa femme, et en les rendant « semblables à eux, les dieux ».

Note 24.

**La chronologie préhistorique.** — Rien n'est plus incertain que la chronologie préhistorique, au moins en ce qui concerne les périodes paléolithique, mésolithique et néolithique.

Pour les âges des métaux nous possédons des données plus certaines qui se précisent à mesure qu'on se rapproche des époques historiques : ceci tient à ce que le commerce intense des âges du cuivre et du bronze a laissé sur tous les points de l'Ancien Monde occidental une grande quantité de dépôts d'objets divers, dont plusieurs peuvent être datés par comparaison avec les trouvailles d'Égypte et de Chaldée. Il suffit qu'un objet chaldéen ou égyptien de l'an 2000 se trouve dans un tombeau européen en compagnie d'objets européens bien caractérisés, et que des objets européens tout semblables se retrouvent dans des stations chaldéennes ou égyptiennes de l'an 2000 pour que l'on soit autorisé à dater de l'an 2000 le tombeau européen en question : il y a un « recoupement » une « réciprocité » qui détermine une certitude.

Partant de ces données, plusieurs savants ont voulu mesurer les âges de la pierre en comparant l'épaisseur des débris appartenant à ces âges à celle des débris appartenant aux âges des métaux. Par cette méthode Montélius est arrivé à fixer le début du néolithique de Suse (Élam) à 20.000 ans avant notre ère, et Evans à évaluer la durée du néolithique de l'île de Crète à 14.000 ans. — D'autres sont partis de considérations astronomiques, qui leur permettaient de placer la 4e époque glaciaire à 200 000 ans avant notre ère....

Tout cela est bien artificiel ; mieux vaut ne pas donner de réponse à un problème « pour lequel la science a encore si peu de données mesurables » (Breuil et Bonyssonie, article *Homme*, dans *Dict. Apol.* II, 491). Il convient cependant de noter qu'on tend actuellement à diminuer dans des proportions très notables les évaluations faites ces quarante dernières années. (Cf. encore Th. Mainage, *Les religions de la préhistoire*, p. 49-54).

Note 25.

**La chronologie de l'Égypte et de la Chaldée.** — I. Les anciens Égyptiens possédaient des annales minutieusement tenues à jour, qui enregistraient année par année depuis l'époque de Ménès, fondateur de la première dynastie, les événements religieux et quelquefois aussi les événements politiques de chaque règne. On possède actuellement plusieurs fragments de ces annales (Table de Palerme, Table du Caire) qui fournissent des éléments précieux pour l'histoire des cinq premières dynasties. — Un document postérieur, le papyrus de Turin, rédigé vers le XIIe siècle avant notre ère, donnait la liste des rois d'Égypte avec l'indication de la durée de leurs règnes ; ce papyrus est malheureusement en fort mauvais état. — Enfin l'historien Manéthon (IIIe siècle av. J.-C.) avait composé une histoire d'Égypte dont on possède de nombreux extraits.

A l'aide de ces divers documents on a pu reconstituer d'une façon à peu près certaine les diverses séries royales de l'Égypte et l'on est arrivé à établir solidement les points suivants :

Débuts de la XIXe dynastie (Ramsès Ier) vers 1320.
Débuts de la XVIIIe dynastie (Ahmès) vers 1580
Durée de la XIIe dynastie : 213 ans.
Durée des huit premières dynasties : 955 ans.

La difficulté réside actuellement dans l'évaluation des intervalles correspondant aux dynasties IX-XI et XIII-XVII. — Jusqu'à ces dernières années, la majorité des égyptologues français et anglais, se fiant trop aisément aux chiffres ambigus et souvent altérés de Manéthon, donnaient

à ces intervalles une valeur de plusieurs siècles, et plaçaient la première dynastie au V^e^ millénaire (4800 ou 4500 av. J.-C.). — Plus récemment, des recherches précises appuyées par de sérieux indices archéologiques, ont amené un certain nombre de savants à rabaisser notablement cette date : la XII^e^ dynastie aurait commencé vers l'an 2000 et la I^re^ vers l'an 3300 ; avant celle-ci se situeraient plusieurs dynasties préhistoriques dont les Égyptiens ont conservé un vague souvenir.

II. Au moyen de calculs rigoureux, le R. P. Kugler a pu identifier un certain nombre d'observations astronomiques transcrites sur des tablettes datant de la première dynastie babylonienne, et grâce à ces identifications, il a pu établir que cette dynastie avait commencé soit en 2225, soit en 2049, av. J.-C., ce qui donne pour son principal roi, Hammourabi, les dates de 2123-2081 ou de 1947-1905 av. J.-C. Les listes royales enregistrées par les historiens chaldéens donnent, antérieurement à l'an XVI du prédécesseur de Hammourabi (2131 ou 1955 une série de 139 rois répartis en 21 dynasties. Les 8 dernières de ces dynasties comprennent au moins 69 rois ayant régné ensemble 250 ans environ ; les huit précédentes comprennent environ 25 rois ayant régné 400 ou 500 ans ; quant aux 5 premières, elles fournissent une série d'environ 45 rois ayant régné près de 23.000 *ans*. Ce dernier chiffre est évidemment légendaire ; si on le rectifie en attribuant à chacun des 45 premiers rois un règne moyen de 25 ans, on obtient pour cette période une durée approximative de 1125 ans. On aurait donc :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Dynasties I à V | : 45 rois... | (1125 ans) (?4505) | — ? 3380 | ou (?4330) — ? 3205 |
| Dynasties VI à XIII | : 25 rois... | 400 ans ?3380 | — ? 2980 | ou ?3205 — ? 2805 |
| Dynasties XIV à XXI | : 69 rois... | 850 ans ?2980 | — ? 2131 | ou ?2805 — 1955 av. J.-C. |

La première dynastie chaldéenne postérieure au déluge aurait commencé à régner vers 4500 avant notre ère.

---

## RÉSUMÉ

I. Au milieu de cette humanité coupable qu'un déluge devait bientôt détruire, il se trouva cependant un juste : Noé. Ce fut lui que Dieu sauva, pour en faire le chef d'une race nouvelle.

Il l'avertit donc de ce qui allait arriver, et lui ordonna de construire une grande *arche* où il s'enfermerait pendant toute la durée de l'inondation avec sa famille et tous les animaux nécessaires au repeuplement du pays. Noé obéit ponctuellement aux ordres de Dieu.

Quand tout fut terminé, le cataclysme annoncé se produisit : les eaux tombèrent pendant quarante jours, tandis que la mer sortait de ses limites et balayait tout devant elle. L'arche vogua **it**, protégée par Dieu.

Au bout de cent cinquante jours l'inondation commença à baisser, et l'arche s'arrêta sur l'un des sommets des montagnes d'Arménie ; mais Dieu ne permit à Noé d'en sortir que plusieurs mois après, lorsque le sol fut complètement desséché.

Le premier soin du patriarche fut d'offrir un sacrifice à Dieu pour le remercier et reconnaître son souverain empire. Dieu agréa ce sacrifice, fit alliance avec Noé et lui promit de ne plus jamais déchaîner de déluge : en témoignage de cette alliance et de cette promesse, il « plaça son arc dans les nuées».

II. Chef d'une humanité nouvelle, Noé reçut de Dieu une suite de préceptes qui préparaient déjà, de très loin, la loi mosaïque. — Puis il reprit son métier d'agriculteur, de concert avec ses trois fils, Sem, Cham et Japhet.

S'étant mis à cultiver la vigne, il fit du vin et en but ; et comme il n'en connaissait pas les effets, il s'enivra. Son fils Cham, le voyant en cet état, se moqua de lui ; Sem et Japhet, au contraire, détournèrent les yeux pour ne pas manquer de respect à leur père. A son réveil, Noé apprenant ce qui s'était passé, bénit Sem et Japhet et maudit Chanaan, fils de Cham.

Les enfants de Sem et de Japhet devaient participer à la bénédiction reçue par leurs pères ; les Sémites conservèrent le dépôt de la promesse messianique, et ce fut parmi eux que se perpétua le culte du vrai Dieu ; Japhet fut l'ancêtre

d'une multitude innombrable de peuples qui se répandirent par toute la terre. Quant aux descendants de Cham, ils se montrèrent grossiers et corrompus comme l'auteur de leur race, et finirent par être asservis aux autres hommes.

Les plus remarquables de tous les descendants immédiats de Noé sont : Héber, arrière-petit-fils de Sem et ancêtre d'Abraham ; et Nemrod, petit-fils de Cham, fondateur de l'empire babylonien et le premier de tous les conquérants.

III. Sur la plus ancienne période de l'histoire humaine, la Bible ne signale que deux faits : l'émigration des descendants de Noé vers l'orient, et leur établissement dans la plaine de Sennaar (Babylonie) ; — puis leur tentative pour y construire une tour gigantesque, destinée à empêcher leur dispersion en leur servant de point de ralliement.

Ce dessein étant entaché d'orgueil, Dieu le réduisit à néant en confondant le langage des constructeurs : les hommes ne pouvant plus s'entendre, abandonnèrent leur projet et se dispersèrent au loin.

IV. Sur cette même période, l'archéologie préhistorique et l'histoire ancienne ont essayé et essaient tous les jours de projeter de nouvelles lumières ; elles établissent que les empires historiques d'Égypte et de Chaldée, déjà florissants au IV^e^ millénaire avant notre ère (3.300 av. J.-C.), furent précédés par d'autres civilisations plus rudimentaires ; — et que, parallèlement à ces empires et à ces civilisations, il existait dans plusieurs autres pays, et particulièrement en Europe occidentale des civilisations non moins anciennes, quoique moins brillantes.

Bien loin d'abandonner ces nations et ces peuples, Dieu les favorisa de grâces continuelles, qui assurèrent le salut de tous les hommes de bonne volonté, déjà aidés par les lumières de leur conscience et de leur raison.

Mais en suscitant le peuple d'Israël, et en le séparant des autres nations pour en faire une nation sainte, Dieu fit mieux encore, puisqu'il fournit à l'humanité dégénérée un exemple vivant, destiné à lui montrer ce que valait son amitié et quelles obligations elle leur imposait.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## LE DÉLUGE

### La Bible

- **Préliminaires au déluge**
  - Dieu décide de châtier par une inondation l'humanité coupable.
  - Il fait part de son dessein à Noé, et l'invite à construire une *arche* pour se sauver, lui et sa famille, ainsi que les animaux nécessaires au repeuplement du pays.
  - Noé exécute les ordres de Dieu.
- **Circonstances du déluge**
  - A la date fixée par Dieu, le cataclysme se produit.
  - Il est causé à la fois par une pluie extraordinaire, et par une invasion de la mer.
  - La pluie tombe durant 40 jours ; l'inondation dure 150 jours.
  - Puis les eaux baissent ; l'arche s'arrête en Arménie.
- **Événements consécutifs au déluge**
  - Quand la terre a séché, et que Dieu le lui permet, Noé sort de l'arche.
  - Noé offre à Dieu un sacrifice d'actions de grâces.
  - Dieu conclut une alliance avec lui, et promet de ne plus envoyer de déluge.

### L'histoire

- La tradition babylonienne a conservé le souvenir d'un déluge qui dévasta la basse Chaldée au début des temps historiques.
- Cette tradition s'est diversifiée, dans les récits qui nous ont été conservés, suivant des données religieuses nettement polythéistes, qui mettent en relief la transcendance du récit biblique.
- Pas de trace certaine en dehors de la tradition babylonienne.

### La science

- Les sciences physiques et naturelles n'ont encore rien trouvé qui confirmât directement le récit biblique.
- Elles suggèrent des hypothèses dignes d'intérêt, mais actuellement invérifiables.

## NOÉ ET SES PREMIERS DESCENDANTS

### Noé

- Reçoit de Dieu une série de préceptes qui préparent de loin la législation mosaïque.
- Cultive la vigne et succombe à l'ivresse.

### Ses fils

- Sem, béni par son père, conserve le dépôt de la promesse messianique.
- Cham manque de respect à son père → Noé maudit son fils Chanaan et annonce la déchéance de sa race.
- Japhet, béni par son père, se voit promettre une postérité nombreuse.

### Ses descendants

- Nemrod, descendant de Cham, fondateur de l'empire babylonien.
- Héber, descendant de Sem, ancêtre des Hébreux.

## LA DISPERSION DES PEUPLES

### Émigration des descendants de Noé dans la plaine de Sennaar.

- Ils y inventent l'art de construire des édifices en briques.

### Construction de la tour de Babel

- **Dessein des hommes** : Élever un monument, de peur d'être dispersés sur la face de la terre. → Orgueil ; peut-être idolâtrie
- Intervention de Dieu, qui confond le langage des hommes.
- Conséquence : Dispersion des descendants de Noé.

## LES ORIGINES DE L'HISTOIRE

### Sources

- L'histoire ne révèle que la période la plus récente de la vie de l'humanité.
- Avant l'histoire, la préhistoire, science née d'hier, décrit les civilisations les plus lointaines et essaie d'élucider la question des origines et des migrations des peuples.

### Tableau synoptique

- **Europe occidentale**
  - Plusieurs civilisations successives, pendant plusieurs millénaires.
  - Débuts de l'histoire : à partir de 750 av. J.-C.
- **Asie antérieure et Égypte**
  - Ce sont les pays les mieux connus actuellement au point de vue des origines de l'histoire.
  - Les civilisations chaldéenne et égyptienne remontent au moins au v^e^ millénaire.
  - Les débuts historiques de la Chaldée et de l'Égypte se placent au IV^e^ millénaire. → Chaldée, vers 3500. Égypte vers 3300.

LES ORIGINES DE L'HISTOIRE

- Tableau synoptique
  - Grèce et Asie mineure
    - On n'y a découvert aucun vestige des plus anciennes civilisations préhistoriques.
    - A partir de 5000, civilisations parallèles à celles de l'Égypte et de la Chaldée.
    - Débuts de l'histoire, vers 1000 av. J.-C.
  - Inde et Extrême-Orient
    - Civilisations très mal connues, mais relativement récentes (IIIe millénaire, 2500 ?).
  - Nouveau Monde, Océanie, Afrique australe.
    - Rien de certain.
- Rôle de la Providence
  - Dieu n'a jamais abandonné les hommes
    - non content de leur avoir donné la conscience et la raison,
    - il leur a toujours concédé les grâces suffisantes pour faire leur salut.
  - En choisissant avec tant de soin Israël pour en faire une *nation sainte*,
    - Dieu montre aux hommes ce que vaut son amitié et quelles obligations elle leur impose.

# DEUXIÈME PARTIE

# L'ÉPOQUE PATRIARCALE

(Chapitres V, VI, VII et VIII)

Au milieu de l'humanité dégénérée, et qui cherche péniblement à s'organiser, alors que les hommes ont atteint les extrémités de la terre et que les premiers empires disparaissent sous la poussée de peuples nouveaux, la promesse de la restauration messianique se fixe par un dessein providentiel dans une famille particulière, dont elle devient le plus précieux patrimoine.

Dieu choisit, dans la race de Sem, une série de personnages éminents, les patriarches, dont il veut faire les ancêtres de son peuple, et se met en rapport direct avec eux, soit pour leur faire connaître sa volonté, soit pour leur révéler l'avenir de leur race. Telle est, en deux mots, toute l'histoire de l'époque patriarcale.

Lorsque cette époque prendra fin, le peuple de Dieu ne sera pas encore constitué en corps de *nation*. Mais tous les éléments destinés à former cette nation existeront : la race élue aura été séparée des autres, et Yahweh, en se révélant à ses chefs, se sera imposé à elle. — Plus tard, les prophètes aimeront à comparer cette première rencontre du Seigneur avec les ancêtres de son peuple à une sorte d'union mystique ; ils en parleront comme on parle d'un mariage, et ils affirmeront à l'envi que le contrat qui fut alors passé avait pour unique but d'assurer la réalisation de la promesse messianique....

Rien n'est plus suggestif que cette comparaison, qui indique parfaitement la raison profonde et la vraie portée du mystérieux contrat, de « *l'alliance* » conclue entre Dieu et le premier patriarche, le père des croyants : c'est d'une certaine manière, *le premier acte*

*de la préparation prochaine de la Rédemption*, et en même temps le titre solennel de noblesse qui atteste, à la face du ciel et de la terre, *que le peuple de Dieu est né.*

Trois faits caractérisent cette longue période :

l'intervention directe et répétée de Dieu ;

l'attribution de l'héritage messianique à une famille déterminée ;

la sanctification de la Terre promise.

I. — « Au début de cette histoire du peuple choisi, il s'agit de pourvoir à la conservation de l'idée monothéiste dans le monde et à la préparation de la Rédemption. Si, au milieu des nations qui toutes avaient à peu près complètement versé dans les erreurs du polythéisme, une famille s'était mise tout à coup à remonter le courant et à professer la foi au Dieu unique, et si ensuite elle avait réussi à imposer cette foi à sa descendance devenue un peuple nombreux, on se trouverait en face d'un problème historique insoluble, car si on s'explique naturellement que des hommes se laissent gagner par la contagion ambiante et embrassent une doctrine qui, comme le polythéisme, favorise leurs passions, le phénomène contraire n'est pas naturel, surtout quand il s'agit de tout un peuple et pendant des siècles. On ne s'explique pas davantage que ce peuple garde, durant tout le cours de sa longue histoire, les yeux fixés sur un avenir, sur une rédemption, sur un Messie, dont rien, humainement parlant, ne favorise la venue. Pour que cette double idée demeure vivante et invincible dans l'esprit des Israëlites, malgre des défaillances nombreuses, il est indispensable qu'il se trouve au début une cause capable d'expliquer des effets si tenaces et si prolongés. A ce fleuve il faut une source.

« Rien ne s'explique sans l'intervention initiale de Dieu. Si l'on supprime cette intervention, la double croyance au Dieu unique et au Rédempteur futur n'a plus d'explication rationnelle, ce qui constitue un miracle historique plus grand que celui qu'on veut écarter. » (Lesêtre, *Rec. prat. d'Apolog.* III, 1906, p. 85).

*Dieu a parlé aux patriarches.* — L'immense intérêt qui était en jeu, la gloire de Dieu et le bonheur des hommes, valait certes la peine que Dieu parlât *directement* aux hommes. Il l'a fait en utilisant des moyens mystérieux, adaptés aux temps et aux circonstances ; tantôt ce furent des apparitions sensibles, et tantôt des songes ou des visions. Ces différences dans le mode de l'intervention divine n'ont pas d'intérêt pratique, puisque, dans un cas comme dans l'autre, le résultat voulu par Dieu fut obtenu : les patriarches connurent la volonté de Dieu et agirent en conséquence.

*Dieu a parlé à plusieurs reprises aux patriarches ;* il n'a pas craint de *répéter* ses paroles et de *multiplier* ses manifestations. Il était en effet de la plus haute importance que l'œuvre entreprise fût menée à bien ; et elle ne pouvait l'être que si les ordres et les avis destinés à favoriser son accomplissement, étaient bien entendus et bien compris de ceux à qui ils s'adressaient. C'est là ce qui explique l'*insistance* toute particulière de Dieu, sa *persévérance* à renouveler, parfois dans les mêmes termes, des interventions qui

toutes avaient pour but de frapper plus vivement l'esprit des patriarches, — et partant d'obtenir d'eux une obéissance plus prompte et plus complète.

« Et voilà pourquoi l'intervention de Dieu auprès d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ne peut que satisfaire le philosophe et l'historien. » (LESÊTRE, *ibid.*)

II. Toute l'action de Dieu peut se résumer en cette proposition : *Dieu met à part Abraham et choisit parmi ses descendants une lignée qu'il fait dépositaire des espérances messianiques.*

Il s'agit d'abord d'un *choix*, ou mieux d'une *sélection*. Au sein de la famille de Tharé, qu'il a amenée, par un mystérieux dessein, de Chaldée en Mésopotamie, Dieu choisit d'abord Abraham ; — puis, parmi tous les fils d'Abraham, il désigne Isaac ; — lorsqu'Isaac est devenu père de deux fils, il rejette l'un, Ésaü, pour réserver toutes ses faveurs à l'autre, Jacob ; — c'est de Jacob enfin que sont issus les douze patriarches, ancêtres des douze tribus d'Israël. A partir de cette génération, il n'y a plus sélection, mais *épanouissement ;* le nouvel arbre a été suffisamment émondé : il n'a plus qu'à croître et à fructifier.

Il s'agit en second lieu d'une *mise à part*. Abraham, comme son fils et son petit-fils, seront, et devront rester des *séparés*. Un simple coup d'œil sur l'ensemble des faits qui constituent le cadre de l'histoire patriarcale suffit à prouver la réalité de ce dessein providentiel et à en déterminer le vrai motif : sur l'ordre de Dieu, Abraham « quitte sa famille, son pays et la maison de son père » ; il se rend dans une terre étrangère, en Chanaan, et y mène la vie d'un nomade, en se gardant par dessus tout d'unir sa race à celle des gens du pays ; — Isaac agit de même ; — Jacob est obligé par les circonstances à se réfugier en Mésopotamie : mais Dieu en tire au moment où ses femmes vont peut-être introduire l'idolâtrie dans sa famille ; — plus tard, lorsque les fils de Jacob commencent à entrer en relations avec les Chananéens, la Providence y coupe court en les transportant en Égypte, au milieu d'une population pour laquelle tout contact avec les étrangers est « *chose abominable* ». Grâce à ces diverses péripéties, la race élue se voit soustraite à l'ambiance des cultes païens et réussit à conserver sans altération la notion du vrai Dieu.

Il s'agit enfin et par dessus tout d'une *localisation* ou mieux d'une *attribution* de cet héritage que constituent les espérances messianiques. Abraham, Isaac et Jacob sont *choisis* et *séparés* pour transmettre à leurs descendants la promesse de la Rédemption ; la bénédiction qu'ils reçoivent — tous trois dans les mêmes termes, ou peu s'en faut — leur confère l'honneur de

devenir à la fois les fondateurs du peuple de Dieu et les ancêtres du Messie. « *Je ferai de toi une grande nation, dit le Seigneur à Abraham ; je te bénirai et je rendrai grand ton nom. Tu seras une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront, et celui qui te maudira, je le maudirai. Et toutes les familles de la terre seront bénies en toi* » (*Gen.*, XII, 2-3). Et à Isaac : « *Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, et je donnerai à ta postérité toutes ces contrées, et en ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre* » (*Gen.*, XXVI, 4). De même à Jacob : « *Ta postérité sera comme la poussière de la terre... et toutes les familles de la terre seront bénies en toi* » (*Gen.*, XXVIII, 14).

Mais à la génération suivante, lorsque la lignée patriarcale s'épanouit en douze rameaux, un seul de ceux-ci se voit réserver le dépôt de la promesse messianique. C'est celui de Juda : « *Le sceptre ne s'éloignera point de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne le Pacifique, celui à qui les peuples obéiront* » (*Gen.*, XLIX, 10).

Indivis, au début de la période patriarcale, entre tous les rejetons de Sem, l'héritage le plus précieux de l'humanité se trouve réservé, à la fin de cette même période, à la seule tribu de Juda.

III. Les patriarches vivent en nomades dans le pays de Chanaan ; ils y sont, et ils y doivent rester, de par la volonté de Dieu, des *étrangers*. Et, cependant, leur séjour en ce pays présente, dès la première heure, tous les caractères d'une *prise de possession*, pour eux-mêmes et pour Dieu : rien de plus net en ce sens que l'acquisition par Abraham du champ et de la caverne de Macpélah, où seront successivement enterrés tous les chefs de la famille patriarcale ; rien de plus significatif aussi, que l'établissement, sur tous les points du territoire, de sanctuaires rudimentaires, destinés à commémorer le souvenir des interventions de Dieu en faveur des patriarches, et à devenir par là même autant de centres religieux où, dans les premiers temps dela conquête, se retrempera la foi des tribus d'Israël.

Par ce tombeau et par ces lieux de culte, la Terre Promise est déjà, pour les enfants de Jacob, la *Terre Sainte*.

IV. Si l'on considère dans son ensemble la série des récits bibliques relatifs aux patriarches, on demeure frappé de leur caractère anecdotique.

Il ne s'agit ni d'une histoire suivie, ni d'une histoire complète : ce sont des tableaux fort simples qui se juxtaposent l'un à l'autre et dont chacun a pour but de donner une leçon ou une explication ; ici l'on montre le vice puni (châtiment de Sodome) ou la vertu

récompensée (histoire de Joseph) ; là on rappelle les circonstances qui ont donné lieu à l'établissement de tel rite (circoncision, alliance), à la construction de tel monument (puits de Bersabée, monument de Galaad), ou à l'érection de tel sanctuaire (autels de Sichem, d'Hébron, de Bersabée, de Béthel) ; mais par dessus tout, c'est l'action de la Providence qui se trouve mise en évidence (installation d'Abraham en Chanaan ; fuite de Jacob en Mésopotamie ; descente des Hébreux en Égypte).

Dans ces pages magnifiques, toutes pleines de vie et de couleur, Dieu a dirigé la main de l'écrivain sacré de manière à lui faire produire une œuvre vraiment éducatrice ; c'est en écoutant lire ces récits que les Israélites ont appris à admirer les grands exemples de leurs pères et à aimer davantage le pays qu'ils habitaient.

# CHAPITRE V

## LES PAYS BIBLIQUES

SOMMAIRE

**I. Géographie biblique : la table des peuples.** — Le chapitre X de la *Genèse*. — Les descendants de Japhet. — Les descendants de Cham. — Les descendants de Sem. — Relations des diverses nations issues de Noé avec le peuple de Dieu.

**II. La Palestine.** — Situation de la Palestine. — Noms divers et régions historiques. — Frontières. — Aspect physique. — Le Jourdain et sa vallée. — La Mer Morte. — La Cisjordanie. — La Transjordanie. — Climat et productions. — Les villes. — La Palestine d'autrefois et la Palestine d'aujourd'hui.

**III. Les pays bibliques extra-palestiniens.** — La Chaldée. — L'Égypte.

SOURCES

Le texte fondamental pour tout ce qui concerne la géographie biblique est le chapitre X de la *Genèse*, dont nous ferons une étude sommaire au premier article du présent chapitre. — Pour la géographie de la Palestine au temps de l'indépendance du peuple hébreu, on consultera la seconde partie du livre de *Josué* (chap. XIII-XXI).

Toutes les indications relatives à la géographie historique sont empruntées à la Bible et aux documents anciens qui la complètent. — Pour la géographie physique et économique, nous nous sommes bornés à résumer les ouvrages classiques.

Par pays bibliques on entend proprement les divers pays où séjourna le peuple de Dieu au temps de l'ancienne Loi : la Palestine tout d'abord, qui constituait son patrimoine ; l'Égypte ensuite, où il naquit comme peuple ; enfin la Chaldée, patrie de ses ancêtres et lieu de son exil.

Dans un sens plus large, on applique cette désignation aux régions avec lesquelles le peuple israélite se trouva en relations politiques et commerciales pendant la période de son autonomie. Nul document n'en donne une idée plus exacte que la célèbre table ethnographique du chapitre X de la *Genèse*.

Le monde biblique, écrit M. Vigouroux, commentant ce chapitre, « est borné au nord par la mer Noire et par les montagnes de l'Arménie ; à l'est il ne s'étend guère au delà des rives du Tigre ; au sud, il atteint le golfe Persique, englobe l'Arabie et la mer Rouge, atteint l'Abyssinie en passant par l'Égypte ; à l'ouest, il comprend les îles orientales de la Méditerranée. » (Vigouroux, *Les livres saints*, III, p. 505).

Nous consacrerons le premier article du présent chapitre à énumérer et à situer ces divers pays, en signalant les principales relations qu'eurent leurs habitants avec le peuple de Dieu ; l'étude plus détaillée du pays biblique par excellence — la Terre Promise — fera l'objet du second article ; un troisième article décrira brièvement la Chaldée et l'Égypte.

## ARTICLE I. — GÉOGRAPHIE BIBLIQUE : LA TABLE DES PEUPLES.

**Le chapitre X de la Genèse.** — L'idée fondamentale de la table contenue dans ce chapitre consiste à rattacher à Noé, par ses trois fils, les peuples qui y sont mentionnés.

Elle se présente par suite sous la forme d'un tableau généalogique : les relations entre les peuples et les membres de la famille de Noé sont exprimées au moyen de termes fort concrets : « Les fils de Japhet furent Gomer, Magog... » ; « Chanaan engendra Sidon, Heth, les Jébuséens... » — Il serait imprudent de prendre ces termes au pied de la lettre : le mot *fils* peut n'indiquer qu'une affinité de nature ou de fonction ; on sait par exemple que dans les livres des Rois l'expression « *fils des prophètes* » signifie simplement « disciples des prophètes » ; que dans Job le terme de « *fils de Dieu* » s'applique aux anges qui constituent sa cour, et l'on pourrait faire la même remarque pour le mot *engendrer*.

Les individus et les nations énumérées se rattachent aux fils de Noé : le fait est certain. Mais s'y rattachent-ils par filiation directe, comme des rameaux sortis naturellement d'une même branche ? Il ne le semble pas : les fils de Chanaan, par exemple, comprennent des peuples qui n'appartiennent pas à la même race et qui ne parlent pas la même langue ; l'auteur sacré ne veut donc définir qu'*un groupement consacré par l'histoire et la géographie*, sans plus : c'est comme si certains rameaux empruntés à une autre branche avaient été greffés sur celle de Chanaan. — Dans le même sens, Ézéchiel dira plus tard aux Israélites de Jérusalem que leur père est *l'Amorrhéen* et leur mère *une Héthéenne* (XVI, 3).

Ajoutons que la liste du chapitre X de la *Genèse* n'a nullement l'intention de mentionner tous les peuples, ni même tous ceux que connaissaient les Hébreux : ainsi Moïse avait certainement vu des *Nègres* en Égypte et pourtant il n'en parle pas ; de même encore, Moïse cite plusieurs peuples de Palestine, les anciens *Amalécites*, les *Rephaïm*, les *Enacim* qui ne figurent pas dans notre liste.

**Les descendants de Japhet.** — Le monde biblique que décrit Moïse a pour centre le groupe des peuples sémitiques ; les autres

sont disposés à l'entour de ce groupe central : ceux du sud sont les Chamites, ceux du nord les Japhétites.

Les descendants de Japhet que connaît la Bible peuplent le plateau Iranien (*Madaï*, les Mèdes), les bords de la Mer Noire, la région du Caucase et l'Asie-Mineure (*Gomer*, les Cimmériens, *Magog*, les Scythes ; *Thubal* et *Mosoch*, les Tibaréniens et les Mosques, ancêtres des Cappadociens et des Phrygiens : *Tiras : Ascenez*, *Riphath* et *Thogorma*, peuples voisins des précédents) ; enfin les territoires maritimes occupés par les Grecs (*Javan*, les Ioniens ; *Élisa* et *Tharsis*, *Cetthim* et *Rodanim* dont les noms paraissent désigner des localités ou des peuples établis dans l'occident méditerranéen, à Chypre et à Rhodes).

**Les descendants de Cham.**— Cham est, comme nous l'avons déjà indiqué, le père des premiers fondateurs d'empires : le nom de son fils aîné *Chus* se retrouve aux confins de l'Iran et de la Chaldée (Cosséens), en Arabie méridionale (où les diverses tribus qui gravitent autour du royaume de Saba se rattachent à *Chus*) et en Éthiopie (Couschites) ; Nemrod, fils de Chus, est le fondateur de l'empire babylonien.

*Misraïm*, second fils de Cham, représente le Royaume-Uni de Haute et Basse Égypte ; c'est à lui que se rattachent les tribus qui peuplent le désert arabique et le désert libyque, les peuples maritimes cantonnés en Crète et parmi ces derniers les *Philistins*.

*Phut*, troisième fils de Cham, paraît correspondre au pays maritime de Punt, voisin de l'extrémité méridionale de la mer Rouge.

Quant à *Chanaan*, il est le chef de onze peuples qui s'étagent le long de la côte syro-palestinienne et dans l'arrière pays. Parmi eux, quatre doivent retenir notre attention : *Sidon*, la grande métropole des Phéniciens ; *Heth*, l'ancêtre du puissant peuple Héthéen qui dominera pendant plusieurs siècles l'Asie Antérieure, tenant tête aux Pharaons d'Égypte et imposant son hégémonie à Babylone et à l'Assyrie ; les *Jébuséens*, habitants primitifs de Jérusalem ; les *Amorrhéens*, autre grand peuple qui réunit dans un même empire Babylone, la Mésopotamie et les pays syriens.

**Les descendants de Sem.** — Les cinq fils de Sem sont : Élam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

*Élam* a donné son nom à un puissant royaume qui se trouvait situé au sud du plateau iranien, immédiatement à l'est de la Babylonie.

*Assur* représente l'empire sémitique d'Assyrie, constitué, autant que permettent de le conjecturer les connaissances actuelles, au

XXIVe siècle avant notre ère, par une colonie venue de Babylonie.

*Arphaxad* est l'ancêtre des Chaldéens, mais c'est à lui que se rattachent également les « *fils d'Héber* », Hébreux proprement dits et Arabes septentrionaux.

Le nom de *Lud* s'applique probablement à un ancien peuple du nord de la Syrie ou de la Mésopotamie, et non pas, comme on l'a affirmé souvent, aux Lydiens d'Asie-Mineure.

D'*Aram* enfin sont issus les Araméens, c'est-à-dire les nombreuses tribus qui sortirent d'Arabie pour occuper à une date relativement récente (du XXIIIe au XIIe siècle avant J.-C.) la Mésopotamie centrale et septentrionale, ainsi que la Syrie tout entière.

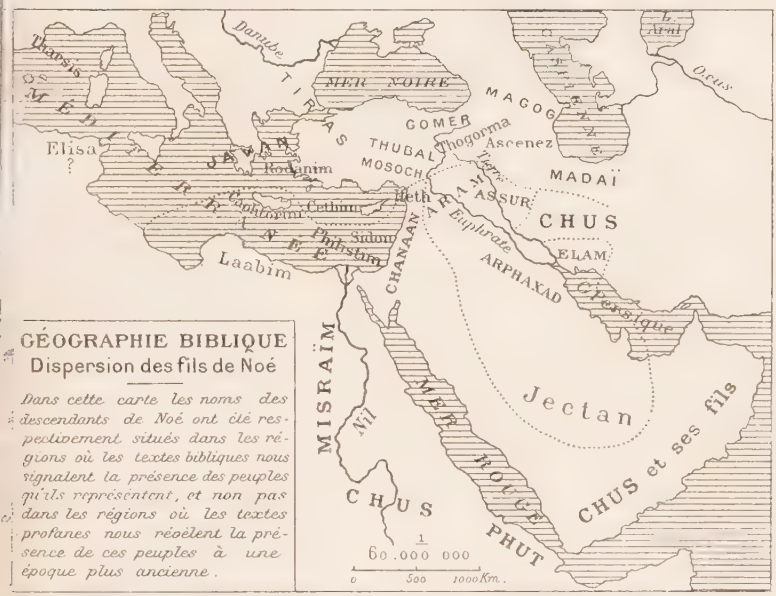


**GÉOGRAPHIE BIBLIQUE**
Dispersion des fils de Noé

*Dans cette carte les noms des descendants de Noé ont été respectivement situés dans les régions où les textes bibliques nous signalent la présence des peuples qu'ils représentent, et non pas dans les régions où les textes profanes nous révèlent la présence de ces peuples à une époque plus ancienne.*

**Relations des diverses nations issues de Noé avec le peuple de Dieu.** — Les ancêtres des patriarches, cantonnés dans la Babylonie méridionale ou dans la région voisine de l'Arabie, vécurent parmi les primitifs Chaldéens et les Arabes de race sémite (*Arphaxad*). — A l'époque patriarcale, nous voyons Tharé et Abraham monter vers le nord en même temps que les Araméens (*Aram*) en marche vers la Mésopotamie ; Abraham dépasse l'avant-garde araméenne et descend en Palestine. — Là, il se trouve en présence des Chananéens (*Chanaan*), des Héthéens (*Heth*), et des *Amorrhéens* ; il lutte contre le roi d'*Élam*, suzerain

du pays, et descend en Égypte (*Misraïm*). — Isaac demeure toute sa vie en Chanaan ; Jacob va en Mésopotamie (*Aram*), revient en Chanaan et va mourir en Égypte (*Misraïm*).

Au sortir d'Égypte, les Israélites doivent conquérir sur les *Chananéens* et les *Amorrhéens* l'héritage que Dieu leur a promis : puis ils ont à défendre leur conquête contre les *Philistins*, venus de Crète et installés sur le littoral palestinien. Au temps de David et de Salomon, ils s'assujettissent les Syriens méridionaux (*Aram*), vivent en paix avec les Phéniciens (*Sidon*) et entrent en relations avec les pays lointains (*Saba*, *Ophir*, *Tharsis ?*).

Mais bientôt ils sont entraînés dans les remous de la politique des grands empires orientaux ; ballottés entre l'Assyrie (*Assur*) et l'Égypte (*Misraïm*), ils doivent soutenir des guerres fréquentes auxquelles prennent part, non seulement leurs voisins immédiats, mais des peuples plus éloignés : Éthiopiens (*Chus*), Grecs de Chypre (*Javan*, *Cetthim*), Cimmériens et Scythes (*Gomer*, *Magog*), Mèdes (*Madaï*).

Ils perdent leur indépendance et sont emmenés en captivité à Babylone. Et bientôt après, l'ancien monde oriental s'écroule sous les coups de peuples issus de Japhet qui n'étaient pas encore nés au temps où Moïse écrivait : *Perses* de Cyrus et de Darius, *Macédoniens* d'Alexandre, de Ptolémée et d'Antiochus — en attendant les *Romains* de Pompée. Ce sont ces derniers qui brisent à tout jamais le vieux cadre des pays bibliques, en lui substituant le cadre nouveau de l'unité méditerranéenne, dont Rome — païenne puis chrétienne — sera le centre.

## ARTICLE II. — LA PALESTINE.

**Situation de la Palestine.** — La place que conquiert Rome comme centre de cette unité politique et géographique dans le cadre de laquelle se développera la Loi Nouvelle, la Palestine, domaine héréditaire du peuple hébreu, l'occupe naturellement durant tout le temps de l'Ancienne Loi, par sa position centrale au cœur des pays bibliques.

Le prophète Ézéchiel disait de Jérusalem qu'elle était « placée au milieu des nations, avec les pays autour d'elle ». Rien n'est plus juste que cette appréciation. La Palestine, en effet, se trouvait située « sur les grandes routes de communication entre la Chaldée et les pays orientaux de latitudes plus éloignées, d'une part, et, d'autre part, la Méditerranée et l'Égypte. C'est par le port de Tyr que les produits asiatiques s'écoulaient vers les îles et vers l'Europe.

Des voies qui menaient en Égypte, l'une longeait la côte de la Palestine ; une autre passait par Jérusalem, Hébron, Bersabée et rejoignait la précédente dans le désert ; une troisième parcourait les régions orientales de cette même Palestine et d'Aqaba au Nil traversait toute la péninsule sinaïtique. Au point de vue du commerce, la situation du pays dont Jérusalem est la capitale était donc très importante. »

A raison de cette importance, la Palestine devait être l'objet de beaucoup de convoitises, l'enjeu de nombreuses batailles. D'un côté, les Pharaons et leurs successeurs la regardent comme une forteresse naturelle dont la possession les protégera contre toutes les ambitions des souverains asiatiques ; de l'autre, les empires qui se succèdent en Chaldée, en Mésopotamie ou en Syrie, la considèrent comme la porte qui leur permettra de pénétrer dans la riche vallée du Nil. Égyptiens du Nouvel-Empire et Héthéens, Éthiopiens et Assyriens, Égyptiens de la décadence et Chaldéens, Lagides et Séleucides se la disputeront pendant presque toute la durée de l'histoire que nous avons à raconter.

**Noms divers et régions historiques.** — Le nom de Palestine n'est pas biblique, bien qu'il ait ses racines dans la Bible : la *Palestine* primitive n'était que l'étroite bande littorale peuplée par les *Philistins* (*Palastu*) arrivés de Crète à partir de l'an 1200 ; cette désignation fut plus tard étendue par les historiens et les géographes grecs à tout l'arrière pays jusqu'au désert d'Arabie.

Le nom le plus ancien de la Palestine est *Chanaan*, « la basse terre », et paraît, lui aussi, s'être appliqué originairement au littoral, où s'élevaient les villes phéniciennes (on a vu plus haut que selon la table ethnographique, Sidon était le fils aîné de Chanaan). — Les Chananéens étaient arrivés sur la côte vers le XXVIII^e^ siècle avant notre ère.

Concurremment avec le nom de « terre » ou de « pays » de Chanaan, la Bible, et avec elle les inscriptions égyptiennes et babyloniennes, emploient deux autres expressions : « *pays des Amorrhéens* » et « *pays de Heth* » ou « *des Héthéens* » ; ces expressions marquent toutes deux le souvenir d'événements politiques importants : invasion amorrhéenne et invasion héthéenne qui paraissent se placer toutes deux dans la seconde moitié du 3^e^ millénaire avant J.-C. (à partir de 2500).

Depuis Abraham (vers 2100), le pays de Chanaan est souvent nommé « *Terre promise* » par allusion aux promesses faites périodiquement aux patriarches. A partir de la conquête israélite (vers 1190), il s'appelle *terre d'Israël ;* dès lors, on commence à

distinguer certaines régions assez bien caractérisées : la *montagne d'Ephraïm* au centre ; le pays de *Juda*, au sud ; *Galaad*, au delà du Jourdain.

Après le schisme, le royaume hébreu se scinde en deux : le sud devient le royaume de *Juda*, autour de Jérusalem comme capitale : le nord (Ephraïm, Galaad et les petites tribus septentrionales) conserve le nom d'*Israël*, auquel se substituera, dans l'usage des chancelleries orientales, l'expression de « *pays d'Amri* » ou de « *royaume de Samarie* », en mémoire du grand roi d'Israël que fut Amri, père d'Achab — ou par allusion à Samarie, sa capitale.

Au retour de la captivité, la scission persiste ; les Judéens revenus d'exil se concentrent autour de la Ville Sainte, et l'ancien royaume de Juda prend le nom de *Judée*, tandis que la population mêlée issue des anciens Israélites et des colons assyro-babyloniens se groupe autour de *Samarie*. Vers le même temps, le nom de *Galilée* (« pays », « région ») déjà employé à une époque ancienne pour désigner le district voisin du lac de Mérom, s'étend à toute la partie septentrionale de la Terre Sainte, y compris la plaine de Jezrahel. Quant à Galaad, l'usage lui substitue insensiblement le nom de *Pérée* (*Péran*, mot grec signifiant « au delà » du Jourdain).

**Frontières.** Deux formules sont employées par la Bible pour désigner les limites de la Palestine au nord et au midi : « De Dan à Bersabée » et : « de l'entrée de Hamath au torrent d'Égypte » ; des indications plus précises sont données au livre des *Nombres*, XXXIV, et dans *Josué*, XV, mais ne sont pas aisées à interpréter. D'une façon générale, on peut dire que le territoire hébreu s'étendait vers le nord jusqu'à la vallée de *Cœlé-Syrie* (entre Liban et Anti-Liban : entrée de Hamath) et aux contreforts de l'*Hermon* ; et que, vers le sud, il était limité par le *désert syro-égyptien*. A l'est, sa frontière était constituée par les *déserts syrien* et *arabique* ; et à l'ouest, par la *Méditerranée*.

On notera cependant que, pour l'ouest surtout, cette frontière n'est que très approximative : les cités phéniciennes et les cités philistines qui occupaient la côte barraient aux Hébreux le chemin de la mer ; et ce ne fut qu'à des intervalles fort éloignés, et seulement au temps de sa plus grande prospérité, qu'Israël put atteindre la Méditerranée. — A l'est, il eut sans cesse à compter avec ses voisins Moabites, Ammonites et Syriens qui bien souvent empiétèrent sur son territoire.

En résumé, la Palestine s'étend du 33°20′ de latitude N. jusqu'un peu au delà du 31e de la même latitude. Sa longueur est environ 230 km., sa plus grande largeur, d'environ 150 km., ce qui fait

une superficie totale de 24.000 à 25.000 kilomètres carrés, à peu près trois départements français.

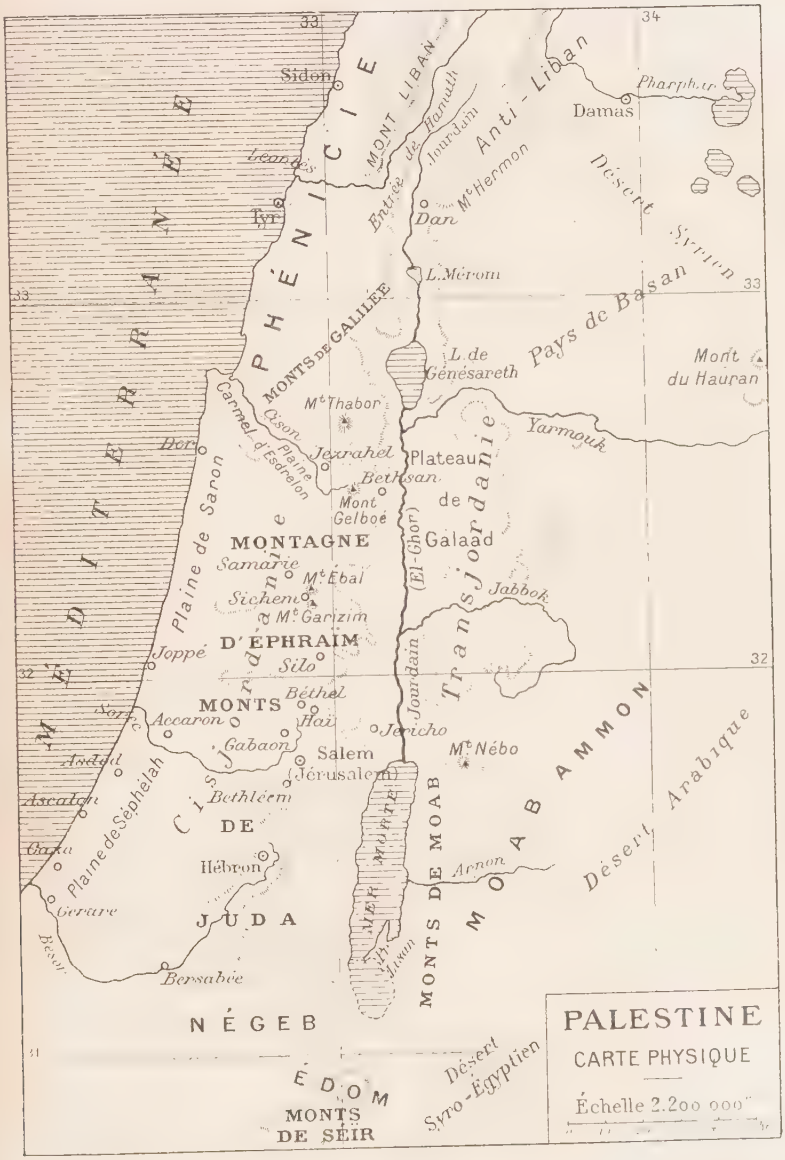


**Aspect physique.** — En tenant compte de la configuration du pays, on peut distinguer quatre zones parallèles qui s'étendent du nord au midi. Ce sont, à partir de l'ouest :

la *zone littorale*, qui continue la plaine côtière de Phénicie, et qui, à partir du *mont Carmel*, va s'élargissant vers le sud (*plaine de Saron*, plaine philistine de *Séphélah*) ;

la *zone montagneuse* de *Cisjordanie* qui prolonge le *Liban* (*montagne de Nephtali* ou de *Galilée*, *Carmel* et *Thabor* ; *montagne d'Ephraïm* : *monts de Juda*) ; entre le *Thabor*, le *Carmel* et la *montagne d'Ephraïm* s'étend la plaine de *Jezrahel* ou d'*Esdrelon* ;

la *plaine du Jourdain* ;

enfin la *zone montagneuse de Transjordanie*, immense plateau qui se rattache au système du *Hauran* (Monts de *Basan*, *Galaad*, montagnes de *Moab*).

**Le Jourdain et sa vallée.** — La division de la Palestine en Cisjordanie et Transjordanie est singulièrement accentuée par l'extraordinaire dépression de ce fleuve qui, sorti des contreforts de l'Hermon par trois sources différentes, traverse successivement le *lac de Mérom* (Houleh) et celui *de Génésareth* (*Kinnereth*, *mer de Galilée* ou *lac de Tibériade*) avant d'aller se perdre dans *la mer Morte*.

Il coule d'abord à 40 m. au dessus du niveau de la Méditerranée ; au lac de Mérom il n'est plus qu'à 2 m. au dessus du niveau de cette mer ; puis il descend brusquement, si bien qu'au lac de Génésareth, il est à 208 m. au dessous de la Méditerranée ; il descend encore et se trouve à 315 m. dans la *plaine de Jéricho*, à 393 quand il se jette dans la mer Morte. D'autre part la vallée, le plus souvent encaissée, est dominée de chaque côté par des sommets parfois assez élevés au dessus du niveau méditerranéen : 1.000 m. aux environs d'Hébron ; 790 à Jérusalem, 900 non loin des sources, près de Mérom, etc... ; souvent d'ailleurs les pentes qui mènent au lit du fleuve sont très rapides.

Les principaux affluents du Jourdain, sur la rive gauche, sont le *Yarmouk*, qui coule un peu au sud du lac de Génésareth et sert de limite entre les pays de Basan et de Galaad ; et le *Jabbok* qui se trouve presque à égale distance de ce lac et de la mer Morte.

La vallée du Jourdain ne ressemble à aucune autre au monde. « C'est une déchirure produite à la surface de la terre par les actions volcaniques, une large fissure qui s'est entrebaillée au commencement des siècles et ne s'est jamais refermée ». (Maspero, *Hist. ancienne*). « Très étroite dans le nord, elle s'élargit jusqu'à trois ou quatre lieues près de Jéricho ; elle a une longueur de 112 km. Dans ce vaste bassin se trouve profondément encaissé le lit du Jourdain. Ses nombreuses sinuosités font plus que tripler la longueur de son cours. La profondeur du fleuve varie avec les

saisons ; on y trouve surtout en automne une foule de gués. Les plus importants dans l'histoire sont celui qui est vis-à-vis de Jéricho et celui qui est en face de la plaine de Jezrahel. » (Mgr Pelt, *Hist. de l'Anc. Test.*, I, p. 138).

Cette vallée porte dans la Bible le nom d'*Arabah* « région déserte » ; le fleuve en effet la traverse sans presque l'arroser, si bien qu'elle demeure sur la plus grande partie de son parcours stérile et insalubre ; on n'y trouve guère que des broussailles et des fourrés dans lesquels s'abritent des animaux sauvages et peut-être encore quelques fauves. Les seules régions vraiment fertiles sont la plaine qui s'étend à l'ouest du lac de Génésareth, celle de *Bethsan* et surtout celle de *Jéricho* ; le climat exceptionnel et quasi tropical dont jouit cette dernière en fait l'une des plus riches régions de toute la Palestine.

**La mer Morte.** — Le lac dans lequel se déverse le Jourdain s'appelle dans la Bible « mer de Sel », « mer de l'Arabah », « mer de l'Orient » ; on lui donne encore le nom de *lac Asphaltite*, en raison de l'asphalte qui surnage parfois sur ses eaux, et celui de *mer Morte*, parce qu'elle ne contient aucun animal vivant : les poissons du Jourdain y périssent immédiatement.

Longue de 60 km. et large de 17 km. en son milieu, la mer Morte se divise en deux parties d'étendue et de profondeur bien différentes, séparées par une presqu'île basse nommée *lisân*, « langue » : la partie méridionale est une sorte de lagune dont la profondeur varie entre un demi-mètre et quatre mètres ; la partie septentrionale, la plus étendue, atteint, par contre, une profondeur de 300 à 400 m.

L'encaissement extraordinaire de cette mer et la grande chaleur qui y règne provoquent une telle évaporation de ses eaux que celles du Jourdain et des autres affluents descendus des monts de Moab ou des monts de Juda sont continuellement absorbées : c'est ce qui explique que la mer Morte ne déborde jamais — ce qui explique aussi l'énorme salure et la densité exceptionnelle de ses eaux.

Le seul affluent vraiment notable de la mer Morte, mis à part le Jourdain, est l'*Arnon* qui débouche au milieu de sa côte orientale.

**La Cisjordanie.** — La région montagneuse qui s'étend entre le littoral méditerranéen d'une part, la vallée du Jourdain et la mer Morte d'autre part, constitue le cœur de la Palestine.

Tout au nord se trouvent les *monts de Nephtali* ou *de Galilée*

qui s'élèvent jusqu'à 1.000 m. et descendent par une pente insensible vers la plaine qui les sépare de la *montagne d'Ephraïm*.

Cette plaine — *plaine de Jezrahel* ou d'*Esdrelon* — constitue un vaste triangle encadré par les monts de Galilée au nord, les pentes du *Carmel* au sud-ouest et les collines de *Gelboé* au sud-est. Elle est arrosée par le *Cison* et se continue dans la direction du Jourdain par la petite plaine de *Bethsan*. Extrêmement fertile, riche en productions de toutes sortes, elle est traversée par des routes fort anciennes. Tout le long de l'histoire d'Israël, elle fut le théâtre des plus sanglantes batailles.

« Nul coin du monde n'a été disputé plus meurtrièrement entre les nations, nul n'a vu plus d'armées s'aborder et s'étreindre au cours des siècles. » (MASPERO, *Hist. anc.*, II, p. 135).

Au sud de la plaine de Jezrahel commencent les *monts de Samarie*, plus anciennement connus sous le nom de *montagne d'Ephraïm ;* ils sont constitués par la série des hauteurs qui, continuant le système du Carmel et les collines de Gelboé, forment la ligne du partage des eaux entre les affluents du Jourdain et de la mer Morte, d'un côté, et de l'autre, les cours d'eau qui se jettent dans la Méditerranée ; — ces hauteurs s'élèvent progressivement à mesure qu'on avance vers le sud (*monts de Juda*) pour atteindre une hauteur de 1.000 m. près d'Hébron ; puis le terrain se met à descendre insensiblement et finit pas se confondre avec le désert (*Négeb*).

« La crête de toute cette région montagneuse se trouve plus près du Jourdain que de la Méditerranée. Du côté du Jourdain, elle s'abaisse en ravins très abrupts tandis que du côté de la mer, elle se perd insensiblement dans une large plaine. Cette crête est la véritable artère du pays, la grande route des communications, où sont situées les localités les plus importantes. » (PELT, *Histoire de l'Anc. Test.*, I, p. 136.)

Sauf dans les environs d'Hébron, les monts de Juda sont pauvres et dénudés.

« Ce sont des masses confuses de collines arrondies dont la croupe pierreuse, et à peine recouverte d'un sol maigre, produit néanmoins le blé, l'olivier et le figuier ; elles deviennent de plus en plus nues à mesure qu'on avance vers le sud ; les vallées y sont sans eau ; le sol aride et brûlé perd peu à peu sa fertilité... »

A la montagne d'Ephraïm, qui va presque jusqu'à Jérusalem, appartiennent les deux sommets d'*Ebal* et de *Garizim*, entre lesquels était située l'antique Sichem.

« Plus on remonte vers le nord et plus l'aridité s'atténue : les coteaux se prêtent à des cultures plus riches, les ouadys s'habillent d'une végétation plus drue et plus chaudement colorée. Sichem se dressait au centre d'un véritable amphithéâtre de verdure que des milliers de sources arrosent sans jamais se tarir..... Les villes croissaient et multipliaient sur cette terre grasse et molle » dont la fertilité semblait augmenter à mesure que l'on approchait de la plaine de Jezrahel (MASPERO, *Hist. anc.*, II, p. 133.)

**La Transjordanie.** — Les montagnes situées à l'est du Jourdain dépendent de l'*Anti-Liban.*

Les plus septentrionales se rattachent au massif du *Hauran :* c'est le pays de *Basan*, région volcanique dont les dernières pentes nourrissent de gras pâturages.

Du Yarmouk au Jabbok, le plateau de *Galaad*, jadis célèbre par ses vastes forêts de chênes et de térébinthes, tire, comme Basan, ses principales ressources de ses pâturages.

Bien que le sol y soit pierreux, la terre végétale y est cependant assez abondante pour permettre à peu près partout la culture... les terrains à pente douce ou presque plats se prêtant à la culture des céréales ne font pas défaut, mais tous semblent plus spécialement disposés pour la culture de la vigne...

Entre le Jabbok et l'Arnon se trouve un pays plus pauvre dans lequel la zone cultivable va se rétrécissant : c'est l'ancien territoire des *Ammonites.* — En face de Jéricho se dresse le sommet du *Nébo*, d'où Moïse contempla la vallée du Jourdain et les pays environnants.

Plus au sud, le long de la côte orientale de la mer Morte, s'étend le pays de *Moab.*

**Climat et productions.** — Le climat de la Palestine est des plus varié par suite de la singulière conformation de son territoire. Aussi peut-on y trouver réunies, dans un rayon peu étendu, les productions de pays très différents au point de vue climatérique.

L'année se divise en deux saisons, celle des chaleurs, ou *été*, qui commence ordinairement en mai, et celle des pluies, ou *hiver*, dont le début coïncide le plus souvent avec la fin d'octobre. L'été est presque sans nuages ; mais, même en cette saison, les nuits sont assez fraîches à cause des abondantes rosées qui viennent chaque soir se déposer à la surface du sol.

Au point de vue géologique, on notera que le calcaire forme la plus importante partie de la charpente montagneuse de la Cisjordanie ; sur le plateau transjordanique domine le basalte ; du côté de la mer Morte on trouve des bancs de grès blanc. Le pays tout entier est pauvre en minéraux proprement dits.

Les principaux produits agricoles sont : le froment, l'orge, les fèves, les lentilles, les pois, les oignons, les aulx, les poireaux, les figues, les olives et la vigne. Parmi les arbres les plus répandus, il convient de citer : les chênes, les palmiers, les sycomores, les térébinthes, les tamaris, les cyprès et les cèdres.

Au premier rang des animaux domestiques, on doit mentionner :

le mouton, le bœuf et la chèvre, auxquels il convient d'ajouter, mais en second rang, l'âne et le chameau.

Le cheval n'existait pas à l'époque la plus ancienne ; son apparition en Palestine semble remonter à la fin de l'époque patriarcale (XIX^e siècle ?).

Parmi les animaux sauvages on peut signaler le lièvre, le renard, le loup, le chacal, la hyène, l'ours ; le lion, que l'on rencontrait assez fréquemment autrefois, a complètement disparu.

Les principaux oiseaux du pays sont l'hirondelle, la cigogne, l'aigle, le pigeon, la caille. — Les sauterelles y sont quelquefois si abondantes qu'elles deviennent un véritable fléau.

On trouve de nombreuses variétés de poissons dans le lac de Génésareth et dans les divers cours d'eau ; ainsi que nous l'avons déjà dit, aucune ne peut vivre dans la mer Morte.

**Les villes.** — Il serait téméraire de vouloir épuiser ici la liste de toutes les villes de Palestine qui ont laissé un souvenir notable dans l'histoire du peuple de Dieu. Dès la première page de la vie d'Abraham, on en voit signaler un certain nombre : *Sichem*, *Béthel* et *Haï* dans la montagne d'Ephraïm ; *Hébron* dans le pays de Juda ; *Salem* (Jérusalem) où règne Melchisedech ; — plus tard on mentionnera la Pentapole de la vallée de *Siddim*, groupe de cinq villes dont les plus connues sont *Sodome* et *Gomorrhe*, puis sur les pentes qui descendent vers la Méditerranée, *Gérare* ; — dans le sud enfin, la station de *Bersabée*.

Cette simple énumération suffit déjà à souligner le caractère fondamental de la géographie politique de la Palestine ancienne : c'est un agrégat de petites principautés féodales, de villes seigneuriales ou royales, de faible superficie pour la plupart, mais extrêmement fortes par leur situation.

« Les montagnes, écrit MASPERO (*Hist. anc.*, II, p. 127) recélaient presque autant d'États que de vallées et la plaine en comptait un par chaque ville campée délibérément dans un site facile à défendre. Le sol en était comme hérissé, et ils se serraient si dru les uns contre les autres qu'un voyageur, chevauchant sans se presser, en traversait plusieurs à son aise dans la journée. Non seulement les cités royales étaient closes de murs, mais beaucoup de villages qui dépendaient d'elles et par surcroît des châteaux et des tours de guet — des *migdol* — bâtis au nœud des routes, au gué des rivières, au débouché des ravins, attestaient à la fois l'insécurité des temps et le zèle minutieux que les habitants apportaient à se garder. »

Avec le temps, et grâce surtout à l'œuvre centralisatrice de David et de Salomon, ce morcellement s'atténua : les clans hébreux qui s'étaient substitués aux principautés chananéennes se fondirent dans de plus vastes unités ; certaines cités — les capitales Jérusalem et Samarie et quelques villes particulièrement bien situées,

Sichem, Jéricho, Hébron, Jezrahel — accrurent leur importance. A plusieurs reprises l'unification politique sembla sur le point de se réaliser, mais jamais ce semblant d'unification ne fut profond ni durable.

**La Palestine d'autrefois et la Palestine d'aujourd'hui.** — La Palestine est décrite dans la Bible comme un pays d'une extrême fertilité, comme

« une bonne terre, riche en ruisseaux, en fontaines et en sources qui jaillissent dans la plaine et la montagne ; une terre qui produit le blé, l'orge, la vigne, le figuier, le grenadier, l'huile et le miel..... » — « Et cependant le voyageur qui la parcourt de nos jours a l'impression d'une contrée dénudée, pierreuse, desséchée, dont la désolation actuelle, comparée à son antique richesse, semblerait presque un signe de malédiction. Disons tout de suite qu'on juge trop souvent le pays entier d'après certaines régions, plus fréquemment visitées, comme la Judée, et d'après l'aspect qu'il présente en certaines saisons où, faute de pluie, la nature commence à mourir, ou est déjà morte. Alors les plaines sont partout arides, les montagnes ne présentent aux rayons du soleil qui les brûle que les flancs nus et noircis de leurs roches calcaires. A part quelques vignobles et les bouquets d'arbres qui entourent les villages, rien, pas un brin d'herbe ne réjouit la vue..... Mais viennent les pluies, et la campagne revêt sa plus brillante parure ; vallées et plateaux se couvrent d'une verdure émaillée de lys, de jacinthes, de tulipes, d'anémones, de renoncules et de mille autres fleurs ; lorsque la moisson se dessine et grandit, il y a encore de jolis coins en Palestine. Pour avoir une idée de l'ancienne fertilité, il suffit de voir des plaines comme celles d'Esdrelon et du Hauran, certaines parties de la plaine côtière, des jardins comme ceux de Jaffa, même certaines vallées de la montagne. Partout où la main de l'homme remue le vieux sol, elle le ramène à sa première vigueur..... » (A. Legendre. *Diction. de la Bible*, article *Palestine*, IV, col. 2031.)

Quelles sont les causes de cette décadence ? On a parlé d'un changement de climat, du déboisement, d'une diminution des pluies. Tout cela est vrai, et il y aurait mauvaise grâce à méconnaître l'influence de ces divers facteurs. Mais il en est un autre à coup sûr beaucoup plus important : c'est l'état d'abandon auquel le pays s'est trouvé livré depuis des siècles. Tandis que les anciens habitants s'étaient efforcés de mettre en valeur toutes les richesses naturelles du pays et de les développer par leur industrie, l'Islam par sa mauvaise administration, son imprévoyance et ses exactions, les a le plus souvent rendues improductives, lorsqu'il n'a pas compromis leur existence ou empêché leur exploitation.

## ARTICLE III. — LES PAYS BIBLIQUES EXTRA-PALESTINIENS.

**La Chaldée.** — Le pays que l'on désigne habituellement sous le nom de Chaldée, et qui comprend proprement le bassin inférieur du Tigre et de l'Euphrate (depuis le 33° de latitude N. environ), ne reçut ce nom qu'à une époque très postérieure, lorsque la tribu

araméenne des *Chaldéens* (*Kaldu*), sortie d'Arabie et tout d'abord cantonnée dans les marécages du golfe Persique, se fut emparée du royaume de Babylone (IXe-VIIIe siècle avant J.-C.). — Les plus anciens livres de la Bible donnent à la Chaldée le nom de *plaine de Sennaar*. Les habitants du pays l'appelaient : « *royaume de Sumer et d'Akkad* », en souvenir de sa glorieuse histoire aux IVe et IIIe millénaires avant notre ère lorsque fleurirent les royaumes sumériens (non-sémitiques, chamites ou touraniens, avant 2900),

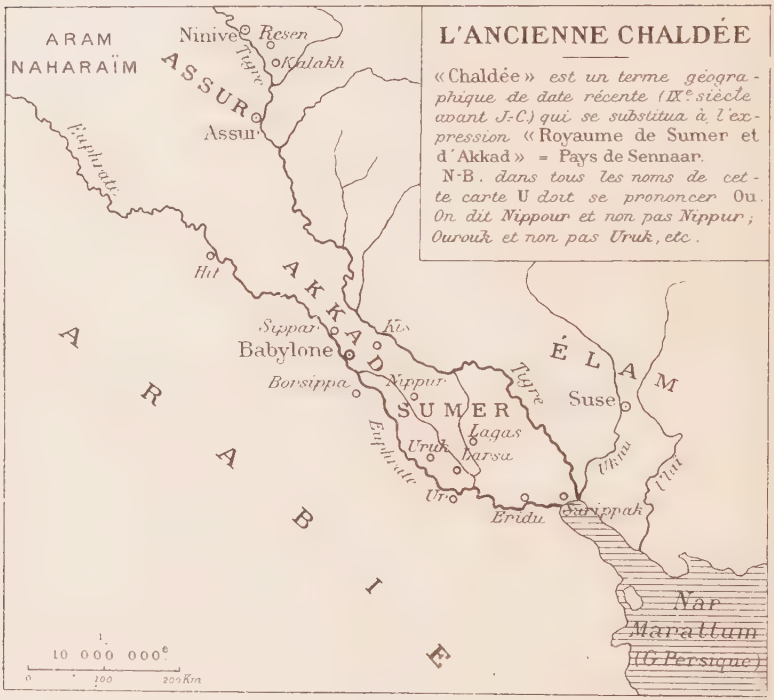


puis l'empire d'Akkad (vers 2900-2700), enfin la monarchie sumérо-akkadienne (2700-2094), à laquelle succéda le royaume de Babylone (fondé en 2225 ; suzerain de la Chaldée depuis 2094).

Arrosé par le Tigre et l'Euphrate, et par tous les canaux qui de bonne heure vinrent rectifier les divagations de ces deux fleuves, le pays de Sennaar était très fertile. Cette terre d'alluvions payait au centuple les habitants qui prenaient la peine de la travailler. Légumes et céréales de toutes sortes y poussaient à foison ; la tradition babylonienne voulait même que le blé et l'orge fussent des productions indigènes : c'est là qu'ils auraient été cultivés

pour la première fois, c'est de là qu'ils se seraient répandus en Syrie, en Égypte et dans l'Europe entière. Les graines de sésame donnaient de l'huile à manger, et celles du ricin, de l'huile à brûler. En revanche, peu d'arbres fruitiers : ni vignes, ni figuiers, ni oliviers ; il est vrai que les dattiers y suppléaient à eux seuls, et au delà, puisqu'ils donnaient à la fois selon les anciens géographes « une sorte de pain, du vin, du vinaigre, du miel, des gâteaux et cent espèces de tissus ». Enfin le lin et le chanvre fournissaient de quoi tisser les vêtements.

« Les marais peu profonds, vaseux, entourés d'une ceinture d'énormes roseaux, larges parfois de plusieurs kilomètres, encombrés de plantes aquatiques, nourrissaient le poisson en extrême abondance et des nuées d'oiseaux d'eau. »

Les richesses minérales étaient peu nombreuses ; dans le nord cependant, aux environs de *Hit* sur l'Euphrate, on trouvait du naphte et du bitume. — Au lieu de la pierre qui leur faisait à peu près totalement défaut, les primitifs habitants de Sennaar et leurs successeurs babyloniens ou chaldéens utilisaient l'argile, dont ils fabriquaient des briques.

A l'époque la plus ancienne, lorsque le golfe Persique, beaucoup plus profond qu'aujourd'hui, remontait jusque vers le 31° de latitude, on trouvait, toutes proches de la mer, les villes sumériennes d'*Eridu* et de *Surippak* auxquelles se rattachent les souvenirs du déluge ; puis le long de l'Euphrate, *Ur*, patrie d'Abraham, *Larsa* (*Ellasar*), capitale d'un des rois que battit ce patriarche, *Uruk* (*Erech*), fondée par Nemrod dans les premières années qui suivirent le déluge ; dans la plaine qui s'étend entre le Tigre et l'Euphrate, *Nippur*, centre religieux important où se trouvait le grand temple de Bêl ; *Lagas* (*Telloh*) bien connue grâce aux fouilles françaises de la fin du XIX^e^ siècle.

Toutes ces villes faisaient partie du groupe de *Sumer*. Au nord de Sumer se trouvait *Akkad*, le pays sémitique, dont la capitale était la ville d'*Akkad* avec *Kis*, *Sippar* et *Babylone* pour principales villes.

Aux temps bibliques, la Babylonie (pays de Sennaar, Sumer et Akkad, Chaldée) était bornée à l'est par l'*Élam* (sud-ouest de l'Iran jusqu'au golfe Persique), au nord par le pays d'*Assur* ou *Assyrie* (pays du Tigre moyen) au nord-ouest par le pays d'*Aram-Naharaïm* (Mésopotamie, pays entre les deux fleuves). A l'ouest par l'*Arabie*.

**L'Égypte.** L'historien grec Hérodote a dit de l'Égypte qu'elle était un don du Nil. Rien de plus vrai que cette assertion.

D'abord l'Égypte est à peu près uniquement constituée par la vallée de ce fleuve. Depuis la cataracte d'Assouan qui forme la frontière méridionale, le *Nil* traverse le pays dans toute sa longueur, bordé de part et d'autre par deux chaînes de collines qui le séparent du désert, et dont l'une est dite arabique (chaîne orientale), tandis que l'autre porte le nom de libyque (chaîne occidentale). Au delà du Caire, ces deux chaînes s'écartent et vont se perdre dans la plaine du *Delta*.

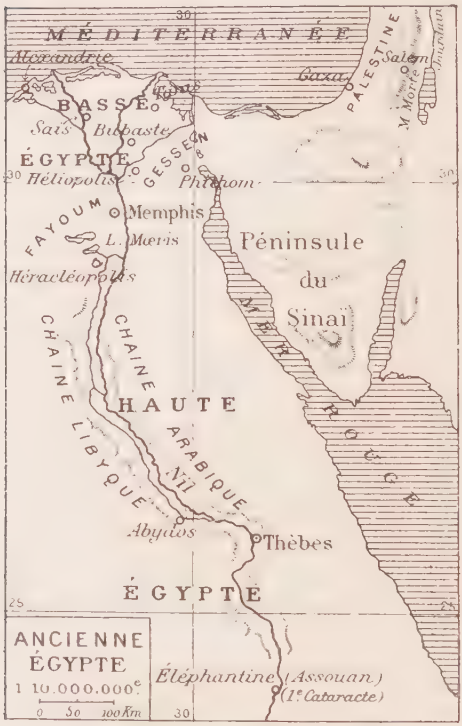


Tout ce que l'Égypte produit lui vient du Nil. Chaque année, après la fonte des neiges et à la suite des pluies qui s'abattent en février sur les plateaux d'Éthiopie, le fleuve se gonfle et sort de ses rives ; pendant deux mois (juillet-août), il inonde toute la vallée et y dépose en grande quantité un limon très fertile. Dès l'antiquité, un réseau de canaux amenait l'eau sur tous les points où elle était nécessaire.

La richesse de la vallée du Nil consiste essentiellement en cultures des céréales et en cultures potagères, dont on fait encore aujourd'hui deux ou trois récoltes annuelles. La vigne y est connue depuis les temps les plus reculés, et les palmiers constituent en Égypte, comme en Chaldée, l'une des plus précieuses ressources dont puissent disposer les habitants.

La division la plus générale et la plus ancienne de l'Égypte est celle qui, expliquant la dénomination biblique de *Misraïm*, « les deux Égyptes », distingue la région du Delta de la vallée proprement dite. La première, dite *Basse-Égypte*, comprenait l'espace compris entre les bras extrêmes du Nil inférieur et remontait

jusqu'aux environs de Memphis ; la seconde commençait au sud de *Memphis* pour s'étendre jusqu'à *Éléphantine*, vis-à-vis d'Assouan : c'était la *Haute-Égypte*. — Dès la plus haute antiquité l'Égypte entière était divisée en petites circonscriptions ou cantons, que les Grecs ont appelés *nomes*.

Parmi les principales villes d'Égypte, nous citerons du sud au nord : *Éléphantine*, où séjourna à partir de la destruction de Jérusalem (585) une importante colonie juive : *Thèbes* (*No-Amon*) qui fut la capitale des plus puissantes dynasties égyptiennes (XI^e^ et XII^e^ 2160-1800 av. J.-C. ; XVIII^e^, XIX^e^ et XX^e^ dynasties 1580-1100 av. J.-C.) ; *Abydos ; Héracléopolis ; Memphis*, capitale des constructeurs de pyramides (III^e^, IV^e^ et V^e^ dynasties, vers 3000-2700) ; *Héliopolis* (*On*) ; enfin, dans le Delta, *Bubaste*, *Tanis*, et *Saïs*, capitales des dernières dynasties indépendantes (XXI^e^ à XXVI^e^ 1100-525 av. J.-C.). — Au sud-ouest de Memphis se trouve la région du *Fayoum*, avec l'ancien *lac Mœris*, séjour de prédilection des Pharaons contemporains des patriarches. — A l'est du Delta est la *terre de Gessen* où les Hébreux habitèrent durant plusieurs siècles (villes principales : *Phithom* et *Ramessès*).

A l'ouest de l'Égypte, dans les oasis du désert et le long de la côte de la Méditerranée, vivaient les *Libyens ;* — au sud, sur les deux bords du Nil, et dans l'arrière-pays, les *Éthiopiens*, qui dominèrent pendant près de cent ans (vers 740-665) le vieil empire des Pharaons.

---

Bibliographie

V. Guérin, *Description de la Palestine*, Paris, 1868.
Le Camus, *Notre voyage aux pays bibliques*, Paris, 1890.
Fillion, *Atlas géographique de la Bible*, 1892
*Dictionnaire de la Bible :* article *Palestine ;* et tous les articles relatifs aux diverses régions de la Palestine.

---

## RÉSUMÉ

I. Par *pays bibliques*, on entend au sens propre les divers pays où séjourna le peuple de Dieu au temps de l'ancienne Loi : la *Palestine* tout d'abord, qui constituait son patrimoine ; l'*Égypte* ensuite, où il naquit comme peuple ; enfin la *Chaldée*, patrie de ses ancêtres et lieu de son exil.

Dans un sens plus large, on applique cette désignation aux régions avec lesquelles Israël se trouva en relations politiques ou économiques au temps de son indépendance. Nul document n'en donne une liste plus complète que la *Table des peuples*, sorte de résumé systématique dans lequel l'auteur sacré rattache les diverses nations aux trois fils de Noé, en les groupant d'après leurs affinités historiques et géographiques. — Suivant ce système, le centre du monde biblique

(pays du Tigre et de l'Euphrate) est occupé par les *Sémites*, race élue d'où sortira le peuple de Dieu, tandis que les *Japhétites* (peuples du Nord et de l'Occident maritime) et les *Chamites* (peuples du Midi) forment comme une vaste couronne autour de ce centre.

II. Située sur les grandes routes de commerce entre la Chaldée et les pays orientaux d'une part, et, d'autre part, la Méditerranée et l'Égypte, la Palestine occupe une position particulièrement importante au double point de vue politique et économique : de là les nombreuses vicissitudes de son histoire.

Avant d'appartenir aux Hébreux, et de devenir ainsi le *pays d'Israël*, la *Terre Promise* fut successivement occupée ou dominée par les Chananéens, les Amorrhéens et les Héthéens : d'où ses noms successifs de *pays de Chanaan*, de *pays des Amorrhéens* et de *pays de Heth*. Plus tard, on lui appliqua un dernier nom, celui de *Palestine*, en souvenir de l'invasion des Philistins, établis sur la côte peu après l'installation des Hébreux à l'intérieur des terres.

La Palestine est limitée au nord par la Cœlé-Syrie, au sud par le désert syro-égyptien, à l'est par les déserts syrien et arabique, et à l'ouest par la côte philistine. Elle se divise naturellement en quatre zone parallèles qui sont, de l'ouest à l'est : la plaine côtière de Philistie ; la zone montagneuse de *Cisjordanie*, cœur du pays hébreu, comprenant du nord au sud la *Galilée*, la montagne d'Ephraïm (ou *Samarie*) et la montagne de Juda (ou *Judée*) ; la dépression de l'Arabah, occupée par la vallée du Jourdain et la mer Morte ; enfin la zone montagneuse de *Transjordanie* (pays de *Galaad*, ou *Pérée*).

La vallée du Jourdain présente cette particularité tout à fait remarquable qu'elle se développe en majeure partie au-dessous du niveau de la Méditerranée (niveau de la mer Morte : — 393 m.) ; par contre, les sommets montagneux de la Cisjordanie atteignent jusqu'à 1.000 m. d'altitude, en ne laissant place qu'à un fort petit nombre de plaines d'ailleurs très fertiles (plaines de Jezrahel et de Bethsan). — Ces diverses circonstances contribuent à donner au pays un aspect tout spécial : c'est un agrégat de hauteurs et de vallées, éminemment propre à l'éclosion de petites principautés féodales, et qui en fait constitua toujours un obstacle aux tentatives de centralisation ébauchées à diverses reprises par les maîtres de la Palestine.

Par une conséquence toute naturelle, ce relief compliqué détermine un climat des plus variés, ce qui permet aux habitants de voir se développer sur leur sol les végétaux et les animaux les plus divers. — Malheureusement, si la Palestine a été dans le passé une « bonne terre » où coulaient « le lait et le miel », elle n'est plus maintenant, par suite de l'incurie de ses maîtres successifs, qu'un pays pauvre et désolé.

III. L'ancien pays de *Sennaar*, plus connu sous le nom de *Babylonie* et de *Chaldée*, est constitué essentiellement par les basses vallées du Tigre et de l'Euphrate. C'est dans cette région fertile que naquirent, à l'aube de l'histoire, les plus vieux et les plus célèbres empires du monde, ceux de Sumer et d'Akkad et celui de Babylone. — Aux temps bibliques la Babylonie était bornée à l'est par l'Élam, au nord-ouest par l'Assyrie et la Mésopotamie à l'ouest et au sud par l'Arabie.

Comme la Chaldée, plus même que la Chaldée, l'*Égypte* doit son existence au fleuve qui l'arrose, le Nil, dont les crues périodiques entretiennent et renouvellent la fertilité de son sol. Enfermée dans son étroite vallée (Haute-Égypte) et ne s'épanouissant qu'aux abords de la Méditerranée, dans la région dite du Delta (Basse-Égypte), ce pays se trouve orienté tout naturellement vers l'Asie : rien d'étonnant dès lors qu'à ses heures de prospérité il ait songé à imposer sa suzeraineté à ses voisins de Palestine et de Syrie.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## GÉOGRAPHIE BIBLIQUE

- **Sources** : *La table des peuples* (Genèse, X) fait, sous forme de tableau généalogique, l'inventaire des connaissances géographiques des Hébreux. Mentions éparses dans la Bible, complétées et interprétées grâce aux découvertes de l'archéologie orientale
- **Divisions générales** : *Japhétites* : peuples du Nord et de l'Ouest maritime. *Chamites* : peuples du Midi. *Sémites* : peuples du Centre et de l'Est

Situation : au centre des pays bibliques ; tout près de grandes routes commerciales.

- **Frontières** « de Dan à Bersabée » / « de l'entrée de Hamath au torrent d'Égypte » : au N. : Hermon et Coelé-Syrie. à l'E. : Déserts syrien et arabique. au S. : Désert syro-égyptien. à l'O. : Méditerranée.

Noms divers : Pays des Amorrhéens = Pays de Chanaan = Terre Promise = Palestine.

## LA PALESTINE

- **Régions historiques** : au N. : Galilée. au centre : Montagne d'Ephraïm = Terre d'Israël = royaume d'Amri = Samarie. au Sud : Pays de Juda = Judée. — Cisjordanie.
  à l'Est : Galaad = Pérée ..... — Transjordanie.
- **Aspect physique** :
  - Zone littorale : Plaine étroite de Saron. Plaine philistine de la Séphélah.
  - Zone montagneuse de Cisjordanie : Monts de Galilée (Mont Thabor). Plaines de Jezrahel et de Bethsan. Montagne du Carmel. Collines de Gelboé. Montagne d'Éphraïm (Ébal et Garizim). Monts de Juda.
  - Dépression du Ghor : Lacs de Mérom et de Génésareth. Plaine du Jourdain (Jéricho). Mer Morte. — Au-dessous du niveau de la mer
  - Zone montagneuse de Transjordanie : Monts de Basan. Vallée du Yarmouk. Plateau de Galaad. Vallée du Jabbok. Monts de Moab (Mont Nébo). Vallée de l'Arnon.
- **Climat** : 2 saisons : Saison des chaleurs. Saison des pluies.

Productions, extrêmement variées en raison de la diversité des régions naturelles

- **Géographie historique** : Pays très morcelé dont l'unification politique n'a été réalisée que transitoirement. Disputé entre les rois d'Asie et ceux d'Égypte. Villes et forteresses nombreuses, constituant presque autant de petits États

## LES PAYS BIBLIQUES EXTRA-PALESTINIENS

Noms divers : Sennaar = Sumer et Akkad = Babylonie = Chaldée.

- **La Chaldée**
  - Frontières : à l'E., l'Élam. au N., l'Assyrie. au N.-O., la Mésopotamie. à l'O., l'Arabie.
  - Aspect physique : Vaste plaine, extrêmement fertile, arrosée par le Tigre et l'Euphrate.
  - Géographie historique : Centre d'empires puissants, qui, depuis la plus haute antiquité, dominèrent sur la plus grande partie de l'Asie antérieure. Villes principales : *Babylone*, Akkad, *Ur* et Uruk (Erech).

LES PAYS BIBLIQUES EXTRA PALESTINIENS

**L'Égypte**

- Nom : *Miṣraïm* = « les deux Égyptes » (Haute et Basse).
- Frontières
  - à l'E., désert arabique.
  - à l'O., désert libyque.
  - au N., Méditerranée.
  - au S., Éthiopie.
- Aspect physique : Étroite et fertile vallée, enserrée par le désert, mais s'épanouissant dans le Delta.
- Géographie historique
  - Centre d'un royaume fort ancien, qui ne s'étendit que rarement en Asie.
  - Villes principales : Memphis, Thèbes, Tanis, Héliopolis.

# CHAPITRE VI

## L'ÉPOQUE PATRIARCALE. ABRAHAM

## (XXIe siècle av. J.-C.)

SOMMAIRE

**I. Préliminaires.** — § 1. Le monde oriental au temps d'Abraham : L'époque d'Abraham. — L'Égypte. — La Chaldée. — L'empire élamite. — Amorrhéens et Araméens.

§ 2. Les origines de la famille patriarcale : Origines d'Abraham. — Migration de Tharé. — Les races patriarcales.

**II. La société patriarcale.** — Physionomie des patriarches. — La tribu. — La famille. — Les fiançailles et le mariage. — La postérité. — Rapports avec les étrangers. — Mœurs des patriarches.

**III. Abraham.** — Vocation d'Abraham. — Migrations d'Abraham. — Abraham en Égypte. — Séparation de Loth. — Chodorlahomor. — Melchisédech. — La première alliance. — Naissance d'Ismaël. — Renouvellement de l'alliance. — Vision des chênes de Mambré. — Destruction de Sodome. — Abraham et Abimélech. — Naissance d'Isaac. — Dernières années d'Abraham.

SOURCES

L'histoire d'Abraham est racontée dans la *Genèse*, XII-XXV. — Tout ce qui est dit de la société patriarcale est emprunté aux données fournies par l'histoire des trois grands patriarches (*Gen.*, XII-L). — Sur le cadre historique dans lequel se déroule l'histoire patriarcale, il faut rectifier les grandes *Histoires des peuples de l'Orient* d'après les résultats des plus récentes découvertes. On pourra cependant consulter avec profit les matériaux réunis par Vigouroux (*La Bible et les découvertes modernes*, t. I) et plus récemment par Dhorme (*Revue biblique*, avril 1909 : *Hammourabi-Amraphel*, p. 205-226).

### ARTICLE I. — PRÉLIMINAIRES.

#### § 1. Le monde oriental au temps d'Abraham.

**L'époque d'Abraham.** Suivant une hypothèse très généralement admise, le père des croyants vivait au temps du grand roi de Babylone, Hammourabi, qui régna de 2123 à 2081 avant Jésus-Christ. (Cf. ci-devant, *note* 25.)

Hammourabi est surtout célèbre pour avoir publié un code de lois babyloniennes, dont l'étude a fourni des renseignements extrêmement précieux pour l'interprétation de la Bible. Mais ce

législateur fut aussi un guerrier et un conquérant ; après avoir été pendant trente années vassal des rois élamites de Larsa (2123-2094) il se souleva contre eux, les battit et reconstitua à son profit le grand empire amorrhéen sur lequel ses ancêtres avaient jadis dominé.

Si l'on identifie, ainsi que beaucoup d'historiens le proposent, Hammourabi avec le roi de Sennaar Amraphel, qui figure au nombre des vassaux du roi d'Élam Chodorlahomor (*Genèse*, XIV) on devra placer la venue d'Abraham en Chanaan aux environs de l'an 2100 : ce qui ramène par conséquent, à quelques unités près, à la date traditionnelle de 2094 (*note* 26).

**L'Égypte.** — A cette époque, le royaume des Pharaons se trouvait dans une situation confuse, plus ou moins semblable à celle de notre Europe féodale au moyen-âge ; *l'empire memphite*, qui avait fait l'unité de l'Égypte, n'était plus, et *l'empire thébain* n'était pas encore né. La vallée du Nil était divisée en petites principautés rivales qui reconnaissaient théoriquement la suzeraineté d'un Pharaon résidant à Héracléopolis ; dans le sud, la principauté de Thèbes existait déjà (depuis 2160 environ) et revendiquait sa pleine indépendance.

Les Égyptiens de ce temps-là n'avaient guère de relations avec l'Asie ; pour parler franc, ils avaient un peu peur des gens qui habitaient ce mystérieux pays ; tout au plus si quelques-uns de leurs marchands s'aventuraient au delà de l'Isthme, à travers le pays des « Maîtres des Sables », pour aller proposer aux peuplades de Chanaan des produits de leur crû, et rapporter en échange une cargaison d'esclaves et d'objets précieux, parfums, bois de cèdres, vases émaillés, pierreries, lainages brodés ou teints. Par contre, on voyait assez souvent déboucher en Égypte « des individus isolés ou des bandes entières qui, chassées de la terre natale par la misère ou les révolutions, venaient implorer un asile à l'ombre du trône de Pharaon » ; parfois aussi c'étaient « des caravanes qui venaient vendre les denrées les plus rares de l'Orient ou du Nord lointains ».

Lorsque Abraham vint demander l'hospitalité au Pharaon, il ne faisait que suivre une tradition bien ancienne.

**La Chaldée.** — Du déluge à Hammourabi, les annalistes babyloniens comptaient 140 rois et vingt-deux dynasties. C'est dire les révolutions qu'avait traversées l'ancien pays de Sennaar.

Au temps d'Abraham, il y avait plus de mille ans que l'unité s'était faite en Chaldée. Les petits royaumes du sud (*Sumer*) et ceux du nord (*Akkad*) avaient été réunis sous la domination de

puissants monarques dont l'autorité s'était ensuite étendue sur la Mésopotamie entière, la Syrie et une partie de l'Arabie.

D'importants courants commerciaux s'étaient créés ; les cuivres de Chypre et les métaux du Sinaï et du Caucase, les cèdres du Liban et les pierreries de l'Arabie, pour ne parler que des produits les plus extraordinaires et qui marquent le mieux l'ampleur et la puissance de la civilisation suméro-akkadienne, affluaient dans les cités, tantôt dans l'une tantôt dans l'autre, suivant que la fortune souriait aux rois d'*Akkad* ou à ceux d'*Erech* (*Uruk*), à ceux d'*Ur* ou à ceux d'*Isin*, à ceux de *Larsa* ou à ceux de *Babylone*.

Un Sumérien.
(D'après une statuette du British Museum.)

Les *Sumériens* sont les plus anciens habitants de la Chaldée. Le pays de *Sumer* embrassait la région méridionale de la Mésopotamie jusqu'aux côtes du golfe Persique.

La statuette ci-dessus reproduite date du milieu du 3e millénaire avant J.-C. (vers 2.600 ?).

Type susien.

Les habitants de l'Élam appartenaient à plusieurs races différentes : on y trouvait des Sémites à côté d'individus plus ou moins apparentés aux Sumériens.

L'Élamite représenté ci-dessus est emprunté à un bas-relief du roi Sargon.

**L'empire élamite.** — Si loin que l'on remonte dans l'histoire, on voit les souverains de Chaldée sans cesse inquiétés par leurs voisins du nord et de l'est. Aux XXVIIe-XXVIe siècles avant notre ère, une invasion de montagnards septentrionaux, les *Guti*, avait

submergé pendant 125 ans la Babylonie (on retrouvera un roi des *Guti* parmi les envahisseurs de la Palestine battus par Abraham) — Au XXIV^e^ siècle, les Élamites cantonnés dans le sud-ouest de l'Iran, avaient pris l'offensive à leur tour, et avaient été assez heureux pour détruire le royaume d'Ur et emmener captif son dernier roi (2358).

Deux siècles plus tard, au temps même d'Abraham, l'Élam domine encore. Il domine même si bien que Babylone et les *Guti* sont ses vassaux, et qu'il s'est annexé tout l'héritage syrien et palestinien des anciens rois de Sumer et d'Akkad. C'est au retour de l'expédition de Chodorlahomor contre Sodome qu'Abraham le surprendra et le battra, préparant ainsi, sans s'en douter, la fin de la domination élamite.

**Amorrhéens et Araméens.** — Des régions de l'Arabie qui confinent à la Chaldée et au golfe Persique, on voit sortir, pendant toute la durée du 3^e^ millénaire, une série de peuples sémitiques qui montent vers la Babylonie et la Mésopotamie, pour redescendre ensuite vers la Syrie et la Palestine.

Types de prisonniers amorrhéens.
(D'après un bas-relief égyptien.)

Ce sont d'abord les *Chananéens* et les *Phéniciens*, arrivés sur les bords de la Méditerranée vers le XXVIII^e^ siècle. Puis surgissent, vers 2500, les *Amorrhéens* qui luttent longtemps contre les souverains de Chaldée, et finissent en 2225 par s'emparer de Babylone, où ils fondent un puissant royaume. Hammourabi appartient à leur race et dominera après les Élamites sur toute l'Asie Antérieure.

Enfin, vers 2300, c'est le déclanchement des *tribus araméennes*, auxquelles précisément paraît se rattacher, ainsi que nous allons le voir, la famille d'Abraham. Ces tribus s'installent d'abord à l'ouest de la Babylonie et pénètrent même dans les villes (séjour de Tharé à Ur) ; plus tard on les trouve en Mésopotamie (migration de Tharé et d'Abraham à Haran) ; plus tard encore elles se divisent en deux groupes, dont l'un descend jusqu'en Palestine (Abraham et sa famille), tandis que l'autre peuple la Mésopotamie et la Syrie septentrionales (Nachor et sa famille).

## § 2. — Les origines de la famille patriarcale.

**Origines d'Abraham.** — Les ancêtres immédiats d'Abraham étaient originaires d'une ville de la Babylonie méridionale nommée *Ur* (*Our Kasdim*, Ur des Chaldéens), et située sur la rive droite de l'Euphrate, à une centaine de kilomètres de l'endroit où ce fleuve avait alors son embouchure.

Le chef de cette famille était, suivant l'expression du *Deutéronome*, « un Araméen égaré » (XXVI, 5) ; il se nommait Tharé et avait trois fils : Abram, Nachor et Aran. Celui-ci mourut avant son père à Ur, laissant comme héritier un jeune enfant appelé Lot.

On ne sait pas depuis combien de temps la race à laquelle appartenait Tharé séjournait à Ur, lorsque ce patriarche décida d'en sortir. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'elle ne se rattachait pas à la plus ancienne population de cette ville, qui était sumérienne et non sémitique. La généalogie de l'Araméen Tharé le met par l'intermédiaire de son ancêtre *Héber* en relation de parenté avec plusieurs tribus sémitiques d'Arabie, ce qui paraît indiquer que sa famille, avant d'habiter Ur, vécu un certain temps dans la région située immédiatement à l'ouest du golfe Persique.

**Migration de Tharé.** — « Tharé, nous dit la Bible, prit Abram, son fils, et Lot, fils d'Aran, son petit-fils, et Saraï, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils, et ils sortirent ensemble d'Ur des Chaldéens pour aller au pays de Chanaan ; mais arrivés à Haran, ils s'y établirent. » (*Gen.*, XI, 31.) « Ils ne voulaient plus suivre les dieux de leurs frères qui étaient dans le pays des Chaldéens. » (*Judith*, V, 7.)

La résolution de ne plus pratiquer l'idolâtrie leur avait été inspirée par « le Dieu du ciel », et celui-ci les avait invités en même temps à aller s'établir au pays de Chanaan. D'Ur en Chanaan, la route directe était impraticable : il aurait fallu traverser un immense désert où auraient péri les troupeaux qu'emmenaient avec eux les émigrants. Tharé prit donc la route ordinaire des caravanes et remonta à travers la Mésopotamie ; mais au lieu de pousser jusqu'à l'Euphrate pour en franchir les gués, il s'arrêta à Haran.

Cette station s'explique peut-être par le fait qu'Haran, comme Ur, adorait le dieu Lune : les deux villes pouvaient se trouver en relations religieuses et leurs habitants avaient certainement noué des rapports commerciaux. Tharé se trouvait dès lors en pays de connaissance et pouvait avoir quelque intérêt à s'y installer provisoirement.

De fait, Tharé, une fois installé à Haran, ne songea plus à en

sortir : c'est là qu'il mourut après avoir assisté à la scission définitive des deux branches de sa race.

**Les races patriarcales.** — « *Vos pères*, est-il dit dans le livre de Josué (XXIV, 2), *Tharé père d'Abraham et de Nachor, habitaient à l'origine de l'autre côté du fleuve et ils servaient d'autres dieux.* »

Ce texte, qui rappelle les origines idolâtriques des ancêtres du peuple de Dieu, est intéressant en ce qu'il indique nettement de quelle manière la race de Tharé, venue de Chaldée, se trouva divisée en deux branches distinctes.

Tharé avait eu trois fils : Abraham, Nachor et Aran : ces trois fils ne constituèrent néanmoins que deux branches, celle qui demeura à Haran, et celle qui vint habiter le pays de Chanaan.

Nachor est le chef de la première, et l'ancêtre des *Araméens de Mésopotamie*. Par son fils Bathuel, il est l'aïeul de Rébecca, femme d'Isaac, et par son petit-fils Laban, fils de Bathuel et frère de Rébecca, il est l'arrière-grand-père de Lia et de Rachel, toutes deux femmes de Jacob. Enfin le saint patriarche Job semble appartenir à la descendance de Hus, fils aîné de Nachor.

Abraham et son neveu Lot, fils d'Aran, sont les chefs de la seconde et les pères de trois groupes de peuples :

de Lot sont issus Moab et Ammon, ancêtres des *Moabites* et des *Ammonites*, qui habitèrent de l'autre côté du Jourdain et de la mer Morte, à l'est de la Terre Promise ;

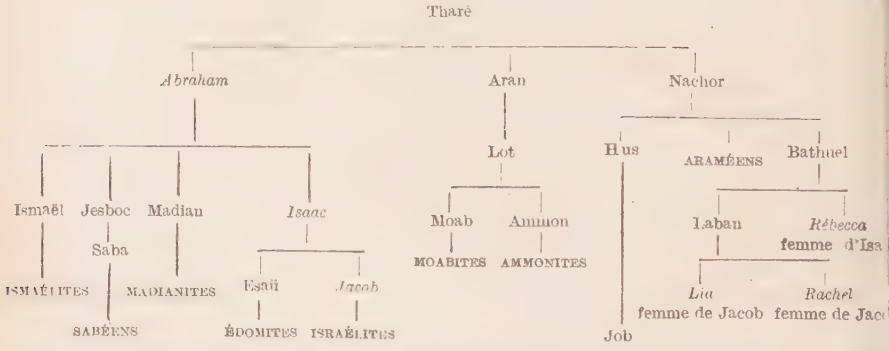


d'Agar et de Cétura, femmes d'Abraham, sont issues toute une série de tribus arabes qui menèrent la vie nomade dans les déserts voisins de la Palestine. Citons parmi eux les *Ismaélites*, descendants d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar, les *Madianites*, descendants de Madian, fils d'Abraham et de Cétura, et enfin les *Sabéens* ou habitants de Saba, descendants de Saba, petit-fils d'Abraham et de Cétura ;

de Sara femme d'Abraham naquit enfin Isaac, qui fut l'héritier des promesses divines. Isaac eut deux fils : Ésaü, appelé encore Édom, ancêtre des *Édomites*, qui constituèrent un petit royaume situé au sud de la Palestine, et Jacob, surnommé *Israël*, qui est le père des douze tribus entre lesquelles se divise le peuple de Dieu.

## ARTICLE II. — LA SOCIÉTÉ PATRIARCALE.

**Physionomie des patriarches.** — A considérer de l'extérieur les divers groupes qui viennent d'être énumérés, on est immédiatement frappé par l'air de ressemblance qu'ils ont entre eux. Qu'on lise les divers récits, plus ou moins complets, que la Bible leur consacre : les lieux et les époques ont beau changer, ce sont les mêmes mœurs et les mêmes usages, le même genre de vie, — mœurs, usages, genre de vie que nous retrouvons encore aujourd'hui chez la plupart des tribus nomades ou semi-nomades de ces régions.

Primitivement, en effet, les patriarches sont des nomades qui se fixent tantôt dans un lieu et tantôt dans un autre ; ils ne connaissent qu'une seule nécessité, celle de leurs troupeaux, et c'est pour assurer leur subsistance et accroître leur prospérité qu'ils traversent des contrées entières, cherchant les plus fertiles vallées pour y dresser leurs tentes.

L'eau joue un grand rôle dans toute leur histoire. Sans parler des pluies d'hiver sans lesquelles rien ne poussera — ou presque rien — les sources et surtout les puits, constituent comme autant de points vitaux sur lesquels se concentrera l'existence de dizaines de générations. De nos jours, ces puits et ces sources sont souvent objet de contestation entre les nomades du désert : il en était de même au temps d'Abraham et d'Isaac, ainsi qu'en font foi leurs arrangements avec Abimélech de Gérare.

Mais la possession d'un point d'eau ne va pas sans un embryon d'installation : certains indices nous font entrevoir chez Isaac et chez Jacob comme une première adaptation à la vie sédentaire : le premier sème du blé à Gérare, et plus tard il promet à son fils Jacob du froment et du vin en abondance ; Jacob à son tour a des champs, où ses enfants s'occupent aux travaux de la moisson. Évolution normale, que l'on retrouve dans l'histoire de plusieurs nations.

Il y a plus. Les récits de la *Genèse* nous représentent les patriarches comme possédant beaucoup d'or et beaucoup d'argent. « De telles richesses ne s'acquièrent pas uniquement par le

fauchage des blés et la pratique du pâturage. Elles requièrent du négoce. Les ventes se basaient sur le croît et sur les produits d'un très nombreux bétail, en parcours au désert ou dans les montagnes... . « C'est donc un alliage complexe du pasteur, du laboureur et du commerçant que réalisent les Patriarches. » (R. P. Schwalm, *La vie privée du peuple juif*, p. 42.)

**La tribu.** — Pour conduire et surveiller ses troupeaux, pour l'aider dans ses opérations commerciales, et, plus tard, pour le seconder dans ses travaux agricoles, le patriarche n'est pas seul ; il est assisté de tout un monde de bergers et de serviteurs, voire d'hommes de confiance dont chacun a son office déterminé ; pareillement de nombreuses servantes entourent l'épouse du patriarche, toutes prêtes à la suppléer dans chacun des multiples travaux qui dépendent de son ressort : il ne faut pas oublier, en effet, que toute l'organisation de l'industrie ménagère — tissage ou meunerie — repose sur les femmes, et que, sans elles, ni le patriarche ni ses auxiliaires ne pourraient se vêtir, se chausser ou manger du pain.

Nous sommes loin, on le voit, de la représentation étriquée que l'on se fait d'ordinaire de la famille des premiers patriarches. On s'est habitué à ne compter que les seuls individus nommés par la Sainte Écriture et volontiers on s'en tiendrait à cette conception enfantine. Gardons-nous de tomber dans cette erreur et n'oublions pas que, selon la Bible elle-même, Abraham arma 318 de ses plus vigoureux serviteurs pour délivrer son neveu Lot : ceci laisse supposer qu'il en avait encore au moins autant, sinon davantage.

Nous nous trouvons donc en présence d'un véritable petit peuple ou mieux, pour employer le terme reçu, d'une *tribu.*

Cette tribu est une sorte de république aristocratique, composée d'un agrégat de familles de rangs divers ; parmi ces familles, les unes sont issues d'esclaves achetés au gré des circonstances, ou d'étrangers entrés dans la tribu en vertu d'un pacte ou d'une alliance ; les autres se rattachent à l'ancêtre de la tribu, mais reconnaissent la prééminence de l'une d'entre elles, au sein de laquelle le pouvoir se transmet héréditairement : celle-ci assume la direction de la tribu entière ; son chef est le chef de la tribu, père et seigneur tout à la fois, juge suprême et représentant-né de tous ceux que les liens du sang, la loi du servage ou un pacte quelconque rattachent à cette tribu.

**La famille.** — La famille dominante, celle qui fournit les patriarches chefs de tribu, peut servir de type : tout ce que l'on

pourra en dire s'appliquera également aux familles de rang secondaire qui gravitent autour d'elle.

Ce qui frappe tout d'abord dans la constitution de la famille patriarcale, c'est la *polygamie* (*note* 27). Abraham a pour épouse principale Sara, qui s'associe sa servante Agar : plus tard, il

Le roi Hammourabi reçoit du dieu Soleil (Chamach) le code des lois.
(D'après le monument conservé au Musée du Louvre.)

Hammourabi (2123-2080) est, suivant toutes vraisemblances, le roi Amraphel, contemporain d'Abraham.

prendra une épouse secondaire, Cétura ; Isaac n'a qu'une femme, Rébecca, mais Jacob en a deux, Lia et Rachel, qui s'associent respectivement leurs servantes, Zelpha et Bala.

Épouse principale, épouse secondaire (ou concubine), servante donnée à l'époux par l'épouse principale : ces trois catégories ne sont pas équivalentes et correspondent à de vieux usages que l'on

trouve codifiés en partie dans les recueils de lois babyloniennes contemporains d'Abraham (*Code de Hammourabi*).

Le droit de cette époque prévoyait le cas où, l'épouse étant stérile, l'époux serait autorisé à prendre une autre femme : l'épouse pouvait se faire suppléer auprès de son époux par une servante (histoire d'Agar, de Zelpha et de Bala) ; mais celle-ci ne devait en aucun cas rivaliser avec sa maîtresse, ni se prévaloir des enfants qu'elle lui avait ainsi procurés (dissentiments entre Sara et Agar) ; — de son côté l'époux ne pouvait prendre une femme de second rang (concubine, épouse secondaire) que dans certaines conditions bien déterminées.

Toutes ces mesures ne parvenaient pas à conjurer le mal dont la polygamie était la source inévitable : Abraham se voit obligé d'éloigner Ismaël, fils d'Agar, et les fils de Cétura, pour éviter toute difficulté avec Isaac, fils de Sara.

**Les fiançailles et le mariage.** — Ordinairement, les patriarches épousent des filles de leur race : Abraham épouse Sara, qui est sa sœur « fille de son père, quoique n'étant pas fille de sa mère » (*Gen.*, XX, 12) ; Isaac épouse Rébecca, fille de Bathuel, son cousin-germain ; Jacob épouse ses cousines, Lia et Rachel, filles de Laban, frère de Rébecca.

En agissant de la sorte, les patriarches obéissaient à une double préoccupation. Ils voulaient conserver la pureté du sang de leur race et l'intégrité de leur foi religieuse ; toute union avec les nations corrompues et idolâtres de Chanaan aurait compromis cette pureté et cette intégrité. La tradition, une fois formée, se perpétua à travers les âges et fut sanctionnée par Dieu dans la Loi qu'il donna à Moïse.

Le choix de sa future épouse n'appartient pas au futur époux : ce sont les parents des intéressés qui interviennent et qui règlent souverainement les conditions du contrat. Parfois le jeune homme et la jeune fille ne se sont jamais vus et ne font connaissance qu'une fois mariés par la volonté de leurs pères et mères : c'est le cas d'Isaac et de Rébecca ; d'autres fois le jeune homme choisit sa fiancée, mais le père de celle-ci reste maître de l'accorder : Jacob demande Rachel, et Laban lui donne Lia.

Quant aux formalités qui règlent le mariage, elles ressemblent fort, ainsi que dans la plupart des sociétés antiques, à un véritable achat : Laban donne sa fille à Jacob moyennant un service de sept ans, et l'intendant d'Abraham offre des présents au père et au frère de Rébecca lorsqu'ils l'assurent de leur consentement au mariage de la jeune fille avec Isaac.

Un grand festin où l'on réunissait « tous les gens du lieu » consacrait les engagements (*Genèse*, XXIX, 22).

**La postérité.** — Pour les patriarches, l'existence d'une postérité nombreuse était la marque certaine des bénédictions divines. Aussi la stérilité était-elle la plus grande épreuve qui pût frapper leurs épouses.

De là plusieurs coutumes singulières dont le but était de créer une postérité factice ou demi-factice : nous avons déjà vu l'épouse donner à son époux une servante, afin d'avoir par elle les enfants qu'elle ne peut engendrer. Dans le même ordre d'idées, le frère d'un homme mort sans enfants épousait sa veuve pour lui susciter une postérité ; les enfants nés de cette union portaient le nom du défunt (*loi du lévirat*).

Enfin, on connaissait *l'adoption :* Jacob avant de mourir adopte les fils de Joseph, ses petits-fils, Ephraïm et Manassé : « il les fait siens » et leur donne à chacun une part semblable à celle de ses autres fils.

L'*héritage* du père passait à ses fils. L'aîné de ceux-ci bénéficiait d'une situation privilégiée que l'on qualifiait de « droit d'aînesse » ; mais il était libre de céder ce droit à tel prix qui lui plaisait : c'est ce que fit Ésaü, lorsqu'il acheta le plat de lentilles de Jacob.

Le *droit d'aînesse* comportait au profit de son bénéficiaire une bénédiction qui n'était pas la partie la moins enviée de l'héritage paternel : Jacob sut se faire attribuer celle qui était destinée à son frère Ésaü. Le père de famille pouvait également disposer de cette bénédiction comme bon lui semblait : c'est ainsi que Jacob bénit Éphraïm, second fils de Joseph, malgré le déplaisir qu'en éprouvait celui-ci, qui l'eût préférée pour Manassé, son fils aîné.

**Rapports avec les étrangers.** — Un premier devoir du patriarche envers les étrangers est l'*hospitalité*. On en trouve un exemple dans l'accueil qu'Abraham fait à Dieu et aux deux anges qui l'accompagnent : il les invite à entrer, leur fait laver les pieds, et donne l'ordre de cuire des gâteaux ; puis il va lui-même choisir un « veau tendre et bon », et commande qu'on le tue et qu'on l'apprête ; enfin il présente du beurre et du lait et surveille lui-même tous les détails du service, en se tenant debout près de ses hôtes.

Entre parents de branches diverses, il y avait parfois lieu de conclure des *alliances :* ces alliances pouvaient exister également entre la famille patriarcale et certains étrangers : telle l'alliance d'Abraham avec les chefs chananéens qui l'aident à délivrer

Lot... On disait : « *couper une alliance* » par allusion au rite qui accompagnait la conclusion de l'accord ; chacun des contractants passait entre les deux moitiés d'une ou plusieurs victimes que l'on avait sacrifiées à cet effet. Un serment solennel était le complément obligé de toute alliance et l'on en dressait un mémorial sous forme de pierre levée (*stèle*) ou de monceau de roches.

Les *contrats* n'étaient, au fond, qu'une espèce d'alliance ayant pour but de garantir la transmission d'un bien déterminé. Lorsque Abraham veut acheter la caverne de Macpélah pour y enterrer Sara, il se présente devant l'assemblée des Héthéens, à la porte d'Hébron et expose l'objet de sa requête ; ses interlocuteurs prétendent d'abord qu'ils ne veulent rien accepter : à les entendre, ils vont faire un cadeau au patriarche ; mais finalement, ils concluent l'entretien en réclamant 400 sicles d'argent « ayant cours chez le marchand », qu'Abraham s'empresse de leur peser « en présence des fils de Heth ».

**Mœurs des patriarches.** — Sur ce domaine, nous sommes assez peu renseignés : les mœurs étaient fort dures en ces temps reculés et bien souvent l'on subordonnait à de simples vues de prudence ou d'intérêt les principes qui nous paraissent les plus sacrés. Ésaü veut tuer Jacob, et Joseph est vendu par ses frères ; Abraham, Isaac et Jacob se laissent aller au mensonge ou du moins à l'équivoque.

Il est d'autres usages auxquels la Bible fait allusion, que l'on ne peut guère détailler ni surtout juger, tant ils sont loin de nos usages et de nos mœurs chrétiennes. Les fautes contre nature sont rigoureusement proscrites ; mais bien d'autres actions que nous considérons justement comme des désordres sont, sinon approuvées, du moins tolérées.

Quant à la religion et au culte, il en sera parlé plus longuement au chapitre suivant, lorsqu'on aura étudié la vie des trois grands patriarches. Nous rappellerons seulement que leur ancêtre Tharé et leurs cousins de Mésopotamie vivaient en païens, et que s'ils connaissaient le vrai Dieu, ils associaient son culte à celui d'autres divinités. Rachel, même après avoir vécu pendant quatorze ans auprès de Jacob, est demeurée à ce point attachée aux idoles de son père Laban, qu'elle les lui vole pour les emporter au pays de Chanaan.

## ARTICLE III. — ABRAHAM

**Vocation d'Abraham.** — La famille de Tharé se trouvait installée depuis un certain temps à Haran, lorsque Dieu se manifesta à Abram :

« Quitte ton pays, lui dit-il, quitte ta famille et la maison de ton père, et va dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai et je rendrai grand ton nom. Tu seras une bénédiction : Je bénirai ceux qui te béniront et je maudirai celui qui te maudira. Toutes les familles de la terre seront bénies en toi. » (*Genèse*, XII, 1-3.)

Abram prit aussitôt ses dispositions pour obéir à l'ordre de Dieu ; il communiqua son dessein à son neveu Lot, qui voulut partir avec lui.

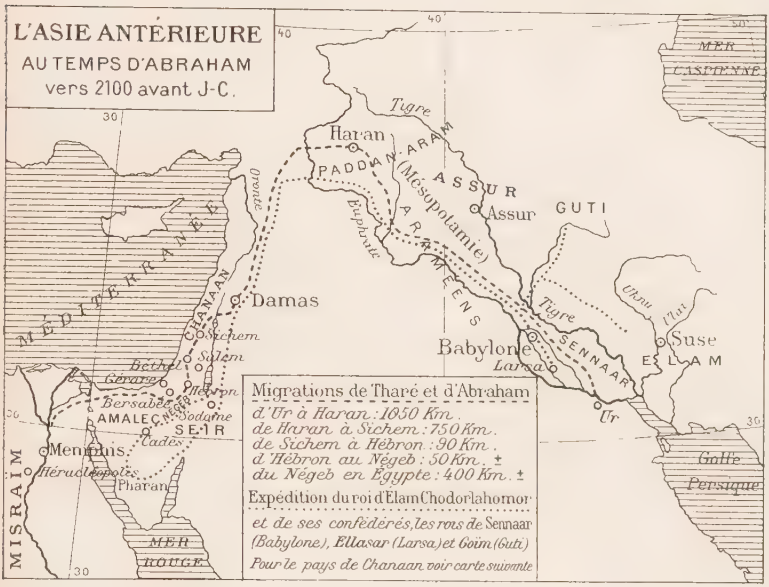


« Abram avait soixante-quinze ans quand il sortit de Haran ; il prit Saraï, sa femme, et Lot, fils de son frère, ainsi que tous les biens qu'ils possédaient et les serviteurs qu'ils avaient acquis à Haran, et ils partirent pour aller au pays de Chanaan, et ils arrivèrent au pays de Chanaan. » (*Gen.*, XII, 4-5.)

**Migrations d'Abraham.** — On ne sait pas quel itinéraire suivit le patriarche : on suppose qu'il prit la route habituelle des caravanes et qu'il gagna d'abord Damas à laquelle d'antiques traditions attachent son nom. Puis il se serait dirigé vers la vallée du Jourdain, qu'il aurait franchi soit au sud soit au nord du lac de Génésareth ; laissant de côté la Galilée il aurait traversé le sud-est de la plaine de Jezrahel pour parvenir dans le haut-pays qui s'appela plus tard la montagne d'Ephraïm.

La première station dont la *Genèse* fasse mention est *Sichem*,

où Dieu apparut à Abram pour lui révéler qu'il se trouvait dans la Terre Promise :

« C'est là, lui dit-il, le pays que je donnerai à tes descendants. » Abram consacra la région au vrai Dieu, en élevant un autel commémoratif de l'apparition dont il avait été favorisé.

« Il gagna ensuite la montagne qui se trouve à l'orient de *Béthel* et y dressa sa tente, ayant Béthel au couchant et Haï à l'orient. »

Il marqua son passage en construisant un second autel, qui devait rester célèbre et jouer un rôle important dans l'histoire d'Israël.

Puis il s'avança de campement en campement jusqu'au *Négeb*, c'est-à-dire jusqu'à la région désertique qui se trouve au sud de la Palestine : c'est là qu'il se trouvait lorsqu'une terrible famine vint à sévir sur le pays de Chanaan et contraignit le patriarche à chercher un refuge en Égypte.

**Abraham en Égypte.** — Abram n'entrait pas sans appréhension dans le royaume des Pharaons. La vie d'un homme comptait si peu aux yeux de ces souverains absolus qu'ils n'hésitaient jamais à la sacrifier, fût-ce pour un caprice ; or Saraï, femme du patriarche, « était fort belle ».

Abram jugea que sa vie serait en danger si Pharaon jetait les yeux sur Sara ; il invita donc celle-ci à se donner pour sa sœur et non pour sa femme : « Je serai bien traité à cause de toi, et on me laissera la vie par égard pour toi. » (*note* 28.)

Les choses se passèrent comme Abram l'avait prévu. « Les grands de Pharaon ayant vu Saraï, la vantèrent à Pharaon : celui ci la fit prendre et emmener dans sa maison. Il traita bien Abram à cause d'elle et Abram reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs et des servantes, des ânesses et des chameaux. »

C'est alors que Dieu intervint, en frappant le roi et sa maison « de grandes plaies ». Pharaon reconnut sa faute, fit appeler Abram, lui rendit Saraï et donna l'ordre de le reconduire hors d'Égypte avec tout ce qui lui appartenait.

**Séparation de Lot.** — Rentré dans le *Négeb*, Abram reprit la route du nord et revint à *Béthel*. Lot l'accompagnait toujours, mais leurs biens et leurs troupeaux s'étaient tellement accrus qu'ils ne purent demeurer ensemble : à chaque instant, des querelles éclataient entre leurs bergers, et risquaient de compromettre la bonne entente qui jusqu'alors avait régné entre l'oncle et le neveu.

Abram dit à Lot :

« Qu'il n'y ait pas, je te prie, de débat entre moi et toi, ni entre mes

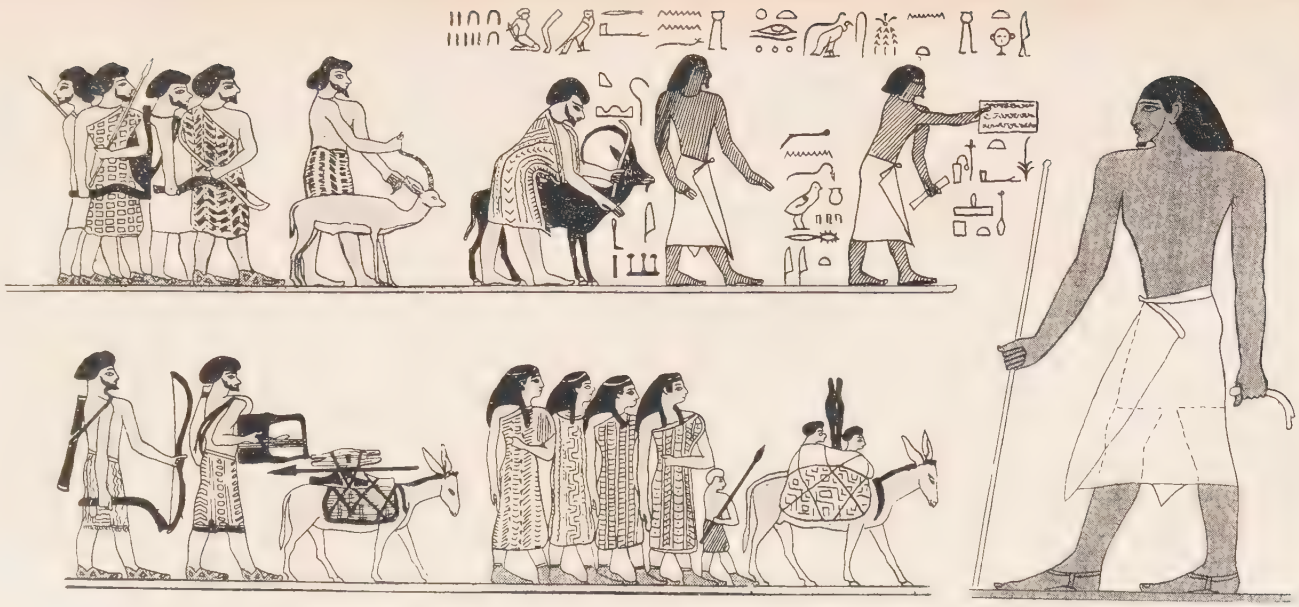

Arrivée d'une tribu asiatique en Égypte. (Peinture égyptienne de Beni Hassan.)

Debout et tourné vers la gauche, le prince Khnoumhotep écoute le rapport du scribe qui se tient devant lui et considère la caravane qui s'avance de son côté.

Le chef de celle-ci, Abisha, s'incline respectueusement en offrant un bouquetin ; derrière lui ses serviteurs ou d'autres membres de sa tribu, armés d'arcs et de lances ; puis un âne portant les enfants ; puis les femmes, enfin les musiciens.

Tous ces personnages sont vêtus d'étoffes ornées de dessins multicolores, rouges et bleus, qui contrastent étrangement avec les costumes égyptiens, tous uniformément blancs.

Cette scène date du milieu de la XII^e^ dynastie (vers 1900 av. J.-C.).

bergers et les tiens, car nous sommes du même sang. Tout le pays n'est-il pas devant toi ? Sépare-toi donc de moi. Si tu vas à gauche, je prendrai la droite, et si tu vas à droite, je prendrai la gauche. »

Du haut de Béthel, Lot se laissa séduire par la vue de la magnifique plaine du Jourdain ; il s'avança vers l'orient et s'établit « au milieu des villes de la Plaine, dressant ses tentes jusqu'à Sodome ».

Pour consoler le patriarche de cette séparation que les événements avaient rendue nécessaire, Dieu lui apparut et lui renouvela ses précédentes promesses :

« Lève les yeux, et, du lieu où tu es, regarde vers le septentrion et vers le midi, vers l'orient et vers le couchant : tout le pays que tu vois, je te le donnerai à toi et à tes descendants pour toujours. Je rendrai ta postérité nombreuse comme la poussière de la terre... » (*Genèse*, XIII, 14-16.)

De Béthel, Abram transporta son campement aux chênes de *Mambré*, non loin d'*Hébron*, où il construisit un troisième autel : c'est là également qu'il conclut une première alliance avec un certain nombre de princes amorrhéens de la région.

**Chodorlahomor.** — Sur ces entrefaites, cinq rois du pays de Chanaan, et parmi eux les rois de Sodome et de Gomorrhe, se révoltèrent contre leur suzerain Chodorlahomor, roi d'Élam, qui depuis douze ans dominait sur la plus grande partie des pays bibliques.

A cette nouvelle, le roi d'Élam convoqua ses vassaux de Babylonie et des régions voisines, réunit une puissante armée dont il prit le commandement, remonta les plaines de Mésopotamie, passa l'Euphrate et descendit vers le pays de Chanaan. Il parcourut toute la plaine du Jourdain, battant sur son passage les peuples qui s'opposaient à sa marche et poussa jusqu'à la péninsule du Sinaï ; au retour il traversa Cadès, vainquit les Amalécites et les Amorrhéens qui habitaient au sud de la Terre Promise et marcha vers le sud de la mer Morte où l'attendaient les cinq rebelles. Ceux-ci furent battus ; les uns périrent embourbés dans des puits de bitume et les autres se réfugièrent dans la montagne. Sodome et Gomorrhe ouvrirent leurs portes devant Chodorlahomor qui pilla tout ce qu'il put emporter, vivres et objets précieux de toute nature ; après quoi, le vainqueur reprit paisiblement la route du nord, emmenant avec lui de nombreux captifs, parmi lesquels Lot.

Informé de ce malheur, Abram résolut de secourir son neveu ; il se concerta avec trois princes amorrhéens qui avaient fait

alliance avec lui, et lui-même arma trois cent dix-huit de ses serviteurs ; puis, se lançant à la poursuite de l'armée victorieuse, il la surprit dans une attaque de nuit, et fut assez heureux pour délivrer Lot et reprendre le butin de Sodome.

**Melchisédech.** — En regagnant Hébron, Abram vit venir à sa rencontre le roi de Sodome et celui de Salem.

« Melchisédech, roi de Salem, apporta du pain et du vin : il était prêtre du Très-Haut. Il bénit Abram et dit : « Béni soit Abram par le Dieu Très-Haut qui a créé le ciel et la terre ! Béni soit le Dieu Très-Haut qui a livré tes ennemis entre tes mains. » Et Abram donna à Melchisédech la dîme de tous ses biens. (*Genèse*, XIV, 19-20.) (*note* 29.)

Par reconnaissance, le roi de Sodome offrit à Abram de lui céder tous les biens qu'il avait reconquis, ne réclamant que les personnes. Le patriarche refusa, alléguant un serment qu'il avait fait ; il ne voulait pas que le roi de Sodome pût dire : « J'ai enrichi Abram ».

Il se borna à demander la nourriture de ses gens et une récompense pour ses alliés amorrhéens.

**La première alliance.** — Malgré sa foi dans les promesses divines, Abram ne laissait pas que de se demander comment elles s'accompliraient. Il se voyait avancé en âge et il n'avait point d'enfant.

« Tu ne m'as pas donné de postérité, dit-il un jour à Dieu ; c'est un de mes serviteurs qui sera mon héritier. » Et Dieu lui répondit : « Non, ce n'est pas lui qui sera ton héritier, mais bien celui qui sortira de toi. Viens : lève ton regard vers le ciel et compte les étoiles si tu peux les compter. Telle sera ta postérité. »

« Abram eut foi au Seigneur et celui-ci le lui imputa à justice. » (*Gen.*, XV, 6).

Cette courte formule, que saint Paul (*Rom.*, IV, 3 et *Gal.*, III, 6) et saint Jacques (II, 23) souligneront dans leurs écrits, demeure capitale, en ce qu'elle exprime admirablement le caractère gratuit de la *justification* dont bénéficia le père des croyants : antérieure à la Loi et même à la circoncision — et par conséquent indépendante d'elles — donnée en retour d'une chose — *la foi* — qui ne lui était pas équivalente et qui était elle-même un don de Dieu, *la justice* apparaît ici comme un bienfait suprême du Créateur, bienfait qui glorifie d'autant plus Celui-ci qu'elle ôte à l'homme tout sujet de vaine gloire. L'économie du salut s'en trouve tout éclairée, et cette lumière aidera puissamment l'homme à regarder avec confiance vers le Dieu de toutes les miséricordes.

Le pieux patriarche crut néanmoins pouvoir demander un signe. Dieu voulut bien y consentir. Sur son ordre, Abram prit une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, un bélier de trois ans, une tourterelle et un pigeon ; il partagea les animaux à l'exception des oiseaux, et disposa chaque moitié l'une vis-à-vis de l'autre : c'étaient là les préparatifs du rite antique suivant lequel se concluaient les alliances les plus solennelles : chacun des contractants devait passer dans l'allée qui séparait les deux parties des victimes.

Durant toute la journée, Abram chassa les oiseaux de proie qui venaient s'abattre sur les cadavres. « *Lorsque le soleil fut couché et qu'une profonde obscurité fut venue* », Dieu se manifesta d'une manière particulièrement impressionnante : « *voici qu'un four fumant et un brandon de feu passèrent entre les animaux partagés* » (*Gen.*, XV, 17). En même temps, Dieu soulevait les voiles de l'avenir devant les yeux de son fidèle serviteur, et lui apprenait qu'avant d'entrer en possession du pays de Chanaan, ses descendants devraient aller servir quatre cents ans dans une terre étran-

gère : ce ne serait qu'ensuite, lorsque l'iniquité des Amorrhéens serait à son comble, qu'ils reviendraient posséder le pays qu'il leur promettait. Quant à lui-même, il mourrait en paix dans une heureuse vieillesse.

**Naissance d'Ismaël.** — Saraï, femme d'Abram, restait stérile. Elle conseilla à son époux de prendre pour femme de second rang sa servante égyptienne Agar : suivant l'usage du temps, elle serait la mère de l'enfant qui naîtrait de cette union.

Abram y consentit. Mais quand Agar fut sur le point d'être mère, elle regarda sa maîtresse avec mépris ; celle-ci s'en plaignit au patriarche qui lui répondit qu'elle pouvait faire de sa servante ce que bon lui semblait. Alors Saraï se mit à maltraiter la malheureuse Agar, à tel point que celle-ci quitta le campement d'Abram et s'enfuit au désert.

Sur sa route, elle rencontra un ange qui lui conseilla de retourner vers sa maîtresse et de s'humilier devant elle, lui promettant que le fils qui naîtrait d'elle serait le père d'un peuple innombrable. Agar se rendit au conseil de l'ange ; elle revint près d'Abram et lui donna un fils qui reçut le nom d'Ismaël. Le patriarche était alors âgé de quatre-vingt-six ans.

**Renouvellement de l'alliance.** — Treize ans plus tard, Dieu apparut de nouveau à Abram et renouvela son alliance avec lui, en lui promettant la naissance d'un fils qui s'appellerait Isaac.

C'est à cette occasion qu'il changea le nom du patriarche *Abram* (« père élevé ») en celui d'*Abraham* (« père d'une multitude ») et le nom de *Saraï* (« ma princesse ») en celui de *Sara* (« la princesse »), et qu'il lui indiqua le rite qui serait le signe extérieur et perpétuel de l'alliance.

« Tout mâle parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez dans votre chair, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous. Quand il aura huit jours, tout mâle parmi vous, d'âge en âge, sera circoncis, qu'il soit né dans la maison ou qu'il ait été acquis à prix d'argent d'un étranger à ta race... Un mâle qui n'aura pas reçu la circoncision dans sa chair sera retranché de son peuple : il aura violé mon alliance. » (*Gen.*, XVII, 10-14.)

Abraham s'empressa d'obéir aux ordres du Seigneur et se fit circoncire, lui, son fils Ismaël, et tous les mâles de sa maison.

**Vision des chênes de Mambré.** — Un jour qu'Abraham était assis à l'entrée de sa tente pendant la chaleur de midi, il vit venir à lui trois hommes. Se précipitant à leur rencontre et s'adressant à

celui qui paraissait être leur chef, il les supplia d'accepter son hospitalité ; ceux-ci acceptèrent. Abraham donna à Sara l'ordre de pétrir des gâteaux et fit tuer un veau ; puis il présenta à ses hôtes du beurre et du lait.

Au cours du repas, celui auquel le patriarche s'était adressé, se tourna vers lui et lui dit : « *Dans un an je reviendrai chez toi, et, à cette époque, Sara ta femme aura un fils* ». A ces paroles Sara ne put s'empêcher de rire, de même qu'Abraham l'avait fait avant elle. Dieu — car c'était lui qui apparaissait ainsi sous une forme humaine — Dieu l'en reprit et confirma ce qu'il avait dit : l'enfant s'appellerait *Isaac* («il rit») en souvenir du rire de ses parents.

Alors Dieu fit part à Abraham de ses projets sur Sodome et Gomorrhe : ces deux villes étaient tombées au dernier degré de la corruption, et il s'apprêtait à les détruire. Tandis que les deux anges qui accompagnaient Dieu s'éloignaient dans la direction des cités coupables, Abraham, demeuré seul en présence du Seigneur, ne put s'empêcher d'intercéder en faveur de Sodome et de Gomorrhe.

« Il s'approcha et dit : « Est-ce que vous feriez périr aussi le juste avec le coupable ? Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville : les ferez-vous périr aussi et ne pardonnerez-vous pas à cette ville à cause des cinquante justes qui s'y trouveraient ? Loin de vous d'agir de la sorte, de faire mourir le juste avec le coupable ! Ainsi, il en serait du juste comme du coupable ! Loin de vous ! Celui qui juge toute la terre ne rendrait-il pas justice ? » — Yahweh dit : « Si je trouve à Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à toute la ville pour l'amour d'eux. » — Abraham reprit et dit : « Voilà que j'ai osé parler à Yahweh, moi qui suis poussière et cendre. Peut-être que des cinquante justes, il en manquera cinq ; pour cinq hommes détruirez-vous toute la ville ? » — Il dit : « Je ne la détruirai pas, si j'en trouve quarante-cinq. » — Abraham continua encore à lui parler et dit : « Peut-être s'y trouvera-t-il quarante justes. » — Et Yahweh dit : «Je ne le ferai pas, pour l'amour de ces quarante. » — Abraham dit : « Que Yahweh ne veuille pas s'irriter si je parle ! Peut-être s'en trouvera-t-il trente. » — Et Yahweh dit : « Je ne le ferai pas si j'y trouve trente justes. » — Abraham dit : « Voilà que j'ai osé parler à Yahweh. Peut-être ne s'en trouvera-t-il que vingt. » — Et il dit : « pour l'amour de ces vingt, je ne la détruirai pas. » — Abraham dit : « Que Yahweh ne veuille pas s'irriter, et je ne parlerai plus que cette fois : Peut-être s'en trouvera-t-il dix. » — Et il dit : « Pour l'amour de ces dix justes, je ne la détruirai point. » Yahweh s'en alla lorsqu'il eut achevé de parler à Abraham, et Abraham retourna chez lui. » (*Genèse*, XVIII, 23-33.)

**Destruction de Sodome.** — Au soir de ce même jour, les deux anges étaient arrivés à Sodome. L'accueil qu'ils y reçurent leur montra à quel point de perversion étaient tombés les habitants de cette ville. Aussi le lendemain matin, lorsqu'ils prirent congé de

Lot chez qui ils avaient passé la nuit, le pressèrent-ils de quitter avec tous les siens la cité maudite : « *Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui sont ici, afin que tu ne périsses pas dans le châtiment de la ville.... Sauve-toi sans regarder en arrière et ne t'arrête nulle part dans la Plaine. Réfugie-toi dans la Montagne !...* » Lot obtint néanmoins de se réfugier dans la petite ville de Ségor, voisine de Sodome, qui fut épargnée à cause de lui.

« Alors le Seigneur fit pleuvoir du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe une pluie de soufre et de feu. Il détruisit ces villes et toute la plaine, tous les habitants des villes et les plantes de la terre... La femme de Lot regarda en arrière malgré la défense des anges, et devint une colonne de sel. » (*Genèse*, XIX, 24-26.) (*notes* 30 et 31).

**Naissance d'Isaac.** — Abraham avait cent ans lorsque naquit l'enfant de la promesse, Isaac. Cette naissance fut cause de nouveaux dissentiments dans sa famille. Sara alla trouver son époux et exigea le renvoi d'Agar et d'Ismaël.

Sur le conseil de Dieu, qui lui promit de protéger Ismaël, Abraham prit du pain et une outre d'eau, les remit à Agar et à son fils et les renvoya. Tous deux s'en allèrent dans le désert, où ils crurent périr de soif et d'inanition ; mais un ange les sauva en leur indiquant un puits. L'enfant grandit, se maria et laissa après lui douze fils qui devinrent les ancêtres de douze puissantes tribus arabes.

Asiatique de haute classe, drapé des deux châles, rouge et bleu.

**Abraham et Abimélech.** — Postérieurement à la destruction de Sodome, Abraham quitta la région de Mambré pour s'enfoncer vers le sud-est, dans la direction du pays où nous trouvons plus tard établis les Philistins. C'est là que Sara eut avec Abimélech une aventure toute semblable à celle qui lui était déjà arrivée en Égypte. Mais à la différence du Pharaon, le roi de Gérare ne renvoya pas Abraham ; tout au contraire il conclut une alliance perpétuelle avec le patriarche et sa maison.

Abraham demeura longtemps dans le pays de Gérare, auprès

du puits de *Bersabée*, « le puits des sept », ainsi nommé parce qu'au jour de leur alliance, Abimélech l'avait solennellement restitué au patriarche et avait accepté de lui, à cette occasion, le don de sept jeunes brebis.

**Dernières années d'Abraham.** — Désormais toute l'attention de l'auteur sacré se porte sur le jeune Isaac. C'est celui-ci qui occupe le premier plan du récit biblique, tandis que son père s'efface de plus en plus.

Le vieux patriarche vivra encore soixante-quinze ans. Il n'interviendra plus d'une façon vraiment active que pour obéir à Dieu lorsque celui-ci lui ordonnera de lui sacrifier son fils ; — pour assurer sa propre sépulture et celle de Sara, en achetant la caverne de Macpélah ; — enfin pour assurer la continuité de sa race en mariant Isaac. Il verra naître ses petits-enfants, Esaü et Jacob ; il les verra grandir, et il mourra dans une heureuse vieillesse, « âgé et rassasié de jours ».

Deux traits caractérisent la grande figure d'Abraham. C'est d'abord l'homme de la *foi absolue* et de l'*obéissance immédiate :* Dieu n'a pas plutôt parlé qu'il se conforme de cœur et d'esprit à ses moindres volontés ; la foi et les œuvres du saint patriarche se compénètrent à ce point qu'elles semblent ne faire qu'un. Magnifique exemple dont nous ne saurions trop nous inspirer.

C'est ensuite *l'humilité personnifiée :* malgré la place éminente que lui assure sa mission de père des croyants, il s'anéantit et disparaît pour ainsi dire sitôt qu'il a engendré l'héritier de la promesse. On dirait qu'il n'a vécu que pour servir de canal à la bénédiction qui, par lui, allait s'étendre sur toute la terre.

---

Bibliographie

Mangenot, article *Abraham*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, I, col. 74-82.
Lesêtre, *Abraham et sa famille*, dans *Revue pratique d'Apologétique*, III, p. 85.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 26.

**L'époque d'Abraham.** — En remontant à partir de la construction du Temple en 969, l'historiographie biblique énumère : 480 ans depuis l'Exode (*III Rois*, VI, 1) ; 430 ans pour le séjour en Égypte (*Exode*, XII, 40) ; 130 ans pour la durée de la vie de Jacob, jusqu'à sa descente en Égypte (*Genèse*, XLVII, 9) ; 60 ans pour Isaac, jusqu'à la naissance de Jacob (*Genèse*, XXV, 26) ; enfin 25 ans pour le séjour d'Abraham en Chanaan, jusqu'à la naissance d'Isaac = 480 + 430 + 130 + 60 + 25 = 1125 ans ; d'où pour la date de l'émigration d'Abraham :

969 + 1125 = 2094 av. J.-C., l'année même qui clôt la période de 30 ans pendant laquelle Hammourabi fut vassal des Élamites : c'est ce qui autorise à regarder provisoirement le total 1125 comme à peu près exact, bien que ses éléments constitutifs ne le soient certainement pas tous.

430 et 480 sont des chiffres ronds ; 130 + 60 + 25 = 215, juste la moitié de 430, il y a là un arrangement voulu dont les raisons profondes nous échappent, mais qui paraît tout à fait analogue à la suppression de certains noms dans la généalogie de N.-S., suppression que saint Matthieu opère pour avoir trois séries de 14 noms.

La victoire d'Abraham sur les Élamites se plaçant avant la révolte d'Hammourabi, et ayant elle-même eu lieu quelques années après l'arrivée du patriarche, la date de 2094 doit sans doute être augmentée de quelques unités pour être parfaitement exacte.

Note 27.

**La polygamie des patriarches.** — Déjà, à l'époque antédiluvienne, Lamech avait violé la loi de la monogamie en épousant deux femmes. Dans les temps postérieurs au déluge, l'usage de la polygamie devint si habituel que l'on ne rencontre pour ainsi dire pas de peuples chez qui elle n'ait été pratiquée. Les patriarches eux-mêmes, et parmi eux Abraham et Jacob, prirent plusieurs femmes sans soulever la moindre protestation. « Dieu permettait la chose, puisque les auteurs sacrés ne formulent aucune réserve à ce sujet ; et Dieu la permettait parce que la polygamie, malgré ses inconvénients, ne heurte pas le droit naturel en ce qu'il a d'essentiel, et ne porte pas atteinte à la fin principale du mariage...

« *La tolérance de la polygamie s'explique par les mœurs du temps et du pays. On tenait à avoir une nombreuse postérité. Le grand nombre des enfants assurait et maintenait l'influence, et un harem passait pour un luxe indispensable à tout homme occupant une situation importante. Gédéon, David, Salomon, Roboam et bien d'autres dans la suite de l'histoire israélite auront leur harem. Notre-Seigneur corrigera cet usage toléré par une loi imparfaite. On peut bien appliquer à la polygamie ce qu'il a dit du divorce :* « *Au commencement il n'en fut pas ainsi, la chose fut permise à cause de la dureté de vos cœurs* (Matt., XIX, 2) *parce que la monogamie eût fait peser sur les Israélites un joug qu'ils n'auraient pu porter. Mieux valait tolérer un abus dont s'accommodait à la rigueur la constitution de la famille, que de tenir à une loi positive plus parfaite, sans nul doute, mais non essentielle et qui fût devenue une cause d'infractions continuelles.* » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apolog.*, 15 oct. 1901, p. 90.)

Note 28.

**L'équivoque d'Abraham sur Sara.** — On s'est fort scandalisé du procédé employé par Abraham lors de son entrée en Égypte, quand il pria sa femme de se dire sa sœur, pour éviter que les Égyptiens ne le missent à mort.

Les mœurs des Egyptiens justifiaient ses craintes ; mais pour les écarter lui était-il permis de recourir à la dissimulation et d'exposer Sara au déshonneur ?

Il est certain tout d'abord que la réponse qu'il suggérait à Sara était rigoureusement vraie : ainsi qu'on le voit dans l'histoire des relations d'Abraham avec Abimélech, Sara était la demi-sœur de son époux, « fille du même père, mais non pas de la même mère ». La proximité du sang n'était pas un obstacle à cette union entre frère et sœur, car il est vraisemblable qu'un motif religieux avait poussé le patriarche à prendre sa femme dans sa propre famille ; c'est le même principe qui le poussera plus tard à faire épouser une de ses petites-nièces à son fils Isaac, et qui déterminera l'union de Jacob avec Lia et Rachel. — « *Abraham ne conseillait donc à Sara ni mensonge, ni feinte ; des raisons graves lui faisaient dissimuler une partie de la vérité.* »

« *D'autre part, il n'avait pas à choisir entre sa mort et l'honneur de Sara ; l'une ne sauvait pas l'autre, et Abraham, mort ou vivant, Sara était prise par Pharaon. En présence de deux maux inévitables, Abraham choisit le moindre. Suivant les conseils d'une prudence peut-être trop humaine, il fait ce qui dépend de lui pour prévenir un attentat contre sa vie, et se confie, pour l'honneur de Sara, dans la protection de la Providence dont il connaît les soins à son égard. L'événement prouva que sa confiance n'était pas vaine.* » (E. Mangenot, art. *Abraham*, dans *Dictionnaire de la Bible*, I, col. 76.)

Note 29.

**Melchisédech.** — Du mystérieux personnage qu'est Melchisédech, on ne sait rien de positif, en dehors de ce que nous dit la Bible. Après avoir consulté tous les anciens commentateurs, saint Jérôme conclut que « Melchisédech était un Chananéen, roi de la ville de Jérusalem, qui primitivement porta le nom de Salem ». Nous n'avons qu'à nous en tenir à cette opinion.

Il est plus intéressant de rappeler le caractère figuratif de ce prêtre-roi, dont le nom, *Melchisédech*, signifie « *roi de justice*, et dont le titre, *roi de Salem*, veut dire *roi de paix*. Et saint Paul l'a magnifiquement détaillé dans le chapitre VII de son épître aux Hébreux lorsqu'il a rapproché le récit biblique de la *Genèse* (XIV) du célèbre verset du psaume *Dixit Dominus* (CX, 4), où il est dit du Messie futur : « Tu es prêtre pour toujours selon l'ordre (c'est-à-dire : « à la ressemblance ») de Melchisédech. »

Prêtre-roi, roi de justice et de paix, le Christ l'est aussi : le sacerdoce nouveau « le sacerdoce idéal au terme de son évolution se trouve ainsi ramené à sa conception primitive » ; et de même que Melchisédech, en recevant la dîme d'Abraham et en le bénissant, a manifesté sa supériorité sur le patriarche et sur la race qui devait sortir de lui, à son tour le Christ, par ce fait qu'il est prêtre selon l'ordre de Melchisédech, l'emporte sur les prêtres lévitiques issus d'Abraham.

Melchisédech, dont l'Écriture n'indique ni le père, ni la mère, ni la généalogie, n'a ni commencement ni fin ; le sacerdoce qu'il exerce à titre personnel, et non par héritage, n'est soumis à aucune des formalités qui lient les prêtres de l'ancienne Loi : n'est-ce pas l'image du sacerdoce éternel du Fils de Dieu dont le sacrifice a aboli la prérogative d'Aaron ? — On le voit, le parallélisme est complet et l'excellence du sacerdoce de Melchisédech met en plein relief la transcendance du sacerdoce du Christ « institué, non d'après les prescriptions d'une loi charnelle, mais selon la puissance d'une vie qui ne finit point ». (*Hébr.*, VII, 16).

Ajoutons que plusieurs Pères, et après eux le concile de Trente, ont vu dans la matière du sacrifice offert par Melchisédech, une préfiguration des espèces eucharistiques.

Note 30.

**Sodome.** — On pense généralement que l'emplacement des cités coupables est aujourd'hui recouvert par les eaux de la Mer Morte. Cette mer, comme on sait, se divise en deux parties bien distinctes, séparées par la presqu'île *El lisan* (la langue) ; tandis que la partie septentrionale est très profonde (de 300 à 400 mètres), la partie méridionale, même en son centre, ne dépasse guère 4 mètres : ce serait cette partie méridionale qui aurait constitué la plaine basse de *Siddim* où se trouvaient les puits de bitume, Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm.

Il est possible que les phénomènes dont on parle à propos de la destruction de ces dernières villes (phénomènes volcaniques, éruption de soufre et d'asphalte ?) aient été concomitants d'un tremblement de terre qui aurait entraîné une dépression du sol, aussitôt envahie par la Mer Morte.

Note 31

**La femme de Lot.** — « Elle devint une colonne de sel, dit la Sainte Écriture ». « Comme il n'est pas dit du tout que la transformation fut instantanée, on respecte le texte sacré en admettant que la femme de Lot, s'attardant par curiosité pour regarder en arrière, fut atteinte par les gaz asphyxiants et se trouva dans l'impossibilité de fuir ; ensuite elle fut aperçue recouverte de dépôts salins... ; plus tard on localisa le souvenir de l'événement en donnant le nom de la femme de Lot à quelqu'une des colonnes de sel qui se dressent le long du rivage de la Mer Morte. » De nos jours encore les Bédouins montrent aux voyageurs « la femme » ou « la fille de Lot » dans l'une des découpures étranges de la montagne de Sel que l'on trouve au sud-ouest de la Mer Morte ; cette colonne a environ 15 mètres de haut.

## RÉSUMÉ

I. La migration de la famille d'Abraham d'Ur (Chaldée) à Haran (Mésopotamie), et de Haran au pays de Chanaan se rattache au grand mouvement de migration des peuples *araméens*, qui, partis des rives occidentales du golfe Persique, montèrent peu à peu vers le N.-O., le long de l'Euphrate, pour s'installer en Mésopotamie et en Syrie.

La famille à laquelle appartenait Abraham se divisa en deux branches, dont l'une, représentée par Nachor, demeura en Mésopotamie, et dont l'autre, représentée par Abraham et Lot, descendit jusqu'en Palestine : celle-ci devait, dans le cours des siècles postérieurs, donner naissance, non seulement aux Israélites, mais encore aux Édomites, aux Moabites, aux Ammonites, aux Ismaélites, aux Madianites et à plusieurs tribus de l'Arabie septentrionale.

Au temps d'Abraham, l'empire de l'Asie Antérieure appartenait au roi d'Élam.

II. On réserve le plus souvent le nom de *patriarches* à Abraham, à Isaac et à Jacob, c'est-à-dire aux trois personnages qui vinrent habiter le pays de Chanaan pour y fonder le Peuple de Dieu. Par extension, on applique ce même nom à ceux de leurs contemporains qui vécurent de leur vie et se montrèrent fidèles serviteurs de Dieu.

Les patriarches « réalisent un alliage complexe du pasteur, du laboureur et du marchand » : ce sont avant tout des nomades, dont les troupeaux constituent la principale richesse ; mais ils font aussi le commerce de leurs produits, et cultivent le blé à l'entour de leur campement.

Chaque patriarche est proprement un *père de famille*, seigneur et juge de tous les siens, leur prêtre et leur représentant-né dans chacune des circonstances solennelles de la vie religieuse ou civile. *Polygame* en vertu de vieilles habitudes qu'il tient de ses ancêtres, il se comporte vis-à-vis de ses femmes suivant certaines règles qui présentent plusieurs points de contact avec l'ancien droit babylonien. Son principal souci est de s'assurer une nombreuse postérité. Quand il meurt, tous ses fils se partagent ses biens ; mais celui d'entre eux qui jouit du droit d'aînesse et a reçu la bénédiction paternelle, bénéficie d'avantages spéciaux, et succède à son père comme chef de sa race.

A la famille patriarcale se trouvent agrégées un certain nombre de familles secondaires, de rangs et d'origines diverses, qui fournissent au patriarche les bergers et les serviteurs dont il a besoin pour assurer le soin de ses troupeaux et la gestion de ses biens. Les femmes sont occupées aux diverses spécialités de l'industrie ménagère. — L'ensemble formé par la famille patriarcale et les familles secondaires constitue la *tribu* ou le *clan*.

Les mœurs de ce temps sont fort rudes. Les patriarches sont des primitifs qui font souvent passer leur intérêt personnel avant toute autre considération ; ils se montrent cependant fort hospitaliers envers les étrangers, et tiennent à observer vis-à-vis de leurs voisins les règles de la plus rigoureuse équité ; parfois on les voit conclure avec eux des alliances solennelles, et parfois aussi passer des contrats de moindre importance.

III. Choisi par Dieu pour devenir le père d'un peuple nouveau, et l'ancêtre du Messie, Abraham quitta sans hésitation son père et toute sa parenté, dès qu'il connut la volonté du Seigneur.

Arrivé dans le pays de Chanaan, il y vécut en nomade, allant « de campement en campement », suivant que l'exigeaient les besoins de ses troupeaux. La Bible signale son passage dans la montagne d'Ephraïm et dans le pays de Juda, au désert méridional (Négeb) et dans le voisinage de la côte philistine ; elle mentionne également un voyage qu'il fit en Égypte. — Aux lieux de ses stations principales (Sichem, Béthel, Hébron), Abraham éleva des autels au vrai Dieu.

Le Seigneur récompensa le zèle et l'obéissance de son serviteur en lui promettant une postérité nombreuse, et en lui annonçant que sa race posséderait un jour le pays de Chanaan tout entier ; plus tard, il conclut une alliance solennelle avec lui, et lui fit avoir, alors qu'il était déjà fort âgé, deux enfants : Ismaël, fils de la servante Agar ; et Isaac, fils de Sara. Tous deux furent circoncis, en témoignage de l'alliance que leur père avait faite avec Dieu ; mais le second seul hérita de la promesse messianique.

Le seul fait politique vraiment saillant de cette période est la victoire que le patriarche remporta sur le roi d'Élam Chodorlahomor, suzerain de Chanaan, lorsqu'il délivra son neveu Lot, que ce roi emmenait captif, après avoir dévasté Sodome : c'est à l'occasion de cette victoire, qu'Abraham reçut la bénédiction de Melchisédech, roi de Salem. — Lot revint à Sodome et y demeura jusqu'au moment où cette ville criminelle fut détruite par une pluie de soufre et de feu.

## TABLEAU SYNOPTIQUE

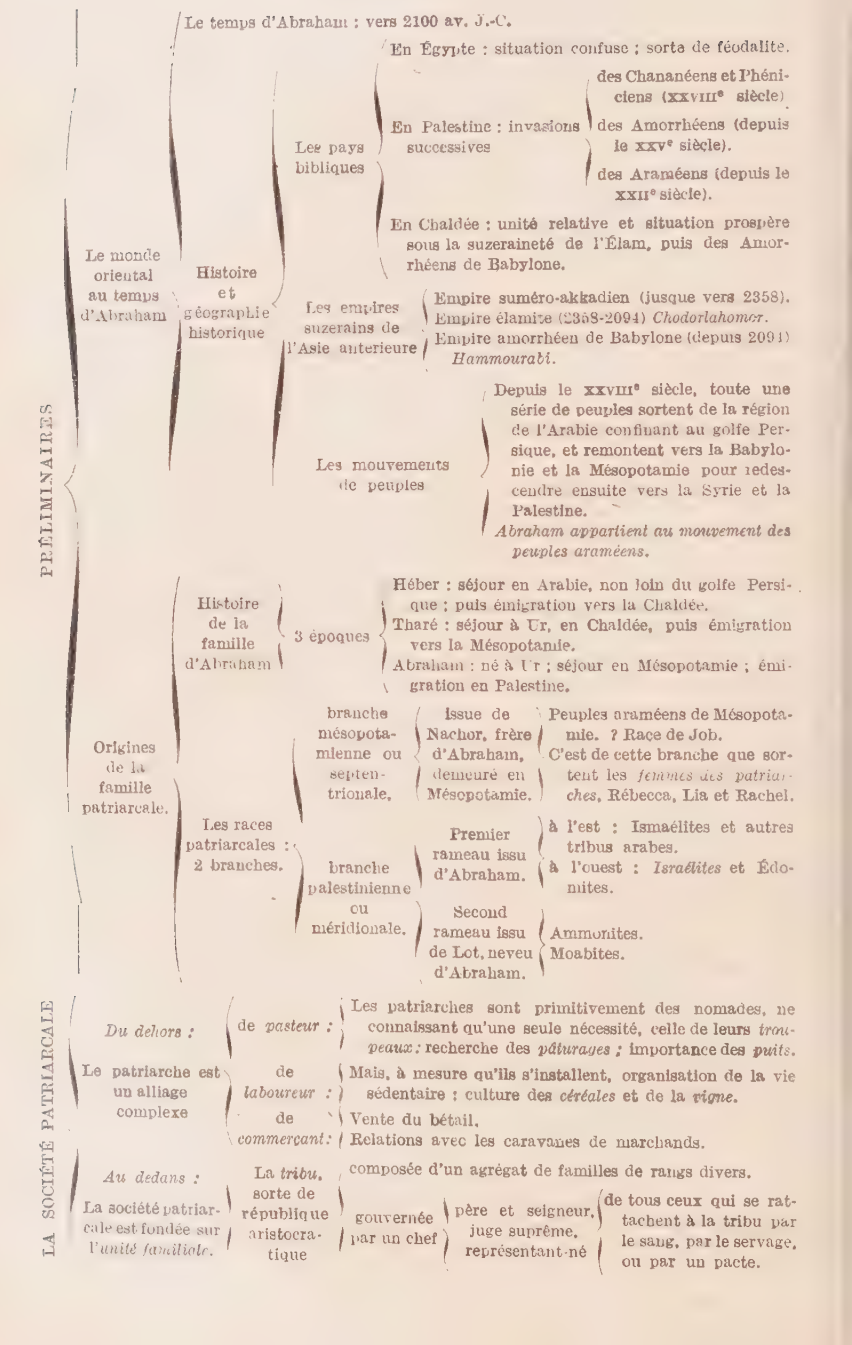

## LA SOCIÉTÉ PATRIARCALE

- *Au dedans :* La société patriarcale est fondée sur l'*unité familiale.*
  - La *famille*
    - Constitution
      - Un père, chef suprême.
      - Une ou plusieurs femmes : *Polygamie.*
      - Des enfants,.
      - Des serviteurs.
    - Institutions
      - Le mariage
        - réglé par les parents des futurs époux
        - en vue d'assurer la *continuité* et la *pureté* de la race
        - sous forme de contrat (sorte d'achat).
      - La postérité
        - tellement nécessaire, qu'on supplée à l'absence de postérité naturelle par l'usage du lévirat ou la pratique de l'adoption.
        - chargée de continuer les ancêtres et de conserver leur mémoire.
        - tous les fils se partagent les biens du père.
        - l'aîné, ou celui qui est désigné pour en occuper la place, a double part et bénéficie d'une bénédiction spéciale (droit d'aînesse).
- Vie sociale et morale
  - Rapports avec les étrangers
    - Devoir de l'*hospitalité.*
    - Conclusion d'*alliances.*
    - Usage des *contrats.*
  - Mœurs des patriarches
    - Rudesse et dureté.
    - Prédominance des vues de prudence et d'intérêt.
      - Milieu complètement différent du nôtre.
      - *Désordres.*

## ABRAHAM

- Préliminaires de l'alliance entre Dieu et Abraham
  - 1re *période*
    - Sur l'ordre de Dieu, Abram quitte Haran pour se rendre en Chanaan.
    - Lot l'accompagne.
  - Voyages et migrations de campement en campement
    - Abram marque ses principales stations en y élevant des autels : Dieu lui promet la possession de Chanaan, et lui annonce que *toutes les familles de la terre seront bénies en lui.*
    - Voyage en Égypte, à la suite d'une famine.
    - L'accroissement de leurs troupeaux force Abram et Lot à se séparer.
- Conclusion de l'alliance entre Dieu et Abraham
  - 2e *période*
    - Invasion de Chodorlahomor, roi d'Élam, qui veut soumettre les rois révoltés de Chanaan. Lot est fait prisonnier par l'envahisseur. Abram le délivre.
    - Épisode de Melchisédech.
    - Dieu renouvelle sa promesse : *Abram a foi au Seigneur et celui-ci le lui impute à justice.* Conclusion de la première alliance.
    - Naissance d'Ismaël, fils d'Abram et de sa servante Agar.
  - Renouvellement de l'alliance
    - Abram et Sara auront un fils nommé Isaac.
    - Abram prendra le nom d'Abraham.
    - Tout descendant mâle d'Abraham sera circoncis.
- Événements consécutifs à l'alliance
  - 3e *période*
    - Vision des chênes de Mambré ; annonce de la prochaine naissance d'Isaac, et de la destruction de Sodome.
    - Destruction de Sodome. Lot et ses deux filles sont sauvés.
    - Séjour d'Abraham au pays des Philistins. Alliance avec le roi Abimélech.
    - *Naissance d'Isaac héritier de la promesse.* Ismaël au désert.
  - Dernières années d'Abraham
    - Événements principaux
      - Sacrifice d'Isaac.
      - Création d'un tombeau de famille à Macpélah.
      - Mariage d'Isaac.

# CHAPITRE VII

## ISAAC ET SES FILS

(XXIe et XXe siècles av. J.-C.)

SOMMAIRE

**I. Isaac.** — Dernière épreuve d'Abraham. — Le sacrifice d'Isaac. — Prospérité d'Abraham et de sa famille. — Mort de Sara. — Projets d'Abraham. — Voyage de l'intendant d'Abraham. — Mariage d'Isaac. — Naissance d'Ésaü et de Jacob. — Mort d'Abraham. — Isaac à Gérare. — Isaac à Bersabée.

**II. Jacob et Esaü.** — Ésaü vend son droit d'aînesse. — Jacob surprend la bénédiction de son père. — Fuite de Jacob. — Vision de Béthel. — Jacob à Haran. — Mariages de Jacob. — Prospérité de Jacob. — Départ de Jacob pour Chanaan. — Réconciliation avec Ésaü. — Installation de Jacob en Chanaan. — Dernières années d'Isaac.

**III. La religion patriarcale.** — § 1. Dogme : La révélation divine. — Les noms de Dieu. — Les attributs de Dieu. — Les fins dernières.
§ 2. Culte : Lieux de culte. — Prières. — Alliances. — Sacrifices. — Usages divers.
§ 3. Morale : Devoirs envers Dieu. — Devoirs envers le prochain et envers soi-même.

SOURCES

*Genèse*, chapitres XXII-XXXVI.

### ARTICLE I. — ISAAC.

« Rien d'aussi uniforme, d'ordinaire, que la vie du nomade sous la tente. Les existences s'y succèdent, mêlées au retour perpétuel de ces événements qui marquent avec une parfaite régularité les diverses phases de l'année ; les campements pour le pâturage des troupeaux se suivent selon les exigences des saisons ; les relations se renouvellent toujours pareilles avec les peuples avec lesquels la tribu entre en contact. Aussi la vie du fils ressemble-t-elle avec une remarquable fixité à la vie du père, celle des descendants à celle des ascendants.... » (J. Touzard, *L'École*, 6 juin 1919, p. 866.)

Tel est en particulier le cas d'Isaac. L'Écriture nous donne relativement peu de détails sur sa longue vie de cent quatre-vingts

ans : son histoire, entremêlée à celles de son père Abraham et de son fils Jacob, est pour ainsi dire absorbée par elles.

**Dernière épreuve d'Abraham.** — Devenu père d'Isaac, Abraham voyait se réaliser la première des promesses que Dieu lui avait faites : à mesure que l'enfant grandissait, les magnifiques destinées de sa race lui apparaissaient plus proches ; bientôt ce fils de sa vieillesse allait être en âge d'avoir lui aussi des fils en qui se transmettraient les bénédictions divines.... Il semblait que le vieux patriarche n'eût plus qu'à mourir doucement dans cette vision de paix et de confiance.

Dieu, pourtant, ménageait à son bon serviteur une épreuve suprême. Il lui apparut et lui dit : « *Prends ton fils, ton unique, celui que tu aimes, Isaac ; va-t'en au pays de Moriah, et là, offre-le en holocauste sur l'une des montagnes que je te montrerai* » (*Genèse*, XXII, 2). Ce pays de Moriah serait la région de Jérusalem : selon une tradition tardive, le sacrifice eut lieu dans l'endroit même où devait plus tard s'élever le temple de Salomon.

Il serait mal venu de juger d'après nos idées actuelles l'ordre que Dieu donnait ainsi à Abraham (*note* 32). Ce commandement, qui nous paraît de prime abord invraisemblable, ne l'était pas dans le milieu où vivait le patriarche : sur tous les points du territoire chananéen s'élevaient des lieux de culte consacrés aux faux dieux, où l'on ne se faisait aucun scrupule de verser le sang humain ; c'était même une croyance assez répandue qu'en certaines circonstances solennelles les divinités réclamaient des victimes de choix, telles que pouvaient l'être des premiers-nés.

Issu d'une famille païenne et accoutumé aux usages païens, Abraham ne dut rien trouver d'extraordinaire dans l'invitation qu'il recevait : il s'inclina sans hésitation devant les ordres du Très-Haut. Obéissance vraiment admirable et d'autant plus méritoire que l'ordre divin atteignait le père des croyants jusque dans les fibres les plus intimes de son amour paternel.... Bien plus, en exigeant le sacrifice de ce fils en qui seul devaient revivre les promesses messianiques, Dieu allait jusqu'à anéantir toutes les espérances que lui-même avait tant de fois et avec tant de complaisance développées à son serviteur.

**Le sacrifice d'Isaac.** — « Abraham se leva de bon matin, raconte l'auteur sacré, et ayant sellé son âne, il prit avec lui deux de ses serviteurs et son fils Isaac ; il fendit le bois de l'holocauste et partit pour aller au lieu que Dieu lui avait dit.

« Le troisième jour, Abraham levant les yeux, aperçut le lieu de loin ; et il dit à ses serviteurs : Restez ici avec l'âne ; moi et l'enfant nous

voulons aller jusque là et adorer, puis nous reviendrons vers vous. » Et Abraham prit le bois de l'holocauste et le mit sur Isaac son fils ; lui-même portait dans sa main le feu et le couteau et ils s'en allèrent tous deux ensemble. Isaac dit à Abraham, son père : « Mon père. » Il répondit : « Me voici, mon fils. » Et Isaac dit : « Voilà le feu et le bois, mais où est l'agneau pour l'holocauste ? Abraham répondit : « Dieu verra à trouver l'agneau pour l'holocauste,mon fils. » Et ils allaient tous deux ensemble.

« Lorsqu'ils furent arrivés au lieu que Dieu lui avait désigné, Abraham y éleva l'autel et arrangea le bois ; puis il lia Isaac son fils et le mit sur l'autel. Et Abraham étendit la main et prit le couteau pour égorger son fils. » (*Genèse*, XXII, 3-10).

On le voit, Abraham s'abandonnait complètement à la volonté de Dieu et cependant sa confiance demeurait inébranlable. « C'est par la foi », nous dit saint Paul, que ce père offrait son fils ; il l'offrait, bien qu'il eût reçu la promesse de voir sa race se perpétuer en ce fils « parce qu'il estimait que Dieu est assez puissant pour ressusciter même les morts » (*Rom.*, IV, 17-21).

Au moment où Abraham allait porter le coup fatal, « l'ange de Yahweh lui cria du haut du ciel : « Abraham ! Abraham ! » Il répondit : « Me voici. » Et l'ange dit : « Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais rien, car je sais maintenant que tu crains Dieu et que tu n'as pas refusé ton fils, ton unique. » Abraham ayant levé les yeux vit derrière lui un bélier pris par les cornes dans un buisson ; il alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils. » (*Genèse*, XXII, 11-13.)

Dieu montrait, par cette intervention miraculeuse, qu'il réprouvait les sacrifices humains.

La fidélité héroïque d'Abraham fut récompensée par une nouvelle promesse plus solennelle que toutes celles que le patriarche avait reçues jusqu'alors :

« Je le jure par moi-même, proclama le Seigneur ; parce que tu as fait cela et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, je te bénirai ; je te donnerai une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est au bord de la mer, et ta postérité possédera la porte de ses ennemis. En ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, parce que tu as obéi à ma voix. » (*Genèse*, XXII, 16-18.)

Abraham et Isaac retournèrent à Bersabée où ils demeurèrent un certain temps ; plus tard, ils établirent leurs tentes à Hébron.

**Prospérité d'Abraham et de sa famille.** — Plusieurs années se passèrent au cours desquelles le patriarche jouit d'une prospérité extraordinaire : « *Yahweh le combla de bénédictions et le fit devenir puissant* », ses biens se multiplièrent immensément, « *brebis et bœufs, serviteurs et servantes, chameaux et ânes....* »

Pendant ce temps deux fils naissaient à Lot ; l'un Moab devait être l'ancêtre des *Moabites ;* et l'autre Ben-Ammi, celui des *Ammonites* — deux peuples qui devaient occuper le pays à l'est de la mer Morte longtemps avant l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan.

La branche de la famille patriarcale qui résidait en Mésopotamie dans la région appelée *Paddan Aram* « plaine des Araméens » ne s'était pas moins accrue. Nachor, frère d'Abraham, avait eu huit fils de son épouse principale et quatre de son épouse secondaire ; la tribu qu'il avait fondée était devenue si importante qu'on appelait « ville de Nachor » le lieu de son établissement.

**Mort de Sara.** — C'est à Hébron que mourut Sara, à l'âge de cent vingt-sept ans. Abraham voulut profiter de la circonstance pour se créer une sépulture familiale en cette terre de Chanaan qui devait être l'héritage de ses descendants. Il s'adressa donc au « peuple du pays » c'est-à-dire aux Héthéens de la région d'Hébron et acheta à l'un d'entre eux par un contrat solennel et moyennant 400 sicles d'argent, la caverne de Macpélah « avec le champ qui l'entourait et les arbres de ce champ ».

Sara y fut enterrée, et après elle la plupart des membres de la famille patriarcale.

Après la mort de Sara, Abraham prit pour épouse une femme nommée Cétura ; il en eut six fils qui devinrent les chefs de plusieurs tribus arabes.

**Projets d'Abraham.** — Se sentant « vieux et avancé en âge », Abraham voulut, avant de mourir, pourvoir à l'établissement de son fils Isaac. Il lui aurait été aisé de le marier à l'une des filles de Chanaan ; mais le long séjour qu'il avait fait dans ce pays lui avait permis de connaître la profonde corruption des peuples qui y habitaient.

Le patriarche fit donc venir l'intendant de sa maison, celui qui administrait tous ses biens : « *Mets ta main sous ma cuisse, lui dit-il, et je te ferai jurer par Yahweh, Dieu du ciel et Dieu de la terre, que tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles des Chananéens au milieu desquels j'habite ; mais ce sera dans mon pays et ma patrie que tu iras prendre une femme pour Isaac.* » (*Gen.*, XXIV, 2-4).

L'intendant fit quelques objections, proposant même de ramener Isaac en Mésopotamie, mais Abraham se récria, rappelant les promesses que Dieu avait faites à sa postérité. L'intendant alors

prêta le serment que lui demandait son maître et équipa incontinent dix chameaux pour se rendre en Mésopotamie.

**Voyage de l'intendant d'Abraham.** — Arrivé en vue de la ville de Nachor, l'intendant alla se poster près du puits auquel les femmes et les jeunes filles venaient puiser l'eau nécessaire aux usages domestiques, et il adressa à Dieu cette prière : « *Seigneur, Dieu d'Abraham, mon maître, fais-moi rencontrer aujourd'hui ce que je cherche et use de bonté envers mon maître Abraham.... Voici que les filles des habitants de la ville vont sortir pour puiser de l'eau. Que la jeune fille à qui je dirai : « Penche ta cruche, je te prie, pour que je boive », et qui répondra : « Bois, et je donnerai aussi à boire à tes chameaux », soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac.* »

La confiance de l'intendant fut récompensée. Ce fut Rébecca, fille de Bathuel et petite-fille de Nachor, qui se présenta à lui : elle fit tout ce que l'intendant avait demandé à Dieu dans sa prière, se nomma et lui offrit de le conduire chez son père, où il pourrait passer la nuit avec sa caravane.

L'hospitalité de Bathuel fut des plus généreuses. Mais avant de manger, l'intendant d'Abraham tint à exposer le but de son voyage ; il dit la prière qu'il avait faite auprès du puits et comment la bonne grâce de Rébecca l'avait convaincu de la bienveillance de Dieu : il ne lui restait plus qu'à obtenir l'acquiescement de ses hôtes. — « *La chose vient de Yahweh*, répondit Bathuel, *nous ne pouvons te dire ni mal ni bien. Voici Rebecca devant toi ; prends la et pars. Qu'elle soit la femme du fils de ton maître, comme Yahweh l'a dit* » (*Gen.*, XXIV, 50-51).

Après avoir remercié Dieu de l'heureux succès de son voyage, l'intendant se mit à distribuer à la jeune fille et à ses parents les présents d'usage. « Ensuite ils mangèrent et ils burent, lui et les gens qui étaient avec lui ; et ils passèrent là la nuit. »

**Mariage d'Isaac.** — Dès le lendemain matin, l'intendant parla d'emmener Rébecca. Les parents de celle-ci demandèrent d'abord un délai, puis s'en remirent à sa décision. Rébecca déclara qu'elle voulait partir ; alors ils la bénirent et la congédièrent avec sa nourrice.

Isaac habitait alors dans le désert du midi.

« Un soir qu'il était sorti dans les champs pour méditer, levant les yeux, il vit des chameaux qui arrivaient. Rébecca leva aussi les yeux et ayant aperçu Isaac, elle sauta au bas de son chameau et dit à l'intendant : « Qui est cet homme qui vient dans les champs à notre rencontre ? »

L'intendant répondit : « C'est mon maître. » Alors elle prit son voile et se couvrit.

« L'intendant raconta à Isaac tout ce qu'il avait fait. Et Isaac conduisit Rébecca dans la tente de Sara, sa mère. Il prit Rébecca qui devint sa femme et il l'aima. » (XXIV, 63-67.) Isaac était alors âgé de quarante ans.

**Naissance d'Esaü et de Jacob.** — L'union d'Isaac et de Rébecca fut stérile pendant vingt ans.

Dieu finit par exaucer les prières d'Isaac ; sa femme conçut et enfanta deux jumeaux, dont l'un fut appelé *Ésaü* (le velu) ou *Édom* (« le roux ») parce qu'il était roux et velu comme un manteau de poil ; l'autre reçut le nom de *Jacob* (« celui qui tient le talon, qui supplante »). — Tandis que Rébecca les portait dans son sein, une révélation surnaturelle lui apprit que ses enfants seraient les ancêtres de deux peuples rivaux et que le plus grand servirait le plus petit. C'est ce que devait réaliser l'histoire des Édomites, descendants d'Ésaü. Ceux-ci, en effet, vécurent dans une inimitié perpétuelle avec les Israélites, descendants de Jacob, et leur furent plusieurs fois soumis.

**Mort d'Abraham.** — Abraham vécut encore quinze ans après la naissance de ses petits-enfants.

Avant de mourir il laissa tous ses biens à Isaac. Quant aux fils de ses autres femmes, « il leur donna des présents et les envoya habiter loin de son fils Isaac, à l'orient de la Palestine ».

Quand il eut rendu le dernier soupir, ses deux fils aînés, Isaac et Ismaël, célébrèrent les rites accoutumés et l'enterrèrent auprès de Sara dans la caverne de Macpélah.

**Isaac à Gérare.** — Après avoir longtemps habité dans le désert méridional à proximité du puits de *Chaï-Roi*, Isaac fut contraint par une famine de transporter ses tentes dans une autre région. Il semble qu'il ait songé un moment à descendre en Égypte ainsi que l'avait fait près de cent ans auparavant son père Abraham ; mais Dieu l'en détourna et lui donna l'ordre de demeurer dans le pays de Gérare, où régnait toujours le roi Abimélech.

« Séjourne dans ce pays-ci, lui dit-il ; je serai avec toi et je te bénirai car je donnerai toutes ces contrées à toi et à ta postérité et je tiendrai le serment que j'ai fait à Abraham ton père. Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, et je donnerai à ta postérité toutes ces contrées ; et en ta postérité seront bénies toutes les nations de la terre, parce qu'Abraham a obéi à ma voix et a gardé ce que je lui ai ordonné, mes commandements, mes statuts et mes lois. » (*Gen.*, XXVI, 3-5.)

En arrivant à Gérare, Isaac se trouva dans une situation iden-

tique à celle où s'était jadis trouvé son père ; pour sauver sa vie, il usa à propos de Rébecca des mêmes procédés de dissimulation qu'Abraham avait employés à propos de Sara. Abimélech s'en aperçut et lui en fit des reproches parce qu'il avait exposé, par cette dissimulation, son peuple à pécher.

Au bout de fort peu de temps, les affaires d'Isaac devinrent des plus prospères : ses semailles lui rapportèrent au centuple, si bien que les habitants du pays en prirent ombrage. Abimélech prit fait et cause pour ses sujets et invita le patriarche à quitter Gérare.

**Isaac à Bersabée.** — Isaac se mit à remonter la vallée, rouvrant sur son passage les puits qu'Abraham avaient autrefois creusés et que les sujets d'Abimélech avaient bouchés ; il en ouvrit même de nouveaux, non sans mécontenter les bergers de Gérare, qui essayèrent plus d'une fois d'entraver ses entreprises.

Parvenu à Bersabée, Isaac fut favorisé d'une apparition au cours de laquelle Dieu lui renouvela ses promesses ; pour l'en remercier, le patriarche « érigea un autel et invoqua le nom de Yahweh. »

Peu après, Abimélech vint retrouver Isaac et lui proposa de conclure une alliance ; le patriarche accepta.

« Alors ils firent un festin ; ils mangèrent et ils burent. Et s'étant levés de bon matin, ils se prêtèrent serment l'un à l'autre (*Gen.*, XXVI, 31) ; c'est à cette occasion qu'un des puits de Bersabée prit le nom de puits du serment. »

## ARTICLE II. — JACOB ET ÉSAÜ.

**Ésaü vend son droit d'aînesse.** — Cependant les fils d'Isaac grandissaient ; à mesure qu'ils avançaient en âge, ils se révélaient fort dissemblables de goûts et d'habitudes.

« Ésaü était un habile chasseur, un homme des champs, tandis que Jacob était un homme paisible, qui se plaisait à demeurer sous la tente. Isaac prit en affection Ésaü parce qu'il aimait la venaison ; mais l'affection de Rébecca était pour Jacob. » (*Gen.*, XXV, 27-28.)

Nature impétueuse et violente, ne songeant qu'à l'avantage du moment sans se préoccuper de l'avenir, Ésaü ne savait ni réfléchir, ni attendre : ce fut là son malheur.

Un jour que Jacob préparait un potage de lentilles, Ésaü arriva des champs accablé de fatigue. Ésaü dit à Jacob : « Laisse-moi manger de ce roux-là, car je n'en puis plus ! » Jacob dit : « Vends-moi d'abord ton droit d'aînesse. » — Ésaü répondit : « Je m'en vais mourir. A quoi me servirait mon droit d'aînesse ? » Et Jacob dit : « Jure-le-moi

d'abord. » Ésaü fit serment et vendit son droit d'aînesse à Jacob. Alors Jacob lui donna du pain et de la bouillie de lentilles... C'est ainsi qu'Ésaü méprisa le droit d'aînesse. » (*Gen.*, XXV, 29-34.)

Dans la suite, Ésaü donna une nouvelle preuve de ses sentiments terrestres en épousant deux Héthéennes sans l'aveu de ses parents, et contrairement à la coutume de la maison patriarcale. « *Elles furent*, nous dit la Genèse, *un sujet d'amertume pour Isaac et Rébecca.*

**Jacob surprend la bénédiction de son père.** — Détenteur du droit d'aînesse qu'il avait acheté à si peu de frais, et fort de la promesse divine aux termes de laquelle il était appelé à devenir un peuple puissant, Jacob désirait vivement recevoir la bénédiction paternelle : n'y avait-il pas droit, en effet, maintenant qu'Ésaü avait ajouté au mépris de son titre d'aîné le mépris des plus chères traditions de sa famille ? Il eut la faiblesse de se servir d'un mensonge pour arriver à ses fins (*note* 33).

Isaac était devenu vieux, et ses yeux s'étaient obscurcis au point de ne plus voir. Croyant qu'il allait bientôt mourir, il appela son fils Ésaü et lui tint le langage suivant :

« Tu vois que je suis vieux, je ne connais pas le jour de ma mort. Maintenant donc prends tes armes, ton carquois et ton arc, va dans la campagne et tue-moi du gibier. Fais-m'en un bon plat selon mon goût et apporte-le-moi que je le mange, afin que mon âme te bénisse avant de mourir. »

Tandis qu'Ésaü partait, Rébecca, qui avait entendu Isaac, suggéra à Jacob de profiter de l'occasion pour surprendre la bénédiction paternelle. Quand il fallut agir, Jacob hésita un instant, craignant, s'il était surpris, de s'attirer une malédiction ; mais bientôt rassuré par sa mère, il finit par consentir au mensonge qu'on lui proposait. Il revêtit les habits d'Ésaü et se laissa couvrir les mains et le cou de peau de chevreau, de manière à paraître aussi velu que son frère ; puis il prit le plat qu'avait préparé sa mère et vint l'offrir à son père.

« Je suis Ésaü, ton premier-né, lui dit-il. J'ai fait ce que tu m'as commandé. Lève-toi, je te prie, assieds-toi et mange de ma chasse, afin que ton âme me bénisse. » — Isaac surpris d'une chasse si rapide questionne : « C'est Yahweh, ton Dieu, qui a fait venir le gibier devant moi ! » répond Jacob. Isaac n'est pas encore convaincu ; il ordonne à son fils de s'approcher et le palpe. « La voix est la voix de Jacob, s'écrie-t-il, mais les mains sont les mains d'Ésaü ! » Et il le questionne une dernière fois : « Es-tu bien mon fils Ésaü ? — C'est moi », répond Jacob. Isaac, rassuré par cette affirmation, lui demande alors de lui servir son gibier.

Quand Isaac a fini de manger et de boire, il fait approcher son fils

pour le baiser. « Il sent l'odeur de ses vêtements et le bénit en disant : « Oui, l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ qu'a béni Yahweh :

Que Dieu te donne de la rosée du ciel
et de la graisse de la terre,
abondance de froment et abondance de vin !
Que des peuples te servent,
et que des nations se prosternent devant toi !
Sois le maître de tes frères,
et que les fils de ta mère se prosternent devant toi !
Maudit soit qui te maudira
et béni qui te bénira ! » (*Gen.*, XXVII, 27-29.)

**Fuite de Jacob.** — Quand Ésaü fut rentré, et qu'après avoir accommodé son gibier il vint demander à son père la bénédiction promise, Isaac ne comprit pas tout d'abord ; puis « frappé de terreur », il reconnut le stratagème de Jacob : « *Ton frère est venu avec ruse*, lui dit-il, *et il a pris ta bénédiction.* » En vain Ésaü chercha-t-il à se faire bénir à son tour : « *Je l'ai béni et il sera béni* », lui répondit Isaac. « *Je l'ai établi ton maître et je lui ai donné tous ses frères pour serviteurs....* » Puis devant ses supplications, il ajouta : « Voici :

Ta demeure sera loin de la graisse de la terre
et de la rosée du ciel.
Tu vivras de ton glaive
et tu seras asservi par ton frère.
Mais quand tu secoueras son joug,
tu le briseras de dessus ton cou. » (39-40.)

Ésaü conçut une grande haine contre Jacob : « *il se mit à dire en son cœur :* « Les jours où je ferai le deuil de mon père approchent ; alors, je tuerai mon frère. » Ces paroles furent rapportées à Rébecca, qui, craignant pour la vie de son fils préféré, l'engagea à se réfugier en Mésopotamie chez Laban, fils de Bathuel.

Jacob suivit le conseil de sa mère. Vingt ans de durs labeurs et de déceptions allaient être la rançon de sa supercherie.

**Vision de Béthel.** — Parti de Bersabée, Jacob fit une première station à Luz où il passa la nuit. Pendant son sommeil, il vit en songe une échelle qui reposait sur la terre et dont le sommet touchait le ciel ; sur les degrés de cette échelle les anges montaient et descendaient, et tout en haut se tenait Yahweh.

« Je suis Yahweh, lui dit-il, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac. Cette terre sur laquelle tu es couché, je te la donnerai à toi et à ta postérité. Ta postérité sera comme la poussière de la terre ; tu t'étendras à l'occident et à l'orient, au septentrion et au midi, et toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité. Voici que

je suis avec toi ; je te garderai partout où tu iras et je te ramènerai dans ce pays. Car je ne t'abandonnerai point que je n'aie fait ce que je t'ai dit. »

A son réveil Jacob s'écria : « Assurément Yahweh était ici et je ne le savais pas ! Que ce lieu est redoutable ! c'est bien ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du ciel ! » Il se leva, prit la pierre sur laquelle il avait reposé sa tête, la dressa pour monument et versa de l'huile sur son sommet. Et il nomma ce lieu *Béthel* ( « maison de Dieu ») en promettant à Dieu d'y ériger un autel et d'y consacrer la dîme de tous ses biens, s'il le ramenait sain et sauf en Chanaan.

**Jacob à Haran.** — Poursuivant sa marche, Jacob traversa le pays des « fils de l'Orient » et arriva en Mésopotamie. Des bergers, qu'il rencontra non loin d'un puits et auprès desquels il s'informa de Laban, lui répondirent qu'il était en bonne santé : « *Voici*, ajoutèrent-ils, *voici sa fille Rachel qui vient avec ses brebis* ». Jacob s'empressa d'ouvrir le puits et de faire boire les brebis de sa cousine ; puis il se fit connaître. Laban prévenu tout aussitôt vint chercher son neveu et l'emmena chez lui avec les démonstrations de la plus vive amitié. Jacob se mit au service de son oncle.

Au bout d'un mois, Laban lui demanda ce qu'il voulait pour son salaire, Jacob répondit qu'il désirait épouser Rachel, la plus jeune de ses cousines, et offrit en échange de travailler pendant sept ans. Cette offre fut agréée. Jacob servit pour Rachel pendant sept ans « qui ne lui parurent que quelques jours ».

**Mariages de Jacob.** — A la fin de la septième année, le mariage fut célébré avec de grandes réjouissances. Mais le soir, quand le moment vint de conduire à Jacob son épouse voilée, Laban substitua Lia, sa fille aînée, à Rachel.

Aux reproches que lui fit le lendemain son gendre, Laban répondit en alléguant les usages du pays qui ne permettaient pas de marier la cadette avant son aînée ; mais il ajouta qu'il lui donnait volontiers Rachel et qu'il pourrait l'épouser après les sept jours de fête consacrés aux noces de Lia, s'il s'engageait à le servir pendant sept autres années.

Jacob y consentit, et ce nouveau mariage eut lieu au jour indiqué. A cette occasion, Laban donna à Rachel une servante du nom de Bala, de même qu'il en avait déjà donné une autre, Zelpha, à Lia.

Lia donna le jour à quatre fils, Ruben, Siméon, Lévi et Juda, tandis que sa sœur demeurait stérile. Celle-ci, qui était l'épouse préférée de Jacob, en conçut un profond dépit, et comme elle voulait malgré tout être mère, elle fit comme autrefois Sara et offrit à son époux sa servante Bala « pour avoir par son intermé-

diaire une famille ». — Bala eut deux fils qui furent Dan et Nephtali.

Lorsque Lia vit qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, elle suivit l'exemple de Rachel et proposa à Jacob sa servante Zelpha, qui devint de la sorte mère de Gad et d'Aser. Mais peu après Lia conçut à nouveau et devint mère d'Issachar, puis de Zabulon, et enfin d'une fille Dina.

« *Dieu se souvint aussi de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde. Elle conçut et enfanta un fils* » qui fut Joseph.

**Prospérité de Jacob.** — La naissance de Joseph marquait la fin des quatorze années de service que Jacob s'était engagé à fournir à Laban. Il voulut quitter la Mésopotamie et regagner avec sa famille le pays de Chanaan. Son beau-père s'y opposa : « *J'ai observé*, lui dit-il, *que Yahweh m'a béni à cause de toi. Fixe-moi ton salaire et je te le donnerai.* »

Jacob ayant déclaré qu'il se contenterait des bêtes tachetées de ses troupeaux ainsi que des agneaux noirs et des chevreaux blancs, Laban s'empressa d'accepter ses conditions qui lui paraissaient avantageuses, car en Orient les agneaux sont ordinairement blancs et les chèvres entièrement noires ou brunes.

Grâce à la protection de Dieu et à son industrie personnelle, — il mettait dans l'abreuvoir des brebis des petites branches, écorcées en partie, qui laissaient par places apparaître l'aubier — Jacob vit bientôt son troupeau s'accroître dans des proportions tout à fait extraordinaires (*note* 34). Laban en conçut un vif dépit et changea jusqu'à dix fois les termes du contrat qu'il avait conclu avec son gendre, « *mais Dieu ne lui permit pas de causer le moindre préjudice à Jacob* ».

« *Cet homme devint ainsi extrêmement riche ; il eut de nombreux troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.* » (Gen., XXX, 43.)

**Départ de Jacob pour Chanaan.** — La jalousie de Laban et de ses fils rendit bientôt la vie insupportable à Jacob. Aussi, sur l'ordre de Dieu, commença-t-il tous ses préparatifs pour regagner son pays natal.

Il fit venir secrètement ses femmes dans l'endroit où il paissait ses troupeaux, leur exposa ses griefs contre Laban, en y joignant le récit de la vision dont Dieu l'avait favorisé. Lia et Rachel se décidèrent sans peine à quitter leur père, dont l'égoïsme et la cupidité les avaient depuis longtemps révoltées : le départ eut lieu aussitôt, car il fallait profiter de l'absence de Laban qui était allé tondre

ses brebis. — Au moment de quitter son pays natal, Rachel s'empara subrepticement des *théraphim* de son père, sortes de petites idoles domestiques, dont la possession lui paraissait sans doute un gage de fortune.

Laban n'apprit le départ de son gendre qu'au bout de trois jours. Il se lança aussitôt à sa poursuite et l'atteignit dans le pays à l'est du Jourdain, sur la montagne de Galaad. Les reproches furent vifs de part et d'autre, Laban cherchant partout ses dieux qu'il ne parvenait pas à retrouver, parce que Rachel les avait dissimulés dans ses vêtements, et Jacob rappelant à son beau-père les duretés et les injustices qu'il avait dû subir pendant vingt années.

Laban n'osa se livrer à aucune violence ; Dieu, en effet, lui était apparu en songe, et l'avait prévenu : « *Garde-toi de rien dire à Jacob ni en bien ni en mal ;* » il ne lui restait donc plus qu'à se retirer. Toutefois, il crut bon de conclure un traité avec son gendre. Jacob y ayant consenti, les deux parties érigèrent un monument construit à l'aide de grosses pierres et s'engagèrent par serment à considérer ce « monceau du témoignage » (*Galed* d'où le nom de *Galaad*) comme une barrière qu'aucun des deux contractants ne franchirait jamais pour aller attaquer l'autre. — On immola ensuite des victimes et l'on fit un grand festin. Laban repartit pour Haran après avoir embrassé et béni ses enfants et petits-enfants.

**Réconciliation avec Ésaü.** — En approchant du pays de Chanaan, Jacob éprouvait les plus vives alarmes, car il songeait au ressentiment de son frère Ésaü. Il prit donc les devants, et lui dépêcha quelques-uns de ses serviteurs, qui allèrent le trouver au pays de Séir pour le saluer de sa part et l'informer qu'il se disposait à lui faire des présents.

A leur retour, les messagers de Jacob lui annoncèrent que son frère venait à sa rencontre à la tête d'une troupe de quatre cents hommes. Le patriarche fut épouvanté ; il se prépara à cette rencontre par la prière et divisa sa caravane en deux groupes séparés par un assez grand intervalle ; puis il disposa ses plus belles bêtes en troupeaux qu'il envoya successivement au devant d'Ésaü : les serviteurs qui les conduisaient avaient mission de les lui offrir comme autant de présents.

Au gué du Jabbok, alors que ses femmes et ses enfants étaient déjà passés, « Jacob resta seul : et voici qu'un homme lutta avec lui jusqu'à l'aurore. » C'était Dieu qui se manifestait une fois de

plus pour l'encourager et qui changea à cette occasion son nom de Jacob en celui d'*Israël* (« qui lutte avec Dieu ») (*note* 35).

L'entrevue avec Ésaü eut lieu ce matin-là ; Jacob se prosterna jusqu'à sept fois devant son frère. Mais celui-ci « courut à sa rencontre, l'embrassa, se jeta à son cou et le baisa, et ils pleurèrent ». La réconciliation fut si complète qu'Ésaü invita Jacob à venir chez lui à Séir.

**Installation de Jacob en Chanaan.** — Après avoir séjourné quelque temps à Soccoth, Jacob passa le Jourdain et s'arrêta près de Sichem. Il acheta le champ où il avait dressé sa tente et y bâtit un autel, qu'il appela « l'autel du Dieu fort, du Dieu d'Israël ». — C'est à Sichem que les fils de Jacob, Siméon et Lévi se rendirent tristement célèbres en vengeant, par le massacre des habitants, l'outrage dont le fils du roi du pays s'était rendu coupable vis-à-vis de leur sœur Dina.

De Sichem, Jacob monta à Béthel, où il voulait accomplir la promesse qu'il avait faite à son départ pour la Mésopotamie ; mais avant de se mettre en route, il invita ceux qui l'entouraient à « ôter les dieux étrangers du milieu d'eux » ; tous furent enterrés sous le chêne de Sichem.

Arrivé à Béthel, Jacob bâtit l'autel qu'il s'était engagé à élever, ce qui lui mérita d'être favorisé d'une nouvelle apparition divine et de se voir confirmer toutes les promesses qu'il avait reçues dans le passé.

**Dernières années d'Isaac.** — Jacob désirait revoir son vieux père qui résidait à Mambré, non loin d'Hébron. Il se mit donc en voyage ; pendant le trajet, à Bethléem-Ephrata, Rachel mourut en donnant le jour au douzième fils du patriarche, qui fut nommé Benjamin.

Jacob arriva auprès d'Isaac. Le vieillard survécut longtemps encore puisqu'il mourut à l'âge de cent quatre-vingts ans, dix ans seulement avant la descente de Jacob et de ses fils en Égypte. Isaac fut enterré auprès de son père et de sa mère dans la caverne de Macpélah.

C'est alors qu'Ésaü abandonna définitivement le pays de Chanaan.

« Il prit ses femmes, ses fils et ses filles et toutes les personnes de sa maison, ses troupeaux, tout son bétail et tous les biens qu'il avait acquis dans le pays de Chanaan, et s'en alla ailleurs, loin de Jacob son frère ; car leurs biens étaient trop considérables pour qu'ils pussent demeurer

ensemble, et le pays où ils séjournaient ne pouvait leur suffire à cause de leurs troupeaux. »

Les Édomites, descendants d'Ésaü, devaient s'installer dans le pays de Séir, supplanter les anciens habitants et y fonder un royaume, longtemps avant l'époque de l'Exode.

## ARTICLE III. — LA RELIGION PATRIARCALE.

La religion patriarcale ne nous est connue que par les brèves allusions du récit biblique ; nous n'en avons par conséquent qu'une idée fort incomplète et fragmentaire. Telle quelle, cependant, elle nous permet d'affirmer que le *Credo* et le Code moral des ancêtres d'Israël — malgré les lacunes que combleront des révélations successives — atteignaient déjà un haut degré de perfection.

### § 1. — Dogme.

**La révélation divine.** — Tout au début de la vocation d'Abraham se place une intervention divine, qui détache le père des croyants de son groupe familial et l'amène à rénover d'une façon exclusive, au sein de la nouvelle tribu qu'il fonde, le culte du vrai Dieu.

Il est malaisé de dire ce que fut cette révélation. Dieu s'affirme : voilà ce qui apparaît nettement ; Abraham se trouve éclairé, et adhère à la révélation qui lui est faite : c'est là son premier acte de croyant.

Cette intervention de Dieu fut suivie de plusieurs autres qui toutes tendirent à la formation du peuple choisi. Ces diverses révélations, telles qu'on peut les saisir dans les récits de la *Genèse*, se présentent sous deux formes. Le plus souvent il s'agit de paroles intérieures que Dieu fait entendre directement à l'âme du patriarche sans qu'aucun son extérieur frappe ses oreilles ; mais, en un certain nombre de cas, le langage divin prend place dans le cadre de véritables apparitions : certains textes nous parlent de la personne même de Dieu, de Yahweh ; d'autres font intervenir « son ange ».

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette dernière expression : « l'ange de Yahweh » désigne purement et simplement l'apparition sensible de Dieu, généralement sous forme humaine ; la preuve en est dans ce fait que, dans un même récit, l'écrivain emploie parfois indifféremment les deux termes.

**Les noms de Dieu.** — « La forme initiale du nom divin était *El* dont le mot *Elohah* n est peut-être plus qu'un développement secondaire — quant à la forme plurielle *Elohim*, on a généralement cessé d'y voir le témoin d'une période au cours de laquelle des ancêtres d'Israël auraient été polythéistes. Ce pluriel pourrait bien être une forme abstraite ayant exprimé d'abord l'idée de divinité, appliquée ensuite à l'objet précis vers lequel se dirigeaient les hommages des patriarches. On pourrait aussi y voir un pluriel d'intensité ; les anciens parlaient assez justement de pluriel de majesté. » (J. TOUZARD, art. sur *la Religion d'Israël* dans *Revue du Clergé français*, LXVI, 1911, p. 522.)

L'idée attachée à la racine de *El* paraît être celle de force ; devant le Dieu qui les domine inéluctablement, la religion des patriarches revêtirait les caractères d'une soumission toute pénétrée de crainte : selon la Bible elle-même, Dieu est « la Terreur d'Isaac » (*Gen.*, XXXI, 42).

Le nom de Dieu est parfois suivi d'une épithète mettant en relief tel ou tel des attributs divins : *El Schaddaï*, « Dieu Tout-Puissant » ; *El Olam*, « Dieu Très-Haut » ; parfois aussi on rattache son souvenir à tel sanctuaire déterminé, à telle localité sanctifiée par l'une de ses manifestations : « le Dieu de Béthel ».

**Les attributs de Dieu.** — De tous les attributs divins, celui que la *Genèse* met au premier plan est la Toute-Puissance : « Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme *El Schaddaï* » dira Dieu lorsqu'il se manifestera à Moïse (*Exode*, VI, 2-3). *Tout-Puissant*, Dieu l'est en effet parce qu'il est le maître des temps, des hommes et des événements : il ne s'occupe pas seulement des intérêts de la tribu patriarcale, de son avenir, de sa prospérité ; il intervient aussi dans les affaires des peuples voisins ; il fait sentir son empire sur Abimélech de Gérare et sur Pharaon ; le pays de Chanaan est sa propriété, dont il dispose comme bon lui semble ; rien ne lie sa liberté pour l'empêcher de donner à son peuple une bénédiction qui lui confère la prééminence sur toutes les nations.

Dieu est *sage* et *prévoyant :*

« Dès longtemps à l'avance, il formule ses projets et, le moment venu de les exécuter, il met tout en œuvre, recourant au besoin au miracle pour en assurer la réalisation..... Sa providence s'exerce dans tout le détail des événements : comme Joseph se plaît à le reconnaître devant ses frères, ce ne sont pas eux qui l'ont en réalité envoyé en Égypte : c'est Dieu, et il l'y a envoyé précisément pour le salut de ses frères. » (*Genèse*, XLV, 5 et L, 20)

Mais cette sagesse et cette providence de Dieu apparaissent conditionnées par un sentiment de profonde *justice :* Chanaan ne tombera au pouvoir d'Israël que lorsque ses habitants auront mérité par leurs forfaits d'en être dépossédés. — Rien ne fait

mieux éclater la transcendance de cette justice divine, que le célèbre dialogue entre Dieu et Abraham à la veille de la destruction de Sodome. « *Pour l'amour de dix justes*, proclame le Tout-Puissant, *je ne détruirai pas cette ville.* »

Sa *bonté* ne se manifeste pas seulement par sa particulière bienveillance pour les justes, ni même par les bienfaits de toute sorte dont il comble ses serviteurs : elle éclate surtout dans sa pitié pour les humbles et les malheureux. Lorsqu'Agar, renvoyée par Abraham, va périr dans le désert, l'ange de Yahweh intervient pour la consoler et lui prédire les grandes destinées de son fils.

*Rien n'est caché à Dieu :* ni les pensées ni les actions secrètes des hommes, ni l'avenir. En paraissant devant Pharaon, Joseph prend soin de l'avertir : « *Dieu a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire* », lui dit-il à deux reprises ; précédemment, il avait affirmé au panetier et à l'échanson que la science suprême n'appartenait qu'à Dieu. « *C'est à Dieu qu'appartiennent les interprétations des songes.* »

**Les fins dernières.** — Les patriarches n'imaginent nullement que tout soit fini avec les rites funéraires qui accompagnent l'inhumation : pas plus pour eux que pour les païens au milieu desquels ils vivent, la mort ne marque la fin de leur existence personnelle. Ils croient à une autre vie, ou plus exactement à une continuation par delà le tombeau de la portion la plus intime de leur être. Cette survie doit s'écouler, autant du moins qu'on puisse en juger par les textes trop rares qui y font allusion, dans un lieu nommé *schéol* qui paraît servir d'habitation à tous les défunts : c'est là que les patriarches « sont réunis à leurs pères », là aussi qu'ils retrouvent les êtres chers qu'ils ont perdus.

Quant à l'idée de rétribution, on peut à la rigueur la retrouver dans l'expression qui atteste qu'Abraham, par exemple, mourut « en paix » (*Gen.*, XV, 13) : le *schéol* et l'existence qu'on y mène paraissent moins redoutables ou plutôt sont « reposants » pour ceux qui ont fidèlement servi Dieu sur la terre.

### § 2. — Culte.

**Lieux de culte.** — Lorsque les patriarches sont favorisés de manifestations divines en un endroit déterminé, celui-ci devient un lieu sacré, qui conserve son caractère de génération en génération : Béthel et Bersabée sont déjà saints pour Jacob à cause des visions qu'y ont eues ses ancêtres, et demeureront saints aux yeux du peuple d'Israël jusqu'aux derniers temps de la royauté.

Une fois qu'un lieu est considéré comme sacré, on y établit les divers objets dont, à ces dates et en ces milieux, un sanctuaire suppose la présence. On y bâtit un *autel :* c'est ce que fait Abraham à Sichem, à Béthel, à Mambré et à Bersabée. Il faut s'imaginer ces autels comme très simples, formés le plus souvent de mottes de terre rassemblées ou de pierres brutes ; c'est ce qui fait que d'une génération à l'autre ils peuvent se trouver ruinés ; ainsi Isaac érige un nouvel autel à Bersabée et Jacob à Sichem et à Béthel. — Ou bien on érige une *stèle* de pierre, sorte de monument commémoratif, à laquelle l'onction et la libation communiquent un caractère particulièrement sacré : ainsi, au lendemain de sa vision de l'échelle de Yahweh, Jacob « *prend la pierre qu'il avait mise sous sa tête, la dresse pour monument et verse de l'huile sur son sommet.* » (Genèse., XXVIII, 18). — D'ailleurs la stèle n'est pas exclusive de l'autel : Jacob en bâtira un à son retour de Mésopotamie et c'est cet assemblage qui constituera le lieu saint de Béthel.

A chacun de leurs passages en ces lieux sanctifiés, les patriarches ont soin d'y venir invoquer Dieu ; ils y accomplissent des rites religieux et offrent des sacrifices.

**Prières.** — La forme la plus usuelle des relations de l'homme avec Dieu est la prière. Cette prière consiste essentiellement en une invocation, à la suite de laquelle se manifestent tantôt des sentiments d'adoration, d'hommage et de louange, et tantôt des sentiments de reconnaissance et d'actions de grâces ; plus souvent, il s'agit d'une simple demande faisant écho à la misère humaine et aux besoins du moment.

La nature même des relations qui existent entre Dieu et les patriarches donne aux prières de ces derniers un caractère très particulier : ils sont véritablement « en commerce » avec Dieu. Le respect qu'ils lui témoignent n'exclut nullement le souci qu'ils ont de leurs intérêts ; ils croient, comme Abraham ; mais ils font leurs réflexions, et discutent presque pour mieux appuyer leur requête ou l'affaire qu'ils veulent traiter.

**Alliances.** — Rien de plus suggestif à cet égard que la conclusion des alliances qui unissent Dieu aux ancêtres de son peuple : ce sont de véritables contrats dont le caractère est à peine atténué par la qualité divine de l'une des parties en présence.

« Si Dieu prend vis-à-vis du patriarche l'initiative de promesses par lesquelles il s'engage, il est bien entendu que, de son côté, le patriarche s'engage au moins implicitement à une parfaite attitude de fidélité envers Dieu. »

Ces alliances sont conclues suivant un cérémonial très particulier, comportant un sacrifice d'un genre spécial : on en a vu plus haut la description lorsqu'il a été question de la première alliance conclue par Dieu avec Abraham.

**Sacrifices.** — L'acte le plus parfait du culte est le sacrifice. Ce sacrifice est tantôt un holocauste, tantôt un sacrifice pacifique. Dans le premier cas, qui paraît avoir été le moins fréquent à l'époque patriarcale, la victime toute entière est brûlée sur l'autel ; dans le second, au contraire, une partie seulement de la victime est consumée, tandis que le reste sert à un repas sacré. — C'est un holocauste qu'Abraham veut offrir, lorsqu'il se met en devoir d'aller immoler son fils Isaac ; ce sont des sacrifices pacifiques qui scellent la réconciliation de Jacob avec Laban.

On mentionne comme victimes : des bœufs et des génisses, des chèvres, des béliers, des agneaux, des pigeons et des tourterelles. Par les circonstances du sacrifice d'Isaac, on peut constater que les sacrifices humains, et particulièrement les sacrifices des premiers-nés, ne répugnaient pas à proprement parler à Abraham : il concevait que Dieu pût réclamer un pareil hommage ; l'expérience manifesta que ces sacrifices devaient être à tout jamais exclus du culte du Très-Haut.

**Usages divers.** — L'alliance contractée entre Dieu et la race patriarcale eut pour marque la *circoncision*, à laquelle tout enfant mâle dut être soumis huit jours après sa naissance. « Tout mâle qui n'aura pas reçu la circoncision dans sa chair, déclarait Dieu, sera retranché de son peuple ; il aura violé mon alliance. » (*Gen.*, XVII, 14.) Ce rite constituait la condition essentielle de la participation à la vie sociale et religieuse de la tribu.

L'usage de *consulter Dieu* existait dès lors ; mais nous ignorons comment avait lieu la consultation et comment se transmettait la réponse.

Les *serments* avaient à cette époque une force toute particulière ; et ceci se comprend aisément : la société patriarcale était surtout une société nomade, où il ne semble pas qu'il y ait eu place pour la loi écrite ; le serment avec ses rites solennels n'était-il pas tout indiqué pour devenir le principal lien d'obligation dans les relations d'un clan avec un autre, comme dans les rapports qu'avaient entre eux les individus appartenant à un même clan ?

Les *bénédictions*, plus encore que les serments, ont une efficacité souveraine qui les met, pour ainsi dire, en dehors du pouvoir

humain ; elles revêtent un caractère tellement sacré et irréformable que rien ne peut compromettre leur validité, lors même qu'elles ont pour origine une fraude ou une erreur.

Citons encore comme autres usages sacrés de l'époque patriarcale, les *vœux* et les *purifications*, sur lesquels nous ne sommes pas renseignés et, dans un autre domaine, les rites du mariage comprenant, outre des engagements solennels, des échanges de présents et des repas sacrés.

### § 3. — Morale.

Tout l'essentiel de notre loi morale se rattache aux prescriptions du Décalogue, codifiées par Dieu lui-même plusieurs siècles après l'époque patriarcale. — Nous avons dit par ailleurs la rudesse des mœurs de la société dont étaient issus et au milieu de laquelle se mouvaient les patriarches ; le détail de leur histoire nous a même montré comment, parfois, cette rudesse native se réveillait en eux et leur faisait accomplir des actes qui nous surprennent.

Malgré tout, on les voit s'élever et s'affiner ; leurs relations avec Dieu transforment peu à peu leur manière de voir et leur façon d'agir ; il se crée comme une loi morale nouvelle moins imparfaite que celle des âges précédents, et qui prépare la loi de Moïse.

**Devoirs envers Dieu.** — Les patriarches n'adorent qu'un seul Dieu qui veut être servi à l'exclusion de tout autre dieu ou soi-disant tel : à son retour en Chanaan, Jacob rassemble toutes les idoles de ses gens et les enterre sous un chêne.

Le service du vrai Dieu comporte d'abord, ainsi que nous l'avons vu, des sacrifices ; mais il comporte par dessus tout l'obéissance et la pureté de vie : « *Je suis le Dieu Tout-Puissant*, dit le Très-Haut à Abraham, *marche devant ma face et sois irréprochable* » (Gen., XVII, 1) ; et ailleurs : « *Je t'ai choisi afin que tu ordonnes à tes fils... de garder la voie de Yahweh en pratiquant la justice et l'équité.* » (XVIII, 19.)

On a déjà dit quelle rigueur avait le serment, et quelles conséquences découlaient de la solennelle invocation de Dieu qui inaugurait toute bénédiction.

La *Genèse* ne parle pas du sabbat et des autres temps sacrés ; toutefois, il n'est pas impossible que les patriarches aient déjà connu ces institutions, car Moïse paraît toujours en parler comme de choses anciennes.

**Devoirs envers le prochain et envers soi-même.** — La justice et l'équité que Dieu exige des patriarches n'est pas autre-

ment précisée ; pour s'en faire une idée il faut considérer la vie d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, examiner l'attitude qu'ils prennent vis-à-vis de certaines personnes et analyser les réflexions auxquelles ils se livrent à l'occasion de certains faits ; Dieu lui-même intervient parfois pour souligner tel article de la loi morale.

Plusieurs crimes sont réprouvés expressément. Ce sont le pillage et le meurtre, les crimes contre nature, l'inconduite dans le mariage et hors du mariage.

Par ailleurs, on mentionne un certain nombre de vertus pratiquées par les patriarches ; on loue la foi qui justifie Abraham, ainsi que son obéissance héroïque aux ordres de Dieu ; on fait l'éloge de la chasteté de Joseph. — La pratique de la prière, bien que destinée surtout à glorifier et à remercier Dieu, peut parfois prendre la forme d'une intercession en faveur du prochain.

---

Bibliographie

MANGENOT, article *Isaac*, dans *le Dict. de la Bible*, t. III, col. 930-935.
PALIS, article *Jacob*, dans le *Dict. de la Bible*, t. III, col. 1061-1074.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 32.

**Le sacrifice d'Isaac. — I. L'ordre divin et la docilité d'Abraham.** — A propos du récit biblique on a accusé Dieu de cruauté parce qu'il exige d'un père l'immolation de son fils ; on a accusé Abraham de fanatisme parce qu'il sacrifie à une idée ce qu'il y a de plus tendre et de plus légitime dans les affections de la nature.

L'accusation contre Dieu porte à faux : « *En vertu de son domaine absolu sur la vie et la mort, le Tout-Puissant pouvait donner à Abraham l'ordre d'immoler son fils et pouvait même permettre l'exécution de cet ordre.*

*L'immolation effective d'Isaac n'eût pas été un péché pour Abraham, car dans ce cas la seule volonté de l'accomplir devrait déjà être regardée comme une faute. Or, loin de là, elle est son plus grand acte de vertu.* » (Mgr PELT, *Hist. de l'A. T.*, I, p. 171.) Ajoutons que Dieu n'aurait pas manqué de ménager à Isaac et à son père des compensations très supérieures, soit en cette vie, soit en l'autre ; mais toutes les conjectures que l'on pourrait faire à ce sujet demeurent sans portée puisque finalement, il avait pour seul dessein de mettre son serviteur à l'épreuve.

« *Quant au patriarche, sa foi si vive dut le conduire à une double conclusion. Dieu qui demandait l'immolation d'Isaac avait la puissance de le ressusciter et d'assurer ainsi la réalisation de ses promesses.* (Cf. *Hébr.*, X, 19). — *Puis s'il aimait tendrement son fils, il devait davantage encore aimer son Dieu* » *et si ces deux amours entraient en conflit, l'amour paternel devait céder devant l'amour divin. Abraham comprenait déjà quelque chose de cette loi que le Sauveur formula plus tard :* « *Celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi* » (*Matt.*, X, 37). *Cette doctrine peut paraître barbare à celui qui ne connaît d'autres horizons que ceux de la terre* » ; *elle est souverainement logique aux yeux de qui croit à l'avenir éternel et sait que la tendresse paternelle de Dieu y récompense magnifiquement les moindres sacrifices.* » (LESÊTRE, *Rev. prat. d'Apolog.* 15 oct. 1906, III, p. 88.)

**II. Isaac figure de Jésus-Christ.** — Dans cette scène émouvante, Abraham apparaît comme la figure du Père qui « *a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique* » (*Joan.* III, 16). Quant à Isaac chargé du bois du sacrifice en gravissant la montagne où il doit être sacrifié, et consentant

librement à se laisser lier sur le bûcher, il est l'image de Jésus-Christ qui est monté au Calvaire en portant lui-même sa croix et s'y est laissé attacher par les bourreaux.

Le Fils de Dieu, par son humble soumission aux desseins éternels, procure la rédemption de l'humanité entière ; de même, Isaac, par son obéissance, devient le canal des bénédictions qui se répandront sur cette même humanité.

Bossuet ajoute, à ce propos (*Disc. sur l'Hist. Univ.*, 2e partie, II) « *Après que ces deux grands hommes ont donné au monde une image si vive et si belle de l'oblation volontaire de Jésus-Christ et qu'ils ont goûté en esprit les amertumes de sa croix, ils sont jugés vraiment dignes d'être ses ancêtres. La fidélité d'Abraham fait que Dieu lui confirme toutes ses promesses et bénit de nouveau non seulement sa famille, mais encore par sa famille toutes les nations de l'univers.* »

Note 33.

**Le mensonge de Jacob.** — Plusieurs auteurs et certains Pères de l'Église ont cherché à disculper Jacob de la fraude dont il usa pour s'approprier la bénédiction de son père Isaac.

*L'artifice, dans son sens littéral, est une fraude, écrit saint Augustin* (Sermon IV, 22) ; *dans le sens allégorique c'est une figure. En effet, toute figure, toute locution allégorique semblent dire à l'esprit autre chose que ce que les paroles paraissent indiquer. Voilà pourquoi l'Écriture appelle ici artifice cette action figurée. Que dit Isaac ; « Ton frère est venu artificieusement et a ravi la bénédiction ». Comme ce que Jacob faisait était une figure, Isaac dit : « Il est venu artificieusement ; « jamais il n'aurait donné sa bénédiction à un trompeur qui ne méritait que sa juste malédiction. Il n'y avait donc point ici artifice véritable, d'autant plus que Jacob n'avait pas menti en disant : « Je suis Ésaü ton fils aîné ; « car il avait fait une convention avec son frère qui lui avait vendu son droit d'aînesse. Il affirme donc devant son père le titre qu'il avait acheté ; ce qu'Ésaü avait perdu était devenu sa propriété...* »

*Saint Jean Chrysostome ne craint pas de qualifier l'acte de Jacob de « fiction frauduleuse »* (Sur la Genèse, 53), *et de fait il s'agit bien d'un mensonge quoi qu'on puisse dire. Mais « nous ne sommes nullement tenus de justifier Jacob en cette occasion de sa vie, pas plus qu'en quelques autres ; car il n'était pas impeccable, et la Sainte Écriture, racontant tout avec impartialité, n'approuve pas les fautes des patriarches, parce qu'elle les rapporte. Les historiens sacrés sont des narrateurs, non des juges. Ils ne louent point directement les actes louables, ils ne blâment pas davantage les actes blâmables ; ils se bornent à les exposer sans les approuver ni les censurer. »* (Vigouroux, *Les Livres Saints*, IV-V, p. 320.)

Note 34.

**La prospérité de Jacob.** — « *Le procédé que Jacob employa pour obtenir des toisons bigarrées dans son troupeau a été regardé comme naturel par les Pères latins et comme miraculeux par les Pères grecs. Ce second sentiment est le plus probable, car il est constaté que la bigarrure ne s'obtient par ce moyen que d'une manière exceptionnelle. Il faut donc admettre que Dieu intervenait pour seconder les efforts de Jacob. Du reste, il se manifestait au patriarche pour lui intimer ses ordres et lui donner ses encouragements. Il n'approuvait pas par là tout ce qu'on pourrait trouver à reprendre dans les actes de Jacob, seulement il se servait d'un homme, imparfait et même quelquefois répréhensible, pour procurer l'exécution de son plan divin. Par la suite, d'autres hommes dont les défaillances seront bien plus notables, concourront à l'exécution du même plan. On n'en pourra tirer qu'une conclusion, c'est que Dieu est assez puissant pour arriver infailliblement à ses fins à l'aide des instruments même les plus infimes.* » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apolog.*, 15 oct. 1906, III, p. 89.)

Note 35.

**La lutte de Jacob avec l'Ange.** — « *Jacob étant resté seul, voici qu'un homme lutta avec lui jusqu'au matin. Voyant qu'il ne pouvait le vaincre, il le toucha à l'articulation de la hanche, et l'articulation de la hanche de Jacob se démit pendant qu'il luttait avec lui. Et il dit à Jacob : « Laisse-moi, car déjà monte l'aurore. » Jacob répondit : Je ne te laisserai point aller que tu ne m'aies béni. » — L'autre reprit : « Quel est ton nom ? » — Il répondit : « Jacob. » — Et il dit : « Ton nom ne sera pas Jacob, mais Israël, car si tu as été fort contre Dieu, combien plus prévaudras-tu contre les hommes !* » (*Gen.*, XXXII, 24-28).

Il est malaisé de se prononcer sur l'identité de l'adversaire de Jacob : le prophète Osée (XII, 3-4) le qualifie d'ange ; mais on sait que, dans le *Pentateuque* et particulièrement dans la *Genèse*, ce terme désigne toute manifestation de Dieu sous forme humaine. Jacob paraît l'avoir compris ainsi puisqu'il appelle le lieu du combat Phanuel « face de Dieu », *car*, dit-il, *j'ai vu Dieu face à face* (Cf. *ci-après note* 51).

La claudication dont Jacob fut affligé était destinée à bien lui prouver qu'il n'avait pas été le jouet d'un songe ; mais s'il sortait de la lutte diminué physiquement, les paroles de l'apparition lui avaient par contre conféré une force morale qui le rendait capable d'affronter sans crainte la colère d'Ésaü.

## RÉSUMÉ

I. Lorsqu'Isaac fut devenu grand, Dieu soumit la foi d'Abraham à une épreuve particulièrement douloureuse en lui prescrivant d'immoler ce fils bien-aimé. L'obéissance admirable dont le patriarche fit preuve en cette circonstance lui mérita non seulement de conserver Isaac, mais encore d'obtenir du Seigneur de nouvelles bénédictions.

A la mort de Sara, Abraham fit l'acquisition d'une caverne située non loin d'Hébron, et dans laquelle il l'ensevelit : cette caverne devint dès lors le lieu de sépulture des chefs de la famille patriarcale.

Lorsqu'Isaac fut en âge d'être marié, son père lui fit épouser une petite-fille de son frère Nachor, Rébecca, que son intendant alla chercher en Mésopotamie pour l'amener en Chanaan. Rébecca fut longtemps stérile ; puis elle donna le jour à deux enfants jumeaux, dont l'un reçut le nom d'Ésaü et l'autre celui de Jacob.

Abraham mourut ensuite, plein de jours et de mérites, après avoir donné aux hommes de tous les siècles l'exemple d'une foi et d'une obéissance parfaites. — Son fils Isaac continua son genre de vie, et parcourut à son tour la Palestine, séjournant successivement dans le désert méridional, à Bersabée et à Hébron. Sa principale station fut à Bersabée, où il éleva un autel au vrai Dieu, et où il se vit confirmer les bénédictions que le Seigneur avait accordées à sa race.

II. Les deux fils d'Isaac, Ésaü et Jacob, étaient fort dissemblables. Le premier était un homme violent et de caractère indépendant, qui se plaisait aux travaux des champs ; le second, au contraire, était un homme d'intérieur, doux et paisible, mais fort habile. Isaac aimait tout particulièrement Ésaü, tandis que Jacob était le fils préféré de Rébecca.

Un jour qu'il rentrait fatigué d'une longue course à travers la campagne, Ésaü déclara à son frère, sans prendre le temps de la réflexion, qu'il lui vendait son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Jacob accepta le marché ; puis, désireux de légitimer son droit, il s'entendit avec sa mère pour s'approprier la bénédiction que le vieil Isaac réservait à Ésaü.

La fureur d'Ésaü fut extrême. Jacob dut s'enfuir pour sauver sa vie ; mais Dieu le réconforta au cours de son voyage, en lui apparaissant à Béthel : c'est alors que Jacob vit ratifier en sa faveur les promesses que le Seigneur avait faites à son père et à son aïeul.

Arrivé en Mésopotamie, auprès de Laban, son oncle maternel, Jacob se mit à son service, puis épousa ses deux filles, Lia et Rachel. Onze fils lui naquirent : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Dan, Nephtali, Gad, Aser, Issachar, Zabulon et Joseph, auxquels s'en ajouta plus tard un douzième, qui fut Benjamin. — Pendant tout ce temps, le Seigneur bénit les entreprises de Jacob, le fit prospérer et le rendit riche et puissant.

Cette prospérité ayant excité la jalousie de Laban et de ses fils, Jacob jugea le moment venu de quitter la Mésopotamie et de regagner son pays natal. Il y réussit en effet, se réconcilia avec Ésaü, et put assister aux derniers moments de son père Isaac.

III. Les patriarches se font la plus haute idée des perfections de Dieu : ils le considèrent comme un Être tout puissant, sage et prévoyant, juste et bon, auquel on ne peut rien cacher ; mais ce qui les frappe le plus en lui, et ce qui leur inspire souvent une crainte salutaire, c'est sa force irrésistible qui en fait le Maître absolu de l'univers. — Les patriarches croient que l'homme ne meurt

pas tout entier, et que, même après sa mort, une partie de son être survit dans le *schéol*.

Le religion patriarcale comporte essentiellement des prières et des sacrifices : ceux-ci se font sur des autels très simples que les patriarches élèvent eux-mêmes dans les lieux où ils ont été favorisés d'une manifestation de Dieu. Parmi les usages qui se rattachent à cette religion, il convient de mentionner d'une part la cérémonie de l'alliance, qui constitue une sorte de contrat conclu entre Dieu et le chef de son peuple, et d'autre part le rite de la circoncision, qui réalise l'une des conditions imposées par Dieu à l'exécution de ce contrat.

Comme la nôtre, la morale des patriarches comporte des devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même. Dieu doit être adoré comme créateur et souverain maître de toutes choses ; la justice et l'équité doivent présider à toutes les relations avec le prochain ; enfin l'homme doit pratiquer la vertu et s'interdire les actes répréhensibles.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## ISAAC

**1re période — Isaac avant son mariage**

- Sacrifice d'Isaac.
- Abraham et Isaac quittent Bersabée pour venir s'établir à Hébron.
- Mort de Sara. Abraham achète la caverne de Macpélah et en fait sa sépulture de famille.
- Union d'Abraham et de Cétura.
- Voyage de l'intendant d'Abraham en Mésopotamie.

**2e période — Isaac depuis son mariage**

- Isaac épouse sa cousine Rébecca, qui demeure stérile durant vingt ans.
- Naissance d'Ésaü et de Jacob.
- Abraham meurt à l'âge de 175 ans et est enseveli par ses fils Isaac et Ismaël.
- Isaac séjourne dans le Négeb, puis vient s'établir près de Gérare.
- Relations avec Abimélech de Gérare.
- Séjour d'Isaac à Bersabée.

## JACOB et ÉSAU (3e période de la vie d'Isaac)

**Avant le séjour de Jacob en Mésopotamie**

- Les deux frères
  - Ésaü, violent et de caractère indépendant ; Jacob, paisible et habile.
  - Ésaü se plaît au dehors ; Jacob se plaît sous la tente.
  - Ésaü préféré par son père ; Jacob préféré par sa mère.
- Ésaü vend son droit d'aînesse à Jacob pour un plat de lentilles.
- Jacob surprend la bénédiction que son père destinait à Ésaü.
- Colère d'Ésaü : Jacob s'enfuit de Bersabée.
- Dieu apparaît à Jacob tandis qu'il se repose à Béthel, et lui annonce les destinées de sa race.

**Séjour de Jacob en Mésopotamie**

- Arrivé à Haran, Jacob se met au service de son oncle Laban.
- Jacob épouse ses cousines Lia et Rachel et en a de nombreux enfants.
- Grâce à son habileté personnelle et à la bénédiction de Dieu, Jacob acquiert de grands biens.
- Dissentiments avec Laban. Jacob regagne sa patrie.

**Après le séjour de Jacob en Mésopotamie**

- Combat de Jacob avec l'ange.
- Réconciliation de Jacob et d'Ésaü.
- Jacob séjourne à Sichem et à Béthel.
- Isaac meurt. Ésaü s'installe en Séir.

## LA RELIGION PATRIARCALE

**Dogme**

- Dieu
  - Dieu se manifeste fréquemment aux patriarches (soit en leur parlant intérieurement, soit en prenant l'intermédiaire d'une apparition sensible.)
  - Dieu leur apparaît par-dessus tout comme *le Maître qui domine*, mais il est en même temps sage et prévoyant, juste et bon, et rien de ce qui est caché ne lui échappe.
- L'homme
  - ne meurt pas tout entier.
  - Sa vie se continue par delà le tombeau, dans un lieu nommé *schéol*.

**Culte**

- Lieux de culte
  - Autels fort simples, Stèles ointes, (marquent d'ordinaire les endroits où les patriarches ont été favorisés de manifestations divines.)
- Actes cultuels
  - Prières.
  - Sacrifices (Holocaustes. / Sacrifices pacifiques.)
- Usages divers
  - Circoncision : symbole de l'Alliance.
  - Serments, Bénédictions (actes solennels fort importants.)
  - Vœux et purifications.

**Morale**

- Devoirs envers Dieu : prière et adoration.
- Devoirs envers le prochain : justice et équité.
- Devoirs envers soi-même (pratique de la vertu — obéissance aux ordres de Dieu / abstention d'actes répréhensibles.)

# CHAPITRE VIII

## LES HÉBREUX EN ÉGYPTE

## (XIXe-XIIIe siècles av. J.-C.)

SOMMAIRE

I. **Histoire de Joseph.** — Joseph. — Joseph vendu par ses frères. — Joseph chez Putiphar. — Joseph en prison. — Songes du Pharaon. — Joseph ministre du Pharaon. — La famine.

II. **La descente d'Israël en Égypte.** — Premier voyage des fils de Jacob en Égypte. — La seconde année de famine. — Second voyage des fils de Jacob en Égypte. — Joseph se fait reconnaître par ses frères. — Jacob quitte le pays de Chanaan.

III. **Le séjour des Hébreux en Égypte.** — Circonstances historiques. — Le pays de Gessen. — Installation des Hébreux. — Derniers moments de Jacob. — La prophétie de Jacob. — Dernières années de Joseph. — Multiplication d'Israël en Égypte.

IV. **Job.** — Job. — Épreuves de Job. — Job visité par ses amis. — Confiance de Job. — Intervention d'Éliu. — Intervention de Dieu.

SOURCES

L'histoire de la descente des Hébreux en Égypte est racontée par la *Genèse*.

La vie et les épreuves de Job nous sont connues par le livre qui porte le nom de ce patriarche et qui se trouve dans la Bible en tête des livres sapientiaux.

Écrit, suivant toutes vraisemblances, au bel âge de la littérature hébraïque, c'est-à-dire à l'époque royale (de Salomon à Ézéchias, et plus près de Salomon que d'Ézéchias), cet admirable livre est un poème didactique de haute portée religieuse, où l'auteur prend occasion de faits réels pour discuter le problème de la Providence et plus particulièrement cette question si troublante : « Pourquoi le juste souffre-t-il ? »

La descente des Hébreux en Égypte est un fait capital dans l'histoire du peuple de Dieu. C'est dans la vallée du Nil que les descendants de Jacob se multiplieront durant plusieurs générations, jusqu'à former cette nation qui ira, à travers le désert, conquérir le « bon pays » promis aux patriarches.

L'admirable récit des malheurs et de l'élévation de Joseph, en nous expliquant les circonstances de l'établissement d'Israël dans la terre de Gessen, projette une vive lumière sur la manière dont la Providence exerce son action dans l'histoire du monde : Dieu profite d'une circonstance en apparence fortuite pour sauver

des angoisses de la famine et de la mort la race qu'il a bénie ; il la conduit dans une terre d'exil, où elle séjournera et où elle souffrira durant de longues années ; mais c'est pour mieux la préserver des dangers moraux que lui faisait courir le contact des Chananéens, et aussi pour lui permettre d'attendre en paix la fin des grandes révolutions politiques qui vont, pendant plusieurs siècles, bouleverser la Terre Promise.

## ARTICLE I. — HISTOIRE DE JOSEPH.

**Joseph.** — Comme fils aîné de Rachel et comme « enfant de sa vieillesse », et probablement plus encore à cause de sa conduite exemplaire et de ses qualités personnelles, Joseph était l'enfant préféré de son père ; Jacob avait le dessein de lui transmettre les droits de primogéniture et ne s'en cachait du reste pas ; il lui avait fait faire une longue tunique, semblable à celle des fils de rois, ce qui était déjà une manière de le mettre en particulière évidence.

Cette préférence de Jacob attira au jeune homme l'envie et la jalousie de ses frères aînés, au point que ceux-ci en vinrent à ne plus pouvoir lui parler amicalement. Deux songes (*note* 36), dont la signification était transparente, accrurent encore ces mauvaises dispositions : une fois, Joseph avait vu sa gerbe de blé se dresser tandis que celles de ses frères se prosternaient devant elle ; une autre fois, il avait vu le soleil, la lune et onze étoiles — c'est-à-dire son père, sa mère et ses frères — se prosterner devant lui. Dieu lui donnait ainsi par avance la vision de sa gloire future et de la souveraineté qu'un jour il devait être amené à exercer sur toute sa famille ; mais Joseph eut le tort, semble-t-il, de s'arrêter avec un peu trop de complaisance sur le splendide avenir que lui présageaient de tels songes.

**Joseph vendu par ses frères.** — Les dix premiers fils de Jacob étant allés faire paître les troupeaux de leur père dans la région de Sichem, le patriarche envoya Joseph vers eux pour avoir de leurs nouvelles.

L'apercevant de loin, ils complotèrent de le faire mourir. Ils se dirent l'un à l'autre : « Voici l'homme aux songes ! C'est lui qui arrive ! Venez, tuons-le et jetons-le dans une citerne et nous dirons qu'une bête féroce l'a dévoré ; nous verrons ce qu'il en sera de ses songes. »

Ruben toutefois obtint qu'on ne le tuât pas immédiatement ;

le jeune homme fut dépouillé de ses vêtements et descendu dans une citerne vide.

Tandis qu'ils mangeaient, ils aperçurent une caravane d'Ismaélites venant de Galaad ; leurs chameaux étaient chargés d'astragale, de baume, de ladanum qu'ils transportaient en Égypte. Juda dit alors à ses frères : « Que gagnerons-nous à tuer notre frère et à cacher son sang ? Vendons-le aux Ismaélites et ne portons pas la main sur lui, car il est notre frère. »

Cet avis prévalut. Joseph fut retiré de la citerne et vendu pour vingt sicles d'argent.

Ses frères plongèrent alors sa belle robe dans le sang d'un bouc et la renvoyèrent à Jacob en lui faisant dire : « Voilà ce que nous avons trouvé, reconnais si c'est la robe de ton fils ou non. » Jacob la reconnut et s'écria : « C'est la robe de mon fils ! Une bête féroce l'a dévoré ; Joseph a été mis en pièces ! » Personne ne parvint à le consoler ; il ne faisait que répéter : « Je descendrai dans le deuil, vers mon fils, au séjour des morts. »

**Joseph chez Putiphar.** — Les Ismaélites qui avaient acheté Joseph le vendirent à l'Égyptien Putiphar, chef des gardes de Pharaon. Le jeune esclave ne tarda pas à gagner la faveur de son maître : « le Seigneur en effet était avec lui et le faisait prospérer dans toutes ses entreprises ».

Bientôt Putiphar « établit Joseph sur sa maison et lui donna l'intendance de tous ses biens..., ne s'informant plus de rien avec lui, sinon des aliments qu'il prenait ». Dieu bénissait Putiphar à cause de Joseph et faisait prospérer ses biens soit à la maison, soit aux champs.

Par malheur, la femme de Putiphar, séduite par la beauté du jeune Hébreu, voulut l'entraîner au péché. Joseph résista, refusant d'offenser Dieu et son maître. Outrée de ce refus, la malheureuse créature se fit l'accusatrice de Joseph et réussit sans peine à convaincre son époux. Putiphar fit jeter son intendant en prison.

**Joseph en prison.** — Dans cette nouvelle épreuve, Dieu n'abandonna pas son fidèle serviteur.

« Il étendit sur lui sa bonté et lui concilia la faveur du chef de la prison. Celui-ci plaça sous sa surveillance tous les prisonniers qui étaient dans la prison, et tout ce qui s'y faisait, s'y faisait par lui. » (*Gen.*, XXXIX, 21-22.)

Ce fut dans l'exercice de ces nouvelles fonctions que Joseph attira l'attention sur lui en interprétant deux songes survenus la même nuit à deux officiers du Pharaon, prisonniers comme lui.

Le grand échanson avait vu pousser un cep à trois branches, d'où étaient successivement sortis des bourgeons, puis des fleurs et enfin des grappes : ces grappes avaient mûri et le grand échanson les avait pressées de sa propre main pour en remplir la coupe de Pharaon. Quant au panetier, il s'était vu portant sur la tête trois corbeilles de pain blanc ; au haut de la corbeille supérieure se trouvaient des pâtisseries que mangeaient les oiseaux du ciel. — Au premier, Joseph annonça que dans trois jours sa charge lui

Vendange et préparation du vin en Égypte.

serait rendue ; et au second, que dans trois jours « *Pharaon enlèverait sa tête de dessus ses épaules et pendrait son corps à un bois : les oiseaux viendraient ensuite dévorer sa chair de dessus lui.* »

Tout arriva ainsi que Joseph l'avait annoncé. Mais le grand échanson, au lieu de lui témoigner sa reconnaissance en intercédant pour lui auprès du Pharaon, l'oublia.

**Songes du Pharaon.** — Deux ans plus tard, le Pharaon fut à son tour favorisé de deux songes que personne ne put lui expliquer :

« Il se tenait près du fleuve (il s'agit ici du Nil) et voici que montaient du fleuve sept vaches belles à voir et fort grasses ; et elles se mirent à paître dans la verdure du rivage. Et voici qu'après elles montaient sept autres vaches laides à voir et fort maigres ; et elles vinrent se mettre à côté des vaches qui étaient sur le bord du fleuve. Et les sept vaches laides et maigres dévorèrent les sept vaches belles et grasses... Sept épis s'élevaient d'une même tige, gras et beaux. Et sept épis maigres et desséchés par le vent d'orient poussaient après ceux-là. Et les épis maigres engloutirent les épis gras et beaux. » (*Gen.*, XLI, 1-7.)

Devant l'embarras des scribes et des sages d'Égypte dont aucun ne pouvait interpréter ces songes mystérieux, le grand échanson

se ressouvint de Joseph et raconta son histoire au Pharaon. Celui-ci envoya aussitôt chercher le jeune captif.

Joseph n'eut pas de peine à fournir au roi l'explication désirée. « Dieu, dit-il, a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire. » Sept années d'abondance, symbolisées par les sept vaches grasses et les sept beaux épis, vont venir sur le pays d'Égypte, mais elles seront suivies de sept années de famine qui feront oublier toute cette abondance. « *Et si le songe a été réitéré au Pharaon, c'est que la chose est décidée de la part de Dieu et que Dieu se hâtera de l'exécuter.* »

Joseph concluait en conseillant au roi de trouver un homme

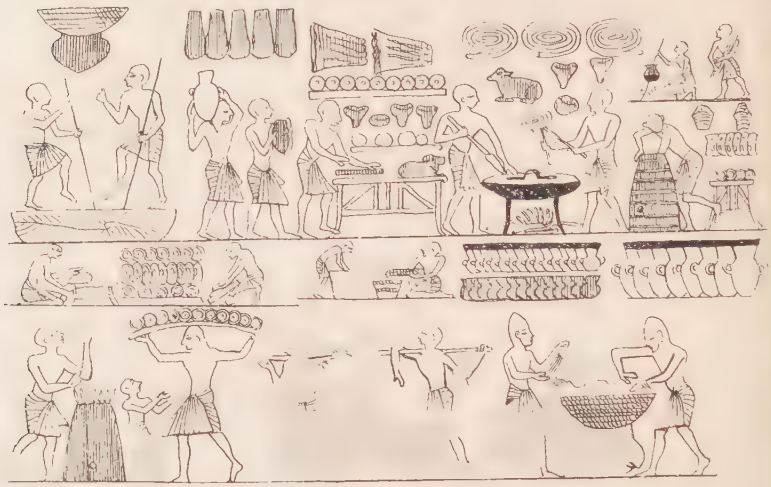

Travaux de boulangerie et de pâtisserie.
(D'après une peinture égyptienne.)

intelligent qu'il mettrait à la tête du pays, et sous la direction duquel des intendants prélèveraient dans toute l'Égypte un cinquième des récoltes des années d'abondance ; on amasserait ainsi du blé pour les temps mauvais et on préviendrait le danger de la famine.

**Joseph ministre du Pharaon.** — Ce conseil plut au roi qui crut ne pouvoir mieux faire que de s'adresser à Joseph lui-même :

« Puisque Dieu t'a fait connaître tout cela, lui dit-il, il n'y a personne qui soit aussi intelligent que toi. C'est toi qui gouverneras ma maison et tout mon peuple obéira à ta bouche. Par le trône seul je serai plus grand que toi. »

Il lui remit son anneau et le fit revêtir des insignes de sa dignité, lui en conféra les titres et ordonna qu'on lui rendît les honneurs dus à son rang. Bientôt après il le mariait à une Égyptienne de haute naissance, Aseneth, fille du prêtre Putiphar, qui devait être la mère d'Ephraïm et de Manassé.

Pharaon confère le collier à l'un des grands de sa cour.

Pharaon est en grand costume. Il porte le pagne long et la queue de chacal, insigne des anciens chefs ; il est casqué de la couronne blanche et de l'uracus ; de sa main gauche il tient le fouet protocolaire, symbole de son autorité.

(D'après une peinture égyptienne.)

Joseph profita des sept années d'abondance pour exécuter le plan qu'il avait suggéré au Pharaon. Il créa d'immenses approvisionnements, « amassant du blé comme le sable de la mer, en si grande quantité qu'on cessa de le compter, parce qu'il était sans nombre. »

**La famine.** — Lorsque les sept années d'abondance eurent pris fin, la famine commença. De toutes parts on criait vers Pharaon et celui-ci se bornait à répondre : « *Allez vers Joseph, faites tout ce qu'il vous dira.* »

Joseph ouvrit ses greniers et vendit du blé aux Égyptiens. Il recueillit ainsi tout l'argent du pays, qu'il fit entrer dans la maison du Pharaon. Il accapara ensuite les troupeaux ; puis la troisième année, il mit la main sur « les terres et les corps » des Égyptiens, autrement dit, ceux-ci devinrent serfs du roi, qui s'engagea à les nourrir contre une redevance égale au cinquième de leur récolte. Seules les terres des prêtres échappèrent à cette aliénation.

La famine éprouva non seulement l'Égypte, mais encore les pays voisins : « De toute la terre on venait au pays d'Égypte pour acheter du blé auprès de Joseph. »

## ARTICLE II. — LA DESCENTE D'ISRAËL EN ÉGYPTE.

**Premier voyage des fils de Jacob en Égypte.** — La famine se faisait sentir en Chanaan comme partout ailleurs. Jacob dit à ses fils : « Pourquoi êtes-vous à vous regarder les uns les autres ? J'ai appris qu'il y a du blé en Égypte, descendez-y pour en acheter afin que nous vivions et que nous ne mourions pas. » Les frères de Joseph descendirent donc en Égypte au nombre de dix : le plus jeune, Benjamin resta auprès de son père qui ne voulut pas l'envoyer au loin, de peur qu'il ne lui arrivât malheur.

Parvenus en Égypte, ils furent conduits à Joseph qu'ils ne reconnurent pas et auquel ils exposèrent le but de leur voyage. Lui, au contraire, les reconnut ; et quand il les vit prosternés devant lui la face contre terre, il se souvint des songes qu'il avait eus autrefois. Feignant de les prendre pour des espions, il les interrogea avec rudesse : « *Nous sommes d'honnêtes gens*, s'exclamaient ses frères. *Nous sommes douze, nés d'un même père ; le plus jeune est maintenant avec notre père et il y en a un qui n'est plus !* — *Vous êtes des espions*, repartit Joseph, *et je veux vous soumettre à une épreuve... Par la vie de Pharaon ! vous ne sortirez pas d'ici que votre jeune frère ne soit venu. Envoyez l'un d'entre vous chercher votre frère, et vous, restez prisonniers.* » Et il les fit emprisonner durant trois jours.

Le troisième jour, Joseph les rappela devant lui : « *Si vous voulez vivre*, leur dit-il, *faites ce que je vais vous proposer. L'un d'entre vous restera en prison ; quant aux autres, ils emporteront le blé qui leur est nécessaire, mais ensuite ils ramèneront leur jeune frère.* » Les fils de Jacob se rappelèrent alors le crime qui pesait sur leurs consciences et, sans se douter que Joseph pouvait les comprendre — car il ne leur parlait que par interprète — ils échangèrent des paroles de repentir : « *Nous sommes punis à cause de notre frère ; car nous avons vu l'angoisse de son âme quand il nous demandait grâce, et nous ne l'avons pas écouté !* » Joseph s'éloigna pour pleurer.

A son retour, il fit lier Siméon et donna l'ordre à ses gens de distribuer à ses frères le blé dont ils avaient besoin, leur prescrivant en outre de remettre dans chacun des sacs l'argent qu'ils avaient apporté.

**La seconde année de famine.** — Le premier d'entre eux qui ouvrit son sac y trouva l'argent qu'il avait apporté : il s'empressa d'en avertir ses frères et tous furent saisis de frayeur, car ils crurent qu'on les accuserait de s'être comportés en voleurs. « Le

cœur leur manqua, et ils se dirent en tremblant l'un à l'autre : « *Qu'est-ce que Dieu nous a fait ?* »

Arrivés près de Jacob, ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé ; ils n'oublièrent ni de lui dépeindre la manière dure dont leur avait parlé « l'homme qui est le maître du pays », ni ses procédés à leur égard, ni ses exigences au sujet de Benjamin. Jacob protesta avec véhémence : « Vous me faites sans enfants ! Joseph n'est plus, Siméon n'est plus et vous allez me prendre Benjamin ! C'est moi qui souffre de tout cela ! »

Il lui fallut néanmoins se soumettre ; la seconde année de famine étant survenue, il donna l'ordre à ses fils de repartir pour l'Égypte :

« Puisqu'il le faut, leur dit-il, faites ceci : Prenez des meilleures productions du pays et portez à cet homme un présent : un peu de baume et un peu de miel, de l'astragale, du ladanum, des pistaches et des amandes. Emportez de l'autre argent, et reportez celui qui a été mis à l'entrée de vos sacs, peut-être par erreur. Prenez votre frère, levez-vous et retournez vers cet homme. Que le Dieu Tout-Puissant vous fasse trouver grâce devant lui, afin qu'il laisse revenir avec vous votre autre frère ainsi que Benjamin ! Pour moi, si je dois être privé de mes enfants, que j'en sois privé. » (*Gen.*, XLIII, 11-14.)

**Second voyage des fils de Jacob en Égypte.** — A peine informé de leur arrivée, Joseph fit délivrer Siméon et les invita tous à dîner. Les voyageurs ne purent s'empêcher d'aller trouver l'intendant de Joseph et de lui raconter comment ils avaient retrouvé leur argent dans leurs sacs : « *Que la paix soit avec vous*, répondit l'intendant ; *ne craignez rien. C'est votre Dieu, le Dieu de votre père, qui vous a donné un trésor dans vos sacs. Votre argent m'a été remis.* »

Quand Joseph fut arrivé, ils lui offrirent les présents qu'ils avaient préparés et se prosternèrent devant lui. Il leur demanda s'ils se portaient bien. « *Votre vieux père dont vous m'avez parlé*, ajouta-t-il, *est-il en bonne santé ? Vit-il encore ? — Ton serviteur, notre père, est en bonne santé*, lui répondirent-ils, *il vit encore.* » Et ils s'inclinèrent profondément. *Joseph leva alors les yeux et vit Benjamin.* « *Est-ce là*, leur dit-il, *votre jeune frère dont vous m'avez parlé ? Que Dieu, ajouta-t-il, te soit favorable, mon fils !* » Et il sortit, tant il était ému.

Le repas eut lieu suivant l'étiquette accoutumée : le puissant ministre fut servi séparément, et les Égyptiens de son entourage mangèrent à part des Hébreux.

**Joseph se fait reconnaître par ses frères.** — Les fils de Jacob repartirent dès le lendemain : sur l'ordre de son maître

l'intendant avait chargé leurs sacs et remis dans chacun d'eux le prix du blé ainsi qu'il avait fait lors du premier voyage ; en outre il avait dissimulé dans le sac de Benjamin la grande coupe d'argent de Joseph.

Ils étaient à peine sortis de la ville que l'intendant les rejoignit en leur reprochant leur soi-disant larcin : « *Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien ? Cette coupe n'est-elle pas celle dans laquelle boit mon seigneur et dont il se sert pour deviner ? C'est une action mauvaise que vous avez faite !* » Les fils de Jacob protestèrent de leur innocence : « *Dieu préserve tes serviteurs d'avoir agi de la sorte.... Que celui de tes serviteurs sur qui sera trouvée cette coupe meure, et que nous soyons aussi nous-mêmes les esclaves de mon seigneur !* » L'intendant les fouilla et trouva la coupe dans le sac de Benjamin.

A cette vue, les fils de Jacob déchirèrent leurs vêtements et retournèrent auprès de Joseph. Celui-ci les gourmanda sévèrement, et, comme ils ne savaient que dire pour se justifier, il leur annonça sans autre détour qu'il ne tiendrait rigueur du larcin commis à son préjudice qu'au seul voleur : Benjamin deviendrait son esclave ; quant à eux, ils repartiraient en paix.

Juda, qui s'était engagé à ramener le jeune homme à Jacob, eut le courage de prendre la parole et dépeignit à Joseph dans les termes les plus touchants que la captivité de Benjamin tuerait leur père : il le supplia en conséquence de le laisser prendre sa place.

« De grâce, mon seigneur, que ton serviteur puisse dire une parole aux oreilles de mon seigneur et que ta colère ne s'enflamme pas contre ton serviteur, car tu es l'égal de Pharaon. Mon seigneur a interrogé ses serviteurs en disant : Avez-vous un père ou un frère? Et nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons un vieux père et un jeune frère, enfant de sa vieillesse; cet enfant avait un frère qui est mort, et il reste seul de la même mère, et son père l'aime. Tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi et que je pose mes yeux sur lui. Nous avons répondu à mon seigneur : L'enfant ne peut pas quitter son père, s'il le quitte, son père mourra. Tu as dit à tes serviteurs : Si votre jeune frère ne descend pas avec vous, vous ne reverrez plus ma face. Lorsque nous sommes remontés vers ton serviteur, mon père, nous lui avons rapporté les paroles de mon seigneur. Et quand notre père nous a dit : Retournez, achetez-nous un peu de vivres, nous avons répondu : Nous ne pouvons pas descendre ; mais si notre plus jeune frère est avec nous, nous descendrons, car nous ne pouvons voir la face de cet homme à moins que notre jeune frère ne soit avec nous. Ton serviteur, notre père, nous a dit : Vous savez que ma femme m'a donné deux fils. L'un s'en est allé d'avec moi et j'ai dit : Il faut qu'il ait été dévoré, car je ne l'ai pas revu jusqu'à présent. Si vous me prenez encore celui-ci et qu'il lui arrive malheur, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur au séjour des morts. Maintenant, quand je retournerai auprès

de ton serviteur, mon père, si le jeune homme n'est pas avec nous, lui dont l'âme est attachée à son âme, dès qu'il verra que le jeune homme n'y est pas, il mourra et tes serviteurs auront fait descendre avec douleur au séjour des morts, les cheveux blancs de ton serviteur, notre père. Car ton serviteur a répondu du jeune homme en le prenant à mon père ; et il a dit : Si je ne le ramène pas auprès de toi, je serai coupable envers mon père à tout jamais. Permets donc, je te prie, que moi, ton serviteur, je reste à la place de l'enfant comme esclave de mon seigneur et que l'enfant remonte avec ses frères. Comment pourrais-je remonter vers mon père si l'enfant n'est pas avec moi ? Non, que je ne voie pas l'affliction qui accablerait mon père. » (*Gen.*, XLIV, 18-34.)

En entendant un tel discours, Joseph ne put se contenir ; il fit sortir tous les Égyptiens qui se trouvaient présents, se prit à pleurer et dit à ses frères : « *C'est moi ! Je suis Joseph ! Mon père vit-il encore ?* » Mais ses frères ne purent lui répondre, tant ils étaient bouleversés.

Alors il leur dit de ne pas s'affliger parce qu'ils l'avaient autrefois vendu : Dieu l'avait permis pour assurer aujourd'hui leur salut. Il leur annonça en même temps que la famine devait durer cinq années encore :

« Dieu m'a envoyé devant vous pour vous assurer un reste dans le pays et vous faire subsister... Ce n'est donc pas vous qui m'avez envoyé ici, mais Dieu... Hâtez-vous de monter vers mon père et de le faire descendre ici. »

Alors il se jeta au cou de Benjamin son frère, et pleura ; et Benjamin pleura sur son cou. Il baisa aussi ses frères et pleura en les tenant embrassés ; puis ses frères s'entretinrent avec lui.

Le Pharaon ayant appris ce qui était arrivé, en témoigna sa satisfaction, et confirma l'offre que Joseph avait faite à ses frères de s'établir en Égypte.

**Jacob quitte le pays de Chanaan.** — Les fils de Jacob revinrent au pays de Chanaan auprès de leur père et lui annoncèrent la bonne nouvelle : « Joseph vit encore, c'est lui qui gouverne l'Égypte. » Mais son cœur ne fut pas ému, parce qu'il ne les croyait pas. Cependant lorsqu'il eut vu les chariots que Joseph avait envoyés pour le transporter, son esprit se ranima : « C'est assez, dit-il, Joseph mon fils vit encore. J'irai, et je le verrai avant de mourir. »

Il partit donc avec tout ce qui lui appartenait. En passant à Bersabée, lieu sanctifié par le séjour de ses pères, il offrit des sacrifices au Tout-Puissant ; Celui-ci lui apparut la nuit suivante et l'encouragea dans son dessein d'aller demeurer en Égypte.

« Je suis le Dieu fort, le Dieu de ton père. Ne crains point de des-

cendre en Égypte, car là je te ferai devenir une grande nation. Moi-même, je descendrai avec toi en Égypte, et moi-même aussi je t'en ferai sûrement remonter, et Joseph posera sa main sur tes yeux. » (*Genèse*, XLVI, 3-4.)

## ARTICLE III. — LE SÉJOUR DES HÉBREUX EN ÉGYPTE.

**Circonstances historiques.** — Au temps de la XII^e^ dynastie égyptienne (2000-1787 av. J.-C.), et particulièrement sous les règnes des derniers Pharaons de cette dynastie, un certain nombre de scheiks bédouins, originaires de Chanaan ou sortis du désert syro-égyptien, vinrent s'installer dans les territoires situés à l'orient du Delta. Une peinture de Beni-Hassan nous retrace les détails de l'arrivée du chef Absha (« père du sable », nom de signification analogue à celui d'Abraham « père de la multitude ») sous le roi Sanousrit (Sésostris) II (vers 1906-1888) ; d'autres chefs aux noms chananéens nous ont laissé de petits monuments gravés portant leurs titres et qualités : ce sont eux les prédécesseurs et les ancêtres de ces princes d'origine asiatique dits « Hyksos » qui jouèrent un si grand rôle dans l'histoire de la vallée du Nil jusqu'à l'avènement de la XVIII^e^ dynastie (vers 1580).

Jacob et ses fils (*notes* 37 *et* 38) furent certainement contemporains de ce mouvement d'émigration qui conduisit en Égypte une partie de leurs voisins de la Syrie méridionale, de la Palestine et de la région du Sinaï. Ce fut probablement aux environs de l'an 1900 (vers 1879 ?) avant notre ère qu'ils prirent possession du pays de Gessen (*carte*, p. 247).

**Le pays de Gessen.** — « Le pays de *Gessen* s'intercalait entre Héliopolis au sud, Bubaste à l'ouest, Tanis et Mendès au nord ». « C'étaient les cantons situés à la lisière des terres cultivables en blé, ceux que l'eau du Nil atteignait par infiltration et sur lesquels elle faisait pousser une végétation suffisant à nourrir les troupeaux pendant quelques semaines ; ou ceux qui étaient mal irrigués et qui se couvraient d'étangs et de bourbiers herbeux à chaque crue nouvelle..... Peu de villes, mais des forts destinés à protéger la frontière ; des bourgs perchés au sommet de quelque tertre et ceints en banlieue de terre à blé ; au delà, des roches dénudées ou des plaines bien adaptées aux goûts nomades des Hébreux (MASPERO, *Hist. Anc.* II p. 71-72).

Au cœur de ce pays, deux vallées — celle de la branche Pélusiaque du Nil et celle de l'Ouady Toumilat — formaient suivant l'expression du *Deutéronome* (XI, 10) « comme un jardin potager ». C'est là que les Hébreux s'étendirent dans les siècles suivants, lorsque beaucoup d'entre eux délaissèrent la garde des troupeaux pour se consacrer plus spécialement à la vie agricole : c'est là qu'ils s'habituèrent à cultiver non seulement « les concombres,

les melons, les poireaux, les oignons et les aulx » (*Nombres*, XI, 5) mais encore « les figuiers, les vignes et les grenadiers » (*Nombres*, XX, 5). — On conçoit qu'après l'Exode, au temps du séjour au désert, ils aient regretté la fertilité du sol qu'ils avaient abandonné.

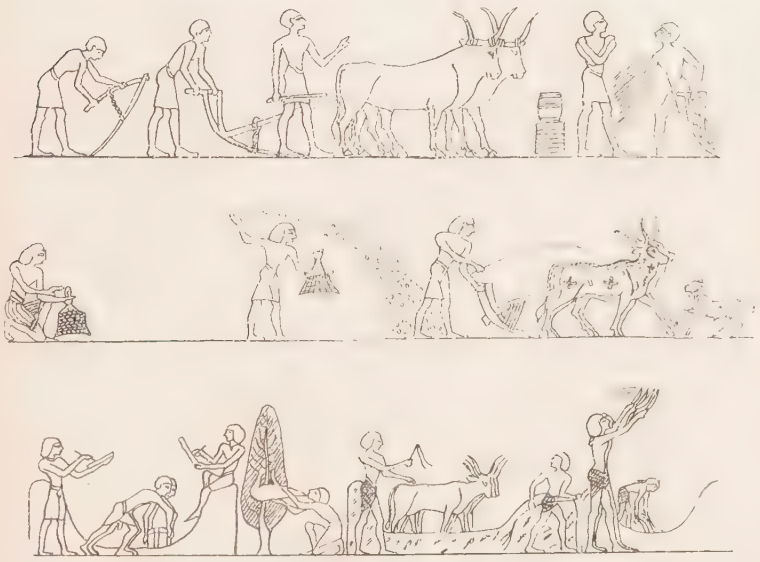

Labour, Semailles, Récolte.
(D'après des peintures de tombeaux égyptiens.)

**Installation des Hébreux.** — Lorsque Jacob descendit en Égypte, il était accompagné de tout son clan.

« Il partit, nous dit l'Écriture, avec tous ses troupeaux et tous les biens qu'il avait acquis au pays de Chanaan, emmenant ses fils et les fils de ses fils, ses filles et les filles de ses fils et toute sa famille. »

La famille patriarcale, à elle seule, comprenait soixante-dix personnes ; mais pour avoir une idée exacte de l'émigration dont Jacob fut le chef, il faut ajouter à ce total, l'ensemble, non dénombré de ses serviteurs et de ses servantes

Dès que Joseph fut informé de l'arrivée de son père, « il fit atteler son char et y monta, pour aller à sa rencontre... Il se montra à lui et, s'étant jeté à son cou, il pleura longtemps... Jacob lui dit : Je puis mourir maintenant puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore. » (*Genèse*, XLVII. 29-30.)

Joseph voulut présenter sa famille au Pharaon ; celui-ci accueillit avec bienveillance les frères de son ministre et décida de leur confier la

garde de ses propres troupeaux. — Quant à Jacob, « il bénit Pharaon, et Pharaon lui dit : « Quel est le nombre des années de ta vie ? » Jacob répondit à Pharaon : « Les années de mon pèlerinage sont de cent trente ans. Court et mauvais a été le temps des années de ma vie, et elles n'ont point atteint les années de la vie de mes pères pendant leur pèlerinage. Jacob bénit encore une fois Pharaon et se retira de devant lui. » (*Genèse*, XLVII, 7-10.)

« Israël habita au pays d'Égypte dans la contrée de Gessen ; ils y acquirent des biens, ils furent féconds et multiplièrent beaucoup. » (*Gen.*, XLVII, 27.)

**Derniers moments de Jacob.** — Jacob vécut encore dix-sept ans. Quand il sentit sa fin prochaine, il appela son fils Joseph et lui fit jurer de ne pas l'ensevelir en Égypte. « *Quand je serai couché avec mes pères*, lui dit-il, *tu me transporteras hors de l'Égypte, et tu m'enterreras dans leurs sépulcres.* »

Il voulut encore bénir les deux fils de Joseph, Manassé et Ephraïm, qu'il déclara être siens au même titre que Ruben et Siméon ; mais au lieu de poser sa main droite sur la tête de Manassé, qui était l'aîné, il la plaça sur la tête d'Ephraïm, consacrant ainsi par un geste symbolique la suprématie future de la puissante tribu qui devait sortir du second fils de Joseph. Et comme leur père en exprimait son déplaisir : « *Je sais, mon fils*, reprit Jacob ; *Manasse lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand ; mais Ephraïm, son cadet, sera plus grand que lui et sa postérité deviendra une multitude de nations.* »

Jacob partagea ses biens entre tous ses enfants. Mais Joseph reçut de plus que ses frères « la portion que son père avait prise de la main des Amorchéens, c'est-à-dire son camp de Sichem, ainsi que son épée et son arc. »

**La prophétie de Jacob.** — Sur le point de mourir, Jacob rassembla tous ses enfants et, dans une magnifique prophétie, « *leur annonça ce qui leur arriverait à la fin des jours* ».

Les tribus d'Israël sont toutes passées en revue et caractérisées en termes brefs, dont chacun souligne de la manière la plus heureuse leur tempérament moral, leur état politique et même leur situation géographique : l'ensemble constitue un tableau complet de la Palestine telle qu'elle nous apparaîtra au lendemain de la conquête.

La plupart des fils de Jacob sont bénis, et la prophétie qui atteste cette bénédiction en précise la portée ; mais certains sont blâmés, et leur père, au lieu de leur annoncer un sort comparable à celui de leurs frères, décrit la punition que Dieu leur réserve dans la personne de leurs descendants : Ruben sera privé de la

prééminence, tandis que Lévi et Siméon seront divisés et dispersés en Israël.

Joseph, fils préféré du vieux patriarche, devient le prince de ses frères et se voit promettre la plus magnifique prospérité : il sera « *le rejeton d'un arbre fertile planté sur les bords d'une source et dont les branches s'élanceront au-dessus de la muraille....* » — Quant à Juda, il reçoit une bénédiction toute particulière qui présage la gloire future de sa descendance, et dans laquelle la tradition juive et chrétienne a constamment vu une *annonce du Messie*.

Toi, Juda, tes frères te loueront,
ta main sera sur la nuque de tes ennemis,
les fils de ton père se prosterneront devant toi.
Tu es un lionceau, ô Juda !
Tu es remonté du carnage, mon fils !
— Il a ployé les genoux, il s'est couché comme un lion,
comme une lionne ; qui le fera lever ?
*Le sceptre ne sortira pas de Juda*
*ni le bâton de commandement d'entre ses pieds,*
*jusqu'à ce que vienne le Pacifique,*
*celui à qui les peuples obéiront.*
— Il attache à la vigne son ânon,
au cep, le petit de son ânesse ;
il lave dans le vin son vêtement
et dans le sang de la grappe son manteau.
Il a les yeux rouges de vin
et les dents blanches de lait (*Gen.*, XLIX, 8-12.) (*Note* 39).

Après sa mort Jacob fut embaumé suivant la mode égyptienne ; puis Joseph transporta son cercueil en grande pompe dans le pays de Chanaan pour l'y déposer dans la caverne de Macpélah, auprès des corps d'Abraham et d'Isaac.

**Dernières années de Joseph.** — Lorsque les fils de Jacob virent que leur père était mort, ils eurent peur que Joseph ne se vengeât sur eux du mal qu'ils lui avaient fait autrefois. Mais il les rassura en leur rappelant ce qu'il leur avait déjà dit : tout lui était arrivé par la volonté de Dieu et pour leur salut.

Joseph vécut longtemps encore, jusqu'à l'âge de cent dix ans ; avant d'expirer, il fit jurer à ses frères de ramener ses restes au pays de Chanaan lorsque le Seigneur les ferait sortir d'Égypte pour leur donner la Terre qu'il avait autrefois promise à Abraham, à Isaac et à Jacob.

**Multiplication d'Israël en Égypte.** — Les descendants de Jacob séjournèrent de longs siècles en Égypte, « *ils furent féconds et multiplièrent ; ils devinrent nombreux et très puissants, et le pays*

*en fut rempli.* » Lorsqu'ils quittèrent le pays de Gessen, après les longues et dures persécutions dont nous parlerons au chapitre suivant, ils formaient un peuple de plus de six cent mille hommes (*notes* 40 *et* 41).

« Le séjour en Égypte eut pour Israël d'importantes conséquences. Il contribua principalement au maintien de la vraie foi, car un séjour plus prolongé au milieu des Chananéens eût amené la fusion avec eux et l'adoption de leur idolâtrie. Déjà Jacob se servait de leur langue, et les mariages avec les Chananéens devenaient inévitables. Ceux-ci étant de beaucoup supérieurs aux Hébreux, par le nombre et par la civilisation, les auraient absorbés d'autant plus vite que leur culte idolâtrique avec son caractère sensuel devait exercer une grande fascination sur les Israélites. En Égypte ces dangers étaient moindres à cause de l'aversion que la population indigène avait pour les Hébreux et de l'isolement qui en était la conséquence.

« D'autre part, Israël devait pour ainsi dire faire son éducation politique en Égypte ; échanger ses habitudes nomades contre les habitudes de la vie sédentaire, apprendre à cultiver la terre, s'initier aux sciences et aux arts et apprendre à connaître la constitution d'un État organisé. » (Pelt, *Hist. de l'Ancien Testament* I, p. 209-210.)

## ARTICLE IV. — JOB.

**Job.** — C'est à l'époque patriarcale que se rattache, suivant toutes vraisemblances, l'histoire de Job.

Job, nous dit la Bible, habitait la terre de Hus. « *C'était un homme intègre, droit, craignant Dieu et éloigné du mal. Il avait sept fils et trois filles ; il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, cinq cents ânesses et un très grand nombre de serviteurs. Et cet homme était le plus grand de tous les fils de l'Orient.* »

La terre de Hus, dont il est ici question, se trouvait dans l'Arabie septentrionale, probablement dans la région qui avoisine Damas : il n'est pas impossible que Job soit un descendant de Hus, fils aîné de Nachor, et par conséquent un arrière-neveu d'Abraham.

La piété de Job lui suggérait des pratiques fort touchantes. Chaque fois que ses enfants avaient festoyé les uns chez les autres, « il les faisait venir et les purifiait ; puis il offrait le matin un holocauste pour chacun d'eux en se disant : « Peut-être mes fils ont-ils péché et offensé Dieu dans leur cœur. »

**Épreuves de Job.** — La piété et la prospérité de Job excitèrent la jalousie de Satan, qui osa prétendre à la face de Dieu et devant toute la cour céleste — suivant l'expression anthropomorphique de l'auteur sacré — que Job ne demeurait juste que pour des motifs d'intérêt : « *Étends la main*, ajouta-t-il, *touche à ses biens, et tu verras s'il ne te maudit pas en face.* »

Dieu, par un dessein mystérieux de sa Providence, permit à Satan d'éprouver le patriarche ; successivement les pires calamités fondent sur lui : ses bœufs et ses ânesses sont razziés par les Sabéens; le feu du ciel extermine ses troupeaux avec leurs gardiens ; les Chaldéens enlèvent à main armée ses chameaux et leurs conducteurs ; enfin un grand vent venu du fond du désert renverse la tente où se trouvent réunis ses enfants et les écrase sans en laisser un seul vivant.

En recevant la nouvelle de tous ces malheurs, Job prend des vêtements de deuil, se prosterne, adore et dit : « *Nu je suis sorti du sein de ma mère, et nu j'y retournerai. Le Seigneur a donné, le Seigneur a ôté ; que le nom du Seigneur soit béni !* »

Satan s'irrite, et, à Dieu qui vante la patience de son serviteur, il répond brutalement : « *Peau pour peau ! L'homme donne tout ce qu'il a pour sauver sa vie. Mais étends ta main, touche ses os et sa chair, et tu verras s'il ne te maudit pas en face.* »

Dieu permet encore cette nouvelle épreuve. Job est atteint d'un ulcère terrible qui le ronge de la tête aux pieds et, pour comble d'infortune, sa femme se moque de sa piété et l'excite à abandonner Dieu :

« Comment ? Tu persévères encore dans ton intégrité ? Mais maudis donc Dieu et meurs ! — Tu parles comme une femme insensée, lui répond le patriarche. Nous recevons de Dieu le bien, pourquoi n'en recevrions-nous pas le mal ? »

**Job visité par ses amis.** — Cependant la nouvelle des malheurs de Job se répand au loin. Trois de ses amis, Éliphaz, Baldad et Sophar, viennent pour le consoler ; mais ils sont tellement atterrés par le spectacle qu'ils ont sous les yeux, qu' « *ils se tiennent assis à terre auprès de lui pendant sept jours et sept nuits sans lui dire une parole, tant ils voyaient combien sa douleur était excessive* ».

Ne recevant aucune parole de consolation, Job, qui souffre cruellement, interrompt le premier le silence pour exhaler les plaintes les plus amères et maudire le jour de sa naissance. C'est qu'aux souffrances physiques s'est jointe une autre peine : il ignore la cause de ses malheurs.

Une discussion s'engage alors, au cours de laquelle les trois amis du patriarche prennent tour à tour la parole.

« Job et ses interlocuteurs sont d'accord sur deux points : Dieu est l'auteur des maux temporels : ceux-ci sont le juste châtiment de fautes commises. Mais les amis partant du fait que Job est accablé de maux, concluent de suite qu'ils sont un châtiment mérité par ses péchés. Job au contraire s'appuie sur le témoi-

gnage de sa conscience pour proclamer son innocence ; mais croyant lui aussi que tout mal est le châtiment d'une faute, il est en présence d'un problème insoluble qui ne fait qu'accroître sa souffrance. » (PELT, II, p. 82.)

**Confiance en Dieu.**— Le sentiment si vivace que Job a de son innocence l'amène peu à peu à d'autres considérations, qui insensiblement projettent quelques lumières sur sa situation présente.

Il ne peut mettre en doute la justice de Dieu : elle est pour lui une vérité incontestable. Et pourtant de toutes parts, on voit des impies vivre paisibles et tranquilles sans que rien vienne troubler leur prospérité... de toutes parts on voit des justes souffrir de la pauvreté et passer leur existence dans la tristesse et dans l'angoisse.... N'est-ce pas l'indication que cette injustice présente sera réparée un jour ? Voilà pourquoi Job espère qu'un jour son innocence sera reconnue dans l'au-delà.

> « Je sais que mon Vengeur est Celui qui vit.
> Le dernier il se tiendra debout sur la poussière :
> Alors ceci (ce corps) sera de nouveau recouvert de peau,
> et de ma chair je verrai Dieu ;
> moi-même je le verrai ;
> mes yeux le verront et non un autre.
> Mes reins se consument dans cette attente ! » (*Job*, XIX, 25-29.)

D'autre part, Job témoigne de sa profonde admiration pour la souveraine majesté de Dieu. Peu à peu l'idée qu'il a de cette majesté l'amène à considérer que Dieu étant infiniment grand est en même temps infiniment sage, et que par conséquent ses desseins sont des mystères impénétrables pour la chétive raison humaine. Et ceci lui suggère une seconde solution de l'angoissant problème qui se pose à son âme : devant les desseins cachés de Dieu, l'homme doit s'arrêter et se borner à la pratique de la sagesse.

> D'où vient donc la Sagesse ?
> Où est le lieu de l'Intelligence ?
> Elle est cachée aux yeux de tous les vivants ;
> elle se dérobe aux oiseaux du ciel.
> L'enfer et la mort disent : Nous en avons entendu parler !
> C'est Dieu qui connaît le chemin ;
> c'est lui qui sait où elle réside...
> ... Il l'a vue et il l'a décrite.
> Il l'a établie et en a sondé les secrets.
> Puis il a dit à l'homme :
> La crainte du Seigneur, voilà la sagesse ;
> fuir le mal, voilà l'intelligence. (XXVIII, 20-28.)

**Intervention d'Éliu.** — Malgré toute sa confiance en Dieu, Job ne peut s'empêcher de laisser éclater sa douleur ; se voyant sans reproche il va jusqu'à interroger son Créateur, dont il n'arrive pas à comprendre l'attitude. Puisque ses paroles ont fermé la bouche à ses amis, qui ne savent plus que dire, le patriarche se tourne alors vers Dieu et lui porte, tellement il se sent sûr de sa propre justice, un véritable défi :

> Oh ! qui me fera trouver quelqu'un qui m'écoute ?
> Voilà ma signature : que le Tout-Puissant me réponde !
> Que mon adversaire écrive aussi sa cédule !
> On verra si je ne la mets pas sur mon épaule !
> si je n'en ceins pas mon front comme d'un diadème !
> Je rendrai compte à mon juge de tous mes pas,
> je m'approcherai de lui comme un prince (XXXI, 35-37.)

C'est alors qu'intervient le jeune Éliu. Non content de redresser ce qu'ont eu d'excessif les paroles du patriarche et celles de ses amis, il reproche au premier sa superbe et son ingratitude, puisqu'il a osé traiter Dieu en égal. Puis il indique que la souffrance peut être pour le juste une école utile où il apprend à ne pas se laisser entraîner dans la voie du péché par une prospérité ininterrompue ; qu'elle le purifie de façon à ce que son âme, préservée du mal, brille avec plus d'éclat ; enfin qu'elle l'éprouve en lui fournissant l'occasion de faire par sa patience la preuve de sa piété et de sa soumission à Dieu. Job a donc parlé à la légère, et s'est rabaissé, par l'intempérance de son langage, au niveau des blasphémateurs.

**Intervention de Dieu.** - Aux discours d'Éliu, Job ne répond rien ; il écoute toutes ses remontrances avec une humble soumission : et par là il se rend digne d'être finalement justifié par Dieu.

Celui-ci apparaît en effet, et demande solennellement au patriarche ce qu'il est et ce qu'il peut faire au regard des merveilles que réalisent la Toute-Puissance et la Sagesse divines. - Job à deux reprises s'humilie devant son Créateur :

> Oui, j'ai parlé sans intelligence
> de merveilles qui me dépassent et que j'ignore...
> C'est pourquoi je me condamne et je fais pénitence
> sur la poussière et sur la cendre. (XLII, 3-6.)

Aussi Dieu lui pardonne-t-il ; mais il blâme sévèrement ses trois amis et leur prescrit un holocauste.

« Job mon serviteur priera pour vous, leur dit-il, et c'est pour lui seul que je ne vous traiterai point selon votre folie ; car vous n'avez pas parlé de moi selon la vérité, ainsi que l'a fait mon serviteur Job. »

Bientôt Job recouvre la santé et voit revenir à lui ses parents et ses amis ; Dieu lui rend même le double de tous ses biens.

« Et le Seigneur bénit les derniers temps de Job plus encore que les premiers, et il posséda quatorze mille brebis et six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses. Il eut sept fils et trois filles... Dans toute la terre il n'y avait pas d'aussi belles femmes que les filles de Job, et leur père leur donna une part d'héritage parmi leurs frères. Job vécut après cela cent quarante ans et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération. Et il mourut vieux et rassasié de jours. » (XLII, 12-17.)

---


Bibliographie

Ermoni, article *Joseph*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, tome III, col. 1655-1669.
Mallon, article *Égypte*, dans le *Dictionnaire apologétique de la Foi Catholique*, tome I, col. 1303 et suiv.
Lesêtre, *Les Hébreux en Égypte*, dans la *Revue prat. d'apologétique*, t. III, p. 221.
Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, tome II, p. 1-232.
Prat, article *Job*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, tome III, col. 1559-1578.


---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 36.

**Les songes de Joseph.** — Les songes jouent un grand rôle dans l'histoire de Joseph. Tout ce qui lui arrive est précédé de songes, dont les uns l'avertissent de ce qui le concerne personnellement, tandis que les autres intéressent l'avenir des personnes avec qui il se trouve en relations. Il y a là une intervention surnaturelle, une disposition particulière de la Providence qui ne saurait nous étonner.

De toute antiquité, en effet, « *l'Égypte a attaché aux songes la plus grande importance et considéré avec le plus grand respect ceux qui étaient capables de les expliquer.* » En faisant de Joseph un expert en songes, Dieu lui ménageait l'occasion de manifester sa science et préparait par là même son élévation et sa grandeur futures ; les superstitions des Égyptiens favorisaient en quelque sorte l'exécution des desseins que Yahweh avait formés sur son peuple.

Il est bon de remarquer que les songes, au temps de l'Ancien Testament, constituaient un moyen normal de recevoir les communications divines.

Moïse l'enregistre en termes exprès au livre des *Nombres* (XII, 6) : « *Écoutez bien mes paroles, dit Yahweh ; si vous avez quelque prophète, c'est en vision que je me révèle à lui ; c'est en songe que je lui parle.* » Et l'on voit par toute la Bible, et jusque dans le Nouveau Testament, que ce procédé très simple fut utilisé durant de longs siècles par Dieu lorsqu'il voulait faire connaître ses volontés.

### Note 37

**Mentions égyptiennes de Jacob et de Joseph.** — Jusqu'à présent, on n'a relevé dans les monuments égyptiens aucune allusion directe au ministère de Joseph pendant la famine et aux circonstances de la descente des Hébreux en Égypte.

On trouve cependant dans les années qui suivent l'extinction de la XII[e] dynastie (à partir de 1800) une série de personnages qui portent le nom de Jacob, *Yakeb*, *Yakeb-her*, et qui sont certainement des chefs de tribus d'origine asiatique établies dans la vallée du Nil. Leur histoire paraît analogue sinon identique à celle des fils de Jacob ; mais on ne peut rien dire de plus. L'un d'eux s'adjugea même le protocole des Pharaons, et devint le « Fils du Soleil *Yakeb* » ; un autre fut le roi « *Merousirre Yakeb-her* » (vers 1650).

En outre, les listes géographiques du Pharaon Thoutmès III (1501-1447) qui énumèrent les villes

dont il fit la conquête au pays de Chanaan, mentionnent les localités de *Yakeb-el* et de *Yosep-el*. Yakeb-el existait encore du temps de Ramsès II (vers 1305-1240) qui la cite pareillement au nombre de ses conquêtes. Il n'est pas impossible que ces villes aient été habitées, sinon par des descendants de Jacob et de Joseph (le livre des *Paralipomènes* paraît cependant faire allusion à un retour d'une partie de la famille de Joseph en Chanaan avant l'Exode), du moins par des débris du clan patriarcal demeurés en Asie tandis que le gros de la famille passait en Égypte.

Note 38.

**Date de la descente de Jacob en Égypte.** — Si l'on considère comme bien établie la date que nous avons assignée à l'arrivée d'Abraham dans le pays de Chanaan (2100 environ ; 2094 ?) la descente de Jacob en Égypte devrait se placer, à supposer qu'il n'y ait aucune altération dans les chiffres bibliques, 215 ans plus tard, soit vers 1900 (1879 ?).

Cette évaluation est extrêmement plausible, puisque les environs de l'an 1900 marquent les débuts de l'installation de divers clans bédouins dans le nord-est de l'Égypte ; mais elle a le défaut d'être en contradiction avec la tradition ancienne qui place le ministère de Joseph au temps de l'un des rois Hyksos nommés Apopi, et avec le chiffre de 430 ans que la Bible assigne comme total des années passées par Israël en Égypte.

Si l'on tient compte de ce chiffre de 430 ans (qui peut être lui aussi altéré) et si l'on admet que l'Exode eut lieu aux environs de 1235, la descente de Jacob en Égypte tomberait aux environs de l'an 1665, ce qui correspond précisément au règne d'un Apopi : mais alors on est obligé d'abaisser la date d'Abraham, ce qui paraît *actuellement* impossible.

Toutes ces difficultés inextricables démontrent amplement que pour cette époque pas plus que pour la précédente, il ne peut être question de chronologie biblique. Plusieurs chiffres sont certainement altérés et ne pourront être corrigés que lorsque des découvertes précises le permettront.

Ajoutons seulement que la première date (vers 1900) est celle qui *actuellement* paraît le mieux s'accorder avec les données de l'histoire générale.

Note 39.

**La prophétie de Jacob.** — Les termes dont se sert Jacob pour bénir Juda servent à la fois à exprimer la prééminence que Juda exercera dans l'avenir et à annoncer le règne éternel du Christ, descendant de Juda.

*a*) La comparaison des premiers versets (Juda comparé à un lionceau, à un lion, à une lionne) annonce les éclatants succès que la tribu remportera dans ses guerres contre les Chananéens : au temps de la conquête, Juda « monte le premier » et sert « de chef » (*Juges*, I, 1-2) ; une fois cantonné dans ses montagnes comme dans un repaire, il se repose fièrement sans que jamais personne ose lui commander.

*b*) Puis il acquiert la prééminence : les expressions *sceptre* et *bâton de commandement entre les pieds*, sont à prendre à la lettre et symbolisent la puissance politique. C'est ce qui se réalise à partir de David.

*c*) Juda conserve le pouvoir jusqu'à ce que vienne *Schiloh*, mot que l'on traduit par « le Pacifique », ou par « celui à qui » le sceptre appartient ; il s'agit du Roi-Messie, ainsi que l'indique l'explication qui suit : « celui à qui les peuples obéiront ».

*d*) La prophétie se clôt sur une description du territoire assigné aux descendants de Juda : leur tribu possédera de riches vignobles et de gras pâturages.

Note 40.

**Le dénombrement des Israélites.** — On a beaucoup discuté sur les données bibliques relatives à la multiplication des Israélites et aux divers dénombrements exécutés soit au temps de l'Exode, soit au temps de David ; plusieurs exégètes ont été amenés à douter de l'exactitude des chiffres actuels et à les réduire notablement. « *On peut légitimement conjecturer, écrit* M. Lesêtre (*Rev. prat. d'apol.*, 15 nov. 1906, p. 226) *que des scribes, soucieux d'exciter l'admiration de la postérité, ont multiplié tous les chiffres par* 100... » Bref au lieu de 603.550 hommes en état de porter les armes et de 22.000 lévites de tout âge — ce qui indiquerait un nombre total de 2.500.000 émigrants — le savant exégète admet une caravane de 25.000 Hébreux dont 6.035 hommes en état de porter les armes.

Aux yeux de plusieurs commentateurs récents, ces chiffres seuls permettraient d'expliquer :

1° le total restreint (70 personnes) des Hébreux lorsqu'ils émigrèrent en Égypte (Les Hébreux ayant séjourné 215 ans en Égypte, le chiffre de 25 000 individus correspond au total fourni en 215 ans par une population de 70 personnes doublant tous les 25 ans) ;

2° le séjour en Gessen (comment une telle multitude aurait-elle pu subsister avec ses troupeaux

sur le petit territoire de Gessen ? Pourquoi les Pharaons auraient-ils tant tardé à s'apercevoir de l'accroissement du peuple hébreu ?) ;

3° la plupart des récits relatifs au séjour au désert, qu'on ne peut justifier sans supposer une infinité de miracles dès lors qu'il s'agit de 2.500.000 personnes, mais qui deviennent très intelligibles si l'on admet le chiffre de 25.000 (Comment la seule source de Mara aurait-elle suffi à désaltérer le peuple ? Comment « tout le camp » aurait-il pu voir le serpent d'airain ?) ;

4° les circonstances de la conquête du pays de Chanaan (s'il fallut 600.000 guerriers pour s'en emparer, la conquête donne une idée plus que médiocre de la valeur militaire des Hébreux. Les choses se comprennent mieux s'il s'agit d'une armée de 15 à 20.000 hommes ; on voit alors pourquoi Dieu intervient miraculeusement) ;

5° les chiffres du dénombrement exécuté par les ordres de David : 1.300.000 ou 1.570.000 guerriers en état de porter les armes (la population aurait à peine triplé en 440 ans, ce qui est inadmissible).

*Toutes ces raisons, pour sérieuses qu'elles soient, ne doivent être admises qu'avec la plus extrême prudence :*

1° les 70 personnes qui accompagnent Jacob lors de son entrée en Égypte sont ses seuls descendants mâles : il faut ajouter à ce chiffre les femmes et les serviteurs de la maison patriarcale. D'autre part les Hébreux ont séjourné de longs siècles en Égypte : même en admettant la durée minimum de 430 ans (d'après *Exode* XII, 40), le total de 600.000 correspond à peu près à l'accroissement d'une population mâle doublant à chaque génération ; car après 420 ans, c'est-à-dire après 14 générations de 30 ans chacune, 70 hommes ont un chiffre de descendants égal à 573.440 hommes (1re génération : 70 ; — 2e : 140 ; — 3e : 280 ; — 4e : 560 ; — 5e : 1.120 ; — 6e : 2.240 ; — 7e : 4.480 ; — 8e : 8.960 ; — 9e : 17.920 ; — 10e : 35.840 ; — 11e : 71.680 ; — 12e : 143.360 ; — 13e : 286.720 ; — 14e : 573.440) ;

2° il n'est pas dit que les Hébreux n'aient habité qu'en Gessen, ni que l'accroissement de leur population ait été la seule cause de la persécution qu'ils eurent à souffrir ;

3° il n'est pas nécessaire de supposer « une infinité de miracles » dans le désert ; ceux que la Bible indique et sur lesquels elle insiste, suffisent amplement à expliquer bien des circonstances merveilleuses de cette période ;

4° en arrivant en Palestine, les Hébreux se trouvent en présence de populations beaucoup mieux organisées qu'eux. Il serait d'ailleurs téméraire de comparer les razzias que nous raconte le livre de *Josué* aux opérations militaires que nous pouvons imaginer avec nos conceptions modernes. Ajoutons que les tribus paraissent s'être de bonne heure dispersées chacune de leur côté pour tenter un établissement dans telle ou telle région, qui leur semblait plus abordable ou sur laquelle ils possédaient des droits ;

5° la période des Juges ayant duré à peine 200 ans et ayant été occupée par des guerres continuelles — guerres civiles aussi bien que guerres étrangères — il n'y a rien de surprenant à ce que le chiffre des hommes en état de porter les armes ait à peine triplé de Moïse à David : la destruction presque complète de la tribu de Benjamin, peu après la conquête, et le massacre des Ephraïmites au temps de Jephté sont des faits bien caractéristiques qu'il importe de ne pas oublier ;

6° enfin, le fait que Moïse s'entoure d'un conseil de 70 anciens, composé suivant toutes vraisemblances des chefs de milliers dont il est question (*Exode* XVIII, 25) invite à admettre une population mâle au moins égale à 70.000 hommes.

*En définitive il semble plus sage de se conformer aux données traditionnelles, mais sans prétendre pour autant que tous leurs éléments soient parvenus jusqu'à nous dans leur teneur exacte.*

### Note 41.

**La durée du séjour en Égypte.** — La solution de ce problème est aussi compliquée que la précédente et pour les mêmes motifs ; l'auteur sacré nous a transmis un certain nombre de données incomplètes ou que nous agençons mal ; et d'autre part les chiffres fournis par le texte actuel peuvent être altérés.

Le texte de l'*Exode* (XII, 40) parle d'un séjour total de 430 ans, mais si la plupart des commentateurs assignent comme début à ces 430 ans l'époque où Jacob s'installa en Gessen, d'autres font coïncider leur point de départ avec le voyage d'Abraham en Égypte, 215 ans avant la descente de Jacob ce qui revient à 215 ans la durée du séjour des Hébreux en Égypte. — Le texte de la *Genèse* (XV, 13-16) parle de quatre cents ans et de quatre générations, ce que confirme l'*Exode* (VI, 16-22) quand il expose la généalogie de Moïse ; mais le livre des *Paralipomènes* énumère pour le même temps six générations pour la famille de Juda (II, 3-10) et huit pour celle de Joseph (VII, 20-27).

D'après notre connaissance *actuelle* de l'histoire de l'Égypte à cette époque, nous serions amenés à placer la descente de Jacob en Gessen aux environs de 1900 et l'Exode vers 1235, ce qui donnerait pour le séjour d'Israël en Égypte une durée totale de six siècles et demi, à quelques années près.

## RÉSUMÉ

I. Des douze fils de Jacob, Joseph, fils aîné de Rachel, était le préféré de son père. Tout jeune encore, il fut favorisé de songes mystérieux qui excitèrent la jalousie de ses frères et les déterminèrent à se débarrasser de lui. Il fut vendu par eux comme esclave, et conduit en Égypte, où il devint l'intendant d'un officier nommé Putiphar.

Injustement accusé par la femme de son maître, il fut enfermé dans la prison royale où le Seigneur, pour récompenser sa vertu, lui accorda le don d'interpréter les songes.

Ce don lui valut d'être appelé auprès du Pharaon, auquel il dévoila le sens de deux visions qu'il avait eues pendant son sommeil : après sept années d'abondance, sept années de famine allaient désoler l'Égypte et les pays environnants.

Pharaon s'empressa de tenir compte de l'avertissement que lui envoyait ainsi la Providence ; il investit Joseph des fonctions de premier ministre et le chargea de créer pendant les sept années d'abondance des réserves de blé suffisantes pour passer les sept années de famine. Joseph s'acquitta de sa tâche à la satisfaction générale.

II. Dès la première année de famine, le pays de Chanaan souffrit cruellement. Jacob, apprenant qu'il y avait encore du blé en Égypte, voulut s'en procurer ; il y envoya ses dix fils les plus âgés, ne conservant auprès de lui que Benjamin, son dernier-né.

A leur arrivée dans la vallée du Nil, les fils de Jacob furent conduits à Joseph qu'ils ne reconnurent pas. Celui-ci en profita pour les soumettre à une épreuve destinée à leur faire expier la dureté qu'ils avaient eue à son égard. Il affecta de les considérer comme des espions, retint Siméon prisonnier, et ne donna du blé aux neuf autres qu'à la condition de lui ramener le jeune frère dont ils lui avaient parlé.

La seconde année de famine étant survenue, les fils de Jacob durent reprendre le chemin de l'Égypte, et emmenèrent Benjamin avec eux, malgré toute la douleur qu'une telle séparation causait à leur père.

Joseph les reçut bien, délivra Siméon et leur donna le blé dont ils avaient besoin ; mais ensuite il fit arrêter Benjamin comme voleur. La façon dont les fils de Jacob se comportèrent dans cette dernière épreuve montra qu'ils s'étaient vraiment amendés, et qu'ils comprenaient maintenant quelle peut être la douleur d'un père qui a perdu son fils. Joseph, jugeant la leçon suffisante, se fit reconnaître et déclara à ses frères qu'il leur pardonnait l'injustice qu'ils avaient jadis commise à son égard, puisqu'elle avait abouti, par un mystérieux dessein de la Providence, à leur sauver la vie à tous.

Il les pressa ensuite de retourner auprès de Jacob pour lui annoncer que son Joseph bien-aimé vivait encore ; ils le prendraient avec eux, et reviendraient tous ensemble habiter en Égypte auprès de lui.

III. Ces événements se passaient vers le XIX^e^ siècle avant notre ère, à une époque où l'histoire nous apprend que plusieurs tribus asiatiques vinrent demander l'hospitalité aux Pharaons.

Les Israélites s'installèrent dans le pays de Gessen, à l'est du Delta : c'est là qu'ils séjournèrent pendant plusieurs siècles, et qu'ils se multiplièrent au point de devenir un grand peuple.

Jacob mourut dix-sept ans après son entrée en Égypte, en bénissant ses fils

et en leur annonçant les destinées des tribus dont ils devaient être les ancêtres. Joseph reçut la promesse d'une prospérité sans égale, tandis que Juda se vit attribuer *l'héritage de la promesse messianique*, en même temps que « le bâton de commandement ».

Dieu avait amené les enfants de Jacob en Égypte pour les mettre à l'abri de la corruption des Chananéens et les empêcher de souffrir de toutes les révolutions qu'allait traverser la Terre promise au cours des siècles suivants. Par ailleurs, ce séjour en Gessen devait contribuer pour une large part à transformer en cultivateurs et en artisans les Hébreux, jusque là simples nomades.

IV. L'histoire de Job nous présente, à propos de faits réels et sous forme de poème, un essai de solution de cette redoutable question : « Pourquoi le juste souffre-t il ? » — Ordinairement, nous répond l'auteur sacré, les maux temporels sont le châtiment des fautes commises ; mais Dieu permet parfois que la souffrance atteigne le juste pour le rendre meilleur, en le détachant des biens matériels, et en purifiant ainsi ses intentions.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## HISTOIRE DE JOSEPH

### Les malheurs de Joseph

- Joseph, fils préféré de Jacob, se trouve favorisé de songes mystérieux qui annoncent sa future grandeur. — Ces diverses circonstances excitent la jalousie de ses frères.
- Joseph est vendu par ses frères et emmené captif en Égypte
- Il est acheté par Putiphar, dont il gagne la confiance.
- La femme de Putiphar le calomnie et le fait jeter en prison.
- Joseph interprète les songes de deux officiers de Pharaon, prisonniers comme lui.

### L'élévation de Joseph

- Songes de Pharaon — Les sept vaches grasses et les sept vaches maigres. / Les sept épis gras et les sept épis maigres.
- Joseph interprète ces songes : sept années d'abondance, suivies de sept années de famine.
- Pharaon nomme Joseph premier ministre.
- Joseph profite des années d'abondance pour amasser des provisions de blé dans les greniers.
- La famine venue, il nourrit les Égyptiens.

## LA DESCENTE D'ISRAËL EN ÉGYPTE

### Premier voyage des fils de Jacob

- Pressé par la famine, Jacob envoie ses fils acheter du blé en Égypte.
- Ils sont conduits à Joseph, qu'ils ne reconnaissent pas.
- Celui-ci leur donne du blé, mais retient l'un d'eux prisonnier, et exige qu'ils lui ramènent leur jeune frère Benjamin, demeuré auprès de Jacob.

### Second voyage des fils de Jacob

- La seconde année de famine, les frères de Joseph reviennent en Égypte en amenant Benjamin avec eux.
- Joseph leur donne du blé, mais les fait ensuite poursuivre.
- Benjamin est arrêté sous prétexte de vol.
- Douleur des fils de Jacob. Juda s'offre pour remplacer Benjamin.
- Joseph se fait reconnaître, assure ses frères de son pardon et leur propose de venir s'installer en Égypte.
- Jacob, prévenu par ses fils, quitte Chanaan et vient s'établir auprès de Joseph.

## LE SÉJOUR DES HÉBREUX EN ÉGYPTE

### Circonstances historiques

- Probablement vers le XIX^e^ siècle av. J.-C., à une époque où précisément plusieurs tribus asiatiques viennent s'établir dans le Delta ou la région voisine.

Lieu de l'installation : Gessen, à l'est du Delta.

### Premiers temps de l'installation

- Jacob est bien accueilli par Pharaon.
- Jacob bénit ses fils avant de mourir — à Joseph, il annonce l'expansion prodigieuse de sa race. / à Juda, qu'il sera l'ancêtre du Messie.
- Mort de Joseph.
- Multiplication des Hébreux en Égypte.

### Desseins providentiels

- Dieu veut séparer les Hébreux des Chananéens et les empêcher de se corrompre à leur contact.
- Dieu veut soustraire les Hébreux aux grandes révolutions politiques qui vont bouleverser le pays de Chanaan.
- Le séjour en Égypte transforme les Hébreux nomades en cultivateurs et en artisans.

## JOB

### But et caractère du livre de Job

- L'auteur prend occasion de faits réels pour discuter le problème de la Providence et résoudre cette question : « Pourquoi le juste souffre-t-il ? »

### Schéma général

- Le vertueux Job se voit subitement frappé des plus grands malheurs : il les supporte avec courage.
- Ses amis viennent le visiter et discutent avec lui sur l'origine de sa souffrance :
- Job, disent-ils, est puni parce qu'il a péché.
- Job se récrie, et proteste à la fois de sa confiance en Dieu et de sa propre innocence.
- Éliu intervient pour déclarer que personne ne peut juger Dieu, qui est infiniment juste et infiniment sage.
- Dieu apparaît enfin et donne raison à Job : ses souffrances sont une épreuve et non un châtiment.
- Job recouvre tous les biens qu'il avait perdus.

# TROISIÈME PARTIE

# MOÏSE ET LA CONQUÊTE DE CHANAAN

(Chapitres IX, X, XI, XII, XIII et XIV)

Les grands événements qui se déroulent de l'exode à l'aube de la période royale comptent parmi les plus importants de toute l'histoire du Peuple de Dieu. La race élue, née à l'époque précédente, prend consistance de nation et commence à agir comme telle.

Jusqu'alors en effet — du moins dans le sens où l'on entend généralement ce mot — le *peuple* de Dieu n'existait pas ; en se multipliant sur la terre d'Égypte les descendants des Patriarches n'avaient guère formé qu'une masse confuse d'individus sans grande organisation, et vivant tant bien que mal des usages et des croyances que leur avaient transmis leurs ancêtres.

Or, pour la constitution, même initiale, d'un peuple ou d'une nation, trois facteurs doivent intervenir — mis à part le concours tout puissant de la Providence qui prévoit et organise chaque chose suivant ses desseins éternels.

Il faut d'abord une action puissante qui groupe en une unité forte et indissoluble les éléments qui doivent entrer dans la composition de cette nation. Il faut ensuite une législation qui crée cette âme commune sans laquelle aucune société ne peut subsister. Il faut enfin un territoire pour servir de cadre à l'établissement du peuple futur.

Moïse fournira par son œuvre incomparable les deux premiers de ces facteurs ; Josué et les Juges, ses continuateurs, travailleront à constituer le troisième.

C'est donc, proprement, de la *fondation du peuple de Dieu* qu'il s'agit dans cette troisième partie de notre *Histoire*.

I. — Nous venons déjà de nommer les ouvriers de cette grande œuvre.

Le premier d'entre eux est le plus considérable de tous les personnages de l'ancienne Loi. Chef de peuple, législateur, prophète et surtout homme de Dieu, Moïse remplit une telle place dans l'histoire du monde, que les historiens de tous les temps, même les plus opposés à la nation israélite, se sont accordés à rendre hommage à ses extraordinaires qualités. Comme le conclut justement le *Deutéronome*, « *il ne s'est plus levé de prophète semblable à Moïse, que Yahweh connaissait face à face, ni quant à tous les signes et miracles que Dieu l'envoya faire, dans le pays d'Égypte, sur Pharaon, sur tous ses serviteurs, et sur tout son pays, ni quant à sa main puissante et à toutes les choses terribles qu'il accomplit sous les yeux de tout Israël* » (XXXIV, 10-12).

Josué, qui vient ensuite, « *était rempli de sagesse parce que Moïse avait posé ses mains sur lui* » (Deut., XXXIV, 9). Figure du Sauveur par son nom et par son office (*Josué* ou *Jésus* signifie *Sauveur*), « *il se montra grand dans la délivrance des élus du Seigneur, pour châtier les ennemis soulevés, afin de mettre Israël en possession du pays* » (*Eccli.*, XLVI, 1).

Quant aux Juges, toute leur histoire se résume dans « les rébellions du peuple, châtié et rétabli à diverses fois ». — Chacun d'eux n'est qu'un instrument suscité par la Providence pour rétablir les affaires des tribus coupables mais repentantes, et restaurer parmi elles le culte de Yahweh : heureux d'ailleurs lorsque l'un ou l'autre de ces instruments ne fléchit pas à son tour pour entraîner à de nouveaux errements les tribus délivrées ! — Ainsi peut-on s'expliquer la réserve que fait si justement l'*Ecclésiastique* en parlant de leur œuvre :

> « Tous ceux dont le cœur ne s'est pas adonné à la fornication,
> tous ceux qui ne se sont pas détournés du Seigneur,
> Que leur mémoire soit en bénédiction !
> Que leurs os refleurissent du sein de leur tombeau !
> Que leur nom se renouvelle dans des enfants héritiers de leur gloire ! »
>
> (*Eccli.*, XLVI, 11-12.)

II. La période qui s'étend de Moïse aux premiers rois présente ce caractère particulier que les *interventions extraordinaires* de Dieu y sont plus fréquentes qu'à n'importe quelle autre époque de l'histoire d'Israël.

Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle* (IIe partie, ch. III), nous en dit le motif : Dieu voulait à la fois manifester

sa puissance et sa justice, et inspirer à son peuple une confiance inébranlable en ses promesses.

« Moïse, explique le grand évêque de Meaux, fonde toutes les lois des Hébreux et toute leur république sur les merveilles qu'ils ont vues. Ces merveilles n'étaient rien moins que la nature changée tout à coup, en diverses occasions, pour les délivrer, et pour punir leurs ennemis : la mer séparée en deux, la terre entr'ouverte, un pain céleste, des eaux abondantes tirées des rochers par un coup de verge, le ciel qui leur donnait un signal visible pour marquer leur marche, et d'autres miracles semblables qu'ils ont vus pendant quarante ans.

« Le peuple d'Israël n'était pas plus intelligent ni plus subtil que les autres peuples qui, s'étant livrés à leurs sens, ne pouvaient concevoir un Dieu invisible : au contraire, il était grossier et rebelle autant ou plus qu'aucun autre peuple. Mais ce Dieu, invisible dans sa nature, se rendait tellement sensible par de continuels miracles, et Moïse les inculquait avec tant de force qu'à la fin ce peuple charnel se laissa toucher de l'idée si pure d'un Dieu qui faisait tout par sa parole, d'un Dieu qui n'était qu'esprit, que raison et intelligence..... »

Les miracles accomplis du temps de Josué ont le même but et la même portée. — « Sous les juges, le peuple de Dieu est diversement traité, selon qu'il fait bien ou mal. Après la mort des vieillards qui avaient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affaiblit, et la pente universelle du genre humain entraîne le peuple à l'idolâtrie. Autant de fois qu'il y tombe, il est puni ; autant de fois qu'il se repent, il est délivré. »

Ces nouvelles interventions de la Providence, tout en demeurant aussi extraordinaires que celles de l'époque précédente, revêtent cependant un caractère plus naturel : il semble que Dieu fasse davantage intervenir les causes secondes. - Par là il apprend à son peuple à reconnaître sa main dans les événements les plus dissemblables et dans les accidents les plus imprévus ; et, grâce à ce concours voulu de circonstances sagement préparées, « *la foi de la Providence et la vérité des promesses et des menaces de Moïse se confirme de plus en plus dans le cœur des vrais fidèles....* »

III. — Si maintenant nous regardons de plus près les détails de cette épopée merveilleuse, et si surtout nous en rapprochons l'ensemble des institutions créées par Moïse et entretenues avec plus ou moins de bonheur par ses continuateurs, nous voyons s'affirmer une tendance que l'histoire des patriarches laissait déjà entrevoir : Dieu veut faire d'Israël un peuple à part, un peuple animé d'un esprit nouveau, un peuple dont l'unique idéal sera d'accomplir en toute pureté et en toute sainteté ses éternelles volontés.

« Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël, avait dit Yahweh à Moïse : Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Égypte, et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez mon peuple particulier parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi ; mais vous serez pour moi un *royaume de prêtres* et une *nation sainte.* » (*Exode*, XIX, 3-6.) Et ailleurs : « Vous êtes un *peuple saint*... Yahweh vous a choisis pour être son peuple

particulier parmi tous les peuples qui sont sur la face de la terre. (*Deut.*, VII, 6 ; XIV, 2, etc.)

Jadis, Dieu avait *séparé* Abraham, Isaac et Jacob pour les mettre à part de leurs frères ; il avait conclu une alliance avec eux et les avait rendus dépositaires de ses promesses. — Au temps de Moïse, Dieu se souvient de cette alliance, et, malgré la « petitesse » et la « malice » des enfants d'Israël, il reprend son œuvre au point où il l'avait laissée, pour en pousser l'exécution et commencer à la réaliser dans toute son ampleur.

Ici encore, c'est l'idée de *séparation* qui domine et qui conditionne les relations du Créateur avec ceux qu'il a choisis pour devenir son peuple. Israël *quitte* l'Égypte et va séjourner au *désert*, loin de tous les hommes ; puis, après une *longue retraite* de quarante années, nous le voyons pénétrer en Chanaan, où Dieu lui prescrit de faire *place nette* avant de s'installer. — Si les miracles et les prodiges interviennent en foule, ce n'est pas seulement pour affermir la confiance des Hébreux, c'est aussi, c'est surtout pour leur manifester que Dieu les distingue des autres nations et les appelle à un genre de vie tout différent de celui que mènent les peuples païens. Il n'est pas jusqu'aux épreuves dont Israël est frappé, il n'est pas jusqu'aux exécutions sommaires qui parfois viennent le décimer, qui n'aient leur valeur purificatrice ; et les unes comme les autres contribuent à maintenir le peuple de Dieu dans la voie où sa vocation exige qu'il s'avance peu à peu.

Toutes les prescriptions de la Loi n'ont pas d'autre but. Elle concourent toutes à faire des Hébreux un peuple de *séparés ;* et si elles insistent minutieusement sur la pureté extérieure et sur la sanctification rituelle, c'est que Dieu a jugé que ce moyen concret était le mieux approprié à faire naître dans l'âme d'Israël les dispositions intérieures qu'il souhaitait y voir prospérer. — A s'en tenir aux simples apparences, on est tenté de considérer ces textes législatifs et ces rites liturgiques comme des rééditions de textes ou de rites païens : que l'on prenne garde ! Si la lettre et le geste sont parfois identiques, l'esprit est tout autre. Et Dieu ne néglige aucune occasion d'insister sur le caractère nouveau qu'il donne à la loi, sur le sens profond qu'il attribue au rite. L'un comme l'autre ne sont empruntés que pour être rénovés : figure expressive de toute l'œuvre dont Dieu va désormais hâter la réalisation.

IV. Bossuet remarque avec raison que l'histoire de Moïse et toutes ses actions ont une portée prophétique d'une valeur incomparable. Il va même jusqu'à dire que Moïse est une « figure

de la divinité de Jésus-Christ », et il trace à ce propos un parallèle saisissant entre l'œuvre législative du libérateur des Hébreux et celle du Sauveur, entre « la puissance divine dont il est investi » vis-à-vis du Pharaon et celle que Jésus possède comme Fils éternel du Très-Haut, entre sa fonction de « médiateur qui détourne » le mal et celle de Rédempteur que le Verbe de Dieu assume pour effacer les péchés du monde et guérir ses maladies.

Mais bien plus que toutes ces considérations, dont la plupart ne sont accessibles qu'aux enfants de la sainte Église, deux passages célèbres des *Nombres* (XXIII-XXIV) et du *Deutéronome* (XVIII) doivent retenir notre attention : ce sont ceux où l'on trouve relatées les deux seules prophéties messianiques que Dieu ait fait entendre en cette période par ailleurs si fertile en enseignements.

L'une a pour auteur un devin païen et s'adresse à des Gentils : elle leur annonce en termes magnifiques l'empire universel de Celui qui doit éclairer le monde comme un *astre*. L'autre est prononcée par Moïse lui-même, qui, dans l'un de ses derniers discours aux tribus assemblées, leur fait connaître qu'un jour viendra où surgira parmi eux *un prophète tel que lui*, un législateur *dans la bouche duquel Yahweh mettra toutes ses paroles : et si quelqu'un n'écoute pas les paroles que ce prophète dira au nom de Yahweh, ce sera Yahweh lui-même qui lui en demandera compte.*

C'est ainsi que l'image du Sauveur et son rôle ici-bas commencent à se préciser : les croyants savent désormais que la Loi de Moïse n'est pas la dernière expression des volontés divines ; les païens eux-mêmes sont avertis de la venue du Messie, et informés qu'un jour ils bénéficieront de son bienfaisant empire. Les uns comme les autres n'ont plus qu'à attendre et à espérer.

# CHAPITRE IX

## L'EXODE

SOMMAIRE

I. **L'oppression des Hébreux. Vocation de Moïse.** — Causes de l'oppression. — L'oppression. — Moïse sauvé des eaux. — Éducation de Moïse. — Fuite de Moïse. — La vision de l'Horeb. — Voyage de Moïse.

II. **Les plaies d'Égypte.** — Premières entrevues avec Pharaon. — Les plaies d'Égypte. — Annonce de la dixième plaie.

III. **L'Exode.** — Institution de la Pâque. — La dixième plaie. — L'exode. — Premières journées de marche. — Passage de la mer Rouge. — L'action de grâces.

SOURCES

L'histoire entière de Moïse (et celle du peuple hébreu pendant le temps de son gouvernement) est contenue dans les quatre derniers livres du Pentateuque : l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deutéronome*. Les événements dont il va être question dans le présent chapitre sont rapportés dans la première moitié (chapitres I-XV, 21) du livre de l'*Exode*, ainsi nommé parce que son objet principal est de raconter la *sortie* (en grec *Exodos*) des Hébreux d'Égypte. — Moïse, qui est le grand héros de ces événements et l'instrument providentiel dont Dieu s'est servi pour les accomplir, est également l'auteur du livre de l'Exode. (Voir aux *Sources* du chapitre II ce qui a été dit de Moïse, auteur du Pentateuque.)

Il faut reconnaître que jusqu'à présent les documents égyptiens n'ont fourni aucun renseignement précis se rapportant au fait de l'exode ; la stèle de l'an V de Mineptah contient *une allusion possible, mais non certaine.*

---

Après la mort de Jacob, le peuple de Dieu demeura en Égypte jusqu'au temps de la mission de Moïse, c'est-à-dire, suivant l'opinion la plus probable, pendant près de sept siècles (*note* 42).

Si l'on ajoute à ce chiffre les deux cents ans écoulés depuis le temps de la venue d'Abraham en Chanaan, on voit qu'il se passa neuf siècles environ avant que Dieu donnât à son peuple la terre qu'il lui avait promise.

« Il voulait accoutumer ses élus à se fier à sa promesse, assurés qu'elle s'accomplit tôt ou tard et toujours dans les temps marqués par son éternelle providence.

« Les iniquités des Amorrhéens dont il leur voulait donner et la terre et les dépouilles, n'étaient pas encore, comme il le déclara à Abraham, au comble ou il les attendait pour les livrer à la dure et impitoyable vengeance qu'il voulait exercer sur eux par les mains de son peuple élu.

« Il fallait donner à ce peuple le temps de se multiplier afin qu'il fût en état de

remplir la terre qui lui était destinée et de l'occuper par force en exterminant ses habitants maudits de Dieu.

« Il voulait qu'ils éprouvassent en Égypte une dure et insupportable captivité afin qu'étant délivrés par des prodiges inouïs, ils aimassent leur libérateur et célébrassent éternellement ses miséricordes.

« Voilà l'ordre des conseils de Dieu, tels que lui-même nous les a révélés pour nous apprendre à le craindre, à l'adorer, à l'aimer, à l'attendre avec foi et patience.

« Le temps étant arrivé, il écoute les cris de son peuple cruellement affligé par les Égyptiens, et il envoie Moïse pour délivrer ses enfants de leur tyrannie (Bossuet, *Discours sur l'Histoire universelle*, IIe partie, chapitre III.)

## ARTICLE I. — L'OPPRESSION DES HÉBREUX. VOCATION DE MOÏSE.

**Causes de l'oppression.** — Le royaume uni des deux Égyptes dont Joseph avait été pendant de longues années le ministre, se morcela un peu plus de cent années après l'arrivée des Hébreux (fin de la XIIe dynastie, vers 1785). A la faveur des compétitions qui surgirent alors, plusieurs tribus bédouines s'installèrent en Basse-Égypte et y prirent bientôt un tel empire que leurs chefs s'arrogèrent la qualité de pharaons et entreprirent la conquête de la Haute-Égypte (vers 1670-1600).

Cette domination bédouine, dite des *Hyksos* (XVe et XVIe dynasties), dura un demi-siècle à peine. Dès le début du XVIe siècle avant notre ère, les rois de Thèbes reprenaient l'avantage et rejetaient les usurpateurs en Asie (avènement de la XVIIIe dynastie thébaine, vers 1580).

Les nouveaux maîtres de l'Égypte ne furent pas favorables aux Israélites, qui étaient d'origine asiatique : ayant à lutter (XVe-XIVe siècles av. J.-C.) contre les grands rois Hittites qui dominaient sur une bonne partie de l'Asie antérieure, contre les tribus palestiniennes (Amorrhéens et Chananéens) et contre les bandes pillardes de la péninsule sinaïtique, ils pouvaient craindre que les Israélites fixés sur la frontière orientale de leur royaume ne fissent tôt ou tard cause commune avec leurs ennemis.

D'autre part, pendant la première moitié du XIVe siècle, plusieurs pharaons se succédèrent, qui se laissèrent gagner par des doctrines religieuses plus ou moins entachées d'hérésie aux yeux du haut clergé d'Égypte. Il semble que ces doctrines aient été introduites sous l'influence de conseillers chananéens, peut-être même qu'elles aient fait état de certaines croyances d'origine asiatique : lors de la réaction qui suivit, tous ceux qui de près ou de loin avaient trempé dans l'hérésie eurent à souffrir de la part des orthodoxes ; il ne serait pas surprenant que les fondateurs de la nouvelle dynastie (XIXe) aient trouvé là un nouveau prétexte à persécuter les Hébreux.

**L'oppression.** — Le principal persécuteur du peuple de Dieu paraît avoir été le Pharaon Séti Ier (vers 1320-05) dont l'œuvre fut continuée par son fils Ramsès II (vers 1305-1240). — Le règne du second de ces deux rois marque l'apogée de l'Égypte.

Inquiété par les prodigieux développements des Hébreux, le Pharaon en fit pratiquement ses esclaves et leur imposa des corvées extrêmement rudes ; il les obligea à construire les deux villes de Pithom et Ramsès, destinées à servir de magasins, « *il leur rendit la vie amère par de pénibles travaux, mortier, briques et travaux des champs de toute sorte, leur faisant exécuter ses ouvrages avec une dure oppression* » (*Exode*, I, 14).

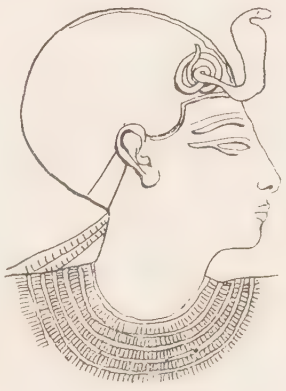

Séti Ier,
le Pharaon oppresseur
des Hébreux.

Séti a la tête coiffée du bonnet royal dit « couronne blanche ». Sur son front se dresse l'*uraeus*, vipère de métal précieux à laquelle la religion égyptienne attribuait des pouvoirs magiques fort redoutables.

Ces vexations n'obtinrent pas le résultat que le persécuteur avait escompté : les Hébreux continuaient à se multiplier. Aussi imagina-t-il de prescrire à leurs sages-femmes d'étouffer tous les enfants mâles au moment de leur naissance. Mais les sages-femmes n'obéirent pas et Dieu les récompensa en faisant prospérer leur maison.

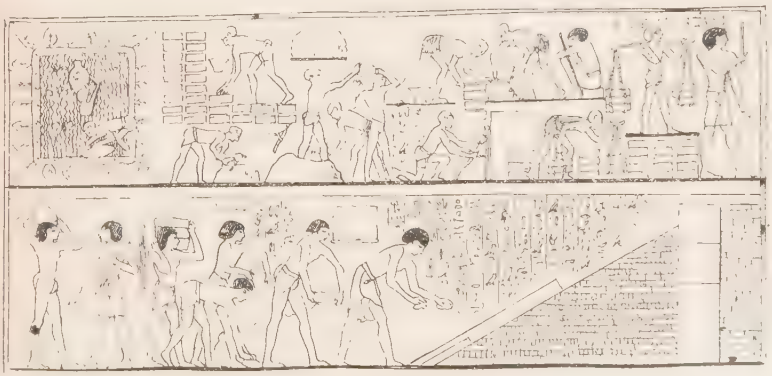

Captifs confectionnant des briques.

(D'après une peinture égyptienne.)

Le fonctionnaire chargé de surveiller la corvée, tantôt debout et tantôt accroupi, est reconnaissable au bâton ou au fouet qu'il tient dans sa main.

« Alors Pharaon donna cet ordre à tout son peuple : « Vous jetterez dans le fleuve tous les fils qui naîtront et vous laisserez vivre toutes les filles » (I, 22).

**Moïse sauvé des eaux.** — Un Israélite de la tribu de Lévi, nommé Amram, eut de sa femme Jochabed un très bel enfant que sa mère ne put se résoudre à laisser jeter au fleuve. Elle le cacha pendant trois mois. Mais au bout de ce temps, craignant que son fils ne fût découvert, elle se résigna à user de l'expédient suivant :

« Elle prit une nacelle de papyrus et l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y mit l'enfant et le déposa parmi les roseaux sur le bord du fleuve. La sœur de l'enfant se tenait à quelque distance pour savoir ce qui lui arriverait.

« La fille de Pharaon descendit au fleuve pour faire ses ablutions, et ses compagnes se promenaient le long du fleuve. Ayant aperçu la nacelle au milieu des roseaux, elle envoya sa servante pour la prendre. Elle l'ouvrit et regarda : c'était un petit garçon qui pleurait ; elle en eut pitié et elle dit : « C'est un enfant des Hébreux. »

« Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Veux-tu que j'aille te chercher une nourrice parmi les femmes des Hébreux pour allaiter cet enfant ? — Va, répondit la fille de Pharaon. Et la jeune fille alla chercher la mère de l'enfant. La fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et allaite-le moi, je te donnerai un salaire. »

La femme prit l'enfant et l'allaita. Quand il eut grandi elle l'amena à la fille de Pharaon et il fut pour elle comme un fils. Elle lui donna le nom de *Moïse* « car dit-elle, je l'ai *tiré des eaux.* » (*Exode*, II, 1-10.)

**Éducation de Moïse.** — Le livre de l'*Exode* ne nous apprend rien de positif sur l'éducation que reçut Moïse, sinon qu'il fut traité comme « un fils » par la fille du Pharaon. La tradition juive consignée au livre des *Actes* (VII, 22) dit qu'il « fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens » et qu'il devint « puissant en paroles et en œuvres ».

Partant de ce thème, plusieurs écrivains anciens ont renchéri, et donné toute une série de détails inattendus sur la jeunesse de Moïse : fils adoptif de la princesse royale d'Égypte, il aurait été instruit dans la magie et les sciences occultes ; ses vertus et sa dignité de vie l'auraient fait désigner comme l'héritier présomptif de la couronne d'Égypte ; il aurait même rendu de grands services au Pharaon en dirigeant une expédition victorieuse contre les Éthiopiens.

Ces légendes ne font que souligner, d'une manière enfantine, il est vrai, le caractère extraordinaire de la mission de Moïse : dès le lendemain de sa naissance, le futur libérateur des Hébreux fut l'objet des attentions très particulières de la Providence, qui voulut ainsi le préparer à son rôle de conducteur de peuple.

Notons que le temps de la jeunesse de Moïse paraît avoir coïncidé avec un apaisement de la persécution ; peut-être cet apaisement fut-il dû à un changement de règne (avènement de Ramsès II vers 1305). — En tout cas, si les Hébreux continuèrent à être surchargés de corvées, ils eurent du moins la consolation de pouvoir élever leurs enfants sans crainte de les voir jeter au fleuve.

Au moment de l'exode (vers 1235), quatre-vingts ans après l'édit qui avait prescrit l'extermination des nouveau-nés, on comptait parmi les émigrants une très grande majorité d'hommes de quarante ans et plus : les Égyptiens avaient sans doute compris qu'en faisant tuer les enfants mâles, ils se privaient d'une main-d'œuvre précieuse.

**Fuite de Moïse.** — Quand il eut atteint l'âge de quarante ans, Moïse, « sortit vers ses frères », c'est-à-dire qu'il revint parmi les siens pour vivre leur vie et partager leur sort. — Ayant été témoin d'actes de brutalité commis sur un Hébreu par un Égyptien, il tua ce dernier et cacha son corps dans le sable : cette action, explique saint Étienne (*Actes* VII, 23-25), était destinée à faire connaître aux enfants d'Israël « que Dieu leur accordait la délivrance par sa main »

Les Hébreux ne le comprirent pas, et, dès le lendemain de ce jour, tandis que Moïse s'interposait dans une rixe, en invitant l'agresseur à plus de modération, celui-ci lui reprocha son meurtre : « Qui t'a établi chef et juge sur nous ? Veux-tu me tuer ainsi que tu as fait à l'Égyptien ? » Moïse fut effrayé et se dit que son acte ne tarderait pas à être divulgué. De fait, Pharaon en eut connaissance et chercha à faire mourir le meurtrier.

Moïse, averti à temps, put se dérober : il quitta secrètement l'Égypte et se réfugia dans le désert de la péninsule sinaïtique. Bientôt il parvint au pays de Madian où il eut l'occasion de rendre service aux sept filles du prêtre Jéthro ; cette complaisance lui assura la bienveillance de ce dernier, qui l'accueillit chez lui et en fit son gendre. — Moïse garda pendant quarante ans les troupeaux de son beau-père.

« Durant ces longs jours, le roi d'Égypte mourut (mort de Ramsès II vers 1240 ?) Les enfants d'Israël gémissant encore sous la servitude poussèrent des cris, et ces cris montèrent jusqu'à Dieu. Dieu entendit leurs gémissements et se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob : Dieu regarda les enfants d'Israël et il les reconnut. » (*Exode*, II, 23-25.)

**La vision de l'Horeb.** — Un jour que Moïse avait conduit le troupeau de son beau-père au-delà du désert, dans la région où se trouve la montagne d'Horeb, son attention fut tout à coup attirée par un spectacle surprenant : il apercevait devant lui un buisson en feu qui brûlait sans se consumer. C'était Dieu qui préludait à ses révélations en se manifestant sous forme de flamme ardente.

« Moïse se dit en lui-même : « Je veux faire un détour pour considérer cette grande vision et voir pourquoi ce buisson ne se consume point. » Mais Dieu l'appela du milieu du buisson : « Moïse ! Moïse ! » Il répondit :

« Me voici. » Et Dieu dit : « N'approche pas d'ici et ôte les sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte. » Et il ajouta : « Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. » Moïse se cacha le visage car il craignait de regarder Dieu. » (*Exode*, III, 3-6.)

Et Dieu lui expliqua que les cris de son peuple étaient montés jusqu'à lui et qu'il était décidé à le délivrer des mains des Égyptiens pour lui donner « une terre bonne et spacieuse », ce pays de Chanaan qu'il avait autrefois promis à Abraham. « *Va donc*, continua-t-il, *voici que je t'envoie auprès de Pharaon pour faire sortir mon peuple, les enfants d'Israël.* »

Moïse fut épouvanté de la mission qui lui était confiée. Pour essayer de l'éviter, il prétexta d'abord son incapacité :

« Qui suis-je pour aller vers Pharaon et pour faire sortir d'Égypte les enfants d'Israël ? — Je serai avec toi, lui répondit Dieu. Et ceci sera pour toi un signe que c'est moi qui t'ai envoyé : quand tu auras fait sortir mon peuple d'Égypte, vous viendrez me servir sur cette montagne. »

Puis il voulut connaître le nom de celui qui l'envoyait :

« Quand j'irai vers les enfants d'Israël et que je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous ; s'ils me demandent quel est son nom, que leur répondrai-je ? — *Je suis Celui qui suis*, reprit Dieu. Voici ce que tu leur diras : Celui qui s'appelle « *Je suis* » m'a envoyé vers vous... *Celui qui est* (= Yahweh) le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'envoie vers vous. Voilà mon nom pour l'éternité et ma dénomination de génération en génération. »

Et Dieu, pour mieux affermir la confiance de Moïse, souleva devant lui les voiles de l'avenir en lui faisant connaître par avance les événements qui allaient se dérouler, l'insuccès de ses premières entrevues avec Pharaon, les plaies d'Égypte, le départ des Israélites emmenant avec eux « les dépouilles » de leurs oppresseurs.

Moïse objecta encore : « *Ils ne me croiront pas et ils n'écouteront pas ma voix. Ils diront : Yahweh ne t'est pas apparu* ». Dieu lui répondit en l'investissant de pouvoirs extraordinaires : le bâton de Moïse jeté à terre par celui-ci se transforma en serpent, qui redevint bâton dès que Moïse l'eut ressaisi par la queue ; la main de Moïse mise dans son sein se couvrit instantanément de lèpre, et remise une seconde fois dans son sein reprit son état naturel ; en outre, si ces deux signes ne suffisaient pas, Moïse n'aurait qu'à prendre de l'eau du fleuve et à la répandre sur le sol, et elle serait aussitôt changée en sang.

Moïse ne se rendait toujours pas :

« Ah ! Seigneur, je ne suis pas un homme à la parole facile, et cela

dès hier et dès avant-hier, et même encore depuis que vous parlez à votre serviteur; j'ai la bouche et la langue embarrassés. » Yahweh lui dit : « Qui donc a donné une bouche à l'homme et qui donc rend muet ou sourd, voyant ou aveugle, si ce n'est moi, Yahweh ? Va donc, je serai avec ta bouche et je t'enseignerai ce qu'il faudra dire. »

Moïse tenta une dernière fois de se soustraire à son difficile devoir :

« Ah ! Seigneur, envoyez votre message par qui vous voudrez l'envoyer. » Alors la colère de Dieu s'enflamma contre Moïse et il lui dit : « N'y a-t-il pas ton frère Aaron le lévite ? Je sais qu'il parlera facilement, lui. Et même il va venir à ta rencontre, et en te voyant il se réjouira dans son cœur. Tu lui parleras et tu mettras les paroles dans sa bouche, et moi je serai avec ta bouche et avec sa bouche, et je vous montrerai ce que vous aurez à faire. C'est lui qui parlera pour toi au peuple, il te servira de bouche et tu lui seras un Dieu. Quant à ce bâton prends-le dans ta main ; c'est avec lui que tu feras des signes. »

**Voyage de Moïse.** — Moïse n'avait plus qu'à obéir. Il retourna chez son beau-père, et, sans lui divulguer la mission dont il était chargé, il lui demanda de le laisser partir en Égypte pour voir si ses frères étaient encore en vie. Jéthro y consentit.

Moïse se mit donc en route; Dieu le prévint à nouveau des difficultés qu'il rencontrerait et l'assura de sa protection. Le cœur de Pharaon aurait beau s'endurcir (*note* 43), Yahweh trouverait dans cet endurcissement une occasion nouvelle de manifester sa puissance souveraine.

En repassant à l'Horeb, Moïse y rencontra son frère Aaron que Yahweh avait envoyé à sa rencontre ; ils regagnèrent ensemble le pays de Gessen et assemblèrent les anciens d'Israël.

« Aaron rapporta toutes les paroles que Dieu avait dites à Moïse et celui-ci fit des signes sous les yeux du peuple, et le peuple crut. Ils apprirent que Yahweh avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait vu leur souffrance, et s'étant inclinés, ils adorèrent. » (*Exode*, IV, 30-31.)

## ARTICLE II. — LES PLAIES D'ÉGYPTE.

**Premières entrevues avec Pharaon.** — Conformément aux ordres précis que Dieu leur avait donnés, les deux frères se présentèrent devant le nouveau Pharaon ; — Celui-ci séjournait alors à Tanis (*Ps.* LXXVIII, 12-43) ; c'était, suivant les conjectures les plus vraisemblables, le roi Mineptah Ier (vers 1240-1225) fils et successeur de Ramsès II.

« Ainsi parle Yahweh, le Dieu d'Israël, lui dirent-ils : Laisse aller mon peuple pour qu'il célèbre une fête en mon honneur dans le désert. Pharaon répondit : « Qui est Yahweh pour que j'obéisse à sa voix en laissant aller Israël ? Je ne connais pas Yahweh et je ne laisserai pas aller Israël. » Puis sans vouloir écouter leurs explications, il leur reprocha de détourner le peuple hébreu de son travail, les congédia brutalement et prescrivit à ses intendants d'augmenter les corvées : « Vous ne fournirez plus, ainsi qu'on l'avait fait jusqu'à présent, de paille au peuple pour les briques : il ira lui-même en ramasser. Néanmoins vous leur imposerez la quantité de briques qu'ils faisaient auparavant, sans en rien retrancher, car ce sont des paresseux ; voilà pourquoi ils crient en disant : Nous voudrions aller faire un sacrifice à notre Dieu. Qu'on charge de travail ces gens-là ! Qu'ils soient à la besogne et qu'ils ne prêtent plus l'oreille à des paroles de mensonge. » (*Exode*, V, 1-9.)

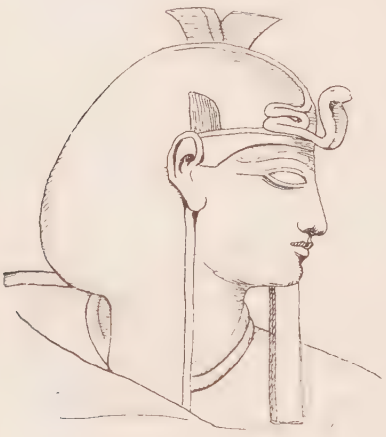

Mineptah Ier,
le Pharaon des plaies d'Égypte.

On conçoit quelle fut la désolation des Hébreux lorsqu'ils entendirent édicter ces mesures ; ils s'en plaignirent amèrement à Moïse et lui reprochèrent d'avoir aggravé leur situation par sa démarche inconsidérée. Dieu réconforta son serviteur en lui renouvelant toutes ses promesses et lui ordonna de les répéter au peuple. « Mais celui-ci n'écouta pas, à cause de son angoisse et de sa dure servitude » (VI, 9).

Moïse et Aaron retournèrent alors auprès du Pharaon, et pour mieux lui manifester qu'ils étaient les messagers du Tout-Puissant, ils firent un premier prodige.

« Aaron jeta son bâton devant Pharaon et ses serviteurs et il devint un serpent. Pharaon appela ses sages et ses enchanteurs, et les magiciens d'Égypte eux aussi firent le même prodige par leurs enchantements : ils jetèrent chacun leur bâton et ces bâtons devinrent des serpents (*note 14*). Mais le bâton d'Aaron engloutit leurs bâtons. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta pas Moïse et Aaron. » (*Exode*, VII, 10-13.)

Cet endurcissement du Pharaon avait été prédit par Dieu : le premier prodige réalisé par Moïse n'était destiné qu'à servir d'avertissement à ce prince orgueilleux ; ceux qui allaient suivre devaient prendre du premier coup le caractère de châtiment, et c'est pour cela qu'ils méritent le nom de *plaies d'Egypte*.

**Les plaies d'Égypte.** — Les événements connus sous le nom de plaies d'Égypte « quoique conformes à des phénomènes naturels à l'Égypte (*note* 45) sont miraculeux et sont présentés comme des fléaux ou des calamités publiques. Même ceux qui rentrent dans la catégorie des faits qui se produisent tous les ans en Égypte, apparaissent comme des prodiges par leur caractère extraordinaire ; ils ont lieu aussi au moment choisi et annoncé par Dieu..... C'est ou bien Aaron sur l'ordre de Moïse, ou bien Moïse sur l'ordre de Dieu, ou bien Dieu lui-même qui les accomplissent tour à tour. Les deux premiers sont imités par les magiciens, dont l'art est impuissant à reproduire le troisième..... Ils sont aussi gradués et deviennent de plus en plus forts. Les trois premiers s'étendent à toute l'Égypte ; les suivants épargnent les Israélites. Les uns sont annoncés, les autres arrivent soudain et sans avertissement préalable.....

« L'ensemble constitue entre Dieu et le Pharaon un combat dans lequel se manifeste la toute-puissance divine sur la nature entière. L'impression produite va croissant : si les premiers prodiges laissent le roi insensible, les autres l'ébranlent, l'épouvantent, et le dernier le terrifie et le fait céder, de sorte que le triomphe reste à Dieu. » (MANGENOT, article *Moïse* dans *Diction. Bibl.* IV, col. 1196.)

**I. L'eau changée en sang.** — La première plaie est celle de l'eau changée en sang. Moïse se présente au Pharaon un matin, tandis qu'il sort pour aller au bord de l'eau, et se tient sur la rive du fleuve. Il lui rappelle l'ordre qu'il lui a transmis de la part de Dieu de laisser aller Israël dans le désert, et il ajoute :

« Jusqu'à présent tu n'as point écouté. Voici donc ce que dit Yahweh : A ceci tu reconnaîtras que je suis Yahweh : je vais frapper les eaux du fleuve avec le bâton qui est dans ma main et elles seront changées en sang. Les poissons qui sont dans le fleuve mourront ; le fleuve deviendra infect et les Égyptiens répugneront à boire l'eau du fleuve. » (VII, 16-18.)

Tout arrive ainsi que Moïse vient de l'annoncer. Mais les magiciens font la même chose par leurs enchantements et le cœur de Pharaon s'endurcit. « *Il s'en retourne*, dit l'Écriture, *et rentre chez lui sans faire attention à cela* ».

**II. Les grenouilles.** — Sept jours plus tard, Yahweh donne à Moïse l'ordre de faire une nouvelle démarche :

« Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve. Si tu refuses de le laisser aller, je vais frapper du fléau des grenouilles toute l'étendue du pays. Le fleuve fourmillera de grenouilles ; elles monteront et entreront dans ta maison, dans ta chambre à coucher et sur ton lit, dans la maison de tes serviteurs et au milieu de ton peuple, dans tes fours et dans tes pétrins. Sur toi, sur ton peuple et sur tous tes serviteurs les grenouilles monteront. » (VIII, 1-4.)

Les magiciens, sollicités par Pharaon, reproduisent le même prodige, mais leur contrefaçon ne fait qu'aggraver le fléau. Le roi est obligé de recourir à l'intercession de Moïse et d'Aaron pour faire cesser la plaie :

« Priez Yahweh, afin qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon

peuple, et je laisserai aller le peuple pour qu'il offre des sacrifices à Yahweh. » (VIII, 8.)

A l'heure fixée par Pharaon, Moïse se met en prière et les grenouilles périssent.

« Mais Pharaon, voyant qu'on respirait, endurcit son cœur. » (VIII, 15.)

**III. Les moustiques.**— « Yahweh dit alors à Moïse : Dis à Aaron : Étends ton bâton et frappe la poussière de la terre et elle se changera en moustiques dans tout le pays d'Égypte. » (VIII, 16.)

Cette fois les magiciens ne peuvent réussir à faire la même chose par leurs enchantements : ils sont obligés de reconnaître la toute-puissance du Dieu des Hébreux. « C'est le doigt d'un Dieu », disent-ils à Pharaon. Mais le cœur de celui-ci s'endurcit davantage et il ne les écoute pas.

**IV. Les mouches.** — Cette attitude provoque un quatrième fléau, celui des mouches qui envahissent l'Égypte entière à l'exception de la terre de Gessen. Dieu prend soin à cette occasion d'avertir Pharaon de ce qui va arriver, et de lui indiquer à l'avance que par cette plaie il établira une différence entre le peuple égyptien et le peuple hébreu.

Le fléau est si terrible que Pharaon fait appeler Moïse et Aaron ; il leur donne l'autorisation de célébrer un sacrifice en l'honneur de Yahweh, mais en Égypte. Sur l'insistance de Moïse, il finit cependant par céder :

« Pour moi, leur dit-il, je vous laisserai aller pour offrir des sacrifices à Yahweh dans le désert. Seulement ne vous éloignez pas trop dans votre marche. Faites des prières pour moi. » (VIII, 28.)

Moïse se met en prière et, dès le lendemain, les mouches disparaissent : « Mais Pharaon endurcit son cœur cette fois encore et ne laisse pas aller le peuple. »

**V. La peste du bétail.** — Comme la précédente, la cinquième plaie ne frappe que les troupeaux des Égyptiens. Chevaux, ânes, chameaux, bœufs et brebis périssent dans toute la vallée du Nil, sauf dans la terre de Gessen, où les troupeaux appartenant aux Hébreux demeurent indemnes.

« Mais le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne laisse pas aller le peuple ».

**VI. Les ulcères.** — « Yahweh dit à Moïse et à Aaron : Prenez plein vos mains de cendre de fournaise et que Moïse la jette vers le ciel sous les yeux de Pharaon. Qu'elle devienne une fine poussière sur tout le

pays d'Égypte et qu'elle forme sur les hommes et les animaux des ulcères bourgeonnant en pustules. » (IX, 8-9.)

Cette plaie s'abat sur les magiciens eux-mêmes, qui ne peuvent plus se tenir en présence de Moïse et d'Aaron. Mais Pharaon demeure insensible.

**VII. La grêle.** — Avec la septième plaie s'ouvre la série des châtiments les plus terribles. Dieu, dans sa miséricorde, prend cependant la précaution d'avertir les Égyptiens qu'il va déchaîner « une grêle si forte qu'il n'y en a pas eu de semblable en Égypte depuis le jour où elle a été fondée jusqu'à présent.... »

Ceux des serviteurs de Pharaon à qui les événements passés ont inspiré une crainte salutaire tiennent compte de la menace divine ; ils font rentrer dans leurs maisons leurs gens et leurs troupeaux. Les autres au contraire voient détruire sous leurs yeux la plus grande partie de leurs biens : hommes et animaux sont frappés ; toutes les cultures d'orge et de lin sont mises à mal ; seuls le froment et l'épeautre, plus tardifs, ne sont pas hachés. Quant à la terre de Gessen, elle échappe au fléau.

Pharaon, cette fois reconnaît ses torts :

« J'ai péché ; Yahweh est juste, tandis que moi et mon peuple nous sommes coupables. Priez Yahweh pour qu'il n'y ait plus de tonnerre et de grêle, je vous laisserai aller et l'on ne vous retiendra plus. » (IX, 27-28.)

Moïse consent à intercéder en faveur des Égyptiens et Dieu se laisse toucher. Mais, dès que Pharaon voit que le tonnerre et la grêle ont cessé, « il continue de pécher et il appesantit son cœur, lui et ses serviteurs » (IX, 35).

**VIII. Les sauterelles.** - La huitième plaie, que Moïse annonce aussitôt, va consister en une invasion de sauterelles :

« Elles couvriront la face de la terre, et l'on ne pourra plus voir le sol ; elles dévoreront le reste qui a échappé, ce qu'a laissé la grêle et tous les arbres qui croissent dans les champs ; elles rempliront la maison de Pharaon, les maisons de ses serviteurs et celles de tous les Égyptiens. » (X, 5-6.)

Cette menace épouvante les serviteurs du roi ; ils le pressent de céder : « Laisse aller ces gens, lui disent-ils, et qu'ils servent Yahweh leur Dieu. Ne vois-tu pas que l'Égypte va à sa ruine ? » — Pharaon finit par y consentir. Toutefois, comme il craint de voir s'échapper ce peuple que lui et ses prédécesseurs exploitaient depuis tant d'années, il ne veut donner l'autorisation d'aller au désert

qu'aux hommes faits ; les femmes et les enfants demeureront au pays de Gessen, pour y servir d'otages.

Ce n'était là qu'un misérable expédient. Aussi le châtiment annoncé ne se fait-il pas attendre : les sauterelles apportées par un vent d'orient fondent sur l'Égypte et dévorent « *toute l'herbe de la terre et tous les fruits des arbres, ce que la grêle avait laissé* ». Le châtiment est tel que Pharaon avoue ses torts et demande grâce. Moïse se met une fois de plus en prières et obtient la cessation du fléau.

Comme par le passé, Pharaon oublie sa promesse et refuse de laisser partir Israël.

**IX. Les ténèbres.** — Sur l'ordre de Dieu, Moïse étend une dernière fois sa main : l'Égypte se couvre tout aussitôt de ténèbres qui durent trois jours : seuls les enfants d'Israël bénéficient de la lumière là où ils habitent.

Pharaon permet alors aux Hébreux de partir où ils voudront, hommes, femmes et petits enfants ; il demande seulement qu'on n'emmène pas les troupeaux. Moïse proteste :

« Nos troupeaux viendront aussi avec nous et il n'en restera pas un ongle, car c'est d'eux que nous prendrons de quoi servir Yahweh. Nous ne savons pas nous-mêmes, jusqu'à ce que nous soyons arrivés là, quelles victimes nous aurons à offrir en sacrifice à Yahweh. »

C'en est trop, Pharaon se fâche.

« Sors d'ici, crie-t-il à Moïse. Garde-toi de paraître encore en ma présence, car le jour où tu paraîtras devant moi tu mourras ! » — Tu l'as dit, réplique Moïse, je ne paraîtrai plus devant toi. » (X, 28-29.)

**Annonce de la dixième plaie.** Cependant avant de se retirer, il doit encore annoncer le châtiment suprême que Dieu se propose d'infliger aux oppresseurs d'Israël.

« Ainsi parle Yahweh, prononce-t-il solennellement ; au milieu de la nuit je passerai à travers l'Égypte, et tout premier-né dans le pays d'Égypte mourra, depuis le premier-né de Pharaon assis sur son trône jusqu'au premier-né de la servante qui est derrière la meule, et tout premier-né du bétail. Il s'élèvera dans tout le pays d'Égypte une grande clameur, telle qu'il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura plus de semblable. Mais parmi les enfants d'Israël, personne depuis les hommes jusqu'aux animaux, pas même un chien, ne remuera sa langue afin que vous sachiez quelle différence Yahweh fait entre l'Égypte et Israël... Alors tous tes serviteurs qui sont ici descendront vers moi et se prosterneront devant moi en disant : Sors, toi et tout le peuple qui est à ta suite ! Après quoi, je sortirai. » (XI, 4-8.)

Et Moïse quitta le palais, fort irrité.

## ARTICLE III. — L'EXODE.

**Institution de la Pâque.** — Le dénouement si longtemps attendu allait enfin se produire. Dieu y prépara son peuple par deux séries de prescriptions de caractère très différent.

Il ordonna d'abord de tout disposer en vue du départ prochain, de manière à n'être pas pris au dépourvu lorsque Pharaon se déclarerait vaincu.

Chaque Israélite, homme et femme, fut invité à demander à son voisin ou à sa voisine des objets d'argent et des objets d'or. « *Et Yahweh fit trouver faveur au peuple aux yeux des Égyptiens.... Ceux-ci accueillirent la requête des enfants d'Israël* » et leur donnèrent tout ce qu'ils demandaient, objets d'or et d'argent ainsi que vêtements.

Après quoi Moïse fut chargé de promulguer la loi religieuse concernant la Pâque : Dieu voulait en effet que la première heure de la vie nationale de son peuple fut sanctifiée par la plus sainte de toutes les fêtes de l'Ancienne Loi. — Chaque famille aurait soin de se procurer pour le 10 du mois un agneau mâle, sans défaut et âgé d'un an ; on le garderait jusqu'au 14, puis on l'immolerait entre les deux soirs. On prendrait alors de son sang et l'on en mettrait sur les deux montants et sur le linteau de la porte dans chacune des maisons où s'accomplissait la cérémonie. La nuit suivante on mangerait la chair de l'agneau, rôtie au feu, avec des pains sans levain et des herbes amères ; rien ne devrait subsister, et tous les restes seraient brûlés avant le matin. Pendant ce repas, tous se tiendraient debout, les reins ceints, les sandales aux pieds et le bâton à la main, prêts à partir. — Ce serait cette nuit-là même que Dieu passerait (*passer* se dit en hébreu *pasakh*, d'où *pesakh* « passage » qui a donné en latin *Pascha*, Pâque) ; il traverserait le pays d'Égypte frappant de mort tous les premiers-nés, depuis les hommes jusqu'aux animaux et exécutant ainsi ses jugements sur tous les dieux de l'Égypte. Le sang qui marquerait les maisons des Israélites « serait un signe en leur faveur ». Yahweh passerait par dessus sans les frapper. — Et de génération en génération les Israélites se transmettraient le rite sacré de la Pâque, comme un mémorial du Passage de Yahweh et de leur délivrance de la Maison de servitude.

**La dixième plaie.** — Tout se passa conformément aux ordres divins :

« Au milieu de la nuit Yahweh frappa tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon assis sur son trône jusqu au premier-né du captif dans sa prison et tous les premiers-nés des animaux. Pharaon se leva pendant la nuit, lui et ses serviteurs et tous les Égyptiens et une grande clameur retentit en Égypte, car il n'y avait point de maison où il n'y eût un mort. » (*Exode*, XII, 29-30.) (*Note* 6.)

« Pharaon fit appeler Moïse et Aaron et leur dit : « Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, vous et les enfants d'Israël, et allez servir Yahweh comme vous l'avez dit. Prenez vos brebis et vos bœufs comme vous l'avez demandé, allez et bénissez-moi. » Les Égyptiens pressaient vivement le peuple, ayant hâte de le renvoyer du pays, car ils disaient : « Nous sommes tous morts ! » Le peuple emporta sa pâte avant qu'elle fût levée ; ayant serré dans leurs manteaux les corbeilles qui la contenaient, ils les mirent sur leurs épaules. » (XII, 31-34.)

**L'Exode.** — Les Hébreux quittèrent le pays de Gessen « au nombre d'environ six cent mille piétons sans compter les enfants ». Ils emmenèrent avec eux leurs troupeaux de brebis et de bœufs, et, dès qu'ils le purent, ils firent cuire en galettes non levées la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte ; « *cette pâte était sans levain parce qu'ils avaient été chassés d'Égypte sans pouvoir tarder ni prendre de provisions avec eux* » (*Exode*, XII, 37-39). — On saisit ici dans tous ces événements mémorables l'origine historique et la signification première de plusieurs rites essentiels de la religion israélite : les pains azymes que l'on mangera pendant toute la durée de l'octave pascale, rappelleront d'année en année les pains sans levain cuits à la hâte après la sortie d'Égypte ; de même la consécration des premiers-nés d'Israël marquera le souvenir, la « rançon » de la faveur faite à son peuple par Yahweh tandis qu'il frappait les premiers-nés des Égyptiens pendant la nuit de la première Pâque.

Moïse emportait avec lui les os de Joseph, conformément à la recommandation que ce patriarche avait faite avant de mourir.

**Premières journées de marche.** — La première station ou, pour mieux dire, le point de ralliement de tout le peuple parti de Ramsès et de Pithom, fut Soccoth, ville située sur la frontière égyptienne, non loin du désert. La seconde station fut Etham, « à l'extrémité du désert ».

Ces localités, encore mal déterminées, se trouvaient sur la route qui conduisait vers le nord, pour rejoindre la grande voie des caravanes, celle qui aboutissait directement au pays de Chanaan en suivant le littoral de la Méditerranée.

Arrivé à Etham, Moïse reçut l'ordre de rebrousser chemin ou

plutôt de marcher dans une direction opposée à celle qu'il avait suivie jusqu'alors.

« Dieu le voulait ainsi pour le bien de son peuple. Comme la Terre promise devait être conquise par les armes, il fallait enlever aux Israélites toute possibilité de retour en Égypte dans le cas d'insuccès et de découragement. Le peuple devait aussi recevoir dans la presqu'île du Sinaï la formation et la préparation dont il avait besoin pour remplir sa vocation. Aussi Dieu avait-il déjà (*Exode*, III, 12) désigné le Sinaï comme le lieu où serait promulguée la Loi et conclue l'alliance. Il voulait enfin, par un nouveau et plus surprenant miracle, s'attacher son peuple et châtier ses ennemis. » (Mgr Pelt, *Histoire de l'Ancien Testament*, T. I, p. 222.)

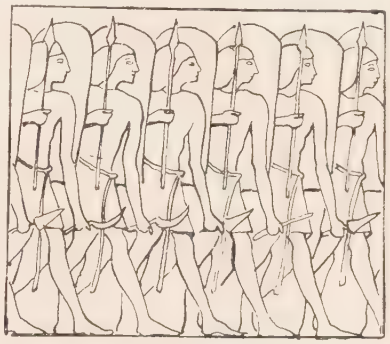

Fantassins égyptiens.

Moïse fit donc prendre aux Hébreux le chemin du désert, du côté de la mer Rouge. Yahweh luimême servait de guide à son peuple. « *Pendant la journée il allait devant eux dans une colonne de nuée ; pendant la nuit il les précédait dans une colonne de feu* » (*Exode*, XIII, 21).

C'est ainsi qu'Israël arriva près de la mer (*note* 47) et s'installa pour y camper.

**Passage de la Mer Rouge.** — Ayant été informé de ce brusque changement d'itinéraire, Pharaon s'imagina que les fugitifs s'étaient égarés et que « le désert les tenait enfermés ».

« Qu'avons-nous fait, disait-il, de laisser aller Israël et de nous priver de ses services ? »

« Alors le cœur de Pharaon et celui de ses serviteurs furent changés à l'égard du peuple... Pharaon fit atteler son char et prit son peuple avec lui. » Six cents chars d'élite partirent à la poursuite des Hébreux et les atteignirent à leur campement, sur le bord de la mer.

A cette vue le peuple entier fut saisi de crainte. Dans sa détresse il se mit à crier vers Yahweh, et Moïse dut entendre les récriminations de ceux qu'il avait arrachés au joug des Égyptiens.

« N'y avait-il donc pas de sépulcres en Égypte, que tu nous aies menés mourir au désert ? Ne te disions-nous pas : Laisse-nous servir les Égyptiens, car il vaut mieux pour nous servir les Égyptiens que de mourir au désert ? » Mais Moïse leur répondit : « Ne craignez pas, restez en place et regardez le salut que Yahweh va nous accorder en ce jour, car

les Égyptiens que vous voyez en ce jour, vous ne les verrez jamais plus. Yahweh combattra pour vous et vous vous tiendrez tranquilles. » (XIV, 11-14.)

Ceci se passait au soir. La colonne de nuée qui jusque-là précédait les Hébreux, vint se placer derrière eux.

« Elle se mit entre le camp des Égyptiens et le camp d'Israël ; elle fut nuée et ténèbres et elle éclaira la nuit. Et les deux camps n'approchèrent point l'un de l'autre pendant toute la nuit. » (XIV, 19-20.)

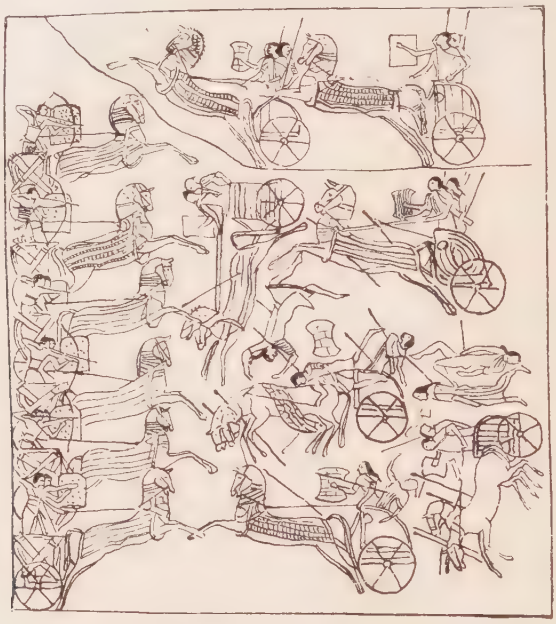

Choc de chars égyptiens et hittites.

(D'après Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, p. XXVI.)

Il s'agit de la célèbre bataille de Qodshou, en Syrie, qui mit aux prises, aux environs de l'an 1300, les chars du pharaon Ramsès II et ceux du roi hétéen Hattusil.

Moïse profita de cette dernière circonstance pour organiser le passage de la mer Rouge. Sur l'ordre de Dieu, il leva son bâton et étendit la main sur la mer : « *Alors Yahweh refoula la mer par un vent impétueux d'orient qui souffla toute la nuit et mit la mer à sec, et les eaux se divisèrent.* » (*XIV*, 21.)

Les enfants d'Israël s'engagèrent dans le chemin qui s'ouvrait ainsi devant eux et passèrent sans encombre sur l'autre rive.

Les Égyptiens, qui ne s'étaient pas pressés d'attaquer les Hébreux parce qu'ils les croyaient cernés et réduits à leur merci,

s'élancèrent à leur poursuite dès qu'ils purent se rendre compte de ce qui arrivait. C'est alors que Yahweh intervint personnellement. « Au retour du matin, du milieu de la colonne de feu et de fumée, il regarda le camp des Égyptiens et y jeta l'épouvante. » Il fit sortir de leurs essieux les roues des chars, qui n'avancèrent plus qu'à grand'peine. L'intervention d'une puissance supérieure était si manifeste que les Égyptiens crurent prudent de tourner bride en s'écriant :

« Fuyons devant Israël, puisque Yahweh combat pour lui contre les Égyptiens. » (XIV, 24-25.)

A ce moment, Moïse étendit à nouveau la main sur la mer, celle-ci vint reprendre sa place habituelle et « Yahweh culbuta les Égyptiens au milieu de la mer. Les eaux en revenant couvrirent les chars, les cavaliers et toute l'armée de Pharaon qui étaient entrés dans la mer à la suite des enfants d'Israël ; et il n'en resta pas un seul» (XIV, 27-28.).

« En ce jour-là, Yahweh délivra Israël de la main des Égyptiens, et Israël vit leurs cadavres sur le rivage de la mer. Israël vit la main puissante que Yahweh avait montrée à l'égard des Égyptiens, et le peuple craignit Yahweh et il crut à Yahweh et à Moïse son serviteur. » (30-31.)

**L'action de grâces.** — Au sortir de la mer Rouge Moïse traduisit sa joie dans un magnifique cantique d'action de grâces où il célébra la puissance invincible de Yahweh. En voici les principaux passages, tels que nous les a transmis le livre de l'*Exode* :

Je chanterai à Yahweh, car il a fait éclater sa gloire :
Il a précipité dans la mer cheval et cavalier.
Yahweh est ma force et l'objet de mes chants ;
C'est lui qui m'a sauvé ;
C'est lui qui est mon Dieu, je le célébrerai ;
le Dieu de mon père, je l'exalterai.
Yahweh est un vaillant guerrier ;
Yahweh est son nom.
Il a jeté dans la mer les chars de Pharaon et son armée :
L'élite de ses capitaines a été engloutie dans la Mer Rouge.
Les flots les couvrent :
ils sont descendus au fond des eaux comme une pierre.
Ta droite, ô Yahweh, s'est signalée par sa force ;
ta droite, ô Yahweh, a écrasé l'ennemi.
Dans la plénitude de ta majesté,
tu renverses tes adversaires ;
tu déchaînes ta colère,
elle les consume comme du chaume.
Au souffle de tes narines les eaux se sont amoncelées,
les flots se sont dressés comme une muraille,
les vagues se sont durcies au sein de la mer.

L'ennemi disait : Je les poursuivrai, je les atteindrai,
je partagerai les dépouilles,
ma vengeance sera assouvie,
je tirerai l'épée, ma main les exterminera.
Tu as soufflé de ton haleine :
La mer les a couverts,
ils se sont enfoncés comme du plomb
dans les vastes eaux.
Qui est comme toi parmi les dieux, ô Yahweh ?
Qui est comme toi, auguste en sainteté,
redoutable à la louange même,
opérant des prodiges ?
Tu as étendu ta droite,
la terre les a engloutis.
Par ta grâce tu conduis ce peuple
que tu as délivré :
Par ta puissance tu le diriges
vers ta demeure sainte... (XV, 1-13.)

Tandis que Moïse chantait, les femmes, ayant à leur tête Marie sœur de Moïse, dansaient en jouant du tambourin et en répétant ce refrain :

Chantez Yahweh, car il a fait éclater sa gloire,
Il a précipité dans la mer cheval et cavalier.

---

Bibliographie

Mangenot, article *Moïse*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, tome IV, col. 1189-1215.
Lesêtre, *Les Hébreux en Égypte*, dans la *Revue pratique d'Apologétique*, tome III, p. 224.
— *Les plaies d'Égypte*, *ibid.*, tome III, p. 404.
— *Le passage de la Mer Rouge*, *ibid.*, tome III, p. 529.
Mallon, article *Égypte*, dans le *Dict. apolog. de la Foi catholique*, tome I, col. 1301-1343.
Legendre, article *Mer Rouge*, dans le *Dict. de la Bible*, tome V, col. 1215-1227.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 42.

**La date de l'Exode.** — Deux hypothèses sont *actuellement* en présence. Pour les uns, la persécution subie par les Hébreux serait une des conséquences du mouvement national qui aboutit à l'expulsion des Asiatiques Hyksos (1580 av. J.-C. et années suivantes) ; le Pharaon oppresseur serait le grand roi de la XVIII[e] dynastie, Thoutmès III (vers 1501-1449), et l'exode aurait eu lieu sous son successeur Aménophis II : cette hypothèse aurait l'avantage de cadrer avec certains chiffres conservés par la Bible et en particulier avec les 480 ans indiqués par le livre des *Rois* pour l'intervalle écoulé entre la construction du Temple (969) et l'exode ; celle-ci se placerait vers 1449 environ

On objecte à cette première hypothèse que, si les Hébreux ont quitté l'Égypte au milieu du XV[e] siècle, ils sont arrivés en Chanaan à la fin de ce même siècle, vers 1409, c'est-à-dire au temps même où les documents de Tell-el-Amarna nous fournissent d'innombrables renseignements sur l'état politique de la Palestine ; or dans ces documents, *il n'est jamais question des Hébreux*. — Les *Habiri* dont il est plusieurs fois parlé sont des mercenaires au service du roi de Babylone, et non les Israélites, comme on l'avait tout d'abord cru. — Et lors même que l'on abaisserait la date de l'exode de manière à identifier le Pharaon oppresseur avec Aménophis III (vers 1414-1379) et le séjour au désert avec le temps des documents de Tell-el-Amarna, il faudrait expliquer pourquoi

dans les guerres de Ramsès II en Palestine, *il n'est jamais question des Hébreux* qui, dans cette hypothèse, s'y trouveraient alors établis depuis un siècle environ.

La seconde hypothèse évite cet écueil en plaçant l'exode au début du règne de Mineptah (vers 1240-1225) ; le persécuteur des Hébreux serait Séti I^er^ (1319-1305) ou Ramsès II (1305-1240). Ce qui favorise tout particulièrement cette théorie, c'est que l'une des villes d'où partent les Hébreux s'appelle Ramsès, ce qui implique qu'elle fut fondée postérieurement à l'avènement de Ramsès I^er^ (1321-1319) ; en second lieu, le seul nom de cette époque que l'on puisse rapprocher de loin du nom traditionnel de la fille du Pharaon, Thermontis, est celui de la princesse Merenmaut, fille de Séti I^er^, qui épousa ensuite son frère Ramsès II.

Le seul reproche que l'on puisse faire à cette hypothèse de l'exode sous Mineptah, c'est qu'elle *ne s'accorde avec aucune des données chronologiques de la Bible*, ni avec les 430 ans écoulés de Joseph à l'exode, ni avec les 480 ans écoulés de l'exode à Salomon : mais on sait qu'il n'y a pas de chronologie biblique et que de tels chiffres peuvent fort bien avoir été altérés.

## Note 43.

**L'endurcissement de Pharaon.** — Selon plusieurs passages du livre de l'*Exode*, c'est Dieu lui-même qui endurcit le cœur de Pharaon. Cette formule est d'ailleurs reproduite par le Nouveau Testament, et saint Paul en prend occasion pour montrer que Dieu accorde ses grâces quand et comme il le veut, autrement dit que la grâce efficace de la conversion est une grâce purement gratuite.

« *Pour ce qui regarde Pharaon, l'Écriture nous représente son endurcissement comme un effet de la patience et de la longanimité de Dieu. Dieu l'endurcit en multipliant les miracles qui devraient le toucher, et, comme les Juifs contemporains du Christ, l'aveugle à force de lumière. Origène a très justement observé que Pharaon commence à s'amollir sous la main de Dieu qui le frappe et qu'il s'endurcit de nouveau quand Dieu semble temporiser. En tout cas, ainsi que le remarquent plusieurs Pères à la suite d'Origène, Dieu n'endurcit que l'homme déjà dur par sa propre faute et il ne l'endurcit que pour une fin digne de sa justice et de sa sagesse.*

« *Aussi l'endurcissement est-il attribué tantôt à l'homme qui en est l'auteur véritable par ses résistances volontaires, tantôt à Dieu qui en est la cause occasionnelle par trop de bénignité, ou qui le permet par une juste vengeance, tout en le subordonnant à une fin plus haute.* « *Je t'ai suscité, est-il dit à Pharaon, précisément pour montrer en toi ma puissance et pour que mon nom soit annoncé par toute la terre...* »

« *Souvenons-nous toutefois que Dieu ne saurait vouloir directement le mal ; il ne le sanctionne que pour le corriger ou pour l'ordonner au bien. Ses desseins sont impénétrables :* « *Il fait miséricorde à qui il veut* », *car il n'est point de volonté qu'il ne pût fléchir par sa grâce, et il* « *endurcit qui il veut* » *en le laissant persévérer et s'ancrer dans son endurcissement pour des raisons dont il ne doit compte à personne.* » (Prat, *Théologie de saint Paul*, 1^2^, 360).

## Note 44.

**Les magiciens d'Égypte.** — Les magiciens, enchanteurs ou sorciers, jouaient un très grand rôle en Égypte. Ils intervenaient partout « dans l'ordinaire de l'existence aussi bien que dans la guerre, le commerce, la littérature, les métiers, les divertissements et les plaisirs ; tout le monde n'avait pas été témoin de leurs prestiges, mais tout le monde était lié avec quelqu'un qui les avait vus s'accomplir, en avait profité ou en avait souffert. » A chaque page des récits que nous ont transmis les papyrus, on voit paraître des magiciens qui, tous, accomplissent les actes les plus extraordinaires : Pharaon lui-même possédait des sorciers attitrés, « *les porteurs-du-rouleau* », qu'il consultait dans les circonstances graves et qu'il se plaisait à voir exécuter toutes sortes de prodiges ; à en croire les textes dont nous parlons, « l'un savait rattacher au tronc une tête coupée, l'autre fabriquait un crocodile qui dévorait ses ennemis, un troisième ouvrait les eaux, les soulevait et les amoncelait à son gré ».

Imaginations, faits à demi réels ou faits réels, ces « miracles » ou soi-disant tels rendaient les Égyptiens difficiles sur la qualité des prodiges que pouvaient leur proposer des étrangers. Lorsque Moïse jette son bâton qui devient un serpent, les magiciens de Pharaon l'imitent sans peine ; et de même lorsqu'il s'agit de changer l'eau en sang ou de multiplier les grenouilles... « *Aujourd'hui encore, les fakirs de l'Inde opèrent des prodiges plus déconcertants devant des témoins très éveillés qui prennent leurs précautions pour n'être pas victimes de l'illusion. Or, ces effets dépassent souvent et de beaucoup la limite des forces naturelles connues et probablement à connaître. Il faut donc les attribuer à une cause supra-naturelle, à l'action des démons qui se servent de la puissance qui leur est donnée pour contrecarrer l'œuvre de Dieu.* (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apolog.*, 1907, III, p. 405.)

« *Que les prestiges des magiciens aient eu pour cause l'illusion, comme le pensent saint Jérôme et saint Grégoire de Nysse, ou la magie soit naturelle, soit diabolique, il fallait bien que Dieu y opposât des actes réels de sa puissance, étant donné qu'il voulait agir sur l'esprit du Pharaon pour l'obliger à laisser partir les Hébreux.* » (Ibid.)

Moïse ne cherche nullement à prouver que les prodiges des magiciens de Pharaon sont des illusions ou des tours de prestidigitation ; il agit comme s'ils étaient réels ; mais en vertu du pouvoir qu'il tient de Dieu, il montre que ses miracles sont supérieurs à ceux de ses adversaires : c'est pourquoi il fait dévorer par son serpent, les serpents des magiciens ; c'est pourquoi il fait disparaître les grenouilles par une prière alors que les incantations des magiciens ne parviennent pas à anéantir celles qu'eux-mêmes ont fait surgir ; c'est pourquoi enfin il produit des phénomènes que les Égyptiens ne peuvent imiter. Lorsque ceux-ci avouent implicitement leur défaite en reconnaissant un pouvoir supérieur au leur : « C'est le doigt d'un Dieu ! », on peut dire que Yahweh a atteint son but.

Note 45.

**Les plaies d'Égypte.** — Ce furent, a-t-on écrit, des fléaux « qui reproduisaient en les aggravant des phénomènes naturels habituels à l'Égypte . L'eau changée en sang rappelle la coloration du Nil en rouge à une certaine époque de sa crue annuelle ; — les grenouilles, très abondantes en Égypte, se multiplient d'ordinaire à l'époque de la crue du Nil ; — les moustiques sont un fléau habituel à l'Égypte ; — les mouches de toutes espèces y forment des essaims nombreux qui vicient l'air et la nourriture et s'attaquent surtout aux yeux ; — la peste des animaux sévit de temps en temps dans la vallée du Nil ; — les ulcères sont fréquents ; — l'orage et la grêle sont par contre des phénomènes extrêmement rares en Égypte ; — les sauterelles envahissent souvent les pays du nord de l'Afrique sans pourtant y borner leurs ravages ; — enfin les ténèbres peuvent résulter d'une violente invasion du terrible *Khamsin*, vent d'ouragan qui fond encore fréquemment sur l'Égypte.

La plupart de « *ces phénomènes ont un caractère naturel en eux-mêmes et Dieu n'a rien créé de nouveau pour les déchaîner. Mais comme il avait pour but d'effrayer les Égyptiens et de vaincre l'obstination du Pharaon, il a mis dans ces fléaux la marque visible de son intervention, soit en les produisant à une époque insolite de l'année, soit surtout en leur communiquant une intensité extraordinaire, et cela sur la parole de son serviteur, auquel les forces naturelles obéissaient pour entrer en exercice ou arrêter leurs ravages. Ces prodiges ne descendaient pas du ciel, comme le remarque Origène, mais ils venaient manifestement de Dieu.* » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apolog.*, 1907, III, p. 406-407.)

Ces observations sont fort justes. Il semble néanmoins qu'il faille y apporter un léger correctif ou du moins préciser leur véritable portée.

Il serait en effet inexact de parler seulement, à propos des plaies d'Égypte, d'une simple « reproduction » de phénomènes naturels ou d'une « ressemblance » avec eux : on peut trouver une certaine conformité entre les deux séries de phénomènes, les rapprocher, mais non pas les assimiler.

Deux Pères de l'Église qui étaient fort au courant des choses de l'Égypte, Origène et saint Cyrille, se sont bien gardés de confondre la plaie des eaux changées en sang avec l'inondation du Nil rouge : pour eux, il s'agit de sang véritable ; il est d'ailleurs à remarquer que, d'après la Bible, les eaux ainsi transformées deviennent infectes et que les poissons ne peuvent plus y vivre, toutes choses qu'on ne constate pas au temps de l'inondation du Nil rouge... Ce simple exemple montre combien il faut être prudent dans l'usage des rapprochements indiqués plus haut.

D'où il suit que l'intervention divine ne s'est pas seulement manifestée par une production « particulièrement intense » ou « hors saison » de certains phénomènes naturels : les Égyptiens, accoutumés comme ils l'étaient à croire aux prodiges et à en constater à tout propos, n'auraient vu dans l'œuvre de Moïse qu'une sorcellerie comme une autre. Le caractère instantané des prodiges ne les aurait pas beaucoup plus frappés : n'est-ce pas l'usage des magiciens — au moins dans les récits qui racontent leurs prouesses — d'agir d'un seul coup au moyen de paroles ou de gestes ?

Étant donné le milieu sur lequel il avait à agir, Dieu devait, pour atteindre son but « loger » dans le cadre des phénomènes qu'il empruntait à la nature, des « signes », des « marques » indéniables de sa volonté toute puissante et de sa justice souveraine.

*Yahweh est plus fort que les dieux et les magiciens de l'Égypte et il veut châtier les oppresseurs de son peuple* : telle est en définitive l'idée qui se dégage de la série des plaies. Et c'est pour cela qu'il affecte de caractères spéciaux les fléaux qu'il envoie, pour cela aussi qu'il gradue ces fléaux de manière à les rendre de plus en plus terribles ; de la sorte les phénomènes naturels qui servent de cadre aux châtiments prennent une signification redoutable, et leur aspect naturel s'efface en quelque sorte pour ne plus laisser qu'une impression terrifiante qui oblige le Pharaon à céder.

Note 46.

**La dixième plaie.** — Cette plaie terrible destinée à souligner l'intervention divine, atteignit l'Égypte entière. Tandis que les Hébreux demeuraient indemnes, tous les Égyptiens se voyaient cruellement châtiés.

On s'est étonné qu'en cette circonstance Dieu ait frappé tout un peuple. « *Mais il en est ainsi dans les calamités publiques, elles atteignent les bons aussi bien que les méchants. Il est à croire du reste que les Égyptiens autrefois sauvés de la famine par Joseph, s'étaient associés dans une certaine mesure à la persécution exercée contre les Hébreux.* » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apolog.* III, p. 407.)

Lors de la vision de l'Horeb, Yahweh avait prédit et expliqué ce châtiment ; « *Tu diras à Pharaon : Ainsi parle Yahweh : Israël est mon fils, mon premier-né. Je te dis : Laisse aller mon fils pour qu'il*

*me servir ; si tu refuses de le laisser aller, je ferai périr ton fils, ton premier-né* » (*Exode*, IV, 22-23). Il est évident que Pharaon était incapable de retenir à lui seul Israël ; ses ministres, ses intendants, ses soldats, tous ses sujets, en un mot, l'y aidaient de plus ou moins bon gré et partant s'associaient plus ou moins à son injustice. C'était un peuple qui en exploitait un autre et qui, comme tel, méritait d'être châtié.

Note 47.

**Le passage de la mer Rouge. — A. Situation des Hébreux.** — Sur l'ordre de Dieu, les Hébreux « changent de direction et viennent camper devant Phihahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Beelséphon », c'est là qu'ils campent « près de la mer ». Quand le Pharaon apprend leur position, il déclare que « le désert les tient enfermés » (*Exode*, XIV, 2-3). Il réunit donc son armée qui arrive à l'improviste.

L'historien juif Josèphe a très bien vu que les fugitifs devaient se trouver pris « entre la montagne et la mer » (*Antiq. Jud.*, II, XV, 3), il ne leur était pas possible d'échapper.

**B. Le lieu du passage.** — La mer Rouge s'étendait à cette époque beaucoup plus loin que maintenant. « La géographie du temps de la XVIII^e^ dynastie (1580-1320) nous montre la mer Rouge remontant, quoique par des passages à peine continus et par conséquent à peine inondés, jusqu'aux environs de Pithom ou Héroopolis qui donna son nom au golfe » (LAGRANGE, *Revue biblique*, 1900, p. 78).

La montagne — celle où se trouvait probablement le haut lieu de Beelséphon — ne peut être que le Djébel-Geneffeh, à l'ouest des lacs Amers, ou le Djébel-Atagah, au sud-ouest de Suez.

Diverses circonstances du passage inclinent à choisir plutôt la première de ces montagnes. C'est d'abord la mention d'un « vent impétueux d'orient » qui mit la mer à sec et entraîna la division des eaux : « il est incontestable que pareille cause produira plus normalement son effet s'il s'agit de bas-fonds que s'il s'agit de grandes profondeurs ». — C'est ensuite et surtout le fait de l'arrivée si prompte de l'armée égyptienne, elle était donc à portée et toute prête à intervenir ; dès lors les Hébreux ne pouvaient être fort éloignés des villes de Pithom et de Soccoth. (*Carte* p. 247.)

**C. Le miracle.** — Sur l'ordre de Dieu et en vue de produire un effet surnaturel, Moïse étend son bâton au-dessus de la mer pour la diviser. « Alors Yahweh refoule la mer par un vent impétueux d'orient toute la nuit et met la mer à sec ; et les eaux se divisent » (XIV, 21).

Dieu fait intervenir ici des agents purement naturels ; la Bible ne parle que du vent mais n'exclut nullement la possibilité d'autres phénomènes (oscillation du sol, tremblement de terre, etc...). En fait, le vent a pu suffire.

**D. La déroute des Égyptiens.** — Quand les Égyptiens se rendent compte de la fuite des Hébreux, ils veulent les poursuivre à travers les grèves « *croyant sans doute à une marée très forte qui leur permettrait d'arriver sur l'autre rive avant le flux et là de reprendre possession de leurs captifs.... Mais une grève déjà pénible pour des piétons n'offre qu'un chemin bien plus difficile pour des chars, surtout quand elle a déjà été remuée par le passage d'une multitude d'hommes et d'animaux. Bientôt se produit l'effet qui était à prévoir. Les roues des chars enfoncent dans le sable, les essieux se brisent au contact des pierres ou sous l'effort d'une traction saccadée : on n'avance qu'à grand'peine.* » (LESÊTRE, *ibid.*, p. 533-4). C'est à ce moment que Yahweh intervient en jetant la panique parmi les Égyptiens ; bientôt Moïse étend la main et, le vent ayant cessé, les eaux reprennent leur niveau, sans que la charrerie du Pharaon ait le temps de rebrousser chemin.

## RÉSUMÉ

I. Les descendants de Jacob séjournèrent en Égypte pendant plusieurs siècles et y devinrent si nombreux que les Égyptiens en prirent ombrage.

Ce fut là l'origine d'une longue persécution dont la violence varia au gré des Pharaons qui se succédèrent alors sur le trône d'Égypte : les uns se contentèrent d'assujettir les Hébreux à de pénibles travaux, et en particulier à la fabrication des briques ; d'autres essayèrent d'anéantir leur race en ordonnant la mort de tous les enfants de sexe masculin. — Dieu résolut de sauver son peuple en lui suscitant un libérateur qui le délivrerait du joug des Égyptiens et le conduirait dans la Terre-Promise : ce libérateur fut Moïse.

Moïse appartenait à la tribu de Lévi. Né au temps de la plus violente persécu-

tion qu'eussent subie les Hébreux, il avait été déposé dans une corbeille sur les eaux du Nil, puis recueilli par une fille de Pharaon, et enfin élevé à la cour d'Égypte. Devenu grand il avait essayé de venir en aide à son peuple, mais avait dû, pour échapper à la mort, se retirer au désert du Sinaï.

Il vivait dans ce désert depuis quarante ans, occupé à garder les troupeaux de son beau-père Jéthro, lorsque Dieu se manifesta à lui au mont Horeb dans la vision du buisson ardent et lui révéla la redoutable mission dont il voulait le charger. Malgré toutes ses protestations d'humilité et ses répugnances, Moïse dut accepter et prendre le chemin de l'Égypte.

II. Après avoir rejoint son frère Aaron, Moïse se rendit auprès de son peuple pour lui faire part des desseins de Dieu et lui annoncer sa prochaine délivrance. Puis il alla trouver le Pharaon et lui demanda au nom de Yahweh de laisser les Hébreux sortir d'Égypte.

Bien loin d'acquiescer à cette demande, le Pharaon en prit prétexte pour opprimer davantage encore les enfants d'Israël. Cette attitude détermina tout aussitôt une série de dix fléaux ou plaies dont Dieu accabla les Égyptiens, à la fois pour punir l'injustice dont ils avaient fait preuve vis à vis des Hébreux et pour les contraindre à obéir aux ordres qu'il leur transmettait par l'intermédiaire de son envoyé.

L'eau changée en sang laisse le Pharaon insensible. La multiplication des grenouilles, celle des moustiques, puis celle des mouches commencent à l'ébranler : il sent, suivant le mot de ses magiciens, que le doigt de Dieu est là, et il cherche à négocier avec Moïse et Aaron. Toutefois sa mauvaise volonté l'emporte et détermine une nouvelle série de plaies plus redoutables que les précédentes : la peste du bétail, les ulcères, la grêle, les sauterelles et les ténèbres jettent tour à tour l'épouvante dans l'Égypte entière, à l'exception des régions occupées par les Hébreux.... Pharaon qui semble prêt à céder chaque fois qu'un nouveau fléau sévit, s'endurcit sitôt qu'il est passé.

C'est alors que Moïse sur l'ordre de Dieu lui annonce la dernière et la plus terrible de toutes les plaies : la mort subite de tous les premiers-nés.

III. Cette dixième plaie se produit dans la nuit même où les enfants d'Israël célèbrent pour la première fois la fête de la *Pâque* (= passage) Tandis que l'Ange de Dieu traverse l'Égypte frappant sur son passage tous les premiers-nés, ils se tiennent debout en costume de voyage, prêts à partir et mangent l'Agneau pascal avec des pains sans levain et des herbes amères.

Cruellement frappés dans leurs affections les plus chères, les Égyptiens et leur roi reconnaissent leurs torts. Moïse et Aaron sont autorisés à donner l'ordre du départ et bientôt Israël entier s'ébranle dans la direction du désert. Dieu précède son peuple et le guide au moyen d'une nuée miraculeuse.

Cependant, Pharaon ne tarde pas à se repentir d'avoir laissé partir les Hébreux : sans perdre un instant, il lance son armée à la poursuite des fugitifs et les atteint sur les bords de la mer Rouge. — Dieu accomplit un miracle à jamais mémorable, en faisant souffler un vent violent qui dessèche la mer et permet aux enfants d'Israël de la passer à pied sec, puis en ensevelissant sous les eaux ceux des Égyptiens qui se sont aventurés à la suite des Hébreux.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## L'OPPRESSION DES HÉBREUX. — VOCATION DE MOÏSE

### Causes de l'oppression

- **Cause politique** : Haine des Égyptiens contre les Asiatiques qui, autrefois, ont dominé sur l'Égypte, et qui actuellement sont les adversaires naturels de leur politique de conquête en Asie.
- **Cause religieuse** : Réaction du clergé égyptien contre les Pharaons qui se sont laissé gagner par les doctrines religieuses de l'Asie.

### L'oppression

Prétexte : le prodigieux développement des enfants d'Israël.

- **Moyens** :
  - les Israélites sont réduits en esclavage et soumis à des travaux particulièrement pénibles.
  - leurs enfants mâles sont mis à mort ou jetés au fleuve dès leur naissance.

### Jeunesse et vocation de Moïse

Par suite d'un dessein providentiel de Dieu, un jeune enfant, fils du lévite Amram et de sa femme Jochabel est sauvé de la mort, et retiré, par la propre fille du Pharaon, du Nil sur lequel il avait été exposé.

Cette princesse lui donne le nom de Moïse « *sauvé des eaux* » et l'élève comme son fils, en le faisant instruire « dans toute la sagesse des Égyptiens ».

Devenu grand, Moïse cherche à se rapprocher de ses compatriotes. Il prend leur défense et se voit obligé pour éviter la mort de s'enfuir au désert, dans la péninsule du Sinaï.

Le prêtre madianite Jéthro accueille Moïse, lui donne sa fille en mariage et lui confie la garde de ses troupeaux.

Dieu se manifeste à Moïse dans la vision du buisson ardent et lui prescrit de se rendre en Égypte pour en faire sortir les enfants d'Israël dont les longues et persévérantes prières ont fini par le toucher.

### Premières entrevues avec Pharaon

Arrivé en Égypte, Moïse se rend avec son frère Aaron auprès du Pharaon, et lui demande de laisser aller Israël au désert pour y célébrer une fête en l'honneur de Yahweh.

Pharaon refuse et soumet les Israélites à de nouvelles corvées.

Moïse essaie sans succès de faire revenir le Pharaon à de meilleurs sentiments : prodige du bâton changé en serpent.

## LES PLAIES D'ÉGYPTE

### Les plaies d'Égypte

- **Caractère de ces fléaux** :
  - Ce sont des phénomènes miraculeux, d'ordre physique, et par lesquels Dieu manifeste sa justice en châtiant de plus en plus sévèrement les oppresseurs de son peuple.
  - Les Israélites demeurent indemnes et puisent dans le spectacle de ces fléaux une confiance de plus en plus grande en la puissance de Yahweh.
- **Énumération des neuf premières plaies** :
  1. L'eau changée en sang.
  2. Les grenouilles.
  3. Les moustiques.
  4. Les mouches.
  5. La peste du bétail.
  6. Les ulcères.
  7. La grêle.
  8. Les sauterelles.
  9. Les ténèbres.
- **Conséquences** :
  - Insensible aux trois premières plaies, Pharaon s'émeut, puis s'épouvante de plus en plus à mesure que se succèdent les six plaies suivantes : pour chacune de celles-ci il autorise le départ des Hébreux, quitte à retirer sa promesse dès que le fléau est passé.
  - En punition de cet endurcissement coupable, Moïse annonce une dixième plaie : la mort des premiers-nés de chacun des Égyptiens.

L'EXODE

Sur l'ordre de Dieu, Moïse fait connaître aux Israélites qu'ils vont quitter l'Égypte, et qu'ils doivent en conséquence préparer leur départ.

**Institution de la Pâque**

Pour marquer cet événement, il institue une fête religieuse consistant en un repas sacré (manducation de la chair d'un agneau rôti au feu, avec des pains sans levain et des herbes amères) ; à ce moment précis Dieu *passera* sur l'Égypte, frappant les Égyptiens et épargnant les Hébreux. D'où le nom de *Pâque* (passage) donné à cette fête.

**L'exode**

La dixième plaie atteint si cruellement les Égyptiens qu'ils pressent les Hébreux de quitter l'Égypte.

Les Hébreux quittent l'Égypte et prennent le chemin du désert, emmenant avec eux leurs troupeaux de brebis et de bœufs.

Yahweh guide son peuple (colonne de nuée pendant le jour ; colonne de feu pendant la nuit).

**Le miracle du passage de la Mer Rouge**

Pharaon se repent d'avoir laissé partir Israël et lance une armée à la poursuite des fugitifs.

Cette armée cerne les Hébreux entre le désert et la mer.

Dieu intervient miraculeusement

- en cachant les Hébreux,
- en envoyant un fort vent d'est qui dessèche la mer de manière à permettre aux Hébreux de la franchir sans encombre,
- en jetant la panique parmi les Égyptiens lorsqu'ils s'engagent dans le lit de la mer à la suite des Hébreux,
- en ramenant les eaux à leur place naturelle, avant que les Égyptiens aient pu regagner le rivage.

Après le passage de la mer Rouge et la destruction de l'armée égyptienne, Moïse manifeste sa reconnaissance par un cantique d'actions de grâces.

# CHAPITRE X

## LE SÉJOUR DES HÉBREUX AU DÉSERT

SOMMAIRE

**I. De la mer Rouge au Sinaï.** — Mara. — D'Élim au désert de Sin. — Les cailles et la manne. — Raphidim, l'eau jaillissant du rocher. — Victoire sur Amalec. — Visite de Jéthro.

**II. Le séjour au Sinaï.** — Premières communications de Yahweh. — La grande théophanie. — L'Alliance. — Le veau d'or. — La tente de réunion. — Renouvellement de l'Alliance. — Construction du Tabernacle. — Consécration des prêtres. — Le recensement et la seconde Pâque.

**III. Du Sinaï aux plaines de Moab :** § 1. *Du Sinaï à Cadès.* — Le départ. — Itinéraire et stations. — Incidents divers.

§ 2. *Séjour à Cadès.* — Cadès. — Rapport des éclaireurs. — Révolte et châtiment du peuple. — Autour de Cadès. — Coré, Dathan et Abiron. — Les eaux de Mériba.

§ 3. *De Cadès aux plaines de Moab.* — Préliminaires. — Sur les frontières d'Édom et de Moab ; le serpent d'airain. — Conquête de la Transjordanie. — Balaam et ses oracles. — Dans les plaines de Moab. — Mort de Moïse.

SOURCES

Le séjour des Hébreux au désert se divise en cinq périodes, sur lesquelles la Sainte Écriture nous renseigne d'une manière plus ou moins détaillée, ainsi qu'on en jugera par le tableau ci-après :

1° voyage d'un mois et demi vers le Sinaï : *Exode*, XV, X, 22-XVIII ;

2° séjour d'un an environ au pied du Sinaï : *Exode*, XIX-XL ; *Lévitique* ; *Nombres*, I-X, 10 ;

3° voyage de quelques semaines vers Cadès : *Nombres*, X, 11-XII ;

4° séjour de trente-huit ans autour de Cadès : *Nombres* XIII-XX, 21 ;

5° voyage d'un an environ vers la Terre promise : *Nombres*, XX, 22-XXXVI et *Deutéronome*.

Les grandes lignes de la majeure partie de cette histoire sont rappelées dans le discours que Moïse adresse au peuple au début du *Deutéronome* I-III.

Enfin la liste des *Nombres* XXXIII, 1-49, qui énumère toutes les stations parcourues par les enfants d'Israël, peut servir de schéma récapitulatif.

Après avoir franchi la mer Rouge, les Hébreux se trouvaient dans la vaste péninsule qui porte le nom de presqu'île du Sinaï. De forme triangulaire, et limitée au sud-ouest et au sud-est par les golfes actuels de *Suez* et d'*Akaba*, la presqu'île sinaïtique est montagneuse surtout dans sa partie méridionale : c'est là que se dresse un massif de pics abrupts atteignant jusqu'à 2.602 mètres ; de ce massif se détachent deux chaînes qui longent vers le nord-ouest et vers le nord-est les deux golfes dont nous avons parlé plus haut. — Entre ces deux chaînes se développe un vaste plateau calcaire (actuellement *plateau de Tih*) qui va s'inclinant

vers la Méditerranée : c'est le désert de *Pharan*, dont certaines régions portaient des noms particuliers, désert de *Sur* du côté de l'Égypte ; désert de *Sin* au nord, autour des oasis de *Cadès*. — Ce plateau se relève vers le nord-est au sud de la mer Morte et à l'ouest de la dépression de l'*Arabah*, pour constituer un groupe montagneux assez important que la Bible appelle *montagne de Séir*.

Le nom de *désert*, que les Livres saints emploient à propos de la plupart des régions traversées par les Hébreux, ne doit pas nous faire illusion. Ce terme s'applique aussi bien aux régions proprement désertiques, au sens où nous l'entendons en français, qu'aux régions de pâturages où la vie sédentaire n'existe pas.

Dans le nord, le plateau calcaire ne reçoit qu'une petite quantité d'eau dont la majeure partie se perd dans le sol : la végétation y est donc très rare ; c'est vraiment le désert. De l'est à l'ouest, parmi les grès qui bornent en demi-cercle la zone calcaire, l'eau est plus abondante ; les sources y rendent les voyages assez faciles, et laissent une humidité suffisante pour produire les herbes et les broussailles qui servent de pâture aux troupeaux. Dans le massif granitique du sud et par suite des abondantes précipitations de neige qui surviennent en hiver, l'eau ruisselle lentement pendant tout le cours de l'année : partout où elle s'amasse s'épanouit une belle végétation de caractère tropical.

Le séjour d'Israël dans le désert marque une phase importante de son histoire. C'est au Sinaï que se fonde vraiment le peuple de Dieu : c'est là qu'il reçoit sa charte fondamentale, le *Décalogue ;* c'est là qu'il conclut son alliance avec Yahweh, là enfin qu'il inaugure son culte. Et tous ces faits mémorables se succèdent en moins d'un an ! Yahweh semble précipiter les événements pour mieux hâter l'accomplissement de ses promesses aux patriarches.

On sait ce qu'il en advint, et comment, malgré des miracles répétés (*note* 48), le peuple choisi se montra indigne de l'empressement de son Dieu : il lui fallut, pour expier ses fautes, stationner autour de Cadès et s'y recueillir, s'il est permis de parler ainsi, dans une longue retraite de trente-huit années. Châtiment bienfaisant où l'on reconnaît la main d'un père très aimant plutôt que la verge d'un juge inexorable.

Au cours de ces quarante années, Israël mérita cent fois d'être anéanti ; s'il fut sauvé, il le dut à l'intervention du grand homme à qui Dieu l'avait confié et dont le nom domine toute cette histoire - de ce Moïse dont l'humilité confiante sut toujours, chaque fois que ce fut nécessaire, « atteindre et toucher les secrets ressorts de la miséricorde divine ».

## ARTICLE I. — DE LA MER ROUGE AU SINAÏ.

**Mara.** — Non loin des bords de la mer Rouge, les Israélites rencontraient la partie du désert de Pharan à laquelle était réservé le nom de désert de Sur : là commençait une route qui les eût assez rapidement conduits vers Bersabée et le sud de la Palestine. Mais Dieu les appelait ailleurs ; au lieu de marcher vers l'est, ils s'enfoncèrent vers le sud, en plein désert, dans la direction de la sainte montagne où Moïse avait été favorisé de sa première vision.

Pendant trois jours ils parcoururent le pays du sable sans y trouver d'eau ; on n'a pas de peine à imaginer ce que durent alors souffrir ces émigrants mal habitués à la vie du désert. « Comment ne se seraient-ils pas souvenus de l'Égypte et de ses richesses, auxquelles malgré la dureté de leur servitude, ils avaient été admis à participer jusqu'à y trouver un réel bien-être ?... »

Le troisième jour ils rencontrèrent une source, « mais ils ne purent en boire l'eau car elle était amère. Alors le peuple murmura contre Moïse, en disant : Que boirons-nous ? » (*Exode*, XV, 23-24). Comme il devait le faire si souvent dans la suite, l'homme de Dieu fit monter vers le ciel un cri de foi profonde et de prière ardente. « Et Yahweh lui indiqua un bois : il le jeta dans l'eau et l'eau devint douce. » L'oasis fut nommée *Mara*, « amère » en souvenir de cet événement.

Ce fut à cette occasion que Yahweh donna à son peuple « un statut et une loi et le mit à l'épreuve : « Si tu écoutes la voix de Yahweh, ton Dieu, lui dit-il, et si tu fais ce qui est droit à ses yeux, si tu prêtes l'oreille à ses commandements, et si tu observes toutes ses lois, je ne mettrai sur toi aucune des maladies dont j'ai frappé les Égyptiens ; car je suis Yahweh qui guérit. » (XV, 25-26.)

**D'Elim au désert de Sin.** - La première station dont il soit question après Mara est celle d'Elim, magnifique oasis où il y avait douze sources et soixante-dix palmiers. Israël y campa près de l'eau, puis repartit vers le sud. Il s'arrêta une fois encore « près de la mer Rouge » (*Nombres* XXXIII, 11) et pénétra dans le désert de Sin : ceci se passait au 15e jour du second mois, juste un mois par conséquent après la sortie d'Égypte.

Cette traversée d'une nouvelle région désertique ne tarda pas à démoraliser les Hébreux.

« Et toute l'assemblée des enfants d'Israël se mit à murmurer contre Moïse et Aaron : « Que ne sommes-nous morts par la main de Yahweh au pays d'Égypte, quand nous étions assis devant les pots de viande

et que nous mangions du pain à satiété ? Car vous nous avez amenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette multitude. » (XVI, 2-3.)

A ces plaintes, Dieu allait répondre par deux grands miracles.

**Les cailles et la manne.** — Sur l'ordre de Yahweh qui, pour la circonstance, manifesta « sa gloire » dans la nuée qui précédait la caravane, Moïse et Aaron invitèrent le peuple à la confiance :

« Yahweh, annoncèrent-ils, vous donnera ce soir de la viande à manger, et au matin du pain à satiété ; car Yahweh a entendu que vous murmuriez contre lui... Nous, qui sommes-nous ? ce n'est pas contre nous que sont vos murmures, c'est contre Yahweh. » (XVI, 8.)

« Le soir on vit monter des cailles qui couvrirent le camp et le matin il y avait une couche de rosée autour du camp. Quand cette rosée se fut dissipée on aperçut à la surface du désert quelque chose de menu comme des grains, pareil au givre sur le sol. Les enfants d'Israël le virent et se dirent les uns aux autres : « Qu'est-ce que cela ? » car ils ne savaient pas ce que c'était. Moïse leur dit : « C'est le pain que Yahweh vous donne pour nourriture. Voici ce que Yahweh a ordonné : Que chacun de vous ramasse ce qu'il faut pour sa nourriture, un gomor par tête suivant le nombre de personnes ; chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente... » Suivaient une série de prescriptions fort précises qui réglaient l'usage de ce pain miraculeux : chaque Israélite ne ramasserait que ce qui lui était nécessaire, sans chercher à faire des provisions, sans tenter de conserver un excédent de manne jusqu'au lendemain matin ; — on ne recueillerait la manne que pendant les six premiers jours de la semaine ; le vendredi, chaque Israélite aurait droit à une double ration : c'est alors seulement qu'il lui serait permis de faire une réserve de manne pour le lendemain, jour du sabbat, où il ne « pleuvra pas de pain du haut du ciel » ; — enfin Moïse devait remplir un vase de manne et le conserver pour les générations postérieures ; cette manne subsisterait sans se corrompre, en témoignage du miracle accompli par Dieu.

« La manne ressemblait au grain de coriandre ; elle était blanche et avait le goût d'un gâteau de miel ». Elle tomba chaque matin, le samedi excepté, pendant quarante ans, jusqu'au jour où Israël entra en Chanaan (*note* 49).

**Raphidim ; l'eau jaillissant du rocher.** — Marchant toujours vers le sud-est, les Hébreux achevèrent de traverser le désert de Sin et, après plusieurs stations intermédiaires, arrivèrent non loin du Sinaï dans la région d'Horeb, à Raphidim.

Cette station se trouvait dans un pays sans eau. Les murmures éclatèrent :

« Donne-nous à boire... Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Égypte pour nous faire mourir de soif avec nos enfants et nos troupeaux ? »

Moïse cria vers Yahweh en disant : « Que ferai-je pour ce peuple ? Encore un peu et ils me lapideront ! Yahweh dit à Moïse : Passe devant

le peuple et prends avec toi des anciens d'Israël ; prends dans ta main le bâton avec lequel tu as frappé le fleuve et va. Voici que je me tiendrai devant toi sur le rocher qui est en Horeb ; tu frapperas le rocher et il en sortira de l'eau, et le peuple boira ». — Moïse fit ainsi en présence des anciens d'Israël et il donna à ce lieu les noms de *Massah* (tentation) et *Méribah* (querelle) parce que les enfants d'Israël avaient contesté et qu'ils avaient tenté Yahweh en disant : Yahweh est-il au milieu de nous ? » (*Exode*, XVII, 3-7.) (Cf. *note* 48.)

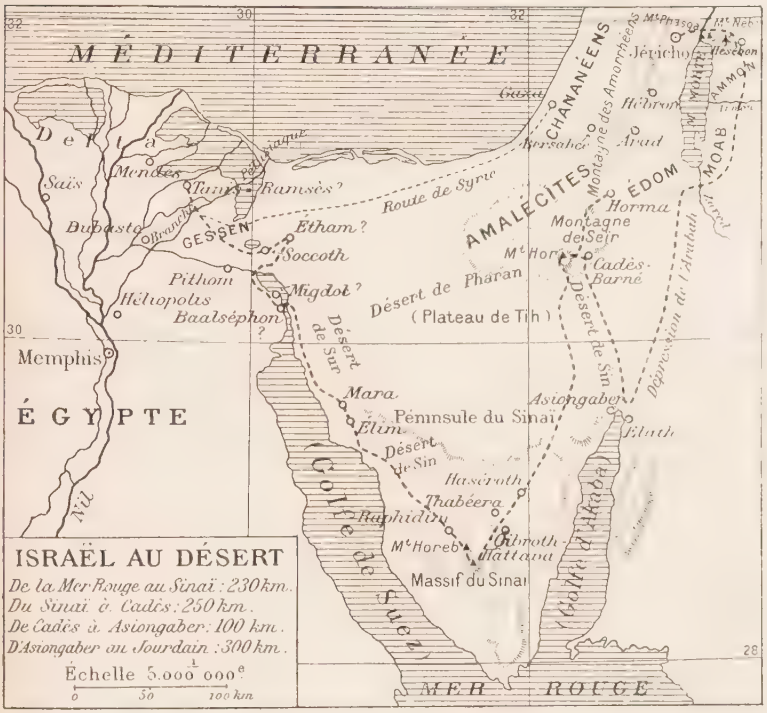


**Victoire sur Amalec.** — Le voyage des Israélites vers le Sinaï n'avait pu manquer d'éveiller l'attention et l'inquiétude des tribus nomades de la péninsule.

« Chaque tribu, en effet, a ses points de pâturage auxquels elle vient, à dates fixes, conduire ses troupeaux ou recueillir les moissons dont elle a pu confier la semence à de rares oasis capables de la recevoir et de la féconder. Il s'établit ainsi une sorte de droit coutumier qu'on ne peut enfreindre sans léser les avantages d'autrui, ni s'exposer à ses représailles. Dès lors, l'arrivée d'un groupe de nomades jusqu'alors inconnus dans la région, leur prétention à occuper les campements des tribus auparavant installées, ne peuvent manquer de créer des conflits. » (J. Touzard, dans l'*Ecole* du 3 décembre 1920.)

La plus puissante des tribus du Sinaï était alors celle des Ama-

lécites, habituellement cantonnée au nord-est de la péninsule ; elle se crut menacée par les Israélites et dépêcha ses guerriers à leur rencontre pour les contraindre à quitter les lieux.

C'était la première fois que les enfants d'Israël allaient avoir à se mesurer avec un ennemi et à affronter les chances d'une bataille. Moïse choisit l'élite du peuple, en confia la direction à Josué et l'envoya au devant d'Amalec ; pour lui, il se retira, en compagnie d'Aaron et de Hur, sur une colline voisine d'où il pouvait suivre les phases de la lutte ; il s'y mit aussitôt en prières, les mains étendues vers le ciel.

« Or lorsque Moïse tenait sa main levée, Israël avait l'avantage, et lorsqu'il laissait tomber sa main, Amalec était le plus fort. Comme les mains de Moïse étaient fatiguées, Aaron et Hur prirent une pierre qu'ils placèrent sous lui et il s'assit dessus. En même temps, ils soutenaient ses mains l'un d'un côté et l'autre de l'autre : ainsi ses mains ne fléchirent point jusqu'au coucher du soleil, et Josué défit Amalec et son peuple à la pointe de l'épée. » (*Exode*, XVII, 11-13.)

**Visite de Jéthro.** — Sur ces entrefaites, Jéthro beau-père de Moïse, « ayant appris tout ce que Dieu avait fait en faveur de Moïse et d'Israël » vint le trouver au désert où il campait. La femme et les deux fils de Moïse l'accompagnaient. Cette visite fut l'occasion d'un sacrifice solennel présidé par Jéthro lui-même (*note* 50). Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent prendre part au festin sacré en présence de Dieu.

Dans les jours qui suivirent, Jéthro suggéra à son gendre une importante réforme. Le voyant absorbé du matin au soir par ses fonctions de juge — c'était en effet à lui seul que le peuple s'adressait pour trancher ses différends — le beau-père de Moïse lui conseilla d'établir des juges pour le règlement des affaires courantes et de ne se réserver que les questions d'ordre religieux. Moïse écouta l'avis de Jéthro et fit selon ce qui lui était dit. Peu après Jéthro regagna sa tribu.

## ARTICLE II. — LE SÉJOUR AU SINAÏ.

Partis de Raphidim, les enfants d'Israël arrivèrent au désert du Sinaï le premier jour du troisième mois : ce fut là qu'ils s'installèrent pour y camper durant de longs mois « vis-à-vis de la montagne de Dieu » — probablement dans ce vaste cirque rocheux qui porte aujourd'hui le nom d'*Her-Raha* « nef immense au fond de laquelle l'ensemble des roches fait l'effet de quelque sanctuaire redoutable ».

**Premières communications de Yahweh.** — A peine arrivé au Sinaï, « Moïse monta vers Dieu et Yahweh l'appela du haut de la montagne en disant : Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël : Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Égypte et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Maintenant si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez mon peuple particulier parmi tous les peuples, car toute la terre est à moi ; mais vous, vous serez pour moi un royaume de prêtres, et une nation sainte.... »

Moïse redescendit pour transmettre au peuple les paroles de Yahweh et le peuple tout entier y acquiesça. « Nous ferons, dit-il, tout ce qu'a dit Yahweh ».

Moïse s'empressa d'aller témoigner de ces bonnes dispositions à Yahweh. Le Seigneur s'en montra satisfait et lui annonça qu'il allait se manifester en présence de tout le peuple :

« Je vais venir à toi dans une nuée épaisse afin que le peuple entende quand je parlerai avec toi et qu'il ait toujours foi aussi en toi... Va vers eux et sanctifie-les aujourd'hui et demain et qu'ils lavent leurs vêtements. Qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car le troisième jour Yahweh descendra aux yeux de tout le peuple sur la montagne de Sinaï. » De ce chef, la montagne elle-même allait participer à la sainteté divine et devenir inaccessible aux profanes. « Tu fixeras, dit encore Yahweh, tu fixeras une limite à l'entour, en disant : Gardez-vous de monter sur la montagne ou d'en toucher le bord ; quiconque touchera à la montagne mourra... Quand la trompette sonnera, ils monteront sur la montagne. » (*Exode*, XIX, 3-14.)

**Promulgation du Décalogue.** — « Le troisième jour au matin, il y eut des tonnerres, des éclairs, une nuée épaisse sur la montagne et un son de trompette extrêmement fort, et tout le peuple qui était dans le camp trembla. Moïse fit sortir le peuple du camp pour aller au devant de Dieu et ils se tinrent au pied de la montagne.

« Le mont Sinaï était tout fumant, parce que Yahweh y était descendu au milieu du feu, et la fumée s'élevait comme la fumée d'une fournaise et toute la montagne tremblait fortement. Le son de la trompette devenait de plus en plus fort.

« Moïse parla et Dieu lui répondit par une voix. » Ce fut d'abord pour lui renouveler ses prescriptions de l'avant-veille : le peuple devrait se tenir au delà de la limite qui avait été fixée ; Aaron seul accompagnerait Moïse sur le sommet de la montagne.

« Et Dieu prononça toutes ces paroles, disant :

Je suis Yahweh ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte.

Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.

Tu ne te feras pas d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel ou de ce qui est en bas sur la terre, ou de ce qui est dans les eaux ou dessous la terre. Tu ne te prosterneras pas devant elles et tu ne les serviras pas.

Tu ne prendras point le nom de Yahweh en vain.

Souviens-toi du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tes ouvrages, mais le septième jour est un sabbat (c'est-à-dire un « repos »).

Honore ton père et ta mère afin que tes jours soient longs.

Tu ne tueras point.

Tu ne commettras point d'adultère.

Tu ne déroberas point.

Tu ne porteras point de faux témoignages contre ton prochain.

Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient.

« Tout le peuple entendait le tonnerre et le son de la trompette ; il voyait les flammes et la montagne fumante : à ce spectacle, il tremblait et se tenait à distance (*Exode*, XIX, 16 — XX, 18) ; il suppliait Moïse d'intervenir auprès de Dieu : « Qu'il ne nous parle pas, de peur que nous ne mourions ; mais toi parle-nous, nous t'écouterons. »

Tandis que le peuple restait ainsi à l'écart, Dieu commençait à communiquer à Moïse les principales ordonnances religieuses et civiles qui allaient servir de base à l'alliance de Yahweh avec Israël : d'où le nom de *livre de l'Alliance* que l'on est convenu de donner à ce code (Cf. Chapitre XI, § 1) (*note* 51).

**L'Alliance.** — Une fois redescendu de la montagne, Moïse se fit un devoir de transmettre le détail de toutes ces ordonnances aux Israélites : ceux-ci promirent de les observer. Fort de cette promesse, le législateur put alors procéder à l'organisation de la cérémonie solennelle par laquelle se traduirait aux yeux de tous l'*alliance* de Yahweh avec son peuple.

Il commença par consigner sur un « livre » le détail des lois qu'il venait de communiquer au peuple, « puis s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel au pied de la montagne et dressa douze pierres en souvenir des douze tribus d'Israël. Il envoya des jeunes gens, enfants d'Israël, et ils offrirent à Yahweh des holocaustes et immolèrent des taureaux en sacrifice d'actions de grâces. »

Moïse accomplit alors, en l'adaptant aux circonstances, le rite caractéristique des sacrifices d'alliance — celui que nous avons vu employé par Abraham au moment de la première alliance. Il recueillit le sang qui représentait les victimes et en répandit la moitié sur l'autel qu'il avait érigé en l'honneur du Tout-Puissant ; après quoi, ayant relu le livre de l'Alliance et requis l'assentiment du peuple, lorsque celui-ci eut répondu d'une seule voix : « Tout ce qu'a dit Yahweh nous le ferons et nous y obéirons », Moïse prit le vase qui contenait l'autre moitié du sang et en aspergea Israël en disant : « C'est le sang de l'alliance que Yahweh a conclue avec vous sur toutes ces paroles. » (*Exode*, XXIV, 3-8.)

Les deux parties contractantes, Dieu et son peuple, avaient été mises en contact étroit avec le sang des victimes : l'alliance était conclue.

Dieu voulut la sceller par une manifestation exceptionnelle. Sur son ordre « *Moïse monta avec Aaron et les deux fils aînés de celui-ci et avec soixante-dix anciens d'Israël. Ils virent le Dieu d'Israël : sous ses pieds était comme un ouvrage de brillants saphirs, pur comme le ciel même.* » Appelés par Yahweh, les témoins de ce spectacle grandiose n'eurent pas à en souffrir : « *ils virent Dieu, ils mangèrent et ils burent.* » (*Exode*, XXIV, 9-11.) (*note* 51.)

**Le veau d'or.** — De retour parmi son peuple, Moïse n'y fit qu'un bref séjour. Laissant au camp Aaron, Hur et les anciens, il refit l'ascension de la sainte montagne, en compagnie du seul Josué, son « serviteur ». On le vit entrer dans la nuée qui couvrait le sommet du Sinaï : la gloire de Yahweh reposait en effet sur la montagne, et de loin elle apparaissait aux enfants d'Israël comme un feu dévorant. Moïse séjourna sur le Sinaï durant quarante jours et quarante nuits ; Yahweh passa ce temps à le mettre au courant des longues et minutieuses prescriptions qui concernaient le culte.

Assez vite les Israélites se fatiguèrent de la longue absence de Moïse. Ils se réunirent autour d'Aaron et lui dirent : « *Allons, fais-nous un Dieu qui marche devant nous. Car ce Moïse, cet homme qui nous a fait monter d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu.* » Aaron leur dit : « *Otez les anneaux d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles et apportez-les moi* ». Tout le monde s'empressa d'obéir ; l'or fut apporté à Aaron qui le façonna au burin, le fit fondre et finalement en fabriqua un veau, ou plus exactement un taureau (*note* 52).

Satisfaits de posséder enfin une image du Dieu redoutable qui les avait arrachés à la servitude, les enfants d'Israël s'empressèrent de lui rendre leurs hommages d'adoration : « Voici, s'écriaient-ils, voici notre Dieu, celui qui nous a fait monter d'Égypte. » Aaron construisit un autel devant l'image et annonça pour le lendemain une fête en l'honneur de Yahweh : on y offrirait des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces et la cérémonie se terminerait par les festins sacrés et les divertissements d'usage.

Cette manifestation religieuse s'adressait à Yahweh et prétendait l'honorer ; elle n'en allait pas moins à l'encontre d'un de ses préceptes les plus formels et de celui-là même que Dieu avait placé en tête de ses commandements : « Tu ne feras pas d'image taillée... » D'ailleurs le symbole choisi, bien qu'il eût pour but, autant qu'il

est possible de le conjecturer, de mieux représenter la force irrésistible du Tout-Puissant, ressemblait trop à telles divinités de la vallée du Nil ou des pays syriens pour ne pas risquer, à brève échéance, de faire tomber Israël dans la plus honteuse idolâtrie.

Yahweh venait précisément de remettre à Moïse les deux *tables du témoignage* — tables de pierre écrites des deux côtés par Dieu lui-même — : « Va, descends, lui dit-il, car ton peuple s'est conduit très mal.... Je vois, ajouta Yahweh, que ce peuple est un peuple au cou raide. Maintenant, laisse-moi : que ma colère s'embrase contre eux et que je les consume ! Mais je ferai de toi une grande nation. » Moïse crut pouvoir implorer la miséricorde de Dieu, lui représentant qu'il allait exposer sa gloire aux sarcasmes des Égyptiens : ceux-ci n'allaient-ils pas prétendre que Yahweh n'avait tiré son peuple de la servitude que pour le faire périr en plein désert ? Il lui rappelait en même temps les promesses faites à Abraham, à Isaac et à Jacob. — Dieu se laissa toucher.

Moïse arriva au camp au moment où se terminait la fête organisée par Aaron. A la vue de l'emblème défendu « sa colère s'enflamma ».

« Il jeta de ses mains les tables qu'il tenait et les brisa au pied de la montagne. Et prenant le veau qu'ils avaient fait, il le brûla, le broya jusqu'à le réduire en poudre, répandit cette poudre sur l'eau et en fit boire aux enfants d'Israël. » (*Exode*, XXXII, 19-20.)

Se tournant alors vers Aaron, il lui adressa les plus vifs reproches au sujet de son inqualifiable faiblesse. Puis voyant « *que le peuple n'avait plus de frein* », il jugea que son devoir lui imposait de réprimer rudement la révolte qu'il sentait sourdre. Il se plaça donc à l'entrée du camp :

« A moi ceux qui sont pour Yahweh, s'écria-t-il ; et à ceux qui se rassemblaient autour de lui : Ainsi parle Yahweh le Dieu d'Israël : Que chacun de vous mette son épée au côté ; passez et repassez dans le camp d'une porte à l'autre et que chacun tue son frère, son ami, son parent. »

Près de trois mille mutins périrent ainsi. Les enfants de Lévi, qui avaient tous répondu et sans aucune hésitation à l'appel de Moïse, furent invités par lui à se consacrer à Dieu : leur attitude si énergique leur valait une bénédiction qui présageait déjà les fonctions saintes auxquelles ils allaient bientôt être appelés.

**La tente de réunion.** — Le lendemain de cette terrible journée, Moïse remonta sur le Sinaï, pour solliciter à nouveau le pardon de la faute commise. Yahweh y répondit par des promesses

de miséricorde, mais annonça en même temps qu'il saurait se faire justice.

Pour commencer, il déclara que désormais il ne séjournerait plus au milieu du peuple, et que celui-ci s'acheminerait seul à la conquête du pays de Chanaan ; tout au plus si « un ange » serait chargé de l'y précéder « *car*, disait Yahweh, *tu es un peuple au cou raide : je ne monterai pas au milieu de toi, de peur de t'anéantir en chemin.* »

Ce fut en conséquence de ces dispositions que Moïse, au lieu d'établir le tabernacle dont Dieu lui avait donné le plan, se contenta de dresser à quelque distance du camp « une tente de réunion qui servit de lieu habituel aux communications divines, en attendant la construction du tabernacle.

**Renouvellement de l'alliance.** — Cependant Dieu se laissa peu à peu toucher. Bientôt Moïse crut pouvoir profiter de ces dispositions pour obtenir le renouvellement de l'alliance.

Un jour, il prit l'audace de faire à Dieu cette demande : « Fais-moi voir ta face. » Yahweh lui répondit : « Tu ne pourras voir ma face, car aucun homme ne peut voir ma face et vivre. Mais voici une place auprès de moi, tu te tiendras sur le rocher. Quand ma gloire passera, je te mettrai dans le creux du rocher et je te couvrirai de ma main. En même temps je prononcerai le nom de Yahweh. Puis je retirerai ma main et tu me verras par derrière, car ma face ne saurait être vue. »

Dieu invita ensuite son serviteur à tailler deux tables de pierre semblables aux tables du témoignage qui avaient été brisées, de manière à pouvoir y graver toutes les paroles de l'alliance, les « dix paroles ». Moïse exécuta l'ordre divin et gravit une fois de plus le Sinaï : il portait dans ses mains les deux tables de pierre.

Quand il fut parvenu au sommet de la montagne, « Yahweh descendit dans la nuée... il passa devant Moïse et s'écria « Yahweh ! Yahweh ! Dieu miséricordieux et compatissant, lent à la colère, riche en bonté et en fidélité, qui conserve sa grâce jusqu'à mille générations, qui pardonne l'iniquité, la révolte et le péché ; mais il ne les laisse pas impunis, visitant l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération ! » (*Exode*, XXXIV, 5-7).

Par là, Dieu attestait de la manière la plus solennelle qu'il était *miséricorde* en même temps que *justice*, mais que la miséricorde tenait parmi tous ses attributs une place beaucoup plus grande que celle qu'occupait la justice. Ainsi autorisé à s'enhardir, Moïse se prosterna et insista une dernière fois en faveur d'Israël :

« Si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, Seigneur, daigne marcher au milieu de nous, car c'est un peuple au cou raide. Pardonne nos iniquités et nos péchés et prends-nous pour ton héritage. » Et Yahweh répondit : « Voici que je fais une alliance : en présence de tout ton peuple, je ferai des prodiges qui n'ont eu lieu dans aucun pays et chez aucune nation, afin que le peuple qui t'environne voie l'œuvre de Yahweh. Car terribles sont les choses que j'accomplirai avec toi. » (XXXIV, 8-10.)

Dieu donna alors toute une série d'ordonnances qui devaient servir de base au renouvellement de l'alliance. Moïse fut chargé de les écrire et « demeura avec Yahweh durant quarante jours et quarante nuits sans manger de pain et sans boire d'eau ».

Lorsqu'il redescendit de la montagne, les deux tables du témoignage à la main, personne ne put soutenir l'éclat de son visage, car « sa peau était devenue rayonnante pendant qu'il parlait avec Yahweh ». Aaron et les enfants d'Israël n'osaient approcher ; mais Moïse les appela pour leur transmettre tous les ordres qu'il avait reçus de Yahweh sur le mont Sinaï. Puis il mit un voile sur son visage ; il devait le conserver jusqu'à la fin de ses jours, sauf dans le temps de ses entretiens avec Dieu.

**Construction du Tabernacle.** — Maintenant que Yahweh s'était réconcilié avec son peuple, Moïse pouvait procéder à la construction de l'arche d'alliance et à l'organisation du Tabernacle, conformément aux ordres qu'il avait reçus lors de son premier séjour sur le Sinaï. Ce travail minutieux dura plusieurs mois ; il fut accompli sous la direction d'ouvriers habiles et grâce au concours de tout Israël. Or et argent, bijoux de tout genre, pierres précieuses, étoffes, airain et bois furent offerts de bon cœur, chacun rivalisant de générosité pour contribuer à l'ornementation de ce qui allait être la demeure de Yahweh au milieu de son peuple (*note* 53).

Quand le travail fut terminé (C. chapitre XI, article III, § 1), Moïse l'examina en détail et n'y trouva rien à redire. On put donc procéder à sa consécration solennelle, qui eut lieu tout au début de la seconde année, au premier jour du premier mois ; les douze princes d'Israël, chefs des maisons patriarcales des douze tribus, firent à cette occasion de riches offrandes pour le Tabernacle.

« Alors la nuée couvrit la tente de réunion et la gloire de Yahweh remplit la Demeure. Et Moïse ne pouvait plus entrer dans la tente de réunion parce que la nuée restait dessus et que la gloire de Yahweh remplissait la Demeure. Tant que durèrent leurs marches, les enfants d'Israël partaient lorsque la nuée s'élevait de dessus la Demeure ; si la nuée ne s'élevait pas, ils ne partaient pas jusqu'au jour où elle s'élevait. Car la nuée de Yahweh reposait pendant le jour sur la Demeure, et pendant la nuit il y avait du feu dans la nuée aux yeux de toute la maison d'Israël, tant que durèrent leurs marches. » (*Exode*, XL, 34-38.)

**Consécration des prêtres.** — La consécration des prêtres s'accomplit, semble-t-il, parallèlement à celle du Tabernacle.

« Après les ablutions requises, Aaron fut revêtu des divers ornements et insignes de sa dignité ; quand l'huile d'onction eut servi à la consé-

cration du Tabernacle, des autels et de tous les ustensiles du culte, Moïse en répandit sur la tête du grand-prêtre. Les mêmes cérémonies, à l'exception de l'onction, furent répétées en faveur des fils d'Aaron.

Des sacrifices — un sacrifice pour le péché et un holocauste — servirent à l'inauguration de l'autel d'airain. Un bélier fut immolé pour l'installation du grand-prêtre et des prêtres ses fils ; après que les parties prescrites par les règles liturgiques eurent été consumées sur l'autel, le reste de la victime servit à un repas sacré. Des aspersions avec l'huile d'onction complétèrent la cérémonie.

Elle se renouvela pendant sept jours. Le huitième jour, Aaron et ses fils inaugurèrent solennellement leurs fonctions et le grand-prêtre donna au peuple sa première bénédiction en disant : « *Que Yahweh te bénisse et te garde ! Que Yahweh fasse luire sur toi sa face et qu'il t'accorde sa grâce ! Que Yahweh lève sa face vers toi et qu'il te donne la paix !* » (*Nombres*, VI, 24-26).

Plus tard l'organisation hiérarchique fut complétée par l'adjonction des lévites aux prêtres, pour les fonctions secondaires du culte.

**Le recensement et la seconde Pâque.** — Le premier mois de la seconde année ramenait l'anniversaire des grands événements qui avaient accompagné la sortie d'Égypte. Sur l'ordre de Yahweh, les Israélites célébrèrent la Pâque « le quatorzième jour du premier mois, entre les deux soirs, dans le désert du Sinaï » (*Nombres*, IX, 1-5).

Peu après, Dieu fit connaître à Moïse qu'il était temps de préparer le départ : « *Vous avez séjourné assez longtemps au pied de cette montagne ; tournez-vous et partez ; allez à la montagne des Amorrhéens et chez tous ses habitants.... Voici que je vous livre ce pays. Allez et prenez possession du pays que Yahweh a juré à vos pères Abraham, Isaac et Jacob, de leur donner à eux et à leur postérité* » (*Deutér.*, I, 68).

Ce fut en vue de ce départ que Moïse fit procéder à un recensement de tout Israël et qu'il donna, au nom de Yahweh, un certain nombre de lois secondaires destinées à compléter celles qu'il avait déjà promulguées ; le recensement donna un total de 625.550 hommes, sans compter les enfants (Cf. *note* 40).

## ARTICLE III. — DU SINAÏ AUX PLAINES DE MOAB.

### § 1. Du Sinaï à Cadès.

**Le départ.** — « L'an II, au vingtième jour du second mois, la nuée s'éleva de dessus la Demeure du témoignage et les enfants d'Israël reprenant leurs marches partirent du désert du Sinaï... Étant partis de la montagne de Yahweh, ils firent trois journées de marche, et pendant ces

trois journées, l'arche de l'alliance de Yahweh s'avança devant eux pour leur chercher un lieu de repos. La nuée de Yahweh était au-dessus d'eux pendant le jour lorsqu'ils partaient du camp. Quand l'arche partait, Moïse disait :

> Lève-toi, Yahweh !
> Que tes ennemis soient dispersés,
> que ceux qui te haïssent fuient devant ta face !

Et quand elle s'arrêtait, il disait :

> Reviens, Yahweh !
> vers les myriades des milliers d'Israël.» (*Nombres*, X, 11-12 ; 33-36)

**Itinéraire et stations.** — Il y avait « par le chemin de Sêïr onze jours de marche depuis Horeb jusqu'à Cadès-Barné » but du voyage (*Deutér.*, I, 2).

Il est assez malaisé, même aux exégètes les plus avertis, de reconstruire dans tous ses détails l'itinéraire suivi par les Hébreux ; on se rend compte seulement qu'ils prirent la route qui se dirigeait vers le nord-est à travers ce plateau calcaire de Tih dont l'aspect représente bien, encore aujourd'hui, le « grand et horrible désert » (*Deutér.*, I, 19) où les émigrants eurent tant à souffrir. — Ils paraissent avoir été guidés dans leur voyage par les proches de Moïse, c'est-à-dire par ces Madianites et par ces Cinéens dont plusieurs familles s'agrégèrent dès lors au peuple d'Israël.

Les stations que mentionnent les listes géographiques des *Nombres* (XXXIII, 16 et suiv.) ne sont guère que des noms : citons seulement celles auxquelles se rattachent des incidents notables : Thabéera, Qibroth-Hattava, Haséroth, toutes situées dans la partie sud-est du désert de Pharan.

**Incidents divers.** — Dès la première station à partir du Sinaï, le peuple se reprit à murmurer ; il s'épouvantait sans nul doute de la dure existence qu'il allait mener pendant le voyage. En punition de ce manque de confiance, « le feu de Yahweh s'alluma contre eux et dévora l'extrémité du camp. Le peuple cria vers Moïse, et Moïse pria Yahweh, et le feu s'éteignit » (*Nombres*, XI, 1-2). Cet endroit fut nommé *Thabéera* « incendie », en mémoire de l'événement.

Il se trouva malheureusement que le châtiment n'avait pas été assez rude : aussi l'accalmie fut-elle de courte durée. Sous l'influence du « ramas de gens » qui se trouvait au milieu d'eux, les enfants d'Israël recommencèrent leurs lamentations :

> « Qui nous donnera de la viande à manger ? Il nous souvient des poissons que nous mangions pour rien en Égypte, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail ! Maintenant notre âme est desséchée, plus rien ! Nos yeux ne voient que de la manne. » (XI, 5-6.)

Imploré par Moïse, Yahweh renouvela le miracle qu'il avait jadis accompli au désert de Sin : « il fit souffler un vent qui, de la mer amena des cailles et les abattit sur le camp » (XI, 31) ; les Israélites eurent donc de la viande en abondance ; mais tous ceux qui avaient provoqué la révolte périrent ; « Yahweh les frappa tandis que la chair était encore entre leurs dents » (XI, 33) d'où le nom de *Qibroth-Hattava* « Sépulcres de convoitise » qui fut donné à cette station.

A *Haséroth* ce furent le frère et la sœur de Moïse, Aaron et Marie, qui se mirent à le critiquer « à cause de sa femme ». Une fois encore Yahweh dut intervenir, il convoqua les deux coupables devant la tente de réunion et leur adressa les plus vifs reproches ; Marie, plus coupable que son frère, devint instantanément lépreuse et dut être chassée du camp. Moïse n'obtint son pardon et sa guérison qu'au bout de sept jours.

### § 2. Séjour à Cadès.

**Cadès.** — Continuant leur route à travers le désert de Pharan et le désert de Sin qui le prolonge vers le nord-est, les Israélites parvinrent à Cadès : c'est de cette oasis, sanctifiée par d'antiques souvenirs se rattachant à l'époque des patriarches, qu'ils pensaient monter directement vers le pays de Chanaan en suivant la route habituelle des caravanes par Bersabée.

Mais auparavant, il parut nécessaire à Moïse d'envoyer en avant un certain nombre d'éclaireurs qui exploreraient le pays, étudieraient les différentes voies par lesquelles on pourrait y accéder et se rendraient compte de la force des villes que l'on allait rencontrer (*Deutér.*, I, 22).

« Montez par le Négeb, leur dit Moïse, vous monterez sur la montagne et vous examinerez le pays, ce qu'est le peuple qui l'habite, s'il est fort ou faible, peu nombreux ou considérable ; ce qu'est le pays, s'il est bon ou mauvais ; ce que sont les villes, si elles sont ouvertes ou fortifiées. Ayez bon courage et prenez des fruits du pays ». Or, c'était le temps des premiers raisins, vers juillet (*Nombres*, XIII, 17-20).

**Rapport des éclaireurs.** — Le voyage des éclaireurs dura quarante jours pendant lesquels ils explorèrent le pays « depuis le désert de Sin jusqu'à Rohob, sur le chemin de Hamath » (Coelé Syrie, entre le Liban et l'Anti-Liban), c'est-à-dire tout le pays qui constitua plus tard le patrimoine d'Israël. Ainsi que Moïse le leur avait recommandé, ils prirent des fruits du pays, entre autres une énorme branche de vigne, des grenades et des figues.

A leur retour, ils firent à Moïse le récit suivant :

« Nous sommes allés dans le pays où tu nous as envoyés. C'est vraiment un pays où coulent le lait et le miel et en voici les fruits. Mais le peuple qui l'habite est puissant et les villes sont fortifiées et très grandes ; nous y avons vu des enfants d'Énac. Amalec occupe le Négeb ; le Héthéen, le Jébuséen et l'Amorrhéen occupent la montagne, et le Chananéen est établi au bord de la mer et le long du Jourdain. » (*Nombres*, XIII, 27-29).

Ce rapport était exact ; malheureusement il laissait deviner que le pays était habité par une population forte et aguerrie. Caleb, l'un des explorateurs, essaya bien d'atténuer cette mauvaise impression ; il eut beau faire, la plupart de ses compagnons ne surent pas cacher leur découragement :

« Non, disaient-ils, nous ne sommes pas capables de monter contre ce peuple : il est plus fort que nous. »

Et bientôt, l'esprit de contradiction aidant, ils se mirent à décrier devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient exploré :

« Ce pays dévore ses habitants ; tous les hommes que nous y avons vus sont de haute taille, et nous y avons vu les géants, fils d'Énac, de la race des géants : nous étions à nos yeux et aux leurs comme des sauterelles ! » (*Nombres*, XIII, 31-33.)

**Révolte et châtiment du peuple.** — Le résultat de tels propos ne se fit pas attendre : « toute l'assemblée éleva la voix et poussa des cris et le peuple pleura pendant cette nuit-là ». Les murmures recommencèrent, on s'en prenait à Moïse et à Aaron, que l'on rendait responsables de la situation présente ; on s'en prenait même à Yahweh qui faisait courir Israël à sa perte : « Et ils se dirent les uns aux autres : « Nommons un chef et retournons en Égypte ».

En vain Caleb et Josué, qui tous deux avaient pris part à l'exploration, essayèrent-ils de ramener le peuple à des sentiments de confiance en lui rappelant la toute-puissance de Dieu, rien n'y fit. Toute l'assemblée parlait de les lapider, lorsque la gloire de Yahweh apparut sur la tente de réunion aux yeux de tous les enfants d'Israël.

Yahweh commença par reprocher à Moïse l'irrévérence et l'incrédulité du peuple : cette fois, c'en était fini, il allait mettre à exécution la menace qu'il avait déjà faite : « Je le frapperai de la peste et je le détruirai, et je ferai de toi une nation plus grande et plus puissante que lui ». — Moïse, sans se décourager, se prosterna devant Dieu, en faisant valoir à nouveau toutes les raisons qu'il avait développées au lendemain de l'adoration du veau d'or ; enfin il rappela au Très-Haut, le plus hum-

blement qu'il put, ses promesses de miséricorde, celles surtout qu'il lui avait faites lorsqu'il s'était révélé à lui à son second séjour sur le Sinaï :

« Maintenant, que la puissance du Seigneur se montre grande ainsi que tu l'as déclaré en disant : Yahweh est lent à la colère et riche en bonté, il pardonne l'iniquité et le péché. Mais il ne tient pas le coupable pour innocent et il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. Pardonne l'iniquité de ce peuple selon la grandeur de tes miséricordes, ainsi que tu l'as fait depuis l'Égypte jusqu'ici. »

« Et Yahweh répondit : Je pardonne selon ta demande, mais — je suis vivant ! et la gloire de Yahweh remplira toute la terre ! — tous les hommes qui ont vu ma gloire et les prodiges que j'ai accomplis en Égypte et dans le désert, qui m'ont tenté déjà dix fois et qui n'ont pas écouté ma voix, aucun de ceux-là ne verra le pays que j'ai promis à leurs pères... Demain retournez-vous et partez pour le désert en prenant le chemin de la mer Rouge. » (*Nombres*, XIV, 11-25.)

Une seule exception était faite en faveur des deux éclaireurs qui avaient tenté de ramener le peuple à de meilleurs sentiments : Caleb et Josué entreraient en Chanaan.

L'arrêt était terrible, et d'autant plus que Dieu fixait à quarante années ce temps d'expiation qu'il exigeait de son peuple. Les Israélites comprirent quelle avait été leur faute et dans un mouvement de repentir, ils voulurent se reprendre et marcher avec courage vers ce pays dont le nom seul, un instant auparavant, était pour eux un objet d'épouvante : « *Nous voici*, criaient-ils. *Nous monterons au lieu dont Yahweh a parlé, car nous avons péché !* »

Moïse essaya de leur représenter qu'il n'était plus temps d'entreprendre la conquête qui leur avait été offerte, et qu'en la commençant malgré les ordres de Dieu, ils couraient à un désastre.

« Ils s'obstinèrent à monter vers le sommet de la montagne, mais l'arche d'alliance et Moïse demeurèrent au milieu du camp. Alors l'Amalécite et le Chananéen qui habitaient cette montagne, descendirent, les battirent et les taillèrent en pièces jusqu'à Horma. » (XIV, 40-45.)

Il fallait bien se résigner à rester au désert.

**Autour de Cadès.** Pendant ce long temps d'épreuve que Yahweh leur imposait, « les tribus retournèrent un peu à la vie nomade et durent se dissocier à nouveau pour conduire leurs troupeaux dans les diverses directions de ces vastes solitudes, où les lieux de pâture sont maigres et peu nombreux. Mais le système d'oasis, dont Cadès peut être regardé comme le centre, formait un point de ralliement très favorable. Aujourd'hui encore, il y a dans toute cette région des champs cultivés ; des ruines anciennes attestent qu'avec plus de méthode on arrivait jadis à de meilleurs résultats. A l'époque du séjour des Israélites dans la région, des

groupes purent demeurer avec plus de fixité autour de ce centre, cultivant les terres arrosées, étendant artificiellement l'irrigation, s'accoutumant à nouveau à la vie sédentaire, attirant en même temps leurs frères pour des rendez-vous plus ou moins réguliers ».

Aussi est-on en droit d'attacher à la station qu'Israël fit à Cadès une importance beaucoup plus considérable qu'on ne le dit d'ordinaire. « Au Sinaï, le point de départ de la nouvelle vie nationale avait été posé sur des bases précises ; mais c'est à Cadès que l'on commença à vivre cette nouvelle vie. » Le peuple s'y adapta peu à peu à la législation qu'il avait reçue au Sinaï, et cette législation elle-même s'y compléta de temps à autre au moyen de nouvelles dispositions que Yahweh dicta à Moïse (*Nombres*, XV-XIX). Le Tabernacle demeurait le centre de la vie religieuse d'Israël, et c'était de la tente de réunion que Dieu continuait ses communications au législateur.

**Coré, Dathan et Abiron.** — La Bible ne dit presque rien des incidents qui marquèrent ce séjour de trente-huit années autour de Cadès. Les seuls qu'elle mentionne avec quelques détails se rapportent à la révolte de Coré, Dathan et Abiron.

Le premier de ces personnages était un lévite qui prétendait au sacerdoce ; ses deux complices étaient chefs de la tribu de Ruben, fils aîné de Jacob : c'était en somme une coalition de ceux qui se considéraient comme lésés par l'institution du sacerdoce d'Aaron. Ils se créèrent un parti et exploitèrent contre Moïse l'irritation que causait au peuple son séjour prolongé dans le désert.

Le châtiment divin fut aussi terrible que l'exigeait la gravité des circonstances. « La terre ouvrit sa bouche » et engloutit Coré avec toute sa troupe tandis qu'il se tenait, l'encensoir à la main devant la tente de réunion. « Un feu, sorti d'auprès de Yahweh », consuma les coupables, dont les encensoirs, réduits en lames, furent attachés à l'autel comme un mémorial de l'intervention divine. Le lendemain, « une nouvelle plaie commença parmi le peuple » pour le punir de l'attitude qu'il avait eue au cours de cette crise : 14.700 personnes périrent frappées par Dieu, et le fléau ne cessa que lorsqu'Aaron eut accompli les cérémonies expiatoires d'usage. — Yahweh confirma solennellement le sacerdoce d'Aaron en faisant fleurir sa verge, seule parmi toutes les verges que les chefs des douze maisons d'Israël avaient déposées dans la tente de réunion, devant l'arche d'alliance.

**Les eaux de Mériba.** — Un autre événement de la même

époque, et sur lequel nous sommes moins bien renseignés, est celui qui priva Moïse et Aaron de la consolation d'introduire eux-mêmes Israël dans la Terre Promise.

Les Israélites se trouvaient dans le désert de Sin, et une fois de plus l'eau leur manquait.

« Le peuple disputa avec Moïse : Que n'avons-nous péri quand nos frères périrent devant Yahweh ? Pourquoi nous as-tu fait venir dans ce désert pour que nous y mourions, nous et notre bétail ?... »

Et, comme toujours, les mutins évoquaient le souvenir de la vie facile que l'on avait menée en Égypte.

« Alors Moïse et Aaron quittant l'assemblée se retirèrent à l'entrée de la tente de réunion. Ils tombèrent sur leur visage et la gloire de Yahweh leur apparut. Et Yahweh dit à Moïse : Prends ton bâton et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron ; vous parlerez au rocher en leur présence afin qu'il donne ses eaux, et tu feras sortir pour eux l'eau du rocher, et tu donneras à boire à l'assemblée et à son bétail. »

Moïse et Aaron convoquèrent donc l'assemblée en face du rocher et Moïse leur dit :

« Écoutez donc, rebelles ! Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ? »

Moïse leva la main et *frappa deux fois* le rocher de son bâton ; et il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, ainsi que le bétail.

« Alors Yahweh dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël (*note* 54), vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne. » (*Nombres*, XX, 2-13.)

Le lieu où s'était déroulée cette scène reçut le nom de *Mériba* (« contestation »).

Conformément à l'annonce que Dieu avait faite, ni Moïse, ni Aaron ne pénétrèrent dans le pays de Chanaan. Aaron mourut tandis qu'Israël stationnait encore dans les environs de Cadès et fut enseveli au mont Hor ; Moïse lui survécut quelques mois, juste assez pour présider au départ du peuple de Dieu, lui adresser ses dernières recommandations et le conduire jusqu'aux abords du Jourdain.

### § 3. De Cadès aux plaines de Moab.

**Préliminaires.** — Avant de quitter Cadès, Israël put effacer le souvenir de la défaite que lui avaient infligée les Chananéens d'Arad trente-huit ans auparavant. « *Il fit vœu à Yahweh en disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes à l'anathème* ». Yahweh entendit la voix d'Israël et livra les Chananéens. On les dévoua à l'*anathème* (Cf. Chap. XI, II, § 3),

eux et leurs villes, et ce lieu fut nommé « *Horma* » « Anathème » (*Nombres*, XXI, 1-3).

Moïse entra ensuite en négociations avec le roi d'Édom. Soucieux d'abréger les fatigues du voyage, il aurait voulu que ce prince lui accordât libre passage à travers son royaume. Le roi d'Édom refusa et déclara même que si les Hébreux prétendaient passer malgré lui, il saurait bien les en empêcher par la force. Yahweh consulté par Moïse, déclara qu'il confirmait aux Édomites la possession de leur territoire ; Israël ne pouvait prétendre à rien dans leur pays, « pas même à ce que peut couvrir la plante du pied » (*Nombres*, XX, 14-21 ; *Deutéronome*, II, 1-7).

Israël reprit donc le chemin du désert du côté de la mer Rouge ; il lui fallait descendre au sud et contourner la montagne de Séir, séjour d'Édom ; il remonterait ensuite par l'est et le nord vers la plaine du Jourdain.

**Sur les frontières d'Édom et de Moab ; le serpent d'airain.** — Ce dernier voyage à travers le désert provoqua de nouveaux murmures.

« Yahweh envoya contre le peuple des *serpents-brûlants* [nom d'une espèce de reptiles particulièrement redoutable] qui le mordirent, et il mourut beaucoup de gens en Israël. Le peuple vint à Moïse et dit : Nous avons péché en parlant contre Yahweh et contre toi. Prie Yahweh afin qu'il éloigne de nous ces serpents. » Moïse pria pour le peuple et Yahweh lui dit : « Fabrique un serpent-brûlant et place-le sur un poteau ; quiconque aura été mordu et le regardera conservera la vie. Moïse fit un serpent d'airain et le plaça sur un poteau, et si quelqu'un était mordu il regardait le serpent d'airain et il était sauvé. » (*Nombres*, XXI, 5-9.)

La caravane descendit, ou peu s'en faut, jusqu'à la pointe du golfe oriental de la mer Rouge (Elath et Asiongaber) ; puis elle remonta par la longue dépression qui continue la mer Morte (Arabah). Arrivée en vue de Moab, elle inclina une fois encore vers l'est et s'enfonça à nouveau dans le désert, pour obéir aux ordres de Dieu qui lui prescrivait de ne toucher à rien de ce qui appartenait à Moab. Enfin elle suivit la frontière du pays d'Ammon, s'installa dans la plaine voisine du mont Phasga, entre Moab, Ammon et les royaumes amorrhéens qui dominaient en Transjordanie.

**Conquête de la Transjordanie.** — Au moment où survenaient les Hébreux, deux royaumes amorrhéens, d'origine récente, occupaient la Transjordanie. Dans la partie septentrionale, du Jabbok à l'Hermon, régnait Og, roi de Basan ; au sud du Jabbok et jusqu'à l'Arnon, Galaad et la plaine de Moab relevaient de Séhon, roi

d'Hésébon. — Ce dernier avait créé son royaume peu d'années auparavant, en refoulant dans leurs montagnes les rois de Moab et d'Ammon.

Moïse essaya de négocier avec Séhon, puis avec Og. Il ne put se faire écouter. Yahweh endurcit leur cœur et les livra entre les mains de son peuple ; en une seule campagne, Israël s'empara de toute la Transjordanie, prit et pilla les villes et anéantit la puissance des deux royaumes amorrhéens.

Sans attendre davantage, leur territoire fut assigné à trois des douze tribus : Ruben reçut la région sud ; Gad se logea au nord de Ruben ; les enfants de Galaad, fils de Manassé, se virent attribuer le pays situé au nord de Gad, jusqu'à Basan.

**Balaam et ses oracles.** — Cette rapide conquête épouvanta les rois voisins et particulièrement Balac, roi de Moab.

Convaincu que seule une intervention surnaturelle pourrait le protéger, ce prince manda auprès de lui un devin célèbre nommé Balaam :

« Il y a ici, lui fit-il dire, un peuple qui est sorti d'Égypte, il couvre la face de la terre et il habite vis-à-vis de moi. Viens donc, je te prie, maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi. Peut-être ainsi pourrai-je le battre et le jeter hors de ce pays. Car je sais que celui que tu bénis est béni, et que celui que tu maudis est maudit. (*Nombres* XXII, 5-6.)

Averti mystérieusement par Yahweh, qui lui prescrivit de ne dire que ce qu'il lui indiquerait, Balaam se laissa faire (*note* 55) et vint trouver Balac.

Tous deux montèrent sur un sommet et y commencèrent les sacrifices et les opérations magiques destinées à détruire la puissance d'Israël ; mais lorsque Balaam fut invité par son hôte à proférer les malédictions qui devaient rendre efficaces ces opérations magiques, il fut saisi par l'esprit prophétique et se mit à bénir Israël et à annoncer ses grandeurs futures :

Comment maudirai-je celui que Dieu ne maudit pas ?
Comment me courroucerai-je quand Yahweh n'est pas courroucé ?
Car du sommet des rochers je le vois,
du haut des collines je le considère :
C'est un peuple qui a sa demeure à part,
et qui ne sera pas mis au nombre des nations.
Qui peut compter la poussière de Jacob,
et dénombrer le quart d'Israël ?
Que je meure de la mort des hommes justes
et que ma fin soit semblable à la leur. (*Nombres*, XXIII, 8-10).

Balac fut d'abord stupéfait ; puis il se fâcha et fit recommencer

la cérémonie jusqu'à trois reprises et dans des lieux différents ; et Balaam continua malgré lui à bénir au lieu de maudire :

> Un astre sort de Jacob,
> un sceptre s'élève d'Israël ;
> Il brise les deux flancs de Moab,
> il extermine tous les fils de Seth ;
> Édom est en sa possession,
> Séir son ennemi est en sa possession,
> Israël déploie sa vaillance.
> De Jacob sort un dominateur :
> Il fait périr dans les villes ce qui reste... (XXIV, 17-19.)

Prophète malgré lui, Balaam avait cependant compris que le seul moyen de nuire efficacement à Israël consistait à le faire pécher. Il conseilla aux femmes de Moab et à celles de Madian de se rendre à leur camp pour les y séduire. Cette manœuvre réussit et une partie du peuple se laissa entraîner à célébrer les fêtes du dieu moabite de l'endroit, Béelphégor (« le Baal honoré au mont Phogor »). Une dernière fois il fallut châtier les Israélites : tous les coupables, au nombre de 24.000, furent passés au fil de l'épée ou moururent de la plaie que leur envoya Yahweh. — Peu après, une expédition envoyée contre les Madianites anéantissait une partie de leur peuple : Balaam et les cinq princes de Madian périrent dans l'affaire.

**Dans les plaines de Moab.** — Le séjour d'Israël dans les plaines de Moab est surtout remarquable par la promulgation du *Deutéronome* (= « Seconde Loi ») dans lequel Moïse reprit sous l'inspiration de Dieu, pour les exposer dans leur ensemble et avec de nouvelles précisions, les lois que le peuple hébreu avait reçues depuis sa sortie d'Égypte.

Malgré son nom, cette « Seconde Loi » n'est pas une législation nouvelle. Dans les discours qui l'encadrent, elle se présente à la fois comme une exhortation à observer fidèlement les ordonnances et les lois reçues au désert, et comme une mise au point de ces ordonnances et de ces lois ; les préceptes nouveaux qu'elle renferme visent la situation nouvelle où va se trouver le peuple de Dieu dans le pays de Chanaan ; bien plus, leurs dispositions essentielles insistent sur des vues de centralisation et d'organisation qui ne se réaliseront que bien des siècles plus tard. Ce n'est pas tant l'avenir immédiat que prépare le Deutéronome, mais bien un avenir beaucoup plus éloigné, — celui-là même où, utilisant le zèle de Josias, Dieu fera sortir providentiellement sa Loi de l'oubli où elle était tombée.

Avant de disparaître, Moïse prit soin d'achever la rédaction de la Loi et donna aux Israélites des instructions précises sur la cérémonie par laquelle ils devraient solennellement renouveler leur alliance avec Yahweh, une fois qu'ils auraient achevé la conquête de Chanaan. Puis il désigna pour lui succéder et prendre sa place à la tête du peuple, Josué, fils de Nun, de la tribu d'Ephraïm.

**Mort de Moïse.** — Quand le moment fut venu de quitter ce peuple pour lequel il avait tant fait, le législateur d'Israël s'achemina seul vers le sommet du mont Nébo au pays de Moab, vis-à-vis de Jéricho : c'est de là qu'il lui fut donné de contempler, par une dernière faveur de Yahweh, cette Terre Promise où les Hébreux allaient bientôt entrer et dans laquelle la faute qu'il avait jadis commise l'empêchait de pénétrer.

« Moïse le serviteur de Yahweh mourut là, selon l'ordre de Yahweh. Et celui-ci l'enterra dans la vallée de Moab, vis-à-vis de Beth-Phogor : aucun homme n'a connu son sépulcre jusqu'à ce jour. »

« Moïse était âgé de cent vingt ans lorsqu'il mourut : sa vue n'était point affaiblie et sa vigueur n'était point passée... Les enfants d'Israël pleurèrent Moïse dans les plaines de Moab pendant trente jours. » (*Deutéronome*, XXXIV, 5-8.)

Ainsi se termina la carrière si bien remplie de cet homme prodigieux qui avait su, malgré tant de traverses et à force de douceur et de fermeté, faire d'Israël une nation et le conduire jusqu'au seuil de son héritage.

Sans doute la grâce divine l'avait puissamment aidé. Vivant dans l'intimité de Dieu comme jamais homme n'y avait vécu avant lui — puisque « Yahweh le connaissait face à face » (*Deutér.*, XXXIV, 10), puisqu'il « lui parlait bouche à bouche comme on parle à son ami » (*Exode*, XXXIII, 11 ; *Nombres*, XII, 7) — il fut par-dessus tout un homme de foi (*Hébr.* XI, 23 et suiv.) ; dès lors que le Très-Haut se fut révélé à lui et lui eut montré l'harmonie admirable qui existait entre sa justice et sa miséricorde, le puissant et doux Moïse se sentit, si l'on peut parler ainsi « à l'aise avec Dieu » : il comprit que seule la prière lui permettrait de mener à bien la grande œuvre qui lui était confiée. Et ce fut cette conviction profonde qui le conduisit, dans les circonstances les plus tragiques, à espérer contre toute espérance et finalement, à force de prières et d'instances, à sauver la nation dont il avait la garde.

Prophète et thaumaturge, législateur et chef de peuple, Moïse nous apparaît comme une image lointaine de ce prophète à venir, infiniment supérieur à lui, qu'il avait annoncé dans le *Deutéronome* (XVIII, 15 et suiv.). Plus peut-être que tout autre, il prépare et

il figure le Christ : tous deux ont rempli « avec fidélité », leur mission dans la maison du Seigneur ; tous deux ont sauvé leur peuple et lui ont donné une Loi. Mais la gloire de Jésus est supérieure à celle de Moïse, parce que sa mission a été supérieure à celle de Moïse : dans la maison du Père céleste Moïse n'était qu'un serviteur, tandis que Jésus était le fils de la famille (Cf. *Hébr.* III, 1-6).

---

### Bibliographie


Mangenot, article *Moïse*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, tome IV, col. 1189-1215.
Lejendre, article *Sinaï*, dans le *Dict. de la Bible*, tome V, col. 1751-83.
Lesêtre, *La manne*, dans la *Rev. prat. d'Apolog.*, tome III, p. 722.
— *Le Sinaï*, *ibid.*, tome IV, p. 87.
— *Du Sinaï à Jéricho*, *ibid.*, tome IV, p. 230.
Palis, article *Balaam*, dans le *Dict. de la Bible*, tome I, col. 1390-98.


---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 48.

**Les miracles du désert.** — Le séjour d'Israël au désert fut marqué par un grand nombre de prodiges : c'est là un fait sur lequel la Sainte Écriture revient sans cesse et dont il est impossible de diminuer la portée.

A l'occasion des miracles de l'Exode et de ceux du désert, l'abbé de Broglie fait l'observation suivante : « *L'histoire sainte, la vie des saints, l'histoire de l'Église sont pleines de miracles ; le surnaturel s'y rencontre avec abondance. Néanmoins nulle part on n'y trouve le récit de faits miraculeux aussi publics, puisqu'ils ont eu pour témoin un peuple immense ; aussi éclatants, puisque la nature physique a obéi à la voix de l'homme d'une manière soit lente et réitérée ; et surtout aussi continus, puisque quelques-uns d'entre eux ont duré pendant quarante ans.*

« *On pourrait donc être étonné de voir la puissance miraculeuse de Dieu se manifester à cette époque d'une manière plus éclatante qu'à aucune autre. Mais il faut observer qu'il s'agissait alors de faire une œuvre unique, de créer dans le monde païen un peuple monothéiste, il s'agissait d'implanter dans l'humanité la notion du vrai Dieu avec assez de force pour qu'elle pût résister à tous les entraînements des passions et de l'orgueil, recueillir et soutenir la vraie philosophie et être le fondement du christianisme. Cette œuvre est unique, elle a dû être faite par des moyens uniques et exceptionnels...* » (*Conférences sur l'idée de Dieu dans l'Ancien Testament*, p. 134.)

Il est vrai que quelques-uns de ces miracles sont susceptibles — au moins d'une certaine manière — d'une explication naturelle. Ainsi, on a observé qu'aujourd'hui encore des vols de cailles s'abattaient sur la péninsule du Sinaï, et parfois en un tel état de fatigue qu'il était aisé de les prendre avec la main : et l'on a conclu que les choses avaient dû se passer de cette façon au temps du séjour au désert.... De même on a dit qu'à l'Horeb et au désert de Sin, Moïse n'avait fait que creuser le sol et aménager une source existante quoiqu'inconnue.... Tout ceci assurément est possible et le texte biblique n'exclut aucune de ces explications.

Mais on ne saurait trop remarquer que même avec ces explications « naturelles », l'intervention surnaturelle demeure impérieusement requise ; ce serait en effet un hasard bien extraordinaire que les cailles fussent arrivées juste à l'époque où les Hébreux réclamaient de la viande, au moment précis que Moïse avait prédit et en assez grande quantité pour nourrir tout le peuple ; il ne serait pas moins extraordinaire que Moïse fût tombé par hasard sur une source, à l'instant même où ses compatriotes affolés par la soif commençaient à murmurer contre lui et peut-être à vouloir le lapider.

Toutes les circonstances qui entourent les faits dont il s'agit ici, impliquent une action de la Providence, et les explications naturelles qu'on a pu donner ne font en définitive que mettre en plus saisissant relief l'intervention d'un Dieu infiniment sage.

« *De ce que le caractère miraculeux peut être étranger au fait principal et n'exister que dans les cir-*

*constances, il ne suit nullement qu'on soit en droit de l'éliminer, comme des esprits superficiels ont été tentés de le croire. Le surnaturel ne se reconnaît pas quantitativement mais qualitativement. Il était humainement aussi impossible de prévoir que de procurer [le fait en question] ; donc l'intervention de Dieu a été aussi nécessaire dans un cas que dans l'autre. La réduction du surnaturel aux limites que suggèrent ou que permettent les textes n'est pas faite pour ébranler la foi en sa réalité, mais pour rendre sa défense plus facile et partant plus confiante et plus irréductible* ». (Lesêtre, *Rev. pratiq. d'Apolog.* IV, p. 234, note.)

Note 49.

**La manne.** — Les critiques qui par principe rejettent la possibilité même du miracle ont pensé volontiers que le récit biblique avait incorporé une légende en rapport avec un fait très naturel que l'on remarque dans la péninsule du Sinaï.

Un arbuste y pousse nommé *torfa* (*tamarix-mannifera*), qui, sous l'influence de la piqûre d'un insecte, le *coccus manniparus*, laisse suinter une sorte de gomme mielleuse dont l'aspect rappelle un peu la description de la manne : aujourd'hui encore, les moines du couvent de Sainte-Catherine du Sinaï la présentent en de petits étuis métalliques aux voyageurs auxquels ils donnent l'hospitalité.

Malheureusement pour les critiques, cette manne naturelle ne se produit qu'en petite quantité, en tout 700 livres par an pour toute la péninsule, aux mois de juin et de juillet, et seulement dans les années pluvieuses ; c'est une sorte de sirop, sans azote, par conséquent insuffisant pour l'alimentation. Toutes ces caractéristiques ne rappellent que de fort loin la manne biblique, sorte de graine menue, ayant le goût du miel et des gâteaux d'huile, que l'on pouvait broyer sous la meule ou piler dans un mortier, puis cuire en forme de pâtisseries. Ajoutons que la manne naturelle se conserve fort longtemps, tandis que la manne biblique s'évaporait au soleil et se corrompait le lendemain du jour où on l'avait recueillie.

Il est donc impossible d'assimiler les deux sortes de mannes ; et lors même qu'on les comparerait, on devrait reconnaître que Dieu a prêté à la manne biblique la quantité et la qualité qui lui font défaut dans la nature et nous obligent à y voir un aliment tout à fait miraculeux.

Note 50.

**Le sacrifice de Jéthro.** — « Jethro, est-il dit dans l'*Exode* (XVIII, 12), offrit à Dieu un holocauste et des sacrifices. Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent prendre part au repas avec Jéthro en présence de Dieu. »

Certains critiques ont trouvé fort surprenant l'acte de cet étranger venant rendre des hommages positifs à Yahweh tout comme Moïse pouvait le faire ; d'autres ont imaginé par contre que c'était Jéthro qui avait transmis à Moïse le culte de Yahweh, et que les Hébreux avaient emprunté leur religion aux nomades du Sinaï.

Il est beaucoup plus simple d'ouvrir la Bible elle-même et d'y constater que Jéthro était Madianite et que par conséquent il descendait de Madian, l'un des derniers fils d'Abraham. « *De l'ancêtre commun Madianites et Israélites avaient reçu une foi commune, sans doute elle avait progressé chez les fils de Jacob et elle avait subi des atteintes chez les fils de Madian. Mais certaines données essentielles touchant le Dieu du grand ancêtre s'étaient sans aucun doute maintenues assez pures dans ces clans où la vie était très simple et très traditionnelle* » (J. Touzard, dans l'*École* du 3 décembre 1920, 12e année, n° 12).

Note 51.

**Les manifestations divines du Sinaï.** — En se manifestant sur ce formidable piédestal naturel que constitue le massif du Sinaï, Dieu fait appel à un déploiement extraordinaire de forces naturelles : c'est un moyen de produire une très forte impression sur l'esprit des Israélites et de leur faire comprendre qu'il dispose en maître de l'univers entier. — Mais a-t-on vu Dieu ? Dieu a-t-il fait entendre sa parole ?

*a*) Il ne semble pas que personne ait jamais vu Dieu, selon l'affirmation catégorique de l'Évangile de saint Jean (I, 18) ; « Dieu, personne ne le vit jamais ». En divers passages de la Bible, on nous parle de plusieurs manifestations au cours desquelles Dieu paraît revêtir une forme humaine ; telle l'entrevue de Yahweh avec Abraham à la veille de la destruction de Sodome ; tel encore, le combat de Jacob avec « l'ange »... Mais avec la plupart des Pères et des Docteurs, il faut considérer ces apparitions comme autant de préliminaires de l'Incarnation : « *Croyons, dit Bossuet, que toutes ces apparitions ou du Fils de Dieu ou du Père même étaient aux hommes un gage certain que Dieu ne regardait pas la nature humaine comme étrangère à la sienne, depuis qu'il avait été résolu que le Fils de Dieu égal à son Père se ferait homme comme nous. Toutes ces apparitions préparaient et commençaient l'incarnation du Fils de Dieu, l'incarnation n'étant autre chose qu'une apparition de Jésus* (I. *Tim.*, III, 16) *au milieu des hommes, plus réelle et plus authentique que toutes les autres ; pour accom-*

*plir ce qu'avait vu le saint prophète Baruch* (III, 37-38), *que Dieu même après avoir enseigné la sagesse à Jacob et à ses enfants avait été vu sur la terre et avait conversé parmi les hommes.* » (Élévations sur les mystères, 10e *semaine*, 6e *élévation*). L'opinion de saint Thomas et de plusieurs théologiens modernes qui attribuent ces apparitions à des anges n'est pas absolument exclusive de la précédente, car ces anges porte-paroles devaient toucher de près à la « Parole », c'est-à-dire au « Verbe » de Dieu.

Quand il s'agit des manifestations du Sinaï, il est indispensable de remarquer que tout concourt à spiritualiser le plus possible la notion de ce vrai Dieu : les récits du Pentateuque, alors même qu'ils répètent que Moïse conversait face à face avec Dieu, insistent en même temps sur cette idée que l'on ne voit pas Dieu. Au buisson ardent, Moïse se cache le visage, « car il craint de regarder Dieu »; plus tard lorsqu'il s'enhardit jusqu'à solliciter de voir « la gloire » de Yahweh, celui ci lui répond : « Tu ne pourras voir ma face, car l'homme ne peut me voir et vivre.... Quand ma gloire passera je te couvrirai de ma main jusqu'à ce que j'aie passé ; alors je retirerai ma main et tu me verras par derrière, mais ma face ne saurait être vue » (*Exode*, XXXIII, 18 et suiv.). De même lorsque les anciens d'Israël furent admis en présence de Yahweh, « ils virent le Dieu d'Israël : sous ses pieds était comme un ouvrage de brillants saphirs, pur comme le ciel même » (*Exode* XXIV, 10) ; on remarquera de l'écrivain sacré ne décrit que le piédestal de Dieu. Les témoins choisis ont-ils vu davantage ? Il ne le dit pas, tant il craint de matérialiser en quoi que ce soit l'idée du vrai Dieu. Il est à croire que la vision s'est bornée à une manifestation sensible et merveilleuse de la présence de Dieu » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apolog.*, IV, 88). Cette vision semble tout à fait parallèle à la manifestation qui se produisait au Tabernacle lorsque la « gloire de Dieu » résidait au-dessus du propitiatoire.

*b*) Dieu communiquait avec Moïse par la parole : « Moïse parla et Dieu lui répondit par une voix » (*Exode* XIX, 19). Cette voix était de même nature que celle qui se fit entendre au baptême de Notre-Seigneur et à sa transfiguration. Les communications n'étaient donc pas seulement intellectuelles ; elles prenaient une forme sensible pour arriver aux oreilles de Moïse et celui-ci les transmettait au peuple qui, de son côté, n'entendait d'autre voix de Dieu que celle du tonnerre et de la trompette éclatante (*Exode* XX, 18) (Cf. Lesêtre, *ibid.*, p. 88-89).

Note 52.

**Le veau d'or.** — On peut se faire une idée assez juste de l'idole fabriquée par les Israélites en considérant les statues du taureau Apis que nous a léguées l'antiquité égyptienne. Les Égyptiens, en effet, adoraient un dieu solaire à forme de taureau auquel ils donnaient le nom d'Apis : dans leur croyance, ce dieu s'incarnait périodiquement dans un taureau vivant que l'on logeait dans un des principaux temples de Memphis ; — de même, les Syriens rendaient les honneurs divins à Adad surnommé Ramman « le tonitruant », et représenté le plus souvent sous la forme d'un taureau : il est fort possible que ces divers cultes aient inspiré dans une certaine mesure la tentative idolâtrique que relate l'*Exode*.

De l'ensemble du récit, il résulte que l'image était en bois recouvert de feuilles d'or plus ou moins épaisses : lorsque Moïse la détruisit, il la brûla — ce qui ne peut s'entendre que du bois — et la déchiqueta en la réduisant en poudre — ce qui s'applique aux lames de métal.

L'indication relative à l'or façonné au burin inviterait assez à penser à un laminage préalable de l'or fourni par le peuple : tous ces travaux ne doivent pas nous étonner, si nous nous rappelons que parmi les Hébreux il existait plusieurs ouvriers habiles dans l'art de traiter les métaux : ils avaient dû se trouver à bonne école, puisque l'Égypte était déjà depuis des siècles l'un des pays classiques des beaux bijoux.

Note 53.

**Les matériaux du Tabernacle.** — Tous ces matériaux avaient été apportés d'Égypte : à la veille de l'exode les enfants d'Israël avaient, sur l'ordre de Dieu, demandé aux Égyptiens « des objets d'argent, des objets d'or et des vêtements » (XII, 35) ; les Égyptiens avaient accédé sans difficulté à cette demande « les uns pour les faire partir plus vite, et les autres à cause de leurs relations de bon voisinage » (Josèphe, *Antiquités judaïques*, II, xiv, 6).

Ces dépouilles, qui représentaient le paiement des services d'Israël, furent destinées par Dieu à la construction et à l'ornementation de son sanctuaire : ici encore, les ouvriers hébreux qui s'étaient instruits dans les ateliers égyptiens n'eurent pas de peine à exécuter les projets dressés par Moïse ; ils n'avaient qu'à s'inspirer la plupart du temps des modèles en usage dans la vallée du Nil, pour réaliser parfaitement ce qu'on attendait d'eux.

Note 54.

**La faute de Moïse et d'Aaron.** — Au livre des *Nombres* (XX, 12) Yahweh reproche à Moïse et à Aaron « de n'avoir pas cru en lui pour le sanctifier aux yeux des enfants d'Israël » ; dans le *Deuté-*

*ronome* (XXXII, 51) il est dit que Moïse et Aaron « péchèrent et ne sanctifièrent pas Yahweh au milieu des enfants d'Israël »; enfin le *psaume CV* (33) affirme que Moïse eut à souffrir à cause des Hébreux, « car ils aigrirent son esprit et il prononça des paroles inconsidérées ».

En quoi consista la faute ? Vient-elle de ce que Moïse frappa le rocher au lieu de lui parler ? ou de ce qu'il le frappa deux fois, comme si un seul coup n'eût pas suffi ? Ces deux explications ont été proposées et sont vraisemblables.

Néanmoins, il paraît préférable de s'en tenir à l'indication du *Psaume CV*, et de rechercher le péché de Moïse dans les paroles qu'il prononça à l'occasion du miracle : « Écoutez donc, rebelles ! Vous ferons-nous sortir de l'eau du rocher ? » (*Nombres*, XX, 10). Il semble bien y avoir dans la seconde de ces deux phrases une certaine défiance, « non pas sans doute à l'égard de la toute-puissance divine, mais plutôt à l'égard de sa miséricorde.... » On dirait que Moïse « craignait qu'à cause des murmures du peuple, Dieu ne voulût plus faire de prodiges pour lui » (MANGENOT, article *Moïse*, dans *Diction. de la Bible*, IV, col. 1.203).

Note 55.

**Balaam.** — I. Balaam était un devin qui employait les procédés de divination, en usage chez les nations païennes (on a fait de très curieux rapprochements entre les cérémonies qu'il exécute et celles que pratiquaient les devins babyloniens) et qui cependant connaissait le vrai Dieu, à qui il obéissait, quoiqu'à contre-cœur. Il faisait, comme tous ses pareils, métier de sa divination, et sans doute les caravanes avaient porté sa réputation, de la Mésopotamie où il résidait jusqu'aux confins de l'Égypte. — De ce qu'il a prophétisé en une certaine occasion où Dieu le contraignit en quelque sorte de le faire, on ne peut en conclure qu'il ait été prophète : « on n'est pas compté parmi les prophètes, écrit saint Augustin, pour avoir prophétisé une fois ».

II. Tandis qu'il voyage, se produit un phénomène qui ne laisse pas de nous surprendre. Son ânesse, épouvantée à la vue de l'ange de Yahweh qui se tient au milieu du chemin, se détourne, essaie de s'en aller, puis se couche et résiste à tous les coups que lui donne le devin ; finalement « Yahweh lui ouvre la bouche et elle dit à Balaam : « Que t'ai-je fait pour que tu m'aies frappée ces trois fois ? » Balaam répond : « C'est parce que tu te moques de moi ; si j'avais une épée dans la main je te tuerais à l'instant. » Et l'ânesse reprend : « Ne suis-je pas toujours ton ânesse que tu as toujours montée jusqu'à présent ? Ai-je l'habitude d'agir ainsi envers toi ? » (*Nombres*, XXII, 28-30). Ce fait merveilleux est rappelé par saint Pierre (*II Petr.*, II, 16) en ces termes : « Une bête de somme muette faisant entendre une voix humaine réprima la folie du prophète. »

Il n'est pas possible d'esquiver la difficulté, ainsi que certains l'ont essayé, en déclarant qu'il s'agit ici d'une hallucination ; le texte des *Nombres* et l'allusion qu'y fait saint Pierre excluent nettement cette explication. D'ailleurs l'intervention de Dieu est formellement marquée : il « ouvrit la bouche de l'ânesse ». On se trouve donc en présence d'un fait merveilleux. — De ce que Balaam n'éprouve aucune stupéfaction, il n'y a pas lieu de s'étonner : suivant la remarque de saint Augustin, ce personnage était devin et comme tel « accoutumé à des prodiges de ce genre ». Ne voyons-nous pas en Égypte, à l'époque même où nous sommes arrivés, des sorciers et des enchanteurs qui se mêlent de faire parler les animaux ? — « *Bien que Balaam fût devin et peut-être en communication avec les démons, rien n'empêchait Yahweh de lui intimer ses volontés et de se servir de lui. Dieu sans doute aurait pu se contenter de faire apparaître son ange pour convaincre Balaam ; mais s'il lui a plu de faire jouer un rôle merveilleux à l'ânesse elle-même, qu'a-t-on à lui objecter ?* (LESÊTRE, *Rev. prat. d'Apolog.*, IV, p. 232).

III. Les oracles de Balaam se répartissent en quatre séries, dont chacune est plus expressive que la précédente. Il commence par admirer cette nation choisie de Dieu, innombrable comme la poussière et souhaite « de mourir de la mort de ces justes ». Il déclare ensuite qu'Israël ne peut être maudit « parce qu'il n'y a pas d'iniquité en lui et parce que Yahweh son Dieu est avec lui ». C'est pourquoi, de même qu'un lion se dresse, de même Israël ne se couchera pas qu'il n'ait dévoré sa proie. Dans son troisième oracle, il affirme la transcendance du peuple de Dieu, sa force irrésistible, et termine par ces mots : « Béni soit qui te bénira et maudit qui te maudira ! » Le quatrième oracle dépasse tous les précédents et envisage l'avenir messianique : « Une étoile sort de Jacob, un sceptre s'élève du milieu d'Israël.... » C'est l'annonce des victoires de David, mais aussi et surtout celle du grand Dominateur, le Christ, dont l'empire s'établira sur les ruines des empires païens.

« Cette prophétie adressée à des païens et sortie de la bouche d'un devin hostile à Israël dut être très répandue dans l'Orient, comme l'indiquent les paroles des Mages à Hérode ».

## RÉSUMÉ

I. Partis de la mer Rouge dans la direction du sud-est, les Hébreux mettent un mois et demi à atteindre la région du Sinaï.

Ce long voyage ne s'accomplit pas sans des vicissitudes : les fatigues de la marche à travers des contrées inconnues dont plusieurs sont de véritables déserts, les difficultés que la caravane éprouve à se ravitailler en eau potable et en vivres, les attaques qu'elle doit subir de la part des nomades de la péninsule, sont autant d'épreuves que Dieu ménage à son peuple dans le dessein de mieux lui manifester ses miséricordes.

Chaque fois en effet que se produit quelqu'un de ces incidents pénibles qui, d'un seul coup jettent le découragement dans l'âme d'Israël, il intervient par d'éclatants miracles dont son serviteur Moïse demeure toujours le très fidèle instrument : ici, il rend douces des eaux amères ; là il fait survenir à propos un vol de cailles ; ailleurs, il fait jaillir une source d'un rocher aride ; plus tard encore, il accorde à la simple prière une victoire inespérée..... — Mais le plus extraordinaire de tous les prodiges est le don de la *manne*, nourriture merveilleuse, qui chaque matin pendant quarante années, le jour du sabbat excepté, va fournir au peuple israélite le moyen de subsister en plein désert.

II. Les Hébreux séjournent près d'un an au pied du Sinaï. Ce séjour marque une époque décisive dans la vie religieuse du peuple de Dieu : c'est là que Yahweh lui donne sa Loi, là aussi qu'il conclut son alliance avec lui.

A peine arrivé au Sinaï, et sitôt que sont achevées les purifications indispensables au grand acte qui va s'accomplir, Moïse monte au sommet de la montagne pour y recevoir au milieu du tonnerre et des éclairs la Loi fondamentale de tous les croyants, le *Décalogue*, qui doit servir de base à toute la législation postérieure ; lorsqu'il en redescend, il procède aux rites solennels de la cérémonie de l'*Alliance* : il semble qu'Israël soit pour jamais consacré au service du vrai Dieu.

Malheureusement les événements se chargent bientôt de démentir cette apparence ; il suffit d'une absence prolongée de Moïse, pour que les Hébreux infidèles à leurs promesses, poussent l'aberration jusqu'à fabriquer une image de Yahweh en forme de taureau (*le veau d'or*). Seul le retour de Moïse met fin à cette idolâtrie scandaleuse : 3.000 mutins périssent, tandis que Dieu irrité annonce qu'il va se retirer du milieu de son peuple.

Les humbles prières de Moïse finissent néanmoins par apaiser la justice divine. Yahweh autorise l'aménagement d'un *tabernacle* et prescrit la construction d'une *Arche*, symbole visible de sa présence parmi son peuple ; en même temps le culte nouveau s'organise, et Aaron consacré grand-prêtre en inaugure les fonctions liturgiques.

III. Au sortir de la région du Sinaï, les Hébreux prennent le chemin du nord, dans l'intention de gagner directement le pays de Chanaan.

La première partie de leur voyage est fort pénible. Tour à tour ils subissent des épreuves et bénéficient de miracles analogues à ceux qui ont marqué leur marche vers le Sinaï. Puis ils arrivent à Cadès, où ils s'établissent en attendant le retour des espions que Moïse a dépêchés en Chanaan.

Le rapport pessimiste de ces espions détermine au sein du peuple une crise de désespoir qui bientôt se résout en une violente révolte. Dieu punit ce manque de confiance en déclarant que, sauf Caleb et Josué, aucun Israélite de ceux qui sont sortis d'Égypte n'entrera dans la Terre Promise.

Pendant trente-huit ans les Hébreux demeurent autour de Cadès : ce long séjour a pour principal résultat d'affermir leur foi en Yahweh, de les accoutumer à son culte et à sa Loi, et de les détacher de plus en plus des pratiques de l'idolâtrie. — Les seuls événements notables de cette longue période sont la révolte de Coré, Dathan et Abiron, frappés par Yahweh pour avoir conspiré contre ce nouvel ordre de choses, et la punition imposée à Moïse et à Aaron, privés eux aussi de la consolation d'entrer en Chanaan, pour n'avoir pas cru en Dieu en une circonstance mémorable (lorsque Moïse frappe le rocher pour la seconde fois).

Quand le moment est venu de reprendre la marche en avant, Israël s'ébranle à nouveau : il s'enfonce une fois de plus dans le désert, contourne le pays d'Édom, passe entre Moab et Ammon, et débouche dans la Transjordanie où il se heurte aux Amorrhéens d'Hésébon et de Basan. Yahweh livre toute la région entre les mains de son peuple, et Moïse procède aussitôt à la répartition des territoires conquis entre Ruben, Gad et Manassé.

Arrivé en vue du Jourdain, le grand législateur des Hébreux, sentant sa fin prochaine, réunit une dernière fois les enfants d'Israël pour leur remettre le *Deutéronome* et leur adresser de solennelles exhortations. Puis il s'achemine seul vers le sommet du mont Nébo, où, avant de le rappeler à lui, Dieu lui permet de contempler le « bon pays » que son peuple va conquérir.

## TABLEAU SYNOPTIQUE

**DE LA MER ROUGE AU MONT SINAÏ**

**Itinéraire suivi par les Hébreux**

- Marche à travers le désert de Sin.
- Station à Mara : *miracle des eaux amères devenues douces.*
- Station à Élim.
- Marche à travers le désert de Sin : *miracle des cailles ; miracle de la manne.*
- Arrivée dans la région d'Horeb, à Raphidim :
  - *miracle de l'eau jaillissant du rocher.*
  - Victoire sur les Amalécites.
  - Jéthro, beau-père de Moïse, vient visiter son gendre.
  - Institution de juges chargés de régler les différends survenus entre Israélites.

**SÉJOUR AU SINAÏ**

**Promulgation du Décalogue et conclusion de l'Alliance**

- Moïse fait à plusieurs reprises l'ascension du mont Sinaï, où Dieu lui donne des instructions précises destinées à préparer le peuple à bien recevoir la Loi.
- Les Hébreux se sanctifient et se purifient.
- Du haut du mont Sinaï, et tandis que retentit le tonnerre et que brillent les éclairs, Dieu promulgue le *Décalogue* et donne à Moïse le *Code de l'Alliance.*
- Israël s'engage à observer la Loi, et célèbre solennellement les cérémonies de l'alliance.
- Dieu se manifeste à Moïse, à Aaron et à soixante-dix anciens.

**Apostasie d'Israël**

- Moïse se retire sur le Sinaï pendant quarante jours pour y recevoir de Dieu les prescriptions relatives à l'organisation du culte.
- Fatigués de cette longue absence, les Israélites circonviennent Aaron qui fabrique une représentation de Yahweh (*le veau d'or*) et organise une fête en son honneur.
- Redescendant au camp sur ces entrefaites, Moïse brise les tables de la Loi, détruit le veau d'or, gourmande Aaron et châtie les auteurs responsables de l'apostasie.
- Dieu, qui a été sur le point de détruire Israël tout entier, se laisse toucher par les supplications de Moïse ; mais il « se retire du milieu du peuple » et ne se manifeste plus à lui que dans *la Tente de réunion.*

**Renouvellement de l'Alliance et organisation du culte**

- Moïse retourne sur le Sinaï et y séjourne à nouveau pendant quarante jours.
- Dieu se manifeste à lui et consent à renouveler son alliance avec Israël.
- Conformément aux ordres divins, Moïse procède à la construction de l'*arche d'Alliance* et du *Tabernacle ;* puis il consacre les autels et tous les ustensiles du culte, ainsi que le grand-prêtre et les prêtres chargés de pourvoir aux cérémonies liturgiques.
- Avant de quitter le Sinaï, Moïse fait célébrer la seconde Pâque et recense le peuple.

**DU SINAÏ AUX PLAINES DE MOAB**

**Du Sinaï à Cadès**

Marche pénible à travers le désert :

- Murmures du peuple. Dieu punit les coupables par l'incendie d'une partie du camp.
- *Second miracle des cailles.*
- Châtiment de Marie, sœur de Moïse, qui critiquait son frère « à cause de sa femme ».

**Arrivée à Cadès**

- Arrivé à Cadès, Moïse envoie douze éclaireurs explorer la Terre Promise.
- Les éclaireurs reviennent au bout de quarante jours ; ils font l'éloge du pays, mais exagèrent l'inquiétude que leur causent la force et l'organisation des habitants.
- Israël, épouvanté, se révolte contre Moïse et Aaron et parle de retourner en Égypte ; deux des explorateurs, Caleb et Josué, qui ne sont pas tombés dans les exagérations de leurs compagnons, essaient en vain d'apaiser la révolte.
- Dieu punit le peuple en le condamnant à demeurer quarante ans au désert : tous les Israélites d'âge mûr mourront, sauf Caleb et Josué.
- Tentative infructueuse de marche en avant. Les Israélites sont battus Horma.

**DU SINAÏ AUX PLAINES DE MOAB**

**Séjour autour de Cadès**

Long séjour de trente-huit ans dans la région de Cadès : Israël y mène une vie mi-nomade, mi-sédentaire et s'y adapte à la Loi.

**Principaux incidents**

- Révolte et châtiment de *Coré, Dathan et Abiron.*
- Épisode des *eaux de Mériba* : Moïse est privé de la consolation d'entrer dans la Terre Promise.
- Mort d'Aaron.

**De Cadès aux plaines de Moab**

Défaite des Chananéens d'Arad à Horma.

Le peuple israélite se met en marche et contourne le royaume d'Édom.

Il descend jusqu'au golfe oriental de la mer Rouge, puis remonte vers le nord en suivant les frontières d'Édom et de Moab. *Épisode du serpent d'airain.*

Arrivée en Transjordanie. Les Hébreux font la conquête des royaumes d'Hésébon et de Basan, puis s'installent dans les plaines de Moab pour y préparer leur passage de l'autre côté du Jourdain.

Épisode de Balaam et de ses oracles. Expédition contre les Madianites.

Moïse donne ses derniers conseils au peuple et promulgue le *Deutéronome.*

Mort de Moïse.

# CHAPITRE XI

## LA LÉGISLATION MOSAÏQUE

SOMMAIRE

I. **Lois morales.** — Fondement de l'obligation morale. — Devoirs envers Dieu. — Devoirs envers le prochain. — Devoirs envers soi-même.
II. **Lois civiles.** — § 1. *La famille.* — Le mariage. — Les enfants. — Les esclaves.
§ 2. *La société.* — La communauté. — La propriété. — Justice. — Peines et sanctions. — Villes de refuge.
§ 3. *La nation.* — Organisation politique. — La guerre. — Les étrangers.
III. **Lois liturgiques.** — § 1. *Le Sanctuaire.* — Le Saint des Saints. — Le Saint. — Le Tabernacle. — Le Parvis.
§ 2. *Les ministres du culte.* — Origines. — Les lévites. — Les prêtres. — Le grand-prêtre.
§ 3. *Les rites sacrés.* — Les sacrifices. — Les repas sacrés. — Autres rites sacrés.
§ 4. *Les temps sacrés.* — Le sabbat. — Les fêtes. — Les néoménies. — L'année sabbatique et l'année jubilaire.

SOURCES

La législation mosaïque se trouve dispersée dans tout le Pentateuque, y compris la *Genèse*, qui très fréquemment rattache aux patriarches les institutions que nous voyons fonctionner aux âges suivants. — Toutefois, la partie vraiment législative de l'œuvre de Moïse se rencontre surtout dans l'*Exode*, à partir du chap. XIX, dans le *Lévitique*, dans les *Nombres* et dans le *Deutéronome*.

En voici un aperçu sommaire :

**Lois morales.** — Le point de départ est le *Décalogue* (*Exode*, XX, cf. *Lévitique*, XIX et *Deutéronome*, V), que commente le *Livre de l'Alliance* (*Exode*, XX-XXIII).

La plupart des lois complémentaires sont contenues dans le *Lévitique*, XI-XX, dans les *Nombres*, V, et dans le *Deutéronome*, XXII-XXV.

**Lois civiles.** — Elles sont surtout exposées dans le *Deutéronome*, XV-XXV, qui répète la Loi entière en se plaçant à un point de vue plus particulièrement social, et commente plus ou moins longuement les lois spéciales contenues dans l'*Exode* XVIII-XXIII, le *Lévitique*, XIII, XIV, XX et les *Nombres*, XXXV-XXXVI

**Lois liturgiques.** — Les plus anciennes se rattachent au séjour fait par Moïse au sommet du Sinaï (*Exode*, XXV-XXX). — Quant au fond des lois cérémonielles, il se trouve presque entièrement dans le *Lévitique*, I-XXVIII; les *Nombres*, I, IV, VIII, XV-XIX et le *Deutéronome*, XIV, XV, XVI, XVIII, ne sont guère que des compléments.

---

Lorsqu'Israël sortit d'Égypte, ce n'était guère qu'une horde immense de gens de toutes conditions, pasteurs ou artisans pour la plupart, et dont l'existence jusqu'à ce moment s'était déroulée de la plus misérable façon.

Sans idéal aucun, conservant à peine les traditions de leur race, traînant leur triste sort sans même songer à recourir au Dieu de leurs pères, ils subissaient passivement le joug des Égyptiens,

attentifs seulement à éviter de nouvelles corvées et à se procurer de quoi manger à satiété.

Nulle part mieux que dans leurs discours, ils ne nous laissent entrevoir le fond de leurs pensées : ce sont des gens aigris qui supportent mal l'autorité et qui ne la respectent que lorsqu'elle use de sanctions ; des malheureux qui souffrent et qui ne trouvent de réconfort que dans la satisfaction de leurs appétits sensibles.

« Qui t'a établi juge sur nous ? Veux-tu me tuer comme tu as tué l'Égyptien »,

dit à Moïse l'Hébreu auquel il donne des conseils de calme. (*Exode*, II, 14.)

« Que Yahweh vous voie et vous juge, vous qui avez changé en aversion notre faveur auprès de Pharaon »,

s'écrie le peuple lorsqu'il constate que la démarche de Moïse et d'Aaron n'a fait qu'empirer sa servitude ;

et quand il parcourt le désert :

« Que ne sommes-nous morts en Égypte quand nous étions assis devant des pots de viande et que nous mangions du pain à satiété. » (*Exode*, XVI, 3.) « Il nous souvient des poissons que nous mangions pour rien en Égypte, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons... Maintenant notre âme est desséchée... » (*Nombres*, XI, 5-6.)

Et c'est de ce peuple matériel auquel s'agrège tout le long de sa route « une grande multitude de gens de toute sorte » (*Exode*, XII, 38), c'est de cette masse informe d'individus que Dieu veut faire une *nation sainte*.

« Vous avez vu, dit-il à Israël au moment même où il débouche au pied du Sinaï, — vous avez vu ce que j'ai fait à l'Égypte et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle et amenés vers moi. Maintenant si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous serez mon peuple particulier entre tous les peuples, car toute la terre est à moi, vous serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte. » (*Exode*, XIX, 4-6.)

On distingue ici nettement, le caractère si particulier de la grande œuvre qui va s'accomplir pendant les quarante années du séjour d'Israël au désert : c'est une *théocratie* qui se fonde. Dieu lui-même entend être le suprême législateur, le seul juge et l'unique souverain du peuple qu'il s'est choisi ; la volonté divine sera la source immédiate de toutes les prescriptions renfermées dans la *Torâh* ( = « enseignement destiné à régler la conduite ») : les lois civiles seront des commandements religieux et réciproquement ; toutes les relations de la vie familiale, sociale ou même nationale seront conditionnées par le culte rendu à Yahweh.

Par son action puissante, l'instrument humain qui réalisera

cette œuvre — Moïse — imprimera pour jamais, dans l'âme du peuple israélite, cette empreinte théocratique qui le distinguera toujours des autres peuples : il tiendra compte des circonstances, et, guidé par Dieu, ne promulguera ses lois que progressivement ; parfois il utilisera d'anciens textes législatifs ; il codifiera les coutumes de l'âge patriarcal et les usages des ancêtres d'Israël (*note* 57) il empruntera même aux religions païennes certains de leurs rites extérieurs (*note* 58), — peu importe : qu'il fasse œuvre nouvelle en consignant par écrit les ordonnances divines ou qu'il adapte aux exigences de l'esprit théocratique les institutions anciennes, toujours il nous transportera dans un monde à part, où Dieu tient la première place et où tout se rapporte à Dieu.

Pour se faire une idée vraiment exacte de l'œuvre législative de Moïse et revivre pour ainsi dire les phases de la fondation du peuple de Dieu, il faudrait, le *Pentateuque* en main, étudier les lois au fur et à mesure de leur apparition, dans le cadre même où elles furent imposées à Israël ; cette tâche n'est pas possible ici. Qu'il nous suffise d'indiquer que le point de départ de la Loi est le *Décalogue*, dont nous avons donné le texte en racontant les événements du Sinaï : c'est à lui que se rattachent le « *code de l'alliance* » qui l'explique en partie, et l'ensemble des lois cérémonielles ou « *code sacerdotal* » qui règlent l'exercice du culte. Quant à son point d'arrivée, c'est le *Deutéronome* qui, ainsi que nous l'avons dit, rappelle en les résumant et en les précisant, les points les plus essentiels de la vie religieuse et civile d'Israël.

Nous nous contenterons de présenter ici un bref aperçu des institutions morales, sociales et liturgiques du peuple de Dieu.

### ARTICLE I. — LOIS MORALES.

**Fondement de l'obligation morale.** — Moïse ne fonde pas sur des considérations intrinsèques les ordonnances de Yahweh à son peuple : pour lui la Loi repose sur la *volonté de Dieu* qui est le maître, le seul maître d'Israël. La « Loi » ou *Torâh* est une direction, une instruction qu'il faut suivre ; celui qui commet le péché s'écarte du droit chemin fixé par la volonté divine.

Les plus essentielles des prescriptions morales de la Loi mosaïque se trouvent contenues dans le *Décalogue*, c'est-à-dire dans le texte même qui sert de base à l'alliance de Yahweh avec son peuple. Or, si l'on relit attentivement ce texte, et si l'on examine les circonstances qui accompagnent sa promulgation, on constate que Dieu y apparaît, suivant l'expression de l'Écriture, comme « un Dieu jaloux ».

D'un seul coup, Yahweh s'y met à part et bien au-dessus des dieux des nations : ceux-ci, d'abord, ne sont que néant. Lui seul existe, et il n'admet pas qu'on puisse le mettre en balance ou le comparer avec ces vaines imaginations des peuples ignorants. Il est « *Celui qui est* » et il domine tout : rien de ce qui subsiste ne peut se soustraire à son empire, il agit comme bon lui semble et lorsque cela lui agrée. Il n'avait nul besoin du peuple d'Israël, et, s'il l'avait voulu, il aurait pu le détruire en un instant pour lui substituer un autre peuple élu ; s'il l'a choisi, c'est qu'à un certain moment il a cédé aux sentiments que provoquaient l'injustice de mauvais traitements qu'Israël n'avait pas mérités. Il a « reconnu » Israël et s'est « souvenu de l'alliance » jadis conclue entre lui et Abraham : c'est alors qu'il a librement décidé de s'intéresser à ce peuple de captifs.

« *Je suis Yahweh*, répète-t-il ; *je suis Yahweh ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte.* » Toutes ces exigences se rattachent à cet unique fait, aussi bien celles qui concernent l'adoration exclusive et le culte, que celles qui commandent la pratique de l'équité, de la bonté et des autres vertus.

Yahweh a des droits sur toutes les nations puisqu'il est leur souverain Seigneur, et il peut par conséquent leur donner des lois ; vis-à-vis d'Israël, il a, d'une certaine manière, encore plus de droits puisqu'il l'a sauvé, puisqu'il a fait de lui son peuple : rien d'étonnant dès lors à ce que, de cette situation de fait, dérivent des obligations particulièrement strictes.

**Devoirs envers Dieu.** — Ces devoirs découlent de la nature même de Dieu et des rapports qui l'unissent à sa créature.

Étant le seul Dieu, on le servira seul, on n'adorera que lui seul. Tout autre culte est proscrit, car ce serait prêter une apparence de réalité à des rivaux qui n'existent pas. On ne devra même pas le représenter à l'aide d'une image taillée, car ce serait rabaisser au niveau de la créature ce Dieu que personne ne peut voir — car ce serait aussi frayer la voie à l'idolâtrie et aux pratiques superstitieuses des cultes païens.

Les devoirs qu'il faut lui rendre, outre ce service d'adoration, comprennent la crainte, l'amour et l'obéissance et sont résumés dans cette exhortation du *Deutéronome :*

« Et maintenant, Israël, que demande de toi Yahweh ton Dieu, si ce n'est que tu craignes Yahweh ton Dieu en marchant dans toutes ses voies, en aimant et en servant Yahweh ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, en observant les commandements de Yahweh et ses lois, que je te prescris aujourd'hui afin que tu sois heureux. » (X, 12-13.)

Comme à l'époque patriarcale, le sentiment qui domine dans l'âme du fidèle est celui de la crainte, ce qui d'ailleurs ne l'empêche pas de se livrer à la joie, aux grandes fêtes et lors des offrandes liturgiques.

La loi interdit sévèrement de blasphémer contre Dieu, de le tenter, de le prendre faussement à témoin, de profaner son nom.... Elle réprouve la magie, la divination, l'évocation des morts, les enchantements, la superstition, les sacrifices humains.... Gravement offensé par ces pratiques, Yahweh est au contraire honoré par l'observation du repos sabbatique, par le vœu dont on s'acquitte fidèlement, par le serment inviolé et par l'accomplissement de toutes les lois rituelles.

**Devoirs envers le prochain.** — La justice oblige à ne pas l'opprimer, — à ne pas dérober ses biens, auquel cas on restituera ce qui a été mal acquis en payant un cinquième en plus — à ne pas le léser dans ses intérêts matériels, par exemple en déplaçant les bornes de son champ, en employant des poids et des mesures falsifiés, — à ne pas attenter à sa personne, à sa vie, à sa liberté, — à veiller sur le dépôt confié comme sur une chose sacrée, — à ne pas garder le salaire de l'ouvrier jusqu'au lendemain.

De tout ceci il résulte que le droit de propriété doit être respecté, chacun est responsable des dommages qu'il a pu causer. Toutefois il est permis lorsqu'on passe dans le champ d'autrui, de cueillir des fruits pour les manger immédiatement ; mais il est interdit de rien emporter. — Quand il s'agit de s'indemniser d'une dette, il est défendu de saisir les objets de première nécessité, ou, si on le fait, il faut les rendre avant le soir ; — de même, il est interdit d'entrer dans une maison pour prendre un gage.

La justice envers le prochain oblige également à ne pas commettre l'adultère, à ne pas user contre lui de faux témoignage, de tromperie et de mensonge. En lui causant du préjudice, on se rend infidèle envers Yahweh lui-même.

Et la loi mosaïque ajoute — ce qui l'élève bien au-dessus de tous les codes anciens : « Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain. » Elle atteint de la sorte jusqu'aux racines du mal et le prévient, en proscrivant tous les mauvais désirs, de quelque nature qu'ils soient.

Mais l'Israélite ne doit pas seulement se montrer juste envers son prochain ; il doit encore faire preuve de charité envers lui en l'aimant comme un autre soi-même. Au lieu de le haïr, de lui garder rancune, de se venger de lui, il le reprendra quand il sera coupable, il le soutiendra dans sa détresse, il lui rendra service.

Cette charité devra se manifester tout spécialement à l'égard des humbles et des petits. A la veuve et à l'orphelin, on témoignera la plus vive sollicitude ; au pauvre, on fera l'aumône, on prêtera sans intérêt ; vis-à-vis de l'esclave, on se comportera avec humanité ; à l'étranger, on assurera la protection dont il a besoin....

Enfin la loi rappelle tout ce qui est dû aux parents, aux vieillards, aux magistrats ; les uns comme les autres ont droit à l'honneur, au respect et à la vénération de chacun.

**Devoirs envers soi-même.** — Outre tous les devoirs envers Dieu et envers le prochain qui se confondent avec les devoirs de l'homme envers lui-même, la Loi mosaïque signale les devoirs très particuliers auxquels on est tenu vis-à vis de son propre corps : elle réprouve l'inconduite et les fautes contre nature ; elle ne parle pas du suicide ; mais, suivant toutes vraisemblances, cette prohibition doit être comprise dans celle de l'homicide.

Ce qu'elle recommande par dessus tout, c'est la *sainteté :* et par là il faut entendre, suivant le sens que les Israélites donnaient à ce mot, la pureté rituelle résultant d'une série fort compliquée d'observances extérieures. Cette sainteté consiste à se séparer de ce qui est profane, à s'abstenir de certains contacts et usages, de certaines pratiques, de certains aliments, à être exempt de certaines maladies, de certains accidents purement physiologiques et temporaires. — Mais l'élément intérieur et moral est bien loin d'être exclu ; la sainteté de l'âme est réclamée par Yahweh : « *Vous vous souviendrez de tous mes commandements*, dit-il, *vous les mettrez en pratique et vous serez saints à votre Dieu* » (*Nombres*, XV, 40).

Contre le caractère moral du code mosaïque, on ne peut objecter qu'il punit les fautes d'ignorance où la volonté n'a pas de part. En effet, la punition du mal matériel qui est toujours un mal, quoique non volontaire, stimulait la vigilance de l'Israélite. Pour le même motif la loi civile moderne inflige des peines parfois graves à des actes qui ne sont pas coupables devant la conscience.

## ARTICLE II. — LOIS CIVILES.

Les institutions civiles du peuple de Dieu peuvent être envisagées sous un triple aspect, suivant que l'on considère l'Israélite dans ses relations

avec les membres de sa propre famille,
avec les individus au milieu desquels il vit,
avec la nation dont il fait partie.

## § 1. La famille.

**La famille.** — Dans ce domaine, le code mosaïque ne fait guère qu'enregistrer les anciennes coutumes du peuple hébreu ; du moins est-il fort rare que Moïse présente comme nouvelles les prescriptions de la loi.

Les unions entre proches parents sont interdites, qu'il s'agisse de la parenté par le sang ou de la parenté par alliance. Sont également interdites les unions avec les Chananéens, les Moabites et les Ammonites.

La polygamie est tolérée de même que le divorce ; toutefois la Loi intervient pour empêcher le mari de renvoyer sa femme sans raison : elle exige qu'il produise un *libelle de répudiation* appuyé sur de sérieux motifs, et lui interdit de reprendre ensuite l'épouse qu'il a répudiée.

Les parents reçoivent un prix du jeune homme à qui ils donnent leur fille et, ce prix une fois versé, les jeunes gens sont considérés comme légalement mariés, lors même que la célébration serait renvoyée à une date ultérieure.

Les deux époux se doivent une fidélité réciproque : tout adultère est puni de mort. Quand un homme meurt sans laisser d'enfants, son frère ou son plus proche parent est tenu d'épouser sa veuve afin de lui susciter une postérité ; le premier né succédera au défunt et portera son nom : c'est la loi dite du *lévirat.*

La femme demeure toujours dans une situation inférieure ; elle est, ou peu s'en faut, la propriété de son mari. Elle n'a pas le droit de répudier son époux, mais il lui est permis, lorsqu'elle est répudiée, de contracter une nouvelle union. — Notons cependant que toutes les fois qu'un mari refuse de nourrir sa femme ou de remplir ses autres devoirs, la femme esclave et *a fortiori* la femme libre, a la faculté de le quitter sans rien payer et de se remarier.

**Les enfants.** — Le père est maître absolu de ses enfants, sauf le droit de vie et de mort que Moïse ne lui reconnaît pas ; il peut les châtier comme bon lui semble et même les vendre. — Les enfants doivent à leurs parents toutes les marques du respect ; s'ils se rebellent, ils peuvent être remis entre les mains des Anciens qui ordonneront de les lapider.

Les parents ont le devoir d'enseigner à leurs enfants la crainte de Dieu, de les instruire dans la Loi et de leur faire connaître toutes les merveilles que Yahweh a opérées en faveur de son peuple.

Le pouvoir paternel cesse pour les filles au moment de leur mariage : pour les fils, il dure jusqu'à la mort du père : c'est alors seulement que les biens passent aux enfants. — Le droit d'aînesse est reconnu, mais ses privilèges (droit de double part dans le partage des biens) sont réservés à celui qui est vraiment le premier né, lors même qu'il aurait pour mère l'épouse la moins aimée.

Les biens du père ne reviennent qu'aux fils ; lorsque, à défaut de fils, une fille hérite, elle a le devoir de se marier dans sa tribu, pour empêcher que le bien familial ne passe à une autre tribu.

**Les esclaves.** — Bien qu'il soit la propriété de son maître, et partant qu'il puisse être vendu, l'esclave de l'Israélite bénéficie d'une situation dont on ne trouve pas d'équivalent dans la société antique : la Loi convertit la condition des esclaves d'origine israélite en une sorte de domesticité, et adoucit notablement le sort de ceux qui sont païens.

L'esclave est un être humain et en possède tous les droits. On peut le châtier, mais la loi le protège contre les sévices, au point que sa mutilation entraîne par le fait même sa liberté, et que sa mort est vengée comme celle d'un homme libre.

Israélite, il lui est permis de se racheter, soit par lui-même à l'aide du fruit de son travail, soit par ses proches. A défaut de cette possibilité, il peut encore profiter de celle que lui ménage l'année jubilaire ou l'accomplissement de sa septième année de service ; en ce cas, bien loin de payer sa liberté à son maître, c'est lui qui touche de ce dernier le secours qui lui permettra de commencer sa vie d'homme libre.

Païen, il demeure esclave à perpétuité. Mais il lui est permis de se faire circoncire ; dès lors il devient membre de la famille et prend part à la Pâque et aux festins sacrés.

### § 2. La société.

**La communauté.** — Lorsqu'ils se réunissent en un endroit quelconque, les Israélites forment ce qu'on appelle l'*assemblée*. En sont cependant exclus ceux qui n'observent pas le sabbat, ceux qui ne tiennent pas compte des préceptes relatifs aux impuretés légales et ceux qui sont frappés par la Loi d'interdiction perpétuelle ou temporaire.

Les étrangers, sauf les Chananéens, les Moabites et les Ammonites, pouvaient être admis dans l'assemblée ; il leur suffisait de s'être fait circoncire pour jouir des mêmes avantages que les esclaves païens circoncis.

**La propriété.** — La loi mosaïque, en réglant la propriété, vise un état de choses idéal qui ne dut jamais être complètement réalisé.

Dans sa pensée, la Terre Promise devait être divisée proportionnellement entre les membres de chaque tribu ; tous seraient égaux et il n'y aurait ni pauvres ni riches. Pour éviter la constitution de fortunes scandaleuses, il était établi que tous les sept ans les dettes contractées par un Israélite envers un autre Israélite seraient remises.

D'autre part, si le propriétaire d'un bien mobilier en avait pour toujours la libre disposition, cependant les terres ne pouvaient être aliénées à perpétuité. Celui qui vendait avait droit de rachat par lui-même ou par ses parents : en tout cas, à chaque année jubilaire, c'est-à-dire tous les cinquante ans, le vendeur rentrait dans sa propriété.

La loi fonde cette ordonnance qui nous étonne aujourd'hui, sur un motif d'ordre religieux : le pays est à Yahweh et les Israélites sont chez lui comme des étrangers et des hôtes. Elle n'avait rien d'injuste : connue de tous, en effet, elle influait naturellement sur les conditions de vente, de sorte que le prix était fixé d'après le nombre des récoltes à faire..... D'ailleurs, il est probable qu'en raison des difficultés pratiques que soulevait son application, elle dut tomber rapidement en désuétude.

**Justice.** — Dans le désert, Moïse nous apparaît comme le juge suprême ; autour de lui on trouve des Anciens, chefs de dix, de cinquante, de cent, de mille, qui l'assistent ou le suppléent dans ses fonctions judiciaires. — Plus tard, la Loi confie l'administration de la justice aux lévites et aux prêtres, ceux-ci jugeant en dernier ressort les causes particulièrement difficiles.

Les débats sont publics et se tiennent sur la place ou plutôt à la porte des villes. Un seul témoin est insuffisant pour attester le délit ; les aveux ne peuvent être extorqués par la torture : le serment peut, en certains cas, libérer de toute responsabilité.

A l'exemple de Dieu, le magistrat doit faire justice à tous, en particulier au pauvre, sans acception de personnes.

Une fois la sentence rendue et la peine prononcée, le témoin doit jeter la première pierre. Quant au faux témoin, on lui inflige la peine qu'il avait dessein de faire subir.

**Peines et sanctions.** — Le vieux droit primitif ne comportait guère d'autre sanction que la peine du talion : cette loi conserve une place prépondérante dans le code mosaïque ; à peine si dans quelques cas, par exemple pour la mutilation d'un membre, elle

admet un adoucissement, dans l'espèce une compensation pécuniaire.

Les crimes les plus graves sont punis de mort. Citons : l'idolâtrie, l'invitation à l'idolâtrie ; le blasphème, la violation du sabbat ; la magie et la divination ; la prétention illégitime à la mission de prophète ; la violence, la rébellion, la malédiction contre son père ou sa mère, l'homicide, ou même l'attentat contre la liberté d'un homme qu'on veut faire esclave ; l'adultère, les crimes contre nature, les unions interdites par la Loi, les faux témoignages entraînant mort d'homme, l'usurpation des fonctions sacerdotales ou lévitiques.

La mort par le feu et par le glaive sont mentionnées par la Loi, mais le mode d'exécution le plus ordinaire est la lapidation, à laquelle prend part toute l'assemblée. — On attache quelquefois à une potence les cadavres des suppliciés.

Les châtiments corporels comprennent la flagellation, qui consiste en trente-neuf coups de bâton, et la mutilation par application de la loi du talion — sauf, bien entendu, le cas d'une compensation pécuniaire.

L'amende est toujours proportionnée à l'importance du dommage, que l'on est tenu en toute hypothèse de réparer.

Quant à la prison, il n'en est pas question, du moins comme peine, dans la loi mosaïque. Seule est mentionnée la prison préventive que subissent les criminels.

**Villes de refuge.** – Toutes les sociétés antiques se sont préoccupées de soustraire les meurtriers ou prétendus tels à une exécution par trop sommaire ; de là ces lieux d'asile où les malheureux fugitifs avaient le droit de se retirer, pour y attendre un jugement régulier, pour y prouver que leur crime avait été involontaire ou même qu'ils étaient complètement innocents.

Chez les Hébreux, le plus ancien de ces lieux de refuge fut l'autel, que l'on saisissait par les cornes : cet usage se prolongea jusqu'à l'époque royale, ainsi qu'on le voit par l'exemple de Joab.

Lorsque la conquête de la Palestine fut achevée, on désigna six villes de refuge où les meurtriers purent attendre en toute sécurité que l'on eût jugé leur cause. Si l'enquête prouvait leur culpabilité, on les livrait à ceux qui étaient chargés de venger le sang répandu ; si leur innocence était reconnue, ils pouvaient demeurer dans le lieu de leur refuge jusqu'à la mort du grand-prêtre en fonctions ; après quoi il leur était permis de rentrer chez eux et d'y habiter paisiblement.

### § 3. La nation.

**Organisation politique.** — Cette organisation dérive en droite ligne du régime patriarcal : c'est la famille qui en constitue l'élément essentiel. Chacune des douze tribus est subdivisée en plusieurs maisons ou familles qui comprennent à leur tour autant de foyers (ou milliers) qu'il y a de pères de familles issus de l'ancêtre commun auquel se rattache chacune de ces maisons. Normalement ces divers groupements (tribu, maison, millier) ont leur prince et leurs chefs reconnus comme tels, soit en vertu d'un droit d'aînesse traditionnel, soit en vertu du choix des différents membres du groupement qu'ils ont mission de diriger. — Chaque millier est divisé en centaines, cinquantaines et dizaines.

Au désert, le gouvernement est aux mains de Moïse et d'Aaron, qui reçoivent directement les ordres de Yahweh, seul roi d'Israël ; à côté d'eux fonctionne un conseil de soixante-dix anciens chargés surtout de rendre la justice ; — on mentionne encore, à propos des recensements et de certaines fêtes, le collège des princes des douze tribus, dont les attributions demeurent imprécises.

Après Moïse, le gouvernement sera confié à Josué; mais lorsque Josué disparaîtra, il ne sera plus question de pouvoir central ; les tribus en effet seront trop absorbées par les difficultés de la conquête, et d'ailleurs trop désireuses de vivre de leur vie particulière, pour sentir la nécessité d'une autorité unique. Il faudra la leçon des événements pour incliner les esprits vers la royauté.

Cette royauté, la Loi la prévoit, mais pour la définir comme une sorte de lieutenance générale au nom de Yahweh. Le roi ne sera pas un étranger, ce sera un Israélite que Dieu se réserve de choisir, il devra se garder « d'avoir un grand nombre de femmes », « de faire de grands amas d'argent et d'or », il lira et étudiera la Loi ; il la mettra en pratique sans jamais l'altérer et lui demeurera toujours complètement subordonné.

**La guerre.** Israël a le devoir de conquérir le « bon pays » que Yahweh lui donne, et c'est là une œuvre sacrée à laquelle personne n'a le droit de se dérober : lorsque la Transjordanie est conquise, les tribus entre lesquelles elle est partagée doivent passer le Jourdain comme les autres, pour aider celles-ci à exterminer les Chananéens.

Car cette guerre de conquête — cette première guerre sainte — est une guerre d'extermination. Israël est l'instrument des vengeances de Yahweh qui a attendu « que l'iniquité de l'Amorrhéen

fût à son comble » pour livrer son pays aux enfants des patriarches. « *Quant aux villes que Yahweh ton Dieu te donne pour héritage*, est-il dit dans la loi (*Deut.* XX, 16-17), *tu n'y laisseras la vie à rien de ce qui respire, car tu dévoueras ces peuples par anathème.* »

L'*anathème* (ou *hérem*, d'un mot qui signifie « retrancher, séparer, maudire ») était un interdit solennel qui dévouait à l'extermination un peuple ou une tribu ennemie. Cet anathème comportait des degrés : tantôt on brûlait les villes et l'on massacrait tous les êtres vivants, hommes et animaux sans exception, tantôt on ne mettait à mort que la population mâle et l'on épargnait les femmes et les troupeaux ; des dispositions spéciales, variables pour chaque cas, déterminaient l'usage que Yahweh permettait qu'on fît des animaux et des objets d'or et d'argent.

La loi ne prévoit pas l'organisation d'une armée permanente : en cas de danger, chaque tribu fait face à l'ennemi en levant en masse tous les hommes valides et en les équipant avec des moyens de fortune. — Il est cependant réglé que les combattants doivent, sous peine d'attirer sur eux la colère divine, observer une pureté rituelle fort stricte.

Quelques autres prescriptions nous étonnent par leur caractère singulièrement humanitaire : interdiction de couper les arbres fruitiers pendant les sièges ; permission de retourner chez eux aux timides, aux fiancés, aux gens nouvellement établis....

**Les étrangers.** — Ici encore, la législation mosaïque contraste, par l'esprit qui l'anime, avec les législations et les usages des autres peuples de l'antiquité, au milieu desquels l'étranger apparaissait comme un être sans aucun droit, et était traité en ennemi sans nul recours possible contre l'injustice.

La Loi prescrit la bienveillance envers les étrangers, « parce que les enfants d'Israël ont été eux-mêmes étrangers dans la terre d'Égypte » : une reconnaissance spéciale doit même être témoignée aux Égyptiens parce qu'ils ont reçu les Hébreux dans leur pays.

L'Iduméen et l'Égyptien peuvent obtenir la naturalisation après la troisième génération ; les Ammonites et les Moabites ne le peuvent, même après dix générations; quant aux Chananéens, il est interdit de s'unir à eux par les liens du mariage.

Tous ont droit de se faire rendre justice ; les villes de refuge leur sont ouvertes et ils en bénéficient au même titre que les Israélites ; ils ont droit d'avoir des esclaves même hébreux ; ils peuvent prendre leur part des fruits qu'on laisse après la récolte et des produits naturels du sol pendant l'année sabbatique. — Mais ils doivent s'abstenir de tout acte religieux en opposition avec la loi de Yahweh.

## ARTICLE III. — LOIS LITURGIQUES.

C'est au long séjour de Moïse sur le mont Sinaï que se rattachent les multiples et minutieuses prescriptions concernant l'organisation du culte. Dieu montre d'abord au législateur un modèle précis de l'édifice portatif dans lequel il veut être honoré ; puis il détaille l'agencement de ce sanctuaire, l'ordre des cérémonies, les fonctions et les obligations des ministres du culte. Cet ensemble compliqué forme ce qu'on a appelé *le code sacerdotal :* il fixe, pour tout le temps de l'Ancienne Loi, le cadre immuable dans lequel les fidèles du vrai Dieu viendront lui rendre leurs hommages d'adoration. — Lorsque le Temple de Salomon se substituera au primitif Tabernacle, il ne fera guère que copier, en utilisant des matériaux plus solides et plus durables, l'organisation du sanctuaire établi par Moïse.

### § 1. Le Sanctuaire.

**Le Saint des Saints.** — Tout le culte se concentre, non pas autour d'une image qui risquerait de conduire le peuple d'Israël à l'idolâtrie, mais autour d'un symbole expressif de la présence divine, — d'une sorte de siège sur lequel Yahweh vient résider.

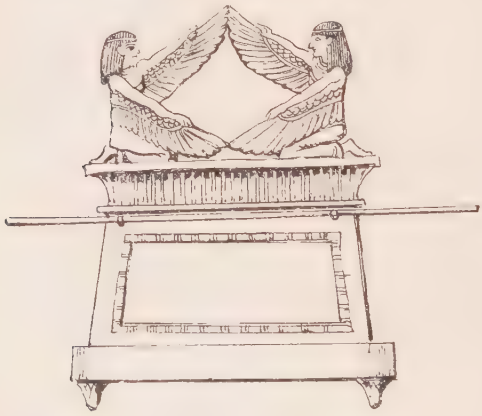

L'arche d'alliance. (Reconstitution.)

L'*arche d'alliance*, c'est le nom qu'on donne à ce symbole, se compose de deux parties bien distinctes : l'*arche* proprement dite et le *propitiatoire.* L'arche est un coffre en bois d'acacia ayant deux coudées et demie de longueur (1$^{m}$ 31) et une coudée et demie de largeur et de hauteur (0$^{m}$ 78) ; des lames d'or très pur la revêtent à l'intérieur et à l'extérieur ; une bordure ou guirlande de même métal se développe tout autour de la partie supérieure ; enfin aux quatre angles, et vraisemblablement vers le haut des grands côtés sont fixés quatre anneaux d'or qui soutiennent, sans qu'il

soit jamais permis de les en retirer, les deux bâtons servant à transporter l'arche. Comme le coffre lui-même, ils sont en bois d'acacia recouvert d'or. — Le couvercle ou propitiatoire (« ce qui couvre le péché ») est une plaque d'or massif, des extrémités de laquelle s'élèvent deux *chérubins* aux ailes déployées.

L'arche contient le *témoignage*, c'est-à-dire les deux tables de pierre sur lesquelles se trouve gravé le Décalogue, et accessoirement l'urne avec la manne et la verge fleurie d'Aaron. C'est au-dessus du propitiatoire, entre les ailes déployées des chérubins, que Dieu se manifeste ; c'est de là qu'il fait entendre sa voix.

L'arche et le propitiatoire, constituant une fois réunis l'arche d'alliance, se trouvent dans la partie la plus sainte du Tabernacle, le *Saint des Saints*, et en forment l'unique mobilier.

**Le Saint.** — En avant du Saint des Saints, et lui servant en quelque sorte de vestibule, se trouve le *Saint*, qui renferme les objets les plus nécessaires au culte :

*l'autel des parfums*, petit autel carré de deux coudées de haut et d'une coudée de large, formé de planches d'acacia recouvertes

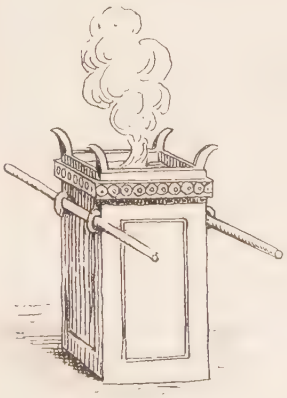

L'autel des parfums.
(Reconstitution.)

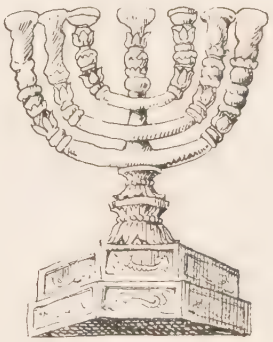

Le chandelier à sept branches.
(D'après l'arc de triomphe de Titus.)

d'or et muni de cornes à ses quatre coins : c'est là que, deux fois le jour, matin et soir, on répand sur des charbons ardents pris à l'autel des holocaustes un encens précieux composé de quatre substances odoriférantes ;

*le chandelier d'or* à sept branches et à sept lampes d'or, placé le long du côté méridional du Saint et perpétuellement allumé ;

*la table des pains de proposition* (2 coudées de long, 1 de large, 1 et demie de haut) faite de bois d'acacia recouvert d'or et disposée le long du côté septentrional du Saint : c'est sur elle que l'on entretient, en les renouvelant chaque sabbat, douze pains azymes faits de la farine la plus pure.

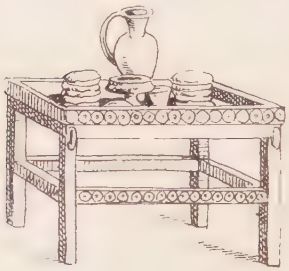

Table des pains de proposition. (Reconstitution.)

**Le Tabernacle.** — Le Saint et le Saint des Saints forment un ensemble de 30 coudées de long, de 10 de haut et de 10 de large, qui reçoit le nom de *Tabernacle.*

La charpente de ce Tabernacle est constituée par une armature de 48 planches d'acacia recouvertes d'or et soutenues chacune par deux socles d'argent massif. Cette armature supporte des tentures intérieures d'étoffes précieuses (lin blanc, pourpre écarlate, pourpre violette, cramoisi) où sont représentés des chérubins, et des tentures extérieures de poil de chèvre ; deux couvertures,

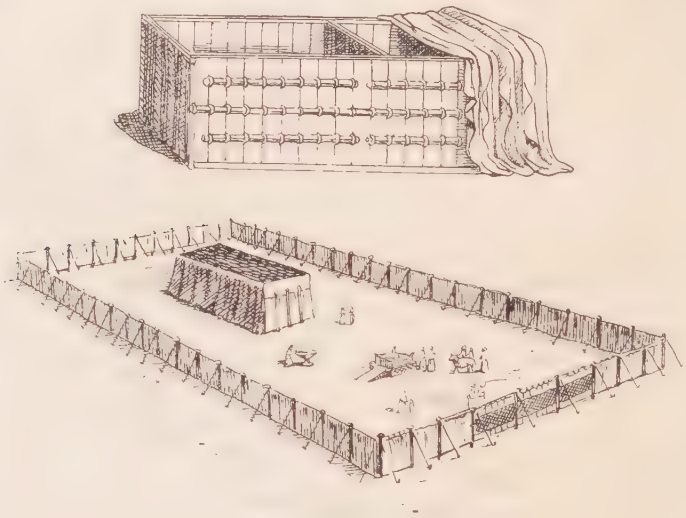

Le sanctuaire établi par Moïse. (Reconstitution.)

Au premier plan, le *parvis* avec ses rideaux; au milieu de ce parvis, le *tabernacle,* muni de ses couvertures ; en avant du tabernacle, et dans la partie antérieure du parvis, l'*autel des holocaustes;* à mi-chemin entre le tabernacle et l'autel, sur la gauche, la *cuve d'airain* servant aux ablutions.
En haut, croquis représentant l'agencement de la charpente du *tabernacle.*

l'une en peaux de bélier teintes en rouge et l'autre en peaux de veau marin, surmontent et abritent le tout.

Orienté face au soleil levant, le Tabernacle est fermé par un voile précieux suspendu à cinq colonnes ; en arrière de ce voile, le Saint se développe sur une longueur de 20 coudées (10$^{m}$ 50) ; tout au fond et séparé du Saint par un autre voile précieux se trouve le Saint des Saints qui forme une chambre cubique de 10 coudées (5$^{m}$,25).

**Le Parvis.** — Le Tabernacle se dresse dans la seconde moitié d'un *Parvis* ou cour rectangulaire (100 × 50 coudées = 52$^{m}$,50 × 26$^{m}$,25) limitée par des rideaux de lin suspendus entre soixante colonnes d'acacia recouvertes d'argent et reliées ensemble par des tringles d'argent. L'entrée de ce Parvis regarde l'orient ; elle est large de 20 coudées (10$^{m}$,50) et fermée par un voile semblable à celui qui se trouve en avant du Saint.

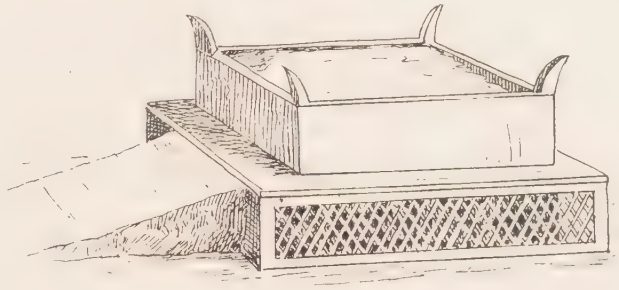

L'autel des Holocaustes. (Reconstitution.)

Devant le Tabernacle se dresse l'*autel des holocaustes* (5 coudées de long et de large ; 3 de haut = 2$^{m}$,62 × 1$^{m}$,57) constitué par une charpente de planches d'acacia recouvertes de lames d'airain ; il se termine à ses quatre angles par quatre cornes d'airain : c'est là que s'accomplissent tous les sacrifices.

Plus loin, à gauche, on trouve une vaste cuve d'airain servant aux ablutions des prêtres.

### § 2. Les ministres du culte.

**Origines.** — A l'époque patriarcale, c'est le chef de famille, le patriarche, qui exerce les fonctions sacerdotales. A l'époque suivante, c'est-à-dire au temps du séjour en Égypte, on ne voit pas qu'aucune loi positive, ni qu'aucune coutume aient déterminé quels étaient les ministres légitimes du culte : on sait seulement

qu'il existait des « prêtres » antérieurement à l'institution du sacerdoce lévitique par Moïse (*Exode*, XIX, 22-24). Certains exégètes ont cru que les premiers-nés étaient alors prêtres de droit, et comme tels autorisés à offrir des sacrifices ; d'autres ont essayé de montrer comment l'héritage du sacerdoce patriarcal avait été réservé aux descendants de Manassé — celui des fils de Joseph sur la tête duquel s'était reposée la main droite du vieux Jacob, — ou aux descendants de Ruben, fils aîné du même Jacob et ancêtre de ce Dathan et de cet Abiron qui se révoltèrent contre Moïse ; mais ce ne sont là que d'ingénieuses hypothèses.

Il semble que les fonctions sacrées aient été exercées par tous ceux « qui représentaient les intérêts de la famille. C'était aux chefs de famille ou aux chefs de tribus qui exerçaient le pouvoir souverain qu'incombait aussi, avant une entreprise, la mission de se rendre Dieu favorable par des prières et des sacrifices, et d'expier même les fautes commises » (HANEBERG, cité par PELT, *Hist. de l'Ancien Testament*, I, p. 250).

Ce fut seulement la loi de Moïse qui organisa le personnel sacré en hiérarchisant en catégories spéciales les différentes branches de la famille de Lévi. Le sacerdoce proprement dit fut confié à Aaron et à ses descendants mâles ; les autres membres de la tribu devinrent les ministres chargés d'assister les prêtres dans leurs fonctions saintes : ayant été substitués aux premiers-nés, ils devinrent, comme ceux-ci, en vertu de leur naissance, la « propriété » du Seigneur (*note* 61).

**Les lévites.** — « Les fonctions des lévites étaient de deux sortes. Les unes étaient en rapport direct avec le culte : assistance des prêtres dans leurs différents ministères, garde et entretien du sanctuaire, transport du Tabernacle, préparation des pains de proposition, etc. D'autres fonctions avaient un caractère plus extérieur : c'était principalement d'instruire le peuple dans la Loi et de rendre la justice. » (PELT, I, p. 252.)

On naissait lévite : il suffisait pour pouvoir prétendre aux fonctions lévitiques d'être issu de Lévi en ligne masculine et de n'avoir aucun défaut corporel ; aucune cérémonie de consécration n'était requise : celle qui avait été accomplie au désert pour les Lévites du temps de Moïse demeurait valable pour toutes les générations à venir.

Les lévites commençaient leurs fonctions à l'âge de vingt-cinq ans et les continuaient jusqu'à cinquante ans ; celles qui étaient plus pénibles ne leur étaient confiées que lorsqu'ils avaient atteint trente ans.

La tribu de Lévi n'eut pas de territoire particulier dans le partage de la Terre Promise : on lui donna seulement, pour y habiter,

48 villes déterminées par le sort. En fait, et surtout à partir du schisme de Jéroboam, les Lévites se concentrèrent dans la région de Juda où ils possédaient treize villes situées à l'entour de Jérusalem.

« Dieu pourvut lui-même à l'entretien des lévites en leur abandonnant les impôts qu'il recevait de son peuple à titre de souverain légitime. Les lévites percevaient la dîme de tous les produits naturels du pays, mais devaient eux-mêmes donner aux prêtres la dixième partie de ce qu'ils avaient reçu. Une seconde dîme était prélevée par les lévites et servait aux repas communs qu'ils prenaient avec le peuple, les grands jours de fête. » (Pelt, p. 253.)

**Les prêtres.** — Pour être prêtre, il fallait être issu d'Aaron et en faire la preuve ; pour exercer les fonctions du sacerdoce, il fallait n'avoir aucun défaut corporel : ceux à qui leurs infirmités interdisaient l'exercice des fonctions sacrées continuaient à participer aux revenus sacerdotaux.

Les prêtres avaient seuls le droit de pénétrer dans l'intérieur du Saint et d'offrir les différents sacrifices ; chaque jour ils se chargeaient de faire brûler sur l'autel du Saint les parfums prescrits par la Loi, et de nettoyer le chandelier à sept branches ; chaque semaine ils renouvelaient les pains de proposition.

Ils avaient encore mission d'entretenir le feu perpétuel de l'autel des holocaustes ; ils en enlevaient chaque jour les cendres et veillaient à la propreté du parvis ; à l'issue des sacrifices publics, ils bénissaient le peuple. Enfin c'était à eux que revenait le droit de sonner solennellement de la trompette.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les prêtres étaient revêtus d'un caleçon de lin allant des reins aux genoux et d'une longue tunique blanche ; cette tunique était serrée par une étroite ceinture dont les extrémités étaient rejetées par dessus les épaules. Comme coiffure, ils portaient une sorte de bonnet en forme de turban.

Ministres de Dieu et sanctificateurs du peuple, ils devaient encore être les guides de la nation ; ils enseignaient et expliquaient la Loi, jugeaient les procès difficiles ; avant la bataille ils exhortaient les combattants à la confiance et au courage.

Leurs revenus se composaient de la dîme que leur versaient les lévites, de l'argent qui payait le rachat des premiers-nés, des prémices des récoltes. Certaines parties des victimes immolées en sacrifice leur étaient attribuées de droit, ainsi que le montant de certaines amendes.

**Le grand-prêtre.** — Au sommet de la hiérarchie sainte se trouvait le grand-prêtre, appelé aussi « le prêtre » par excellence, « le premier prêtre » ou « le prêtre oint » — ce dernier nom lui venant de l'onction qu'il recevait au jour de sa consécration.

Le grand-prêtre avait l'administration générale du culte et

des trésors du sanctuaire, et pouvait exercer, selon qu'il lui plaisait, toutes les fonctions des simples prêtres. Mais il avait le droit exclusif d'accomplir le rite du grand jour de l'expiation et d'entrer, à cette occasion seulement, dans le Saint des Saints ; c'est à lui aussi qu'il appartenait de consulter les *ourîm* et les *thoummîm* (*note* 59) dans les circonstances difficiles. Enfin il possédait un droit de haute surveillance sur tous les ministres du culte, avec la faculté de juger en dernier ressort toutes les affaires religieuses.

Pectoral égyptien.

Tandis que le pectoral du grand-prêtre hébreu ne portait que douze pierres précieuses enchâssées chacune dans une rosette d'or, le pectoral des hauts dignitaires de la cour d'Égypte était orné de figures compliquées, symboles religieux pour la plupart, dessinées sur un fond à jour par des cloisons d'or où l'artiste incrustait des petites plaques de pierre de diverses couleurs.

« Le grand-prêtre avait un costume spécial que, dans l'exercice de ses fonctions, il portait toujours, sauf le jour de l'expiation. Par dessus les vêtements des simples prêtres, il revêtait une longue robe de couleur bleu foncé qui descendait jusqu'aux genoux et dont la partie inférieure était garnie de grenades et de clochettes d'or. Par dessus cette robe, il mettait l'*éphod*, ornement composé de deux pièces de lin fin, aux quatre couleurs saintes (blanc, pourpre écarlate, pourpre violet et cramoisi) qui recouvraient l'un sa poitrine et l'autre son dos, et qui étaient retenues en haut par deux épaulières..... L'éphod avait des manches ; une splendide ceinture le serrait autour du corps..... Sur la poitrine du grand-prêtre, par dessus l'éphod, brillait le *pectoral* ou rational ; c'était une sorte de sachet carré, orné de douze pierres précieuses, enchâssées dans l'or et portant les noms des douze fils de Jacob..... Les *ourîm* et les *thoummîm* se trouvaient dans le pectoral. » (Pelt, *Hist. de l'Ancien Testament*, I, p. 256.)

### § 3. Les rites sacrés.

**Les sacrifices.** — L'acte fondamental de toute religion est le *sacrifice*, c'est-à-dire l'opération sainte qui consiste à offrir à la Divinité, et le plus souvent à détruire en son honneur, une victime, animée ou non : cette victime représente par substitution l'homme ou la collectivité qui sacrifie.

Dans la religion des Hébreux, les sacrifices étaient de plusieurs espèces. Il y avait d'abord les *sacrifices non sanglants*, appelés encore *oblations*, et dans lesquels on offrait à Dieu, outre l'encens, cinq substances comestibles : le froment, l'orge, le vin, l'huile et le sel ; tantôt il s'agissait de libations, et tantôt d'une simple présentation de gâteaux pétris à l'huile, d'épis rôtis, de fleur de farine arrosée d'huile ; par tous ces actes qui aboutissaient soit

à détruire, soit à retirer de l'usage profane les aliments qui entretiennent la vie, l'intéressé reconnaissait le souverain domaine du Créateur.

Quant aux *sacrifices sanglants* qui consistaient dans l'immolation de l'une ou l'autre des cinq espèces d'animaux autrefois sacrifiés par Abraham (bélier, bouc, taureau, tourterelle, colombe) on en distinguait trois sortes principales :

l'*holocauste*, le plus parfait de tous, dans lequel on brûlait sur l'autel la victime tout entière, après l'avoir coupée en morceaux ; la peau seule était réservée et appartenait aux prêtres ;

le *sacrifice expiatoire* (sacrifice pour le péché et sacrifice pour le délit) où l'on brûlait seulement les parties grasses de la victime, le reste étant réservé aux prêtres ;

le *sacrifice pacifique*, que l'on offrait spontanément ou en exécution d'un vœu : c'était le plus souvent un acte de dévotion privée.

Ces divers sacrifices comportaient des rites compliqués et fort expressifs dont voici quelques exemples :

la victime était d'abord présentée dans le parvis « devant Yahweh », puis examinée et acceptée par le prêtre ;

en présentant la victime, celui qui l'offrait posait sa main sur la tête de l'animal, pour bien marquer qu'il se déchargeait de ses fautes sur la victime, et qu'il se la substituait en vue de l'expiation ;

pendant qu'on égorgeait la victime, le prêtre recueillait son sang dans un grand bassin ; puis il l'employait de la manière appropriée aux diverses espèces de sacrifices ; il en répandait toujours une partie sur l'autel des holocaustes, parfois il en enduisait les quatre cornes dú même autel ;

quand il s'agissait de sacrifices offerts pour les prêtres ou pour tout le peuple, il portait le sang dans le Tabernacle, en aspergeait sept fois le voile du Saint des Saints et en mettait sur les quatre cornes de l'autel des parfums ;

enfin les parties brûlées devaient être complètement consumées.

Chaque jour, on offrait un holocauste de deux agneaux d'un an, un le matin et un le soir. C'était le sacrifice quotidien, « *le Perpétuel* », indépendant de tous les autres sacrifices qui pouvaient être offerts pour d'autres causes, soit en raison des fêtes, soit comme actes du culte privé.

**Les repas sacrés.** — Les cérémonies du culte public, la présentation des prémices, comme les divers sacrifices dus à l'initiative des simples particuliers, aboutissaient généralement à un repas sacré : « On mangeait devant Yahweh », « en présence de Dieu »,

« dans sa demeure ». — Ce repas était au fond une sorte de communion : en mangeant une partie de la victime offerte à Dieu, on entrait pour ainsi dire en communion avec Dieu lui-même.

On sait que la Pâque juive comportait essentiellement la manducation d'un agneau.

**Autres rites sacrés.** — Le principal était la *circoncision* des enfants mâles, huit jours après leur naissance ; ce rite avait été prescrit à Abraham en vue de marquer l'alliance que Yahweh entendait contracter avec son peuple : c'était un symbole de la purification du cœur, et mieux encore une sorte de sacrement qui, d'après plusieurs auteurs, remettait le péché originel.

Le *jeûne* n'était ordonné aux Israélites qu'un seul jour par an, celui de la fête de l'Expiation ; mais ils jeûnaient volontairement, par esprit de pénitence, en certaines circonstances, par exemple dans une grande affliction.

### § 4. Les temps sacrés.

**Le sabbat.** — Chaque samedi, les Israélites sont astreints à un repos sacré, « le sabbat » qui consiste principalement en la cessation de toute œuvre servile. Ce sabbat, comme tous les jours de fête, commence la veille au soir et s'étend d'un coucher du soleil à l'autre.

Aucune pratique spéciale du culte n'est prescrite pour ce jour-là ; toutefois divers indices donnent à penser qu'on y tenait une assemblée sainte. En tout cas c'est ce que nous voyons faire dans les synagogues des âges postérieurs, où les Juifs se réunissent, le jour du sabbat, pour prier, lire et expliquer les livres saints.

Dans le sanctuaire, le jour du sabbat est marqué par deux rites spéciaux : les prêtres renouvellent les pains de proposition et offrent, entre les deux holocaustes quotidiens du matin et du soir, un autre holocauste de deux agneaux, accompagné d'une offrande et d'une libation.

**Les fêtes.** — Toutes sont destinées à commémorer le souvenir des grands événements de l'Exode ou à remercier Dieu de ses bienfaits (*note* 60).

La plus importante de toutes, la *Pâque*, rappelle le souvenir de la sortie d'Égypte et l'affranchissement d'Israël ; elle marque le commencement du temps de la moisson, et sert de point de départ à l'année religieuse. Cette fête porte aussi le nom de *fête des azymes* parce que, pendant les sept jours de sa durée, l'Israélite ne doit manger que du pain sans levain.

Cinquante jours après la Pâque se célèbre la fête de la *Pentecôte* (du grec *Pentèkostè* « cinquantième » jour) ou *fête des sept semaines*, appelée encore *fête de la moisson* dont elle marque la fin. Son but principal est de remercier Dieu de la récolte qu'on vient de faire. Selon la tradition juive, elle coïncide également avec l'anniversaire de la manifestation du Sinaï.

A l'automne, du 15e au 22e jour du septième mois (*tischri*, équinoxe d'automne), les Israélites se réunissent sous des tentes de branches et de feuillages, en souvenir du temps passé sous la tente au désert : c'est la *fête des Tabernacles*, destinée à remercier Dieu des récoltes de fruits et de raisins.

Cinq jours avant la fête des Tabernacles, le 10 tischri, se célèbre la grande cérémonie de l'*Expiation :* c'est un jeûne solennel pendant lequel il est interdit de travailler ; le grand-prêtre officie seul et pénètre à cette occasion dans le Saint des Saints.

Toutes ces fêtes étaient marquées par des cérémonies spéciales et des sacrifices extraordinaires.

**Les néoménies.** — Le commencement du mois, ou plus exactement le jour de l'apparition du croissant lunaire (*néoménie* = nouvelle lune) est marqué par un holocauste particulier. Cette cérémonie paraît avoir été prescrite comme une sorte de protestation contre les adorateurs de la lune.

Parmi toutes les néoménies, celle du septième mois, qui à partir de l'époque grecque marque le début de l'année civile, revêt une importance toute spéciale ; cette importance lui vaut de comporter un repos solennel, une assemblée sainte, l'abstention des œuvres serviles et l'offrande de sacrifices particuliers. Les sonneries qui caractérisent cette fête lui ont fait donner le nom de *fête des trompettes.*

**L'année sabbatique et l'année jubilaire.** — Chaque septième année porte le nom d'*année sabbatique :* c'est l'année du « repos de la terre », pendant laquelle on ne l'ensemence pas ; tout ce qu'elle produit d'elle-même est laissé aux pauvres. — C'est également l'année où le paiement des dettes se trouve provisoirement suspendu ; celle aussi où l'on profite de la fête des Tabernacles pour faire au peuple la lecture solennelle de la Loi.

Au bout de sept fois sept ans arrive l'*année jubilaire*, à laquelle s'appliquent toutes les prescriptions relatives à l'année sabbatique, et un certain nombre d'autres, du même genre, qui lui sont particulières : les esclaves d'origine israélite recouvrent la liberté ; les dettes sont complètement remises ; les débiteurs mis en vente sont

délivrés ; les maisons et les champs situés dans les villes non murées retournent à leurs premiers propriétaires, nonobstant toute vente et cession.

## Conclusion.

Au terme de ce rapide exposé, il n'est pas inutile de relever les deux traits qui donnent à la loi mosaïque sa vraie portée.

C'est d'abord une loi foncièrement *réaliste*, qui vise à éduquer dans le présent un peuple de « séparés » : la part qu'elle fait aux prescriptions relatives à la pureté et à la sainteté ; la surveillance qu'elle entend exercer sur les pensées et sur les désirs aussi bien que sur les actions, la place qu'elle fait à la charité à côté de la justice, sont autant de moyens efficaces qui lui permettent d'assurer le perfectionnement moral de la race issue d'Abraham, d'Isaac et de Jacob — son élévation à la dignité de nation sainte.

C'est ensuite une loi *idéaliste*, qui regarde vers l'avenir et cherche plus de mille ans à l'avance à accoutumer les enfants d'Israël — et par eux l'humanité entière — aux grandes réalités de la loi chrétienne : toutes les institutions qu'elle établit, et particulièrement celles qui se rapportent au culte de Yahweh, sont autant de symboles qui annoncent et préparent l'œuvre messianique ; toutes les prescriptions matérielles qu'elle contient sont essentiellement transitoires, et figuratives de l'ordre spirituel que doit inaugurer l'Évangile.

D'une façon comme de l'autre, elle constitue un fait capital dans l'histoire de l'humanité, — le plus important sans contredit de tous ceux qui précédèrent la venue du Sauveur en ce monde.

---

### Bibliographie

J. Nikel, *La religion d'Israël*, dans *Christus*, p. 813-949.
Mangenot, article *Moïse*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, tome IV, col. 1189-1215.
Lesêtre, article *Loi mosaïque*, dans le *Dictionnaire de la Bible*, tome IV, col. 329-347.
Prat, *La Loi de Moïse*, dans les *Études* des P. P. Jésuites, 5 octobre 1898, p. 29 et suiv.
Prat, *Le code du Sinaï* (Collection *Science et religion*).
Lesêtre, articles divers, dans le *Dict. de la Bible* :
*Famille*, tome II, col. 2169-2173 ;
*Propriété*, tome V, col. 748-758 ;
*Arche d'Alliance*, tome I, col. 912-923 ;
*Tabernacle*, tome V, col. 1951-1961 ;
*Grand-prêtre*, tome III, col. 295-308 ;
*Prêtres*, tome V, col. 640-660 ;
*Sacrifices*, tome V, col. 1311-1337 ;
*Pâque*, tome IV, col. 2094-2104 ;
*Circoncision*, tome II, col. 772-780 ;
*Fêtes*, tome II, col. 2217-2219 ;
*Sabbat* et *Année sabbatique*, tome V, col. 1291-1306.
Legendre, article *Lévi*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 201-213.

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 57.

**Rapports de la loi mosaïque avec les législations antérieures.** — « *Dans le legs du passé recueilli par Moïse et jeté dans un moule nouveau, il convient de distinguer ;* les lois patriarcales (*par exemple la circoncision, le sabbat, la distinction entre les animaux purs et impurs*) *promulguées au Sinaï plus solennellement et revêtues quelquefois d'un nouveau symbolisme soit historique, soit prophétique ;* les coutumes de la vie sociale *ayant peut-être acquis avec le temps force de loi et qui transportées par inspiration dans le code sacré deviennent des préceptes divins ;* les rites *qui se greffent naturellement sur le sentiment religieux et se développent avec lui suivant les influences complexes de milieu, de contact, d'événements fortuits ou providentiels ; rites soigneusement triés, complétés, perfectionnés par Moïse pour être les éléments d'un culte surnaturel et non plus seulement les produits instinctifs de la religion naturelle ; enfin quelques* emprunts *à l'art égyptien pour rehausser la majesté du culte extérieur.* » (F. PRAT, *La Loi de Moïse*, dans les *Études des PP. Jésuites*, 5 juillet 1898, p. 113.)

Les coutumes de la vie sociale dont il vient d'être question plongeaient de profondes racines dans le passé : la race israélite ne s'était pas constituée en un jour, et tandis qu'elle se constituait, elle n'avait pu manquer d'adapter à ses besoins les mœurs, les usages et les lois des peuples auxquels elle se rattachait par les liens du sang ou au milieu desquels les circonstances l'avaient amenée à vivre.

C'est dire qu'il faudrait, pour déterminer ces coutumes avec quelque exactitude, comparer la législation mosaïque avec les législations écrites ou coutumières des Suméro-Akkadiens de Chaldée, des Araméens de Mésopotamie, des Chananéens de Palestine, des Égyptiens de la vallée du Nil et des nomades de la péninsule sinaïtique Or ce travail n'est possible que pour deux de ces peuples (Égypte et Chaldée) ; pour les trois autres (Araméens, Chananéens, nomades du Sinaï), les documents nous font à peu près défaut.

La législation pharaonique ne paraît pas avoir eu d'influence appréciable sur la vie sociale et les coutumes des Hébreux ; par contre, il est actuellement bien établi que Moïse emprunta à la religion égyptienne « quelques formes particulières de culte et l'idée d'un certain nombre d'objets qui devaient servir dans le sanctuaire de Yahweh ».

Vis-a-vis des civilisations des vallées du Tigre et de l'Euphrate, le rapport est inverse : peu ou point de ressemblances entre les usages cultuels de la Chaldée et ceux que sanctionne la religion hébraïque ; et par contre, parenté étroite entre le droit civil de Babylone (lois de Hammourabi) et la législation du Pentateuque. Les lois babyloniennes, écrit A. Legendre (*Dict. de la Bible*, art. *Loi mosaïque*, col. 335, 336) « *ont servi de base au droit coutumier de la famille d'Abraham, puis de ses descendants, enfin des Hébreux établis en Égypte. Moïse n'a eu ensuite qu'à transcrire ces lois déjà connues et observées par son peuple, en y apportant les modifications exigées par la religion de ce peuple et en vue de son futur séjour dans la terre de Chanaan* » (C'est ici en particulier qu'il y aurait peut-être lieu de faire intervenir l'influence des lois et coutumes spéciales au pays de Chanaan.) « *Les lois réunies par Hammourabi avaient déjà la consécration du temps, elles s'adaptaient aux besoins et au caractère de la race sémitique et beaucoup d'entre elles étaient remarquables par le bon sens et l'équité dont elles faisaient preuve.* » *La législation mosaïque a conservé plusieurs de ces anciens usages, ceux par exemple qui sont relatifs à la loi du talion, aux conditions du mariage.*

« *Neanmoins des différences assez sensibles se manifestent entre les deux législations, même dans les articles qui leur sont communs. Le code babylonien est fait pour une société déjà avancée, tandis que le code mosaïque s'adresse à un peuple qui a gardé les coutumes les plus primitives.... Sur certains points le code babylonien paraît plus parfait que celui des Hébreux ; il favorise davantage la monogamie, autorise la femme à demander le divorce, assure l'indépendance de la veuve vis-à-vis de ses enfants, fixe à 3 ans seulement (au lieu de 7) le service de celui qui s'est vendu comme esclave volontaire.... Par contre il permet au mari de vendre sa femme pour payer une dette, ce dont la pensée ne viendrait même pas à l'Israélite.*

« *Au point de vue civil, la législation de Moïse peut paraître en retard sur la législation beaucoup plus ancienne de Hammourabi. Elle reprend sa supériorité au point de vue religieux et elle ne connaît ni certaines infamies morales, ni les ordalies superstitieuses, ni les pratiques magiques que sanctionne le code babylonien* » (*Dict. de la Bible*, ibid.).

Recueillies par Moïse et refondues par lui, les lois et les prescriptions qu'il a empruntées aux codes antérieurs ont pris une apparence nouvelle ; il n'a pas seulement amalgamé, il a transformé, il a créé. Et cette création, au moment où elle paraît, dépasse tellement tout ce qui existe autour d'elle, que l'histoire se voit obligée d'y reconnaître l'intervention de l'ouvrier divin dont Moïse n'a été que le mandataire très fidèle : « Le doigt de Dieu est là »

### Note 58.

**Liturgie païenne et liturgie israélite.** — Les ressemblances entre le rituel mosaïque et le rituel égyptien sont indéniables. Des chercheurs avisés ont établi des rapprochements suggestifs, comparant par exemple les ornements du grand-prêtre (caleçon de lin, longue tunique, éphod, pectoral, tiare) avec les pièces correspondantes du costume des prêtres égyptiens, ou les objets du culte

(tabernacle, arche, etc.) avec certains de ceux (temple, barque sacrée, etc...) qui étaient en usage dans la vallée du Nil. Rien en cela qui doive nous surprendre. « *Parmi les Israélites se trouvaient des artisans, orfèvres, tisserands, charpentiers, lapidaires, habitués aux procédés et aux modèles employés de longue date par les Égyptiens. Pourquoi voudrait-on qu'ils eussent désappris ce qu'ils savaient et appris dans le désert ce qu'ils ne savaient pas ? Ils donnèrent au bois, au métal, aux tissus, les formes avec lesquelles une longue pratique les avait familiarisés....* » *Les objets et les vêtements ainsi fabriqués « étaient les plus propres à donner au culte sa dignité et son éclat, à concilier aux ministres de Dieu la vénération et le respect.* » (F. PRAT, *La loi de Moïse*, dans les *Études des PP. Jésuites*, p. 99).

Mais on peut poser sur le même sujet une autre question d'intérêt plus général.

Comment se fait-il que la religion israélite, et après elle la religion chrétienne, aient adopté ou conservé certains rites existant dans les religions païennes ?

La réponse à ce petit problème est double. — D'abord, c'est un fait qu'en tout temps et en tout lieu les hommes se sont rencontrés pour exprimer ou traduire de la même manière les hommages qu'ils prétendaient rendre à la Divinité. Et il n'y a là rien qui doive surprendre : il suffit d'un peu de psychologie pour en avoir l'explication. Partout la génuflexion ou le prosternement ont marqué un abaissement devant une autorité supérieure ; partout le sacrifice a consisté à offrir et à détruire ce qu'on a de plus cher (ce qui est le plus aimé, aussi bien que ce qui est le plus coûteux) ; partout l'aspersion d'eau a été un symbole de purification, etc... : pour changer la signification de ces actes, il faudrait changer l'âme de l'humanité.

Ensuite, il est très malaisé de changer les habitudes ; et pour corriger une manière de faire défectueuse ou dangereuse il n'y a souvent pas d'autre moyen que de lui substituer une manière de faire analogue, mais de signification différente. C'est ce qui s'est passé au temps de Moïse ; c'est ce qui s'est passé aux origines du Christianisme : « *soutenu à une pratique superstitieuse, on opposa une cérémonie semblable pour l'extérieur, mais dépouillée de tout caractère idolâtrique, et l'on réussit à faire tomber la première en désuétude.* » (F. PRAT, *ibid.*, p. 99). Moïse fit construire une arche qui ressemblait au *naos* égyptien — c'est-à-dire à l'objet de ce culte dont il était le plus facile d'exclure tout souvenir idolâtrique — tout comme dix-huit ou dix-neuf siècles plus tard, le pape saint Grégoire le Grand donna à saint Augustin de Cantorbéry l'ordre de substituer les statues de la Très Sainte Vierge et des saints aux emblèmes païens des sanctuaires de la Grande-Bretagne. — Voir aussi dans *Christus*, le chapitre consacré à *la religion d'Israël*.

Note 59.

**Les ourîm et les thoummîm.** — Ces objets mystérieux permettaient de consulter Dieu dans les circonstances difficiles et de connaître sa volonté ; autrement dit, ils constituaient un oracle dont Yahweh avait sanctionné l'usage.

En quoi consistaient-ils au juste ? Quelle était leur forme ? Comment le grand-prêtre s'en servait-il ? Il est malaisé de le dire avec précision. — La conjecture la plus vraisemblable est celle qui s'appuie sur les récits du premier livre des *Rois* où nous voyons les pontifes Achimelech et Abiathar consulter Dieu par le moyen de l'*éphod* contenant les *ourîm* et les *thoummîm*.

Il s'agissait d'un « coffret à sorts » où l'on plongeait la main ; et suivant que l'on retirait l'un ou l'autre des objets renfermés dans ce coffret, on se prévalait d'une réponse positive ou d'une réponse négative : telle la consultation décrite dans le texte de *I Rois*, XIV, 41 (d'après les Septante), Saül dit : « Si c'est en moi ou en mon fils Jonathas que se trouve le péché, ô Yahweh, donne les *ourîm*, mais si ce péché se trouve en ton peuple, donne les *thoummîm*. »

En procédant par une série de questions convenablement posées, on pouvait éliminer telle hypothèse, puis telle autre et finalement déterminer la volonté de Dieu ; c'est ce que suppose le dialogue — *II Rois*, II, 2 : « David consulta Yahweh en disant : Monterai-je dans une des villes de Juda ? de Yahweh répondit : « Monte ! David dit : Où monterai-je ? — Et Yahweh répondit : à Hébron ».

On n'a pas encore trouvé d'étymologie satisfaisante pour les deux mots *ourîm* et *thoummîm*. Les Septante traduisent le premier par « indication » et le second par « vérité » ou « sainteté ».

Note 60.

**Les fêtes juives.** — 1. La fête de *Pâque* commençait le soir du 14e jour du premier mois (nisan, équinoxe de printemps) et durait jusqu'au 21 inclusivement. Parfois on considère le repas du 14 nisan comme la fête de Pâque proprement dite, et l'on appelle *fête des azymes* la semaine qui suit la Pâque.

Lorsqu'Israël fut devenu sédentaire, et plus particulièrement au temps du second Temple, les rites de la fête pascale s'adaptèrent aux circonstances nouvelles. « Les agneaux étaient égorgés dans l'après-midi dans le parvis du sanctuaire ; le sang recueilli dans des coupes par les prêtres était répandu sur l'autel ; la graisse était brûlée sur l'autel. Le repas avait lieu dans les maisons des particuliers. L'agneau, fixé à deux bâtons transversaux, était rôti au feu ; aucun os ne devait être brisé. En même temps que l'agneau on mangeait des pains sans levain et des herbes amères. On ne maintint pas l'obligation d'avoir « les reins ceints, les souliers aux pieds, et le bâton à la main », comme il avait été prescrit pour l'exode.

« Chacun des sept jours qui suivaient le 14 nisan, les prêtres offraient en holocauste en outre du sacrifice quotidien, deux jeunes taureaux, un bélier, sept agneaux avec des offrandes et des libations.

Le premier et le dernier jour étaient chômés; le second jour, l'assemblée offrait à Yahweh la première gerbe d'orge : c'était la fête de l'ouverture de la moisson ».

2. La fête de la *Pentecôte* ne durait qu'un jour. « On la chômait, l'assemblée sainte était convoquée, des sacrifices, surtout des sacrifices volontaires, étaient offerts et on y faisait des festins joyeux ». L'offrande habituelle consistait en deux pains fermentés de la plus fine farine de la nouvelle récolte.

3. La fête des *Tabernacles*, du 15 au 22 tischri, était marquée par de nombreux sacrifices, les uns prescrits par la loi, les autres laissés à l'initiative privée. « Le premier jour était sanctifié par le repos et l'assemblée sainte ; c'était aussi le jour où, dans l'année sabbatique, on faisait la lecture de la Loi. Le huitième jour appelé « conclusion » parce qu'il terminait le cycle des fêtes de l'année, était également sanctifié par la cessation du travail et la convocation de l'assemblée. » Cette fête était très joyeuse et c'est pour ce motif que dans les textes, elle reçoit souvent le nom de « fête » par excellence.

« Après l'exil, on prolongea la fête de trois jours et on y ajouta deux nouveaux rites : la libation d'eau et l'illumination de la cour des femmes. En souvenir sans doute du passage d'Isaïe : « Vous puiserez des eaux avec joie aux sources du salut », un prêtre allait chaque matin, au moment du sacrifice, prendre de l'eau à la fontaine de Siloé dans un bassin d'or et venait la répandre sur l'autel des holocaustes, au chant du *Hallel* c'est-à-dire des psaumes CXII-CXVII. C'est très probablement cette cérémonie qui fournit à Jésus-Christ l'occasion de comparer à une source d'eau vive, l'action du Saint-Esprit dans les fidèles. » (FELT, *Hist. de l'Anc. Test.*, I, p. 274 et suiv.)

Note 61.

**Les prêtres et les lévites.** — Voici une généalogie sommaire qui permet de se rendre compte d'un seul coup d'œil des relations réciproques des divers membres de la hiérarchie sacerdotale :

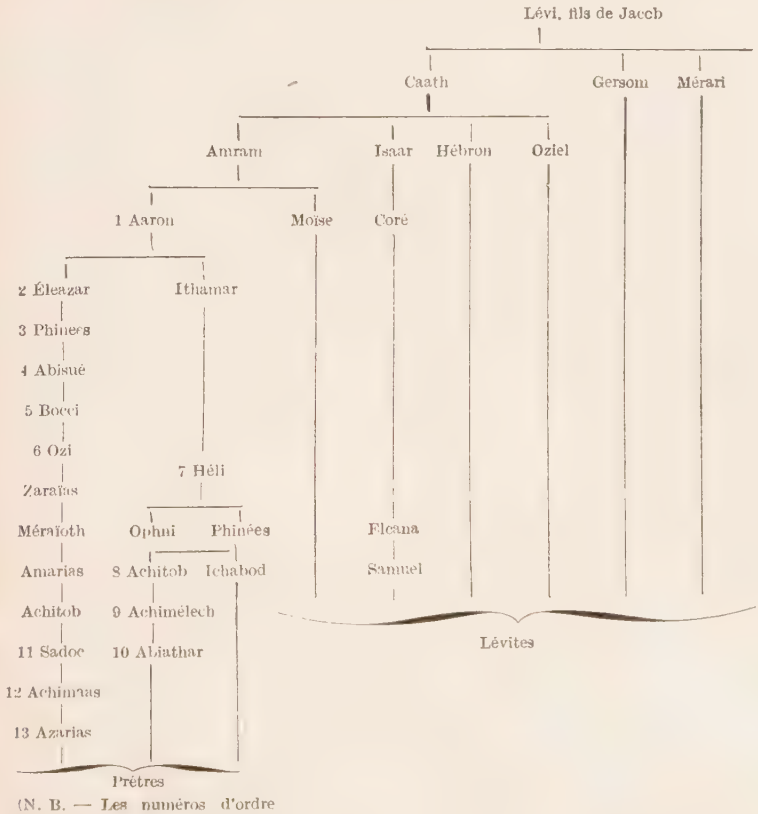


(N. B. — Les numéros d'ordre placés avant certains noms indiquent la succession des premiers grands-prêtres, de Moïse à Salomon.)

## RÉSUMÉ

La législation mosaïque est avant tout une législation théocratique. Tous les actes du peuple de Dieu, aussi bien ses démarches les plus indifférentes que ses devoirs les plus essentiels, sont conditionnés par une seule idée : il doit tout à Yahweh qui par une faveur gratuite de sa libre volonté l'a choisi pour en faire son peuple.

I. De cette haute conception des rapports d'Israël avec Dieu dérivent d'abord un ensemble de lois morales extrêmement élevées.

Yahweh étant le seul Dieu qui existe, les Hébreux doivent lui réserver toutes leurs adorations, et se considérer en même temps comme des serviteurs privilégiés auxquels incombent de rigoureux devoirs de crainte, d'amour et d'obéissance. Par suite, ils veilleront fidèlement à éviter toutes les pratiques qui offensent directement la majesté divine : idolâtrie, blasphème, faux serments, magie, divination, superstition....

Vis à vis du prochain, les Hébreux doivent pratiquer une stricte justice, c'est-à-dire ne jamais le léser ni dans son corps, ni dans ses biens, et en outre se montrer charitables en l'aidant et en l'aimant, sans jamais se laisser aller à des sentiments de haine ou de vengeance. — Chose à peu près unique dans les anciens codes, la loi mosaïque interdit jusqu'à la convoitise, jusqu'au désir des biens du prochain.

Enfin les Hébreux sont astreints à être eux-mêmes des saints, c'est-à-dire à garder une pureté rituelle et extérieure aussi parfaite que possible — symbole de la pureté morale et intérieure qui doit faire d'eux de parfaits serviteurs de Dieu.

II. La famille repose sur l'institution du mariage. La polygamie et le divorce sont tolérés, mais entourés d'un certain nombre de garanties destinées à en prévenir le plus possible les fâcheux effets. — Les époux se doivent une fidélité réciproque ; ils doivent enseigner à leurs enfants la crainte de Dieu et les instruire dans la connaissance de la Loi ; ceux-ci à leur tour doivent respect et obéissance à leurs parents ; parmi eux l'aîné jouit d'une situation privilégiée. — Les esclaves sont considérés comme des êtres humains, et comme tels protégés des sévices de leurs maîtres ; s'ils sont Israélites, ils jouissent du privilège de se racheter et de recouvrer leur liberté chaque septième année ; s'ils sont païens, ils peuvent, en se convertissant, se faire agréger à la famille.

La société israélite a pour fondement la reconnaissance des droits de Yahweh, seul maître et seul propriétaire du pays. C'est de cette conception que dérivent toute une série de réglementations, particulières à la législation hébraïque, et relatives au droit de propriété, à l'exercice de la justice, à l'application des peines et sanctions.

L'organisation politique de la nation provient en droite ligne du régime patriarcal ; c'est la famille qui en constitue la cellule essentielle ; foyers, maisons et tribus se hiérarchisent sans qu'il soit encore question d'une autorité suprême et permanente, telle que pourra être un jour la royauté. — Lorsqu'Israël sera entré dans le pays de Chanaan, il devra en faire la conquête et en exterminer les habitants ; plus tard, lorsqu'il partira en guerre contre quelqu'un de ses voisins, il devra se souvenir par dessus tout que la fidélité à la Loi sera son plus sûr gage de succès. — Vis-à-vis des étrangers qui séjournent pacifiquement chez lui, il se comportera avec bienveillance et équité, en se rappelant qu'il a vécu lui-même comme étranger dans la terre d'Égypte.

III. La vie religieuse des Hébreux se concentre autour du Sanctuaire, dont la partie la plus sainte, le Saint des Saints renferme l'Arche d'Alliance, sorte de siège sur lequel Yahweh vient résider et du haut duquel il fait entendre sa voix. Le Saint, qui sert de vestibule au Saint des Saints, abrite les objets essentiels du mobilier sacré (autel des parfums, chandelier à sept branches, table des pains de proposition) et s'ouvre sur le Parvis au milieu duquel se dresse l'autel des Holocaustes.

Pour desservir ce sanctuaire, la loi mosaïque organise toute une hiérarchie de ministres du culte, tous astreints à la plus rigoureuse pureté; les ministres inférieurs s'appellent lévites, les autres reçoivent le nom de prêtres et ont seuls le droit d'exercer les fonctions sacerdotales ; à la tête des prêtres on trouve un grand-prêtre qui jouit de prérogatives spéciales (droit d'entrer une fois l'an dans le Saint des Saints, droit de consulter Dieu par les ourîm et les thoummîm) et exerce une haute surveillance sur toutes les affaires du culte.

L'acte fondamental du culte est le sacrifice qui consiste à offrir à Dieu, et le plus souvent à détruire en son honneur, une victime animée ou non. — On distingue les sacrifices non sanglants (ou oblations) et les sacrifices sanglants (holocaustes, sacrifices expiatoires et sacrifices pacifiques). Les uns et les autres comportent des rites fort compliqués. — Parmi les autres rites sacrés on doit mentionner les repas sacrés, la circoncision et le jeûne.

Chaque samedi les Israélites sont astreints à un repos sacré, le sabbat, destiné à honorer Dieu et à reconnaître son souverain domaine sur les créatures. Chaque mois une cérémonie spéciale marque la néoménie, c'est-à-dire l'apparition de la nouvelle lune. Chaque année trois grandes fêtes, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles (à laquelle on peut rattacher le grand jour de l'Expiation qui la précède de cinq jours) sanctifient le printemps, l'été, l'automne : ces fêtes ont essentiellement un caractère agricole, mais elles rappellent en même temps le souvenir des grands événements de l'exode. — Tous les sept ans revient l'année sabbatique et tous les quarante-neuf ans l'année jubilaire, qui déterminent l'une et l'autre l'entrée en vigueur de certaines dispositions légales relatives les unes au « repos de la terre », les autres à la remise ou à la suspense des dettes, à l'affranchissement des esclaves israélites et au transfert de la propriété.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

Fondement de l'obligation morale : *la volonté de Dieu.*

**LOIS MORALES**

- **Devoirs envers Dieu**
  - Adorer Dieu et ne servir que lui seul
    - *Devoir de crainte, d'amour et d'obéissance.*
    - Interdiction de représenter Dieu à l'aide d'une image.
    - Interdiction du blasphème, du parjure....
    - Interdiction des cultes idolatriques.
    - Interdiction des pratiques magiques ou divinatoires.
- **Devoirs envers le prochain**
  - Justice
    - Respecter sa personne, sa vie, sa liberté.
    - Respecter ses biens.
    - Ne causer aucun préjudice, moral ou matériel.
    - *S'interdire tout mauvais désir*, toute convoitise.
    - Réparer les dommages causés.
  - Charité
    - *Aimer le prochain comme soi-même*, le soutenir et lui rendre service surtout lorsqu'il est faible ou misérable.
    - Ne pas le haïr, ne pas lui garder rancune, ne pas se venger de lui.
  - Respect
    - dû aux parents,
    - dû aux vieillards,
    - dû aux magistrats.
- **Devoirs envers soi-même**
  - Respecter son propre corps. Fuir l'inconduite en observant toutes les pratiques qui assurent la *pureté rituelle*.
  - *Être saint* en veillant sur ses pensées de manière à réaliser la *pureté de l'âme*.

Tout l'essentiel est contenu dans le *Décalogue*.

**LOIS CIVILES**

- **La famille**
  - Le *mariage* constitue la base de la famille
    - La polygamie et le divorce sont *tolérés* mais *réglementés*.
  - Les *époux* se doivent assistance et fidélité.
  - Les *parents* doivent enseigner à leurs enfants la crainte de Dieu et les instruire dans la connaissance de la Loi.
  - Les *enfants* doivent respect et obéissance à leurs parents ; ils se partagent leur héritage, le fils aîné jouissant de certains privilèges particuliers.
  - Les *esclaves* doivent être traités avec humanité ;
    - s'ils sont Israélites, ils peuvent se racheter en recouvrent leur liberté chaque septième année ;
    - s'ils sont païens, ils peuvent, en se convertissant, se faire agréger à la famille.

  → Autorité du père de famille
- **La société**
  - Droit de propriété
    - La propriété du sol est réglementée de telle sorte qu'il ne puisse y avoir ni pauvres ni riches : la Terre Promise sera divisée proportionnellement entre les tribus, et les portions attribuées à une famille ou à un individu ne pourront être aliénées à perpétuité (loi du rachat ; loi sur les dettes).
    - La propriété des objets mobiliers reste à la libre disposition des individus.

  → Israël est une *communauté* dépendant exclusivement de Yahweh, seul maître du pays.

Ensemble infiniment supérieur aux meilleures législations de l'antiquité.

LOIS CIVILES

La société

Exercice de la justice

- Le *tribunal* est constitué par des juges (*anciens*, puis *lévites* et *prêtres*, ceux-ci pour les causes particulièrement difficiles).
- Les *débats* sont publics : pas de torture.
- Lois sévères sur l'audition des témoins, sur le serment et le faux serment.
- La *sentence* doit être rendue sans acception de personnes.

Institution de *villes de refuge* destinées à empêcher les exécutions sommaires.

Peines et sanctions

- La *loi du talion* subsiste, avec quelques adoucissements.
- La *mort* punit les crimes particulièrement graves (mode normal : la *lapidation*).
- Autres pénalités : châtiments corporels, amendes pécuniaires.

La nation

Israël en lui-même.

Chacune des douze tribus

- *Foyers* groupés en dizaines, cinquantaines et centaines.
- *Maisons* (ou clans, ou familles) comprenant mille foyers (ou milliers).
- *Tribu* formée de la réunion des maisons.

La famille constitue la cellule essentielle de la nation.

L'ensemble des tribus

- Pas de pouvoir central : chaque tribu vit à sa guise depuis la mort de Moïse et de Josué.
- La Loi prévoit l'organisation de la royauté.

Rapports avec les étrangers

État de guerre

- Vis-à-vis des Chananéens, la Loi prescrit une guerre de conquête et d'extermination.
- Vis-à-vis des autres peuples, préoccupations humanitaires.
- Les combattants Israélites doivent observer une pureté rituelle fort stricte. Pas d'armée permanente.

État de paix

- Les étrangers doivent être accueillis avec bienveillance.
- Ils ont le droit de s'établir en Israël, mais doivent alors s'abstenir de tout acte religieux contraire à la Loi.
- Tous ont droit de se faire rendre justice.

Ensemble infiniment supérieur aux meilleures législations de l'antiquité.

LOIS LITURGIQUES

Le Sanctuaire

A l'intérieur du *Parvis*, vaste cour orientée vers l'est, se trouvent :

le *Tabernacle* ou sanctuaire proprement dit, comprenant deux parties,

Le *Saint des Saints* où repose l'*Arche d'Alliance* ; constituée par un coffre de bois d'acacia, revêtu d'or, renfermant les deux tables de la Loi, l'urne remplie de manne, la verge d'Aaron ; surmontée d'un couvercle (ou *propitiatoire*) orné de chérubins.

le *Saint*, sorte de vestibule renfermant les objets les plus nécessaires au culte : l'autel des parfums, le chandelier à sept branches, la table des pains de proposition.

l'*autel des holocaustes* où s'accomplissent les sacrifices.
la *cuve d'airain* servant aux ablutions des prêtres.

LOIS LITURGIQUES

**Les ministres du culte.**

Les ministres du culte appartiennent tous à la *tribu de Lévi*; constituent une *hiérarchie* et sont astreints à la plus rigoureuse *pureté*.

- Lévites (ministres inférieurs) tous issus de Lévi.
  - fonctions liturgiques : garde et entretien du *Tabernacle* et du mobilier sacré ;
  - autres fonctions : instruire le peuple ; juger.
- Prêtres (sacrificateurs) tous issus d'Aaron.
  - fonctions liturgiques :
    - garde et entretien du *Saint*,
    - service de l'autel des parfums,
    - service de l'autel des holocaustes (*sacrifices*),
    - droit de bénir le peuple,
    - droit de sonner de la trompette.
  - autres fonctions :
    - enseigner et expliquer la Loi,
    - juger les procès difficiles.
- Grand-prêtre ou souverain sacrificateur (chef de la hiérarchie).
  - fonctions liturgiques :
    - toutes celles des simples prêtres,
    - privilège de pépétrer dans le *Saint des Saints* au jour de la fête de l'Expiation,
    - droit de consulter Dieu au moyen des *ourîm* et des *thoummîm*.
  - fonctions administratives :
    - administration générale du culte et des trésors du sanctuaire,
    - haute surveillance sur les ministres du culte.

**Les rites sacrés.**

Le sacrifice est l'opération sainte consistant à offrir à Dieu, et le plus souvent à détruire en son honneur, une victime animée ou non.

Sacrifices — Différentes espèces de sacrifices :

- sacrifices non sanglants ou oblations :
  - offrandes de froment, d'orge, de vin, d'huile, de sel.
  - libations ou présentation de gâteaux.
- sacrifices sanglants :
  - holocauste
  - sacrifice expiatoire
  - sacrifice pacifique

  (immolation de l'une des cinq espèces d'animaux autrefois sacrifiés par Abraham : bélier, bouc, taureau, tourterelle, colombe.)

Repas sacrés : sorte de communion où l'on mange une partie de la victime offerte à Dieu. — *Pâque juive.*

Autres rites : *circoncision, jeûne*, etc.

**Les temps sacrés.**

tous les sept jours : le *sabbat*, comportant la cessation de toute œuvre servile.

au cours de l'année : plusieurs *fêtes solennelles* destinées à commémorer le souvenir de l'exode ou à remercier Dieu de ses bienfaits.

- *Pâque* ou fête des azymes.
- *Pentecôte* ou fêtes de sept semaines.
- Cérémonie de l'*Expiation*.
- Fête des *Tabernacles*.

au début de chaque mois : la *néoménie*.

tous les sept ans : l'*année sabbatique*, où l'on cesse de travailler la terre.

tous les quarante-neuf ans : l'*année jubilaire*.

# CHAPITRE XII

## JOSUÉ ET LA CONQUÊTE DE LA TERRE PROMISE

SOMMAIRE

**I. Le pays de Chanaan avant l'arrivée des Hébreux.** — Histoire rétrospective. — Géographie. — Civilisation. — Religion.

**II. La conquête.** — § 1. *Préliminaires :* La personne de Josué. — Les Israélites au moment de l'entrée en campagne. — Premiers actes de Josué. — Passage du Jourdain. — Campement à Galgala. — Prise de Jéricho. — Tentative sur Haï.

§ 2. *Premières campagnes de Josué :* Idée générale. — Prise de Haï. — Renouvellement de l'alliance. — Soumission des Gabaonites. — Coalition des rois du Midi. — Coalition des rois du Nord.

§ 3. *Dernières guerres de Josué.*

**III. L'installation des Hébreux dans le pays de Chanaan.** — Partage de Galgala. — Partage de Silo. — Situation des populations chananéennes.

**IV. Dernières années de Josué. Le sanctuaire de Silo.** — Retour des tribus orientales en Transjordanie. — Renouvellement de l'Alliance. — Mort de Josué. — Le sanctuaire de Silo. — Guerre contre Benjamin.

SOURCES

Tous les événements rapportés aux articles II, III et IV de ce chapitre sont racontés en détail dans le livre de *Josué* et dans les chapitres XIX et XXI du livre des *Juges*.

Le livre de *Josué* que l'on rattache parfois au Pentateuque, dont il est la suite naturelle, « forme un tout complet et indépendant qui n'a d'autres liens avec le ***Pentateuque*** que de reprendre le fil de l'histoire, là où il s'arrête ». Il veut non seulement raconter la conquête et le partage de la Terre Promise, mais encore — et c'est là son but principal — montrer la réalisation des promesses que Dieu avait faites à son peuple ; parmi tous les faits qu'il pouvait rapporter, il a choisi de préférence ceux qui mettaient en relief l'action providentielle et miraculeuse de Dieu à l'égard d'Israël. — Ce livre, dans sa première rédaction, a été composé « peu de temps après les événements qu'il raconte. La mention que Rahab et Caleb vivaient encore (VI, 25 ; XIV, 14), le récit parfois très minutieux, l'emploi de la première personne dénotent un témoin contemporain et oculaire » ; mais il demeure probable que le reviseur qui a donné à *Josué* sa forme définitive a tenu compte, dans la seconde partie du livre, de faits postérieurs à la première conquête : telle est du moins l'impression qui se dégage de la comparaison de notre livre avec le chapitre I des *Juges*.

L'article I du présent chapitre n'est qu'un résumé emprunté aux ouvrages spéciaux sur l'archéologie de la Palestine et sur l'histoire des peuples de l'Orient dont nous avons déjà parlé.

### ARTICLE I. — LE PAYS DE CHANAAN AVANT L'ARRIVÉE DES HÉBREUX.

**Histoire rétrospective.** — Lorsque les descendants de Jacob sortirent d'Égypte, il y avait plusieurs siècles — cinq, peut-être sept — que leur ancêtre avait quitté le pays de Chanaan, et depuis lors, ils avaient séjourné quarante années au désert.

Pendant cette longue période, bien des événements s'étaient

accomplis, qui avaient considérablement modifié la situation politique du pays où rentraient les Hébreux. Vers 1580, l'avènement de la XVIII^e^ dynastie égyptienne, qui inaugure la période dite du *Nouvel Empire*, est le point de départ d'une expansion prodigieuse de la monarchie des Pharaons.

Thoutmès III (? 1501-1447) s'empare de toute l'Asie Antérieure, jusqu'à l'Euphrate ; le roi d'Assyrie lui paie tribut, et celui de Babylone se proclame son allié ; les armées égyptiennes parcourent en tout sens le pays de Chanaan et y installent dans chaque cité des princes dévoués, qui devront chaque année verser des redevances fixes.

Le roi hittite Hattusil III, suzerain des pays syro-palestiniens, vers l'an 1300.

Sous les successeurs de Thoutmès III, la suzeraineté égyptienne se maintient. Les petits princes, qu'ils soient Hittites de race ou Chananéens, continuent assez généralement à se comporter en loyaux sujets : c'est l'époque dite de *Tell-el-Amarna*, ainsi appelée du nom du lieu où fut retrouvée, il y a quelques années, la correspondance échangée entre ces princes et leurs suzerains égyptiens.

Cependant les souverains des deux grands royaumes d'Asie Mineure, les rois de Khâti et de Mitanni, dont les prédécesseurs hittites ont jadis dominé sur la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, reprennent concurremment ou successivement les desseins de leurs ancêtres. Ils refoulent les garnisons égyptiennes, et s'immiscent peu à peu dans les affaires de Chanaan, en appuyant les velléités d'indépendance des princes indigènes.

Au temps du Pharaon Aménophis IV (? 1379-1362), l'un de ces princes indigènes, Azirou, proclame son indépendance et constitue la principauté d'*Amourrou* (Amorrhéens) dont il s'intitule grand prince ; le nouvel État s'étend depuis Arvad et Cadès sur l'Oronte jusqu'à la Palestine septentrionale et englobe Damas.

Entraînés par les envahisseurs hittites, qui se sentent plus d'audace à mesure que faiblit l'empire égyptien (vers 1360-1340), les princes d'Amourrou ne tardent pas à descendre eux aussi vers le sud : c'est de ce moment que date leur installation dans le pays de Juda, dans la montagne d'Ephraïm et surtout en Transjordanie.

Mais presqu'aussitôt ils sont réduits à ne plus jouer qu'un rôle secondaire ; leur principauté se morcelle en plusieurs petits États qui se juxtaposent aux royaumes chananéens. Les uns et les autres serviront d'enjeu aux guerres qui marqueront le renouveau de la puissance égyptienne au temps de Séti Ier et de Ramsès II (vers 1310-1250). Pris entre les armées des Pharaons et les Hittites, les rois de Chanaan et d'Amourrou n'arriveront jamais à s'entendre pour former une confédération cohérente.

Ajoutons que les dernières années du XIIIe siècle et les premières du XIIe (vers 1240-1160) sont le temps même où les « peuples de la mer » commencent leurs établissements sur la côte palestinienne, à laquelle ils vont donner leur nom (Philistins, Palestine).

**Géographie du pays de Chanaan au moment de la conquête.** — Ce qui vient d'être dit permet déjà de se faire une idée suffisante de la géographie politique de la Palestine à l'arrivée des Hébreux. Il convient cependant d'en préciser quelques détails.

Les plus anciens peuples indigènes (*Rephaïm*, *Emîm*, *Zamzoummîm*, *Horîm et Enacîm*) sont à peu près anéantis. Og, roi de Basan, est dit le dernier des Rephaïm (*Deut.*, III, 11) ; et le seul groupe d'Enacîm qui subsiste encore, celui d'Hébron, va être refoulé jusque sur la côte philistine par le clan judéen de Caleb.

Les *Chananéens*, établis en Palestine depuis le milieu du troisième millénaire, ont vu passer les invasions successives des Hittites, des Amorrhéens et des Égyptiens ; ils les ont subies sans jamais abandonner les plaines et les côtes où ils sont solidement implantés ; riches et industrieux, ils jouissent d'une civilisation avancée qui les place au premier rang des peuples de la Terre Promise. Le littoral phénicien, la plaine de Saron, la région de Jezrahel, Bethsan et Gézer constituent leurs principaux centres.

Parmi leurs tribus secondaires on doit citer les *Hévéens* de Gabaon, les *Jébuséens* de Jérusalem, les *Phérézéens* et les *Gergéséens*.

Les *Hittites* ou *Héthéens*, qui autrefois sont descendus jusqu'à Hébron, habitent maintenant un pays distinct de la Terre Promise ; on les trouve au nord de l'Hermon et du Liban, où ils forment un puissant royaume qui doit subsister pendant plusieurs siècles.

Les *Amorrhéens* sont établis, ainsi que nous l'avons vu, en Transjordanie (royaume d'Hésébon) et dans les régions montagneuses qui vont devenir le lot de la maison de Joseph et de la tribu de Juda.

Quant aux petits peuples qui se rattachent à la race d'Abraham, aucun d'eux n'a pris pied en Chanaan : les *Édomites*, descendants

d'Ésaü, habitent la région de Séir, tout au sud de la Palestine ; les *Moabites* et les *Ammonites*, issus de Lot, forment déjà deux royaumes d'une certaine importance à l'est de la mer Morte ; les *Ismaélites*, les *Madianites* et toutes les autres tribus apparentées mènent la vie nomade dans le désert à l'est de Galaad.

**Civilisation de Chanaan.** — Le nom même de pays de Chanaan que l'Écriture donne à la Terre Promise, implique que les Chananéens sont, parmi tous les habitants de la Palestine, ceux qui jouent le rôle le plus considérable, ceux dont l'influence civilisatrice est prépondérante.

Rien en cela qui doive étonner, si l'on se rappelle que la population chananéenne tire son origine des pays où s'est développée la culture babylonienne, et que depuis l'époque lointaine de son émigration, elle est demeurée en relations constantes avec les cités de Sumer et d'Akkad. Carrefour du vieux monde oriental et passage obligé des caravanes et des armées, la Terre Promise se trouve en contact permanent avec l'Égypte, avec les empires héthéens et même avec les « peuples de la mer » : cette situation unique augmente encore, si l'on peut parler ainsi, les capacités réceptives des races qui l'habitent, et les mettent en état, sous l'habile direction des Chananéens, d'atteindre un haut degré de prospérité.

Les Hébreux en sortant du désert sont surtout frappés par la richesse agricole de cette « terre qui ruisselle le lait et le miel ». Malgré les habitudes de leur vie nomade, ils sont loin d'être insensibles aux avantages matériels que leur promettent ces vallées fertiles, ces plaines bien cultivées où les légumes les plus variés poussent à foison, tandis que les céréales rendent jusqu'au centuple ; et lorsqu'ils voient ces vergers, ces jardins en terrasses où s'épanouissent des arbres fruitiers de tout genre, ces excellents pâturages où circulent de saison en saison de magnifiques troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons, il leur est bien permis de dire en toute sincérité que « ce pays est le meilleur de tous les pays » (*Ezéch.*, XX, 6), « un excellent pays, — pays de torrents, de sources et d'eaux profondes, — pays de froment et d'orge, — pays de vignes, de figuiers et de grenadiers, — pays d'oliviers, d'huile et de miel, — pays où l'on mange en abondance, où l'on ne manque de rien, — pays dont les pierres sont du fer, et des montagnes duquel on peut tirer de l'airain. » (*Deut.*, VIII, 8).

Les arts industriels ne sont pas inférieurs à l'agriculture ; tous les objets ménagers, toutes les étoffes et tous les bijoux que l'on vend sur les marchés d'Orient ont leurs pareils en Chanaan ; les

outils les plus perfectionnés y sont connus ; les maisons sont construites avec soin, et les villes savent se protéger par des ouvrages

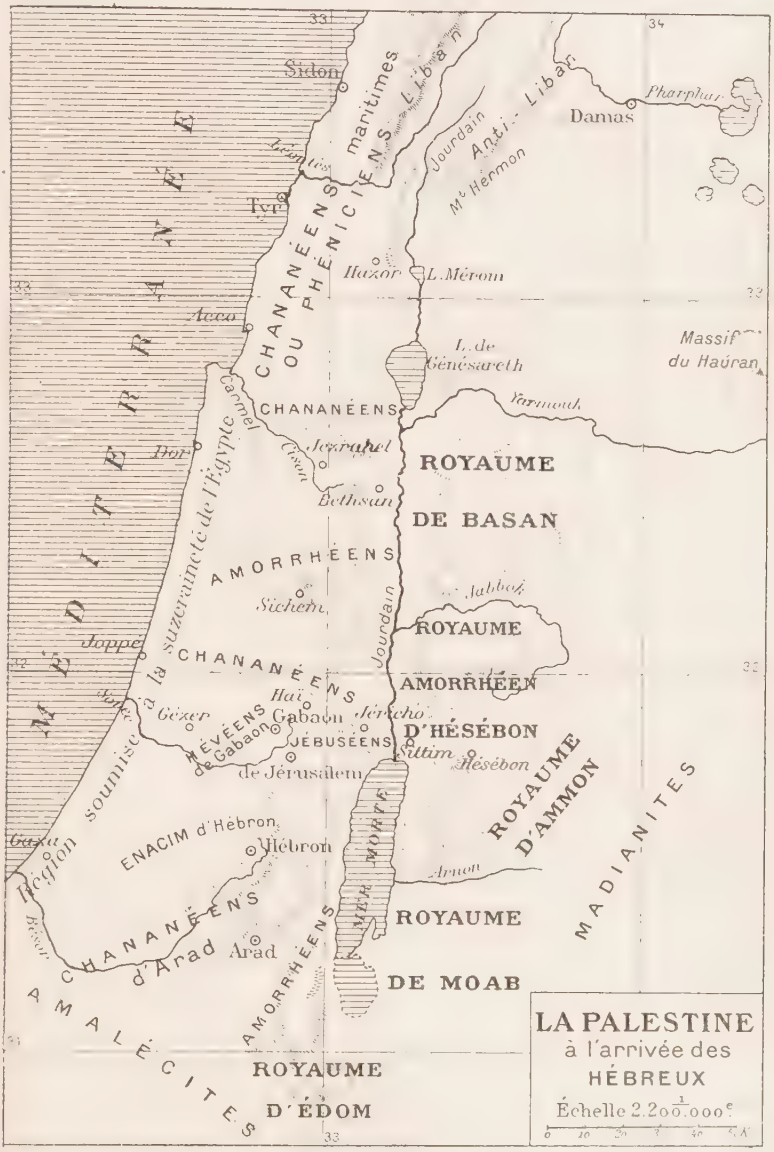


de défense analogues à ceux des forteresses de la région du Tigre et de l'Euphrate ; il n'est pas jusqu'aux armées locales qui ne soient organisées sur le pied des grandes armées des empires

voisins, avec des chevaux et des chars de guerre parfaitement équipés.

**Religion de Chanaan.** — Comme la plupart des peuples de l'antiquité, les Chananéens sont un peuple profondément religieux. Leur religion, il est vrai, se trouve comme bien d'autres, empreinte du plus grossier naturalisme ; les Baals et les Astartés dont on rencontre sur tous les points du territoire les emblèmes, les lieux sacrés ou les temples, n'existent, pour ainsi dire, que pour satisfaire

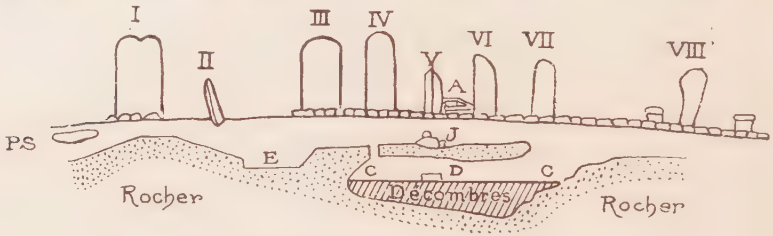


Haut-lieu chananéen de Gézer.
(D'après le P. Vincent, *Canaan*, 1907, p. 111.)

Ce haut-lieu se compose essentiellement d'une série de huit stèles de pierre, alignées du N. au S. De ces huit stèles, la principale paraît avoir été la seconde, qui, plus petite que les sept autres, est en même temps beaucoup plus polie et beaucoup plus usée (par les frottements et les onctions ?) ; cette seconde stèle est aussi la seule qui ne soit pas prise dans la plate-forme de pierres qui enserre ses sept compagnes.

Par-dessous cet alignement de stèles, et un peu à l'est, se trouve une caverne funéraire C C, sur le sol de laquelle on a découvert une dalle D supportant des ossements d'enfant.

J. Jarre funéraire.
P. S. Petite stèle renversée et enfouie.
A. Autel.
E. Entaille dans le roc.

Dans le voisinage immédiat des stèles on trouve plusieurs fosses ou citernes, qui paraissent avoir été en relation avec le culte célébré dans ce haut-lieu.

les désirs de leurs fidèles, quels qu'ils soient. Mises à part quelques interdictions tout à fait analogues aux tabous que certains sauvages observent encore de nos jours, les Chananéens peuvent tout demander à leurs divinités et se croire tout permis dès qu'ils ont reconnu leur souverain domaine par des offrandes régulières ou par des dons extraordinaires.

Et ceci les conduit sans peine aux aberrations les plus monstrueuses. Sans parler des pratiques franchement immorales auxquelles ils se laissent aller, ils trouvent naturel, dès que les circonstances paraissent l'exiger, d'immoler des victimes humaines et jusqu'à leurs propres enfants. Ajoutons que les dieux chananéens, malgré leur caractère divin, ont des passions semblables à celles des simples mortels, et qu'ils manifestent parfois par l'organe de leurs prêtres, des exigences terribles, bien propres à entretenir autour d'eux une atmosphère de crainte et de terreur.

Quant aux sanctuaires ou *hauts-lieux*, ils existent à profusion. Chaque ville a le sien, qui se trouve tantôt compris dans l'enceinte fortifiée et tantôt érigé sur une hauteur voisine : il y en a dans le moindre village et jusque dans les endroits déserts, sur les sommets inhabités ou dans les bosquets qui avoisinent les sources.

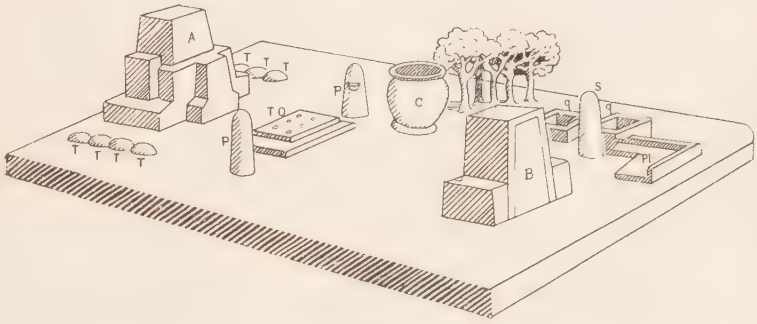


Le Haut-lieu de Suse.

(D'après J. E. Gautier, *Recueil de travaux*, 1909 (XXXI), p. 41.)

A et B. Monuments à degrés, temples du dieu In Susinak et de la déesse Ninharsag.

TTTT. Petits tas figurant les offrandes.

TO. Table d'offrande, remarquable par les deux rangées de cavités (cupules) qui y sont creusées.

PP. Piliers sacrés, disposés à droite et à gauche de la table d'offrande, et portant chacun une saillie qui devait servir à supporter les offrandes.

C. Cuve contenant l'eau nécessaire aux cérémonies du culte (cf. la *mer d'airain* du temple de Salomon).

A droite du bosquet sacré qui avoisine la cuve, une autre stèle S, ou pilier sacré, avec deux cuves quadrangulaires qq. et une plate-forme Pl.

Le schéma ci-dessus reproduit les principales dispositions d'un plateau de bronze trouvé en 1904-1905, au cours des fouilles de la Mission française à Suse.

Leur aménagement, assez bien connu depuis les fouilles des dernières années, se réduit à peu de chose : d'une part « de hautes pierres d'un seul bloc, dressées sur une ligne droite, de nombre et de dimensions variables » et dont le poli huileux atteste des siècles de frottements, d'onctions et de baisers ; — d'autre part un autel flanqué d'un pieu sacré et entouré de jarres ou de réservoirs ménagés dans la roche : le tout limité par une clôture basse de pierres ou par une palissade ; « presque toujours un arbre de belle venue et d'un âge vénérable décorait un coin du sanctuaire de son feuillage largement étendu. »

Les morts enfin sont considérés comme jouissant par delà la tombe d'une vie diminuée ; leur être subsiste sans se dissoudre et continue à s'occuper des choses de la terre. C'est pour cela qu'on

les vénère et qu'on se les concilie par des offrandes funéraires, de peur qu'en les négligeant, on ne s'attire leur inimitié ou leur vengeance.

## ARTICLE II. — LA CONQUÊTE.

### § 1. Préliminaires.

**La personne de Josué.** — Josué est un des rares personnages de l'Ancien Testament à qui l'Écriture n'adresse aucun reproche. L'*Ecclésiastique* (XLVI, 1 et suiv.) le présente comme le successeur de Moïse dans sa mission prophétique, mais surtout comme un instrument de salut dans l'œuvre difficile de la conquête de Chanaan.

Son premier nom était Osée, « salut », que Moïse changea en Josué « Yahweh est salut », sans qu'on sache exactement à quelle occasion. Quoiqu'il appartînt à une race très noble — son aïeul Élisama était prince d'Ephraïm et descendait en ligne directe de Joseph — il fut d'abord « serviteur de Moïse » ; et c'est en cette qualité que nous le trouvons au Sinaï et en maintes circonstances mémorables.

Son habileté lui avait valu d'être envoyé en Chanaan pour explorer le pays. La fidélité et la fermeté qu'il montra au retour, lorsqu'il protesta contre les récits exagérés de ses compagnons, lui méritèrent la faveur d'entrer, seul avec Caleb de tous les Israélites ayant alors vingt ans et au dessus, dans la Terre Promise. — Pendant les dernières années de Moïse il est son principal lieutenant ; « l'Esprit » réside en lui et le prépare insensiblement à assumer la succession du législateur.

Guerrier remarquable, sachant allier la hardiesse à l'habileté, il met tout son zèle à exécuter religieusement la volonté de Dieu : et c'est là ce qui explique pourquoi il réussit si bien dans sa difficile mission.

**Les Israélites au moment de l'entrée en campagne.** — Les six cent mille Israélites qui se trouvaient massés à Sittim au lendemain de la mort de Moïse avaient subi trop longtemps l'influence de la puissante personnalité de ce grand homme pour ne pas s'être transformés et améliorés au gré des desseins de Dieu. Pendant les quarante années de séjour au désert, tous ceux qui faisaient opposition à Moïse, les irréconciliables et les trembleurs, étaient morts les uns après les autres ; il ne restait plus qu'une « génération fidèle » pleine de confiance et remarquablement disposée à accomplir les ordres de Yahweh. C'est à peine si, une

fois en passant, après l'échec subi devant Haï, on verra « son cœur se fondre » et son courage disparaître (*Jos.*, VII, 5).

Moïse avait annoncé à Israël que le temps de l'épreuve allait prendre fin et que bientôt il pourrait contempler de ses yeux et fouler de ses pieds « ce bon pays au delà du Jourdain, cette belle montagne du Liban. » Aussi l'enthousiasme était-il grand et le peuple entier attendait-il avec impatience que le signal du départ lui fût donné.

**Premiers actes de Josué.** — Après la mort de Moïse, raconte la Sainte Écriture, Dieu apparut à Josué, fils de Nun, et lui parla en ces termes : « *Moïse mon serviteur est mort ; maintenant lève-toi, passe le Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer dans le pays que je donne aux enfants d'Israël. Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous le donne, ainsi que je l'ai dit à Moïse....* »

L'ordre, comme la promesse, était formel ; Dieu donnait à son peuple une force irrésistible, il lui annonçait les plus merveilleux prodiges, et à tout cela il ne mettait qu'une seule condition : la fidélité à la Loi.

« Que ce livre de la Loi, disait Yahweh, ne s'éloigne pas de ta bouche, médite-le jour et nuit afin de t'appliquer à faire tout ce qui y est écrit, car alors tu prospéreras dans tes voies et tu réussiras. »

Josué commença par prendre toutes les dispositions que lui suggérait la prudence humaine. Il fit accumuler des provisions et hâter les derniers préparatifs du départ ; il dépêcha des éclaireurs au delà du fleuve dans la direction de Jéricho ; enfin il régla définitivement la situation des tribus déjà établies en Transjordanie : les femmes et les enfants resteraient dans le pays, tandis que les guerriers accompagneraient les autres tribus et les aideraient à conquérir la terre de Chanaan.

Alors seulement Josué donna l'ordre du départ : le peuple entier s'ébranla et vint camper sur les bords du Jourdain pour y attendre docilement, pendant trois jours, que Dieu voulût bien commencer de réaliser les merveilles qu'il avait promises.

**Passage du Jourdain.** — Les Hébreux avaient à traverser le fleuve en face de Jéricho, à un endroit où il n'est pas guéable, surtout à l'époque de la moisson, alors que la fonte des neiges de l'Hermon augmente considérablement son débit. C'était d'ailleurs le moment où les Chananéens devaient le moins s'attendre à un passage du fleuve par tout un peuple de conquérants ; aussi ne prirent-ils aucune mesure pour s'opposer à la tentative des Hébreux.

Au jour indiqué par Josué, les porteurs de l'Arche s'avancèrent

vers le Jourdain ; à leur contact, les eaux laissèrent un passage libre et tout Israël passa, pendant que l'arche demeurait au milieu du lit mis à sec. On prit ensuite douze pierres dans le lit du fleuve afin d'en faire un monument commémoratif à Galgala ; puis l'Arche passa à son tour, et les eaux reprirent leur cours naturel (*note* 62).

**Campement à Galgala.** — « Le peuple sortit du Jourdain le 10 du premier mois et il campa à Galgala, à l'orient de Jéricho. En s'installant à Galgala, Josué voulut y créer à la fois une solide base d'opérations et un abri assuré pour les vieillards, les femmes et les enfants, pour tous ceux en un mot, qui ne pouvaient prendre une part active à la conquête de Chanaan. Ce fut comme son quartier général, dans lequel il revenait après chacune de ses expéditions et d'où il lançait à nouveau ses bandes, dès qu'une occasion favorable ou un ordre de Dieu lui permettaient de reprendre l'offensive.

Mais avant d'attaquer les Chananéens, les Hébreux durent se mettre en règle avec la Loi, et particulièrement avec le rite de la circoncision qui avait été négligé pendant le séjour au désert. Ils célébrèrent ensuite la Pâque et « dès le lendemain, ils mangèrent du produit du pays, des pains sans levain et du grain rôti ». Ce jour-là même la manne cessa.

**Prise de Jéricho.** — A la nouvelle du passage du Jourdain, les rois de Chanaan, déconcertés par cet événement imprévu, ne surent que faire pour arrêter les Hébreux ; au lieu d'empêcher leur installation à Galgala et de profiter du répit qu'imposaient aux envahisseurs l'opération de la circoncision et la célébration de la Pâque, ils ne songèrent qu'à se retrancher derrière les murailles de leurs villes pour y attendre le choc de l'armée israélite.

La première conquête que les Hébreux eurent à réaliser était celle de Jéricho. Son occupation devait leur assurer la possession de la plaine et la maîtrise des gués du Jourdain ; ils pourraient dès lors rester en communication avec la partie du peuple demeurée en Transjordanie, sans crainte d'être pris par derrière à mesure qu'ils avanceraient dans la montagne.

Sur l'ordre de Dieu, transmis par un guerrier merveilleux qui apparut à Josué, les Hébreux en armes firent le tour de la ville pendant six jours, accompagnant l'Arche et les prêtres qui sonnaient de la trompette. Cet appareil avait pour but de frapper l'esprit des Chananéens et des Hébreux eux-mêmes, et de bien montrer à tous que Yahweh seul allait agir. Le septième jour, on fit sept fois le tour de Jéricho et, au septième tour, à un signal

donné, tous poussèrent une grande clameur et les murailles s'écroulèrent. Les Israélites montèrent alors, chacun en face de soi, s'emparèrent de la ville, en massacrèrent les habitants et détruisirent tout par le feu : cette destruction complète était une conséquence de l'anathème que Josué avait prononcé contre la cité (*note* 63).

**Tentative sur Haï.** — Ces deux grands miracles du passage du Jourdain et de l'écroulement des murs de Jéricho avaient

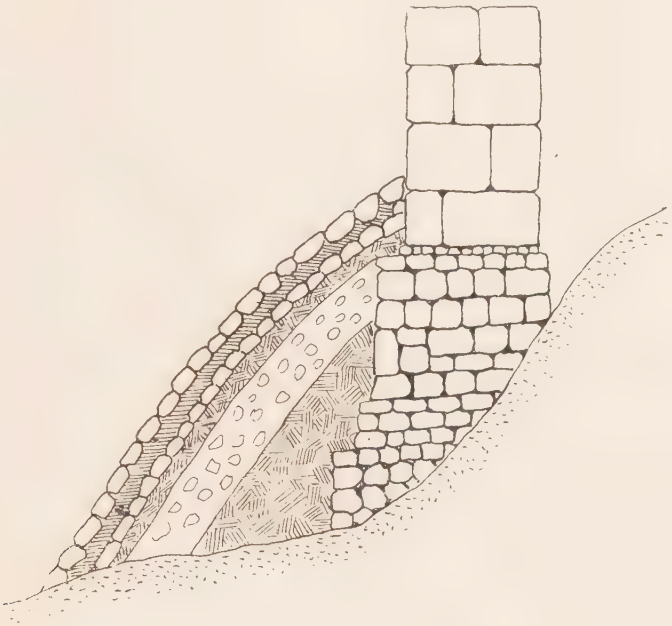

Coupe du mur d'une forteresse chananéenne.

(D'après Sellin, *Tell Taannek*, p. 48.)

Le *rempart* proprement dit est constitué par des blocs épannelés formant des assises larges de 1m,20. Ces blocs reposent sur un lit de menus galets, au-dessous desquels la muraille n'est guère composée que de petits moellons et de cailloux.
Le *glacis* est formé par une masse de terre battue qui s'appuie sur les moellons et le blocage en cailloux du rempart ; puis viennent une couche de béton, une seconde couche de terre battue, et enfin une double épaisseur de moellons appareillés.
L'ensemble repose directement sur le roc.

fourni aux Israélites une preuve tangible de l'assistance de Dieu. Aussi étaient-ils convaincus que rien n'allait plus leur résister.

Dans ces conditions, il est aisé de concevoir quelle fut leur surprise et leur abattement lorsqu'ils apprirent la défaite des 3.000 hommes qui, sur le rapport des éclaireurs envoyés par Josué,

s'étaient avancés pleins de confiance jusqu'aux environs de Haï : « le cœur du peuple se fondit et il perdit tout courage. »

Cette défaite était la suite de la désobéissance d'un homme de la tribu de Juda nommé Achan, coupable de s'être approprié subrepticement, lors de la prise de Jéricho, divers objets voués à l'anathème. Dieu voulait montrer par là qu'il n'était disposé à tolérer aucune transgression de sa Loi. — Le coupable fut désigné par le sort, avoua sa faute et fut lapidé avec ses enfants ; on brûla en même temps toutes les choses qui lui appartenaient.

### § 2. Premières campagnes de Josué.

**Idée générale.** — La prise de Jéricho ouvrait aux Israélites les deux ou trois vallées qui donnent accès au massif montagneux du centre, premier et principal objet de leur convoitise. On les vit tout d'abord procéder par raids successifs, destinés surtout à affaiblir et démoraliser les indigènes. Toutes les fois qu'ils le purent, ils s'emparèrent des villes qu'ils rencontraient sur leur passage. Tantôt ils les enlevaient de vive force, et tantôt ils organisaient des embuscades qui leur permettaient de venir plus facilement à bout de leurs adversaires. C'est de cette manière qu'ils prirent Haï, et que peu à peu ils se glissèrent jusqu'aux environs de Sichem, brisant ainsi en deux tronçons la féodalité chananéenne.

Ce premier acte de la conquête eut un double résultat. Quelques indigènes — l'Écriture nomme les Gabaonites — crurent plus politique de conclure une alliance avec les envahisseurs et leur ouvrirent les portes de leurs cités ; d'autres au contraire, et c'était le plus grand nombre, essayèrent de se ressaisir et de grouper leurs forces contre Josué. De là une double coalition de princes chananéens, celle « des rois du Sud » et celle des « rois du Nord », qui se firent successivement battre, les premiers à la descente de Béthoron, non loin de Gabaon, les seconds aux Eaux de Mérom. Grâce à ces deux victoires, les Israélites pouvaient désormais se répandre dans le pays et parachever sa conquête en s'y établissant définitivement.

**Prise de Haï.** — Tout au début de cette importante série d'événements se place la prise de la ville de Haï, située près de Beth-Aven, à l'orient de Béthel. Il s'agissait en effet, maintenant qu'Achan avait été châtié, et qu'Israël était rentré en grâce auprès de Dieu, de reprendre vigoureusement l'offensive sans laisser aux Chananéens le temps de profiter de leur victoire inespérée.

Partant donc de Galgala, Josué alla se poster sur une hauteur

au nord de Haï, de l'autre côté de la vallée ; en même temps il envoyait secrètement 5.000 hommes se mettre en embuscade à l'occident de la ville. Puis, par une tactique commune en ces temps-là, il simula une fuite à la première sortie des assiégés, pour les attirer loin des remparts. Ainsi qu'il s'y attendait, les habitants de Haï le poursuivirent, laissant la ville sans défense ; les 5.000 Hébreux de l'embuscade s'y précipitèrent aussitôt et y mirent le feu ; en même temps l'armée de Josué faisait volte-face et se retournait contre les Chananéens. Pris par devant et par derrière, ceux-ci furent complètement exterminés. La ville, vouée à l'anathème, subit le sort de Jéricho, et Josué reprit sa marche victorieuse vers le nord, jusqu'au voisinage de Sichem.

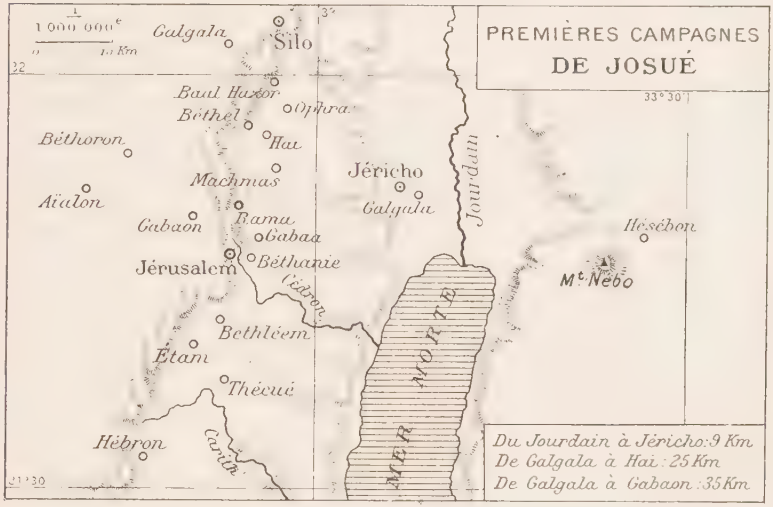


**Renouvellement de l'Alliance.** — Sans tarder davantage, Josué voulut célébrer cette importante victoire par une cérémonie grandiose, qui attesterait aux yeux de tous que Yahweh prenait possession du pays de Chanaan et le remettait entre les mains de son peuple. Conformément aux instructions que lui avaient laissées Moïse, il commença par édifier sur le mont Hébal un autel de pierres brutes, et y offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces ; puis, il érigea des stèles de pierre, blanchies à la chaux, sur lesquelles il transcrivit le texte des commandements ; enfin, partageant le peuple en deux groupes, il fit monter six tribus sur le mont Garizim et les six autres sur le mont Hébal pour y prononcer les paroles de bénédiction et de malédiction dictées par Dieu à

Moïse. Toute l'assemblée d'Israël prit part à cet acte solennel, les guerriers, les femmes et les enfants aussi bien que les étrangers qui vivaient au milieu d'eux.

**Soumission des Gabaonites.** — La tranquillité avec laquelle Josué avait accompli cette importante cérémonie religieuse, la manière merveilleuse dont il avait réussi à s'emparer de Jéricho et de Haï, la destruction de ces deux villes, tout cela était bien propre à inspirer de sérieuses réflexions aux Chananéens.

Les habitants de Gabaon, dont la ville était située un peu à l'ouest de Haï, crurent prudent de prendre les devants et de se concilier les envahisseurs; mais pour y arriver plus facilement, ils eurent recours à la ruse. Vêtus de vieux habits et chaussés de sandales rapiécées, ils prirent avec eux des vivres comme des hommes qui entreprennent un long voyage, et mirent de vieux sacs sur leurs ânes avec des outres de peau toutes rompues et recousues. C'est dans cet accoutrement qu'ils gagnèrent Galgala et vinrent se présenter à Josué. Ils arrivaient, disaient-ils, d'une contrée très éloignée, poussés par le désir de conclure une alliance avec les Hébreux ; le bruit des merveilles que Yahweh avait accomplies en faveur de son peuple était parvenu jusqu'à leurs oreilles, et c'était là ce qui expliquait leur démarche : « *Voyez*, ajoutaient-ils, *ces pains que nous avons pris tout chauds le jour où nous sommes partis, les voici maintenant desséchés et en miettes.... Regardez nos outres, nos vêtements, nos sandales....* »

Les Israélites se laissèrent tromper, et « sans consulter la bouche de Yahweh », ils conclurent avec eux une alliance portant qu'on leur laisserait la vie. Mais trois jours plus tard, apprenant que ces gens demeuraient dans le voisinage, ils vinrent occuper leur capitale et les cités secondaires qui en dépendaient. Fidèles à leurs serments, ils en épargnèrent les habitants, mais les employèrent « à couper le bois et à puiser l'eau pour toute l'assemblée. »

**Coalition des rois du Midi.** — Le traité conclu avec les Gabaonites donnait aux Hébreux un point d'appui important à peu de distance au nord de Jérusalem. On conçoit que le prince qui gouvernait cette dernière ville, Adonisédec, se soit cru menacé et qu'il ait aussitôt conclu une ligue avec quatre de ses voisins.

« Les cinq rois des Amorrhéens se réunirent donc et montèrent avec toutes leurs armées ; ils établirent leur camp près de Gabaon et l'assiégèrent. » Josué prévenu par les Gabaonites quitta Galgala, surprit les coalisés et leur infligea une sanglante défaite à la montée

de Béthoron. Cette victoire demeura particulièrement célèbre parmi les Israélites en raison de l'assistance extraordinaire que Dieu donna en cette circonstance à son peuple, d'abord en accablant les ennemis sous une grêle miraculeuse, ensuite en prolongeant le jour pour permettre l'anéantissement des fuyards (*note* 64).

Une seconde expédition débarrassa Josué des cinq rois, qui furent pris dans la caverne de Macéda et mis à mort. Puis l'armée israélite s'enfonçant dans le sud emporta l'une après l'autre les places fortes qui défendaient la région ; elle battit le roi de Gézer et parcourut victorieusement toute la partie méridionale du pays de Chanaan.

Jérusalem et Gézer, dans le voisinage de Gabaon, et plus au sud la région d'Arad, paraissent seuls avoir été épargnées au cours de cette campagne.

**Coalition des rois du Nord.** — A l'instigation de leur suzerain, Jabin, roi d'Hasor, les princes chananéens du Nord « se rassemblèrent et vinrent camper ensemble près des Eaux de Mérom ». Cette nouvelle coalition disposait de chevaux et de chars nombreux, ce qui lui assurait une supériorité réelle sur les troupes israélites, moins bien montées et moins bien armées.

Sans se laisser déconcerter, Josué prit l'offensive et la poussa avec sa vigueur accoutumée. Dieu récompensa sa confiance en livrant les confédérés « entre les mains d'Israël, qui les battit et les poursuivit jusqu'à Sidon la grande, jusqu'aux Eaux de Masréphoth et jusqu'à la vallée de Maspha à l'orient. » Les vainqueurs coupèrent les jarrets des chevaux qu'ils avaient pris et brûlèrent les chars de guerre.

Hasor seule fut détruite, les autres villes ne furent que pillées.

### § 3. Dernières guerres de Josué.

Toutes les campagnes dont nous venons de parler, les seules que le livre de Josué nous raconte avec quelque détail, n'avaient guère été que de larges razzias. Les Israélites avaient ramassé un butin considérable et détruit plusieurs cités, surtout dans le sud ; mais la plupart des villes chananéennes demeuraient debout, et conservaient une attitude hostile vis-à-vis de ces envahisseurs dont elles n'avaient aucune grâce à espérer.

Josué dut donc, pendant plusieurs années, guerroyer sur tous les points du pays de Chanaan, « depuis la montagne nue qui s'élève vers Séir, jusqu'à Baal-Gad, dans la vallée du Liban, au pied du mont Hermon....

Cette guerre dura longtemps. Il n'y eut aucune ville qui fît la paix avec les enfants d'Israël, excepté les Hévéens de Gabaon ; ils les prirent toutes par la force des armes. » (*Jos.* XI, 17-19.)

Non pas que Josué ait présidé à toutes ces expéditions, ni même qu'elles aient toutes abouti de son vivant, puisque l'Écriture atteste qu'à l'époque du partage il restait encore « un grand pays à conquérir » (*Jos.* XIII, 1) ; mais on peut dire que, dans les dernières années de son principat, lorsqu'il répartit entre les diverses tribus, les territoires occupés, la conquête était fort avancée. Les Chananéens, incapables de résister, au moins pour un temps, devaient subir la loi des vainqueurs et laisser ceux-ci s'installer paisiblement dans tous les lieux d'où ils avaient été délogés (*note* 65).

## ARTICLE III. — L'INSTALLATION DES HÉBREUX DANS LE PAYS DE CHANAAN.

Il serait inexact de se représenter l'établissement des Hébreux en Chanaan comme une série de triomphes ininterrompus ; ils ne prirent pied dans le pays qu'à la longue, après de nombreux et rudes combats, après plusieurs retours offensifs des indigènes. Mais ces diverses conjonctures n'empêchèrent nullement les tribus les plus vigoureuses de jeter leur dévolu sur telles régions qui leur convenaient ou sur lesquelles elles se sentaient des droits, et de procéder de bonne heure à une sorte de partage provisoire dont les modalités définitives ne furent réglées que par la suite ; quant aux tribus secondaires, elles durent se contenter de ce qui resta, tellement que l'une d'entre elles, celle de Dan « cherchait encore une possession pour s'établir », plus de cent ans après le passage du Jourdain (*Juges*, XVIII, 1).

Le livre de *Josué* nous détaille ces deux phases : le partage, nous dit-il, se fit à deux reprises, à Galgala d'abord, où l'on détermina le territoire de Juda et de la maison de Joseph (Ephraïm et la demi-tribu de Manassé) ; puis à Silo où l'on divisa entre les sept autres tribus le reste des territoires occupés. L'opération eut pour complément la désignation des villes de refuge et des villes lévitiques.

Les groupes de populations chananéennes qui subsistaient encore, étaient répartis entre les diverses tribus, avec mission pour celles-ci de se les assujettir aussitôt qu'elles le pourraient.

**Partage de Galgala.** — Six ou sept ans après l'entrée dans la Terre Promise (*Jos.*, XIV, 10), une portion de la tribu de Juda,

avec Caleb, revendiqua le pays montagneux du sud, conformément à la promesse faite par Moïse quarante-cinq ans auparavant, l'an II de l'Exode. Josué fit droit à cette demande et attribua aux Calébites le territoire d'Hébron ; le reste de la tribu de Juda s'installa au nord et au sud d'Hébron, dans la région bornée à l'ouest par la Méditerranée et à l'est par la mer Morte.

La maison de Joseph, à laquelle appartenait Josué, profita de cette circonstance pour se faire attribuer son lot. Comme elle constituait « un peuple nombreux » (*Jos.*, XVII, 15), le plus important de tout Israël, et que d'ailleurs elle avait fourni l'effort le plus considérable aux premiers jours de la conquête, elle fut particulièrement avantagée. Elle occupa tout le pays montagneux du centre, depuis Béthel jusqu'aux pentes qui s'inclinent vers la plaine de Jezrahel ; Ephraïm prit possession de la région méridionale — qui s'appela dans la suite la montagne d'Éphraïm — tandis que la demi-tribu de Manassé s'établissait un peu plus au nord, entre le Jourdain et les villes chananéennes bâties au sud du mont Carmel.

**Partage de Silo.** — A une date indéterminée, mais sans doute assez proche de la fin du principat de Josué, les sept autres tribus furent convoquées à Silo, où venait d'être installé le sanctuaire portatif, afin d'y procéder en présence de Yahweh à la répartition des derniers lots.

Benjamin reçut le territoire voisin de Jéricho, avec Béthel et la suzeraineté sur Gabaon ; Siméon « prit son héritage au milieu de l'héritage des fils de Juda » dans la partie sud-ouest de la région primitivement attribuée à cette tribu « car la portion des fils de Juda était trop grande pour eux » (*Jos.*, XIX, 1-9) ; Zabulon, Issachar, Aser et Nephtali se cantonnèrent entre la Méditerranée et le cours supérieur du Jourdain, dans ce qui fut plus tard la Galilée ; Zabulon au nord-ouest du Thabor, Issachar autour de Jezraël, Aser le long de la côte, du Carmel aux confins de Tyr, et Nephtali à l'ouest du lac de Génésareth. Enfin la dernière tribu, Dan, se voyait attribuer la région qui dominait Joppé.

Le partage se termina par la désignation de six villes de refuge et de quarante-huit villes lévitiques, dont treize sacerdotales. Les premières étaient destinées à fournir un abri aux meurtriers involontaires, et à leur servir de refuge tant qu'ils n'auraient pas été jugés régulièrement ou qu'ils n'auraient pas bénéficié de l'amnistie qui marquait la mort de chacun des grands-prêtres. Quant aux villes lévitiques, elles ne constituaient pas le territoire particulier des fils de Lévi, puisque Dieu leur avait déclaré lui-même qu'il

voulait être leur part d'héritage, mais seulement le lieu officiel de leur résidence ; et comme telles, elles se trouvaient soumises à certaines dispositions légales destinées à assurer l'indépendance de la tribu sacerdotale et l'entretien de ses troupeaux.

**Situation des populations chananéennes.** — Seuls parmi les Chananéens, les habitants de Gabaon et leurs alliés avaient réussi à conclure avec les Hébreux un traité leur garantissant la vie sauve ; la plupart des autres cités de la montagne avaient été prises et détruites.

D'une façon générale les plaines intérieures, le littoral méditerranéen, ne furent pas atteints par la conquête israélite ; c'est là que se réfugièrent les survivants du désastre, comme aussi dans quelques villes de la montagne, qui, mieux situées ou mieux défendues, restèrent jusqu'à la fin de l'époque des Juges comme autant de « pièges » pour les nouveaux venus.

Citons parmi les principaux centres où refluèrent les Chananéens : Jérusalem entre Juda et Benjamin, Gézer au milieu d'Ephraïm, Bethsan, Taannek et Mageddo, au nord de Manassé ; — puis, le long de la côte, en descendant du nord au sud, Sidon et Acco, Dor et Joppé, — enfin les cinq villes qui allaient bientôt tomber aux mains des Philistins : Accaron, Azot, Geth, Ascalon et Gaza.

## ARTICLE IV. — DERNIÈRES ANNÉES DE JOSUÉ. LE SANCTUAIRE DE SILO.

**Retour des tribus orientales en Transjordanie.** — Le partage achevé, Josué autorisa les guerriers des deux tribus de Ruben et de Gad, et ceux de la demi-tribu de Manassé à regagner le territoire qui leur avait été assigné au delà du Jourdain. Il les bénit et les congédia en leur recommandant d'observer fidèlement la loi de Moïse.

A peine arrivées en Transjordanie, les tribus orientales se concertèrent pour élever sur les bords du fleuve un autel de grande dimension. Cet acte ne tarda pas à être considéré par les tribus demeurées à l'ouest du Jourdain comme une sorte de rébellion, comme une infidélité au sanctuaire dès lors établi à Silo. Les explications loyales des tribus orientales eurent bientôt fait de dissiper le malentendu : ce n'était pas un autel destiné à l'oblation des sacrifices qu'elles avaient voulu ériger, mais un monument attestant l'unité religieuse et politique de tout Israël.

**Renouvellement de l'alliance.** — L'un des premiers actes de Josué au début de la conquête avait été d'attester la fidélité d'Israël à son Dieu, dans une solennité à laquelle le peuple entier avait pris part, et depuis lors il n'avait jamais négligé l'occasion de rappeler à ses compatriotes toutes leurs obligations envers Yahweh.

Tout à la fin de sa vie, il voulut encore réchauffer le zèle des Hébreux par une cérémonie spéciale. Il convoqua donc à Sichem les anciens d'Israël, les chefs, les juges et les officiers de chaque tribu, et leur adressa une exhortation suprême en les engageant à demeurer toujours inébranlablement attachés à la loi de Dieu, sans jamais servir les dieux de Chanaan. « Et le peuple dit à Josué : Nous servirons Yahweh notre Dieu et nous obéirons à sa Loi » (*Jos.*, XXIV, 24).

Telle fut « l'alliance » conclue à Sichem. Josué donna encore au peuple un certain nombre d'ordonnances qu'il écrivit dans le livre de la Loi (*Jos.*, XXIV, 25). Puis il érigea en mémoire de l'événement une grande stèle de pierre et renvoya les représentants des tribus chacun chez soi.

**Mort de Josué.** — Josué mourut à l'âge de cent dix ans ; l'Écriture ne dit pas combien de temps il avait gouverné Israël ; mais la tradition juive et plusieurs anciens Pères de l'Église lui attribuent un principat de vingt-sept ou vingt-huit ans.

On l'ensevelit dans le territoire que les enfants d'Israël lui avaient donné en partage « à Thamnath-Saré dans la montagne d'Ephraïm, au nord du mont Gaas » (*Jos.*, XXIV, 30).

**Le sanctuaire de Silo.** — La ville de Silo était située au centre du territoire attribué à Ephraïm, à peu près à égale distance des frontières méridionales de Juda et de Siméon et des frontières septentrionales d'Aser et de Nephtali ; sa plaine offrait un emplacement favorable pour camper et était facilement abordable du côté de l'est : Josué avait choisi cette ville pour y établir le tabernacle, et dès lors elle était devenue le lieu habituel des assemblées de la nation.

Pendant toute la période des Juges, Silo fut le centre religieux d'Israël ; c'était là que montaient les Israélites quand ils voulaient « faire leurs adorations et sacrifier à Yahweh » (*I Rois*, I, 3), là aussi que séjournait habituellement l'Arche sous la garde du grand-prêtre.

**Guerre contre Benjamin.** — Le grand-prêtre Éléazar survécut peu à Josué. Il eut pour successeur son fils Phinées qui, à plusieurs

reprises, du temps de Moïse et du temps de Josué, s'était distingué par son zèle pour le service de Dieu.

C'est sous le pontificat de Phinées qu'éclata une guerre civile qui dut affaiblir considérablement les Israélites. A la suite d'un crime particulièrement atroce commis par les habitants de Gabaa, les Benjamites s'étaient refusés à livrer les coupables et avaient pris fait et cause pour eux. Les onze autres tribus, révoltées par cette façon d'agir, résolurent de châtier Benjamin. L'attaque fut dirigée par Juda ; Gabaa fut prise et brûlée, mais les Israélites avaient perdu plus de 22.000 hommes tandis que Benjamin, presque complètement exterminé, était réduit à 600 guerriers.

Ainsi que le remarque mélancoliquement l'auteur du livre des *Juges*, depuis la mort de Josué, il n'y avait pas de chef en Israël ; « chacun faisait comme bon lui semblait » (*Juges*, XVII, 6 — XXI, 24).

---


Bibliographie

Vincent, *Chanaan d'apres l'exploration récente.*

E. Mangenot, article *Josué*, dans le *Dict. de la Bible*, t. III, col. 1684-99.

H. Lesêtre, *Du Sinaï à Jéricho, Rev. prat. d'Apolog.*, t. IV, p. 230.

— *Josué et le soleil, ibid.*, t. IV, p. 351.

— *L'extermination des Chananéens, ibid.*, t. IV, p. 472.


---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 62.

**Le passage du Jourdain.** — Le texte sacré indique la cause du phénomène qui rendit le passage possible en face de Jéricho : « les eaux qui descendent d'en haut s'arrêtèrent, elles s'élevèrent en un monceau à une très grande distance près de la ville d'Adom qui est à côté de Sarthan, et celles qui descendent vers la mer de l'Arabah, la mer salée, furent complètement coupées (*Jos.* III, 16). Sarthan est à une vingtaine de kilomètres en amont du passage ; les Hébreux ne pouvaient donc pas se rendre compte de la nature du barrage qui arrêtait les eaux. Celles-ci furent-elles maintenues en place par une force invisible ? Le texte ne le dit pas. « Elles s'élevèrent en un monceau », ce qui se justifie également si on suppose un éboulement gigantesque barrant tout à coup le cours du fleuve et maintenant les eaux pendant quelques heures comme en un vaste lac. Or, en amont de Sarthan la vallée du Jourdain n'est pas très large et l'affouillement produit sur les rives par les eaux coulant à pleins bords à une allure torrentueuse a pu déterminer des éboulements énormes, capables de constituer un barrage provisoire. En aval de ce barrage, les eaux se déversèrent totalement dans la mer Morte ou aux environs de l'embouchure, à raison de la grande pente du lit du fleuve, qui est en moyenne de 1 m. 50 par kilomètre. L'endroit où passèrent les Hébreux fut donc absolument à sec.

Entre l'hypothèse des eaux maintenues immobiles contrairement à toutes les lois de la nature, et celle d'un barrage accidentel produisant exactement le même effet, il n'y a pas à hésiter ; car Dieu ne fait pas de miracles inutiles, et il se sert des agents naturels quand ils sont aptes à réaliser ses desseins. Or, l'histoire a enregistré le souvenir d'un arrêt du Jourdain analogue à celui qui se produisit au temps de Josué : le 8 décembre 1267, le lit du fleuve se trouva brusquement à sec par suite de l'effondrement d'une colline dans la vallée.... Le barrage se maintint du milieu de la nuit jusqu'à quatre heures de la journée.

« *Le caractère miraculeux de l'événement n'en reste pas moins incontestable. En effet, la possibilité du passage est annoncée par Josué à l'avance sur l'ordre de Dieu et il est prédit que les eaux disparaîtront au contact des porteurs de l'Arche ; la réalité répond de tous points à la prédiction ; les eaux ne reviennent que quand tout le peuple a passé et que l'Arche a été retirée du lit du fleuve. Josué ne pou-*

*vait prévoir naturellement qu'un barrage accidentel allait rendre le passage praticable, et ce n'est pas après la disparition des eaux, mais dès la veille du phénomène qu'il fait prendre les dispositions pour franchir le fleuve à pied sec. Le hasard n'est ainsi pour rien dans la coïncidence entre la mise à sec du Jourdain et le passage du Jourdain : tout a été prévu, voulu, réglé par Dieu avec le concours des agents naturels, dociles à ses volontés.* » (LESÊTRE, *Revue pratique d'Apologétique*, IV, 1907, pages 232-234.)

Note 63.

**L'écroulement des murs de Jéricho.** — « C'est par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent après qu'on eut fait le tour pendant sept jours », dit l'*Épître aux Hébreux* (XI, 30). Par la foi les Hébreux croyaient à la puissance de Dieu et comptaient sur son intervention. Cette intervention prévue à l'avance, ne fit pas défaut. Par là Dieu acheva d'accréditer l'autorité de Josué, et en vue de la conquête qui commençait, il inspira confiance aux Hébreux et terreur aux Chananéens. Le miracle a donc ici sa raison d'être, et rien, dans le récit biblique, n'autorise à l'éluder.

Note 64.

**Josué et le soleil.** — « *Il est certain*, remarque Mgr Pelt, *que la Bible parle suivant les apparences en disant que le soleil a été arrêté. C'est une façon populaire de dire que le jour a été prolongé. Quels moyens Dieu a-t-il pris pour amener cette prolongation ? L'arrêt réel de la terre n'était pas nécessaire et n'est pas vraisemblable : il aurait fallu une série de miracles pour empêcher les perturbations entraînées par la cessation du mouvement diurne de la terre, miracles que nous ne devons pas supposer puisqu'ils sont inutiles. Il a suffi que les rayons du soleil et de la lune fussent déviés de leur direction naturelle et dirigés sur le champ de bataille. Le réfracteur ou le réflecteur pouvaient être les nuées et aussi les grêlons qui tombèrent abondamment sur les Chananéens.* » (Hist. de l'Anc. Test., I, *p.* 340, *n.* 2).

Note 65.

**L'extermination des Chananéens.** — « Quand vous aurez passé le Jourdain, ordonne Dieu à son peuple, vous expulserez devant vous tous les habitants du pays ; vous détruirez toutes leurs pierres sculptées et toutes leurs images fondues et vous dévasterez tous leurs hauts-lieux. Vous prendrez possession du pays et vous l'habiterez ; car je vous ai donné le pays pour le posséder.

1. La disparition des Chananéens, peuple idolâtre et corrompu, « était une nécessité qu'imposait la préparation de la rédemption et que justifiait la souveraineté de Dieu, maître du sol et maître des hommes. Dieu, il est vrai, aurait pu les convertir ; mais il n'y eût réussi qu'en changeant leur nature et en violentant leur liberté. « Un Éthiopien changera-t-il sa peau et un léopard ses taches ? Alors vous pourrez aussi faire le bien, vous qui avez appris à faire le mal, » (*Jérémie*, XIII, 23). Dans sa sagesse il voulut procéder comme il avait fait au déluge en faisant disparaître une race mauvaise, incorrigible et dangereuse. »

2. En fait, les Israélites furent loin d'obéir à l'ordre terrible que Dieu leur avait donné, et ce fut là l'origine de la plupart des malheurs qui marquèrent le temps des Juges et des Rois.

« Il suit de là que s'il y a lieu de protester, ce n'est pas contre la cruauté des Israélites exterminant les populations qui occupaient avant eux le pays de Chanaan, mais contre la mollesse avec laquelle ils se sont comportés vis-à-vis d'elles en les laissant subsister au milieu d'eux. La contagion du mal leur a été communiquée. Leur goût instinctif pour l'idolâtrie s'est réveillé et développé. Entraînés au culte des idoles et aux immoralités qui en étaient la conséquence, ils se sont détournés du vrai Dieu et ont fini par attirer sur eux le terrible châtiment de la déportation en masse.

« *Les ordres divins même les plus sévères ont toujours pour fin le plus grand bien de l'humanité. On ne gagne jamais à les entreindre.* (LESÊTRE, *Revue pratique d'Apologétique*), IV, 1907, *p.* 473-476 ».

## RÉSUMÉ

I. Au moment où les Hébreux se disposent à pénétrer dans la Terre Promise, celle-ci vient de subir pendant plus de trois siècles la suzeraineté des Égyptiens et des Hittites. Disputée sans relâche entre ces empires rivaux, elle ne possède pas le moindre sentiment d'une unité nationale et se trouve divisée en une multitude de petits royaumes, ou mieux de principautés féodales à peu près indépendantes les unes des autres.

Les diverses races qui l'occupent, et au premier rang desquelles il faut citer les Chananéens, jouissent d'une civilisation avancée dont le développement remarquable s'explique à la fois par leur ingéniosité naturelle et par le contact permanent qu'elles conservent avec les peuples voisins.

Leur religion est toute naturaliste et se concrétise dans le culte des hauts-lieux; c'est là qu'on adore les Baals et les Astartés, divinités redoutables et exigeantes mais souvent immorales qui tolèrent, lorsqu'elles ne les encouragent pas, les pires excès de la part de leurs fidèles.

II. Malgré leurs divisions, les princes de Chanaan constituent une force redoutable dont les Hébreux ne triomphent qu'avec peine. — Dieu se sert de cette circonstance pour donner un nouvel élan à la foi de son peuple ; et s'il multiplie largement ses interventions miraculeuses, du moins ne néglige-t-il aucune occasion de faire sentir aux Israélites que son assistance ne peut être que le prix de leur fidélité à ses moindres commandements.

La conquête débute par un éclatant prodige : le passage du Jourdain, dont Josué consacre le souvenir en érigeant à Galgala un monument commémoratif. — C'est autour de ce monument, et après s'être mis en règle avec la Loi, que les Hébreux célèbrent leur première Pâque dans la Terre Promise.

Puis vient la prise merveilleuse de Jéricho dont les murs s'écroulent pour livrer passage aux enfants d'Israël ; Josué profite tout aussitôt de cet avantage pour aller de l'avant, prendre Haï et s'installer au cœur du pays : la cérémonie de l'Alliance, que les Hébreux renouvellent en grande pompe aux environs de Sichem, manifeste solennellement aux yeux de tous que Yahweh prend définitivement possession du pays de Chanaan.

C'est alors que les Gabaonites et quelques-uns de leurs voisins estiment le moment venu d'offrir leur soumission aux envahisseurs et réussissent, grâce à un stratagème habile, à la leur faire accepter. Par contre, la plupart des rois de Chanaan, se sentant menacés, essaient de se concerter pour mieux résister et constituent deux puissantes ligues, l'une dans le sud, l'autre dans le nord de la Palestine : la coalition des rois du Sud est détruite à la bataille de Béthoron, où Dieu intervient par l'un de ses plus extraordinaires miracles, et celle des rois du Nord à la bataille des Eaux de Mérom.

Dans les années suivantes, ces premières campagnes sont complétées par une série d'expéditions heureuses qui rendent les Hébreux maîtres de presque toute la Terre Promise.

III. Maîtres effectifs ou suzerains de la majeure partie de Chanaan, les enfants d'Israël se préoccupent de bonne heure de le répartir entre leurs diverses tribus : chacune d'elles aura mission, au cours des siècles suivants, d'achever la conquête de son propre territoire en assimilant ou en détruisant les Chananéens vaincus.

Ce partage paraît s'être accompli en deux fois, d'abord à Galgala, six ou sept ans après le passage du Jourdain, lorsque les descendants de Joseph et ceux de Juda se font respectivement attribuer la montagne d'Ephraïm et le pays d'Hébron ; ensuite à Silo, tout à la fin de la vie de Josué, lorsqu'on divise le reste du territoire entre les autres tribus. — Conformément à la Loi, la tribu de Lévi ne reçoit aucun territoire, mais un certain nombre de villes.

IV. Avant de mourir, Josué réunit une fois encore les représentants des tribus pour leur rappeler les principaux bienfaits de Dieu et les exhorter à observer scrupuleusement la Loi ; les Israélites répondent par une solennelle promesse de fidélité et renouvellent leur alliance avec Yahweh.

Après l'ensevelissement de Josué, on ne lui donne pas de successeur, les tribus reprennent chacune leur exclusive indépendance, conservant seulement pour centre principal de leur vie religieuse, le sanctuaire de Silo où séjournait l'Arche d'alliance.

Peu après la mort de Josué éclate une guerre civile qui compromet gravement l'existence de la tribu de Benjamin.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**CHANAAN AVANT L'ARRIVÉE DES HÉBREUX**

- **Situation politique**
  - Au cours des trois siècles précédents, le pays de Chanaan vient d'être disputé sans relâche entre Hittites et Égyptiens.
  - Au moment de la conquête, il se trouve divisé en une multitude de principautés féodales plus ou moins hostiles et à peu près indépendantes.
- **Situation morale**
  - **Civilisation brillante due**
    - aux rapports commerciaux avec la Babylonie, l'Égypte et l'Asie Mineure,
    - aux talents industriels des Chananéens.
  - **Religion**
    - Vie religieuse intense, mais grossière → Superstitions nombreuses.
    - Culte immoral et sanglant → pratiqué principalement dans les hauts-lieux où l'on adore les Baals et les Astartés.
    - Offrandes aux morts.

**CONQUÊTE DE CHANAAN**

- **Préliminaires**
  - Josué organise le départ.
  - Passage *miraculeux* du Jourdain.
  - Établissement d'un camp à Galgala.
  - Célébration de la Pâque.
  - Prise *miraculeuse* de Jéricho.
  - Tentative malheureuse sur Haï. Épisode d'Achan.
- **Premières campagnes**
  - **Installation dans le centre du pays**
    - Prise de Haï.
    - Renouvellement de l'Alliance à Sichem.
    - Soumission des Gabaonites.
  - **Expédition dans le Sud**
    - Coalition des rois du Midi.
    - Bataille de Béthoron : *Intervention miraculeuse de Dieu.*
    - Capture des cinq rois dans la caverne de Macéda.
  - **Expédition dans le Nord**
    - Coalition des rois du Nord.
    - Bataille des Eaux de Mérom.
- **Dernières guerres de Josué** — Josué guerroie sur tous les points du pays de Chanaan, depuis les confins de Séir (Édom) jusqu'aux régions voisines de l'Hermon et du Liban.

**INSTALLATION DES HÉBREUX EN CHANAAN**

- **Caractères généraux**
  - Cette installation se fait à la longue.
  - Plusieurs peuples chananéens restent maîtres chez eux.
  - Le partage du pays, ébauché du temps de Josué pour les tribus principales, ne prend sa forme définitive que plus tard.
- **Principales phases**
  - **Avant Josué** — Ruben, Gad et la demi-tribu de Manassé reçoivent de Moïse la Transjordanie.
  - **Au temps de Josué**
    - Partage de Galgala : Juda, Ephraïm et la demi-tribu de Manassé se voient confirmer la possession du centre du pays.
    - **Partage de Silo**
      - répartition du reste du pays entre les sept autres tribus.
      - désignation des villes sacerdotales et lévitiques.
  - **Après Josué** — Dan quitte le sud pour aller s'établir dans le nord.

**DERNIÈRES ANNÉES DE JOSUÉ**

- **Dernières années de Josué**
  - Retour des tribus orientales en Transjordanie. Menace de conflit.
  - Renouvellement de l'Alliance et recommandations suprêmes de Josué.
- L'arche et le tabernacle installés à Silo demeurent le centre religieux d'Israël.
- Guerre contre Benjamin, peu après la mort de Josué.

# CHAPITRE XIII

## LES PREMIERS JUGES

SOMMAIRE

**I. Préliminaires à l'histoire des Juges.** — Idée générale. — Causes de l'infidélité des Israélites. — Les Juges et la judicature. — Grandes lignes de l'histoire des Juges.

**II. De Josué à Gédéon.** — Othoniel. — Aod. — Premières incursions philistines ; Samgar. — L'oppression chananéenne. — Débora et Barac ; victoire du Thabor.

**III. Gédéon et Abimélech.** — Les Madianites. — Débuts de Gédéon. — Victoires de Gédéon. — Affermissement du pouvoir de Gédéon. — Dernières années de Gédéon. — Projets d'Abimélech. — Abimélech proclamé roi. — Protestation de Joatham. — Révolte des habitants de Sichem et mort d'Abimélech. — Thola et Jaïr.

SOURCES

Le livre des *Juges*, composé au temps des premiers rois, raconte l'histoire du peuple de Dieu depuis la mort de Josué jusqu'à l'époque de l'oppression philistine. Mais ce n'est pas une histoire suivie. « C'est seulement une galerie de tableaux ou plutôt de portraits ». Plusieurs notices sont peu étendues ; d'autres fournissent des détails pittoresques empruntés à des récits contemporains. — D'une manière générale, l'auteur omet tout ce qui ne rentre pas dans son plan et dans l'enseignement qu'il veut donner : « Dieu a châtié Israël chaque fois que celui-ci l'a abandonné ; il l'a au contraire sauvé chaque fois qu'il s'est corrigé et qu'il a eu recours à sa miséricorde ».

### ARTICLE I. — PRÉLIMINAIRES A L'HISTOIRE DES JUGES.

**Idée générale.** — « Le peuple servit Yahweh pendant toute la vie de Josué et pendant toute la vie des anciens qui survécurent à Josué et qui avaient vu la grande œuvre que Yahweh avait opérée en faveur d'Israël... Et après que toute cette génération eut été réunie à ses pères, il s'éleva une autre génération qui ne connaissait pas Yahweh ni l'œuvre qu'il avait opérée en faveur d'Israël.

« Les enfants d'Israël firent ce qui est mal aux yeux de Yahweh et ils servirent les Baals... Ils abandonnèrent Yahweh le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays de l'Égypte, et ils allèrent après d'autres dieux d'entre les dieux des peuples qui les entouraient ; ils se prosternèrent devant eux et ils irritèrent Yahweh. »

« La colère de Yahweh s'enflammait contre Israël et il les livrait à des pillards qui les pillaient ; et il les vendait à leurs ennemis d'alentour ; et ils ne pouvaient plus résister à ceux qui leur faisaient la guerre. Dans toutes leurs expéditions, la main de Yahweh leur était funeste et ils se

trouvaient dans l'angoisse... Et Yahweh leur suscitait des juges qui les sauvaient des mains de ceux qui les pillaient...

« Et lorsque Yahweh leur suscitait des juges, Yahweh était avec le juge, et il les sauvait des mains de leurs ennemis pendant tous les jours du juge, car Yahweh avait compassion de leurs cris de détresse... Et

lorsque le juge était mort ils retombaient et faisaient plus mal que leurs pères...

« Et la colère de Yahweh s'enflammait contre Israël. » (*Juges*, II, 7 et suiv.)

**Causes de l'infidélité des Israélites.** — La page du livre des *Juges* que nous venons de citer résume admirablement l'aspect général de cette période — l'une des plus compliquées de l'histoire du peuple de Dieu. Mais si l'on veut pousser plus loin l'analyse et déterminer les causes de l'infidélité des Hébreux, il faut chercher ailleurs et considérer successivement une situation politique et un fait psychologique.

Cette situation politique, nous la connaissons déjà par l'histoire de Josué ainsi que par toutes les circonstances de la conquête et du partage. Les douze tribus sont loin d'avoir occupé l'ensemble de la Terre Promise : abandonnant les plaines et les vallées aux anciens habitants du pays, leurs divers clans se sont installés dans les trois ou quatre grandes régions montagneuses — plateaux de Transjordanie, montagne de Juda et montagne d'Ephraïm, massif de Galilée — pour y vivre disséminés au milieu de populations dont les mœurs, la civilisation et la religion diffèrent complètement des leurs.

Épuisés par le rude effort qu'ils ont dû fournir pendant les années de la conquête, les Israélites se replient d'abord sur eux-mêmes : et c'est là le premier stade du fait psychologique dont nous voulons parler. L'immensité de la tâche qu'ils ont encore à accomplir, la nécessité pratique qui s'impose à eux de transformer leurs habitudes nomades en habitudes sédentaires, tout cela les déconcerte et leur inspire un sentiment profond de défiance et de lassitude. Ce sentiment se précise d'ailleurs et revêt des formes diverses à mesure qu'ils considèrent ce qui les entoure, les hommes et les choses — leurs propres compatriotes aussi bien que les indigènes qu'ils ont dépossédés.

Dans l'espèce, il s'agit surtout des Chananéens et de la vie facile qu'ils mènent. Leur habileté en impose aux vainqueurs. Comment ceux-ci n'auraient-ils pas recours à ces gens qui, vivant à côté d'eux, connaissaient si bien les ressources du pays ? Comment ne seraient-ils pas tentés de se mettre à leur école, pour faire aussi bien qu'eux ? — Et ainsi s'atténue l'hostilité première ; suzerains et vassaux prennent contact les uns avec les autres et se rendent de mutuels services ; ils s'allient par des mariages et s'invitent réciproquement à leurs fêtes de famille ; enfin ils collaborent à l'acte social par excellence en prenant part aux mêmes cérémonies

du culte. Ce jour-là on peut dire vraiment que l'apostasie est consommée.

**Les Juges et la judicature.** — Les personnages que Dieu charge pendant toute cette période, de remédier au mal, soit en restaurant sa Loi, soit en châtiant les oppresseurs, portent le nom de *Juges*.

Les Juges d'Israël n'étaient pas les dépositaires du pouvoir judiciaire tel que nous l'entendons aujourd'hui. Sans doute certains d'entre eux, comme Samuel, paraissent avoir joué le rôle d'arbitres, avoir tranché des litiges et « jugé » réellement ; mais ce n'était là qu'une fonction accessoire que d'autres pouvaient exercer — ainsi que le prouve l'exemple de Débora — sans pour autant prétendre à la qualité de Juge.

Les Juges n'étaient pas non plus des magistrats politiques, placés à la tête du gouvernement et chargés d'administrer tout le pays ; leur mission était essentiellement militaire :

« C'étaient des chefs temporaires, d'occasion, que Dieu suscitait pour affranchir son peuple coupable mais repentant, de l'oppression de ses ennemis. Chacun d'eux eut des attributions fort différentes et exerça son pouvoir suivant les circonstances et sur des territoires plus ou moins étendus. » (Mangenot, *Diction. de la Bible*, III, 1847.)

Le temple de Byblos avec sa pierre sacrée.

(D'après une monnaie du Cabinet des médailles.)

L'édifice nous apparaît ici tel qu'il était vers le temps de l'ère chrétienne, après avoir subi divers remaniements où l'on sent l'influence grecque ; telle la chapelle à fronton triangulaire que l'on voit à gauche ; telle aussi la colonnade de droite et l'escalier qui y aboutit.

Le vieux sanctuaire se trouve en arrière, et consiste en une cour rectangulaire bordée de portiques, au milieu de laquelle se dresse, sur un cube à cornes, la pierre conique qui était censée contenir l'esprit de la divinité.

Cette dernière remarque est de la plus haute importance, car on a été habitué pendant longtemps à considérer les Juges d'Israël comme une série de princes élus par Dieu pour gouverner tout le peuple hébreu, et les oppressions des peuples ennemis comme une série de conquêtes ayant englobé le territoire des douze tribus. C'est tout le contraire qui se dégage de la lecture de la Bible. Le livre des *Juges* en particulier ne raconte pas une histoire suivie, on n'y trouve que des épisodes survenus à intervalles plus ou moins longs. Certains Juges ont été contemporains, quelques-uns n'ont libéré ou gouverné qu'une ou deux tribus ; d'autres ont commandé

à presque tout Israël ; un dernier semble même avoir exercé sa mission pendant le temps d'une oppression....

**Grandes lignes de l'histoire des Juges.** — Tout ceci montre assez quelle prudence on doit apporter à retracer les grandes lignes de l'histoire des Juges ; néanmoins des raisons sérieuses autorisent à diviser cette période en deux époques nettement caractérisées.

Dans la première, les Hébreux subissent le contre-coup de leur installation brutale dans le pays de Chanaan ; sur toutes leurs frontières et jusqu'au cœur de leurs plus importantes tribus, ils voient leurs ennemis — Édomites, Moabites, Philistins, Chananéens et Madianites — profiter du temps de lassitude et de relâchement qui a suivi la conquête pour essayer de les réduire en servitude ; ils réagissent vigoureusement, sous la direction d'Othoniel, d'Aod, de Samgar, de Barac et de Gédéon, et parviennent à sauver leur autonomie. Tout à la fin de cette époque, sous Gédéon, on note une première tendance à une sorte d'unification ; cette tendance aboutit à un essai malheureux de monarchie sous Abiméleh, fils de Gédéon.

La seconde époque correspond aux temps troublés des grandes invasions philistine et ammonite. Israël, martelé entre les deux ennemis qui l'assaillent à l'est et à l'ouest, prend de plus en plus conscience de son unité. Après Jephté et Samson, Samuel travaille efficacement à assurer l'indépendance et le relèvement du peuple de Dieu ; il prépare ainsi, peut-être sans s'en douter, la belle expansion des Hébreux au temps de leurs premiers rois.

La durée totale de ces deux époques peut être évaluée à six ou sept générations d'hommes (*note* 66).

## ARTICLE II. — DE JOSUÉ A GÉDÉON. (VERS 1165-1120)

**Othoniel.** — L'incursion de Chusan et l'assujettissement de Juda aux Édomites pendant huit ans dut suivre de peu la mort de Josué, puisque le libérateur Othoniel avait épousé une fille de Caleb, prince de Juda au temps de Moïse. On ne peut rien dire de plus, puisque l'Écriture n'entre dans aucun détail au sujet des circonstances de cette judicature. « L'esprit de Yahweh fut sur Othoniel ; et il marcha au combat, et Yahweh lui livra Chusan.... Et la terre jouit du repos pendant quarante ans » (*Juges*, III, 10-11).

**Aod.** — « Églon, roi de Moab, ayant rassemblé les Ammonites et les Amalécites, vint attaquer les Israélites et les battit ; puis il occupa la ville des Palmiers » (*Juges*, III, 13).

Les Israélites mentionnés ici sont ceux des tribus transjordaniques (Ruben et Gad), dont il fallait traverser le territoire pour arriver au Jourdain et à la région de Jéricho (= la ville des Palmiers). Églon établit sa domination sur Benjamin et sur une partie de la montagne d'Ephraïm et leur imposa un tribut annuel.

Au bout de dix-huit ans, un Benjamite nommé Aod, qui avait été chargé de porter le tribut à Églon, profita de cette occasion pour solliciter de lui une audience privée et pour le tuer par surprise (*note* 67). Après quoi il s'enfuit dans la montagne, souleva les Israélites et vint occuper les gués du Jourdain avec des hommes déterminés. Les Moabites, cernés de toutes parts, furent exterminés, et le pays se reposa pendant quatre-vingts ans.

Asiatique de haute classe.
(D'après une peinture du tombeau de Ramsès III.)

**Premières incursions philistines ; Samgar.** — Au temps du roi Ramsès III (vers 1200) l'Égypte avait eu à subir une attaque formidable des « peuples de la mer » c'est-à-dire des aventuriers de race crétoise ou égéenne dont les vaisseaux parcouraient victorieusement la Méditerranée orientale depuis une cinquantaine d'années. Une bataille décisive avait eu lieu, probablement sur la côte de Palestine ; l'Égypte fut délivrée de l'invasion, mais deux des peuples assaillants, les *Poulasati* et les *Zakkara* (ou *Zakkala*) purent s'installer paisiblement sur le littoral entre l'Égypte et le mont Carmel. Les *Poulasati* sont les Philistins de la Bible.

Les Philistins ne tardèrent pas à se heurter aux Hébreux et particulièrement aux tribus méridionales, Juda, Siméon et Dan. Mais ces premières incursions ne sont connues que par de brèves mentions de l'Écriture (*Juges*, IV, 31 ; X, 11 ; et *I Rois*, XII, 9). « Samgar, fils d'Anath, tua six cents Philistins avec un aiguillon à bœufs et sauva Israël. »

**L'oppression chananéenne.** — Tout au nord de la Palestine, la région de Jezrahel était demeurée entre les mains des Chananéens ; ceux-ci un instant avaient dû reconnaître la suzeraineté de la maison de Manassé et se résigner à lui payer un tribut (*Juges*, I, 28) ; mais ils n'avaient pas tardé à secouer ce joug importun et à recouvrer leur pleine indépendance. Solidement retranchés dans cette vaste plaine que bordait toute une ceinture de places fortes (Mageddo, Taannek, Jeblaam, Bethsan, Haroseth), ils avaient commencé par y organiser à loisir une importante armée qu'appuyaient neuf cents chars de fer. Puis, passant à l'offensive, ils avaient entrepris une guerre de revanche contre les tribus qui les entouraient ; et bientôt les Israélites, infidèles à leur Dieu, s'étaient vus contraints de subir la loi des Chananéens détestés.

Un coin de la bataille entre Égyptiens et Philistins.

(Bas-relief de Médinet-Habou.)

On distinguait les *Poulasati* de loin à leur heaume de feutre assujetti sous le menton par deux courroies et garni d'un diadème de plumes. Leur buste disparaissait sous des bandes d'étoffe épaisse ou de cuir, un pagne simple leur battait les genoux, leurs pieds étaient nus ou chaussés de sandales courtes. Ils employaient un bouclier rond à double poignée, et ils avaient la forte epée en cuivre des races septentrionales, retenue par un baudrier sur le côté gauche de la poitrine, deux poignards, deux javelines. » (MASPERO, *Hist. ancienne*, II, p. 464.)

A l'époque où nous sommes arrivés, il y avait vingt ans que durait l'oppression, et chaque jour la situation devenait plus précaire. Les caravanes, sans cesse détroussées, ne circulaient plus ; l'agriculture était en pleine décadence ; l'abattement gagnait tous les courages et, au dire d'un poète hébreu contemporain — celui qui composa le cantique de Débora — c'est à peine si l'on eût pu trouver « un bouclier par cinq villes et une lance par quarante milliers d'hommes » (*Juges*, V, 8).

**Débora et Barac. La victoire du Thabor.** — Le salut vint de la tribu d'Ephraïm et c'est une femme, la prophétesse Débora, qui en eut l'initiative. Elle envoya un messager à un certain Barac, originaire de Cadès en Nephtali, et lui prescrivit au nom de Yahweh de lever dix mille hommes dans sa propre tribu et dans celle de Zabulon, et de prendre vigoureusement l'offensive : il rencontrerait les Chananéens sur les bords du Cison et remporterait sur eux une victoire complète.

Barac ne voulut rien faire avant que Débora fût venue le

rejoindre. Lorsque celle-ci fut arrivée, il exécuta les ordres qu'elle lui avait transmis et rassembla dix mille hommes sur le mont Thabor. A cette nouvelle, le chef des Chananéens, Sisara, réunit son armée, équipa ses chars de guerre et marcha à la rencontre des révoltés ; mais Dieu frappa les oppresseurs d'une panique subite : toute l'armée de Sisara fut passée au fil de l'épée, et lui-même, contraint de s'enfuir à pied, trouva la mort, tandis qu'il prenait un peu de repos dans la tente d'Héber le Cinéen (Cf. *note* 67).

A la suite de cette importante victoire, dont le souvenir se perpétua dans le *Cantique de Débora*, le pouvoir des Chananéens fut brisé, et le pays se reposa pendant quarante ans. Il ne semble pas cependant que cette victoire ait été définitive, car plus tard, au temps de Thola, les tribus du nord furent à nouveau réduites en servitude (*Juges*, X, 1). Mais s'agit-il dans ce dernier texte, des Chananéens de l'intérieur relevés de leur défaite, ou des Chananéens du littoral, c'est-à-dire des Sidoniens, qui sont cités par le livre des *Juges* (X, 12) au nombre des oppresseurs d'Israël ? Nous ne saurions le dire avec certitude.

## ARTICLE III. — GÉDÉON ET ABIMÉLECH (VERS 1120-1100)

Le temps de Gédéon marque un tournant décisif dans l'histoire d'Israël. D'une part les tribus sentent confusément le besoin de se grouper et de se soutenir mutuellement ; au lieu de demeurer isolées et de se désintéresser des malheurs de leurs voisins, elles se préoccupent des conséquences possibles d'une situation aussi fâcheuse et n'hésitent pas à châtier rudement les clans qui ne veulent pas collaborer à l'œuvre commune. Ensuite et surtout, elles se rendent compte des avantages que présenterait un chef unique : c'est l'idée de royauté qui commence à germer — trop tôt sans doute, puisque la tentative d'Abimélech, fils de Gédéon, aboutit à un échec.

**Les Madianites.** — Israël ayant prévariqué à nouveau, Dieu le livra entre les mains de Madian, d'Amalec et des fils de l'Orient (Qédem). Chaque printemps, pendant sept ans, ces nomades « semblables à des sauterelles » passèrent le Jourdain, vinrent régulièrement, avant l'époque des moissons, ravager tout le pays, faisant main basse sur les récoltes et ne repartant que lorsqu'ils ne trouvaient plus rien à prendre.

« Leur nombre était si considérable et leur audace si tranquille,

que les Hébreux n'osant point les attaquer, enfouissaient ce qu'ils ne pouvaient sauver, puis se réfugiaient dans les grottes et sur les hauteurs, rapidement et grossièrement aménagées en ouvrages de défense. Les maraudeurs n'en étaient que mieux à leur aise pour opérer leurs déprédations. »

**Débuts de Gédéon.** — Parfois les tribus opprimées se rappelaient les merveilles jadis accomplies par Yahweh pour sauver son peuple, mais c'était plutôt pour douter ou pour déclarer que ce temps-là était passé et ne reviendrait plus : « Vrai ! si Yahweh est avec nous, comment donc en sommes-nous là ? et où sont tous les prodiges que nous ont contés nos pères, disant : « *Yahweh ne nous a-t-il pas fait monter d'Égypte ?* » *Et maintenant Yahweh nous a abandonnés et nous a livrés à Madian.* »

Telles étaient les dispositions de Gédéon — l'un des fils de Joas d'Abiézer, de la tribu de Manassé — lorsque Dieu lui fit connaître par une communication directe son dessein de le choisir comme l'instrument du salut de son peuple.

Dès qu'il eut reconnu la volonté de Yahweh (*note* 68), Gédéon n'hésita pas un seul instant ; il commença par jeter bas l'autel de Baal construit près de son village, exploit qui lui valut le nom de Jérobaal, puis sonna de la trompette, groupa les guerriers de son clan et dépêcha des messagers à travers Manassé, Aser, Zabulon et Nephtali pour appeler tout le monde à la rescousse contre les Madianites campés dans la plaine de Jezrahel.

Mais Dieu ne voulait pas qu'Israël pût croire un jour que les seules armes de ses enfants avaient suffi à le sauver. Confirmant par de nouveaux prodiges le zèle et la confiance de Gédéon, il lui donna l'ordre de ne prendre avec lui que les hommes qui, pour boire, « laperaient l'eau avec leurs langues comme des chiens » (*Juges*, VII, 5).

**Victoires de Gédéon.** — Gédéon n'emmena donc que trois cents guerriers avec lesquels il cerna durant la nuit le camp des Madianites. Ceux-ci, réveillés en sursaut par le son des trompettes et les clameurs des assaillants, épouvantés par la lueur des torches que les Israélites avaient d'abord dissimulées dans des vases de terre, furent pris de panique, s'entretuèrent ou se débandèrent de tous côtés avant d'avoir pu se reconnaître.

« Alors les gens de Nephtali, d'Aser et de Manassé se groupèrent et poursuivirent les Madianites. » Pendant ce temps, les Éphraïmites, prévenus par des messagers, descendaient en toute hâte dans la vallée du Jourdain pour occuper les gués du fleuve,

et empêcher ainsi les fuyards de regagner leur pays d'origine. Les Madianites furent massacrés, et les têtes de leurs chefs envoyées au libérateur d'Israël.

Gédéon, cependant, résolut de pousser plus loin son avantage : il désirait venger deux de ses frères qui avaient été tués au Thabor ; et par ailleurs il lui paraissait que si l'on ne châtiait rudement les envahisseurs, ceux-ci ne tarderaient pas à recommencer leurs méfaits. Il passa donc le Jourdain et alla les trouver chez eux, là même où ils se croyaient plus en sûreté.

Une fois de plus les armes lui furent favorables; les nomades, assaillis dans leur camp, furent mis en déroute, et deux de leurs rois, saisis au milieu de leur fuite, payèrent de leur vie la mort des frères de Gédéon.

**Affermissement du pouvoir de Gédéon.** — Au début de sa lutte contre les Madianites, Gédéon avait dû ménager la susceptibilité de la tribu d'Ephraïm ; revenu victorieux de son expédition au-delà du Jourdain, il pouvait se montrer moins accommodant. Avant même qu'il eût repassé le fleuve, il sut le faire sentir aux gens de Soccoth et de Phanuel qui, par lâcheté prudente, s'étaient refusés à l'assister, lorsqu'il avait engagé sa petite armée sur le chemin du désert : les anciens de Soccoth furent fouettés, et plusieurs des principaux de Phanuel mis à mort.

Quand il fut rentré dans sa ville natale, son prestige était tel qu'on lui offrit le titre de roi héréditaire : « Règne sur nous, lui disaient ses concitoyens ; règne sur nous, toi, ton fils et le fils de ton fils, car tu nous a délivrés des mains de Madian » (*Juges*, VIII, 22).

Gédéon refusa pour la forme, en prétextant que les Hébreux ne pouvaient avoir d'autre roi que Yahweh. En réalité, il conserva si bien le pouvoir, qu'il se fit attribuer comme part du butin, les anneaux d'or enlevés aux ennemis — environ mille sept cents sicles d'or — et que plus tard, chose inusitée jusque là, ses fils lui succédèrent comme chefs de son peuple.

**Dernières années de Gédéon.** — Avec l'or qu'on lui avait donné, Gédéon fabriqua un *éphod* (*note* 69) et le plaça dans sa ville, à Ophra d'Abiézer. Cet éphod devint le centre d'un culte illégitime auquel participèrent les Israélites ; « tout Israël forniqua après lui en ce lieu, et ce fut un piège pour Gédéon et pour sa maison » (*Juges*, VIII, 27).

Gédéon entretint aussi des relations avec les Chananéens de Sichem ; il s'était uni à l'une de leurs filles et l'avait mise au nombre

de ses femmes : ce fut cette Chananéenne qui donna le jour à Abimélech.

Pendant tout le temps du gouvernement de Gédéon, les ennemis du peuple hébreu se tinrent en paix sans oser l'attaquer « et le pays fut tranquille pendant quarante ans ». — Gédéon mourut dans une heureuse vieillesse et fut enseveli dans le tombeau de Joas son père, à Ophra d'Abiézer.

Après sa disparition, les fils d'Israël retombèrent dans l'idolâtrie, et ils le firent d'autant plus facilement que les dernières années de Gédéon n'avaient pas été exemptes de tout reproche. Ils prirent pour dieu le Baal-Bérith de Sichem, « sans plus se soucier de Yahweh qui les avait délivrés de tous leurs ennemis ».

**Projets d'Abimélech.** — Le pouvoir qu'avait exercé Gédéon demeura indivis entre ses soixante-dix fils, jusqu'au jour où l'un d'eux, Abimélech, le fils de la Chananéenne, forma le projet de se débarrasser de ses frères pour devenir seul roi. Pour parvenir à ses fins, cet ambitieux se rendit dans le pays de sa mère, à Sichem, où il avait de nombreux parents sur qui il croyait pouvoir compter. Il sut leur persuader qu'il serait plus avantageux pour eux de favoriser l'élévation d'un seul homme, issu de leur race, connaissant leurs besoins et tout dévoué à leurs intérêts.

Le complot fut vite organisé. Les habitants de Sichem prirent soixante-dix sicles d'argent dans le trésor du temple de Baal-Bérith et les donnèrent à Abimélech, qui s'en servit pour équiper une petite armée. Les fils de Gédéon, réunis à Ophra, furent massacrés à l'exception du plus jeune d'entre eux, Joatham, qui s'était caché au moment de la catastrophe.

**Abimélech proclamé roi.** — Les principaux de Sichem se réunirent alors, se rendirent au *Chêne du Monument* situé près de leur ville (sans doute la stèle érigée par Josué lors du renouvellement de l'alliance, peu de temps avant sa mort) et y proclamèrent roi Abimélech.

« Avec le titre de roi, Abimélech inaugura un essai d'administration dont le premier fonctionnaire fut Zébul, gouverneur de Sichem. Il y eut aussi un commencement d'organisation militaire et financière, toutes choses nouvelles en Israël. Pour le nouveau roi, il s'en alla vraisemblablement résider dans l'héritage paternel, à Ophra, d'où nous le verrons plus tard se mettre en marche sur Sichem. » (Renard, *Diction. de la Bible*, I, col. 56.)

**Protestation de Joatham.** — Le dernier fils de Gédéon, Joatham, crut de son devoir d'élever la voix et de protester, au nom des services que son père avait rendus, contre l'usurpation d'Abimélech.

Monté sur l'un des contreforts du Garizim, en un endroit où les rochers dominent Sichem, il appela les habitants et leur adressa, suivant la mode orientale, un apologue destiné à frapper leur imagination : il voulait leur montrer qu'un homme inutile et méchant ne pouvait que blesser et nuire, et que si cet homme recevait le pouvoir, — chose elle-même inutile et dangereuse — il ne saurait qu'opprimer ses semblables, y compris les plus puissants ; une mauvaise action accomplie par des méchants pour aider un autre méchant devait nécessairement tourner au détriment de tous, et causer la ruine des auteurs de cette mauvaise action, aussi bien que de son bénéficiaire: bref la royauté était une chose nuisible que seuls les gens nuisibles étaient prêts à exercer.

« Les arbres, leur disait-il, se mirent en chemin pour oindre un roi qui régnât sur eux. Ils s'adressèrent successivement à l'olivier, au figuier et à la vigne : aucun ne voulut de ce triste métier, aucun ne consentit à laisser ses fruits « pour aller se balancer au-dessus des autres arbres. »

Lorsqu'on eut essuyé le refus de tous les arbres utiles, on offrit la royauté au buisson, qui accepta :

« Si c'est sérieusement que vous m'oignez comme votre roi, venez, réfugiez-vous à mon ombre : sinon un feu sortira du buisson et consumera jusqu'aux cèdres du Liban. »

Et Joatham continuait :

« Si c'est selon la vérité et l'équité que vous avez agi en ce jour avec Jérobaal et avec sa maison, réjouissez-vous avec Abimélech et qu'il se réjouisse aussi avec vous. Mais s'il n'en est pas ainsi, qu'un feu sorte d'Abimélech et consume les habitants de Sichem et la maison de Mello; et qu'un feu sorte des habitants de Sichem et de la maison de Mello et dévore Abimélech ! »

Après avoir prononcé cette malédiction, Joatham prit la fuite pour échapper à Abimélech.

**Révolte des habitants de Sichem et mort d'Abimélech.** - Suivant la prédiction de Joatham, ce fut précisément de Sichem et de ses habitants que vinrent la plupart des malheurs d'Abimélech. Lassés des réglementations introduites par le nouveau roi dans les rançons prélevées sur les voyageurs, et regrettant au surplus leur indépendance de jadis, ils se mirent peu à peu à murmurer, puis à comploter ouvertement. Sous la conduite d'un indigène nommé Gaal, qui prétendait profiter de l'occasion pour restaurer la suprématie des Chananéens et substituer leur pouvoir à celui des Israélites — tant il est vrai qu'Abimélech, malgré l'origine sichémite de sa mère, demeurait un étranger et un oppresseur aux yeux des descendants des anciens habitants du pays

ils voulurent organiser un soulèvement général grâce auquel ils auraient plus facilement raison de celui qu'ils considéraient comme leur tyran. Malheureusement pour eux, Gaal et ses complices furent trahis par le gouverneur qu'Abimélech avait établi à Sichem : Zébul avertit son maître, et celui-ci, arrivé de nuit près des portes de la ville avec des forces supérieures, réussit facilement à avoir raison des révoltés.

Sichem fut prise et rasée et ses habitants massacrés; ceux d'entre eux qui s'étaient réfugiés dans la citadelle et s'y étaient mis sous la protection du dieu Bérith, y furent brûlés vifs.

Voulant écraser les derniers restes de la rébellion, Abimélech vint assiéger Thébès : c'est là qu'il mourut en pleine victoire, atteint à la tête par un morceau de meule qu'une femme lui avait lancé. — Abimélech avait régné trois ans sur Sichem, sur Manassé et sur une partie d'Ephraïm.

**Thola et Jaïr.** — Après avoir raconté l'histoire d'Abimélech, et avant d'entreprendre le récit des guerres contre les Ammonites et les Philistins, l'Écriture mentionne les noms de deux Juges : Thola et Jaïr.

Le premier appartenait à la tribu d'Issachar et avait sa résidence dans la montagne d'Ephraïm ; il sauva Israël et le gouverna pendant vingt-trois ans.

Le second était un Galaadite, père d'une nombreuse postérité ; il jugea Israël pendant vingt-deux ans.

On ne sait rien sur leur gouvernement.

---

Bibliographie

H. Lesêtre, article sur *les Juges*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 1834-1837.
Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, tome III, p. 36 et suiv.
H. Lesêtre, *Les Juges* (*Rev. prat. d'Apolog.*, IV, p. 768).
Mangenot, article *Gédéon*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 146-150.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 66.

**La chronologie des Juges.** — Rien de plus malaisé à reconstituer que la chronologie de l'époque des Juges : la difficulté vient principalement de ce que les données bibliques relatives aux oppressions et aux libérations successives d'Israël sont empruntées à des sources et à des systèmes différents ; et c'est faute de l'avoir reconnu que de nombreux historiens se sont égarés dans des supputations fantaisistes.

A s'en tenir aux synchronismes fournis par l'histoire profane, et une fois admis que le règne de Saül se place vers 1030, on obtient les chiffres suivants :

*a*) hypothèse situant l'Exode vers 1230 : Moïse : 1230-1190 ; Josué 1190-1165 ; Juges 1165-1030 ;
*b*) hypothèse situant l'Exode vers 1445 : Moïse : 1445-1405 ; Josué 1405-1380 ; Juges 1380-1030 ;

soit 135 ans ou 350 ans, au lieu du total de 450 ans que donne l'addition des données bibliques fournies par les Juges....

La solution entrevue depuis longtemps consiste à admettre que les divers Juges n'exercèrent pas leur pouvoir sur l'ensemble des tribus et que plusieurs d'entre eux ne furent que des chefs locaux : avec ce système, qui s'appuie d'ailleurs sur un certain nombre de suggestions fort nettes du livre des *Juges*, on peut proluire une chronologie très acceptable de la période qui nous occupe.

Quant aux 480 ans que le III[e] livre des *Rois* (VI, 1) nous dit s'être écoulés de l'Exode à l'an IV de Salomon, il ne faut y voir, suivant toutes probabilités, que les douze générations de quarante ans (40 × 12 = 480) qui s'écoulèrent du grand-prêtre Aaron, frère de Moïse, au grand-prêtre Azarias, contemporain de Salomon : ce chiffre de 40 ans, que l'on retrouve fréquemment dans les plus anciens livres bibliques, paraît bien n'être que l'évaluation reçue pour désigner le temps d'une génération. — Observons à ce propos que 12 générations de 25 ans (chiffre normal pour cette époque) font 300 ans, ce qui correspond justement au temps écoulé de l'avènement du pharaon Mineptah à la fin du règne de Salomon (1230-933 av. J.-C.).

Note 67.

**Le meurtre d'Églon.** — Aod se présente devant le roi de Moab sous prétexte de lui dire « un secret » et Églon congédie ses serviteurs ; il lui annonce ensuite qu'il a pour lui « une parole de Dieu », et comme Églon se lève dans une attitude de respect, Aod en profite pour lui enfoncer son glaive dans le ventre.

« Ce meurtre a quelque chose qui nous froisse à bon droit, mais dont les mœurs d'alors ne s'offusquaient pas, et que légitimait le droit de la guerre antique. Jahel obéit à la même inspiration lorsqu'elle feint d'accorder l'hospitalité à Sisara et qu'elle profite de son sommeil pour lui enfoncer un clou dans la tempe.... Pourquoi s'étonner d'actes dont on retrouve les pendants dans l'histoire des anciens Grecs ou des Romains ?

D'ailleurs, en les racontant, les écrivains sacrés n'entendent nullement les louer ni même les justifier : ils les rapportent de la même manière que Moïse a rapporté les actions des patriarches. — Ajoutons que la simplicité avec laquelle ils les transcrivent « sans rien cacher de ce qui pouvait entamer l'honneur de leur peuple est une garantie de plus en faveur de leur sincérité » (Lesêtre, *Rev. prat. d'Apol.* IX, 1907, p. 771).

Note 68.

**Les miracles du temps des Juges.** — On s'est étonné parfois des signes que Dieu donna à Gédéon pour lui manifester son dessein d'intervenir en faveur d'Israël.

Non content de lui envoyer un ange pour l'investir de sa mission de libérateur, il consent sur sa demande à opérer le double miracle de la toison, d'abord tout imprégnée de rosée sur un sol demeuré sec, puis restée sèche sur un sol inondé de rosée. — Un peu plus tard, il lui fait reconnaître les bons soldats à la manière dont ceux-ci lapent l'eau. — Enfin il lui montre dans un songe que raconte un Madianite l'annonce de la prochaine défaite des ennemis d'Israël.

Pour bien comprendre ces faits si particuliers, il faut se souvenir que Gédéon quoique fort brave était un hésitant qui souffrait depuis longtemps de l'état de déchéance où se trouvait réduit son peuple, et dont la foi, pourtant profonde, avait sans cesse besoin de réconfort. Quoi d'étonnant dès lors que Dieu ait condescendu à se mettre à la portée de son mandataire et pris des moyens appropriés pour lui inspirer une plus grande confiance ?

Comme on l'a très justement fait remarquer, il ne faut pas juger ces événements d'après nos idées actuelles.

« Pour un ancien, surtout dans des circonstances graves comme l'était celle-ci, Dieu était l'unique auteur de tout ; le moindre geste, insignifiant en apparence, trahissait une volonté de sa part ; tout homme avait alors l'esprit tendu vers ces manifestations subtiles de la volonté divine et personne n'aurait jamais songé à les attribuer au hasard comme nous serions portés à le faire. » (Desnoyers, *Bullet. de littér. de Toulouse.*)

Note 69.

**L'éphod de Gédéon.** — On a vu précédemment (*note* 59) que le nom d'*éphod* désignait une espèce de « coffret à sorts » contenant les *ourîm* et les *thoummîm*, dont le grand-prêtre se servait pour connaître la volonté de Yahweh. Par ailleurs, divers passages des livres saints parlent de l'*éphod* comme d'un vêtement ou plutôt d'une pièce d'étoffe qui couvrait le milieu du corps ; d'où l'on a pu déduire avec vraisemblance que le « coffret à sorts » était primitivement constitué par une poche annexée à l'éphod-vêtement : cette poche aurait été disposée sur la poitrine, de manière qu'on pût commodément y plonger la main.

Des expressions employées par le livre des *Juges* à propos de l'éphod de Gédéon, on a voulu conclure qu'il s'agissait ici d'un objet tout différent, et plus précisément d'une statue, c'est-à-dire d'une idole de Yahweh. Rien en réalité n'autorise cette interprétation, et l'on peut s'en tenir à la description qui a été donnée ci-dessus : Gédéon fabriqua pour son usage personnel un coffret à sorts analogue à celui que portait le grand-prêtre, — mais un coffret singulièrement riche puisqu'il était tout en or.

## RÉSUMÉ

I. Au moment de la mort de Josué, et malgré toutes ses victoires, la conquête de Chanaan est loin d'être complètement réalisée. Fatigués par les rudes efforts qu'ils ont dû accomplir, et d'ailleurs séduits par la civilisation raffinée et sensuelle des populations à côté desquelles ils vivent, les Hébreux se laissent aller à les fréquenter et à les imiter. Bientôt ils oublient les grandes choses que Yahweh a accomplies en leur faveur, et ils poussent l'ingratitude jusqu'à se prosterner devant les idoles de Chanaan.

Cette attitude enflamme la colère de Dieu, qui leur retire sa protection et « les livre entre les mains de leurs ennemis » aussi longtemps que persistent leurs mauvaises dispositions. Pour rentrer en grâce, il leur faudra reconnaître leurs torts et se convertir sincèrement : alors seulement Yahweh aura pitié de leur détresse et leur suscitera un Juge, c'est à-dire un libérateur chargé providentiellement de les affranchir de leurs oppresseurs.

Telle sera toute l'histoire des Juges : une perpétuelle alternative d'apostasies et de conversions, de défaites et de victoires, de servitudes et de délivrance.

II. La première période de l'histoire des Juges est caractérisée par une réaction de tous les peuples que les Hébreux ont soumis, molestés ou côtoyés un peu rudement au temps de la conquête.

Au sud, ce sont les Édomites qui imposent leur souveraineté à Juda. Au centre et à l'est, les Moabites, les Ammonites et les Amalécites, coalisés sous la direction du roi Églon, franchissent le Jourdain et contraignent Benjamin à leur payer un tribut annuel. Au nord, les Chananéens de la plaine de Jezrahel oppriment Zabulon et Nephtali et poussent leurs entreprises jusqu'au cœur de la montagne d'Ephraïm ; au sud-ouest enfin, les Philistins commencent à assaillir leurs voisins les plus immédiats, les clans occidentaux de Dan, de Juda et de Siméon.

Contre chacun de ces oppresseurs, Dieu suscite un libérateur chargé de sauver Israël et de restaurer les commandements de Yahweh. Othoniel, Aod, Débora et Barac, Samgar, paraissent successivement, délivrent leur peuple et font « reposer » le pays.

III. Une seconde période est marquée par l'apostasie des tribus du centre et par les attaques des Madianites, des Amalécites et des nomades de l'Orient.

Gédéon, providentiellement choisi pour mettre fin à cette oppression, se distingue par d'éclatantes victoires où se manifeste clairement l'intervention de Dieu. Son prestige est tel que les tribus qui ont bénéficié de sa valeur lui offrent le titre de roi : elles sentent en effet, au moins confusément, que seul un pouvoir central solidement constitué aura chance d'assurer la paix et la prospérité du pays.

Gédéon refuse le titre de roi, mais conserve le pouvoir ; c'est alors qu'il commet l'imprudence de se créer un sanctuaire familial, qui détourne peu à peu Israël des voies de Yahweh.

Après lui, son fils Abimélech s'appuie sur les Chananéens de Sichem pour se débarrasser de ses frères et tenter audacieusement d'organiser une monarchie israélite. Il réussit tout d'abord ; mais ses premiers succès demeurent sans lendemain. Ses réformes prématurées soulèvent le mécontentement général avant qu'il ait eu le temps d'affermir son autorité. Il a beau triompher des Sichémites révoltés, détruire leur ville et prendre Thébès : il meurt au milieu de sa victoire, laissant ses compatriotes dégoûtés de ce premier essai de royauté.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## PRÉLIMINAIRES A L'HISTOIRE DES JUGES

**Situation des Hébreux au temps des Juges**

Lorsque Josue disparaît, la conquête n'est pas achevée : des groupes chananéens subsistent au milieu des tribus hébraïques.

De cette coexistence naissent des relations : les Hébreux ne tardent pas à se laisser séduire par la civilisation chananéenne.

D'où relâchement, infidélité et apostasie.

Dieu, irrité, retire sa protection aux coupables et les livre entre les mains de leurs ennemis.

Ce châtiment dure autant que durent les mauvaises dispositions des tribus qui ont péché.

Lorsqu'elles se convertissent, Dieu leur envoie des chefs temporaires qui les affranchissent : ce sont les *Juges*.

**Grandes lignes de l'histoire**

*Première époque*

Les Hébreux subissent le contre-coup de la conquête qu'ils ont opérée. Leurs voisins (*Édomites*, *Moabites*, *Madianites*, *Philistins*) ou les anciens habitants du pays (*Chananéens*), profitent de toutes les occasions pour opérer une revanche victorieuse.

Réaction des Hébreux sous *Othoniel*, *Aod*, *Barac* et *Gédéon*.

Première tendance à l'unification : tentative d'*Abimélech*.

*Seconde époque*

A l'ouest invasion philistine. *Samson*.

A l'est invasion ammonite. *Jephté* et *Samuel*.

Israël prend conscience de son unité, ce qui prépare la royauté de Saül.

## DE JOSUÉ A GÉDÉON

**Au sud**

Invasion de Chusan, qui soumet Juda.

Othoniel bat Chusan et délivre son peuple.

**A l'est**

Invasion des Moabites, des Ammonites et des Amalécites sous Églon : Benjamin et une partie d'Ephraïm sont réduits en servitude.

Aod assassine Églon et chasse les envahisseurs.

**A l'ouest**

Invasion des Philistins, établis depuis peu sur la côte méditerranéenne.

Exploits de Samgar. Guerres sur les frontières de Dan, de Juda et de Siméon.

**Au nord**

Renaissance d'une importante principauté chananéenne. Sisara soumet les tribus de Galilée et Manassé.

Intervention de Débora et de Barac. Sisara est vaincu à la bataille du mont Thabor.

## GÉDÉON ET ABIMÉLECH

**Gédéon**

Apostasie des tribus du centre, que Dieu livre entre les mains des Madianites, des Amalécites et des nomades orientaux.

Dieu suscite Gédéon, l'encourage par plusieurs prodiges et le lance contre les envahisseurs.

Gédéon chasse les Madianites du territoire de Manassé et les poursuit de l'autre côté du Jourdain.

Les Israélites reconnaissants lui offrent le titre de roi héréditaire : Gedeon refuse, mais conserve la réalité du pouvoir.

Sur la fin de sa vie, il a le tort de se constituer un sanctuaire familial, qui détourne peu à peu ses compatriotes des voies de Yahweh.

**Abimélech**

Après la mort de Gédéon, son fils Abimélech, né d'une Chananéenne, tue ses frères et usurpe le pouvoir.

Premier essai de royauté en Israël : tentatives d'organisation militaire et financière.

Révolte et destruction de Sichem.

Abimélech meurt en pleine victoire, au siège de Thébès.

**Thola et Jaïr**

Judicature de Thola : Ephraïm et Issachar.

Judicature de Jaïr : Transjordanie.

# CHAPITRE XIV

## LES DERNIERS JUGES

SOMMAIRE

I. **Les guerres contre les Ammonites.** — Idée générale. — Les Ammonites. — Jephté est élu Juge. — Négociations et préparatifs de Jephté. — Victoire de Jephté. — Jephté exécute son vœu. — Guerre contre Ephraïm. — Les trois derniers petits Juges.

II. **Les guerres philistines.** — Caractères de l'oppression philistine. — Samson. — Premiers exploits de Samson. — Autres exploits de Samson. — Samson et Dalila. — Mort de Samson. — Émigration des Danites. — Judicature d'Héli. — Captivité de l'arche.

III. **État social politique et religieux des Israélites au temps des Juges.** — Modifications dans le régime politique. — Progrès de la vie sédentaire. — Les opposants. — La Religion. — Épisode de Ruth.

SOURCES

Au livre des *Juges* dont il a été parlé au chapitre précédent, il convient de joindre toute la première partie du premier livre des *Rois* (premier livre de *Samuel* dans la Bible hébraïque) et le livre de *Ruth*.

Le livre de Ruth, écrit probablement sous le règne de David dont il nous donne la généalogie, raconte l'histoire d'une femme moabite à laquelle sa piété filiale valut d'être choisie par Dieu pour devenir l'ancêtre du saint roi. C'est un des livres les plus courts de l'Ancien Testament, et l'on peut dire qu'il est unique en son genre, puisqu'on n'y trouve nulle part ailleurs une histoire de famille d'ordre aussi intime exposée avec autant de détails.

### ARTICLE I. — LES GUERRES CONTRE LES AMMONITES (VERS 1100-1050)

**Idée générale.** — « Les fils d'Israël recommencèrent à faire le mal aux yeux de Yahweh ; ils servirent les Baals et les Astartés, les dieux des fils d'Ammon et les dieux des Philistins, et ils abandonnèrent Yahweh et ne le servirent plus. Et le courroux de Yahweh s'enflamma contre Israël, et il les livra dans la main des Philistins et dans la main des fils d'Ammon. » (*Juges*, X, 6-7.)

Cette époque fut donc marquée par une prévarication générale des Israélites ; on s'explique dès lors que le châtiment ait été particulièrement dur. De deux côtés à la fois, les tribus infidèles se virent assaillies par leurs ennemis du dehors, les Ammonites à l'est et les Philistins à l'ouest.

Sauf de très rares accalmies, cette difficile situation devait se prolonger jusqu'au temps de Saül.

**Les Ammonites.** — Cousins des Hébreux par leur ancêtre Lot, neveu d'Abraham, les fils d'Ammon ou Ammonites s'étaient installés primitivement au nord de leurs frères de Moab dans la région qui s'étend à l'est du Jourdain inférieur et de la mer Morte. Vaincus par les Amorrhéens et rejetés par eux dans le désert, ils y avaient été maintenus lors de la conquête des pays transjordaniens par les Israélites. Aussi devaient-ils pendant de longs siècles nourrir une haine farouche contre ces voisins qui s'étaient substitués à eux ; de là leur entente avec tous les ennemis du peuple hébreu, avec Églon de Moab au temps où celui-ci s'empara des gués du Jourdain et réussit à dominer Benjamin ; de là aussi leurs attaques incessantes, lorsqu'au siècle suivant ils se crurent assez forts pour triompher seuls.

Ayant donc réussi à forcer les positions montagneuses qui défendent du côté de l'est le pays de Galaad, ils pénétrèrent dans cette plaine fertile, « broyant et brisant violemment » les trois tribus qui l'occupaient. Ils passèrent ensuite le Jourdain pour combattre aussi Juda, Benjamin et la maison d'Ephraïm, et Israël se trouva dans une grande angoisse » (*Juges*, X, 9).

**Jephté est élu Juge.** — Dans leur détresse, les Israélites se ressouvinrent de Yahweh ; ils reconnurent leur péché d'idolâtrie, rejetèrent les faux dieux qu'ils s'étaient mis à adorer, et restaurèrent le culte du vrai Dieu. Quand Yahweh vit qu'ils le servaient avec zèle, il leur accorda son pardon ; « il ne put plus supporter les souffrances d'Israël. »

Forts du secours de Dieu, les Israélites se réunirent à Maspha de Galaad, avec l'intention de choisir un chef capable : « Quel est l'homme, demandaient-ils, qui commencera à combattre contre les fils d'Ammon ? Celui-là sera le chef de tous les habitants de Galaad » (*Juges*, X, 18).

Personne ne voulut accepter ce périlleux honneur. Les Galaadites songèrent alors à l'un de leurs compatriotes nommé Jephté, chef de bande hardi et aventureux qui vivait en exil au pays de Tob ; et comme la situation s'aggravait chaque jour davantage, ils lui dépêchèrent les Anciens, avec mission de lui offrir le commandement suprême.

Jephté, qui avait mal supporté son exil, commença par accabler de récriminations les ambassadeurs des Galaadites ; et s'il finit par accepter l'offre qu'on lui faisait, ce fut à condition de garder le souverain pouvoir sa vie durant. — On voit se manifester ici une fois de plus le sentiment très net que l'on avait dès lors de la nécessité d'un pouvoir central permanent, solidement constitué.

capable à l'occasion de grouper et de maintenir unies toutes les forces du pays.

**Négociations et préparatifs de Jephté.** — Rentré en Galaad, Jephté fut élu « chef et capitaine ». Après avoir renouvelé devant Yahweh le pacte qu'il avait conclu avec les Anciens, il commença par entrer en négociations avec le roi des Ammonites. Il voulait, disait-il, connaître les motifs de la guerre actuelle et savoir quels étaient au fond ses griefs contre Israël. Le roi ne fit nulle difficulté à répondre : « C'est qu'Israël a pris mon pays lorsqu'il est monté d'Égypte, de l'Arnon jusqu'au Jabbok et au Jourdain. »

Jephté eut beau lui faire observer qu'en réalité la conquête israélite s'était opérée aux dépens des Amorrhéens d'Hésébon, « le roi des fils d'Ammon ne voulut rien entendre ». Yahweh allait juger entre les Israélites et leurs ennemis.

Toutes ces négociations avaient permis au nouveau Juge de se rendre un compte plus exact de la situation, et sans doute d'achever ses préparatifs. Mais avant de se mettre en route, il crut devoir s'engager par un vœu solennel devant Yahweh :

« Si tu livres les fils d'Ammon dans ma main, quiconque sortira de ma maison pour venir à ma rencontre lorsque je reviendrai en paix après avoir vaincu les fils d'Ammon, celui-là sera à Yahweh et je l'offrirai en holocauste. » (*Juges*, XI, 30-31.)

**Victoire de Jephté.** — La confiance de Jephté ne devait pas être trompée : grâce à un habile mouvement tournant, il coupa les communications des Ammonites et tomba sur leurs derrières à l'improviste, « et Yahweh les livra dans sa main ».

Les Ammonites furent complètement battus ; vingt de leurs villes furent mises à sac, et celles qui furent épargnées durent « s'abaisser » devant Israël, tout le temps de la vie de Jephté. — Ce ne fut qu'après la mort de ce héros qu'ils recommencèrent leurs déprédations et qu'ils renouvelèrent leurs tentatives d'occupation de Galaad : Saül, puis David, devaient successivement les vaincre et briser pour longtemps leurs projets ambitieux.

**Jephté exécute son vœu.** — Lorsque Jephté vainqueur rentra dans sa maison, la première personne qui vint à sa rencontre pour le féliciter de sa victoire fut sa fille unique. On juge de la douleur du père. Jephté à cette vue déchira ses vêtements et dit : « Hélas, ma fille, tu me donnes le coup fatal ! c'est toi qui causes ma douleur ! et moi qui me suis engagé avec Yaweh et qui ne puis revenir sur ma parole ! »

La pieuse jeune fille n'hésita pas ; elle s'offrit généreusement

pour accomplir le vœu de son père et remercier ainsi Dieu du bienfait qu'il venait d'accorder à son peuple ; elle demanda seulement deux mois de délai pour aller errer sur les montagnes et y pleurer sa virginité, elle et ses compagnes.

« Et au bout de deux mois elle revint vers son père, et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait voué... Et ce fut une coutume en Israël : d'année en année les filles d'Israël allaient pleurer la fille de Jephté le Galaadite, quatre jours par an. » (*Juges*, XI, 39-40.) (*Note* 70.)

**Guerre contre Ephraïm.** — Ainsi qu'ils l'avaient fait autrefois à Gédéon, après la défaite des Madianites, les gens d'Ephraïm vinrent chercher querelle à Jephté et lui reprocher d'avoir vaincu sans eux les Ammonites : « Pourquoi es-tu parti pour combattre les fils d'Ammon sans nous convoquer à aller avec toi ? Nous brûlerons ta maison avec toi » (*Juges*, XII, 1).

Jephté ne se laissa pas déconcerter : il leur fit remarquer qu'il les avait prévenus à temps, et que dès lors ils ne pouvaient que s'en prendre à eux de leur déconvenue ; puis il marcha contre eux et battit leur armée. La plupart des fuyards furent massacrés aux gués du Jourdain tandis qu'ils tentaient de passer le fleuve pour regagner leur pays.

Jephté mourut six ans après sa victoire sur les Ammonites.

**Les trois derniers petits Juges.** — Abesan de Bethléem qui jugea pendant sept ans, Ahialon de Zabulon qui jugea pendant dix ans, et Abdon de Pharaton qui jugea pendant huit ans, ne sont connus que par les brèves notices du livre des Juges. Tous trois appartiennent aux tribus cisjordaniques du nord, et peuvent y avoir exercé leur autorité à une époque où les Philistins dominaient à l'ouest et au sud.

## ARTICLE II. — LES GUERRES PHILISTINES.

Le littoral palestinien se trouvait peuplé au XII^e^ siècle par un agrégat de tribus d'origines diverses, Enacîm, Chananéens, Amorrhéens, dont les unes habitaient le pays depuis longtemps, et dont les autres venaient d'être expulsées par les Israélites, de la région qu'elles occupaient précédemment ; toutes ou peu s'en faut reconnaissaient la suzeraineté des aventuriers de race grecque ou asianique qui, sous le nom de Philistins, s'étaient établis au début du même siècle dans les villes d'Azot (Asdod), de Gaza, d'Ascalon, de Geth et d'Accaron.

Non contents de dominer la plaine, ces aventuriers n'avaient

pas tardé à s'insinuer dans la montagne ; nous avons déjà noté leurs premières tentatives contre les tribus méridionales (Dan, Juda et Siméon) : l'exploit du Juge Samgar paraît se rapporter à cette première période.

Un peu plus tard, dans le premier quart du XI^e siècle — les Philistins dominent complètement le sud de la Palestine, c'est l'époque de Samson — l'époque aussi de l'émigration vers le nord d'une partie de la tribu de Dan.

Quelques années après, les Philistins prennent pied dans la montagne d'Ephraïm qu'ils assaillent à la fois par le sud et par

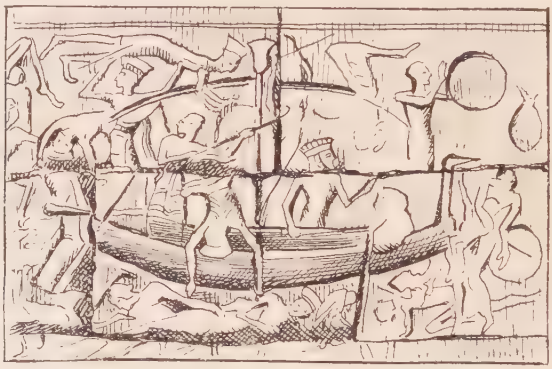

Un navire de guerre philistin.
(D'après un bas-relief de Médinet-Habou.)

Les navires philistins ressemblaient beaucoup à ceux des Égyptiens, sauf qu'ils n'avaient point d'éperon. Les lignes de l'avant et de l'arrière s'y relevaient droit, à la façon d'un cou d'oie ou de cygne ; deux châteaux dominaient le pont, et un parapet courant sur le plat du bordage garantissait le corps des rameurs. Le mât unique était muni d'une vergue courbe et se terminait par une hune où se juchait la vigie.

l'ouest : c'est le temps où s'achève la judicature du grand-prêtre Héli. L'arche est prise et emmenée captive au pays philistin. Malgré les efforts de Samuel, puis de Saül, Israël devra attendre jusqu'au règne de David pour retrouver sa pleine indépendance.

**Caractères de l'oppression philistine.** — Pas plus que les autres oppressions du temps des Juges, l'oppression philistine ne paraît avoir eu l'allure d'une conquête sanglante. C'était bien plutôt l'exploitation à main armée d'un pays sans défense, dont les habitants, peu nombreux ou désunis, trouvaient leur compte à céder devant des ennemis entreprenants et bien organisés. « Les envahisseurs se glissaient dans les vallées largement ouvertes sur

la plaine, s'installaient dans les villages des premières hauteurs, tantôt se mêlaient à la population hébréo-chananéenne et tantôt y formaient des colonies philistines ; jusque dans l'intérieur du pays où ils ne résidaient pas à demeure, ils se faisaient craindre par le sans-gêne de leur pillage et la cruauté de leur répression. »

Mais plus tard, lorsque les opprimés commencèrent à se réveiller de leur prostration, lorsque le sentiment national et religieux vint surexciter les esprits en précisant les griefs de chacun, lorsque surtout on chercha à s'unir sous un chef commun pour essayer de se débarrasser des oppresseurs, ceux-ci se montrèrent plus féroces et tâchèrent d'obtenir par la crainte ce que la supériorité de leur organisation militaire ne pouvait plus leur donner : ce furent des guerres terribles, presque inexpiables, et qui ne prirent fin qu'avec la victoire des Israélites.

**Samson.** — L'histoire de Samson montre bien ce que furent d'abord les rapports des Philistins avec les Hébreux.

Samson était le fils d'un Danite nommé Manué. Sanctifié dès avant sa naissance et voué à Dieu par le vœu de naziréat qui lui interdisait l'usage du vin, des liqueurs fermentées et de tout aliment impur, et qui l'obligeait à garder sa chevelure intacte sans jamais la couper, il ne croyait cependant pas qu'il lui fût défendu d'entretenir des relations avec les Philistins du voisinage. Ces relations allaient même fort loin puisqu'il finit par s'éprendre d'une jeune fille de Thamna et par décider, en dépit de tous et particulièrement de ses parents, qu'il en ferait sa femme. — Il apparaît par la suite de l'histoire de Samson que la Providence ménagea cette circonstance pour mieux l'amener à prendre conscience de sa mission providentielle (*notes* 71 *et* 72).

**Premiers exploits de Samson.** — Samson avait été doué par Dieu d'une force surhumaine qui devait durer aussi longtemps que le rasoir ne trancherait pas les sept tresses de sa chevelure. Or, au cours d'un de ses voyages à Thamna, peu de temps avant son mariage, il rencontra un lion qui se précipita sur lui en rugissant : aussitôt et sans effort apparent, par la vertu de l'esprit de Yahweh qui le possédait, le jeune homme saisit l'animal « et le fendit comme on fend un chevreau, sans avoir rien à la main » (*Juges*, XIV, 6), puis il abandonna le cadavre dans la campagne.

Repassant par le même endroit, le jour où il allait se marier, il trouva dans la carcasse un essaim d'abeilles et du miel. Ce mince incident ne laissa pas que de le frapper, et il fut tout heureux d'y trouver la matière d'une énigme inédite qui lui parut propre à

égayer le festin de ses noces. S'adressant donc aux trente Philistins qui lui servaient de garçons d'honneur, Samson leur demanda : « Laissez-moi vous proposer une énigme ! Si vous me dites le mot pendant les sept jours de la fête, je vous donnerai trente vêtements de toile fine et trente habits ; sinon ce sera vous qui me les donnerez. » Les Philistins ayant accepté la proposition, Samson reprit :

De celui qui mange est sorti de la nourriture
Et du fort est sorti le doux.

Aucun des trente garçons ne put deviner. Humiliés de cette déconvenue, ils s'adressèrent à la jeune épouse, la menacèrent, et réussirent, grâce à sa complicité, à obtenir le mot de l'énigme :

Quoi de plus doux que le miel ?
Et quoi de plus fort que le lion ?

Samson furieux de s'être laissé jouer, quitta la noce, descendit à Ascalon, y tua trente habitants, prit leurs dépouilles et paya ainsi sa dette. Et sans plus s'occuper de sa femme, il reprit la route de son village natal.

Son beau-père crut qu'il ne voulait plus de sa fille : il la donna donc à un autre, mais se trouva fort embarrassé le jour où Samson, sa fureur calmée, revint à Thamna pour visiter sa femme et lui offrir un chevreau en gage de réconciliation. Il eut beau proposer la main de sa fille cadette au jeune Israélite ; rien n'y fit ; Samson se jugea insulté gravement et déclara qu'il ne serait quitte avec les Philistins qu'en leur faisant le plus de mal possible. Pour commencer il ne trouva rien de mieux que de lancer à travers les récoltes, les vignes et les oliviers, des renards ou des chacals attachés deux à deux par la queue et traînant des brandons enflammés.

**Autres exploits de Samson.** Une telle déclaration de guerre ne pouvait amener que de terribles représailles. Les Philistins brûlèrent vifs dans leur maison le beau-père de Samson et sa fille. Samson riposta par un nouveau carnage, et bientôt commença une véritable guerre privée, fertile en épisodes imprévus, voire en incidents dramatiques, dont le livre des *Juges* nous raconte les plus populaires.

Un jour, Samson se réfugie sur le territoire de Juda, dans la caverne d'Étam ; pour éviter aux Judéens de voir leurs villages ravagés, il consent à se laisser lier et à être livré à ses ennemis ; ceux-ci accourent avec des cris de joie :

« Mais voici que l'esprit de Yahweh fondit sur lui et les cordes qu'il avait sur les bras furent comme des fils de lin brûlés par le feu, et ses

liens se fondirent sur ses mains. Et il trouva une mâchoire d'âne fraîche, et il tendit la main et la prit, et s'en servit pour battre mille hommes. » (*Juges*, XV, 14-15.)

Une autre fois, Samson se rend à Gaza et y passe la nuit en joyeuse compagnie. Les Philistins, avertis, ferment les portes de la ville, établissent des patrouilles et prennent toutes leurs dispositions pour le saisir une fois le matin venu. Mais, vers le milieu de la nuit, Samson se lève, gagne une des portes, en arrache les deux battants avec leurs montants et leur barre, et transporte le tout jusqu'au sommet de la montagne qui regarde Hébron.

**Samson et Dalila.** — Le goût des aventures romanesques devait être fatal au héros. S'étant épris d'une femme nommée Dalila, il se laissa si bien séduire par elle, qu'il consentit à ce qu'elle lui posât des questions sur le secret de sa force merveilleuse. Il déclara d'abord qu'il suffirait pour avoir raison de lui, de le lier « avec sept sarments frais qui n'ont pas été séchés », puis il parla de « cordes neuves qui n'ont pas encore servi » ; enfin, il affirma que si l'on tissait les sept boucles de sa chevelure avec la chaîne d'un métier à tisser, et que si on les fixait avec le peigne, il perdrait sa vigueur et deviendrait comme un autre homme.

Après chaque déclaration, Dalila tentait l'expérience, et chaque fois elle constatait que Samson l'avait trompée : elle le lui reprochait vivement, tant et si bien qu' « il en fut angoissé à en mourir. Alors il lui ouvrit tout son cœur et lui dit : Le rasoir n'a pas passé sur ma tête, car je suis naziréen de Dieu, depuis que j'existe au sein de ma mère ; si l'on me rasait, ma force m'abandonnerait et je perdrais ma vigueur et je deviendrais comme tous les hommes. » (*Juges*, XVI, 16-17.)

Maîtresse du secret de son ami, Dalila profita de son sommeil pour lui raser la chevelure et le livrer aux Philistins : ceux-ci le lièrent sans difficulté, lui crevèrent les yeux et l'emmenèrent à Gaza où il fut employé à moudre dans la prison.

**Mort de Samson.** — Lorsque les cheveux de Samson eurent repoussé, sa force lui revint aussi et lui permit de tirer de ses ennemis une vengeance éclatante.

Un jour de fête que les Philistins l'avaient fait conduire au temple de Dagon pour y exécuter des jeux et des tours d'adresse, il demanda au jeune garçon qui le guidait de lui faire toucher les colonnes de l'édifice afin qu'il pût s'y appuyer. Quand il les eut senties sous ses mains il les saisit; et après avoir invoqué une dernière fois le nom de Yahweh, il les ébranla avec tant de force

que le temple tout entier s'écroula et ensevelit sous ses ruines près de trois mille hommes ou femmes, y compris tous les princes des Philistins (*note* 73).

**Émigration des Danites.** — Samson avait été un isolé ; sa guerre contre les Philistins avait été une guerre privée et comme l'expression de sa vengeance personnelle. Nulle part dans son histoire, on ne voit qu'il ait été soutenu par ses frères de la tribu de Dan.

Est-ce à dire cependant que ceux-ci n'aient pas, à l'occasion, agi comme lui, et que, par suite de circonstances analogues, ils n'aient pas eu maille à partir avec les Philistins ? Assurément non : les conflits furent si nombreux et tournèrent si mal, la situation s'aggrava à ce point, qu'après la mort de Samson, la plupart de ses compatriotes — six cents Danites de la région de Saraa et d'Esthaol — durent céder la place aux envahisseurs et chercher un nouvel établissement dans la partie septentrionale de la Terre Promise, non loin de l'une des sources du Jourdain.

Guidés par leurs espions « ils marchèrent contre Laïs, contre un peuple tranquille et confiant », ils en passèrent les habitants au fil de l'épée, puis brûlèrent la ville, qu'ils reconstruisirent ensuite en lui imposant le nom nouveau de Dan.

Ils avaient amené avec eux une idole de Yahweh dérobée au cours de leur voyage à un certain Michas ; pour abriter cette idole, ils érigèrent un temple qui devint dans la suite l'un des sanctuaires les plus fameux d'Israël.

**Judicature d'Héli.** — Poursuivant leur marche en avant, les Philistins avaient pris pied non seulement dans le territoire de Dan, mais aussi dans celui de Juda ; puis ils avaient atteint les hauteurs occidentales de la montagne d'Ephraïm ; ils voulaient maintenant tirer parti de ce dernier avantage en imposant leur suzeraineté aux tribus du centre.

Le moment était bien choisi. Israël — ou du moins le groupe constitué autour de Silo par Ephraïm et Benjamin — reconnaissait pour toute autorité celle d'un vieillard de quatre-vingt-dix-huit ans, le grand-prêtre Héli, gardien de l'arche (cf. *note* 61) ; ce vieillard n'avait pas été sans mérites, mais la faiblesse dont il faisait preuve vis-à-vis de ses deux fils Ophni et Phinées, prêtres indignes et cupides, était depuis longtemps un objet de scandale.

Vaincus une première fois à Aphec, les Israélites crurent s'assurer la victoire en faisant venir de Silo l'arche de Yahweh. Cet espoir ne fut pas réalisé : après une lutte acharnée ils furent contraints

de prendre la fuite et d'abandonner leur camp, les fils d'Héli furent tués, et l'arche emmenée par les Philistins comme un glorieux trophée.

Le grand-prêtre, prévenu du désastre par l'un des fuyards, en fut si vivement frappé qu'il tomba de son siège à la renverse et se fendit la tête.

**Captivité de l'arche.** — La victoire remportée par les Philistins était un événement de la plus haute importance : ils venaient de briser la force militaire de deux tribus redoutées ; bientôt ils allaient détruire la cité sainte, Silo, et contraindre la famille d'Héli à se réfugier à Nob ; mais surtout ils se croyaient maîtres des « dieux puissants » qui protégeaient les Hébreux. Aussi leur premier soin fut-il de transférer l'arche à Azot, où ils la placèrent dans le temple de leur dieu Dagon.

Le dieu-poisson d'Arvad.
(D'après une monnaie.)

Le dieu de la ville phénicienne d'Arvad, comme celui de la ville philistine d'Ascalon, était un Baal dont le buste humain se terminait par une queue de poisson. — Cette description correspond tout à fait à ce que la Bible nous apprend du Dagon d'Azot.

Yahweh se devait à lui-même de manifester sa puissance aux yeux des ennemis d'Israël. Il commença par briser l'idole sous la garde de laquelle on avait mis son arche ; puis il suscita deux fléaux auxquels les habitants d'Azot furent particulièrement sensibles : d'abord une invasion de rats, qui se mirent à ravager les cultures ; ensuite une épidémie éruptive qui fit dans la population un grand nombre de victimes.

Bientôt convaincus que l'arche était cause de leur malheur, les survivants la firent passer aux habitants de Geth ; mais ceux-ci virent aussitôt fondre sur eux les deux fléaux qui avaient accablé les habitants d'Azot, et il en fut de même lorsque les habitants de Geth, pour se libérer à leur tour, l'envoyèrent à Accaron.

Les Philistins se résignèrent donc à se débarrasser de leur trophée. Ils chargèrent l'arche sur un chariot neuf traîné par deux vaches, y joignirent des ex-votos d'or représentant cinq pustules et cinq rats — autant qu'il y avait de principautés philistines — et laissèrent les animaux aller où ils voudraient. L'arche vint échouer d'abord à Beth-Samès, dans le pays de Juda, où elle manifesta à nouveau sa puissance en châtiant la curiosité indiscrète

des habitants. Puis elle fut transportée à Cariathiarim, et c'est là qu'elle séjourna pendant de longues années sous la surveillance discrète mais effective des Philistins, jusqu'au jour où David, ayant achevé de libérer le pays de Juda, vint la chercher en grande pompe pour la transporter à Jérusalem, sa nouvelle capitale.

## ARTICLE III. — ÉTAT SOCIAL, POLITIQUE ET RELIGIEUX DES ISRAÉLITES AU TEMPS DES JUGES.

« En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël; chacun faisait ce qui lui plaisait. »

Cette phrase du livre des *Juges* (XVII, 6 et XXI, 25) peint à merveille la situation du peuple israélite pendant le temps qui suivit la conquête : pas d'unité politique, ni de pouvoir central... ; des clans isolés les uns des autres et cherchant un établissement pour vivre... ; des individus habitués à la vie nomade et s'assujettissant tant bien que mal aux nécessités de la vie sédentaire — à moins que le goût des aventures n'en fît des partisans, dangereux même pour leurs compatriotes... ; enfin une religion mal affermie et souvent mal comprise, que chacun pratiquait à sa guise et dont beaucoup associaient les pratiques à celles des anciens cultes chananéens.

**Modifications dans le régime politique.** — On a vu que les Juges n'étaient pas des chefs de tout Israël, mais seulement des « libérateurs » suscités au moment opportun pour délivrer de ses oppresseurs telle tribu ou tel groupe de tribus. Une fois la victoire gagnée, le Juge retournait à son champ ou à ses affaires personnelles ; ce n'est que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles et dans la seconde partie de la période des Juges que l'on voit un Gédéon conserver une autorité quasi royale, un Jephté réclamer au moment de son élection des pouvoirs perpétuels, un Samuel enfin exercer une sorte de judicature ambulante qui lui permet de diriger la vie politique de plusieurs tribus.

Au temps de la conquête, Israël vivait encore sous le régime patriarcal :

« Fondé sur la famille et le droit d'aînesse, ce régime ne comportait guère d'autre organisation que celle de la famille. Le pouvoir du père sur ses descendants se transmettait de génération en génération aux aînés, et n'était limité que par les usages reçus. Les tribus étaient constituées par les membres d'une même famille et formaient des clans indépendants. Elles n'avaient entre elles aucun lien politique. » (MANGENOT, *Dict. de la Bible*, III, col. 1856.)

Après la conquête et leur première installation, les tribus

s'isolent de plus en plus ; chacune laisse sa voisine vivre et agir à sa guise ; elles opèrent indépendamment les unes des autres, et se jalousent à ce point, qu'elles refusent parfois de porter secours à celles qui le leur réclament.

Avec le temps, cette situation se modifie : ce sont d'abord des tribus qui se morcellent, des clans qui voyagent, des familles et des individus qui fusionnent avec les familles et les individus des clans et des tribus voisines ; — ce sont les nécessités de la vie sédentaire qui créent de nouveaux besoins, et obligent les agriculteurs ou les artisans à se concerter en vue de mieux assurer la protection de leurs intérêts immédiats ; — ce sont surtout les malheurs publics, guerres et invasions, famines et calamités de tout genre, qui forcent les hommes à prendre contact les uns avec les autres pour s'entendre et pour s'entr'aider.... « De la sorte les barrières entre les diverses tribus, entre les clans et entre les familles s'abaissent. On se fréquente, on se mêle, on s'allie. Le sentiment de la communauté d'origine et de religion s'avive sous l'action des périls et des succès partagés. On tend, non pas certes à oublier, mais à revendiquer moins haut son appartenance à telle tribu et à tel clan ; progressivement on prend conscience d'un groupement plus large où se rangent clans et tribus : la nationalité hébraïque. » Et c'est là ce qui prépare le plus efficacement l'institution de la royauté.

**Progrès de la vie sédentaire.** — Le père de famille de l'âge patriarcal était un grand propriétaire de troupeaux. Il vivait le plus souvent en nomade, promenant sa tente au gré des circonstances et suivant les saisons ; et tous ceux qui étaient attachés à sa fortune, fils, frères et serviteurs, concouraient, chacun suivant sa capacité, à tout ce qui concernait la garde, l'entretien et la défense des biens et des troupeaux du clan.

Les clans israélites, en entrant dans le pays de Chanaan, se heurtèrent à des populations sédentaires d'une civilisation supérieure à la leur. On a vu qu'ils ne les exterminèrent pas toutes : celles qui subsistèrent soit comme alliées (Gabaonites), soit comme tributaires (villes chananéennes de la plaine de Jezrahel et de Galilée) ne tardèrent pas à se faire apprécier par leurs vainqueurs ; la beauté et la variété des produits qu'elles leur fournissaient ne pouvaient manquer d'exciter l'admiration. D'ailleurs Yahweh n'avait-il pas promis de donner à son peuple un « bon pays » où il mangerait et se rassasierait sans jamais manquer de rien ?

De l'admiration à l'imitation il n'y a qu'un pas.

« L'Hébreu se sentant chez lui se mit peu à peu à imiter les mœurs du

sédentaire, il apprit de lui les procédés de culture du pays, l'art d'émonder la vigne et de préparer le vin, et à son école se mit à construire des maisons de pierres et à entourer ses villes de murailles. » (DESNOYERS, *Bulletin de littérature de Toulouse*, 1909, p. 286.)

Dès lors il ne pouvait plus guère être question de clans : la famille, tout en gardant la rigueur traditionnelle des liens du sang, cesse d'avoir la même signification sociale ; elle cède le pas, comme unité constitutive de la société, à l'agglomération nouvelle, village ou cité, et celle-ci rassemble comme un faisceau les intérêts de la localité : « Elle groupe en un collège de notables les chefs de famille aisés, jusque là petits potentats au milieu des leurs ; elle a sa justice pour tous ses membres, à quelque famille qu'ils appartiennent ; et elle enrôle tous les hommes valides dans les milliers, les centaines et les dizaines de la milice. »

**Les opposants.** — Ce long travail d'assimilation ne se fit pas en un jour ; plusieurs siècles après la conquête, on trouvait encore des gens comme les Réchabites (*note* 74) qui condamnaient la vie sédentaire, ne cultivaient pas de champs, ne buvaient pas de vin et campaient sous la tente ; mais ils ne constituaient alors qu'une faible minorité.

Au temps des Juges les opposants étaient beaucoup plus nombreux. Sans parler des clans entiers qui campaient dans le pays conquis plutôt qu'ils n'y habitaient, et s'y déplaçaient sans se fixer nulle part — tel le clan d'Héber le Cinéen (*Juges*, IV, 11) — il n'était pas rare de rencontrer des individus à qui les habitudes de la vie nomade faisaient préférer les risques du métier de mercenaire aux pacifiques occupations de l'agriculteur : et c'est ce qui nous explique le grand nombre d'aventuriers, pasteurs ou guerriers, dont font mention le livre des *Juges* et les premiers livres des *Rois*.

Ajoutons que, même pour ceux qui s'astreignaient volontairement aux habitudes sédentaires et se pliaient aux nécessités de la vie commune sous l'autorité suprême d'un conseil d'anciens ou d'un prince, tout n'allait pas sans heurts : impôts proprement dits, redevances extraordinaires ou service militaire, rien de tout cela ne plaisait beaucoup aux Israélites, et même, à l'époque des Rois, ce devait être la pierre d'achoppement où se briseraient plusieurs dynasties.

**La Religion.** — Nous savons déjà que l'époque des Juges fut caractérisée par plusieurs apostasies dues la plupart du temps à l'intimité des Israélites avec les Chananéens qu'ils avaient épargnés: ceux-ci devinrent pour les fidèles de Yahweh « des épines dans

leurs yeux et des aiguillons dans leurs flancs, des filets et des pièges » (*Josué*, XXIII, 13 ; *Nombres*, XXXIII, 55).

Mais l'infidélité n'était pas générale ; toutes les tribus n'apostasiaient pas en même temps. La contagion gagnait seulement l'une ou l'autre, et bientôt les malheurs ramenaient les coupables au culte du vrai Dieu. Aussi peut-on dire que, dans l'ensemble, et malgré ses fréquentes défaillances, Israël garda sa cohésion religieuse en s'attachant de plus en plus au culte de Yahweh.

Aux premières pages du livre des *Juges*, on nous parle de « réunions du peuple » à Silo devant l'arche ; beaucoup plus tard Elcana, père de Samuel, va régulièrement d'année en année « faire ses adorations et sacrifier à Yahweh des armées, à Silo » (*I Rois*, I, 3) ; le prêtre Héli qui dessert ce sanctuaire a pour fonctions de monter à l'autel, de faire brûler l'encens, de participer aux offrandes et de porter l'éphod ; ses fils abusent de leur autorité pour exploiter les pèlerins et s'attribuer une part des prémices apportées au vrai Dieu : tout ceci suppose un culte public qui persévère régulièrement tant que l'arche demeure à Silo.

Joignez-y d'autres manifestations moins régulières, parfois même franchement illégales, mais qui n'en prouvent pas moins une vraie dévotion à Yahweh : Gédéon se fait un éphod ; Michas fond une idole et construit un petit sanctuaire que dessert un petit-fils de Moïse ; on consulte Yahweh et on lui sacrifie un peu partout ; on associe à son culte une foule d'objets sacrés, arbres, monuments, hauts-lieux ; Jephté est convaincu qu'il a le droit de vouer en holocauste la première personne qu'il rencontrera à son retour de la guerre....

Quant aux masses populaires, elles s'accoutument à des manières de faire ou de penser encore plus répréhensibles ; sous l'influence du milieu chananéen où elles vivent, elles rabaissent Yahweh au niveau des Baals ; les lieux saints auxquels les traditions patriarcales rattachent le souvenir de son intervention leur apparaissent peu à peu comme les demeures de dieux différents, et le Yahweh qu'elles honorent prend insensiblement l'allure d'une divinité locale préoccupée uniquement des intérêts de la localité ; ce Yahweh s'appelle parfois maître et seigneur, *baal*, et ainsi se trouve amorcé par avance ce culte des Baals qui sera la plaie de l'époque royale, et contre lequel se déploiera le zèle infatigable de tous les prophètes.

**L'épisode de Ruth.** — Au milieu de cette décadence, il subsubsiste néanmoins de pieuses familles où se conservent les plus

pures traditions de l'époque patriarcale. Nous en trouvons un exemple dans les pages si gracieuses où l'auteur du livre de *Ruth* nous raconte avec tant de charme et de simplicité l'histoire intime d'une famille de Juda, au temps des Juges.

Un habitant de Bethléem, Élimélech, avait été contraint par une famine d'émigrer au pays de Moab avec sa femme Noémi et ses deux fils. Noémi ayant perdu son mari, ainsi que ses deux fils qui avaient épousé des Moabites, reprit, dès que la disette fut terminée, le chemin de sa patrie ; elle avait engagé ses deux brus à demeurer dans leur pays d'origine, mais l'une d'elles, nommée Ruth, refusa d'abandonner sa belle-mère. « *Où tu iras, j'irai ; où tu demeureras, je demeurerai, ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu* » (*Ruth*, I, 16).

Cette piété filiale ne demeura pas sans récompense. Un parent d'Élimélech, Booz, l'ayant remarquée et ayant apprécié sa conduite, l'autorisa à glaner dans ses champs et assuma vis-à-vis d'elle, ainsi que le lui permettait la loi, le rôle de *goël*, c'est-à-dire de protecteur; puis, après avoir obtenu le désistement d'un plus proche parent, il compléta sa bonne action en rachetant le bien d'Élimélech et en épousant la jeune femme. Leur fils Obed devait être le père d'Isaï et l'aïeul du roi David.

---

Bibliographie

Lesêtre, *Les juges d'Israël*, *Rev. pratique d'Apologétique*, tome IV, p. 768.
Palis, article *Jephté*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 1.250-1.256.
Lesêtre, *Samson*, *Rev. pratique d'Apologétique*, tome V, p. 334.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 70.

**Le vœu de Jephté.** — Au sujet du vœu de Jephté et du sacrifice qu'il fit de sa fille, les opinions sont partagées. Les uns, avec toute la tradition juive et l'ancienne exégèse chrétienne, pensent que Jephté a réellement immolé sa fille ; les autres, modernes pour la plupart, ne peuvent concevoir que Jephté se soit rendu coupable d'un acte aussi cruel et d'ailleurs formellement opposé à la loi de Moïse : pour eux, il s'agit simplement d'un vœu de virginité perpétuelle que prononça la jeune fille en se consacrant à Dieu.

Mais cette interprétation a contre elle les idées des Israélites, pour qui la virginité était loin de constituer une chose agréable à Dieu. Il faut donc se mettre nettement en présence d'un fait inouï — du moins dans la Bible — et chercher à l'expliquer par les circonstances.

Or il semble bien que Jephté, religieux comme il l'était, a voulu faire une promesse extraordinaire propre à lui obtenir l'appui certain de Dieu ; que sa foi ait été éclairée ou non, peu importe : il vivait à une époque troublée où il semble bien qu'on avait perdu le souvenir de certaines parties de

la Loi, et au milieu de peuples pour qui les sacrifices humains avaient une valeur particulièrement efficace ; ne voit-on pas deux siècles plus tard un roi de Moab sacrifier son propre fils pour obtenir de ses faux dieux la libération de son royaume (*IV Rois*, III, 27) ?

Jephté, au moment où il prononça ce vœu, agissait donc sous l'influence d'un zèle religieux sincère, quoique indiscret ; et ceci l'excuse jusqu'à un certain point. Mais ce dont on ne peut l'excuser, suivant le sentiment traditionnel, c'est d'avoir exécuté ce vœu ; il aurait pu et il aurait dû consulter Dieu pour savoir quelle ligne de conduite il lui fallait adopter ; il ne l'a pas fait, et c'est là ce qui charge sa mémoire.

Note 71.

**Les fautes de Samson.** — Samson, quoique consacré à Dieu et par conséquent voué à une vie plus sainte que les autres hommes, épouse une Philistine ; plus tard il se conduit mal avec d'autres Philistines. L'esprit de Yahweh continue néanmoins à résider en lui et lui conserve malgré toutes ses fautes cette force merveilleuse qui lui permet de faire tant de mal aux Philistins ; Yahweh ne « se retire » que lorsque le héros a les cheveux coupés (XVI, 20).

Comme l'indique l'auteur sacré (*Juges*, XIV, 4), c'est Dieu lui-même qui inspire à Samson le dessein d'épouser une Philistine, et qui suscite ainsi l'occasion providentielle de la première « guerre » que le héros entreprend contre les Philistins : de même, de chacune des aventures de Samson, Dieu sait faire sortir un bien pour son peuple ; et si finalement il permet qu'il succombe, il le fait pour châtier son incontinence et pour donner ainsi un grand exemple des malheurs auxquels s'expose celui qui ne résiste pas à ses passions.

Note 72.

**Les exploits de Samson.** — Pour qui étudie attentivement les épisodes de la vie de Samson, ils paraissent moins étranges. Tuer un jeune lion ne dépassait pas les forces naturelles d'un homme. — Les chacals, très nombreux en Palestine, voyagent par bandes et se trahissent par leurs cris ; aussi est-il possible de les prendre, quoique avec difficulté. Du reste Samson dut trouver des compagnons disposés à le seconder dans cette singulière aventure. — L'expédient par lequel il voulut affamer les Philistins en brûlant leur moisson n'est pas un fait isolé dans l'histoire. — Quant aux autres exploits : frapper (battre) mille hommes avec une mâchoire d'âne, briser des cordes neuves ou vieilles, transporter sur une montagne les portes de Gaza, ils ne dépassent peut-être pas les forces d'un Hercule, puisque nous ignorons les circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés. D'ailleurs vouloir ici tout justifier naturellement serait du rationalisme.

*Dieu avait donné à Samson une force extraordinaire, miraculeuse dépendant du port de sa chevelure et là se trouve l'explication complète de ses exploits. La chevelure n'étant pas la cause réelle, physique et véritable de la force de Samson, elle n'en formait que la condition. Dieu lui avait donné cette force prodigieuse comme une qualité permanente, à condition qu'il porterait sa chevelure comme un signe de sa consécration au Seigneur, de son nazirèat.*

Note 73.

**La mort de Samson.** — On a voulu trouver une justification du suicide dans le récit que la Bible nous fait de la mort de Samson.

En réalité il s'agit de tout autre chose que d'un suicide, et la meilleure preuve que le héros hébreu ne voulait pas sa propre mort pour elle-même se trouve dans cette simple constatation que si Samson l'avait vraiment voulue, il n'aurait certes pas manqué d'occasions au cours de sa captivité, pour se libérer d'une vie qui n'était plus pour lui qu'un long supplice.

En faisant écrouler sur lui le temple de Dagon, Samson ne cherche qu'à faire périr le plus grand nombre possible de Philistins ; sa propre mort ne lui apparaît plus que comme une circonstance accessoire, du moment qu'elle l'aide à réaliser ce qui a été toujours le principal but de ses efforts : la destruction des ennemis de son peuple. Bref, « il a conscience d'accomplir un acte de légitime vengeance, pour lequel Yahweh ne peut manquer de lui venir en aide » ; il n'y a pas plus de suicide dans son cas qu'il n'y en a dans le fait de courir au devant de la mort dans une bataille pour réaliser une action utile.

On notera par ailleurs que le suicide proprement dit est mentionné très rarement par l'Écriture. Abimélech atteint à la tête par une meule se fait tuer par son écuyer afin qu'on ne pût dire : « C'est une femme qui l'a tué ! » ; Saül pressé par les Philistins se transperce de son épée ; Achitophel, mécontent de n'être pas écouté par Absalom, s'étrangle.... Tous ces suicides ont pour cause la honte et le désespoir, et l'Écriture les enregistre sans prononcer un seul mot d'excuse à leur endroit. La loi de Moïse ne parle pas explicitement du suicide ; mais il est clair que sa prohibition était comprise dans celle de l'homicide.

Note 74.

**Les Réchabites.** — Il est assez malaisé de dire exactement ce qu'étaient les Réchabites. Ce nom leur venait, suivant toute apparence, d'un ancêtre nommé Rechab, qui appartenait à la famille

de Jéthro (d'où son nom de *Cinéen*) et dont les descendants s'étaient distingués par un genre de vie particulier ; d'autres individus qui partageaient les mêmes goûts s'étaient joints aux « fils de Réchab » et leur avaient emprunté leur nom.

Il semble que les Réchabites, pour se garder de la contagion des mœurs païennes et se maintenir dans la pureté du culte de Yahweh, s'étaient astreints à conserver la vie de nomades et de pasteurs qui avait été celle des anciens patriarches.

Ils prirent une part importante à la révolution religieuse qui suivit l'avènement de Jéhu (cf. Chapitre XIX) et plus tard Jérémie leur décerna un hommage public pour les féliciter de leur obéissance, de leur zèle, et de la fidélité inviolable avec laquelle ils s'étaient attachés à la coutume qui leur venait de leurs pères.

---

## RÉSUMÉ

I. La dernière période de l'histoire des Juges s'ouvre par une prévarication générale des Israélites ; aussi le châtiment providentiel se manifeste-t-il d'une manière particulièrement rigoureuse : à l'est, ce sont les Ammonites qui tyrannisent les tribus d'Outre-Jourdain, tandis qu'à l'ouest, le pays entier est livré aux incursions des Philistins, aventuriers de race grecque ou asianique établis depuis peu sur le littoral de Chanaan.

Le principal héros de la lutte contre les Ammonites est le Juge Jephté. Croyant sincère, diplomate avisé, guerrier hardi, il réussit sans peine à délivrer le pays de Galaad : mais par suite d'un vœu inconsidéré qu'il a cru pouvoir faire, il se trouve amené à offrir sa propre fille en sacrifice à Yahweh.

La judicature de Jephté est encore marquée par une victoire des tribus d'Outre Jourdain sur les gens d'Ephraïm, qui venaient leur chercher querelle pour avoir battu les Ammonites sans leur secours ni leur permission.

Après Jephté, l'Écriture cite encore trois petits Juges, Abesan, Ahialon et Abdon, qui semblent avoir exercé leur autorité dans le nord de la Palestine, au temps où les Philistins dominaient au sud et à l'ouest.

II. Domination proprement dite ou simple exploitation à main armée, l'oppression philistine s'exerce à l'origine sur les seules tribus du Midi (époque de Samgar et de Samson) ; puis elle déborde sur les pays montagneux du centre : Ephraïm, Benjamin et Juda (époque d'Héli et de Samuel) pour viser finalement à occuper les routes commerciales du Haut-Jourdain (époque de Saül) : elle n'est définitivement brisée que par les victoires de David.

Le temps de leurs premières tentatives contre les tribus du sud coïncide en partie avec la judicature de Samson. Ce Juge, qui appartient par sa naissance à la tribu de Dan, mène contre eux durant toute sa vie une sorte de guerre privée, fertile en incidents dramatiques. La force surhumaine dont Dieu l'a gratifié lui permet d'accomplir des exploits vraiment extraordinaires ; malheureusement il n'en sait pas garder le secret pour lui seul, et révèle à une femme philistine qu'il aime que sa force est attachée à la conservation de sa chevelure : c'est là ce qui détermine sa perte. Samson, tondu par les soins de son amie, est livré aux Philistins, qui lui crèvent les yeux et en font leur jouet. — Il finit néanmoins par recouvrer sa force à mesure que repoussent ses cheveux, et en profite pour tirer de ses ennemis une vengeance éclatante en les ensevelissant avec lui sous les ruines du temple de Dagon.

Dans les années qui suivent la mort de Samson, les Philistins contraignent les Danites à leur céder la place et à aller s'établir vers les sources du Jourdain ; puis, profitant de la faiblesse du grand-prêtre Héli, ils prennent pied dans la

montagne d'Éphraïm, battent les Israélites à Aphec, capturent l'Arche d'alliance et détruisent le sanctuaire de Silo.

Cette conquête de l'Arche ne leur porte pas bonheur : dans chacune des villes où ils essaient de la retenir captive, Yahweh manifeste sa puissance en déchaînant toutes sortes de fléaux sur les habitants. Force leur est de la laisser repartir au pays d'Israël et de se contenter de la surveiller de loin.

III. Au temps des Juges « chacun fait ce qui lui plaît ». — C'est donc une période confuse où les manifestations d'anarchie voisinent avec les essais d'organisation. Le peuple d'Israël s'adapte peu à peu aux nouvelles conditions d'existence qui lui sont faites ; les tribus se détachent insensiblement de leurs habitudes nomades pour se plier aux exigences de la vie sédentaire ; elles conservent à un haut degré l'esprit particulariste, mais commencent néanmoins à sentir la nécessité de se grouper sous l'autorité d'un pouvoir central vraiment solide.

La religion mosaïque subit de rudes assauts ; à chaque instant Yahweh se voit à demi oublié, tandis que les vieilles divinités de Chanaan reprennent l'avantage. — La décadence morale suit de près la décadence religieuse : l'époque des Juges est un temps de demi barbarie où les Israélites qui se croient les plus fidèles au Dieu de leurs pères se laissent souvent aller à des pratiques nettement contraires à la Loi.

Parfois cependant, cette demi barbarie se trouve atténuée par des actes d'une exquise simplicité, où se manifestent les premiers effets de la grâce divine sur le tempérament généreux du jeune peuple de Dieu : l'histoire de Booz et de Ruth, ancêtres du saint roi David, en fournit un touchant exemple.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES.**

**Idée générale** — A la suite d'une série de prévarications plus graves et plus nombreuses que celles de l'époque précédente, Yahweh livre Israël à ses ennemis du dehors: aux Ammonites, à l'est ; aux Philistins à l'ouest.

## Les guerres contre les Ammonites.

**Avant Jephté**

- Les Ammonites, descendants de Lot, chassés autrefois de la Transjordanie par les Amorrhéens, nourrissent une haine farouche contre les Hébreux qui se sont substitués à eux.
- Alliance avec Églon, roi de Moab : Moabites et Ammonites imposent leur domination à Benjamin.

**Au temps de Jephté**

- Soumission du pays de Galaad et de la majeure partie de la Transjordanie. Guerres heureuses contre Juda, Benjamin et Ephraïm.
- Les Galaadites reviennent à Dieu et choisissent comme chef l'aventurier Jephté : celui-ci accepte à condition de conserver le pouvoir sa vie durant.
- Jephté essaie sans succès de négocier avec les Ammonites. Il achève alors ses préparatifs et s'engage par un vœu solennel à offrir en holocauste à Yahweh la première personne de sa maison qu'il rencontrera après sa victoire.
- Jephté bat les Ammonites et exécute son vœu sur la personne de sa fille unique.
- Guerre victorieuse de Jephté contre la tribu d'Ephraïm, jalouse de ses succès.

**Après Jephté**

- Après une courte accalmie, les Ammonites recommencent leurs attaques, qui se prolongent jusqu'au temps de Saül et de David.

**Les trois derniers petits Juges**

- Abesan,
- Ahialon,
- Abdon.

## Les guerres contre les Philistins.

**Origine des Philistins**

- Pirates de race grecque ou asianique, venus par voie de mer s'installer sur la côte palestinienne vers le début du XII[e] siècle, après avoir longtemps guerroyé contre l'Égypte.

**Avant Samson**

- Attaques contre les tribus hébraïques du sud.
- Exploits du Juge Samgar.

**Au temps de Samson**

- L'oppression philistine est, bien plutôt qu'une conquête sanglante, l'exploitation à main armée d'un pays sans défense et relativement peu peuplé.
- Samson, qui prend l'initiative de la lutte contre eux, agit d'abord pour venger ses injures personnelles.

**Principaux exploits de Samson**

- Le lion déchiré.
- Le meurtre de trente Ascalonites.
- L'incendie des récoltes.
- La mâchoire d'âne.
- Les portes de Gaza.

- Samson, fait prisonnier par trahison, meurt glorieusement en ensevelissant 3.000 Philistins sous les ruines du temple de Dagon.

**Après Samson**

- Six cents Danites quittent leur pays et vont s'installer aux sources du Jourdain.

**Au temps d'Héli**

- Les Philistins occupent tout le sud et envahissent peu à peu le centre de la Palestine.
- Les Israélites d'Éphraïm et de Benjamin, groupés autour du grand-prêtre Héli, essaient vainement de résister.
- Les Philistins battent les Israélites à deux reprises et s'emparent de l'Arche. Mort d'Héli. Destruction du sanctuaire de Silo.
- Dieu envoie toute une série de fléaux qui contraignent les Philistins à renvoyer l'Arche en territoire israélite.

ÉTAT POLITIQUE, SOCIAL ET RELIGIEUX DES ISRAÉLITES AU TEMPS DES JUGES.

Idée générale : Pas de roi ; chaque Israélite fait comme il lui plaît.

**Régime politique**

- Esprit particulariste : les tribus tendent d'abord à s'isoler de plus en plus, pour vivre chacune chez soi, sous le régime patriarcal.
- Puis, les nécessités de leur nouveau genre de vie, et surtout les guerres et les invasions dont elles ont à souffrir, les contraignent à se rapprocher et à se grouper.
- Tendance vers un pouvoir central plus fort : d'un juge momentané on passe à un juge perpétuel, puis à un roi, et à un roi héréditaire.

**État social**

- Fin de la vie nomade. Progrès de la vie sédentaire. Développement de l'agriculture et de l'industrie.
- Persistance de nombreux opposants qui ne veulent pas se plier à cette vie civilisée. Aventuriers et brigands. Pasteurs nomades et guerriers

**Situation religieuse**

- Au centre du pays, Silo, où se trouve l'arche et le tabernacle, conserve les traditions mosaïques, quoique non sans fléchissements.
- Partout ailleurs, décadence profonde : Yahweh est plus ou moins oublié tandis que les vieilles divinités de Chanaan reprennent l'avantage. — Les Juges eux-mêmes se livrent parfois à des manifestations cultuelles franchement illégales.
- Cette décadence et l'ignorance qui l'accompagne ont souvent pour conséquence une profonde déchéance morale.
- Il subsiste néanmoins quelques pieuses familles où se conservent les plus pures traditions de l'époque patriarcale. Épisode de Ruth.

# QUATRIÈME PARTIE

# LA ROYAUTÉ ISRAÉLITE

(Chapitres XV, XVI, XVII, XVIII, XIX et XX)

Sous les derniers Juges, les tribus d'Israël sont définitivement installées dans le pays de Chanaan, et elles y occupent les territoires qui constitueront désormais leur héritage. Certaines d'entre elles se sont considérablement accrues ; d'autres ont perdu de leur importance ou se sont cantonnées dans une médiocrité sans gloire. Quelques-unes ont subi de rudes épreuves allant parfois jusqu'à compromettre leur existence ; la plupart sont en butte aux attaques des peuples voisins, et particulièrement des Ammonites et des Philistins, qui demeurent les ennemis-nés du peuple de Dieu.

L'isolement, dans lequel elles ont d'abord vécu, tend peu à peu à s'effacer ; la jalousie qui les a autrefois divisées, s'atténue à mesure que s'affirme davantage le péril extérieur : vers le milieu du XI^e^ siècle avant notre ère, trois groupes sont constitués — avec Galaad, Ephraïm et Juda pour centres respectifs — qui aspirent plus ou moins à s'entendre les uns avec les autres pour triompher de leurs ennemis communs. — C'est de ce besoin d'entente que naît la royauté israélite.

I. — L'homme providentiel dont Dieu se sert pour présider à l'organisation du régime nouveau est le dernier des grands Juges : le prophète Samuel.

Ce second Moïse, comme on l'a quelquefois appelé, est en effet l'auteur du « droit de la royauté » (*I Rois*, X, 25) — droit unique dans toute l'histoire humaine, puisqu'il repose tout entier sur la subordination du pouvoir politique au pouvoir religieux. — Une fois qu'il a ainsi défini pour jamais les relations réciproques de la nation choisie avec Celui qui entend demeurer son Roi suprême,

Samuel demeure encore, pendant de longues années, le gardien des institutions qu'il a créées, et le tuteur des premiers rois d'Israël : c'est lui qui sacre et qui conseille Saül, puis, lorsque celui-ci est rejeté par Dieu, David.

II. — *a*) Trois noms dominent la première période de l'histoire des rois : ce sont ceux de Saül, de David et de Salomon.

Ces trois rois sont essentiellement des politiques, dont tous les efforts tendent, par des moyens divers, à fonder solidement l'unité nationale de la nation hébraïque. Le premier sort de la tribu de Benjamin ; c'est un héros, dont les exploits militaires et les malheurs laisseront une trace ineffaçable dans les annales d'Israël ; après lui, « le bâton de commandement » passe, suivant la prophétie de Jacob, de Benjamin à Juda, et cette dernière tribu inaugure son empire en produisant deux grands hommes « de caractère différent, mais admirables tous deux : David, belliqueux et conquérant, subjugue les ennemis du peuple de Dieu, dont il fait craindre les armes par tout l'Orient ; et Salomon, renommé par sa sagesse au dedans et au dehors, rend ce peuple heureux par une paix profonde. » — Israël, devenu le plus puissant des États de la Syrie méridionale, profite de l'éclipse que subissent à ce moment les grands empires orientaux (Assyriens, Hittites et Égyptiens) pour déborder par delà ses frontières et imposer son hégémonie à la plupart de ses voisins.

Cette recherche d'une activité trop exclusivement politique est d'ailleurs la pierre d'achoppement à laquelle se heurtent les premiers rois d'Israël. Tous trois sont amenés par les circonstances à en faire la cruelle expérience, et si deux d'entre eux se voient cruellement châtiés, c'est qu'ils n'ont pas voulu comprendre les avertissements que Yahweh leur a miséricordieusement ménagés. Saül « embrasse trop » et « étreint mal » : telle est sans doute, du point de vue humain, la cause « naturelle » de son échec ; mais si finalement il succombe, c'est pour s'être obstiné à vouloir affranchir sa jeune royauté de la surveillance éclairée du vieux Samuel : Dieu le rejette, parce qu'il a agi en dehors de la loi qui lui avait été fixée. — Salomon se laisse fasciner par les splendeurs de sa propre opulence, et pousse l'aveuglement jusqu'à subordonner à son égoïsme de souverain les intérêts de Celui dont il ne devait être que le lieutenant : sa magnificence est la source de sa propre déchéance et de tous les malheurs qui fondront sur sa maison. — Quant à David, qui lui aussi a péché gravement, en mettant son bon plaisir au-dessus des lois éternelles de la justice et de

l'équité, son exemple est destiné à montrer aux princes que, si nul n'est à l'abri de la tentation, nul non plus n'est dispensé de la pénitence ; si Dieu, après l'avoir justement puni, lui accorde son pardon et le laisse mourir en paix, c'est que le repentir et l'humilité, en purifiant l'âme du prince coupable, l'ont fait devenir un *saint*.

*b*) La seconde période de l'histoire des rois n'est que le triste aboutissement de la première. L'œuvre de David, compromise par les procédés despotiques et les calculs trop humains de son successeur, s'effondre dès que celui-ci a rendu le dernier soupir ; les vieilles compétitions des tribus, mal effacées par une centralisation hâtive et d'ailleurs inopportune, se réveillent brusquement et rompent d'un seul coup l'unité si péniblement constituée : c'est le schisme, qui divise l'empire israélite en deux royaumes rivaux, Juda et Israël, et dont les conséquences lamentables vont lourdement peser sur l'histoire du peuple de Dieu pendant plus de deux siècles (durée du royaume d'Israël 933-721 ; durée du royaume de Juda 933-586).

A peu d'exceptions près, les princes qui gouvernent les deux royaumes hébreux imitent en ce qu'elle a de plus fâcheux la tradition de leurs devanciers. — Dans le royaume du Nord, Jéroboam subordonne le culte de Yahweh aux desseins de son ambition, en lui imposant une forme contraire à celle que prévoyait la Loi ; tous les rois d'Israël, y compris les moins mauvais d'entre eux, suivront son exemple : et ce sera là leur principal péché. Dans le royaume du Sud, les descendants de David se montrent plus fidèles ; mais la plupart manifestent une regrettable tendance à s'ingérer dans les choses religieuses. — Tous d'ailleurs, Judéens comme Israélites, semblent exclusivement dominés par la recherche d'un intérêt dynastique qui les conduit aux pires erreurs.

Sous prétexte de faciliter les relations avec l'étranger, et peut-être aussi pour ménager les instincts grossiers, païens ou à demi païens de leurs sujets, ils se laissent aller à des concessions déplorables qui jettent le trouble dans les consciences fidèles, et éloignent d'eux ceux qui auraient pu être leurs meilleurs collaborateurs. — Au total, leur politique intérieure se traduit, sinon par une décadence complète, du moins par un obscurcissement de plus en plus sensible de l'idéal que Dieu avait proposé à son peuple.

Il en va de même de leur politique extérieure. Plus faibles que David, moins riches que Salomon, ils prétendent marcher sur les traces de ces deux illustres rois et ressusciter leur empire ;

Amri (885-874), Achab (874-853) et Jéroboam II (785-744) d'Israël, Asa (913-872), Josaphat (873-848) et Amasias (799-770) de Juda, font en ce sens des efforts extraordinaires, et semblent parfois toucher au but ; mais ce ne sont là que des apparences mensongères ; leurs plus beaux succès demeurent sans lendemain, et n'aboutissent le plus souvent qu'à un épuisement funeste qui les livre sans défense aux entreprises de leurs voisins. — D'ailleurs la situation extérieure n'est plus la même : un puissant royaume, dont Damas est la capitale, a surgi au nord-est de la Palestine ; et plus loin, de l'autre côté de l'Euphrate, le second empire assyrien prélude brillamment aux grandes guerres qui vont bientôt lui assurer la suzeraineté de l'Asie antérieure.

III. — A cette œuvre humaine, qui porte la marque lamentable de l'infirmité des créatures, se juxtapose une œuvre divine où se manifeste d'une manière éclatante l'action miséricordieuse de la Providence.

Tandis que les princes s'obstinent à échafauder par eux-mêmes et pour eux-mêmes une chimère nationale impossible à réaliser, Yahweh suscite à côté d'eux une lignée de prophètes, chargés de continuer, chacun à sa façon, l'œuvre jadis entreprise par Samuel auprès de Saül.

Censeurs des grands, éducateurs du peuple, interprètes des volontés divines, les prophètes luttent avec énergie contre les abus si nombreux que fait naître l'aveugle politique des rois d'Israël et de Juda, et s'efforcent par tous les moyens en leur pouvoir de donner aux Israélites le sentiment de leurs vrais intérêts. Leurs miracles et leurs prophéties attestent hautement la bonté et la miséricorde de Yahweh, tandis que leurs discours tendent tous à inculquer à leurs auditeurs quelques vérités fort simples, — toujours les mêmes, mais combien fécondes ! — « Servez Dieu seul, et servez-le par la justice : le reste viendra par surcroît », ou encore : « Dieu ne prend point plaisir au sang des taureaux, des brebis et des boucs : ce qu'il veut, c'est que vous vous laviez et que vous vous rendiez purs, que vous cessiez de mal faire et que vous appreniez à bien faire. »

Un instant, vers le milieu du IX^e^ siècle, — sous Jéhu d'Israël et Joas de Juda — on peut croire que les deux royaumes hébreux vont remonter la pente funeste sur laquelle ils se sont laissé entraîner : les deux plus grands prophètes de ce temps, Élie (vers 870-851) et Élisée (vers 851-795), viennent de déraciner du milieu d'Israël les cultes idolâtriques que la protection de Jézabel y avait fait prospérer ; et, en Juda, c'est le pieux Joad qui tient

les rênes du pouvoir pendant la minorité de Joas. Tout paraît donc propice à une restauration religieuse.

Cet espoir ne se réalise pas. A l'idôlatrie grossière, qui continue cependant à séduire quelques âmes bassement matérielles, se substitue presque partout un paganisme intérieur, d'autant plus dangereux qu'il se couvre d'une fausse apparence de fidélité à Yahweh. L'amour du luxe et de la jouissance engendrent la dureté du cœur et l'orgueil de l'esprit; avec toutes leurs tristes conséquences.... — Ce sera l'œuvre des prophètes du VIII^e^ siècle de dénoncer ces désordres, et de déclarer solennellement les châtiments que Dieu leur réserve.

IV. — Cette période de la royauté indépendante, qui eût pu être si belle, se termine donc de la plus triste manière.

Non pas cependant qu'elle ait été inféconde. — Sans parler des grands enseignements religieux et moraux que les prophètes n'ont pas cessé de répéter au cours de ces trois siècles, il est deux faits fort importants qui doivent retenir notre attention: l'un est la construction du Temple ; l'autre, la précision que revêt, subitement, la promesse messianique.

*a*) Le Temple, il ne faut pas l'oublier, est destiné, dans les desseins providentiels, à devenir le centre religieux du peuple de Dieu. Sans doute, à l'époque où Salomon le construit, les anciens sanctuaires subsistent toujours ; sans doute aussi, il se passera de longs siècles avant que la réforme de Josias ne vienne faire table rase de toutes les traditions cultuelles extérieures à Jérusalem... On peut donc dire que l'acte de Salomon, au moins d'une certaine manière, devance son temps : il n'en marque pas moins une étape, et une étape fort importante. — Toute la série des événements qui vont suivre, auront précisément pour conséquence — évidemment voulue par Dieu — de concentrer sur le sanctuaire de Jérusalem les espérances religieuses de la nation sainte. Ainsi se trouvera préparée de loin cette majestueuse unité de la Synagogue juive, prélude et figure de l'Église chrétienne.

*b*) *Le Messie sortira de la famille de David.* — Annoncée d'abord par Nathan, cette importante prophétie se voit presque aussitôt confirmée par celui qui en est l'heureux bénéficiaire, par David.... Le saint Roi fait même davantage, puisque, le premier de la longue série de voyants qui désormais vont détailler les traits de la figure du Messie, c'est lui dont les chants inspirés nous fournissent la plus ancienne peinture des mystérieuses grandeurs de son glorieux descendant.

Il le voit *Dieu* et *oint* par Dieu pour régner sur toute la terre *par sa douceur, par sa vérité et par sa justice.* Il assiste en esprit au conseil de Dieu et entend de la propre bouche du Père éternel cette parole qu'il adresse à son Fils unique : *Je t'ai engendré aujourd'hui*, à laquelle Dieu joint la promesse d'un empire perpétuel *qui s'étendra sur tous les Gentils, et n'aura point d'autres bornes que celles du monde....* Mais en même temps il contemple déjà l'homme de douleurs que décriront les prophètes des âges suivants : « il voit *ses mains et ses pieds percés, tous ses os marqués sur sa peau* par tout le poids de son corps violemment suspendu, *ses habits partagés, sa robe jetée au sort, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre, ses ennemis frémissant autour de lui et s'assouvissant de son sang*». (Bossuet, *Disc. sur l'hist. universelle*, IIe partie, chap. IV.) « Il se réjouit en esprit de lui voir après sa mort *annoncer la vérité aux Gentils dans la grande Église*, où tous les peuples de l'univers doivent se réunir, où les pauvres comme les riches doivent être assis à sa table.... Enfin il le suit *au plus haut des cieux avec les captifs attachés à son char victorieux :* il l'adore *assis à la droite du Seigneur* où il doit aller prendre sa place » (Bossuet, *Élévations sur les mystères*, Xe semaine, 3e élévation.)

# CHAPITRE XV

## SAMUEL ET SAÜL

SOMMAIRE

**I. Samuel et les origines de la royauté.** — Circonstances historiques. — Jeunesse de Samuel. — Ministère prophétique de Samuel. — Victoires de Samuel. — Judicature de Samuel — Les Israélites demandent un roi.

**II. Les débuts du règne de Saül.** — Première rencontre de Samuel et de Saül. — Election de Saül — Victoire sur les Ammonites. — Abdication de Samuel. — Retour offensif des Philistins. — Victoire de Saül sur les Philistins ; sa première faute. — Guerres de Saül. — Guerre contre les Amalécites ; seconde faute de Saül.

**III. Saül et David.** — Onction de David. — Premier exploit de David. — David chez Saül. — Démêlés de Saül avec David. — Fuite de David. — David poursuivi par Saül dans le pays de Juda. — David se retire chez les Philistins. — Invasion philistine. — Défaite et mort de Saül.

SOURCES

Ier Livre des *Rois*.

Le 1er livre des *Rois* (1er livre de *Samuel* dans la Bible hébraïque) expose l'histoire des Hébreux depuis la fin de la période des Juges (époque d'Héli et de Samuel) jusqu'à la mort de Saül. — On ne sait pas quel en est l'auteur ; mais d'après la langue et le style on s'accorde généralement à penser qu'il fut écrit au temps des premiers rois de Juda par un personnage qui disposait de documents écrits assez abondants et de traditions orales fort nombreuses. — L'un de ces documents écrits était probablement « le livre de Samuel le Voyant » dont il est question, *I Paralipoménes*, XXIX, 29.

---

### ARTICLE I. — SAMUEL ET LES ORIGINES DE LA ROYAUTÉ.

**Circonstances historiques.** — Vers le début du XIe siècle, les Philistins sortis de leur plaine côtière et solidement installés sur les premières hauteurs de l'arrière-pays, avaient si bien molesté leurs voisins hébreux, que ceux-ci avaient été obligés de quitter la région ou de reconnaître leur autorité.

« Les Danites, à l'étroit en dépit de la force de Samson, avaient dû s'expatrier en partie ; les Judéens se sentaient sous la menace perpétuelle d'une invasion et appréhendaient de fournir aux envahisseurs le moindre prétexte d'intervention, enfin la montagne d'Ephraïm, jusqu'ici principal foyer de l'indépendance israélite dans cette région, commençait à se laisser entamer à son tour. » (Desnoyers, *Bulletin de littérature de Toulouse*, 1909, p. 295.)

On a vu comment les événements s'étaient précipités durant les dernières années du grand-prêtre Héli. Les Philistins, vainqueurs

en deux batailles successives et maîtres de l'Arche d'alliance, avaient détruit le sanctuaire de Silo et étendu leur domination sur tout le pays. — Une fois de plus les Israélites avaient fait un retour sur eux-mêmes, et, comme toujours, ils avaient constaté que l'épreuve actuelle était le châtiment de leur infidélité. Ils s'étaient donc mis à « pousser des gémissements vers Yahweh », le suppliant d'avoir encore une fois pitié de son peuple.

C'est alors que parut Samuel.

**Jeunesse de Samuel.**— Samuel était le fils d'un lévite du pays d'Ephraïm nommé Elcana, et d'une pieuse femme nommée Anne, qui était demeurée stérile durant de longues années. Sa mère ne l'avait obtenu qu'à force de prières, alors qu'elle se croyait à tout jamais privée de la joie d'avoir un fils ; aussi lorsqu'il fut né, ne crut-elle pouvoir mieux exprimer sa reconnaissance au Très-Haut qu'en lui consacrant son enfant et en le conduisant, sitôt qu'il fut sevré, au sanctuaire de Silo pour y être employé « tous les jours de sa vie » au service de l'autel.

Quand il eut grandi, il se montra serviteur fidèle de Yahweh. Chaque matin, il ouvrait les portes du Temple, faisait son emploi des divers travaux qu'en nécessitait l'entretien ; la nuit venue, il allait dormir non loin de l'arche. Chaque fois qu'il y avait cérémonie, il y prenait part, revêtu d'un éphod de lin.

Vers ce temps-là, il fut favorisé d'une vision au cours de laquelle Dieu lui annonça le terrible châtiment que sa justice réservait à Héli et à ses fils :

« Voici que je vais faire en Israël une chose que personne n'entendra sans que les oreilles lui tintent. En ce jour j'exécuterai contre Héli tout ce que j'ai dit au sujet de sa maison, du commencement jusqu'à la fin. Je déclare que je vais juger sa famille pour toujours, parce qu'il a su que ses fils se sont rendus indignes, et qu'il ne les a pas réprimés. » (*I Rois*, III, 11-13.)

Cet avertissement suprême, donné dans le sanctuaire même, authentiquait d'une manière indiscutable l'avis précédemment transmis au grand-prêtre par un prophète inconnu :

« Parce que tu as foulé aux pieds mes sacrifices et mes oblations... parce que tu as honoré tes fils plus que moi, en les laissant s'engraisser du meilleur des offrandes d'Israël..., voici que des jours viennent où je retrancherai ton bras et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura plus de vieillard dans ta maison... Et tu auras pour signe ce qui arrivera à tes deux fils : ils mourront tous deux le même jour. » (*I Rois*, II, 29-34.)

Le lendemain matin, Héli obligea Samuel à lui raconter ce qui

s'était passé et, quand il l'eut appris, il ne sut que se soumettre d'avance au châtiment : « *C'est Yahweh ! Qu'il fasse ce qui lui semblera bon !* »

**Ministère prophétique de Samuel.** — Cette première communication fut suivie de beaucoup d'autres.

« Yahweh continuait à se manifester à Silo en se révélant à Samuel et en lui faisant connaître sa parole... Et tout Israël connut que Samuel était un vrai prophète. »

L'accomplissement de la prophétie prononcée contre Héli ne devait d'ailleurs pas tarder à donner une singulière autorité à la parole du nouveau voyant.

Aussi, lorsque l'arche eut été prise et que le sanctuaire de Silo eut été détruit, Samuel, rentré dans sa maison de Rama, devint bientôt le personnage le plus important d'Israël, celui que l'on consultait en toute occasion, pour les grands intérêts du pays aussi bien que pour les intérêts des simples particuliers — celui vers qui les tribus opprimées devaient naturellement se tourner au jour où elles reviendraient à Dieu.

**Victoires de Samuel.** — Lorsqu'il se fut bien assuré des bonnes dispositions des Israélites, Samuel leur prescrivit de rejeter les dieux étrangers :

« Éloignez les Baals et les Astartés. Fixez votre cœur en Yahweh. Servez-le lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins. » (*I Rois*, VII, 3.)

Les Israélites obéirent. Alors Samuel les convoqua à Maspha de Benjamin, pour y prier et y célébrer une cérémonie expiatoire qui attesterait à Dieu la bonne volonté de son peuple repentant.

En apprenant ce rassemblement, les Philistins montèrent contre les Israélites qui, pris de peur, conjurèrent Samuel d'intercéder auprès de Yahweh en leur faveur :

« Ne cesse pas de crier pour nous vers Yahweh notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins. »

Le prophète accéda à leur désir et se mit en devoir d'immoler un agneau pour l'offrir en holocauste.

Les Philistins commencèrent leur attaque au même instant ; mais Dieu les prévint en déchaînant contre eux le tonnerre et en les frappant de panique. Les Israélites, sortant de Maspha, poursuivirent les fuyards et les mirent en pleine déroute. — Cette victoire fut le signal d'un soulèvement général qui contraignit

les Philistins à se replier vers le Sud ; plusieurs places qu'ils avaient occupées furent reprises par les Israélites, si bien qu' « il y eut paix » pendant plusieurs années, tout le temps que Samuel jugea Israël.

**Judicature de Samuel.** — Chaque année, Samuel faisait sa tournée par Béthel, Galgala et Maspha, sanctuaires principaux du groupe de tribus qui l'avait reconnu comme juge (sud de la montagne d'Ephraïm, Benjamin et Juda) ; et, dans chacun de ces endroits, il jugeait Israël avec une équité et un désintéressement parfaits. Après quoi, il regagnait son domicile, à Rama de Benjamin, où il avait élevé un autel.

Au bout de quelques années, « quand Samuel fut devenu vieux », il se fit suppléer par ses fils, qu'il établit juges à Bersabée, au sud de Juda.

« Mais ceux-ci ne marchèrent pas sur ses traces ; ils eurent de l'inclination pour le gain illicite ; ils acceptèrent des présents et violèrent la justice. » (*I Rois*, VIII, 3.)

Bref, ils agirent avec si peu de conscience qu'il se constitua contre eux un important parti d'opposition.

**Les Israélites demandent un roi.** — Ces maladresses des fils de Samuel coïncidèrent avec une série d'événements fâcheux : les Philistins menaçaient de nouveau les frontières du sud et de l'ouest; et, de l'autre côté du Jourdain, les Ammonites, remis de la défaite que Jephté leur avait jadis infligée, manifestaient hautement qu'ils n'avaient pas renoncé à l'espoir de reconquérir Galaad.

Difficultés à l'intérieur, dangers graves du côté de l'extérieur, il n'en fallait pas davantage pour incliner une fois de plus les politiques à chercher le salut du peuple hébreu dans l'institution définitive d'un pouvoir central solidement organisé, semblable à celui qui existait chez les peuples voisins. C'est pourquoi les anciens d'Israël vinrent trouver Samuel à Rama et lui dirent : « Établis donc sur nous un roi pour nous juger, ainsi qu'en ont toutes les nations.... Ce roi nous jugera, il marchera à notre tête et conduira nos guerres. »

Sans nul doute, une telle demande devait paraître on ne peut plus scandaleuse aux Israélites les plus fervents. N'était-ce pas là une nouvelle apostasie ? ne s'agissait-il pas d'ôter à Yahweh son souverain domaine, en faisant de son peuple le serviteur d'un homme ? Samuel partageait ces sentiments, et Dieu, tout en lui révélant que l'instant était venu d'instituer la royauté en Israël,

lui permit cependant de donner à ses compatriotes un dernier avertissement.

« Ce roi qu'ils réclamaient avec tant d'empressement, allait-il beaucoup tarder à imiter les autres rois qui régnaient sur les nations voisines ? Attendrait-on longtemps avant d'assister à ses entreprises sur les richesses, sur les enfants, sur les personnes de ses sujets ? Les jeunes gens seraient employés à labourer ses champs, à moissonner sa moisson, à fabriquer ses armes de guerre et les pièces de ses chars. Les filles prépareraient les parfums, découperaient les viandes et feraient la cuisine. Le meilleur de leurs champs, de leurs vignes, de leurs oliviers deviendrait la proie de ses favoris. Les meilleurs de leurs esclaves, de leurs servantes, de leurs bœufs et de leurs ânes s'useraient à travailler pour lui.... Qu'était-ce que la royauté, sinon l'institution d'impôts réguliers et l'organisation du service militaire ?... — Qu'était-ce, sinon l'esclavage irrémédiable de tout un peuple ?... »

« En ce temps-là, concluait Samuel, vous pousserez des cris à cause de votre roi que vous vous serez choisi. Mais alors Yahweh ne vous répondra pas. » (I *Rois*, VIII, 10-18.)

Rien n'y fit ; les Israélites persistèrent dans leur attitude et Samuel se résigna à leur annoncer que leurs désirs seraient bientôt comblés.

## ARTICLE II. — LES DÉBUTS DU RÈGNE DE SAÜL

**Première rencontre de Samuel et de Saül.** — Un incident de bien mince importance mit en rapport Samuel avec celui qui devait être le premier roi d'Israël.

Un Benjamite du nom de Cis, ayant perdu ses ânesses, avait chargé son fils Saül et l'un de ses serviteurs de les rechercher. Ces deux hommes venaient de parcourir sans succès la montagne d'Ephraïm, et rentraient dans le pays de Benjamin, lorsque le serviteur conseilla à son jeune maître d'aller trouver Samuel :

« Voici qu'il y a dans cette ville un homme de Dieu très considéré : tout ce qu'il prédit arrive. Allons-y donc ; peut-être nous annoncera-t-il l'issue du voyage que nous avons entrepris. »

La veille de ce jour, Samuel avait été averti par Yahweh que le jeune homme qui viendrait le consulter le lendemain à pareille heure était destiné à devenir le premier roi d'Israël. — Le vieux prophète accueillit donc avec bonté son visiteur, et commença par le tranquilliser sur le sort de ses ânesses ; puis il l'emmena au haut-lieu où il allait offrir un sacrifice, et lui assigna, durant le festin sacré qui suivit, la première place parmi tous ses invités.

Le lendemain matin, il sortit de la ville avec lui, le prit à part et lui versa sur la tête le contenu d'une fiole d'huile : « Yahweh t'oint pour chef sur son héritage », lui dit-il en l'embrassant. — Puis comme preuve de la vérité de son dire, il lui annonça plu-

sieurs événements qui devaient s'accomplir sur sa route. « Lorsque ces signes se seront accomplis pour toi, ajouta-t-il, fais ce qui se présentera, car Dieu est avec toi ! » En le quittant, il lui donna rendez-vous à Galgala où devait se faire son intronisation solennelle (*note* 75).

**Élection de Saül.** — Toutefois, avant de procéder à cette intronisation, Samuel voulut que l'élu de Yahweh fût reconnu comme tel par le peuple ; — bien plus, qu'il se montrât digne du choix dont il avait été l'objet.

Il réunit donc les tribus à Maspha, en vue de procéder à l'élection régulière du roi. Le sort désigna successivement la tribu de Benjamin, la famille de Métri, enfin Saül, fils de Cis. Tout le peuple, hors un petit nombre d'opposants, accueillit ce choix aux cris de « Vive le roi ! » Samuel compléta la cérémonie en exposant devant tous « le droit de la royauté », c'est-à-dire l'ensemble des devoirs et des droits du roi ; puis « il l'écrivit dans un livre qu'il déposa devant Yahweh ».

**Victoire sur les Ammonites.** — Saül paraît avoir considéré tout d'abord la royauté bien plutôt comme une fonction que comme une dignité. Il était retourné à ses champs et occupé à labourer, lorsqu'on lui apporta la nouvelle des insolentes provocations de l'Ammonite Naas, campé devant Jabès de Galaad : « Je traiterai avec vous, avait dit ce barbare aux habitants de Jabès, à condition de crever à chacun d'entre vous son œil droit. »

Les habitants de Jabès avaient demandé sept jours de répit, promettant de se rendre si personne ne les secourait. Saül, dont la tribu et la ville natales avaient d'anciennes relations avec Jabès, prit deux de ses bœufs, les coupa en morceaux et les envoya dans tout le territoire d'Israël en disant : « *Quiconque ne marchera pas à la suite de Saül et de Samuel aura ses bœufs traités de la même manière.* »

« *La terreur de Yahweh*, continue l'historien sacré, *tomba sur le peuple, et il marcha comme un seul homme.* » (I *Rois*, XI, 7.) Tous les hommes capables de porter les armes se réunirent à Bézech, où Saül les passa en revue. L'armée israélite franchit ensuite le Jourdain, surprit le camp des Ammonites avant le lever du soleil et les mit en fuite.

Cette victoire excita au plus haut point l'enthousiasme des Hébreux, qui parlèrent de mettre à mort ceux qui s'étaient opposés à l'élection du nouveau roi ; Saül déclara que personne ne serait mis à mort à cause de lui, et emmena tout le peuple rejoindre

Samuel à Galgala pour y remercier Dieu, et y célébrer par des sacrifices d'actions de grâces l'établissement définitif de la royauté.

**Abdication de Samuel.** — Une fois la royauté établie, Samuel n'avait plus qu'à se retirer ; il abdiqua donc la judicature, mais en se faisant rendre témoignage devant Yahweh du désintéressement et de l'équité avec lesquels il s'était efforcé d'agir.

Avant de se confiner dans son rôle de prophète et de tuteur discret de la royauté, il tint à rappeler publiquement les bienfaits dont Israël avait été comblé, et promit au nom de Dieu que ces faveurs continueraient tant que les Israélites demeureraient fidèles :

« Yahweh n'abandonnera pas son peuple, à cause de son grand nom; car il lui a plu de faire de vous son peuple. Loin de moi aussi de pécher contre Yahweh en cessant de prier pour vous : je vous enseignerai le bon et droit chemin. Craignez seulement Yahweh et servez-le en vérité de tout votre cœur, car voyez quelles grandes choses il a faites au milieu de vous. Mais si vous persévérez à faire le mal, vous périrez, vous et votre roi ! » (*I Rois*, XII, 22-25.)

Type philistin.
(L'un des *Poulasati*, représenté sur les bas-reliefs de Médinet-Habou.)

**Retour offensif des Philistins.** — Après la brillante victoire remportée sur les Ammonites, on eût pu croire qu'une longue période de prospérité allait s'ouvrir pour les sujets de Saül. Or, la sainte Écriture se tait sur l'histoire des années qui suivirent l'élection du nouveau roi ; le peu qu'elle nous révèle se déduit des incidents qui marquent la seconde partie du règne de Saül.

Au moment où elle reprend son récit, Saül est déjà âgé : son fils Jonathas est en état de conduire une armée, le vieux Samuel préside toujours aux conseils du peuple d'Israël ; mais le pays est à nouveau la proie des Philistins, dont une garnison occupe la propre capitale de Saül, Gabaa de Benjamin.

« Des corps de troupes circulent dans la contrée, prélevant des redevances et surveillant l'état des esprits. A la moindre velléité de rébellion, ils se jettent sur les séditieux, et répriment le désordre en ravageant les cultures et en pillant les maisons. Bien plus, ils enrôlent de force des Hébreux dans leurs rangs, et les obligent à leur prêter main-forte contre les révoltés. Enfin ils poussent la prévoyance jusqu'à supprimer les industries locales qui auraient pu soutenir l'indépendance : beaucoup de forgerons durent alors disparaître ou cesser leur métier ;

on ne trouvait plus d'armes, et le laboureur était contraint de recourir aux artisans philistins pour faire redresser ou aiguiser ses instruments agricoles. (DESNOYERS, *Bulletin de littérature de Toulouse*, 1919, p. 26).

**Victoire de Saül sur les Philistins ; sa première faute.** — La révolte contre les oppresseurs, quoique préparée de longue date par Saül, paraît avoir éclaté assez subitement : ce fut Jonathas qui en donna le signal en battant un poste de Philistins.

« Alors Saül fit sonner de la trompette dans tout le pays en disant : « Que les Hébreux entendent ! » Et tout Israël entendit la nouvelle : « Saül a battu le poste des Philistins, et certes Israël s'est rendu odieux aux Philistins. » (*I Rois*, XIII, 3-4.)

Saül avait donné aux Israélites l'ordre de se rassembler à Galgala ; beaucoup eurent peur et préférèrent se cacher dans les cavernes et les broussailles ; d'autres passèrent le Jourdain pour aller au pays de Gad et en Galaad. Quant à ceux qui consentirent à venir à Galgala, ils n'avaient qu'une confiance limitée dans le succès de l'entreprise, terrifiés qu'ils étaient par la nouvelle que les Philistins arrivaient « avec mille chars, six mille cavaliers, et un peuple innombrable comme le sable qui est sur le bord de la mer » et qu'ils campaient à Machmas.

Avant toute autre chose, il était indispensable d'obtenir l'appui de Yahweh ; Samuel avait bien promis de venir lui-même offrir l'holocauste destiné à attirer les bénédictions de Dieu sur les armes d'Israël : mais sept jours passèrent sans que l'on vît paraître le prophète. Voyant que le peuple, las d'attendre et de plus en plus inquiet, se dispersait de tous côtés, Saül prit sur lui d'offrir l'holocauste. C'était là une désobéissance grave, que ne manqua pas de lui reprocher Samuel lorsqu'il survint au moment même où s'achevait la cérémonie (*note* 76).

Dieu cependant n'abandonna pas son peuple. Tout en faisant connaître à Saül « qu'il n'affermirait pas sa royauté » et qu'il donnerait la couronne « à un homme selon son cœur », il ne voulut pas qu'Israël périt par la faute de son roi. Les six cents hommes qui étaient restés avec Saül et Jonathas luttèrent si vigoureusement que les Philistins durent reculer, puis bientôt après se résoudre à une fuite honteuse.

Ce commencement de défaite détermina une volte-face subite chez les auxiliaires israélites que les Philistins avaient enrôlés de force ; ils passèrent du côté de Saül au moment même où les Hébreux, qui s'étaient cachés dans la montagne d'Ephraïm, sortaient de leurs retraites pour venir à leur tour grossir les rangs de l'armée royale. Toutes ces circonstances contribuèrent à changer

en véritable déroute la défaite des Philistins ; les débris de leur armée durent se retirer en désordre dans leur pays, tandis que Saül rentrait dans Gabaa (*I Rois*, XIV).

**Guerres de Saül.** — Cette importante victoire changeait du tout au tout les conditions d'existence du royaume hébreu. Non pas que les Philistins eussent cessé de constituer un danger national ; mais ils étaient momentanément mis hors de cause, et Saül en profita pour châtier les autres ennemis d'Israël.

Aidé par son fils Jonathas et par son général en chef Abner, disposant de troupes aguerries que la défaite des Philistins avait remplies de confiance, Saül fit une série de guerres heureuses contre ses voisins de l'est et du nord, contre Moab et contre Ammon, contre les Araméens de Beth-Rohob et contre ceux de Soba : et ceci lui fournit sans nul doute l'occasion de faire reconnaître son autorité aux tribus du nord qui, depuis les débuts de l'invasion philistine, avaient vécu à l'écart de celles du sud.

Ainsi s'accomplissait peu à peu une œuvre de centralisation bienfaisante qui préparait déjà l'époque glorieuse de David et de Salomon. — Par malheur, Saül semble avoir procédé en certaines circonstances avec une vraie brutalité. Du moins, c'est ce qu'on est en droit de conclure d'un passage du II[e] livre des *Rois* (XXI, 1) où il est indiqué que « Saül avait fait périr les Gabaonites » ; ceux-ci étaient des Chananéens à qui Josué avait garanti la vie sauve et l'autonomie lors de la conquête (voir ci-devant, p. 348) : il est probable que Saül, sans égards pour cette promesse, les avait soumis de vive force à sa domination.

**Guerre contre les Amalécites ; seconde faute de Saül.** — Saül reçut ensuite de Dieu, par l'intermédiaire de Samuel, l'ordre de marcher contre les Amalécites :

« Ainsi parle Yahweh, lui dit le prophète, j'ai considéré ce qu'Amalec a fait à Israël lorsqu'il lui barra le chemin à sa sortie d'Égypte. Va maintenant, frappe Amalec et dévoue par anathème tout ce qui lui appartient... » (*I Rois*, XV, 2-3.)

Saül marcha contre Amalec à la tête d'une puissante armée et le battit complètement ; tous les Amalécites furent pris et passés au fil de l'épée. Mais Saül, d'accord avec les Israélites qui l'entouraient, épargna le roi Agag ainsi que les meilleures brebis, les meilleurs bœufs, les agneaux gras et tout ce qu'il y avait de bon. « Ils ne le dévouèrent pas à l'anathème et ils détruisirent seulement ce qui était chétif et sans valeur. »

Cette nouvelle désobéissance excita la colère de Dieu, qui chargea Samuel d'aller annoncer à Saül sa réprobation définitive. Le roi eut beau prétexter que le peuple et lui-même avaient voulu réserver les prémices du butin pour les offrir à Yahweh dans un sacrifice solennel, Samuel lui répondit :

« Mieux vaut l'obéissance que le sacrifice, et la soumission que la graisse des béliers. Car la rébellion est aussi coupable que la divination, et la résistance autant que l'idolâtrie... Puisque tu as rejeté la parole de Yahweh, il te rejette aussi pour que tu ne sois plus roi. » (*I Rois*, XV, 22-23.)

Saül s'humilia alors, reconnut sa faute et voulut implorer son pardon, mais ce fut en vain. Tout ce qu'il obtint, ce fut que le prophète consentit, pour lui faire honneur devant les Israélites, à demeurer quelque temps avec lui. Quant à Agag, il fut exécuté de la propre main de Samuel devant l'autel de Yahweh à Galgala.

## ARTICLE III. — SAÜL ET DAVID.

**Onction de David.** — « Yahweh dit à Samuel : « Jusques à quand pleureras-tu sur Saül, que j'ai rejeté, afin qu'il ne règne plus sur Israël ? Remplis ta corne d'huile et va ; je t'envoie chez Isaï de Bethléem, car j'ai vu parmi ses fils le roi que je veux. Samuel dit : Comment irais-je ? Saül l'apprendra et il me tuera. Et Yahweh répondit : Tu prendras avec toi une génisse et tu diras : C'est pour offrir un sacrifice que je suis venu. Tu inviteras Isaï au sacrifice, et je te ferai connaître ce que tu auras à faire, et tu oindras celui que je te désignerai. » (*I Rois*, XVI, 1-3.)

Samuel obéit et fit tout ce que Dieu lui avait ordonné. Il examina successivement les sept fils d'Isaï ; mais Yahweh lui fit savoir à mesure qu'ils passaient devant lui qu'aucun d'eux n'était son élu. Isaï dut envoyer chercher le dernier de ses fils, David, qui était alors occupé à faire paître les brebis de son père.

« Or il était blond, avec de beaux yeux et une belle figure. Yahweh dit à Samuel : « Lève-toi, oins-le, car c'est lui ! » Samuel ayant pris la corne d'huile, l'oignit au milieu de ses frères, et l'Esprit de Yahweh vint sur David à partir de ce jour là. » (*I Rois*, XVI, 12-13.)

**Premier exploit de David.** — Une nouvelle attaque des Philistins contre Israël servit d'occasion à Dieu pour mettre en évidence le jeune David.

Les envahisseurs avaient pénétré sur le territoire de la tribu de Juda et s'étaient installés sur l'une des pentes de la vallée du Térébinthe ; Saül et son armée, accourus au premier bruit de cette agression, campaient sur la colline d'en face et se tenaient sur la défensive, soucieux surtout de barrer le passage aux Philistins.

Or l'un de ceux-ci nommé Goliath, géant redoutable par sa force et son audace, venait chaque matin défier les Hébreux : « Choisissez un homme qui descende contre moi, leur criait-il. S'il a le dessus et qu'il me tue, nous vous serons assujettis ; mais

si je l'emporte sur lui et que je le tue, vous nous serez assujettis et vous nous servirez. » En entendant ce discours, tous les Israélites étaient saisis de crainte et, quoique Saül eût promis de donner sa fille en mariage au vainqueur, personne ne voulait se mesurer avec le géant.

Cette bravade se répétait depuis plusieurs jours déjà, lorsque le jeune David arriva au camp des Hébreux; il y venait, envoyé par son père, pour visiter ses trois frères aînés qui combattaient sous les ordres de Saül et leur apporter quelques provisions. — Il n'a pas plutôt entendu les provocations du Philistin, que, saisi d'une généreuse indignation, il s'offre pour venger l'honneur de son peuple et de son Dieu. Saül, à qui on l'amène, s'en amuse tout d'abord ; puis, devant l'insistance de l'enfant, il sent qu'il y a là quelque chose d'extraordinaire et il autorise le combat.

David s'avance. Il n'a pour armes que son bâton, sa fronde et cinq cailloux polis, mais il se sent revêtu de la force du Très-Haut.

« Tu marches contre moi, crie-t-il au Philistin, tu viens avec ton épée, ta lance et ton javelot. Mais moi je viens à toi au nom de Yahweh des armées, que tu as insulté ! »

Et avant même que Goliath ait eu le temps de se reconnaître, il s'élance avec agilité du côté de son adversaire, ajuste sa fronde et lui envoie une pierre en plein front. Le Philistin étourdi par le coup tombe le visage contre terre ; David se précipite alors sur lui, se saisit de la lourde épée de son adversaire, le tue et lui coupe la tête.

Voyant leur héros mort, les Philistins prennent la fuite ; les Israélites les poursuivent jusqu'à l'entrée de Geth et jusqu'aux portes d'Accaron, en leur tuant beaucoup de monde : une fois de plus, l'invasion était arrêtée.

**David chez Saül.** — David devint bientôt le favori de Saül et de son entourage. Attaché à la personne du roi, il se distingua dans toutes les expéditions par sa bravoure et son audace, et conquit rapidement la réputation d'un guerrier valeureux; entre temps il savait se rendre utile et faire apprécier ses talents de musicien en jouant du *kinnor :* cette musique était en effet la seule qui réussit à calmer les crises furieuses dont souffrait Saül, dès lors « troublé par un esprit malin émané de Yahweh » (*note* 77).

Ce fut à cette époque qu'il se lia d'amitié avec Jonathas :

« L'âme de Jonathas, dit la sainte Écriture, fut attachée à l'âme de David, et Jonathas l'aima comme son âme... et Jonathas conclut une alliance avec lui. »

« David allait au combat partout où l'envoyait Saül, sa sagesse lui assurait le succès. Il fut placé par Saül à la tête de ses guerriers et il plaisait à tout le peuple, même aux serviteurs du roi. » (*I Rois*, XVIII, 5.)

**Démêlés de Saül avec David.** — Cependant Saül ne tarda pas à prendre ombrage des succès de son favori ; la popularité que celui-ci avait acquise lui parut bientôt de mauvais augure pour lui-même et sa dynastie. Lorsque le jeune guerrier rentrait victorieux de ses expéditions, les femmes accouraient au-devant de lui et dansaient au son des tambourins et des harpes tout en chantant :

Saül a tué ses mille,
Mais David ses dix mille !

Et Saül disait « *On en donne dix mille à David et à moi on ne donne que mille ! Il ne lui manque plus que la royauté !* »

Peu à peu l'inquiétude fit place au soupçon, puis à l'obsession de la peur. Par deux fois, au cours d'accès de colère ou de démence, Saül chercha à percer David de sa lance.... Puis il l'engagea dans des expéditions dangereuses, sous prétexte d'éprouver sa vaillance; au lieu de lui donner en mariage sa fille Mérob ainsi qu'il le lui avait promis, il l'accorda à un autre ; plus tard il lui proposa Michol, sœur cadette de Mérob, mais à condition qu'il fournît comme dot les dépouilles de cent Philistins ; David en tua deux cents et Saül fut obligé d'exécuter sa promesse.

Chacun de ces insuccès aigrissait le roi, qui finit par communiquer à son entourage son dessein bien arrêté de faire mourir David. Une première fois, Jonathas réussit à soustraire son ami au danger qui le menaçait, et même à le réconcilier avec son père. Ce ne fut là malheureusement qu'une accalmie de courte durée ; peu de jours après, Saül fut saisi d'un nouvel accès de jalousie et essaya de frapper David de sa propre main. — Le jeune homme réussit à parer le coup, et se retira chez lui pour attendre que la fureur de son beau-père fût passée.

Bien loin de désarmer, celui-ci dépêcha des émissaires chargés de tuer David durant son sommeil. David n'échappa à la mort que grâce à une ruse de Michol, et s'enfuit auprès de Samuel à Rama. Les assassins l'y poursuivirent ; puis Saül arriva à son tour : mais « l'esprit de Dieu » les saisit tous, le roi comme ses envoyés, si bien qu'ils se mirent à « prophétiser » et furent dès lors incapables d'agir (*note* 78). David eut ainsi le temps de trouver un autre refuge.

**Fuite de David.** — Jonathas essaya bien de réconcilier encore son ami avec son père, mais il ne put y parvenir. Saül, de plus en

plus furieux, alla jusqu'à insulter son fils avec la dernière grossièreté, un jour qu'il prenait parti pour David et qu'il s'efforçait de justifier sa conduite ; il l'aurait même tué s'il n'était sorti. Après cette scène pénible, Jonathas, par un signal convenu, informa David qu'il fallait abandonner tout reste d'espoir ; après s'être revus, tous deux se séparèrent en renouvelant leurs serments d'amitié.

David prit le parti de regagner le territoire de Juda. — En route, il s'arrêta à Nob auprès du grand-prêtre Achimélech, arrière-petit-fils d'Héli, qui le reçut avec bienveillance, sans se douter qu'il hébergeait un proscrit. David profita de ces bonnes dispositions pour se faire remettre par le pontife l'épée de Goliath, alors conservée dans le sanctuaire. Puis il se rendit en pays philistin; d'où il comptait pouvoir pénétrer plus facilement en Juda. Malheureusement il y fut arrêté par les hommes du roi de Geth, qui voulurent lui faire un mauvais parti : « N'est-ce pas là, disaient-ils, celui de qui l'on chantait : David a tué ses dix mille ? » Le fugitif se vit réduit à contrefaire le fou pour échapper à la mort, et ne parvint qu'à force de ruse à tromper la vigilance de ses gardiens.

Saül, informé par l'un de ses serviteurs de l'accueil qu'Achimélech avait fait à son ennemi, le fit mettre à mort avec tous les siens. Un fils du grand-prêtre, Abiathar, échappa seul au massacre et vint retrouver David, en emportant avec lui l'éphod au moyen duquel on consultait Yahweh.

**David poursuivi par Saül dans le pays de Juda.** — Arrivé dans le pays de Juda, David s'installa dans la caverne d'Odollam.

« Ses frères et toute la maison de son père l'ayant appris, descendirent vers lui. Tous les opprimés, tous ceux qui avaient des créanciers ou qui étaient mécontents se rassemblèrent auprès de lui et il devint leur chef ; il y eut ainsi avec lui quatre cents hommes. » (*I Rois*, XXII, 1-2.)

A la tête de cette armée improvisée, David pouvait déjà faire figure de prince indépendant. Fort de l'alliance du roi de Moab à qui il avait confié son père et sa mère, conseillé par le prophète Gad et par le prêtre Abiathar qui lui transmettaient les ordres de Dieu, il essaya d'abord de débarrasser le pays des bandes philistines qui recommençaient à le ravager, et les battit en plusieurs rencontres.

Mais Saül prévenu par ses espions, et toujours obsédé par l'idée de supprimer celui qu'il considérait comme son rival, survint sur ces entrefaites, bien décidé à s'emparer de lui mort ou vif. David,

dont la petite armée avait atteint le chiffre de 600 hommes, dut céder devant le nombre et se retirer de désert en désert, pour venir finalement se retrancher dans les cavernes d'Engaddi. A plusieurs reprises, au cours de cette chasse à l'homme, le jeune chef se trouva dans les plus grands dangers, et si, en fin de compte, il y échappa, ce fut grâce à une protection toute spéciale de Dieu.

De son côté, Saül fut en deux circonstances surpris pendant son sommeil par celui qu'il poursuivait avec tant d'acharnement ; David se garda bien de lui faire le moindre mal « parce qu'il était l'oint de Yahweh » ; il se contenta de couper un pan de son manteau et de prendre sa lance, afin de lui donner par là une preuve de son bon vouloir et de son innocence. Le roi, touché jusqu'aux larmes par tant de générosité, reconnut son injustice et sembla prêt à renoncer à ses desseins homicides :

« Tu es plus juste que moi, confessait-il, car tu m'as fait du bien et moi je t'ai fait du mal... Que Yahweh te fasse du bien en retour de ce que tu m'as fait en ce jour !... » (*I Rois*, XXIV, 18-20).

**David se retire chez les Philistins.** — Les bons mouvements de Saül à l'égard de David ne duraient pas, et la situation devenait chaque jour plus difficile. Aussi David se résigna-t-il à passer chez les Philistins en leur offrant son alliance. Le roi Achis de Geth l'accueillit favorablement et lui assigna comme résidence la ville de Siceleg, non loin de Bersabée.

De Siceleg, où il demeura un an et quatre mois (1014-1013), David conduisit plusieurs expéditions contre les nomades du désert, Gessuriens, Gerziens et Amalécites, mais en faisant croire à Achis que c'était aux dépens de ses compatriotes qu'il opérait.

Sa situation devint fort délicate quand son suzerain lui apprit le projet formé par les Philistins d'entreprendre une nouvelle guerre contre Saül. David et ses guerriers durent se joindre bon gré mal gré aux ennemis d'Israël, mais la défiance des autres chefs philistins ne tarda pas à les tirer de ce mauvais pas : ils représentèrent à Achis que David pourrait bien faire volte-face et se joindre à ses anciens compagnons d'armes au milieu du combat. Le roi de Geth congédia donc David, qui rentra à Siceleg.

**Invasion philistine.** — Les Philistins avaient profité des démêlés de Saül avec David pour reprendre pied peu à peu sur toute la bordure occidentale du royaume d'Israël. Tranquilles du côté du midi, où Saül s'absorbait dans sa lutte contre David, ils s'étaient installés sur la frontière nord non loin du Carmel, avec le dessein arrêté d'occuper la route qui, par la plaine de

Jezrahel et celle de Bethsan, gagne le plateau de Galaad et les plaines du Hauran pour atteindre Damas, où se croisaient les caravanes venues de tous les points de l'Orient.

S'ils réussissaient, c'en était fait pour longtemps de l'indépendance et de la royauté israélites.

**Défaite et mort de Saül.** — Pour réaliser ce projet, les Philistins réunirent toutes leurs troupes en une seule armée et les concentrèrent à Aphec. Saül, brusquement rappelé à la réalité, tenta un vigoureux effort et essaya de barrer la route aux envahisseurs en venant camper à Gelboé avec les forces israélites. Mais à la vue du camp ennemi « il eut peur et son cœur se troubla » ; il voulut consulter Yahweh : mais ni songes, ni oracles, ni prophètes ne lui donnèrent de réponse. Il se déguisa alors pour aller trouver à Endor une pythonisse et lui demander de faire apparaître Samuel, mort depuis quelque temps. Et Saül entendit le vieux prophète lui annoncer sa défaite : « *Yahweh arrache la royauté de tes mains pour la donner à David.... Toi et Israël, Yahweh vous livrera entre les mains des Philistins. Demain, toi et tes fils vous serez avec moi dans le schéol.* » (*note* 79).

Le malheureux roi engagea le combat en désespéré : ses trois fils Jonathas, Abinadab et Melchisua furent bientôt tués ; les Hébreux battus furent refoulés sur leurs positions et durent prendre la fuite. Saül, percé d'une flèche, se tua en se jetant sur son épée.

Les Philistins coupèrent la tête du roi vaincu et enlevèrent ses armes, qu'ils déposèrent comme trophées dans le temple d'Astarté ; son cadavre et ceux de ses fils furent suspendus aux murailles de Bethsan et y demeurèrent jusqu'au jour où les habitants de Jabès en Galaad les enlevèrent afin de leur donner une sépulture convenable.

Pendant son règne de vingt ans (? 1033-1013), Saül s'était montré guerrier courageux, intelligent, énergique, homme de décision et maître de lui-même. Il avait conduit avec persévérance la guerre contre les Philistins, et s'était préoccupé d'assurer à ses sujets une pleine liberté de mouvements en réprimant les empiètements des peuples voisins. Pour la première fois depuis le temps de Josué, les tribus du nord et celles du midi — groupe israélite et groupe judéen — s'étaient trouvées momentanément réunies sous une même autorité.

Mais il n'avait pas su se maintenir dans l'attitude d'obéissance que Dieu exigeait de lui. Au lieu de se conformer aux avis de Samuel, que Yahweh avait constitué tuteur de la royauté naissante, il s'était laissé guider par ses sentiments personnels et

n'avait pas tardé à agir en tout comme les « rois des nations » qui « ne connaissent d'autre loi que celle de leur caprice et de leurs passions ».

Dieu rejeta donc Saül, et ce fut la raison de ses derniers égarements. Devenu le persécuteur de David, il ne songea plus qu'à sa vengeance et oublia jusqu'aux principes les plus sacrés de sa foi religieuse : il consulta une nécromancienne, et se tua lui-même pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis. Triste exemple de ce que l'amour-propre et la passion font d'un homme, même élu de Dieu, lorsque le repentir et l'humilité ne viennent pas laver ses fautes et le remettre dans la voie droite.

---

Bibliographie

Lesêtre, *Samuel, Rev. prat. d'Apologétique*, tome V, p. 717, et *Dictionnaire de la Bible*, tome V, col. 1435-1442.

Lesêtre, *Saül, Rev. prat. d'Apologétique*, tome VI, p. 205 ; et *Dict. de la Bible*, tome V, col. 1500-1508.

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 75.

**Sur quelques difficultés de l'histoire de Saül.** — Comparant divers passages de l'histoire de Saül, certains critiques ont cru y trouver des contradictions, des oppositions qui leur ont paru incompatibles avec le caractère inspiré de l'Écriture.

1. C'est ainsi qu'ils opposent le sacre de Saül par Samuel à sa désignation par le sort. — Mais il s'agit ici de deux circonstances différentes qui ne s'excluent nullement : Saül est d'abord choisi par Dieu et reconnu comme tel par Samuel, avant de l'être solennellement dans l'assemblée du peuple ; pareillement David sera sacré par Samuel plusieurs années avant d'être élu roi par les anciens de Juda.

2. De même pour les premières relations de David avec Saül : au chap. XVI, David demeure auprès de Saül pour lui jouer de la cithare ; quand il a vaincu Goliath le roi lui demande qui il est. — Mais il est évident que ces deux récits ont été transposés par suite d'une erreur matérielle, que le contexte permet de rectifier sans difficulté ; au chapitre XVII, David est un adolescent, tandis qu'au chapitre XVI on le présente comme un homme de belle tournure.

3. Le récit qui nous montre Saül épargné dans la caverne d'Engaddi et celui qui nous le montre épargné dans son camp d'Achila, ne sont pas contradictoires ; si dans l'un David coupe le bord du vêtement du roi, et si dans l'autre il lui prend sa lance et sa coupe, c'est qu'il s'agit de deux faits distincts ; David épargna deux fois les jours de Saül dans des circonstances très différentes.

4. Il est très vrai que les deux narrations relatives à la mort de Saül (*I Rois*, XXX et *II Rois*, I), sont inconciliables ; mais l'écrivain sacré lui-même prend soin de nous avertir par les termes qu'il emploie que le premier seul est conforme à la réalité des événements : le second n'est qu'une invention faite par un Amalécite qui veut se faire bien voir de David.

5. Dans plusieurs autres cas, il n'est pas impossible que l'auteur inspiré ait juxtaposé des traditions différentes d'un même fait : si quelques détails divergent, on ne doit pas en être surpris, pas plus qu'il n'y a lieu de s'étonner lorsqu'on constate des différences dans les événements racontés par des passages parallèles de l'Évangile. Cf. ci-dessus, chap. 1er, p. 17-4°.

Note 76.

**La première faute de Saül.** — Il serait inexact d'affirmer que le péché de Saül consista seulement en une usurpation des fonctions sacerdotales.

D'abord le texte sacré peut, à la rigueur, s'entendre en ce sens que le roi commanda d'offrir le sacrifice. Ensuite, et lors même que le texte devrait s'entendre d'un sacrifice offert par Saül en personne, il ne s'ensuivrait pas pour autant qu'un tel sacrifice dût être nécessairement considéré comme répréhensible. A l'époque des Juges et des premiers Rois, les prêtres ne sont pas seuls à sacrifier : Salomon immole des victimes (*III Rois*, VIII, 63) ainsi que l'avait fait avant lui son père David (*II Rois*, XXIV, 25), ainsi que devait le faire après lui le prophète Élie (*III Rois*, XVIII), au temps même de Saül, Samuel, descendant de Coré et donc étranger à la race d'Aaron, sacrifie sans que personne y trouve à redire. A cette époque, certaines prescriptions de la Loi mosaïque étaient à peu près oubliées, et ne devaient revivre qu'au temps des derniers rois.

Aussi n'est-ce pas une ingérence dans les fonctions sacerdotales que Samuel reproche à Saül, mais seulement une décision prématurément prise avant son arrivée. Comme on l'a fort bien dit : le premier roi d'Israël pécha « *en oubliant que son pouvoir royal restait subordonné au pouvoir théocratique représenté par le prophète de Yahweh, et en manquant de la confiance nécessaire en Dieu qui connaissait mieux que lui l'urgence du péril et se réservait de l'écarter à son heure.* » (I. Esther, *Diction. de la Bible*, tome V, col. 1502.)

Note 77.

**La maladie de Saül.** — Cette maladie est attribuée par l'Écriture à « un mauvais esprit venu de Dieu ». (*I Rois*, XVIII, 10.)

Saül, rejeté par Dieu à cause de ses fautes et par conséquent privé des dons spéciaux que l'onction royale lui avait assurés, se trouva livré à ses seuls instincts. « La conscience d'être rejeté, la crainte de voir paraître son rival, ses soupçons chaque jour plus justifiés lui donnaient des accès de tristesse, de jalousie et de fureur » qui le rendaient inabordable.

Rien ne prouve que l'expression « un mauvais esprit venu de Dieu » doive être prise à la lettre ; sans doute il se peut que Saül ait été possédé, c'est-à-dire qu'il soit tombé par suite de sa double désobéissance sous l'empire d'un esprit malin, d'un démon ; mais il n'est pas interdit de voir dans les manifestations que nous décrit la Bible lorsqu'elle nous parle des accès du malheureux roi, les conséquences d'une maladie mystérieuse, ou si l'on veut d'une sorte de névrose : cette maladie, survenant comme un châtiment de Dieu, aurait droit, tout autant qu'une possession véritable, à être qualifiée de « mauvais esprit ».

Note 78.

**L'aventure de Saül à Rama.** — « *Saül*, dit l'Écriture, *envoya des messagers pour prendre David.... Ils trouvèrent les prophètes en train de prophétiser et Samuel debout présidant sur eux, et l'esprit de Dieu fut sur les messagers de Saül et ils prophétisèrent. — On l'annonça à Saül et il envoya d'autres messagers, qui se mirent eux aussi à prophétiser. — Puis Saül envoya des messagers pour la troisième fois, et ils prophétisèrent eux aussi.— La colère de Saül s'enflamma et il vint lui aussi....; mais l'esprit de Dieu fut aussi sur lui et il marchait en prophétisant.... Lui aussi dépouilla ses vêtements et il prophétisa lui aussi en présence de Samuel et il resta nu, étendu par terre tout un jour et toute une nuit* ».

On voit qu'il s'agit dans ce texte d'un prophétisme très spécial, celui des « prophètes de profession » qui se livraient en corps à des exercices religieux ; parfois ces exercices servaient d'occasion à des « effusions de l'esprit divin » analogues aux charismes de l'âge apostolique. — Dieu permet ici cette effusion dans un but tout à fait extraordinaire : il veut humilier Saül et lui ôter toute possibilité de nuire à David.

« *Les manifestations « qui caractérisent le prophétisme de profession*, écrit M. Tobac (*Les prophètes d'Israël*, p. 23), *si étranges et si différentes que soient leurs termes, « ont ceci de commun qu'elles trahissent une violente poussée de passion considérée comme un don de Yahweh quand elle s'exerce par zèle de sa gloire, et comme un châtiment de Dieu quand elle porte au mal ou qu'elle paralyse l'activité du sujet.* » Ce dernier cas est celui de Saül, lorsqu'il « prophétise au milieu de sa maison », et lorsqu'il se dépouille de ses vêtements devant Samuel. (Cf. ci-après, chapitre XIX, § 1 et notes).

Note 79

**L'évocation de Samuel à Endor.** — Trois explications ont été proposées : 1° l'apparition et la réponse de Samuel ne reposent que sur une supercherie de la pythonisse ; 2° l'apparition est le fait du démon ; 3° l'apparition de Samuel a été réelle et permise par Dieu.

Saint Thomas ne retient que les deux dernières explications : « Ou bien Samuel apparut par révélation divine ; ou bien cette apparition fut procurée par les démons. » Et il ajoute « Samuel

n'était pas encore parvenu à l'état de béatitude. C'est pourquoi si, par révélation divine et par la volonté de Dieu, l'âme même de Samuel prédit à Saül l'issue de la guerre, *le fait est d'ordre prophétique*.... D'autre part, il est sans importance que l'apparition soit attribuée à l'art des démons ; car, si les démons ne peuvent évoquer l'âme d'un saint, ni la forcer à agir, *la chose peut cependant se faire par la puissance divine de telle sorte que, lorsqu'on interroge le démon, c'est Dieu qui profère la vérité par son envoyé.* » *Somme* II, 2, quest. 174, art. 5, 4.

Le texte de l'*Ecclésiastique*, XLVI, 23, est nettement dans le sens d'une apparition réelle et permise par Dieu.

---

## RÉSUMÉ

I. Le dernier grand juge d'Israël est le prophète Samuel.

Issu de la tribu de Lévi, consacré à Dieu dès son enfance et attaché par ses parents au service du sanctuaire de Silo, Samuel est de très bonne heure favorisé de communications divines : la première de toutes a pour objet de lui faire connaître le terrible châtiment que la justice de Yahweh réserve au grand-prêtre Héli et à ses indignes fils.

Dans les années qui suivent la mort d'Héli, et tandis que l'arche demeure aux mains des Philistins ou sur leur demi surveillance, Samuel acquiert une très grande influence. Aussi est-ce à son intercession que recourent les tribus repentantes, lorsqu'elles décident de faire une fois encore appel à la miséricorde de Dieu pour être délivrées de leurs oppresseurs.

Le prophète procède tout d'abord à de solennelles cérémonies expiatoires ; et bientôt le peuple, réconcilié avec Yahweh, restaure son indépendance en remportant une grande victoire sur les Philistins. — Samuel inaugure alors une sorte de judicature ambulante : chaque année, il parcourt successivement les tribus soumises à son autorité, et siège successivement à Béthel, à Galgala et à Maspha pour y rendre la justice. Le pays jouit alors d'une longue paix sous l'administration paternelle de son vieux juge.

Par malheur, lorsque Samuel essaie de se faire suppléer par ses fils, ceux-ci s'en montrent incapables, et provoquent le mécontentement des Israélites, qui expriment leur désir d'avoir, comme les autres nations, un roi pour les gouverner et les mener au combat.

Le prophète essaie en vain de les en détourner, en leur faisant le tableau des charges que la royauté fera peser sur eux ; les Israélites persistent dans leur façon de voir, que Dieu sanctionne bientôt en donnant à Samuel l'ordre de sacrer Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin.

II. Sacré tout d'abord en secret, puis solennellement désigné à Maspha, Saül illustre son pouvoir naissant par une brillante victoire sur les Ammonites ; un peu plus tard, il s'en prend aux Philistins, auxquels il inflige une série de défaites et qu'il oblige à s'enfermer pour un temps dans leurs cités. Ces divers succès lui permettent de pousser plus avant l'organisation de son petit État ; de proche en proche, il étend son autorité sur les diverses tribus, et ne tarde pas à se heurter aux royaumes voisins : Moab, Ammon, Aram et Amalec subissent l'un après l'autre le choc des armées victorieuses de Saül.

Ces magnifiques débuts sont malheureusement gâtés par une double désobéissance : la première se produit au temps des guerres philistines, lorsque Saül offre un holocauste sans attendre Samuel ; la seconde, à l'issue de la guerre contre Amalec, lorsque Saül épargne le roi Agag en dépit des ordres formels de Dieu. Cette dernière faute détermine le rejet définitif du premier roi d'Israël.

III. Le nouvel élu de Yahweh est le jeune David, fils du Bethléemite Isaï, de la tribu de Juda, que Samuel sacre en secret, tandis qu'il gardait encore les troupeaux de son père.

Peu après, David attire l'attention sur lui en combattant victorieusement le géant philistin Goliath ; Saül, témoin de la valeur du jeune berger, l'attache à sa personne, et en fait son favori. De jour en jour, David se distingue davantage, tant par sa bravoure dans les combats, que par son habileté à calmer au son du kinnor les accès de mélancolie de Saül.

Mais bientôt, ces succès même finissent par indisposer le roi, qui devient jaloux et essaie à plusieurs reprises de se débarrasser de celui qu'il considère déjà comme un rival possible. Malgré tous les efforts de Jonathas, fils de Saül et ami intime de David, celui-ci se voit contraint de quitter la cour, et, après une guerre d'escarmouches, de se réfugier, au prix de mille difficultés, chez les Philistins.

Profitant de la maladie du roi d'Israël et de ses démêlés avec David, les Philistins envahissent à nouveau le centre du pays. Saül, découragé, et d'ailleurs averti par Dieu de l'issue fatale de la lutte, essaie en vain de les arrêter : il se fait battre à Gelboé et se tue de sa propre main après avoir vu succomber trois de ses fils.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

C'est l'homme providentiel choisi par Dieu pour établir la royauté en Israël.

## SAMUEL.

### Débuts

Le lévite Samuel, consacré à Dieu dès son enfance, passe sa jeunesse auprès du grand-prêtre Héli, dans le sanctuaire de Silo, au service duquel il est attaché.

Dieu le favorise de communications prophétiques et lui révèle le châtiment que sa justice réserve à l'infidélité d'Israël et à la faiblesse d'Héli.

Après la mort d'Héli, Samuel acquiert une très grande influence.

### Judicature

Samuel administre le pays et le parcourt en rendant à tous une équitable justice.

Lorsqu'il devient vieux, il se fait remplacer par ses fils. Mais ceux-ci s'en étant montrés incapables, les Israélites demandent à Samuel de leur désigner un roi.

Le prophète essaie en vain de les détourner de ce projet en leur montrant les inconvénients de la royauté ; puis sur l'ordre de Dieu, il condescend à leur désir et procède au sacre et à l'élection de Saül.

### Dernières années

Samuel demeure le tuteur et le conseiller de la royauté naissante. C'est lui qui guide Saül dans ses premiers actes et le réprimande lorsqu'il a péché.

Après le rejet de Saül, il sacre le jeune David.

## SAÜL.

### Débuts du règne de Saül

#### Première période

Le Benjamite Saül est sacré par Samuel, puis solennellement désigné par le sort (assemblée de Maspha).

Il bat les Ammonites et délivre la ville de Jabès de Galaad.

Samuel abdique définitivement.

Retour offensif des Philistins qui rétablissent leur suzeraineté sur Israël.

#### Seconde période

Saül bat les oppresseurs et rétablit l'indépendance d'Israël : malheureusement il ne se conforme pas aux instructions de Samuel (*première faute*).

Guerres heureuses contre les Moabites, les Ammonites et les Araméens.

Saül profite de l'ascendant que lui donnent ses victoires pour établir son autorité sur les tribus du nord.

Guerre contre les Amalécites (*seconde faute de Saül*).

Dieu fait savoir à Samuel qu'il rejette Saül à cause de ses désobéissances.

### Saül et David

#### Troisième période

Samuel sacre le jeune David, fils d'Isaï le Bethléemite.

Guerre de Saül contre les Philistins. David s'y distingue en tuant Goliath.

David est attaché à la personne de Saül, dont il devient le favori.

David se lie d'amitié avec Jonathas, fils de Saül.

Nouvelles guerres de Saül contre les Philistins ; David s'y couvre de gloire, ce qui finit par exciter la jalousie de Saül

David épouse Michol, fille de Saül.

#### Quatrième période

Saül essaie à plusieurs reprises de se défaire de David.

David échappe aux embûches que lui dresse Saül, grâce à l'amitié de Jonathas et au dévouement de Michol.

David se réfugie auprès de Samuel, puis gagne le pays de Juda.

Saül poursuit David. Guerre d'escarmouches.

David se retire chez les Philistins, auprès d'Achis roi de Geth.

David s'établit à Siceleg et s'y crée une petite principauté d'où il dirige plusieurs expéditions contre les Amalécites et les nomades du désert.

Les Philistins envahissent le territoire israélite.

Bataille de Gelboé : défaite et mort de Saül

# CHAPITRE XVI

## LE RÈGNE DE DAVID

SOMMAIRE

**I. Les débuts du règne de David.** — David proclamé roi à Hébron. — David et Isbaal. — David seul roi d'Israël. — Guerres contre les Philistins. — Prise de Jérusalem.

**II. Les guerres extérieures de David.** - Préliminaires. — Guerre contre les Ammonites et les Araméens. — Seconde guerre contre les Araméens. — Guerre contre Moab. — Guerre contre Édom. — Résultat des guerres de David.

**III. Histoire intérieure du règne de David.** — Exécution des descendants de Saül. — Méphibaal. — Péché de David. — Meurtre d'Amnon et exil d'Absalom. — Retour d'Absalom. — Révolte d'Absalom. — Restauration de David. — Révolte de Séba. — Adonias et Salomon.

**IV. Organisation politique et religieuse du royaume.** — L'armée. — L'administration. — L'œuvre religieuse de David. — Réorganisation du culte. — Préparatifs pour la construction du Temple. — Recensement du peuple. Achat de l'aire d'Ornan.

**V. L'œuvre de David.**

SOURCES

II^e^ livre des *Rois* (= II^e^ livre de *Samuel* dans la Bible hébraïque) ; III^e^ livre des *Rois* (1^er^ de la Bible hébraïque), chapitres I-II ; 1^er^ livre des *Paralipomènes*.

Le II^e^ livre des *Rois* raconte la plus grande partie des événements du règne de David : les deux premiers chapitres du III^e^ livre nous renseignent sur les circonstances de l'avènement de Salomon. — L'auteur est le même que celui du I^er^ livre des Rois : comme lui il s'est servi de traditions orales, et de documents écrits (« livre du prophète Nathan », « livre de Gad », « Fastes du roi David »). Certains chapitres, par leur intensité de vie, paraissent empruntés textuellement aux mémoires d'un témoin oculaire (par exemple tout ce qui se rapporte à la fuite de David devant Absalom, et à l'avènement de Salomon).

Les livres des *Paralipomènes* (d'un mot grec signifiant « *compléments* ») forment la première partie (la seconde étant constituée par *Esdras-Néhémie*) d'un vaste ouvrage dans lequel un chroniqueur *qui écrivait certainement après la fin de la captivité de Babylone*, a rassemblé diverses données *complétant* l'histoire du royaume de Juda ; ces données étaient empruntées par lui à d'anciens écrits prophétiques, et surtout aux annales des rois de Juda. Toutefois ce serait une erreur de s'imaginer que ces compléments ont été rassemblés en vue de former un supplément à nos livres des *Rois* ; le *chroniqueur* n'a pas eu d'autre but que d'écrire *l'histoire religieuse de Juda* ou mieux, *celle de son culte* : il a fait une *histoire sainte* plus complète que l'histoire contenue dans les livres des *Rois*, une histoire se suffisant à elle-même ; et c'est pour cela qu'en plus d'un chapitre, il n'a pas craint de reproduire, parfois mot pour mot, des passages entiers des livres des *Rois*, qui répondaient à son but particulier.

---

A s'en tenir au seul point de vue humain, le règne de David apparaît comme l'une des époques les plus importantes de l'histoire du peuple de Dieu. Le roi ne diffère en rien des autres grands fondateurs d'empire : guerrier heureux, politique habile, administrateur avisé, David est tout cela, et il l'est à un degré éminent.

Lorsqu'il aura disparu, jamais plus on ne reverra, assis sur le trône d'Israël, de *roi semblable à lui*.

Toutefois, dans cette vie si bien remplie, il est une chose qui étonne l'historien : je veux parler de la physionomie si avenante de ce grand manieur d'hommes.

*David n'est pas de son siècle.* — Les récits du livre des *Rois*, malgré leur brièveté voulue et leur réalisme parfois brutal, ne négligent aucune occasion de noter, non sans admiration, sa douceur, sa mansuétude, son humilité, et surtout son immuable fidélité à Yahweh. Sans doute, par certains côtés, ce grand prince n'est encore qu'un *barbare ;* mais par d'autres, il est déjà un saint : et c'est là certainement ce qui lui valut l'honneur de devenir l'ancêtre du Messie.

Si l'on met de côté les sept années du règne de David à Hébron et le temps des dernières guerres contre les Philistins, qui constituent une *période préliminaire* bien caractérisée, l'histoire de David peut être considérée sous trois aspects distincts.

*Politique extérieure* tout d'abord, avec le détail des guerres qui permirent aux Israélites d'achever définitivement la conquête du pays de Chanaan et d'imposer leur suzeraineté aux peuples voisins.

Puis *difficultés intérieures* auxquelles le roi eut à faire face : ce sera l'histoire des premières dissensions entre Judéens et Israélites, celle aussi des tragédies qui ensanglantèrent la seconde partie du règne, celle des intrigues pour la succession au trône.

Enfin, *organisation civile et religieuse*, telle que tenta de la réaliser David, lorsqu'il voulut créer une monarchie vraiment durable : esquisse des institutions royales, installation de l'Arche à Jérusalem, préparatifs en vue de la construction du Temple.

Telles seront précisément les principales divisions de ce chapitre.

## ARTICLE I. — LES DÉBUTS DU RÈGNE DE DAVID (VERS 1013-1000).

**David proclamé roi à Hébron** (1013). — David venait de rentrer à Siceleg à la suite d'une expédition victorieuse contre les pillards amalécites, lorsqu'il reçut la nouvelle du désastre de Gelboé. Sa douleur fut telle qu'il fit mettre à mort le messager de malheur qui lui apportait les ornements royaux, en se faisant gloire, bien maladroitement du reste, d'avoir frappé de sa propre main le roi défunt ; puis laissant libre cours à son chagrin, il composa une touchante élégie, dans laquelle il célébrait avec émotion la mémoire de Saül et de Jonathas.

David ne resta pas longtemps à Siceleg. Dès qu'il se fut assuré de la bienveillance de Yahweh, il regagna le territoire de sa tribu d'origine et s'installa à Hébron, où il fut proclamé roi de Juda.

**David et Isbaal.** — Pendant ce temps, le général de l'armée de Saül, Abner, fortement appuyé par les gens de Galaad, réorganisait les forces israélites dispersées à Gelboé, installait comme roi à Mahanaïm le quatrième fils de Saül, Isbaal (*note* 80), et reprenait l'offensive contre les Philistins. Assez rapidement, il réussit à dégager la plaine de Jezrahel, Ephraïm et Benjamin, puis il se heurta aux bandes de David non loin de Gabaon : c'était la guerre civile qui recommençait.

Cette guerre civile ne dura que deux ans. Le peuple, au fond, était las d'une situation qui ne pouvait profiter qu'aux Philistins ; il sentait le besoin d'un pouvoir jeune et fort, agréable à Yahweh ; il savait que la royauté du faible Isbaal ne tenait que grâce à la valeur d'Abner, et que la tutelle envahissante de celui-ci était mal supportée par son pupille. Qu'il survînt le moindre incident, et David aurait la partie belle.

Abner s'en rendit compte ; aussi ne garda-t-il aucun ménagement, du jour où il constata qu'Isbaal se défiait de lui. Il s'aboucha sans tarder avec le roi de Juda, et lui offrit son alliance pour l'aider à « rassembler tout Israël autour de lui ». David réclama comme premier gage de cette alliance, qu'on lui renvoyât sa femme Michol, séparée de lui depuis l'époque de sa fuite au pays des Philistins ; Abner contraignit Isbaal à satisfaire à cette demande, et se rangea délibérément dans le parti du roi de Juda. Toutefois il n'eut pas le temps de tenir la promesse qu'il avait faite à ce dernier : Joab, neveu de David et général en chef de son armée, le tua par trahison pour venger la mort de son frère Asaël, qu'Abner avait autrefois frappé de sa propre main.

Peu après, Isbaal fut assassiné pendant son sommeil par deux chefs de bande qui espéraient se concilier par là les bonnes grâces de David. Celui-ci les fit exécuter en punition de leur crime.

**David seul roi d'Israël** (vers 1010). — Tous les anciens d'Israël vinrent trouver David à Hébron pour discuter avec lui l'union de toutes les tribus sous son autorité.

« Nous voici, lui dirent-ils, nous sommes tes os et ta chair. Autrefois, quand Saül était notre roi, c'était toi qui menais et ramenais Israël. Et Yahweh t'a dit : c'est toi qui paîtras mon peuple d'Israël, et c'est toi qui seras le prince d'Israël. » (*II Rois*, V, 1-2.)

David conclut un pacte solennel avec eux, et reçut l'onction sainte qui le consacrait roi : il y avait désormais un roi de tous les Hébreux.

**Guerres contre les Philistins** (à partir de 1010). — La première tâche qui incombait au nouveau roi était celle-là même que Saül avait entreprise autrefois, et que sa mort avait laissée aux trois quarts inachevée : libérer le territoire de l'occupation étrangère.

Les Philistins sentirent bien que leur pouvoir était sérieusement menacé. Sans perdre un instant, ils déclanchèrent une vigoureuse offensive qui contraignit David à se retrancher dans sa forteresse d'Odollam. Mais la situation n'était plus la même qu'au temps de Saül ; les troupes judéennes, plus aguerries et mieux disciplinées, encadraient merveilleusement les Israélites du nord, si bien que les envahisseurs, successivement battus dans la vallée des Rephaïm, à Bethléem, à Léhi et dans plusieurs autres rencontres, durent peu à peu céder du terrain. David finit par les relancer jusqu'à Geth, en plein territoire philistin ; il parvint même à les débusquer des hauteurs et à les réduire à la possession de la plaine maritime ; bien plus, il les contraignit à traiter et à accepter son alliance : six cents guerriers de Geth vinrent prendre du service à Jérusalem, où ils émigrèrent avec armes et bagages ; d'autres Philistins, les Céréthiens et les Phélétiens, constituèrent la garde personnelle de David, et s'attachèrent si bien à lui qu'ils demeurèrent son principal appui au temps de la révolte d'Absalom.

Le danger philistin était définitivement conjuré, après une lutte de plus de cent cinquante années.

**Prise de Jérusalem** (1006). — Jérusalem était habitée de longue date par le clan chananéen des Jébuséens ; l'importance stratégique de cette ville située entre les deux portions du royaume israélite, les avantages naturels de sa position, défendue par une citadelle qui passait pour inexpugnable, tout cela ne pouvait manquer de retenir l'attention du politique avisé qu'était David.

Aussi vint-il l'assiéger avec ses meilleures troupes, dès que ses victoires sur les Philistins lui permirent de l'approcher : ce fut Joab qui le premier pénétra dans la forteresse, probablement en utilisant le canal qui permettait de descendre à la source du Gihon (*note* 81).

David laissa la vie sauve aux Jébuséens, qui conservèrent leurs biens ; il s'installa seulement dans la forteresse de Sion, qu'il répara et dont il fit sa résidence royale. Sion devint « la cité de David »

et prit bientôt l'aspect d'une grande ville ; aux habitants d'origine chananéenne ne tardèrent pas à se juxtaposer un grand nombre d'Israélites, fonctionnaires royaux, prêtres et lévites, soldats et artisans, qui vinrent s'établir à Jérusalem avec leurs femmes et leurs enfants.

Le transfert de l'Arche, dans les années qui suivirent la conquête, devait encore ajouter au lustre de la nouvelle capitale et lui donner une sorte de consécration religieuse. Plus tard (après 980) David y bâtit un palais avec le concours des ouvriers que lui envoya le roi Hiram de Tyr.

## ARTICLE II. — LES GUERRES EXTÉRIEURES DE DAVID (VERS 1000-990).

**Préliminaires.** — Du jour où David eut réuni à sa principauté judéenne le royaume israélite d'Isbaal, les princes voisins qui jusque-là s'étaient montrés bienveillants à son égard, commencèrent à éprouver de l'inquiétude : le nouveau roi n'allait-il pas reprendre les desseins ambitieux de Saül et essayer de créer une royauté solide, qu'il affermirait aux dépens des États limitrophes?

Les victoires sur les Philistins, la prise de Jérusalem vinrent encore augmenter cette inquiétude, si bien qu'il se forma à l'est et au nord du royaume de David, comme une vaste coalition dont le but essentiel fut d'anéantir les forces naissantes du nouvel État.

**Guerre contre les Ammonites et les Araméens** (vers 998-995). — La provocation vint du côté des Ammonites. Leur roi Naas étant mort, David qui n'avait eu qu'à se féliciter de ses relations avec ce prince, dépêcha une ambassade à son fils, avec mission de lui présenter ses condoléances : « Je veux, disait-il, montrer de la bienveillance à Hanon, fils de Naas, comme son père m'en a montré à moi-même. »

Hanon se persuada que ces ambassadeurs étaient des espions chargés de reconnaître et d'explorer Rabbath-Ammon, sa ville royale : il leur fit raser la moitié de la barbe et couper les vêtements jusqu'à la ceinture ; puis il les chassa ignominieusement. Ce fut le signal de la guerre.

Mais lorsque Joab fut entré en campagne, il eut à faire face non seulement aux Ammonites, massés autour de Rabbath, mais encore à une armée araméenne levée dans les royaumes de Soba, de Beth-Rohob, de Tob et de Maacha, et dont Hanon avait payé le concours au prix de mille talents d'argent. Laissant le

gros de son armée devant Rabbath sous le commandement de son frère Abisaï, Joab prit avec lui un corps formé de soldats d'élite

et les conduisit à la rencontre des Araméens de Syrie, qui se débandèrent à son approche. A cette nouvelle, les Ammonites lâchèrent

pied eux aussi et se renfermèrent dans Rabbath. Joab rentra à Jérusalem.

La campagne suivante fut dirigée contre les Araméens, qui cherchaient à reformer une coalition sous la conduite d'Hadadézer, roi de Soba. David passa le Jourdain, joignit l'armée araméenne à Hélam et lui infligea une défaite sanglante. Sobach, général en chef du royaume de Soba fut tué, et les rois vassaux d'Hadadézer s'empressèrent de l'abandonner pour venir faire leur soumission à David, qui leur imposa un tribut.

Il était dès lors possible de châtier en toute sécurité les Ammonites. Un an après la victoire d'Hélam, Joab reprit la route de Rabbath et vint assiéger cette ville avec une puissante armée. Le siège fut long : tout le pays d'alentour fut méthodiquement dévasté, et l'on dut organiser un blocus en règle pour venir à bout de la place. Lorsque la ville basse, « la ville des eaux », eut été prise, Joab prévint David, qui était resté à Jérusalem, afin qu'il vînt en personne présider à la conquête de la ville haute.

« David monta contre Rabbath, l'attaqua et s'en rendit maître. Il enleva la couronne du dieu Milkom ; elle avait le poids d'un talent d'or (un peu moins de 120 livres) et était ornée d'une pierre précieuse qui fut placée sur la tête de David» (*II Rois*, *XII* 30). Le butin fut considérable ; les habitants furent réduits en servitude et condamnés à confectionner des briques au moule, à couper le bois et à scier la pierre (*note* 82).

Toutes les autres villes du pays d'Ammon furent traitées de la même façon.

**Seconde guerre contre les Araméens** (vers 994). — Hadadézer avait profité du répit qu'on lui avait laissé après sa défaite d'Hélam, pour ressaisir peu à peu son prestige et son autorité. Il avait fait alliance avec les Araméens de Damas et se disposait à soumettre le roi de Hamath de Soba, lorsque les Hébreux l'attaquèrent non loin de cette dernière ville et le mirent en déroute. David prit mille chars, sept mille cavaliers et vingt mille fantassins ; il coupa les jarrets à tous les chevaux et ne conserva que cent attelages. Après quoi, poussant son avantage, il parcourut victorieusement le royaume de Soba, pillant les villes et installant partout des garnisons; tous les objets précieux, or, argent, cuivre et bronze étaient saisis et transportés à Jérusalem.

Les Araméens du voisinage, et en tout premier lieu le roi Thoü de Hamath, s'empressèrent de faire leur soumission à David et de lui envoyer les présents les plus magnifiques. La Syrie méridionale

ne devait plus causer d'inquiétudes aux Hébreux avant le règne de Salomon.

**Guerre contre Moab** (vers 992). — On est mal renseigné sur les circonstances de cette campagne : on sait seulement qu'elle fut terrible et que David, après sa victoire, crut devoir recourir à une exécution sauvage : au lieu de condamner les captifs aux travaux forcés, il les fit coucher à terre, mesura leurs rangs au cordeau et en fit massacrer deux sur trois. Le reste eut la vie sauve, mais le pays fut naturellement astreint à payer un tribut.

**Guerre contre Édom** (vers 990). — La guerre contre les Édomites, non moins sanglante, fut également très rude : « le pays confinait au désert ; les villes, peu nombreuses, étaient souvent retranchées au milieu de rochers d'un accès difficile ; les chemins mal tracés ne pouvaient être suivis que sous la direction de guides qui connaissaient les points d'eau.... »

David parvint cependant à joindre les Édomites et à les battre dans la Vallée du Sel ; Joab compléta cette victoire par une campagne méthodique au cours de laquelle il réduisit les uns après les autres les divers clans, « tuant tous les mâles qui étaient en Édom. » Parmi ceux qui échappèrent à cette tuerie se trouva un jeune enfant de la race royale, Adad, qui réussit à gagner l'Égypte d'où il sortit plus tard pour susciter des embarras à Salomon.

Édom fut soumis jusqu'au golfe Élanitique, et les Hébreux purent dès lors envoyer leurs colons et leurs marchands jusqu'à la mer Rouge.

**Résultat des guerres de David.** - Grâce à l'énergie et à l'habileté de David, le royaume hébreu atteignait les limites du pays de Chanaan et s'étendait « de Dan à Bersabée » sur tous les territoires dont Dieu avait promis la possession à son peuple. Seule, la banlieue de Gézer et la côte philistine échappaient à l'autorité directe du roi de Jérusalem : mais ces deux régions étaient sinon tributaires, du moins alliées de David, et leur indépendance relative ne constituait pas un danger immédiat.

Moab, Ammon et les royaumes araméens payaient des redevances fixes, leurs principales villes étaient tenues en respect par de fortes garnisons israélites, et les meilleurs de leurs guerriers devaient le service militaire au roi de Jérusalem. Édom ne comptait plus, et les Phéniciens ne songeaient qu'à commercer pacifiquement avec leurs puissants voisins. Le temps n'était pas loin où le roi de Tyr deviendrait le grand entrepreneur de David et de Salomon.

Par ailleurs les Hébreux, jusque-là confinés dans leurs clans, sans autre horizon que celui de leur tribu, voyaient brusquement s'ouvrir devant eux un champ d'activité qu'ils n'avaient jamais soupçonné ; les victoires remportées sur les ennemis du dehors, les longues campagnes en pays étranger ; les travaux accomplis et les souffrances supportées en commun favorisaient l'éveil d'une sorte de conscience nationale, et atténuaient par contre-coup les tendances particularistes qui jusqu'alors avaient fait la faiblesse et le malheur du peuple israélite.

Enfin les dépouilles innombrables des vaincus s'entassaient à Jérusalem et dans les forteresses du royaume. Sans doute le roi en avait eu sa bonne part et en avait profité pour se créer des réserves semblables à celles des grands empires orientaux : mais les sujets ne s'étaient pas moins enrichis que leur maître, et la paix qui régnait à l'intérieur de la monarchie davidique, en favorisant le développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, devait encore augmenter cette prospérité.

### ARTICLE III. — HISTOIRE INTÉRIEURE DU RÈGNE DE DAVID

Cette histoire se ramène tout entière à deux séries d'épisodes, dont la première concerne la maison de Saül et la seconde celle de David. Dans l'une, nous assistons à l'effacement progressif des rejetons du premier roi d'Israël et à la ruine définitive des ambitions de sa tribu ; dans l'autre, nous voyons s'enchaîner les unes aux autres les conséquences d'un crime commis par David aux jours de sa plus grande prospérité.

**Exécution des descendants de Saül.** — Durant son règne, Saül, nous l'avons vu, avait fait périr, en dépit des promesses faites autrefois à leurs ancêtres par Josué, une partie des habitants de Gabaon.

Cette exécution n'avait pas été suffisamment expiée par la mort de celui qui l'avait ordonnée, ni par celle de quatre de ses fils. Une famine de trois années qui désola le royaume, et dont Dieu fit connaître le motif en ces termes : « C'est à cause de Saül et du sang qui est sur sa maison, parce qu'il a fait périr les Gabaonites », détermina David à offrir aux descendants des victimes telle compensation qu'ils jugeraient convenable. Les Gabaonites exigèrent qu'on leur livrât sept fils ou petits-fils de Saül ; et dès qu'ils les eurent entre leurs mains, ils les firent périr et les « suspendirent devant Yahweh ».

David fit recueillir les os des malheureux suppliciés, envoya chercher ceux de Saül et de Jonathas, qui avaient été enterrés à Jabès de Galaad, et les déposa dans le tombeau de Cis, leur ancêtre.

**Méphibaal.** — David ne borna pas là sa sollicitude. S'étant informé de ce qui restait de la famille de son prédécesseur, il apprit qu'il existait encore en Galaad un fils de Jonathas appelé Méphibaal. Ce malheureux, âgé de cinq ans seulement au moment de la mort de son père, avait eu les jambes brisées dans l'affolement de la fuite, après le désastre de Gelboé ; et depuis lors il vivait oublié, sous la garde d'un ancien serviteur de sa famille, nommé Siba.

David fit venir Méphibaal à Jérusalem ; « il accueillit avec bonté l'infirme, inquiet de ces prévenances, le retint dans la ville, lui assura une pension et lui garantit pour l'entretien de sa maison, sous la surveillance du fidèle Siba, l'entière possession de ses biens patrimoniaux. »

En manifestant une telle bienveillance à Méphibaal, David reconnaissait la dette qu'il avait jadis contractée vis-à-vis de Jonathas, dont l'amitié solide et tendre l'avait si souvent sauvé et soutenu aux jours d'infortune ; mais cette bienveillance lui donnait en même temps le moyen de soustraire le petit-fils de Saül à l'influence des anciens partisans de la royauté benjamite qui auraient pu, un jour ou l'autre, le lui susciter comme rival.

**Péché de David.** — C'est à l'époque du siège de Rabbath (vers 995), et tandis qu'il séjournait à Jérusalem, que David se rendit coupable d'un double crime dont les conséquences devaient peser lourdement sur son règne.

Ayant aperçu du haut de la terrasse de son palais, une femme qui se baignait, il fut séduit par sa beauté et conçut à son égard un désir coupable ; il s'informa de son nom, la fit venir et pécha avec elle. La faute était d'autant plus indigne que cette femme, Bethsabée, était l'épouse d'un des meilleurs officiers de David, le Hétéen Urie.

Tout péché, une fois commis, ne tarde pas à en entraîner un autre. Sur l'ordre du roi, le mari de Bethsabée fut exposé au péril et lâchement abandonné ; sa mort permettait à David de satisfaire sa passion ; sitôt le temps du deuil passé, la jeune veuve fut introduite au palais et promue au rang d'épouse légitime.

Un an durant, David ferma son cœur au repentir ; il fallut, pour l'amener à reconnaître sa faute, l'intervention énergique du

prophète Nathan, qui vint un jour lui proposer cette parabole saisissante :

« Deux hommes se trouvaient dans une même ville, l'un était riche et l'autre pauvre. Le riche avait du petit et du gros bétail en très grande quantité mais le pauvre n'avait qu'une seule brebis, toute petite, qu'il avait achetée. Il l'élevait et elle grandissait près de lui, au milieu de ses fils. Elle mangeait de son propre morceau, elle buvait à sa coupe et dormait sur son sein : c'était pour lui comme une fille. Un jour que l'homme riche recevait une visite, il s'abstint de prendre de son petit ou de son gros bétail afin de préparer un repas au voyageur qui passait chez lui, mais il prit la brebis de l'homme pauvre et la prépara pour l'homme qui était venu chez lui. » (*II Rois*, XII, 1-4.)

Et comme David indigné déclarait que ce riche méritait la mort, et qu'il rendrait quatre fois la brebis pour avoir fait une pareille chose, Nathan reprit : « C'est toi qui es cet homme-là » ; et il lui annonça en même temps le terrible châtiment que la justice divine réservait à son péché : le fils de Bethsabée mourrait, le glaive ne s'éloignerait plus de la maison royale ; le meurtre d'Urie serait vengé par le meurtre des fils du roi, et l'outrage commis envers sa femme, par d'autres outrages dont seraient victimes les propres femmes de David.

Atteint par sa propre sentence, David ne chercha ni à s'excuser, ni à diminuer son crime ; il le confessa avec humilité et mérita d'en obtenir aussitôt le pardon. Il dut toutefois se soumettre au châtiment qu'il avait encouru, et devint ainsi par sa pénitence le modèle des pécheurs repentants.

**Meurtre d'Amnon et exil d'Absalom.** — Le fils de Bethsabée mourut, ainsi que Nathan l'avait annoncé ; mais ce n'était là que le premier des deuils qui allaient successivement désoler la famille de David.

L'un de ses fils, son aîné « celui que David aimait comme son premier-né », Amnon, fit violence à sa sœur Thamar, née d'une autre mère que lui, et par là s'attira la haine de son frère cadet Absalom, né de la même mère que Thamar.

Absalom se tut pendant deux ans ; puis il organisa dans son domaine de Baal-Hasor un grand festin auquel il convia tous les fils du roi. Amnon, s'y étant rendu sans défiance, fut massacré par les gens de son frère.

Le meurtrier s'enfuit aussitôt chez son aïeul maternel, Tolmaï, roi de Gessur, où il demeura pendant trois ans (vers 987-984 av. J.-C.).

**Retour d'Absalom.** — La colère de David fut longue à s'apai-

ser ; et même lorsqu'il eut, sur les instances de Joab, autorisé l'exilé à rentrer à Jérusalem, il ne lui permit pas tout d'abord de paraître en sa présence. Absalom dut attendre encore deux ans avant d'obtenir un pardon complet.

Mais il était trop tard. La réconciliation, sincère du côté de David, n'était qu'apparente du côté du jeune prince, aigri et irrité par cette disgrâce de cinq années. A peine rentré au palais, il ne songeait déjà plus qu'à s'assurer la possession du trône : la crainte d'être supplanté par le jeune fils de Bethsabée, Salomon, ne pouvait que l'affermir dans ce dessein.

Aussi, non content de se procurer un train quasi royal — « un char, des chevaux et cinquante coureurs » — fit-il tout pour se rendre populaire, et se constituer peu à peu un parti puissant. On le vit tour à tour flatter les mécontents, se poser en justicier intègre et exploiter la simplicité des provinciaux qui venaient porter leur cause devant le tribunal du roi ; affable envers tous et d'ailleurs fort séduisant de sa personne, « *il volait à son père,* suivant l'expression de la Sainte Écriture, *les cœurs des hommes d'Israël* » (*II Rois*, XV, 6).

**Révolte d'Absalom.** — Ces intrigues durèrent quatre ans (vers 982-978). Quand Absalom se crut assez fort, il jeta le masque et se fit proclamer roi dans la vieille capitale judéenne d'Hébron, où il s'était rendu sous prétexte d'un vœu à accomplir : tout le peuple se déclara pour lui, aussi bien les Israélites du Nord que les Judéens du Midi ; Achitophel lui-même, le grand conseiller de David, se rangea à ses côtés.

David, pour éviter d'être cerné dans Jérusalem, dut se résoudre à prendre la fuite : seuls, de rares amis lui demeuraient fidèles, et avec eux, les mercenaires philistins, Céréthiens, Phélétiens et Géthéens qui constituaient sa garde. Mais pour bien montrer qu'il espérait rentrer dans sa capitale, le vieux roi laissa dans son palais dix de ses femmes de second rang ; en même temps il y fit reporter l'Arche, que les prêtres voulaient emmener à sa suite ; enfin il prescrivit à quelques hommes sûrs de demeurer dans la ville pour lui servir d'espions. Quand il eut pris toutes ces dispositions, il traversa le lit du Cédron et gravit les pentes du mont des Oliviers, pieds nus, la tête voilée et pleurant : son intention était de gagner au plus vite les gués de Jéricho. A la montée de Bahurim, il dut subir l'humiliation suprême et s'entendre maudire et insulter par un parent de Saül, Séméi, qui le poursuivit en lui jetant des pierres.

Absalom ne tarda pas à occuper Jérusalem. Un de ses premiers

soins fut de rendre aussi manifeste que possible la déchéance de son père, en épousant publiquement les dix femmes que David avait laissées au palais; mais lorsqu'Achitophel, qui lui avait suggéré cet acte abominable, voulut hâter la fin de l'aventure en lui proposant de poursuivre immédiatement et sans merci le fugitif, il ne sut pas pousser son avantage et se laissa séduire par l'avis tout contraire d'un autre conseiller, Chusaï l'Arkite, qui était demeuré à Jérusalem et avait fait semblant, pour mieux servir David, de se joindre aux révoltés. Achitophel se pendit de dépit, et Absalom perdit un temps précieux à attendre les renforts que devaient lui lever ses émissaires.

Pendant ce temps David avait passé le fleuve et s'était solidement installé dans la forte place de Mahanaïm, l'ancienne capitale d'Isbaal. Il y avait reçu des secours de tous les pays hébreux d'Outre-Jourdain, et même de ses tributaires araméens et ammonites, ce qui lui avait permis d'organiser une solide armée capable de tenir tête à Absalom.

Joab commandait les troupes de David, tandis qu'Amasa, autre neveu du roi et cousin de Joab, commandait celles d'Absalom. Les deux armées se heurtèrent au Fourré d'Ephraïm non loin de Mahanaïm; « la bataille s'étendit sur toute la contrée, et il périt beaucoup plus d'hommes dans la forêt qu'il n'en tomba sous les coups de l'ennemi » (*II Rois*, XVIII, 8). Absalom vaincu chercha son salut dans une fuite précipitée, mais tandis qu'il s'enfuyait, il se prit la tête dans les branches d'un térébinthe, où il demeura suspendu, et Joab le tua sans pitié au mépris des ordres de David (vers 978).

**Restauration de David.** - La douleur du roi fut immense, à ce point que ses soldats vainqueurs ne savaient quelle contenance prendre. Ce fut Joab qui se chargea d'aller reprocher à son maître ces larmes versées sur un fils ingrat et cette indifférence à l'égard de ses véritables amis : « Si tu ne sors pas, ajouta-t-il, et si tu ne parles pas au cœur de tes serviteurs, il n'y aura plus un homme pour demeurer cette nuit avec toi ! » David dut s'exécuter.

Parmi les révoltés, ce furent les Israélites du nord qui vinrent les premiers solliciter leur pardon ; les Judéens furent plus longs à se décider. David crut opportun, pour hâter sa réconciliation avec ses compatriotes, de multiplier ses avances à leur égard; il offrit même à Amasa le commandement en chef de sa propre armée, le substituant ainsi à Joab dont la brutalité l'avait profondément blessé. Les Judéens prièrent alors le roi d'accepter leur soumission

et se rendirent au devant de lui jusqu'à Galgala, d'où ils le reconduisirent à Jérusalem.

David fit preuve d'une très grande modération ; il alla jusqu'à accueillir Séméi, son insulteur de Bahurim, et lui promit qu'il ne le tuerait pas. Méphibaal, dont l'attitude à un certain moment avait paru équivoque, fut renvoyé absous et recouvra la moitié de ses biens.

**Révolte de Séba.** — Les faveurs dont David comblait les Judéens ne tardèrent pas à être vues d'un mauvais œil par les Israélites, qui se jugèrent lésés. Sans même attendre que le roi fût rentré à Jérusalem et y eût repris en main l'administration du royaume, ils se révoltèrent à nouveau et se groupèrent autour d'un Benjamite nommé Séba. Amasa fut chargé de la répression : mais il se laissa devancer par Joab, qui le tua, reprit son ancien commandement et chargea les révoltés avec sa vigueur accoutumée. Séba dut s'enfuir vers le nord et s'enfermer à Abel-Beth-Maacha où Joab vint l'assiéger ; les habitants d'Abel, pour sauver leur ville, tuèrent Séba et jetèrent sa tête aux troupes royales.

**Adonias et Salomon.** — Absalom disparu, de nouvelles intrigues s'ourdirent bientôt, en vue d'occuper la place que laissait libre la mort de l'héritier du trône. Lequel d'entre les fils de David ceindrait la couronne après lui ? Serait-ce Adonias, le plus âgé de tous les survivants, ou Salomon, le fils aîné de l'épouse préférée du vieux roi ?

La fortune parut d'abord sourire à Adonias : beau et entreprenant comme Absalom, il disposait de tout un parti, que dirigeaient Joab et le grand-prêtre Abiathar. Mais il alla trop vite en besogne :

Un jour qu'il avait donné un grand festin à tous ses fidèles, et que ceux-ci échauffés par la bonne chère commençaient à crier : « Vive le roi Adonias », le prophète Nathan vint en avertir Bethsabée, qui se présenta tout aussitôt devant David : « *Voici*, lui dit-elle, *qu'Adonias s'est fait roi, tandis que toi, ô roi, mon seigneur, tu l'ignores ! Il a immolé des bœufs, des veaux gras, des brebis en grand nombre, et il a invité tous tes fils ainsi que Joab, Abiathar, et les chefs de l'armée ; mais il n'a pas invité Salomon ton serviteur.* » Elle lui rappelait la promesse qu'il lui avait autrefois faite de désigner Salomon pour son successeur, ajoutant qu'elle craignait fort désormais qu'elle-même et son fils fussent « traités en criminels », lorsque David serait couché avec ses pères. Nathan, introduit sur ces entrefaites, insista à nouveau sur la gravité de l'événement

qui s'accomplissait : « Est-ce bien par la volonté de mon seigneur le roi qu'une telle chose a lieu ? »

David, froissé par l'empressement indélicat de son héritier naturel, renouvela tout aussitôt le serment qu'il avait fait à Bethsabée et ordonna de procéder sans retard au sacre de son fils. Salomon, entouré de ses partisans, protégé par la garde philistine, monta sur la propre mule du roi et descendit à la source de Gihon où Sadoc l'oignit solennellement. « Le cortège remonta à la ville au milieu des éclats des trompettes, du déroulement des danses et des cris de : « Vive le roi Salomon ! », puis le nouveau roi, assis sur le trône de son père, reçut les serments et les hommages de ses fidèles sujets.

Adonias, épouvanté et craignant les représailles de son frère, se réfugia auprès de l'autel et en saisit les cornes, se refusant à les lâcher tant qu'on ne lui aurait pas promis la vie sauve. Salomon y consentit, à condition qu'il se comporterait loyalement.

David mourut peu après ces événements (vers 973), non sans avoir adressé à son fils ses suprêmes recommandations ; il lui prescrivit par dessus tout de demeurer fidèle à la Loi et de bâtir au plus tôt le temple de Yahweh ; mais il lui confia en même temps la mission de châtier Joab et Séméi, et lui légua la charge d'acquitter la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers ses hôtes d'Outre-Jourdain, lors de la révolte d'Absalom.

## ARTICLE IV. — ORGANISATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DU ROYAUME.

**L'armée.**—La petite troupe qui avait aidé David aux mauvais jours de son exil en pays philistin devint, avec le temps, le noyau d'une excellente armée. Judéens et Israélites, réunis sous le commandement de Joab, se couvrirent de gloire au cours des campagnes menées contre les peuples voisins : l'Écriture nous a transmis le détail des exploits de quelques-uns d'entre eux, ceux qu'on appelait les Vaillants et les Forts.

Plus tard, David partagea le peuple en douze divisions de 24.000 hommes chacune et servant à tour de rôle, un des douze mois de l'année, sous le commandement d'un chef particulier qu'il choisissait lui-même. Il se constitua en outre une garde particulière, sorte de légion étrangère, philistine d'origine, que l'on désignait sous le nom collectif de Céréthiens (Crétois) et Phélétiens (Philistins). Enfin les peuples tributaires qui entouraient

le royaume hébreu furent astreints à lui fournir des contingents annuels.

Toute cette armée ne se composait que de fantassins ; « elle ne possédait pas de cavalerie et n'avait que quelques chars. Les chefs étaient montés sur des mules et des mulets. Les soldats attaquaient avec la lance, l'arc et la fronde et se protégeaient avec le bouclier. »

**L'administration.** — La Bible nous fait connaître le nom d'un certain nombre de fonctionnaires de David : nous trouvons parmi eux des conseillers, des scribes, des intendants, entre lesquels devaient être réparties les diverses fonctions de la cour et du royaume.

Les chefs des tribus gardèrent leurs attributions ; toutefois, des officiers chargés de la surveillance des trésors et des domaines royaux s'installèrent à côté d'eux, et devinrent insensiblement les intermédiaires obligés entre les populations et le gouvernement central.

L'exercice de la justice fut confié à six mille lévites ; mais tous les plaignants avaient la faculté de faire appel au tribunal suprême du roi, qui jugeait en dernier ressort.

Tout au sommet de la hiérarchie, il y avait un général en chef, un grand chancelier (*mazkir*) archiviste et historiographe, un secrétaire (*sôfer*), un intendant général préposé aux corvées et aux prestations en nature, enfin deux grands-prêtres.

**L'œuvre religieuse de David. L'Arche transportée à Sion.** — Dès le début de son règne et lorsqu'il se fut installé à Jérusalem, David voulut faire de sa nouvelle capitale un centre religieux, et par là consolider l'unité nationale qu'il rêvait de fonder. Rien ne lui parut plus propre à ce but que d'aller chercher à Cariathiarim pour l'amener à Sion, l'Arche captive et à demi abandonnée depuis près de soixante ans.

Cette translation se fit de la façon la plus solennelle : « David et tout Israël jouaient devant Yahweh de toutes sortes d'instruments, du kinnor, de la harpe, du tambourin, des sistres et des cymbales (*II Rois*, VI, 5). Mais la cérémonie fut interrompue de la façon la plus fâcheuse par la mort d'Oza, frappé par Yahweh pour avoir porté la main sur l'Arche (*note* 83). David saisi de crainte fit arrêter le cortège chez le lévite Obédédom, et laissa passer un certain temps avant d'oser pousser plus loin son projet.

Au bout de trois mois cependant, lorsqu'il eut appris les bénédictions dont Dieu avait comblé Obédédom, David reprit son

dessein primitif : cette fois le succès couronna son œuvre et l'Arche fut introduite à Sion au milieu de l'allégresse générale. On l'y plaça dans un tabernacle spécialement érigé à cet effet.

**Réorganisation du culte.** — L'ancien tabernacle continua néanmoins de subsister à Gabaon : c'était là que soir et matin le grand-prêtre Sadoc offrait des holocaustes au Seigneur, tandis que l'autre grand-prêtre, Abiathar, était chargé de desservir le nouveau sanctuaire de Jérusalem. Cette situation provisoire devait se prolonger jusqu'au temps de Salomon et jusqu'à la construction du Temple.

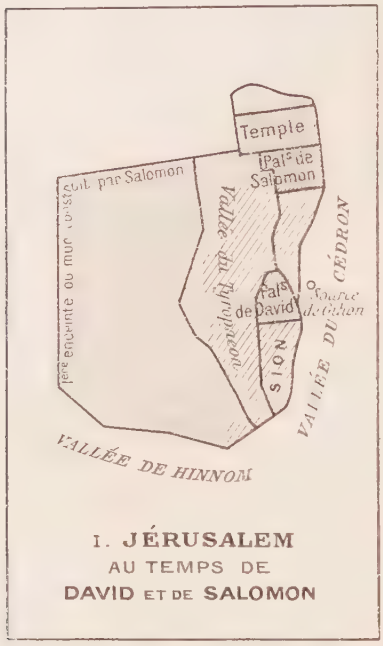


1. **JÉRUSALEM**
AU TEMPS DE
**DAVID** ET DE **SALOMON**

Dans les dernières années de son règne, David distribua les prêtres et les lévites en vingt-quatre classes, et détermina l'ordre dans lequel ils devaient accomplir leurs fonctions saintes ; chacune d'elles était sous la direction d'un chef et assurait le service du sanctuaire pendant une semaine, à tour de rôle.

« David rehaussa encore la majesté du culte divin par la place importante qu'il y donna à la poésie sacrée et à la musique ». Poète et musicien lui-même, il composa des chants magnifiques qui nous ont été conservés dans le livre des *Psaumes* (*note* 84).

**Préparatifs pour la construction du Temple.** - David aurait voulu abriter l'Arche sous une construction grandiose, digne du Dieu d'Israël. Mais le prophète Nathan l'en dissuada : ce n'était pas à lui, prince guerrier, qu'il convenait d'ériger le temple rêvé ; cet honneur reviendrait à un roi pacifique, à son fils, premier anneau d'une dynastie qui régnerait éternellement : telle était la volonté de Yahweh (*note* 85).

David s'inclina sans murmurer ; il occupa tous les loisirs de son règne à assurer l'exécution du projet qu'il avait conçu. « Pendant des années, il rassembla des richesses et des matériaux en grande

quantité; il fit même, sur le déclin de sa vie, des plans précis de toutes les constructions et de tous les ustensiles du Temple futur, et les remit à Salomon à la dernière grande assemblée du peuple. »

**Recensement du peuple. Achat de l'aire d'Ornan.** — A une date mal connue, David, poussé par un sentiment de vanité, ordonna à Joab de faire le recensement de tout le peuple et s'attira par cet acte un grave châtiment. Le prophète Gad se présenta devant lui et lui donna à choisir entre trois fléaux : une famine de sept ans, une guerre malheureuse de trois mois, une peste de trois jours. Le roi se prononça pour celle-ci « *parce qu'il vaut mieux tomber entre les mains de Yahweh dont les miséricordes sont immenses, qu'entre les mains des hommes.* »

La peste fit de grands ravages, et déjà l'ange dévastateur menaçait la capitale, lorsque David pour arrêter le fléau supplia Dieu de le frapper lui-même avec toute sa maison. Yahweh agréa cette prière, et le roi, pour achever de l'apaiser, acheta l'aire du Jébuséen Ornan, où l'ange lui était apparu ; il y bâtit un autel et y offrit des sacrifices. — C'était là que, quelques années plus tard, devait s'élever le Temple de Salomon.

## ARTICLE V. — L'ŒUVRE DE DAVID.

David est l'un des personnages les plus considérables de tout l'Ancien Testament. Guerrier et conquérant, c'est lui qui fonde vraiment la monarchie israélite en lui assurant la pleine possession de tout le pays de Chanaan. A l'intérieur, il apparaît comme un véritable chef d'État et un administrateur habile : il centralise le pouvoir en donnant à son peuple la capitale qui lui manquait ; il organise l'armée, la cour, le culte de Yahweh.

« Sa vie, il est vrai, fut souillée par de grandes fautes. On peut aussi lui reprocher d'avoir été trop souvent faible ou indulgent à l'égard des fautes des autres, surtout de ses proches. Mais peut-être le sentiment de sa propre culpabilité explique-t-il, au moins pour les dernières années, ce trait de caractère de David. Quelquefois aussi, spécialement vis-à-vis de Joab, il dut agir sous la pression de la nécessité. » Dans l'appréciation des terribles représailles exercées contre les Moabites et les Édomites, il faut tenir compte des mœurs orientales et du peu de cas que l'on faisait alors de la vie humaine.

« Malgré ces défauts, David apparaît comme un grand caractère, un modèle accompli de plusieurs vertus, plein d'humilité sincère, de magnanimité, de condescendance à l'égard des petits et de générosité envers ses ennemis. Ses cantiques, non moins que sa vie, attestent la profondeur de ses sentiments religieux et son zèle ardent pour la gloire de Dieu. Si David s'est pour un temps écarté, même considérablement, du chemin de la vertu, il ne faut pas oublier

que la douleur et le repentir effacèrent devant Dieu la faute commise, et que la pénitence du roi fournit un juste sujet d'admiration.

« En somme David a été vraiment « un homme selon le cœur de Dieu », un instrument choisi et comblé de grâces par Dieu, qui a contribué pour une large part à l'accomplissement du plan divin de la Rédemption. » (Mgr. PELT, *Hist. de l'Ancien Testament*, II, p. 20-21.)

---

BIBLIOGRAPHIE

LESÊTRE, *David*, *Rev. pratique d'Apologétique*, tome VI, p. 595.
MANGENOT, *David*, dans le *Dict. de la Bible*, tome II, col. 1311-1324.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 80.

**Isbaal et Méphibaal.** — Ces deux noms sont d'ordinaire orthographiés, conformément au texte actuel de la Bible, *Isboseth* et *Miphiboseth*. Le mot *boseth* signifie « abomination », et a été substitué au mot *baal*, « seigneur » (en parlant de Yahweh), par suite d'une méprise des anciens scribes, qui ont cru qu'il s'agissait de *Baal*, le faux dieu des Chananéens.

Note 81.

**Le site de Sion.** — La Sion primitive s'élevait sur la colline du sud-est, c'est-à-dire sur l'Ophel ; ce n'est que plus tard, après la captivité, que l'on appliqua le nom de Sion à la colline de l'ouest, sur laquelle s'élevaient la citadelle et le palais royal des Asmonéens.

Les fouilles de 1909-1910, en révélant l'existence du tunnel qui fait communiquer la crête d'Ophel avec la source de Gihon (c'est par ce canal que Joab pénétra dans la ville), ont mis hors de conteste l'identification de la cité jébuséenne de Sion. Celle-ci se trouvait au sud du mont Moriah, donc en bas du Temple ; et l'on pouvait dire en toute vérité, suivant l'expression biblique, que l'on « montait » lorsqu'on allait du Palais royal au Temple.

Note 82.

**Le châtiment infligé aux Ammonites.** — On a cru longtemps que David avait « scié, coupé, et jeté au four à briques » les prisonniers ammonites : cette fausse interprétation remonte à une inadvertance des scribes hébreux, qui ont substitué une lettre à une autre, et changé le sens des verbes, en copiant le texte primitif.

Note 83.

**La mort d'Oza.** — Tandis que l'on conduisait l'arche de Cariathiarim à Jérusalem, les bœufs qui traînaient le chariot s'emportèrent et firent pencher l'arche. « Oza étendit la main vers l'arche et la saisit... ; la colère de Yahweh s'enflamma contre Oza, et Dieu le frappa sur place à cause de sa faute ; et il mourut là » (*II Rois*, VI, 6).

Quel était le motif de cette rude punition ? De quelle faute Oza était-il coupable ? Josèphe prétend qu'Oza fut frappé parce qu'il avait porté la main sur l'arche n'étant pas prêtre ; Théodoret remarque que l'arche devait, d'après la loi, être transportée sur les épaules des prêtres, et non pas mise sur un char.... Quoi qu'il en soit, David, après cet accident, fit déposer l'arche dans la maison du *lévite* Obédédom ; et plus tard, lorsqu'il voulut achever la translation, il prit soin de la faire porter « *sur les épaules des lévites, avec les barres* » (I *Paral.*, XV, 15).

Si Dieu avait ainsi puni un acte matériellement irrespectueux, d'ailleurs commis de bonne foi, c'est qu'il avait voulu « donner une leçon à toute la nation, et lui rappeler de nouveau, dans cette époque de relâchement, le respect dû à son arche et à sa personne. »

Note 84.

**Le livre des Psaumes.** — Pour les chrétiens, le fait indubitable que les *Psaumes* ont été récités par le Christ, donne à ce recueil une autorité et un attrait tout particuliers. Par ailleurs, l'usage continuel que l'Église en fait dans sa liturgie, lui assure une vraie prééminence parmi tous les écrits de l'Ancien Testament. Donnons ici un bref aperçu de son histoire, de ses auteurs et de son contenu.

*a*) « La division actuelle du Psautier en cinq livres nous donne une chronologie approximative des Psaumes, *pourvu qu'on n'oublie pas d'autre part que, pour des raisons diverses, les Hébreux ont pu insérer dans un recueil ancien, un psautier ou un traitement plus récent, ou inversement ajouter à une collection récente un poème plus ancien.* »

« Ces cinq livres sont sans doute autant de recueils qui furent faits successivement, à diverses époques de rénovation religieuse, et réunis à la collection déjà existante. La plupart des psaumes des deux premiers livres sont attribués à David, et la doxologie du second livre se termine par ces mots : « fin des cantiques de David ». Les trois autres recueils furent ajoutés plus tard, et les recueils antérieurs augmentés de quelques nouveaux cantiques. La réforme religieuse d'Ézéchias donna peut-être naissance au 3e livre et c'est Néhémie ou Esdras qui vraisemblablement fit faire la collection définitive, lors de la restauration d'Israël après l'exil. » (Mgr Pelt, II, p. 66.)

*b*) Habituellement on désigne le recueil des Psaumes sous le nom de *Psautier de David*. Cette appellation peut être maintenue, puisque David est le principal auteur du psautier. — On notera que les titres actuels de chacun des psaumes en attribuent 73 (85 d'après les Septante et la Vulgate) à David, 12 à Asaph, 11 aux fils de Coré, 1 à Moïse, et 1 à Salomon ; les autres ne fournissent aucune indication.

Il n'y a aucune raison sérieuse de contester l'authenticité des psaumes « de David », « quoique tous ne soient peut-être pas son œuvre personnelle, mais seulement une imitation des psaumes davidiques. » (Mgr Pelt, t. II, p. 67.)

Une importante décision de la Commission biblique, en date du 1er mai 1910, déclare que *l'on doit considérer David comme l'auteur véritable de tous les psaumes dont certains passages sont cités sous son nom, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, et notamment des psaumes* II, XV, XVII, XXXI, LXVIII, CIX.

*c*) Il est impossible de donner une classification logique des Psaumes, un seul touchant souvent à des sujets fort divers : ainsi le Ps. I nous donne le sort du juste et celui de l'impie ; XIX (XVIII) la lumière matérielle et la loi de Dieu ; XXIV (XXIII) portrait du juste et cérémonie religieuse, XXXIII (XXXII) invitation à louer Dieu, sa justice, sa puissance créatrice, châtiment des nations, triomphe final du juste ; LXXXIX (LXXXVIII) promesses de Dieu à David, puissance infinie de Dieu, sa fidélité à son peuple, promesses de perpétuité à la race davidique, ses abaissements, prière en sa faveur. Quoi qu'il en soit, Dieu, son infinité, sa puissance, sa justice, sa miséricorde, en face de l'homme, sa dépendance, sa faiblesse, ses fautes, ses épreuves, son besoin du secours divin, les dons divins qu'il a reçus et ceux qu'il réclame, tout cela forme le sujet général du Psautier, soit comme contemplation, soit comme louange, soit comme but de prière, et presque toujours sous la forme d'un entretien personnel du psalmiste avec Dieu, ou sous la forme d'un hymne liturgique. » (Pannier, *Dict. de la Bible*, t. V, col. 820.)

Note 85.

**La prophétie de Nathan.** — Lorsque David voulut construire une maison à Yahweh, celui-ci fit connaître par Nathan que ce serait le contraire qui se réaliserait : ce serait Dieu qui bâtirait une maison à David, en lui suscitant une postérité qui régnerait éternellement.

« *Cette prédiction est l'une des plus importantes prophéties messianiques de l'Ancien Testament. Les mots « ta postérité », il est vrai, désignent tout d'abord Salomon, qui fut un roi pacifique et construisit le temple de Yahweh. Mais ils ne peuvent s'entendre exclusivement de Salomon, puisqu'une durée éternelle est promise à cette « postérité ». Ils désignent toute la série des rois de la famille de David. La preuve en est fournie entre autres par le psaume LXXXVIII, 30-38, où l'éventualité d'une défection est envisagée non seulement pour Salomon, mais pour tous les rois, ses successeurs. Cependant la prédiction de la durée éternelle du trône de David, sur lequel le prophète insiste avec tant d'emphase, n'a pas été réalisée par la dynastie de David, puisqu'elle n'a occupé le trône que pendant quelques siècles. La prophétie n'est vérifiée dans toute sa plénitude que par le « fils de David » par excellence, le Messie* » (Mgr Pelt, *Hist. de l'Anc. Test.*, II, p. 16).

## RÉSUMÉ

I. Au lendemain de la bataille de Gelboé, les Hébreux se groupent autour des deux seuls hommes capables de conjurer le péril philistin. Tandis que David quitte Siceleg et gagne Hébron, au pays de Juda, où ses compatriotes le proclament roi, Abner rassemble les dernières débris de l'armée de Saül et installe à Mahanaïm, de l'autre côté du Jourdain, un fils du roi défunt, Isbaal, dont il fait reconnaître l'autorité par la plupart des tribus du Centre, du Nord et de l'Est.

Une guerre civile ne tarde pas à éclater, qui tourne rapidement à l'avantage de David. Abner, puis Isbaal, disparaissent l'un après l'autre, et David demeure seul roi des Hébreux (vers 1010).

Les premières années du nouveau règne sont marquées par deux séries d'événements particulièrement mémorables. Dans une première période, David reprend l'offensive contre les Philistins et parvient à les rejeter sur la côte ; sa victoire, quoique chèrement payée, est si complète qu'une partie du territoire philistin tombe en son pouvoir, et que plusieurs bandes des anciens ennemis d'Israël viennent prendre du service dans son armée.

Puis il réalise l'unité territoriale du royaume hébreu en soumettant les derniers clans chananéens demeurés indépendants entre les tribus du Nord et celles du Sud. La prise de Jérusalem, dont il fait presque aussitôt sa capitale (1006), clôt brillamment cette période.

II. Une fois maître dans ses États, et débarrassé de tous les ennemis qui, à l'intérieur, pouvaient contrarier l'affermissement de son pouvoir, David doit faire face aux rois des petits États du voisinage, qu'inquiète le brusque développement du royaume hébreu.

Alors commence toute une série de guerres heureuses contre les Ammonites, les Araméens, les Moabites et les Édomites. L'un après l'autre, ces divers peuples sont obligés de reconnaître la suprématie de David et contraints de lui payer tribut.

Cette période de gloire est malheureusement souillée par une faute dont les conséquences pèseront lourdement sur la fin du règne : le crime odieux qu'il commet en faisant tuer l'un de ses meilleurs officiers pour épouser sa femme, irrite Dieu qui lui fait savoir que sa propre famille sera bientôt désolée par les pires tragédies. A cette annonce, David s'humilie et mérite par son repentir d'être pardonné. — La justice divine suit néanmoins son cours, et bientôt le fils aîné du roi, Amnon est tué dans un festin par son frère cadet Absalom.

III. Les événements sanglants de la seconde partie du règne de David sont une suite directe de cet assassinat.

Absalom, d'abord exilé, puis rappelé et rentré en grâce, affiche bientôt la prétention de se substituer à son père. « Il séduit les cœurs d'Israël », et détermine une révolte formidable qui contraint David à sortir de Jérusalem.

Le vieux roi, réfugié en Transjordanie, réussit cependant, grâce à Joab, à reconstituer une armée. Absalom, qui vient l'attaquer, est vaincu et périt dans sa fuite. — Presque aussitôt le Benjamite Séba provoque une autre révolte qui soulève les tribus du Nord : cette fois encore, c'est Joab qui débarrasse David de ce compétiteur.

Mais bientôt de nouvelles intrigues se nouent : cette fois, il s'agit de régler l'importante question de la succession au trône d'Israël. Deux partis se consti-

tuent, dont l'un, dirigé par Joab et par le grand-prêtre Abiathar, cherche à assurer la couronne à Adonias, c'est-à-dire à l'aîné des fils survivants de David ; l'autre, dirigé par le prophète Nathan et la reine Bethsabée, s'efforce au contraire de faire désigner comme héritier présomptif le fils de celle-ci, Salomon. L'énergie de Nathan et l'habileté de Bethsabée finissent par avoir raison des partisans d'Adonias : sur l'ordre de David, Salomon est sacré roi et solennellement associé au trône, quelque temps avant la mort de son père.

IV. Fondateur d'un grand empire, David porte successivement son attention sur tous les problèmes d'organisation intérieure du nouvel État : il crée une armée puissante, composée non seulement de soldats hébreux, mais encore de mercenaires étrangers, et constitue une administration fortement hiérarchisée dont les divers services sont groupés à Jérusalem.

Au point de vue religieux, il prépare la grande œuvre qui fera la principale gloire de son successeur : il fait transporter à Jérusalem l'arche de Yahwèh; il réorganise la tribu de Lévi, en attribuant à chacune de ses familles des fonctions déterminées ; enfin il accumule les matériaux dont Salomon se servira pour édifier le Temple.

## TABLEAU SYNOPTIQUE

**DÉBUTS DU RÈGNE DE DAVID.**

David est proclamé roi à Hébron, tandis qu'Isbaal, fils de Saül, est reconnu par les tribus du nord et de l'est.
Guerre civile de deux années.
Isbaal est assassiné. David devient seul roi d'Israël.
Guerres contre les Philistins.
Prise de Jérusalem, capitale des Jébuséens. David s'installe dans la forteresse de Sion dont il fait sa capitale.

**HISTOIRE EXTÉRIEURE.**

*Causes*

Les royaumes voisins voient avec inquiétude le royaume hébreu se reconstituer entre les mains de David.
Ils forment une coalition dont le but essentiel est d'anéantir les forces naissantes du nouvel État.

*Circonstances*

Provocation des Ammonites.
Victoire des Hébreux sur l'armée confédérée des Ammonites et des Araméens.
Guerre en Syrie. Soumission des Araméens.
Guerre contre les Ammonites. Prise de Rabbath.
Seconde guerre contre les Arameens.
Guerre contre Moab.
Guerre contre Édom.

*Résultats*

Grâce à l'énergie et à l'habileté de David, le royaume hébreu s'étend sur le pays de Chanaan tout entier.
Atténuation des tendances particularistes de chaque tribu, et éveil d'une conscience nationale.
Enrichissement d'Israël. — Développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

**HISTOIRE INTÉRIEURE.**

*Relations avec les descendants de Saül*

Sept descendants de Saül sont livrés aux Gabaonites, autrefois victimes de l'ambition du premier roi des Hébreux.
David recueille Méphibaal, fils de Jonathas, et lui assure une existence honorable à Jérusalem.

*Péché de David*

Au cours de la guerre contre les Ammonites, David pèche avec la femme d'un de ses officiers. — Puis il aggrave sa faute en faisant tuer cet officier.
Le prophète Nathan annonce à David qu'en punition de ce crime « le glaive ne s'éloignera plus de la maison royale ».

*Châtiment de David*

Meurtre d'Amnon, fils aîné du roi, tué par son frère Absalom.
Absalom s'enfuit, et reste exilé pendant trois ans.
Absalom rentre à Jérusalem, obtient le pardon de son père, et en profite tout aussitôt pour essayer de le renverser.
Révolte d'Absalom. David est contraint de quitter Jérusalem et de se réfugier au delà du Jourdain.
Absalom est vaincu et tué. David est rétabli.
Révolte de Séba.

*Intrigues pour la succession au trône*

Adonias se crée un parti en vue de s'assurer la succession de David.
Le prophète Nathan intervient auprès de David en faveur de Salomon.
Salomon est proclamé roi et intronisé solennellement.

**ORGANISATION DU ROYAUME.**

*politique*

David constitue une excellente armée, destinée à défendre le royaume contre les ennemis extérieurs.
David crée une administration centrale, chargée de canaliser et d'utiliser les ressources du pays.

*religieuse*

Transfert de l'Arche à Jérusalem.
Division des prêtres et des lévites en 24 classes.
Réglementation des fonctions saintes
Préparatifs pour la construction du Temple.
Achat de l'aire d'Ornan.

# CHAPITRE XVII

## SALOMON

SOMMAIRE

**I. L'avènement.** — Conspiration d'Adonias. — Fêtes religieuses de Gabaon et de Jérusalem. — Premiers actes de Salomon. — Exécution de Séméi. — Organisation intérieure du royaume.

**II. L'apogée.** § 1. *Les constructions de Salomon.* — Les préparatifs. — Construction du Temple. — Dédicace du Temple. — Les palais de Salomon. — Autres travaux.

§ 2. *Relations de Salomon avec l'étranger.* — Alliance avec la Phénicie. — Entreprises maritimes de Salomon. — Salomon et l'Arabie.

§ 3. *Histoire intérieure.* — Caractères généraux. — La cour. — L'armée. — Finances. — La littérature.

**III. La décadence.** — Désordres de Salomon. — Châtiment de Salomon. — Révolte de Jéroboam. — Hostilité de l'Égypte. — Guerres avec Razon. — Dernières années de Salomon.

**IV. Vue d'ensemble.** — Le roi. — L'œuvre

SOURCES

III[e] Livre des *Rois*, I-XI. — II[e] livre des *Paralipomènes*, I-XI.

III[e] livre des *Rois* (I[er] livre des *Rois* de la Bible hébraïque), chap. III-XI.

II[e] livre des *Paralipomènes*, chap. I-XI.

Les III[e] et IV[e] livres des *Rois* (I[er] et II[e] de la Bible hébraïque) racontent l'histoire des Israélites depuis les dernières années de David jusqu'à la fin du royaume de Juda. — Mais au lieu d'avoir une histoire à peu près complète, comme pour les règnes de Saül et de David, nous n'y trouvons plus qu'un squelette d'histoire : nom et généalogie des rois, années de règne, indication générale sur leur piété ou leur perversion ; tout le reste est constitué par des extraits de provenance diverse, dont quelques-uns sont fort étendus

La tradition juive attribue l'agencement de ces deux livres au prophète Jérémie : c'est là une vraisemblance qui s'accorde parfaitement avec ce qu'on sait de l'histoire et du caractère de ce grand homme

---

« Le règne de Salomon se divise en deux parties bien dissemblables : La première est pour Israël une période de prospérité et de gloire. Tous les ennemis d'alentour avaient été soumis par David et l'ordre le plus parfait régnait à l'intérieur. Aussi les Israélites « *innombrables comme le sable de la mer, mangeaient, buvaient, étaient dans la joie... ; depuis Dan jusqu'à Bersabée ils habitaient en sécurité chacun sous sa vigne ou son figuier* » (*III Rois*, IV, 20, 25). Le roi pouvait donc s'appliquer à procurer à son peuple tous les bienfaits de la paix.... Ce fut le moment providentiel où Dieu permit enfin l'érection du sanctuaire de bois et de pierre,

dont l'achèvement devait marquer l'accomplissement d'une des principales promesses faites jadis aux ancêtres d'Israël : la conquête définitive du pays de Chanaan.

La seconde partie du règne ne répond pas, tant s'en faut, à de si beaux débuts : l'absolutisme de Salomon, et surtout sa manie de copier les potentats des grands empires voisins, lui font commettre une série de fautes dont les conséquences seront incalculables pour son peuple. Son goût du luxe et la faiblesse dont il fait preuve vis-à-vis de ses femmes l'entraînent à des dépenses et à des actes qui font oublier la sagesse de ses premières années. Il abandonne la loi de Yahweh, ou plutôt la plie à son bon plaisir en tolérant à côté du Temple l'établissement de lieux de culte dédiés aux divinités païennes. « Son cœur s'endurcit » et sous sa lourde main le peuple se désaffectionne peu à peu de la dynastie de David, tandis qu'à l'extérieur les nations jadis soumises ou tenues en respect par les armées d'Israël commencent à secouer son joug.

Avant de décrire cette grandeur et cette décadence, nous commencerons par raconter dans un article spécial les débuts du règne, de manière à mettre en lumière les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles il allait être donné à Salomon d'agir.

## ARTICLE I. — L'AVÈNEMENT.

**Conspiration d'Adonias.** — Par suite des mesures si habilement prises par Bethsabée et par le prophète Nathan, et grâce surtout à son association officielle au trône de David, Salomon succéda paisiblement à son père. La consécration que lui avait conférée le prêtre Sadoc, l'appui de la garde philistine et de son chef Banaïas, la soumission si prompte d'Adonias étaient autant de garanties qui semblaient devoir assurer au nouveau roi la tranquille possession de son trône.

Joab cependant ne désarmait pas. Sentant bien que tôt ou tard il serait inquiété — peut-être avait-il eu connaissance des dernières instructions de David — il noua avec le grand-prêtre Abiathar de nouvelles intrigues qui ne réussirent qu'à précipiter les événements.

Sur leurs conseils, Adonias fit demander à Salomon de lui accorder la main d'une jeune Sunamite que David avait épousée vers la fin de son règne. C'était là un acte audacieux qui pouvait cacher une arrière-pensée de révolte : car, selon les idées du temps,

celui qui épousait l'une des femmes d'un roi défunt se créait ainsi des droits à sa succession.

Salomon, dans ces conjonctures délicates, agit avec décision et énergie : « il donna ordre à Banaïas, qui frappa Adonias, et Adonias mourut ». — Abiathar fut épargné en raison de son caractère sacré et de sa longue fidélité à David, mais il fut dépouillé du grand-pontificat au profit de Sadoc et exilé à Anathoth : en sa personne s'accomplissait la malédiction qui avait été prononcée près d'un siècle auparavant contre son ancêtre le grand-prêtre Héli, coupable d'avoir par sa faiblesse abaissé la dignité sacerdotale. — Restait Joab qui, en apprenant l'exécution d'Adonias, s'était réfugié auprès du Tabernacle et y avait saisi les cornes de l'autel dans l'espoir que personne n'oserait l'en arracher ; Banaïas vint l'y trouver, essaya sans succès de le faire sortir et finit, sur l'ordre formel de Salomon, par l'égorger dans le lieu saint.

**Fêtes religieuses de Gabaon et de Jérusalem.** — L'un des premiers soins du jeune roi fut d'organiser une grande manifestation religieuse qui montrerait à tous combien « *il aimait Yahweh, marchant selon les ordonnances de David son père* » (*III Rois* III, 3). C'était en même temps un moyen de placer sa royauté sous la protection de Dieu, et d'obtenir ainsi son assistance pour les grands projets qu'il méditait.

Il se rendit donc au grand haut-lieu de Gabaon et y offrit mille holocaustes sur l'autel. La nuit qui suivit cette cérémonie, Salomon fut favorisé d'une vision merveilleuse, analogue à celles dont avaient autrefois bénéficié les ancêtres du peuple de Dieu. « Yahweh apparut en songe à Salomon et lui dit : « Demande ce que tu veux que je te donne. »

Bien loin de se laisser griser par les espérances que pouvaient permettre une telle question, le jeune roi n'eut égard qu'aux besoins de son peuple, et fit observer que lui-même ne savait pas se conduire :

« Ton serviteur, répondit-il, est au milieu de ton peuple, peuple immense... Accorde donc à ton serviteur un cœur attentif pour juger ton peuple, pour discerner le bien et le mal. » — Dieu se montra satisfait de cette demande si désintéressée. Il accorda à Salomon la sagesse qu'il avait demandée, et en outre, la richesse et la gloire qu'il ne désirait pas : « Je te les donne, ajouta-t-il, au point que parmi les rois, il n'y aura personne comme toi pendant toute ta vie. Et si tu marches dans mes voies en observant mes commandements comme l'a fait David, je prolongerai tes jours. » (*III Rois*, III, 13-14.)

De retour à Jérusalem, Salomon se présenta devant l'Arche

d'alliance, il offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces et donna un festin à tous ses serviteurs.

**Premiers actes de Salomon.** — La vigueur avec laquelle avaient été réprimées les intrigues d'Adonias, de Joab et d'Abiathar, l'investiture solennelle que Dieu venait de donner au nouveau roi à Gabaon, l'empressement des chefs des tribus, qui tous s'étaient ralliés à lui sans présenter la moindre objection à son accession au trône de David — tout ce concours de circonstances faisait de l'avènement de Salomon un moment unique dans l'histoire d'Israël ; jamais le peuple de Dieu n'avait eu pareille conscience de son unité et de sa force, jamais il ne s'était senti aussi préparé à accomplir de grandes choses.

De cette période, la Bible ne nous a conservé que le souvenir de deux événements fort dissemblables, mais également représentatifs de la situation incomparable qu'occupait alors le roi d'Israël.

Le premier de ces événements est l'épisode bien connu du « jugement de Salomon ». — A deux femmes qui se disputent un enfant, chacune prétendant être sa mère, Salomon répond en ordonnant de couper en deux le petit être, objet du litige : et c'est le cri de douleur de la vraie mère qui dénonce à tous l'odieuse supercherie de celle qui veut lui ravir son fils. — Par sa décision originale « à la fois prompte, ingénieuse et infaillible », le jeune roi témoignait d'une sûreté de vue vraiment extraordinaire, bien propre à « déconcerter le peuple et à confondre les sages » ; tous en furent profondément impressionnés. « Israël apprit le jugement que le roi avait prononcé, et l'on craignit le roi en voyant qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice » (*III Rois*, III, 28).

L'autre événement est un acte politique de la plus haute portée, que l'auteur sacré mentionne sans presque s'y arrêter. « Salomon, dit-il, s'allia par un mariage avec Pharaon roi d'Égypte. Il prit pour femme la fille de Pharaon et l'amena dans la cité de David » (*III Rois*, III, 1). Le temps était loin, on le voit, où Mineptah s'acharnait à la poursuite des Hébreux fugitifs, qu'il considérait comme des esclaves révoltés.

Ce mariage valut à Salomon la possession de plusieurs places fortes demeurées aux mains des Égyptiens, entre autres celle de Gézer, que le Pharaon donna comme dot à sa fille.

**Exécution de Séméi.** — On se rappelle qu'avant de mourir David avait invité son fils à châtier Séméi, le vieux chef de la tribu

de Benjamin qui s'était si mal comporté au temps de la révolte d'Absalom. Salomon crut plus habile de mander Séméi auprès de lui à Jérusalem, et de lui prescrire d'y résider, avec défense, sous peine de mort, de franchir le Cédron : cette mesure fort douce ne visait qu'à ôter à la famille de Saül tout espoir de revanche, en plaçant son représentant le plus remuant et le plus compromis sous la surveillance directe de l'autorité royale ; mais en même temps, elle préparait de loin un prétexte commode dont il serait aisé de se servir lorsqu'on voudrait faire disparaître le personnage encombrant dont le roi projetait déjà de se débarrasser. C'est ce qui arriva. Au bout de trois ans, Séméi ayant oublié sa promesse, partit à la poursuite de deux esclaves fugitifs. Il fut exécuté à son retour, « et la royauté fut affermie entre les mains de Salomon » (*III Rois*, II, 46).

**Organisation intérieure du royaume.** — Jusqu'alors le jeune roi n'avait rien changé aux procédés de gouvernement de son père, conservant la plupart des ministres et des fonctionnaires qui avaient fait leurs preuves durant le règne précédent. Toutefois le sentiment qu'il paraît avoir eu, presque aussitôt après son avènement, des dangers que pouvaient faire courir à sa dynastie l'esprit particulariste des anciens clans hébreux, semble l'avoir conduit d'assez bonne heure à transformer radicalement les cadres administratifs de son royaume.

Cette réforme importante, la plus originale peut-être de son règne, consista à partager le territoire israélite en douze préfectures régies chacune par un préfet.

« Trois d'entre elles, celles de Gad, de Mahanaïm et du Galaad septentrional, s'échelonnaient du sud au nord dans l'Outre-Jourdain. Trois autres, celles de Nephtali, d'Issachar et d'Aser, se partageaient les collines comprises entre le Haut-Jourdain, le lac de Génésareth et la Méditerranée. Une renfermait les plaines de Bethsan et de Jezrahel ; une les pentes du Carmel et le Saron septentrional. Trois, superposées en triangle, occupaient le massif montagneux central, et englobaient Ephraïm, Benjamin, Dan, avec quelquçs dépendances autrefois philistines. Une dernière enfin s'étendait le long des crêtes judéennes ». Quant au cœur de Juda et à Jérusalem, ils devaient former un groupement particulier jouissant peut-être de privilèges spéciaux.

« En brisant le cadre des circonscriptions anciennes, Salomon espérait sans doute, sinon détruire à tout jamais, du moins atténuer l'esprit de clan, et fondre dans une masse homogène les parcelles hébraïques ou chananéennes dont Israël se composait. » ( Maspero, *Hist. anc.*, II, p. 738-739.)

Il pouvait dès lors se lancer sans obstacle dans les entreprises qui rendirent son nom célèbre entre tous ceux des chefs ou des rois auxquels obéit le peuple de Dieu.

## ARTICLE II. — L'APOGÉE.

Si David avait été surtout un guerrier heureux et un prince économe, dont tous les efforts avaient tendu à constituer un royaume riche et prospère, son successeur fut bien plutôt un roi pacifique et prodigue, dont la seule ambition fut d'émerveiller les peuples voisins et de s'imposer à eux par l'ascendant de sa magnificence beaucoup plus que par sa force réelle. — Et c'est là ce qui donne au règne de Salomon, même dans les années de son plus bel éclat, ce caractère si spécial, séduisant et inquiétant tout à la fois, et dont on sent dès le premier abord qu'il expose Israël aux pires déconvenues comme aux pires catastrophes.

### § 1. Les constructions de Salomon.

**Les préparatifs.** - Au moment où mourut David, la petite cité jébuséenne où il avait établi sa capitale n'occupait guère que l'extrémité sud de la colline orientale de Jérusalem. Le vieux roi, nous l'avons vu, avait rêvé de faire de « sa ville » la capitale religieuse d'Israël, en y préparant la construction d'un Temple qui abriterait l'Arche de Yahweh : il avait fait dresser des plans détaillés de l'édifice et des objets du culte, et constitué d'immenses réserves d'or, d'argent et d'airain. Depuis lors, des dons particuliers dus à la générosité des plus nobles familles d'Israël avaient peu à peu augmenté la réserve créée par David.

Durant les premières années de son règne, Salomon ne perdit pas de vue un seul instant le projet que lui avait légué son père : mais convaincu qu'il ne trouverait dans son propre royaume personne qui fût capable d'exécuter une œuvre aussi considérable, il résolut de s'entendre avec celui des peuples voisins qui lui semblait le plus expert dans l'art de bâtir.

Il renouvela donc l'alliance que David avait jadis conclue avec les Phéniciens de Tyr, et passa avec leur roi Hiram (980-946) un marché, aux termes duquel celui-ci l'assurait de son entière collaboration durant tout le temps des travaux. Hiram s'engageait à fournir des bois de cèdre et de cyprès, de l'or et des ouvriers spécialistes ; Salomon verserait annuellement 20.000 *kors* (67.288 hectolitres) de froment et 20 *kors* (67 hectolitres, 288) d'huile de premier choix, puis de l'orge et du vin à proportion. — Les bois du Liban seraient descendus à la mer et amenés le long de la côte jusqu'à Joppé, d'où on les monterait à Jérusalem. Quant

à la pierre, on la prendrait dans les magnifiques carrières qui s'ouvraient au voisinage de Jérusalem.

Ajoutons enfin que pour aider les Phéniciens et assurer le transport des matériaux, le roi d'Israël eut recours à la corvée. Des inspecteurs furent envoyés dans tout le pays et y levèrent le nombre de manœuvres suffisant : 30.000 Israélites, qui allèrent alternativement par groupes de 10.000 travailler chaque mois dans le Liban, et 153.600 Chananéens, dont on fit des porteurs de fardeaux et des tailleurs de pierres.

**Construction du Temple.** — L'aire d'Ornan, qui devait servir de centre au futur sanctuaire, se trouvait à 500 mètres environ au nord de l'enceinte de Sion, sur une surface triangulaire et en dos d'âne, longue de 350 à 400 mètres et large de 200. « Il s'agissait d'établir sur ce terrain assez accidenté une ou plusieurs esplanades qui atteindraient, d'un seul élan ou par des paliers successifs, le niveau des abords de la Roche Sacrée où David avait autrefois sacrifié. » Travail vraiment gigantesque : « les ingénieurs phéniciens rectifièrent les contours du site par de formidables murs de soutènement qui, selon les exigences du terrain, s'accrochèrent au flanc de la montagne ou s'enracinèrent au fond même des vallées latérales : l'espace circonscrit entre ce parement artificiel et la roche vive fut remblayé, et le tout se transforma en une sorte d'esplanade presque carrée sur laquelle l'édifice s'appuya ». Cette esplanade ou grande enceinte fut surmontée d'une enceinte plus petite, dite enceinte intérieure ou enceinte d'en haut, qui paraît être identique à la plate-forme actuelle de la Mosquée d'Omar.

Le Temple ou Maison de Yahweh fut construit immédiatement à l'ouest de la Roche Sacrée et orienté de l'est à l'ouest, la face tournée vers le soleil levant. Il ne comprit à proprement parler que deux salles contigües appelées *débir* (Saint des Saints) et *hékhal* (Saint) et mesurant ensemble 60 coudées sur 20 (31$^{m}$,50 × 10$^{m}$,50) ; l'*hékhal* atteignait 30 coudées de haut (15$^{m}$,75) et le *débir* 20 seulement. En avant de l'*hékhal* se dressa l'*élam*, ample vestibule de 10 coudées de profondeur que divers indices permettent de considérer comme une sorte de pylône, tout à fait analogue à ceux des temples égyptiens.

Les murs étaient en pierres de taille bien appareillées ; à l'intérieur des salles, ils disparaissaient complètement sous un revêtement de boiseries sculptées ou gravées, « partout de l'or, étendu par plaques minces, rehaussait les motifs de décoration et animait de ses reflets la teinte uniforme des bois.... » — Le *débir* ne conte-

nait que deux énormes chérubins en bois d'olivier recouvert d'or, sous les ailes desquels reposait l'Arche d'alliance ; quant à l'*hékhal*, il abritait les objets les plus saints du mobilier sacré, l'autel des parfums, dix candélabres à sept branches et la table des pains de

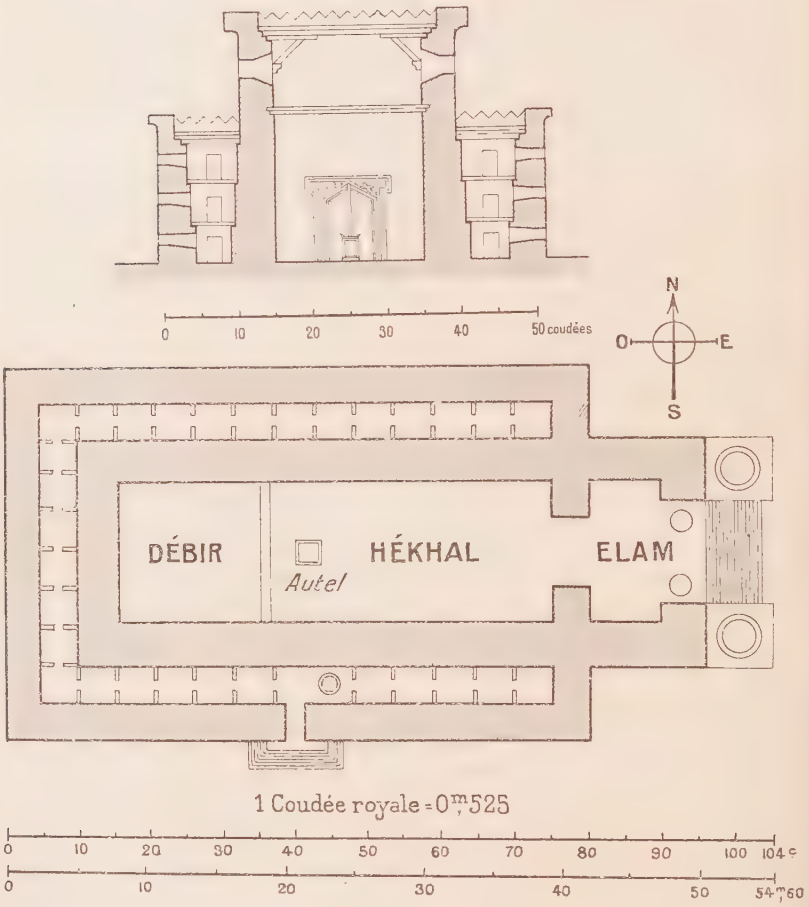


Temple de Salomon.
Plan et coupe du Sanctuaire.

proposition. Les deux portes, celle qui faisait communiquer les deux salles et la porte d'entrée, étaient magnifiquement ornées; un voile précieux masquait la porte intérieure : on voit sans peine à cette description sommaire que le Temple de Salomon ne faisait que reproduire l'ancien sanctuaire portatif établi par Moïse.

Tout autour du Temple, sur les trois côtés nord, ouest, sud,

s'élevaient des constructions accessoires qui servaient de logement aux prêtres et aux employés du sanctuaire, de magasins, de dépôt pour les armes et peut-être de trésor.

En avant de l'*élam* et flanquant à droite et à gauche l'entrée du Temple, se dressaient deux colonnes de bronze hautes de 23 coudées (12 m. environ) c'étaient *Jakin* et *Booz*. — A quelque distance de ces colonnes du côté de l'orient, la roche sacrée servait de support

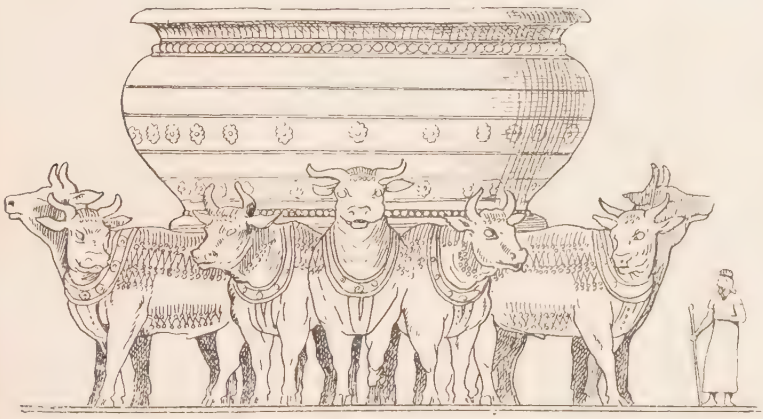

La mer d'airain. (Reconstitution.)

à l'autel des holocaustes. — Plus loin encore, vers l'angle sud-est de l'enceinte, quatre groupes de trois bœufs de bronze supportaient l'immense réservoir de bronze connu sous le nom de *mer d'airain*. — Dix bassins roulants disposés en deux séries de chaque côté du Temple complétaient l'ameublement de la cour du Sanctuaire.

**Dédicace du Temple.** — Commencé en l'an IV au 2e mois (printemps 969) le Temple de Yahweh fut achevé en sept ans et cinq mois (*note* 86).

L'an XI de Salomon, le septième mois (automne 962) à l'occasion de la fête des Tabernacles et dans les huit jours qui précédèrent cette fête, le peuple entier fut convoqué à Jérusalem pour assister au transfert de l'Arche et à la consécration du nouveau sanctuaire. Pendant le trajet de Sion au Temple, Salomon et le peuple, qui marchaient en avant de l'Arche portée par les prêtres, immolèrent de nombreuses victimes — « des brebis et des bœufs impossibles à compter à cause de leur multitude ».

Lorsque les prêtres eurent déposé l'Arche dans le *débir*, Dieu se

manifesta d'une manière sensible aux yeux de tout Israël, ainsi qu'il l'avait fait jadis aux jours déjà lointains de l'Exode.

« La nuée apparut subitement et remplit la maison de Yahweh. Les prêtres ne purent pas y rester pour faire leur service à cause de la nuée, car la gloire de Yahweh remplissait la maison de Yahweh. » (*III Rois*, VIII, 11.)

Alors le roi Salomon « tourna son visage et bénit toute l'assemblée d'Israël » ; puis, après avoir exprimé à Dieu ses actions de grâces pour la grande œuvre qui venait d'être accomplie, il se plaça devant l'autel des holocaustes et se mit à prier, les bras levés, suppliant le Très-Haut de toujours exaucer ceux qui viendraient le prier dans son Temple.

De nouveaux sacrifices complétèrent la cérémonie, qui se continua pendant les jours suivants : les victimes encombrèrent tellement l'autel de leurs chairs pantelantes que le roi dut consacrer le sol de la cour pour qu'on pût y offrir les bœufs, les moutons et les chèvres qui ne cessaient d'affluer.

Quand la fête fut terminée, le huitième jour, Salomon renvoya son peuple.

« Ils bénirent le roi et s'en allèrent dans leurs demeures, joyeux et le cœur content pour tout le bien que Yahweh avait fait à David son serviteur et à Israël son peuple. » (*III Rois*, VIII, 66.)

Peu après, Yahweh apparut lui-même à Salomon pour lui manifester sa satisfaction de l'œuvre qu'il avait accomplie, et lui promettre sa protection tout le temps qu'il serait fidèle à sa Loi.

**Les palais de Salomon.** — Suivant toutes vraisemblances, ce n'est qu'après avoir terminé la maison de Yahweh que Salomon construisit (vers 961-949) les grands édifices énumérés par la Bible sous les noms de *Maison du roi*, *Maison du Bois-Liban*, *Maison de la fille de Pharaon*, *Élam aux colonnes* et *Élam du Trône :* tous s'étageaient au sud du Temple dans l'espace qui s'étendait jusqu'aux abords de Sion.

Les livres saints ne nous fournissent que des détails sommaires sur ces diverses constructions. Pour s'en faire une idée approximative, on peut se représenter les choses de la manière suivante :

Lorsque, sortant de la Cité de David, on franchissait la *Triple-Porte* qui s'ouvrait au milieu du mur méridional de l'enceinte salomonienne, on se trouvait d'abord en face de l'*Elam aux colonnes*, sorte de pylône qui pouvait servir de salle d'attente. De là on passait dans la *Maison du Bois-Liban*, longue de 100 coudées (52m,50), large de 50 (26m,25) et haute de 30 (15m,75), et à l'intérieur de laquelle se dressaient trois rangées de quinze piliers de cèdre également espacés les uns des autres : cet édifice servait sans doute de salle des pas-perdus, de lieu de réunion, de salle des fêtes ; mais peut-être était-il surtout destiné à la garde, car il servait

d'arsenal où l'on emmagasinait les armes — entre autres les cinq cents boucliers d'or dont se servaient les gardes du corps dans les parades militaires. La *maison du Bois-Liban* aboutissait au second *Elam* où se trouvait le trône du Roi.

A l'ouest de cette série d'édifices et sur un axe parallèle, se dressaient les *palais* proprement dits, dont le principal se trouvait à la hauteur de l'*Élam du trône.*

**Autres travaux.** — Salomon restaura ou édifia certaines parties des murailles de Jérusalem, dont l'enceinte agrandie enferma très probablement, avec la colline de l'est, la moitié méridionale de celle de l'ouest. C'est à ces mêmes travaux de défense qu'il faut rattacher les restaurations opérées à Sion et les constructions du *Mello*, sorte de terre-plein massif établi dans la vallée médiane pour faciliter les communications d'une colline à l'autre.

Les anciennes cités chananéennes virent se relever et se compléter leurs fortifications : Hazor, Mageddo, Béthoron, Gézer et bien d'autres devinrent autant de places solides, capables à la fois d'assurer la défense du pays et de surveiller les routes commerciales qui traversaient la Palestine.

Pour être complet, il faudrait ajouter à ces travaux de Salomon auxquels la Bible ne fait qu'une brève allusion, tous ceux qu'on peut lui attribuer soit en vertu de textes postérieurs soit en vertu de traditions anciennes et vraisemblables : citernes et aqueducs, « vasques », jardins et peut-être mines.

### § 2. Relations de Salomon avec l'étranger.

**Alliance avec la Phénicie.** — Dans le temps même où se constituait le royaume d'Israël, la Phénicie inaugurait une période particulièrement brillante de son histoire. Mettant à profit l'éloignement ou la décadence des empires asiatiques qui avaient eu quelque gloire aux siècles précédents (Hittites, Assyriens, Babyloniens), ses différentes cités jouissaient d'une prospérité qu'elles n'avaient encore jamais connue : c'était le temps où Tyr, substituant son hégémonie à celle de Sidon, conviait le peuple phénicien tout entier à la découverte et à l'exploitation méthodique des lointains pays d'Occident.

Le roi Hiram (980-966) avait été l'allié de David pendant les dernières années du règne de celui-ci ; au moment de la construction du Temple et des palais de Jérusalem, on a vu quels éminents services il rendit à Salomon. Il paraît même que les relations les plus cordiales se nouèrent entre le roi de Tyr et le souverain des Hébreux : les annales phéniciennes nous parlent d'ambassades fréquentes, de lettres et de tournois d'esprit ; finalement un

mariage aurait consacré l'alliance des deux dynasties, et Salomon aurait épousé l'une des filles de son voisin. Ce serait à ce dernier événement que ferait allusion le *psaume XLIV*, 13.

Ce qui ressort le plus clairement de la Bible, c'est que le roi Hiram, en commerçant fort avisé, sut faire argent de son alliance et en tirer pour lui-même et pour son peuple le plus d'avantages qu'il put.

Au bout de vingt ans, lorsque les principales constructions de Jérusalem furent achevées (969-949), il exigea en dédommagement des avances qu'il avait faites, la cession de tout un district de la Galilée ; il semble d'ailleurs que cette négociation n'eut pas le succès qu'il en avait rêvé, et qu'en définitive le mauvais débiteur qu'était Salomon trouva moyen de se libérer à bon compte des engagements qu'il avait pris.

**Entreprises maritimes de Salomon.** — Faut-il rattacher au même souci de bien exploiter son « client » israélite, la proposition qu'Hiram fit à Salomon de collaborer à ses expéditions lointaines d'Occident ? C'est fort vraisemblable.

« Le roi Salomon, nous dit la Bible (*III Rois*, X, 22), avait sur la mer (il s'agit de la Méditerranée) des vaisseaux de Tharsis apportant de l'or et de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons ». Tharsis, c'est l'Espagne méridionale, avec ses mines de métaux précieux ; quant aux achats de singes et de paons, quant aux convois d'ivoire, ils supposent des escales sur la côte de l'Afrique septentrionale : on conçoit que le trafic de telles raretés ait pu constituer une source de revenus fort appréciables pour les deux rois.

Par malheur, les Hébreux n'étaient pas marins, et si Salomon était suzerain de Dor, de Joppé et des villes philistines, on ne voit pas qu'il ait songé à en faire les ports d'attache de ses vaisseaux : tout au contraire ce sont les Phéniciens qui, visiblement, conservent la direction de l'entreprise ; Salomon n'est que le bailleur de fonds ; c'est Hiram qui préside au déchargement des marchandises, et qui sans nul doute se sert le premier.

Le roi d'Israël sentit si bien le désavantage de sa situation, qu'il voulut à un certain moment avoir son port à lui, dans une région soumise à son autorité directe. Il tourna donc ses regards vers la mer Rouge, qu'il pouvait atteindre par le pays d'Édom, alors simple province du royaume d'Israël, et y fit construire à Aziongaber, sur le golfe Élanitique, une flotte destinée à aller commercer jusqu'au pays d'Ophir (région d'Aden). Mais ici encore, les Hébreux n'osèrent se risquer seuls sur la mer ; il fallut recourir une fois de

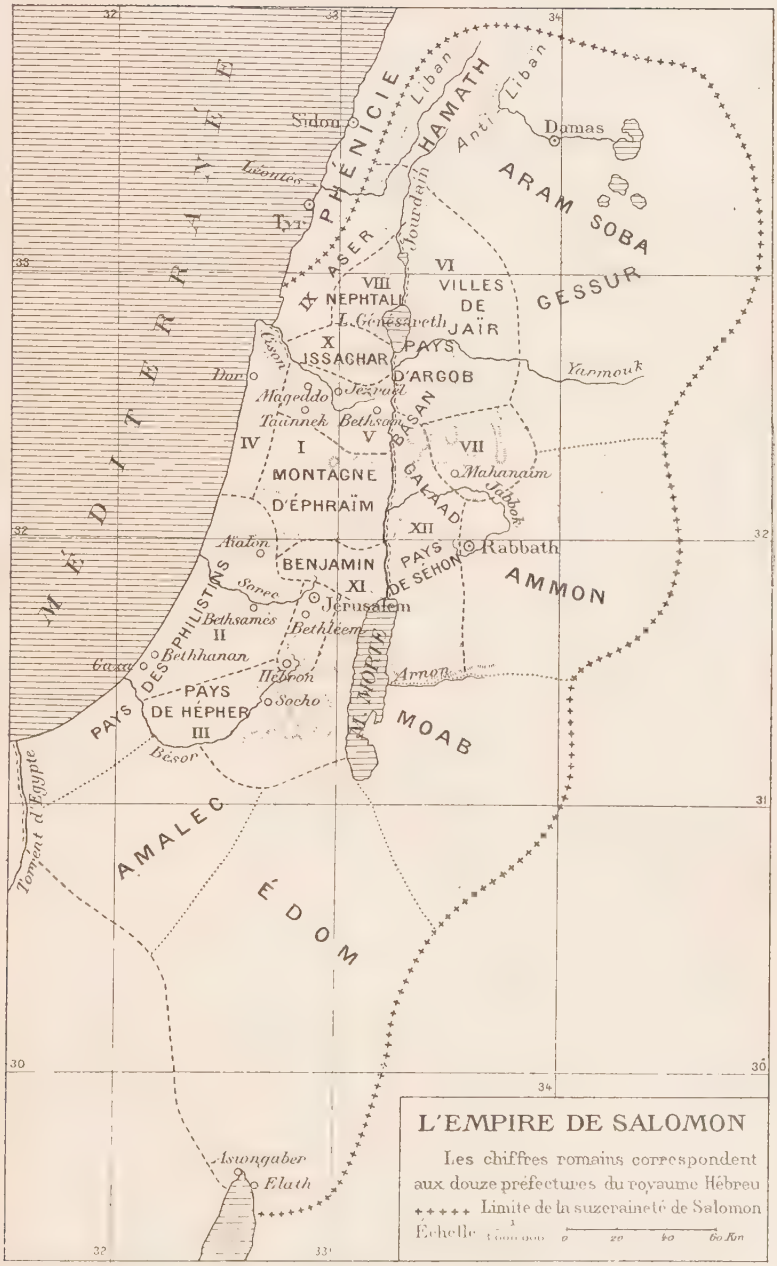
MER MÉDITERRANÉE
PHÉNICIE
ASER
NEPHTALI
VIII
VI
VILLES DE JAÏR
GESSUR
ARAM SOBA
HAMATH
Liban
Anti Liban
Damas
Sidon
Tyr
Laïs
Jourdain
X
ISSACHAR
PAYS D'ARGOB
Yarmouk
Dan
Césarée
Mageddo
Jezraël
Taannek
Bethsean
IV
I
V
MONTAGNE D'ÉPHRAÏM
BASAN
VII
Mahanaïm
Jaboc
GALAAD
XII
Rabbath
AMMON
PAYS DE SÉHON
Aïalon
BENJAMIN
XI
Jérusalem
Sorec
Bethsamès
Bethléem
II
PAYS DES PHILISTINS
Gaza
Bethhanan
Hébron
Socho
PAYS DE HÉPHER
III
Arnon
MOABITES
MOAB
Besor
Torrent d'Égypte
AMALEC
ÉDOM
Asiongaber
Elath
L'EMPIRE DE SALOMON
Les chiffres romains correspondent aux douze préfectures du royaume Hébreu
Limite de la suzeraineté de Salomon
Échelle
0 20 40 60 Km

plus à Hiram, qui « envoya auprès des serviteurs de Salomon ses propres serviteurs, des matelots connaissant la mer » ; nul doute que le roi de Tyr n'ait profité de cette circonstance pour ressaisir le « client » qui tentait de se soustraire à son intermédiaire. — Il est très caractéristique que cette expédition, une fois réussie, ne fut pas renouvelée, malgré les 420 talents d'or et les chargements de pierreries et de bois précieux qu'elle avait procurés au roi d'Israël. Hiram ne voulut pas renouveler une complaisance qu'il jugeait insuffisamment productive, et Salomon fut obligé de laisser là ses projets de commerce maritime avec les pays du sud.

**Salomon et l'Arabie.** — Il se trouva cependant que cette croisière d'Ophir, par son caractère extraordinaire, eut un profond retentissement dans les pays voisins de la mer Rouge et particulièrement dans les royaumes arabes. Le monarque hébreu prit tout d'un coup aux yeux des habitants de ces régions lointaines, l'apparence d'un souverain puissant, tel qu'on n'en avait encore jamais vu (*note* 87).

Des caravanes se formèrent qui tentèrent de renouer par voie de terre les relations qui n'avaient pu se renouveler par voie de mer. On vit d'abord des négociants remonter de l'extrême-sud jusque vers la Palestine pour y offrir leurs marchandises les plus précieuses ; puis ce furent des ambassades dépêchées par « tous les rois d'Arabie » et qui apportèrent des présents et des curiosités de tout genre. La dernière de toutes, une princesse, la reine de Saba se présenta en personne à Jérusalem : « *elle avait appris la renommée de Salomon* » et « *venait pour l'éprouver par des énigmes* » ; elle séjourna longuement dans la capitale des Israélites et repartit dans le ravissement de tout ce qu'elle avait vu et entendu.

### § 3. Histoire intérieure.

**Caractères généraux.** — La Bible est assez peu explicite sur les événements qui marquèrent l'histoire intérieure d'Israël sous le règne de Salomon ; toute son attention se concentre sur les entreprises du roi qu'elle énumère ou qu'elle décrit, sans nous renseigner autant que nous le voudrions sur la transformation que subit le peuple de Dieu durant cette période.

C'est qu'au fond Salomon absorba tout en lui : dès qu'il eut affermi son autorité sur les tribus, toutes leurs forces vives, toutes leurs activités et toutes leurs ressources se concentrèrent entre ses mains ou celles de ses ministres, pour y être employées à des

œuvres telles que jamais Israël n'avait rêvé d'en voir accomplir de pareilles.

Tout d'abord, les Chananéens seuls avaient été astreints aux rudes corvées que nécessitaient les immenses travaux des constructions royales ; leurs derniers restes d'indépendance, même pour ceux d'entre eux qui avaient vécu jusque-là en bonne entente avec les Hébreux, s'étaient alors évanouis ; après Salomon, on ne voit plus d'indigènes exempts ou même simplement propriétaires de biens fonciers. — Pour les anciens habitants du pays, ce règne a marqué l'étape définitive de la conquête israélite.

Puis, sous couleur de hâter l'achèvement des travaux du Temple, le roi avait convié ses sujets hébreux à participer activement aux corvées. Lorsque le Temple fut construit, l'habitude était prise de voir les officiers royaux procéder périodiquement à des levées d'hommes qui devaient aller durant de longs mois travailler et peiner loin de leurs villes et de leurs villages : l'accoutumance était telle, et la machine administrative qui régissait cette organisation, si solidement agencée, que les Hébreux se laissèrent employer sans grandes difficultés aux nouvelles constructions dont rêvait leur souverain. — Par là se trouva singulièrement activée la révolution sociale qui, depuis deux siècles et plus, tendait chaque jour davantage à transformer les enfants d'Israël en sédentaires et en artisans.

Enfin, les relations avec les pays étrangers, en élargissant l'horizon dans lequel s'était mu jusqu'alors le peuple de Dieu, vinrent, sous Salomon plus encore que sous David, transformer les conditions matérielles de la vie israélite. Emportés par l'exemple d'un souverain qui se modelait en tout sur ses « frères », les rois absolus des pays voisins, les Hébreux se mirent peu à peu à l'unisson des sujets de ces rois ; ils devinrent les « serviteurs » de Salomon au même titre que les Tyriens ou les Sidoniens l'étaient d'Hiram et les Égyptiens de Pharaon. Le commerce et l'industrie n'ayant bientôt plus d'autre raison que de satisfaire aux besoins du roi, celui-ci apparut définitivement comme le centre et la fin de toutes choses en ce monde. — Et ainsi disparurent, absorbées dans une servitude astreignante, les dernières tendances qui, chez les descendants des patriarches, rappelaient encore la fière indépendance des nomades du désert dont ils étaient issus.

**La cour.** — Nous connaissons déjà les palais de Salomon, qui formaient, nous l'avons dit, tout un quartier intermédiaire entre Sion, cité de David, et le Temple de Yahweh. Ce que la Bible raconte de leur magnificence devait, dans l'esprit de leur organi-

sateur, contribuer à donner de toutes manières la plus haute idée de sa puissance et de sa splendeur : partout des bois précieux, de l'or, de l'ivoire, des incrustations, des étoffes somptueuses, accumulées avec une profusion qui trahissait l'inexpérience et la recherche maladroite d'un peuple trop rapidement enrichi.... Qu'il suffise à titre d'exemple de citer la description de l'une des merveilles de cette résidence, le grand trône de Salomon : c'était un « trône d'ivoire couvert d'or pur..., il avait six degrés et la partie supérieure en était arrondie par derrière ; il y avait des bras de chaque côté du siège, deux lions étaient près des bras et douze lions sur les six degrés, six de chaque côté » (*III Rois*, X, 18-20) ; — ou encore cette autre note si caractéristique : « tous les vases à boire du roi Salomon étaient d'or pur et toute la vaisselle de la *Maison du Bois-Liban* était d'or pur. Rien n'était d'argent, car l'on ne faisait nul cas de ce métal au temps de Salomon » (*III Rois*, X, 21).

Autour de Salomon, et sans parler de sa famille, vivait tout un monde de ministres et d'intendants, généraux en chef, grand chancelier, secrétaires, historiographes, conseillers, préfet du palais, préposés aux impôts — bref une administration compliquée qui paraît avoir tout centralisé entre ses mains par l'intermédiaire des douze préfets régionaux dont nous avons précédemment parlé.

Ces divers « serviteurs » du roi avaient le droit de manger à la table royale, c'est-à-dire d'être nourris aux frais du trésor, eux et toute leur famille. La dépense de la cour était ainsi, pour chaque jour, de 30 *kors* de fleur de farine, 60 *kors* de farine commune (au total plus de 300 hectolitres), 30 bœufs, 100 moutons « sans compter les cerfs, les chevreuils, les daims et les volailles engraissées » (*III Rois*, IV, 22 et suiv.). — On a évalué à près de 14.000 le nombre de personnes entretenues ainsi par Salomon.

**L'armée.** — David avait légué à son fils une forte armée. Celui-ci ne manqua pas de la maintenir sur un pied imposant ; et suivant son habitude, il tint à faire les choses magnifiquement ; la Bible nous a transmis, entre beaucoup d'autres, ce détail que les soldats de la garde royale reçurent alors des boucliers d'or, 200 grands et 300 petits, avec lesquels ils paradaient dans toutes les cérémonies officielles.

Une autre réforme, bien plus importante et peut-être non moins extraordinaire aux yeux des Hébreux, fut l'inauguration d'une charrerie israélite. — Jusqu'alors, on l'a vu, les Hébreux avaient manifesté la plus vive répugnance à l'égard de l'emploi des chevaux

et des chars : jadis, au temps de la domination des Chananéens de Jezrahel, ils en avaient cruellement souffert ; et plus récemment, David vainqueur des Araméens n'avait rien trouvé de mieux à faire, pour se délivrer de leur cavalerie, que de couper les jarrets des chevaux.

Salomon passa outre à ces préjugés : il acheta des chevaux et fit venir de l'étranger ou fabriquer chez lui des chars de guerre. Dans la circonstance ce fut la charrerie des Hittites qui parait

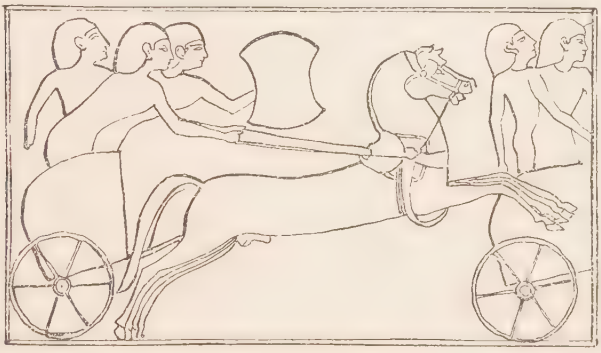

Char de guerre.

Les chars de Salomon étaient sans doute analogues à ces chars égyptiens, aux formes légères et gracieuses, faits d'un caisson arrondi par devant, ouvert par derrière, et dont un fond de cordes entrelacées amortissait les chocs pendant la course ; ils étaient montés sur des roues hautes, et assujettis à un long timon arqué où deux chevaux s'attelaient côte à côte.

En Égypte, un ou deux hommes seulement y prenaient place ; les Hébreux en mettaient trois, suivant l'usage hittite : un conducteur, un combattant armé de flèches, qu'il avait sous la main dans un étui sur le côté du char, et un porteur de bouclier, appelé « troisième », qui était chargé d'abriter ses deux compagnons contre les traits que décochait l'ennemi. »

(L. Desnoyers, *Bulletin de Toulouse*, 1919, p. 74-75.)

lui avoir servi de modèle : en tout cas ses chevaux semblent avoir été achetés en Cilicie (pays de *Mousour* et de *Koui*) plutôt qu'en Égypte. — Il parvint ainsi à réunir 4.000 chars, 8.000 chevaux et 12.000 charriers, le tout formant un ensemble fort imposant pour l'époque.

**Finances.** — Les douze préfets entre lesquels se trouvaient partagés les territoires des tribus israélites « pourvoyaient à l'entretien du roi et de sa maison chacun pendant un mois de l'année ». A cet impôt, il faut sans doute ajouter la dime des moissons, des vignes et des troupeaux, ainsi que la première fenaison « la coupe du roi » destinée à assurer l'entretien des chevaux de sa charrerie. — Au total, si l'on veut bien se rappeler qu'il existait

déjà une dîme lévitique perçue pour les besoins des employés du sanctuaire, ces divers impôts prélevaient déjà plus d'un cinquième sur les biens de la terre.

Les ressources extraordinaires étaient constituées par les tributs des pays vassaux, par les droits d'importation que devaient payer les négociants étrangers, par les droits de transit établis sur les marchandises venues d'Égypte ou de Phénicie à destination de la Syrie ou de l'Arabie — ou inversement. — On devrait également mentionner à ce chapitre les bénéfices des entreprises commerciales de Salomon.

**La littérature.** — Salomon, nous dit encore l'Écriture, « prononça trois mille maximes et ses cantiques furent au nombre de mille et cinq. Il disserta sur les arbres depuis le cèdre qui croît au Liban jusqu'à l'hyssope qui sort de la muraille ; il disserta aussi sur les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles et les poissons. »

Longtemps la majeure partie des commentateurs catholiques, d'accord avec les interprètes juifs, ont reconnu en lui l'auteur du *Cantique des Cantiques*, de l'*Ecclésiaste*, d'une partie des *Proverbes* et du *Psaume LXXII*. Les exégètes modernes sont moins affirmatifs, mais reconnaissent cependant que d'importantes parties de ces écrits sont attribuables à Salomon ou aux écrivains de son époque.

Quoiqu'il en soit, le règne des premiers rois, et surtout celui de Salomon, marqua une période brillante entre toutes dans la littérature hébraïque. Sans parler d'ouvrages mentionnés par la Bible et aujourd'hui perdus, il convient de citer les livres de *Josué* et des *Juges* (composés vraisemblablement avant l'an VII de David, les deux premiers livres des *Rois* (époque de Salomon), la plus grande partie des *Psaumes* (psaumes de David). — Les siècles suivants devaient, malgré la décadence politique des Hébreux, bénéficier de cet important mouvement littéraire et voir naître d'autres livres inspirés, non moins remarquables que les précédents, tels que *Job* (cf. ci-devant, chap. VIII, article IV), certaines parties des *Proverbes* et quelques *Psaumes :* les uns comme les autres préparent et annoncent le magnifique essor des œuvres prophétiques qui marquera la fin de l'époque royale.

## ARTICLE III. — LA DÉCADENCE.

**Désordres de Salomon.** — Monarque absolu, Salomon s'était fait une sorte de règle de copier les usages des souverains qui gouvernaient les grands empires orientaux. Comme eux, il avait

fait de son bon plaisir la seule loi de l'État et réduit tous ses sujets à la condition de « serviteurs » ; à leur exemple il avait édifié palais sur palais et dépensé des sommes colossales à les orner magnifiquement.... — Comment n'aurait-il pas été tenté de les imiter jusqu'au bout en s'appropriant l'usage immoral qui voulait que tout potentat asiatique épousât un nombre de femmes proportionné à sa puissance ?

Ce fut pour avoir succombé à cette tentation que Salomon devint infidèle à Yahweh.

« Il aima beaucoup de femmes étrangères, outre la fille de Pharaon : des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes, des Hétéennes, d'entre les nations dont le Seigneur avait dit aux enfants d'Israël : Vous n'aurez point de commerce avec elles... Au temps de sa vieillesse, ses femmes inclinèrent son cœur vers d'autres dieux, et son cœur ne fut pas tout entier à Yahweh son Dieu, comme l'avait été le cœur de David son père. »

Salomon s'abaissa jusqu'à tolérer le culte de la voluptueuse Astarté, déesse des Sidoniens, celui du sanglant Moloch, dieu des Ammonites, celui de Chamos enfin, l'idole des Moabites ; dans son désir de complaire à ses femmes étrangères, on le vit construire des hauts-lieux pour Chamos et pour Moloch, sur les montagnes qui avoisinaient Jérusalem.

Rien assurément ne permet de conclure que Salomon lui-même ait abandonné Yahweh. L'Écriture lui reproche seulement « d'être allé après les dieux » de ses femmes et d'avoir laissé celles-ci « brûler des parfums et offrir des sacrifices » en l'honneur de leurs divinités nationales.

**Châtiment de Salomon.** — « Yahweh, continue le livre des *Rois* (XI, 9-13), fut irrité contre Salomon... et il lui dit : Parce que tu t'es conduit de la sorte et que tu n'as pas observé mon alliance et mes lois, je déchirerai ton royaume et je le donnerai à ton serviteur. Seulement je ne le ferai point pendant ta vie, à cause de David ton père ; c'est de la main de ton fils que je l'arracherai. Et encore n'arracherai-je pas tout le royaume : je laisserai une tribu à ton fils à cause de David mon serviteur, et à cause de Jérusalem que j'ai choisie. »

Cet avertissement solennel que Yahweh fit entendre au monarque coupable date, suivant toute vraisemblance, du milieu du règne, peu avant l'an XXIV (949).

Au lieu de s'humilier, ainsi que David l'avait fait après sa faute, Salomon ne changea rien à sa conduite ; aussi Dieu se résolut-il à le châtier de son vivant : c'est à ce moment que se dessinent les premières attaques vraiment sérieuses des ennemis que la puis-

sance du royaume hébreu avait jusque là tenus en respect; c'est de ce moment aussi que datent les premières velléités de révolte d'une partie des tribus d'Israël.

**Révolte de Jéroboam.** — Fait bien digne de remarque, ce fut un prophète, Ahias de Silo, qui détermina ce mouvement séparatiste en faisant connaître les desseins de Yahweh à celui qui devait être le principal instrument de la justice divine, Jéroboam, fils de Nabat, de la tribu d'Ephraïm.

C'était en l'an XXIV de Salomon, tandis que la corvée de la maison de Joseph était occupée aux travaux du *Mello*. Un jour que le jeune Jéroboam — alors surveillant général de cette corvée au nom de Salomon — sortait de Jérusalem, il se vit abordé par Ahias.

« Ils étaient tous deux seuls dans les champs. Ahias, saisissant le manteau neuf qu'il avait sur lui, le déchira en douze morceaux et dit à Jéroboam : « Prends pour toi dix morceaux, car ainsi parle Yahweh Dieu d'Israël : Voici que je vais arracher le royaume de la main de Salomon et je te donnerai dix tribus... Si tu obéis à tous mes commandements, je te bâtirai une maison stable et je te donnerai Israël... » (*III Rois*, XI, 29 et suiv.)

Fort de cette prédiction, Jéroboam se prit à attiser le mécontentement qui grondait sourdement parmi les gens dont il avait la surveillance; quand il se crut prêt, « il leva la main » contre le roi — c'est-à-dire qu'il se révolta ouvertement. Mais le moment choisi par Dieu n'était pas encore arrivé. La sédition échoua et fut durement réprimée. Salomon chercha à faire périr celui qui en avait été l'instigateur ; « mais Jéroboam se leva et s'enfuit auprès de Sésac, roi d'Égypte : il y demeura jusqu'à la mort de Salomon » (XI, 40).

**Hostilité de l'Égypte.** — Le prince qui accueillait ainsi l'ennemi de Salomon n'était certes pas celui qui vingt ans auparavant lui avait accordé sa fille en mariage. C'était un soldat de fortune qui, après avoir réorganisé l'armée égyptienne, avait supplanté ses anciens maîtres, les Pharaons tanites de la XXI^e^ dynastie, et réuni la vallée entière sous son autorité (Avènement de la XXII^e^ dynastie, 950 environ av. J.-C.).

Sésac disposait de forces suffisantes pour faire échec au roi d'Israël. Néanmoins son pouvoir en Égypte était de trop fraîche date pour qu'il s'engageât sans autre motif dans une expédition en Asie. Il préféra donc employer un auxiliaire qui se trouvait à ses côtés, une autre victime de la dynastie judéenne, le prince

Adad qui s'était enfui d'Édom quarante ans auparavant, lorsque Joab avait fait la conquête du royaume de ses ancêtres.

Rentré en Édom après la mort de David, il s'y était maintenu péniblement sans cependant faire courir de danger sérieux à la domination israélite : cette situation changea dans les dernières années de Salomon et, selon toute apparence, grâce aux subsides accordés par Sésac, Adad devint alors l'un des principaux « ennemis » du roi d'Israël.

**Guerres avec Razon.** — Sur sa frontière septentrionale, Salomon eut à compter avec un adversaire non moins ardent, Razon, fondateur du royaume syrien de Damas, qui paraît avoir profité de la vieillesse de David pour reconstituer à son profit l'ancien empire des Araméens de Soba. « Il fut un ennemi d'Israël pendant toute la vie de Salomon, outre le mal que lui faisait Adad, et il avait Israël en aversion. » (XI, 25.)

Le nouveau royaume de Syrie devait acquérir un haut degré de prospérité et, à un certain moment, étendre sa suzeraineté sur la plupart des royaumes issus de la dislocation de l'empire de Salomon. — Il importait de noter ici les circonstances de sa formation, d'autant plus que beaucoup de ses rois jouèrent, ainsi que nous le verrons dans les chapitres suivants, un grand rôle dans l'histoire du peuple de Dieu.

**Dernières années de Salomon.** — La Bible est muette sur les dernières années de Salomon. On devine seulement que, bien loin de s'améliorer, la situation empira encore.

Adad et Razon multiplient leurs attaques contre Israël ; Sésac, non content d'avoir accueilli Jéroboam, manifeste de plus en plus l'intention d'exercer une suzeraineté effective de l'Égypte sur le pays de Chanaan ; Hiram lui-même ne songe plus qu'à se faire payer et réclame une partie des territoires de la Galilée.

Le roi, pendant ce temps, se laisse de plus en plus dominer par ses femmes. Malgré l'épuisement de ses finances, il multiplie ses projets de constructions nouvelles ; et pour mieux activer les travaux immenses qu'il entreprend, les coups de fouet pleuvent dru sur les épaules des corvéables qu'impitoyablement ses intendants conduisent à la tâche....

« Salomon, conclut l'auteur des *Rois*, régna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël ; puis il se coucha avec ses pères et fut enterré dans la ville de David. » Son fils Roboam, issu de son union avec l'Ammonite Naama, régna à sa place.

ARTICLE IV. — VUE D'ENSEMBLE.

**Le roi**. — A la différence de David, dont l'histoire détaillée nous permet, par ses épisodes si vivants, de saisir la physionomie attrayante et élevée, Salomon ne nous apparaît qu'à travers les récits impersonnels de gens qui ne semblent l'avoir connu que de loin.

L'homme s'efface pour ne laisser à sa place que le roi ; et le roi lui-même s'absorbe tout entier dans l'œuvre gigantesque qu'il accomplit ; il vit dans ses palais et s'y enferme pour n'en sortir que dans des circonstances exceptionnelles ; il est le maître redouté qui existe et qui agit, bien qu'on ne le voie pas.

Ce sage, qui étonna tout d'abord ses sujets par la subtilité et la justesse de son jugement, se montre patient et impitoyable tout à la fois, despotique à outrance en même temps que novateur incorrigible — et ceci dès les premiers instants de son règne.

A mesure que les années s'écoulent, on le voit amoureux du faste, avide de richesses, insatiable de plaisirs ; il cherche à faire grand et vise très haut — trop haut peut-être — pour le peuple dont il est roi.

Lorsqu'il vieillit, et que par suite de ses infidélités Dieu lui retire sa protection, sa soif des magnificences l'entraîne à des excès de pouvoir qui le rendent odieux : ce n'est plus qu'un insensé, affolé par sa passion pour les constructions splendides et qui tolère tout, autour de lui, du moment que l'on flatte ses goûts de luxe et d'apparat.

Dès qu'il est mort, le seul sentiment qui se manifeste chez ceux qui ont vécu sous son autorité, est celui d'un immense soulagement : « Désormais, disent-ils, nous ne serons plus châtiés a coups de fouet ! »

Exemple mémorable des tristes résultats auxquels peuvent aboutir les plus belles qualités et les dons divins les plus précieux, lorsqu'ils ne sont plus appuyés par une observance fidèle de la Loi du Seigneur !

**L'œuvre.** — L'œuvre, toute magnifique qu'elle apparaisse, n'en est pas moins déconcertante par certains aspects et franchement inquiétante par d'autres.

D'une part, en effet, nous assistons à un mélange bizarre de grandeur et de maladresse, d'opulence et de mauvais goût : les innovations heureuses d'un progrès sagement compris alternent avec les tentatives prématurées ou téméraires ; les édifices sur-

gissent de terre, mais pour abriter des merveilles dont personne autre que le roi ne profitera ; le commerce se développe et s'étend comme jamais il ne l'avait fait jusqu'alors, mais pour se restreindre au trafic des raretés les plus inutiles.

D'un autre point de vue, nous sommes témoins d'un appauvrissement méthodique et d'une sorte d'épuisement avant l'âge de ce jeune peuple hébreu qui semblait si riche de promesses. Jetés trop brusquement hors du cadre traditionnel où s'était déroulée la vie de leurs ancêtres, les enfants d'Israël supportent mal la rude main qui s'efforce à les assouplir et qui ne réussit en définitive qu'à les déraciner ; ils peinent, ils gémissent : et ainsi ils s'accoutument insensiblement à souhaiter la chute de la maison de David, à se détacher du Temple qui devait servir de centre religieux à la nation tout entière, à chercher par eux-mêmes et pour eux-mêmes la satisfaction des appétits de jouissance que l'exemple de leur souverain a éveillés en leur cœur.

Dans l'ensemble, le règne de Salomon se présente comme une époque unique dans l'histoire du peuple de Dieu : celle qui marque l'apogée de sa grandeur politique — mais en même temps celle qui renferme en germe tous les maux qui causeront sa perte.

---

Bibliographie

Lesêtre, *Salomon*, *Rev pratique d'Apologétique*, tome VI, p. 814 ; et *Dict. de la Bible*, tome V, col. 1382-1396.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 86.

**La date de la construction du Temple et la chronologie des rois d'Israël et de Juda.** — Avec l'époque royale, nous abordons une période relativement bien connue, pour laquelle les documents profanes nous procurent de précieux renseignements.

Jusqu'au siècle dernier, tous les auteurs qui s'étaient occupés de l'histoire du peuple de Dieu étaient fort embarrassés par les divergences de chronologie qu'ils relevaient entre la série royale d'Israël et celle de Juda : pour la même période (du schisme à la ruine de Samarie) on avait d'une part 240 ans et d'autre part 261 ans. Certains chiffres étaient donc altérés, mais on ne savait pas lesquels.

La lecture des *Annales* des rois d'Assyrie, qui contiennent année par année le récit de leurs campagnes, a permis de fixer un certain nombre de points de repère précis que l'on peut regarder comme définitivement acquis :

854/3 Achab, roi d'Israel et Bar idri (Benhadad), roi de Damas.
846/5 Bar idri (Benhadad) roi de Damas.
842/1 Jéhu, roi d'Israël et Hazaël, roi de Damas.
738/7 Manahem, roi d'Israël et Rasin, roi de Damas.
732/1 Phacée remplacé par Osée sur le trône d'Israël.
722/1 Prise de Samarie.

C'est en combinant les données bibliques avec ces points de repère que l'on parvient à fixer la date du schisme à 933 et par conséquent l'avènement de Salomon, quarante ans auparavant, à 973.

Le Temple construit de l'an IV à l'an XI de Salomon fut commencé en l'an 969 et achevé en l'an 962, dates qui correspondent précisément à celles que l'historien juif Josèphe avait déduites des annales des rois de Tyr.

Note 87.

**Étendue du royaume de David et de Salomon.** — Les anciens atlas historiques nous représentent souvent pour le temps de David et de Salomon un royaume hébreu qui s'étend jusqu'à l'Euphrate.

C'est là une interprétation audacieuse de données fort ambiguës, insuffisantes en tout cas pour tracer sur une carte une frontière même approximative. Il est certain en effet que l'expression « le fleuve », dont la Bible se sert pour désigner à deux reprises la limite nord du royaume de David et de Salomon, s'applique le plus souvent au *fleuve par excellence*, c'est-à-dire à l'Euphrate ; mais il est d'autres cas où cette expression s'applique au Jourdain, au Yarmouk, au Pharphar (fleuve de Damas) et peut-être au Léontès (Lytany). — Les seules expéditions que la Bible mentionne à cette époque sont dirigées contre Damas, Soba et Hamath de Soba ; rien n'indique que les Israélites se soient avancés plus au nord. La mention de Tadmor (Palmyre), construite dans le désert par Salomon, n'est qu'une fausse lecture, ainsi qu'il résulte du contexte, pour Tamar, ville située au sud de la mer Morte.

En définitive, il est plus sage de n'attribuer à Salomon que les seuls pays auxquels son père imposa effectivement sa suzeraineté : Geth, Amalec, Édom, Moab, Ammon, Aram de Damas, Aram Soba, Hamath de Soba. La seule acquisition importante de Salomon fut Gézer, que lui céda Pharaon.

## RÉSUMÉ

I. David une fois mort, son fils Salomon lui succéda sans difficulté. Toutefois, en présence des agissements des partisans d'Adonias, il se vit forcé de sévir ; Adonias et Joab furent successivement mis à mort, et le grand-prêtre Abiathar fut déposé. — L'exécution du Benjamite Séméi qui suivit, quelques années après, acheva d'« affermir le pouvoir » entre les mains du nouveau roi d'Israël.

Plein de respect pour les exemples que lui avait légués son père, Salomon inaugura son règne par d'imposantes fêtes religieuses qui se déroulèrent d'abord à Gabaon, puis à Jérusalem. Yahwéh fut si satisfait de la piété du jeune prince qu'il lui apparut et lui accorda, sur sa demande, le don de sagesse.

Parmi les premiers actes de Salomon, l'histoire signale le « jugement » fameux par lequel il trancha un procès particulièrement difficile, son mariage avec la fille du Pharaon, et la réforme administrative du royaume hébreu.

II. Au premier rang des entreprises de Salomon, il faut placer ses constructions : celle du Temple d'abord, accomplie en sept ans (969-962), conformément aux instructions de David et au plan du sanctuaire mobile qu'avait autrefois érigé Moïse ; puis celle des divers palais qui vinrent orner Jérusalem, enfin celle d'un grand nombre de forteresses dans toute l'étendue du royaume. Tous ces travaux se firent à grands frais et furent exécutés avec une somptuosité sans pareille. — Le principal collaborateur du roi d'Israël dans cette œuvre extraordinaire fut son allié phénicien, le roi de Tyr Hiram, qui lui fournit, mais non sans lui en réclamer le prix, les bois, les métaux et les ouvriers dont il avait besoin.

De concert avec le même Hiram, qui mit une partie de sa flotte à son service, Salomon noua des relations commerciales avec les pays d'Occident ; vers l'orient et toujours avec l'aide des marins phéniciens, il se construisit quelques navires qui lui permirent d'envoyer par la mer Rouge une expédition en Ophir (Arabie méridionale) ; cette tentative eut pour principal effet de déterminer un puissant mouvement de trafic entre la Palestine et les pays méridionaux : la renommée

de Salomon y gagna un tel éclat qu'une princesse arabe, la reine de Saba, fit le voyage de Jérusalem pour y contempler la « gloire » du roi des Hébreux.

Souverain d'un grand royaume, Salomon voulut l'organiser à l'image des puissants empires voisins : il eut une cour magnifique avec des multitudes de serviteurs, tous nourris aux frais du trésor ; il réorganisa l'armée en lui adjoignant les chars de guerre qui lui faisaient jusqu'alors défaut ; il créa un système financier complet qui lui permit de lever régulièrement toutes sortes d'impôts : enfin pour trouver plus aisément la main d'œuvre dont il avait besoin pour ses travaux, il réduisit en complète servitude les derniers débris des populations chananéennes et étendit le régime de la corvée à tous ses sujets hébreux.

L'apogée du règne de Salomon correspond à l'une des plus brillantes époques de la littérature hébraïque.

III. Malheureusement cette prospérité inouïe, et surtout ce souci permanent d'imiter les grands rois de l'Orient, finirent pas dévoyer Salomon. Son amour égoïste des belles choses, son absolutisme sans frein ne tardèrent pas à le rendre dur à l'égard de ses sujets et faible vis-à-vis de ses propres passions. Il contracta mariage avec de nombreuses étrangères et toléra leurs pratiques idolâtriques, ce qui fut le sujet d'un grand scandale parmi le peuple de Dieu.

Yahweh châtia d'abord Salomon en désaffectionnant son peuple de sa dynastie. Sur son ordre le prophète Ahias de Silo annonça à Jéroboam qu'il serait un jour roi de dix tribus : une seule demeurerait aux mains des descendants de David. — Jéroboam profita du mécontentement que causaient les corvées imposées aux Israélites pour tenter un soulèvement ; il échoua et dut se réfugier en Égypte.

Il le châtia encore en lui suscitant des ennemis extérieurs qui attaquèrent ses frontières : au nord le Syrien Razon, fondateur du royaume de Damas, au sud, l'Édomite Adad, allié du nouveau Pharaon Sésac, celui-là même qui avait donné asile à Jéroboam.

Salomon mourut tristement, laissant ses sujets mécontents, fatigués et tout prêts à se révolter.

IV. Ce grand roi qui commença si bien et finit si mal est un mémorable exemple des tristes résultats auxquels peuvent aboutir les plus belles qualités et les dons les plus précieux, lorsqu'ils ne sont pas appuyés par une fidélité inébranlable à la Loi de Dieu.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**L'AVÈNEMENT.**

Adonias, suspect de prétendre à la succession de David, est mis à mort. Ses complices sont exécutés ou exilés.

Salomon célèbre son avènement par de grandes fêtes religieuses, à Gabaon et à Jérusalem. Il demande et obtient de Dieu le don de sagesse, qui lui permettra de juger équitablement son peuple. — Épisode du *Jugement de Salomon*.

Salomon épouse la fille du Pharaon, et obtient de son beau-père la cession de plusieurs places fortes palestiniennes demeurées aux mains des Égyptiens.

Salomon affermit son autorité sur les tribus (exécution de Séméi) et divise son royaume en douze préfectures.

**L'APOGÉE.**

**Les constructions de Salomon**

- **Le Temple**
  - Achèvement des préparatifs de David (aménagement de la plate forme).
  - Marché passé avec les Phéniciens (bois, métaux et ouvriers).
  - Construction de l'édifice en sept ans (969-962).
  - Salomon le dédie solennellement et y installe l'Arche.
- **Les palais**
  - Maison du roi, Maison du Bois-Liban, Maison de la fille du Pharaon.
  - Élam aux colonnes, Élam du trône, construits de 969 à 949.
  - — Profusion de bois et de métaux précieux.
- **Autres travaux**
  - Restauration des murs de Jérusalem.
  - Restauration des anciennes forteresses chananéennes.
  - Citernes, aqueducs, jardins, etc.

**Relations avec l'étranger**

- **Alliance avec la Phénécie**
  - Hiram de Tyr fournit à Salomon des ouvriers et des matières premières pour ses constructions.
- **Entreprises maritimes à bénéfices communs**
  - Vers l'Occident : Tharsis (Espagne et Afrique du Nord)
  - Vers l'Orient : Ophir (par la mer Rouge).

Relations commerciales avec l'Arabie. Voyage de la reine de Saba à Jérusalem.

**Histoire intérieure**

- Salomon organise sa cour et son palais à l'image de ceux des grands empires orientaux.
- Il augmente son armée et lui adjoint des chars de guerre.
- Il établit un impôt régulier et institue la corvée obligatoire.
- Il réduit en servitude les derniers débris des populations chananéennes.
- **Apogée du royaume hébreu**
  - Commerce.
  - Industrie.
  - Littérature.

**LA DÉCADENCE.**

**Désordres de Salomon**

- Salomon épouse un grand nombre de femmes, à l'exemple des rois de l'Orient.
- Ces femmes « inclinent son cœur vers d'autres dieux ».

**Châtiment de Salomon**

- **A l'intérieur du royaume**
  - Les Hébreux se désaffectionnent de la dynastie de David et murmurent contre Salomon.
  - Révolte de Jéroboam. Elle est durement réprimée.
  - Jeroboam se réfugie en Égypte.
- **A l'extérieur du royaume**
  - Attitude hostile de l'Égypte qui accueille Jéroboam et soutient l'Édomite Adad.
  - Le Syrien Razon fonde le royaume de Damas et harcèle la frontière nord-est du royaume de Salomon.

Salomon meurt tristement, laissant ses sujets aigris, et tout prêts à se révolter.

# CHAPITRE XVIII

## LE SCHISME

SOMMAIRE

**I. Le schisme : ses origines et ses conséquences.** — Israël et Juda. — Roboam et Jéroboam. — La crise. — Conséquences politiques du schisme. — Conséquences religieuses.

**II. Les premiers rois d'Israël et de Juda : la guerre entre les deux royaumes.** — Les débuts de Jéroboam. — Le gouvernement de Roboam. — L'invasion de Sésac. — Mort de Roboam, Abia. — Dernières années de Jéroboam, Nadab. — Le roi Asa. — Guerre entre Asa et Baasa. — Dernières années d'Asa. — Guerre civile en Israël.

**III. Josaphat et la dynastie d'Omri : l'entente cordiale.** — Omri. — Fondation de Samarie. — Politique extérieure d'Omri. — Achab et Jézabel. — Premières guerres d'Achab contre Damas. — Qarqar. — Dernière guerre d'Achab contre les Syriens. — Les successeurs d'Achab : Ochozias et Joram d'Israël. — Josaphat. — Les successeurs de Josaphat : Joram et Ochozias de Juda.

SOURCES

III^e^ livre des *Rois*, XII-XXII ; IV^e^ livre des *Rois*, I-IX. — II^e^ livre des *Paralipomènes*, X-XXII. Inscriptions des rois d'Assyrie.

---

Dès que Salomon eut rendu le dernier soupir, le schisme prédit par le prophète Ahias éclata. Les grandes tribus du nord, celles qui constituaient « la maison de Joseph », supportaient mal la dynastie judéenne issue de David ; les procédés violents de Salomon étaient encore venus accentuer le malentendu originel : la maladresse de Roboam et l'habileté de Jéroboam firent le reste.

Mais à côté de ces raisons naturelles, il ne faut pas négliger l'explication surnaturelle que nous donnent les Livres saints. Le vrai motif de ce grand bouleversement fut l'infidélité de Salomon ; par cette terrible leçon du schisme, Dieu voulut montrer à tous les rois et à tous les peuples que l'œuvre politique la plus glorieuse ne compterait pour rien à ses yeux si l'on ne gardait pas en même temps ses commandements, et qu'en pareil cas il la sacrifierait toujours à l'intégrité de sa Loi et à la pureté de sa Religion.

### ARTICLE I. — LE SCHISME : SES ORIGINES ET SES CONSÉQUENCES.

**Israël et Juda.** — Bien avant que Salomon eût provoqué le mécontentement de « la maison de Joseph » par ses procédés

LA FAMILLE DE DAVID. — Tableau généalogique.

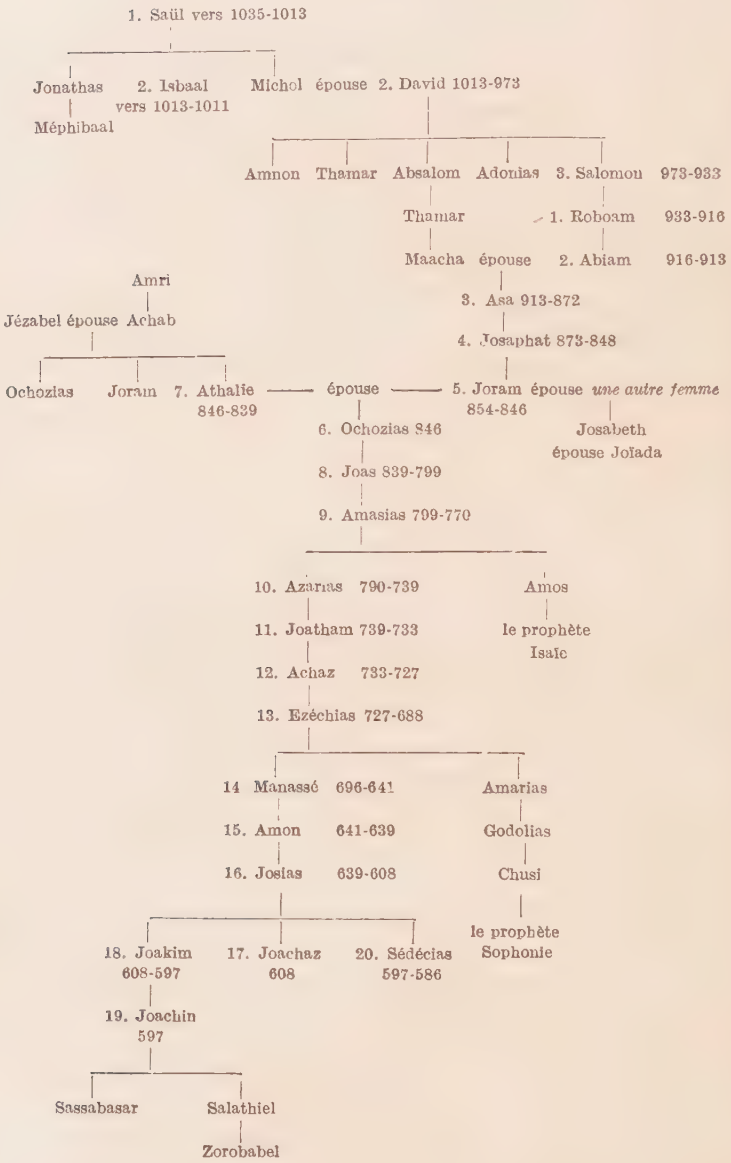

despotiques, il existait parmi les tribus du nord une sourde hostilité contre les tribus méridionales et particulièrement contre

Juda. Séparés par un rideau de villes chananéennes depuis les premiers jours de la conquête, les deux groupes avaient longtemps

vécu à l'écart l'un de l'autre. La récente fortune de Juda, désormais investi, suivant la prophétie de Jacob, du « sceptre » et du « bâton de commandement », ne pouvait faire oublier aux descendants de Joseph les magnifiques bénédictions dont le même Jacob avait comblé les enfants de son fils préféré.

Le centre de l'opposition à la dynastie davidique se trouvait en Ephraïm. Cette tribu avait eu de tout temps « un développement extraordinaire en population, en richesse et en puissance ; elle se distinguait également par une grande vaillance guerrière : tous ces avantages, et le sentiment qu'elle avait de sa valeur, lui avaient donné un caractère orgueilleux, susceptible et même insolent. A plusieurs reprises durant la période des Juges, la jalousie des Ephraïmites s'était manifestée » (PELT, *Hist. de l'Ancien Testament*, I, p. 97-98). Gédéon et Jephté avaient eu des difficultés avec eux ; ce dernier, on l'a vu, s'était montré moins accommodant que le vainqueur des Madianites, il n'avait pas craint d'entrer en lutte contre la puissante tribu et de lui tuer quarante-deux mille hommes.... — Cette leçon sanglante avait sans doute contribué à assagir la tribu d'Ephraïm, de même que les victoires philistines et la destruction du sanctuaire de Silo.

Affranchie du joug des Philistins, elle avait successivement reconnu la royauté de Saül et celle de son fils Isbaal ; puis elle s'était ralliée à David. Son nom n'est pas prononcé lors des révoltes d'Absalom et de Séba ; mais de telles révoltes eussent-elles été possibles sans une demi complicité ou même sans l'appui d'Ephraïm ? En tout cas, au temps de Salomon, lorsque « la corvée de la Maison de Joseph » peine sous le fouet pour bâtir le *Mello* et réparer les brèches de la cité de David, c'est son surveillant, l'Ephraïmite Jéroboam qui, le premier, ose « lever la main contre le roi » (*III Rois*, XI, 26) et il l'ose de l'aveu d'un prophète : prélude significatif des événements que nous allons voir maintenant se dérouler.

**Roboam et Jéroboam.** — A peine intronisé à Jérusalem, l'héritier de Salomon, Roboam, se rendit à Sichem, alors ville principale d'Ephraïm, « car tout Israël était venu à Sichem pour le faire roi » (*III, Rois*, XII, 1).

En dépit de ses quarante et un ans, le nouveau souverain paraît avoir été un inconnu pour ses sujets. Jusqu'alors il était demeuré presqu'inaperçu, sans rien faire qui attirât l'attention ; il s'était montré fils soumis et respectueux, et pas plus que ses frères il n'avait cherché à jouer un rôle dans les affaires de l'État. D'ailleurs on se représente mal quelles eussent pu être les prétentions du

prince royal le mieux doué aux côtés d'un monarque jaloux de son autorité tel que l'était le roi Salomon.

Or, le chroniqueur nous peint Roboam comme un prince « sans expérience et d'un cœur timide » (*II Paral.*, XIII, 7). Lorsqu'il arrive à Sichem en compagnie des vieux conseillers de la couronne et des amis de son enfance, il ne sait que faire de son personnage. Mal accoutumé à sa nouvelle grandeur, il ne songe qu'à accomplir au plus vite ce qu'il croit être une simple formalité ; il s'attend à recevoir les hommages de ses sujets, sans se douter un seul instant que peut-être on va lui réclamer des réformes. De là son étonnement lorsqu'on se met à lui faire des conditions ; il perd la tête et ne sait tout d'abord à quels conseils recourir ; puis, comme tous les timides, il se fâche et compromet tout par sa violence inconsidérée.

Tout à l'opposé, les interlocuteurs de Roboam savent ce qu'ils viennent demander et ne se dissimulent pas la gravité de la démarche qu'ils tentent. Leur grand souci est d'éviter toute aventure inconsidérée. Au lieu de se révolter du premier coup, ils jugent plus opportun de faire d'abord des ouvertures à leur roi légitime ; ils cherchent à se rendre compte de ses dispositions intimes ; et tout en lui exposant nettement leurs désirs, ils se déclarent prêts à le servir, comme ils ont servi ses pères. Il faudra, pour provoquer leur sécession, toute la brutalité de la réponse de Roboam.

Quant à Jéroboam, il est rentré d'Égypte à la première nouvelle de la mort de Salomon, mais il se tient à l'écart et conserve une attitude de prudente expectative. Il se contente pour l'instant de se poser en victime de l'ancien régime, ce qui est une manière de faire comprendre qu'il est tout désigné pour aider à en instaurer un nouveau ; et comme son exil lui a concilié les sympathies de la plupart des opprimés, comme il passe plus ou moins pour l'ami de Pharaon, et que les prophètes de Yahweh le regardent avec une certaine complaisance, il constitue, sans que personne en ait encore pleinement conscience, la puissance avec qui il faudra compter demain.

**La crise.** — « Toute l'assemblée d'Israël vint auprès de Roboam et lui parla ainsi : Ton père a mis un joug pesant sur nous. Mais toi, allège la dure servitude que ton père nous a imposée et le joug pesant qu'il a mis sur nous, et nous te servirons. » (*III Rois*, XII, 4.)

Roboam demanda un délai de trois jours pour méditer sa réponse ; il consulta les vieillards qui avaient composé le conseil de Salomon pendant sa vie, et ceux-ci l'exhortèrent à céder ; mais

les jeunes gens dont il avait fait ses compagnons habituels l'encouragèrent par contre à riposter aux remontrances par des menaces. Leur avis prévalut ; et lorsque les délégués d'Israël reparurent, Roboam les accueillit par d'insultantes railleries :

« Mon petit doigt est plus gros que la taille de mon père. Mon père avait mis sur vous un jour pesant, et moi je rendrai votre joug plus pesant encore ; mon père vous a châtiés avec des fouets, et moi je vous châtierai avec des garcettes. » (*III Rois*, XII, 14.)

Ces rudes paroles ne produisirent pas l'effet de terreur qu'on en attendait, et le cri de ralliement qui avait résonné déjà au temps de la révolte de Séba contre David se fit entendre de nouveau :

« Quelle part avons-nous avec David ?
Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï !
A tes tentes, Israël !
Quant à toi, pourvois à ta maison, David ! » (*III Rois*, XII,16.)

« Alors le roi Roboam envoya Aduram, le préposé aux impôts, mais Aduram fut lapidé par tout Israël et il mourut. Et Roboam se hâta de monter sur un char pour s'enfuir à Jérusalem : c'est ainsi qu'Israël se détacha de la maison de David...

« Tout Israël ayant appris que Jéroboam était revenu d'Égypte, on l'envoya chercher pour qu'il vînt dans l'assemblée, et ils le firent roi sur tout Israël. » (*III Rois*, XII, 18-20.) (933.)

**Conséquences politiques du schisme.** — C'était la fin de l'empire israélite tel que l'avaient constitué et gouverné David et Salomon. Tous les États vassaux qui payaient tribut au roi de Jérusalem, ou se trouvaient dans sa sphère d'influence, reprirent purement et simplement leur indépendance. Il y eut désormais deux royaumes hébreux, l'un comprenant toutes les tribus du nord et de l'est groupées autour d'Ephraïm, et l'autre réduit à la seule tribu de Juda et à la partie de Benjamin qui avoisinait Jérusalem.

Au point de vue politique, le schisme affaiblit pour jamais la nation hébraïque et la rendit incapable de conserver l'hégémonie de la Syrie méridionale : les deux royaumes, presque sans cesse en lutte l'un contre l'autre, n'éprouvèrent aucun scrupule à invoquer le secours de l'étranger, aussi bien celui de leurs voisins immédiats, Syriens, Phéniciens, Ammonites, Moabites ou Édomites, que celui des grands empires qui aspiraient à la domination universelle, Égypte, Assyrie, Babylonie ; et par les gages qu'ils se virent contraints de leur donner pour mieux acheter leur appui, ils se rendirent bientôt incapables de résister efficacement aux entreprises que leurs protecteurs d'un jour n'allaient pas tarder à diriger contre eux.

Toutefois Juda, malgré sa petitesse, n'était pas trop inférieur au plus vaste Israël. Les clans judéens avaient été si bien unis par David et par Salomon qu'ils constituaient pour jamais « une masse homogène, groupée autour d'une capitale et d'un sanctuaire magnifique, pénétrée d'une admiration et d'une fidélité profonde pour la famille qui l'avait faite ce qu'elle était. Juda se serra autour de Roboam et de sa race avec une constance qui leur permit de durer, tandis que leurs rivaux plus riches s'usaient et se ruinaient sous leurs yeux». — Les rois d'Israël, au contraire, ne trouvèrent jamais dans leur peuple qu'un appui incertain et un dévouement passager ; « leur autorité se heurta sans cesse aux tendances séparatistes des tribus et ils ne parvinrent à la maintenir que par la force. » Mais ceci même ne leur offrit que des garanties et une sécurité médiocres. « Ils étaient littéralement à la merci de leur garde et ils ne régnaient qu'au gré de sa loyauté ou de ses caprices : le premier ambitieux sans scrupules avait bientôt fait de débaucher ses camarades, un coup de poignard envoyait le souverain du moment rejoindre ses précédesseurs dans la tombe, et le chef du complot s'asseyait sur le trône à sa place » (Maspero, *Hist. Anc.*, II, p. 775). Sur dix-neuf rois d'Israël, huit périrent assassinés et furent remplacés par l'un de leurs généraux : soit au total neuf dynasties pour une période de deux cent douze ans (933-721). A Jérusalem au contraire, si l'on excepte la courte usurpation d'Athalie, il n'y eut qu'une seule dynastie dont les dix-neuf rois, tous issus de David, se succédèrent pacifiquement, la plupart de père en fils, pendant trois cent quarante-sept ans (933-586).

**Conséquences religieuses.** — Du point de vue religieux, les conséquences du schisme furent plus graves encore. Jéroboam prit toutes les mesures pour empêcher ses sujets de se rendre à Jérusalem. Le culte qu'il installa en Israël en utilisant les vieux sanctuaires traditionnels des tribus du nord fut assez rapidement contaminé par les pratiques idolâtriques des nations voisines. Malgré les avertissements et les efforts des prophètes, malgré les rudes châtiments que Yahweh infligea à son peuple, la décadence religieuse alla s'accentuant à chaque génération. La plupart des rois d'Israël, suivant l'expression biblique « *firent le mal devant le Seigneur, ils marchèrent dans les voies de Jéroboam et dans les péchés qu'il avait fait commettre à Israël* » (*III Rois*, XV, 26, 34 ; XVI, 19, etc.).

La situation religieuse de Juda fut un peu meilleure ; sans doute les hauts-lieux subsistèrent longtemps encore ; sans doute les cultes idolâtriques vinrent plus d'une fois installer leurs désordres

jusque dans le Temple ; mais Dieu sut ménager au petit troupeau resté fidèle à la race de David quelques bons rois qui firent périodiquement d'utiles réformes. Et par là le royaume du Sud gagna en stabilité tout ce que perdait le royaume du Nord. Peu à peu il prit conscience de sa mission providentielle ; et lorsqu'Israël fut rayé du rang des nations (721) il sentit qu'il était bien véritablement le « royaume de Dieu » (*II Paral.*, XIII, 8). L'unité du centre religieux et politique favorisa la fidélité aux dispositions les plus essentielles de la Loi, ou plutôt prépara de longue date la grande réforme accomplie à la fin du VII^e^ siècle par le pieux roi Josias. Une fois de plus, Dieu fit sortir la bénédiction du châtiment, puisqu'il se servit de la ruine des ambitions temporelles du peuple hébreu pour rendre possible l'avènement de la théocratie juive, prélude du royaume spirituel que le Christ devait fonder.

## ARTICLE II. — LES PREMIERS ROIS D'ISRAËL ET DE JUDA : LA GUERRE ENTRE LES DEUX ROYAUMES.

**Les débuts de Jéroboam.** — Roboam avait dû s'enfuir de Sichem et regagner en toute hâte Jérusalem. Dès qu'il se sentit en sûreté derrière les murailles de la forteresse de Sion, il examina la situation et se convainquit qu'il lui était aisé de rétablir par la force son autorité sur les tribus révoltées : n'avait-il pas des soldats, des chars, des généraux exercés au métier des armes, des magasins bien remplis, les épaves du trésor de Salomon, et comme réserve suprême, la parure d'or dont le temple était revêtu ? Il possédait somme toute le même territoire que David après la fin tragique de Saül, et ses moyens d'action étaient supérieurs à ceux dont son aïeul avait disposé. Mais au moment où il s'apprêtait à entrer en campagne, le prophète Seméias vint le trouver de la part de Dieu :

« Ainsi parle le Seigneur, dit-il aux troupes qui s'ébranlaient, ne montez pas et ne faites pas la guerre à vos frères les enfants d'Israël. Que chacun de vous retourne dans sa maison, car c'est par moi que cette chose est arrivée. » (*III Rois*, XII, 24.)

Roboam licencia son armée.

Délivré de toute inquiétude du côté de Juda, Jéroboam put songer à organiser son royaume. Cette tâche n'était pas des plus aisées, car le schisme n'avait pas été sans relâcher les liens qui unissaient les diverses tribus, et le nouveau roi eut fort à faire pour maintenir son pouvoir naissant.

On en a une preuve dans la difficulté qu'il eut à se créer une capitale stable : d'abord établi à Sichem, dont l'importance remon-

tait au temps des patriarches, il bâtit ensuite un palais à Phanuel, sur les plateaux de Galaad ; tout à la fin de son règne, on le trouve installé à Thersa dans la montagne d'Ephraïm, un peu au nord de Sichem.

Mais plus encore qu'un centre politique, il fallait au nouvel État un centre religieux. Jéroboam n'eut pas de peine à comprendre que son royaume ne subsisterait pas si ses sujets continuaient à faire le pèlerinage de Jérusalem, et que d'autre part, s'il fondait un sanctuaire nouveau, il exciterait immanquablement des rancunes funestes à son autorité; aussi, puisqu'il ne pouvait avoir un temple unique ne relevant que de lui seul, se résolut-il à choisir parmi les anciens sanctuaires du pays, deux des plus vénérés, celui de Laïs-Dan pour les tribus du nord et celui de Béthel pour les tribus du centre et de l'est. Il fabriqua deux veaux d'or (*note* 88), un pour chacun d'eux, et il dit au peuple : « Ne prenez plus la peine de monter à Jérusalem ; voici ton Dieu, ô Israël ! Voici celui qui t'a fait sortir d'Égypte » (*III Rois*, XII, 28). Il leur conféra des apanages, institua des fêtes, et y établit un sacerdoce analogue à celui qui officiait dans le royaume rival.

« Quiconque voulait s'y consacrait et devenait sacrificateur des hauts-lieux : en cela il y eut péché pour la maison de Jéroboam, et c'est pourquoi elle fut détruite et exterminée de la face de la terre. » (*III Rois*, XIII, 33-34.)

**Le gouvernement de Roboam.** — Obligé par Dieu à renoncer à tout espoir de reconquérir la totalité du royaume qu'avait gouverné son père, Roboam ne fit cependant jamais la paix avec le roi d'Israël ; « il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam » (*III Rois*, XIV, 30).

Il crut prudent de consolider son pouvoir dans les deux tribus qui lui étaient demeurées fidèles ; il fortifia la route du sud et chercha à se prémunir contre les attaques du Pharaon et des hordes pillardes du désert en fortifiant Bethléem, Étham, Thécué, Bethsur, Hébron, Aduram. A l'ouest les Philistins trouvaient le chemin barré par une ligne de postes : c'étaient Aïalon, Saraa, Socho, Geth, Odollam, Lachis, Marésa. Dans chacune de ces forteresses, Roboam plaça des commandants, des provisions et des armes. (*II Paralipomènes*, XI, 5-12).

Par ailleurs, l'apostasie de Jéroboam contribua puissamment à consolider l'autorité de Roboam sur les tribus du Sud. Les prêtres et les lévites, seuls ministres de la religion légitime de Yahweh, ne purent se résigner à être les témoins d'un culte illicite, à se voir écartés des fonctions saintes et remplacés par des intrus : ils quittèrent donc en masse le royaume du Nord, abandonnèrent leurs biens et vinrent s'établir en Juda et à Jérusalem et y demeurèrent.

« Pendant trois ans, Roboam resta fidèle avec son peuple au culte légitime du vrai Dieu, et celui-ci en retour le bénit et affermit son règne par cet accroissement de sujets. » (*II Paral.*, XI, 13-17).

**L'invasion de Sésac.** — « *Lorsque Roboam eut affermi son royaume et acquis de la force, il abandonna la loi de Yahweh* » et tout son peuple l'imita. Le châtiment ne se fit pas attendre.

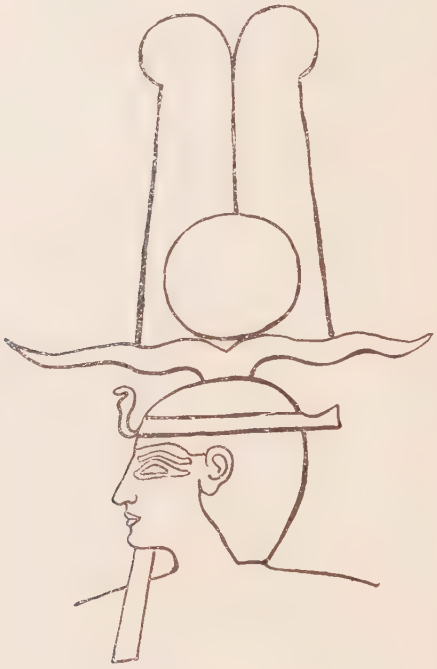

Le Pharaon Sésac,
le vainqueur de Roboam.

La coiffure compliquée que l'on voit ici n'est autre que l'un des nombreux diadèmes dont aimaient à se parer les Pharaons.

« L'an v de Roboam (928/7), Sésac roi d'Égypte monta contre Jérusalem ; il prit les trésors de la maison de Yahweh et les trésors de la maison du roi : il prit tout. Il prit les boucliers d'or que Salomon avait faits. » (*III Rois*, XIV, 25-26.)

Les monuments égyptiens nous ont conservé une relation de cette expédition : nous la lisons sur la muraille sud du temple d'Amon, à Karnak, près de Thèbes en Égypte, où Sésac l'a fait graver. Le roi est représenté debout, amenant au dieu une longue suite de captifs dont chacun figure une ville prise. La liste malheureusement est endommagée. Jérusalem n'y paraît pas ; par contre, on relève le nom de plusieurs villes du royaume d'Israël, ce qui semble bien indiquer que Jéroboam, malgré ses relations amicales avec l'Égypte, fut obligé de payer le tribut pour prix des services qu'il avait reçus.

**Mort de Roboam. Abia.** — Roboam avait évité la ruine complète en s'humiliant à temps devant le Seigneur. La terrible leçon qu'il avait reçue, sans le corriger complètement, puisque « il n'appliqua pas son cœur à rechercher Yahweh » (*II Paral.*, XII, 14), eut cependant d'heureux effets : « il y eut encore quelque chose de bon en Juda » (*II Paral.*, XII, 12).

Son fils Abia ne régna que trois ans (916-913). « Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui, et son cœur ne fut pas tout entier à Yahweh » (*III Rois*, XV, 3). Il mérita

cependant par sa confiance en Dieu de remporter une grande victoire sur Jéroboam au cours d'une guerre contre celui-ci : cette victoire lui permit de conquérir Béthel et quelques villes du voisinage.

**Dernières années de Jéroboam. Nadab.** — On a vu les conséquences funestes des premières fautes de Jéroboam : l'émigration d'une partie de ses sujets en Juda, le tribut imposé par Sésac, la victoire remportée par Abia, avaient été autant de châtiments de l'apostasie du premier roi d'Israël.

D'autres avertissements lui étaient venus, dont il n'avait pas davantage tenu compte. Un jour qu'il sacrifiait à Béthel, un prophète de Juda n'avait pas craint de lui annoncer qu'un

Types de prisonniers judéens.
(D'après l'inscription triomphale de Sésac.)

descendant de David tirerait vengeance de cette idolâtrie ; en preuve de sa parole il lui avait déclaré que l'autel allait se briser et les cendres tomber à terre. Jéroboam étendit la main pour saisir l'audacieux, mais elle devint sèche instantanément et l'autel se brisa, suivant la prédiction qui venait d'être faite. Le roi ne recouvra l'usage de sa main qu'en s'humiliant et en priant le prophète d'implorer Yahweh pour lui.

Plus tard, Abia fils de Jéroboam tomba gravement malade. Le roi, désolé, fit déguiser la reine sa femme et l'envoya consulter le vieux prophète Ahias de Silo, celui-là même qui lui avait prédit la royauté. Lorsque la reine entra, le prophète, quoique aveugle, la salua par son nom et lui annonça au nom de Dieu que son fils mourrait dès son retour ; il ajouta que ce n'était là qu'un premier malheur et que bien d'autres allaient fondre sur cette maison de Jéroboam, que Yahweh allait exterminer et « balayer comme on balaie l'ordure ».

Jéroboam persévéra néanmoins dans ses égarements jusqu'à sa mort qui survint l'an XXII de son règne (912). Il fut remplacé par son fils Nadab, qui imita sa conduite perverse, et qui périt au bout de deux ans (910) tandis qu'il guerroyait contre les Philistins. Son assassin Baasa, fils d'Ahias de la maison d'Issachar, s'assit sur son trône et extermina toute la descendance mâle de Jéroboam, conformément à la prophétie d'Ahias de Silo.

**Le roi Asa.** — Deux ans avant la mort de Jéroboam, Asa avait succédé à Abia sur le trône de Juda. Il devait régner quarante et un ans (913-872) et se montrer dans l'ensemble l'un des meilleurs rois de la dynastie davidique.

Il inaugura son gouvernement par une importante réforme religieuse ; cette réforme fut surtout dirigée contre les cultes étrangers et les pratiques immorales qui s'étaient introduites à leur suite : Asa fit démolir les autels bâtis par ses prédécesseurs en l'honneur des faux dieux et briser les idoles de tout genre, *masséboth* ou *aschérim* qui subsistaient dans le royaume de Juda ; mais il laissa intacts les hauts-lieux consacrés à Yahweh.

Dieu récompensa le zèle du roi de Juda en lui donnant la paix pendant dix ans. Asa en profita pour affermir son royaume en construisant des places fortes et en organisant une armée considérable ; aussi, lorsqu'il fut attaqué par le Couschite Zara (*note* 89), ne craignit-il pas de s'avancer résolument à la rencontre de l'envahisseur. Il le joignit non loin de la frontière philistine, le battit et le poursuivit jusqu'à Gérare avec tant de succès qu'il anéantit presque complètement l'armée ennemie. Les Judéens « pillèrent toutes les villes, dont les dépouilles furent considérables. Ils frappèrent aussi les tentes des troupeaux et emmenèrent un grand nombre de brebis et de chameaux » (*II Paral.*, XIV, 14) ; bref ils rentrèrent à Jérusalem avec un immense butin (902).

Le prophète Azarias, fils d'Oded, fit alors connaître à Asa que Dieu lui avait donné la victoire à cause de sa fidélité : « *Yahweh a été avec vous parce que vous avez été avec lui* » (*II Paral.*, XV, 2), et il lui découvrit les malheurs réservés à son peuple le jour où il romprait ce pacte. Asa écouta avec respect, et, encouragé par ce message, il s'appliqua plus que jamais à parfaire la réforme religieuse qu'il avait inaugurée.

L'an XV de son règne (898), il renouvela solennellement l'alliance avec Yahweh, et le peuple prit l'engagement « *de chercher le Seigneur Dieu de ses pères de tout son cœur et de toute son âme* » (*II Paral.*, XIV, 15). — L'un des actes les plus considérables du roi fut celui

par lequel il ôta sa dignité de reine-mère à la reine Maacha, coupable d'avoir érigé une idole à Astarté.

**Guerre entre Asa et Baasa.** — Ce ne fut qu'en l'an XXVI d'Asa (887) que l'état d'hostilité qui régnait entre Baasa et Asa devint enfin une guerre ouverte.

Le roi d'Israël eut d'abord l'avantage ; il reconquit les villes qu'Abia avait prises autrefois et s'empara même de Rama, clef du passage de Juda en Israël. « Il la fortifia pour empêcher les gens d'Asa de sortir et de rentrer » (*III Rois*, XV, 17). Au lieu de mettre sa confiance dans Yahweh, le roi de Juda préféra s'adresser à Ben-Hadad Ier, roi de Damas, qui cependant avait, peu de temps auparavant, conclu un traité d'alliance avec Baasa. Ben-Hadad accepta avec empressement tout l'argent et tout l'or que lui envoyait Asa et envahit la Galilée (*III Rois*, XV, 20). Baasa fut obligé d'abandonner Rama. Asa s'en saisit aussitôt, et utilisa les matériaux accumulés par son ennemi pour renouveler les fortifications des villes septentrionales de son royaume.

**Dernières années d'Asa.** — Quelque temps après, Asa échoua dans une expédition contre les Édomites. Dieu lui apprit à cette occasion, par le ministère du prophète Hanani, que son échec était une punition du manque de confiance dont il avait fait preuve en s'adressant aux Syriens de Damas. Asa ne sut pas profiter de l'avertissement. Il se mit en colère et fit jeter le voyant aux fers. « Dans le même temps il opprima aussi quelques-uns du peuple » (*II Paral.*, XVI, 10). — Ces actes de tyrannie furent une tache sur le règne d'Asa, jusque là si glorieux.

Durant les dernières années de son règne, il profita des guerres civiles qui déchiraient le royaume d'Israël pour s'emparer de plusieurs villes d'Ephraïm dont la possession devait garantir la frontière septentrionale de son propre royaume. — Deux ans avant de mourir, l'an XXXIX de son règne (874), « Asa eut les pieds malades au point d'éprouver de grandes souffrances ; et pendant sa maladie, il ne chercha pas Yahweh, mais il s'adressa aux médecins » (*III Rois*, XVI, 12). Son fils Josaphat lui succéda.

**Guerres civiles en Israël.** — Pendant son règne de vingt-quatre ans (910-886), Baasa avait continué les errements de Jéroboam ; aussi sa maison subit-elle le même sort que celle de son prédécesseur. Peu après sa guerre malheureuse contre les rois de Juda et de Damas, il mourut, laissant la couronne à son fils Éla (886) ; celui-ci régna deux ans à peine et fut massacré au milieu

d'un festin tandis que ses troupes guerroyaient contre les Philistins (885). Son assassin Zambri, « chef de la moitié des chars », fut proclamé roi d'Israël.

Mais lorsque les troupes d'Éla eurent appris ce qui s'était passé, elles refusèrent d'accepter le fait accompli ; elles acclamèrent leur général en chef Omri, qui se porta aussitôt contre Thersa, enleva la place par un heureux coup de main et bloqua l'usurpateur dans le château royal. Zambri y mit le feu, préférant mourir dans les flammes plutôt que de s'exposer aux tortures que son ennemi lui réservait ; il n'avait régné que sept jours.

Son suicide ne rendit pas la paix à Israël. Élu par l'armée, Omri n'avait pas les faveurs de toutes les tribus ; plusieurs de celles-ci se rangèrent sous l'autorité d'un certain Thebni, fils de Gineth. La guerre civile dura quatre ans (885-881) et ne se termina que par la mort de Thebni et de son frère Joram.

## ARTICLE III. — JOSAPHAT ET LA DYNASTIE D'OMRI, L'ENTENTE CORDIALE.

**Omri** (885-874). — L'élévation d'Omri au trône et sa victoire sur son compétiteur Thebni marquent une époque décisive dans l'histoire d'Israël.

La crise que venait de traverser le royaume du Nord l'avait conduit en effet à deux doigts de sa perte : pris entre Juda et Damas qui ne cherchaient qu'à s'agrandir à ses dépens, partagé en deux principautés rivales dont les guerres intestines avaient causé la mort de ses meilleurs guerriers, sans dynastie comme sans capitale, Israël semblait devoir s'effriter à brève échéance s'il ne trouvait pas un souverain capable de l'organiser en un État vraiment digne de ce nom.

Cet organisateur fut Omri. Les huit années qu'il régna depuis la mort de Thebni (881-874) lui suffirent à créer de toutes pièces ce qui manquait jusqu'alors aux tribus du Nord ; il sut les grouper en une masse homogène, et donner à cette masse une vie réelle en lui faisant prendre conscience de son unité ; bien plus, il parvint à lui infuser une vigueur exceptionnelle qui lui permit de jouer, un siècle durant, un rôle capital dans les affaires syriennes.

Les contemporains ne s'y trompèrent pas. Le nom d'Omri s'attacha dans leur esprit à celui d'Israël pour ne plus s'en séparer : la maison de Joseph fut désormais la maison d'Omri, *Bît-Humri*, ainsi que disaient les Assyriens, et ce nom persista longtemps après qu'Omri fut mort et sa dynastie éteinte.

Malheureusement, ce grand roi ne fut pas meilleur que ses prédécesseurs.

« Il fit ce qui est mal aux yeux de Yahweh et agit plus mal que tous ceux qui avaient été avant lui. » (*III Rois*, XVI, 25.)

**Fondation de Samarie.** — L'œuvre principale d'Omri fut précisément la fondation de cette capitale qui manquait jusqu'alors à Israël.

« Il jeta les yeux sur un terrain situé un peu au N. O. de Sichem et du mont Ébal et partiellement occupé par le hameau de *Schomerôn*, *Schimrôn* dont nous avons fait Samarie. Le choix était habile et judicieux : le développement rapide de la cité le prouva bien. Elle s'étalait sur la croupe d'une colline arrondie, qui se dressait au centre d'un bassin large et profond, et se reliait aux hauteurs environnantes par une crête étroite. La vallée d'alentour est fertile, abondamment pourvue d'eau, les montagnes sont cultivées jusqu'au sommet : il eût été malaisé de trouver dans tout Ephraïm un emplacement comparable à celui-là en force et en beauté. Omri lui bâtit une enceinte de murailles solides ; il y construisit un palais et un Temple de Yahweh, où le veau d'or trôna comme à Dan et à Béthel. La population afflua dans cette place si bien défendue, les étrangers comme les Israélites, et Samarie devint bientôt pour Israël ce que Jérusalem était pour Juda, un réduit presqu'inexpugnable où le souverain se retrancha, autour duquel la nation se rallia les jours de danger. » (Maspero, *Histoire Ancienne*, II, p. 780.)

**Politique extérieure d'Omri.** — Omri vécut en bonne intelligence avec Asa ; celui-ci, vieux et fatigué, ne songeait plus à pousser les conquêtes qu'il avait autrefois faites dans le sud d'Ephraïm : n'était-il pas avantageux de s'entendre, en présence surtout des ambitions qu'affichait ouvertement le roi de Damas.

Ben-Hadad Ier, en effet, avait été mis en goût par sa facile victoire sur Baasa. Il sut profiter des difficultés intérieures auxquelles Omri eut à faire face pendant les quatre premières années de son règne, pour s'emparer de plusieurs villes limitrophes de son royaume. Le roi d'Israël fut même contraint de tolérer l'installation dans sa nouvelle capitale, de comptoirs exploités par les marchands damasquins.

Omri fut plus heureux avec ses autres voisins. Il sut se concilier les bonnes grâces du roi Ithobaal Ier de Tyr et s'en faire un allié ; il obtint même pour son fils Achab la main de Jézabel, fille d'Ithobaal : alliance funeste, qui eut le fâcheux résultat de favoriser l'invasion du culte du Baal phénicien au sein du peuple de Dieu.

Enfin l'inscription de Mésa (Cf. *note* 91) nous apprend que « Omri s'empara du pays de Madaba », qui appartenait à Moab, et soumit le roi de ce dernier pays à un tribut fort lourd en laine et en bétail.

**Achab et Jézabel.** — Achab, qui monta sur le trône après la mort d'Omri son père (874), paraît avoir été à certains égards

le Salomon de sa dynastie. C'est un amateur de belles choses qui se fait construire une maison d'ivoire et plusieurs villes (*III Rois*, XXII, 39) ; il est brave, généreux, et son premier mouvement est de sauvegarder la justice. Mais toutes ces qualités sont paralysées par une faiblesse déplorable ; sa femme Jézabel le gouverne comme elle veut et lui fait commettre les pires actions : c'est elle qui l'excite contre Naboth (voir plus loin p. 477), elle aussi qui le conduit aux pieds des idoles de Baal et d'Astarté ; elle enfin qui poursuit de sa haine le prophète Élie et organise le massacre général de tous les prophètes de Yahweh.

Non pas qu'Achab ait lui-même complètement apostasié, au sens où nous entendons aujourd'hui ce mot ; il a beau installer le culte des dieux phéniciens et se rendre en pèlerinage au sanctuaire du Baal de Sidon, il n'en reste pas moins fidèle d'une certaine manière au Dieu d'Israël ; il donne à ses enfants des noms dans la composition desquels entre le nom de Yahweh (*note* 90) ; il écoute avec respect les avis des prophètes ; il s'humilie même devant le vrai Dieu ; il déchire ses vêtements et se met un sac sur le corps, jeûne et marche avec lenteur ; et sa contrition est si réelle et si sincère que malgré tous les crimes qu'il a commis « Yahweh ne fait pas venir le malheur pendant sa vie » (*III Rois*, XXI, 27-29).

Nous laisserons de côté dans le présent chapitre, l'histoire religieuse du règne d'Achab et le détail de ses relations avec le prophète Élie, pour ne nous occuper ici que de son histoire politique.

**Premières guerres d'Achab contre Damas.** — Le royaume fondé au temps de Salomon par Razon, s'était rapidement développé à la faveur du schisme d'Israël. Hézion et Tabrimmon avaient été les alliés de Roboam et l'avaient aidé contre Jéroboam. Ben-Hadad Ier, successeur de Tabrimmon, n'avait eu aucun scrupule à s'allier successivement à Baasa d'Israël et à Asa de Juda ; cette politique de bascule lui avait permis d'arrondir son territoire et de prendre pied dans le pays de Galaad. Au temps d'Omri, le même roi de Damas avait enlevé à Israël quelques nouvelles villes, et très probablement imposé sa suzeraineté au fondateur de Samarie. Dans les premières années du règne d'Achab, il avait encore empiété sur les pays situés à l'est du Jourdain et s'était emparé de l'importante forteresse de Ramoth de Galaad.

Ben-Hadad II, celui que les monuments appellent *Hadadézer* (*Adadidri*), avait poursuivi avec le même succès la politique envahissante de ses prédécesseurs. Suzerain de trente-deux roitelets du pays syrien et maître d'un vaste empire qui s'étendait de Hamath et de la Phénicie septentrionale jusqu'au pays d'Ammon, il voulait soumettre définitivement le royaume de Samarie, anéantir la ville et en annexer le territoire à ses États.

Les Livres Saints ne nous ont conservé que le récit des derniers épisodes de cette série de guerres. Achab était cerné dans Samarie et se trouvait réduit à la dernière extrémité (858). Il eut cependant

confiance dans la parole d'un prophète qui lui promit la victoire au nom de Yahweh : il risqua une sortie désespérée avec les 232 chefs

de province et les 7.000 guerriers dont il disposait, et fit éprouver aux Syriens une sanglante défaite.

L'année suivante (857), Ben-Hadad voulut prendre sa revanche

et vint attaquer les forces israélites campées auprès d'Aphec. Achab, à qui un prophète avait prédit une victoire complète, battit à plate couture les Syriens et fit prisonnier le roi de Damas. Le vainqueur fit grâce de la vie à son ennemi et conclut la paix avec lui : Ben-Hadad devait restituer toutes les villes et tous les territoires que lui-même ou son père avaient jadis enlevés à Israël, et Achab pouvait installer à Damas des comptoirs pour ses nationaux.

En épargnant le vaincu, le roi d'Israël avait contrevenu à un ordre formel de Dieu : un prophète vint le blâmer de sa générosité mal entendue, et lui annoncer qu'il paierait un jour de sa vie la faute qu'il avait commise.

**Qarqar.** — Il semble résulter des documents assyriens qu'Achab et Ben-Hadad II, en se rapprochant, songèrent surtout à prévenir les visées menaçantes du roi d'Assyrie Salmanasar III.

De fait, en 854, lorsque l'armée assyrienne vint se heurter à Qarqar aux alliés du roi de Damas, on trouve parmi ceux-ci le roi Achab d'Israël avec 2.000 chars et 20.000 fantassins. Salmanasar s'attribua la victoire, mais ne jugea pas à propos de poursuivre la campagne.

**Dernière guerre d'Achab contre les Syriens.** — La même année, ou tout au début de l'année suivante, Achab voulut profiter de l'affaiblissement de son allié syrien, pour essayer, de concert avec Josaphat de Juda, d'emporter la forteresse de Ramoth de Galaad, que Ben-Hadad II continuait à retenir au mépris du traité signé trois ans auparavant.

En dépit des prédictions sinistres de Michée, fils de Jemla, qui annonça l'insuccès de l'expédition et la mort du roi d'Israël, celui-ci monta courageusement au combat en compagnie de Josaphat, roi de Juda. Achab se déguisa pour mieux tromper l'ennemi, mais fut atteint à l'improviste par une flèche que lança un soldat inconnu. Il fit aussitôt sortir son char de la mêlée, mais tint à rester debout pour soutenir le courage de ses soldats. Il expira au soir, et toute l'armée dut se disperser (853).

**Les successeurs d'Achab : Ochozias et Joram d'Israël.** — Ochozias, fils aîné d'Achab, mourut d'un accident dans la seconde année de son règne (853-852). Il eut la même politique religieuse que son père et vit son impiété punie par la révolte de Moab, vassal d'Israël depuis le temps d'Omri.

Son frère Joram (852-846) parut d'abord animé de meilleurs

sentiments, puisqu'il fit disparaître la statue de Baal jadis érigée par son père, et qu'il eut plusieurs fois recours aux conseils du prophète Élisée ; mais vers la fin de son règne il favorisa de nouveau les cultes étrangers en les associant au culte de Yahweh.

Les premières années de Joram furent marquées par une expédition contre Moab, entreprise de concert avec Josaphat de Juda et le roi d'Édom. Les trois alliés contournèrent la mer Morte en passant par l'Idumée et battirent les Moabites. Mésa, roi de Moab, fut cerné dans sa capitale et ne trouva pas d'autre moyen pour éloigner les coalisés que d'immoler son fils aîné sur la muraille.

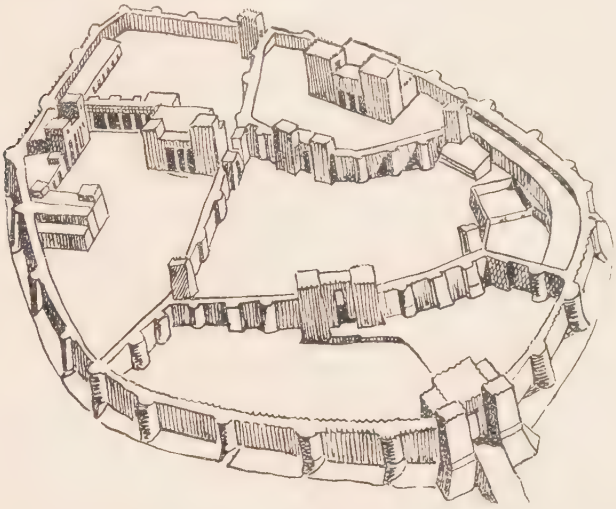

Un château du pays syrien au VIII^e^ siècle avant notre ère.
(D'après Luschan et Koldewey, fouilles de Zindjirli.)

Les trois rois levèrent leur camp et regagnèrent leurs royaumes. Quelques années plus tard, dans sa célèbre stèle (*note* 91), le roi Mésa raconta à sa manière comment son dieu Chamos l'avait délivré de ses ennemis.

Joram batailla encore contre les Syriens ; il eut successivement affaire à Ben-Hadad II et à son successeur Hazaël. Ce fut au cours d'une guerre avec ce dernier, et tandis qu'il assiégeait Ramoth de Galaad, qu'il fut blessé et que Jéhu, l'un de ses généraux, se révolta contre lui. Joram fut tué dans la vigne de Naboth et toute la famille d'Achab fut exterminée (846).

**Josaphat.** Tandis que la dynastie d'Omri régnait en Israël, Josaphat, fils et successeur d'Asa (873-848), suivait à Jérusalem

les bons exemples que lui avait légués son père. Comme lui, il se montra attentif à proscrire les pratiques immorales et à faire disparaître les hauts-lieux consacrés aux divinités chananéennes ; en outre il eut le souci de faire enseigner au peuple la loi de Moïse ; mais il ne sut pas établir l'unité de sanctuaire au profit du Temple de Jérusalem.

Sa sollicitude se porta d'une manière toute particulière sur l'organisation intérieure de Juda. Sans parler des mesures d'ordre stratégique ou militaire qu'il crut devoir prendre, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour assurer la sécurité de son royaume, il apporta un soin extrême au bon fonctionnement des tribunaux et institua deux juridictions, l'une pour les causes civiles et l'autre pour les causes religieuses.

Nous savons déjà que Josaphat entretint pendant toute sa vie d'amicales relations avec Achab et ses successeurs. Il semble même s'être résigné à n'être plus que leur vassal : « Il en est de moi comme de toi, affirmait-il à Achab, quand celui-ci voulait l'emmener au siège de Ramoth ; il en est de mon peuple comme de ton peuple et de mes chevaux comme de tes chevaux » (*III Rois*, XXII, 4). Mais ce que les prophètes lui reprochèrent par dessus tout, ce fut le mariage de son fils Joram avec Athalie, fille d'Achab, car ils voyaient là, non sans raison, un péril d'idolâtrie.

Vers 853, il organisa avec le concours d'Ochozias une expédition maritime à Ophir : profitant de sa suprématie sur Édom, dont le roi était son vassal, il fit construire à Aziongaber des « vaisseaux de Tharsis », c'est-à-dire des vaisseaux semblables à ceux qui allaient commercer en Espagne, pour aller chercher de l'or. Cette flotte fut détruite par une tempête avant d'avoir quitté le port ; Josaphat vit dans cette catastrophe l'expression de la volonté de Yahweh, et ne voulut pas recommencer la tentative.

Vers le même temps, il eut à faire face à une invasion de pillards sortis du désert, Moabites, Ammonites et Minéens. Il se tourna vers Yahweh et infligea aux envahisseurs une sanglante défaite. — C'est sans doute à la suite de cette victoire qu'il s'unit à Joram d'Israël pour aller combattre le roi Mésa de Moab.

Josaphat mourut après vingt-cinq ans de règne (873-848).

**Les successeurs de Josaphat : Joram et Ochozias de Juda.** — Josaphat eut pour successeur son fils Joram qu'il s'était associé depuis l'an 854 : « Joram marcha dans la voie des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab, car il avait pour femme une fille d'Achab ; et il fit ce qui est mal aux yeux de Yahweh » (*IV Rois*, VIII, 18).

Le châtiment de ces désordres ne se fit pas attendre : les Édomites se révoltèrent et l'armée de Joram, encerclée par eux, ne put s'échapper qu'en faisant une trouée sanglante ; la ville de Lobna se rendit indépendante ; les pillards du sud : Arabes, Philistins et Couschites firent un raid contre Jérusalem et tuèrent tous les fils de Joram, un seul excepté ; enfin Joram mourut lui-même, torturé par une violente maladie d'entrailles. — Il avait porté la couronne pendant huit ans (854-846).

Ochozias, fils et successeur de Joram, ne régna qu'un an (846) et se montra le digne petit-fils d'Achab et de Jézabel, dont il avait par surcroît épousé une descendante. Fidèle allié de son oncle Joram d'Israël, il avait engagé avec lui une action contre la garnison syrienne de Ramoth de Galaad, lorsqu'il tomba sous les coups de Jéhu. A la nouvelle de sa mort, sa mère Athalie fit massacrer tous les rejetons de la race royale de Juda et s'intronisa reine de Jérusalem.

---


Bibliographie

Lesêtre, *Le schisme d'Israël*, *Revue pratique d'Apologétique*, tome VII, p. 50. Les articles consacrés dans le *Dictionnaire de la Bible* aux divers rois d'Israël et de Juda.


---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 88.

**Les veaux d'or de Dan, de Béthel et de Samarie.** — On a vu comment dans le désert les Hébreux avaient érigé un veau d'or, ou mieux un taureau, symbolisant la force et la toute-puissance de Yahweh. Cette tentative avait mis en lumière les instincts idolâtriques d'Israël ; aussi Dieu avait-il ordonné, pour mieux y remédier, de construire l'Arche d'alliance qui devait être comme le signe sensible de sa présence au milieu de son peuple.

Au moment du schisme, l'Arche était conservée à Jérusalem. Jéroboam n'imagina rien de mieux pour lui faire concurrence que de reprendre l'idée des Hébreux du désert : il fit fabriquer deux taureaux et donna l'ordre de placer chacun d'eux dans les deux sanctuaires les plus célèbres de son royaume, à Dan où l'on honorait déjà l'idole de Yahweh construite par Michas, et à Béthel où se trouvait le haut-lieu sanctifié par les patriarches.

Comme le taureau du désert, les taureaux de Jéroboam étaient censés représenter Yahweh ; rien de plus significatif à cet égard que la manière dont ils sont présentés au peuple : « Israël, voici ton Dieu qui t'a fait sortir d'Égypte ».

Il semble qu'un dernier taureau fut construit par Omri pour orner le temple de Samarie : Amos met « le péché de Samarie » en parallèle avec le « dieu de Dan » (VIII, 14) ; Osée prédit la destruction du « veau de Samarie » (VIII, 6) et reproche à Israël de s'abaisser à adorer des taureaux (XIII, 2).

Tous les rois d'Israël demeurèrent fidèles au culte des veaux d'or — même ceux qui, à l'exemple de Jéhu, manifestèrent le plus de zèle pour la religion de Yahweh. — On remarquera que le péché de ces rois était à l'origine, non pas une idolâtrie, mais une désobéissance à la loi positive qui interdisait toute représentation matérielle de Yahweh ; toutefois il était inévitable que la masse du peuple n'en vînt pas à prendre l'effigie pour la divinité elle-même et à tomber dans l'idolâtrie proprement dite.

Note 89.

**Zara.** — On ne sait pas qui était ce Couschite Zara. On a voulu y voir un descendant du Pharaon Sésac, le roi d'Égypte Osorkon II. Mais cette identification est plus que douteuse.

Il semble plus sage de considérer Zara comme le chef d'une des tribus arabes qui erraient au sud-est de la Palestine ; de fait, on sait par les inscriptions du royaume de Saba que le nom de *Zara* (*Zérokh*) fut porté à une époque postérieure par plusieurs chefs arabes. — La présence de chars de guerre et d'auxiliaires *Lulîm* parmi ses troupes ne fait pas obstacle à cette interprétation, puisque les inscriptions assyriennes nous révèlent l'existence d'une charrerie dans plusieurs royaumes arabes et que les *lulîm* ne sont pas forcément des Libyens, mais plus probablement une tribu arabe, cantonnée dans l'Arabie du nord-ouest.

Note 90.

**Les noms propres portés par les Hébreux.** — Chez les Hébreux, comme chez tous les peuples, chaque individu était désigné par un nom particulier qui servait à le distinguer des autres personnes de son entourage.

Ce nom avait toujours une signification : Parfois il était suggéré par une qualité corporelle : *Laban*, « le blanc » ; *Édom*, « le roux » ; parfois aussi il rappelait une fonction ou un métier : *Obed*, « le serviteur » ; *Berzelloï*, « celui qui s'occupe du fer » ; parfois encore il constituait une sorte de sobriquet sans rapport apparent avec le personnage qui le portait : *Rachel*, « la brebis » ; *Jonas*, « la colombe » ; *Tabitha*, « la gazelle » ; *Suzanne*, « le lis ».

Mais le plus souvent, il constituait un véritable acte de foi religieuse par lequel se manifestaient les croyances de ceux qui avaient nommé l'enfant : *Abdias*, « serviteur de Yahweh » ; *Élimélech*, « Dieu est roi » ; *Elnathan* ou *Nathanaël*, « don de Dieu » ; *Jonathan* ou *Nathanias*, « don de Yahweh » ; *Jésus* ou *Josué* (pour *Yehoschoua*), « *Yahweh est salut* » ; *Jean* (*Johanan* ou *Hananias*), « grâce de Yahweh ou Yahweh est grâce », etc. — Si Achab donne à ses enfants les noms d'*Athalia* « Yahweh est ma force », d'*Ochozias* « Yahweh possède » et de *Joram* « Yahweh élève », c'est bien la preuve qu'il continuait à regarder Yahweh comme le Dieu d'Israel.

Plusieurs de ces noms théophores (c'est-à-dire contenant les mots *El* = Dieu et *Yeho*, *Yah* = Yahweh) étaient abrégés dans l'usage courant : on disait par exemple *Nathan* pour *Jonathan*, *Elnathan*, *Nathanias* et *Nathanaël*, et *Anne* (ou *Anan*) pour *Hananias*, *Hananéel*, *Johanan* et *Elchanan*, et c'est pour éviter la confusion des personnages homonymes que parfois les historiens sacrés ont pris l'usage de réserver à chacun d'entre eux telle abréviation, telle forme ou telle écriture spéciale du même nom : ainsi le successeur de Moïse est appelé *Josué* tandis que les personnages du même nom qui vivent après la captivité de Babylone sont appelés *Jésus* ; de même encore le premier des trois *Joachaz* qui règnent en Juda est appelé *Ochozias*, le second *Achaz* et le troisième *Joachaz*.

Note 91.

**La stèle de Mésa.** — Le récit biblique relatif à l'expédition de Joram et de Josaphat contre Moab a reçu une confirmation précieuse par suite de la découverte du monument célèbre connu sous le nom de Stèle de Mésa.

Cette stèle, que l'on conserve aujourd'hui au musée du Louvre, est un bloc monolithe de basalte noir, de forme arrondie dans sa partie supérieure et carrée dans sa partie inférieure, haut de 1 m. et large de 0 m. 60 et sur lequel l'ennemi des rois d'Israël et de Juda, Mésa, roi de Moab, raconte ses principaux exploits. On y lit en particulier que « Omri, roi d'Israël, opprima Moab des jours nombreux parce que Chamos (le dieu de Moab) était irrité contre sa terre » et qu'Achab successeur d'Omri voulut continuer cette oppression ; mais que Chamos intervint ensuite pour permettre à ses fidèles de se venger des Israélites et de reconstruire les villes que ceux-ci avaient détruites.

## RÉSUMÉ

I. Le schisme, c'est-à-dire la division de la monarchie hébraïque en deux royaumes rivaux, Israël et Juda, est une conséquence directe des fautes de Salomon et un châtiment de son infidélité.

Dieu se servit pour le réaliser d'une situation de fait fort ancienne : l'impatience avec laquelle l'ambitieuse et puissante tribu d'Ephraïm supportait son assujettissement à la tribu de Juda ; et il utilisa pour le déterminer un incident des plus fortuits : l'attitude insolente de Roboam, fils et successeur de Salomon, qui ne sut pas désarmer au moyen de concessions opportunes les adversaires du régime inauguré par son père.

Cette constitution de deux royaumes hostiles devait avoir les plus graves conséquences : au point de vue politique, la nation israélite se trouva considérablement affaiblie et livrée sans défense ou peu s'en faut à la merci des voisins qu'elle avait jusque là tenus en respect ; au point de vue religieux, elle se trouva subitement désaxée, en ce sens que l'orthodoxie mosaïque reflua peu à peu, pour s'y concentrer et s'y reconstituer, dans la tribu qui formait presque à elle seule le royaume de Juda.

II. Une première période de l'histoire des royaumes de Juda et d'Israël est caractérisée par une *rivalité incessante* entre la dynastie de David et celles qui se succèdent dans le royaume du Nord.

En Israël, Jéroboam (933-912) inaugure son règne par l'organisation d'un culte idolâtrique de Yahweh (représenté sous la forme d'un veau d'or) : cette mesure éloigne de lui toute la partie de ses sujets demeurée fidèle au Décalogue et affaiblit d'autant son royaume. Tributaire du Pharaon, battu par Abia de Juda, il se voit finalement rejeté par Dieu et apprend avant de mourir que son fils Nadab (912-910) et toute sa maison « seront balayés comme on balaie l'ordure ». — L'impie Baasa (910-886) qui succède à Nadab réussit d'abord à s'agrandir aux dépens de Juda, mais ce succès n'a pas de lendemain : Juda s'allie avec Damas et bientôt le territoire d'Israël est entamé à son tour. — Une ère de révolutions sanglantes s'ouvre alors : Éla (886-5), Zamri (885), Thebni (885) s'entretuent jusqu'au moment où Omri victorieux de son dernier compétiteur rétablit l'ordre en Israël.

Pendant ce temps trois rois seulement se succèdent en Juda : Roboam d'abord (933-916), heureux et prospère tant qu'il est fidèle à Yahweh, mais honteusement battu par le Pharaon Sésac (928) dès qu'il abandonne la Loi ; puis Abia (916-913), mauvais roi à qui un acte de foi permet cependant de vaincre Jéroboam ; Asa enfin (913-872) l'un des meilleurs souverains de la dynastie davidique, si l'on veut bien mettre à part les défaillances de ses dernières années. Le règne d'Asa est marqué à l'intérieur par de nombreux actes de zèle religieux et particulièrement par un renouvellement solennel de l'alliance avec Yahweh (898), et à l'extérieur par des victoires sur le Couschite Zara et sur le roi d'Israël Baasa.

III. Une seconde période pourrait être appelée *période de l'entente cordiale*. Les grands rois qui gouvernent alors les royaumes hébreux, Josaphat de Juda, Omri et Achab d'Israël se rapprochent et nouent des relations d'amitié. Il va sans dire que cette entente toute politique tourne au détriment de la religion de Yahweh : les mauvais exemples ou les faiblesses d'Omri et d'Achab contaminent la dynastie judéenne, qui produit après Josaphat des princes dont l'impiété ne le cède en rien à celle de la dynastie d'Achab.

Omri (885-874) est le véritable organisateur du royaume d'Israël. C'est lui qui le dote d'une capitale en construisant Samarie, et qui lui fait reprendre rang parmi

les grandes puissances des pays syro-phéniciens ; il impose sa suzeraineté à Moab et s'allie avec le roi de Tyr, dont la fille Jézabel devient l'épouse de son fils Achab. — Achab (874-853) prince brillant, dont le principal tort fut de se laisser dominer par sa femme, est surtout connu par ses entreprises idolâtriques et par ses relations avec le prophète Élie. Presque toute sa politique fut absorbée par son voisinage avec les rois de Damas, dont il devint successivement le vassal et l'allié, et sur lesquels il remporta parfois de brillantes victoires. — Ochozias (853-852) et Joram (852-846) continuent la guerre contre les Syriens et ne parviennent pas à réduire Moab révolté contre leur autorité ; ils vivent en paix avec les rois de Juda.

Dans le royaume de Juda, Josaphat (873-848) imite les bons exemples de son père et guerroie avec succès contre les nomades voisins de ses frontières. Il a le tort de s'allier avec les rois d'Israël, et Dieu l'en punit en faisant échouer sa tentative de croisière à Ophir. Ses successeurs Joram (854-846) et Ochozias (846) comptent parmi les plus mauvais rois de la dynastie de David ; le premier se fait battre par les nomades du désert et périt misérablement ; quant au second il trouve la mort au cours de la révolution qui jette bas la dynastie d'Achab.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## LE SCHISME.

**Origines**

- **Causes profondes**
  - Impatience avec laquelle « la maison de Joseph » supporte la prééminence de Juda.
  - Absolutisme de Salomon.
- **Cause accidentelle**
  - Attitude insolente de Roboam, lors de son entrevue avec les chefs des tribus du nord, à Sichem.

→ Dieu veut châtier l'orgueil et l'infidélité de Salomon

**Conséquences**

- **politiques**
  - Affaiblissement de la nation israélite par la constitution de deux royaumes hostiles.
  - Les royaumes vassaux de Salomon restaurent leur indépendance et recommencent à menacer les Hébreux.
- **religieuses**
  - L'orthodoxie mosaïque reflue vers Jérusalem et le royaume de Juda, tandis que le royaume d'Israël se trouve ouvert à toutes les influences des cultes étrangers.

**Caractères généraux**

- *Lutte incessante* entre les rois d'Israël et les descendants de David.
- Dieu châtie l'infidélité des rois de Juda par des défaites humiliantes, et l'infidélité des rois d'Israël par la ruine de leurs dynasties successives.

## LES PREMIERS ROIS D'ISRAËL ET DE JUDA

**Israël**

- **Jéroboam (933-912)**
  - Organise péniblement son royaume. (Capitales successives à Sichem, Phanuel et Thersa).
  - Restaure les sanctuaires de Béthel et de Dan et y installe des veaux d'or : c'est là le *péché de Jéroboam*.
  - Se voit abandonné par une partie de ses sujets.
  - Devient tributaire du Pharaon.
  - Est vaincu par le roi Abia de Juda.
- **Nadab (912-910)** Imite la conduite perverse de son père ; est renversé.
- **Baasa (910-886)**
  - Extermine la famille de Jéroboam.
  - Réussit dans une guerre contre Asa, mais se fait battre par les Syriens de Damas.
  - Suit la tradition religieuse de Jéroboam et *pèche* comme lui.
- **Ela (886-5)** Assassiné tandis que ses troupes guerroient contre les Philistins.
- **Guerres civiles (885-881)**
  - Luttes entre Zambri (885) et Omri ; entre Omri et Thebni (885-881). — Victoire d'Omri (881).

**Juda**

- **Roboam (933-916)**
  - Veut soumettre Israël par la force. Dieu le lui défend.
  - Fortifie son royaume.
  - Accueille les Israélites du nord qui fuient la domination de Jéroboam.
  - Abandonne la loi de Yahweh.
  - Est battu par Sésac, roi d'Égypte, qui pille Jérusalem.
  - Revient à Yahweh, mais sans se convertir complètement.
- **Abia (916-913)**
  - Remporte une grande victoire sur Jéroboam.
  - « Son cœur n'est pas tout entier à Yahweh. »
- **Asa (913-872)**
  - L'un des meilleurs rois de la dynastie de David.
  - Fait briser les autels bâtis en l'honneur des faux dieux.
  - Remporte une grande victoire sur Zara.
  - Renouvelle l'Alliance avec Yahweh (898).
  - Fait la guerre à Baasa d'Israël et aux Édomites.
  - S'allie aux Syriens de Damas, et persécute le prophète qui lui reproche cette alliance.
  - Devient infirme à la fin de sa vie.

LE TEMPS DE LA DYNASTIE D'OMRI.

**Caractères généraux**

- *Entente cordiale* entre Israël et Juda.
- Juda tend à se corrompre au contact de l'infidèle Israël

**Israël**

**Omri (885-874)**

- *Le grand organisateur du royaume d'Israël*
- Fonde Samarie.
- S'allie au roi de Tyr.
- Ithobaal.
- Entreprend des guerres heureuses contre Moab.
- Doit reconnaître la prééminence des Syriens de Damas

**Achab (874-853)**

- Prince brave et généreux, malheureusement dominé par sa femme la Tyrienne Jézabel, qui entreprend de substituer le culte de Baal au culte de Yahweh.
- Nombreux démêlés avec les prophètes : *Élie*.
- D'abord soumis aux Syriens de Damas, Achab finit par reconquérir son indépendance, et traite d'égal à égal avec eux.
- Invasion assyrienne (854) : bataille de Qarqar.
- Achab meurt au cours d'une guerre contre les Syriens.

**Ochozias (853-852)**

- Mauvais rois qui se montrent les dignes fils de Jezabel.
- Révolte des Moabites.
- Guerres malheureuses contre les Syriens.

**Joram (852-846)**

- Jéhu se révolte contre Joram et extermine la famille d'Achab.

**Juda**

**Josaphat (873-848)**

- Roi pieux, observateur attentif de la Loi.
- Perfectionne l'organisation de son royaume.
- Tente une expédition maritime vers Ophir.
- Guerres heureuses contre les Moabites, les Ammonites et les Minéens.

**Joram (854-846)**

- Mauvais roi : suit les errements d'Achab et de Jézabel dont il est le gendre.
- Révolte d'Édom.
- Guerres malheureuses contre les Arabes et les Philistins.

**Ochozias (846)**

- Mauvais roi. Tué par Jéhu tandis qu'il visitait son oncle Joram.
- Sa mère Athalie fait massacrer les descendants de David.

# CHAPITRE XIX

## LE PROPHÉTISME. — ÉLIE ET ÉLISÉE

SOMMAIRE

**I. Les prophètes.** — Les prophètes. — La mission des prophètes. — La vocation prophétique. — Vie et ministère des prophètes. — Les faux prophètes.

**II. La révélation prophétique.** — Caractères généraux. — Les Livres prophétiques. — Principaux thèmes développés dans les oracles prophétiques. — L'annonce de l'avenir et la perspective prophétique. — Faits et descriptions symboliques.

**III. Histoire des premiers prophètes.** — Avant les rois. — Sous Saül et David. — Sous Salomon et les premiers rois d'Israël et de Juda.

**IV. Le prophète Élie.** — Débuts de son ministère. — La famine. — Élie devant Achab. — Élie et les prophètes de Baal. — Fuite d'Élie. — Dernières années d'Élie. — Enlèvement d'Élie. — L'œuvre d'Élie.

**V. Élisée.** — Vocation d'Élisée. — Miracles d'Élisée. — Rôle politique d'Élisée. — L'avènement de Jéhu. — Dernières années d'Élisée. — L'œuvre d'Élisée.

SOURCES

Tous les livres prophétiques de l'Ancien Testament. — L'histoire particulière d'Élie et d'Élisée est surtout contenue au IIIe et au IVe livre des *Rois* (de *III Rois*, XVII à *IV Rois*, XIII).

### ARTICLE I. — LES PROPHÈTES.

**Les prophètes.** — Au temps des Juges, et plus particulièrement dans le dernier siècle de cette période, on voit intervenir à plusieurs reprises divers personnages appelés prophètes.

Proprement un *prophète* (*nâbi*) est un personnage qui parle pour un autre : c'est en ce sens que Dieu lui-même appelle Aaron le *prophète* de son frère Moïse : « Aaron, dit-il à Moïse, Aaron ton frère sera ton *nâbi*, toi tu lui diras tout ce que je t'ordonnerai et c'est lui qui parlera au Pharaon » (*Exode*, VII, 1-2).

L'Écriture donne parfois aux prophètes le nom de *voyant* (*roch*), et de *contemplant* (*hozeh*) : ces deux notions complètent heureusement celle que nous fournit le terme de *nâbi*. Les prophètes sont des « clairvoyants » initiés aux secrets de Dieu, et en même temps, des « interprètes », des « organes » dont Dieu se sert

pour communiquer aux hommes ses desseins, ses volontés et ses avertissements.

D'ailleurs ces communications peuvent être aussi bien des jugements sur des actions passées, que des ordres à exécuter dans le présent ou des prédictions concernant l'avenir : les livres prophétiques conservés dans la Sainte Écriture renferment ces trois espèces de communications.

**La mission des prophètes.** — En interdisant aux Israélites d'aller consulter les devins et les augures (*Deut.*, XVIII, 10-14), Dieu leur avait promis qu'il pourvoirait lui-même au besoin qu'ils avaient de connaître sa volonté.

« Yahweh, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi, d'entre tes frères un prophète tel que moi, écrit Moïse (*Deut.* XVIII, 15-22) : vous l'écouterez. C'est ce que tu as demandé à Yahweh ton Dieu, en Horeb, en disant : « Que je n'entende plus la voix de Yahweh, mon Dieu, et que je ne voie plus ce grand feu de peur de mourir. » Yahweh me dit : « Ce qu'ils ont dit est bien. Je leur susciterai d'entre leurs frères un prophète tel que toi ; je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il dira en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte. Mais le prophète qui osera prononcer en mon nom une parole que je ne lui aurai pas commandé de dire, ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète-là mourra. — Que si tu dis en ton cœur : « Comment reconnaîtrons-nous la parole que Yahweh n'aura pas dite ? » Quand un prophète t'aura parlé au nom de Yahweh, si ce qu'il a dit n'arrive pas et ne se réalise pas, c'est là une parole que Yahweh n'a pas dite : c'est par orgueil que le prophète a parlé : tu n'auras pas peur de lui. »

On le voit, « Dieu voulait parler d'une institution permanente qui devait être réalisée dans un avenir prochain. Mais de même que la prédiction de la royauté en Israël ne s'est complètement vérifiée que dans Jésus-Christ, le Roi des Rois, ainsi le passage ci-dessus prédit le prophétisme en général et tout particulièrement Jésus-Christ, le prince des prophètes, le médiateur par excellence. » (Pelt, II, p. 146.)

Si l'on considère dans son ensemble la mission des prophètes de l'Ancien Testament, on doit reconnaître qu' « elle a toute sa raison d'être dans l'élection d'Israël comme peuple de Dieu : empêcher la Loi de tomber dans l'oubli, en recommander sans cesse l'exacte observation, réprimer l'idolâtrie et toutes les autres violations de la Loi, préparer ainsi Israël à la venue du Messie qui est la « fin de la Loi », telle était la mission des prophètes. » (Pelt, II, 146-147.)

**La vocation prophétique.** — Ce n'est ni de leur propre choix, et de leur initiative privée, ni par une éducation spéciale que les prophètes commencent et remplissent leur ministère : Dieu les choisit lui-même et parfois dès avant leur naissance. S'il permet que certains s'offrent à lui, pour annoncer ses volontés — comme Isaïe —, par contre, il impose à d'autres, malgré eux, cette redoutable mission qu'il veut leur confier : Moïse s'est d'abord dérobé

et a accumulé raison sur raison pour échapper à la charge qui lui incombait ; Jonas a quitté son pays natal et pris la fuite pour gagner les pays d'Occident ; et lorsque Jérémie a reçu l'annonce des fonctions que Dieu lui réservait, il s'est récusé prétextant son incapacité :

« Ah ! Seigneur Yahweh je ne sais point parler, car je suis un enfant ! »

Et Yahweh me répondit :

« Ne dis pas je suis un enfant,
car tu iras vers ceux à qui je t'enverrai
et tu diras tout ce que je t'ordonnerai.
Sois sans crainte devant eux,
car je suis avec toi pour te délivrer, parole de Yahweh ! »

Puis Yahweh étendit la main et me toucha la bouche :

« Voici que je mets mes paroles dans ta bouche.
Vois : je t'établis en ce jour sur les nations et sur les royaumes
pour arracher et pour abattre,
pour ruiner et pour détruire,
pour bâtir et pour planter. » (*Jérémie*, I, 6-10.)

Plus tard le même prophète, en un moment particulièrement pénible de sa mission, se plaint amèrement que le Seigneur l'ait fait prophète par force. Il avait voulu, dit-il, garder le silence ; mais il a senti brûler dans ses entrailles et dans ses os un feu dévorant, tellement qu'il a été contraint de céder et de parler (XX, 7-9).

Certains prophètes sont choisis par Dieu dès leur enfance : tels Jérémie et Samuel ; d'autres ne commencent leur ministère qu'à un âge déjà avancé : c'est le cas d'Élisée et d'Ézéchiel. Les uns appartiennent aux plus hautes classes de la société : Isaïe est le cousin du roi Achaz et se rattache à la race de David ; Sophonie est un arrière petit-fils d'Ézéchias ; Daniel est issu de la maison royale de Juda ; Ézéchiel et Jérémie sont prêtres ; un Zacharie est fils du grand-prêtre Joïada. Les autres sont d'une condition des plus modestes : ainsi Amos est un simple berger de Thécué que Dieu a pris derrière son troupeau ; Élisée laboure le champ de son père lorsqu'Élie l'aborde et jette sur lui son manteau.

Enfin la vocation prophétique, surtout à l'époque ancienne, a des conséquences parfois étranges (*note* 92). En saisissant le nouveau prophète, l'esprit de Yahweh le met dans un état d'exaltation particulière qui lui fait accomplir des actes imprévus : Élie se ceint les reins pour courir devant le char d'Achab. Plus tard ces manifestations prennent une signification plus précise et revêtent le caractère d'annonces symboliques ; ainsi Jérémie se promène

dans les rues de Jérusalem en portant sur sa tête le joug en bois des bêtes de labour. — Ces faits extraordinaires avaient pour but de frapper l'imagination du peuple hébreu en marquant l'intervention d'un pouvoir surnaturel : Dieu les permettait pour mieux souligner son empire sur les hommes et sur les choses, tout comme aux premiers temps du christianisme, il permit à certains chrétiens de parler, sans les comprendre, des langues qu'ils ne connaissaient pas.

**Vie et ministère des prophètes.** — Certains prophètes n'eurent qu'une mission transitoire ; la plupart de ceux dont la Sainte Écriture nous raconte les actions, furent prophètes jusqu'à leur mort.

Rien d'ailleurs dans leur vie qui les distingue nettement de la société au milieu de laquelle ils se trouvent : ils agissent comme tout le monde jusqu'au moment où Dieu les charge d'un message pour son peuple ; et une fois leur ministère rempli, ils reprennent leurs occupations ordinaires. C'est ainsi que les choses se passent pour Isaïe, pour Jérémie, pour Ézéchiel et pour Daniel.

A une époque plus ancienne, pendant les deux premiers siècles de la royauté, divers prophètes font figure de conseillers d'État, et vivent dans l'entourage des rois : tel Nathan. Mais beaucoup d'autres vivent à l'écart et parcourent le pays, prêchant et agissant partout où Dieu leur inspire de le faire ; ce n'est que dans les circonstances solennelles qu'on les voit approcher des grands. Volontiers on serait tenté de les prendre pour des agitateurs populaires, si l'on ne savait que leur manière de procéder tenait au caractère particulier de leur mission : tels Ahias de Silo, Élie et Élisée.

Mais en toute circonstance, les prophètes accomplissent leur office avec une scrupuleuse fidélité. Les grâces qu'ils ont reçues les rendent capables de tout sacrifier, hormis l'honneur de Dieu et le bien de son peuple.

Ils affrontent avec la même sérénité les grands et les petits, les princes et le peuple ; presque partout ils ont à braver l'opinion de leur temps, mais ils ne craignent rien parce qu'ils se sentent un courage invincible : ils sont « comme une forteresse, une colonne de fer et un mur d'airain » que nulle puissance au monde ne peut ébranler.

**Les faux prophètes.** — A côté des prophètes qu'elle révère comme des envoyés de Dieu, l'Écriture mentionne des hommes

qui usurpaient ce nom et parlaient au nom de Yahweh, sans avoir reçu de lui aucune mission.

« Leur note caractéristique était l'égoïsme, la cupidité, l'ambition. Ils prophétisaient pour de l'argent. Tant qu'on les payait bien, ils n'annonçaient au peuple que des événements heureux : la défaite des ennemis, la victoire et la paix. C'est ainsi que, par cupidité, loin de combattre les vices du peuple, ils les flattaient et les favorisaient. Ils devinrent de la sorte une cause de scandale pour le peuple et de ruine pour le royaume. » (PELT, II, p. 153)

Les discours de ces faux prophètes n'étaient que « visions mensongères, vaines prédictions et tromperies ». Ils eurent une responsabilité considérable dans l'endurcissement du peuple de Dieu : aussi les châtiments qui les atteignirent furent terribles. Tel d'entre eux ayant pris le joug de dessus le cou de Jérémie et annoncé la défaite du roi Nabuchodonosor, contrairement à la parole du prophète, s'attira cette réplique :

« Écoute, Hananias, Yahweh ne t'a pas envoyé et tu as fait que ce peuple se confie au mensonge. C'est pourquoi ainsi parle Yahweh : Je te renvoie de la face de la terre ; cette année même tu mourras, car tes paroles sont une révolte contre Yahweh. » Et Hananias mourut au septième mois. » (*Jérémie*, XXVIII, 15-17.)

## ARTICLE II. — LA RÉVÉLATION PROPHÉTIQUE.

**Caractères généraux.** — Les prophètes font profession de n'être que les simples organes de la parole divine. Lorsqu'ils s'adressent au peuple, ils emploient toujours la formule « Ainsi parle Yahweh », ou telle autre analogue, ce qui indique qu'ils entendent bien ne pas livrer les pensées de leur propre esprit.

« La révélation divine, il est vrai, ne met pas toujours en leur âme tous les éléments que renferment leurs prophéties : il s'y trouve des vérités de sens commun et d'expérience journalière qu'ils acquièrent comme tout le monde, il y a des allusions à des faits historiques dont ils ont pu être les témoins ou encore dont ils ont pu lire les récits dans des documents antérieurs. Mais ce qu'il faut au moins attribuer à l'influence surnaturelle de l'Esprit, c'est le jugement qu'au nom de Dieu ils portent sur ces contingences, sur la signification religieuse des faits, sur les conséquences qui, de par la volonté de Yahweh, peuvent en résulter pour l'avenir d'Israël. »

« La prophétie, dit saint Thomas, suppose une illumination par laquelle Dieu éclaire l'intelligence du prophète. Cette lumière venant de Dieu, peut se porter sur tous les objets auxquels il plaît à Dieu de l'étendre. En fait nous voyons que, chez les prophètes, elle se porte tantôt sur des objets qu'ils connaissent déjà, tantôt sur des objets qui leur sont inconnus. Isaïe et Jérémie par exemple, quand ils flagellent les vices de leurs contemporains, parlent comme interprètes de Dieu, et pourtant ils avaient souvent vu ces désordres de leurs propres yeux et avaient fait à leur sujet les mêmes réflexions qu'ils transmettent au peuple comme des oracles divins. D'autres fois, ce qu'ils annoncent sont des mystères

cachés aux hommes : les desseins de Dieu, des événements futurs, etc..... » (Pelt, II, p. 148-149. Voir à ce sujet : Saint Thomas, *Somme théolog.* IIª IIæ, Q. CLXXI-CLXXIV et surtout Q. CLXXIII, art. I.)

« La communication divine s'opère d'ailleurs en diverses manières et Dieu excelle à adapter son action au tempérament physique et moral de ceux qu'il choisit, aussi bien qu'aux besoins de leurs auditeurs. Le plus souvent la révélation consiste en une parole intérieure que, de la façon la plus immédiate, Dieu fait entendre à l'âme du prophète : c'est le cas pour Isaïe, en dehors du chapitre VI, et pour Jérémie. En d'autres cas le phénomène surnaturel se complique d'une vision ; très rarement d'une apparition. » (J. Touzard, *Où en est l'histoire des Religions*, Revue du Clergé français, LXVI, juin 1911, pp. 660-661.)

Mais « quel que soit le mode de cette communication divine, voix du dehors, visions, paroles intérieures, elle ne s'arrête pas à une simple émotion religieuse, à un ébranlement plus ou moins confus, à une touche mystérieuse au fond de l'âme ; mais c'est la manifestation précise et ferme d'une vérité, et d'une vérité que le prophète sait venir de Dieu et ne venir que de lui. » (*Christus* 2, p. 875)

**Les Livres prophétiques.** — Ceci nous explique déjà par avance la variété de faits et de discours que nous devons nous attendre à trouver dans les livres prophétiques de la Bible.

Sans doute la plupart des textes contenus dans ces livres sont des oracles, c'est-à-dire des paroles communiquées de la part de Dieu. Mais plusieurs versets ou plusieurs chapitres sont d'ordinaire consacrés à nous renseigner sur le prophète lui-même ou sur les événements dont la connaissance est indispensable pour bien comprendre les oracles proprement dits ; c'est ainsi qu'à peu d'exceptions près, chacun des livres prophétiques débute par une courte notice contenant le nom et la généalogie du prophète avec l'indication de l'époque de sa mission ; de même, dans Isaïe, on nous donne de longs détails sur l'invasion des rois d'Assyrie Téglath-phalasar III et Sennachérib ; de même encore, dans Jérémie, les actions symboliques décrites sont mises en rapport avec les événements politiques du temps de Nabuchodonosor.

Quant aux oracles, ils ont pour but d'assurer le salut d'Israël soit dans le présent soit dans l'avenir ; ce sont, comme nous l'avons déjà indiqué, des jugements sur le passé, des ordres à exécuter dans le présent et des prédictions concernant l'avenir. Ces diverses communications revêtent des formes particulières, toutes appropriées aux circonstances spéciales dans lesquelles se trouve le peuple de Dieu à l'instant où parle le prophète : tantôt c'est la perspective de la miséricorde qui se déroule devant les yeux des prophètes, et tantôt celle d'un juste châtiment.

**Principaux thèmes développés dans les oracles prophétiques.** — Un premier fait que constatent les prophètes, c'est l'apostasie d'Israël. Le peuple de Dieu a été infidèle à sa mission ; au lieu d'observer la Loi et d'obéir à tous ses commandements, il

l'a oubliée et méprisée ; il a péché au point de suivre les errements des nations qui l'entouraient ; et bien loin d'écouter les avertissements que Dieu lui envoie par le ministère de ses prophètes, il s'endurcit chaque jour davantage.

Aussi le châtiment est-il imminent : Dieu a pu se laisser fléchir dans le passé et retarder parfois l'exécution des arrêts de sa justice ; désormais l'ingratitude et l'endurcissement d'Israël ne lui laissent plus aucun espoir. Il va lâcher sur son peuple les nations païennes, l'Assyrie d'abord, puis Babylone, qui vont le fouler aux pieds, détruire ses villes et son temple et finalement l'emmener captif : le châtiment atteindra tous les coupables et personne n'y échappera, parce que tous ont péché.

Toutefois Dieu a conclu avec Israël une alliance éternelle ; c'est pourquoi il aura pitié d'un petit reste qui survivra au peuple coupable et le restaurera, cependant que Babylone s'effondrera dans une catastrophe sans précédent. Quant aux autres nations païennes, elles seront également châtiées pour avoir outrepassé les limites du mandat que Dieu leur avait donné contre Israël.

Rentrés dans leur pays après la chute de Babylone, les Israélites s'y établiront pour y demeurer. Les villes seront rebâties et le Temple relevé. Tous les dispersés, ceux de l'ancien royaume d'Israël aussi bien que ceux de Juda, auront part à cette restauration et à la prospérité qui suivra. C'est alors que s'établira le royaume messianique, représenté sous la figure d'un empire terrestre appelé à soumettre toutes les nations de la terre ; les ennemis du peuple de Dieu seront définitivement terrassés, et Yahweh régnera éternellement.

**L'annonce de l'avenir et la perspective prophétique.** - Parmi tous les prophètes, il n'en est aucun chez qui l'on trouve retracée dans son ensemble la série logique des grands faits que nous venons d'indiquer. Beaucoup n'en ont vu que tels aspects particuliers en corrélation avec la situation politique ou religieuse de leurs contemporains et, comme ils sont loin d'avoir vécu à la même époque et que Dieu les a suscités chacun à son heure pour venir apporter, au moment opportun, une nouvelle précision sur ses desseins providentiels, il est indispensable, pour bien juger et bien comprendre l'œuvre de chacun d'eux, de nous replacer au temps et dans les circonstances où ils vivaient.

Par contre, il faut nous rappeler que toutes les pensées de ces prophètes, lors même qu'ils jugeaient au nom de Dieu le passé ou le présent, étaient dirigées vers l'avenir, vers le salut d'Israël et le règne messianique ; ils annonçaient l'avenir, l'avenir plus éloigné

aussi bien que l'avenir prochain, et l'accomplissement des événements qu'ils annonçaient pour celui-ci était une garantie de l'accomplissement de ceux qu'ils annonçaient pour celui-là : les deux se juxtaposaient dans leur esprit, le châtiment n'était que le prélude du pardon, et la ruine de Babylone leur paraissait liée à l'établissement du royaume messianique. Ce n'est qu'au fur et à mesure des siècles écoulés, ce n'est qu'après la fin de la captivité de Babylone que les divers plans, qui jusqu'alors s'étaient juxtaposés dans une perspective unique, s'étageront peu à peu pour prendre leur relief et leur distance véritables.

Il faut donc bien se garder de rendre tel prophète responsable du vague de certaines de ses prophéties, ni déclarer qu'il s'est trompé en disant que tel événement devait suivre tel autre ; il dit ce qu'il a vu et comme il l'a vu, du point où il était placé. Et de même qu'en présence d'une chaîne de montagnes, nous sommes fort embarrassés, à moins de connaissances spéciales, pour évaluer correctement la distance réelle et la position exacte des sommets qui se dressent devant nos yeux, de même il est arrivé que le prophète mis par Dieu en présence de l'avenir, n'a pu de lui-même en sonder les profondeurs : il a fait un dessin, correct au point de vue où il s'est placé, mais inexact pour nous, qui nous trouvons plus avant dans la suite des temps.

Si nous voulons par conséquent bien saisir la vision du prophète, nous devons nous mettre cette fois encore à sa place et opérer une sorte de transposition dans notre propre esprit ; nous devons essayer d'abord de voir les choses comme il les a vues et d'où il les a vues ; ensuite seulement, nous pourrons nous risquer à les interpréter.

**Faits et descriptions symboliques.** - Nous devrons opérer une transposition tout à fait analogue lorsque nous étudierons certaines descriptions contenues dans les oracles prophétiques.

A plusieurs reprises nous voyons certains prophètes procéder par actions symboliques. Jérémie par exemple, pour mieux frapper les intelligences grossières de ses contemporains, porte sur sa tête un joug afin de signifier que bientôt Jérusalem sera courbée sous le joug de Nabuchodonosor ; ou bien il brise un vase pour signifier que la ville et le peuple seront brisés.

De même, lorsqu'ils ont à décrire le châtiment des nations païennes, la restauration du peuple d'Israël ou l'avènement du royaume messianique, les prophètes emploient des images et des comparaisons matérielles dont ils poursuivent le développement pendant des pages entières. La plupart des anciens interprètes

juifs s'y sont trompés, et ont pris au pied de la lettre des descriptions qui n'avaient qu'une valeur toute spirituelle.

C'est là une erreur contre laquelle nous prémunit Notre Seigneur dans son Évangile. Aux foules qui se pressent derrière lui, il annonce les béatitudes ; aux apôtres qui se disputent la première place dans son royaume, il déclare que celui qui est le plus grand doit être comme le plus petit ; à Pilate enfin qui l'interroge sur sa royauté, il répond que son royaume n'est pas de ce monde.

Lors donc que nous lirons les passages des livres prophétiques qui nous annoncent le règne du Messie, nous prendrons garde de ne pas nous étonner du réalisme parfois étrange que nous trouverons dans ces pages. Nous nous efforcerons d'en saisir le sens vrai à la lumière du Nouveau Testament et de la Tradition ecclésiastique.

### ARTICLE III. — HISTOIRE DES PREMIERS PROPHÈTES.

**Avant les Rois.** — Moïse, puis Josué, chargés par Dieu de communiquer ses volontés au peuple élu, sont des prophètes au même titre que certains patriarches, tel Abraham, l'avaient été avant eux. Moïse surtout, par le rôle capital qu'il a joué dans l'organisation d'Israël, demeure le prophète par excellence, celui que personne ne remplacera pendant toute la durée de l'Ancien Testament ; comme le dit l'Écriture, depuis sa mort « *il ne s'est plus levé en Israël de prophète semblable à lui* » (*Deut.*, XXXIV, 10).

Sous les Juges, il est question à plusieurs reprises de prophètes ; Débora, l'auxiliaire du juge Barac, est une prophétesse. Toutefois à cette époque « la révélation de Yahweh était rare et les visions n'étaient pas fréquentes (*I Rois*, III, 1), c'est pourquoi le don de prophétie accordé à Samuel apparaît aux yeux de tous comme une marque éclatante de sa vocation.

A la même époque, la mission prophétique est loin d'avoir la même portée que par la suite. Sans doute Samuel annonce la volonté de Dieu au grand-prêtre Héli et aux tribus assemblées à Maspha, et par là il s'occupe des grands intérêts du peuple de Dieu ; mais en même temps, il est le consulteur attitré auquel on recourt dans les moindres circonstances ; par exemple, on s'adresse à lui pour retrouver les objets perdus et on lui offre comme compensation de la peine qu'il prend, un petit présent, un pain ou une pièce de monnaie.

**Sous Saül et David.** — Samuel, nous l'avons vu, conserve pendant la plus grande partie du règne de Saül une autorité

particulière qu'il doit à son caractère de prophète autant qu'à sa qualité d'ancien Juge.

Les troupes de prophètes que l'on mentionne à deux ou trois reprises au temps de Saül paraissent avoir été des espèces de confréries religieuses d'une piété assez exubérante (Cf. *notes* 78 et 92).

Auprès de David, on note la présence des prophètes Gad et Nathan. Leurs interventions à la fois politiques, religieuses et morales sont relativement rares : tous deux s'occupent de l'organisation de la musique sacrée et écrivent l'histoire du règne. Nathan joue un rôle considérable à deux époques du règne de David, d'abord pour lui reprocher son péché, et ensuite pour assurer le trône à Salomon ; c'est encore lui qui fait à David, de la part de Dieu, la promesse d'un règne éternel.

**Sous Salomon et les premiers rois d'Israël et de Juda.** — Sous Salomon, les prophètes paraissent n'avoir joué qu'un rôle fort effacé.

On nous parle bien, à propos de l'histoire de ce roi, des écrits du prophète Nathan, des visions d'Addo le voyant et de la prophétie d'Ahias de Silo (*II Paral.*, IX, 29) ; mais on ne nous donne aucun détail.

Ahias de Silo est celui qui prédit à Jéroboam son règne sur dix tribus, et qui, plus tard, lui annonce le châtiment qui atteindra sa maison à cause de sa prévarication.

Séméias, après le schisme, empêche Roboam de faire la guerre aux tribus dissidentes et écrit l'histoire du règne de ce prince.

Jéhu reproche à Baasa roi d'Israël ses crimes et le menace de la vengeance divine....

On pourrait encore citer d'autres noms : mais ces divers prophètes, qui nous apparaissent dès lors avec tous les traits caractéristiques des prophètes de l'époque suivante, pâlissent tous lorsqu'on s'arrête devant la physionomie si originale et si vivante du grand homme dont nous allons maintenant raconter l'histoire : Élie le Thesbite.

## ARTICLE IV. — LE PROPHÈTE ÉLIE.

**Débuts de son ministère.** — Élie est le plus surprenant de tous les prophètes de l'Ancien Testament et c'est aussi celui dont le souvenir est demeuré le plus populaire.

Originaire de Thisbé, il habitait avant sa mission les plateaux sauvages et presque déserts de Galaad, à l'est du Jourdain. C'est

de là qu'il sort brusquement, un beau jour (vers 870 ?), pour aller trouver le roi Achab :

« Vive Yahweh le Dieu d'Israël devant qui je me tiens, lui dit-il. Il ne tombera ni rosée, ni pluie, durant ces années-ci, que lorsque j'aurai parlé. » (*III Rois*, XVII, 1.)

On conjecture avec probabilité que ce fléau devait être le châtiment de l'idolâtrie de la nation, peut-être aussi d'un crime particulier des souverains, comme le massacre des prophètes de Yahweh ou la destruction de son autel sur le Carmel. En même temps il était destiné à susciter dans les âmes des sentiments de repentir et d'amendement.

**La famine.** — Une prophétie aussi courageuse souleva la colère d'Achab. Sur l'ordre de Dieu, Élie alla se cacher sur les bords du torrent de Carith.

« Les corbeaux lui apportaient du pain et de la viande le matin, du pain et de la viande le soir, et il buvait de l'eau du torrent. Mais au bout d'un certain temps le torrent fut à sec, car il ne tombait pas de pluie dans le pays. » (*III Rois*, XVII, 6-7.)

Dieu l'envoya alors en Phénicie, à Sarepta dans le pays de Sidon, où il fut accueilli par une pauvre veuve. Pour la récompenser de sa charité, le prophète multiplia miraculeusement la farine et l'huile de son hôtesse tout le temps que dura la famine ; plus tard il témoigna sa reconnaissance d'une manière encore plus sensible en rendant la vie au fils unique de cette femme.

**Élie devant Achab.** — Au bout de trois ans et demi, la famine était devenue extrême. Dans tout Israël on ne trouvait plus d'herbe pour nourrir les chevaux et les mulets et l'on songeait à abattre le bétail. Élie se présenta devant Abdias, chef de la maison d'Achab, et l'envoya annoncer à son maître son arrivée prochaine.

Surpris de cette audace, Achab vint à la rencontre du prophète. « Toi ici, le perturbateur d'Israël ? » lui dit-il. — Élie répondit : « Je ne trouble point Israël ; c'est toi au contraire et la maison de ton père qui le troublez, parce que vous avez abandonné les commandements de Yahweh, parce que tu es allé après les Baals. » Et il l'invita à choisir entre les deux divinités : Fais rassembler tout Israël autour de moi, sur la montagne du Carmel, ainsi que les 450 prophètes de Baal et les 400 prophètes d'Astarté qui mangent à la table de Jézabel. » (*Note* 3.)

**Élie et les prophètes de Baal.** — Achab consentit à la demande d'Élie. Lorsque le peuple fut rassemblé sur le Carmel, Élie lui dit :

« Je suis resté seul des prophètes de Yahweh et il y a 450 prophètes de Baal. Que l'on nous donne deux taureaux ; qu'ils choisissent pour eux

l'un des taureaux, qu'ils le coupent par morceaux et qu'ils le placent sur le bois sans y mettre le feu. Et moi je préparerai l'autre taureau et je le placerai sur le bois sans y mettre le feu. Puis invoquez le nom de votre dieu et moi j'invoquerai le nom de Yahweh. Le dieu qui répondra par le feu, ce sera Dieu. » Et tout le peuple répondit en disant : « C'est bien. » (*III Rois*, XVIII, 22-25.)

Les prophètes de Baal eurent beau invoquer leur dieu pendant toute la journée et danser devant l'autel, Baal demeura sourd à leurs prières. Élie se raillait d'eux : « *Criez plus haut : Votre dieu est peut-être en méditation... ; ou bien il est occupé... ; ou bien il voyage... Peut-être dort-il, éveillez-le* ». Les prophètes de Baal redoublèrent d'efforts jusqu'à se faire de sanglantes incisions. Rien n'y fit. « Il n'y eut ni voix, ni réponse, ni signe d'attention ».

Élie releva alors l'autel de Yahweh, l'entoura d'un fossé, et plaça les quartiers de taureau sur le bois ; puis il arrosa le tout jusqu'à trois fois et fit remplir d'eau le fossé. Ces préparatifs une fois faits, le prophète adressa à Dieu une courte et fervente prière : « alors le feu de Yahweh tomba et consuma l'holocauste, le bois, les pierres et la terre et absorba toute l'eau qui était dans le fossé. Quand le peuple vit cela, il tomba sur sa face et s'écria : « *C'est Yahweh qui est Dieu !* » Et Élie leur dit : « *Saisissez les prophètes de Baal, que pas un d'eux n'échappe !* » Il les saisirent, et Élie les fit descendre au torrent de Cison où il les tua » (*III Rois*, XVIII, 36-40). Le soir même, une pluie bienfaisante vint mettre fin à la sécheresse qui désolait le pays.

**Fuite d'Élie.** — A la nouvelle du meurtre des prophètes de Baal, Jézabel fit le serment de mettre Élie à mort ; le prophète dut s'enfuir jusqu'à Bersabée de Juda et de là dans le désert. Il était découragé et ne songeait plus qu'à mourir, lorsqu'un ange vint le réconforter par une nourriture céleste : « *fortifié par cette nourriture, Élie marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.* »

C'est là que Yahweh se manifesta à son prophète et lui fit comprendre par divers symboles qu'il préférait la douceur à la violence. Il le chargea d'une triple mission consistant à oindre Hazaël pour roi de Syrie, Jéhu pour roi d'Israël, et enfin Élisée pour prophète à sa place. Enfin il lui annonça que le peuple d'Israël allait être châtié de son idolâtrie et qu' « il n'en laisserait que 7.000 hommes, ceux-là qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal et dont la bouche ne l'a pas baisé ».

**Dernières années d'Élie.** — Élie commença par oindre Élisée, qui le suivit et devint dès lors son inséparable compagnon. Puis

il reprit ses courses à travers le royaume d'Israël et lutta avec la plus grande vigueur contre les adorateurs de Baal.

On le retrouve en face du roi Achab au moment où celui-ci, cédant aux conseils de sa femme Jézabel, vient de se débarrasser de Naboth pour pouvoir s'emparer de sa vigne de Jezrahel :

« Ainsi parle Yahweh ! Au lieu même où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens aussi lécheront ton propre sang... Voici que je vais faire venir le malheur sur toi : je te balaierai, j'exterminerai tout mâle appartenant à Achab, celui qui est esclave et celui qui est libre en Israël, et je rendrai ta maison semblable à la maison de Jéroboam et à celle de Baasa, parce que tu m'as irrité et que tu as fait pécher Israël... Les chiens mangeront Jézabel près du fossé de Jezrahel. Celui de la maison d'Achab qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens et celui qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux du ciel ! » (*III Rois*, XXI, 19-24.)

Achab s'humilia, jeûna et fit pénitence. Aussi Dieu retarda l'époque du châtiment de sa maison :

« Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai pas venir le malheur pendant sa vie ; ce sera pendant la vie de son fils que je ferai venir le malheur sur sa maison. »

Plus tard, Élie reproche à Ochozias, fils d'Achab, son impiété et lui annonce qu'il mourra pour avoir fait consulter Baal-Zéboub, dieu d'Accaron (vers 853).

Enfin, on le voit en relations avec «les fils des prophètes», c'est-à-dire avec les écoles d'Israélites fervents qui assurèrent le développement du mouvement prophétique. Nul doute qu'il ne faille lui attribuer le relèvement et la transformation de ces antiques confréries et le zèle dont elles firent preuve pour le culte de Yahweh, au temps de la réforme du roi Jéhu.

**Enlèvement d'Élie.** — Yahweh réservait à Élie une faveur toute particulière. D'après la tradition commune, appuyée sur la Bible, ce grand serviteur de Dieu ne mourut pas ; il fut enlevé de terre corps et âme et transporté en un lieu que d'ailleurs nous ignorons.

Élie venait de quitter Galgala en compagnie d'Élisée et il cherchait par humilité à se débarrasser de tout témoin. Élisée, prévenu du sort qui attendait son maître, refusa de le laisser seul ; de même, les « fils des prophètes » qui connaissaient eux aussi l'imminente disparition du vieux prophète, s'attachèrent à ses pas, de manière à voir ce qui allait se passer.

Au bord du Jourdain, Élie prit son manteau et en frappa les

eaux du fleuve, qui se divisèrent pour le laisser passer à pied sec. Puis il dit à Élisée :

« Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi. » Élisée répondit : Que j'obtienne, je te prie, une double portion de ton esprit. » Élie reprit : « Tu demandes une chose difficile. Cependant si tu me vois pendant que je serai enlevé d'avec toi, il t'arrivera ainsi ; sinon cela n'arrivera pas. »

Comme ils continuaient à marcher en s'entretenant, voici qu'un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent l'un de l'autre et Élie monta au ciel dans un tourbillon. Élisée regardait et criait : « Mon père, mon père ! Char d'Israël et ses cavaliers ! » Et il ne le vit plus (vers 851).

**L'œuvre d'Élie.** — L'*Ecclésiastique* dit d'Élie qu'il fut « un prophète semblable au feu » et que « sa parole était enflammée comme un flambeau » (XLVIII, 1). Rien ne peint mieux la carrière de cet homme extraordinaire dont le zèle ardent arracha le royaume d'Israël au culte idolâtrique de Baal et d'Astarté. Sans doute, après lui, ces divinités païennes tentèrent encore quelques retours offensifs ; mais jamais plus elles ne parvinrent à traiter sur le pied d'égalité avec Yahweh et à se substituer pratiquement à lui, ainsi qu'elles l'avaient fait au temps d'Achab et de Jézabel.

L'*Ecclésiastique* ajoute que, plus que tout autre « Élie s'est rendu glorieux par ses miracles : personne ne peut se vanter d'être semblable à lui » (XLVIII, 4).

C'est là en effet l'un des traits caractéristiques de la physionomie du grand prophète. Comme Moïse avant lui, comme Élisée après lui, il sème les miracles à pleines mains ; et ceci s'explique aisément : ne fallait-il pas, pour remuer l'âme du peuple et la ramener à Yahweh, des actions extraordinaires, des prodiges analogues à ceux qui avaient accompagné la promulgation de la Loi ? Si Dieu les a multipliés à ces deux époques de l'histoire sainte, c'est que, dans sa miséricorde, il voulait forcer l'attention des fils d'Israël, de telle sorte que leur aveuglement fût rendu inexcusable (*note* 94).

Élie mérite donc à juste titre d'être considéré avec Moïse comme le principal représentant de la Loi ; ou plutôt, il est : « le représentant par excellence de l'action du prophétisme en faveur de la Loi Mosaïque » (Pelt, II, p. 103).

## ARTICLE V. — ÉLISÉE.

**Vocation d'Élisée.** — C'est en revenant de l'Horeb qu'Élie rencontra Élisée, alors occupé au labour. « *Il y avait avec lui douze*

*paires de bœufs et lui-même était avec la douzième. Élie s'approcha de lui et jeta sur lui son manteau.* » C'était là l'investiture de la mission prophétique : Élisée demanda seulement à son nouveau maître le temps d'aller embrasser son père et sa mère ; puis il égorgea la paire de bœufs qu'il conduisait, en fit cuire la chair et la donna à manger en guise de repas d'adieux à tous ceux qui se trouvaient là.

Élisée fut le fidèle compagnon d'Élie ; il s'attacha à ses pas jusqu'au moment de son enlèvement miraculeux. En montant au ciel, Élie laissa à son disciple son manteau et consentit à lui léguer une « double part » de son « esprit ».

Cette « double part » montrait qu'Élisée était le fils aîné du grand prophète, son successeur et son héritier, en un mot le continuateur de son œuvre. A la seule vue du manteau qui le couvrait, les « fils des prophètes » comprirent que l'esprit d'Élie reposait sur son disciple de prédilection : ils se proclamèrent aussitôt ses serviteurs et se tinrent prêts à reprendre sous sa direction l'œuvre à laquelle ils avaient été associés.

**Miracles d'Élisée.** - Comme son maître Élie, Élisée fut un homme d'action et un thaumaturge, et comme lui il remplit sa mission prophétique beaucoup plus par des actes que par des paroles.

L'Écriture nous a conservé le souvenir de nombreux miracles accomplis par Élisée. Tout au début de sa carrière, il assainit, à la prière des habitants de Jéricho, les eaux insalubres de la fontaine qui alimentait la ville. - Montant à Béthel, il maudit des enfants qui se moquaient de lui, et aussitôt deux ours sortent de la forêt voisine et en déchirent quarante-deux. — Un jour la veuve d'un prophète, poursuivie par un créancier impitoyable, recourt à Élisée qui, pour lui procurer des ressources, multiplie miraculeusement un peu d'huile dont elle remplit un grand nombre de vases. - - A son hôtesse de Sunam, jusqu'alors stérile, il obtient la grâce de devenir mère ; et plus tard, lorsque l'enfant devenu grand meurt d'une insolation, il le ressuscite et le rend à ses parents. — A l'époque de la famine, il jette de la farine dans un potage empoisonné, si bien qu' «il n'y eut plus rien de mauvais dans le plat » ; vers le même temps, il lui suffit de vingt pains d'orge et d'un sac de blé pour nourrir les cent personnes qui faisaient partie de la communauté de Galgala. — Il envoie le général des armées de Syrie, Naaman, se laver dans le Jourdain et le guérit par là de la lèpre dont il était atteint ; et lorsque son serviteur Giézi court après le général pour lui extorquer de l'argent,

Élisée, averti surnaturellement, l'en punit en le couvrant de la lèpre dont Naaman avait été guéri. — Quand les fils des prophètes vont s'établir sur les bords du Jourdain, il fait surnager le fer d'une hache tombée à l'eau et la rend à celui qui l'avait perdue....

On le voit, Élisée se montre à la fois très bon et très juste ; il vient en aide aussi bien aux grands qu'aux plus humbles ; mais sa bienveillance foncière ne l'empêche pas à l'occasion de châtier rudement, pour l'exemple, ceux qui se montrent indignes de la miséricorde divine. Enfin il exerce son pouvoir miraculeux, non seulement en faveur des fils de son peuple, mais encore en faveur des étrangers, et même des ennemis d'Israël.

**Rôle politique d'Élisée.** — Élie avait été pendant la plus grande partie de sa carrière un proscrit ; Élisée par contre vit paisiblement où bon lui semble ; il séjourne au Carmel, à Samarie ou parmi les communautés des prophètes, sans que personne y trouve à redire. Bien plus, il jouit d'un grand crédit à la cour et se fait fort d'obtenir ce qu'il veut du roi et du chef de l'armée. La Sunamite bénéficie de son influence et réussit grâce à lui à rentrer en possession de ses biens.

Un tel changement est des plus significatifs, en ce qu'il nous permet d'apprécier la profondeur de l'action exercée par Élie et son école pendant les dernières années d'Achab et sous son fils Ochozias. Dès le début de son ministère, sous Joram (vers 850), Élisée accompagne les rois d'Israël, de Juda et d'Édom dans leur expédition contre Mésa de Moab, et il profite de cette occasion pour adresser un utile avertissement au fils d'Achab. S'il consent à consulter Yahweh sur le succès de la guerre, il le fait par égard pour Josaphat ; il annonce la défaite des Moabites et indique aux armées coalisées le moyen de se procurer de l'eau.

Peu après, Joram se trouve aux prises avec les Syriens. Il s'est probablement amendé, puisque Élisée prend soin de le renseigner sur les faits et gestes des ennemis d'Israël : ceux-ci se croient trahis par des espions, et lorsqu'on les détrompe, ils n'imaginent rien de mieux que de s'emparer de la personne du prophète. Ils viennent donc cerner sa résidence ; mais l'homme de Dieu les frappe d'aveuglement et les conduit à Samarie où il leur dessille les yeux ; après quoi il les renvoie à leur roi, pour bien montrer à celui-ci qu'il ne pourra jamais rien contre lui.

Une autre fois (vers 847), les Syriens ayant repris l'offensive viennent assiéger Samarie et la réduisent à toute extrémité. Joram découragé songe un moment à faire décapiter le prophète, mais il se reprend, vient trouver Élisée qui lui annonce la fin de la disette

et la délivrance prochaine de sa capitale. L'événement justifie sans tarder la prédiction.

Vers 846, Élisée se rend à Damas. Le roi Ben-Hadad II alors malade ne l'a pas plus tôt appris qu'il lui envoie l'un des principaux personnages de sa cour, Hazaël, pour le consulter sur sa guérison. Élisée annonce alors à Hazaël que Dieu lui réserve le trône de Damas : « le lendemain Hazaël prit une couverture, et l'ayant plongée dans l'eau, il l'étendit sur le visage du roi qui mourut ; et il régna à sa place » (*IV Rois*, VIII, 15).

**L'avènement de Jéhu.** — Dans les desseins providentiels, Hazaël était l'un des instruments dont Dieu allait se servir pour châtier Israël.

« Va, avait dit autrefois Yahweh au prophète Élie, tu oindras Hazaël pour roi de Syrie ; tu oindras Jéhu pour roi d'Israël, tu oindras Élisée pour prophète à ta place. Et celui qui échappera à l'épée d'Hazaël, Jéhu le fera mourir ; et celui qui échappera à l'épée de Jéhu, Élisée le fera mourir. » (*III Rois*, XIX, 15-17.)

L'ère des vengeances était ouverte par l'avènement d'Hazaël : le moment était venu où la maison d'Achab allait être punie de toutes ses prévarications.

Tandis que Joram se faisait soigner à Jezrahel d'une blessure qu'il avait reçue à Ramoth de Galaad en guerroyant contre Hazaël, Élisée dépêcha un « fils des prophètes » au camp israélite :

« Ceins tes reins, lui dit-il, prends cette fiole d'huile et va à Ramoth de Galaad. Quand tu seras arrivé, demande Jéhu et fais-le lever du milieu de ses frères ; tu le conduiras dans une chambre écartée, tu prendras la fiole d'huile, tu la répandras sur sa tête et tu diras : « Ainsi parle Yahweh : Je t'oins roi d'Israël. » Puis tu t'enfuiras sans t'arrêter. » (*IV Rois*, IX, 1-3.)

Ainsi fut fait. Le jeune prophète oignit Jéhu et lui révéla sa mission, qui était l'extermination de la maison d'Achab. L'armée acclama sans retard l'élu de Yahweh qui partit aussitôt pour Jezrahel, où se trouvaient Joram roi d'Israël et Ochozias, roi de Juda. Joram, frappé mortellement par Jéhu, fut jeté tout sanglant dans la vigne de Naboth ; Ochozias, atteint à son tour, s'enfuit sur son char et expira avant d'atteindre Jérusalem.

Jéhu compléta son œuvre en faisant précipiter de la fenêtre du palais la reine qui avait été le mauvais génie des derniers rois d'Israël, et en faisant exécuter soixante-dix descendants d'Achab qui se trouvaient à Samarie (846). Les chiens dévorèrent le cadavre de Jézabel, et ainsi se réalisa la prophétie d'Élie.

**Dernières années d'Élisée.** — Principal auteur de la révolution qui avait jeté bas la dynastie d'Achab, Élisée fut tenu en grande considération par les rois de la maison de Jéhu. Sans nul doute, il fut l'un des principaux inspirateurs de la réforme religieuse qui marqua le début de la nouvelle dynastie ; mais il convient de signaler, en même temps que la sienne, l'action du chef des Réchabites, Jonadab, dont les disciples nomades ou pasteurs menaient une vie des plus austères.

Il fut témoin des excès sanglants de Jéhu et de ses défaillances religieuses ; il vit le triste règne de Joachaz, fils de Jéhu, qui parut vouloir un moment restaurer les abominations du culte d'Astarté ; il assista au châtiment d'Israël, ruiné et dévasté par les armées d'Hazaël. Ce n'est que tout à la fin de sa vie, dans les premières années du roi Joas (peu après 799) qu'il eut la joie de pouvoir prophétiser au jeune souverain qui le visitait les prochaines victoires d'Israël et sa revanche sur la Syrie.

Même après sa mort, Élisée ne cessa pas d'opérer des miracles : un mort jeté par hasard dans son tombeau fut rendu à la vie par le simple contact de son cadavre.

**L'œuvre d'Élisée.** — L'œuvre d'Élisée ne doit pas seulement se mesurer à l'importance des événements politiques auxquels il fut mêlé et sur lesquels il exerça bien souvent une influence prépondérante.

Il faut, pour l'apprécier correctement, se demander ce qu'il put faire pendant cette longue retraite de plus de quarante années qu'il s'imposa après l'avènement de Jéhu : c'est à cette époque, sans nul doute qu'il faut rapporter ses nombreux séjours auprès des « fils des prophètes » et les miracles qu'il accomplit en leur faveur. Or ces groupements de « fils de prophètes », dont il est déjà question durant les dernières années d'Élie, ne paraissent avoir reçu leur organisation définitive que du temps d'Élisée. C'est lui qui préside leurs réunions, lui auquel ils s'adressent lorsqu'ils ont besoin d'une direction ou d'un conseil, lui qui décide le transfert de telle de leurs communautés d'un endroit dans un autre. Et l'institution est si bien établie, elle revêt une forme si bien définie qu'au siècle suivant c'est un étonnement et presque un scandale lorsqu'on voit prophétiser un personnage tel qu'Amos, qui n'est « ni prophète ni fils de prophètes ».

C'est donc à Élisée que les « fils des prophètes » furent redevables de la place éminente qu'ils occupèrent dans la société israélite du dernier siècle ; c'est à Élisée aussi que le royaume d'Israël dut ces années de prospérité relative pendant lesquelles il demeura,

dans l'ensemble, extérieurement fidèle à Yahweh, — ou du moins convaincu de sa suprématie sur les autres dieux.

Baal était vaincu ; mais le culte illégitime institué par Jéroboam subsistait. Les enfants d'Israël continuaient « à couvrir d'une apparence fausse des choses qui n'étaient pas bien à l'égard de Yahweh leur Dieu » (*IV Rois*, XVII, 9). Il eût fallu, pour achever la réforme religieuse inaugurée par les deux grands prophètes du IXe siècle, des successeurs dignes d'eux : ceux-ci firent défaut. « J'avais suscité parmi vos fils des prophètes, proclamait Yahweh un demi-siècle plus tard ; et voici que vous avez dit aux prophètes : « Ne prophétisez pas ! » (*Amos*, *II*, 11-12).

Bientôt en effet l'élément païen reprit le dessus. Ce ne fut pas une idolâtrie proprement dite, mais un paganisme intérieur ou plutôt une invasion de « l'esprit païen », due aux alliances qu'Israël entretenait constamment avec les nations voisines — due aussi à cet amour du luxe et de la jouissance dont les Israélites d'avant la captivité ne parvinrent jamais à se débarrasser complètement.

Et c'est ainsi que l'œuvre d'Élisée ne porta pas tous les fruits qu'on eût pu en attendre. Un siècle après lui, Dieu était obligé de susciter une nouvelle génération de prophètes dont la mission, cette fois, ne consistait plus tant à purifier Israël et à conjurer sa perte qu'à lui annoncer l'inévitable châtiment de sa corruption, conséquence fatale du péché de Jéroboam et des tendances qui l'avaient engendré.

---

Bibliographie

E. Tobac, *Les prophètes d'Israël*, 1919.

Lesêtre, *Élie et Élisée*, *Rev. pratique d'apologétique*, 1908-1909, VII, p. 516.

Dans le *Dictionnaire de la Bible*, articles *Prophètes*, *Prophétie* et *Prophétisme*, ainsi que tous ceux relatifs aux divers prophètes.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 92.

**Les prophètes de profession et les prophètes de vocation personnelle.** — Il importe de bien distinguer les prophètes de vocation personnelle, chargés par Yahweh d'une mission déterminée, et ceux que l'on a appelés très justement les prophètes de profession.

Ceux-ci, dès l'époque de Samuel, étaient en nombre considérable ; ils formaient des bandes, que l'on voit circuler dans tout le pays. « *Leur rôle n'est pas décrit d'une façon précise : ils prophétisaient, c'est-à-dire qu'ils se livraient à des manifestations extatiques consistant sans doute en discours enthousiastes et en chants sacrés. Ils entretenaient la ferveur religieuse à l'aide de la musique et se faisaient précéder de la harpe, du tambourin, de la flûte et de la cithare.* » (Tobac, Les prophètes d'Israël, *p.* 14).

On a indiqué plus haut, en racontant l'histoire de Samuel (p. 381 et *note* 78), quels phénomènes se produisaient parfois au contact des prophètes de profession : danses, transports de joie, ou au contraire accès de fureur, annihilation des facultés. Les phénomènes de la première espèce étaient

considérés comme des dons de Dieu, et ceux de la seconde comme des châtiments ; les uns et les autres se produisaient sous l'influence de l'esprit de Yahweh, mais non pas forcément en vue de préparer ou d'accompagner des révélations surnaturelles (*ibid.*).

Les prophètes de vocation personnelle participaient par certains côtés aux étrangetés de la vie des prophètes de profession ; mais ce n'était là qu'une rencontre accidentelle, permise et voulue par Dieu pour frapper les imaginations des spectateurs.

Note 93.

**Les prophètes de Baal et d'Astarté.** — A s'en tenir aux termes employés par la Bible, il semble que les prophètes de Baal et d'Astarté aient formé des corporations religieuses analogues, dans une certaine mesure, aux corporations professionnelles des prophètes de Yahweh.

On voit par le II[e] livre des *Rois* (X, 19) qu'ils étaient distincts des prêtres de Baal et de leurs serviteurs, spécialement chargés du service cultuel. — Le seul détail que l'on nous donne sur leurs usages est celui que fournit l'histoire d'Élie (XVIII, 28) : ils invoquent Baal, et, n'obtenant pas de réponse, « ils se font des incisions suivant leur coutume. »

Ce détail, il est vrai, suggère un rapprochement intéressant. Comment ne pas songer à ces confréries orientales dont nous parlent, huit à dix siècles plus tard, les auteurs grecs et latins : outre le personnel sacré qui desservait les sanctuaires païens de l'Asie, on trouvait souvent, à côté de ces sanctuaires, des groupements de fanatiques, ordinairement liés par vœu, qui se livraient aux manifestations religieuses les plus étranges (danses et chants sacrés, incisions, mutilations), et prétendaient parfois *communiquer* aux fidèles *les volontés de leur dieu*. — C'est probablement à leur image qu'il faut se représenter les *prophètes* de Baal.

Note 94.

**Les miracles d'Élie et d'Élisée.** — « *En suscitant Élie et Élisée et en leur communiquant le don des miracles, Dieu manifesta sa volonté de poursuivre le grand dessein rédempteur auquel se rattachait toute l'histoire israélite. Comme dans les périodes où son œuvre semblait péricliter, il était intervenu plus énergiquement, afin d'opposer au mal des remèdes appropriés. Aux Israélites pervertis par l'idolâtrie, les faits devaient être plus persuasifs que les discours. Voilà pourquoi les deux prophètes eurent à opérer, au nom de Yahweh, des miracles si frappants. A qui prête attention à l'ensemble de l'histoire d'Israël, ces miracles ne paraîtront point disproportionnés avec la grandeur du résultat cherché.* » (Lesêtre, Rev. prat. d'apologétique, 1908-1909, VII, p. 521).

## RÉSUMÉ

I. Le nom de *prophètes* est donné dans la Sainte Écriture à un certain nombre de saints personnages à qui Yahweh confie le soin de communiquer aux hommes ses desseins, ses volontés et ses avertissements. Cette institution, unique dans l'histoire, a toute sa raison d'être dans l'élection d'Israël comme peuple de Dieu : « empêcher la Loi de tomber dans l'oubli, en recommander sans cesse l'exacte observation, réprimer l'idolâtrie et toutes les autres violations de la Loi, préparer ainsi Israël à la venue du Messie... telle est la mission des prophètes. »

Dieu choisit ses prophètes comme il veut et quand il veut. Personne n'a droit au ministère prophétique : c'est une vocation spéciale et gratuite que Dieu impose parfois et pour un objet déterminé. Certains prophètes appartiennent aux dernières classes de la société ; d'autres sont issus de la race royale ou de la race sacerdotale ; quelques-uns n'ont qu'une mission transitoire ; la plupart la conservent jusqu'à la mort : tous ont le devoir de rester fidèles à Yahweh sans jamais pouvoir se dérober à leur ministère quelque pénible qu'il leur paraisse.

A côté des prophètes, l'Écriture mentionne les faux prophètes qui usurpent les fonctions prophétiques et parlent au nom de Yahweh sans en avoir reçu la délégation.

II. Dans son sens complet de *communication provenue de Dieu et faite au nom de Dieu*, la *prophétie* suppose une illumination par laquelle Dieu éclaire l'intelligence du prophète : cette lumière peut se porter sur tous les objets auxquels il plaît à Dieu de l'étendre, aussi bien sur des objets connus du prophète que sur

des objets qu'il ignore. Les thèmes de la révélation prophétique sont fort simples et à peu près toujours les mêmes : « les péchés d'Israël dûment constatés réclament un châtiment qui va survenir infailliblement pour peu qu'on tarde à se convertir ; toutefois l'alliance éternelle que Dieu a conclue avec son peuple subsiste toujours : les châtiments qu'il envoie ne sont qu'une marque de miséricorde et le gage d'un avenir meilleur, de cet avenir radieux qui verra s'établir le royaume messianique. »

D'une manière plus spéciale, le mot de *prophétie* se trouve réservé pour désigner la partie la plus extraordinaire des communications prophétiques, celle où Dieu découvre à son peuple une section plus ou moins considérable des événements futurs. On doit remarquer à ce sujet qu'il ne s'agit jamais d'une description détaillée de l'avenir, telle que la souhaiterait la curiosité humaine ; ce ne sont que des vues générales, quoique fort précises, dont le but essentiel est de prévenir et d'encourager. — Le prophète procède par comparaisons aussi bien que par tableaux ; tantôt il interprète les événements présents, ou rappelle des événements passés qui sont la figure des événements futurs, et tantôt il projette directement son regard sur les choses de l'avenir : mais dans ce dernier cas, il arrive le plus souvent que les choses sont toutes plus ou moins juxtaposées sur le même plan, sans le moindre souci de chronologie. Le prophète voit l'avenir en bloc, dans une perspective uniforme, et les réalités qu'il annonce ne prendront la place qui leur convient qu'au fur et à mesure des événements.

III. Les plus anciens prophètes appartiennent à l'époque des Juges, leur mission est loin d'avoir la portée qu'aura plus tard celle de leurs successeurs de l'époque royale : elle consiste simplement à transmettre la volonté de Dieu à leur peuple ou à leur tribu, et à donner des consultations autorisées à ceux de leurs compatriotes qui en ont besoin.

Samuel qui préside à l'établissement du pouvoir royal, Gad et Nathan qui assistent David de leurs conseils, inaugurent une nouvelle période dans l'histoire du prophétisme : les prophètes apparaissent désormais comme les représentants extraordinaires de Dieu, chargés par lui de diriger en son nom la conscience du peuple et celle des rois.

Ahias de Silo, Séméias, Jéhu sont les plus connus des prophètes de cette période.

IV. Mais le plus grand de tous et le plus célèbre est sans contredit Élie le Thesbite. Choisi par Dieu pour arracher le royaume d'Israël au culte idolâtrique de Baal et d'Astarté, il annonce intrépidement au roi Achab les divers châtiments que ses péchés vont attirer sur sa maison et sur son peuple.

Sa victoire sur les prophètes de Baal et le massacre qui en résulte attire sur lui le courroux de la reine Jézabel. Élie, contraint de prendre la fuite, s'enfonce dans le désert jusqu'au mont Sinaï où Dieu achève de lui révéler sa mission. Puis il rentre dans son pays et y recommence ses prédications et ses miracles. Sous son impulsion on voit se constituer des communautés de « fils de prophètes » destinées à continuer son œuvre.

Lorsqu'il arrive au terme de sa longue vie (vers 851) Dieu « l'enlève » sans le faire passer par la mort.

V. Élisée, disciple et successeur d'Élie, est témoin du châtiment de la maison d'Achab et de la réaction religieuse qui marque le début du règne de Jéhu.

Bon aux humbles, sévère aux méchants, attentif toujours à sauvegarder les droits imprescriptibles de Yahweh, il multiplie les miracles sur sa route et se montre en tout le digne continuateur de celui dont il a reçu « l'esprit ». — Lorsqu'il meurt, le royaume d'Israël est à la veille d'atteindre l'apogée de sa puissance.

Son œuvre toutefois n'a pas eu tout le succès qu'il en avait espéré : si l'idolâtrie matérielle est morte, l'esprit païen subsiste toujours, et ce sera lui qui bientôt causera la ruine d'Israël.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## LES PROPHÈTES.

- **Nom**
  - *nabi* : celui qui parle pour un autre
  - *roeh* : celui qui voit
  - *hozeh* : celui qui contemple

  → Le prophète est un personnage à qui Dieu confie le soin de communiquer aux hommes ses *desseins*, ses *volontés*, ses *avertissements*.

- **Mission**
  - empêcher la Loi de tomber dans l'oubli
  - recommander l'exacte observation de la Loi
  - réprimer l'idolâtrie et toutes les violations de la Loi
  - préparer Israël à la venue du Messie.

  → toutes choses qui ont leur raison d'être dans l'élection d'Israël comme peuple de Dieu.

- **Vocation** *spéciale et gratuite*, que Dieu impose parfois momentanément, et pour un but déterminé.

- **Vie et ministère**
  - ils appartiennent à toutes les classes de la société (princes, prêtres, bergers).
  - ils mènent tantôt une vie sédentaire et tantôt une vie errante.
  - ils vivent tantôt isolés et tantôt en communauté.
  - ils *doivent* par dessus tout *rester fidèles* à Yahweh, sans jamais pouvoir se dérober à leur mission.

  → A côté des vrais prophètes il existe de *faux prophètes* qui parlent au nom de Dieu sans en avoir reçu la mission.

- **Caractères généraux** : La prophétie suppose une *illumination* par laquelle Dieu éclaire l'intelligence du prophète → soit sur des objets déjà connus de lui soit sur des objets qu'il ignore.

## LA RÉVÉLATION PROPHÉTIQUE.

- **Sens large** : *communication provenue de Dieu et faite au nom de Dieu* portant habituellement sur les thèmes suivants :
  - Les péchés d'Israël dûment constatés réclament un châtiment qui va survenir infailliblement, pour peu qu'on tarde à se convertir.
  - Cependant l'alliance conclue par Dieu avec son peuple subsiste toujours.
  - Les châtiments que Dieu envoie sont une marque de sa miséricorde et le gage d'un avenir meilleur, de cet avenir qui verra s'établir le royaume messianique.

- **Sens spécial** : *Communication provenue de Dieu et ayant pour but de découvrir à Israël une section plus ou moins considérable de l'avenir*

  Il ne s'agit jamais d'une description détaillée, propre à satisfaire la curiosité ; il s'agit de vues générales, quoique fort précises, destinées à *prémunir* et à *encourager*.

  Procédés multiples :
  - Il interprète le présent → et en déduit les conséquences normales.
  - Il rappelle le passé → qui est la figure de l'avenir.
  - Il découvre l'avenir → mais le plus souvent en juxtaposant sur le même plan tout ce qu'il annonce.

## LES PREMIERS PROPHÈTES

- **Avant les Rois**
  - Moïse, Josué → sont favorisés de communications prophétiques.
  - la prophétesse Débora, le prophète Samuel → donnent des consultations publiques et privées.
- **Sous Saül et David** : Prophètes de profession : sortes de confréries religieuses. Prophètes conseillers d'État : Samuel, Nathan, Gad.
- **Sous Salomon et les premiers rois d'Israël et de Juda** : Addo le voyant, Ahias de Silo, Séméias, Jéhu, etc. → Chargés par Dieu de diriger la conscience du peuple et celle des rois

**ÉLIE.**

- **Sa mission**
  - Arracher le royaume d'Israël au culte idolâtrique de Baal et d'Astarté, introduit par Jézabel.
  - Rappeler aux rois comme à leurs sujets les droits imprescriptibles de la morale et de la justice.
- **Principales circonstances de sa vie**
  - Prédiction d'une famine de trois ans et demi.
  - Sacrifice du Carmel et massacre des prophètes de Baal
  - Fuite. Voyage au Sinaï.
  - Onction d'Élisée.
  - Reproches à Achâb au sujet de l'assassinat de Naboth.
  - Reproches à Ochozias coupable de recourir à Baal-Zéboub
  - Organisation des « fils des prophètes ».
  - Enlèvement miraculeux.

  → Élie est le plus grand et le plus extraordinaire de tous les prophètes de l'Ancienne Loi.

**ÉLISÉE.**

- **Principales circonstances de sa vie**
  - Choisi par Élie sur l'ordre de Dieu : devient le principal héritier de son esprit.
  - Continue l'œuvre de son maître par la parole et l'action ; *miracles nombreux*.
  - **Rôle politique considérable**
    - Conseille les rois d'Israël et de Juda.
    - Intervient dans les révolutions de Syrie.
    - Détermine la chute de la dynastie d'Achab.
    - Reste en relations avec les rois de la dynastie de Jéhu.

  → Complète l'œuvre d'Élie en achevant l'organisation des « fils des prophètes, » et en ruinant pour jamais le culte de Baal ; mais ne parvient pas à extirper « l'esprit païen » d'Israël.

# CHAPITRE XX

## LE TEMPS DE LA DYNASTIE DE JÉHU

SOMMAIRE

**I. Situation politique du monde oriental au temps de la dynastie de Jéhu.** — La région syro-palestinienne au début du IXe siècle. — L'Assyrie. — Le second empire assyrien. — Le peuple assyrien.

**II. La dynastie de Jéhu.** — Jéhu et sa réforme religieuse. — Politique extérieure de Jéhu. — Joachaz. — Joas. — Jéroboam II. — Politique religieuse de Jéroboam II. — Zacharie. Chute de la dynastie de Jéhu.

**III. Les rois de Juda contemporains de la dynastie de Jéhu.** — Athalie. — Débuts de Joas. — Travaux dans le Temple. — Dernières années de Joas. — Amasias — Ozias.

**IV. Civilisation des royaumes de Juda et d'Israël.** — Le pouvoir central. — Les grands. — Les paysans. — Les artisans. — Commerce. — Les villes. — Les palais. — Le costume. — Les mœurs. — La religion. — Éclipse de la Loi.

SOURCES

IVe livre des *Rois*, IX-XV ; IIe livre des *Paralipomènes*, XXII XXV.
Inscriptions des rois d'Assyrie.

### ARTICLE I. — SITUATION POLITIQUE DU MONDE ORIENTAL AU TEMPS DE LA DYNASTIE DE JÉHU.

**La région syro-palestinienne au début du IXe siècle.** — Dans la Syrie septentrionale, les Araméens ont fondé un certain nombre de petits royaumes qui se sont juxtaposés aux derniers débris de l'empire hittite. L'ensemble du pays porte toujours, pour les étrangers, le nom de *Khâti* (pays hétéen) ; mais les Hittites ne règnent plus guère qu'à Carchémis, sur le coude de l'Euphrate, au débouché de l'antique route des caravanes ; quant aux autres royaumes dont les inscriptions assyriennes nous ont révélé l'existence, la Bible les ignore, sauf deux, le *Koui* et le *Mousour*, où le roi Salomon envoyait ses marchands s'approvisionner en étalons. — Les gens de *Mousour* et de *Khâti* entretenaient des relations avec le roi Joram d'Israël, c'est le bruit de leur arrivée qui jette la panique parmi les troupes syriennes occupées à assiéger Samarie (*IV Rois*, VII, 6).

Le long de la côte s'échelonnent les royaumes phéniciens d'*Arwad*, *Byblos*, *Sidon* et *Tyr*, ces deux derniers réunis sous une même dynastie dont le chef, de 887 à 855, est Ithobaal Ier, père de la reine Jézabel. — C'est l'époque où les navigateurs phéniciens, rejetés de la Méditerranée orientale par les marins grecs, organisent définitivement la colonisation des pays d'Extrême-Occident (côtes d'Espagne et de l'Afrique du Nord) ; Carthage sera fondée vers 814 par une colonie venue de Tyr.

A l'est de la Phénicie, dans l'arrière-pays qu'arrosent l'Oronte et le Léontès, au pied du Liban et de l'Anti-Liban, nous rencontrons toute une nouvelle série de royaumes araméens dont les deux principaux sont ceux de *Hamath* et de *Damas*. Ce dernier, ainsi que nous l'avons vu, se trouve arrivé dans la première moitié du IXe siècle à un haut degré de prospérité ; suzerain d'une trentaine de principautés voisines, il a plus ou moins imposé son alliance à Mousour et à Koui, à Arwad et à Hamath, à Israël et à Ammon ; et c'est avec les troupes que lui fournit cette vaste coalition que Ben-Hadad II (Hadadézer, Adadidri) attaque les Assyriens à Qarqar (854).

Au sud de l'empire damasquin, le royaume d'*Israël* est sans contredit le plus puissant des divers États qui se partagent la Palestine ; à l'est d'Israël, sur les confins des tribus de Transjordanie, se superposent les royaumes d'*Ammon* et de *Moab*, le premier allié de Damas et le second vassal d'Israël. Plus au sud, c'est *Juda*, séparé de la Méditerranée par les principautés philistines ; puis *Édom*, vassal de Juda ; enfin le désert parcouru par des nomades arabes, ismaélites ou couschites.

De l'autre côté de l'isthme, l'Égypte divisée en principautés rivales sous les descendants de Sésac, paraît se désintéresser complètement de tout ce qui se passe en Asie.

**L'Assyrie.** — Le grand événement qui domine l'histoire des pays syro-palestiniens au IXe siècle est l'entrée en scène de l'Assyrie et la fondation du second empire assyrien.

Proprement, « le pays d'Assour » est un territoire assez restreint qui se trouve à cheval sur le Tigre, à l'est de la Mésopotamie septentrionale et au nord de la Mésopotamie méridionale (pays de Sumer et d'Akkad = Babylonie).

Le royaume d'Assyrie devait très probablement son origine à une colonie sémitique qui, partie à une date reculée (XXVe siècle avant notre ère) de la Babylonie septentrionale, était remontée vers le nord et s'y était unie dans la région d'Assur et de Ninive à un très vieux fond de population asianique.

D'abord vassaux des rois de Babylone, puis des rois hittites de Mitanni, les souverains d'Assyrie étaient parvenus une première fois (XIII^e et XII^e siècles av. J.-C.) à asseoir leur autorité sur la plus grande partie de la Mésopotamie ; ils avaient même pris Babylone (1239) et mené quelques expéditions heureuses dans le massif montagneux qui borde l'Arménie et défend l'Asie Mineure ; vers 1110, Téglath-phalasar I^er était descendu jusqu'à la Méditerranée.

Ce *premier empire assyrien* s'éclipsa brusquement vers l'an 1100. Les descendants de Téglath-phalasar I^er mirent près de deux siècles à restaurer les forces de leur royaume, mais lorsqu'ils y eurent réussi, ils portèrent très vite leur patrie à un degré de puissance que jamais aucune monarchie orientale n'avait eu avant eux : ce fut l'époque du grand empire assyrien qui devait durer près de trois siècles (885-606) et que l'on partage d'ordinaire en deux périodes, celle du *second empire* (885-745) et celle du *troisième empire* (745-625), séparées l'une de l'autre par quelques années de décadence, tout à la fin du « second empire » (vers 780-745).

**Le second empire assyrien.** — Au temps de sa plus grande prospérité, sous Salmanasar III (859-825) et sous Adad-nirari III (812-783), le second empire assyrien comprit toute la Mésopotamie septentrionale et déborda sur les contreforts occidentaux du plateau de l'Iran, sur le sud du massif arménien et sur la partie orientale de l'Asie Mineure. Il intervint avec succès dans les affaires du royaume de Babylone, où les rois sus-nommés pénétrèrent deux fois, et imposa sa suzeraineté à la plupart des royaumes syro-palestiniens.

Tout à la fin de cette période, le roi Adad-nirari III, dans une de ses inscriptions triomphales, énumère parmi les peuples qui lui sont soumis Khâti et Amourrou, Tyr et Sidon, le pays d'Omri (= Israël), Édom et la Philistie.

Les rois assyriens de ce temps déployèrent leur principal effort contre les États du nord de la Syrie et contre l'empire de Damas : ce ne fut qu'accidentellement qu'ils s'occupèrent des royaumes de la région palestinienne.

**Le peuple assyrien.** - Le peuple assyrien était par nature un peuple militaire dont la guerre constitua vraiment, pour reprendre une expression célèbre, l'industrie nationale. Profondément religieux, il rêvait de soumettre l'univers entier aux lois de son dieu Assour. Les moyens lui importaient peu ; ou plutôt ils étaient toujours les mêmes : chaque printemps, soit qu'il eût cru en rece-

voir l'ordre de l'une ou l'autre de ses divinités, soit qu'il suivît un dessein politique bien arrêté, le roi d'Assyrie rassemblait son armée et entrait en campagne. Supérieurement organisé, outillé à la perfection, il conduisait ses soldats dans les régions en apparence les plus inaccessibles ; ses ingénieurs savaient jeter des ponts sur les rivières les plus rapides et sur les précipices les plus profonds ; aucune muraille ne résistait au pic de ses sapeurs ou au choc de

L'armée assyrienne en marche.

(Fragment des bas-reliefs des portes de bronze de Balawât.)

Au registre supérieur, l'armée circule à travers une forêt. — Au registre inférieur, on voit l'un des chars s'aventurer sur un pont de fortune que les ingénieurs assyriens ont établi sur de grosses pierres : les chevaux n'avancent qu'au pas et conduits par la bride.

ses machines de guerre. D'année en année, tantôt sur une frontière et tantôt sur une autre, il molestait ses voisins et les voisins de ses voisins, détruisant leurs citadelles, razziant leurs récoltes et leurs troupeaux ; d'immenses convois de captifs convergeaient vers ses capitales, Assour, Kalah ou Ninive, et un butin immense s'accumulait dans les temples et les palais. Peu à peu l'empire s'agrandissait ; le nom d'Assour s'étendait au loin et chaque peuple tremblait qu'un jour ou l'autre, un caprice de ces inexorables guerriers ou les besoins de leur politique ne les amenât jusque chez lui.

Tel était le formidable « rasoir » que le Seigneur allait « louer au-delà du fleuve » pour châtier son peuple infidèle,

*pour lui raser la tête et le poil des pieds*
*et lui enlever aussi la barbe.* (*Isaïe*, VII, 20).

## ARTICLE II. — LA DYNASTIE DE JÉHU.

**Jéhu et sa réforme religieuse.** — A peine intronisé à Samarie, et dès qu'il se fut débarrassé de tout compétiteur par l'extermination des descendants d'Achab, Jéhu voulut donner des gages complets au parti des prophètes en anéantissant les cultes idolâtriques introduits par Jézabel. Tandis qu'il marchait sur la capitale, il avait rencontré sur sa route le patriarche des Réchabites (cf. *note* 74), Jonadab, fils de Réchab :

« Ton cœur est-il sincère, comme mon cœur l'est envers le tien ? lui avait-il demandé. — « Il l'est, répondit Jonadab. — S'il l'est, répartit Jéhu, donne-moi la main et monte avec moi sur mon char et viens : tu verras mon zèle pour Yahweh. » (*IV Rois*, X, 15-16.)

Jéhu fit assembler, sous prétexte d'un grand sacrifice à offrir à Baal, « tous les prophètes de ce dieu, tous ses serviteurs et tous ses prêtres » et lorsqu'ils furent réunis dans leur temple, il donna l'ordre de les massacrer.

« Puis les coureurs et les officiers pénétrèrent dans le sanctuaire de la maison de Baal, ils tirèrent dehors les statues et les brûlèrent ; ils renversèrent la maison et en firent un cloaque. » (*IV Rois*, X, 25-27.)

Yahweh eut pour agréable ce qu'avait fait Jéhu. Il lui fit annoncer que sa race régnerait sur Israël pendant quatre générations ; mais il lui laissa entendre que ses inutiles cruautés seraient payées par le sang de ses propres descendants.

Jéhu cependant ne se détourna pas « du péché de Jéroboam », il continua à adorer les veaux d'or sous la figure desquels on honorait Yahweh à Dan et à Béthel, et ce fut cette idolâtrie qui empêcha son règne d'être aussi glorieux qu'il eût pu l'être.

**Politique extérieure de Jéhu.** — En 842, le roi d'Assyrie Salmanasar III marcha pour la quatrième fois contre les armées de Damas. Il battit Hazaël, mais ne parvint pas à le forcer dans sa capitale.

Avant de regagner son royaume, il poussa jusqu'à la côte phénicienne et y reçut le tribut du roi de Tyr en même temps que celui de Jéhu.

L'hommage de Jéhu, roi d'Israël, à Salmanasar III, roi d'Assyrie.
(D'après l'obélisque de Nimroud.)

Ces quatre registres se font suite dans le monument original. Le premier d'entre eux représente le roi d'Assyrie debout, accompagné d'un serviteur qui tient son parasol, et d'un de ses gardes. Devant Salmanasar, le chef de l'ambassade baise la terre, prosterné aux pieds du roi ; derrière lui, quatre Assyriens introduisent treize messagers israélites, dont chacun est chargé d'offrandes diverses. En bas de ces quatre registres, court l'inscription suivante : « Tribut de Yahua de Bit-Humri : barres d'or et d'argent ; lames d'or ; coupes d'or ; vases d'or ; barres de plomb ; sceptres pour la main du roi ; bois précieux : cela, je l'ai reçu. »

Salmanasar fut si flatté de ce dernier hommage qu'il fit représenter sur l'un de ses monuments la réception de l'ambassade israélite : on y voit le représentant de Jéhu ou Jéhu lui-même prosterné devant lui, tandis que ses compagnons défilent avec leurs présents : or et argent en barres, vaisselles aux formes variées, seaux, plats, coupes, calices, lingots d'étain, sceptres et cannes de bois précieux. Au bas du tableau on lit la légende explicative « Tribut de Jéhu de Bit-Humri », c'est-à-dire « de Jéhu, roi du pays d'Omri ».

Les bonnes relations de Jéhu avec l'Assyrie donnèrent sans doute quelques années de paix à Israël. Mais du jour où Salmanasar eut à faire face à la révolte de l'un de ses fils (827) et ne fut plus capable de s'opposer aux ambitions d'Hazaël, celui-ci reprit l'offensive contre Jéhu.

« En ce temps-là Yahweh commença à retrancher du territoire d'Israël. Hazaël les battit tout le long de la frontière, du Jourdain au soleil levant dans Galaad entier, dans Gad, Ruben et Manassé, depuis Aroer qui est sur le torrent d'Arnon jusqu'en Galaad et en Basan. » (*IV Rois*, X, 32-33.)

Jéhu mourut après un règne de vingt-huit ans (846-818).

**Joachaz (818-801).** — Le fils et successeur de Jéhu, Joachaz, eut, comme son père, à subir les attaques des Syriens de Damas, Hazaël et Ben-Hadad III. « Il implora Yahweh et Yahweh l'exauça, car il vit l'angoisse d'Israël opprimé par le roi de Syrie, et Yahweh donna un libérateur à Israël » (*IV Rois*, XIII, 4).

On ne possède aucun détail sur cette « libération » d'Israël, qui coïncide peut-être avec l'expédition victorieuse du roi d'Assyrie Adad-nirar III contre le roi Mari de Damas (803), mais la Bible nous apprend que Joachaz ne sut pas s'en montrer reconnaissant envers Dieu et qu'il poussa l'ingratitude jusqu'à permettre l'érection d'une idole d'Astarté à Samarie.

Yahweh lui retira tout aussitôt sa protection et livra son royaume entre les mains du roi de Syrie. Les armées israélites furent mises en déroute : « le roi de Syrie les fit périr et les rendit semblables à la poussière qu'on foule aux pieds ». Joachaz fut réduit à la plus humiliante vassalité et ne conserva pour sa propre sûreté que 50 cavaliers, 10 chars et 10.000 hommes de guerre.

Israël comptait si peu que, l'année qui suivit la mort de Joachaz, le roi de Damas, Hazaël II traversa sans difficulté son territoire pour aller guerroyer contre Juda et contre les Philistins (800).

**Joas (801-785).** — Joas fut d'abord, comme son père Joachaz, l'humble serviteur des rois de Damas Hazaël II et Ben-Hadad IV. Puis, encouragé par les conseils et les prophéties du vieil Élisée qu'il était allé visiter sur son lit de mort, il se révolta contre les Syriens.

Le début de la campagne fut marqué par la défaite des armées de Ben-Hadad : « les Syriens furent battus à Aphec jusqu'à leur extermination » (*IV Rois*, XIII, 17); trois autres succès suivirent, et Joas reprit toutes les villes qu'Hazaël II avait autrefois enlevées à Joachaz.

Sur ces entrefaites (vers 790), le roi Amasias de Juda, tout fier des victoires qu'il venait de remporter sur les Édomites, se crut capable de reconstituer la monarchie de David et de Salomon et forma le projet de s'assujettir Israël.

« Il envoya des messagers à Joas pour lui dire : « Viens et voyons-nous en face ! » Et Joas lui répondit : « L'épine du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils ! Et les bêtes sauvages passèrent et foulèrent l'épine. Tu as battu les Édomites et ton cœur s'est élevé. Jouis de ta gloire et reste chez toi. Pourquoi t'engager dans le malheur, pour tomber, toi et Juda avec toi ? »

Amasias, au lieu d'écouter ces paroles conciliantes, persista dans son attitude agressive. Alors Joas n'hésita plus et s'avança à sa rencontre, à la tête de ses troupes. Les deux armées se heurtèrent à Bethsamès, à la lisière de la plaine philistine : Amasias eut le dessous et tomba au pouvoir de son rival. Le vainqueur entra dans Jérusalem et la démantela sur une longueur de quatre cents coudées ; il vida le trésor royal et pilla le temple de Yahweh comme s'il se fût agi du sanctuaire d'un dieu païen ; puis il rentra à Samarie, chargé de butin et accompagné d'un nombre d'otages suffisant pour ôter à Juda toute velléité de rébellion.

Quand Joas mourut, après avoir gouverné Israël pendant seize ans (785), il léguait à son fils Jéroboam un royaume prospère et bien organisé, capable de jouer un rôle important dans les affaires syro-palestiniennes.

**Jéroboam II (785-744). Ses guerres et ses conquêtes.** — Le successeur de Joas parfit la restauration politique que son père avait ébauchée. Non content de maintenir sa suzeraineté sur Juda, il fut assez heureux pour prendre une revanche complète sur Damas et pour restaurer à son profit l'empire qu'avaient autrefois régi David et Salomon.

Du côté de Damas, il est vrai, il fut favorisé par les circonstances. Une expédition du roi d'Assyrie Salmanasar IV en 773, l'avait précipitée à ce qu'il semble, plus bas qu'elle n'avait jamais été. Jéroboam lui reprit toutes les villes qu'elle avait enlevées à Israël depuis le temps de Jéhu; il empiéta même sur les pays syriens, puisque l'auteur sacré nous dit « qu'il fit rentrer sous la puissance d'Israël Damas et Hamath » (*IV Rois*, XIV, 28). S'agit-il ici d'une

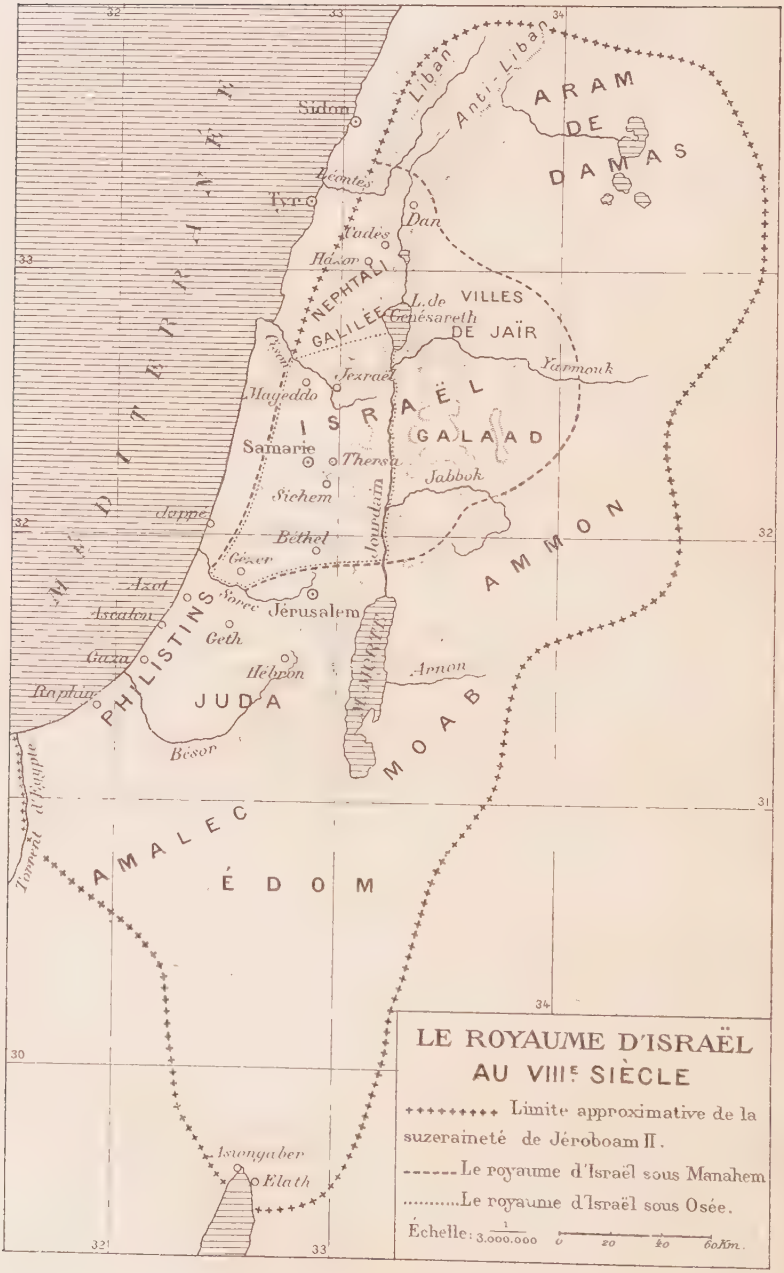
Sidon
Liban
Anti-Liban
ARAM DE DAMAS
Tyr
Dan
Hasor
NEPHTALI
L. de Génésareth
VILLES DE JAÏR
GALILÉE
Jourdain
Jezraël
Yarmouk
Mageddo
ISRAËL
GALAAD
Samarie
Thersa
Jabbok
Sichem
Dor
Béthel
Jourdain
AMMON
Azot
Ascalon
Sorec
Jérusalem
Geth
Gaza
Hébron
Arnon
Raphia
JUDA
MOAB
Bésor
Torrent d'Égypte
AMALEC
ÉDOM
Asiongaber
Elath
LE ROYAUME D'ISRAËL AU VIIIe SIÈCLE
Limite approximative de la suzeraineté de Jéroboam II.
Le royaume d'Israël sous Manahem
Le royaume d'Israël sous Osée.
Échelle: 1/3.000.000
0 20 40 60Km.

simple suzeraineté, ou d'une conquête proprement dite accomplie par la force des armes ? C'est ce qu'on ne saurait dire.

L'Écriture résume l'effort politique du règne de Jéroboam en déclarant qu' « il rétablit les limites d'Israël depuis les environs d'Hamath jusqu'à la mer de l'Arabah » (*IV Rois*, XIV, 25), et lorsque le prophète Amos, son contemporain, veut définir l'étendue de son royaume, il lui assigne comme points extrêmes « l'entrée de Hamath » et « le torrent du désert » (VI, 14), ce qui implique, non seulement la suzeraineté sur Juda, mais encore sur les Philistins, Édom, Moab et Ammon et tous les autres petits États du sud qui jadis s'étaient soumis à Hazaël reportaient maintenant leur hommage au roi de Samarie.

**Politique religieuse de Jéroboam II.** — Jéroboam II persévéra dans la ligne de conduite de ses prédécesseurs : « il ne se détourna d'aucun des péchés de Jéroboam, fils de Nabat ». Il semble néanmoins qu'à l'exemple de son père Joas et de son aïeul Jéhu, il se soit parfois trouvé en relation avec des prophètes, puisque le livre des Rois nous raconte que ses victoires lui furent prédites par Jonas fils d'Amathi, à une époque où « l'affliction d'Israël était très amère » (*IV Rois*, XIV, 25-26).

Les livres d'*Amos* et d'*Osée* nous fournissent quelques détails complémentaires sur la situation religieuse d'Israël au temps de Jéroboam II. Rien d'ailleurs que nous ne connaissions déjà : manque de confiance en Yahweh, adoration des veaux d'or érigés à Dan, à Béthel et à Samarie, maintien des hauts-lieux, demi tolérance des cultes idolâtriques de Baal et d'Astarté, immoralité et injustice : ce sont bien là les « péchés » traditionnels du peuple hébreu.

Nous reviendrons plus loin sur cette triste situation.

**Zacharie (744). Chute de la dynastie de Jéhu.** — Lorsque Jéroboam II se fut couché avec ses pères après un règne de quarante et un ans, son fils Zacharie lui succéda. Mais le temps était venu où Dieu allait « punir le sang de Jezrahel sur la maison de Jéhu (*Osée*, I, 4) et châtier dans la personne de son dernier descendant cette famille de rois insuffisamment fidèles.

« Zacharie régna six mois. Il fit ce qui est mal aux yeux de Yahweh, comme avaient fait ses pères.... Sellum, fils de Jabès, conspira contre lui et l'ayant frappé devant le peuple, il lui donna la mort, puis il régna à sa place » (*IV Rois*, XV, 9-10). Telle fut la fin de la dynastie de Jéhu ; moins de vingt-cinq ans plus tard, après une suite ininterrompue de guerres et d'usurpations, « l'arc d'Israël » était brisé à tout jamais et Samarie réduite en captivité.

## ARTICLE III. — LES ROIS DE JUDA CONTEMPORAINS DE LA DYNASTIE DE JÉHU.

**Athalie.** — A la nouvelle de la mort de son fils Ochozias, tué par les serviteurs de Jéhu, la veuve du roi Joram de Juda, Athalie, fille d'Achab et de Jézabel, s'empara du pouvoir en faisant massacrer tous ses petits-enfants (846).

Elle régna en paix pendant six ans. Mais son gouvernement ne fut qu'une longue suite d'actes criminels : emploi sacrilège des matériaux du Temple et des objets du culte au service de Baal, profanations et dévastations du sanctuaire.... En un mot « elle marcha dans les voies des rois d'Israël », c'est-à-dire qu'elle favorisa l'idolâtrie aux dépens du culte de Yahweh.

Néanmoins elle ne put abattre le sacerdoce légitime qui exerçait le ministère sacré dans le Temple. Ce fut là ce qui causa sa perte ; car le grand-prêtre Joïada, secondé par les lévites et par une partie de l'armée, suscita au moment opportun un fils d'Ochozias qu'il sacra roi au milieu de l'enthousiasme général. Athalie périt par l'épée (839).

**Débuts de Joas.** — Le nouveau roi était un jeune fils d'Ochozias, âgé d'un an seulement au moment du massacre de ses frères et qui avait été arraché à la mort par les soins de sa tante Josabeth femme de Joïada ; élevé dans le Temple, il s'y était tenu caché jusqu'à l'heure choisie par le grand-prêtre.

Celui-ci assuma le gouvernement du royaume pendant la minorité de Joas. Il commença par renouveler entre Yahweh, le roi et le peuple « l'alliance par laquelle ils devaient être le peuple de Yahweh » (*IV Rois*, XI, 17). Puis il fit détruire la maison de Baal et tuer devant ses autels son prêtre Mathan.

« Joas fit tout ce qui est droit aux yeux de Yahweh tout le temps que le grand-prêtre Joïada lui donna ses instructions. Seulement les hauts-lieux ne disparurent point ; le peuple continuait d'offrir des sacrifices et des parfums sur les hauts-lieux. » (*IV Rois*, XII, 2-3.)

**Travaux dans le Temple.** — Au cours des règnes précédents et particulièrement pendant le gouvernement d'Athalie, le Temple avait eu beaucoup à souffrir. Joas se préoccupa de cette situation et donna l'ordre de consacrer à la réparation des brèches du sanctuaire tout l'argent qu'on apportait dans la maison de Yahweh.

L'an XXIII de son règne (816), il constata qu'on n'avait pas fait les réparations nécessaires et résolut de décharger les prêtres d'un soin dont ils s'acquittaient si mal.

« Un coffre fut placé dans le Temple pour recueillir les offrandes. Quand il paraissait plein, un officier du roi et un représentant du grand-prêtre le vidaient. Les sommes ainsi recueillies servirent à payer les ouvriers employés aux réparations de l'édifice. Celles-ci terminées, on consacra les sommes qui restaient disponibles à la fabrication d'ustensiles d'or et d'argent destinés au Temple. » (Lesêtre, article *Joas*, dans *Dict. Bibl.* III, col. 1556).

**Dernières années de Joas.** — « Après la mort de Joïada, les chefs de Juda vinrent se prosterner devant le roi et le roi les écouta. Et abandonnant la maison de Yahweh, leur Dieu, ils honorèrent les représentations d'Astarté et les idoles. La colère de Yahweh vint sur Juda et sur Jérusalem à cause de cette prévarication. » (*II Paral.*, XXIV, 17-18.)

Plusieurs prophètes furent suscités par Dieu pour venir reprocher à Joas son indigne conduite. Parmi eux Zacharie, fils de Joïada, se montra l'un des plus zélés et menaça publiquement le roi du châtiment divin. Mais Joas le fit lapider (801).

Dès l'année suivante, le roi de Syrie Hazaël II monta contre Jérusalem et battit l'armée de Juda. Joas, blessé, dut vider son trésor et livrer à ses vainqueurs les objets précieux consacrés dans le Temple par lui-même et par ses prédécesseurs. Peu après, une conspiration se forma contre lui et on l'égorgea dans son lit : il avait régné quarante ans (839-799).

**Amasias.** — Amasias, fils et successeur de Joas, « fit ce qui est droit aux yeux de Yahweh, mais non pas toutefois comme David, son père ». Il punit les meurtriers de son père et reconstitua les forces militaires du royaume de Juda. Il réussit à battre les Édomites et à conquérir leur capitale Séla ; il emmena même leurs dieux à Jérusalem, mais poussa l'inconscience et la faiblesse jusqu'à se prosterner devant eux et à leur offrir des parfums pour se les concilier.

Les avertissements des prophètes ne servirent de rien ; Amasias, aveuglé par sa victoire se crut invincible, si bien qu'il osa provoquer le roi Joas d'Israël, vainqueur des Syriens. Nous avons vu combien cette guerre lui fut funeste. Il fut fait prisonnier, Jérusalem fut démantelée et le Temple perdit ses derniers trésors ; enfin des otages furent emmenés à Samarie pour assurer la bonne exécution du traité (vers 790).

Amasias mourut victime d'une conspiration, en l'an XXIX de son règne (770).

**Ozias.** – Le long règne d'Ozias, appelé aussi Azarias, coïncide en partie avec celui de son père. Intronisé sans doute au moment de la captivité d'Amasias, il n'exerça la réalité du pouvoir que « lorsque le roi fut couché avec ses pères » (*II Paral.*, XXVI, 2) :

c'est alors qu'il s'empara du port d'Élath sur la mer Rouge et le remit sous la puissance de Juda.

Aidé par les conseils du prophète Zacharie, il se montra fidèle serviteur de Yahweh et en fut récompensé par d'éclatants succès sur les Philistins et les tribus nomades du désert. Les Ammonites devinrent ses tributaires et tout le pays lui obéit jusqu'aux confins de l'Égypte. Il put rebâtir les murs de Jérusalem et procura au peuple de Juda de longues années de prospérité (vers 770-760).

Malheureusement ses succès l'enorgueillirent au point qu'il osa usurper les fonctions sacerdotales et entrer dans le Temple pour brûler des parfums sur l'autel. Dieu le punit de cette audace sacrilège en le rendant lépreux.

« Le roi Ozias fut lépreux jusqu'au jour de sa mort (739) et il demeura dans une maison séparée, comme lépreux.... Joatham son fils était à la tête de la maison du roi et jugeait le peuple du pays » (*II Paral.*, XXVI, 21).

## ARTICLE IV. — CIVILISATION DES ROYAUMES DE JUDA ET D'ISRAËL.

**Le pouvoir central.** — A la tête de la nation se trouve le roi, qui jouit d'un pouvoir à peu près absolu. A Jérusalem, il appartient à la race de David, dépositaire des promesses divines — et ceci donne à son autorité une stabilité qui s'accroît de génération en génération. A Samarie, au contraire, il ne possède le trône qu'en vertu d'une délégation momentanée de Yahweh : Jéhu, chef de la plus longue dynastie qui ait régné en Israël, ne reçoit la couronne que pour lui-même et trois de ses descendants ; chacun des grands peut espérer le pouvoir pour lui-même ou pour ses fils, bien que l'histoire du passé montre combien précaire sera ce pouvoir, si celui qui en est le dépositaire persiste à marcher « dans la voie de Jéroboam ». C'est là le péché originel du royaume du Nord, celui dont il ne parviendra jamais à se laver, celui qui le conduira à sa perte.

Tandis qu'à Jérusalem le principal personnage après le roi est toujours le grand-prêtre, chargé officiellement de la garde du Temple, le principal personnage du royaume d'Israël est le général en chef qui tient dans sa main toutes les troupes que le roi son maître lui a confiées ; d'un côté, nous nous trouvons en présence d'une autorité religieuse qui saura à l'occasion intervenir d'une manière avantageuse à la royauté ; de l'autre, nous sommes en face d'un pouvoir fondé sur la force et dont l'ambition perpétuelle

sera de supplanter la dynastie qu'il est chargé de défendre. Nouvelle différence non moins caractéristique entre Juda et Israël.

Des autres officiers et des divers fonctionnaires qui peuplent la cour du roi, on n'a guère à dire : ce sont, autant qu'on le sache, les mêmes qu'au temps de David et de Salomon, et ils demeurent investis des mêmes fonctions.

**Les grands.** — L'aristocratie paraît avoir été surtout foncière : les nobles d'Israël et de Juda étaient de gros propriétaires. Astreints au service militaire et à la corvée, ils payaient au Trésor quelques redevances insignifiantes ; pour le reste, ils étaient seigneurs absolus sur leurs domaines, et le roi, s'il voulait exiger d'eux une taxe ou une marque d'obédience qui leur déplaisait, se voyait contraint de les leur imposer par la force.

Certains de ces nobles possédaient de véritables principautés, mais la plupart ne disposaient que de territoires relativement restreints ; du moins peut-on le conclure de certaines données du livre des *Rois*, par exemple du chiffre du tribut payé par Manahem au roi d'Assyrie : de son temps, en effet, on comptait en Israël 60.000 hommes propriétaires de biens-fonds.

Paysans de Juda.

Types empruntés au bas-relief de Sennachérib, représentant la soumission des Juifs au camp de Lachis (701 av. J.-C.).

**Les paysans.** — La masse de la population était constituée par les paysans. Pasteurs ou agriculteurs, ils conservaient les mêmes habitudes qu'au temps de leur première installation.

C'est la même manière rudimentaire de cultiver les céréales, la même manière aussi d'entretenir les vignes et les vergers, et chaque année qui s'écoule nous fait assister à la même succession de travaux agricoles. Le calendrier découvert à Gézer énumère après les deux mois de semailles, qui, normalement coïncident avec la saison des pluies (mi-novembre à mi-janvier), deux mois de végétation printanière (récolte des légumes, de janvier à mars), un mois pour la cueillette du lin, un pour la moisson de l'orge (fin avril, début de mai), un pour la moisson du blé, deux pour la vendange (à partir du milieu de juin), un pour la récolte des fruits d'été, figues, dattes, etc., deux enfin pour les récoltes tardives.

Les pasteurs continuent à parcourir le désert, où les pluies annuelles suffisent à faire surgir de terre l'herbe nécessaire à l'alimentation des troupeaux de chèvres et de brebis. Lorsqu'un pâturage est épuisé ou qu'une région manque d'eau, on abandonne la place pour aller plus loin, quitte à revenir une autre année ou la saison suivante.

Femmes du pays de Juda.

Types empruntés au bas-relief de Sennachérib, représentant la soumission des Juifs au camp de Lachis (701 av. J.-C.).

Bref, c'est à peu de choses près, le genre de vie des Palestiniens d'aujourd'hui.

**Les artisans.** — Tandis que le pasteur vivant sous la tente peut se contenter de l'industrie ménagère — meunerie et tissage — dont, de tout temps, sa femme et ses servantes ont fait leur spécialité, l'agriculteur sédentaire se voit obligé de recourir aux services de divers artisans, faute desquels son existence risque de demeurer des plus précaires.

Chaque village a son forgeron dont l'office consiste surtout à réparer les instruments agricoles, houes et bêches, faucilles, haches, aiguillons, socs de charrues. Le fer était trop rare et venait de trop loin pour qu'on pût songer à fabriquer sur place ces divers instruments.

Par contre, le potier peut disposer d'une abondante matière première ; sous ses doigts agiles surgissent une multitude de vases destinés aux usages les plus divers. Les fouilles récentes et particulièrement celles de Jéricho et de Samarie nous en ont fourni d'amples collections, dont la variété nous donne une haute idée de l'habileté des potiers israélites.

A l'époque où nous sommes, les abris sous roches et les huttes mal agencées ont cédé la place à des habitations mieux conditionnées, à la construction desquelles les talents des charpentiers et des maçons trouvent leur emploi : habitations d'ailleurs éphémères au moins dans les campagnes et qui durent ce que peuvent durer leurs charpentes ; peu de pierres sauf à la base ; des murs de torchis ; beaucoup de bois. On conçoit que leurs débris aient à peu près complètement disparu.

**Commerce.** — Le commerce se trouve, à ce qu'il semble, dans la même situation qu'au temps de Salomon, ou plutôt, il s'est amélioré, en ce sens qu'il n'a plus exclusivement pour objet de satisfaire

au luxe. Comme au premier siècle de la royauté, il est presque entièrement aux mains des étrangers. Fort rares sont les marchands hébreux qui osent s'aventurer au loin, en Égypte, en Mésopotamie et peut-être en Asie Mineure ; ils trouvent plus sûr de borner leur trafic à des échanges avec les négociants de Tyr et de Damas. On notera que dans cette dernière ville, ils possèdent, depuis le temps d'Achab, une « rue », c'est-à-dire un quartier où ils jouissent de divers privilèges commerciaux.

Les rois encouragent de leur mieux ce goût naissant pour le trafic.

« Les complications de la politique syrienne les retiennent seules d'imiter Salomon et de nouer des relations par mer avec les pays célèbres d'Ophir, en concurrence avec les Phéniciens ou sous leur direction. Josaphat, pourtant rassuré par son alliance avec la maison d'Omri, essaya des croisières lointaines ; mais on ne transforme pas des paysans en matelots du jour au lendemain, et le bateau qu'il construisit à Asiongaber se brisa avant d'avoir quitté le port. » (Maspero, *Histoire Ancienne*, III, p. 126.)

**Les villes.** — Les villes présentent à peu près l'aspect des antiques cités chananéennes. L'influence égyptienne prédomine encore dans leur architecture, et les ingénieurs qui se chargent de les fortifier les organisent de manière à braver les machines de guerre et les blocus.

Ces forteresses, d'ailleurs, sont fort nombreuses. Sans parler des capitales, Jérusalem et Samarie, ni de tous les sites où les Hébreux se sont substitués, à la suite des conquêtes, aux populations amorrhéennes, on trouve des citadelles sur tous les points importants du territoire, pour commander une route ou un défilé, pour défendre un passage de rivière, pour garder l'entrée ou les issues d'une plaine fertile : on les compte à la dizaine sur la frontière des deux royaumes ou sur le pourtour du pays hébreu ; Roboam pour sa part en fortifie quinze, et plus tard, en 701, Sennachérib enlève quarante-six villes à Ézéchias avant de l'enfermer dans sa capitale.

**Les palais.** — Les fouilles récentes de Samarie (bâtie par Omri vers 880) et de Jéricho (rebâtie au temps d'Achab 874-853 par Hiel de Béthel) ont fait surgir de la poussière où elles étaient ensevelies les plus durables des constructions qui se firent en Israël au IX^e^ siècle (*note* 95). Les magnifiques pierres de taille dont parle Amos (V, 11) sont là ; mais on ne retrouve plus les riches incrustations d'ivoire, ni le mobilier somptueux qui scandalisait tant les gens d'ancien régime. A les entendre, ce n'étaient, dans toutes les maisons, que divans et coussins où l'on s'étendait mollement, suivant l'usage des nations voisines ; on abandonnait

même l'antique coutume de s'asseoir à terre pour le repas, et l'on commençait à se servir de lits disposés à l'entour de la table du festin.

Jonadab, fils de Réchab, qui vivait au temps de Jéhu, s'était élevé contre ces nouveautés : du moins peut-on interpréter en ce sens la loi si stricte qu'il avait donnée à ses disciples en les invitant à demeurer loin des villes, et à conserver scrupuleusement le genre de vie des anciens patriarches :

« Vous ne boirez pas de vin... ; vous ne bâtirez point de maisons ; vous ne sèmerez pas et vous ne planterez point de vignes, vous n'en posséderez point, mais vous habiterez sous la tente toute votre vie, pour vivre de longs jours sur la terre où vous habitez comme étrangers. (*Jérémie*, XXXV, 6-7.)

**Le costume.** — Si les villages conservaient plus jalousement, jusque dans le logis et le vêtement, les mœurs et les usages de l'âge patriarcal — mœurs et usages que nous retrouvons aujourd'hui presque intacts dans certaines régions de la Palestine — les villes se laissaient plus facilement envahir par la civilisation raffinée des pays voisins. Rien de plus caractéristique à cet égard que les reproches et les allusions des prophètes : il suffira, si l'on veut les illustrer, de s'aider des représentations figurées que fournissent les monuments assyriens.

Les hommes portent par-dessus la tunique à franges, le cafetan à manches courtes ouvert sur le devant, le bonnet bas, les sandales ou les pantoufles de cuir souple ; ils se frisent la barbe et les cheveux, se fardent les yeux et les joues, se chargent de bijoux.

Leurs femmes pratiquent tous les raffinements que la mode a introduits dans les grandes villes de l'Orient, Damas, Tyr, Ninive, Babylone : Isaïe nous les montre se pavanant dans les rues de Jérusalem et marchant à petits pas, pour mieux faire sonner les anneaux de leurs chevilles ; rien ne leur manque, à entendre le prophète, qui nous fait la description minutieuse de leur toilette : « soleils et croissants, pendants d'oreille, bracelets et voiles, diadèmes, chainettes des pieds et ceintures, boîtes à parfums et amulettes, bagues et anneaux du nez, robes de fête et larges tuniques, manteaux et bourses, miroirs et mousselines, turbans et mantilles...» (*Isaïe*, III, 18-23).

**Les mœurs.** — C'était donc le luxe qui régnait dans les villes ; luxe qu'alimentaient parfois les ressources héréditaires d'une ancienne famille, mais que beaucoup se procuraient par des moyens souvent inavouables, usure, corruption ou violence.

Les grands d'Ephraïm, dit Amos « vendent le juste à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales » (II, 6). Tels d'entre eux prélèvent de trop lourdes charges de blé ; tels autres « diminuent l'épha et grossissent le sicle ou faussent la balance » pour tromper les acheteurs trop confiants (VIII, 5) ; d'autres encore attendent avec anxiété la fin de la nouvelle lune ou du sabbat afin d'extorquer aux pauvres des prix exorbitants pour des denrées altérées.... Et ils ne craignent pas après tout cela, de prendre part aux cérémonies du culte !

> Ils s'étendent près de chaque autel
> sur des vêtements reçus en gage.
> Et ils boivent dans la maison de leur Dieu
> le vin de ceux qu'ils ont condamnés à l'amende. » (*Amos*, II, 8.)

Lorsqu'ils siègent à la porte des villes, au lieu d'observer les règles de la justice, « ils font fléchir le droit » ; et lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes les juges, ils offrent à ceux-ci des présents et achètent des sentences favorables au détriment des pauvres....

On voit toute la misère et toutes les douleurs que devait engendrer dans la classe pauvre un tel état de choses.

**La religion.** — Cependant le sentiment religieux demeure vivant. Au début du VIII^e^ siècle, le grand mouvement qui cent ans auparavant a jeté Israël aux pieds de Baal et d'Astarté est passé et bien passé, tout au plus si de loin en loin quelque adorateur attardé vient plus ou moins subrepticement se reconnaître leur fidèle.... Yahweh règne sur son peuple et reçoit ses hommages en souverain incontesté : ce ne sera que plus tard, au temps de la suzeraineté assyrienne, que nous assisterons en Juda à un renouveau d'idolâtrie proprement dite, sous forme d'un culte rendu aux astres.

Mais cette religion que professe le peuple d'Israël et celui de Juda est toute formaliste : elle se consume en pratiques extérieures, sans faire sentir son influence dans le domaine de la vie privée et de la vie sociale.

En Juda, le Temple de Salomon éclipse tous les autres centres cultuels. De l'ancien sanctuaire de Gabaon pourtant si vénéré, il n'est plus question ; mais les hauts-lieux continuent à exister et ils subsisteront jusqu'au temps de Josias : ce sera même là le principal « *péché* » des rois de Juda, celui que les historiens des âges suivants leur reprocheront avec le plus d'insistance.

En Israël, où il n'existe pas de temple comparable à celui de Jérusalem, nous avons les sanctuaires de Béthel et de Dan, celui de Galgala, celui de Samarie et quelques autres d'importance moindre. Yahweh y est honoré sous la forme corporelle d'un veau

ou d'un jeune taureau. Et c'est là le péché des rois d'Israël. Le culte des hauts-lieux se complique d'idolâtrie parfois grossière, où l'on ne sait plus distinguer ce qui est emprunté aux anciennes prescriptions religieuses de Moïse de ce qui est une infiltration provenue des vieux cultes chananéens.

Autour des sanctuaires — temples ou hauts-lieux — à Jérusalem aussi bien que dans le royaume du Nord, des collèges de prêtres assurent le service liturgique, accomplissent les sacrifices et président aux cérémonies — sortes de processions ou de danses sacrées que l'on exécute au son des instruments et que l'on accompagne de cantiques.

Quant aux fêtes proprement dites, on ne sait rien de leur célébration. La plus grande de toutes, la Pâque, n'est mentionnée que tout à fait incidemment ; mais il serait surprenant que les grandes fêtes annuelles aient disparu, alors que nous savons par Amos que la néoménie et le sabbat conservaient leur place, même dans la vie religieuse du royaume d'Israël.

**Éclipse de la Loi.** — Ce qui frappe par dessus tout, lorsqu'on considère la situation d'Israël et de Juda au VIII^e^ siècle, et ce qui scandalise le plus les écrivains juifs de l'époque postérieure, c'est la coexistence, contrairement à la Loi, de plusieurs lieux de culte ; c'est la tolérance dont firent preuve à l'égard des anciens sanctuaires les rois les plus pieux, Asa et Josaphat de Juda. Et l'on pourrait, à côté de ces manquements si graves à la Loi, en citer plusieurs autres, non moins caractéristiques.

Faut-il en conclure que l'on ignorait alors le contenu de la Loi ? Sans nul doute. Les prophètes des IX^e^ et VIII^e^ siècles eux-mêmes, ces défenseurs-nés de l'antique tradition religieuse, se permettent des actes en contradiction formelle avec la Loi, ou tolèrent sans songer à les critiquer, des usages proscrits par Moïse ; Élie trouve tout naturel de rebâtir un autel sur le Carmel et d'y offrir un sacrifice... ; pour Michée (I, 5), le Haut-lieu de Jérusalem, c'est-à-dire le Temple, n'est ni plus ni moins que les sanctuaires de Béthel ou de Samarie.... Il faudra attendre le temps d'Ézéchias pour voir détruire momentanément les hauts-lieux ; et encore cet acte sera-t-il dû à l'initiative privée de ce roi beaucoup plus qu'au désir d'obéir à une loi positive : Michée pas plus qu'Isaïe ne feront allusion à une restauration de la Loi. Le livre de Moïse ne reverra la lumière qu'en 622, et alors Josias sera tellement effrayé à la pensée des fautes que lui-même et ses pères ont commises par ignorance, qu'il déchirera ses vêtements et prendra l'attitude du deuil le plus complet (*IV Rois*, XXII, 11-13).

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 95.

**Les fouilles de Jéricho et de Samarie.** — Ces fouilles, dont les plus anciennes remontent à 1908-1909, ont fourni des renseignements de tout premier ordre sur la vie privée des Israélites pour les IXe et VIIIe siècles : on en trouvera un résumé fort complet, rédigé au fur et à mesure des découvertes, dans les *Chroniques* de la *Revue biblique* dirigée par les RR. PP. Dominicains de l'École biblique de Jérusalem (Nombreux plans, dessins et photographies).

Comme l'écrit à juste titre le R. P. Vincent, parlant des fouilles de Jéricho de 1909, « ce n'est pas l'une ou l'autre maison seulement de la cité israélite que l'on peut reconstituer avec les plus sûres garanties, mais presque tout un quartier avec ses ruelles étroites et tortueuses, ses impasses, ses maisons exiguës groupant des salles encore encombrées de vases à provisions autour de la petite cour au sol d'argile battue, avec un banc de terre contre quelque paroi.... Tout le mobilier se retrouve en place, ou à peine bouleversé. » (*Revue biblique*, 1910, p. 410.)

---

## RÉSUMÉ

I. Le milieu du IXe siècle avant notre ère marque, du point de vue politique, un tournant décisif dans l'histoire du peuple de Dieu : c'est l'époque où les rois d'Assyrie interviennent pour la première fois dans les affaires des royaumes syro-palestiniens.

Situé sur le Tigre moyen, le royaume d'Assyrie devait son origine à une colonie sémitique qui s'était établie en ce lieu plusieurs siècles auparavant. Gouverné par des monarques habiles et persévérants qui avaient apporté tous leurs soins à en faire une puissance militaire de premier ordre, il s'était tout d'abord développé aux dépens de ses voisins de Mésopotamie et de Babylonie (1er empire assyrien, XIIIe-XIIe siècle av. J.-C.) ; plus tard ses armées avaient franchi l'Euphrate et atteint la Méditerranée... A l'époque où nous sommes arrivés, il songeait à étendre sa suprématie vers le sud du massif arménien et surtout sur la Syrie (2e empire assyrien)... Au siècle suivant, il devait détruire ou soumettre à son hégémonie la plupart des royaumes de l'Asie antérieure.

Ce fut aux Assyriens que Dieu confia la terrible mission de châtier son peuple devenu infidèle.

II. Plus de cent années s'écoulent entre le premier hommage d'un roi d'Israël (Jéhu, 842) à l'Assyrie, et la ruine de Samarie (721) ; cette longue période est occupée presque toute entière par la dynastie de Jéhu. Dieu, toujours miséricordieux, temporise et sollicite sans se lasser la conversion des Israélites avant de les livrer entre les mains des exécuteurs de sa souveraine justice.

Jéhu (846-818) extermine la famille d'Achab et restaure le culte de Yahweh, mais sans renoncer au culte des veaux d'or érigés par ses prédécesseurs. Vers la fin de son règne, une guerre malheureuse contre Damas livre à celle-ci presque tout le pays d'Outre-Jourdain.

Son fils Joachaz (818-801) et son petit-fils Joas (801-785) ont l'un et l'autre à souffrir de rudes assauts de la part des Syriens de Damas : le premier, coupable d'idolâtrie, se voit réduit à la plus honteuse vassalité ; le second, plus attentif à la voix des prophètes, réussit à libérer son peuple et parvient même à étendre son hégémonie sur le royaume de Juda.

Avec Jéroboam II (785-744) la dynastie de Jéhu atteint son apogée. Ce prince

remarquable rétablit dans ses anciennes frontières l'empire jadis fondé par David et Salomon, mais ne s'écarte d'aucun des « péchés » des rois ses prédécesseurs ; aussi la prospérité de son royaume est-elle plus apparente que réelle. A peine est-il mort qu'une révolution militaire jette bas son fils Zacharie (744).

III. L'histoire de Juda pendant cette période présente la même alternative de fidélité et d'infidélité, de succès et de revers, avec cette nuance que la fidélité, même aux plus beaux moments de ferveur, n'est jamais complète, et que l'infidélité n'est pas aussi profonde qu'en Israël.

Tandis que Jéhu s'intronise à Samarie, l'impie Athalie (846-839), fille d'Achab et veuve de Joram de Juda, s'empare de Jérusalem et fait massacrer les descendants de David. Un seul échappe, le petit Joas (839-799) qui, le moment venu, supplante son aïeule et règne sous la tutelle du grand-prêtre Joïada.

Joas se montre tout d'abord fort zélé pour le culte de Yahweh et s'occupe activement de faire restaurer le Temple, puis il se pervertit et pousse l'inconscience jusqu'à faire lapider Zacharie, fils du grand-prêtre son bienfaiteur. Cette conduite lui attire les plus rudes châtiments : Jérusalem est dévastée par les Syriens de Damas et lui-même meurt égorgé dans son lit.

Instruit par cette tragique leçon, Amasias (799-769) se conduit en fidèle observateur de la Loi jusqu'au temps de sa victoire sur les Édomites. Il succombe alors à l'idolâtrie et Dieu pour l'en punir permet qu'il devienne la victime de son orgueil insensé : il attaque le roi d'Israël, se fait battre, tombe entre ses mains et ne recouvre la liberté qu'après avoir vu Jérusalem pillée et démantelée.

Ozias qui lui succède (769-739) vit pieusement et restaure la gloire de Juda ; mais il finit lui aussi par succomber à l'orgueil, et Dieu le frappe de lèpre parce qu'il a osé usurper les fonctions sacerdotales.

IV. Pendant la période royale, les derniers vestiges de la civilisation de l'âge patriarcal s'effacent peu à peu. La royauté hébraïque se modèle de plus en plus sur les royautés voisines et tend à l'absolutisme le plus complet. Mais tandis qu'en Juda elle se transmet héréditairement dans une seule et même famille, la race de David, en Israël elle demeure à la merci du premier ambitieux venu.

La plus grande partie du territoire se trouve aux mains d'une aristocratie foncière assez nombreuse autour de laquelle se meuvent les paysans, pasteurs ou agriculteurs : la situation de ceux-ci n'a guère changé depuis la conquête, non plus que celle des artisans de village ; ce sont les mêmes mœurs, les mêmes usages, les mêmes procédés techniques.

Par contre les villes ont pris un aspect tout nouveau. Les vieilles forteresses chananéennes aussi bien que les cités de fondation récente se sont ornées de palais, d'édifices somptueux, et jusque dans les maisons des simples particuliers on voit parfois régner le luxe le plus éhonté...

Car une fièvre de jouissance a saisi tous ceux que n'arrêtaient pas les scrupules religieux : aux plus beaux jours de Jéroboam II, l'usure, la corruption, la violence existent partout ; les forts exploitent les faibles, les riches pressurent les pauvres, les habiles abusent des simples.

Aussi, malgré tous les efforts des prophètes, la religion subit-elle une sorte d'éclipse. Yahweh continue bien à être adoré, mais il l'est à la manière d'un Baal, sans même que l'on se doute qu'il ait jamais donné une Loi : la vie d'Israël tout entière se consume en pratiques extérieures de pure forme, sans influence aucune sur la vie morale des individus.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## LE MONDE ORIENTAL AU TEMPS DE LA DYNASTIE DE JÉHU.

**Idée générale** — A cette époque, le grand empire militaire d'Assyrie intervient pour la première fois dans les affaires des royaumes syro-palestiniens et bouleverse leur équilibre politique.

**Les pays syro-palestiniens**
- Au nord : Khâti.
- Le long de la côte, royaumes phéniciens. Arwad, Tyr et Sidon.
- Au centre, royaumes nombreux, parmi lesquels Hamath et Damas exercent la prééminence.
- Au sud, Israël et Juda ; — Ammon, Moab, Édom, Philistie ; — Nomades du désert.

**L'Assyrie**
- Doit son origine à une colonie sémitique venue de Babylonie (XXV^e^ siècle).
- D'abord vassale de Babylone, des rois Héthéens ; puis indépendante.
- Trois périodes d'extension : Premier empire, vers 1240-1100. Second empire, vers 885-780. Troisième empire, vers 745-625.
- L'Assyrie est un peuple militaire supérieurement organisé, qui rêve de soumettre l'univers à ses lois.

## ISRAËL.

**Jéhu (846-818)**
- externine la famille d'Achab et détruit les autels de Baal.
- restaure le culte de Yahweh, mais sans renoncer aux veaux d'or.
- *paie tribut au roi d'Assyrie* (742).
- est vaincu, vers la fin de son règne, par le roi de Syrie qui occupe une partie de la Transjordanie.

**Joachaz (818-801)**
- Alternatives de fidélité et d'infidélité à Yahweh.
- Alternatives de succès et de revers dans la lutte contre les Syriens.

**Joas (801-785)**
- Bat les Syriens dans quatre rencontres et leur reprend la Transjordanie.
- Bat Amasias, pille le Temple de Jérusalem et réduit le royaume de Juda à la condition de vassal.

**Jeroboam II (785-744)**
- Le plus grand roi de la dynastie de Jéhu : *Apogée du royaume d'Israël.*
- Prend une revanche complète contre les Syriens, et établit sa suzeraineté sur Damas et sur Hamath.
- Étend son autorité jusqu'aux confins de l'Égypte.
- Mais « ne se détourne d'aucun des péchés de Jeroboam ».

Zacharie est assassiné au bout de 6 mois (744).

## JUDA.

**Athalie (846-839)**
- Reine illégitime qui s'empare du pouvoir en faisant massacrer les descendants de David.
- Comme sa mère Jézabel, elle favorise le culte de Baal aux dépens de celui de Yahweh.
- Est renversée par le grand-prêtre Joïada qui lui substitue son petit-fils.

**Joas (839-799)**
- Échappé au massacre de 846 ; règne d'abord sous la tutelle de Joïada.
- Se montre zélé pour le culte de Yahweh et restaure le Temple.
- Succombe à l'orgueil, dès que Joïada est mort, et rétablit le culte des faux dieux.
- Fait exécuter les prophètes qui le reprennent au nom de Yahweh.
- Est battu par les Syriens et meurt assassiné.

**Amasias (799-769)**
- « Fait d'abord ce qui est droit aux yeux de Yahweh ».
- Bat les Édomites, et succombe à l'idolâtrie.
- Provoque Joas d'Israël, est vaincu et fait prisonnier.
- Jérusalem est démantelée et le Temple pillé.

**Ozias (769-739)**
- Vit pieusement et restaure la gloire de Juda.
- Étend son pouvoir jusqu'à la mer Rouge.
- Usurpe les fonctions sacerdotales : Dieu le punit de cette audace sacrilège en le rendant lépreux.
- Joatham exerce la régence jusqu'à la mort d'Ozias

CIVILISATION DES ROYAUMES D'ISRAËL ET DE JUDA.

**Le pouvoir central**

Royauté de plus en plus absolue.

En Israël royauté militaire ; révolutions nombreuses ; changements fréquents de dynasties.

En Juda royauté de droit divin ; dynastie unique. Rôle modérateur du grand-prêtre.

**Les sujets**

Aristocratie foncière, fort puissante. Tendances à l'indépendance.

La masse de la population est constituée par les paysans (pasteurs et agriculteurs).

Dans les villes, développement de l'industrie et du commerce.

**Les mœurs**

Par suite du progrès de la civilisation, soif de jouissance et amour du luxe.

D'où injustices nombreuses : Usure. Violence. Immoralité.

**La religion**

On continue bien à adorer Yahweh, mais à la manière d'un Baal : nombreuses infiltrations idolâtriques.

Pratiques extérieures, sans effort pour devenir meilleur.

Culte : en Israël : les veaux d'or et les hauts-lieux. en Juda : les hauts-lieux, concurremment avec le Temple.

La Loi est à peu près complètement oubliée.

# CINQUIÈME PARTIE

# LA CAPTIVITÉ

(Chapitres XXI, XXII et XXIII)

Les infidélités répétées d'Israël et de Juda finissent par provoquer le châtiment tant de fois prédit par les prophètes.

Non pas cependant que Dieu sévisse d'un seul coup : sa justice demeure patiente, et se tempère de miséricorde dès que les rebelles consentent à reconnaître leurs torts. Il n'intervient que progressivement et s'applique à proportionner suivant une sage mesure les malheurs que l'aveuglement d'Israël et de Juda rendent inévitables ; après chaque épreuve, il ménage un temps de répit plus ou moins long et s'efforce par ce moyen de procurer à ceux qui demeurent, malgré tout, ses enfants bien-aimés, l'occasion d'une suprême conversion.... Mais lorsqu'il juge dans sa souveraine sagesse que l'endurcissement est parvenu à son comble, lorsqu'il estime qu'il n'y a plus d'espoir en un prompt repentir, Dieu n'hésite plus : il brise et rejette le vase qu'il avait façonné. La royauté hébraïque disparaît misérablement, tandis que les tribus captives vont expier leur ingratitude sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.

Au cours de cette longue exécution, les instruments de la colère divine ne sont pas toujours les mêmes : sans doute, tous les voisins d'Israël et de Juda, les petits comme les grands, sont appelés à jouer un rôle dans ce drame émouvant ; mais les plus actifs sont à coup sûr les grands empires qui se reconstituent alors pour jeter leur dernier éclat. « Pris comme dans un étau entre les pharaons éthiopiens (740-662) ou égyptiens (662-525) et les rois d'Assyrie

(745-606) ou de Chaldée (606-539), les deux royaumes hébreux semblent être saisis de vertige : ils ne savent à laquelle de ces puissances il leur faut se confier, ni de laquelle il leur faut se défier. Alternativement alliés ou ennemis des uns ou des autres, suivant que le leur suggèrent les combinaisons d'une politique trop exclusivement humaine, ils n'aboutissent qu'à se rendre suspects aux deux partis, et c'est là ce qui finalement cause leur ruine.

I. Le royaume d'Israël s'effondre le premier en deux assauts successifs (732 et 721), après avoir subi pendant plus de vingt ans (depuis 744) toutes les horreurs de la guerre étrangère et toutes les hontes des compétitions dynastiques.

Instruit par cette terrible leçon, le royaume de Juda essaie à plusieurs reprises de se ressaisir. Deux de ses rois, les meilleurs de toute la dynastie de David, Ézéchias (727-688) et Josias (639-608), multiplient les efforts pour conjurer la catastrophe que les prophètes leur annoncent. Ils n'y peuvent parvenir : l'impiété de leurs successeurs et la mauvaise volonté de leurs sujets compromettent le peu qu'ils ont réussi à accomplir, et Jérusalem subit en sept déportations successives (701, 648, 605, 597, 596, 586, 582) le châtiment de son infidélité.

II. Période par excellence des grands bouleversements politiques, le temps de la captivité est aussi la période des grandes révélations divines. L'œuvre de justice dont les révolutions des empires sont l'occasion, s'absorbe, si l'on peut ainsi parler dans l'œuvre de rédemption qui demeure à la base des desseins éternels de Dieu. — Ici encore, les collaborateurs par excellence de l'action providentielle sont les prophètes.

Isaïe (vers 740-685), Jérémie (vers 626-580), Ézéchiel (vers 592-570), Daniel (vers 605-515) et la plupart des petits prophètes appartiennent à cette époque. Représentants convaincus de la tradition créée par Samuel et continuée par Élie et par Élisée, ils entretiennent la vie religieuse de la nation, compromise par tant d'influences diverses ; ce sont eux aussi qui la développent et l'affermissent « en produisant à la pleine lumière les enseignements que contenait plus ou moins implicitement la Loi de Moïse ».

Tour à tour théologiens et moralistes, ils tirent sans se lasser les leçons des événements qui se déroulent autour d'eux. A l'infidélité des créatures, ils opposent la fidélité du Créateur ; à la basse injustice des grands de la terre, l'équité souveraine de celui qui est par excellence le Saint et le Tout-Puissant ; à l'instabilité des combinaisons politiques de l'homme éphémère, l'immutabilité

miséricordieuse du Dieu éternel... ; et tous ces contrastes leur fournissent autant d'occasions de travailler à l'éducation de leur peuple en lui donnant le vrai sentiment et la pleine intelligence de sa vocation surnaturelle.

Sans doute, à plus d'un égard, ils paraissent échouer, Juda disparaît dans les dissensions comme Israël l'avait fait avant lui..., le Temple est détruit presque au lendemain de la restauration de la Loi deutéronomique... ; il n'est pas jusqu'aux plus fidèles serviteurs de Yahweh qui ne se voient arrachés à leur patrie et transportés impitoyablement sur les bords du Tigre et de l'Euphrate.... Mais ces événements eux-mêmes cachent une suprême attention de la Providence ; longtemps à l'avance, les prophètes en disent le sens et la surnaturelle sagesse : si Dieu permet l'ensevelissement d'Israël c'est qu'il veut un jour le ressusciter par le moyen de ce *petit reste* béni, de ce *germe* fécond qu'il met en réserve sur la terre de l'exil.

III. Plus spécialement, la préparation de l'œuvre de rédemption dont les prophètes sont les hérauts se concentre et se concrétise dans l'annonce de plus en plus précise de la venue du Messie. Chose bien digne de remarque, cette vision d'espérance se produit au temps des plus grands deuils et des plus grandes ruines qu'ait jamais subies le peuple de Dieu : on dirait que le Très-Haut ait voulu par une nouvelle délicatesse affirmer dès lors que la mission de son Envoyé serait par dessus tout une mission de consolation et de restauration.

Jusqu'alors, on ne connaissait guère que sa race et sa famille ; seul, le saint roi David avait dans ses *Psaumes* esquissé en quelques traits les premiers linéaments de son imposante physionomie. A partir d'Isaïe, il n'en va plus ainsi, et l'on possède désormais écrite à l'avance la biographie presque complète du Fils de David. Chaque prophète à son tour, reçoit la mission de fournir un détail caractéristique, de retracer un aspect nouveau de la vie et de l'activité de celui que l'humanité attend depuis tant de siècles.

« L'un voit *Bethléem, la plus petite ville de Juda*, illustrée par sa naissance ; et en même temps, élevé plus haut, il voit une autre naissance par laquelle *il sort de toute éternité* du sein de son Père : l'un voit la virginité de sa mère, un *Emmanuel*, un *Dieu avec nous* sortir de ce sein virginal, et un enfant *admirable* qu'il appelle Dieu. Celui-ci le voit entrer *dans son Temple* ; cet autre le voit *glorieux dans son tombeau*, où la mort a été vaincue. En publiant ses magnificences, ils ne taisent pas ses opprobres. Ils l'ont vu *vendu* : ils ont su le nombre et l'emploi des *trente pièces d'argent* dont il a été acheté. En même temps qu'ils l'ont vu *grand et élevé*, ils

l'ont vu *méprisé et méconnaissable au milieu des hommes ; l'étonnement du monde*, autant par sa bassesse que par sa grandeur ; *le dernier des hommes : l'homme des douleurs, chargé de tous nos péchés ; bienfaisant et méconnu ; défiguré par ses plaies et par là guérissant les nôtres ; traité comme un criminel ; mené au supplice avec des méchants et se livrant, comme un agneau* innocent, paisiblement *à la mort ; une longue postérité naître de lui* par ce moyen et la vengeance déployée sur son peuple incrédule. Afin que rien ne manquât à la prophétie, ils ont compté les années jusqu'à sa venue ; et à moins que de s'aveugler, il n'y a plus moyen de le méconnaître » (Bossuet, *Disc. sur l'hist. univ.*, IIe partie, chap. IV).

# CHAPITRE XXI

## RUINE DU ROYAUME D'ISRAËL. — ISAÏE ET ÉZÉCHIAS

SOMMAIRE

**I. Les petits prophètes du VIII^e siècle.** — Idée générale. — Les prophètes du VIII^e siècle. — Les crimes d'Israël et de Juda. — Le châtiment. — La rédemption. — Jonas.

**II. Les dernières années du royaume d'Israël.** — La renaissance assyrienne. — Sellum. — Manahem. — Phacéia. — Phacée. — Osée. — Chute de Samarie. — Arrivée de colons étrangers en Samarie. — Tobie.

**III. Joatham et Achaz. Les débuts d'Isaïe.** — Joatham. — Achaz, sa politique religieuse. — Débuts d'Isaïe. — L'invasion syro-ephraïmite. — Prophétie de l'*Emmanuel*. — Achaz vassal du roi d'Assyrie. — Dernières années d'Achaz.

**IV. Le règne d'Ézéchias.** — Réforme religieuse. — Maladie et guérison d'Ézéchias. — Ambassade de Mérodach-baladan. — Ézéchias vassal de Sennacherib, la première déportation. — Délivrance de Jérusalem. — Travaux d'Ézéchias. — Ministère d'Isaïe.

SOURCES

IV^e livre des *Rois*, XV-XX; II^e livre des *Paralipomènes*, XXVI-XXXII. — *Tobie*.

Livres prophétiques d'*Amos*, d'*Osée*, de *Michée*, de *Jonas* et surtout d'*Isaïe*. — Sur ces derniers livres, voir, outre le présent chapitre, le chapitre XIX.

Inscriptions des rois d'Assyrie Téglath-phalasar III, Sargon et Sennachérib.

---

Le milieu du VIII^e siècle marque un renouveau de la puissance assyrienne : désormais, pendant un siècle et demi (745-606), Téglath-phalasar III et ses successeurs les Sargonides vont dominer sans conteste sur l'Asie antérieure, et Dieu va se servir de leur pouvoir, le plus formidable qui eût jusqu'alors existé dans l'ancien monde oriental, pour exercer ses justes jugements contre son peuple. Israël sera d'abord mutilé (732), puis subira la peine de l'anéantissement total (721). Juda, moins coupable, ne sera que dévasté et perdra une partie de sa population (701 et 670) ; malgré toutes ses infidélités, il survivra à l'empire assyrien ; ce n'est qu'après avoir mis le comble à l'ingratitude en méprisant les grâces les plus précieuses, qu'il se verra réduit à son tour en esclavage, au temps de l'empire chaldéen (586).

Par un mystérieux dessein de la Providence, ce furent les chefs d'Israël et de Juda qui causèrent leur propre ruine, en invitant eux-mêmes leurs puissants voisins à s'occuper de leurs affaires.

« Deux manières de voir mettaient aux prises les grands et les princes d'Israël et de Juda, alors qu'une troisième attitude — celle de la neutralité — eût pu seule assurer l'indépendance. Certains politiciens prônaient la soumission empressée à la puissance du jour ; ils étaient prêts à saisir la moindre occasion d'intéresser l'Assyrie aux difficultés qu'ils avaient avec leurs voisins immédiats. Les autres tenaient un langage tout différent. En présence des menaces qui venaient de l'Orient et devant lesquelles chaque petite nation livrée à elle-même se sentait impuissante, il n'y avait, à les en croire, qu'un seul moyen de salut : former une confédération de toute l'Asie méditerranéenne à laquelle l'Égypte prêterait son appui. Tantôt empressées à répondre aux sollicitations, tantôt anxieuses de réprimer les provocations qui les inquiétaient, l'Assyrie, puis la Babylonie ne laissèrent point passer les occasions de s'immiscer dans la vie politique d'Israël et de Juda ; ce fut pour le malheur de ces derniers. » (*Revue du Clergé Français*, LXVI, 658.)

## ARTICLE I. — LES PETITS PROPHÈTES DU VIIIe SIÈCLE.

**Idée générale.** — Nous avons vu comment l'éclipse de la puissance assyrienne, coïncidant avec la décadence de Damas, avait permis aux royaumes de Juda et d'Israël, et surtout à ce dernier, de restaurer l'antique prospérité des temps de David et de Salomon. Nous avons dit, en décrivant la civilisation des royaumes hébreux, comment cette prospérité toute matérielle avait développé chez la plupart des Israélites le goût du plaisir et la soif des jouissances.

De la sorte, l'œuvre d'Élie, d'Élisée et de leurs premiers disciples s'était trouvée compromise. L'idolâtrie grossière, à l'extirpation de laquelle ces prophètes avaient consacré tous leurs efforts, avait insensiblement cédé la place à un paganisme plus subtil et d'autant plus dangereux qu'il infectait même la partie du peuple israélite qui se croyait le plus fidèle à Yahweh.

Peu à peu la conscience morale s'oblitérait ; chacun s'accoutumait à considérer comme licites des choses qui ne l'étaient pas, et l'on prenait l'habitude de juger de tout suivant l'intérêt ou la passion du moment. Les simples reprenaient plus ou moins ouvertement les pratiques superstitieuses ou idolâtriques dont ils ne s'étaient jamais complètement détachés, tandis que les raffinés s'étudiaient « à couvrir d'une apparence fausse des choses qui n'étaient pas bien à l'égard de Dieu » (*IV Rois*, XVII, 9). Yahweh continuait à être honoré, mais de toutes parts l'esprit païen reprenait le dessus et envahissait jusqu'à son culte, jusqu'à sa loi. — Au fond rien n'était changé : jadis Israël avait adoré et

cultivé ses passions en cherchant leur satisfaction dans la religion des dieux chananéens ; maintenant il adorait et cultivait les mêmes passions en pliant à leurs caprices l'antique religion de ses pères.

Et c'est dans ce double aspect d'une même réalité qu'il faut chercher l'explication de l'attitude différente que prennent vis-à-vis de leurs contemporains les prophètes du IXe siècle et ceux du VIIIe. Les premiers ont cherché à vaincre l'idolâtrie extérieure qui ravalait Israël au niveau des peuples païens ses voisins ; les seconds s'attaquent à cette idolâtrie intérieure qui rend le peuple de Dieu plus méprisable et plus coupable que les nations qui l'entourent et qui, elles, ont l'excuse de l'ignorance. Élie et Élisée ont surtout lutté pour revendiquer les droits de Yahweh contre les fausses divinités du pays de Chanaan ; à l'époque où nous sommes arrivés, Amos et Osée se font surtout les champions de la loi morale qu'ils voient partout violée. — Non pas qu'Élie, par exemple, se soit désintéressé de cette loi morale : sa conduite vis-à-vis d'Achab meurtrier de Naboth en est une preuve ; mais la défense de cette loi n'est pas l'objet principal de sa mission. Amos et Osée au contraire, comme la plupart des autres prophètes leurs successeurs, tout en continuant à condamner le culte des idoles et à flétrir les superstitions païennes, proclament en toutes circonstances que la souillure intérieure est plus grave que l'idolâtrie ; ils luttent pour l'observation de la loi morale et dénoncent sans trêve, comme étant la source de tout le mal, les passions honteuses dont Israël demeure l'esclave.

Chacun paraît à son heure pour rappeler aux hommes de sa génération la volonté de Yahweh, et pour leur redire les châtiments auxquels ils s'exposent s'ils persistent à n'en pas tenir compte : nous touchons en effet aux temps où Dieu va se faire justice et tirer vengeance des désobéissances de son peuple pour mieux assurer son salut.

**Les prophètes du VIIIe siècle.** — Le plus ancien prophète d'Israël dont il soit question au VIIIe siècle est Jonas fils d'Amathi, qui prédit les conquêtes de Jéroboam II (785-744) ; après lui on trouve, toujours dans le royaume du Nord, le berger Amos, originaire de Thécué dans la montagne de Juda, et qui prophétise à Béthel vers le milieu du règne de Jéroboam II (vers 760) ; puis c'est l'Ephraïmite Osée, dont le ministère s'étend des dernières années de Jéroboam II au temps d'Ézéchias (vers 750-725) ; enfin Oded, qui intervient au temps des victoires de Phacée sur Achaz (vers 734-733).

Dans le royaume de Juda, on voit apparaître un second Zacharie qui semble avoir servi de ministre au roi Ozias (vers 769) ; plus tard, Michée prophétise sous les rois Joatham, Achaz et Ézéchias (vers 740-700). Quant au plus grand de tous, Isaïe, son activité s'étend des dernières années d'Ozias aux débuts de Manassé (vers 745-685).

De tous ces personnages, les uns ne sont connus que par les livres historiques de la Bible : tels Zacharie et Oded ; les autres nous ont laissé des œuvres d'étendue variable qui ont été placées dans le recueil des Prophètes : ainsi Amos, Osée et Michée. C'est de ceux-ci que nous allons nous occuper, mais en groupant le contenu de leurs oracles suivant l'ordre logique, de manière à éviter toute répétition inutile.

**Les crimes d'Israël et de Juda.** — Ces crimes sont nombreux, et l'énumération qu'on en fait vraiment effrayante :

> Il n'y a plus ni fidélité ni miséricorde,
> plus de connaissance de Dieu dans le pays.
> On se parjure, on ment, on tue,
> on vole, on commet l'adultère,
> on exerce la violence,
> on entasse meurtre sur meurtre... (*Osée*, IV, 1-2.)

Comment Yahweh ne rejetterait-il pas ce peuple qui vraiment « n'est plus son peuple » suivant le nom symbolique (*Lo-Ammi* : « Tu n'es pas mon peuple ») que le prophète impose à son fils ? Et pourtant Dieu a tant fait pour Israël !

> Quand Israël était enfant, je l'aimais !
> Il était mon fils et je l'avais fait sortir d'Égypte !...
> J'apprenais à marcher à Ephraïm
> le soutenant par le bras,
> et ils n'ont pas compris que je les soignais.
> Je les menais avec des cordeaux d'humanité
> et avec des liens d'amour... (*Osée*, XI, 1-4.)

Israël est un ingrat qui a méconnu les bienfaits de son Dieu ; bien plus, il l'a oublié et n'a pas craint d'aller se prosterner devant les abominations des nations. Jadis il a honoré les Baals et les Astartés, maintenant il profane jusqu'aux plus saintes cérémonies du culte de Yahweh :

> La luxure, le vin et le moût font perdre le sens.
> Mon peuple consulte son bois
> et c'est son bâton qui lui apprend l'avenir.
> Car un esprit d'idolâtrie les a égarés
> et ils se sont perdus loin de leur Dieu.

Ils offrent des sacrifices sur les sommets des montagnes,
ils brûlent de l'encens sur les collines,
sous le chêne, le peuplier et le térébinthe... (*Osée*, IV, 11-13.)
Allez à Béthel et péchez ;
allez à Galgala et péchez plus encore !
Amenez chaque matin vos sacrifices,
et tous les trois jours vos dîmes !
Faites fumer l'oblation de louange sans levain ;
annoncez des dons volontaires et publiez-les
Car c'est cela que vous aimez, enfants d'Israël
dit le Seigneur Yahweh... (*Amos*, IV, 4-5.)

Juda n'est pas moins coupable qu'Israël :

Quel est le crime de Jacob ? N'est-ce pas Samarie ?
Quels sont les hauts-lieux de Juda ? N'est-ce pas Jérusalem ?
(*Michée*, I, 5.)

Et leur péché est d'autant plus grave qu'ils ont méprisé les avertissements de Dieu :

J'avais suscité parmi vos fils des prophètes
et parmi vos jeunes gens des nazaréens...
Mais vous avez fait boire du vin aux nazaréens
et vous avez dit aux prophètes : « Ne prophétisez pas. » (*Amos*, II, 11-12.)

**Le châtiment.** — Aussi le châtiment est-il désormais inévitable. Amos déclare que le royaume d'Israël est mûr pour la destruction ; la maison de Jéroboam périra par le glaive, et Ephraïm tout entier sera déporté hors de sa terre.

Osée, qui se rappelle toutes les marques d'amour dont Dieu combla jadis son fils Israël, espère cependant que tout n'est pas perdu et considère lui aussi la punition comme nécessaire.

Ephraïm m'a irrité amèrement :
son Seigneur laissera tomber son sang sur lui,
et lui rendra son outrage... ... (*Osée*, XII, 15.)
Samarie sera punie
parce qu'elle s'est révoltée contre son Dieu ;
Ses habitants tomberont par l'épée
et leurs petits enfants seront écrasés... (*ibid.*, XIV, 1.)

Michée parle de la même manière. Samarie sera châtiée la première, mais la dévastation s'étendra jusqu'à Jérusalem dont les habitants seront, eux aussi, emmenés en captivité :

Je ferai de Samarie un tas de pierres dans un champ...
Je ferai rouler ses pierres dans la vallée
et je mettrai à nu ses fondements...
A cause de cela je pleurerai, je hurlerai,

Car sa plaie est mortelle ;
Car elle s'étend jusqu'à Juda :
Elle arrive jusqu'à la porte de mon peuple
jusqu'à Jérusalem ! (*Michée*, I, 6-9.)

**La rédemption.** — Amos, le plus ancien de nos trois prophètes, ne contient guère que des menaces ; pour lui toutes les anciennes distinctions de peuples et de nations ne comptent plus. Syriens de Damas, Philistins ou Tyriens, Iduméens, Ammonites et Moabites, Judéens et Israélites, tous ont péché, tous se sont rabaissés au même niveau « à cause de leurs trois crimes et à cause de quatre » : tous ont mérité le châtiment suprême et ne sont ni plus ni moins l'un que l'autre devant la suprême justice de Yahweh.

N'êtes-vous pas pour moi comme les enfants des Couschites ?
enfants d'Israël ?... (*Amos*, IX, 7.)

Cependant, tout à la fin de ses oracles, il prononce quelques paroles d'espérance.

... Je relèverai la hutte de David qui est tombée ;
je réparerai ses brèches, je relèverai ses ruines...
Je ramènerai mon peuple d'Israël ;
ils rebâtiront les villes dévastées et les habitants...
Je les planterai sur leur sol
et ils ne seront plus jamais arrachés du pays
que je leur ai donné, dit Yahweh (*Amos*, IX, 11-15.)

Ces perspectives réconfortantes se précisent chez Osée, qui ne peut oublier que le Dieu d'Israël est un Dieu plein de miséricorde :

Comment te délaisserais-je, Éphraïm ?...
Mon cœur se retourne en moi
et toutes mes compassions s'émeuvent...
Je ne détruirai plus Ephraïm,
car je suis Dieu et non pas homme.
Ils accourront d'Égypte tremblants comme des passereaux
et du pays d'Assur comme des colombes,
et je les ferai habiter dans leurs maisons, dit Yahweh. (*Osée*, XI, 8-11.)

Comment la miséricorde s'alliera-t-elle avec la justice, Osée ne le voit pas très bien.

Qui est assez sage pour comprendre ces choses ?
Qui est assez intelligent pour les connaître ?... (XIV, 10.)

Mais il a confiance, et sa confiance lui permet d'annoncer pour les temps messianiques la plus magnifique restauration qu'on puisse rêver.

Pour Michée, qui est contemporain de la chute de Samarie, le

châtiment des Hébreux infidèles se présente comme le moyen providentiel destiné à procurer leur conversion. Israël contraint de reconnaître ses fautes s'humiliera ; et sa contrition lui rendra l'espérance.

> Je regarderai vers Yahweh ;
> j'attendrai le Dieu de mon salut ;
> et mon Dieu m'exaucera. (*Michée*, VII, 7.)

Le peuple de Dieu doit passer par la souffrance, mais cette souffrance est le prélude d'une restauration glorieuse.

> Il arrivera dans les derniers temps
> que la montagne de la maison de Yahweh
> sera fondée sur le sommet des montagnes ;
> Elle s'élèvera par dessus les collines,
> et les peuples y afflueront ;
> les nations y accourront en foule et diront :
> « Venez, montons à la montagne de Yahweh
> et à la maison du Dieu de Jacob,
> afin qu'il nous enseigne ses voies,
> et que nous marchions dans ses sentiers ;
> Car de Sion sortira la loi
> et de Jérusalem la parole de Yahweh. » (*Michée*, IV, 1-2.)

Quant à l'ouvrier de cette restauration, il naîtra à Bethléem de Juda :

> Et toi Bethléem Ephrata,
> quoique trop petite pour compter entre les milles de Juda,
> c'est de toi que sortira pour moi
> Celui qui doit être le dominateur d'Israël,
> Celui dont l'origine remonte au commencement,
> aux jours de l'éternité... (*Michée*, V, 17.)

Ainsi à l'instant même où Juda et Israël vont être submergés par les pires catastrophes, Dieu daigne projeter sur l'avenir une lueur de paix et d'espérance. Ce Messie dont on ne connaissait jusqu'à présent que la famille et le règne à venir, prend subitement une physionomie plus distincte.

Michée en trace le premier trait lorsqu'il indique le lieu de sa naissance. Et bientôt d'autres touches vont suivre, qui peu à peu compléteront le portrait : Isaïe va paraître et accumuler de nouveaux et précieux détails dans le vaste cycle de ses oracles prophétiques (prophétie de l'*Emmanuel*, oracles sur le *Serviteur de Yahweh*).

**Jonas.** Dans les annales d'Israël, Jonas est surtout connu pour avoir prédit le rétablissement des anciennes frontières du royaume hébreu telles qu'elles étaient sous David et sous Salomon.

Cette prophétie, bientôt confirmée par les faits, n'avait pas été sans flatter considérablement la vanité des compatriotes du prophète.

Or, il se trouve par un singulier contraste, que le livre qui porte le nom de Jonas a pour but de rabaisser l'orgueil du peuple israélite et de lui montrer que si Dieu sait châtier ses enfants infidèles, il sait pareillement faire miséricorde aux païens qui se convertissent. Entre les mains du Créateur, Israël n'est qu'un instrument destiné à servir à la conversion du monde entier.

Jonas, en effet, reçoit l'ordre de se rendre en Assyrie : « Lève-toi, lui dit Yahweh, va à Ninive la grande ville et annonce-leur que leur malice est montée jusqu'à moi. » Au lieu d'obéir, il descend à Joppé et prend place sur un navire phénicien pour fuir à Tharsis loin de la face de Yahweh ». Mais Dieu suscite une tempête formidable qui menace de briser le vaisseau. Les matelots affolés se demandent d'où vient ce mal qui leur arrive ; ils consultent chacun leur dieu et finalement jettent les sorts. Jonas est désigné et il avoue aussitôt que c'est la colère de Yahweh qui le frappe en punition de sa désobéissance. Sur sa demande on le jette à la mer et la tempête s'apaise, pour la plus grande satisfaction des matelots et des passagers qui offrent des sacrifices à Yahweh. Quant au prophète, après avoir été englouti durant trois jours par un « grand poisson », il est rejeté vivant sur la côte. Et ainsi se trouve enseignée une première moralité que l'on peut résumer ainsi :

« C'est en vain que l'envoyé de Dieu prétendrait s'affranchir de son mandat contre le gré de celui qui lui a manifesté son dessein ; Dieu exerce sur le prophète qu'il a choisi une autorité absolue et il ne dépend que de lui de se faire obéir. » (Van Hoonacker, *Les douze petits prophètes*, p. 317.)

Jonas part donc pour Ninive, il y entre et se met à parcourir la ville en prêchant : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite ». Cette prédiction cause une telle impression que le roi d'Assyrie prescrit une pénitence générale : Dieu se laisse toucher, et n'exécute pas le châtiment qu'il a décrété. Le prophète ne tarde pas à s'en apercevoir, et cette constatation lui cause un si vif chagrin qu'il s'en plaint à Yahweh. Celui-ci alors dessèche un ricin qui protégeait le prophète contre les ardeurs du soleil, et lui fait sentir par là la place que tiennent les moindres choses dans la vie d'un homme :

« Tu tenais, dit-il à Jonas, à une plante que tu n'as pas fait croître. Comment pourrais-tu exiger que j'abandonne à leur perte les centaines de mille hommes qui habitent Ninive ? »

D'où la seconde moralité du livre de Jonas :

« Dieu garde vis-à-vis de son prophète une indépendance absolue ; même après que le prophète a parlé, la menace dont il a été l'organe conserve son caractère conditionnel et la miséricorde divine se réserve de pardonner au repentir. » (*Ibid.*) (*Note* 96.)

## ARTICLE II. — LES DERNIÈRES ANNÉES DU ROYAUME D'ISRAËL.

**La renaissance assyrienne.** Vers le milieu du VIII^e^ siècle, l'Assyrie semblait en pleine décadence : ses rois, confinés à Ninive d'où ils ne sortaient presque plus, devaient, sur leur frontière septentrionale, compter avec les souverains de l'Ourartou (Ararat,

Téglath-phalasar III sur son char d'apparat. (D'après Layard.)

Les chars assyriens étaient plus lourds et plus vastes que ceux d'Égypte. Ils avaient des roues hautes, massives, pourvues de huit rais, et la caisse s'appuyait directement sur l'essieu ; les panneaux en étaient pleins, quelquefois plaqués de métal repoussé ou ciselé, le plus souvent peints et décorés d'incrustations en or, en argent, en ivoire. Le timon, long et pesant, s'implantait dans l'essieu sous le plancher, et se trouvait consolidé au point même où il supportait le joug par une traverse de bois, le plus souvent ornée, qui le reliait à l'avant de la caisse.

Les chars étaient montés le plus ordinairement par trois hommes : un cocher, qui dirigeait l'attelage sur la gauche, un combattant, et un écuyer chargé d'abriter les deux précédents. — Ici le roi tient la place du combattant, et son porte-parasol celle de l'écuyer.

Arménie) qui s'étaient emparés de la Mésopotamie septentrionale : et chez eux, ils avaient à faire face à des révoltes (762-758, 746) qui affaiblissaient d'autant leur pouvoir chancelant.

En 745, un nouveau roi ceint la couronne d'Assyrie ; il s'appelle Téglath-phalasar III, et il lui suffira de quelques années pour donner à son empire une splendeur et une puissance qu'il n'a encore jamais eues. Lorsqu'il sera mort (727), ses successeurs Salmanasar V (727-722), Sargon (722-705), Sennachérib (705-681) continueront son œuvre, et se comporteront non seulement en

vaillants chefs d'armées mais encore en habiles organisateurs de conquêtes.

« Leur but sera d'agrandir le pays d'Assour en réduisant en provinces vassales les royaumes vaincus. Déporter en d'autres régions une partie notable — et la plus influente — de la population ; la remplacer par des colons pris en différents endroits, détruire de cette manière l'esprit national ; enfin établir sur les pays conquis des gouverneurs entièrement dévoués à la métropole : tels furent les procédés destinés à assurer l'annexion. Les Assyriens les transmirent aux Babyloniens, leurs successeurs dans l'empire du monde oriental. » (*Revue du Clergé Français*, LXVI, 657-658.)

**Sellum (744).** — Tandis que l'Assyrie se reconstituait sous l'habile direction de Téglath-phalasar III, l'ère des révolutions prédites par les prophètes s'ouvrait en Israël. Le dernier représentant de la dynastie de Jéhu, Zacharie, avait été tué après un règne de six mois. Son assassin Sellum n'eut pas même le temps de fonder une dynastie : il régna un mois et disparut à son tour sous les coups d'un certain Manahem qui fut intronisé à sa place.

**Manahem (744-735).** — Le nouveau roi gouverna dix ans sans rien faire qui le différenciât de ses prédécesseurs : comme eux il suivit la voie qu'avait tracée Jéroboam et « fit le mal » aux yeux de Yahweh.

La Bible, dans la courte notice qu'elle lui consacre, le représente comme un prince violent qui ne recula pas devant les pires atrocités ; elle nous apprend aussi que pour affermir son autorité, il crut politique de recourir au roi d'Assyrie : « il lui donna mille talents d'argent... et il leva cet argent sur tous ceux d'Israël qui avaient de grandes richesses, exigeant de chacun d'eux cinquante sicles d'argent », ce qui suppose qu'à cette époque les propriétaires de biens-fonds atteignaient le nombre de 60.000 en Israël. « Le roi d'Assyrie s'en retourna et ne s'arrêta pas dans le pays. »

Ce tribut de « Manahem roi de Samarie » est mentionné par les annales du roi Téglath-phalasar III dans le récit que ce prince fait de son expédition en Syrie l'an VII de son règne (738/7).

**Phacéia (735-734).** — Manahem mourut paisiblement en l'an 735 et transmit sa couronne à son fils Phacéia. Celui-ci ne régna que deux ans, au bout desquels il fut supplanté par l'un de ses généraux, Phacée, fils de Roméli'e.

**Phacée (734-732).** — Les vingt mois du gouvernement de Phacée furent des plus mouvementés. Lorsqu'il monta sur le trône, les princes de la Syrie méridionale étaient occupés à cons-

tituer une ligue offensive et défensive, destinée avant tout à tenir en échec la puissance grandissante du roi d'Assyrie.

Le chef de cette ligue était le roi Rasin de Damas ; Phacée devint son principal lieutenant, et tous deux, de concert avec leurs alliés, entreprirent de s'adjoindre le royaume de Juda. Achaz qui régnait alors à Jérusalem refusa d'entrer dans la combinaison : Rasin et Phacée, furieux de cette opposition, envahirent le royaume de Juda en déclarant qu'ils allaient détrôner Achaz et lui substituer « le fils de Tabéel », qui, plus docile, servirait leurs desseins (733).

Achaz, réduit à la dernière extrémité, implora la protection du roi d'Assyrie et acheta son alliance moyennant une forte somme d'argent. Téglath-phalasar envahit la Syrie, dévasta le royaume d'Israël et déporta les habitants de la Galilée. Damas succomba dans la tourmente, son roi fut mis à mort et son territoire réduit en province assyrienne (campagnes de 733 et 732).

Israël sortait de cette guerre mutilé à tout jamais et réduit à n'être plus qu'un petit État, placé sous la surveillance du gouverneur assyrien de Damas. Les sujets de Phacée, profondément humiliés dans leur amour-propre national, s'en prirent à leur roi dont l'ambition avait causé leur perte : une conspiration éclata bientôt. Phacée fut assassiné et le chef des conjurés, Osée, prit sa place (731).

**Osée (731-722).** — Pour assurer son pouvoir, Osée dut prêter hommage à Téglath-phalasar et lui promettre d'observer fidèlement les conditions de paix auxquelles avait souscrit son prédécesseur.

Cette démarche fut mal vue par un grand nombre d'Israélites, qui profitèrent de la première occasion pour se révolter contre leur nouveau prince. Mais le roi d'Assyrie intervint aussitôt ; son armée parcourut victorieusement le pays, mettant tout à feu et à sang ; les habitants des villes les moins dociles furent déportés, et Osée ne régna plus que sur une ombre de royaume.

Le malheureux prince portait ainsi la peine de toutes les fautes que ses prédécesseurs avaient accumulées avant lui. La Bible dit de lui qu' « il fit le mal, mais non pas cependant comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui » (*IV Rois*, XVII, 2) ce qui semble indiquer qu'il eut tout au moins des velléités de mieux observer la loi de Yahweh.

Téglath-phalasar III mourut en 727. Son fils et successeur Salmanasar V (727-722) eut tout au début de son règne à réprimer une insurrection de Tyr ; ce lui fut une occasion de parcourir la région syro-palestinienne et de recevoir, entre autres hommages, celui du roi d'Israël.

**Chute de Samarie.** — En 723, Osée jusqu'alors fidèle au roi d'Assyrie se laissa entraîner dans une vaste rébellion organisée par l'Égypte. Salmanasar marcha aussitôt contre lui, « l'enferma

Sargon.
(D'après un bas-relief du palais de Khorsabad.)

Le roi est tourné vers la gauche, dans l'attitude du discours. On remarquera sa tiare conique, ornée de joyaux précieux, son costume richement brodé, ses bracelets, ses boucles d'oreilles ; suivant l'usage, sa barbe et sa chevelure sont soigneusement frisées. Derrière Sargon, un serviteur se tient, et agite un éventail de plumes.

et l'enchaîna en prison ». Puis il parcourut tout le pays et vint assiéger Samarie qui se défendit pendant plus de deux ans.

La troisième année du siège (721), la capitale du roi d'Israël succomba. Ce n'était plus Salmanasar qui gouvernait l'Assyrie ; Sargon (722-705) lui avait succédé et inaugurait son règne par

cet exploit. « Je cernai la ville de Samarie, nous raconte-t-il dans ses *Fastes*, et je la conquis. J'emmenai en captivité 27.290 personnes qui habitaient en elle et je m'emparai de 50 chars qui s'y trouvaient.... Je laissai le reste des habitants. J'établis un général sur eux et je leur imposai le même tribut que le roi précédent. »

Les captifs furent pour la plupart déportés en Mésopotamie, où ils retrouvèrent leurs frères que Téglath-phalasar III y avait déjà installés ; d'autres furent transplantés en Médie, sur la frontière nord-est de l'empire assyrien.

**Arrivée de colons étrangers en Samarie.** — Pour repeupler l'ancien royaume d'Israël, Sargon y fit conduire au cours des années suivantes plusieurs convois de prisonniers étrangers ; les uns venaient de Hamath dans la Syrie du Nord ; d'autres étaient d'origine arabe ; d'autres enfin sortaient de Babylonie ou des pays voisins de l'Élam et du golfe Persique.

La région de Samarie avait tellement souffert de ces longues années de guerre, que les bêtes sauvages s'étaient mises à y pulluler. Les lions en particulier faisaient des ravages considérables et terrorisaient les nouveaux habitants. Ceux-ci attribuèrent ces calamités à Yahweh, le « dieu du pays » auquel ils ne rendaient pas un culte convenable. Ils s'en plaignirent à Sargon, qui décida de renvoyer un prêtre israélite au sanctuaire de Béthel pour y restaurer l'ancien culte.

Les colons étrangers commencèrent donc à honorer Yahweh ; mais dans leur ignorance, ils conservèrent tous leurs autres dieux et associèrent leur culte à celui du vrai Dieu. Cette étrange religion subsista pendant de longs siècles chez les descendants de ceux qui l'avaient inaugurée et que la Bible désigne sous le nom collectif de *Samaritains*. — On notera cependant que cette religion s'épura au IV^e^ siècle, pour se rapprocher du judaïsme orthodoxe, lorsque plusieurs prêtres de Jérusalem chassés de la Ville Sainte par Esdras et ses successeurs, vinrent fonder en Samarie le Temple du mont Garizim.

**Tobie.** — L'épisode de Tobie se place chronologiquement dans les temps qui suivirent la déportation des tribus du royaume d'Israël.

C'est l'histoire d'une famille d'Israélites exilés en Assyrie. Le récit des dures épreuves par lesquelles passe cette pieuse famille, et qui se transforment plus tard en prospérité, est une sorte de justification de la Providence divine : le problème du mal n'y

est pas discuté théoriquement comme dans le livre de *Job*, mais il est résolu pratiquement par les faits. »

Tobie, originaire de la tribu de Nephtali, a été déporté en 722 à Ninive, où il s'est concilié la faveur du roi Salmanasar V. Devenu riche, il n'en continue pas moins à pratiquer le plus fidèlement possible la Loi de Moïse, occupant ses loisirs à une foule d'œuvres de charité : aumônes, visite des affligés, ensevelissement des morts. Lorsque survient la persécution de Sennachérib (690-681), son zèle attire l'attention du tyran, qui ordonne de le tuer et fait confisquer ses biens ; mais Tobie réussit à se cacher et reprend sa vie de bonnes œuvres dès que les circonstances le lui permettent (681).

C'est alors qu'il devient aveugle et que, réduit à la plus extrême pauvreté, il se trouve en butte aux reproches injustes de sa femme et de ses amis : Tobie demande à Dieu de le secourir ou de le délivrer de la vie. — Dans ce même temps, vit à Ecbatane en Médie une parente du saint homme, nommée Sara ; cette jeune femme a eu sept maris, tous tués la nuit de leurs noces par le démon Asmodée. Sara subit les injures d'une de ses servantes et demande à Dieu elle aussi, de la secourir ou de la délivrer de la vie.

Tobie, croyant sa mort prochaine, envoie son fils à Ragès en Médie pour y recouvrer une somme de dix talents d'argent qu'il a autrefois prêtée. Le jeune homme se met en route en compagnie d'un certain Azarias qui s'est offert à le guider ; celui-ci le conduit à Ecbatane, où il l'engage à demander la main de sa cousine Sara. Le mariage se fait sans encombre, grâce aux conseils d'Azarias ; celui-ci complète ses bons offices en allant chercher les dix talents à Ragès. — Puis il ramène les jeunes époux à Ninive, où il indique le moyen de guérir le vieux Tobie de sa cécité.

Azarias révèle alors qu'il est l'ange Raphaël, et fait connaître que Dieu l'a envoyé pour récompenser la fidélité et la charité de Tobie.

### ARTICLE III. — JOATHAM ET ACHAZ. LES DÉBUTS D'ISAIE.

**Joatham.** — Joatham gouverna le royaume de Juda pendant la maladie de son père Ozias ; il resta fidèle à Yahweh, sans toutefois détruire les hauts-lieux. Il s'occupa surtout à des constructions, bâtissant la porte supérieure du Temple, fortifiant le mur d'Ophel, et réparant les citadelles voisines de Jérusalem.

La seule guerre dont la Bible fasse mention à propos de son règne est celle qu'il dirigea contre les Ammonites : ceux-ci durent lui payer tribut trois ans de suite.

Joatham mourut après seize ans de règne (chiffres altérés : corriger vraisemblablement seize en six, 739-733), dans le temps que Yahweh commençait à envoyer contre Juda Rasin, roi de Syrie et Phacée, roi d'Israël (*IV Rois*, XV, 37).

**Achaz. Sa politique religieuse.** — Ce prince (733-727), bien loin de suivre l'exemple de son père, fut un des plus mauvais rois de Juda. « Il marcha, nous dit l'auteur du livre des Rois, dans la voie des rois d'Israël et même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que Yahweh avait chassées devant les fils d'Israël. Il offrait des sacrifices et des parfums sur les hauts-lieux, sur les collines et sous tout arbre vert » (*IV Rois*, XVI, 3-4).

**Débuts d'Isaïe.** — Achaz était d'autant plus inexcusable que Dieu lui avait donné tout près de lui un conseiller éclairé, dans la personne du prophète Isaïe.

Isaïe avait été appelé au ministère prophétique l'année même de la mort du roi Ozias (739) : le Seigneur lui était apparu dans le Temple au milieu d'un cortège de Séraphins qui chantaient en deux chœurs :

> Saint, Saint, Saint est Yahweh des armées !
> Toute la terre est pleine de sa gloire.

Saisi de frayeur, le jeune homme était tombé la face contre terre en proclamant sa bassesse et son indignité ; mais l'un des Séraphins s'était approché de lui avec un charbon ardent qu'il avait pris sur l'autel et lui avait touché les lèvres en lui disant que désormais son iniquité était effacée. Ainsi purifié, Isaïe pouvait assumer la redoutable mission que Dieu lui confiait.

Le prophète devait durant toute sa vie rappeler au peuple de Juda les devoirs que lui imposait l'infinie sainteté de son Dieu. Interprète des desseins de Yahweh, il devra souligner les fautes commises et annoncer le châtiment qui les punira. Sans doute sa prédication sera le plus souvent vaine et stérile, elle paraîtra même avoir un résultat contraire à celui que l'on eût pu attendre : l'aveuglement et l'endurcissement seront tels, que Dieu, malgré toute sa miséricorde, se verra obligé de sévir :

> Jusqu'à ce que les villes soient dévastées et sans habitants,
> jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne dans les maisons,
> et que la terre soit ravagée et déserte ;
> jusqu'à ce que Yahweh ait éloigné les hommes,
> et que la solitude soit grande dans le pays.
> Et s'il reste encore un dixième de ses habitants,
> ils seront anéantis à leur tour.

Mais le tronc mutilé reverdira, et la rude épreuve que l'on aura traversée préparera l'époque sainte du salut d'Israël.

> De même que le térébinthe et le chêne
> conservent leurs souches, lorsqu'ils sont abattus,
> de même la souche d'Israël produira un germe saint. (*Isaïe*, VI, 11-13)

**L'invasion syro-ephraïmite (734-733).** — Il a déjà été question plus haut de la coalition formée par Rasin de Syrie et par Phacée d'Israël en vue de détrôner Achaz. Ce fut comme un déchaînement de forces ennemies que Dieu permit pour châtier l'impiété du monarque coupable : les Édomites soulevés razzièrent les cantons méridionaux de son royaume ; les Philistins envahirent les cités voisines de leurs frontières ; Phacée battit Achaz dans une bataille rangée et lui tua 20.000 hommes, tandis que Rasin fonçait directement vers le sud, allait s'emparer du port d'Élath sur la mer Rouge et le remettait entre les mains de ses alliés Édomites, portant ainsi un coup des plus sensibles au commerce de Juda avec l'Orient : après quoi les deux rois remontèrent dans la direction de Jérusalem avec l'intention de l'investir.

A cette nouvelle, « le cœur du roi et le cœur de tout son peuple furent agités comme les arbres de la forêt sont agités par le vent » (*Is.*, VII, 2). Seul Isaïe conserva son sang-froid : il alla à la rencontre d'Achaz et l'encouragea à se confier en Dieu, lui rappelant l'antique prophétie qui annonçait la ruine de la Syrie et celle d'Israël :

> Prends garde, tiens-toi tranquille, ne crains point
> et que ton cœur ne défaille point
> devant ces deux bouts de tisons fumants...
> Encore soixante-cinq ans
> et Ephraïm aura cessé d'être un peuple...

Et il ajoutait :

> Si vous ne croyez pas, vous ne subsisterez pas ! (*Isaïe*, VII, 4-9).

**Prophétie de l'Emmanuel.** — Pour mieux affermir la foi d'Achaz, Dieu lui offrait d'opérer un prodige : « *Demande un signe à Yahweh ton Dieu, demande-le du fond du séjour des morts ou des hauteurs du ciel.* — *Je ne demanderai rien*, répondit hypocritement le roi, *je ne veux pas tenter Yahweh* ». Achaz en effet songeait dès lors à des moyens de défense qui lui paraissaient plus efficaces que tous ceux que pouvait lui offrir Yahweh : peut-être même avait-il déjà envoyé ses ambassadeurs auprès de Téglath-phalasar, pour solliciter son intervention.

Telle fut l'occasion d'une des plus importantes prophéties de

l'Ancien Testament, de celle que l'on désigne communément sous le nom de *prophétie de l'Emmanuel.*

> Écoutez, maison de David !
> Est-ce trop peu pour vous de lasser la patience des hommes
> que vous lassiez aussi celle de Dieu ?
> C'est pourquoi Yahweh lui-même vous donnera un signe :
> Voici que la vierge concevra et enfantera un fils
> qu'elle appellera *Emmanuel* (« Dieu avec nous ») (*Isaïe*, VII, 13-14)

Israël sera ravagé, et bientôt l'on n'y trouvera plus d'autre nourriture que le lait des troupeaux et le miel sauvage. Juda lui-même sera châtié, et l'instrument de ce châtiment sera le roi d'Assyrie en personne.

Toutes ces prophéties furent renouvelées à diverses reprises par Isaïe. Le prophète insistait toujours davantage sur l'imminence des châtiments divins. « *Appelle ton fils* Maher-Schalal-Chasch-Baz (« *Hâte-toi de dépouiller, pille vite* »), lui disait Yahweh. *Car avant qu'il sache dire : « Papa, maman », on portera les richesses de Damas et les dépouilles de Samarie devant le roi d'Assyrie* » (*Isaïe*, VIII, 3-4).

Mais Isaïe appuyait avec non moins de force sur les magnifiques espoirs que permettaient de former les promesses messianiques, concentrées dans le « Dieu avec nous », dans l'*Emmanuel* dont Israël et Juda, après tout, étaient le peuple.

> Il n'y a plus de ténèbres
> pour la terre qui a été dans l'angoisse...
> Le peuple qui marchait dans l'obscurité
> verra une grande lumière,
> et sur ceux qui habitaient le pays de l'ombre de la mort,
> la lumière resplendira...
> Car un enfant nous est né
> un fils nous a été donné ;
> l'empire a été posé sur ses épaules,
> et on le nomme le Conseiller admirable,
> le Dieu fort, le Père éternel, le Prince de la Paix. » (VIII, 23-IX,5)

Et le prophète s'étendait longuement sur les merveilles de cet âge béni où le trone de Jessé, c'est-à-dire la race royale de David, s'épanouirait en un splendide rameau. Paix parfaite, vocation des Gentils, victoire de Yahweh sur tous ses ennemis : tels étaient les traits principaux qui caractérisaient l'ère messianique.

**Achaz vassal du roi d'Assyrie.** - Achaz était trop païen de cœur pour se laisser toucher par ces admirables perspectives. « Il prit l'argent et l'or qui se trouvaient dans la Maison de Yahweh et dans les trésors de la Maison du roi et l'envoya en présent au

roi d'Assyrie. » Il lui faisait dire en même temps : « Je suis ton serviteur et ton fils. Monte, délivre-moi de la main du roi de Syrie et de la main du roi d'Israël qui se sont levés contre moi ».

Téglath-phalasar ne demandait pas mieux que d'intervenir dans les affaires de Syrie : le royaume de Damas fut détruit et Israël perdit une partie de son territoire. Mais Achaz était devenu l'humble vassal du monarque assyrien (732).

**Dernières années d'Achaz.** — Malgré ses épreuves, Achaz ne se départit pas de sa coupable conduite. Il ne craignit pas de transformer le Temple et de détruire une partie du mobilier sacré qu'avait constitué Salomon.

On le vit sacrifier aux divinités des peuples voisins. « Puisque les dieux des rois de Syrie leur viennent en aide, avait-il dit au temps de sa guerre contre Damas, je veux leur offrir aussi des sacrifices, pour qu'ils me secourent ». Il alla même à un certain moment jusqu'à fermer les portes du Temple de Yahweh et à établir des autels « dans tous les coins de Jérusalem ».

Lorsqu'il mourut (727), on n'osa pas l'ensevelir à côté de ses pères dans la cité de David.

## ARTICLE IV. — LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS.

**Réforme religieuse.** — Ézéchias, fils et successeur d'Achaz, « fit ce qui est droit aux yeux de Yahweh, selon tous les exemples donnés par David son père ».

Dès l'an I de son règne (726), il purifia le Temple et fit célébrer solennellement la Pâque. Les prêtres et les lévites furent réorganisés et pourvus de moyens de subsistance. Enfin « il fit disparaître les hauts-lieux, brisa les statues, abattit les idoles et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, et devant lequel les enfants d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des parfums. »

Bref, « *il n'eut pas son semblable parmi tous les rois de Juda qui vinrent après lui et parmi ceux qui le précédèrent.... Aussi Yahweh fut avec Ézéchias, qui réussit dans toutes ses entreprises* » (*IV Rois*, XVIII, 5-7).

Ézéchias vit s'écrouler sous ses yeux le royaume d'Israël ; en l'an IV de son règne (723), Samarie fut assiégée ; en l'an VI (721), elle succomba sous les coups de Sargon. — Pendant tout le temps du règne de ce roi (722-705) Ézéchias se comporta en fidèle vassal des Assyriens : il sut se tenir à l'écart des intrigues qui désolèrent

alors la région syro-palestinienne et n'eut rien à souffrir des nombreuses expéditions que Sargon y conduisit (721, 720, 715, 711).

**Maladie et guérison d'Ézéchias.** — Vers le temps de la mort de Sargon, Ézéchias tomba malade « à en mourir » et le prophète Isaïe fut chargé par Dieu de l'inviter à régler ses dernières volontés.

A cette nouvelle le roi ne put retenir ses larmes :

« Souviens-toi, Yahweh, dit-il en s'adressant à Dieu, souviens-toi que j'ai marché devant ta face avec fidélité et intégrité de cœur et que j'ai fait ce qui est bien à tes yeux. »

Dieu se laissa toucher, et Isaïe reçut la mission d'annoncer au malade sa prochaine guérison :

« Dans trois jours tu monteras à la Maison de Yahweh ; j'ajouterai à tes jours quinze années et je te délivrerai toi et cette ville de la main du roi d'Assyrie. »

Sur la demande d'Ézéchias, Isaïe confirma la vérité de son oracle par un signe : il fit rétrograder de dix degrés l'ombre solaire sur « les degrés d'Achaz » (*note* 97).

**Ambassade de Mérodach-baladan.** — Sur ces entrefaites, Ézéchias reçut une ambassade envoyée par le roi de Babylone, Mérodach-baladan (703).

Ce dernier, jadis détrôné par Sargon, avait profité des troubles qui avaient accompagné la mort de ce prince pour rentrer à Babylone, et il cherchait à constituer une vaste coalition contre Sennachérib (705-681), fils et successeur de Sargon.

L'ambassade babylonienne était chargée de complimenter Ézéchias sur son retour à la santé ; mais ce n'était là qu'un prétexte pour entrer en relations. Le roi de Juda se laissa séduire et montra aux envoyés de Mérodach-baladan « toute la maison de ses choses précieuses, l'argent et l'or, les aromates et l'huile de prix, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors ».

Isaïe blâma Ézéchias de sa vanité et de son imprudence et lui annonça que ses fils et tout son peuple seraient un jour captifs de Babylone.

**Ézéchias vassal de Sennachérib ; la première déportation.** Le roi de Juda ne tarda pas d'ailleurs à recevoir un rude avertissement. Sennachérib avait eu vent de ses tractations avec Mérodach-baladan et avec les autres rois de la région syro-palestinienne, et il était résolu à les devancer.

En 701, dès qu'il eut achevé de rétablir l'ordre en Babylonie, il

se dirigea vers le sud-ouest de son empire et attaqua la coalition, derrière laquelle se trouvait comme d'habitude le roi d'Égypte. Les villes de Phénicie furent conquises ; Tyr subit un siège en règle

et son roi fut contraint de prendre la fuite ; Ascalon et les autres cités philistines durent ouvrir leurs portes ; Jérusalem enfin fut cernée.

Ézéchias « enfermé dans sa ville royale comme un oiseau dans une cage » suivant l'expression des *Annales* de Sennachérib, dut

faire sa soumission ; il paya une contribution de guerre de 300 talents d'argent et de 30 talents d'or, et pour la payer « *il donna tout l'argent qui se trouvait dans le Temple et dans les trésors du palais ; il brisa les portes du Temple ainsi que les montants qu'il avait lui-même recouverts de métal précieux* » (*IV Rois*, XVIII, 14-16). Sennachérib avait ruiné 46 villes de Juda ; quand il se retira, il emmena captives 200.150 personnes et remit entre les mains des princes philistins une partie des villes les plus occidentales du royaume d'Ézéchias (*note* 98).

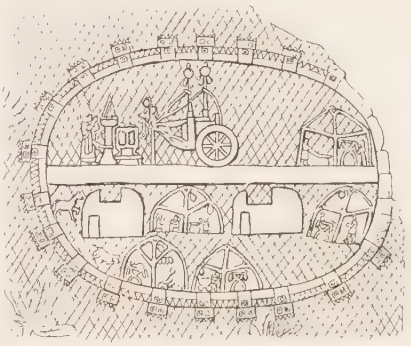

Sennachérib à Lachis. (D'après Layard.)

Le bas-relief total, d'une admirable exactitude topographique, représente d'une part l'assaut de la ville, et d'autre part l'ambassade des Judéens à Sennachérib.

C'est la partie essentielle de cette dernière représentation que l'on voit reproduite ci-dessus. Le dessin original, d'une exécution irréprochable (on y voit figurés les moindres détails du trône sculpté où siège Sennachérib), nous montre le roi d'Assyrie accueillant les principaux habitants de Lachis. Le cartouche rectangulaire porte l'inscription suivante : « Sin-akhé-rib, roi des nations, roi d'Assur, sur un trône élevé est assis ; les dépouilles de Lachis devant lui viennent. »

**Délivrance de Jérusalem.** — Onze ans plus tard (690), Ézéchias secoua le joug assyrien et s'allia à Tharaca, roi d'Égypte et d'Éthiopie. Sennachérib envahit à nouveau la Palestine et somma le roi de Juda de se rendre à merci.

Les envoyés assyriens crurent que leur tâche serait plus aisée, s'ils réussissaient à gagner le peuple :

« N'écoutez pas Ézéchias, disaient-ils, car il vous abuse en disant : Yahweh nous délivrera. Est-ce que les dieux des nations ont délivré leurs pays de la main du roi d'Assyrie ? » (*IV Rois*, XVIII, 32-33.)

Isaïe ranima le courage des assiégés en leur annonçant que Dieu ne laisserait pas impunie l'insulte qu'on lui faisait ainsi : Ézéchias d'ailleurs était monté au Temple pour présenter à Yahweh la lettre outrageante que Sennachérib lui avait envoyée ; à coup sûr le Tout-Puissant interviendrait, et montrerait par un prodige éclatant que le roi d'Assyrie ne pouvait rien contre lui.

Elle te méprise, elle se moque de toi,
la vierge fille de Sion.
Elle branle la tête derrière toi,
la fille de Jérusalem.
Qui donc as-tu insulté et outragé ?
Contre qui as-tu élevé la voix
et porté les yeux en haut ?
C'est contre le Saint d'Israël...
Parce que tu es furieux contre moi
et que ton arrogance est montée à mon oreille,
je mettrai mon anneau à tes narines
et mon mors à tes lèvres,
et je te ferai retourner par le chemin
par lequel tu es venu... (*Isaïe*, XXXVII, 22-23 et 29.)

Cette confiance ne fut pas trompée. « Cette nuit-là, l'Ange de Yahweh sortit et frappa dans le camp des Assyriens 185.000 hommes » (*IV Rois*, XIX, 35).

Sennachérib dut s'enfuir honteusement avec les débris de son armée ; il ne reparut plus jamais en Palestine et mourut misérablement neuf ans plus tard, assassiné par deux de ses fils (681).

**Travaux d'Ezéchias.** — Au cours des années de paix de son long règne, Ézéchias avait accumulé des richesses nombreuses : on a vu avec quelle complaisance il les montrait aux envoyés du roi de Babylone et comment Dieu châtia sa vanité.

La Bible mentionne à son actif une entreprise considérable : « Il fit l'étang et l'aqueduc et amena les eaux dans la ville » (*IV Rois*, XX, 20), c'est-à-dire qu'il couvrit l'issue supérieure de la fontaine de Gihon et creusa dans la montagne un aqueduc destiné à amener ses eaux du côté occidental, à la cité de David : il s'agit ici du canal souterrain qui, à travers Ophel, aboutit à la piscine de Siloé (*note* 99).

Ézéchias dut mourir peu après la seconde expédition de Sennachérib, vers 688.

**Ministère d'Isaïe.** — Durant toute la vie d'Ézéchias, Isaïe avait été le principal conseiller de ce prince. La Bible ne le fait intervenir qu'en deux ou trois circonstances mémorables, mais il est évident que son ministère ne se borna pas là.

Pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir le recueil de ses prophéties, c'est-à-dire le livre qui porte son nom. A le lire, l'observateur, même le plus prévenu, ne pourra s'empêcher d'être frappé par la profondeur et la sûreté des vues qui y sont exposées.

L'homme d'État, admirablement au courant des ressorts les plus cachés de la politique orientale de cette époque, s'y retrouve à chaque pas; à chaque pas aussi, le voyant prodigieux auquel Dieu découvre sans cesse de nouveaux aspects de son plan providentiel

Mais rien n'est plus remarquable que les pages sublimes où, tout à la fin du recueil, le prophète, s'identifiant pour ainsi dire avec sa nation, chante les magnifiques espérances du peuple élu. Non content d'annoncer la ruine de Babylone et la délivrance des Judéens captifs :

> Bel s'écroule ; Nébo chancelle ;
> on met leurs images sur des animaux, sur des bêtes de somme,
> ces idoles que vous portiez accablent de leur poids les bêtes fatiguées...
> Tous ces dieux s'en vont eux-mêmes en captivité... (*Is.*, XLVI.1-2)

> Assieds-toi, entre dans les ténèbres,
> fille des Chaldéens ;
> car on ne t'appellera plus la souveraine des royaumes.
> J'étais irrité contre mon peuple ;
> j'ai profané mon héritage,
> et je les ai livrés entre tes mains...
> Tu ne leur fis point miséricorde...
> La calamité fondra sur toi sans que tu puisses la détourner,
> et la ruine viendra sur toi soudain sans que tu t'en doutes.
> (XLVII, 5-6, 11),

il regarde bien loin par delà et contemple l'œuvre immense de la Rédemption du monde ; il montre à ses compatriotes, pour mieux les aider à supporter leurs épreuves, « le Serviteur de Yahweh » souffrant et mourant pour racheter son peuple :

> Il s'est élevé comme un frêle arbrisseau,
> comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée ;
> il n'avait ni forme ni beauté pour attirer nos regards
> ni apparence pour exciter notre amour.

Il était méprisé et abandonné des hommes,
homme de douleur et connaissant la souffrance,
comme un objet devant lequel on se couvre le visage ;
Il était en butte au mépris et nous n'avons fait aucun cas de lui.
Véritablement c'était nos maladies qu'il portait
et nos douleurs dont il s'était chargé...
Il était transpercé à cause de nos iniquités
et brisé à cause de nos péchés ;
Le châtiment qui nous donne la paix a été sur lui,
et c'est par ses meurtrissures que nous avons été guéris...
On le maltraite, et lui se soumet à la souffrance
et n'ouvre pas la bouche,
semblable à l'agneau qu'on mène à la tuerie,
et à la brebis muette devant ceux qui la tondent ;
il n'ouvre pas la bouche...
Il a été enlevé par l'oppression et le jugement ;
et parmi ses contemporains, qui a pensé
qu'il était retranché de la terre des vivants,
que la plaie le frappait à cause des péchés de mon peuple ?...
Parce qu'il a livré son âme à la mort,
et qu'il a été mis au nombre des malfaiteurs,
et lui-même a porté la faute de beaucoup
et il intercédera pour les pécheurs... (*Isaïe*, LIII) ;

il leur montre aussi, pour leur apprendre le prix de la souffrance, quels fruits splendides produira cette Rédemption par la souffrance :

Et maintenant Yahweh parle,
lui qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son Serviteur,
pour lui ramener Jacob...
Il dit : « C'est trop peu que tu sois mon serviteur
pour rétablir les tribus de Jacob
et pour ramener les préservés d'Israël.
Je t'établis pour être la lumière des nations,
pour faire arriver mon salut jusqu'aux extrémités de la terre.
[(XLIX, 5-6.)

Pousse des cris de joie, stérile qui n'enfantais pas !
Éclate de joie et d'allégresse, toi qui n'as pas été en travail !
Car les fils de la délaissée sont plus nombreux
que les fils de celle qui avait un époux.
Élargis l'espace de la tente... Ne ménage pas la place ;
allonge tes cordages et affermis tes pieux,
car tu te répandras à droite et à gauche.
Ta postérité prendra possession des nations,
et peuplera les villes désertes. (LIV, 1-3.)

Lève-toi, Jérusalem, et resplendis,
car ta lumière paraît
et la gloire de Yahweh s'est levée sur toi.
Les ténèbres couvraient la terre
et une sombre obscurité les peuples ;

Mais sur toi Yahweh se lèvera
et sa gloire resplendira sur toi.
Les nations marcheront vers ta lumière
et les rois vers la clarté de ton lever... (LX, 1-3.)

Fortifiés par de telles prophéties, les fidèles de Juda pouvaient considérer l'avenir sans crainte et l'attendre avec confiance, malgré les impiétés du règne de Manassé et les tristesses de la captivité de Babylone.

---

Bibliographie

Lesêtre, *Jonas*, *Rev. prat. d'Apologétique*, t. VIII, p. 923
Lesêtre, *Ezéchias*, *Rev. prat. d'Apologétique*, tome VII, p. 669.
Mangenot, article *Ezéchias*, dans le *Dict. de la Bible*, t. II, col. 2140-2148.
Condamin. *Le livre d'Isaïe*.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Note 96.

**Jonas.** — Le livre de *Jonas*, pourtant si court, est un de ceux dont les récits ont suscité le plus d'objections et de moqueries de la part des incroyants et des critiques rationalistes. Nous ne relèverons ici que les deux principales :

*a*) il est dit que Jonas fut englouti par un « grand poisson » et qu'il séjourna trois jours dans l'intérieur du monstre, — ce qui est impossible.

*b*) Ninive ne paraît pas s'être convertie sérieusement, car on ne voit pas par son histoire que ni son roi ni ses habitants aient rien changé à leur conduite ; — d'où il suit que Dieu aurait été la dupe d'une fausse conversion.

I. *Observations générales.* — « La plupart des Pères et des auteurs catholiques ont accepté comme historiques les faits que renferme le livre de Jonas. Le surnaturel que ces faits comportent ne peut être une raison valable pour douter de leur réalité. D'ailleurs le Sauveur lui-même a parlé de l'engloutissement de Jonas et de la conversion des Ninivites dans des termes qui semblent bien supposer que ces faits appartiennent à l'histoire ».

Mais on a remarqué que ce livre présente un caractère tout particulier qui le distingue de tous les autres livres prophétiques, et l'on s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'un « récit symbolique » ou autrement dit d'une « thèse importante sur le gouvernement divin, présentée sous la forme concrète d'une histoire » ? Le personnage parfaitement historique de Jonas pourrait être ici un type parabolique semblable à ceux que N.-S. créait dans son Évangile et dont il parlait ensuite comme de personnages réels (par exemple, le bon Samaritain, le mauvais riche, le pauvre Lazare, etc.).

Toutefois, cette remarque qui permettrait d'écarter d'un seul coup la plupart des objections présentées contre Jonas, est d'usage trop délicat, et par ailleurs trop récente — bien qu'on la trouve à demi ébauchée chez quelques Pères orientaux — pour qu'on puisse en déduire avec sécurité toutes les conclusions qu'elle paraît comporter.

Retenons en seulement cette indication que la question du genre littéraire du livre de Jonas est loin d'être tranchée et que *seul* le magistère de l'Église pourrait le faire avec compétence.

II. *Remarques sur les diverses objections présentées à l'occasion de l'interprétation littérale (exégèse traditionnelle) :*

*a*) Le « grand poisson » dont parle l'Écriture ne peut être la baleine dont le pharynx est trop étroit pour donner passage à une proie considérable. La plupart des modernes ont proposé l'un ou l'autre des poissons de la famille des squales (requins) dont plusieurs sont de taille à engloutir un

homme et l'ont fait quelquefois. Le fait extraordinaire se réduirait donc à la conservation de Jonas au sein du monstre ; ceci assurément n'est pas possible naturellement et ne s'explique que par un miracle.

*b*) L'histoire d'Assyrie au temps de Jonas est loin d'être parfaitement connue. On sait seulement que ce royaume traversait alors une période de décadence, marquée d'ailleurs par divers fléaux (pestes, révoltes) ; « dans ces circonstances, la prédication d'un prophète étranger, puissante déjà par l'inspiration divine, a pu être plus facilement accueillie et produire son effet. » Il a pu fort bien se produire une conversion reelle, suffisante pour retarder d'un siècle et demi l'exécution des menaces de Dieu. Nous pouvons nous rappeler d'ailleurs la mansuétude dont Dieu fit tant de fois preuve, à la même époque, vis-à-vis des royaumes d'Israël et de Juda.

Note 97.

**Le miracle du recul de l'ombre solaire.** — Comme preuve de l'exactitude des oracles qu'il venait de lui transmettre, Isaïe, à la prière d'Ézéchias, « fit rétrograder l'ombre de dix degrés sur les degrés d'Achaz », c'est-à-dire sur un cadran solaire divisé en degrés ou sur un escalier dont dix marches étaient déjà recouvertes par l'ombre.

Ce miracle, qui dut être un phénomène local, consista en un déplacement momentané d'une ombre portée : « Dieu a pu produire de bien des façons la déviation des rayons solaires, soit par exemple par une action directe sur la propagation des rayons, soit par l'interposition de corps réfracteurs ou réflecteurs dont nous ignorons la nature. »

Il est fort intéressant de remarquer que l'*Ecclésiastique* mentionne ce miracle dans les termes suivants : « Pendant ses jours, le soleil rétrograda » (XLVIII, 23). On a ici un exemple fort caractéristique du genre de transposition qu'opère le langage populaire lorsqu'il entreprend de traduire sous une forme concrète la réalité physique d'un miracle. En adoptant ce langage, l'auteur sacré rapporte simplement la croyance de son temps ; il confirme le fond du miracle mais ne se prononce nullement sur sa forme précise.

Note 98.

**La première captivité de Juda.** — Cette première captivité n'est pas très explicitement mentionnée par la Bible ; on dit seulement que « Sennachérib monta contre toutes les villes fortes de Juda et s'en empara » (*IV Rois*, XVIII, 13). Nous n'en connaissons les tristes détails que par les Annales des rois d'Assyrie contemporains des événements.

Ce fut un désastre presque aussi considérable que celui qui avait frappé Israël au temps de Phacée, — à tel point que plusieurs historiens juifs de l'époque grecque, entre autres Démétrius, en firent une date décisive dans l'histoire de Juda et datèrent de ce moment le début de la captivité.

Note 99.

**L'aqueduc.** — Cet aqueduc existe encore. Il fut ménagé à l'extrémité du canal primitif (par lequel Joab avait autrefois pénétré dans Sion, Cf. chap. XVI, p. 393 et note 81) de manière à dérober le courant aux ennemis, Assyriens ou autres, qui viendraient assiéger Jérusalem, et à assurer de cette manière le ravitaillement en eau de la Ville Sainte.

On a retrouvé à l'entrée de cet aqueduc une inscription commémorative des travaux ; on y raconte comment les deux équipes d'ouvriers que l'on avait placées à chacune des deux extrémités du canal projeté travaillèrent longtemps avant de se rencontrer. « Au jour de la percée, les mineurs frappèrent chacun vis-à-vis de l'autre, hache contre hache. Alors les eaux coulèrent de la source à la piscine sur un espace de 1.200 coudées.... »

---

## RÉSUMÉ

I. A la différence des prophètes du IX^e^ siècle, dont la mission avait surtout consisté à mener une guerre sans merci contre les vieux cultes chananéens de Baal et d'Astarté, les prophètes du VIII^e^ siècle se préoccupent principalement de restaurer la loi morale en dénonçant les vices et les injustices de leurs contemporains.

Amos (vers 760), Osée (vers 750-725) et Michée (vers 740 et suiv.) paraissent

successivement et insistent avec énergie sur cette idée, que la souillure intérieure est plus grave que l'idolâtrie. En étouffant la voix de leur conscience et en refusant d'entendre les avis des prophètes, Israël et Juda se sont endurcis au point de commettre les crimes les plus énormes, crimes si énormes que les deux royaumes ne peuvent désormais échapper au châtiment que leur réserve la justice divine : Dieu cependant se laissera toucher par le repentir des coupables et rendra féconde leur souffrance, si bien que celle-ci deviendra le gage et le prélude de la restauration glorieuse des temps messianiques.

L'histoire du prophète Jonas, qui appartient à la même époque (première moitié du VIII^e^ siècle), ajoute une nouvelle donnée à ces enseignements : si Dieu sait châtier son peuple lorsque celui-ci est infidèle, il sait pareillement faire miséricorde aux païens qui se convertissent ; qu'Israël ne s'enorgueillisse donc pas des révélations qu'il a reçues, il n'est et il ne demeure qu'un instrument destiné à la conversion du monde entier.

II. La cause principale de la chute du royaume d'Israël est donc son infidélité constante à la loi de Dieu. Lorsqu'arrive l'heure du châtiment, deux causes secondaires interviennent concurremment, qui précipitent le dénouement tant de fois prédit par les prophètes : l'une de ces causes est la brusque renaissance de l'empire assyrien qui se reconstitue à partir de 745 ; l'autre est l'irrémédiable décadence vers laquelle se précipite de jour en jour le royaume d'Israël devenu, depuis la chute de la dynastie de Jéhu, le jouet d'ambitieux sans scrupules.

Cinq rois se succèdent en moins de vingt-trois ans (Sellum 744, Manahem 744-735, Phacéia 735-734, Phacée 734-732, Osée 731-721) au milieu des plus effrayantes tragédies de palais : tous vassaux des Assyriens depuis que Manahem a reconnu la suzeraineté de Téglath-phalasar (738), ils s'épuisent à payer le tribut qui leur a été imposé, et regardent sans cesse par delà leur frontière si quelque allié imprévu ne les aidera pas à secouer le joug de l'Assyrie.

En 733, Phacée conclut une alliance avec les Syriens de Damas et projette l'anéantissement du royaume de Juda ; ce dernier appelle à l'aide Téglath-phalasar qui le sauve en détruisant le royaume de Syrie et en déportant une partie des sujets d'Israël (732). Osée se résigne d'abord à n'être que le souverain d'un royaume amoindri, puis il se soulève à l'instigation de l'Égypte (723). Cette faute suprême détermine une nouvelle intervention de l'Assyrie : Samarie succombe après trois ans de siège (723-721) et toute la population d'Israël est déportée sur les bords du Tigre.

III. Pendant ce temps, le trône de David est successivement occupé par Joatham (739-733) et par Achaz (733-727). Le premier est un prince vertueux dont le règne pacifique s'écoule en d'utiles travaux de restauration ; le second est un impie qui profane le Temple, sacrifie aux divinités étrangères et se montre rebelle aux avertissements des prophètes.

Au lieu de s'humilier devant Yahweh et de recourir à sa toute puissante miséricorde lorsqu'il est attaqué par les rois de Syrie et d'Israël (733), ce mauvais roi appelle à son aide le roi d'Assyrie et se déclare son vassal : faute des plus graves qui compromet pour jamais l'avenir politique du royaume de Juda.

Les deux règnes de Joatham et d'Achaz coïncident avec les débuts du ministère prophétique d'Isaïe (à partir de 739). C'est au temps de la guerre des rois de Syrie et d'Israël contre Juda (733) que ce grand homme fait luire de nouvelles perspectives d'espérance en annonçant le règne glorieux de l'Emmanuel.

IV. Conseillé et assisté pendant tout son règne par Isaïe, le pieux roi Ézéchias (727-688), fils et successeur d'Achaz, s'applique tout d'abord à réparer les ruines

accumulées par le mauvais gouvernement de son père ; il rouvre le Temple, restaure le culte de Yahweh et célèbre solennellement la Pâque.

Vassal fidèle de l'Assyrie pendant la première partie de son règne, il finit par prêter une oreille complaisante aux suggestions des envoyés du roi de Babylone (Mérodach-Baladan, 703) et provoque ainsi la colère de Sennachérib, qui dévaste le royaume de Juda et déporte en Assyrie 200.150 Judéens (701). Onze ans plus tard, les intrigues du Pharaon Tharaca déterminent une seconde campagne de Sennachérib contre Juda ; Dieu intervient alors et récompense la fidélité et la confiance d'Ézéchias en anéantissant l'armée ennemie sous les murs de sa capitale (690).

C'est au règne d'Ézéchias qu'appartiennent les principales prophéties d'Isaïe : celle de la déportation des Judéens en Babylonie, celle de la ruine de Babylone, celle du retour de la captivité, celle enfin des souffrances du Messie, « Serviteur de Yahweh ».

## LES PETITS PROPHÈTES DU VIII^e SIÈCLE.

- **Idée générale** :
  - La prospérité toute matérielle des premières années du VIII^e siècle développe chez la plupart des Israélites le goût des plaisirs et la soif des jouissances : d'où décadence morale.
  - Vengeurs de la loi morale universellement méconnue, les prophètes du VIII^e siècle luttent contre l'*esprit païen* et proclament sans se lasser la nécessité d'éviter toute souillure *intérieure*.
- **Nomenclature des prophètes du VIII^e siècle** :
  - Ceux dont on ne connaît que les noms : Zacharie et Oded.
  - Ceux dont on possède les écrits ou l'histoire : Amos, Osée, Michée, Jonas.
- **Prédication des prophètes du VIII^e siècle** :
  - Les crimes d'Israël et de Juda sont si énormes que Dieu va les châtier.
  - Ce châtiment atteindra d'abord Samarie, puis Jérusalem ; toutes deux seront détruites et leurs habitants déportés.
  - Dieu cependant se laissera toucher par le repentir des coupables : leur souffrance sera le gage et le prélude d'une restauration glorieuse.
- **Jonas** — **Moralité de son histoire** :
  - Si Dieu sait châtier ses enfants infidèles, il sait pareillement faire miséricorde aux païens qui se convertissent.
  - Entre les mains de Dieu, Israël n'est qu'un instrument destiné à la conversion du monde entier.

## LES DERNIÈRES ANNÉES DU ROYAUME D'ISRAËL.

- **Causes de la ruine d'Israël** :
  - Cause fondamentale : Son infidélité et son endurcissement
  - Causes secondaires :
    - Renaissance de l'empire assyrien.
    - Révolutions intérieures du royaume d'Israël.
- **Circonstances** :
  - Seilum, règne un mois et meurt assassiné.
  - Manahem, impie et cruel, reconnaît la suzeraineté de l'Assyrie.
  - Phacéia meurt assassiné.
  - Phacée, s'allie avec Rasin de Syrie contre Achaz de Juda, et se fait battre par le roi d'Assyrie, suzerain d'Achaz. Première déportation (732).
  - Osée assassine Phacée ; prête hommage au roi d'Assyrie, puis se révolte.
  - Prise et destruction de Samarie. Seconde déportation (721).
- **Suites de la ruine d'Israël** :
  - Sur le territoire d'Israël : installation de colons païens venus de Syrie, d'Arabie et de Babylonie.
  - Parmi les déportés :
    - La plupart abandonnent le culte du vrai Dieu.
    - Quelques-uns demeurent fidèles à Yahweh : Histoire de Tobie.

## JOATHAM ET ACHAZ. DÉBUTS D'ISAÏE.

- Joatham : roi vertueux et pacifique.
- **Les rois** :
  - **Achaz** :
    - Prince impie. Profane le Temple, et finit même par en fermer les portes.
    - Guerre malheureuse contre les rois de Syrie et d'Israël.
    - Se déclare vassal du roi d'Assyrie et parvient par ce moyen à se débarrasser de ses ennemis.
- **Débuts d'Isaïe** :
  - Appelé au ministère prophétique l'année de la mort du roi Ozias (739) : vision des Séraphins. Purification par le charbon ardent.
  - S'efforce de détourner Achaz de sa conduite impie, et lui prêche la confiance en Yahweh.
  - Prophétie de l'*Emmanuel*.

## LE RÈGNE D'ÉZÉCHIAS

- Rouvre le Temple et restaure le culte de Yahweh. — Célébration solennelle de la Pâque.
- **Ézéchias** :
  - Vassal de l'Assyrie pendant la plus grande partie de son règne.
  - Tombe malade, puis est guéri miraculeusement.
  - Ambassade de Mérodach-baladan : prédiction de la captivité de Babylone.
  - Première expédition de Sennachérib. Déportation de 200.150 Judéens (701).
  - Seconde expédition de Sennachérib. Délivrance miraculeuse de Jérusalem (690).
- Conseiller d'Ézéchias pendant toute la durée de son règne
- **Ministère d'Isaïe** :
  - Intervient :
    - pour le guérir miraculeusement ;
    - pour lui annoncer la captivité de Babylone ;
    - pour lui annoncer la délivrance de Jérusalem.
  - Principales prophéties :
    - La ruine de Babylone.
    - Le retour des Judéens captifs.
    - Les souffrances du Messie « Serviteur de Yahweh ».

# CHAPITRE XXII

## LE DERNIER SIÈCLE DU ROYAUME DE JUDA
## JOSIAS ET JÉRÉMIE

SOMMAIRE

**I. Les successeurs d'Ézéchias.** — Situation politique du monde oriental pendant la première moitié du VII[e] siècle. — Débuts du règne de Manassé. — Captivité de Manassé. — Judith. — Dernières années de Manassé. — Amon. — Les petits prophètes de Juda au VII[e] siècle : Nahum, Habacuc et Sophonie.

**II Josias et la découverte de la Loi.** — Débuts de Josias. — Jérémie. — La découverte de la Loi. — La réforme de Josias. — La Pâque de 620. — Dernières années de Josias. — Ruine de l'empire assyrien. — Mort de Josias.

**III. Les derniers rois de Juda.** — Joachaz. — Premières années de Joakim. — Captivité de Joakim. Première déportation. — Joakim et Jérémie. — Dernières années de Joakim. — Joachin. Seconde déportation. — Débuts de Sédécias. Troisième déportation. — Jérémie et les faux prophètes. — Perplexités de Sédécias. — Révolte de Sédécias. — Rôle de Jérémie pendant le premier siège. — Derniers mois du siège. — Prise de Jérusalem.

SOURCES

IV[e] livre des *Rois*, XXI-XXV ; II[e] livre des *Paralipomènes*, XXXIII-XXXVI. — *Judith*. *Nahum*, *Habacuc*, *Sophonie*, *Jérémie*.
Inscriptions des rois d'Assyrie.

### ARTICLE I. — LES SUCCESSEURS D'ÉZÉCHIAS.

**Situation du monde oriental pendant la première moitié du VII[e] siècle.** — Cette période est marquée par les grandes guerres des rois d'Assyrie contre Babylone, contre l'Élam et contre l'Égypte. Sennachérib prend et détruit Babylone (689) qui cependant ne tardera pas à se relever de ses ruines. Asarhaddon (681-668) fait face au nord aux Scythes et aux Mèdes et dirige une première expédition victorieuse contre l'Égypte. Après lui, ses deux fils se partagent son empire : le cadet règne à Babylone tandis que l'aîné Assurbanipal, le plus grand de tous les rois Assyriens, gouverne Ninive.

C'est Assurbanipal — ou Asenaphar, selon l'orthographe

d'*Esdras*, IV, 10 — qui soumet définitivement à l'Assyrie les pays syro-palestiniens et qui assujettit l'Égypte à un tribut après l'avoir dévastée jusqu'aux confins de la Nubie (campagnes de 667, 663) ; c'est lui aussi qui réduit une dernière fois Babylone, en contraignant son frère révolté à se brûler dans son palais (648) ; lui encore qui met fin à la monarchie élamite en détrônant successivement quatre rois d'Élam et en brûlant Suse (de 664 à 640 environ). — Ajoutons pour compléter cette rapide esquisse qu'il surveille attentivement sur sa frontière septentrionale les Scythes et les Mèdes, et qu'il sait à l'occasion les jeter les uns contre les autres et écarter ainsi le grave danger qu'ils constituent pour sa capitale et pour son empire.

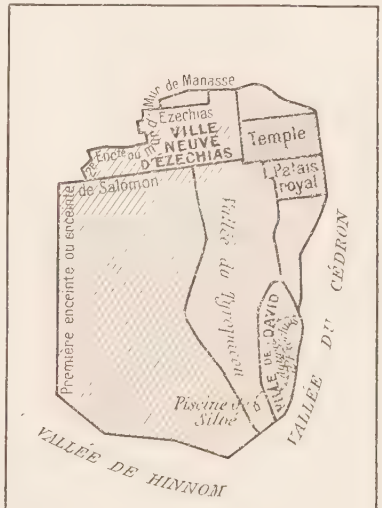


II. JÉRUSALEM SOUS LES DERNIERS ROIS DE JUDA

**Débuts du règne de Manassé.** — En face de tels potentats, les rois de Juda devaient se sentir bien petits et chercher par dessus tout à se faire oublier. Pendant les premières années de son gouvernement, le jeune Manassé, bien loin de suivre les exemples que lui avaient légués son père Ézéchias, se soumit au roi d'Assyrie et ne songea qu'à jouir le plus possible des avantages matériels que lui procurait le protectorat de Ninive. Il rouvrit les portes à la civilisation païenne et rétablit les cultes idolâtriques des Syriens et des Phéniciens : Astarté fut intronisée dans le temple de Yahweh, tandis que se relevaient de toutes parts les hauts-lieux païens, les stèles, les autels, les statues. On vit le roi de Juda pratiquer l'adoration des astres et « se prosterner devant toute l'armée du ciel... », on le vit « faire des enchantements et observer les signes », la divination et la nécromancie eurent toutes ses faveurs ; son aveuglement alla même si loin qu'il fit passer son fils par le feu, suivant l'abominable pratique que son aïeul Achaz avait autrefois inaugurée à Jérusalem.

Cette réaction idolâtrique n'alla pas sans rencontrer quelques

résistances parmi les prophètes et leurs partisans. Manassé « versa le sang innocent jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre » (*IV Rois*, XXI, 16) ; une tradition juive admise par plusieurs Pères de l'Église prétend même qu'il aurait fait exécuter le vieil Isaïe dont les conseils l'importunaient : le prophète aurait été enfermé dans un tronc d'arbre évidé et scié en deux.

**Captivité de Manassé.** — De tels crimes ne pouvaient rester impunis : ce furent eux qui attirèrent sur le royaume de Juda le châtiment suprême ; malgré la pénitence de Manassé, malgré la conduite admirable du pieux Josias, tous les prophètes du temps qui précède la catastrophe de 586 s'accordent à déclarer que si le Seigneur « étendit sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab » et « nettoya Jérusalem comme le plat qu'on nettoie et qu'on retourne sur sa face après l'avoir nettoyé », ce fut à cause des abominations perpétrées par le fils d'Ézéchias.

Manassé lui-même eut à subir les premières conséquences de son impiété. Au lieu de conserver vis-à-vis des rois d'Assyrie l'attitude déférente qu'il avait eue au début de son règne (hommage rendu en 673 à Asarhaddon et en 667 à Assurbanipal), il prêta l'oreille (vers 652) aux suggestions des rois nouveaux qui, de concert avec les rois de Babylone et d'Élam, tentèrent de renverser Assurbanipal.

Une armée assyrienne fut envoyée contre lui et le saisit dans sa capitale. « Ils prirent Manassé avec des anneaux et l'ayant lié d'une double chaîne d'airain, ils le menèrent à Babylone » (*II Paral.* XXXIII, 11). Ces événements durent se passer peu de temps après la victoire d'Assurbanipal sur son frère révolté (648).

**Judith.** — C'est à l'époque de la captivité de Manassé que l'on doit placer, d'après plusieurs commentateurs, l'épisode de Judith.

Les Israélites sont alors sans roi ; ils ont imité l'exemple des peuples de l'Asie-Mineure et de la Syrie qui tous ont refusé de rendre hommage au roi d'Assyrie. Celui-ci a dépêché contre les rebelles une puissante armée commandée par Holopherne ; et cette armée après avoir mis à la raison tous les royaumes révoltés se dispose à envahir le territoire israélite (*note* 100).

D'abord effrayés, les enfants d'Israël ne tardent pas à reprendre courage ; sur les instances du grand-prêtre Éliacim, ils commencent par assurer la défense du pays en occupant les défilés qui donnent accès à la plaine de Jezrahel. En même temps ils ont recours à la prière et au jeûne pour obtenir la protection du Seigneur.

Cependant les Assyriens poursuivent leur marche et arrivent devant la forteresse de Béthulie. Ils en entreprennent le siège et bientôt la place est réduite à toute extrémité ; mais au moment même où les Israélites parlent de se rendre, Dieu inspire à une jeune veuve nommée Judith le hardi projet d'aller trouver Holopherne dans sa propre tente.

Judith se rend au camp assyrien, endort toutes les défiances des assiégeants et gagne les bonnes grâces du général en chef. Puis, à la suite d'un festin, lorsqu'elle voit Holopherne appesanti par le vin et endormi sur son lit, elle s'approche de lui et lui tranche la tête. Cet exploit une fois accompli, elle regagne Béthulie et montre à ses compatriotes le chef sanglant de leur ennemi : cette vue excite l'enthousiasme des assiégés, qui font une sortie victorieuse. Les Assyriens sont écrasés et dispersés, et le peuple israélite est sauvé (*note* 101).

**Dernières années de Manassé.** — Pendant sa captivité, Manassé reconnut la main qui le frappait :

« il implora Yahweh et s'humilia profondément devant lui... Yahweh, se laissant fléchir, exauça ses supplications et le ramena à Jérusalem dans son royaume. » (*II Paral.* XXXIII, 12-13.)

Il est probable que Manassé, admis à présenter sa justification, sut faire valoir ses longues années de fidélité ; le roi d'Assyrie désireux de posséder sur la frontière sud-ouest de son empire un vassal sur qui il pût compter, crut qu'il était d'une politique avisée de faire preuve de clémence. Manassé vieilli et assagi par sa récente mésaventure lui parut incapable de se laisser jamais séduire par les propositions de son puissant voisin du sud, le Pharaon Psammétique I^er^.

De retour à Jérusalem, Manassé commença par restaurer les fortifications de sa capitale — soit qu'il pensât inaugurer par là son rôle de soldat de l'Assyrie contre l'Égypte, soit qu'il voulût au contraire se prémunir contre un coup de main de l'armée assyrienne semblable à celui dont il avait été la victime.

Après quoi il s'efforça de réparer son impiété passée en se montrant zélé pour le culte de Yahweh. Il fit disparaître du Temple tous les dieux étrangers ainsi que l'idole d'Astarté, il démolit leurs autels et en jeta les restes hors de la ville.

« Il rétablit l'autel de Yahweh et y offrit des sacrifices pacifiques et des sacrifices d'actions de grâces, et il ordonna à Juda de servir Yahweh, Dieu d'Israël. » (*II Paral.*, XXXIII, 16.)

Il mourut probablement au milieu de cette réforme et sans avoir

ou le temps de la rendre définitive. Son règne de cinquante-cinq ans avait été le plus long de tous ceux qu'on avait vus jusqu'alors en Juda.

**Amon (641-639).**— Le fils et successeur de Manassé interrompit l'œuvre de restauration qu'avait entreprise son père. Au lieu de servir Yahweh, «il marcha dans la voie qu'avait suivie Manassé» avant sa conversion.

Il fut massacré par ses serviteurs au cours d'une révolution de palais. Mais le peuple, qui était resté étranger à ces intrigues, « frappa tous ceux qui avaient conspiré contre Amon et établit roi à sa place Josias son fils. »

**Les petits prophètes de Juda au VII^e^ siècle : Nahum, Habacuc et Sophonie.** — Lorsqu'Amon mourut, l'empire assyrien se trouvait à son apogée et semblait devoir gouverner l'Asie pendant de longues années encore.

Ce fut précisément l'époque que Dieu choisit pour faire connaître à son peuple que le colosse tant redouté allait bientôt s'écrouler, et que cette catastrophe n'était que le prélude d'autres événements plus formidables.

Nahum évoque le souvenir du sac de Thèbes, la capitale de l'Égypte, par les armées d'Assurbanipal (666) et il annonce que, par un humiliant retour, Ninive va subir le sort qu'elle a tant de fois fait subir à ses rivales : voici que des guerriers arrivent, «des soldats vigoureux vêtus d'écarlate » et portant « un bouclier barbouillé de rouge »... ; voici qu'ils se précipitent : « leurs chars se lancent en une course folle »... ; l'assaut est donné, la ville est forcée, le palais royal s'effondre.... Tel sera le châtiment de l'Assyrie, l'impie persécutrice des nations.

Si Nahum décrit sans les nommer les Mèdes et les Scythes qui détruiront Ninive, Habacuc, par contre, désigne par son nom le peuple qui va prendre la place de l'insatiable et criminelle Assyrie et devenir l'instrument de la justice divine :

« Voici que je vais susciter les Chaldéens, le peuple amer et impétueux, qui va vers les vastes espaces de la terre pour posséder des demeures qui ne sont pas à lui... (*Habacuc*, I, 6.)

Prophétie d'autant plus remarquable qu'au temps où Habacuc prononçait son oracle, Babylone, réduite au rang de vassale par Assurbanipal, semblait incapable de pouvoir supplanter son rude vainqueur.

Pour Sophonie, les voiles qui cachent l'avenir se soulèvent

davantage encore. Sans doute Ninive sera châtiée et deviendra « une solitude, une terre aride comme un désert », sans doute les autres nations qui ont péché en outrepassant leurs droits — Philistins, Moabites et Ammonites, Couschites — seront punies elles aussi ; mais Juda, l'idolâtre Juda, va lui-même subir la peine de toutes ses prévarications : nul ne pourra échapper au châtiment qui approche :

> Le grand jour de Yahweh est proche,
> il est proche, il arrive en toute hâte !
> On l'entend venir, le jour de Yahweh !
> Alors le plus brave poussera des plaintes amères :
> Car c'est un jour de colère que ce jour-là !
> un jour de détresse et d'angoisse,
> un jour de ravage et de destruction,
> un jour de ténèbres et d'obscurité,
> un jour de nuages et de tempêtes,
> un jour de trompettes et de cris de guerre
> contre les citadelles et les tours élevées... (*Sophonie*, I, 14-16.)

## ARTICLE II. — JOSIAS ET LA DÉCOUVERTE DE LA LOI.

**Débuts de Josias.** — Le fils d'Amon n'avait que huit ans lorsqu'il monta sur le trône (639). Allait-il marcher sur les traces de ses prédécesseurs immédiats ? On pouvait le craindre.

Dieu néanmoins, en raison même des épreuves qui devaient bientôt fondre sur son peuple, toucha le cœur du jeune roi et s'en fit un fidèle serviteur, assez énergique pour restaurer la Loi et la faire observer comme jamais elle ne l'avait été depuis le temps de Moïse.

> « Josias fit ce qui est droit aux yeux de Yahweh ; il marcha entièrement dans la voie de David son père et ne s'en détourna ni à droite ni à gauche. » (*IV Rois*, XXII, 2.)

Éloge magnifique que l'auteur sacré n'applique à aucun autre roi.

« *L'an VIII de son règne* (631), *il commença à chercher le Dieu de David son père* » (*II Paral.*, XXXIV, 3). Ceci donne à penser que, durant les années de sa minorité, Josias, trop jeune pour agir personnellement, ne fit rien pour changer l'état de choses qui existait avant lui. Quant à dire sous quelle influence il se mit « à chercher Dieu » il est malaisé d'exprimer un avis à ce sujet : on a prononcé tour à tour les noms d'Idida, mère du roi, du grand-prêtre Helcias et de Sophonie ; ce ne sont que des hypothèses toutes également vraisemblables.

A partir de l'an XII (627), Josias s'attaqua aux hauts-lieux dédiés aux divinités païennes ; il jeta bas les autels et brisa les images des Baals et des Astartés ; puis pour exsécrer complètement ces lieux de culte, il y brûla des ossements humains, tandis qu'il allait disperser la poussière des idoles sur les sépulcres de ceux qui les avaient adorés.

Cette œuvre purificatrice s'étendit jusqu'au territoire de l'ancien royaume d'Israël ; elle atteignit Ephraïm, Manassé et jusqu'à Nephtali.

Partout « il renversa les autels et les idoles d'Astarté, il brisa et réduisit en poussière les images sculptées et abattit toutes les statues consacrées au soleil... » (*II Paral.*, XXXIV, 7).

**Jérémie.** — Tandis que Josias déployait ainsi son zèle pour le culte du vrai Dieu, celui-ci suscitait non loin de Jérusalem, à Anathoth, le prophète dont la prédication allait bientôt rendre vraiment féconde la grande œuvre de restauration religieuse que le roi de Juda avait entreprise.

Jérémie appartenait à une famille des plus distinguées ; il était prêtre de la race d'Ithamar, quatrième fils d'Aaron. Né pendant les dernières années de Manassé, il avait été élevé dans un milieu fervent où les plus anciennes traditions religieuses devaient se transmettre et se garder pieusement.

C'est en l'an XIII de Josias (626), alors qu'il était encore tout jeune, qu'il fut appelé au ministère prophétique ; du premier coup, Dieu lui révéla la rude tâche qu'il aurait à accomplir :

> « Vois, je t'établis en ce jour
> sur les nations et sur les royaumes :
> pour arracher et pour détruire,
> pour perdre et pour ruiner,
> pour bâtir et pour planter. » (I, 1-10.)

Sa mission consisterait à annoncer le châtiment de l'idolâtrie, l'invasion de Juda, le siège de Jérusalem : les agents de la justice divine seraient les peuples venus du nord.

« *Que vois-tu Jérémie ?* — *Je vois une chaudière bouillante ; elle paraît venir du côté du nord.* »

Rude mission assurément, et douloureuse perspective. Mais Dieu faisait connaître en même temps au prophète que tous ceux qui tenteraient de s'opposer à son action — « les rois de Juda, ses princes, ses prêtres, et tout le peuple du pays » — ne pourraient rien contre lui :

S'ils veulent lutter contre toi,
ils ne pourront te vaincre.
Car je suis avec toi
pour te délivrer, parole de Yahweh ! » (I, 19).

**Premières prédications de Jérémie.** — Jérémie commença tout aussitôt son ministère prophétique. Les oracles qu'il prononça alors montrent jusqu'à quel point l'aveuglement était poussé (*Jérémie*, I, 6).

Juda ne veut rien voir, rien comprendre. Ni le sort d'Israël, ni la destinée lamentable de tant de royaumes ne suffisent à l'éclairer. « Pour lui, sa religion telle qu'il l'a reçue de ses pères et telle que la lui font ses rois et ses prêtres, c'est la vraie religion de Yahweh. Comment Yahweh ne serait-il pas satisfait des sacrifices qu'on multiplie, des victimes de choix qu'on lui offre, *de l'encens venu de Saba, de l'excellent roseau aromatique d'un pays lointain* ?

Or, dit le prophète, tout cela n'est rien : Juda est un infidèle ; il a fréquenté les dieux étrangers et participé à leurs abominations, oubliant que Yahweh est un Dieu jaloux.... Aussi le châtiment est proche : « Voici qu'une grande nation arrive de la contrée du septentrion.... »

On conçoit le malaise que devait causer de telles prophéties, à l'instant où le roi faisait tout pour proscrire les cultes étrangers, et combien peu devaient les comprendre ceux même qui se montraient les plus zélés pour la gloire de Yahweh.

**La découverte de la Loi.** Sur ces entrefaites, en l'an XVIII de son règne (621), Josias envoya son secrétaire Saphan auprès du grand-prêtre Helcias pour lever le tronc des offrandes destinées aux réparations de l'édifice. L'argent une fois remis aux surveillants chargés de payer les ouvriers et les matériaux, le grand-prêtre dit au secrétaire du roi : « J'ai trouvé le livre de la Loi dans la maison de Yahweh » et il le lui donna. Saphan le lut, et s'étant rendu auprès du roi pour lui rendre compte de sa visite au Temple, il lui parla aussi du livre trouvé et se mit à lui en donner lecture.

Ce livre n'était autre que le *Deutéronome* en entier ou dans ses parties essentielles, ainsi qu'il résulte des réformes accomplies d'après ses prescriptions. Le rouleau divin transmis de génération en génération, avait été déposé dans le sanctuaire, puis oublié, et enfin égaré durant les mauvaises années des règnes précédents : il traitait, ainsi que nous le savons déjà, de l'alliance conclue entre Yahweh et son peuple, du culte que Yahweh réclamait en retour des biens qu'il promettait ; il renfermait une série de

menaces à l'adresse des violateurs de l'alliance et des déformateurs du culte (*note* 102).

La lecture de la Loi bouleversa Josias ; ses menaces le terrifièrent. Instruit des fautes matérielles dont lui et son peuple se trouvaient chargés sans le savoir, et convaincu tout à coup qu'il faisait mal, il fut saisi d'épouvante. Il déchira ses vêtements, et ayant appelé cinq des hauts dignitaires de la couronne, parmi lesquels se trouvaient le grand-prêtre et le secrétaire, il les envoya consulter Yahweh pour savoir si les menaces qui pesaient sur eux allaient bientôt se réaliser ou s'il était encore possible de les conjurer.

« Allez, leur dit-il, allez consulter Yahweh pour moi, pour le peuple et pour tout Juda au sujet des paroles de ce livre qu'on a trouvé ; car grande est la colère de Yahweh qui s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre, ne mettant pas en pratique tout ce qui nous est prescrit. » (*IV Rois*, XXII, 13.)

**La réforme de Josias.** — Helcias et les envoyés du roi allèrent consulter la prophétesse Holda. Celle-ci annonça que le Seigneur allait déchaîner sur le royaume les calamités prédites par le livre qu'on venait de trouver : ce ne serait que justice, puisque le peuple avait violé l'alliance, abandonné Yahweh et offert des parfums à d'autres dieux ; quant à Josias, parce qu'il s'était humilié devant Dieu, il ne verrait pas le malheur de sa nation.

Sans perdre un moment, Josias entreprit la réforme cultuelle qu'exigeait le livre de la Loi ; et l'on peut dire qu'il agit avec décision, sans se laisser influencer par les aspirations contraires d'une grande partie du peuple.

Le Temple fut complètement purifié de tout vestige idolâtrique ; tout ce qui pouvait rappeler, même de loin, le culte du soleil et de la lune et de « l'armée des cieux », fut scrupuleusement banni ; on détruisit les ustensiles et les objets sacrés qu'avaient accumulés les prédécesseurs de Josias, « les chevaux dédiés au soleil, que les rois de Juda avaient placé à l'entrée de la maison de Yahweh ; les chars du soleil ; les autels établis sur le toit de la Chambre-Haute d'Achaz ; les autels bâtis par Manassé dans les parvis du Temple. »

Conformément à la loi du *Deutéronome*, on supprima tous les lieux de culte consacrés à Yahweh pour ne laisser subsister qu'un seul sanctuaire : le Temple de Jérusalem. En particulier Josias détruisit l'autel qui se trouvait à Béthel et qui avait été érigé par Jéroboam au lendemain du schisme. Tous les anciens hauts-lieux où l'on conservait le souvenir des patriarches furent pareille-

ment mis hors d'usage, soit par une démolition proprement dite, soit au moyen de profanations intentionnelles.

**La Pâque de 620.**—Cette exécution fut conduite avec une telle rapidité, qu'au printemps de l'année même de la découverte de la Loi, Josias se trouva en mesure de convoquer tous les Israélites fidèles à Jérusalem et au Temple, afin d'y célébrer en commun la Pâque solennelle que, pour l'ordinaire ils célébraient séparément, dans les divers sanctuaires du pays.

« Aucune Pâque pareille à celle-ci n'avait été célébrée depuis le temps des Juges qui jugèrent Israël et pendant tous les jours des rois d'Israël et de Juda. » (*IV Rois*, XXIII, 22.)

**Dernières années de Josias.** — Josias compléta son œuvre en faisant disparaître « ceux qui évoquaient les esprits et ceux qui prédisaient l'avenir ainsi que les *théraphim* et toutes les abominations qui se voyaient dans le pays de Juda et à Jérusalem. » Bref, jusqu'à sa dernière heure, il se montra rigide observateur de la Loi que Dieu lui avait fait retrouver.

« Il n'y eut pas, dit la Sainte Écriture, il n'y eut pas de roi qui, comme Josias se tourna vers Yahweh de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon toute la loi de Moïse. Et après lui il n'en a pas paru de semblable. » (*IV Rois*, XXIII, 25.)

Cette réforme toutefois ne s'accomplit pas sans difficultés ; on en a une preuve dans certains incidents que nous rapporte le livre de *Jérémie*, par exemple dans le complot que formèrent contre le prophète les gens d'Anathoth, exaspérés par la suppression de leur sanctuaire local et par la prédication courageuse du grand champion des droits de Dieu (*Jérémie*, XI).

A d'autres égards elle fut très superficielle : Yahweh disait lui-même à Jérémie (III, 10) « Juda n'est pas revenu vers moi de tout son cœur mais avec feinte ». — A peine Josias eut-il disparu qu'on vit renaître plusieurs des usages qu'il avait si impitoyablement proscrits, tant il est difficile de ruiner d'un seul coup des habitudes séculaires. Moins de quarante ans après la Pâque solennelle qui devait sceller pour jamais la réconciliation de Yahweh avec son peuple, Ézéchiel captif sur les rives du Chobar dénonçait à ses compagnons d'exil les notables hypocrites qui dans les salles du Temple adoraient secrètement les images de leurs idoles, les femmes gémissantes qui pleuraient le dieu Tammouz et les prêtres qui tournaient le dos au Temple pour se prosterner devant le soleil... Après la catastrophe finale, quand Jérusalem eut été mise à sac et le Temple ruiné, les derniers survivants, qui voulaient à toutes

forces gagner l'Égypte malgré Yahweh et malgre son prophète, professaient avec une franchise presque cynique qu'ils n'avaient de confiance et d'amour que dans la « reine du Ciel » — la planète Vénus.

**Ruine de l'empire assyrien.** — Pendant que ces graves événements s'accomplissaient en Juda, d'autres événements d'un autre genre, mais non moins considérables par leurs conséquences politiques, se déroulaient dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. L'Assyrie, épuisée par l'effort surhumain qu'elle avait fourni pour conserver l'empire du monde oriental, se laissait envahir par une torpeur qui devait lui être fatale.

Les Scythes qu'elle avait lancés contre les Mèdes (vers 640 ?) ne s'étaient pas contentés d'établir leur domination sur ce royaume ; pendant vingt-huit ans ils s'étaient répandus sur les provinces occidentales de l'empire assyrien, mettant tout à feu et à sang jusqu'aux portes de l'Égypte ; et c'est très vraisemblablement à la faveur du bouleversement que leurs déprédations avaient produit, que Josias avait pu étendre son autorité sur l'ancien royaume d'Israël et le faire bénéficier de ses réformes religieuses (626 et 620).

Assurbanipal était mort en 625. Après lui ses deux fils se montrèrent incapables de restaurer l'empire assyrien : la révolte du Chaldéen Nabopolassar, vice-roi de Babylone (avant 616), suivie bientôt de la victoire des Mèdes sur les Scythes (vers 615) et de l'alliance des Mèdes avec les Babyloniens (peu après 615), mit rapidement l'Assyrie dans une situation des plus critiques. Son roi, assiégé dans Ninive, se brûla vif dans son palais avec ses femmes et ses enfants plutôt que de tomber vivant entre les mains des vainqueurs (612) (*note* 103). Ainsi que le raconte une inscription, le roi des Mèdes dévasta l'Assyrie « comme un déluge en haut et en bas, à droite et à gauche.... Il dépassa les représailles ; il anéantit les sanctuaires des divinités d'Assour en leur entier.... »

Telle fut la réalisation de la prophétie de Nahum.

**Mort de Josias.** — Tandis qu'Assurbanipal était occupé par les Mèdes, par les Élamites et par les Babyloniens, les Égyptiens, qu'il avait soumis au début de son règne, recouvraient progressivement leur indépendance. Leur roi Psammétique Ier (665-611) aidé de mercenaires grecs, reconstitua la monarchie des Pharaons et légua à son fils Néchao II (611-596) un état bien organisé capable de jouer un rôle dans la politique générale.

Arrivant au pouvoir à l'heure où l'Assyrie allait disparaître,

Néchao rêva de prendre sa part dans l'héritage d'Assurbanipal et de s'annexer les pays syriens que ses lointains prédécesseurs avaient jadis possédés. Il réunit donc une armée formidable et s'engagea le long de la mer qui conduisait à l'Euphrate (608).

Mais à peine débouchait-il dans la plaine de Jezrahel qu'il se heurta à l'armée de Josias. — Celui-ci voulait-il sauvegarder l'autonomie du royaume qu'il s'était reconstitué à la suite de l'invasion scythique, ou agissait-il ainsi par loyalisme envers son suzerain de Ninive ? On l'ignore, et l'on ne sait pas davantage quels furent les sentiments des prophètes au sujet de cette démarche.

L'armée judéenne fut écrasée à Mageddo. Josias grièvement blessé ne tarda pas à succomber, et fut ramené à Jérusalem au milieu des lamentations unanimes. Il avait régné trente et un ans (639-608).

## ARTICLE III. — LES DERNIERS ROIS DE JUDA.

**Joachaz (608).**— Sans plus s'occuper des vaincus de Mageddo, Néchao poursuivit sa marche vers le nord et parvint jusqu'à Carchémis sur l'Euphrate.

Pendant ce temps, « le peuple du pays », guidé sans doute par le parti national et prophétique, écarta du pouvoir le fils aîné de Josias et donna la couronne à son jeune frère Joachaz.

Celui-ci malheureusement ne répondit pas aux espérances qu'on avait fondées sur lui. « Il fit ce qui est mal aux yeux de Yahweh ». Le Pharaon le convoqua à Ribla sur l'Oronte, le chargea de chaînes et l'envoya prisonnier en Égypte. On n'entendit plus jamais parler de lui.

Joachaz n'avait régné que trois mois seulement.

**Premières années de Joakim.** — A la place de Joachaz, Néchao proclama roi le fils aîné de Josias, Éliakim, dont il changea le nom en celui de Joakim, en signe de vassalité. En même temps il imposa au royaume de Juda une lourde contribution de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

Le parti égyptien était donc maître de la situation ; Juda, gouverné par un prince ami de l'Égypte, pouvait se croire bien protégé et sûr désormais de mener une existence paisible. Aussi revint-il d'un seul coup à ses anciens errements.

Jérémie fut chargé d'arracher les Judéens à leur quiétude et de leur faire connaître que Pharaon serait impuissant à les sauver ; bientôt les Babyloniens allaient arriver, et exécuter les châtiments divins en détruisant la ville et le sanctuaire.

L'émotion était grande à Jérusalem lorsqu'on entendait de telles paroles ; mais cette émotion ne suffisait pas à ramener le peuple au devoir. Bien loin de s'humilier et de se corriger il s'endurcissait davantage, et son irritation alla même si loin que, dès le début de cette prédication, tout au commencement du règne de Joakim, il assaillit le prophète et le traîna devant les chefs de Juda pour obtenir sa mort. Jérémie ne dut son salut qu'à l'intervention d'un grand personnage de ses amis ; mais un autre prophète qui avait annoncé les mêmes choses que lui fut moins heureux : il eut beau s'enfuir en Égypte, on l'y rejoignit, on le ramena à Jérusalem et on l'exécuta. Joakim fit même jeter son corps dans la fosse commune.

**Captivité de Joakim. Première déportation.** — En 605, Nabopolassar, délivré de tout souci du côté de l'Assyrie voulut recouvrer les pays syriens récemment occupés par Néchao. Son fils Nabuchodonosor attaqua le Pharaon et lui infligea une défaite complète à Carchémis ; l'armée égyptienne dut regagner la vallée du Nil et Juda devint vassal de Babylone.

Nabopolassar mourut alors inopinément, et son fils dut regagner Babylone pour s'assurer l'héritage paternel. Joakim en profita aussitôt pour afficher une attitude indépendante et renouer des intrigues avec l'Égypte. Ce fut là sa première révolte (605/604).

Elle ne dura pas longtemps, car Nabuchodonosor revenu en toute hâte s'empara de Jérusalem, fit main basse sur une partie des trésors du Temple et dirigea sur Babylone un premier convoi de captifs, parmi lesquels le roi de Juda lui-même et Daniel, le futur prophète. A cette occasion Dieu révéla à Jérémie que le châtiment de Juda durerait 70 ans (*voir* 104), mais qu'ensuite Babylone serait punie à son tour.

« Tout le pays sera changé en désert et ils seront asservis parmi les nations, soixante-dix ans. Et au bout de soixante-dix ans je châtierai le roi de Babylone et cette nation de leur iniquité : je châtierai le pays des Chaldéens et j'en ferai un désert éternel. » (*Jérémie*, XXV, 10-12.)

La captivité de Joakim fut de très courte durée. Au bout de peu de temps le roi de Babylone crut la leçon suffisante, et renvoya son prisonnier à Jérusalem (604).

**Joakim et Jérémie.** — La même année (an IV de Joakim, 604) la parole de Yahweh fut adressée à Jérémie :

« Prends un volume et tu y écriras toutes les paroles que je t'ai dites contre Jérusalem, contre Juda et contre les nations depuis le jour où

j'ai commencé à te parler... Peut-être la maison de Juda voudra-t-elle entendre tous les maux que je lui prépare, afin que chacun revienne de ses voies mauvaises et que je leur pardonne leur iniquité et leur péché. » (*Jérémie*, XXXVI, 2-3.)

Siège d'une ville et scène de déportation.
(D'après un bas-relief assyrien.)

Ce volume ne fut lu au peuple que l'année suivante au 9e mois (décembre 603) à l'occasion d'un jeûne. Le roi prévenu se fit apporter le livre, et dès qu'il en eut pris connaissance il le fit déchirer et brûler. En même temps il donnait l'ordre d'arrêter Jérémie et son secrétaire Baruch. « Mais Yahweh les cacha ».

Dieu commanda au prophète de faire une nouvelle édition du

livre qui avait été détruit. Il lui fit connaître en outre la punition qu'il réservait au roi de Juda :

« il n'aura point de descendant qui lui succède sur le trône de David ; et son cadavre sera jeté, exposé à la chaleur du jour et au froid de la nuit. Je le punirai lui, sa race et ses serviteurs, de leur iniquité, et je ferai venir contre eux et contre les habitants de Jérusalem et les gens de Juda tout le mal dont je les ai menacés sans qu'ils m'aient écouté. (*Jérémie*, XXXVI, 30-31.)

**Dernières années de Joakim.** — Joakim ne demeura fidèle à Nabuchodonosor que pendant trois ans (604-601). Après quoi, cédant aux instances du parti égyptien et aux suggestions de Néchao, il se révolta à nouveau.

Nabuchodonosor envoya contre lui une armée chaldéenne à laquelle se joignirent des contingents des peuples voisins, Syriens, Moabites et Ammonites. Joakim, sans doute, tint tête aux envahisseurs puisqu'au moment de sa mort (597) Jérusalem n'était pas encore prise. Il est probable que Nabuchodonosor, fort occupé par ailleurs, se contenta de le tenir en respect et prit simplement des mesures pour empêcher la révolte de s'étendre.

Pendant tout son règne, Joakim s'était montré rebelle aux avertissements divins ; « il avait fait le mal », suivant la formule tristement éloquente de la Sainte-Écriture.

**Joachin. Seconde déportation.** — Joachin ou Jéchonias, fils et successeur de Joakim, ne régna que trois mois. Il était à peine monté sur le trône que Nabuchodonosor vint en personne mettre le siège devant Jérusalem (597).

« Alors Joachin sortit auprès du roi de Babylone avec sa mère, ses serviteurs et les grands du royaume. » Non seulement le roi de Juda fut emmené prisonnier en Chaldée, mais une nouvelle déportation engloba avec la majeure partie de l'aristocratie, tous les guerriers, les artisans et les forgerons ; la nation fut atteinte dans ses forces vives, puisque Nabuchodonosor ne laissa que « le peuple pauvre du pays ». — Entre temps le monarque chaldéen faisait dépouiller le Temple et le palais royal de leurs dernières richesses, et emmagasiner ce qui restait des vases d'or que Salomon avait autrefois consacrés.

Puis il institua pour gouverner les débris du royaume un membre de la famille royale, le dernier fils de Josias, auquel il conféra le nom de Sédécias. « Des garanties de subordination et de fidélité furent exigées, et appuyées sur des serments dans lesquels on prit Yahweh lui-même à témoin. »

**Débuts de Sédécias. Troisième déportation.** — La conduite qu'avait à tenir le nouveau roi était des plus simples : il lui suffisait de se comporter en vassal fidèle.

« Mais c'était un faible. Volontiers il eût été docile aux conseils de sagesse ; volontiers même il les eût recherchés, incapable absolument de les suivre, dès qu'il lui fallait affronter un parti politique. Or ses conseillers allaient afficher d'autant plus d'audace que leur incompétence était plus complète. En remplacement des chefs emmenés en exil, il avait fallu faire appel pour les affaires de l'État à des gens de rien ou au moins à des hommes tout à fait inexpérimentés. Rien de téméraire comme ces parvenus qui, au surplus, n'avaient rien à perdre. »

Dès les premiers mois du règne, cette situation fut encore aggravée par une échauffourée qui provoqua une nouvelle intervention des Chaldéens : « le reste des anciens, des prêtres et des prophètes » prirent le chemin de Babylone et allèrent rejoindre les convois qui avaient accompagné Joachin » (*Jérémie*, XXIX, 1-2).

**Jérémie et les faux prophètes.** — Au lieu de considérer les demi mesures que prenait Nabuchodonosor comme un dernier avertissement de la Providence, l'entourage de Sédécias crut y voir une marque de la faiblesse du monarque chaldéen.

Des faux prophètes, trompés par leur patriotisme ou soudoyés par le parti égyptien, se mirent à annoncer à l'envi que Dieu allait bientôt intervenir en faveur de son peuple. Jérémie pourtant se montrait à Jérusalem avec un joug de bois sur le cou ; il répétait sans se lasser à Sédécias et à ses alliés les rois d'Édom, de Moab et d'Ammon, de Tyr et de Sidon que c'était par la volonté de Yahweh que Nabuchodonosor avait soumis à son joug toutes les nations :

« Mettez votre cou sous le joug du roi de Babel, leur disait-il, soyez-lui soumis et vous vivrez !... Pourquoi vous exposer à la mort par le glaive, par la famine et par la peste, dont Yahweh menace toute nation qui ne se soumettra pas au roi de Babel ? »

Les faux prophètes n'en apportaient que plus d'ardeur à le contredire; Hananias ne craignait pas d'accoster Jérémie dans le Temple, de briser son joug et de crier devant tout le peuple : « Ainsi parle Yahweh : Je brise le joug du roi de Babel ! Encore deux ans et je ferai revenir en ce lieu-ci Jéchonias fils de Joakim roi de Juda, et tous les exilés de Juda qui sont allés à Babylone; je les ramènerai en ce lieu-ci car je vais briser le joug du roi de Babel ! » (*Jérémie*, XXVIII, 2.)

Jérémie reparut avec un joug de fer et annonça à Hananias

que Dieu le punirait de son mensonge : « *Cette année même tu mourras, car tu as prêché la révolte contre Yahweh !* » Hananias mourut cette année-là, moins de deux mois après la prophétie de Jérémie.

**Perplexités de Sédécias.** — L'an IV de son règne (593), Sédécias se rendit à Babylone pour y renouveler ses promesses de fidélité. Apparemment sa conduite semblait dès lors suspecte, et son puissant suzerain crut bon de lui inspirer une crainte salutaire en le convoquant dans sa capitale.

Mais c'était là un moyen bien insuffisant pour calmer les passions qui s'agitaient à Jérusalem. Dans tout le royaume de Juda on avait restauré les traditions d'avant Josias ; les hauts-lieux recommençaient à être fréquentés, et le Temple n'était plus la demeure exclusive de Yahweh ; aux portes même de la capitale, la vallée de Ben-Hinnom assistait au renouvellement des abominations tant de fois dénoncées par les prophètes.... Tous ceux qui avaient applaudi à la réforme religieuse de 621, tous ceux qui y avaient aidé, voyaient cette œuvre compromise : comment ne pas s'attendre aux pires châtiments ?... Les premiers regardaient avec espoir du côté de la vallée du Nil et de l'Égypte, tandis que les seconds songeaient avec terreur que chaque jour l'empire de Babylone s'affermissait sur l'Euphrate.

Quel parti allait prendre Sédécias ? Se rangerait-il du côté de ceux qui considéraient l'œuvre de Josias comme une impiété et qui y trouvaient la cause des malheurs actuels ? s'allierait-il à Pharaon ? Ou au contraire écouterait-il les avis de Jérémie qui le pressait de se montrer fidèle à la Loi et de servir docilement Nabuchodonosor ? L'avenir ne tarda pas à le montrer.

**Révolte de Sédécias.** — En 589, le Pharaon Psammétique II fut remplacé par Apriès. Le nouveau roi, jeune et ambitieux, se flatta de reprendre avec succès la politique de Néchao et de restaurer la domination égyptienne sur les pays syriens.

Il dépêcha donc des ambassadeurs dans chacun des petits royaumes qui le séparaient du puissant empire chaldéen, pour leur proposer son alliance ; Tyr et Ammon se laissèrent convaincre. Sédécias hésita un moment mais dut se rendre devant l'explosion d'enthousiasme que suscitèrent à Jérusalem les nouvelles venues d'Égypte. « Il se révolta contre le roi Nabuchodonosor qui l'avait fait jurer par le nom de Dieu » (*II Paral.*, XXXVI,13), et pria Pharaon de lui envoyer en toute hâte « beaucoup de chevaux et beaucoup d'hommes » (588).

Nabuchodonosor s'empressa de prendre le chemin de l'Occident et vint s'établir en Syrie, à Ribla sur l'Oronte, d'où il pouvait surveiller l'ensemble des opérations. Négligeant momentanément le pays d'Ammon qui ne pouvait rien dans son désert, il chargea une de ses armées d'envahir la Phénicie et de réduire Tyr, tandis que l'autre se dirigeait vers Juda. Le 10 du 10e mois de l'an IX de Sédécias (janvier 587), les Chaldéens étaient devant Jérusalem.

**Rôle de Jérémie pendant le premier siège.** Dans ces tristes conjonctures, le prophète Jérémie eut à jouer un rôle capital : tour à tour messager de colère et messager d'espérance, c'est alors qu'il remplit le plus parfaitement la mission que Dieu lui a confiée ; d'une main, pourrait-on dire, « il arrache et il détruit », tandis que de l'autre, « il bâtit et il plante » (Cf. *Jérémie*, I, 10).

Tout au début du siège, Sédécias consulta Jérémie pour savoir si Yahweh ne délivrerait pas Jérusalem « en renouvelant toutes ses merveilles » (*Jérémie*, XXI, 2) ainsi qu'il l'avait fait au temps de Sennachérib. Le prophète ne put qu'annoncer la catastrophe imminente ; bien loin d'aider son peuple, Yahweh combattrait contre lui « de toute la force de son bras puissant, avec colère, fureur et grande indignation », et personne n'échapperait à sa colère, pas plus le roi et sa maison que la ville et ses habitants.

Menacé et persécuté par le parti qui avait provoqué la révolte contre Babylone, emprisonné même dans une des dépendances du palais (fin de 587), Jérémie n'en continuait pas moins à dire la vérité : la ville serait prise et le roi déporté. Mais en même temps il essayait de relever les courages en vue d'un avenir plus éloigné : il achetait un champ à Anathoth en témoignage de la prospérité future des temps messianiques, « car voici, disait-il, ce que dit Yahweh Sabaoth, Dieu d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes dans ce pays ! » (XXXII, 15).

Un moment, Sédécias parvint à provoquer une mesure équitable en faisant affranchir tous les esclaves d'origine hébraïque. Mais l'approche de l'armée égyptienne, en contraignant les Chaldéens à lever le siège, fit revenir sur cette décision ; on se crut sauvé. Jérémie une fois de plus dut dissiper les illusions :

« L'armée de Pharaon va regagner le pays d'Égypte et les Chaldéens reviendront combattre devant cette ville, ils la prendront et ils la brûleront. » (*Jérémie*, XXXVII, 7.)

**Derniers mois du siège.** Le siège de Jérusalem reprit donc. On dut abattre une partie des maisons et même des constructions

royales, pour se mettre en état de mieux résister aux machines de guerre et aux assauts de l'ennemi.

Jérémie qui, pendant l'absence de l'armée ennemie, avait voulu sortir de la ville pour régler quelques affaires personnelles, avait été accusé de trahison et enfermé dans un souterrain. Sédécias, épouvanté par la tournure que prenaient les événements, ordonna de le traiter moins durement, il le fit même venir pour l'interroger en secret. Le prophète lui répéta qu'il tomberait entre les mains de Nabuchodonosor.

Au peuple, Jérémie faisait dire que tous ceux qui resteraient dans la ville périraient par l'épée, la famine ou la peste, tandis que ceux qui passeraient aux Chaldéens auraient la vie sauve. Les ennemis du prophète eurent alors beau jeu de réclamer sa mort sous prétexte qu'il démoralisait le peuple, et Sédécias fut assez faible pour le leur abandonner. Jérémie fut donc saisi et jeté dans une citerne à moitié pleine de boue, où il devait mourir de faim.

Un bon mouvement du roi l'en tira cependant ; sur son ordre, Jérémie fut hissé hors de la citerne et enfermé dans un lieu plus convenable. Une entrevue suivit, au cours de laquelle le prophète conseilla à Sédécias de se rendre : « Tu vivras et cette ville ne sera pas brûlée. »

Sédécias résista une fois de plus aux miséricordieuses avances de Dieu ; il remercia Jérémie de ses bons avis, lui promit de le défendre contre ses ennemis, mais lui déclara qu'il ne se rendrait pas. « Je crains les Juifs qui ont passé aux Chaldéens ; on me livrerait à eux et ils feraient de moi leur jouet » répondait-il au prophète qui essayait de le détromper. — Tant était grand l'aveuglement de ce faible prince, que d'imprudents conseillers avaient séduit et dominé ! (*note* 105).

**Prise de Jérusalem.** — Lorsque se produisit l'incident que nous venons de rapporter, il n'y avait déjà plus de pain dans la ville. La résistance pouvait d'autant moins se prolonger que le siège était mené avec vigueur par une armée dont les effectifs s'accroissaient chaque jour.

L'an XI de Sédécias, au 4e mois, le 9e jour de ce mois (milieu de juillet 586) — il y avait environ dix-huit mois écoulés depuis le début du premier siège — l'armée chaldéenne réussit à ouvrir une brèche dans les murs de la ville et occupa « la porte du milieu ». La nuit, survenant à propos, permit cependant à Sédécias et à une partie de ses troupes de gagner la campagne.

« Le roi prit le chemin de l'Arabah. Mais l'armée des Chaldéens le poursuivit et l'atteignit dans les plaines de Jéricho, et toutes ses troupes se dispersèrent loin de lui. Ayant saisi le roi, les Chaldéens le firent monter

Le roi Sargon crève les yeux d'un prisonnier.
(D'après un bas-relief.)

**Une fois pris, les princes révoltés contre la suzeraineté assyrienne ou babylonienne étaient soumis aux pires traitements. Ceux que l'on voit représentés ci-dessus ont eu la lèvre traversée d'un anneau, à l'instar du bétail; ils vont être aveuglés, et iront traîner leur triste existence au fond d'un cachot, à moins qu'on ne les écorche vifs ou qu'on ne les coupe en morceaux... D'autres monuments nous parlent de rois encagés ou attachés comme des chiens à la porte des villes ou des palais.**

vers le roi de Babylone à Ribla et il prononça sur lui sa sentence. On égorgea les fils de Sédécias sous les yeux de leur père, puis on lui creva les yeux, on le lia avec deux chaînes d'airain et on le mena à Babylone. » (*IV Rois*, XXV, 4-7.)

---

Bibliographie

**Vigouroux**, *La Bible et les découvertes modernes*, tome IV.
**Ermoni**, article *Jérémie*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 1257-1281. Dans le *Dict. de la Bible*, articles relatifs aux divers rois de Juda.

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 100

**Le livre de Judith.** — Le récit contenu dans ce livre soulève plusieurs difficultés :

1° il n'y a pas eu de roi de Ninive nommé Nabuchodonosor ;

2° il n'y a pas eu de roi des Mèdes nommé Arphaxad ;

3° le nom d'Holopherne est persan : ce qui n'est pas admissible s'il s'agit d'un général assyrien ;

4° au temps des rois de Ninive et de Babylone, les Juifs étaient gouvernés par un roi et non par un grand-prêtre.

Rappelons d'abord que *nous ne possédons pas le texte original* de ce livre ; nous n'avons qu'une traduction grecque, où il n'est pas impossible que beaucoup de noms propres aient été mal traduits : « *aucun des livres de l'Ecriture n'a souffert autant de la part des copistes et des traducteurs* ».

En second lieu, les circonstances décrites par le livre de Judith conviennent fort bien à l'époque où le roi d'Assyrie Assurbanipal, vainqueur du roi mède Phraortes (Fravartis dont Arphaxad peut être une déformation) retenait captif le roi Manassé de Juda. Assurbanipal, roi d'Assyrie et de Babylone est le seul conquérant, avec *Nabuchodonosor* roi de Babylone, qui ait fait prisonnier un roi de Juda.

Toutes ces considérations n'empêchent pas certains commentateurs que frappe la mention du nom persan d'Holopherne, de transporter tout l'épisode de Judith au temps de la domination perse, ou plus exactement à l'époque ou Artaxerxès III Ochus (359-338) rétablissait son autorité sur la Syrie et la Palestine. On connait un Holopherne à cette date , et l'on sait que les Juifs étaient alors gouvernés par leurs grands-prêtres.

Actuellement, le parti le plus sage est d'attendre qu'une découverte heureuse permette de décider entre les deux systèmes en présence. Mais comme nous ne pouvions passer sous silence l histoire de Judith, nOus l'avons placée à l'époque qui nous paraissait la plus vraisemblable.

### Note 101.

**Judith et Holopherne.** — On a reproché à Judith d'avoir tenté de séduire Holopherne pour mieux l'aborder, et de l'avoir tué par trahison tandis qu'il était incapable de se défendre.

On remarquera que la Bible ne mentionne aucun artifice immoral de la part de Judith. Quant à parler de « ruse perfide » ou de « lâche assassinat », lorsqu'il s'agit « de sauver une ville assiégée et de sauver sa patrie contre un ennemi féroce qui met tout à feu et à sang... il ne sied guère de le faire. Ces sortes de stratagèmes, destinés à faire à l'ennemi combattant le plus de mal possible et à lui tuer ses chefs, étaient admis dans l'antiquité comme légitimes : c'était le droit de la guerre ». On n'a qu'à comparer ce qui a été dit précédemment du meurtre d'Églon (note 67).

D'autres objections tombent devant cette simple réflexion : que bien des choses sont racontées dans la Bible sans être, par le fait même, approuvées. Incontestablement Judith agit avec un courage héroïque, une admirable chasteté, une pleine bonne foi dans la légitimité de toutes ses démarches, mais nulle part elle n'est représentée comme infaillible et impeccable. » (CONDAMIN, *Diction. d'Apolog.* II, col. 1565.)

### Note 102.

**La découverte du Deutéronome.** — Cet événement considérable est interprété d'une façon assez inattendue par les critiques modernes.

A les entendre, le *Deutéronome* serait un écrit apocryphe qu'un personnage inconnu du VII^e^ siècle aurait secrètement composé et mis sous le nom de Moïse, de manière à abriter les théories de l'école prophétique sous le patronage du grand législateur d'Israël ; cet inconnu aurait ensuite placé son œuvre dans le Temple, de telle sorte qu'on la découvrit à l'improviste au cours des travaux qu'on y exécutait alors. Josias s'y serait laissé prendre et aurait entrepris sa réforme.

C'est là un roman bien invraisemblable. Les anciens n'étaient pas plus sots que les modernes, et savaient fort bien reconnaitre l'authenticité des documents de quelque importance : les fouilles d'Égypte et de Babylonie nous ont révélé là dessus des faits qui ne laissent aucun doute.

On sait par le I^er^ livre des *Rois* (X, 25) que Samuel avait déposé « devant Yahweh son ouvrage sur le droit de la royauté : c'était du reste un usage de ce temps de considérer les sanctuaires comme des sortes de bibliothèques où l'on conservait les livres sacrés. David et Salomon, lorsqu'ils réorganisèrent le culte et concentrèrent à Jérusalem les souvenirs religieux d'Israël, durent naturellement faire tout ce qui dépendit d'eux pour constituer une collection complète des écrits de Moïse ; rien de surprenant, dès lors, à ce qu'un ouvrage tel que le *Deutéronome* s'y fût trouvé. — Depuis, le Temple, pillé sous Joas et Amasias, profané sous Achaz et Manassé, avait subi bien des transformations et bien des infortunes : on pouvait donc y faire des découvertes inattendues, surtout dans les endroits retirés où sans doute les prêtres fidèles avaient, au jour de la persécution, dissimulé les objets qu'ils ne voulaient pas voir profaner.

Note 103

**La chute de l'empire assyrien.** — Une chronique babylonienne découverte en 1923 fournit quelques renseignements complémentaires sur la fin de l'empire assyrien On y voit que dès 616 les Égyptiens étaient accourus au secours de l'Assyrie attaquée par les Babyloniens, et qu'en 612, après la chute de Ninive, un nouveau roi d'Assyrie essaya de reconstituer son empire à Haran, c'est-à-dire dans la ville de Mésopotamie d'où était sorti Abraham. Haran fut prise en 610. Son roi Ouchchouta encore et ne succomba qu'en 609.

Note 104.

**La captivité de Babylone.** — De la destruction de Jérusalem en 586 au premier retour de la captivité sous Cyrus en 538, on compte exactement quarante-huit ans.

Pour obtenir le total de 70 ans, la plupart des exégètes s'accordent à placer le début de la captivité en l'an IV de Joakim (605), c'est-à-dire en l'année même où Jérémie aurait prononcé sa célèbre prophétie : mais ce n'est là qu'un expédient malaisé, puisqu'on n'arrive qu'à un total de 67 ans et que le texte de Jérémie lui-même précise que Yahweh frappera d'abord le pays pour en faire « une solitude, un désert. »

Le texte de *Daniel* (IX, 1-2) montre que les 70 ans n'étaient pas terminés en l'an I de Darius (521) et celui de *Zacharie* (VII, 5) qu'ils ne l'étaient pas davantage en l'an IV du même roi (518) : il faut donc bien les compter à partir de la ruine de la Ville Sainte et du Sanctuaire en 586 ; l'an 70 de la captivité tomberait, suivant cette interprétation, en l'an 516, c'est-à-dire dans l'année de la Dédicace du second Temple.

Note 105.

**Ce que devint l'Arche d'Alliance.** — Le IIe livre des *Machabées* nous rapporte la tradition que voici :

« *On trouve dans les archives publiques que le prophète Jérémie, sur un ordre reçu de Dieu, fit transporter avec lui le tabernacle et l'arche, et qu'il se rendit ainsi à la montagne que gravit Moïse et d'où il contempla l'héritage de Dieu. Arrivé là, Jérémie trouva une habitation en forme d'antre et y déposa le tabernacle et l'arche ainsi que l'autel des parfums, et en boucha l'entrée. Quelques-uns de ses compagnons étant venus ensuite pour marquer le chemin par des signes, ils ne purent le trouver. Jérémie le sut et il les blâma* » « *Ce lieu, leur dit-il, doit rester caché jusqu'à ce que Dieu ait rassemblé son peuple et lui ait fait miséricorde. Alors le Seigneur révélera ces objets sacrés, la gloire du Seigneur apparaîtra ainsi que la nuée, comme elle apparut au temps de Moïse et lorsque Salomon fit une prière pour que le temple fût glorieusement sanctifié.* » (II, 4-8.)

---

## RÉSUMÉ

I. Les deux successeurs d'Ézéchias doivent être comptés parmi les plus mauvais rois de Juda. Le premier d'entre eux, Manassé (688-641) est un impie et un idolâtre qui persécute les prophètes et « verse le sang innocent jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre » ; Dieu, dans sa colère, le livre au roi d'Assyrie qui l'emmène captif à Babylone. Revenu à de meilleurs sentiments, Manassé mérite par son repentir d'être rétabli sur son trône et y répare du mieux qu'il peut ses désordres passés. L'invasion de la Judée par les Assyriens d'Holopherne, le siège de Béthulie et l'intervention si courageuse de Judith paraissent appartenir au temps de la captivité de Manassé (vers 650).

Amon (641-639), fils et successeur de Manassé, interrompt l'œuvre de réforme entreprise par son père et disparaît tragiquement dans une révolution de palais.

Vers le milieu du septième siècle apparaissent successivement trois petits prophètes, Nahum, Habacuc et Sophonie, dont la mission consiste à préparer le royaume de Juda aux grands événements qui vont se produire : l'Assyrie, malgré

toute sa puissance, est déjà condamnée ; bientôt elle va s'effondrer sous les coups des Mèdes et des Babyloniens dans une catastrophe telle qu'on n'en a encore jamais vue ; mais Juda n'échappera pas pour autant au châtiment qui le menace.

II. A l'opposé de son père et de son aïeul, Josias (639-608) se conduit en digne successeur de David et d'Ézéchias ; c'est un des meilleurs rois qui aient jamais régné à Jérusalem.

Son zèle pour le culte du vrai Dieu lui fait opérer toute une série d'actes mémorables : il détruit les idoles, démolit leurs sanctuaires (627) et entreprend la restauration du Temple (621).

La découverte de la loi deutéronomique, retrouvée par le grand-prêtre Helcias au milieu des travaux de cette restauration, est le signal de nouvelles réformes. Josias purifie le Temple et réalise l'unité de culte en faisant disparaître tous les anciens sanctuaires consacrés à Yahweh ; puis il célèbre une Pâque solennelle, telle qu'on n'en avait point vue, depuis le temps des Juges (621).

Pendant la seconde partie du règne, l'œuvre de restauration religieuse se continue au milieu de mille difficultés. La masse du peuple, contrariée dans ses habitudes séculaires, ne seconde pas son roi et demeure hostile à toutes ses innovations. Tous les efforts de Jérémie, appelé au ministère prophétique depuis 626, ne suffisent pas à créer le mouvement de conversion qui seul eût pu apaiser la colère de Dieu.

Josias meurt en 608, à la suite des blessures qu'il a reçues à Mageddo, en s'opposant à la marche victorieuse du pharaon Néchao.

III. Pris entre l'Égypte, qui manifeste à nouveau l'intention de s'occuper activement des affaires de Palestine, et la Babylonie dont le pouvoir vient de se substituer à celui de l'Assyrie, les successeurs de Josias ne savent quelle attitude adopter. Au lieu de reconnaître franchement la suzeraineté de Nabuchodonosor, ainsi que le leur conseille Jérémie de la part de Dieu, ils passent alternativement d'un parti à l'autre et s'attirent ainsi des représailles terribles au milieu desquelles leur royaume s'effrite peu à peu.

Deux de ces rois Joachaz (608) et Joachin (597) règnent tout juste trois mois et vont mourir en captivité, le premier en Égypte, le second à Babylone. Les deux autres Joakim (608-597) et Sédécias (597-586) règnent chacun onze ans et subissent les vicissitudes les plus diverses.

Le premier de ceux-ci, Joakim, est un obstiné, dont l'endurcissement n'a d'égal que l'impiété. D'abord vassal de Pharaon (608), puis contraint de reconnaître la suprématie de Nabuchodonosor (605), il se révolte une première fois et se voit emmené captif avec une partie de son peuple (605-604), puis revient en Judée (604) pour s'y révolter à nouveau (601) et mourir impénitent (597).

Le second, Sédécias, est un homme bon, mais faible et irrésolu. Lorsqu'il devient roi au lendemain des seconde et troisième déportations (597, et 596), il essaie de rester fidèle à Nabuchodonosor, mais n'a pas la force de persévérer et finit par renouer avec l'Égypte (589). C'est cette imprudence qui détermine la catastrophe suprême : Jérusalem succombe après un double siège (587-586), Sédécias est exécuté, le Temple est brûlé et Juda subit une quatrième déportation.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## LES SUCCESSEURS D'ÉZÉCHIAS.

- **Idée générale** : Suzeraineté de l'Assyrie sur tout le monde oriental. Juda, vassal de l'Assyrie, gouverné par de très mauvais rois.
- **Manassé (683-641)**
  - Première partie du règne : Restauration des cultes idolâtriques. Persécution des prophètes et de leurs partisans. D'abord fidèle aux rois d'Assyrie pendant de longues années, Manassé finit par se révolter contre eux.
  - Captivité de Manassé : Déporté à Babylone, Manassé se repent sincèrement et mérite de se voir rétabli sur son trône. Épisode de Judith et d'Holopherne.
  - Fin du règne : Manassé s'efforce de réparer son impiété passée en se montrant zélé pour le culte de Yahweh.
- **Amon (641-639)**. Roi impie. Meurt assassiné.
- **Petits prophètes du VIIIe siècle**
  - Nahum : En punition de ses crimes, l'Assyrie va disparaître dans une catastrophe sans nom.
  - Habacuc : Les instruments de la justice divine seront les Mèdes et les Babyloniens.
  - Sophonie : Juda n'échappera pas au châtiment qui approche.

## JOSIAS (639-608).

- **Avant la découverte de la Loi**
  - Roi pieux et fidèle : « cherche Dieu ».
  - Destruction des hauts-lieux consacrés aux divinités païennes (627).
  - Vocation de Jérémie (626).
  - Premières prédications de Jérémie : Juda reste infidèle. Le châtiment est proche.
- Découverte de la Loi deutéronomique, au cours de réparations effectuées dans le Temple (621).
- **Après la découverte de la Loi**
  - Réforme de Josias : Purification du Temple. Destruction des hauts-lieux consacrés à Yahweh.
  - Célébration solennelle de la Pâque (620).
  - La réforme continuée au milieu de mille difficultés.
  - Josias est battu et tué à Mageddo, tandis qu'il s'oppose à la marche victorieuse du pharaon Néchao vers l'Euphrate (608).

## LES SUCCESSEURS DE JOSIAS.

- **Joachaz** : déposé par Néchao et emmené captif en Égypte (608).
- **Joakim (608-597)**
  - Intronisé par Néchao.
  - Obligé de reconnaître la suzeraineté de Babylone.
  - Se révolte. Première déportation (604).
  - Prophétie des soixante-dix ans de captivité.
  - Seconde révolte (601).
- **Joachin (597)** Siège de Jérusalem. Seconde déportation. Joachin est emmené en captivité.
- **Sédécias (597-586)**
  - Prince faible et irrésolu.
  - Troisième déportation (596).
  - Conflits entre Jérémie et les faux prophètes.
  - Voyage de Sédécias à Babylone (593).
  - Révolte de Sédécias. Premier siège de Jérusalem (588).
  - Jérémie maltraité.
  - Second siège. Prise de Jérusalem. Exécution de Sédécias. Quatrième déportation.
  - Destruction de la Ville Sainte et du Temple (587).

# CHAPITRE XXIII

## LE TEMPS DE LA CAPTIVITÉ. ÉZÉCHIEL ET DANIEL

SOMMAIRE

I. **Cadre historique.** — L'empire babylonien. — Destruction de Jérusalem. — La principauté judéenne sous Godolias. — Dernière déportation. — L'œuvre de Jérémie. — Les successeurs de Nabuchodonosor. — Les Mèdes et les Perses. — Prise de Babylone. — Les successeurs de Cyrus.

II. **Ézéchiel et les captifs.** — Le départ pour la captivité. — L'installation en Babylonie. — Relations avec la Palestine. — Les dangers de la captivité. — Mission d'Ézéchiel. — Oracles contre Juda. — Oracles contre les nations. — L'avenir messianique. — L'œuvre d'Ézéchiel.

III. **Daniel.** — La personne de Daniel. — Suzanne. — Vision de Nabuchodonosor. — Les trois jeunes Hébreux dans la fournaise. — Folie de Nabuchodonosor. — Le festin de Baltasar. — Daniel sous Cyrus et Darius. — Prophéties de Daniel. — L'œuvre de Daniel.

SOURCES

IIe livre des *Rois*, XXV ; IIe livre des *Paralipomènes*, XXXVI ; *Jérémie*, XXXIX-XLV ; *Baruch* ; *Ézéchiel* ; *Daniel*. — Sur ces deux derniers prophètes, voir ce qui est dit dans le présent chapitre, articles II et III.

### ARTICLE I. — CADRE HISTORIQUE.

**L'empire babylonien.** — La monarchie chaldéenne, sous les coups de laquelle Jérusalem venait de succomber, était loin d'être aussi formidable que l'empire assyrien. Tenue en respect au nord et à l'est par ses alliés de la veille, les Mèdes, elle n'avait le champ libre qu'au sud ; et encore le Pharaon faisait-il bonne garde sur l'Isthme, tandis que les nomades d'Arabie se dérobaient à son autorité, dans le désert qui les séparait du monde civilisé.

Les rois chaldéens, constructeurs bien plutôt que guerriers, semblent avoir été assez pacifiques et, en tout cas, moins brutaux que leurs prédécesseurs assyriens : la Bible sans doute nous les représente comme les justiciers du Très-Haut et les oppresseurs du peuple hébreu ; dans son langage, Babylone, capitale de Nabuchodonosor, deviendra même le type de ce qu'on peut appeler « la cité du mal », par opposition à Sion, séjour des élus. Mais dans

la réalité historique et pour la période qui nous occupe, il convient de signaler le caractère plus humain — quoique parfois bien rude encore, puisque, selon Isaïe la chute de Babylone fut une punition de sa dureté à l'égard des peuples captifs » — des potentats dont les Israélites vont désormais être les sujets directs : il semble que Dieu ait voulu, même à l'instant où il châtiait le plus sévèrement ses fils rebelles, montrer qu'il était un père, et qu'il cherchait leur amélioration et leur conservation plutôt que leur ruine totale.

**Destruction de Jérusalem.** — De ceci on trouve une première preuve dans l'exécution qui suivit la capture de Sédécias.

Jérusalem révoltée fut détruite : le 7 du cinquième mois, Nabuzardan, capitaine des gardes, entrait dans la cité pour présider à l'incendie du Temple, du palais, de toutes les grandes maisons, ainsi qu'à la démolition des murailles ; il avait auparavant pris soin de s'emparer de tout ce qui restait de précieux parmi les ustensiles du culte et de le briser pour en envoyer les morceaux en Chaldée ; enfin deux nouvelles colonnes de prisonniers étaient organisées : l'une, qui comptait « le reste du peuple qui était demeuré dans la ville, ceux qui s'étaient rendus au roi de Babylone et le reste de la multitude », prit le chemin de l'exil et alla rejoindre les précédents convois ; l'autre, beaucoup moins nombreuse, comprenait le grand-prêtre et son suppléant, les gardiens des portes, les membres du conseil privé de Sédécias et divers officiers de ce roi ; elle fut dirigée sur Ribla, et tous ceux qui la composaient furent exécutés.

Tous les autres habitants furent autorisés à demeurer sur place et mis sous la conduite d'un grand personnage de la cour des derniers rois de Juda, Godolias, qui s'en alla résider à Maspha. Entre temps, Nabuzardan fit rechercher Jérémie qui se trouvait confondu parmi la foule des captifs, le reçut honorablement et le renvoya auprès de Godolias.

**La principauté judéenne sous Godolias.** — Maspha, située à deux lieues au nord de Jérusalem, était l'antique cité où les Israélites avaient tenu des assemblées au temps des Juges. C'est dans ce cadre, qui rappelait à la fois des jours de deuil et des jours d'espérance, que se reconstitua la vie civile et politique de la principauté judéenne ; il semble même qu'on y organisa un service du culte, puisqu'il est question d'une « maison de Yahweh » où l'on apportait des offrandes et de l'encens (*Jérémie*, XLI, 5).

Jusqu'alors, le peuple des campagnes n'avait ressenti que de

très loin le contre-coup de la catastrophe où avait sombré Jérusalem. Beaucoup de Judéens, qui s'étaient terrés dans les cavernes ou réfugiés dans le désert, sortirent de leurs cachettes ; d'autres revinrent, qui s'étaient enfuis en Moab, en Édom ou dans le pays d'Ammon. Tous se remirent au travail « et récoltèrent du vin et des fruits en abondance » (*Jérémie*, XL, 12).

Jérémie paraît avoir joué le rôle de conseiller en titre du nouveau gouvernement. Godolias ne faisait que reproduire ses traditionnels avis lorsqu'il invitait « le peuple du pays » à conserver le calme et la confiance : « Ne craignez point de servir les Chaldéens, demeurez dans le pays et servez le roi de Babylone. Vous vous en trouverez bien.... » (*Jérémie*, XL, 9).

Malheureusement, ces conseils si opportuns ne parvinrent pas à ramener la concorde parmi les chefs de bandes qui entouraient le gouverneur, et l'un d'eux, Ismaël, qui appartenait à la race royale, finit par conspirer ouvertement avec Baalis, roi des Ammonites, en vue de substituer son autorité à celle de Godolias.

Les chefs en conçurent une vive inquiétude : qu'arriverait-il, en effet, si l'on portait la main sur le représentant du roi de Babylone ? Ne pouvait-on s'attendre aux pires représailles et à l'extermination des derniers restes de Juda ? Godolias fut averti : on lui proposa même de tuer Ismaël, mais il demeura incrédule et désapprouva le projet du meurtre. Mal lui en prit, car Ismaël le tua au cours d'un festin (vers 583) ; l'assassin compléta son œuvre en faisant massacrer une partie de son entourage, ainsi que les Chaldéens qui se trouvaient là.

**Dernière déportation.** — A cette nouvelle, les chefs fidèles à Godolias prirent les armes. Johanan marcha contre Ismaël, l'atteignit près de Gabaon, lui enleva ses captifs et le contraignit à se réfugier presque seul dans le pays d'Ammon.

Au lieu de rentrer à Maspha, Johanan se dirigea vers Bethléem avec l'intention de passer de là en Égypte : il craignait que Nabuchodonosor ne vengeât sur lui le meurtre de Godolias et des Chaldéens demeurés à Maspha. Cependant, avant de mettre son projet à exécution, il crut convenable de consulter Yahweh sur la conduite à tenir en cette occurence et vint trouver Jérémie.

Une fois de plus, le vieux prophète prêcha la confiance :

« Ne craignez pas le roi de Babylone dont vous avez peur, dit Yahweh ; car je suis avec vous pour vous sauver et vous délivrer de sa main. Je vous ferai obtenir compassion et il aura pitié de vous et il vous fera retourner dans votre pays. » (XLII, 11-12.)

Il ajoutait que si les Judéens se réfugiaient en Égypte, les

Chaldéens sauraient les y poursuivre : tous ceux qui seraient entrés en Égypte y périraient par l'épée, par la famine ou par la peste.

Jérémie ne fut pas écouté. L'énervement du peuple en était arrivé à ce point qu'il devenait impossible de le raisonner. Johanan quitta brusquement l'attitude pieuse qu'il avait jusque-là conservée et donna l'ordre du départ ; « tout le reste de Juda », sauf quelques familles, prit la route de l'Égypte, entraînant Jérémie et Baruch. Le pharaon Apriès accueillit favorablement les fugitifs et leur concéda des villages dans les environs de Taphnès, de Memphis et jusqu'en Thébaïde.

Cette équipée acheva d'irriter le roi de Babylone. L'an XXIII de son règne (582), ses troupes envahirent la Judée, la saccagèrent et en ramenèrent un dernier convoi de 745 captifs. Quatorze ans plus tard, l'an XXXVII (568), une autre armée chaldéenne pénétrait en Égypte et réalisait la dernière prophétie de Jérémie.

**L'œuvre de Jérémie.** — On ne sait pas quand, ni comment mourut le grand prophète. Une ancienne tradition rapporte qu'il fut lapidé à Taphnès par ses compatriotes, incapables de supporter ses courageuses prédications contre leurs pratiques superstitieuses et leur idolâtrie.

A juger les événements selon les vues humaines, Jérémie avait échoué dans sa carrière de prophète : chargé de prêcher la pénitence, de conseiller la soumission aux Chaldéens, il n'avait jamais réussi à se faire entendre ; lorsqu'il disparut, Jérusalem était détruite et son peuple réduit à néant.

Cœur tendre et nature d'élite, aimant son pays comme seuls les saints savent l'aimer, on devine ce que dut souffrir ce bon citoyen pour accomplir la pénible mission dont Dieu l'avait chargé. Les grâces de choix, il est vrai, ne lui avaient pas fait défaut, il était arrivé à surmonter sa timidité native et son impressionnabilité. Devenu « colonne de fer et mur d'airain », il était allé droit au but sans se préoccuper de ce que pensaient les princes ou les grands, et il avait accepté dès l'abord toutes les conséquences d'une telle attitude.

Ces conséquences furent infiniment douloureuses. « Trahi par les siens, poursuivi par l'autorité, frappé, jeté dans un cachot, abreuvé de moqueries et d'outrages, souvent menacé de mort et se comparant lui-même à un agneau conduit à la boucherie (XI, 19), toujours patient ; pierre de scandale pour les incrédules, consulté en secret par ceux qui croyaient, mais qui avaient peur, dévoué jusqu'à la mort au bien de son peuple, Jérémie par tous ces

traits s'est rendu, suivant l'expression de Bossuet, une des plus illustres figures de Jésus-Christ. Il a été l'un des plus saints hommes de l'ancienne loi » (CONDAMIN, *Jérémie*, p. 13).

Par contre, comme la plupart des autres prophètes, il fut favorisé de très particulières consolations. Dans le temps même qu'il se voyait obligé de prononcer les oracles les plus terribles contre Juda ou contre les nations, Dieu prenait soin de le réconforter par l'affirmation expresse que les antiques promesses étaient maintenues : le peuple élu souffrait, était broyé, mais c'était la condition indispensable de l'avènement messianique dont la perspective se rapprochait peu à peu, toujours plus splendide.

A l'instant où s'écroulait la dynastie légitime, à la veille de la déportation du jeune Joachin, il était invité à annoncer l'avènement du « roi juste » :

> Les jours viennent, dit Yahweh,
> où je susciterai à David un germe juste,
> il régnera en roi ;
> il sera sage et fera justice dans le pays.
> Dans ses jours, Juda sera sauvé
> et Israël habitera en sécurité.
> Et voici le nom dont on l'appellera :
> « *Yahweh-notre-justice.* » (XXIII, 5-6.)

Dix ans plus tard, aux jours les plus sombres de Sédécias et lorsque les machines de guerre de Nabuchodonosor battaient déjà les murs de Jérusalem, Jérémie renouvelait la même prophétie (XXXIII, 14 et suiv.) ; et pour en mieux souligner la portée il la faisait précéder d'une de ces actions symboliques qui faisaient tant d'impression sur ses contemporains : sur l'ordre de Dieu, il conclut solennellement l'achat d'un champ à Anathoth pour montrer « qu'on achèterait encore des champs et des vignes en ce pays » (XXXII, 15) et il ajoutait :

> Je les rassemblerai de tous les pays où je les aurai chassés...
> Je les ramènerai dans ce lieu
> et je les y ferai habiter en sécurité.
> Ils seront mon peuple
> et moi je serai leur Dieu.
> Je leur donnerai un même cœur et une même voie
> afin qu'ils me craignent toujours,
> pour leur bonheur et pour celui de leurs enfants après eux.
> Je ferai avec eux une alliance éternelle
> et je mettrai ma crainte dans leur cœur
> pour qu'ils ne se détournent plus de moi... (XXXII, 37-40.)

Comme l'on comprend que, malgré toutes ses peines, Jérémie soit resté inébranlablement fidèle à sa mission !

Il savait que Yahweh « abreuverait un jour l'âme altérée et rassasierait l'âme languissante » (XXXI, 25) ; il voyait que « la nouvelle alliance » (XXXI, 31) reposerait tout entière sur la loi d'amour, et cette révélation avait été pour son cœur si sensible et si aimant la meilleure des consolations : c'est là ce qui fit sa force.

**Les successeurs de Nabuchodonosor.** — Lorsque Nabuchodonosor mourut, après quarante-trois ans de règne (604-562), au cours desquels il avait porté l'empire chaldéen au plus haut point de gloire, son fils Évil-Mérodach (561-559) ceignit la couronne à sa place. Le nouveau roi marqua la première année de son règne par un acte de pitié ; il fit venir auprès de lui le malheureux Joachin (Jéchonias), captif depuis trente-sept ans, « lui parla avec bonté et mit son trône au-dessus du trône des rois qui étaient avec lui à Babylone... Joachin mangea toujours en sa présence tout le temps de sa vie : le roi de Babylone pourvut constamment à son entretien tous les jours de sa vie » (*IV Rois*, XXV, 27-30)

Deux rois, l'un gendre, l'autre petit-fils de Nabuchodonosor, remplacèrent Évil-Mérodach, au milieu d'incessantes révolutions de palais (559-556) ; puis le trône échut à un autre rejeton de la même famille, Nabonide, auquel la Bible octroie le nom de son illustre prédécesseur, Nabuchodonosor (555-538). C'est celui-ci qui est l'homme aux songes, le roi fou dont nous parle la prophétie de Daniel ; il fut dépossédé de son pouvoir durant un certain nombre d'années, probablement à partir de l'an XII de son règne (548 à 542 ?) et pendant ce laps de temps la royauté fut exercée par son fils Baltasar.

**Les Mèdes et les Perses.** — Tandis que ces divers rois se succédaient à Babylone, il se produisait parmi les peuples septentrionaux un événement qui allait bouleverser complètement le cours de l'histoire du monde.

Nous avons vu que Ninive, en 612, avait succombé sous l'effort combiné des Chaldéens de Nabopolassar et des Mèdes de Cyaxare ; les dépouilles de l'Assyrie avaient été partagées entre les deux rois vainqueurs. Tandis que Nabopolassar et son fils Nabuchodonosor réunissaient à leur empire la Mésopotamie méridionale et les pays syro-palestiniens, le roi de Médie, déjà maître du plateau iranien, étendait son autorité sur l'Assyrie propre, la Mésopotamie septentrionale et débordait bientôt par delà l'Arménie jusqu'au cœur de l'Asie Mineure, où il se heurtait au royaume des Lydiens ;

Suse et l'Élam, alors occupés par les Perses, reconnaissaient également la suzeraineté des Mèdes.

Telle était la situation lorsque, en 549, le roi de Perse, Cyrus, se révolta contre Astyage, roi de Médie, le battit, le prit dans Ecbatane et substitua son propre pouvoir à celui du vaincu sur tous les territoires que celui-ci avait possédés.

Une fois lancé, Cyrus ne s'arrête plus. En 546, il défait le roi de Lydie, Crésus, et s'empare de son royaume ; après quoi, s'enfonçant dans les pays d'Orient, il va batailler contre les Scythes du Turkestan actuel, pousse peut-être jusqu'aux pays de la région de l'Indus et revient à Persépolis, sa capitale, après avoir constitué le plus puissant empire qui eût jamais existé (545-539).

**Prise de Babylone.** — En face d'un tel adversaire, les derniers successeurs de Nabuchodonosor n'ont que bien peu de chances de sauvegarder leur indépendance. Ils n'attendent pas longtemps.

Soldats mèdes et perses.
(D'après un bas-relief de Persépolis.)

Vers juin 539, Cyrus passe la frontière et détruit l'armée chaldéenne qui veut s'opposer à sa marche. Nabonide court s'enfermer à Babylone. L'armée perse occupe tout le pays, prend les places les unes après les autres et, moins de trois mois après son entrée en campagne, pénètre dans la capitale et met fin à l'empire babylonien (16 tisri = septembre 539).

**Les successeurs de Cyrus.** — Cyrus ne détruisit pas Babylone ; il s'intronisa successeur de Nabuchodonosor et joignit à toutes les couronnes qu'il portait déjà, celle du royaume qu'il venait de conquérir. Il régna dix ans (539-529). Son fils Cambyses lui succéda (529-521) et conquit l'Égypte, qui devint une simple province de la monarchie perse.

La mort de Cambyses fut le signal d'une série de révolutions et de soulèvements. Babylone se déclara indépendante, et un soi-disant fils de Nabonide, Nabuchodonosor III, revendiqua l'héritage des anciens rois chaldéens. Mais ce ne fut là qu'un événement sans lendemain ; dès 519, Babylone, prise après un siège

de vingt et un mois, se voyait contrainte de reconnaître la royauté de Darius Ier, successeur de Cambyses.

Darius devait régner jusqu'en 485.

## ARTICLE II. — ÉZÉCHIEL ET LES CAPTIFS.

**Le départ pour la captivité.** - Mises à part les deux déportations des temps assyriens (sous Sennachérib, 701, et sous Assurbanipal, vers 648), Juda subit aux temps babyloniens cinq déportations successives : la première sous Joakim, en 605 ; la seconde sous Joachin en 597 ; la troisième tout au début du règne de Sédécias, en 597/596 ; la quatrième après la prise de Jérusalem, en 586 ; la cinquième enfin à la suite du meurtre de Godolias, en 582. Le chiffre total des déportés peut être évalué à *vingt-trois mille* environ. (Au temps de Sennachérib, le nombre des déportés avait été de 200.150 individus).

« Les prisonniers ne partaient pas tous à la fois, mais en plusieurs colonnes. Les hommes étaient enchaînés d'ordinaire deux à deux ; on rendait ainsi impossible tout essai de fuite au cours du voyage. Les captifs marchaient sous la conduite d'un surveillant, qui les traitait comme des êtres sans droit aucun et sans volonté, les méprisant et les brutalisant à son gré. Il leur donnait généralement la permission d'enlever de leurs maisons les ustensiles les plus indispensables, les hommes les portaient de leur main demeurée libre, tandis que les femmes les mettaient sur leur dos dans de petits sacs. Le trajet se faisait à pied, et pendant la nuit on campait en plein air ; souvent toutefois, d'après des bas-reliefs, des femmes étaient installées sur des chars à mulets avec leurs enfants et leur mince bagage. » (Touzard, *Revue Biblique*, 1917, p. 79.)

Les souffrances, surtout lorsque la déportation s'accomplissait en période de chaleurs, étaient terribles : il fallait traverser le grand désert syrien — là où, pour le retour, le prophète voulait qu'on frayât le chemin de Yahweh lorsqu'il reviendrait à la tête de son peuple (*Isaïe*, XL, 3-5). Beaucoup de prisonniers mouraient pendant le trajet. Ce voyage durait, suivant des évaluations assez vraisemblables, environ cinq mois.

**L'installation en Babylonie.** — Les conditions faites aux captifs à leur arrivée en Babylonie furent des plus variables. Certains, que l'on jugeait probablement plus coupables, devinrent esclaves ; quelques-uns furent condamnés à la prison perpétuelle ; d'autres, et ce paraît avoir été le plus grand nombre, demeurèrent, une fois transportés, dans une demi-liberté et purent reprendre en paix leurs occupations agricoles ou industrielles.

Il semble qu'en dehors de ceux qui devaient être emprisonnés ou soumis à une surveillance très spéciale, on ne fixa à Babylone

même qu'un petit nombre de Judéens ; la plupart des captifs furent répartis comme colons en petits groupes constituant parfois de véritables villages, le long des canaux qui arrosaient la Babylonie. Nabuchodonosor mettait à leur disposition de vastes terrains et les invitait à y construire des maisons et à s'y installer.

Dans les commencements, beaucoup de déportés ne purent se faire à cette idée d'une installation vraiment stable ; ils comptaient sur l'impossible — sur un retour inouï de fortune qui les délivrerait bientôt et les ramènerait au pays de Juda. Ils restaient donc campés sur place, sans rien faire qui pût améliorer leur situation matérielle, toujours prêts à repartir.

Ce fut contre cette attitude que protesta Jérémie dans la lettre qu'il adressa aux captifs vers l'an 596 :

« Ainsi parle Yahweh des armées, Dieu d'Israël, à tous les captifs que j'ai exilés de Jérusalem à Babylone : Bâtissez des maisons et habitez-les ; plantez des jardins et mangez-en les fruits. Prenez des femmes et ayez des fils et des filles..., multipliez-vous dans ce pays et ne diminuez pas. Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en captivité et priez Yahweh pour elle : car son bien sera votre bien. » (*Jérémie*, XXIX, 4-7.)

Ces avis ne tardèrent pas à être suivis. Les Judéens captifs se mirent à cultiver courageusement le sol qui leur avait été attribué. La plaine humide et grasse de l'Euphrate différait si fort du maigre pays de Juda, qu'il leur fallut d'abord tâtonner ; mais cette terre si riche ne demandait qu'à produire : les jardins surgirent bientôt, les champs se couvrirent d'abondantes récoltes, les maisons s'élevèrent, les villages achevèrent de se constituer et s'organisèrent en communautés gouvernées chacune par un conseil d'anciens : c'était la Babylonie juive qui naissait.

**Relations avec la Palestine.** — La lettre de Jérémie à laquelle nous venons de faire allusion montre que les relations continuaient entre les deux fractions du peuple de Juda, entre les captifs et ceux qui étaient demeurés au pays. Les premiers suivaient de très près les événements qui se déroulaient en Palestine, d'abord dans l'espoir inconsidéré de pouvoir y retourner bientôt, ensuite par attachement pour ce pays, cette ville et ce sanctuaire qui tenaient tant de place dans leur existence.

La Bible nous les montre consultant les prophètes, ceux qui sont en Babylonie aussi bien que ceux qui sont encore à Jérusalem, les interrogeant sur les événements, provoquant même leurs oracles. A leur tour, ils donnent des conseils et essaient d'appuyer à Jérusalem la politique qui leur semble davantage opportune.

Plus tard, ils s'informent des ustensiles sacrés transportés en Babylonie et cherchent à les recouvrer. Plus tard encore, ils demeurent les yeux fixés sur le Temple détruit, et s'ils n'y vont pas chercher des pierres pour bâtir leurs synagogues, ainsi que le veut la légende juive, du moins supputent-ils avec joie la date prochaine où Yahweh mettra un terme à leurs soixante-dix ans de captivité.

**Les dangers de la captivité.** — Un jour — c'était peu après la déportation de Joachin — le prophète Jérémie prit prétexte de deux paniers de figues déposés devant le Temple pour faire entendre une utile leçon aux habitants de Jérusalem. L'un des paniers contenait de très bonnes figues et l'autre des figues très mauvaises : celles-ci figuraient les Judéens demeurés en Palestine, tandis que les premières représentaient les captifs emmenés par les Chaldéens. Et le prophète annonçait les grands espoirs que Yahweh fondait sur les captifs :

« Je les ramènerai dans ce pays ; je les établirai pour ne plus les détruire..., ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, car ils reviendront à moi de tout leur cœur. » (XXIV, 6-7.)

Mais, pour réaliser ces espoirs, les captifs devaient se garder d'un double danger. Il leur fallait d'abord éviter toute compromission avec les nations idolâtres, au milieu desquelles ils se trouvaient transportés, et, par conséquent, demeurer fidèles à la Loi et aux enseignements des prophètes. Dès le début de la captivité, Jérémie attire sur ce point l'attention des déportés :

« Vous verrez à Babylone des dieux d'argent, d'or et de bois que l'on porte sur les épaules et qui inspirent de la crainte aux nations. Prenez garde à ne pas imiter vous aussi ces nations et à ne pas vous effrayer de ces dieux... » (*Baruch*, VI, 3-4.)

Ils devaient ensuite ne pas se laisser séduire par les avantages matériels de leur nouvelle situation. Or, en Babylonie où il leur est si aisé de s'enrichir, tant de choses les attirent ; les relations qu'ils sont obligés d'avoir avec leurs voisins, les nécessités de leur commerce ou de leur industrie, les mêlent sans cesse à des populations de vie et de mœurs faciles.... Comment ne pas voir ces choses si séduisantes et n'être pas conquis par elles ?

De fait, à mesure que s'affermit l'établissement des Judéens déportés en Babylonie, on en vit beaucoup qui abandonnèrent la foi de leurs pères ; d'autres, sans renoncer totalement à leurs vieux souvenirs nationaux, se mêlèrent aux païens et adoptèrent leur manière de vivre ; presque tous perdirent l'usage de la langue

nationale et adoptèrent le parler araméen — langue internationale du temps.... La Babylonie parachevait sa conquête du peuple Judéen mieux que ne l'avaient fait les armées de ses rois.

Le péril était grand. Le salut ne pouvait venir que d'un prophète qui, groupant autour de lui les derniers débris des fidèles — ceux qui jadis s'étaient le mieux pénétrés des enseignements de Jérémie — s'appliquerait à leur conserver la conscience de leur mission providentielle. Ce prophète chargé de grouper le « petit reste » dont avait parlé Isaïe (VI, 13) et de préparer la restauration juive fut Ézéchiel.

Taureau ailé à face humaine, ornant les palais assyriens.

**Mission d'Ézéchiel.** — De la personne d'Ézéchiel on ne sait à peu près rien, sinon qu'il était de race sacerdotale et qu'il avait été emmené en captivité peu après la reddition de Joachin au temps de la troisième déportation (597 /6).

Ézéchiel se trouvait dans la cinquième année de son exil et habitait sur les bords du fleuve Chobar, un des canaux de l'Euphrate, lorsqu'il fut appelé au ministère prophétique : il devait exercer ce ministère pendant vingt-deux ans (592-570).

L'appel divin lui fut transmis sous une forme singulièrement grandiose : Dieu lui-même se manifesta au prophète au milieu d'un ouragan dans une masse de feu à l'intérieur de laquelle

quatre êtres mystérieux — quatre chérubins — portaient sur leur tête « une ressemblance de trône et sur cette ressemblance de trône il semblait y avoir comme une figure d'homme.... C'était une image de la gloire de Yahweh » (*note* 106). Par cette apparition majestueuse, Dieu voulait manifester que, malgré l'exil, malgré le séjour d'une partie de son peuple sur la terre étrangère, il maintenait son alliance avec Israël et que, toujours fidèle et

Lion ailé à face humaine, ornant les palais assyriens.

miséricordieux, il demeurait tout prêt à accomplir les promesses qu'il avait faites autrefois.

Ézéchiel tomba la face contre terre. Dieu le fit relever et l'instruisit de la mission qu'il lui confiait :

« Fils de l'homme, lui dit-il, je t'envoie vers les enfants d'Israël, vers ces païens, vers ces rebelles qui se sont révoltés contre moi... Ce sont des enfants au front dur et au cœur insensible ; je t'envoie vers eux et tu leur diras : « Voici ce que dit Yahweh... » J'endurcirai ta face et je la rendrai plus dure que leur face ; j'endurcirai ton front et je le rendrai plus dur que leur front. Je te donne un front comme un diamant, plus dur que le roc. Ne les crains pas, quoiqu'ils soient une race de rebelles. » (*Ézéchiel*, II et III.)

En même temps il lui présentait un rouleau de parchemin écrit au dedans et au dehors et ne renfermant que des chants de deuil, des lamentations et des plaintes ; le prophète dut manger ce rouleau, qui lui parut au goût doux comme le miel.

Ainsi qu'il l'avait fait pour Isaïe et pour Jérémie, Dieu révélait dès sa première communication à son nouveau prophète ce qu'il attendait de lui : il serait un reproche vivant pour Israël et lui représenterait inlassablement les châtiments mérités par ses prévarications ; mais sa mission pénible n'irait pas sans consolations : un jour en effet, il lui serait donné d'annoncer la délivrance et la restauration d'Israël par le Messie.

**Les oracles contre Juda.** — Dès lors, et jusqu'au temps de la prise de Jérusalem (591-586), les visions, les prophéties, les actions symboliques se succèdent et se complètent l'une l'autre, toutes destinées à souligner l'endurcissement de Juda et à prédire la rude punition qui l'attend.

Ézéchiel dessine sur une brique le plan de Jérusalem en indiquant les retranchements et les circonvallations qui auront raison de la place assiégée ; il se tient couché pendant 430 jours ne prenant qu'une nourriture de plus en plus minime, pour signifier la famine qui guette la cité coupable ; il se rase les cheveux et la barbe et fait trois parts des poils : l'une est brûlée, l'autre hachée en menus morceaux et la troisième dispersée au vent, exception faite d'une toute petite partie qu'il lie dans un coin de son manteau, symbole du « petit reste » qui seul se convertira ; dans les derniers temps du siège, il annonce la fin de Sédécias, en perçant un mur et en le traversant avec son bagage, la tête voilée et sans regarder la terre....

Il se voit transporté dans le Temple et assiste aux abominations qui s'y commettent. Dieu apparaît, prononce une sentence de condamnation et quitte solennellement l'édifice sacré, escorté des Chérubins qui l'y avaient accompagné, tandis que six anges massacrent les habitants de Jérusalem, sauf ceux qui ont déploré les actes idolâtriques....

Israël, déclare le prophète, est une vigne sauvage : son bois n'est bon qu'à alimenter le feu... ; Jérusalem est une épouse ingrate, elle a abandonné Yahweh, son seigneur et maître ; ses crimes dépassent ceux de Samarie et ceux de Sodome... ; tout le peuple est devenu comme un métal couvert de scories, il va être jeté à la fournaise... ; comme tous les bienfaits de Dieu n'ont servi de rien et que Juda n'a cessé de se révolter, l'heure du châtiment

approche ; le glaive qui doit servir à l'exécution est prêt : c'est Nabuchodonosor qui va tout bouleverser, tout détruire.

**Oracles contre les nations.** — Jérusalem une fois détruite, le prophète se tourne contre les nations étrangères qui ont collaboré à sa ruine ; leur châtiment est en effet la condition de la délivrance du peuple de Dieu et le prélude de l'établissement du règne messianique.

Successivement Ézéchiel interpelle chacun des voisins de Juda : Ammon qui a battu des mains, Moab qui s'est moqué, Édom et les Philistins qui se sont livrés à la vengeance : à son tour Dieu se vengera d'eux tous.

Tyr sera brisée et périra misérablement (*note* 107) ; Sidon subira le même sort. Quant à l'Égypte, particulièrement coupable puisqu'elle a précipité la perte de Juda en lui promettant un secours trompeur, elle sera livrée à Nabuchodonosor et réduite à partager le sort de l'orgueilleuse Assyrie, qui hier était tout et maintenant n'est plus rien :

> Ainsi parle le Seigneur Yahweh :
> Je viens à toi, Pharaon roi d'Égypte,
> toi le grand crocodile couché au milieu de ses fleuves...
> Je mettrai des crochets dans tes mâchoires
> et je ferai que les poissons de tes fleuves s'attachent à tes écailles...
> Et je te tirerai du milieu de tes fleuves,
> toi et tous les poissons de tes fleuves qui seront attachés à tes [écailles
> et je te jetterai au désert...
> Parce que tu as été un appui de roseau pour la maison d'Israël
> [XXIX, 3 et suiv.)

**L'avenir messianique.** — Cependant les perspectives de pardon et de restauration succèdent aux visions de châtiments.

« Par ma vie, dit Yahweh, je ne veux pas la mort du méchant, mais je veux qu'il change de conduite et qu'il vive. Convertissez-vous, convertissez-vous... » (XXXIII, 11.)

Pour aider à cette conversion, Dieu supprime les pasteurs qui conduisaient Israël à sa perte.

« J'établirai sur mes brebis, dit-il, un seul pasteur : ce sera mon serviteur David... Moi Yahweh je serai leur Dieu et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. » (XXXIV, 29, et suiv.)

Israël rentrera dans le pays de ses pères et y jouira d'une prospérité qu'il n'a pas connue jusqu'alors.

Rien, en effet, n'est impossible à Dieu : il lui suffit d'une parole pour rendre la vie à des ossements desséchés. Il ne lui en faudra

pas davantage pour assurer la résurrection d'Israël et de Juda et leur union en un royaume unique :

« Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu... Ils habiteront le pays que j'ai donné à Jacob, ils y habiteront, eux, leurs enfants et les enfants de leurs enfants à jamais, et mon serviteur David sera leur prince pour toujours. Je ferai avec eux une alliance de paix et je conclurai une alliance éternelle avec eux. Je les multiplierai et je placerai mon sanctuaire au milieu d'eux pour toujours... Et les nations sauront que je suis Yahweh qui sanctifie Israël, lorsque mon sanctuaire sera pour toujours au milieu d'eux. » (XXXVII, 15 et suiv.)

Les puissances mauvaises, symbolisées par Gog, roi de Magog, auront beau attaquer le nouveau royaume, elles ne pourront rien et se briseront dans leur effort contre lui.

Le cycle des prophéties d'Ézéchiel se clôt par la vision de la xxv^e^ année de la captivité (572), dans laquelle le prophète contemple sous une forme idéale le Temple rebâti suivant des mesures parfaites, le culte réorganisé sous la direction des fils de Sadoc, la ville repeuplée et gardée à jamais par Yahweh, enfin la terre promise partagée entre les douze tribus.

**L'œuvre d'Ézéchiel.** — Pas plus que celle de ses prédécesseurs, l'œuvre d'Ézéchiel ne doit seulement se mesurer à l'importance des prophéties qu'elle contient, ou au plus ou moins grand nombre d'Israélites qu'elle atteignit. Pour la juger, il faut se rappeler la situation qui était faite aux exilés, les dangers que courait leur foi, les risques auxquels était exposée la « promesse ».

Or Ézéchiel sut inculquer à ce point le souci de la foi et le culte de la promesse au groupe dont il devint en quelque sorte le directeur spirituel, que ce groupe, ce « petit reste » assura à tout jamais l'avenir d'Israël.

En le détachant de toute considération humaine par le spectacle des jugements de Dieu sur Juda et sur les nations, il lui montrait que l'œuvre du salut n'était pas attachée à la vie d'un royaume, qu'elle n'était ni l'affaire d'une famille, ni celle d'une collectivité définie. Ceux-là seuls seraient admis à y participer qui s'en rendraient dignes par une conduite de tout point conforme à la volonté divine.

Accomplir la volonté divine.... Yahweh était tout prêt à y aider ; il suffisait que le « petit reste » y consentît généreusement.

« Je répandrai sur vous une eau pure, disait le Seigneur, et vous serez purifiés. Je vous purifierai de toutes vos souillures et de toutes vos idoles. Je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai en vous un esprit nouveau, j'ôterai de votre corps le cœur de pierre qui s'y trouve et je le

remplacerai par un cœur de chair. Je mettrai mon esprit en vous et je ferai que vous observiez mes ordonnances et que vous pratiquiez mes lois...» (XXXVI, 26-27.)

Telles furent les convictions qu'Ézéchiel parvint à créer dans l'âme de ceux qui l'écoutaient. Œuvre profonde, qui se fit sans bruit et qui n'atteignit tout d'abord qu'un petit nombre de fidèles : mais œuvre capitale, dont les conséquences allaient être incalculables pour l'histoire du peuple de Dieu.

Tandis, en effet, que la masse des captifs se fondait dans le milieu païen de la Chaldée, le « petit reste » prenait une individualité distincte et déployait une activité religieuse de plus en plus grande. Nourri de l'esprit et de la doctrine des prophètes, il attendait avec confiance les événements qu'ils avaient annoncés ; Babylone allait bientôt tomber : ce serait le moment de se lever et de regagner Jérusalem pour y accomplir les décrets divins. Sans doute il faudrait vaincre bien des résistances, secouer bien des apathies ; les obstacles se dresseraient nombreux : obstacles politiques, venant des princes et des rois qui invoquent la raison d'État ; obstacles intimes, venant de la mauvaise volonté ou de l'incrédulité des captifs enrichis qui ne peuvent se résigner à quitter leurs terres ou leur négoce ; obstacles extérieurs, venant de l'inimitié des vieux ennemis d'Israël demeurés en Palestine.... tous seront vaincus grâce à l'énergie et à la persévérance des fils spirituels d'Ézéchiel — du « petit reste ».

## ARTICLE III. — DANIEL.

**La personne de Daniel.** — La physionomie de l'autre grand prophète de la captivité, Daniel, n'est pas moins mystérieuse que celle d'Ézéchiel.

Il était de race royale et fut emmené captif à Babylone en l'an III de Joakim, au moment de la première déportation (605) : il avait, selon toute apparence, quatorze ans. On le confia, lui et d'autres jeunes Hébreux captifs, au chef des eunuques du palais : il devait y être élevé pendant trois ans, mangeant des mets et buvant du vin de la table du roi, et s'instruisant de la littérature et des sciences des Chaldéens.

Dans le palais de Nabuchodonosor, Daniel et ses compagnons étaient exposés à commettre bien des infidélités à la Loi, surtout en ce qui concernait la distinction entre aliments purs et aliments impurs ; ils eurent assez de courage pour demander la permission de se nourrir à leur guise, et réussirent à l'obtenir : leur bonne

volonté fut récompensée par une sagesse précoce et une science extraordinaire (*Daniel*, I).

Daniel prit rang parmi les sages de la cour et y demeura pendant de longues années : il assista à la chute de l'empire babylonien et vécut jusqu'au temps du grand roi Darius (monté sur le trône en 521).

**Suzanne.** — C'est à la jeunesse de Daniel que se rapporte l'épisode de Suzanne. Faussement accusée d'adultère par deux vieillards qui avaient vainement cherché à la porter au mal, cette jeune femme très pieuse et très chaste allait être lapidée, conformément à la loi de Moïse. On l'emmenait déjà, lorsque Daniel sortant de la foule s'écria : « Pour moi, je suis pur du sang de cette femme ».

Invité à s'expliquer, le jeune homme fit remarquer à l'assemblée qu'elle agissait avec trop de précipitation et sans avoir suffisamment approfondi la cause qui lui avait été soumise. Sur sa demande les deux accusateurs furent interrogés séparément, et bientôt les contradictions de leurs réponses firent éclater au grand jour leur infamie. Ils furent mis à mort tandis que Suzanne était rendue à son époux. « Et Daniel devint grand devant le peuple à partir de ce jour et dans la suite des temps » (*Daniel*, XIII).

**Vision de Nabuchodonosor.** — Daniel vécut dans l'entourage de Nabuchodonosor jusqu'à la mort de ce prince (561). Il conserva ses fonctions sous ses successeurs, sans rien faire qui attirât plus particulièrement l'attention sur lui, jusqu'au temps de Nabonide, que la Bible appelle aussi Nabuchodonosor.

Ce roi, en l'an II de son règne (554), eut un songe étrange : il voyait une statue ayant forme d'homme, d'une taille extraordinaire et composée de métaux divers : la tête était d'or ; la poitrine avec les bras, d'argent ; le ventre avec les cuisses, d'airain ; les jambes, de fer ; les pieds, de fer mêlé d'argile ; et voici qu'une petite pierre se détachait soudain, frappait la statue aux pieds et la jetait à terre, tout se broyait en une fine poussière que le vent dissipait. Aucun des sages ni des devins de la Chaldée ne put expliquer ce songe ; Daniel seul y parvint, assisté qu'il était par une grâce d'En-haut. La tête d'or représentait l'empire chaldéen ; les trois autres métaux, trois empires qui devaient lui succéder (premier et second empires perses, monarchie d'Alexandre) ; le fer mêlé d'argile, les démembrements du dernier empire (royaumes grecs). Quant à la petite pierre, elle n'était autre que le royaume éternel que Dieu devait susciter à la fin des temps

pour briser et anéantir tous les royaumes qui l'avaient précédé (*Daniel*, II).

**Les trois jeunes Hébreux dans la fournaise.** — Le roi fut si content de l'interprétation donnée par Daniel, qu'il le nomma gouverneur de Babylonie et « chef suprême des sages » ; à la demande du prophète, trois de ses compagnons d'exil, Ananias, Misaël et Azarias furent préposés à l'administration de la province qu'on lui confiait.

Cette faveur ne tarda pas à exciter la jalousie des grands de la cour ; ils prirent occasion de l'érection d'une statue du roi pour accuser de lèse-majesté les trois préposés. « Ces hommes-là n'ont pas d'égards pour toi, dirent-ils au roi ; ils ne servent pas tes dieux et ne se prosternent pas devant la statue d'or que tu as dressée ».

Interrogés sur les motifs de leur attitude, les trois Hébreux préférèrent ne pas répondre, s'en remettant à Dieu pour les délivrer ; ils déclarèrent seulement qu'ils ne pouvaient ni servir les dieux de Babylonie, ni se prosterner devant la statue d'or. Transporté de fureur, le monarque les fit jeter dans une fournaise ardente où ils devaient infailliblement périr ; mais Dieu les préserva miraculeusement de toute atteinte du feu, en présence du roi et des grands qui l'entouraient (*Daniel*, III).

Ce prodige dûment constaté manifesta aux yeux de tous la puissance du Dieu d'Israël. Pour réparer sa faute, Nabuchodonosor combla d'honneurs ses victimes et les éleva à de plus hautes dignités.

**Folie de Nabuchodonosor.** — Cependant l'orgueil du roi de Babylone croissait de jour en jour. Un nouveau songe que seul Daniel put cette fois encore interpréter, lui fit connaître le châtiment que Dieu lui réservait.

Il vit un arbre immense sous lequel s'abritaient tous les animaux de la création ; un ange apparut et donna l'ordre de couper cet arbre : la souche resterait en terre et serait liée de chaînes... ; on lui ôterait son cœur d'homme pour mettre à sa place un cœur de bête, et sept temps s'écouleraient.

C'était l'annonce prophétique de la folie du roi, qui survint en effet un an après ce songe. Un jour qu'il se promenait sur les terrasses de son palais en disant : « N'est-ce pas là cette grande Babylone que j'ai bâtie comme résidence royale, par la puissance de ma force et pour la gloire de ma majesté ? » il entendit une voix qui descendait du ciel : « On te fait savoir, ô roi, que ton règne est

passé : on va te chasser du milieu des hommes et ta demeure sera avec les animaux des champs ; on te donnera comme aux bœufs de l'herbe à manger, et sept temps passeront sur toi, jusqu'à ce que tu saches que le Très-Haut donne la royauté à qui il lui plaît » (*note* 108).

Cette folie dura sept ans (548-542 environ) au bout desquels le roi recouvra la raison. Il s'humilia devant Dieu et reconnut son souverain domaine. Ses conseillers et ses grands, ayant constaté sa guérison, le rappelèrent et le rétablirent sur son trône (*Daniel*, IV).

**Le festin de Baltasar.** — Pendant la maladie du roi, son fils Baltasar avait assumé le pouvoir ; il le conserva, lorsque son père eut été guéri, jusqu'au temps de la prise de Babylone par les Perses.

Baltasar était lui aussi un orgueilleux et ne reconnaissait d'autres règles que son caprice. Tandis que les Perses assiégeaient déjà sa capitale, il ne songeait qu'à jouir et à banqueter, tant il avait confiance en la solidité des remparts qui défendaient la ville. Un soir qu'il festoyait suivant son habitude en compagnie de toute sa cour, il se fit apporter pour y boire les vases sacrés du temple de Jérusalem. A peine cette insulte était-elle commise qu'une main mystérieuse apparaissait et traçait sur la muraille ces mots : « *Mené, Thé'el, Pharès* ».

Une fois de plus on eut recours à Daniel, et ce fut lui qui dévoila la terrible menace contenue dans cette inscription :

« Tu t'es élevé contre le Dieu du ciel, on a apporté devant toi les vases de sa maison... c'est alors qu'est venue de sa part cette main et qu'a été tracée l'inscription. Voici le sens de ces mots : *Mené*, Dieu a compté ton règne et y a mis fin ; *Thé'el*, tu as été pesé et trouvé trop léger. *Pharès*, ton royaume sera divisé et donné aux Mèdes et aux Perses. »

« Alors sur l'ordre de Baltasar on revêtit Daniel de pourpre, on lui mit au cou une chaîne d'or et on proclama qu'il serait le troisième dans le royaume. — La même nuit Baltasar fut tué. »

Les généraux de Cyrus, en effet, avaient détourné le cours de l'Euphrate et fait pénétrer leurs troupes dans la ville en suivant le lit du fleuve (septembre 538) (*Daniel*, V).

**Daniel sous Cyrus et Darius.** — Après la disparition des rois chaldéens, Daniel se trouva sans défense en face des Babyloniens qui le jalousaient.

Ceux-ci essayèrent à diverses reprises de le rendre suspect aux nouveaux maîtres de Babylone. Sous Cyrus (538-529), ils lui

reprochèrent de ne pas adorer leur dieu Bel qui, disaient-ils, se nourrissait comme un homme vivant ; Daniel découvrit au roi la supercherie des prêtres de l'idole, qui venaient pendant la nuit prendre et manger les mets offerts pendant la journée. Peu après, le prophète fut mis en présence d'un serpent sacré qu'il fit mourir ; cet acte excita la fureur de ses ennemis qui obtinrent contre lui une sentence capitale. Daniel, jeté dans une fosse aux lions, fut miraculeusement protégé par un ange et visité par un prophète qui lui apporta de quoi manger.

Sous Darius (521-485), le prophète Daniel fut à nouveau accusé d'impiété parce qu'il avait négligé de rendre au roi les honneurs divins ; on le précipita une seconde fois dans la fosse aux lions, mais sans plus de succès que la première. Darius, comme Cyrus et Nabuchodonosor, reconnut la toute-puissance du Dieu d'Israël qui seul pouvait accomplir de telles merveilles.

Le roi Darius.

L'habillement du roi ne différait du costume des nobles que par la nuance pourprée de l'étoffe et par la richesse des broderies d'or qui y étaient appliquées ; mais on le distinguait entre tous au mortier de feutre qu'il coiffait, la *kidaris*, et à la bandelette bleue et blanche qui serrait cette *kidaris* comme un diadème.

**Prophéties de Daniel.** — Pendant la seconde moitié de sa longue vie, Daniel fut favorisé d'un grand nombre de visions se rapportant toutes à l'avenir politique ou religieux du peuple d'Israël. Dieu voulait ainsi faire prendre patience à ceux de ses fidèles qui s'imaginaient que l'époque du Messie devait succéder immédiatement aux temps de la captivité : il voulait aussi les avertir que l'ère des épreuves n'était pas close et qu'il y aurait encore beaucoup à mériter et à souffrir avant de voir les temps bénis du Roi-Messie.

Ce qui est fort remarquable dans cette série de visions, c'est que toutes se complètent et tendent vers une même fin, qui est « le règne éternel des Saints du Très-Haut », mais elles ne se précisent que peu à peu, suivant une gradation constante, chacune décrivant une épreuve plus grande avec une contre-partie consolante, et détaillant en même temps de nouveaux points de repère, destinés à faire prendre patience à tous ceux qui seraient tentés de se décourager.

La première vision, *celle des quatre bêtes qui montent de la mer*, ne fournit qu'un simple schéma des temps futurs, analogue à

celui du songe de la statue : quatre empires successifs, précédant l'époque messianique ; la grande nouveauté consiste en ce que le dernier empire est désigné comme devant « faire la guerre aux Saints et l'emporter sur eux » (VII).

La seconde (*vision du bélier et du bouc*), précise l'époque et la nature de la persécution : ce sera après la fin de l'empire perse, au temps des Grecs ; alors s'élèvera un roi « au dur visage » qui « fera tomber à terre une partie de l'armée des cieux, abolira le Sacrifice perpétuel et renversera le siège du Sanctuaire » ; toutefois ce roi sera brisé et le Sanctuaire purifié (VIII).

La troisième (*prophétie des soixante-dix semaines*), prévoit des malheurs plus compliqués, le retranchement d'un Oint, la destruction de la Ville et du Sanctuaire, la fin du Sacrifice et de l'Oblation, tous événements présentés néanmoins comme connexes et même comme à peu près contemporains de l'effusion des biens messianiques (IX).

La quatrième et dernière vision, celle des « *grandes guerres* », guerres politiques et guerres religieuses, est plus compliquée encore, mais aussi plus pleine que les précédentes ; elle décrit l'histoire des royaumes grecs jusqu'à la persécution syrienne : elle reprend et accentue les traits épars des prophéties précédentes, tellement qu'Antiochus, le roi persécuteur, prend l'aspect d'un véritable Antéchrist. C'est qu'ici la perspective est double : le prophète voit à la fois la persécution syrienne et celle des derniers temps qui toutes deux préludent à un double avènement du Messie (X-XII) (*note* 109).

**L'œuvre de Daniel.** — Les diverses visions que nous venons d'énumérer ont une portée messianique : le livre entier de Daniel n'est qu'une longue exhortation à la patience et à la confiance. Les événements pourront se succéder indéfiniment ; ils pourront même parfois paraître contrarier l'exécution des plans divins et retarder la réalisation des promesses : peu importe. Quoi qu'il arrive, il ne faudra jamais désespérer, mais *attendre* avec calme le moment « décrété » par le Très-Haut. — Savoir attendre ! C'est au fond à quoi se résume tout l'enseignement de Daniel, même dans sa prophétie la plus célèbre, celle des soixante-dix semaines, que la majorité des interprètes catholiques rapportent à l'avènement de Notre-Seigneur.

Ézéchiel avait groupé le « petit reste » et lui avait donné sa ligne de conduite : bientôt ces fervents exilés allaient rentrer au pays et entreprendre avec une énergie surhumaine la grande œuvre de la restauration juive. On pouvait se demander si ce zèle allait

persévérer, si ces croyants trouveraient des héritiers capables de les continuer. Et puis, à mesure que les générations se succéderaient sans que parût le Messie, Israël ne se découragerait-il pas ? Ne se lasserait-il pas d'attendre ?

Or, Daniel leur apporte l'esprit de persévérance. Jadis, dans son impatience, il a sommé Dieu d'accomplir ses promesses :

« Ce n'est pas à cause de nos justices que nous déposons devant toi nos supplications, mais à cause de tes grandes miséricordes. Seigneur, écoute-nous ; Seigneur, pardonne-nous ; Seigneur, sois attentif et agis. Mais ne tarde pas, à cause de toi-même, ô Dieu : car c'est de ton Nom que sont appelés ta ville et ton peuple... »

Maintenant, il prêche à ses contemporains l'humble soumission aux desseins éternels : c'est déjà, ou peu s'en faut, la parole de Notre-Seigneur à ses apôtres qui l'interrogent sur le second avènement :

« Ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. » (*Actes*, I, 7.)

---


Bibliographie

Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, tome IV.
Ermoni, article *Jérémie*, dans le *Dict. de la Bible*, t. III, col. 1257-1281
Philippe, article *Ézéchiel*, dans le *Dict. de la Bible*, t. II, col. 1247-1283.
id article *Daniel*, dans le *Dict. de la Bible*, t. II, col. 2149-2162.


---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 106.

**Les Chérubins d'Ézéchiel.** — « *Je vis, et voici qu'un vent de tempête venait du septentrion, et une grande nuée, et une masse de feu qui resplendissait alentour, et au milieu d'elle on voyait comme un métal plongé dans le feu. Et au milieu je vis quelque chose qui ressemblait à quatre êtres vivants et voici quel était leur aspect : ils avaient une ressemblance humaine ; chacun avait quatre figures et chacun avait quatre ailes. Leurs pieds étaient droits et la plante avait la forme du pied d'un veau : ils étincelaient comme de l'airain poli. Des mains d'homme sortaient de dessous leurs ailes sur leurs quatre côtés, et tous les quatre avaient leurs faces et leurs ailes. Leurs ailes étaient jointes l'une à l'autre ; ils ne tournaient point en marchant, chacun allait devant soi.*

*Voici quelle était la ressemblance de leur forme : une forme d'homme par devant, une forme de lion à droite à tous les quatre, une forme de taureau à gauche à tous les quatre et une forme d'aigle à tous les quatre. Telles étaient leurs formes. Leurs ailes se déployaient au-dessus d'eux ; chacun avait deux ailes qui rejoignaient celles de l'autre et deux ailes qui couvraient son corps. Chacun allait devant soi ; là où l'esprit les faisait aller ils allaient ; ils ne tournaient pas en allant. L'aspect de ces êtres vivants ressemblait à des charbons ardents brûlant comme des torches ; le feu circulait entre ces êtres, il était éblouissant et il en sortait des éclairs. Et ces êtres couraient en tous sens, pareils à la foudre.* » (Ézéchiel I, 4-14).

Cette description, naguère incompréhensible malgré tous les efforts des exégètes qui se représentaient les Chérubins sous les formes les plus étranges, est devenue plus facile à expliquer depuis

la découverte des colosses qui ornaient les palais assyro-babyloniens. — Sans doute les chérubins décrits par Ézéchiel ne répondent exactement à aucun de ceux que l'on a retrouvés jusqu'ici, mais, comme on l'a justement remarqué, les poètes n'ont jamais reculé devant la difficulté de décrire des combinaisons compliquées que les artistes se trouvent dans l'impossibilité de réaliser plastiquement.

Notons cependant qu'il serait téméraire de pousser trop loin l'assimilation des Chérubins d'Ézéchiel avec les monstres ailés d'Assyrie ou de Chaldée : si certains détails matériels sont aisément reconnaissables, d'autres paraissent empruntés à un ordre de réalités toutes différentes. — Il demeure probable que le prophète a mêlé des traits symboliques à la description réaliste que lui avait suggérée la contemplation des quatre animaux mystérieux.

## Note 107

**La ruine de Tyr.** — Par la bouche de ses prophètes Dieu avait à plusieurs reprises menacé Tyr des suprêmes châtiments.

Une interprétation hâtive de ces prophéties a incliné un certain nombre d'anciens exégètes à penser que les menaces divines avaient eu leur réalisation au temps même de Nabuchodonosor. Ceci n'est pas exact. Le roi de Babylone assiégea Tyr pendant treize ans, de 587 à 574, mais sans parvenir à la vaincre complètement.

Le désastre de Tyr date du temps d'Alexandre (332). Le conquérant prit la ville, la démantela, massacra 8.000 habitants et en vendit 30.000 autres comme esclaves.

## Note 108.

**La folie de Nabuchodonosor.** — Aux termes d'une pseudo-prophétie qu'il n'est pas sans intérêt de rapporter ici et de rapprocher du récit biblique, le dernier roi de Babylone devait être la cause du malheur de ses concitoyens, et l'on souhaitait que ce traître « prenant une autre route, errât à travers le désert où l'on ne rencontre ni les villes, ni la trace des hommes, où les fauves trouvent leur pâture, où les oiseaux tournoient, et qu'il demeurât seul errant entre les rochers et les ravins ». (Mégasthène, écrivain grec, vers 300 av. J.-C.).

Cette pseudo-prophétie s'applique à Nabonide (555-538 av. J. C.). « C'est lui en effet qui fut atteint de cette folie dont parle Daniel (IV, 31) car c'est bien lui l'homme aux songes qui devait, durant un certain temps être dépossédé de son pouvoir (Daniel, IV, 24) » Cf. Dhorme, *Revue biblique* 1912, p. 37. On sait par les inscriptions babyloniennes que Nabonide était sans cesse préoccupé de ses songes et que c'était de leurs indications qu'il se prévalait pour conduire toutes les affaires de son royaume. On sait également que Nabonide cessa d'exercer le pouvoir à partir de l'an VII de son règne (548) et qu'il fut alors relégué à Téma ; cette relégation qui dura certainement plus de cinq ans paraît correspondre aux sept ans de folie mentionnés par Daniel.

« *Le roi*, écrit M. Vigouroux (*La Bible et les découvertes modernes*, IV, *p.* 493) *fut frappé de cette espèce de démence à laquelle les médecins ont donné le nom de lycanthropie. Elle consiste à se croire changé en loup, d'où son nom, ou en quelque autre animal. Le malheureux maniaque atteint de cette maladie cesse de parler et ne pousse plus que des cris ou des beuglements ; il refuse la nourriture ordinaire des hommes pour manger comme les brutes, quelquefois même, il cesse de se tenir droit pour marcher à quatre pattes...* »

## Note 109

**La prophétie des soixante-dix semaines.** - Les prophéties de Daniel sont au nombre de quatre :

*a*) Vision des quatre bêtes qui montent de la mer. Les quatre empires visés sont l'empire babylonien, l'empire perse, l'empire grec d'Alexandre et enfin l'empire gréco-syrien : c'est ce dernier qui fait la guerre aux Saints (persécution d'Antiochus).

*b*) Vision du bélier et du bouc. Le bélier représente l'empire perse et le bouc l'empire grec ; la corne qui se brise est Alexandre, les quatre cornes qui s'élèvent à la place de la corne unique sont les quatre dynasties qui se partagent l'empire d'Alexandre.

*c*) La prophétie des soixante-dix semaines. « *Soixante-dix semaines ont été déterminées sur ton peuple et sur ta ville sainte pour enfermer la prévarication, pour sceller les péchés et pour expier l'iniquité et pour amener la justice éternelle, pour sceller vision et prophétie et pour oindre le Saint des Saints. Sache donc et comprends : depuis la sortie d'une parole ordonnant de rebâtir Jérusalem jusqu'à un oint, un chef, il y a sept semaines et soixante-deux semaines ; elle reviendra et sera rebâtie, places et enceintes dans la détresse des temps. Et après soixante-deux semaines un oint sera retranché et personne pour lui. Et le peuple d'un chef qui viendra détruira la ville et le sanctuaire, et sa fin sera dans cette inondation et jusqu'à la fin, il y aura guerre, dévastation décrétée. Il conclura une alliance ferme avec un grand nombre pendant une semaine, et au milieu de la semaine il fera cesser le sacrifice et l'oblation, et sur l'aile des*

*abominations viendra une dévastation, et cela jusqu'à ce que la destruction qui a été décrétée se répande sur le dévasté* » (DANIEL, IX, 24-27).

La parole ordonnant de rebâtir Jérusalem est, sans contestation possible, l'édit rendu à la prière (de Néhémie, peu avant (deux ans selon Josèphe) l'an XX du roi Artaxerxès I (445). Sept semaines 49 ans) comptées à partir de 447 conduisent à l'époque de la réforme d'Esdras (399 et 398). Soixante-deux semaines (434 ans) comptées à partir de 398 conduisent à l'an 36 ap. J.-C. dernière année du gouvernement de Pilate. — On sait que la date de la Passion de Notre-Seigneur n'est pas exactement connue, on a proposé successivement toutes les années 29 à 35, mais sans pouvoir apporter de raison décisive en faveur de l'une plutôt que de l'autre de ces années.

La soixante-dixième semaine mise à part des autres est celle dont le milieu coïncide avec l'interruption du sacrifice quotidien en 70 ap. J.-C.

*d*) Prophétie des grandes guerres. Daniel rapporte l'histoire détaillée des deux monarchies gréco-égyptienne et gréco-syrienne jusqu'au temps d'Antiochus Épiphane, et décrit dans une même prophétie la persécution organisée par ce roi et celle organisée à la fin des temps par l'Antéchrist.

## RÉSUMÉ

I. Après la ruine de Jérusalem et la destruction du Temple, les Judéens demeurés en Palestine constituent sous la suzeraineté des Babyloniens une principauté gouvernée par un ancien ministre des rois de Juda nommé Godolias (586-583). Grâce à l'habile direction de ce personnage et grâce surtout aux conseils éclairés de Jérémie, la Judée goûte alors quelques années de paix.

Malheureusement, vers 583, des dissentiments graves surgissent entre Godolias et les chefs de bandes du voisinage ; l'un de ceux-ci s'allie aux Ammonites et finit par faire assassiner le prince. Ce crime sert de prétexte à une intervention nouvelle de Nabuchodonosor ; tandis qu'une partie des Judéens s'enfuit en Égypte pour y chercher un asile qu'ils croient inexpugnable, l'autre partie qui est restée en Palestine, se voit déportée en Babylonie : c'est la dernière déportation (582) Jérémie, entraîné malgré lui en Égypte, y meurt en annonçant aux fugitifs que Nabuchodonosor saura les y atteindre.

De fait, Nabuchodonosor envahit l'Égypte et la pille en 568 : c'est son dernier exploit militaire, il disparaît peu après (562) laissant l'empire chaldéen dans un état de prospérité inouïe. Son fils et successeur Évil-Mérodach (561-559) rend la liberté au roi de Juda Joachin, captif depuis 37 ans. Après Évil-Mérodach les rois de Babylone se succèdent au milieu d'incessantes révolutions de palais ; les deux derniers d'entre eux : Nabonide (Nabuchodonosor du livre de Daniel) et Baltazar succombent en 538 sous les coups des Perses de Cyrus.

II. Les captifs judéens, amenés en Babylonie en cinq déportations successives (605, 597, 596, 586, 582), n'avaient pas tous subi le même sort. Les chefs et tous ceux qui avaient poussé à la révolte contre Nabuchodonosor avaient été emprisonnés ou réduits en esclavage ; quant aux autres, c'est-à-dire à la masse du peuple, on leur avait laissé une demi liberté dont ils avaient aussitôt profité, sur les conseils de Jérémie, pour s'installer convenablement et reprendre leur vie de travail.

Très vite ils s'étaient accoutumés à leur nouvelle existence, mais à mesure que s'était affermi leur établissement, beaucoup s'étaient laissé influencer par le milieu dans lequel les circonstances les contraignaient de vivre. La prospérité matérielle dont ils jouissaient, la vie facile qu'ils menaient, leur contact journalier avec des populations païennes et voluptueuses, étaient autant de périls qui faisaient courir les plus sérieux dangers à leur foi religieuse.

L'homme providentiel à qui Dieu confie la mission de conjurer ces dangers est le prêtre Ézéchiel, qui inaugure son ministère prophétique cinq ans avant la ruine

de Jérusalem en 592, pour le continuer pendant plus de vingt années, jusqu'en l'an 572. C'est grâce à son influence que se constitue peu à peu en Babylonie un noyau solide de Judéens fidèles, le « petit reste » prédit par Isaïe, le « germe » béni d'où sortira l'Israël de la restauration.

Au cours de son long ministère, Ézéchiel s'attache d'abord à déraciner les dernières illusions temporelles des captifs : Jérusalem doit être détruite en punition de ses crimes ; mais, continue-t-il, les nations qui ont collaboré à sa ruine seront châtiées à leur tour : ce châtiment servira de prélude au rétablissement d'Israël et marquera le début de l'ère messianique ; les douze tribus rentreront en Palestine pour y jouir éternellement d'une prospérité sans exemple ; leur prince sera David qui les gouvernera à jamais, et, dans le Temple magnifiquement restauré, s'accompliront sans fin les rites parfaits d'un culte réorganisé.

III. Le dernier des quatre grands prophètes est Daniel, dont la longue vie couvre près d'un siècle, depuis la première déportation à Babylone (605) jusqu'au début du règne de Darius (après 521).

Élevé dans le palais de Nabuchodonosor et initié dès son jeune âge à la sagesse des Chaldéens, inébranlablement fidèle à la Loi de Moïse au milieu des circonstances les plus difficiles ; jouissant malgré tout de la confiance des divers souverains qui règnent successivement à Babylone et investi par eux des plus hautes fonctions administratives, Daniel est pendant près d'un demi-siècle l'interprète dont Dieu se sert pour révéler ses desseins politiques aux maîtres du monde ; c'est lui qui annonce à Nabuchodonosor les destinées de son empire ; lui aussi qui l'avertit du terrible châtiment que Dieu réserve à son orgueil, lui enfin qui déclare à Baltazar l'imminence de la chute de Babylone.

Vis-à-vis de son peuple, Daniel est chargé d'une mission d'une tout autre envergure : il doit lui enseigner la patience et lui prêcher une confiance inaltérable dans la parole du Seigneur. Bien que Babylone soit tombée, l'ère des épreuves n'est pas close ; plusieurs empires vont encore se succéder, dont quelques-uns persécuteront les enfants d'Israël : que ceux-ci ne se découragent jamais. Dieu ne les oubliera pas et finira par assurer à ses saints le règne éternel qu'il leur a promis.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**CADRE HISTORIQUE.**

- **Derniers jours de la principauté judéenne**
  - Après la ruine de Jérusalem, les derniers Judéens restés au pays reconnaissent l'autorité de Godolias et constituent autour de Maspha une principauté vassale des Babyloniens.
  - Rôle important joué par Jérémie, conseiller de Godolias.
  - Quelques années de paix et de prospérité.
  - Dissentiments entre Godolias et les chefs de bandes du voisinage.
  - Assassinat de Godolias (583).
  - Émigration d'une partie des Judéens en Égypte. Les autres sont déportés en Babylonie.
  - Jérémie meurt en Égypte.
- **Babylone et ses rois**
  - Prospérité de l'empire babylonien sous Nabuchodonosor.
  - Expédition de Nabuchodonosor en Égypte (568).
  - Evil-Mérodach rend la liberté à Joachin (561).
  - Révolutions de Babylone (559-555).
  - Nabonide et Balthasar (555-538).
  - Chute de l'empire babylonien sous les coups des Perses (538) Cyrus, Cambyses, Darius.

**ÉZÉCHIEL ET LES CAPTIFS.**

- **Les captifs**
  - Voyages pénibles de Judée en Babylonie.
  - Conditions diverses faites aux captifs
    - les uns réduits en esclavage.
    - les autres installés en qualité de colons en diverses régions.
  - Les Judéens s'installent peu à peu et se mettent au travail : culture et commerce.
  - Début des communautés juives de Babylonie.
  - Relations conservées avec la Palestine.
  - Dangers de la captivité
    - L'idolâtrie.
    - Les avantages matériels de la situation faite aux captifs en Babylonie.
    - L'influence des mœurs faciles des populations voisines.
- **Ézéchiel**
  - Sa mission
    - Prêtre fidèle, transporté en 596.
    - La vision des Chérubins (592).
    - Ézéchiel est chargé d'instruire et de diriger les captifs, de manière à les garder des dangers que pouvait leur faire courir la captivité.
  - Ses oracles
    - Oracles contre Juda (591-586)
      - Jérusalem n'échappera pas au châtiment.
      - Dieu l'abandonne pour la livrer aux Chaldéens.
    - Oracles contre les nations 586-572
      - Les nations qui ont collaboré à la ruine du peuple de Dieu seront châtiées.
      - Leur châtiment est la condition de la délivrance d'Israël et le prélude de l'établissement du règne messianique.
    - L'avenir messianique
      - Israël rentrera en Palestine et y jouira d'une prospérité inouïe.
      - Les puissances du mal ne pourront rien contre lui.
      - Le Temple sera rétabli en toute perfection
      - David règnera éternellement sur Israël.
  - Résultats de sa mission
    - Constitution en Babylonie d'un noyau fervent, le « petit reste » qui accomplira aux âges suivants la restauration juive.

DANIEL.

- Principaux événements de sa vie
  - Déporté en 605.
  - Élevé dans le palais de Nabuchodonosor.
  - Prend la défense de Suzanne et la sauve.
  - Explique à Nabuchodonosor (Nabonide) la vision de la statue.
  - Épisode des trois jeunes Hébreux dans la fournaise.
  - Annonce à Nabuchodonosor (Nabonide) sa folie.
  - Explique à Baltasar le sens de l'inscription *Mené, Théqel, Pharès.*
  - Conflits avec les sages de Babylone. Daniel dans la fosse aux lions.
- Ses prophéties
  - But : Faire prendre patience aux Hébreux qui s'imaginent que l'ère messianique est proche.
  - Enseignements
    - L'ère des épreuves n'est pas close.
    - Israël doit demeurer confiant et prier avec persévérance.
    - Dieu n'oubliera jamais son peuple.

## SIXIÈME PARTIE

# LA RESTAURATION JUIVE

(Chapitres XXIV, XXV, XXVI et XXVII)

L'épreuve de la captivité avait eu ce bienfaisant effet d'arracher le peuple de Dieu aux influences trop humaines qui jusqu'alors l'avaient détourné du vrai but de son activité.

Sans doute beaucoup d'Israélites et de Judéens ne l'avaient pas compris ; ébranlés dans leur foi par les catastrophes successives dans lesquelles s'étaient abîmés les royaumes hébreux, ils s'étaient imaginé que tout était fini et ils avaient abandonné les croyances de leurs pères.

Mais à côté d'eux, les disciples des prophètes et tous les fidèles dont la recherche des jouissances matérielles n'avait pas obscurci le sens surnaturel, demeuraient pleins de confiance dans les promesses de Yahweh. Isolés et comme perdus au milieu d'une foule de païens hostiles ou indifférents, ils s'étaient rapprochés les uns des autres ; ils s'étaient humiliés et ils avaient prié ; ensemble ils avaient relu sa Loi et les écrits des prophètes, ensemble ils s'étaient nourris des enseignements d'Ézéchiel. Et peu à peu ils s'étaient mis avec confiance à attendre la fin de l'épreuve, se disant que Dieu ne les oublierait pas et que, sitôt Babylone tombée, il les aiderait à restaurer un Israël selon son cœur.

« Culte des souvenirs du passé national, et culte des espérances encloses dans l'avenir..., en d'autres termes, culte de ce qui n'était plus et culte de ce qui n'était pas encore » : telles étaient les dispositions — tout idéales on le voit — du « petit reste » lorsque Cyrus, roi de Perse, vint mettre fin à l'empire chaldéen (539).

Dès le lendemain de la chute de Babylone un premier convoi de Judéens captifs s'acheminait vers Jérusalem.

I. Trois circonstances principales caractérisent l'œuvre de la restauration :

*a*) Elle est d'abord et avant tout une *œuvre religieuse*. — Ceux qui l'accomplissent sont les chefs d'une élite religieuse, exclusivement préoccupée d'intérêts religieux. Ce ne sont plus les prophètes, dont les derniers (Aggée, Zacharie, Malachie) exercent leur ministère au cours du siècle qui suit la fin de la captivité : mais ce sont les hommes qui se proclament les héritiers de leur esprit et les gardiens de leurs traditions, les *Scribes* ou *Docteurs* chargés officiellement d'interpréter la Loi : à mesure que les siècles s'écouleront, leur influence ira s'accroissant au point de les faire devenir, dans toute la plénitude du mot, les « directeurs » de la conscience d'Israël ;

*b*) C'est ensuite une *œuvre méthodique*, dont les progrès ne se réalisent qu'à la longue et comme par étapes. — D'abord uniquement *liturgique* et dirigée tout entière vers le rétablissement du culte de Yahweh (relèvement de l'autel et du Temple, 538-516), elle ne prend l'aspect d'une restauration *civile* que pour mettre les rapatriés en état d'observer plus facilement la Loi (reconstruction des murs de Jérusalem, réformes de Néhémie et d'Esdras, 447-398) ; et si plus tard elle s'étend au domaine *politique*, c'est que les circonstances ont contraint les enfants d'Israël à secouer le joug des nations pour mieux défendre leur foi religieuse (guerres d'indépendance sous les Asmonéens, 168-64 av. J.-C.) ;

*c*) Cette œuvre est enfin une *œuvre laborieuse et pénible*, que d'incessantes difficultés viennent à chaque instant compromettre. - Les intrigues des voisins de Juda et la mauvaise volonté du « peuple du pays » ; l'influence démoralisante des mariages mixtes : les concessions inconsidérées des Juifs hellénisants ; la persécution des rois grecs ; la triste politique des derniers Asmonéens, sont autant d'épreuves fort graves dont chacune eût suffi à causer la ruine d'Israël si Dieu n'y avait providentiellement pourvu.

II. Les caractéristiques que nous venons d'énumérer donnent à l'époque de la restauration juive un aspect tout à fait spécial, qui la différencie nettement de toutes les époques antérieures.

Maintenant que la révélation prophétique s'est close sur la description de la gloire du nouveau Temple et sur l'annonce de la venue d'un précurseur, il semble que Dieu veuille appuyer avec une particulière insistance sur les grands événements qu'il repète depuis des siècles, en les illustrant de nouvelles et plus concrètes leçons de choses.

Que signifient, en effet, ces épreuves périodiquement renouvelées ? Que signifie cette lenteur dans l'exécution, prolongée au point de surprendre les plus généreuses volontés ? Que signifie surtout cette orientation voulue de toutes les puissances d'un peuple vers une série de buts exclusivement spirituels, perfection du culte, pratique intérieure de la loi morale, confiance en Dieu et en ses promesses ? — Il suffit pour en avoir la clef de considérer le *passé* — c'est-à-dire l'ancien Israël avec toutes ses tares et toutes ses infidélités — et de regarder vers l'*avenir* — c'est-à-dire vers l'Église chrétienne, terme voulu de l'œuvre providentielle : Dieu parachève l'éducation de son peuple afin de préparer plus efficacement la radieuse expansion du royaume messianique.

Dès lors tout s'explique, les retards aussi bien que les surprises, les contradictions apparentes aussi bien que les brusques épanouissements de l'œuvre de restauration.

Si Dieu paralyse d'abord toutes celles des entreprises des Juifs qui ne se rapportent pas à la restauration liturgique, c'est qu'il veut faire du Temple et du culte qui s'y célèbre un objet d'autant plus cher à la piété de son peuple ; c'est une occasion pour Lui de souligner cette idée que l'Israël de la restauration, comme celui des temps messianiques, doit constituer une nation de prêtres.

Si Dieu suscite ces réformateurs énergiques qui stimulent les individus, assainissent les familles et renouvellent la société, c'est qu'il veut montrer que sa Loi n'est pas une vaine écriture, qu'il ne suffit pas de la révérer mais qu'il est nécessaire de lui obéir ; et qu'on doit tellement l'estimer qu'il faut être prêt à lui sacrifier ses plus chères affections : le peuple fidèle se voit donc une fois de plus averti que sa vocation lui impose de devenir un peuple de saints et de séparés.

Si Dieu enfin multiplie les épreuves purificatrices, s'il accumule les obstacles à vaincre et les labeurs à accomplir, c'est qu'il veut montrer que l'établissement du royaume messianique dépend uniquement des dispositions intérieures de ceux qui sont appelés à en faire partie. Indépendant par nature de toutes les contingences humaines, il ne se manifestera néanmoins qu'autant qu'il aura été préparé par la confiance, la prière et l'effort. — Peu importe que les enfants d'Abraham soient dispersés au milieu des nations et qu'ils y mènent une existence précaire ; que les Juifs demeurés au pays aient à subir durant de longs siècles le joug des empires païens : une seule idée doit désormais compter, celle-là même vers laquelle va de plus en plus converger l'histoire religieuse de l'humanité — celle de l'unité spirituelle qui par dessus toutes les frontières réunit dans une même foi, dans un même amour

et dans une même espérance, toutes les aspirations des Fils de la Promesse.

*Le Temple, la Loi, le Messie*, autant d'objets vers lesquels Dieu apprend à son peuple, durant cette longue période, à tendre de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces ; autant de réalités dont il cherche par mille moyens à lui faire comprendre la vraie nature, l'exacte portée et par dessus tout, la fin exclusivement surnaturelle.

La docilité qu'Israël mettra à suivre ces indications, la fidélité qu'il apportera à s'y conformer deviendront pour lui le gage de son entière restauration, ou mieux de sa transformation en ce royaume idéal qu'avaient décrit à l'envi tous les anciens prophètes.

# CHAPITRE XXIV

## LA DOMINATION DES PERSES ET DES GRECS

SOMMAIRE

**I. Le retour de la captivité.** — Idée générale. — L'édit de Cyrus. — Situation du pays de Juda au moment du retour. — Le premier retour. — Interruption des travaux.— Aggée et Zacharie. — Achèvement du Temple. — Nouvelles difficultés. — Esther.

**II. Néhémie et Esdras.** — Jérusalem et la Judée vers 450. — Malachie. — Néhémie. — Reconstruction des murs de Jérusalem. — Gouvernement de Néhémie. — Les successeurs de Nehémie. — Esdras. — Réformes d'Esdras. — Renouvellement de l'Alliance. — Le temple du mont Garizim. — Dernières années de la domination persane.

**III. La domination grecque.** — Alexandre le Grand. — Domination des Lagides. — Relations avec les rois d'Asie. — Expansion de la race juive à travers le monde hellénique. — Les juifs hellénisants. — Oniades et Tobiades. — Simon le Juste.

SOURCES

Livres historiques d'*Esdras-Néhémie* et d'*Esther*.
Livres prophétiques d'*Aggée*, de *Zacharie* et de *Malachie*.
Josèphe, *Antiquités judaïques*, XI-XII.

Les livres d'*Esdras-Néhémie* sont une compilation formée par un auteur anonyme qui travaillait dans la seconde moitié du IV^e^ siècle (le dernier grand-prêtre qu'il nomme est Jaddus), et qui paraît être identique à l'auteur des *Paralipomènes*. Les matériaux constitutifs de cette compilation sont de plusieurs sortes ; ils comprennent des extraits et des abrégés des *mémoires* originaux de Néhémie et d'Esdras, des *listes* et des *généalogies* empruntées à des documents officiels, enfin une collection de lettres émanées de la cour de Perse (morceaux écrits en araméen).

Tels quels, ces livres ont une valeur historique considérable. Par malheur, l'ordre chronologique des divers éléments n'a pas été respecté ; et pendant longtemps, jusqu'à ces dernières années, le problème de leur agencement demeurait à peu près insoluble. Depuis, des rapprochements ingénieux, et surtout des découvertes récentes ont prouvé que la mission d'Esdras avait eu lieu sous Artaxerxès II, et était postérieure à celle de Néhémie, contemporain d'Artaxerxès I.

---

La période complexe dont nous abordons l'étude dans ce chapitre s'étend sur trois siècles et demi. Nous n'en ferons pas l'histoire suivie, car elle est impossible à reconstituer : à peine en effet pouvons-nous saisir de loin en loin et retracer quelques épisodes dont le cadre exact nous échappe le plus souvent.

Cette période est celle du retour ; c'est aussi celle de la restauration de la Loi. Et ce retour, cette restauration s'accomplissent sous une domination étrangère, dans un pays qu'il faut pour ainsi dire reconquérir les armes à la main.... C'est une longue suite d'essais, dont chacun s'ébauche dans l'enthousiasme et qui, tous ou presque tous, semblent échouer lamentablement.

En réalité, chaque génération qui monte, bien loin d'aboutir à un échec, laisse une marque positive de son effort. La première rebâtit l'autel et la seconde le Temple ; les suivantes construisent la Ville et ses murailles, créent la Judée et inaugurent une vie nationale vraiment conforme aux ordonnances mosaïques.

Les épreuves sont nombreuses, mais elles affermissent le courage du peuple juif ; elles lui apprennent par l'expérience, le prix de la patience et de la persévérance ; elles le fixent pour jamais dans le culte respectueux de la Loi et des Prophètes.

Et ainsi le nouvel Israël se trouve constitué ; il est en état d'affronter et de traverser sans encombre le chaos politique dans lequel le vieux monde oriental va s'effondrer, il verra la chute des Perses, il assistera à l'arrivée des Grecs et aux révolutions de leurs royaumes ; il en sera parfois violemment heurté ; il survivra néanmoins, restant ce que Moïse et les prophètes ont voulu qu'il fût, ce que Néhémie et Esdras l'ont fait.

## ARTICLE I. — RETOUR DE LA CAPTIVITÉ.

**Idée générale.** — Le retour de la captivité ne s'effectua pas en une fois : il fallut près de cent cinquante ans, et peut-être une dizaine de convois, pour repeupler Jérusalem et les territoires palestiniens qui l'avoisinaient. La plupart des émigrants descendaient des premiers captifs emmenés par Nabuchodonosor et appartenaient soit à l'aristocratie sacerdotale, soit aux grandes familles de Juda et de Benjamin ; ce fut même la prédominance de l'élément judéen qui amena assez rapidement à appeler Juifs (*Yehoudim*, *Judæi*) les habitants du pays qui prit désormais le nom de Judée.

Ceux qui revenaient ainsi étaient des Israélites fidèles, nourris dès l'enfance dans les idées des grands prophètes, Jérémie et Ézéchiel ; ils appartenaient au « petit reste » c'est-à-dire qu'ils sortaient de ce groupe d'exilés qui avait réagi contre l'ambiance païenne de la terre étrangère et qui avait attendu patiemment que l'heure de la chute de Babylone fût arrivée. Animés d'une piété profonde, ils mettaient au premier plan de leur programme de restauration des préoccupations exclusivement religieuses : leur désir unique était de retourner à la sainte montagne de Sion, d'y rapporter les trésors et les ustensiles que le nouveau maître de Babylone ne manquerait pas de leur restituer, enfin de rétablir le culte divin dans toute sa splendeur.

**L'édit de Cyrus.** — L'an I de son règne à Babylone (538), Cyrus publia l'édit suivant :

« Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Yahweh, Dieu d'Israël, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a ordonné de lui bâtir une maison dans Jérusalem qui est en Juda. Quiconque parmi vous appartient à son peuple, que son Dieu soit avec lui ! Et qu'il monte à Jérusalem qui est en Juda pour y bâtir la maison de Yahweh, Dieu d'Israël, le Dieu qui est à Jérusalem. En quelque lieu que séjournent ceux qui restent de ce peuple, que les habitants de ce lieu les aident en argent, en or, en secours de toute sorte et en animaux avec des dons volontaires pour la maison de Dieu qui est à Jérusalem ! » (*I Esdras*, I, 2-4.)

En même temps, il donnait à son trésorier Mithridate l'ordre de réunir les vases et ustensiles sacrés que Nabuchodonosor avait autrefois transportés de Jérusalem à Babylone et de les remettre à Sassabasar, prince de Juda.

**Situation du pays de Juda au moment du retour.** — Après les déportations ordonnées par Nabuchodonosor, après l'émigration en Égypte d'une partie du peuple demeuré au pays, la région de Jérusalem se trouvait presque déserte. Les derniers Judéens avaient continué à cultiver péniblement le sol, s'étendant peu à peu dans les propriétés abandonnées par les captifs ; bientôt ils avaient dû compter avec une foule d'étrangers venus des pays voisins, Philistins, Édomites, Moabites, Ammonites, Samaritains, qui s'étaient installés comme chez eux, et finalement ils avaient accepté cette situation.

Il en était résulté une population extrêmement mêlée qui ne ressemblait que de très loin à la population de l'ancien royaume de Juda et qui différait encore davantage de la troupe d'exilés qui s'apprêtait à venir habiter parmi elle. Pauvres et grossiers, sans idéal aucun, jaloux et défiants, ces Judéens du pays devaient accueillir sans enthousiasme les frères qui leur arrivaient de si loin ; beaucoup d'entre eux ne tarderont pas à se séparer des rapatriés et à faire cause commune avec « les ennemis de Juda », c'est-à-dire surtout avec les Samaritains et les Ammonites.

**Le premier retour.** — Sassabasar, prince de Juda, était vraisemblablement un fils de l'ancien roi Joachin. Il partit en compagnie des chefs de famille de Juda et de Benjamin, des prêtres et des lévites « dont Dieu avait excité l'esprit », emportant avec lui les objets restitués par Cyrus, ainsi qu'une certaine quantité de dons volontaires offerts par des déportés qui n'avaient pu l'accompagner. On ne peut évaluer le total de ce premier convoi

de rapatriés : tout ce qu'on sait, c'est qu'il n'était pas fort nombreux et qu'il ne comptait qu'une petite quantité de familles.

Ces familles commencèrent par s'établir tant bien que mal dans leurs villes respectives. Ce ne fut qu'au 7e mois (septembre-octobre 538) qu'elles se réunirent à Jérusalem pour y procéder à une réorganisation sommaire du culte ; dans les semaines qui avaient précédé, on avait rétabli l'autel des holocaustes sur ses anciens fondements, en se conformant à toutes les prescriptions de la Loi. Dès le 1er jour du 7e mois, on recommença à offrir les sacrifices quotidiens. Peu après, on célébra la grande fête des Tabernacles.

Il s'agissait maintenant de relever le sanctuaire. Sans perdre de temps, les rapatriés dépêchèrent à Tyr et à Sidon des envoyés qui furent chargés de recruter des tailleurs de pierre et des charpentiers et d'assurer le transport par mer des bois de cèdre que l'on devait à la munificence de Cyrus. Ces diverses démarches demandèrent près de cinq mois.

La pose des premiers fondements n'eut lieu qu'au second mois de l'an II (avril-mai 537) : ce fut l'occasion d'une grande joie pour le peuple réuni à Jérusalem, qui voyait ainsi l'œuvre de restauration prendre vraiment corps ; mais à l'allégresse se mêlaient des pleurs : « plusieurs prêtres et lévites et quelques chefs de famille très âgés s'affligeaient », parce qu'ils se souvenaient du Temple qu'avait détruit Nabuchodonosor.

**Interruption des travaux.** — « Lorsque les ennemis de Juda » c'est-à-dire « les gens du pays », la population mêlée qui habitait la Palestine « apprirent que les fils de la captivité rebâtissaient le Temple » ils vinrent trouver les chefs des rapatriés et leur proposèrent de se joindre à eux sous prétexte qu'eux aussi, ils adoraient Yahweh.

Les chefs refusèrent, alléguant l'édit de Cyrus. « Alors les gens du pays cherchèrent à décourager le peuple de Juda ; ils l'intimidèrent dans son travail et ils tournèrent contre lui, à prix d'argent, des conseillers pour faire échouer son entreprise » (*I Esdras*, IV, 4-5).

Les travaux demeurèrent interrompus pendant les dernières années de Cyrus, sous Cambyses et jusqu'à l'an II de Darius (536-520).

**Aggée et Zacharie.** — En l'an II de Darius (520), Dieu suscita deux prophètes, Aggée et Zacharie, dont les oracles encourageants stimulèrent les chefs du peuple, qui étaient alors le grand-prêtre

Josué et le gouverneur de Juda, Zorobabel, fils de Salathiel, et petit-fils du roi Joachin. — Ces deux personnages, qui devaient jouer un rôle important dans l'achèvement du Temple, étaient arrivés depuis peu de temps dans la Ville Sainte à la tête d'un nouveau convoi de rapatriés beaucoup plus important que le premier. Peut-être avaient-ils profité des bouleversements qui s'étaient produits les années précédentes dans l'empire perse pour venir en Judée afin d'y reprendre l'œuvre de restauration interrompue depuis quinze ans.

Les quatre oracles d'Aggée furent prononcés, en moins de trois mois, l'an II de Darius ; ceux de Zacharie s'échelonnèrent à partir

Bas-relief du roi Darius Ier, à Béhistoun.

Le roi Darius debout, le pied sur le ventre d'un ennemi terrassé devant lui et la main haute, dans l'attitude du discours. Neuf personnages marchent à sa rencontre, les bras liés et la corde au cou : ce sont les prétendants au trône de Perse, de Médie ou de Babylonie, tous vaincus au cours des quatre premières années du règne ; le troisième est Nabuchodonosor III, roi de Babylone en 521.
Au-dessus de la scène plane Ahouramazda (Ormuzd), dieu suprême des Perses.

de cette date, durant plusieurs années. Les uns comme les autres furent essentiellement de circonstance, et en rapports étroits avec les divers incidents qui marquèrent la reprise et l'achèvement des travaux.

Comme par le passé, aux reproches se mêlaient des paroles d'espérance : si l'on souffrait de la disette, si tout allait mal, c'est que l'on manquait de confiance, c'est que l'on n'était pas assez attentif à se conformer aux prescriptions rituelles. Le ton toutefois n'était plus le même : on sentait que Dieu voulait encourager son peuple ; toutes les antiques promesses étaient renouvelées, aussi bien celles qui concernaient l'avènement des temps messianiques que celles

qui prédisaient le châtiment ou la défaite des ennemis du peuple de Dieu, et Aggée consolait ceux qui regrettaient l'ancien Temple en leur annonçant que la gloire du nouveau serait plus grande, puisqu'il verrait venir le Messie (*note* 110).

Entre temps, les Juifs recevaient d'utiles avis destinés à les maintenir dans la voie droite :

« Rendez fidèlement la justice, leur disait Zacharie ; pratiquez les uns envers les autres la charité ; n'opprimez ni la veuve ni l'orphelin, ni l'étranger, ni le pauvre ; ne méditez pas le mal contre vos frères... » (*Zach.*, VII, 9-10.)

Voilà ce que désire Yahweh, et ce qui lui agrée plus que telles pratiques de pénitence qu'il n'a pas imposées.

**Achèvement du Temple.** — Zorobabel et Josué recommencèrent donc à bâtir le Temple. Mais le gouverneur perse de la Transeuphratène (pays situés au delà de l'Euphrate : Syrie, Phénicie et Palestine) en prit ombrage : il vint enquêter à Jérusalem et demander de quel droit les Juifs relevaient ces murs.

Zorobabel, pas plus que Josué, ne put exhiber l'édit de Cyrus ; il fallut le faire rechercher dans les archives du Grand Roi, à Ecbatane en Médie. Heureusement on finit par l'y retrouver, et Darius autorisa l'achèvement de l'édifice, dont les travaux avancèrent désormais rapidement. Le 3 adar (février-mars) de l'an VI (516/5), on procédait à la dédicace solennelle du nouveau Temple. Le mois suivant, la Pâque fut célébrée avec une pompe inaccoutumée.

**Nouvelles difficultés.** — Les ennemis des « fils de la captivité » n'en restaient pas moins acharnés contre eux. Le moindre prétexte leur paraissait excellent pour accuser les Juifs. Une dénonciation qu'ils envoyèrent à Assuérus (Xerxès) au début de son règne (peu après 485) ne fut pas accueillie. Ils se crurent mieux armés lorsqu'ils apprirent, dans les premières années d'Artaxerxès (peu après 465), que les habitants de Jérusalem songeaient à rebâtir les murs de leur ville ; ils s'empressèrent d'avertir le Grand Roi en lui représentant que les Juifs ayant toujours été des rebelles, il risquait fort de les voir se révolter s'il les laissait se construire une citadelle.

Artaxerxès donna l'ordre d'interrompre les travaux.

**Esther.** — Au temps d'Assuérus (485-465), le peuple juif tout entier courut l'un des plus redoutables dangers auxquels il eût été jamais exposé. Un favori du Grand Roi nommé Aman,

outré de ce que le Juif Mardochée ne lui rendait aucune des marques de respect qu'il se croyait en droit d'exiger, avait obtenu de son souverain un édit prescrivant l'extermination de tous les Juifs de l'empire.

Or Mardochée se trouvait être l'oncle de la jeune reine Esther, qu'Assuérus avait épousée à la suite de la répudiation de la reine Vasthi. Avertie par lui du complot qui se tramait contre sa nation, Esther sut toucher le cœur d'Assuérus et lui dévoila la portée de l'ordre qu'il s'était laissé arracher par son indigne favori. Aman fut attaché à la potence qu'il avait fait préparer pour Mardochée, tandis que celui-ci devenait ministre à sa place.

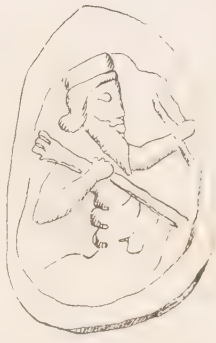

Monnaie d'or d'Assuérus.

(Xerxès Ier, 485-465.)

Les dariques, ou monnaies des rois de Perse, portaient au droit la figure du souverain armé de l'arc et de la javeline. Chacune pesait normalement 8 grammes 40.

Un nouvel édit du roi permit aux Juifs de prendre les armes pour se défendre contre qui les attaquerait au jour fixé pour leur extermination (an XII d'Assuérus, 474).

C'est en mémoire de cette délivrance du peuple juif que fut instituée la fête des sorts (*Pourîm*) ainsi appelée parce qu'Aman avait fixé par le sort le jour du massacre des Juifs.

## ARTICLE II. — NÉHÉMIE ET ESDRAS.

**Jérusalem et la Judée vers 450.** — Au milieu du Ve siècle, Jérusalem n'était pas encore entièrement rebâtie ; c'était une ville ouverte, sans murailles aucunes pour la protéger, et dont les habitants demeuraient dans une perpétuelle anxiété, toujours prêts à se demander si « les ennemis de Juda » n'allaient pas tenter quelque suprême effort pour les chasser de la cité sainte.

On n'en était plus, en effet, aux beaux jours de ferveur qui avaient marqué les premiers retours : les déceptions que l'on avait éprouvées, le contact avec « le peuple du pays », Judéens abâtardis, Samaritains et Ammonites — car les nécessités de la vie quotidienne avaient fini par exiger qu'on entrât en relations avec eux — toutes ces causes et d'autres plus intimes, négligences vis-à-vis de la Loi, souci trop grand des intérêts matériels, avaient peu à peu attiédi le zèle de beaucoup de rapatriés.

Les grands-prêtres, chefs religieux de la petite communauté, Joakim, fils de Josué, puis Éliasib, fils de Joakim, n'avaient pas

eu l'énergie nécessaire pour réagir contre ces tendances. Éliasib était même devenu l'allié de l'Ammonite Tobie, et l'un de ses petits-fils avait épousé une fille de Sanaballat le Horonite, prince et gouverneur des Samaritains.

Quant aux gouverneurs qui avaient succédé à Sassabasar et à Zorobabel, tout ce qu'on sait d'eux c'est qu'ils « accablaient le peuple » par des exigences sans limites, et que leurs officiers subalternes faisaient pire encore (*Néhémie*, V, 15 ; *Malachie*, I, 8).

**Malachie.** — Le dernier prophète dont les oracles aient été consignés dans la Bible appartient à cette triste époque. Il ne fait que stigmatiser les divers désordres dont nous venons de parler.

Aux prêtres, il reproche leur négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions sacerdotales, négligences qui vont souvent jusqu'à l'impiété, et que Yahweh finira par châtier, en rejetant leurs sacrifices et en instituant à leur place « une oblation pure » que l'on offrira en tout lieu (*Malach.*, I, 10).

Quant au peuple, il le blâme de se consumer en dissensions intestines et d'abuser des mariages mixtes et du divorce.

> Prenez garde, dit Yahweh, « je m'approcherai de vous pour vous juger et je me hâterai de me porter témoin contre les enchanteurs, contre les adultères, contre ceux qui font de faux serments, contre ceux qui extorquent à l'ouvrier son salaire, qui oppriment la veuve et l'orphelin, qui font tort à l'étranger... » (III, 5.)

Dieu cependant, malgré toutes ces infidélités, n'en demeure pas moins miséricordieux : « *Revenez à moi et je reviendrai à vous* », répète-t-il à son peuple. Et il esquisse une dernière fois, par la voix de son prophète, le tableau des bénédictions dont il comblera ses fidèles....

La prophétie se termine par l'annonce du précurseur, de ce « messager » qui doit « préparer le chemin devant le Seigneur ». — C'est ainsi que se clôt le cycle prophétique de l'*Ancien Testament*, et que, par son suprême oracle, il va d'un trait rejoindre le *Nouveau* en faisant connaître quatre cent cinquante ans à l'avance l'un des traits les plus caractéristiques de l'avènement du Messie : la prédication de ce nouvel Élie que sera Jean-Baptiste.

**Néhémie.** — L'instrument dont Dieu se servit pour reprendre l'œuvre de la restauration juive fut un officier du palais d'Artaxerxès Ier (465-425), son échanson Néhémie.

Cet Israélite fidèle suivait de près les événements de Judée ; chaque fois qu'il le pouvait, il interrogeait ceux qui revenaient

de Jérusalem, et tout ce qu'il apprenait le plongeait dans une douleur profonde.

Vers 448, des nouvelles apportées par son frère Hanani augmentèrent encore son chagrin : « Les restes échappés à la captivité, là-bas dans la province, sont dans une grande misère et dans l'opprobre ; les murailles de Jérusalem sont renversées et ses portes consumées par le feu ». — C'était sans doute assez peu de temps après la violente intervention des ennemis de Juda, lorsqu'ils s'étaient chargés « d'interrompre de force » les travaux subrepticement entrepris par les rapatriés. — Néhémie se mit à prier et à jeûner, demandant à Dieu, avec toute la ferveur et l'humilité de sa foi, de ne pas oublier Israël : il s'offrait à parler à Artaxerxès. « Daigne, conclut-il, daigne donner aujourd'hui le succès à ton serviteur et fais-lui trouver grâce devant cet homme. »

**Reconstruction des murs de Jérusalem.** — Une telle confiance ne pouvait être que bénie par Dieu. Ce fut Artaxerxès lui-même qui fournit à son échanson l'occasion que celui-ci cherchait de lui adresser sa requête, en l'interrogeant sur les motifs de sa tristesse ; Néhémie répondit sans détours et sut toucher le cœur du Grand Roi : il lui fut dès lors facile d'obtenir l'autorisation de se rendre à Jérusalem pour en rebâtir les murs (mars-avril 447).

Néhémie ne perdit pas de temps. Il partit à la tête d'une modeste caravane, arriva rapidement dans la Ville sainte, en inspecta les ruines, réunit le peuple et lui dévoila son dessein, sans oublier de mentionner les bonnes dispositions d'Artaxerxès. Tous ceux qui se trouvaient là furent enthousiasmés : « Levons-nous, s'écrièrent-ils, et bâtissons ». Immédiatement Néhémie fixa la tâche de chacun et les travaux commencèrent.

Les ennemis de Juda, Sanaballat et Tobie en tête, s'en montrèrent fort mécontents. Ne pouvant s'opposer à l'œuvre de Néhémie, ils la couvraient de sarcasmes : « Qu'ils bâtissent, s'écriait Tobie, le premier chacal venu démolira leur mur ! » Mais lorsqu'on vit les murs s'élever à la moitié de leur hauteur, des explosions de colère succédèrent aux railleries ; Samaritains, Ammonites, Arabes et Philistins s'entendirent pour venir attaquer Jérusalem et harceler les travailleurs.

Néhémie, bien loin de se décourager, accepta la lutte et arma ses gens ; les conjurés durent reculer. Mais à partir de ce jour une moitié des Juifs monta la garde tandis que l'autre moitié travaillait ; « ceux qui portaient et chargeaient les fardeaux travaillaient d'une main et de l'autre tenaient une arme ; ceux qui bâtissaient

avaient leur épée ceinte autour des reins » (*Néhém.*, IV, 17). On se relayait à des heures fixes. Aucun des chefs ne quitta ses vêtements tant que dura la construction.

C'est alors que Sanaballat et Tobie proposèrent à Néhémie une entrevue. Celui-ci refusa. Quatre fois ils revinrent à la charge sous prétexte de s'assurer de ses véritables projets car, disaient-ils, « on dit que les Juifs veulent se révolter et que tu cherches à devenir leur roi.... » Néhémie se garda de donner dans le piège.

Les murs furent achevés en moins de 52 jours, le 25 éloul (septembre) 447. On en célébra la dédicace dans une fête solennelle qui réunit dans Jérusalem tous les rapatriés.

**Gouvernement de Néhémie.** — Une fois ce grand effort accompli, Néhémie repartit pour Babylone, laissant le gouvernement de la ville à son frère. Il voulait rendre compte de sa mission au Grand Roi, obtenir de lui un congé plus long et surtout prévenir les démarches hostiles des Samaritains et de leurs alliés. Cette absence de Néhémie dura environ deux ans (447-445), pendant lesquels ses lieutenants parachevèrent l'œuvre si hâtivement exécutée.

Lorsque Néhémie revint, investi des fonctions de gouverneur de Juda — fonctions qu'il conserva pendant douze ans, de l'an XX à l'an XXXII d'Artaxerxès (445 à 433) — la restauration matérielle de la Ville sainte était à peu près terminée. Restait à accomplir une œuvre de restauration morale fort délicate : c'est à elle que le nouveau gouverneur consacra tous ses efforts.

On le vit lutter contre le paupérisme et tous les maux qu'il engendrait. Il prit l'initiative de faire abandon à ses débiteurs de l'argent qu'ils lui devaient, et il sut amener la plupart des créanciers à l'imiter. Il réagit contre la cupidité des grands et contre les exigences inconsidérées des gens du peuple, et parvint au moyen de grandes assemblées à faire accepter plusieurs réformes importantes.

Plus tard, au cours d'un second gouvernement (postérieurement à 433), il s'occupa plus spécialement de faire revivre un certain nombre d'observances légales qui tombaient en désuétude. Il fit observer le repos sabbatique, rappela les prêtres et les lévites au respect de leurs fonctions saintes, et se montra intraitable pour tout ce qui concernait les relations avec les étrangers et les mariages mixtes. Le grand-prêtre lui-même fut sévèrement réprimandé pour avoir cédé à l'Ammonite Tobie une chambre située dans les parvis du Temple, et son petit-fils fut chassé de Jérusalem parce qu'il

avait épousé, contrairement aux prohibitions de la Loi, une fille de Sanaballat.

**Les successeurs de Néhémie.** — On ne sait quand disparut Néhémie, ni qui lui succéda dans la charge de gouverneur de Juda. En 411 le grand-prêtre était déjà Johanan, fils d'Éliasib, et le gouverneur s'appelait Bagoas.

Celui-ci qui ne parvenait pas à s'accorder avec Johanan voulut lui substituer un de ses frères nommé Jésus.

« Cette circonstance, raconte l'historien Josèphe, fit que Jésus chercha querelle à son frère Johanan dans le Temple, et le grand-prêtre irrité le tua dans un accès de colère. » Ce crime fut le point de départ de bien des maux. « Bagoas souilla le Temple, établit sur les Juifs un impôt de cinquante drachmes qu'ils devaient payer en commun pour chaque agneau avant d'offrir leurs sacrifices journaliers. » (Josèphe, *Antiquités Judaïques*, XI, 7) ; cette situation dura sept ans, probablement au temps de Darius II (424-405).

**Esdras.** — En l'an VII d'Artaxerxès II (399/8), le prêtre Esdras obtint du Grand Roi un édit qui l'autorisait à partir pour Jérusalem avec tous ceux qui voudraient l'accompagner ; il porterait au Temple les présents d'Artaxerxès et offrirait un sacrifice pour lui ; il inspecterait Juda et Jérusalem, avec pleins pouvoirs pour y établir tels magistrats qu'il croirait utile d'instituer.

Cet Esdras, qui appartenait à la famille pontificale, était « un scribe versé dans la Loi » (*Esdras* VII, 6) ; autrement dit, c'était l'un des représentants les plus autorisés de ces écoles où se transmettaient, sur la terre d'exil, les plus pures doctrines des grands prophètes. — Le « petit reste », issu du groupe qui s'était constitué autour d'Ézéchiel, s'était singulièrement accru depuis un siècle et demi ; les convois de rapatriés qu'il avait dirigés périodiquement sur Jérusalem et dont le total s'élevait alors à plus de 50.000 âmes, lui avaient permis jusqu'à présent de consolider après chaque tempête l'œuvre de restauration ; il voulait maintenant tenter un effort suprême qui assurerait le succès définitif de l'entreprise : Esdras fut chargé par lui de la délicate mission de dessiller les yeux du peuple en lui apprenant à lire dans la Loi.

La caravane d'Esdras comprenait 1.496 personnes, 38 lévites et 220 serviteurs du Temple. Le voyage dura quatre mois. Après trois jours de repos, les offrandes furent solennellement déposées dans le trésor du sanctuaire et l'on offrit l'holocauste prescrit par Artaxerxès (398).

**Réformes d'Esdras.** — Le plus grand abus que l'on dénonça à Esdras à son arrivée fut celui-là même, à la cessation duquel Néhémie avait consacré ses derniers efforts. « Le peuple d'Israël,

lui dit-on, les prêtres et les lévites eux-mêmes ne vivent pas séparés des peuples du pays : ils ont pris leurs filles pour eux et pour leurs fils, et la race sainte s'est alliée avec les peuples du pays.... » (*Esdras*, IX, 12).

Consterné, Esdras déchira ses vêtements et prit les marques extérieures de la plus profonde douleur. Puis, réunissant tous ceux « qui craignaient les paroles du Dieu d'Israël », il se rendit au Temple à l'instant où allait commencer le sacrifice du soir, se mit à genoux dans le parvis et confessa à haute voix les péchés du peuple. La foule s'assembla tout émue ; on se prit à pleurer, et bientôt l'un des assistants proposa d'en venir immédiatement à la mesure la plus radicale et d'ordonner le renvoi des femmes étrangères et de leurs enfants.

Trois jours après se tint une grande assemblée, au cours de laquelle l'annulation de tous les mariages mixtes fut décidée ; toutefois, en raison de l'hiver, cette mesure ne fut appliquée que progressivement. Esdras et les chefs qui l'assistaient mirent deux mois pour examiner chaque cas et prendre les décisions convenables ; les coupables — 18 prêtres, 10 lévites, 86 Israélites des autres tribus — se soumirent.

**Renouvellement de l'Alliance.** — Au septième mois de l'année suivante (397), Esdras réunit le peuple pour lui lire le Loi et la lui expliquer ; les assistants furent si touchés de cette lecture que l'on dut calmer leur douleur. Cet enseignement oral se prolongea jusqu'à la fin de la Fête des Tabernacles, qui fut célébrée avec une pompe extraordinaire.

Le 24$^{e}$ jour du mois, un jeûne solennel fut prescrit. Les enfants d'Israël, revêtus de sacs et la poussière sur la tête, écoutèrent la lecture de la Loi pendant un quart de la journée et confessèrent à haute voix leurs péchés pendant l'autre quart. Après quoi l'alliance avec Yahweh fut solennellement renouvelée. On en dressa un acte authentique sur lequel les principaux d'entre les Juifs apposèrent leur sceau : tous s'engagèrent à observer la Loi, et tout particulièrement les dispositions qu'elle contenait sur le Sabbat et sur les mariages mixtes ; ils s'obligeaient enfin à payer chaque année un tiers de sicle pour le trésor du Temple.

Cet effort suprême semble bien avoir été couronné de succès : la Bible ne nous renseigne pas sur les événements postérieurs à la réforme dont nous venons de parler, mais, à en juger par la suite de l'histoire du peuple de Dieu, il paraît évident que la promulgation de la Loi par Esdras marque une date décisive, celle où la « restauration » juive fut vraiment accomplie.

**Le Temple du mont Garizim.** — Le grand-prêtre Johanan, contemporain de Darius II (424-405) et d'Artaxerxès II (404-359), eut pour successeur son frère Joïada ; Joïa la fut père de Jonathan, après lequel vint Jeddoa ou Jaddus : ces divers pontifes exercèrent leurs fonctions pontificales sous Artaxerxès III (358-338), Arsès (337-336) et Darius III (335-331).

Jaddus avait un frère nommé Manassé qui, malgré la Loi, eut la faiblesse d'épouser une étrangère, fille de Sanaballat II, gouverneur de Samarie. C'était là une grave désobéissance à la Loi : elle fut punie sans tarder par l'expulsion du coupable. Cet incident ranima instantanément les vieilles haines des « peuples du pays » contre les Juifs. Sanaballat promit à son gendre qu'il le ferait grand-prêtre et qu'il lui donnerait pouvoir sur tous les pays auxquels lui-même commandait, ajoutant que le Grand Roi lui avait donné l'autorisation de bâtir un Temple sur le mont Garizim.

Manassé se laissa séduire et devint le premier grand-prêtre des Samaritains. Le culte schismatique, qu'il organisa, devait subsister pendant plus de deux siècles jusqu'au moment où Jean Hyrcan, ayant entrepris la conquête de la Samarie, détruisit le sanctuaire du mont Garizim.

**Dernières années de la domination persane.** — On ne sait à peu près rien de l'histoire du peuple de Dieu pendant les dernières années de la domination persane. Eusèbe nous apprend seulement que les Juifs prirent part à la grande révolte que les satrapes perses organisèrent en 351 contre Artaxerxès III Ochus, et qu'en punition de leur rébellion, une partie d'entre eux fut exilée en Hyrcanie, non loin de la mer Caspienne. — C'est à cette époque que l'on pourrait rapporter, selon quelques interprètes, l'épisode de Judith que l'on place d'ordinaire trois siècles auparavant au temps de la captivité du roi Manassé. (Cf. *note* 100.)

## ARTICLE III. — LA DOMINATION GRECQUE.

**Alexandre le Grand.** — Le règne d'Alexandre le Grand (336-323) appartient à l'histoire générale. La conquête foudroyante par laquelle il mit fin au vieil empire perse (bataille du Granique et conquête de l'Asie Mineure, 334 ; bataille d'Issus et conquête de la Syrie, 333 ; siège de Tyr et conquête de l'Égypte, 332 ; victoire d'Arbèles et conquête de la Mésopotamie, 331 ; conquête de la Babylonie, de la Perse et de la Médie, 331-330 ; expédition

vers l'Inde, 328-325) justifie amplement l'expression dont le prophète Daniel se sert à son endroit lorsqu'il le représente sous les traits d'un léopard ailé.

« Il fit de nombreuses guerres, nous dit simplement le Ier livre des *Machabées* (I, 2-3) prit beaucoup de forteresses et mit à mort les rois de la terre. Il poussa jusqu'aux extrémités du monde et s'empara des dépouilles d'une multitude de nations : la terre se tut devant lui. »

D'après la tradition juive, Alexandre serait passé par Jérusalem en 332, après la prise de Tyr et celle de Gaza ; il y serait venu avec l'intention de châtier les Juifs qui, malgré ses victoires, étaient demeurés fidèles à Darius ; mais à la vue du grand-prêtre Jaddus qui s'avançait à sa rencontre revêtu des ornements pontificaux, il se serait prosterné à ses pieds et aurait rendu hommage au Dieu d'Israël ; non content de tromper ainsi l'espoir des Samaritains qui l'avaient excité contre la cité sainte, il aurait confirmé les privilèges des Juifs, et leur aurait accordé l'exemption de l'impôt chaque fois que reviendrait l'année sabbatique.

**Domination des Lagides.** — Après la mort d'Alexandre (juin 323), « son empire fut brisé et divisé aux quatre vents du ciel ». La Palestine devint l'enjeu d'ambitions rivales dont elle eut beaucoup à souffrir. Sous le grand-prêtre Onias Ier, fils et successeur de Jaddus, l'un des généraux d'Alexandre, Ptolémée Soter, devenu roi d'Égypte et fondateur de la dynastie des Lagides s'empara par surprise de Jérusalem en profitant de l'inaction que la loi du sabbat imposait aux Juifs (vers 320). La Judée fit dès lors partie de l'empire égyptien des Lagides sous les règnes successifs de Ptolémée Ier Soter (323-283), Ptolémée II Philadelphe (285-246), Ptolémée III Évergète (246-221), Ptolémée IV Philopator (221-204) et Ptolémée V Épiphane (204-199).

Après s'être emparé de Jérusalem, Ptolémée Soter avait transporté en Égypte un certain nombre de colons juifs destinés à peupler Alexandrie et à renforcer les garnisons qu'il avait établies dans la vallée du Nil. Dans la suite, beaucoup d'autres Juifs quittèrent la Palestine pour aller s'établir en Égypte, où les Lagides les accueillirent avec la plus grande bienveillance : ce fut là l'origine d'une importante colonie juive qui finit par jouer un rôle considérable dans le royaume des Ptolémées.

C'est au règne de Philadelphe que l'on rapporte la traduction de la Loi en grec (*Bible des Septante*), faite précisément pour permettre aux Juifs d'Alexandrie de lire les livres saints en une langue qui leur fût accessible. — Vers le même temps, les Juifs d'Égypte auraient été gratifiés d'un grand nombre de privilèges : entre autres on leur aurait accordé le droit de cité macédonien.

Un moment, Philopator aurait songé à les persécuter (217), à la suite d'événements dont on saisit mal les vraies circonstances ; mais un miracle éclatant

aurait sauvé les Juifs et contraint le roi d'Égypte à rendre hommage au souverain pouvoir de Yahweh.

**Relations avec les rois d'Asie.** — Les relations des Juifs avec les Séleucides, rois d'Asie, ne furent pas moins satisfaisantes. Les colonies judéennes demeurées en Babylonie étaient en effet trop importantes pour que Séleucus et ses successeurs ne comprissent pas quel puissant intérêt il y avait pour eux à se concilier la sympathie des autorités religieuses de Jérusalem.

C'est dans cette intention que le droit de cité aurait été accordé de très bonne heure aux Juifs d'Antioche, et que les colonies militaires juives dispersées dans l'empire séleucide auraient été autorisées à user de privilèges analogues à ceux dont jouissaient les colonies militaires juives d'Égypte. Plus tard, lorsque les armées syriennes reprirent pied en Palestine (219-217), Antiochus III le Grand aurait alloué des subsides au temple de Yahweh, conféré des privilèges au clergé, et enfin contribué à l'ornementation du sanctuaire ; les anciennes ordonnances d'Alexandre le Grand auraient été renouvelées, et toute la Loi de Moïse reconnue comme Loi traditionnelle du peuple juif.

**Expansion de la race juive à travers le monde hellénique.** — Toutes ces colonies juives essaimèrent assez rapidement ; celles d'Égypte remontèrent la vallée du Nil ou se propagèrent le long de la côte de Cyrénaïque ; celles d'Asie-Mineure se répandirent de cité en cité jusqu'à l'Ionie et à la Grèce continentale : l'amour du lucre ou les nécessités de la vie eurent bientôt fait d'ouvrir le monde hellénique tout entier aux entreprises des fils d'Israël. Dès le second siècle avant l'ère chrétienne il n'y avait pas en Orient de ville importante où l'élément juif ne fût représenté. — Et ainsi se trouva réalisée la Dispersion (en grec la *diaspora*) du peuple de Dieu parmi les Gentils.

C'est par l'intermédiaire de ces Juifs de la Dispersion que la communauté de Jérusalem noua des relations diplomatiques avec certaines républiques grecques, telles que Sparte. Le premier livre des *Machabées* nous a conservé un curieux spécimen de ces relations, en transcrivant la lettre que le roi Arius Ier envoya au grand-prêtre Onias (vers 290) pour lui apprendre que les Spartiates et les Juifs étaient deux peuples frères, issus l'un et l'autre de la race d'Abraham. Cette lettre donna lieu à un traité d'alliance et d'amitié, qui fut renouvelé périodiquement pendant plus d'un siècle et demi jusqu'au temps des Asmonéens (*I Mach.*, XII, 2-23).

**Les Juifs hellénisants.** — Parallèlement à cet investissement du monde hellénique par la race juive, il se produisait en Palestine même, et par une sorte de réciprocité, un investissement du monde juif par l'hellénisme.

Du seul point de vue géographique, les colonies grecques formaient autour de la Judée comme un cercle qui chaque jour allait se resserrant.

Sur la côte, les villes phéniciennes ou philistines s'étaient transformées en autant de cités helléniques ; vers l'orient, Damas et Philadelphie, l'ancienne Rabbath-Ammon, avaient reçus de forts contingents hellènes ; puis le bassin du Jourdain s'était trouvé envahi ; la Galilée était couverte de bourgades aux noms grecs ; et plus au sud, en pleine montagne, on trouvait des stations qui revendiquaient une origine macédonienne.

D'autre part, les Juifs de la Dispersion, en entretenant des rapports avec leurs compatriotes de Judée, en venant à Jérusalem à l'occasion des grandes fêtes, introduisaient au cœur du pays beaucoup de leurs idées nouvelles : aux récits qu'ils faisaient, un grand nombre se laissaient séduire et se prenaient à envier l'existence commode que l'on menait au pays des Gentils.

Insensiblement, un certain nombre de Juifs se mit à regarder par delà la Loi, sans toujours se l'avouer à eux-mêmes, et à chercher le moyen de l'éluder sans la violer ; la plupart appartenaient à l'aristocratie religieuse ou à la classe des « princes de la nation », et se trouvaient davantage portés au luxe et aux plaisirs par leur fortune et par leur position.

C'est ainsi que se constitua dans la Ville sainte, au cours du IIIe siècle, un parti hellénisant, « parti de progrès », qui se fit l'apôtre de certains usages empruntés à la manière de vivre « des nations » ; on vanta la culture grecque et l'on se mit à son école, tandis que l'on délaissait ou que l'on atténuait les lois dont l'objet spécial était de séparer les Juifs d'avec les Gentils : lois sur le sabbat, sur les aliments, sur la circoncision, sur la fréquentation des étrangers.

Tous ces Juifs hellénisants ne tardèrent pas à recevoir de leurs compatriotes demeurés fidèles le nom flétrissant d'impies et de pécheurs, sous lequel nous les trouverons désignés à l'époque machabéenne.

**Oniades et Tobiades.** - Durant toute cette période, Jérusalem demeura sous l'autorité presque exclusive des grands-prêtres de la famille des Oniades : Onias Ier (325-300), Simon Ier (300-287 ?), Éléazar II (287-267 ?), Manassé (267-250 ?) et Onias II (250-220 ?) auxquels devaient succéder Simon II le Juste (220-185 ?) et Onias III (185-174).

A côté d'eux cependant s'affirme un autre pouvoir d'origine politique et financière dont le rôle, quoique mal connu, paraît

avoir été décisif à l'époque qui nous occupe. Ce pouvoir est celui des Tobiades.

Cette famille, dans laquelle le sang juif se mêlait au sang ammonite, se rattachait, suivant toutes vraisemblances, au prince Tobie, allié du grand-prêtre Éliasib et ennemi de Néhémie (vers 450-420) ; un de ses descendants, nommé également Tobie, s'était fait bien voir du roi d'Égypte Ptolémée Philadelphe et avait reçu de lui l'administration du pays d'Outre-Jourdain (vers 260). Ce second Tobie avait épousé la sœur d'Onias II et en avait eu un fils, Joseph, qui accrut considérablement la fortune de sa maison. Fermier général des impôts de Phénicie, de Samarie et de Judée pour le roi d'Égypte pendant vingt-deux ans (vers 240-220), il acquit dans ces provinces une autorité considérable qu'il transmit à ses descendants, et ceux-ci paraissent l'avoir conservée tout le temps de la domination égyptienne (jusqu'en 199). Après cette date, le plus considérable d'entre eux, Hyrcan, se retire dans le pays d'Ammon ; d'autres demeurent à Jérusalem où ils exercent des charges importantes : tous paraissent regretter le temps des Lagides et conspirent plus ou moins contre les rois de Syrie. Ce pourra être l'une des causes du mauvais vouloir qu'Antiochus Épiphane témoignera, dès son avènement, aux hauts personnages de Jérusalem.

Comme bien l'on pense, l'influence des Tobiades, fonctionnaires des rois grecs, s'exerce en faveur de l'hellénisme et circonvient jusqu'au souverain sacerdoce : l'un des petits-fils d'Onias II, Jésus, frère d'Onias III, changera son nom en celui de Jason et se fera dans la Ville sainte l'apôtre des coutumes grecques.

**Simon le Juste.** - La prépondérance des Tobiades et leur politique hellénisante semblent avoir été contrebalancées un moment par l'attitude nettement traditionaliste du grand-prêtre Simon II (220-185 ?).

« Fils d'Onias II, qui par son avarice ne craignit pas d'exposer Jérusalem au danger d'une invasion, père de ce Jason qui, comme grand-prêtre souilla sa dignité » en se faisant le courtisan d'Antiochus Épiphane, ce Simon conserve accolé à son nom le surnom de *Saddik* (« le Juste »), parce qu'au milieu d'une génération pervertie, il sut rester un pontife selon la volonté de Dieu » (Derenbourg. *Essai sur l'hist. de la Palestine*, p. 47).

« Plein de sollicitude pour son peuple, il le «préserva de la chute » ; il fit rebâtir et fortifier les murs de Jérusalem que Ptolémée avait fait raser..... Le Temple, depuis trois siècles qu'il existait, avait subi de notables dégradations, Simon le fit réparer et sa prévoyante sollicitude ne s'en tint pas là. Les fontaines voisines de Jérusalem ne pourvoyaient pas suffisamment dans les années de sécheresse aux besoins des habitants, il fallait d'ailleurs une grande quantité d'eau pour subvenir aux exigences du culte public. Simon y pourvut en faisant creuser sous les fondations du Temple un vaste réservoir communiquant par un conduit

souterrain avec la source d'Étham, non loin de Jérusalem, qui l'alimentait constamment d'eau fraîche. Grâce à cette disposition, le Temple, ni Jérusalem ne manquèrent jamais d'eau, et plus tard, même pendant un long siège, le peuple en eut toujours à sa disposition. »

Les traditions rabbiniques nous ont transmis au sujet de ce pontife quelques détails caractéristiques, par exemple cette maxime qu'il aimait à répéter. « Le monde repose sur trois bases : la loi, le culte divin et la charité », ou cette autre que citait après lui un docteur d'Israël, un de ses élèves les plus distingués : « Ne soyez pas comme les serviteurs qui servent leur maître en vue du salaire qu'ils recevront à la fin du mois, mais comme les serviteurs qui travaillent fidèlement sans se préoccuper de ce salaire. »

Dans l'*Ecclésiastique*, Jésus, fils de Sirach, trace de Simon un portrait plein d'enthousiasme dans lequel il nous le fait voir, remplissant au jour du grand Pardon les cérémonies les plus augustes du culte mosaïque.

Qu'il était majestueux lorsque devant le peuple assemblé
il sortait de la maison du Voile !...
Quand il avait pris la robe d'honneur
et revêtu tous les ornements
et qu'il montait à l'autel saint,
il faisait resplendir les abords du sanctuaire.
Mais quand il recevait les parties de la victime de la main des [prêtres
et se tenait debout près du foyer de l'autel,
ses frères formant une couronne autour de lui,
alors il paraissait comme un cèdre majestueux sur le Liban
et les prêtres l'entouraient comme des palmiers.
Tous les fils d'Aaron étaient revêtus de leurs magnifiques orne- [ments,
et ils tenaient dans leurs mains l'offrande pour le Seigneur
devant toute l'assemblée d'Israël.
Et lorsqu'il avait achevé le service sur les autels
afin d'embellir l'offrande du Très-Haut tout puissant
il étendait la main sur la coupe aux libations,
et répandait le sang de la grappe.
Il le versait sur la base de l'autel,
parfum d'agréable odeur au Très-Haut, au grand Roi ;
Alors les fils d'Aaron poussaient des cris,
ils sonnaient de leurs trompettes artistement travaillées
et faisaient entendre d'éclatantes clameurs
en souvenir devant le Très-Haut.
Et tout le peuple à la fois s'empressait
et tombait la face contre terre pour adorer leur Seigneur,
le Dieu tout-puissant, le Très-Haut.
Et les chantres déployant leurs voix le louaient ;
le vaste Temple retentissait de doux accords,
et le peuple suppliait le Seigneur très haut,
se tenant en prière devant le Miséricordieux,
jusqu'à ce que les cérémonies du Seigneur fussent achevées,
et que les prêtres eussent accompli les fonctions sacrées.
Alors le grand-prêtre descendait et élevait sa main

sur toute l'assemblée des enfants d'Israël,
pour donner de ses lèvres la bénédiction de la part du Seigneur
et se glorifier en son nom.
Et le peuple se prosternait de nouveau
pour recevoir la bénédiction du Très-Haut.

(*Ecclésiastique*, L, 11-21.)

C'est par ce tableau que Jésus clôt son « éloge » des hommes illustres d'Israël. — Dernier des grands hommes de l'ancienne Loi, Simon l'est en effet, car depuis sa mort nul grand-prêtre — nul Israélite — ne pourra jamais se flatter d'avoir comme lui mérité les louanges unanimes de son peuple.

Son fils aîné, le pieux Onias III (185-174) — « cet homme de bien, d'un abord modeste et de mœurs douces, distingué dans son langage et adonné dès l'enfance à toutes les pratiques de la vertu » — pour employer les termes dont se sert le IIe livre des *Machabées* — n'aura ni la force, ni l'énergie suffisantes pour continuer l'œuvre de son père. Mal servi par les circonstances, en butte aux pires difficultés, calomnié par l'intendant du Temple, trahi par son propre frère, il mourra en exil après avoir vu ses fonctions saintes mises à l'encan et adjugées aux plus indignes de tous les descendants d'Aaron.

---

### Bibliographie

Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, tome IV.
Mangenot, article *Néhémie*, dans le *Dict. de la Bible*, tome IV, col. 1565-1573.
Vigouroux, article *Esdras*, dans le *Dict. de la Bible*, tome II, col. 1929-1932.
F. Prat, article *Hellénisme*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 575-580.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 110.

**La prophétie d'Aggée.** — « *La gloire de cette maison* (il s'agissait du Temple bâti par Zorobabel) *sera plus grande que celle de la première, dit Yahveh des armées ; car c'est en ce lieu que je donnerai la paix* » (Aggée II, 10).

On a objecté à cette prophétie que le Messie était venu non dans le second Temple, bâti par Zorobabel, mais dans le troisième, construit par Hérode.

C'est oublier que les Juifs n'ont jamais établi de distinction entre le « second » et le « troisième » Temple : pour eux, il n'y a que deux temples, celui de Salomon, avant la captivité, et celui de Zorobabel, après la captivité. L'œuvre d'Hérode quoique considérable n'a été qu'une restauration méthodique, et ce qui le prouve mieux que tout le reste c'est qu'elle n'a pas interrompu le service divin.

Le Sauveur, en honorant le jour de sa présentation et dans les différentes circonstances de sa vie, le Temple restauré par Hérode, a honoré le second Temple et accompli la prophétie d'Aggée.

## Les Grands-prêtres de l'époque des Perses et des Grecs.

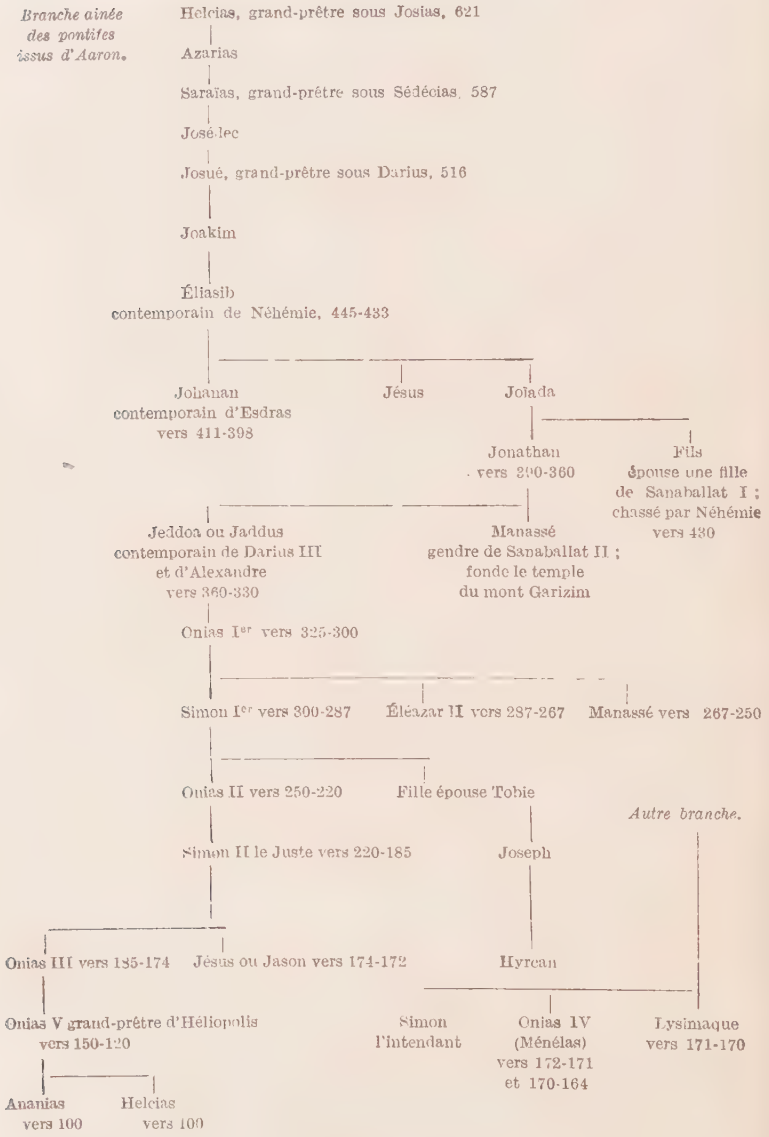

## RÉSUMÉ

La restauration juive est l'œuvre d'une élite, le « petit reste » qui s'est constitué en Babylonie sous l'influence des idées prophétiques. Elle ne s'opère qu'à la longue et au milieu des plus pénibles épreuves.

I. Le retour de la captivité ne s'effectue pas en une fois ; pour le réaliser, il faut près de cent cinquante ans et plusieurs convois successifs de rapatriés.

Le plus ancien convoi est celui qui s'ébranle sous la conduite du prince de Juda, Sassabasar, au lendemain de la chute de Babylone et en s'autorisant de l'édit libérateur de Cyrus (538). Il relève l'autel des holocaustes et pose les fondements du Temple, mais ne parvient pas à pousser plus avant l'œuvre de restauration, par suite des intrigues des ennemis de Juda.

Après une interruption de plus de seize ans (536-520) les travaux reprennent sous l'impulsion des prophètes Aggée et Zacharie, et grâce aux efforts du grand-prêtre Josué et du prince gouverneur Zorobabel, arrivés de Babylonie à la tête d'un nouveau convoi. Cette fois, le Temple est complètement rebâti et solennellement dédié, en l'an VI de Darius (516).

Les années qui suivent sont des années d'épreuves pour la petite communauté judéenne, qui ne réussit pas, malgré toutes les tentatives qu'elle fait en ce sens, à relever les murs de Jérusalem. A la fin de cette période, la race juive se voit menacée d'une extermination complète par Aman, ministre du roi Assuérus : le dévouement de la reine Esther, et l'habileté de son oncle Mardochée, parviennent cependant à conjurer ce danger, l'un des plus graves que le peuple de Dieu ait jamais courus (474).

II. Vers le milieu du Ve siècle la situation des rapatriés est loin d'être satisfaisante. Le manque d'énergie des grands-prêtres, l'incapacité et la tyrannie des gouverneurs, la mollesse des Judéens et leurs imprudentes relations avec les populations abâtardies du voisinage, concourent à donner l'impression d'une sérieuse décadence : c'est à ce moment que paraît le dernier des petits prophètes, Malachie, dont les exhortations ont pour objet de rappeler une fois encore à Israël les obligations que lui impose sa mission providentielle.

Peu après, Dieu suscite Néhémie qui, par sa courageuse intervention auprès du roi Artaxerxès I, obtient de celui-ci la permission de relever les murs de la Ville sainte (447), ce qu'il accomplit en 52 jours. Nommé gouverneur de Judée (445-433), Néhémie s'applique à ruiner les abus et travaille de tout son pouvoir à faire revivre au sein de la communauté juive, la ferveur des anciens rapatriés.

La lutte contre le paupérisme, la restauration des observances légales, la question des mariages mixtes sont tour à tour l'objet de ses soins les plus attentifs.

Cette première réforme est complétée par celle du scribe Esdras, venu à Jérusalem à la tête d'un dernier convoi en l'an VII d'Artaxerxès II (398). La lecture solennelle qu'il fait de la Loi et l'explication qu'il en donne, déterminent un mouvement de conversions qui aboutit au renvoi définitif des femmes étrangères et au renouvellement de l'alliance avec Yahweh.

Les dernières années de la domination persane sont marquées par un effort sérieux en vue de maintenir la réforme d'Esdras : la restauration juive est désormais un fait accompli. — Les mécontents et les insoumis sont contraints de quitter Jérusalem ; l'un d'eux, fils de grand-prêtre, fonde à cette occasion le temple samaritain du mont Garizim.

A part cet acte schismatique, le principal événement de cette époque paraît

avoir été la révolte des Juifs contre Artaxerxès III (351), révolte d'ailleurs punie par la déportation d'un certain nombre de Judéens en Hyrcanie.

III. Après la chute de l'empire perse (333), la nation juive devient sujette d'Alexandre le Grand (333-323) et des rois grecs ses successeurs (à partir de 323). Les Juifs de Palestine sont d'abord soumis aux Lagides d'Égypte (323-119) qui établissent plus eurs colonies juives en divers points de leurs États et particulièrement à Alexandrie. Jérusalem continue à être gouvernée par ses grands-prêtres, les Oniades, et jouit d'une paix relative qui favorise peu à peu l'introduction dans le pays des mœurs grecques.

Sujets des Séleucides de Syrie, les Juifs de Babylonie sont eux aussi disséminés en divers points du monde hellénistique (Syrie et Asie Mineure) et y constituent des centres importants qui bénéficient de privilèges politiques ou économiques fort avantageux.

Ce temps, qui voit traduire en grec la Bible hébraïque, correspond à la fois à une très grande expansion du judaïsme à travers l'Orient méditerranéen et à une tentative d'investissement du judaïsme par l'esprit grec. Simon II, grand-prêtre de Jérusalem pendant les dernières années de cette période (220-185), lutte avec peine contre les Juifs hellénisants et mérite par son zèle pour la Loi d'être surnommé *le Juste*, parce qu'il reste « fidèle » au milieu d'une génération pervertie.

## LE RETOUR DE LA CAPTIVITÉ.

- **Circonstances du retour**
  - En 538 Babylone tombe aux mains des Perses.
  - Cyrus autorise les Judéens captifs à regagner Jérusalem pour y rebâtir le Temple de Yahweh.
  - Sassabasar, prince de Juda, se met en route avec quelques prêtres et quelques chefs de familles de Juda et de Benjamin.
- **Reconstruction du Temple**
  - Première phase : Travaux accomplis sous Cyrus
    - Rétablissement de l'autel des Holocaustes.
    - Célébration de la fête des Tabernacles.
    - Pose des fondements du sanctuaire.
  - Interruption des travaux (536-520) par suite des intrigues des ennemis de Juda.
  - Seconde phase : Travaux accomplis sous Darius
    - Prédications d'Aggée et de Zacharie.
    - Reprise des travaux du Temple par Zorobabel et Josué.
    - Délicace du second Temple (516).
- **Événements postérieurs à la reconstruction du Temple**
  - En Judée, attaques incessantes des « ennemis de Juda ».
  - Les Juifs ne peuvent relever les murs de Jérusalem.
  - Hors de Judée : Esther, Aman et Mardochée.

## NÉHÉMIE ET ESDRAS.

- **La Judée vers 450**
  - Décadence de la communauté juive
    - Lassitude des Judéens rapatriés ; relations imprudentes avec les populations du voisinage.
    - Manque d'énergie des grands-prêtres.
    - Incapacité et tyrannie des gouverneurs civils.
  - Prophéties de Malachie
    - Exhortation à la pénitence.
    - Invitation à la confiance en Dieu.
    - Annonce du précurseur du Messie.
- **L'œuvre de Néhémie**
  - Néhémie, échanson d'Artaxerxès Ier, obtient la permission de relever les murs de Jérusalem.
  - Premier séjour de Néhémie à Jérusalem
    - Néhémie arrive à Jérusalem et en reconstruit les murs en 52 jours (447).
    - Intrigues des Samaritains et des autres ennemis de Juda.
  - Néhémie retourne auprès d'Artaxerxès (447-445).
  - Second séjour de Néhémie à Jérusalem
    - Néhémie est investi des fonctions de gouverneur civil et les conserve pendant douze ans (445-433).
    - Restauration morale de la communauté judéenne.
    - Premières difficultés au sujet des mariages mixtes.
- **L'œuvre d'Esdras**
  - Esdras amène un nouveau convoi de rapatriés (398).
  - Esdras obtient le renvoi des femmes étrangères.
  - Lecture solennelle de la Loi.
  - Renouvellement de l'Alliance.
- **Dernières années de la domination persane**
  - Un prêtre juif fonde le Temple samaritain du mont Garizim.
  - Révolte des Juifs contre Artaxerxès III (351).
  - Déportation d'une partie des Juifs en Hyrcanie.

## LA DOMINATION GRECQUE.

- **Histoire extérieure**
  - Alexandre le Grand détruit l'empire perse (333).
  - Les Juifs de Palestine sont sujets des Lagides d'Égypte.
  - Les Juifs de Babylonie sont sujets des Séleucides de Syrie.
  - Fondation de nombreuses colonies juives en Syrie, en Asie Mineure et en Égypte.
  - Expansion de la race juive à travers tout le monde hellénique.
- **Histoire intérieure**
  - En Palestine
    - Administration des grands-prêtres de la race des Oniades.
    - Influence grandissante de la famille des Tobiades.
    - Décadence des mœurs, sous l'influence de l'hellénisme.
    - Efforts pour conjurer cette décadence : Simon le Juste.
  - Dans les communautés juives extra-palestiniennes
    - Traduction de la Bible en grec.
    - Très grande prospérité matérielle.
    - Privilèges nombreux accordés par les rois grecs de Syrie et d'Égypte.

Invasion de l'hellénisme : met en question l'existence du judaïsme.

# CHAPITRE XXV

## LES DERNIERS SIÈCLES DE LA LITTÉRATURE BIBLIQUE

SOMMAIRE

I. La Synagogue. — La Tradition juive. — Les docteurs de la Loi. — Les Synagogues.

II. Le Canon palestinien des Écritures. — La Bible avant Esdras. — L'œuvre de Néhémie et d'Esdras. — Le Canon palestinien.

III. La Bible grecque et les derniers écrits de l'Ancien Testament. — Les colonies juives de langue grecque. — La Bible grecque des Septante. — Les derniers livres de l'Ancien Testament. — Le Canon alexandrin de l'Ancien Testament.

IV. Les Apocryphes de l'Ancien Testament. — Définition. — Valeur des Apocryphes. — Contenu des Apocryphes. — Portée et influence des Apocryphes.

### ARTICLE I. — LA SYNAGOGUE.

**La tradition juive.** — Les docteurs juifs des temps postérieurs — ceux qui, au second siècle après notre ère, rédigèrent la plus ancienne partie du Talmud (*Mischna*) — croyaient que la transmission de la Loi s'était opérée régulièrement depuis Moïse jusqu'à eux. « Moïse, écrivaient-ils, reçut la Loi sur le Sinaï et la remit à Josué, celui-ci, aux anciens, qui à leur tour la remirent aux prophètes, puis aux hommes de la Grande Synagogue. » C'est de la Grande Synagogue, c'est-à-dire de l'assemblée officielle des premiers docteurs d'Israël, que les rabbins prétendaient tenir, par une chaîne ininterrompue d'enseignements et de témoignages, leurs traditions les plus respectables.

Un certain fond de vérité se cache sous cette manière un peu simpliste de présenter les choses. Que les prophètes se soient faits les champions de la Loi et aient puissamment contribué, avec l'assistance de Dieu, à la remettre en honneur après les périodes de décadence religieuse qui correspondent à la majeure partie du temps des Juges et des Rois, le fait est exact : Isaïe et surtout Jérémie et Ézéchiel ont vraiment restauré l'œuvre de Moïse en la

faisant sortir du domaine archéologique où on l'avait oubliée, pour la remettre en honneur, et en faire vivre ce « petit reste » qui devait parfaire la restauration d'après la captivité.

Mais lorsqu'il s'agit d'entrer dans le détail de cette restauration et d'opérer la jonction entre Esdras et les derniers prophètes d'une part, et les docteurs de l'époque machabéenne d'autre part, on éprouve tout d'abord un certain embarras ; car, s'il est certain qu'il se rencontra de nombreux docteurs pour continuer l'œuvre d'Esdras, par contre il paraît aujourd'hui démontré que plusieurs siècles s'écoulèrent avant que les disciples de ces docteurs fussent réunis en assemblée officielle.

Ce n'est que par une fiction de langage que les Juifs des temps postérieurs s'habituèrent peu à peu à considérer l'ensemble des continuateurs d'Esdras comme ayant constitué une sorte d'assemblée officielle ; mais avec le temps cette assemblée à laquelle ils réservaient le nom de Grande Synagogue prit insensiblement le caractère d'une institution organisée où ils virent le fondement traditionnel, le prototype d'une autre assemblée — parfaitement historique celle-là — le Sanhédrin, qui devait tenir une si grande place aux siècles voisins de l'ère chrétienne.

Un seul fait demeure certain au milieu de ces conjectures et de ces imaginations, c'est qu'après Esdras, et durant les trois siècles qui précédèrent l'organisation du Sanhédrin, il y eut un travail d'élaboration lent et obscur mais singulièrement profond et efficace — puisque c'est de lui que devait sortir en définitive l'âme judaïque — travail auquel demeure attaché le nom des plus anciens docteurs de la Loi.

**Les docteurs de la Loi.** — On a vu plus haut qu'Esdras était « un scribe versé dans la Loi » ; on a vu également que son activité se manifesta sous deux aspects distincts : un aspect pratique, si l'on peut ainsi parler, et un aspect théorique. Ce fut à la fois un casuiste qui employa une bonne part de son temps à résoudre non sans rigueur les questions de droit que posaient telles situations de fait en contradiction avec les ordonnances de Yahweh — et un docteur dont le principal souci fut de commenter et d'expliquer avec le plus de clarté possible la Loi dont il voulait organiser la lecture publique.

Lecture et commentaire de la Loi, décisions pratiques sur des cas de conscience empruntés à la vie courante : c'est là précisément ce qui caractérise l'activité des hommes dits « de la Grande Synagogue » et des premiers docteurs de la Loi. Le Talmud ajoute qu'ils avaient reçu la mission « d'être fermes en rendant la justice,

de former un grand nombre de disciples, et *de faire une haie autour de la Loi* ».

Rien de plus significatif que cette dernière expression. Il s'agissait de faire de la Loi un domaine intangible que ne profanerait aucun fils d'Israël : on s'appliquerait en conséquence à délimiter ce domaine de la façon la plus minutieuse en précisant les questions relatives aux impuretés légales, à l'observation du sabbat et des fêtes, à la réglementation des prières....

Quant à la méthode suivie pour accomplir ce travail, elle s'inspirait de deux principes. Le docteur cherchait d'abord à bien pénétrer le texte sacré en l'éclairant par son contexte ou par les passages parallèles ; il fallait donc qu'il fût, comme Esdras, « versé dans la Loi » : et c'est là ce qu'indique le titre de « *scribe* » qu'il assume le plus généralement ; — mais il s'inspirait surtout des interprétations qu'avaient pu donner ses devanciers les plus autorisés ; il devait être un homme du passé, le porte-parole des « anciens » et c'est là ce qu'insinue cette qualification d' « *ancien* » que les textes emploient volontiers à la place de celle de « scribe » ou concurremment avec elle.

On disait : « les paroles des scribes » ou « des anciens », pour les opposer aux paroles des prophètes et à celles de la Loi, et en même temps pour souligner le caractère traditionnel que prétendait conserver l'enseignement des docteurs. — En réalité cet enseignement dévia rapidement : à force de vouloir expliquer la lettre de la Loi, les scribes en perdirent ou en oublièrent l'esprit ; très vite ils tombèrent dans une casuistique stérile et des subtilités sans fin ; sous prétexte de mettre une « haie » autour de la Loi, ils en vinrent à la surcharger d'une foule de dispositions absolument étrangères au vrai sens du texte sacré ; et bientôt, par un aboutissement logique de la fausse méthode dans laquelle ils s'étaient engagés, « ils en vinrent à mettre ces élaborations, fruit de leur étroitesse d'esprit, sur le même rang que la Loi de Dieu, et à réclamer pour elles une observation plus minutieuse que pour la Thorah elle-même. »

Non pas cependant qu'il n'y ait eu une partie excellente dans leur œuvre. Ils furent pendant plus de quatre siècles les représentants autorisés de la Tradition et les gardiens fidèles de l'Écriture ; et même dans leurs exagérations de casuistes, ils conservèrent souvent un vrai souci de réaliser cette perfection morale à laquelle ils sentaient que tout Israélite était appelé. C'est là d'ailleurs ce qui explique le double jugement que Notre Seigneur portait sur les paroles et sur les œuvres des docteurs de son temps : « Les scribes sont assis dans la chaire de Moïse, déclarait-il

à ses apôtres. Faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent, mais n'imitez pas leurs œuvres, car ils disent et ne font pas » (*Matt.*, XXIII, 3). Ces hypocrites constituaient assurément la majeure partie du corps des scribes, puisque l'Évangile les condamne en bloc ; mais un autre passage du Nouveau Testament prend soin de rectifier ce que ce jugement pouvait avoir de trop absolu, en faisant l'éloge du scribe parfait — c'est-à-dire de *celui qui est versé dans ce qui regarde le royaume des cieux* : « Celui-là, affirme-t-il, ressemble au père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes » (*Matt.*, XIII, 52).

**Les Synagogues.** — A côté de ce travail doctrinal qui s'accomplissait surtout dans les écoles, les scribes revendiquaient hautement une autre mission beaucoup plus importante, celle d'éduquer le peuple en l'instruisant de ses obligations vis-à-vis de la Loi.

C'est dans les synagogues que cet enseignement était principalement donné. On est mal renseigné sur l'origine précise des premières synagogues. — Les Juifs des temps postérieurs, Josèphe et Philon entre autres, prétendaient bien, suivant leur habitude, que Moïse lui-même avait institué les premières synagogues : mais ce n'était là qu'une affirmation gratuite dont ils eussent été bien embarrassés de donner la preuve. — Il paraît plus raisonnable de rattacher l'organisation des synagogues au mouvement de restauration qui suivit la captivité de Babylone, et d'en attribuer la paternité aux Juifs zélés qui vivaient loin de la Ville sainte.

Ces Juifs, écrit Mgr Pelt, « sentirent la nécessité de réunions périodiques où les fidèles de chaque localité importante viendraient s'acquitter en commun de leurs devoirs religieux et s'instruire dans la Loi. »

Le mot *synagogue* signifie proprement « assemblée » (du mot grec *synagogè*), puis « lieu d'assemblée » — tout comme notre mot *église*, qui présente exactement le même sens. Quelques textes lui substituent un autre terme *proseukhè* qui signifie « la maison de la prière ». — La synagogue est donc bien la maison où, le jour du sabbat, les Juifs se rassemblent pour prier Dieu et surtout pour entendre la lecture et l'explication de la Loi.

L'institution des synagogues se répandit aussi loin que le judaïsme. Dans chaque colonie juive il y en eut au moins une ; dans les villes plus importantes, dans les ports où affluaient de nombreux étrangers, on prit l'habitude d'en établir plusieurs, autant du moins qu'il existait de groupes de Juifs en nombre, venus de régions étrangères.

« Par là cependant ne furent pas rompus les rapports avec Jérusalem. Le Temple de la Ville sainte resta toujours l'unique sanctuaire du culte légal.

On continua à y aller en pèlerinage aux fêtes solennelles et à y envoyer des présents et des aumônes..... Ainsi se maintenait l'unité de culte et de doctrine chez tous les Israélites, malgré les grands dangers qu'ils couraient au milieu des Gentils. Cette unité se traduisit à l'extérieur par les soins que prenaient les diverses communautés juives de la Dispersion d'avoir leurs synagogues, non seulement dans leurs villes mais encore à Jérusalem. Aussi, au premier siècle de notre ère, comptait-on à Jérusalem plus de 400 synagogues. (Mgr Pelt, *Hist. de l'Ancien Testament*, t. II p. 399-400.)

## ARTICLE II. — LE CANON PALESTINIEN DES ÉCRITURES.

**La Bible avant Esdras.** — Au témoignage de l'Écriture elle-même, Moïse, en donnant aux Lévites le livre de la Loi, leur avait prescrit de le placer près de l'Arche d'Alliance (*Deut.*, XXXI, 9 ; 24-27) : tel avait été le fondement de la collection canonique des Écritures et le premier noyau de la Bible.

Josué y ajouta le livre qui porte son nom (*Jos.*, XXIV, 26). Pour la période suivante, on ne sait rien de certain ; il paraît probable néanmoins que la plupart des livres de la Bible hébraïque qui rentrent dans la section des Prophètes (Juges et Samuel I et II ; Rois, Prophètes antérieurs à la captivité) vinrent augmenter peu à peu le recueil sacré.

Les prêtres avaient reçu la garde de la Loi ; on sait même qu'à une certaine époque ils l'égarèrent et qu'elle ne fut retrouvée qu'au temps de Josias. — Il n'est pas invraisemblable d'admettre que l'époque de ce roi, qui est celle de Jérémie, marqua une étape décisive dans l'histoire des Livres Saints : c'est vers cette date que furent rédigés les livres des Rois ; c'est vers cette date aussi que les premiers captifs judéens, transportés en Babylonie, durent se préoccuper d'emporter avec eux les livres dont ils avaient besoin pour retremper leur foi. — Il est à présumer que les prophètes d'alors reçurent une mission spéciale qui leur donna les lumières et leur inspira les précautions nécessaires pour sauvegarder au milieu de la ruine de la Ville Sainte et du Temple, le dépôt sacré de la parole de Dieu.

Après la captivité, les Judéens qui revinrent de Babylone rapportèrent sans nul doute les Écritures dont ils avaient fait leur lecture pendant toute la durée de l'exil ; ils furent témoins de l'activité d'Aggée et de Zacharie, de Malachie dont les oracles vinrent alors parfaire la collection des prophètes.

**L'œuvre de Néhémie et d'Esdras.** — Il paraît aujourd'hui certain que les deux grands réformateurs de la période persane

prirent une part fort importante à l'agencement du recueil sacré.

D'après les données contenues dans une lettre insérée au IIe livre des *Machabées* (II, 13) Néhémie (445-432) « fonda une bibliothèque où il rassembla les écrits concernant les rois, les prophètes, David, ainsi que les lettres des Grands Rois au sujet de leurs présents. » « Les écrits concernant les rois » sont évidemment les livres qui portent ce nom dans notre Bible, et peut-être aussi les textes annalistiques qui servirent de base aux *Paralipomènes ;* « les prophètes » sont à tout le moins les livres d'*Isaïe* et de *Jérémie* (on verra plus loin pourquoi nous ne parlons que de ceux-ci), « David » représente la collection des *Psaumes ;* quant aux « lettres des Grands Rois » c'est-à-dire des rois de Perse, elles serviront de sources à nos livres d'*Esdras-Néhémie.* — On voit se dessiner ici les premiers linéaments d'une collection nouvelle de livres sacrés, les *Hagiographes*, destinés à compléter l'ensemble déjà constitué par la *Loi* (*Pentateuque*) et les *Prophètes* (*Josué*, *Juges*, *Samuel*, *Rois*, *Isaïe*, *Jérémie*...).

Esdras (399) est surtout connu pour avoir promulgué et interprété la Loi : c'est là l'unique mention consacrée par l'Écriture à son activité littéraire.

La tradition rabbinique se prétendait mieux informée, puisqu'elle l'identifiait avec le Chroniqueur qui mit au point les *Paralipomènes* et rédigea les livres d'*Esdras-Néhémie ;* — elle ajoutait d'ailleurs que son œuvre avait été continuée par ses collaborateurs ou ses disciples immédiats, ceux qu'elle appelait « les hommes de la Grande Synagogue », et que l'on devait à ceux-ci l'entrée dans le recueil des Écritures d'*Ézéchiel*, des *douze petits prophètes*, de *Daniel* et d'*Esther.*

Rien ne permet de contrôler directement la valeur de ces renseignements ; certains d'entre eux paraissent puisés à bonne source, puisqu'on sait par ailleurs qu'*Ézéchiel* et *Daniel*, par exemple, furent l'objet des plus vives contestations au cours des derniers siècles de l'indépendance juive, ce qui certes ne serait pas arrivé si leur admission dans la collection des Écritures n'eût été relativement récente.

Sur l'œuvre d'Esdras, il existait une autre tradition dont on trouve la mention dans l'apocryphe intitulé *IVe livre d'Esdras :* à l'en croire, le scribe aurait, à son retour de Babylone, et grâce à une inspiration directe de Dieu, reconstitué entièrement le texte perdu des vingt-quatre livres dont se composait alors le recueil sacré. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette singulière légende, « il semble cependant raisonnable d'en retenir qu'Esdras a réellement joué un rôle des plus importants dans la fixation du Canon, c'est-à-dire du recueil officiel des Écritures inspirées ».

**Le Canon palestinien.** — C'est donc, suivant toutes vraisemblances, peu après la réforme d'Esdras que la Bible hébraïque se trouva constituée sous une forme très voisine de sa forme actuelle.

A la *Loi* et aux *Prophètes* s'adjoignirent définitivement les *Hagiographes*, dont la série complète était certainement close au début du second siècle avant notre ère : l'auteur de l'*Ecclésiastique*,

qui écrivait aux environs de 190 av. J.-C. « suit de près et analyse tous les anciens écrits bibliques : il connaît tous les protocanoniques de l'Ancien Testament, sauf *Daniel*, *Esdras* et *Esther*. Son petit-fils, qui vers 130 av. J.-C. traduisit son ouvrage en grec, mentionne dans son prologue la *Loi*, les *Prophètes* et « les autres livres de ses pères » expression qui ne peut désigner que les *Hagiographes ;* mais il n'en dresse pas la liste ».

Ajoutons que le langage de Notre Seigneur et des apôtres suppose l'existence d'une collection de livres inspirés auxquels ils renvoient et qu'ils allèguent comme une autorité décisive... Notre Seigneur mentionne expressément la *Loi*, les *Prophètes* et les *Psaumes*. Le *Nouveau Testament* fait allusion à tous les protocanoniques de l'Ancien Testament sauf les *Juges*, *Ruth*, le *Cantique*, *Esther*, l'*Ecclésiaste*, I *Esdras* et *Nahum*. que les auteurs sacrés n'ont sans doute pas eu occasion de citer.

Il ne paraît y avoir eu de flottement que pour un certain nombre de livres qui tantôt furent classés parmi les *Prophètes* et tantôt parmi les *Hagiographes*. Josèphe ne compte parmi ceux-ci que quatre livres lyriques (*Psaumes*, *Proverbes*, *Ecclésiaste* et *Cantique*) ; et l'on sait d'autre part que la Bible hébraïque, dans sa teneur actuelle, place *Daniel* au nombre des *Hagiographes* au lieu de le mettre au rang des *Prophètes*.

On est mal renseigné sur le critère qui permit aux Israélites de reconnaître les livres inspirés, et sur la manière dont ils s'y prirent pour les introduire officiellement dans le Canon des Écritures. « *A priori* nous pouvons affirmer que Dieu, dans sa sagesse, dut manifester le fait de l'inspiration, soit aux écrivains sacrés eux-mêmes, soit à des hommes spécialement choisis par lui, et qu'il dut constituer une autorité vivante, permanente, infaillible avec la mission d'abord de discerner, puis de conserver, de transmettre et d'interpréter les Livres Sacrés. A ces conditions seulement, ceux-ci pouvaient servir au bien religieux et moral du peuple juif auxquel ils étaient destinés.

En fait, à toutes les époques, il y eut des prophètes qui avaient reçu de Dieu la charge d'instruire, de diriger le peuple juif, et dont la mission était publiquement confirmée par des miracles. Il est certain qu'à la mort de Malachie, le dernier prophète dont les écrits soient canoniques, la série de ces grands hommes ne fut pas close et qu'ils purent d'ailleurs être suppléés ou aidés par des scribes et des prêtres dont l'histoire n'a pas gardé le nom. Ces hommes de Dieu mirent sans doute au nombre des livres inspirés ceux dont l'auteur avait reçu le caractère prophétique et l'ordre d'écrire les oracles divins. On regarda comme inspirés les écrits de ceux qui avaient possédé le don de prophétie entendue au sens strict et au sens large, comme plus tard les chrétiens tiendront pour divins les ouvrages des apôtres et ceux des disciples qui ont reçu l'approbation des apôtres.

## ARTICLE III. — LA BIBLE GRECQUE ET LES DERNIERS ÉCRITS DE L'ANCIEN TESTAMENT.

**Les colonies juives de langue grecque.** — La Bible nous raconte que pour promouvoir sa réforme, Esdras lut la Loi et la fit expliquer par ses collaborateurs :

« les lévites expliquaient la Loi au peuple et chacun restait à sa place. Ils lisaient distinctement dans le livre de la loi de Dieu et ils en donnaient le sens, et l'on comprenait ce qui était lu. » (*II Esdras*, VIII, 7-8.)

Ce qui rendait cette explication absolument nécessaire, c'était le fait que les Juifs de Jérusalem ne parlaient plus, et par conséquent ne comprenaient plus l'hébreu : depuis la captivité ils avaient adopté la langue que l'on parlait dans toute l'Asie occidentale, c'est-à-dire l'*araméen*, langue qui appartenait à la même famille que l'hébreu mais qui cependant en était fort distincte. Pour comprendre le texte sacré, le commun du peuple dut donc recourir à des interprètes : l'épisode d'Esdras nous fait assister à l'un des premiers essais en ce genre ; on aboutit ainsi à des traductions orales qui furent plus tard consignées par écrit. C'est là l'origine des *Targums araméens*, que nous avons mentionnés, chapitre Ier.

Avec la conquête d'Alexandre et l'installation des monarchies hellénistiques sur les ruines de l'empire perse, la situation se compliqua. Le grec acquit droit de cité et devint langue courante dans un très grand nombre de villes d'Orient ; dans les ports, il supplanta à peu près complètement les langues indigènes ou traita de pair avec elles ; dans les capitales fondées par les successeurs d'Alexandre ou dans les colonies qu'ils établirent sur toutes leurs frontières, il fut de droit langue officielle et déborda bientôt par delà les campagnes environnantes, dans de vastes régions ou jusque là l'araméen avait dominé sans contestation.

Dispersées comme elles l'étaient dans le vaste triangle compris entre Babylone, Éphèse et Alexandrie, les colonies juives, celles surtout que les rois macédoniens avaient installées d'office en Asie-Mineure et en Égypte, ne tardèrent pas à subir les conséquences du nouvel état de choses : l'amour du lucre et l'esprit pratique aidant, la plupart d'entre elles se mirent à parler grec.

Il n'y eut guère que les juiveries de Babylonie et de Mésopotamie à conserver avec celles de Palestine l'usage de l'araméen ; — et encore serait-il possible de relever dans les textes qui proviennent de ces régions plusieurs termes empruntés à la langue grecque, et qui sont comme autant de témoins de l'action envahissante de l'hellénisme à cette époque.

**La Bible grecque des Septante.** — De toutes les colonies juives de langue grecque, la plus importante était sans contredit celle d'Alexandrie puisque, à une certaine époque, les Juifs constituaient à eux seuls les deux cinquièmes de la population totale de cette ville. — Ce fut chez eux que naquit une nouvelle traduction de la Bible, destinée comme les Targums araméens à mettre le texte sacré à la portée du commun du peuple ; mais tandis que les Targums ne furent guère mis par écrit avant le Ier siècle de notre ère, la Bible grecque paraît avoir été publiée au IIIe ou au IIe siècle avant notre ère.

L'histoire des origines de cette Bible grecque a été entourée de récits légendaires. D'après le plus ancien de ces récits, le roi d'Égypte Ptolémée II (284-247) aurait fait demander au grand-prêtre Éléazar de lui envoyer des hommes capables de lui traduire en grec la Loi de Moïse ; il voulait, disait-il, en placer un exemplaire dans la bibliothèque qu'il venait de fonder à Alexandrie. Éléazar lui aurait envoyé soixante-douze vieillards qui auraient achevé en soixante-douze jours la traduction demandée par le roi. — Plus tard, on raconta que ces vieillards avaient été inspirés par l'Esprit de Dieu, et qu'ayant travaillé séparément dans des cellules isolées, ils auraient tous donné une version identique. — On se persuada également que les soixante-douze vieillards avaient traduit la Bible entière et non pas seulement les cinq livres de la Loi : c'est à cette dernière légende que la Bible grecque doit son nom le plus habituel, *Bible des Septante*.

En réalité, s'il paraît bien certain que le Pentateuque fut traduit en grec dans la première moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque indiquée par la légende, il semble non moins démontré que les autres livres de la Bible furent traduits un peu plus tard, au fur et à mesure des besoins, et par des auteurs différents.

Le grec dont il est fait usage dans la Bible des Septante est le grec vulgaire, la langue commune (*Koinè*) que l'on parlait dans les villes commerçantes de l'Orient hellénique. Toutefois, l'étude attentive du texte des Septante et la comparaison des particularités de sa langue avec celles des papyrus découverts en Égypte donneraient plutôt à penser que les traducteurs étaient des Alexandrins, ou du moins avaient vécu longtemps dans la vallée du Nil.

**Les derniers livres de l'Ancien Testament.** — Le dernier siècle de la domination persane avait vu rédiger par celui qu'on appelle « le Chroniqueur » la série historique constituée par les quatre livres qui forment la Chronique (I et II *Paralipomènes*, *I et II Esdras*). De la même époque ou de la période suivante, contemporaine en tous cas de cette expansion de la nation juive qui correspond aux débuts de la domination grecque, date la rédaction définitive de certains livres historiques : *Esther* et *Ruth* que la Bible range parmi les *Hagiographes*, et *Judith* dont le texte original hébreu est perdu, et que la Bible grecque nous a seule conservée.

La fin du IIIe siècle avant notre ère (vers 210), nous fait assister à la rédaction du premier livre saint écrit directement en grec, la *Sagesse*, souvent appelée « Sagesse de Salomon » parce que, par une sorte de fiction, l'auteur est supposé être le fils de David. —

Le but de l'ouvrage est de faire aimer et pratiquer la vraie sagesse à l'encontre des idées dominantes du temps.

« Il n'est pas douteux que l'écrivain sacré ne s'adresse à ses coreligionnaires pour les prémunir contre les dangers de perversion qui les menaçaient dans le milieu où ils vivaient, et pour les affermir dans leur fidélité à vivre selon leur foi. Les arguments apportés par l'auteur pour atteindre son but sont très variés. Ils sont tirés de l'excellence intrinsèque de la Sagesse, des avantages qu'elle procure à ceux qui la suivent et du malheur de ceux qui la repoussent. Une récapitulation de l'histoire d'Israël fournit la preuve par les faits de la grande maxime du livre : « Faites le bien et haïssez le mal. » (PELT, *Hist. de l'Ancien Testament* II, p. 403.)

Un peu postérieur à la *Sagesse* est l'*Ecclésiastique*, livre qui fut écrit en hébreu vers 190 à 180 av. J.-C. — L'*Ecclésiastique* est un recueil de sentences détachées et de dissertations assez étendues sur la Sagesse, que l'auteur considère tantôt en elle-même et tantôt dans son application aux diverses situations de la vie humaine ; une sorte d'appendice célèbre la grandeur de Dieu telle qu'elle se manifeste dans la nature, et fait l'éloge des grands hommes d'Israël.

Les deux derniers livres de l'Ancien Testament appartiennent au second siècle avant notre ère : ce sont les deux livres historiques des *Machabées*, dont le premier fut écrit (en hébreu) sous Jean Hyrcan (135-105 av. J.-C.) et le second (en grec) entre l'an 162 et l'an 123 av. J.-C.

**Le Canon alexandrin de l'Ancien Testament.** — Nous savons déjà que la Bible grecque des Septante contient des livres qui ne se trouvent pas dans la Bible hébraïque, telle que nous la possédons aujourd'hui. Ces livres appelés deutérocanoniques sont : *Tobie*, *Judith*, *Baruch*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, *I* et *II Machabées* — auxquels il faut ajouter les parties dites deutérocanoniques d'*Esther* et de *Daniel*.

On remarque que ces livres appartiennent à la dernière période de la littérature biblique (captivité et restauration juive) ; deux ont été écrits en araméen (ou peut-être en grec : *Tobie* et *Judith*) : deux en grec (*Sagesse* et *II Machabées*).

C'est là sans doute la raison du scrupule qui conduisit les Juifs palestiniens à exclure ces livres de leur canon : ils semblent en effet, au moins à une certaine date (fin du Ier siècle après J.-C.) avoir pris pour règle de l'acceptation d'un écrit dans le canon, sa conformité rigoureuse avec la loi mosaïque telle qu'ils l'entendaient, et avoir requis en outre qu'il fût ancien et eût été composé en Palestine même ou du moins écrit en hébreu. Les Juifs de Palestine, en restreignant ainsi leur canon, par cet esprit étroit du rabbinisme qui se développa de plus en plus en eux, se mirent en contradiction avec leurs traditions antérieures.

Par contre, les Juifs alexandrins au lieu de se perdre dans des

discussions interminables s'en tinrent à la tradition et maintinrent dans le recueil officiel des écrits inspirés la série complète des livres saints, y compris les sept dont nous venons de parler : de là le nom de canon alexandrin que reçoit le canon complet de l'Ancien Testament.

## ARTICLE IV. — LES APOCRYPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

**Définition.** — On appelle *Apocryphes* (du grec *Apokryphos* « caché ») un certain nombre de livres soi-disant secrets qui circulèrent aux environs de l'ère chrétienne, avec la prétention de compléter les Écritures et de révéler une doctrine mystérieuse aux initiés auxquels ils s'adressaient.

Ces livres se présentaient la plupart du temps comme l'œuvre de saints personnages ayant vécu à une époque fort reculée, Hénoch, Noé, Moïse, Isaïe, etc... : ces personnages étaient censés avoir écrit eux-mêmes les livres en question et les avoir transmis à des disciples de choix qui à leur tour les avaient communiqués à une série d'autres disciples avec la mission de les conserver secrets jusqu'à une date déterminée ; alors seulement ils devaient être dévoilés progressivement pour le plus grand profit des fidèles.

Pour mieux faire accepter leurs supercheries, les vrais auteurs des livres apocryphes avaient soin de les émailler de prophéties soi-disant faites par leurs auteurs supposés et qui, se trouvant réalisées au moment où elles tombaient dans le domaine public, entraînaient plus aisément l'adhésion des esprits crédules.

Dans un sens plus général, on a appliqué le nom d'apocryphes à tous les écrits qui, par leur titre ou leur teneur, ressemblent aux livres de la Sainte Écriture, et principalement à ceux qui ont été faussement regardés comme inspirés dans telles sectes juives ou dans quelques Églises chrétiennes.

**Valeur des Apocryphes.** — Cette littérature fantaisiste apparaît de prime abord comme fort dangereuse, et c'est la raison pour laquelle l'Église se montra durant les premiers siècles extrêmement sévère à l'égard des Apocryphes, poursuivant sans merci tous ceux dont elle avait connaissance. — Depuis, on est revenu de cette sévérité parce que l'on a pensé à très juste titre, que les fictions contenues dans les Apocryphes pouvaient dans une certaine mesure nous aider à bien comprendre quelle idée on s'était faite, à une époque déterminée, du contenu des Livres Saints. « En règle générale, disait déjà Origène, nous ne devons pas rejeter en bloc ce dont nous pouvons tirer quelque utilité pour l'éclaircissement de nos Écritures. C'est la marque d'un esprit sage de comprendre

et d'appliquer le précepte divin : Éprouvez tout, retenez ce qui est bon. »

Voici quelques années seulement que l'on s'est mis à étudier les Apocryphes de l'Ancien Testament, et, comme le demandait Origène, on a commencé d'abord à y rechercher des explications anciennes sur tel ou tel point obscur de nos Saints Livres. Puis les historiens, et surtout les historiens de la théologie, s'en sont mêlés.

« Ils ont demandé à ces Apocryphes, où tout est vision et fiction, les éléments nécessaires pour reconstituer la pensée, les souffrances, l'attente, le rêve d'époques et de milieux qu'il nous importe particulièrement de connaître et dont l'histoire serait, sans ces apocryphes, obscure et muette. C'est ainsi que les apocalypses palestiniennes nous ont révélé le messianisme des Juifs du premier siècle avant notre ère, de l'époque asmonéenne et du temps des Hérodes... » (Battifol, *Apocryphes* (*Livres*), dans *Diction. de la Bible*, t. I, col. 767-768.)

**Contenu des Apocryphes.** — Parmi les livres apocryphes qui virent le jour pendant les trois derniers siècles de l'histoire du peuple de Dieu, il convient de citer le livre d'*Hénoch*, les *livres Sibyllins*, les *Jubilés*, les *Testaments des Douze Patriarches*, les *Psaumes de Salomon*, l'*Assomption de Moïse*, le *IV^e^ livre d'Esdras*.... Ces divers ouvrages ont été écrits de 160 av. J.-C. environ à 130 après.

Mises à part certaines préoccupations plus spéciales dictées par les événements contemporains, tous ces livres ont à peu près pour unique but de renseigner leurs lecteurs sur l'avenir immédiat, sur les fins dernières et par-dessus tout sur l'avènement du Messie.

De ces trois sujets, le second, qui s'occupe des fins dernières, est d'ordinaire celui qui se trouve traité de la manière la plus orthodoxe : ce qui le domine c'est l'idée du *jugement de Dieu* — de ce grand jugement dont l'annonce a jadis rempli la prédication des prophètes, et qui maintenant menace de plus en plus le présent, avant de régler définitivement l'avenir.

Dès Amos, ce mot de jugement synthétisait et caractérisait tout à la fois « la grande intervention de Dieu pour rétablir la justice ». Dans les Apocryphes, la perspective est la même ; l'idée demeure identique mais son objet immédiat évolue quelque peu : « d'abord Israël et les nations païennes ; puis les justes et les pécheurs ».

Les questions relatives à l'avenir immédiat étaient plus délicates à traiter, d'abord parce que beaucoup d'entre elles étaient affaire de sentiment et que leur solution dépendait à la fois des conceptions personnelles de l'auteur et de celles de son entourage immédiat ; et ensuite parce qu'il importait de les présenter sous une

forme suffisamment ambiguë, de manière à ne pas choquer les lecteurs, de manière aussi à pouvoir sauver l'honneur du livre même en cas de non-réalisation de ses oracles. — De là ces symboles et ces images qui nous déconcertent si souvent : le passé lui-même devient parfois méconnaissable, on se demande à quoi l'auteur veut faire allusion lorsqu'il en fait la description. Tout y est schématisé suivant des principes dont certains nous échappent encore, mais dont plusieurs ont pu être déterminés par une étude attentive des premiers Apocryphes : il semble à divers égards qu'on se soit inspiré de l'interprétation courante des passages les plus obscurs des anciens prophètes et que l'on ait imité en même temps les procédés de celui d'entre eux qui avait soulevé le plus complètement les voiles de l'avenir, par exemple Daniel, dans la seconde partie de son livre. On conçoit ce qu'ont pu faire, sur de pareilles bases, des auteurs qui n'étaient pas inspirés et qui se laissaient guider par des vues temporelles et par l'esprit de parti.

Pour tout ce qui concerne le rôle et la personne du *Messie*, les conceptions des auteurs d'Apocryphes se ramènent à quelques vues fort simples et fort vagues. Pour les uns, le Messie apparaîtra à la suite d'une période d'épreuve — qui la plupart du temps est déjà fort avancée — et fondera un puissant empire terrestre dont les Israélites seront les princes ; pour les autres, le Messie se trouve déjà au ciel : c'est de là qu'il viendra au temps marqué pour inaugurer le monde futur par le jugement. — Plus tard, lorsque Jérusalem aura été ruinée par les Romains, les auteurs d'Apocryphes modifieront ce programme et reculeront la date du jugement pour laisser au Messie le temps de descendre sur la terre et de venger les Juifs de leurs ennemis.

**Portée et influence des Apocryphes.** — Il ne faudrait cependant pas s'exagérer l'influence de ces productions littéraires. Chacune d'entre elles, sauf peut-être une ou deux exceptions, ne paraît guère avoir dépassé tout d'abord les limites du petit groupe de rêveurs ou d'initiés dont elle représentait les idées ou dont elle flattait les espérances. Au témoignage d'un bon juge en ces matières « c'est une pure conjecture de leur attribuer un grand ascendant, puisqu'ils n'avaient ni les moyens d'action politique des Sadducéens ni la faveur populaire qui faisait une auréole aux Pharisiens » (R. P. Lagrange, *Le Messianisme*, p. 134). — Néanmoins il n'est pas inutile de rappeler que la plupart des Apocryphes se rattachent de près ou de loin aux tendances que nous observons dans le parti pharisien : sans avoir la valeur que présenteraient pour nous les écrits des docteurs de ce parti, ils reflètent ce que le peuple

comprenait ou croyait pouvoir conclure de leurs enseignements ; on saisit sous le costume étrange que revêtent ces ouvrages, l'impression que faisaient dans la partie la plus cultivée ou la plus mystique de la masse populaire les discours des docteurs de la Loi ; à ce dernier titre les Apocryphes sont vraiment « l'écho des croyances de leur temps ».

Ce qui n'est pas moins intéressant, c'est qu'on y relève des tendances qui iront en se développant au fur et à mesure que les années s'écouleront. Sans parler de ce caractère de plus en plus matériel et terrestre que revêtent les descriptions du royaume messianique, on y voit se manifester « l'orgueil de la vertu ».

« On pratique la Loi parce qu'on le veut bien et dès lors on a droit à la récompense. »

Nous trouvons ici les premières traces de ce germe corrupteur qui, brusquement, va faire dévier le judaïsme et le jeter hors des voies où il s'était maintenu jusqu'alors.

---

BIBLIOGRAPHIE

VIGOUROUX, article *Canon des Écritures*, dans le *Dict. de la Bible*, t. II, col. 134-184.
BATTIFOL, article *Apocryphes*, dans le *Dict. de la Bible*, tome I, col. 766-770.

---

## RÉSUMÉ

I. La dernière période de l'histoire de la nation juive se concentre autour d'une institution : *la Synagogue* et d'une idée : *la Tradition*.

Ce mot de *Synagogue* qui signifie « assemblée », comme notre mot « église », désigne originairement le lieu ou l'édifice dans lequel les Juifs se réunissent pour prier et pour entendre l'explication de la Loi. Plus tard, il désigne par extension, la communauté de tous les Juifs, la société juive par opposition à la société chrétienne.

La *Tradition*, ou plutôt l'ensemble des traditions reçues des Anciens, fait l'objet des enseignements des Scribes ou Docteurs de la Loi, et ceux-ci en transmettant cette tradition prétendent expliquer la Loi,

Commentateurs de la lettre et casuistes beaucoup plus qu'interprètes proprement dits, les docteurs s'attachent par dessus tout à redire ce qui a été enseigné avant eux : toute explication qui ne s'autorise d'aucun témoignage antérieur leur paraît être une innovation suspecte, qu'ils rejettent avec un souverain mépris ; par contre tout ce qu'ils tiennent de leurs maîtres leur semble aussi respectable que la Loi. — De la sorte, sous prétexte de sauvegarder la *lettre* de l'Écriture, ils en tuent l'*esprit* et encombrent le Judaïsme d'une quantité d'observances puériles et étroites qui lui ôteront bientôt sa vie et sa raison d'être.

II. L'époque de la restauration juive voit se constituer peu à peu ce qu'on a appelé le canon palestinien des Écritures.

Formé très probablement sous l'influence des grands réformateurs du v^e^ siècle (Néhémie et Esdras), à l'aide des écrits inspirés qui s'étaient transmis de génération en génération depuis le temps de Moïse et des prophètes, le recueil des Livres Saints comprend certainement, au début du IV^e^ siècle, les deux catégories d'ouvrages connus dans la Bible hébraïque sous le nom de *Loi* et de *Prophètes*. — Quant aux ouvrages catalogués sous le nom d'*Hagiographes*, plusieurs sont déjà, vers la même date, annexés au recueil sacré ; les autres le seront au cours des deux siècles suivants.

Le critère employé pour déterminer ces livres inspirés n'est pas connu. On sait seulement que Dieu y pourvut, soit par le ministère des prophètes, soit même par la Tradition juive représentée par les prêtres et les docteurs.

A une époque plus récente (II^e^ et I^er^ siècles avant notre ère), l'étroitesse de vues des docteurs de la Loi les empêche d'accueillir dans le canon palestinien des Livres Saints un certain nombre d'écrits inspirés de date récente (livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament, *Tobie*, *Judith*, *Baruch*, *Sagesse*, *Ecclésiastique*, I et II *Machabées*, parties de *Daniel* et d'*Esther*) ; cette même étroitesse de vues, jointe à d'inavouables passions doctrinales, en conduit quelques autres vers le même temps à contester la valeur de quelques livres de la Bible hébraïque et à en nier l'inspiration (*Ézéchiel*, *Daniel*, *Cantique*).

III. De bonne heure, les Juifs dispersés à travers le monde grec perdent l'usage de l'hébreu. Le besoin qu'ils éprouvent de se retremper dans la lecture de la Loi les amène peu à peu à désirer que le texte sacré soit mis à leur portée par une traduction : telle est l'origine de la Bible grecque, dite des Septante, en raison d'une antique légende selon laquelle soixante-douze vieillards envoyés au roi d'Égypte par le grand-prêtre de Jérusalem auraient traduit en soixante-douze jours l'Écriture toute entière. — Si l'on s'en tient aux seuls témoignages vraiment historiques, on peut admettre que le Pentateuque grec fut écrit dans la première moitié du III^e^ siècle ; les autres livres auraient suivi au fur et à mesure des besoins.

Au second siècle avant notre ère, la vie intellectuelle des Juifs de langue grecque, et plus particulièrement des Alexandrins, est si intense qu'elle s'épanouit en une littérature fort remarquable. Deux de nos livres inspirés se rattachent à ce mouvement littéraire : ce sont la *Sagesse* et le second livre des *Machabées*, tous deux deutérocanoniques et comme tels exclus du canon palestinien de l'Écriture. — Le canon alexandrin qui se constitue vers le même temps se distingue du canon palestinien en ce qu'il accueille tous les deutérocanoniques, ceux de langue grecque (*Sagesse*, *II Machabées*) aussi bien que ceux de langue araméenne ou hébraïque (*Tobie*, *Judith*, *Baruch*, *Ecclésiastique*, I *Machabées*, parties de *Daniel* et d'*Esther*).

IV. Les *Apocryphes* sont des livres soi disant secrets qui circulent dans le monde juif aux environs de l'ère chrétienne, avec la prétention de compléter les données contenues dans les Écritures.

Œuvres de faussaires qui les écrivent pour favoriser les doctrines plus ou moins aventurées de leurs sectes, ces livres présentent un très grand intérêt et nous aident à mieux connaître les préoccupations des divers milieux juifs contemporains de l'apparition du christianisme. — Ce sont eux en particulier qui nous font le mieux comprendre la brusque déviation que l'on observe dans les espérances messianiques du peuple de Dieu à partir du II^e^ siècle avant J.-C.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## LA SYNAGOGUE.

**Définition**
- Au sens propre, une *synagogue* (= assemblée) est le lieu ou l'édifice où les Juifs se réunissent pour prier et pour entendre l'explication de la Loi.
- Plus tard et par extension, on désigne par le terme de *Synagogue* la communauté de tous les Juifs.

C'est l'époque où se fixe l'ensemble des *traditions* reçues des Anciens, et destinées à expliquer la Loi.

**Importance de cette période**

C'est l'époque où se constitue le corps des *Scribes* ou *Docteurs de la loi*, qui assument la tâche de conserver ce dépôt de traditions.
- Les *Scribes* ou *Docteurs* sont des interprètes, des commentateurs et des casuistes.
- Leur grand souci est de ne rien innover et de ne rien dire qui ne soit établi par un témoignage antérieur.
- Sous prétexte de rendre la Loi intangible, ils font une *haie* autour des prescriptions de Moïse, et les surchargent d'observances puériles et minutieuses.

## LE CANON PALESTINIEN DES ÉCRITURES.

**Avant Esdras** — **Apports successifs**
- de Moïse : la Loi (Pentateuque).
- de Josué.
- des prophètes de l'époque royale
  - Livres historiques
  - Livres prophétiques

  (antérieurs à la captivité.)
- des prophètes de la captivité.
- des prophètes contemporains du retour.

**L'œuvre de Néhémie et d'Esdras**
- **Néhémie** : collectionne les écrits précédents ainsi que les lettres des rois de Perse.
- **Esdras** : promulgue et interprète la Loi ; complète et organise la collection précédente ; contemporain de l'auteur des Paralipomènes (ou identique à lui).

**La Bible hébraïque**

Constituée sous sa forme actuelle au temps d'Esdras ou peu après.
- Composée de la *Loi*, des *Prophètes*, et des écrits plus récents (= *Hagiographes*).
- Flottements au sujet de certains livres qui sont placés tantôt parmi les Prophètes et tantôt parmi les Hagiographes.
- Dieu pourvoit à la conservation et à la détermination de tous ces livres sacrés par des moyens surnaturels
  - ministère des prophètes,
  - tradition des prêtres et des docteurs

## LA BIBLE GRECQUE.

**Origines**
- Les Juifs dispersés à travers le monde grec perdent l'usage de l'hébreu.
- Pour se retremper dans la lecture de la Loi, ils ont besoin d'un texte traduit en grec.
- Cette traduction est faite durant les III^e^ et II^e^ siècles : légende des *Septante*.

**Les livres inspirés écrits en grec**
- **Énumération** :
  - *Sagesse*, écrite vers 210.
  - *II Machabées*, écrit vers 150.
- Témoignent de la vie religieuse intense des communautés de langue grecque.

**Le canon alexandrin**, constitué au I^er^ siècle, comprend :
- La traduction des livres de la Bible hébraïque = *protocanoniques*.
- Les livres écrits en hébreu et en araméen, mais non reçus dans le canon palestinien
- Les livres écrits en grec.

(= *deutérocanoniques*)

**LES APOCRYPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT.**

- **Définition**
  - Sens précis : Livres soi-disant secrets ayant la prétention de compléter les Écritures et de révéler une doctrine mystérieuse.
  - Sens général : Livres non inspirés ressemblant de près ou de loin à ceux de la Sainte Écriture.
- **Forme**
  - Se donnent le plus souvent comme l'œuvre de personnages illustres morts depuis longtemps.
  - Contiennent de soi-disant prophéties, écrites après coup, de manière à entraîner l'adhésion des esprits crédules.
- **Valeur**
  - Dangereux pour les fidèles non instruits.
  - Très précieux pour les savants auxquels ils révèlent les croyances de ceux qui les ont composés.
- **Contenu : ils veulent renseigner**
  - Sur les événements de l'avenir immédiat.
  - Sur les fins dernières.
  - Sur l'avènement du Messie.
- **Influence**
  - relativement restreinte, à cause de leur caractère de *livres secrets*,
  - mais très pernicieuse, comme ayant contribué à faire dévier le Judaïsme vers des ambitions toutes matérielles.

# CHAPITRE XXVI

## LES GUERRES D'INDÉPENDANCE
## LES PREMIERS ASMONÉENS

SOMMAIRE

**I. Préliminaires.** — La Judée province syrienne. — Héliodore. — Antiochus Épiphane. — Intrigues pour le souverain pontificat. — Les Syriens à Jérusalem. — Profanation du Temple. — La persécution.

**II. Mathathias et Judas Machabée.** — Les Assidéens. — Débuts de la guerre sainte sous Mathathias. — Judas Machabée. — Premiers exploits de Judas Machabée. — Occupation de Jérusalem et purification du Temple. — Nouveaux succès des Juifs. — Mort d'Antiochus Épiphane. — Guerres de Judas Machabée contre Antiochus Eupator. — Révolutions de Syrie. Alcime. — Premières relations avec les Romains. — Derniers exploits et mort de Judas Machabée.

**III. Jonathas.** — Débuts de Jonathas. — Victoires de Jonathas. — Révolutions de Syrie. — Jonathas est investi du souverain pontificat. — Jonathas et Démétrius II. — Jonathas et Tryphon. — Fin de Jonathas.

SOURCES

Premier et second livres des *Machabées*. — Josèphe, *Antiquités*, XII-XIII ; *Guerre juive*, I.

Le premier livre des *Machabées*, écrit en hébreu sous Jean Hyrcan par un Juif palestinien, a pour but de montrer comment, au milieu des guerres extérieures et des troubles intérieurs, fut fondée la dynastie asmonéenne : les événements qu'il raconte s'étendent de 176 à 135 av. J.-C. — Outre ses souvenirs personnels et les sources orales, l'auteur paraît avoir puisé à des sources écrites, contemporaines des événements.

Le II[e] livre des *Machabées*, écrit en grec entre 161 et 125 par un Juif helléniste qui connaissait moins bien la Palestine que l'auteur du 1[er] livre, est un résumé de l'œuvre plus considérable de Jason de Cyrène. Ce résumé a été fait en vue d'instruire et d'édifier les Juifs de la Dispersion en leur racontant l'histoire du Temple pendant quinze ans, de 175 à 161 av. J.-C.

---

On a essayé, au cours des chapitres précédents, de caractériser la double tendance qui se manifestait chez les Juifs contemporains des premiers successeurs d'Alexandre : d'une part, dans la très grande partie de la nation un vrai zèle pour la Loi, inspiré par une confiance inébranlable dans les promesses que Yahweh avait autrefois faites à son peuple ; de l'autre un certain esprit libéral, qui s'étendait d'année en année, cherchant à concilier tant bien que mal les exigences de la Loi avec les mœurs des Gentils.

Nous avons dit que cet esprit « libéral » n'existait guère que dans la classe dirigeante : ses tenants étaient les hommes en place ou ceux qui avaient réussi dans leurs affaires ; on comptait parmi eux des membres de l'aristocratie palestinienne et de riches

marchands de la dispersion. — Mais précisément à cause de la qualité et de l'influence de ces « libéraux », le danger était extrêmement grave : Israël allait-il se paganiser ou demeurerait-il fidèle à la voix des docteurs qui lui redisaient l'enseignement des prophètes ?

Ce fut une persécution religieuse qui sauva le judaïsme en le rejetant violemment entre les bras de son Dieu.

Les causes de cette persécution sont fort complexes. Sans vouloir les détailler au complet, notons ici que l'une des principales, sinon la plus importante, doit être cherchée dans l'attitude adoptée par le commun des Juifs de la Dispersion vis-à-vis des nations païennes.

Dans l'ensemble en effet, et malgré les demi concessions plus apparentes que réelles que quelques-uns des plus fortunés d'entre eux avaient faites aux mœurs des peuples chez qui ils séjournaient, les enfants d'Israël se montraient inassimilables, formant une cité dans la cité, parfois même un État dans l'État. A ceux qui les interrogeaient ils donnaient comme motif de leur conduite leur foi religieuse ; mais comme cette foi revêtait le plus souvent les caractères d'une intolérance alors sans exemple, ils donnaient bientôt prise à l'accusation d'un entêtement stupide, ce qui leur valait autant de mépris que de haine.

Leurs habitudes étranges, le soin avec lequel ils se gardaient du contact des Gentils, leur horreur pour les cérémonies idolâtriques, et à un autre point de vue les faveurs ou les privilèges dont certains rois d'Asie ou d'Égypte les avaient comblés : tout cela contribuait à les faire considérer avec méfiance, avec dégoût ou avec envie. — Ajoutons que la traduction de la Bible en grec, en faisant connaître à qui voulait s'en donner la peine les rudes prescriptions du Deutéronome ou les exécutions sanglantes qui avaient marqué l'installation du peuple hébreu en Palestine, n'était pas faite pour rendre les Juifs sympathiques aux païens de l'époque hellénistique, si peu difficiles en matière morale ou religieuse. Aussi commençait-on à murmurer tout bas des histoires invraisemblables sur les choses inouïes qui se passaient dans ce pays mystérieux qu'était la Judée, dans ce sanctuaire inaccessible qu'était le Temple de Jérusalem : ne parlait-on pas de Grecs séquestrés, engraissés, immolés et mangés pour satisfaire aux rites barbares du plus criminel de tous les peuples ? — De ces accusations à la passion religieuse il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi.

On conçoit sans peine qu'Antiochus Épiphane ait pu se donner l'apparence de vouloir détruire « ces mœurs misanthropiques et

criminelles ». Tacite, copiant en cela des historiens plus anciens, nous dit qu'il voulut « enlever aux Juifs leur superstition et s'efforcer de leur donner les mœurs des Grecs, afin d'améliorer cette abominable race » (*Histoires*, V, 8).

Ajoutons qu'au moment même où la Palestine devenait sujette des Séleucides, ceux-ci s'appliquaient par tous les moyens à conjurer la décadence de leur empire. Antiochus Épiphane prétendait assimiler et unifier la culture des régions situées en deçà de l'Euphrate : il voulait fondre en un peuple homogène les races disparates dont le hasard l'avait fait roi : il est évident que l'insociabilité du peuple juif dut lui paraître de bonne heure un obstacle dont il lui fallait absolument se débarrasser.

Sans doute le moment du premier heurt fut hâté par des circonstances secondaires telles que la cupidité du roi, les difficultés politiques avec l'Égypte, les intrigues maladroites des partis qui, dans la ville sainte, se disputaient la possession du souverain pontificat.

Mais il n'en reste pas moins qu'à l'origine de la persécution et comme raison dernière de la crise dont nous allons maintenant raconter l'histoire, on trouve la combinaison naturelle d'un intérêt politique et d'une passion religieuse.

## ARTICLE I. — PRÉLIMINAIRES.

**La Judée province syrienne.** — Conquise une première fois par Antiochus III le Grand en 219-218, reprise en 217 par les Égyptiens, reconquise par les Syriens en 201, la Judée fut définitivement attribuée aux rois séleucides de Syrie en 199. Malgré leurs efforts répétés, les Lagides d'Égypte ne devaient jamais rétablir leur suzeraineté sur elle, non plus que sur les régions voisines qui, avec elle, pendant plus d'un siècle, avaient fait partie de leur royaume.

La monarchie à laquelle la Judée se trouvait annexée était la plus vaste de toutes celles qui s'étaient élevées sur les ruines de l'empire d'Alexandre. Sans doute elle avait subi de notables diminutions depuis le temps de Séleucus son fondateur ; mais en l'an 200, à l'époque même où Jérusalem devenait sujette des Syriens, Antiochus le Grand (223-187) dominait encore de l'Archipel à l'Indus et du Caucase au désert d'Arabie et au golfe Persique.

Malheureusement pour lui, ce magnifique empire se heurta en l'an 192 à la puissance envahissante de Rome. Antiochus, vaincu à Magnésie, dut payer une forte indemnité de guerre, livrer sa

flotte et renoncer à l'Asie-Mineure (188) ; quand il mourut, l'année suivante (187), il ne possédait plus guère que les territoires qui avaient appartenu quatre siècles auparavant à Nabuchodonosor : la Babylonie et l'Élymaïde, la Mésopotamie, la Cilicie, la Syrie, la Phénicie et la Palestine.

**Héliodore.** — Séleucus IV Philopator (187-174), fils et successeur d'Antiochus le Grand, passa son règne à régler la lourde succession que lui avait léguée son père, c'est-à-dire qu'il « mena la vie d'un débiteur obéré et traqué par ses créanciers ».

Il vécut en bonne intelligence avec ses sujets de Judée. Le grand-prêtre Onias III (vers 185-174), pourtant si zélé pour la Loi, s'était fait bien voir du monarque, « au point que Séleucus », malgré sa situation financière, « fournissait de son revenu la dépense nécessaire au service des sacrifices » (*II Mach.*, III, 3).

Sur ces entrefaites, diverses circonstances mal connues firent surgir un conflit entre le grand-prêtre et un intendant du Temple nommé Simon, qui jouissait à Jérusalem et à la cour de Syrie d'une influence considérable. Pour se venger, Simon alla trouver le gouverneur de Cœlé-Syrie, Apollonius, et lui dit que le trésor du Temple regorgeait de richesses dont le roi pourrait revendiquer la propriété. Apollonius en référa aussitôt à Séleucus, et celui-ci chargea son ministre Héliodore de se rendre en Judée pour y saisir le trésor dont Simon avait révélé l'existence (176).

Héliodore vint donc à Jérusalem et fit connaître à Onias l'objet de sa mission ; ce fut en vain que le grand-prêtre lui représenta que ce trésor ne renfermait que les dépôts des veuves, des orphelins et de quelques particuliers, et que l'ensemble était bien loin de correspondre aux sommes fabuleuses dont Simon avait parlé : le ministre de Séleucus n'en persista pas moins dans son dessein et voulut l'exécuter de vive force.

Le jour où il entra dans le Temple, les prêtres, les femmes et tout le peuple se mirent en prière pour demander à Dieu de protéger lui-même le dépôt qui avait été confié à son sanctuaire. — Subitement Héliodore et ses satellites furent frappés d'impuissance et de terreur. « A leurs yeux apparut un cheval monté par un cavalier terrible et richement caparaçonné ; il s'élança avec impétuosité, et vint heurter Héliodore de ses sabots de devant.... En même temps surgirent deux jeunes gens pleins de force qui se mirent à le flageller sans relâche ». Héliodore dut être ramené sans connaissance sur sa litière et ne recouvra le plein usage de ses sens qu'à la suite d'un sacrifice expiatoire offert par Onias.

Aussitôt guéri, le ministre du roi de Syrie offrit à son tour un

sacrifice au Seigneur et quitta Jérusalem en assurant le grand-prêtre de son amitié. Séleucus, informé de tous ces événements, n'y crut qu'à demi et voulut, sur les instances de Simon, tenter une nouvelle expédition. Héliodore essaya en vain de l'en dissuader et ne parvint qu'à se rendre suspect. Onias accusé de fomenter des troubles, vint en personne auprès du roi pour se disculper : on ne sait s'il y réussit, ni même s'il eut le temps de le faire, puisque Séleucus mourut sur ces entrefaites, victime des machinations d'Héliodore (174).

**Antiochus Épiphane.** — Son successeur fut son frère Antiochus IV surnommé Épiphane. Le nouveau roi était un Grec d'Asie, élevé à Rome où il avait vécu en otage durant de longues années ; un roi habitué aux mœurs des républiques aristocratiques, c'est-à-dire un homme dont l'esprit devait être hanté par des idées incohérentes et contradictoires. Véritable despote, fourbe et rusé, sceptique aussi bien que superstitieux, ami des arts et du faste, passant d'un excès à l'autre, tantôt cruel et tantôt libéral, il est par-dessus tout « la racine d'iniquité », le roi méchant et impie auprès duquel pâlissent tous les autres persécuteurs du peuple de Dieu.

Antiochus Épiphane.
(Monnaie d'argent).

Presque tout son règne fut occupé par des démêlés avec l'Égypte, contre laquelle il mena plusieurs expéditions ; il voulait, semble-t-il, lui imposer sa suzeraineté et la contraindre à renoncer définitivement aux droits qu'elle prétendait conserver sur la Cœlé-Syrie et la région palestinienne. Lorsque personne ne lui disputerait plus ses États héréditaires, il entendait reprendre une tâche trop négligée à son gré par ses prédécesseurs, « effacer au sein de son empire les différences de mœurs qui perpétuaient l'antagonisme des nationalités et absorber les disparates dans l'unité de la civilisation hellénique. S'il lui était impossible d'atteindre au but dans les provinces les plus reculées, il voulait du moins achever l'assimilation et unifier la culture des régions situées en deçà de l'Euphrate. »

La première partie de ce plan échoua par suite de l'intervention romaine. Antiochus conserva bien la Cœlé-Syrie et la Judée ; mais au lieu d'y poursuivre pacifiquement l'œuvre d'assimilation que ses créatures y avaient ébauchée durant les premières années de son règne (174-168), il la compromit d'un seul coup par les moyens

violents dont il usa, et devint ainsi le principal auteur de la révolte des Juifs.

**Intrigues pour le souverain pontificat.** — Lorsque Antiochus monta sur le trône, les Juifs hellénisants de Jérusalem reconnaissaient pour chef Jason (Jésus), frère du grand-prêtre Onias III. Ce personnage réussit assez rapidement à se concilier les bonnes grâces du nouveau roi ; il en profita pour faire destituer Onias et devint lui-même grand-prêtre, au prix de 590 talents (174).

Toutes les préoccupations de Jason tendirent à faire de Jérusalem une ville grecque : il donna l'ordre d'élever à la mode païenne les enfants des plus nobles familles, et fonda non loin du Temple un gymnase dont les exercices, pratiqués selon les usages grecs, choquaient la pudeur et obligeaient à fréquenter les païens. Le mal était si grand que les prêtres eux-mêmes délaissaient l'autel pour prendre part aux exercices proscrits par la Loi.

Quand Antiochus passa par Jérusalem en 172, « on l'y reçut magnifiquement avec cortège de flambeaux et compliments ». Jason poussait si loin la « tolérance » qu'il envoya aux jeux célébrés en l'honneur de l'Hercule Tyrien une subvention de 600 drachmes prélevées sur le trésor du Temple ; ses envoyés, il est vrai, plus scrupuleux que leur maître, firent employer cet argent à la construction des navires de guerre.

Et le mal ne tarda pas à s'aggraver. Un frère de l'intendant Simon, Onias, qui avait pris le nom grec de Ménélas, supplanta Jason dans ses fonctions pontificales en offrant à Antiochus une surenchère de 300 talents (172). Le nouveau grand-prêtre était un vrai scélérat, qui s'enrichit en vendant les vases sacrés ; destitué au bout d'un an parce qu'il ne remplissait pas ses engagements financiers, et remplacé par son frère Lysimaque (171), il parvint cependant à s'entendre avec celui-ci et à récupérer le souverain pontificat.

Dès lors les crimes succèdent aux crimes : Onias III est tué à l'instigation de Ménélas ; le mobilier sacré du Temple est dispersé ; Lysimaque terrorise le peuple à la tête d'une armée de 3.000 bandits.... A la fin, les habitants de Jérusalem se soulèvent ; Lysimaque est tué et Ménélas, qui s'était dérobé, est cité devant le Sanhédrin.

Malheureusement l'affaire est portée devant Antiochus : une fois de plus, Ménélas répand l'or à profusion et obtient son acquittement, tandis que ses accusateurs sont mis à mort (170).

**Les Syriens à Jérusalem.** — Sur ces entrefaites l'ancien pontife Jason quitta le pays d'Ammon où il s'était réfugié et parvint à rentrer à Jérusalem. Antiochus, qui revenait alors d'Égypte, saisit cette occasion pour pénétrer à son tour dans la ville et y piller ce qui restait du trésor du temple (derniers mois de 170).

Un nouveau prétexte de rançonner les Juifs lui fut offert deux ans plus tard (été 168) par la famille des Tobiades, qui vinrent se plaindre à lui d'avoir été expulsés par Onias V, fils d'Onias III, et lui persuadèrent que leurs adversaires travaillaient pour l'Égypte.

Sur l'ordre d'Antiochus, le commissaire des contributions Apollonius se rendit à Jérusalem à la tête d'une armée de 22.000 hommes, surprit les habitants après avoir endormi leurs défiances par son attitude pacifique, et mit la cité à feu et à sang. Il démolit les murailles qui la défendaient et construisit non loin du sanctuaire une forte citadelle, « l'Acra des Syriens », destinée à surveiller ce qui subsistait de la ville sainte.

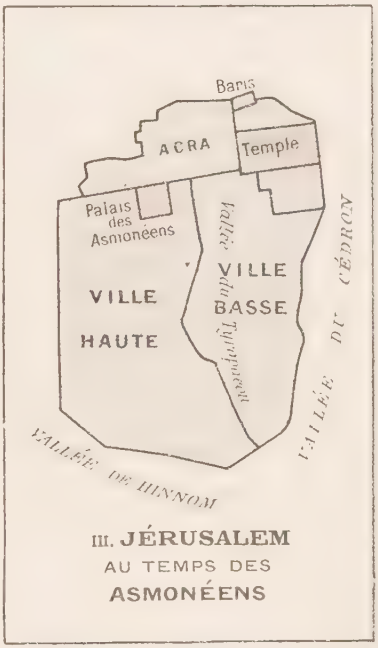

III. JÉRUSALEM AU TEMPS DES ASMONÉENS

**Profanation du Temple.** — Pour achever cette œuvre de destruction, l'autel de Yahweh fut couvert de victimes impures que la Loi interdisait : dès lors il n'y eut plus ni sabbat ni solennité religieuse. Tous les Israélites fidèles durent s'éloigner de Jérusalem, où des colons syriens s'établirent à leur place à côté des Juifs apostats.

Bientôt Antiochus fit paraître un édit où se trouvaient réglés jusqu'aux moindres détails de cette apostasie. Les Juifs devaient renoncer à la circoncision et manger la viande impure du porc : chaque mois, il leur fallait prendre part aux sacrifices qui se faisaient le jour de la naissance du roi, et pour les Bacchanales ils étaient obligés de se promener par les rues, couronnés de lierre, en l'honneur de Bacchus. Tous devaient brûler les livres saints,

sacrifier aux idoles et adopter les coutumes des Gentils, sous menace d'encourir la peine capitale.

Le Temple, devenu lieu d'orgies et de débauches, vit s'élever « l'abomination de la désolation » prédite par Daniel : le 25 kislev (décembre 168) les Syriens installèrent un autel païen sur l'autel des holocaustes et érigèrent dans le Saint des Saints une statue de Zeus (Jupiter) Olympien.

**La persécution.** — Beaucoup de Juifs obéirent aux ordres du roi de Syrie et rejetèrent la foi de leurs pères. En peu de temps Jérusalem prit l'aspect d'une ville païenne, et Antiochus put croire qu'il touchait au succès : il finirait bien par avoir raison des rebelles qui s'étaient réfugiés dans les montagnes et dans les cavernes ; quant à ceux qui restaient fidèles à la Loi et qui ne prenaient pas la peine de s'en cacher, il saurait bien vaincre leur obstination.

Ce fut là l'origine d'une violente persécution. Des mères coupables d'avoir circoncis leurs nouveaux-nés furent traînées par la ville, avec leurs enfants attachés à leurs mamelles, et précipitées du haut des murailles ; des Juifs que l'on avait surpris dans des grottes où ils s'étaient réunis pour y célébrer le sabbat, y furent brûlés vifs ; d'autres payèrent de leur tête le crime d'avoir caché et non détruit le livre de la Loi....

Les âmes fortes furent nombreuses : la persécution les « foula aux pieds», suivant l'énergique expression de l'Écriture (*Daniel*, VIII, 10), sans parvenir à entamer leur foi : toutes préférèrent les supplices les plus affreux au risque de tomber en état de péché entre les mains du Tout-Puissant. Comme modèle de cette héroïque résistance, on cite par-dessus tout le saint vieillard Éléazar, mis à mort pour avoir refusé de se prêter à un simple simulacre d'apostasie, et cette mère incomparable qui assista au supplice de ses sept fils en les encourageant, en leur montrant le ciel, et en leur parlant de la résurrection glorieuse..., exemples magnifiques qui devaient exalter pour jamais la foi des croyants de l'avenir, juifs et chrétiens !

L'auteur du IIe livre des *Machabées*, en nous racontant cette persécution, la commente en ces termes qu'il est utile de bien méditer :

« Je supplie ceux à qui ce livre tombera entre les mains de ne pas se laisser déconcerter à cause de ces calamités, et de croire que ces persécutions ont eu lieu, non pour la ruine, mais pour la punition de notre race. Quand Dieu ne laisse pas longtemps les pécheurs impunis, mais qu'il fait tomber sur eux un prompt châtiment, c'est une marque de grande

bonté. En effet, le souverain Maître, pour punir les autres nations, attend avec patience qu'elles aient comblé la mesure des iniquités ; ce n'est pas ainsi qu'il a jugé à propos d'en agir avec nous, afin de n'avoir pas à exercer sur nous sa vengeance quand nos péchés auraient atteint leur pleine mesure. Aussi ne retire-t-il jamais de nous sa miséricorde ; en le châtiant par l'adversité, il n'abandonne pas son peuple. » (*II Mach.*, VI, 12-16.)

## ARTICLE II. — MATHATHIAS ET JUDAS MACHABÉE.

**Les Assidéens.** — Bien avant le temps de la persécution d'Antiochus Épiphane, il existait en face du parti hellénisant un parti national qui demeurait strictement fidèle aux traditions de la Loi mosaïque.

Ce parti s'était constitué, nous l'avons vu, au temps de la domination des Lagides d'Égypte ; il entendait réagir de toutes ses forces contre les tendances qui se manifestaient dès lors dans une partie de l'aristocratie juive, plus soucieuse de progrès matériel que de fidélité à son passé. Recrutés plutôt dans la classe moyenne de la nation et parmi ceux qu'on pourrait appeler les « intellectuels » d'alors, scribes et docteurs de la Loi, les Juifs qui appartenaient à ce parti avaient adopté comme nom distinctif celui qui affirmait le plus complètement leur zèle pour Yahweh et leur horreur pour toutes les pratiques empruntées aux nations, c'est-à-dire aux Grecs : ils s'appelaient « les hommes pieux », *Assidéens.*

Ce fut leur groupe compact qui constitua l'obstacle le plus efficace à la politique d'Antiochus et qui finalement, par une disposition spéciale de la Providence, rendit à Israël son antique liberté en lui permettant de redevenir une dernière fois une nation indépendante.

**Débuts de la guerre sainte sous Mathathias.** — Les Assidéens ne semblent cependant pas avoir compris tous les zélateurs de la Loi. Leur association avait un caractère pacifique qui s'accordait mal avec l'intransigeance batailleuse et violente de certains Juifs de haute classe, aussi hostiles qu'eux-mêmes au parti hellénisant.

L'incident qui provoqua la guerre sainte eut précisément pour héros l'un de ces Juifs, le prêtre Mathathias, chef de la famille des Asmonéens, qui habitait Modin. Ce prêtre s'étant trouvé présent lorsque le délégué d'Antiochus vint ordonner aux habitants de Modin de sacrifier aux faux dieux, ne put retenir son indignation : il tua un Israélite qui s'avançait pour obéir à l'édit royal et

l'officier qui avait ordre de présider au sacrifice. Puis il s'enfuit dans la montagne avec ses cinq fils en invitant les Juifs fidèles à le suivre : « *Quiconque a le zèle de la Loi et veut maintenir l'alliance*, s'écria-t-il, *que celui-là sorte et vienne avec moi !* » (*I Mach.*, II, 27).

Tels furent les débuts de la révolte des Juifs contre l'autorité du roi de Syrie. Les troupes d'Antiochus essayèrent d'abord d'enrayer ce mouvement en traquant les rebelles ; beaucoup de ceux-ci succombèrent, victimes de leurs scrupules à porter les armes le jour du sabbat, et Mathathias dut intervenir pour faire connaître aux survivants que Dieu leur permettait de lutter ce jour-là lorsqu'il s'agissait de sauver leur vie. (Cf. *note* III.)

Mais peu à peu le nombre des révoltés s'accrut ; ceux qui s'étaient cachés aux premiers jours de la tourmente reprirent courage et vinrent grossir l'armée de Mathathias :

« la troupe des Assidéens, vaillante et forte en Israël, vint se joindre à lui, avec tous ceux qui tenaient fermement à la Loi, et tous ceux qui fuyaient devant les calamités. » (*I Mach.*, II, 42-43.)

Cette armée ne se contenta pas de repousser victorieusement les attaques des Syriens, elle parcourut la Judée détruisant les autels idolâtriques, châtiant les renégats, imposant de force la circoncision et les autres observances légales à ceux qui essayaient de les éluder.

**Judas Machabée.** — Lorsque Mathathias mourut (167), son troisième fils Judas, surnommé *Machabée*, c'est-à-dire « le marteau », lui succéda dans le commandement de l'armée des fidèles.

Le nouveau chef était un homme d'action des plus remarquables. Le 1er livre des *Machabées* nous a laissé de lui un portrait célèbre que l'on ne peut que reproduire ici :

« Judas étendit au loin la gloire de son peuple ; il revêtit la cuirasse comme un héros, il ceignit ses armes de guerre et engagea des batailles, protégeant de son épée le camp d'Israël. Il était dans l'action pareil au lion, comme le lionceau qui rugit sur sa proie. Il poursuivit les impies, fouillant leurs retraites, et livra aux flammes ceux qui troublaient son peuple. Les impies reculèrent effrayés devant lui, tous les ouvriers d'iniquité furent dans l'épouvante et sa main conduisit heureusement la délivrance de son peuple. Ses exploits préparèrent de l'amertume à plusieurs rois et de la joie à Jacob, et sa mémoire est à jamais bénie. Il parcourut les villes de Juda et en extermina les impies, et il détourna d'Israël la colère. Son nom devint célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, et il recueillit ceux qui allaient périr. » (*I Mach.*, III, 3-9.)

Il convient d'ajouter que ce héros était un homme d'une foi admirable : rien de plus beau que les paroles que la Bible met sur

ses lèvres chaque fois qu'elle nous le montre exhortant ses soldats avant la bataille. Judas priait et savait faire prier : c'était là ce qui lui donnait sa force, c'était là ce qui lui permettait d'inspirer cette confiance invincible grâce à laquelle il lui fut donné de délivrer son peuple.

**Premiers exploits de Judas Machabée.** — Le premier soin de Judas fut de constituer une armée d'élite, dont l'effectif s'éleva jusqu'à 6.000 hommes, et à la tête de laquelle il accomplit de merveilleux exploits. « Réduit par les circonstances à faire une guerre de partisans, il attaquait à l'improviste, et surtout la nuit, les villes et les villages alors au pouvoir des Syriens et des Juifs apostats, les brûlait, occupait les positions les plus favorables, et par là infligeait à l'ennemi de nombreuses défaites. »

Quatre armées syriennes furent successivement battues : en 167, tout au début de son commandement, Judas défit Apollonius, le vieil ennemi des Juifs, qui périt dans le combat ; — quelques semaines plus tard, à Béthoron, au lieu même où Josué avait jadis frappé la coalition des rois du Midi, ce fut le tour de l'armée de Séron ; — l'année suivante (166), tandis qu'Antiochus, toujours à court d'argent, allait en chercher dans la partie orientale de son royaume, Lysias dépêcha contre les Juifs une armée de 40.000 fantassins et de 7.000 cavaliers commandés par les généraux Nicanor, Ptolémée et Gorgias : Judas, qui ne disposait que de troupes très inférieures en nombre, réussit par d'habiles manœuvres à les battre séparément et à les rejeter dans la plaine des Philistins ; plusieurs de leurs lieutenants, entre autres Timothée et Bacchidès, furent pareillement battus, si bien que Nicanor fut réduit à rentrer presque seul à Antioche ; — pour réparer cette humiliante série d'échecs, Lysias recruta une armée plus puissante encore, 60.000 fantassins d'élite et 5.000 cavaliers dont il prit lui-même le commandement ; Judas marcha contre lui à la tête de 10.000 hommes, le heurta à Béthoron, et le contraignit à s'enfuir honteusement après avoir perdu 5.000 des siens (printemps de 165).

**Occupation de Jérusalem et purification du Temple.** — A la suite de cette victoire qui le rendait maître de tout le pays, quelques places fortes exceptées, Judas marcha sur Jérusalem qu'il occupa sans coup férir.

« Le Temple était désert, l'autel souillé, les portes brûlées, les cours envahies par la végétation, les chambres des prêtres détruites. Les Juifs déchirèrent leurs vêtements et se couvrirent la tête de cendres, puis ils sonnèrent des trompettes et poussèrent de grands cris. Après avoir détaché une partie de ses hommes pour se protéger contre les Syriens qui occupaient toujours la citadelle, Judas choisit

parmi les plus vénérables, des prêtres auxquels il confia le soin de purifier les lieux saints. Ceux-ci accomplirent leur mission, emportèrent les pierres profanes, c'est-à-dire celles qui avaient servi à la construction de l'autel païen et les placèrent dans un lieu impur. Il y eut un moment d'hésitation sur le parti à prendre à l'égard de l'autel des holocaustes ; on se décida cependant à le détruire et on en mit les pierres sur la montagne du Temple, en un lieu convenable en attendant qu'un prophète indiquât ce qu'on devait en faire. Puis, conformément à la Loi, ils en bâtirent un nouveau avec des pierres entières. Ils reconstruisirent également le sanctuaire et sanctifièrent les parois... ; ils firent de nouveaux vases sacrés et installèrent le chandelier, l'autel des parfums et la table des pains de proposition, enfin, ils mirent l'encens sur l'autel, allumèrent les lampes et placèrent les voiles. » (Beurlier, *Dict. de la Bible*, III, col. 1792.)

Le matin du 25 kislev (décembre 165), au jour anniversaire de celui où trois ans auparavant, l'autel avait été profané, le sacrifice du matin fut offert selon les rites, et l'autel dédié de nouveau au son des instruments. La dédicace dura huit jours et fut l'occasion d'une fête, les *Encénies*, que l'on renouvela chaque année jusqu'à la ruine définitive du Temple en l'an 70.

**Nouveaux succès des Juifs.** — Pendant un an et demi, jusqu'à l'été de 163, Judas resta maître de la Judée. Pour mieux se prémunir contre le retour offensif des Syriens, il fortifia le mont Sion en l'entourant d'une enceinte de hautes murailles flanquées de tours très puissantes, et y établit une garnison dont la mission essentielle consista à défendre le Temple purifié contre une agression possible des ennemis qui se tenaient retranchés dans « l'Acra des Syriens ». — Du côté du sud, il répara la citadelle de Bethsur pour protéger le pays contre toute tentative venant de l'Idumée.

Entre temps, il mena une série d'expéditions heureuses contre les populations voisines : Édomites, Ammonites, païens de Galilée et gens de Galaad furent tour à tour battus, et apprirent ainsi à respecter la puissance de Judas Machabée.

**Mort d'Antiochus Épiphane.** - Antiochus fut informé de la défaite de ses généraux et de l'occupation de Jérusalem par Judas, au moment où il venait de subir lui-même un humiliant échec dans son expédition d'Orient. Chassé de Persépolis, dont il avait voulu dépouiller le temple, il se trouvait en Médie, lorsqu'il apprit que « l'abomination était détruite et que le Temple était entouré de hautes murailles ainsi qu'il l'était auparavant. »

Il se mit aussitôt en route avec le dessein bien arrêté de tirer des rebelles une vengeance éclatante. Mais Dieu, qui ne voulait pas laisser impunis ses forfaits, le frappa d'une mort affreuse non loin de Babylone (premiers mois de 164). Avant d'expirer, l'impie persécuteur sut reconnaître la main qui le frappait : il promit,

mais trop tard, de réparer le mal qu'il avait fait aux Juifs et d'honorer leur Dieu.

**Guerres de Judas Machabée contre Antiochus Eupator.** — Antiochus V Eupator n'avait que neuf ans lorsqu'il succéda à son père sous la tutelle de Lysias.

Pour mieux affermir son autorité et l'illustrer de l'éclat d'une victoire qu'il croyait possible, le régent mit tout en œuvre pour réduire les Juifs. Malheureusement pour lui, sa première tentative échoua complètement : son général Timothée fut battu et pris dans Gézer.

Une seconde campagne n'eut pas davantage de succès. Lysias, ayant cru qu'il serait plus aisé de surprendre Judas par le sud, était venu en personne attaquer la citadelle juive de Bethsur. Machabée, averti, recourut à la prière et attaqua les Syriens avec tant de vigueur qu'il leur tua 11.000 fantassins et 1600 cavaliers. Lysias lui-même ne sauva sa vie que par une fuite honteuse.

Comprenant alors qu'il ne pouvait vaincre, le régent offrit la paix ; les Juifs y consentirent : ils s'engageaient à vivre en loyaux sujets, tandis que Lysias, au nom du jeune Antiochus, leur accordait une pleine liberté religieuse (avril 164).

Mais ce n'était là qu'une trêve : quelques mois s'étaient à peine écoulés que Judas se voyait dans l'obligation de reprendre les armes. Joppé et Jamnia furent prises et sévèrement châtiées en punition de leurs attentats contre les Juifs ; la guerre reprit en Galaad et dans l'Idumée, où les deux généraux syriens furent successivement battus ; enfin Lysias rentra en scène.

Profitant de ce que Judas était occupé à assiéger l'Acra des Syriens de Jérusalem, le régent et son pupille attaquèrent la citadelle juive de Bethsur et réussirent à s'en emparer : « ceux qui étaient dans Bethsur sortirent de la ville parce qu'ils n'avaient pas eu de vivres à renfermer pour eux dans la place, car c'était l'année du repos de la terre » (*I Mach.*, VI, 49) (*note* 111).

Après quoi Lysias assaillit Jérusalem qui fit une résistance énergique ; les Syriens durent organiser un siège en règle et crurent un moment que la famine allait avoir raison une fois de plus de leurs adversaires ; cette fois encore Dieu intervint providentiellement (été 163) en se servant d'un certain Philippe, ami d'Antiochus Épiphane, qui revendiqua contre Lysias la tutelle du jeune roi Eupator.

Lysias comprit qu'il n'aurait pas le temps de s'emparer de la cité sainte. Il conclut donc la paix avec les Juifs et nomma Judas gouverneur du pays.

**Révolutions de Syrie. Alcime.** — En rentrant à Antioche, Lysias se débarrassa sans trop de difficultés de son compétiteur Philippe, mais il ne jouit pas longtemps de sa victoire.

Au cours de l'année 162, l'héritier légitime de la couronne de Syrie, Démétrius, fils de Séleucus IV, s'évada de Rome où il était retenu comme otage et vint revendiquer l'héritage de son père. Lysias et Eupator furent livrés par leurs propres troupes et massacrés.

Le parti des Juifs hellénisants crut le moment venu de renouer ses intrigues autour du nouveau roi. Le grand-prêtre Alcime qui avait succédé à Ménélas, lorsque cet indigne pontife avait été exécuté par ordre de Lysias (163), sut se faire si bien voir de Démétrius que celui-ci donna à son général Bacchidès l'ordre de marcher sur Jérusalem pour y installer solennellement son favori.

Alcime fut d'abord assez bien accueilli par les habitants : « Un prêtre de la race d'Aaron est venu avec l'armée, disait-on, il ne saurait nous maltraiter ». Le grand-prêtre se chargea de les détromper en faisant exécuter soixante Assidéens qui s'étaient fiés à sa parole (162).

Les mauvais jours d'Épiphane semblaient revenus. Mais Judas veillait : « Voyant tous les maux que faisaient aux enfants d'Israël Alcime et ses partisans..., Judas parcourut en tout sens le territoire de la Judée, châtiant les apostats et les empêchant de se répandre dans la campagne » (*I Mach.*, VII, 23-24). Alcime dut quitter Jérusalem et retourner auprès du roi.

**Premières relations avec les Romains.** - Judas fut amené vers cette époque à se demander si un secours extérieur ne serait pas avantageux à son peuple. Cette considération l'engagea à envoyer une ambassade au peuple romain, dont la renommée lui rapportait chaque jour les nouvelles conquêtes et qui déjà avait ratifié son traité de paix avec Lysias.

Depuis leur victoire sur Antiochus III le Grand, les Romains suivaient de très près la politique syrienne ; pour l'instant ils avaient intérêt à susciter des embarras à Démétrius. Ils acceptèrent donc la proposition de Judas et conclurent avec lui une alliance offensive et défensive. Le traité ainsi conclu fut notifié au roi de Syrie ; malheureusement cette intervention se produisit trop tard : lorsque les ambassadeurs romains parvinrent à Antioche, Judas était mort depuis plusieurs mois.

**Derniers exploits et mort de Judas Machabée.** Alcime en effet avait obtenu de Démétrius, l'envoi en Judée d'une nouvelle armée.

Cette armée fut battue une première fois dans les environs de Jérusalem. Le général syrien qui la commandait, Nicanor, se rendit néanmoins dans la Ville sainte et chercha à intimider les prêtres en venant proférer d'insolents blasphèmes jusque dans le Sanctuaire.

Une deuxième rencontre eut lieu non loin de Béthoron. Judas remporta une victoire éclatante dont l'anniversaire fut longtemps

célébré (13 adar, début de mars 161). Les Juifs poursuivirent les fuyards et en massacrèrent un grand nombre. Nicanor avait été tué au cours de la bataille : Judas lui fit couper la tête ainsi que le bras et l'épaule et donna l'ordre de les porter à Jérusalem ; la langue de l'impie fut jetée en pâture aux oiseaux.

A la nouvelle de la défaite et de la mort de Nicanor, Démétrius expédia en Judée « l'aile droite » de son armée sous la conduite de Bacchidès et d'Alcime. Après une série d'engagements malheureux pour les Juifs, la bataille décisive se livra une fois de plus dans le voisinage de Béthoron. La supériorité des Syriens paraissait si manifeste, que Judas fut abandonné par ses soldats découragés et saisis de panique. Le grand patriote engagea avec 800 hommes le combat qui lui paraissait inévitable, et périt dans une glorieuse défaite (avril 161).

Son œuvre semblait compromise et tout près de disparaître : le parti hellénisant devenu plus audacieux que jamais pouvait se croire maître de la situation, puisque son chef Alcime gouvernait désormais la Ville et le Temple suivant son bon plaisir.

Il n'en fut rien. Judas par son sacrifice héroïque exalta le patriotisme des Juifs fidèles et leur permit de se grouper dans cet effort suprême d'où devait sortir sous sa forme définitive la nation juive : c'est là son plus beau titre de gloire. Par contre, sa race devait payer cruellement la faute qu'il avait commise en manquant une fois dans sa vie, de confiance en Dieu — en recherchant l'appui des Romains.

### ARTICLE III. — JONATHAS.

**Débuts de Jonathas.** — Deux des fils de Mathathias avaient déjà versé leur sang pour la cause de l'indépendance nationale : le quatrième Éléazar et le troisième Judas. Des trois survivants : Jean, Simon et Jonathas, celui-ci fut choisi par les Juifs fidèles à la Loi « pour les commander dans leurs combats » (161).

Traqué par Bacchidès et contraint de se retirer au désert, Jonathas ne put tout d'abord songer à reprendre une offensive sérieuse : il lui fallut rassembler lentement les forces qui s'étaient dispersées au moment de la défaite de Judas. Ce fut là une œuvre pénible qui ne s'accomplit qu'au prix de bien des sacrifices. Jonathas y perdit son frère aîné Jean ; lui-même et Simon faillirent plus d'une fois périr. Quant aux Syriens, ils profitaient de leur avantage momentané pour édifier des forteresses et recueillir des otages.

La mort inopinée d'Alcime (160), frappé par Dieu pour avoir fait abattre les murs du parvis intérieur du sanctuaire, acheva de

ranimer les courages : Bacchidès d'ailleurs avait quitté le pays et ses successeurs ne déployaient pas le même zèle que lui à surveiller les chefs du parti national.

**Victoires de Jonathas.** — Au bout de deux ans (158), ce parti parut soudain si fort qu'il inspira de sérieuses craintes aux Juifs hellénisants. Bacchidès fut convié par eux à se rendre secrètement en Judée pour se saisir en une seule nuit de Jonathas et de ses principaux compagnons ; ceux-ci informés du complot, punirent les traîtres et organisèrent la résistance. Bacchidès, repoussé avec pertes et finalement battu, entra en négociations avec Jonathas, lui rendit les prisonniers qu'il avait faits et s'engagea à ne lui faire aucun mal tant qu'il vivrait.

Jonathas s'installa à Machmas, au nord de Jérusalem, et commença « à juger le peuple et à faire disparaître les impies du milieu d'Israël » (*I Mach.*, IX, 73).

**Révolutions de Syrie.** — A partir de l'an 153, l'empire des Séleucides se trouva déchiré par une série de révolutions que Jonathas sut exploiter habilement pour affermir l'indépendance précaire dont il jouissait. Un intrigant, Alexandre Bala, qui se prétendait fils d'Antiochus Épiphane, s'empara de Ptolémaïs et voulut renverser Démétrius. Les deux compétiteurs cherchèrent l'un et l'autre à gagner Jonathas, chacun enchérissant sur les concessions que son compétiteur lui faisait.

Démétrius agit le premier ; il envoya au prince juif « une lettre avec des paroles de paix, lui promettant de l'élever en dignité ». Il l'autorisait à lever des troupes, à fabriquer des armes, à se dire son allié, et il ordonnait qu'on lui remît les otages détenus dans la citadelle.

« Aussitôt Jonathas se rendit à Jérusalem et lut la lettre devant tout le peuple et devant ceux qui étaient dans la citadelle. Ils furent saisis d'une grande crainte en apprenant que le roi donnait à Jonathas le pouvoir de former une armée... Jonathas s'établit à Jérusalem et commença à rebâtir et à renouveler la ville. Il commanda aux ouvriers de reconstruire les murailles et d'entourer le mont Sion de pierres carrées pour le fortifier... » (*I Mach.*, X, 7-11.)

**Jonathas est investi du souverain pontificat.** — Plus habile que Démétrius, Alexandre fit à Jonathas des propositions plus flatteuses encore ; il le constitua grand-prêtre de la nation, lui conféra le titre d'*ami du roi* et lui envoya comme insigne de sa nouvelle dignité un vêtement de pourpre et une couronne d'or. « Jonathas revêtit les ornements sacrés le 7e mois de l'an 160 des

Séleucides, en la fête des Tabernacles (automne 153) ; il leva une armée et fabriqua beaucoup d'armes » (*I Mach.*, X, 21).

Démétrius essaya vainement de détourner Jonathas du parti d'Alexandre en lui confirmant les pouvoirs et dignités que celui-ci lui avait octroyées et en lui faisant des offres supérieures : ces offres, par leur importance même, parurent suspectes au grand-prêtre et à ses conseillers. « Ils ne le crurent pas » et se rangèrent définitivement du côté d'Alexandre. Démétrius fut battu et tué.

Devenu seul roi, Alexandre continua à vivre en paix avec Jonathas. Il l'invita à ses noces, lorsqu'il épousa Cléopâtre, fille du roi d'Égypte Ptolémée VI ; à cette occasion il prit même publiquement sa défense contre les Juifs hellénisants qui l'accusaient de trahison, et lui conféra le titre et les pouvoirs de gouverneur civil et militaire de la Judée (151).

**Jonathas et Démétrius II.** — Ainsi comblé de faveurs par Alexandre, Jonathas demeura son fidèle allié et lui rendit d'éminents services lorsqu'il fut attaqué par Démétrius II, fils de Démétrius Ier (148).

Démétrius II essaya d'abord d'intimider Jonathas ; mais le général qu'il avait envoyé contre lui fut battu et le prince juif s'empara des villes philistines de Joppé et d'Azot. Ascalon lui ouvrit ses portes et le roi Alexandre ajouta aux possessions de son allié le territoire d'Accaron.

Malheureusement pour Alexandre, son beau-père Ptolémée prit parti contre lui, entra en Syrie et s'empara d'Antioche ; Démétrius battit son compétiteur, qui s'enfuit en Arabie où il fut tué (145).

Jonathas crut l'occasion favorable pour s'emparer de l'Acra, c'est-à-dire de la citadelle que les Syriens possédaient à Jérusalem. Il n'en eut pas le temps. Mandé à Ptolémaïs par Démétrius II il se sentit cependant assez fort pour répondre à cette invitation et l'entrevue tourna à son avantage. Le roi de Syrie qui se sentait mal affermi exempta les Juifs de tout tribut et leur confirma la possession de la Judée et de trois cantons voisins qui devaient être détachés de la Samarie.

Le grand-prêtre aurait sans doute préféré la possession de la citadelle syrienne de Jérusalem, et il ne craignit pas de manifester son désir à plusieurs reprises. Démétrius hésitait toujours, alléguant les circonstances ; il fallut pour lui arracher une promesse positive que Jonathas l'aidât à étouffer une révolte qui avait éclaté à Antioche. Cette promesse toutefois n'eut pas de suite : « Démétrius renia sa parole, il s'éloigna de Jonathas et ne réalisa

pes les intentions bienveillantes qu'il lui avait témoignées, et il l'affligea beaucoup » (*I Mach.*, XI, 53).

**Jonathas et Tryphon.** — Dans ces conjonctures, Jonathas abandonna le parti de Démétrius II et se rallia à Tryphon, qui revendiquait le trône de Syrie pour le jeune Antiochus VI, fils d'Alexandre.

Tryphon lui confirma tous les avantages qu'il avait précédemment reçus des derniers rois de Syrie, et nomma son frère Simon gouverneur de toute la plaine philistine depuis la frontière d'Égypte jusqu'à l'Échelle de Tyr.

Jonathas et Simon employèrent les années qui suivirent à soumettre les pays voisins de la Judée et à combattre les généraux de Démétrius ; Ascalon, Gaza, Bethsur, la Samarie et la Galilée furent occupées. Hamath et Damas reçurent la visite des troupes juives et apprirent à leurs dépens à respecter le pouvoir des Asmonéens. Dans l'intervalle de ces diverses campagnes, les anciennes forteresses de Judée furent réparées et de nouvelles citadelles furent construites. A Jérusalem, les remparts furent exhaussés, et l'on bâtit un mur pour séparer la ville de l'Acra qui demeurait aux mains des Syriens.

Jonathas compléta son œuvre en renouvelant les anciens traités d'alliance que le peuple juif avait jadis conclus avec Rome et avec Sparte.

**Fin de Jonathas.** — L'amitié entre Jonathas et Tryphon ne fut pas de longue durée. L'ambitieux régent, qui aspirait à ceindre la couronne à la place d'Antiochus VI, craignait que le grand-prêtre ne mît obstacle à ses desseins : il commença dès lors à méditer sa perte.

N'osant pas l'attaquer directement, il lui dressa divers guets-apens et réussit finalement à l'attirer dans Ptolémaïs sous prétexte de lui remettre cette ville. Dès que Jonathas fut entré, les habitants fermèrent les portes, mirent la main sur lui et massacrèrent son escorte. Les 2.000 hommes qu'il avait laissés au dehors des murailles furent attaqués à l'improviste, mais parvinrent, grâce à leur courage héroïque, à rentrer en Judée où ils apportèrent la nouvelle de la prise et, croyaient-ils, de la mort de Jonathas (143).

Ainsi finit ce politique avisé qui avait su, par un heureux concours de circonstances, obtenir ce que n'avait pu réaliser toute la bravoure de son frère Judas, mais dont l'habileté se trouva en défaut du jour où il se crut indispensable à la cour d'Antioche.

BIBLIOGRAPHIE

F. DE SAULCY, *Histoire des Machabées ou princes de la dynastie asmonéenne*. Paris 1880.

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 111.

**L'année du repos de la terre.** — Il s'agit ici de *l'année sabbatique*, dont on a parlé au chapitre XI, p. 295 de cette *Histoire*.

Plusieurs fois, au cours des derniers siècles de l'histoire juive, les Gentils essayèrent de venir à bout des Israélites en exploitant contre eux les prescriptions de la Loi de Moïse. C'est ainsi qu'ils les attaquaient le jour du sabbat, comptant qu'ils n'oseraient pas combattre. De même ils prenaient occasion du repos septennal pour entrer en campagne, dans l'espoir que l'interdiction légale de cultiver la terre et de faire les recoltes leur permettrait d'affamer plus facilement leurs adversaires. Cette dernière intention est relatée à plusieurs reprises par les auteurs profanes.

## RÉSUMÉ

I. Annexés une première fois à l'empire syrien des Séleucides en l'an 219, les Juifs de Palestine s'y trouvent définitivement rattachés à partir de l'an 199. Antiochus III le Grand (222-187) et Séleucus IV Philopator (187-174) les traitent avec bienveillance. Le seul incident notable de cette première période est la tentative que fait Héliodore pour s'emparer des richesses soi-disant renfermées dans le Temple.

Sous Antiochus IV Épiphane (174-164), les compétitions pour le pontificat suprême et les dissentiments causés par l'introduction des « mœurs grecques » créent un malaise profond qu'accentuent encore le pillage du Temple par le roi de Syrie (170) et son dessein avoué de supprimer la nationalité juive pour la fondre dans l'unité de la civilisation hellénique.

Prenant prétexte d'intrigues en faveur de l'Égypte, Antiochus occupe Jérusalem, en détruit les murailles et y bâtit une forte citadelle, l'*Acra* des Syriens, chargée de tenir la ville en respect (168). Puis il transforme le Temple en sanctuaire païen en y érigeant le simulacre d'une divinité païenne, une idole que les Juifs fidèles désignent sous le nom d' « abomination ». — Toutes ces mesures sont complétées par un edit rigoureux qui prescrit à tous les Hébreux, sous peine de mort, de renoncer à la religion de Moïse.

Beaucoup de Juifs n'ont pas le courage de désobéir aux ordres du roi ; ils apostasient et adoptent les mœurs païennes. D'autres se réfugient dans les montagnes et s'y cachent en attendant la fin de cette crise. Quelques-uns se refusent obstinément à trahir la foi de leurs pères et subissent sans faiblir les plus épouvantables tortures : parmi ces martyrs l'histoire retient le nom du saint vieillard Éléazar et des sept frères Machabées.

II. Le signal de la guerre sainte est donné par un Juif de haute classe, le prêtre Mathathias (168) qui se jette dans la montagne avec ses cinq fils en appelant aux armes les Israélites fidèles à la Loi. — Les bandes irrégulières qu'il organise

se mettent à harceler les Syriens et parcourent tout le pays, châtiant les apostats et détruisant les emblèmes idolâtriques dressés par les envoyés d'Antiochus.

Après la mort de Mathathias (167), son fils Judas Machabée constitue une véritable armée avec l'aide de laquelle il accomplit les plus merveilleux exploits. Quatre victoires successives qu'il remporte sur quatre généraux syriens (167-166-165) lui permettent d'occuper Jérusalem et de procéder à la purification du Temple ; sous sa direction, on détruit l'« abomination », on démolit l'ancien autel des holocaustes et on en dédie un nouveau : cette dernière cérémonie donne lieu à une fête solennelle dont on célèbre régulièrement l'anniversaire (décembre 165).

Au cours des années suivantes, Judas et ses frères affermissent leur pouvoir en Judée et répriment les entreprises hostiles des peuples voisins, Ammonites, Édomites, païens de Galilée et de Pérée. — La mort d'Antiochus Épiphane, survenue (164) au moment où il se proposait d'envahir la Palestine à la tête d'une armée formidable, ne change d'abord rien à la situation générale ; mais peu après, une certaine détente se manifeste. Le régent Lysias, tuteur d'Antiochus V Eupator, offre la paix et reconnaît Judas comme gouverneur du pays (163).

Sur ces entrefaites, une révolution se produit en Syrie. Le nouveau roi, Démétrius Ier, reprend la guerre contre les Juifs (162) ; Judas remporte plusieurs victoires, mais finit par succomber, écrasé par le nombre (161). — Peu avant sa mort, il avait envoyé au Sénat de Rome une ambassade chargée de conclure avec lui une alliance offensive et défensive.

III. Jonathas, qui, après la mort héroïque de son frère prend le commandement des Juifs fidèles, est d'abord obligé de se cacher durant de longs mois au désert ; les Syriens en profitent pour réoccuper l'une après l'autre toutes les positions dont Judas les avait délogés.

Les Juifs ne reprennent l'avantage qu'au bout de deux ans (158). Victorieux dans plusieurs rencontres, ils forcent peu à peu les Syriens à reculer et à entrer en négociations avec eux. Jonathas s'installe alors à Machmas et commence à « juger le peuple ».

De nouvelles révolutions survenues en Syrie, lui permettent bientôt d'augmenter encore son pouvoir. Les deux princes qui se disputent la couronne, Démétrius et Alexandre, cherchent tous deux à se l'attacher en le nommant grand-prêtre et gouverneur de Judée, ou en lui donnant l'autorisation de lever des troupes et de fabriquer des armes (153). Jonathas finit par se déclarer pour Alexandre et demeure son fidèle allié.

Lorsque ce prince a succombé, Jonathas s'essaie à de nouvelles combinaisons politiques et fait successivement des avances aux deux compétiteurs qui cherchent à s'asseoir sur le trône de Syrie, Antiochus VI et Démétrius II ; mais cette fois son habileté se trouve prise en défaut . il se laisse attirer à Ptolémaïs, dont les habitants le saisissent et le livrent au Syrien Tryphon, tuteur d'Antiochus VI (143).

## TABLEAU SYNOPTIQUE

**PRÉLIMINAIRES.**

**Sous Antiochus III et Séleucus IV**

- Conquise une première fois par les Séleucides en 219, la Judée est définitivement rattachée au royaume de Syrie en 199.
- Les rois de Syrie Antiochus III et Séleucus IV se montrent bienveillants à l'égard des Juifs.
- Conflit entre le grand-prêtre Onias III et l'intendant du Temple, Simon
- Mission d'Héliodore à Jérusalem (175).

**Sous Antiochus Épiphane**

*Préludes de la persécution*

- Onias III dépouillé du souverain pontificat au profit de son frère Jason (174).
- Jason se fait l'apôtre des mœurs grecques.
- Ménélas supplante Jason (172) et se voit supplanté à son tour par Lysimaque (171).
- Meurtre d'Onias III (171).
- Pillage du Temple (170).

*Persécution*

- Occupation de Jérusalem. Destruction de ses remparts. Érection d'une citadelle syrienne, l'*Acra* (168).
- Profanation du Temple : installation de l'abomination dans le sanctuaire.
- Ordonnances contre les Juifs fidèles.
- Apostasies et martyres.

**MATHATHIAS ET JUDAS MACHABÉE.**

**Origines de la guerre sainte**

- Les *Assidéens* s'unissent aux Juifs de haute classe qui ne veulent pas accepter les mœurs grecques, pour résister aux ordres d'Antiochus Épiphane.
- Mathathias donne le signal de la révolte en tuant un Juif apostat (167).

**Premiers exploits de Judas Machabée**

- Devenu chef des Juifs fidèles après la mort de son père Mathathias, Judas commence par organiser une armée d'élite.
- Puis il fatigue ses adversaires par une guerre de partisans.
- Enfin il défait en bataille rangée quatre armées syriennes (167-165).

**Réoccupation de Jérusalem**

- Jérusalem est occupée au printemps de 165.
- Purification du Temple.
- Reconstruction de l'autel des holocaustes.
- Dédicace (décembre 165).

**Derniers actes de Judas Machabée**

- Guerres contre les populations païennes avoisinant la Judée (164).
- Guerres contre Lysias, tuteur d'Antiochus V (164-163).
- Judas est reconnu gouverneur de Judée (163).
- Révolution en Syrie : avènement de Démétrius Ier (162).
- Nouvelles luttes contre les hellénisants et leur chef Alcime.
- Envoi d'une ambassade à Rome.
- Victoire de Judas sur Nicanor.
- Judas battu et tué par Bacchidès (161).

**JONATHAS**

**Débuts de Jonathas**

- Reconstitution de l'armée des Juifs fidèles.
- Escarmouches contre les Syriens redevenus maîtres du pays (160-158).
- Mort d'Alcime.
- Victoires des Juifs fidèles (158).
- Jonathas traite avec Bacchidès et s'installe à Machmas.

**Jonathas investi du souverain pontificat**

- Révolutions de Syrie. Démétrius Ier et Alexandre essaient de s'attacher Jonathas en le comblant de faveurs.
- Démétrius lui confère le droit de lever des troupes et de fabriquer des armes.
- Alexandre le nomme grand-prêtre (153).
- Mort de Démétrius Ier. Jonathas est nommé gouverneur de Judée (151).
- Affermissement de l'autorité de Jonathas.
- Conquête des villes philistines (148).
- Alliance avec Démétrius II (145).
- Alliance avec Tryphon, tuteur d'Antiochus VI (144).
- Occupation de la Samarie et de la Galilée (144).
- Renouvellement des traités d'alliance avec Rome et Sparte.
- Jonathas est attiré par trahison dans Ptolémaïs et livré à Tryphon (143).

# CHAPITRE XXVII

## LA FIN DE LA DYNASTIE ASMONÉENNE

SOMMAIRE

**I. Le principat de Simon.** — Avènement de Simon. — Alliance de Simon avec Démétrius II : l'ère de l'indépendance. — Prospérité de la Judée. — Relations de Simon avec les rois de Syrie. — Mort de Simon.

**II. Jean Hyrcan.** — Débuts de Jean Hyrcan. — Jean Hyrcan vassal d'Antiochus VII. — Restauration de l'indépendance juive. — Guerres de Jean Hyrcan. — Pharisiens et Sadducéens. — Dernières années de Jean Hyrcan.

**III. Alexandre Jannée.** — Aristobule et Antigone. — Alexandre Jannée. — Guerres d'Alexandre Jannée. — Alexandre Jannée et les Pharisiens. — Dernières années du règne.

**IV. Les derniers Asmonéens.** — Le règne d'Alexandra. — Aristobule II. — Prise de Jérusalem par Pompée. — La Judée vassale des Romains. — Le second règne d'Hyrcan II. Administration d'Antipater. — Débuts d'Hérode. — L'invasion parthe. — Règne d'Antigone.

SOURCES

*I Machabées*, XIII-XVI. — Josèphe, *Antiquités*, XIII-XIV ; *Guerre juive*, I.

### ARTICLE I. — LE PRINCIPAT DE SIMON.

**Avènement de Simon.** — La disparition imprévue de Jonathas avait jeté les Juifs dans la plus grande consternation. D'un commun accord, ils se tournèrent vers le seul de ses frères qui vécût encore, Simon. C'était un homme d'une prudence consommée, « un homme de conseil », suivant l'expression de son père Mathathias, et depuis de longues années il remplissait auprès de Jonathas l'office d'un lieutenant dévoué ; il se trouvait par conséquent mieux préparé que personne à diriger le peuple juif au milieu de ces difficiles conjonctures.

Il commença par hâter l'achèvement des murailles de Jérusalem, de manière à mettre la ville sainte à l'abri d'un coup de main. Puis il jeta une forte troupe de fidèles dans Joppé, dont les habitants furent expulsés.

Cependant Tryphon descendait de Ptolémaïs vers le sud, avec l'intention de pénétrer en Judée par la frontière d'Idumée. Il

traînait avec lui le malheureux Jonathas, dont il espérait se servir pour négocier plus facilement avec Simon. Quand il eut réussi à se faire livrer les deux fils de son captif, quand il eut extorqué une forte rançon moyennant laquelle il se déclarait prêt à rendre la liberté à Jonathas, il voulut atteindre Jérusalem à marches forcées ; mais une abondante chute de neige fit échouer son dessein. Alors il reprit le chemin d'Antioche par la vallée du Jourdain et dévasta en passant le pays de Galaad, où il fit exécuter ses prisonniers.

**Alliance de Simon avec Démétrius II : l'ère de l'indépendance.** — Les Juifs se trouvaient exaspérés sans être affaiblis. Ils se tournèrent sans tarder du côté de celui que Tryphon considérait comme son principal ennemi, Démétrius II, et lui proposèrent leur alliance. Celui-ci accueillit favorablement les ouvertures de leurs ambassadeurs et leur envoya un édit confirmant Simon dans sa dignité de grand-prêtre et d'*ethnarque* (chef du peuple), faisant remise à la nation de tous tributs arriérés et l'en exemptant à l'avenir.

C'était proprement la fin du « règne des nations ». Le peuple juif data de ce jour l'ère de l'indépendance, et l'on commença à rédiger les actes publics et les contrats particuliers avec la formule suivante : « En l'an I de Simon, grand-prêtre, général et ethnarque des Juifs... » (143).

Monnaie de Simon.

De face, une coupe avec l'inscription « sicle d'Israël ». — Au revers, lys fleuri avec l'inscription « Jérusalem la sainte ».

Vers le même temps, Simon commença à battre monnaie au nom de « Jérusalem la Sainte ».

**Prospérité de la Judée.** — Simon réussit assez vite à organiser la principauté juive. Il commença par visiter les forteresses, faisant rebâtir celles qui menaçaient ruine, ou complétant leurs défenses lorsqu'elles ne lui paraissaient pas assez sûres. Toutes les villes reçurent d'abondantes provisions de vivres et d'armes. Les dernières citadelles syriennes furent occupées les unes après les autres.

Le fait d'armes le plus important de cette période fut la conquête de l'Acra de Jérusalem. Le blocus dura longtemps, mais la famine eut raison des assiégés plus que les machines avec lesquelles Simon battait les murailles. A la fin, les soldats syriens se rendirent et eurent la vie sauve. Au mois de mai 142, Simon fit son entrée

dans la forteresse qui fut rasée avec la colline même sur laquelle elle était assise, afin que rien ne dominât plus le Temple.

Le sol de la Judée put dès lors être cultivé en toute sécurité ; le commerce et l'industrie commencèrent à se développer d'une manière extraordinaire. La prise de Joppé avait donné aux Juifs une porte sur la mer : Simon entra en relations avec « les îles de la mer » et renouvela les traités d'alliance qui unissaient le peuple juif à Sparte et à Rome.

Au temps de Simon, raconte le premier livre des Machabées, « chacun cultivait en paix sa terre ; le sol donnait ses produits et les arbres des champs leurs fruits. Les vieillards assis sur les places publiques s'entretenaient de la prospérité du pays et les jeunes gens revêtaient comme ornement les habits de guerre... Chacun était assis sous sa vigne et son figuier : personne ne leur inspirait de crainte ; il n'y avait plus d'ennemis pour les attaquer dans le pays... Simon fut le soutien de tous les malheureux ; il se montra zélé pour la Loi et fit disparaître tous les impies et tous les méchants. Il glorifia le sanctuaire et multiplia les ustensiles sacrés. » (*I Mach.*, XIV, 8-15.)

**Relations de Simon avec les rois de Syrie.** — Tandis que la Judée s'organisait en un véritable État et qu'une grande assemblée du peuple confirmait solennellement les pouvoirs de pontife et de prince que détenait Simon et les proclamait héréditaires dans sa famille (août 141), les dernières provinces de l'empire séleucide continuaient à s'entre-déchirer. La monarchie syrienne n'existait pour ainsi dire plus : deux dynasties l'avaient supplantée, qui se partageaient le sol ou s'expulsaient suivant les hasards de leurs victoires : situation lamentable qui devait se prolonger ou peu s'en faut jusqu'au temps de la conquête romaine.

A l'époque où nous sommes, Tryphon, ancien tuteur et assassin d'Antiochus VI, se trouvait aux prises avec Démétrius II : on a vu comment Simon, tout au début de son gouvernement, avait fait alliance avec ce roi. Lorsque Démétrius eut été fait prisonnier par les Parthes, son frère Antiochus VII renouvela et amplifia en faveur de Simon toutes les concessions dont avaient jusqu'alors bénéficié les Juifs ; il voulait par là s'assurer un concours qu'il jugeait fort efficace. Mais lorsqu'il eut triomphé de Tryphon, il changea d'attitude et ne songea à rien moins qu'à remettre la Judée sous le joug.

Deux généraux furent successivement envoyés contre Simon (138 et 137). Simon, trop âgé pour diriger la campagne, confia ses troupes à deux de ses fils, Judas et Jean, qui remportèrent une brillante victoire à Modin, berceau de leur famille.

**Mort de Simon.** — Simon ne jouit pas longtemps du fruit de cette victoire. Son gendre Ptolémée, gouverneur militaire de la plaine de Jéricho, forma le projet de s'emparer du pouvoir. Dans cette intention, il offrit à son beau-père un grand festin que celui-ci accepta sans défiance.

Simon fut assassiné au cours du repas avec deux de ses fils. Après quoi Ptolémée écrivit au roi de Syrie pour lui demander son appui, lui proposant de rétablir l'ancien ordre de choses et de payer tribut comme autrefois (février 136).

## ARTICLE II. — JEAN HYRCAN.

**Débuts de Jean Hyrcan.** — Jean Hyrcan se trouvait dans son gouvernement de Gézer au moment de la mort de son père et de ses frères. Averti sans retard par de fidèles serviteurs de sa maison, il eut le temps de prendre toutes les précautions convenables et fit exécuter les assassins dépêchés par Ptolémée pour le tuer à son tour. Cet incident est le dernier trait historique que nous relatent les livres canoniques de la Bible.

Cependant Ptolémée manifestait l'intention d'occuper Jérusalem. Jean se hâta de l'y devancer et d'en fermer les portes ; puis il prit l'offensive et pourchassa le meurtrier, qui alla se cantonner dans une forteresse voisine de Jéricho.

Le siège dura longtemps. Ptolémée, qui avait réussi à s'emparer de la mère et des frères de son adversaire, se servit de ces otages pour paralyser l'élan des assiégeants, menaçant de les précipiter du haut des remparts si Jean ordonnait l'assaut. Il gagna ainsi l'automne de l'an 136, moment où s'ouvrait l'année sabbatique. Jean leva le siège et dut assister impuissant au massacre des otages sans pouvoir châtier le misérable assassin.

**Jean Hyrcan vassal d'Antiochus VII.** — C'est alors qu'intervint le roi de Syrie. Saisissant l'occasion qui se présentait à lui de s'immiscer dans les affaires du peuple juif, il envahit la Judée et s'avança jusqu'à Jérusalem : la ville se trouvait prise au dépourvu, d'autant plus que l'année sabbatique, année sans labours et sans récoltes, empêchait d'y accumuler des provisions (Cf. *note* 111).

Antiochus prit le temps d'exécuter d'immenses travaux de contrevallation et de circonvallation, double fossé mené autour de l'enceinte et flanqué au nord — du côté de la plaine — de cent tours occupées par des postes vigilants. Jean tenta vainement de se dégager par de nombreuses sorties ; il donna ordre

de conduire hors de la ville tous les non-combattants, de manière à faire durer plus longtemps les vivres ; mais le roi ne les laissa pas passer, et la plupart périrent de faim entre les remparts et les ouvrages des assiégeants.

Les survivants ne rentrèrent à Jérusalem qu'à l'automne de l'année 135, lorsque Antiochus, sur la demande des assiégés, leur eut accordé une trêve de huit jours pour leur permettre de célébrer la fête des Tabernacles. De la sorte les Juifs purent accomplir en paix leurs cérémonies accoutumées, et l'on vit ce spectacle peu banal d'un roi de Syrie envoyant au temple de Yahweh pour aider à célébrer dignement les sacrifices, « des taureaux aux cornes dorées et des vases d'or et d'argent remplis d'aromates de toutes espèces ».

Cette générosité fit espérer au grand-prêtre qu'il serait possible d'obtenir une capitulation honorable. Après de longues négociations, la paix fut conclue aux conditions suivantes : « Les Juifs rendraient leurs armes, paieraient un tribut pour Joppé, donneraient des otages et verseraient une indemnité de 500 talents. » Antiochus ne s'éloigna qu'après avoir démantelé la ville ; il emportait 300 talents et emmenait avec lui les otages convenus, parmi lesquels un frère de Jean. — Cette modération relative était due à l'intervention des Romains, à qui le grand-prêtre avait envoyé une ambassade.

C'est en qualité de vassal du roi de Syrie que Jean Hyrcan prit part à son expédition de 129 contre les Parthes. Antiochus VII fit encore preuve en cette circonstance d'un très grand esprit de tolérance, en arrêtant son expédition deux jours durant pour permettre à ses auxiliaires juifs de sanctifier conformément à la Loi, le jour du sabbat et le jour de la Pentecôte qui, cette année-là, tombait le lendemain du sabbat (1er mai 129).

Hyrcan fut assez heureux pour obtenir son congé et celui de ses troupes peu de temps après : cette circonstance lui permit d'échapper au désastre qui anéantit l'armée syrienne au cours de l'hiver suivant.

**Restauration de l'indépendance juive.** — Aussitôt qu'il eut été informé de la mort tragique d'Antiochus, Hyrcan prit les armes, proclama son indépendance et assaillit ses voisins.

Successivement, il parcourut la Pérée et la Samarie, enlevant l'une après l'autre toutes les forteresses qu'il rencontrait sur sa route et détruisant le temple schismatique bâti sur le mont Garizim. Après quoi il marcha contre les Iduméens, les battit, leur imposa la circoncision et les convertit de force au judaïsme. Cette série de campagnes n'avait pas duré six mois (128).

Il lui parut alors opportun de renouveler l'alliance conclue entre le peuple juif et les Romains. L'ambassade qu'il envoya au Sénat fut chargée de demander que Joppé, Gaza et les autres villes de la côte précédemment possédées par les Juifs leur fussent rendues, et que toutes les conquêtes qu'ils avaient faites depuis la mort d'Antiochus leur fussent garanties. Le Sénat ajourna sa décision, mais consentit à renouveler l'alliance.

**Guerres de Jean Hyrcan.** — Toute la politique de Jean Hyrcan consista dès lors à profiter des révolutions de Syrie pour s'agrandir le plus possible et à assurer à la principauté juive toute la stabilité et la cohésion dont elle avait besoin.

Lorsqu'Alexandre Zébina revendiqua l'héritage d'Alexandre Bala et d'Antiochus VII, il lui donna son appui et conclut un traité avec lui (127). Après la mort d'Alexandre et la victoire d'Antiochus VIII (123), il se rallia à un nouveau compétiteur de ce dernier, Antiochus IX. Il n'avait pas plus de préférence pour l'un que pour l'autre : Josèphe rapporte qu'il les méprisait tous les deux, mais qu'il s'appliquait à entretenir leurs guerres intestines, soit en intervenant personnellement, soit au contraire en se tenant à l'écart, de manière à perpétuer la division du royaume de Syrie.

Entre temps il opérait la conquête de la Samarie. A dire vrai cette conquête ne fut pas aisée, car les Samaritains se défendaient en désespérés, sachant bien que les Juifs ne leur feraient pas quartier. Jean Hyrcan dut s'y reprendre à deux fois pour forcer leur capitale. Un premier siège, entrepris vers 110, fut interrompu par une expédition d'Antiochus VIII, que les Samaritains avaient appelé à leur secours et qui voulait profiter de l'occasion pour tirer vengeance des Juifs : Aristobule et Antigone, fils du grand-prêtre, prirent l'offensive, battirent les Syriens et les poursuivirent jusqu'à Scythopolis. Antiochus essaya de prendre sa revanche avec l'aide d'un renfort égyptien, mais tomba dans des embuscades où il perdit beaucoup de monde. Les généraux auxquels il confia le soin de continuer la guerre se firent tuer ou se laissèrent acheter. Scythopolis fut livrée par trahison et Samarie succomba après un an de siège. Hyrcan la fit raser (108).

**Pharisiens et Sadducéens.** — C'est au temps de Jean Hyrcan que sont mentionnés pour la première fois les deux partis qui allaient jouer un si grand rôle dans les deux derniers siècles de l'histoire du peuple de Dieu, les *Pharisiens* et les *Sadducéens*.

L'historien juif Josèphe dit à ce propos « que les Pharisiens avaient introduit dans le peuple beaucoup de coutumes qu'ils tenaient des anciens, mais qui n'étaient pas inscrites dans la Loi, et que, pour cette raison, les Sadducéens rejetaient ; les Sadducéens soutenaient en effet qu'on devait ne considérer comme lois que ce qui était écrit et ne pas observer ce qui n'était transmis que par la tradition. Sur cette question s'élevèrent beaucoup de controverses et de grandes disputes, les Sadducéens ne parvenant à convaincre que les riches, les Pharisiens au contraire, ayant la multitude avec eux. » (*Ant. Jud.* XIII, 10).

On s'accorde aujourd'hui à considérer les Pharisiens (*Perouschim*, les « séparés ») comme les héritiers des Assidéens de l'époque machabéenne, c'est-à-dire de ces hommes pieux qui avaient surtout songé à affirmer leur zèle envers Yahweh et leur horreur pour l'hellénisme : les Pharisiens n'avaient fait que reprendre et développer ces deux directives ; ils restaient séparés des Gentils, affichant un véritable parti pris de vivre exclusivement dans un milieu juif et en dehors de toute communication avec les païens ; de plus, ils recherchaient tout ce qui pouvait les aider à pratiquer de plus en plus fidèlement la Loi, expression directe de la volonté de Dieu : de là leur souci de trouver la meilleure interprétation des textes de cette loi ; de là aussi la place que tinrent chez eux les écoles de docteurs.

Quant aux Sadducéens (*Saddouqim*, les « partisans de la justice » ? ou « les disciples de Sadoc » ?), leur parti s'est formé peu à peu dans l'entourage des premiers grands-prêtres asmonéens : ce sont les prêtres et les guerriers qui assistent Simon et Jean Hyrcan dans leur œuvre libératrice. Les exigences de la politique avec laquelle il leur faut compter, les relations qu'ils sont obligés de conserver avec les païens, les ambassades auxquelles ils prennent part, les richesses même qu'ils finissent par acquérir les accoutument à une souplesse qui s'accorde mal avec les austérités de la tradition. Ils préfèrent s'en tenir à la lettre de la Loi qui autorise leurs goûts mondains, moyennant certaines précautions faciles. De là le caractère éminemment aristocratique de leur parti ; de là encore l'aspect quasi négatif de leurs croyances religieuses.

**Dernières années de Jean Hyrcan.** — Le grand événement des dernières années de Jean Hyrcan fut précisément sa rupture avec les Pharisiens.

Il semble que ceux-ci n'aient pas vu d'un bon œil l'usurpation du souverain pontificat par les Asmonéens au détriment de l'ancienne maison des Oniades ; les visées profanes et les ambitions mondaines de Jean Hyrcan n'étaient pas davantage pour leur plaire. Qu'ils aient cru, en une circonstance particulière, pouvoir

lui insinuer qu'il ferait mieux d'abdiquer le sacerdoce, il n'y a là rien d'invraisemblable.

Mais Hyrcan prit mal l'avis qu'on lui donnait. Ne mettait-on pas en avant que sa mère avait été captive au temps d'Antiochus Épiphane, et que dès lors la Loi s'opposait à ce qu'il fût grand-prêtre ? Il y avait là de quoi blesser de moins susceptibles, d'autant que les Pharisiens n'eurent pas l'idée d'infliger le châtiment exemplaire qu'il méritait à l'insolent qui s'était permis cette incartade.

Hyrcan lia partie avec les Sadducéens et s'employa de tout son pouvoir à abroger les observances que les Pharisiens avaient imposées au peuple. Telle fut l'origine des dissensions qui devaient faire tant de mal à l'État juif et finalement ruiner le pouvoir des Asmonéens.

Jean Hyrcan mourut en 105, après avoir gouverné la Judée pendant trente et un ans. A cette date tout le pays au sud du Carmel appartenait aux Juifs, sauf quelques villes de la côte, comme Ptolémaïs, Ascalon et Gaza.

### ARTICLE III. — ALEXANDRE JANNÉE.

**Aristobule et Antigone**. — En mourant, Hyrcan avait laissé sa femme « maîtresse de tout ». Celle-ci garda le pouvoir, ne laissant que l'exercice du pontificat à son fils aîné Judas Aristobule.

Cet arrangement ne fut pas accepté par le nouveau grand-prêtre, qui saisit la première occasion favorable pour se faire proclamer ethnarque, puis roi des Juifs. Il jeta sa mère en prison et l'y fit mourir de faim ; de ses quatre frères, il mit trois sous bonne garde, ne laissant la liberté qu'à Antigone, pour lequel il éprouvait une affection toute particulière et qu'il ne tarda pas à s'associer.

Plus encore que Jean Hyrcan, Aristobule s'éloigna des sévères traditions de son ancêtre Mathathias ; il adopta un certain nombre d'usages grecs et se laissa appeler *Philhellène* (« ami des Grecs »).— Il fit la guerre aux Ituréens dans le Liban et annexa une partie de leur territoire à son royaume, forçant les habitants, s'ils voulaient demeurer dans le pays, à se circoncire et à embrasser la Loi de Moïse.

La confiance qu'il avait donnée à Antigone, en excitant la jalousie de certains envieux, leur fit chercher un prétexte pour troubler la concorde qui régnait entre les deux frères. Le caractère soupçonneux d'Aristobule fit le reste ; prêtant l'oreille à des dénonciations calomnieuses et trompé par des machinations perfides

dont fut complice la reine Salomé elle-même, le roi des Juifs fit tuer son frère dans un couloir de la forteresse où il avait établi sa résidence. Peu après il mourait lui-même, torturé par le remords et chargé des malédictions des siens (104).

**Alexandre Jannée.** — Dès qu'Aristobule eut expiré, sa veuve, la reine Salomé, en grec Alexandra, fit sortir de prison l'aîné des trois fils survivants de Jean Hyrcan, Jonathas, et l'éleva au trône en l'épousant.

Le nouveau roi, que l'on connaît davantage sous son nom grec d'Alexandre Jannée (*Jannée* est un diminutif de *Jonathan*), n'était pas moins énergique que son frère aîné ; chez lui cette énergie dépassa les bornes et le conduisit jusqu'aux pires violences et à la plus extrême cruauté.

Presque tout son règne fut occupé par des guerres sanglantes auxquelles s'ajoutèrent des dissensions intestines. Le nouveau royaume juif en souffrit vivement. — Au lieu d'affermir sa jeune existence en concentrant toutes ses forces autour d'une autorité indiscutée, la Judée se détacha insensiblement de la dynastie qui lui avait rendu l'indépendance, et se prépara sans en avoir conscience, à devenir une proie facile pour les Romains.

**Premières guerres d'Alexandre Jannée.** — La politique extérieure du second roi des Juifs ressembla fort à celle de Jean Hyrcan : elle consista à réaliser d'utiles conquêtes sur les frontières de la Judée et à intervenir dans les guerres civiles de Syrie, juste assez pour empêcher les Séleucides de refaire l'unité de leur royaume.

Le premier acte d'Alexandre fut une tentative contre Ptolémaïs, devant laquelle il vint mettre le siège (103) ; mais l'intervention de Ptolémée X, roi détrôné d'Égypte et souverain de Chypre, le força à rentrer en Judée. Les deux adversaires se mirent à négocier ; par malheur, l'Égyptien eut vent d'une perfidie que le Juif tramait contre lui : il se fâcha, envahit la Galilée, dévasta les pays du Jourdain et battit Alexandre sur les bords de ce fleuve (102).

C'est alors que la reine d'Égypte Cléopâtre III se mit à l'œuvre pour empêcher son fils Ptolémée X, qu'elle avait détrôné, de devenir trop puissant. Ses généraux, les Juifs Ananias et Helcias, fils d'Onias V, passèrent l'isthme et battirent le roi de Chypre. Cléopâtre devint maîtresse de la Palestine entière et songea à se l'annexer : mais Ananias déclara tout net qu'en ce cas il abandonnerait la reine et ferait cause commune avec ses compatriotes. Cléopâtre

traita avec Alexandre ; Ptolémée fut chassé et contraint de retourner en Chypre (101 ?).

Tandis que la reine regagnait l'Égypte, Alexandre Jannée tourna ses armes contre les pays voisins du Jourdain et y emporta après un siège de dix mois la forte place de Gadara (100-99) ; puis il assaillit les cités philistines, les prit les unes après les autres : la dernière de toutes, Gaza ne succomba qu'après avoir résisté durant un an (98-97).

Dans les années suivantes, et autant que le leur permirent leurs dissensions intérieures, les Juifs conduisirent plusieurs expéditions contre les Arabes (97) et contre les gens de Moab et de Galaad qu'ils assujettirent à un tribut (96) ; ils furent moins heureux dans leur tentative contre Obodas, roi des Nabatéens : celui-ci leur infligea à Gadara en Galilée une sanglante défaite (95).

**Alexandre Jannée et les Pharisiens.** — On a vu comment Jean Hyrcan, dans ses dernières années, avait pris parti contre les Pharisiens.

Aristobule et Alexandre, bien loin d'atténuer par leurs actes la défiance que le parti manifestait dès lors ouvertement contre leur dynastie, l'avivèrent encore par leur philhellénisme. Alexandre surtout, plus préoccupé de politique et de conquêtes que de religion et de cérémonies, entouré de mercenaires païens prêts à le défendre envers et contre tous, ne tarda pas à devenir un objet de haine pour tous les Juifs fidèles à la Loi. Insulté dans ses fonctions sacerdotales à l'occasion de la fête des Tabernacles en 96, il répondit par le massacre de 6.000 manifestants : cette cruauté excita au plus haut point les passions des pharisiens et de la multitude qui les suivait ; ils attendirent pour se révolter qu'Alexandre eût été battu par Obodas (95).

La rébellion dura six ans (95-89) : à peine était-elle calmée sur un point qu'elle renaissait sur l'autre ; les émeutes succédaient aux émeutes et chaque fois se terminaient par des exécutions.

A la fin, effrayé lui-même de ces tueries, Alexandre fit des avances aux révoltés, ceux-ci lui répondirent en réclamant sa mort et se jetèrent dans les bras du roi de Syrie Démétrius III : spectacle étrange que celui de ces pharisiens zélés — de ces « séparés » qui ne voulaient rien de commun avec les Grecs — appelant à leur aide un roi grec contre leur souverain légitime coupable d'hellénisme !

Démétrius envahit la Judée à la tête d'une armée de 43.000 hommes. Alexandre, battu à Sichem, dut se réfugier dans les montagnes et y mener la vie de partisan (90)... Mais bientôt

la présence des Syriens maudits réveilla le sentiment national ; 6.000 révoltés vinrent offrir leur soumission à Alexandre, qui reprit l'avantage.

Les chefs des rebelles, conduits à Jérusalem avec 800 de leurs partisans, furent crucifiés en présence de leurs femmes et de leurs enfants tandis qu'Alexandre banquetait au milieu de sa cour. Cette sauvage répression répandit la terreur, au point que plusieurs milliers de Juifs quittèrent la Judée pour se réfugier à l'étranger où ils demeurèrent jusqu'à la mort du tyran (89). Plus de 50.000 Juifs avaient succombé au cours de cette guerre civile.

**Dernières années du règne.** — Tranquille à l'intérieur, Alexandre dut encore soutenir des luttes contre Antiochus XII, à qui il tenta en vain d'interdire le passage à travers la Judée, lorsque ce prince partit en campagne contre les Nabatéens (88). Ceux-ci en effet, qui avaient profité des derniers événements pour s'étendre sur Moab et Galaad, et qui bientôt allaient occuper Damas (86), devenaient un danger sérieux pour les Juifs aussi bien que pour les rois de Syrie. Alexandre n'essaya qu'une fois de se mesurer avec leur roi Arétas ; il ne réussit qu'à se faire battre (85).

Le roi des Juifs fit encore quelques guerres heureuses dans les pays qui avoisinaient sa frontière septentrionale (vers 80) : comme les Nabatéens, il essayait de profiter de l'effritement des derniers débris de l'empire séleucide.

Ses dernières années se passèrent tristement ; il finit par tomber malade, mais n'en continua pas moins sa vie de soldat et de débauché, jusqu'au jour où il mourut épuisé de fatigue en assiégeant une forteresse d'Outre-Jourdain (77).

## ARTICLE IV. — LES DERNIERS ASMONÉENS.

**Le règne d'Alexandra.** — Alexandra, veuve d'Alexandre Jannée, adopta une politique tout à fait opposée à celle qu'avait suivie son mari. Elle se confia aux Pharisiens et leur laissa rétablir tous les usages que Jean Hyrcan avait autrefois supprimés ; divers conseillers du feu roi furent exécutés ; on ouvrit les portes des prisons et on rappela les exilés.

Le souverain pontificat fut déféré au fils aîné de Jannée, Hyrcan II, dont le caractère pacifique et le peu d'entente aux affaires garantissaient la sécurité des nouveaux maîtres du pouvoir. Quant au plus jeune, Aristobule II, prince actif et entreprenant,

on l'occupa du mieux que l'on put à la surveillance et à la conduite des troupes.

Le règne d'Alexandra fut paisible au dedans et au dehors ; elle maintint la forte organisation militaire qu'avait instaurée son époux, augmenta le nombre de ses mercenaires et sut sans presque tirer l'épée s'assurer le respect de ses voisins : le seul événement du règne fut une expédition militaire qu'Aristobule conduisit contre Damas.

Cependant les Sadducéens, groupés autour des anciens conseillers de Jannée, se résignaient difficilement à vivre éloignés des affaires : ils commencèrent à intriguer et crurent que le meilleur moyen de recouvrer l'autorité serait de flatter l'ambition du jeune Aristobule. Ils y réussirent si bien, que celui-ci prit les armes dès qu'il vit sa mère malade et s'empara des principales forteresses du royaume.

Alexandra mourut sur ces entrefaites, après avoir régné neuf ans environ (77-68).

**Aristobule II.** — A peine Alexandra eut-elle rendu le dernier soupir que les pharisiens proclamèrent roi Hyrcan : celui-ci ne jouit pas longtemps de son nouveau pouvoir. Moins de trois mois après son avènement, il était battu à Jéricho, bloqué dans la citadelle de Jérusalem, contraint de renoncer au souverain pontificat et réduit à la condition d'homme privé (68).

Personnellement, Hyrcan II se serait accommodé de cette situation qui convenait à ses goûts tranquilles. Il n'en était pas de même de ses amis ; l'un d'eux, l'Iduméen Antipater, personnage remuant et ambitieux fort mal disposé pour Aristobule, parvint à persuader à Hyrcan que son frère en voulait à sa vie et que par conséquent il ne pouvait demeurer en sécurité à Jérusalem.

Le prince détrôné s'enfuit à Pétra, capitale d'Arétas II, roi des Nabatéens, et lui promit, s'il le rétablissait sur son trône, de lui restituer douze villes autrefois conquises par Alexandre Jannée.

Arétas attaqua Aristobule et le défit ; presque toute l'armée du vaincu passa à son compétiteur, qui marcha sur Jérusalem et en entreprit le siège (printemps 64).

**Prise de Jérusalem par Pompée.**— A ce moment, Scaurus, lieutenant du général romain Pompée, arriva à Damas ; les deux frères lui envoyèrent chacun de leur côté des ambassadeurs chargés de présents considérables. Scaurus estima que la position d'Aristobule était plus forte et se prononça en sa faveur. Arétas

fut sommé de lever le siège, et Aristobule, en le poursuivant, lui infligea une sanglante défaite.

A l'automne, Pompée arriva en Syrie. Hyrcan et Aristobule recommencèrent leurs intrigues autour de lui, chacun s'efforçant de le gagner à ses intérêts. Pompée se réserva ; l'attitude d'Aristobule et de ses partisans lui avait déplu, mais il préférait le ménager tant qu'il ne serait pas revenu de son expédition contre les Nabatéens ; il chercha seulement à se faire remettre les principales forteresses de Judée.

Justement effrayé, Aristobule se réfugia à Jérusalem pour en organiser la défense ; puis il espéra toucher Pompée et se rendit aux entrevues auxquelles celui-ci le convia. Voyant que le général romain avançait toujours, il finit par lui proposer de le recevoir dans la Ville sainte, lui offrant des sommes considérables pourvu qu'il suspendît les hostilités. Cette solution fut immédiatement acceptée, mais quand Gabinius se présenta au nom de Pompée pour toucher la somme convenue, les portes lui furent fermées et il revint les mains vides.

Pompée, irrité, garda Aristobule prisonnier et ordonna d'employer la force. La ville ne fit aucune résistance, grâce à l'intervention des partisans d'Hyrcan ; mais ceux qui tenaient pour Aristobule s'enfermèrent dans le Temple et s'y défendirent en désespérés ; les Romains en tuèrent 12.000 et ne parvinrent à déloger les autres qu'au bout de trois mois et en profitant du repos sabbatique (juillet 64). Pompée entra dans le Saint des Saints mais ne toucha ni aux vases sacrés ni aux 2.000 talents que contenait encore le Trésor.

**La Judée vassale des Romains.** — Pompée réorganisa la Palestine de façon à la ramener à son ancien état de division. Toutes les villes de la côte furent déclarées villes libres et rattachées à la province romaine de Syrie ; de même les villes de la Samarie, de la Galilée et de la Pérée : pour toutes ces cités hellénisantes dont beaucoup avaient été maltraitées par les Juifs, Pompée apparut comme un libérateur ; aussi datèrent-elles de cette époque (63 ou 62) l'ère de leur « liberté ».

La Judée propre fut laissée à Hyrcan II, qui dut se contenter du grand pontificat et du titre d'ethnarque ; mais le pays et la ville de Jérusalem, dont Pompée eut soin de raser les murailles, durent payer tribut au peuple romain.

Aristobule fut emmené comme prisonnier de guerre avec ses fils Alexandre et Antigone et figura dans le cortège triomphal de Pompée. Beaucoup d'autres captifs conduits à Rome pour y être

réduits en esclavage furent ensuite affranchis et se fixèrent parmi leurs vainqueurs. Telle fut l'origine de l'importante colonie juive de Rome.

**Le second règne d'Hyrcan II. Administration d'Antipater.** — Malgré leur défaite, les partisans d'Aristobule restaient nombreux et singulièrement actifs. Le grand souci d'Hyrcan II une fois rétabli — ou plutôt de son ministre Antipater, car c'était lui désormais qui allait gouverner en fait la principauté juive — fut de demeurer en bonnes relations avec les gouverneurs romains de Syrie, seuls capables de faire respecter l'état de choses organisé par Pompée. Par malheur, ces gouverneurs n'étaient pas inamovibles ; à chaque changement il fallait imaginer de nouvelles manifestations, faire de nouveaux présents, multiplier les démarches flatteuses ; on conçoit que ceux qui étaient l'objet de pareilles attentions en aient profité et parfois abusé. C'est ainsi que Crassus partant en expédition contre les Parthes (54) profita de son passage à Jérusalem pour piller les trésors du Temple, et que plus tard Cassius imposa aux Juifs une contribution de 800 talents pour l'aider à faire la guerre au jeune César et à Antoine (43).

Alexandre II, fils aîné d'Aristobule, s'échappa de Rome en 57 ; il réussit à expulser Hyrcan de Jérusalem et s'empara d'un certain nombre de forteresses importantes, mais il dut néanmoins céder devant l'intervention énergique de Gabinius, gouverneur de Syrie. — Un peu plus tard, ce fut Aristobule lui-même qui reparut, en compagnie de son autre fils Antigone (56) ; cette nouvelle tentative eut encore moins de succès que la précédente puisqu'Aristobule fut blessé, fait prisonnier et ramené à Rome. — L'année suivante (55), Alexandre profita du départ des légions pour reprendre l'offensive ; il échoua comme son père. — Alexandre et Aristobule périrent en 49, victimes des partisans de Pompée, au moment même où César allait se servir d'eux en Orient.

Toutes ces alertes aidaient Antipater à paraître de plus en plus indispensable : Hyrcan voyait en lui le gardien de son pouvoir, tandis que les Romains le considéraient comme leur principal appui en Judée. D'ailleurs l'habile ministre savait se dépenser à propos : ainsi lorsque Scaurus attaqua le roi des Nabatéens (62), il lui fournit des vivres et s'entremit pour lui ménager une paix avantageuse.

Sa situation fut plus délicate lorsque Pompée, qui était son bienfaiteur, vint se réfugier en Égypte après que César l'eut battu à Pharsale (48). Il sut se tirer de ce mauvais pas ; et quand le

vainqueur, débarqué à son tour en Égypte, fut attaqué par les Alexandrins, il partit à son secours à la tête d'une petite armée ; cette intervention fut très appréciée et le dictateur, pour lui exprimer sa reconnaissance, éconduisit Antigone qui avait espéré recouvrer la Judée. Antipater revint à Jérusalem plus puissant que jamais, rapportant à Hyrcan l'autorisation de relever les murailles de Jérusalem (47).

**Débuts d'Hérode.** — L'un des premiers actes d'Antipater après son retour fut de nommer l'aîné de ses fils, Phasaël, préfet de Jérusalem et le second, Hérode, gouverneur de Galilée. Tous deux s'acquittèrent parfaitement de leurs nouvelles fonctions.

Cependant plusieurs Juifs de haut rang commençaient à prendre ombrage de la fortune d'Antipater. Ils réussirent à gagner le faible Hyrcan, qui cita le jeune Hérode devant le Sanhédrin comme coupable d'avoir fait exécuter sans jugement un brigand du nom d'Ézéchias. L'accusé se présenta la tête haute et entouré de ses gardes ; personne n'osa soutenir l'accusation, et Hyrcan qui regrettait déjà de s'être laissé entraîner trop loin fut tout heureux d'invoquer une lettre de S. César, légat romain de Syrie, pour renvoyer Hérode dans son gouvernement.

Le jeune homme repartit profondément froissé, et bientôt se réfugia à Damas auprès de S. César qui lui confia l'administration de la Cœlé-Syrie et de la Samarie. Il y réunit une armée et parlait déjà d'attaquer Jérusalem pour se venger de l'injure qui lui avait été faite, lorsque son père et son frère vinrent le trouver et le supplier de ne se porter à aucune extrémité, ajoutant qu'il devait lui suffire d'en avoir imposé à ses ennemis.

En 43, Antipater mourut, empoisonné par un de ses ennemis, Malichas, qui aspirait à le supplanter. Hérode vengea son père en faisant assassiner le meurtrier. Puis il assuma le pouvoir, qu'il partagea avec son frère Phasaël ; Hyrcan était si bien accoutumé à obéir qu'il demeura la chose des fils comme il avait été celle du père. Le malheureux grand-prêtre poussa l'aveuglement jusqu'à promettre à Hérode la main de sa petite-fille, Mariamne, née du mariage de sa fille Alexandra avec Alexandre II, fils d'Aristobule.

Malgré tout, les ennemis d'Hérode ne désarmaient pas. Déçus du côté d'Hyrcan qui ne voyait plus que par son futur petit-gendre et qui acceptait comme une chose naturelle ses observations et jusqu'à ses reproches, ils s'adressèrent au nouveau maître de l'Orient romain, le triumvir Antoine : la première fois (hiver 42), ils ne furent pas même écoutés ; la seconde (automne 41), ils n'aboutirent qu'à faire décerner le titre nouveau de tétrarque à

l'Iduméen qu'ils détestaient tant ; quinze d'entre eux qui appartenaient aux premières familles de Judée, furent jetés en prison et ne durent la vie qu'à l'intervention d'Hérode.

**L'invasion parthe.** — Peu après la mort d'Antipater, et tandis que les triumvirs luttaient contre les meurtriers de César, le dernier fils d'Aristobule II, Antigone, jugeant les circonstances favorables, avait essayé de pénétrer en Judée pour y détrôner Hyrcan. Repoussé par Hérode (42), il s'était réfugié chez les Parthes et avait réussi moyennant la promesse d'une somme de mille talents à les intéresser à sa cause.

Lorsque l'expédition fut prête, au printemps de l'an 40, les Parthes envahirent la province romaine de Syrie et descendirent vers la Judée. A la Pentecôte, leur avant-garde se trouvait sous les murs de Jérusalem. Hyrcan et Phasaël, attirés dans leur camp sous prétexte de négociations, furent retenus prisonniers : Hérode, plus habile, sut se réfugier à temps en Idumée avec toute la famille pontificale.

La Ville sainte fut pillée. Antigone, intronisé par les envahisseurs, revêtit les insignes de grand-prêtre et prit le titre de roi. Phasaël, apprenant qu'il allait être exécuté, se tua.

**Règne d'Antigone.** — Le premier soin d'Antigone fut de faire couper les oreilles à son oncle Hyrcan, afin que cette mutilation l'empêchât de jamais redevenir grand-prêtre, la Loi réservant cette charge aux seuls hommes exempts de toute infirmité. Puis il le livra aux Parthes qui l'emmenèrent prisonnier à Babylone (été 40).

Pendant ce temps, Hérode passait en Égypte et s'embarquait pour Rome. Arrivé dans cette ville au moment où les deux triumvirs Octave et Antoine venaient de se réconcilier, « il n'eut pas de peine à persuader Antoine de l'importance des services qu'il pourrait lui rendre en le servant contre les Parthes, en lui représentant Antigone comme l'ennemi juré de Rome puisqu'il devait son trône aux Parthes. Antoine parla en faveur d'Hérode qui fut proclamé roi de Judée par un décret du Sénat : le même décret déclarait Antigone ennemi public. Toutes ces négociations avaient duré moins de sept jours » (hiver 40).

Sitôt qu'il vit ses projets sanctionnés par l'autorité toute puissante de Rome, le nouveau roi des Juifs s'empressa de regagner la Judée. Débarqué à Acco (39), ses amis, entre autres divers Juifs notables d'Antioche, lui fournirent l'argent nécessaire pour lever une armée ; mais comme les Romains refusèrent tout d'abord

de prendre une part active à l'entreprise d'Hérode, la guerre traîna en longueur.

Au lieu de profiter de ces atermoiements et d'essayer de rentrer en grâce auprès de Rome, Antigone ne sut même pas s'attacher les personnages influents de la nation juive et les décider à faire cause commune avec lui. Les divisions intérieures, bien loin de s'atténuer, s'accentuèrent ; l'inexpérience du jeune roi dans les choses de la guerre fit le reste, si bien qu'il devint clair pour tous qu'il serait perdu du jour où les Romains donneraient un appui effectif à Hérode.

Celui-ci profita de la présence d'Antoine en Orient pour aller lui faire sa cour. Quelques services qu'il rendit à l'armée romaine en cette occasion, son éloquence personnelle et surtout les présents qu'il sut distribuer à propos dans l'entourage du triumvir, rappelèrent à Antoine qu'il se devait d'intervenir en faveur de son protégé.

Le général romain Sosius fut chargé de conduire deux légions en Judée et d'y installer le roi choisi par le Sénat.

« Hérode mena cette guerre avec une cruauté implacable. Ivre de vengeance, il fit périr dans les flammes cinq villes des environs de Jéricho, avec leurs habitants au nombre de deux mille, qui avaient pris parti pour Antigone. A l'approche du printemps de l'an 37, il marcha sur Jérusalem et en fit le siège. Il venait de célébrer à Samarie son mariage avec sa fiancée Mariamne ».

Malgré la valeur et l'énergie désespérée de ses défenseurs, la Ville sainte fut prise au bout de cinq mois, et le même jour où elle avait succombé vingt-sept ans auparavant (juillet 37). Les Romains firent payer à Jérusalem sa longue résistance par le meurtre et le pillage. Antigone fut envoyé à Antoine qui, sur la demande d'Hérode, le fit battre de verges et le livra ensuite à la hache du bourreau.

Antigone était le dernier des huit princes et grands-prêtres de la famille des Asmonéens qui avait régné pendant plus d'un siècle, (153-37 av. J.-C.) et qui causa la ruine et l'abaissement de la Judée après lui avoir donné la grandeur et l'éclat.

GRANDS-PRÊTRES DE LA RACE ASMONÉENNE

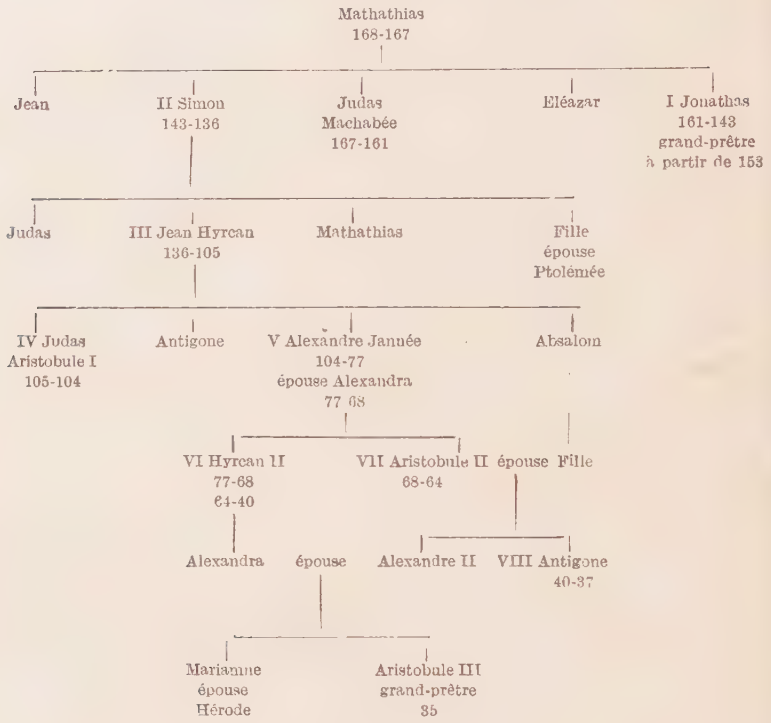


Bibliographie

E. de Saulcy, *Histoire des Machabées*, Paris, 1880.
F. Beurlier, article *Machabées*, dans le *Dict. de la Bible*, t. IV, col. 479-488.
F. Prat, article *Pharisiens*, dans le *Dict. de la Bible*, t. V, col. 205-218.
H. Lesêtre, article *Sadducéens*, dans le *Dict. de la Bible*, t. V, col. 1337-1345.

## RÉSUMÉ

I. Proclamé chef des Juifs à la nouvelle de l'arrestation de son frère Jonathas, Simon, dernier des fils survivants de Mathathias, commence par prendre toute une série de mesures défensives destinées à mettre la Ville Sainte et les principales forteresses de Judée à l'abri d'un coup de main : puis il entre en négociations avec Tryphon, lui livre des otages et lui offre une rançon pour obtenir la liberté de son frère.

Ces négociations n'aboutissent pas. Tryphon, furieux de n'avoir pu surprendre Jérusalem, fait exécuter Jonathas et se retire en dévastant le pays. Simon en profite pour offrir son alliance à Démétrius II, qui lui confirme la possession du souverain pontificat et le reconnaît comme prince indépendant (143).

Les années qui suivent sont des années de prospérité pour la nouvelle principauté ; les dernières places occupées par les Syriens et l'*Acra* de Jérusalem elle-même tombent aux mains des Juifs. Joppé dont ils se sont emparés par surprise leur sert de port, et leur permet de nouer des relations directes avec les pays d'Occident.

A partir de 138, Antiochus VII essaie de reprendre pied en Judée ; il n'y parvient pas, deux de ses généraux sont successivement battus. — Malheureusement Simon ne jouit pas longtemps du fruit de ses victoires : il meurt en 136, assassiné avec deux de ses fils par son gendre Ptolémée.

II. Échappé comme par miracle au fer des assassins envoyés pour l'égorger, un fils de Simon, Jean Hyrcan occupe Jérusalem, s'y fait reconnaître en qualité de grand-prêtre et prend l'offensive contre Ptolémée.

Cette offensive échoue par suite d'un concours de circonstances fâcheuses et particulièrement du retour de l'année sabbatique. Jean Hyrcan, obligé de lâcher prise, doit bientôt faire face à Antiochus VII, qui profite de l'occasion pour s'immiscer dans les affaires du peuple juif : bloqué dans Jérusalem (135), Jean résiste durant de longs mois, mais se voit finalement contraint de reconnaître la suzeraineté du roi de Syrie et de payer un tribut pour Joppé. — C'est en qualité de vassal d'Antiochus VII qu'il prend part quelques années plus tard à l'expédition de ce prince contre les Parthes (129).

En 128, la mort d'Antiochus VII permet aux Juifs de secouer définitivement le joug des rois de Syrie ; Hyrcan reprend toutes les forteresses qu'il avait perdues et étend son autorité sur la Pérée, la Samarie et l'Idumée. Toute sa politique consiste dès lors à profiter des révolutions de Syrie pour s'agrandir le plus possible et assurer à la principauté juive toute la stabilité et la cohésion désirables.

Lorsqu'il meurt, après un règne de trente et un ans (136-105), l'indépendance d'Israël semble solidement établie. Toutefois les premières dissensions entre Pharisiens et Sadducéens dénotent déjà des tendances fâcheuses qui tourneront au plus grand détriment du peuple de Dieu.

III. Jean Hyrcan n'est pas plutôt disparu que se rouvre l'ère des compétitions dynastiques et des tragédies de palais. Son fils aîné, le « roi » Aristobule (105-104), fait mourir sa propre mère, emprisonne deux de ses frères et finit par faire exécuter le troisième. Le seul événement mémorable de son règne est une guerre contre les Ituréens du Liban.

Alexandre Jannée (104-77), qui succède à son frère Aristobule, est un prince belliqueux et cruel dont les entreprises mal conduites énervent et affaiblissent le royaume juif. Sa politique extérieure consiste, comme elle de son père, à réaliser d'utiles conquêtes sur les frontières de la Judée et à intervenir judicieusement dans les guerres fratricides des derniers rois de Syrie ; c'est en somme la politique de Jean Hyrcan qui se continue ; mais moins heureux que son père, Alexandre est obligé de compter avec les ambitions des souverains d'Égypte et avec le jeune pouvoir des rois arabes de Nabat ne qui organisent un puissant royaume sur sa frontière orientale.

Un autre obstacle lui vient de sa politique intérieure : la faveur qu'il accorde aux Sadducéens, la persécution qu'il décha ne contre les Pharisiens finissent par provoquer une guerre civile de six années (95-89), qui met le royaume juif à deux doigts de sa perte. — Alexandre ne surmonte cette crise que grâce à sa

prodigieuse énergie et au réveil, qu'il sait exploiter en sa faveur, du sentiment national juif sure cité par l'entrée en scène des Syriens, appelés en Judée par les Pharisiens.

IV. A l'opposé de son époux, la reine Alexandra qui succède à Jannée (77-68), se confie aux Pharisiens : son gouvernement paisible est surtout consacré à réparer les ruines accumulées au cours du règne précédent.

Après sa mort une guerre civile éclate entre ses deux fils Hyrcan II et Aristobule II, l'un faible et irrésolu, mais habilement conduit par son ministre Antipater, l'autre actif et entreprenant, sur lequel se reportent toutes les espérances des Sadducéens qui ont composé l'entourage de Jannée.

Dépossédé une remière fois (68) par Aristobule II (68-64), Hyrcan II ne rentre à Jérusalem que lorsque cette ville a été prise par Pompée (64). Il y règne alors vingt-quatre ans en qualité de vassal des Romains et sous la tutelle jalouse de ses deux ministres iduméens Antipater (64-43), puis Hérode (43-40). A plusieurs reprises son pouvoir est menacé par les entreprises d'Aristobule II et de ses fils : en fait, c'est l'un de ceux-ci, Antigone, qui finit par le supplanter avec l'appui des Parthes (40).

Le règne d'Antigone ne dure que trois ans (40-37), Hérode réfugié à Rome réussit à intéresser à sa cause les triumvirs romains et à se faire déclarer roi des Juifs à la place du vieil Hyrcan, à la petite-fille duquel il s'est fait fiancer. A son instigation, une armée romaine pénètre en Judée, prend Jérusalem et met fin au pouvoir du dernier des Asmonéens (37).

# TABLEAU SYNOPTIQUE

**SIMON.**

- **Jusqu'à la reconnaissance de l'indépendance juive (143-141)**
  - Élu chef de la nation à la nouvelle de l'arrestation de Jonathas. Simon fortifie Jérusalem, prend Joppé et résiste victorieusement aux entreprises de Tryphon.
  - Négociations infructueuses avec Tryphon, en vue d'obtenir la liberté de Jonathas.
  - Tryphon se retire en dévastant le pays, et fait exécuter Jonathas et ses fils.
  - Simon conclut une alliance avec Démétrius II qui reconnait l'indépendance juive (143).
- **Depuis la reconnaissance de l'indépendance juive (141-136)**
  - Début de l'ère d'indépendance sous Simon « grand-prêtre, général et ethnarque des Juifs ».
  - Réorganisation de la principauté juive.
  - Prise de l'*Acra* de Jérusalem et des dernières forteresses occupées par les Syriens.
  - Époque de grande prospérité matérielle.
  - Simon est proclamé prince héréditaire des Juifs (141).
  - Victoire sur Antiochus VII (137).
  - Simon est assassiné avec deux de ses fils par son gendre Ptolémée (136).

**JEAN HYRCAN.**

- **Débuts du règne. Suzeraineté du roi de Syrie (136-128)**
  - Jean essaie en vain de venger son père. Ptolémée demeure impuni.
  - Intervention du roi de Syrie (136).
  - Siège de Jérusalem (136-135). Jean se reconnait vassal de la Syrie et consent à payer un tribut pour Joppé.
  - Jean Hyrcan prend part à l'expédition contre les Parthes.
  - Mort d'Antiochus VII (128). Jean Hyrcan restaure l'indépendance juive.
- **Apogée du règne (128-108)**
  - Hyrcan reprend les forteresses qu'il avait perdues et étend son autorité sur la Pérée et l'Idumée (128).
  - Renouvellement de l'alliance avec Rome (127).
  - Conquête de la Samarie (110-108).

  Jean Hyrcan profite des révolutions de Syrie pour vendre son alliance le plus cher possible et agrandir sa principauté aux dépens des Séleucides.
- **Dernières années (108-105)**
  - Premières dissensions graves entre *Pharisiens* et *Sadducéens*.
  - Jean Hyrcan rompt avec les Pharisiens et lie partie avec les Sadducéens.
  - Il meurt en laissant sa femme « maîtresse de tout ».

**ARISTOBULE Ier ET ALEXANDRE JANNÉE.**

- **Aristobule (105-104)**
  - Révolutions de palais.
  - Aristobule emprisonne sa mère et trois de ses frères et se fait proclamer *roi* (105).
  - Guerre contre les Ituréens (104).
  - Exécution d'Antigone, frère d'Aristobule.
- **Alexandre Jannée (104-77)**
  - **Politique extérieure**
    - Guerres sur toutes les frontières en vue de fortifier l'indépendance juive.
      - Siège de Ptolémaïs (103).
      - Guerre de Galilée (102).
      - Prise de Gadara (99).
      - Prise de Gaza (98).
      - Guerre contre les Arabes (97).
      - Guerre en Transjordanie (96).
      - Expéditions malheureuses contre les Nabatéens (95-77).
    - Intervention dans les querelles dynastiques d'Égypte et de Syrie.
  - **Politique intérieure**
    - S'appuie sur les Sadducéens contre les Pharisiens.
    - Massacre de 96.
    - Révolte des Pharisiens (95).
    - Guerre civile (95-89).
    - Intervention des rois de Syrie (92-89).
    - Alexandre reprend l'avantage et tire une vengeance effroyable de ses ennemis (89 et suiv.).

    Plus de 50.000 Juifs succombent au cours de cette crise, dont le principal résultat est d'affaiblir irrémédiablement l'État juif.

LES DERNIERS ASMONÉENS.

**Alexandra (77-68)**
- Se confie aux Pharisiens.
- Règne paisiblement.
- Expédition contre Damas.

Hyrcan II est renversé au bout de trois mois par son frère Aristobule II (68).

**Aristobule II (68-64)**
- S'appuie sur les Sadducéens.
- Hyrcan II et son conseiller Antipater se réfugient chez les Arabes Nabatéens.
- Les Nabatéens attaquent Aristobule et le battent.
- Intervention des Romains.
- Jérusalem est prise par Pompée qui rétablit Hyrcan II (64).
- La Judée devient vassale des Romains.

**Hyrcan II (64-40)**
- Tentatives de la famille d'Aristobule II pour ressaisir le pouvoir
  - Alexandre II (57).
  - Aristobule II et Antigone (56)
  - Alexandre II (56).
- Intervention continuelle des gouverneurs de Syrie.
  - Gabinius (57).
  - Crassus (54).
  - Cassius (43).
- Mort d'Antipater (43). Hérode lui succède comme premier ministre.
- Antigone se met à la tête d'une armée parthe et renverse Hyrcan (40).

Durant toute cette période l'Iduméen Antipater, ministre d'Hyrcan II, règne en fait et travaille à la grandeur de sa propre famille, qui bientôt avec Hérode supplantera les Asmonéens.

**Antigone (40-37)**
- Hérode réfugié à Rome se fait reconnaître roi des Juifs et obtient une armée à la tête de laquelle il vient assiéger Jérusalem.
- En Judée, dissensions intérieures.
- Prise de Jérusalem par Sosius (37). Antigone est pris et exécuté.

# SEPTIÈME PARTIE

# LA DOMINATION ROMAINE

(Chapitres XXVIII, XXIX et XXX)

Si tous les enfants d'Israël avaient vécu selon l'esprit de leur divine religion — telle que pendant de longs siècles leurs prophètes avaient travaillé à la leur faire comprendre, telle aussi que leurs premiers docteurs s'étaient appliqués à la restaurer parmi eux — le peuple juif eût été saint tout entier.

« Malheureusement un très grand nombre s'étaient laissés secrètement ressaisir par l'esprit du mal. Ils aimaient toujours le Temple, la Loi, le Messie ; mais ils les aimaient d'un faux amour qui les détournait de Dieu et les faisait d'avance ennemis du Messie..... Par exemple, les princes des prêtres aimaient coupablement le Temple, par amour des biens de ce monde, et les Pharisiens aimaient coupablement la Loi par orgueil, et l'ensemble du peuple aimait coupablement le Messie par espoir d'une revanche nationale. » (Bouvet, *Histoire Biblique*, p. 200.)

I. C'est par un sentiment de suprême miséricorde pour cette triste aberration de son peuple que Dieu, avant de lui envoyer son Messie, lui ménage, sous forme d'épreuve et de châtiment, un dernier et solennel avertissement.

L'instrument qu'il choisit est Rome, c'est-à-dire le plus formidable empire et le mieux organisé que les Gentils aient jamais constitué. — Et Rome, par ses représentants directs ou par la dynastie étrangère qu'elle installe en Judée, inflige à Israël coupable une triple mais salutaire humiliation.

Les Juifs s'étaient flattés de l'espoir d'une revanche nationale ; ils s'étaient crus prédestinés à fonder un grand empire terrestre dont ils seraient les rois perpétuels : et voici que Rome, autrefois leur alliée contre leurs persécuteurs, envahit leur territoire, les

assujettit à un humiliant tribut et les place sous la domination despotique d'un « esclave iduméen »...

Les docteurs d'Israël s'étaient complus dans le culte stérile de la lettre de la Loi ; ils s'étaient séparés du vulgaire ignorant et s'étaient proclamés très purs et très sages : et voici que Rome, dont ils ont jadis vanté la justice et l'équité, mutile leur Sanhédrin et leur dénie le droit de prononcer une sentence capitale ; aux côtés de ces incorruptibles, siègent désormais, de par le bon plaisir d'Hérode, des courtisans à l'âme basse et vénale....

Les fils d'Aaron avaient tiré vanité de leurs fonctions sacerdotales : ils avaient aimé les avantages matériels qu'elles leur procuraient, au point de ne plus songer qu'à en jouir ; l'avenir leur semblait assuré, parce qu'ils se croyaient les Saints de Dieu et investis du sacerdoce pour l'éternité : et voici que Rome, non contente d'avoir déposé et exécuté les derniers pontifes de la race asmonéenne, laisse le roi qu'elle a inventé mettre le sacerdoce à l'encan et faire du Temple sa chose en le rebâtissant à ses frais... ; le temps d'ailleurs n'est pas loin où une garnison romaine va s'installer au-dessus du sanctuaire pour mieux le surveiller....

II. Telle est la situation lorsque se manifeste le Sauveur attendu depuis le commencement du monde.

Quoique issu de la race de David, il se présente comme l'humble fils d'un charpentier ; c'est un doux qui ne dédaigne personne ; c'est un miséricordieux qui compatit aux misères de tous les affligés, c'est un patient qui ne s'offense d'aucune demande, quelque indiscrète qu'elle puisse paraître ; c'est un dévoué qui ne recherche qu'une chose, faire luire aux yeux de tous la lumière qu'il est venu apporter en ce monde. — Aux prêtres il affirme solennellement que *Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais celui des vivants :* aux docteurs il déclare qu'*il n'est pas venu appeler les justes mais les pécheurs ;* à la nation enfin il répète sans se lasser que *son royaume n'est pas de ce monde.*

Que va faire Israël ? Va-t-il, enfin désabusé de ses rêves de gloire temporelle et touché par l'amour de celui qui vient ainsi l'affranchir de tout ce qui le rattachait à la terre, se jeter à ses genoux et reconnaître sa royauté pacifique ? Pour le savoir nous n'avons qu'à écouter la tragique réponse de ceux que Jésus convie à le suivre.

Les prêtres affectent une crainte hypocrite et prétendent sauvegarder le sanctuaire qu'ils déshonorent : « Cet homme trouble le peuple, disent-ils ; si nous le laissons faire, les Romains viendront et détruiront notre ville et notre nation. »

Les docteurs se cantonnent dans un dédaigneux mépris : « Que peut-il sortir de bon de Nazareth ? » répètent-ils à l'envi ; ou encore : « D'où vient que cet homme agisse avec autorité ? nous ne savons pas d'où il est ! »

Quant à la foule des Juifs qui l'a d'abord accueilli avec étonnement et sympathie, elle ne tarde pas à se dépiter et à murmurer. Vienne l'heure de la suprême épreuve, elle jettera ce cri de haine et de dégoût : « Enlevez-le, crucifiez-le », et proférera cette malédiction insensée : « Que son sang retombe sur nos têtes et sur celles de nos enfants ! »

III. A ces paroles de suprême démence, Dieu ne répond même pas. Il enregistre simplement l'arrêt de mort qu'elles renferment : Israël vient de prononcer sa propre condamnation ; l'exécution n'est plus qu'une question de mois et d'années....

La persécution de Caligula et les vexations des derniers procurateurs sont les premiers actes de cette douloureuse tragédie.... Puis c'est l'apparition de tous ces faux-prophètes qui surgissent de toutes parts et séduisent des populations entières sous la vague promesse de faire « quelque chose de grand ».... C'est l'émeute sanglante où disparaît dans la boue tout ce qui pendant tant de siècles a fait la gloire des enfants d'Israël.... C'est l'insurrection folle contre ce César omnipotent que jadis les chefs du peuple ont proclamé leur roi, tandis qu'ils jetaient leur reniement à la face du Fils de Dieu... ; c'est la guerre inexpiable qui se poursuit sans trêve, à peine ralentie par le massacre des docteurs et des pontifes... ; c'est enfin l'incendie effroyable où s'abîme pour n'être plus relevé le sanctuaire sur lequel se concentraient les espoirs de toute une race....

Israël se trouve rayé pour jamais de la liste des nations.

# CHAPITRE XXVIII

## HÉRODE ET SA DYNASTIE

SOMMAIRE

I. **Hérode le Grand.** — Disparition des derniers Asmonéens. — Politique extérieure d'Hérode. — Les constructions d'Hérode. — Politique intérieure d'Hérode. — Dernières années d'Hérode.

II. **Les fils d'Hérode.** — Le royaume juif à la mort d'Hérode. — Le testament d'Hérode. — Archélaüs. — Les premiers procurateurs. — Ponce-Pilate. — Antipas et Philippe.

III. **Les derniers princes de la dynastie d'Hérode.** — La jeunesse d'Agrippa. — La persécution de Caligula. — Agrippa et Claude. — Le règne d'Agrippa Ier. — Hérode de Chalcis. — Agrippa II.

SOURCES

Josèphe, *Antiquités judaïques*, livres XV-XX ; *Guerre juive*, livres I et II.
Philon, *De l'ambassade à Caïus ; Contre Flaccus*.

### ARTICLE I. — HÉRODE LE GRAND

Une fois devenu maître de Jérusalem, Hérode, « l'esclave iduméen » comme le qualifiait la voix populaire, se vit arrivé au bout de ses visées ambitieuses. Son trône avait pour base des cadavres et des ruines, mais il se sentait de force à le maintenir, fallut-il l'entourer d'un fleuve de sang.

« Que lui importait la haine de la nation juive à laquelle il s'était imposé sans le moindre mérite, sans titre aucun ? N'avait-il pas la faveur de Rome et l'amitié d'Antoine ? Il embrassa d'un regard sûr et clair la politique qu'il avait à suivre ; elle lui était en quelque sorte commandée par les circonstances : s'attacher entièrement à Rome afin d'avoir en elle un ferme appui contre la défaveur populaire ; chercher à apaiser les ressentiments de la nation par des concessions apparentes et sans grande portée ou les réprimer par une sévérité implacable, telle fut la ligne de conduite qu'il suivit froidement durant un règne de trente-quatre ans. » (Graetz, *Histoire des Juifs*.)

**Disparition des derniers Asmonéens.** — L'un des premiers soins du nouveau roi des Juifs, après son installation dans le palais des Asmonéens, avait été d'anéantir le parti qui demeurait attaché à l'ancienne race royale. Les partisans d'Antigone furent massacrés et leurs biens confisqués ; ceux qui réussirent à s'enfuir

se virent dépouillés de tout et traqués sans merci. Le souverain sacerdoce auquel Hérode ne pouvait prétendre, puisqu'il était étranger, fut attribué à un prêtre juif de Babylonie dont l'origine obscure ne pouvait porter ombrage au souverain de la Judée. C'est à partir de ce moment que les fonctions pontificales ne furent plus héréditaires.

Deux personnages pouvaient seuls troubler la quiétude de l'usurpateur, un vieillard et un adolescent : Hyrcan II qui avait été roi et grand-prêtre, Aristobule III, frère de Mariamne et candidat éventuel à la couronne, puisqu'il réunissait en sa personne les droits d'Aristobule II, son aïeul paternel, et d'Hyrcan II, son aïeul maternel.

Hérode s'occupa d'abord d'Hyrcan et voulut le soustraire à l'influence des Parthes qui lui avaient rendu la liberté ; il le fit revenir de Babylonie, sous prétexte de partager le trône avec lui, le combla d'honneurs, mais le mit sous bonne garde de manière à décourager toute tentative de ses partisans.

Quant au jeune Aristobule, il crut d'abord se l'attacher et empêcher toute intrigue de sa part en le nommant grand-prêtre ; mais cette expérience réussit mal, il s'aperçut bien vite qu'en lui confiant une aussi éminente dignité, il avait fait le jeu des Asmonéens et particulièrement de son énergique belle-mère, l'ambitieuse Alexandra, fille d'Hyrcan II et mère de Mariamne et d'Aristobule III. Hérode profita donc de la première circonstance favorable pour faire disparaître le dernier descendant mâle des Asmonéens : Aristobule fut noyé par ses ordres tandis qu'il prenait un bain (35).

Ce crime odieux faillit causer la perte de celui qui l'avait ordonné. Alexandra, mère d'Aristobule, intervint auprès de la reine d'Égypte Cléopâtre VI, alors toute puissante sur l'esprit du triumvir Antoine : Cléopâtre était une ennemie personnelle d'Hérode et elle cherchait précisément à agrandir son royaume du côté de la Judée. A son instigation, le meurtrier fut mandé par le triumvir ; mais celui-ci se laissa gagner par les présents de l'accusé et le renvoya absous en se contentant de le dépouiller d'une partie de ses États et d'en faire don à la reine d'Égypte qui devint en outre suzeraine de la Judée entière (34).

Les années qui suivirent furent des plus rudes pour Hérode : révolte d'une sœur d'Antigone ; inimitié de Cléopâtre qui employait tous les moyens pour le perdre ; guerres contre les Arabes, tremblement de terre ; et enfin ruine du parti d'Antoine à la bataille d'Actium (2 septembre 31). — Résolu à entraîner dans sa chute les derniers Asmonéens, il fit exécuter le vieil Hyrcan et laissa

sous bonne garde Mariamne et Alexandra, avec ordre de les tuer à la première nouvelle de sa mort, puis il partit au devant du jeune César, vainqueur d'Antoine.

Gracié contre toute espérance et confirmé dans la possession de tous les territoires qu'il avait dû céder à Cléopâtre, il ne rentra en Judée que pour s'y souiller de nouveaux meurtres. Mariamne en effet avait eu connaissance des ordres secrets donnés à ses geôliers et ne cachait plus la haine qu'elle éprouvait pour l'assassin de ses proches : Hérode la fit juger et mettre à mort (29). — De tous les rejetons des Asmonéens, il ne restait plus qu'Alexandra ; elle fut exécutée peu après sa fille (vers 28), pour avoir essayé de soulever Jérusalem contre l'autorité d'Hérode.

**Politique extérieure d'Hérode.** — Malgré sa longue fidélité à Antoine, Hérode s'était vu confirmer l'autorité suprême en Judée ; le jeune César, qui allait prendre le nom d'Auguste, avait compris que cet Iduméen souple et rusé serait, s'il savait se l'attacher, un auxiliaire précieux pour sa politique orientale.

Hérode eut bientôt fait de s'en rendre compte ; il s'empressa de manœuvrer en conséquence, multipliant les manifestations de loyalisme et profitant de sa faveur pour augmenter toujours davantage son propre pouvoir. On le vit instituer à Jérusalem même des fêtes quinquennales en mémoire de la bataille d'Actium, puis il envoya ses fils Aristobule et Alexandre à Rome pour y recevoir une éducation conforme à leur rang ; en l'an 25, il prêta une assistance des plus efficaces à l'expédition d'Ælius Gallus en Arabie ; plus tard à diverses reprises, il se montra fidèle soldat de Rome en bataillant contre les Nabatéens. — Entre temps, il affirmait la suprématie du grand empire dont il se glorifiait d'être « l'allié », en donnant le nom de Sébaste (Augusta) à Samarie reconstruite et en fondant le port de Césarée sur la côte de Judée.

Cette conduite lui valut des agrandissements de territoire ; successivement il vit ses États s'augmenter de la Trachonitide, de la Batanée, de l'Hauranitide (25) et de l'Abylène ; son frère Phéroras fut nommé tétrarque de la Pérée. Enfin les procurateurs de Cœlé-Syrie reçurent l'ordre de prendre conseil de lui dans les affaires importantes.

**Les constructions d'Hérode.** — Hérode passa la plus grande partie de son règne à couvrir la Palestine de monuments magnifiques. Non content d'avoir rebâti Samarie et construit Césarée, il fonda toute une série de villes et de forteresses destinées à commémorer le souvenir de sa puissance : Hérodion, non loin de Jéru-

salem ; Cypros, citadelle de Jéricho ; Antipatris et bien d'autres... il faudrait même pour être complet énumérer toutes les colonies installées à l'est du Jourdain et du lac de Génésareth en vue d'assurer la sécurité du royaume et mentionner la restauration des vieilles forteresses asmonéennes de Machéronte, de Massada et d'Hyrkanion.

Jérusalem ne fut pas oubliée. Hérode commença par édifier un splendide palais royal ; puis il entoura la ville entière de solides remparts et compléta sa défense par l'érection d'une imposante citadelle ; enfin des monuments profanes, un amphithéâtre, un hippodrome, un théâtre vinrent orner, pour le plus grand scandale des Juifs fidèles, les alentours de la ville sainte.

Mais l'œuvre principale du règne fut la reconstruction du Temple, qui commença l'an XVIII d'Hérode (20 av. J.-C.) pour se terminer bien des années après la mort de ce prince, en 64 après J.-C. — Le modeste édifice bâti cinq siècles auparavant par Josué et Zorobabel avait besoin de réparations : Hérode voulut en profiter pour le transformer en un sanctuaire vraiment digne du Dieu d'Israël ; mais pour ne pas effrayer les chefs de la nation, il prit l'engagement de ne pas toucher au vieux temple avant que les matériaux et les ouvriers ne fussent tous rassemblés.

Des milliers de chariots amenèrent sur le chantier d'énormes pierres de taille et des blocs de marbre nécessaires à l'entreprise. Dix mille hommes experts en l'art de bâtir se mirent à l'œuvre. L'intérieur de l'édifice fut achevé en un an et demi ; la construction des murs, des portiques et des colonnades demanda huit ans, et longtemps après on travaillait encore aux parties extérieures. La dédicace en fut cependant célébrée sous Hérode au milieu de fêtes splendides, sitôt que les parties essentielles furent construites, le 23 sivan (juin) de l'an 11 av. J.-C.

Il convient d'ajouter que la munificence du grand constructeur que fut Hérode s'étendit bien au delà des limites de la Palestine ; plusieurs temples ou monuments de Rhodes, de Chio et d'Antioche furent élevés à ses frais ; Tyr, Sidon, Damas, Athènes, Lacédémone et plusieurs autres villes de moindre importance tinrent à honneur de le compter au nombre de leurs bienfaiteurs.

**Politique intérieure d'Hérode.** — On a vu plus haut comment, dès le début de son règne, Hérode avait cherché à rabaisser le souverain pontificat en le confiant à une de ses créatures ; dans les années qui suivirent, il s'appliqua à faire davantage encore : le grand-prêtre, au lieu d'être nommé à vie, ne demeura investi de ses fonctions qu'autant que le lui permit le bon plaisir du

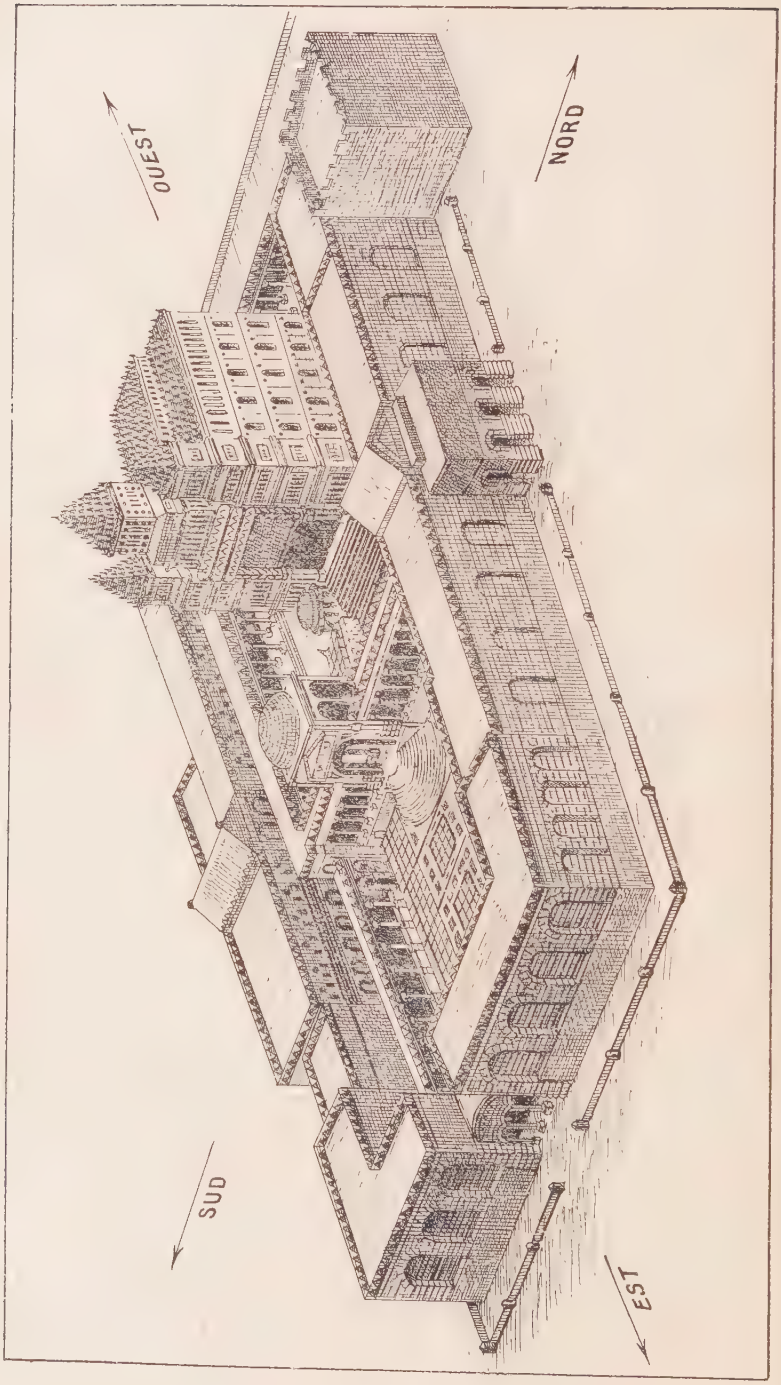
OUEST
NORD
SUD
EST

## L'enceinte sacrée du Temple d'Hérode, vue à vol d'oiseau.

(D'après les travaux de M. de Vogüé et de Schick.)

Tout autour des bâtiments sacrés du Temple, le *Hel*, terrasse large de 4 à 5 mètres : cette terrasse, ou plutôt la balustrade très ornée qui l'entoure, marque la limite que les païens ne peuvent franchir sous peine de mort ; de grandes bornes élevées de place en place au-dessus de la balustrade portent des inscriptions grecques rappelant cette disposition de la loi.

Sur la partie est du Hel s'ouvrent les trois portiques de la *Belle Porte* (dite aussi *Porte de Nicanor*) par laquelle on accède à la première cour, ou *parvis des femmes*. Cette cour (60m 75 × 60m 75) est circonscrite par des bâtiments où sont concentrés quelques-uns des services du Temple (salle d'Abtinos, où l'on prépare l'encens ; salle à l'huile, contenant les provisions d'huile et de vin ; salle des bois, où l'on trie ceux qui sont propres aux sacrifices, etc.). — Au-dessus des bâtiments qui flanquent la Belle Porte se développe une terrasse où se tiennent les femmes durant les cérémonies particulièrement solennelles, lorsque les hommes, trop nombreux pour tenir tous dans leur parvis particulier, débordent dans le parvis des femmes.

Après avoir traversé le parvis des femmes de l'est à l'ouest, en marchant dans la direction du sanctuaire, on se trouve en face des quinze degrés de l'*Escalier des Psaumes*. Cet escalier conduit à une nouvelle porte, à laquelle certains savants réservent le nom de Porte de Nicanor, et où se font un certain nombre de cérémonies particulières (présentations, purifications). — Au-dessus de cette porte, le petit dôme sur lequel Hérode, dans les derniers temps de son règne, fit placer un aigle d'or.

Lorsqu'on a monté les quinze degrés et franchi la porte, on se trouve dans une nouvelle cour. (84m 15 × 60m,75) entourée elle aussi de colonnades et de bâtiments (salle du foyer, où les prêtres se chauffaient ; salle de la préparation des pains de proposition ; vestiaire ; salle des instruments de musique, etc.). La partie antérieure, ou occidentale, séparée de l'autre par une balustrade, constitue le *parvis d'Israël* (4m,95 de l'est à l'ouest ; 60m,75 du nord au sud) où se tiennent les hommes qui n'appartiennent pas à la tribu de Lévi. — La partie orientale, ou *parvis des prêtres* (79m,20 × 60m,75), surélevée de 1m,12 par rapport au parvis d'Israël, renferme les estrades où se tiennent les prêtres et les lévites, le bassin d'airain servant aux purifications, les tables de marbre où l'on étale les chairs des victimes, la table d'argent où l'on dispose les ustensiles sacrés, l'autel des holocaustes et enfin le sanctuaire proprement dit.

Légèrement rejeté vers la gauche, l'*autel des holocaustes* se trouve à mi-chemin (9m,90 + 14m,40 + 9m,90) entre la porte des degrés et le vestibule du sanctuaire. Vu dans son ensemble, il apparaît comme un massif de forme carrée (14m,40 × 14m,40 ; hauteur 4m,95), pourvu d'une corne à chacun de ses quatre coins ; sur ses côtés se développe un léger rebord où circulent les sacrificateurs, et auquel on accède du côté du midi par une rampe inclinée de 14m,40 (13m,50 en plan). — Les pierres qui constituent l'autel ne sont pas polies ; on les blanchit deux fois par an, mais en laissant visible une longue ligne rouge qui ceint complètement la maçonnerie, marquant ainsi la limite où doivent s'arrêter les aspersions de sang.

En arrière de l'autel des holocaustes, les douze degrés par lesquels on arrive au sanctuaire proprement dit (45m de long).

Celui-ci comprend d'abord le *Oulam*, ou *vestibule* (45m de hauteur ; 15m de largeur ; 4m,95 de profondeur) dont l'entrée est cachée par un voile babylonien à quatre couleurs, très épais, et montant jusqu'à mi-hauteur ; à l'intérieur la célèbre *vigne d'or* à laquelle étaient suspendues les grappes et les couronnes offertes par les Juifs de tous les pays. — Puis le *Hekal*, ou *Saint* (27m de haut ; 9m de large ; 18m de long) où se trouvent le *chandelier*, l'*autel des parfums* et la *table des pains de proposition*. — Enfin le *Debir* ou *Saint des Saints*, chambre cubique (9m dans tous les sens) vide depuis la disparition de l'arche d'alliance.

Sur les trois côtés ouest, nord et sud du Saint et du Saint des Saints, trois étages de chambres occupées par divers services annexes. — Le toit, hérissé d'aiguilles dorées, pour empêcher les oiseaux de s'y poser et de souiller l'édifice, était entouré d'une balustrade protectrice.

souverain, et l'on assista à ce spectacle scandaleux de pontifes tour à tour installés et déposés, et cherchant par tous les moyens à conserver ou à reconquérir la faveur d'un politique pour lequel la dignité du sacerdoce n'existait pas.

Le Sanhédrin fut privé d'une partie de ses attributions ; renouvelé presque en entier à la suite des massacres de l'an 37, il ne fut plus composé que d'amis ou de créatures d'Hérode, dont l'unique souci fut de satisfaire aux exigences et aux caprices du nouveau maître de la Judée.

Ces transformations n'étaient pas faites pour gagner à l'usurpateur l'amour de la nation : il eut beau multiplier les secours aux indigents et aux malades, lors d'une famine terrible qui survint en l'an 24 ; il eut beau reconstruire le Temple et user de toute son influence pour faire accorder des privilèges fort appréciables aux Juifs dispersés dans l'empire romain, rien n'y fit. Toujours « l'esclave iduméen » qui avait tué ses maîtres et ses bienfaiteurs fut un objet d'horreur et de mépris pour la plupart de ses sujets. — Il faut d'ailleurs ajouter que les impôts sans nombre dont il les accabla de plus en plus, au fur et à mesure que s'accrut sa passion pour les belles constructions, ainsi que les recensements à la mode romaine auxquels il dut les soumettre en qualité de roi allié de l'empire, contribuèrent encore à le rendre tout à fait impopulaire.

Connaissant la défaveur dont il était l'objet et ne pouvant la faire cesser, il voulut du moins réduire ses ennemis à l'impuissance. C'est ainsi qu'en l'an 20 il exigea du peuple entier le serment de fidélité et punit sévèrement ceux qui se refusèrent à le prêter ; mais il ne réussit qu'à provoquer des conspirations et à faire naître des révoltes. Dès lors son despotisme brutal ne connut plus de bornes : il prit à sa solde une nuée d'espions qui se chargèrent de surveiller les personnes qui lui paraissaient suspectes ; il enrôla des mercenaires étrangers, thraces, germains et gaulois ; il interdit absolument tout rassemblement et toute réunion : la moindre désobéissance était aussitôt châtiée avec la plus extrême sévérité. Aussi les forteresses, Cypros, Hyrkanion surtout, furent-elles, jusqu'à la fin de son règne, remplies de ses ennemis politiques.

**Dernières années d'Hérode.** — Les premières années d'Hérode avaient été marquées par une série de crimes effroyables qui l'avaient conduit jusqu'à immoler son épouse préférée, l'Asmonéenne Mariamne. La Providence permit qu'à la fin de son règne le vieux roi devînt l'instrument de nouveaux crimes encore plus

effroyables qui portèrent la désolation même parmi ses propres enfants.

De tout temps Hérode avait réservé sa succession aux enfants de sa chère Mariamne, Aristobule et Alexandre ; peut-être espérait-il que le souvenir de leur mère empêcherait lorsqu'il serait mort, le peuple de rejeter sa race et d'anéantir sa mémoire. Mais il n'avait pas compté avec la jalousie de ses autres enfants, nés de ses autres femmes, ni surtout avec la haine que sa propre sœur Salomé portait à tout ce qui touchait de près ou de loin à la maison asmonéenne.

Dès qu'ils furent rentrés de Rome, Salomé s'appliqua à lui persuader que les fils de Mariamne ne songeaient qu'à venger leur mère et que, pour y parvenir, ils ne reculeraient pas devant un parricide. Secondée par Antipater, fils aîné du vieux roi, elle fit si bien que celui-ci après de longues tergiversations, les fit mettre en prison et déférer au jugement d'un tribunal romain nommé par Auguste. Les malheureux princes, qui n'avaient guère à se reprocher que des imprudences de langage, furent condamnés et exécutés en l'an 7 av. J.-C.

Antipater devenu tout puissant ne sut pas attendre la mort de son père, et se mit à comploter avec son oncle Phéroras pour s'emparer du trône. A son tour il fut dénoncé par Salomé, puis convaincu de tentative de parricide : Hérode le fit arrêter, tandis qu'il revenait d'un voyage à Rome, et mettre au secret (5 av. J.-C.).

Sur ces entrefaites, le vieux roi tomba gravement malade. Le peuple ne put retenir sa joie : deux docteurs de la Loi l'excitèrent par leurs prédications à arracher de la porte du Temple l'aigle, symbole du protectorat romain, qu'Hérode y avait fait placer. Mais le moribond fit voir aux révoltés qu'il était encore vivant ; sur ses ordres la rébellion fut sauvagement réprimée et ses deux chefs brûlés vifs.

Avant de mourir, Hérode fit exécuter son fils Antipater et partagea ses États entre ses autres fils ; puis il prescrivit d'arrêter les principaux de la nation pour les faire mettre à mort dès qu'il serait lui-même décédé : « de la sorte il serait sûr, disait-il, que sa mort causerait des pleurs et des gémissements ». — Il expira à la fin de l'an 5 ou au début de l'an 4 avant notre ère : un certain temps auparavant, — quelques mois ou quelques années, on ne sait, la date reste indéterminée — était né à Bethléem de Juda celui qui devait fonder le grand Royaume attendu depuis tant de siècles par le peuple de Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ.

## ARTICLE. II — LES FILS D'HÉRODE.

**Le royaume juif à la mort d'Hérode.** — « Malgré les malheurs qui désolèrent le règne d'Hérode, cette époque put être qualifiée d'heureuse en comparaison de la période suivante. Sous Hérode, l'État juif avait une certaine apparence de grandeur extérieure et brillait d'un certain éclat. Les frontières de la Judée étaient plus étendues qu'au meilleur temps du règne des Asmonéens. Les territoires pour la possession desquels Jean Hyrcan et Alexandre Jannée avaient guerroyé de longues années sans pouvoir les conquérir entièrement, Hérode les avait obtenus sans tirer l'épée. Les villes de Judée s'élevaient superbes et rajeunies, ornées de tout ce que l'art grec pouvait produire de plus beau ; il est vrai que l'honneur en revenait plus aux gouvernants romains et à la famille d'Hérode qu'à la nation même. Les ports, en particulier celui de Césarée, regorgeaient de vaisseaux, le commerce se développait sans toutefois que les revenus qu'il produisait ajoutassent quelque chose à la fortune publique. Le Temple restauré et renouvelé, resplendissait de beauté. On pouvait croire en le voyant qu'on était revenu au temps de Salomon, seulement les prêtres étaient obligés d'y offrir des sacrifices pour le salut de tyrans qu'ils détestaient. Le pays jouissait même d'une certaine indépendance, le joug romain était invisible au premier regard. Mais ce n'étaient là que des apparences qui s'évanouirent aussitôt après la mort d'Hérode, l'auteur de cette prospérité factice. Lorsque les rênes du pouvoir échappèrent à ses mains expirantes, il se produisit dans la vie nationale un désarroi profond, avant-coureur de nouvelles et longues calamités. L'édifice péniblement construit se disloqua, écrasant sous ses ruines tout ce qui restait de liberté et de nationalité en Judée. » (Graetz, *Histoire des Juifs.*)

**Le testament d'Hérode.** — Peu soucieux de respecter l'unité du royaume qu'il avait gouverné, Hérode avait, dans les jours qui précédèrent sa mort, partagé ses biens et ses États entre ses divers enfants : certains de ceux-ci furent favorisés et les autres plus ou moins déshérités. Archélaüs recevait la Judée et la Samarie avec le titre de roi, Hérode Antipas et Philippe devaient se contenter du titre de tétrarques, le premier avec la Galilée et la Pérée, le second avec la Gaulanitide, la Batanée et la Trachonitide. Enfin Salomé, sœur du roi défunt, se voyait attribuer les revenus d'un certain nombre de villes. — Il est à noter qu'Hérode n'avait exprimé ses dernières volontés que sous forme de vœu et qu'il en remettait la réalisation à l'empereur César Auguste qui pouvait soit les confirmer, soit disposer autrement de la succession.

**Archélaüs.** — Lorsqu'Hérode eut expiré, Salomé s'empressa d'empêcher l'exécution des nobles juifs dont son frère avait ordonné le massacre : n'était-ce pas un moyen de gagner la faveur populaire pour s'en faire un appui auprès de l'empereur ? — Plus désireux encore de se concilier le concours de la foule, parce qu'il se sentait détesté par ses frères, Archélaüs se rendit au Temple et promit solennellement de réparer les injustices commises par son père et de tout régler à la satisfaction générale. Mais il eut la maladresse

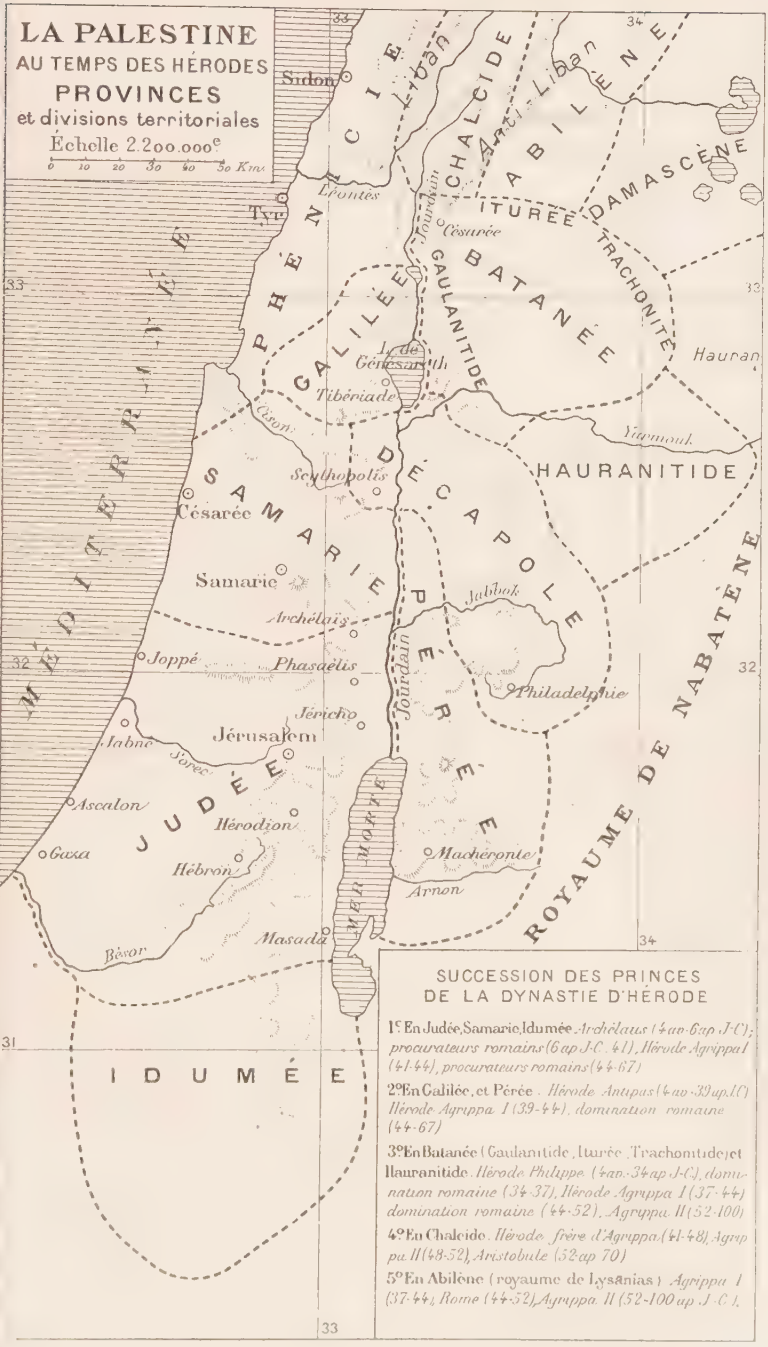


SUCCESSION DES PRINCES DE LA DYNASTIE D'HÉRODE

1° En Judée, Samarie, Idumée. *Archélaüs (4 av.-6 ap. J.-C.), procurateurs romains (6 ap. J.-C. 41), Hérode Agrippa I (41-44), procurateurs romains (44-67)*

2° En Galilée, et Pérée. *Hérode Antipas (4 av.-39 ap. J.-C.) Hérode Agrippa I (39-44), domination romaine (44-67)*

3° En Batanée (Gaulanitide, Iturée, Trachonitide) et Hauranitide. *Hérode Philippe (4 av.-34 ap. J.-C.), domination romaine (34-37), Hérode Agrippa I (37-44) domination romaine (44-52), Agrippa II (52-100)*

4° En Chalcide. *Hérode, frère d'Agrippa (41-48), Agrippa II (48-52), Aristobule (52 ap. 70)*

5° En Abilène (royaume de Lysanias). *Agrippa I (37-44), Rome (44-52), Agrippa II (52-100 ap. J.-C.).*

de refuser la destitution du grand-prêtre, que l'on accusait d'avoir été l'instigateur de l'exécution des docteurs de la Loi : cette attitude provoqua une sédition dans laquelle se trouvèrent engagés les nombreux Juifs venus dans la Ville sainte pour y célébrer la Pâque. Archélaüs, pour y mettre ordre, lança une cohorte sur les révoltés et en massacra environ trois mille, puis il fit proclamer que la fête était interrompue et que chacun n'avait plus qu'à rentrer chez soi (4 av. J.-C.).

Les troubles augmentèrent encore lorsque tous les membres de la famille d'Hérode eurent quitté la Palestine pour plaider chacun leur cause à Rome devant Auguste et s'accuser réciproquement des fautes qui avaient été commises. Les fauteurs de désordres prirent prétexte de la venue à Jérusalem du légat de Syrie Quinctilius Varus, et surtout de la tentative que fit le procurateur Sabinus pour s'emparer du trésor du Temple. Un certain Siméon se proclama roi à Jéricho ; Judas le Galiléen souleva le nord de la Palestine, tandis que deux autres aventuriers opéraient à leur profit dans d'autres régions ; bientôt la situation devint assez grave pour nécessiter l'intervention de deux légions romaines ; les révoltés résistèrent avec courage, mais leurs chefs furent successivement battus. Varus incendia plusieurs villes, vendit leurs habitants comme esclaves et fit crucifier 2.000 prisonniers ; finalement il put rentrer à Jérusalem et y installer à demeure une forte garnison.

Pendant ce temps, une délégation composée de cinquante Judéens notables se rendait en Italie, avec mission de réclamer l'éloignement des fils d'Hérode et d'obtenir de l'empereur que la Judée fût directement réunie à la province romaine de Syrie. Auguste ne répondit pas à ces vœux ; il confirma le testament du roi défunt, avec cette restriction toutefois qu'Archélaüs se contenterait du titre d'ethnarque et n'obtiendrait celui de roi qu'après qu'il s'en serait rendu digne (3 av. J.-C.).

Mais la conduite d'Archélaüs fut si tyrannique que dans la neuvième ou dixième année de son règne il fut, sur les plaintes réitérées de ses sujets, rappelé à Rome, destitué et exilé à Vienne dans les Gaules (6 ap. J.-C.).

**Les premiers procurateurs.** — Après la disparition d'Archélaüs, la Judée et la Samarie furent incorporées à la province romaine de Syrie et placées sous la juridiction d'un procurateur ayant son siège à Césarée.

Assisté d'un important corps de troupes auxiliaires qui devait l'aider à maintenir l'ordre dans l'intérieur de son gouvernement,

le procurateur avait pour principale mission de veiller à la tranquillité du pays et d'assurer le recouvrement des impôts. Il était chargé de contrôler la juridiction du Sanhédrin et possédait le droit exclusif de prononcer la peine de mort. Il avait la haute main sur les affaires religieuses de la nation et pouvait nommer ou déposer les grands-prêtres à son gré, suivant qu'il jugeait leur présence avantageuse ou nuisible aux intérêts de la paix publique. Il allait jusqu'à détenir les insignes du souverain pontificat, pour ne les rendre que lors des trois fêtes principales et au jour de l'Expiation. « Les ornements sacerdotaux étaient enfermés sous clef dans une chambre de la tour Antonia ; la veille des fêtes, les employés du Temple venaient les chercher, et quand ils les rapportaient, les verrous étaient remis en présence d'un surveillant romain. Une lumière perpétuelle devait brûler devant cette garde-robe ».

Le premier procurateur fut Coponius (6-9 ap. J.-C.), qui inaugura son gouvernement dans des conditions particulièrement difficiles, puisqu'il eut à organiser, sous la haute autorité du légat de Syrie Sulpicius Quirinius, un nouveau recensement analogue à ceux qui, sous Hérode, avaient soulevé tant de colères. Judas le Galiléen et un pharisien du nom de Sadoc exploitèrent le mécontentement général pour propager l'agitation : la répression fut aussi terrible qu'elle l'avait été dix ans auparavant ; Judas fut tué et ses partisans exécutés en masse (6-7 ap. J.-C.). Ce fut Coponius qui nomma grand-prêtre Hanan ou Anne (6-15 ap. J.-C.), qui devait présider le Sanhédrin pendant de longues années et voir cinq de ses fils et un de ses gendres grands-prêtres après lui.

Coponius eut pour successeurs Marcus Ambivius (9-12), Annius Rufus (12-15) et Valérius Gratus (15-26). — En l'an 14, l'empereur César Auguste était mort, léguant l'empire à son fils adoptif Tibère César (14-37 ap. J.-C.).

**Ponce-Pilate.** — Le cinquième procurateur fut Pontius Pilatus (26-36). Ce n'était pas un méchant homme, mais bien plutôt un esprit inquiet tourmenté par-dessus tout de la crainte d'encourir la disgrâce de l'empereur. Il essayait de se montrer juste et se laissait cependant entraîner aux pires actes de violence. Ne comprenant rien à la religion juive, vis-à-vis de laquelle il éprouvait cependant un certain respect superstitieux, il professait le plus parfait dédain de ces croyances si différentes de celles du paganisme.

Pour s'imposer aux Juifs, il prétendit d'abord « les gouverner d'après sa propre volonté et les faire fléchir en tout et malgré tout. Mais aussi faible et

irrésolu par moments qu'il était d'ordinaire intraitable, il contribua lui-même à amoindrir son autorité ; aussi fut-il vaincu à plusieurs reprises par ceux dont il croyait pouvoir aisément triompher et il finit même par être tout à fait brisé par eux. » (FILLION, *Dict. Bib.*, V, col. 430).

Il commença par introduire furtivement à Jérusalem, pendant la nuit, les enseignes romaines ornées des images impériales : maladresse souveraine que tous ses prédécesseurs avaient eu grand soin d'éviter, aucun signe des divinités païennes ne devant paraître dans le voisinage du Temple. On lui demanda de les faire sortir, mais il s'obstina dans son refus et ne céda que devant l'attitude du peuple, qui se rendit à Césarée et déclara vouloir plutôt mourir que souffrir une telle profanation.

Plus tard, il entreprit la construction d'un aqueduc pour faire venir l'eau à Jérusalem et voulut pour en payer les frais puiser dans le trésor du Temple. Ce fut l'origine d'une nouvelle agitation que le procurateur comprima en mêlant à la foule des soldats romains déguisés et armés de poignards, qui se jetèrent indistinctement sur les séditieux et sur les hommes paisibles.

L'*Évangile de saint Luc* mentionne encore un massacre qu'il ordonna dans le Temple « mêlant le sang des Galiléens à celui des animaux qu'ils faisaient immoler ». — Mais son nom reste attaché par-dessus tout à l'acte de souveraine injustice qu'il laissa accomplir en sanctionnant la condamnation à mort de Notre-Seigneur.

Le dernier acte de Pilate fut une cruauté injustifiée : ayant appris que des Samaritains se réunissaient sur le mont Garizim pour y rechercher des vases sacrés qui y avaient été enfouis, il prit peur et les fit massacrer. Cette fois les plaintes des parents des victimes furent écoutées. Le légat de Syrie Vitellius destitua le procurateur et l'envoya s'expliquer à Rome. Il n'y arriva qu'après la mort de Tibère (37) et fut exilé.

Pilate eut pour successeurs Marcellus (36-37), puis Marullus (37-41). — L'émeute, à la suite de laquelle saint Étienne fut martyrisé, paraît s'être produite dans les premiers mois qui suivirent la destitution de Pilate.

**Antipas et Philippe.** — Tandis que leur frère Archélaüs se trouvait aux prises avec les pires difficultés et finissait par perdre la part d'héritage qu'il avait reçue de son père, les deux autres fils d'Hérode, Hérode Antipas et Hérode Philippe, plus habiles ou plus heureux que lui, gouvernèrent paisiblement leurs tétrarchies respectives sans rien faire qui attirât sur eux la malveillance des autorités romaines.

Comme leur père, Antipas et Philippe furent de grands bâtis-

seurs ; le premier embellit Séphoris, dont il fit sa capitale, et fonda sur les bords du lac de Génésareth la ville de Tibériade, ainsi nommée en l'honneur de Tibère César ; le second bâtit aussi deux villes, dont l'une fut appelée Julias et l'autre Césarée de Philippe.

Philippe conserva sa principauté jusqu'à sa mort, qui arriva en l'an XXXVII de son règne (4 av. J.-C. — 34 après). — Quant à Antipas (4-39 ap. J.-C.) il fut victime des intrigues de son neveu Agrippa et mourut à Lyon en exil : la dernière partie de son règne avait été marquée par l'emprisonnement et l'exécution de Jean-Baptiste et par une guerre malheureuse contre les Arabes Nabatéens.

### ARTICLE III. — LES DERNIERS PRINCES DE LA DYNASTIE D'HÉRODE

**La jeunesse d'Agrippa.** — Petit-fils d'Hérode le Grand par son père Aristobule, le prince qui devait une dernière fois reconstituer l'unité territoriale de l'État juif avait eu une jeunesse fort mouvementée.

Élevé à Rome, il y avait gaspillé ses biens en compagnie de dissipateurs ; revenu en Palestine, il avait vécu à Tibériade des aumônes de son oncle et beau-frère Antipas, mari de sa sœur Hérodiade. On l'avait rencontré ensuite à Alexandrie, où il avait failli être arrêté pour dettes, puis de nouveau à Rome, où il s'était lié avec un petit-neveu de l'empereur Tibère, Caïus César, celui-là même qui allait bientôt devenir l'empereur Caligula.

A la suite de quelques paroles inconsidérées sur la fin prochaine de Tibère, il s'était vu emprisonner, mais son ami Caïus l'avait délivré dès le lendemain de son avènement.

C'est de ce moment que date sa prodigieuse fortune : le nouvel empereur commence par lui faire cadeau de chaînes d'or d'un poids égal à celles qu'il avait portées pendant sa captivité, puis il lui donne, avec le titre de roi, la tétrarchie de Philippe (37) et, deux ans plus tard (39), celle d'Antipas.

**La persécution de Caligula.** — A s'en fier aux apparences, l'amitié de l'empereur et du nouveau roi des Juifs eût dû être pour ceux-ci un gage de prospérité. Or il se trouva, par un étrange concours de circonstances, que bien loin de favoriser les Juifs, Caligula se comporta vis-à-vis d'eux comme le plus intolérant des persécuteurs.

La vraie cause de cette persécution fut la haine implacable qui depuis bien des années couvait contre les Juifs dans les villes d'Orient et particulièrement à Alexandrie ; la folle passion qui

poussa Caligula à se faire adorer comme dieu dans toutes les villes de l'empire en fut le prétexte.

Pendant l'été de l'an 38, eut lieu dans la capitale de l'Égypte une première échauffourée qui coûta la vie à de nombreux Juifs. Les survivants, déclarés déchus de leurs droits de citoyens, se virent chassés de leurs maisons et traqués comme des malfaiteurs. Ils essayèrent en vain d'intéresser l'empereur à leur sort ; les Alexandrins eurent beau jeu d'envoyer une ambassade à Rome pour y retorquer les allégations de leurs victimes. Caligula se moqua des députés juifs, les outragea de mille manières, et finalement leur reprocha de n'adorer qu' « un être sans nom » au lieu d'adresser leurs hommages à sa propre divinité.

Pétrone, qui gouvernait alors la Syrie, reçut l'ordre de faire placer la statue de l'empereur dans le Temple (octobre 40). Mais aucune menace ne put fléchir la résistance inébranlable des Juifs et Pétrone se trouva bientôt placé dans une situation inextricable, entre les ordres précis qui lui arrivaient d'Italie et la disposition que manifestaient les habitants de Jérusalem de ne tolérer aucune profanation.

C'est à ce moment que le roi Agrippa eut le courage d'intervenir. Il sut profiter d'une circonstance favorable pour obtenir de Caligula la promesse qu'il révoquerait son ordre ; la fureur de l'empereur se reporta sur Pétrone qu'il accusait d'avoir tout compromis par sa trop grande lenteur et par son excessive indulgence : le légat de Syrie n'échappa au châtiment qui le menaçait que par la mort violente du persécuteur, qui périt assassiné le 21 janvier 41. La nouvelle de cette mort causa une telle joie aux Juifs qu'ils instituèrent une fête solennelle pour en marquer l'anniversaire.

**Agrippa et Claude.** — Le successeur de Caligula fut son oncle Claude (41-54 ap. J.-C.). Ce prince devait sa couronne à l'intervention du roi Agrippa qui, se trouvant à Rome au moment de l'assassinat du précédent empereur, avait puissamment contribué à faire accepter au Sénat l'élu des prétoriens.

Claude ne se montra pas ingrat envers Agrippa. Il prononça son éloge en pleine curie, le gratifia des ornements consulaires et le fit roi de toute la Palestine y compris la Judée et la Samarie (41). Une inscription commémorative fut placée dans la salle des délibérations du Sénat pour attester aux yeux de tous que le roi des Juifs était « l'ami et l'allié du peuple romain ». — En même temps, Hérode, le jeune frère d'Agrippa, recevait le titre de préteur et la royauté de Chalcis dans le Liban.

Les Juifs, qui avaient tant souffert sous le dernier règne, reçurent des compensations convenables. Claude leur octroya la liberté religieuse dans toute l'étendue de l'empire et ne permit à aucun païen de les inquiéter dans l'exercice de leur culte ; enfin il termina la querelle des habitants d'Alexandrie au profit des compatriotes d'Agrippa qui furent rétablis dans tous leurs anciens privilèges.

**Le règne d'Agrippa Ier.** — Sous le règne d'Agrippa (41-44), la Judée jouit pour la dernière fois d'une période de calme et de bonheur. Ce prince s'appliqua sans cesse à marcher d'accord avec la nation, même au risque de perdre les bonnes grâces des Romains, si bien qu'il désarma ses ennemis les plus implacables et s'en fit des amis.

Agrippa Ier.

(D'après une monnaie de bronze.)

Légende : *Basileus megas Agrippa Philokaisar* « le grand roi Agrippa, ami de César ».

Non pas cependant qu'il faille admettre que ce petit-fils d'Hérode fût devenu un vrai Juif : ce serait là une illusion ; son éducation semi païenne, ses aventures de jeunesse, ses séjours en Occident le disposaient à une particulière bienveillance pour les Gentils. Athènes en bénéficia comme plusieurs villes d'Asie-Mineure ; plus près de Jérusalem, les païens de Césarée et ceux de la côte philistine reçurent de nombreux témoignages de sa faveur.

En outre, Agrippa conservait les instincts violents de son aïeul. La tradition rabbinique, qui pourtant lui est favorable, veut qu'il ait fait couper les mains à un grand-prêtre qui s'était permis une familiarité déplacée envers lui.

A cela près, le nouveau roi des Juifs s'efforça « de plaire » à ses sujets ; les *Actes des Apôtres* affirment en termes exprès que sa persécution contre les chrétiens fut surtout politique : « *il fit mourir par le glaive Jacques, frère de Jean et voyant que cela était agréable aux Juifs, il ordonna encore l'arrestation de Pierre* » (XII, 2-3). Ceci se passait à la Pâque de l'an 42 : on sait comment Dieu tira le chef de son Église des mains de ceux qui s'apprêtaient à le faire périr.

Ce zèle pour le judaïsme, Agrippa le manifesta en maintes autres circonstances. Le Talmud rapporte à cet égard plusieurs traits fort édifiants : un jour le roi aurait cédé le pas à un cortège nuptial ; une autre fois, à la fête des Prémices, il se serait mêlé sans aucun faste à la foule qui se rendait au Temple, portant lui-même comme les autres sa corbeille de fruits au sanctuaire....

« Agrippa eut-il des velléités de se rendre indépendant de Rome ? Marsus, successeur de Pétrone dans le gouvernement de Syrie, paraît avoir conçu des soupçons à cet égard ; il fit du moins des rapports à Claude sur une réunion de plusieurs princes de la région, tenue à Tibériade sur l'initiative du roi des Juifs et qu'il avait cru devoir dissoudre, puis sur une nouvelle muraille élevée en vue de compléter les défenses de Jérusalem. » En effet un nouveau quartier, Bézétha, s'était formé depuis peu au nord du second mur qui entourait la ville ; Agrippa voulut annexer ce faubourg à sa capitale et l'enfermer dans une troisième enceinte ; mais il fut contraint d'interrompre ce travail sur un ordre venu de Rome.

Le règne d'Agrippa Ier fut fort court. Il mourut en l'an 44, peu de jours après avoir assisté à des jeux célébrés à Césarée en l'honneur de l'empereur Claude. Même aux yeux des Juifs, cette mort prématurée parut être un châtiment du ciel ; les *Actes* nous apprennent qu'il fut frappé « par un ange du Seigneur parce qu'il n'avait pas rendu gloire à Dieu », ayant eu la faiblesse de se laisser comparer à Lui.

**Hérode de Chalcis.** — A la mort d'Agrippa, son jeune fils Agrippa II, alors élevé à Rome, n'avait que dix-sept ans. Claude au lieu de lui donner la Judée, préféra en revenir au régime des procurateurs : il est possible que cette mesure ait été justifiée par les derniers actes du roi défunt, interprétés comme autant de velléités d'indépendance, et que l'on ait préféré confier la surveillance du peuple juif à un agent direct de l'empereur, plutôt qu'à un jeune roi dont on ignorait les vraies dispositions et qu'on craignait de voir reprendre les projets de son père.

Agrippa II demeura donc à Rome et la Judée redevint province romaine. Cependant, par une sorte de compensation destinée à calmer les susceptibilités de la famille des Hérodes, et peut-être aussi pour éviter tout froissement d'amour-propre au peuple juif, on laissa au frère puîné d'Agrippa, Hérode de Chalcis, la garde du Temple et de ses trésors avec le droit de nommer les grands-prêtres. A côté de lui, le procurateur Cuspius Fadus devait avoir la haute main sur toutes les affaires politiques de la nation.

Hérode de Chalcis ne survécut que quatre ans à son frère Agrippa (48).

**Agrippa II.** — Lorsqu'Hérode de Chalcis fut mort, sa principauté et ses droits de surveillance sur le Temple passèrent à son neveu Agrippa II. Celui-ci garda Chalcis pendant quatre ans seulement (48-52), au bout desquels il l'échangea pour les terri-

toires qu'avait jadis possédés dans le nord de la Palestine son grand-oncle le tétrarque Philippe.

Agrippa II se montra toute sa vie fidèle allié des Romains ; à

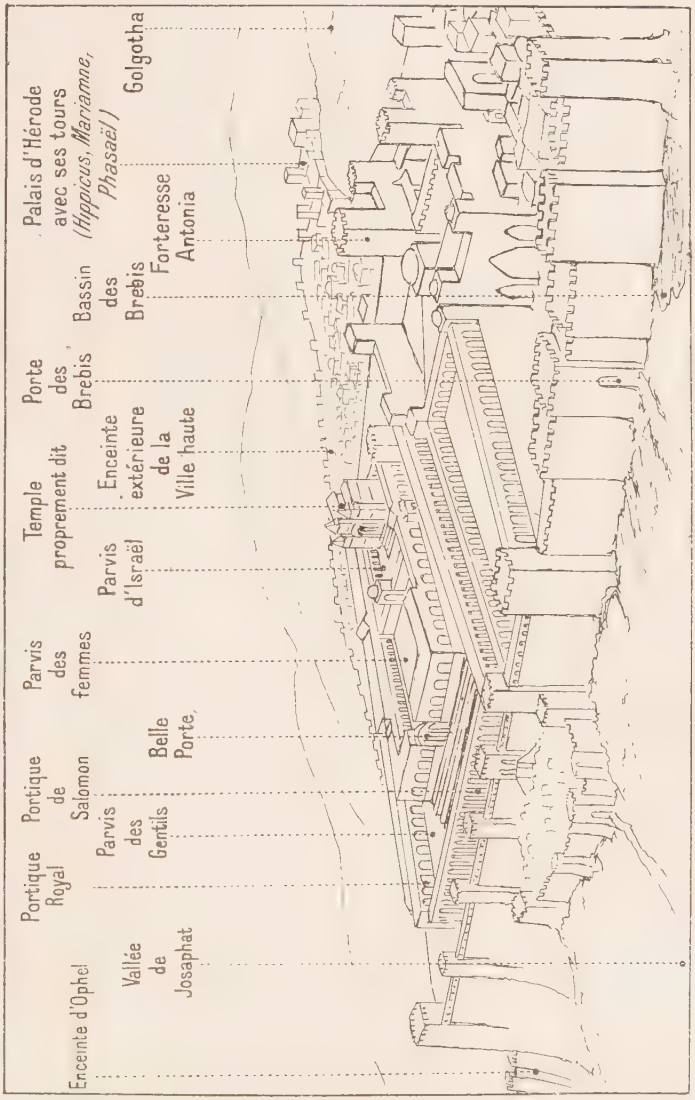


Jérusalem et le Temple, vus depuis le Mont des Oliviers.

deux reprises il les seconda dans leurs expéditions contre les Parthes. — Lorsque éclatèrent les troubles de l'an 66, il vint à Jérusalem et chercha à s'interposer entre les Juifs et le procurateur

Florus ; sa démarche fut vaine, de même qu'une autre tentative qu'il fit en ce sens quelques mois plus tard. La lutte engagée, il se rangea du côté des Romains et joignit ses troupes aux leurs.

Après la prise de Jérusalem, il regagna son royaume qui paraît alors avoir reçu quelques accroissements, et où il vécut en paix pendant de longues années encore, jusque vers l'an 100 après J.-C.

Au temps d'Agrippa II, quelques autres rejetons de la famille d'Hérode, devenus complètement païens, avaient reçu le titre royal et exercé le pouvoir en diverses régions : Cappadoce, Grande et Petite Arménie. Après lui leurs descendants ne furent plus que sénateurs et magistrats romains.

ROIS JUIFS DE LA FAMILLE D'HÉRODE

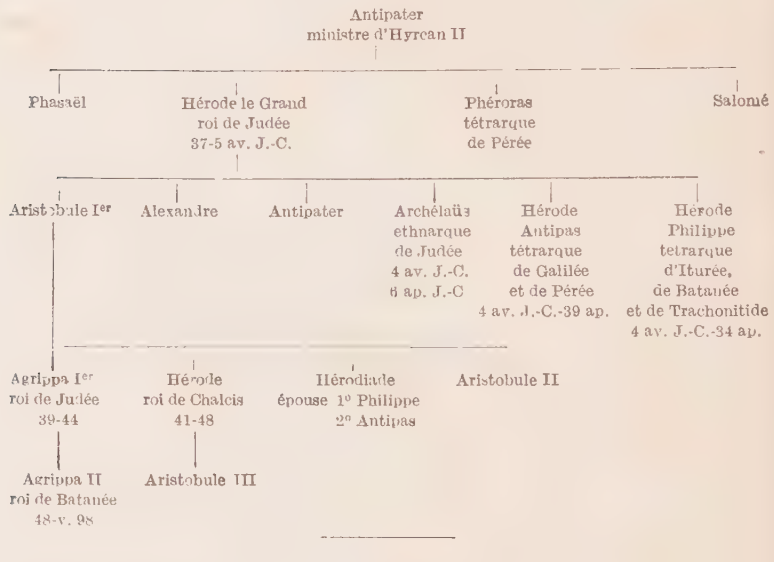


BIBLIOGRAPHIE

DE SAULCY, *Histoire d'Hérode.*
DU MÊME, *Étude de la vie... d'Agrippa Ier et d'Agrippa II.*
E. BEURLIER, article *Hérode*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 638-653.
A. LEGENDRE, article *Procurateurs romains*, dans le *Dict. de la Bible*, tome V, col. 683-703.

## RÉSUMÉ

I. Les trente trois années que dure le règne d'Hérode (37-5 av. J.-C.) depuis la seconde prise de Jérusalem par les Romains, marquent vraiment la fin de l'ancien Judaïsme — de celui qui avait mission de préparer directement l'ère messianique.

Soumis à un despote étranger, à un Iduméen qui s'arroge le titre de roi des Juifs sous la haute suzeraineté de Rome ; privés de leurs grands-prêtres nationaux dont les fonctions saintes sont attribuées aux premiers ambitieux venus ; témoins enfin de la déchéance du Sanhédrin qui se voit réduit, pour subsister, à satisfaire aux exigences et aux caprices du nouveau maître de la Judée, les habitants de la Palestine assistent à la ruine méthodique de toutes les institutions qui faisaient leur gloire. La restauration du Temple, l'embellissement de Jérusalem et la fondation de nombreuses cités ; la prospérité matérielle dont jouit le pays ; les frontières du temps de David et de Salomon récupérées à la suite d'habiles négociations : rien de tout cela ne parvient à calmer le mécontentement de la nation.

Bien malgré lui, Hérode est obligé de tenir compte de cet état d'esprit ; ses violences comme ses libéralités n'ont pas d'autre but que de faire accepter à ses sujets l'ordre de choses nouveau qu'il prétend instaurer. Il croit d'abord que tout lui est possible parce qu'il est l'allié de Rome ; mais les crimes qu'il est obligé d'accumuler pour sauvegarder son autorité compromettent son œuvre au lieu de l'affermir. Il s'y use sans succès et disparaît tristement, après avoir fait exécuter tous ceux de ses proches qui lui étaient le plus chers.

II. Le règlement de la succession d'Hérode donne lieu aux plus graves difficultés. Les Juifs essaient vainement de se débarrasser de la famille de l'usurpateur : Rome intervient pour réprimer les troubles qui éclatent à cette occasion et partage le royaume juif en trois morceaux : Archélaüs reçoit la Judée et la Samarie ; Antipas, la Galilée et la Pérée ; Philippe, la Batanée et les régions du nord-est.

Archélaüs (4 av.-6 ap. J. C.) disparaît le premier, victime des conséquences de sa propre tyrannie, et va mourir en exil dans les Gaules. L'empereur Auguste en profite pour annexer la Judée et la soumettre à l'autorité des procurateurs choisis par lui. Ceux-ci gouvernent au milieu des plus grandes difficultés et doivent périodiquement réprimer les révoltes qui éclatent sous les moindres prétextes ; le plus connu d'entre eux est Pilate (26-36), si tristement célèbre par ses violences et par le rôle lamentable qu'il joue au moment de la Passion de Notre Seigneur.

Des deux autres fils d'Hérode, l'un Philippe (4 av. 34 ap. J. C.) meurt paisiblement ; l'autre, Antipas — l'Hérode de la Passion (4 av.- 39 ap. J. C.), succombe aux intrigues de son neveu Agrippa Ier et subit le même sort que son frère Archélaüs.

III. Le plus remarquable de tous les descendants d'Hérode est le roi Hérode Agrippa Ier qui sait profiter de l'amitié des empereurs Caligula et Claude pour reconstituer momentanément le royaume de Judée (41-44).

Malgré sa qualité de petit-fils d'Hérode et sa cruauté native, il est sympathique aux Juifs, qui se rappellent avec émotion que son aïeule Mariamne était la petite-fille des Asmonéens. Sa politique habile, le soin qu'il prend de soutenir même au temps de la persécution de Caligula les intérêts de ses coreligionnaires palestiniens ou alexandrins, l'esprit de religion dont il fait preuve en protégeant le Temple et en molestant les chrétiens, le zèle qu'il déploie à agrandir et à fortifier Jérusalem achèvent de le rendre populaire. Mais il meurt inopinément, frappé par la main vengeresse de Dieu après un règne de moins de quatre ans (44 ap. J.-C.).

Son frère Hérode de Chalcis (44-48) et son fils Agrippa II (48-après 96) ne sont pas autorisés à recueillir sa succession. Rome rétablit les procurateurs de Judée et réduit les derniers descendants d'Hérode à n'être plus que des principicules insignifiants.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## HÉRODE LE GRAND.

Le grand pontificat donné à un prêtre juif de Babylonie (37).
Renouvellement du Sanhédrin, qui se voit privé d'une partie de ses attributions.

**Débuts du règne**

- Hérode se débarrasse des derniers Asmonéens et cherche à se faire bien voir des Romains
  - Exécution d'Aristobule III (35).
  - Inimitié de Cléopâtre, reine d'Égypte, qui devient suzeraine de la Judée (34).
  - Ruine du triumvir Antoine, protecteur d'Hérode (31).
  - Exécution d'Hyrcan II (30).
  - Hérode obtient les bonnes grâces de César (Auguste) (29).
  - Exécution de Mariamne et d'Alexandra (29 et 28).
  - Aristobule et Alexandre, fils d'Hérode, envoyés à Rome pour être élevés.

**Apogée du règne**

- Hérode agrandit son royaume grâce à la bienveillance des Romains et cherche à se rallier les Juifs
  - Institution de jeux en l'honneur de la victoire d'Auguste.
  - Concours apporté à l'expédition des Romains en Arabie (25).
  - Guerres contre les Nabatéens.
  - Fondation de Sébaste et de Césarée.
  - Acquisition de la Batanée, de l'Abylène et de l'Hauranitide (25).
  - Construction de forteresses et de monuments magnifiques.
  - Embellissement de Jérusalem.
  - Reconstruction du Temple (20-11).
  - Libéralités accordées aux villes grecques.
  - Famine de l'an 24. Distribution de secours au peuple.

**Fin du règne**

- La haine des Juifs grandit contre Hérode
  - Accroissement des impôts.
  - Déchéance du Sanhédrin.
  - Grands-prêtres indignes.
  - Serment de fidélité exigé.

  Autant de causes qui irritent le peuple juif et provoquent des séditions.
- Le vieux roi multiplie les crimes pour assurer sa sécurité.
  - Recensements.
  - Exécution d'Aristobule et d'Alexandre, fils de Mariamne (7 av. J.-C.)
  - Arrestation d'Antipater (5 av. J.-C.).
  - Révolte de l'an 5 : l'aigle arraché de la porte du Temple. Répression sauvage.
  - Exécution d'Antipater.
  - — Dans les dernières années d'Hérode, nativité de N.-S. J.-C.

La succession d'Hérode est réglée par Auguste (4 av. J.-C.).
Troubles nombreux. Intervention du gouverneur de Syrie.

## LES FILS D'HÉRODE.

**Les fils d'Hérode**

- Archélaüs, ethnarque de Judée, d'Idumée et de Samarie (4 av.-6 ap. J.-C.)
  - Règne en tyran.
  - Est déposé par Rome et exilé en Gaule.
- Philippe, tétrarque de Batanée, Gaulanitide et Trachonitide (4 av.-34 ap. J.-C.)
  - Prince à demi païen, règne paisiblement.
- Hérode Antipas, tétrarque de Galilée et Pérée (4 av.-37 ap. J. C.).
  - Règne paisiblement, sauf une guerre malheureuse contre les Nabatéens.
  - Fait périr saint Jean-Baptiste.
  - Succombe aux intrigues de son neveu Agrippa.

**Les procurateurs romains**

- Recensement de l'an 7. Révolte de Judas le Galiléen.
- Coponius (6-9 ap. J.-C.) nomme le grand-prêtre Anne.
- M. Ambivius (9-12).
- Annius Rufus (12-15).
- Valérius Gratus (15-26).
  - Introduction des aigles romaines à Jérusalem.
  - Séditions à Jérusalem.
- Ponce Pilate (26-36).
  - Massacre des Galiléens.
  - Passion de N.-S. J.-C.
- Marcellus (36-37).
- Marullus (37-41).
  - Massacre des Samaritains (36).

LES PETITS-FILS D'HÉRODE.

**Persécution de Caligula (38-41)**

Cause : haine des païens d'Orient contre les Juifs établis parmi eux.
Occasion : Caligula veut se faire adorer dans toutes les villes de l'empire.

Principales circonstances :
- Échauffourée à Alexandrie (38).
- Ambassade à Rome (39).
- Petrone reçoit l'ordre de placer la statue de Caligula dans le Temple (40).

L'assassinat de Caligula met fin à cette crise.

**Agrippa Ier (37-44)**

Fils d'Aristobule et petit-fils du premier Hérode.
Jeunesse mouvementée.
Ami de Caligula ; reçoit de celui-ci les tétrarchies de Philippe et d'Antipas.
Se trouve à Rome au moment de la mort de Caligula. Contribue à l'avènement de l'empereur Claude (41).
Devient roi de toute la Palestine (41-44). S'applique à marcher d'accord avec la nation, sans rien perdre des bonnes grâces des Romains.
Reste violent et cruel.
Persécute les chrétiens. Mort de saint Jacques (42).
Agrandit et fortifie Jérusalem.

**Hérode de Chalcis (44-48)**

Conserve la garde du Temple tandis que la Judée redevient province romaine sous une nouvelle série de procurateurs.

**Agrippa II (48-100 ap. J.-C.)**

Fils d'Agrippa Ier ; succède à son oncle Hérode.
Reste fidèle allié des Romains ; les aide dans leurs expéditions contre les Parthes et dans leur guerre contre les Juifs révoltés.
Se trouve en 57 en relations avec saint Paul.

# CHAPITRE XXIX

## LE PEUPLE JUIF AU TEMPS DE NOTRE-SEIGNEUR

SOMMAIRE

**I. La classe dirigeante.** — Les princes de la famille d'Hérode. — L'aristocratie sacerdotale. — Le Sanhédrin. — Attributions du Sanhédrin. — Les écoles des docteurs : Hillel et Schammaï.

**II. Le corps de la nation.** — Judéens et Galiléens. — Les paysans. — Les habitants des villes. — La bourgeoisie marchande. — L'industrie. — La crise agraire : mendiants et bandits.

**III. Dispersion et prosélytisme.** — La Dispersion. — Les Juifs de Babylonie. — Les communautés juives du Proche Orient. — Les colonies d'Occident. — Les Juifs d'Alexandrie. — Philon. — Le prosélytisme juif.

SOURCES

*Nouveau Testament*, surtout les *Évangiles* et les *Actes des Apôtres*.
Josèphe, *Antiquités judaïques*, livres XV-XX ; *Guerre juive*, en entier.
Parties anciennes du *Talmud* et des autres écrits rabbiniques.
Œuvres de Philon.
Apocryphes.

Cette esquisse sommaire de la situation du peuple juif au temps de Notre-Seigneur comprendra trois articles. Les deux premiers seront consacrés à décrire brièvement l'état intérieur du royaume de Judée pendant les cent dernières années de son existence ; le troisième essaiera de définir les principaux caractères de la « Dispersion » juive pendant cette même période.

### ARTICLE I. — LA CLASSE DIRIGEANTE.

**Les princes de la famille d'Hérode.** — Le simple fait de rappeler qu'à l'époque dont nous nous occupons la dignité royale se trouve entre les mains des descendants d'Hérode est déjà suffisamment significatif. Le nom d'Hérode à lui seul évoque tout un passé de tyrannie, de cruautés, d'usurpations et de meurtres ; pour le présent, il est synonyme de servitude, puisque l'Hérode du moment, même lorsqu'il s'appelle Agrippa Ier, n'est qu'un vassal de Rome, étroitement surveillé par les gouverneurs de Syrie et toujours passible de déposition.... Il arrive même parfois que la

fiction de vassalité cesse tout à fait : à deux reprises (6-41 et 44-66), la Judée se trouve directement rattachée à l'empire et administrée par un procurateur.

Splendides et voluptueux, la plupart des descendants d'Hérode ont été élevés dans le palais des Césars ou à la cour d'autres rois vassaux de Rome : c'est dire à quelle école de servilité et de corruption ils se sont trouvés. Lorsqu'ils sont rentrés en Judée, on ne leur a donné le plus souvent qu'un lambeau de royaume et quelques hochets de vanité ; d'ailleurs, ils sentent eux-mêmes qu'ils ne sont là que pour le décor et parce qu'il convient de ménager les susceptibilités religieuses de leurs sujets ; aussi s'appliquent-ils à jouir le plus possible de leur bonne fortune du moment, et à étaler en toute circonstance leur loyalisme envers le pouvoir qui les a fait sortir de l'ombre.

Faibles chaque fois qu'il s'agit de résister aux empiétements de l'empire, ils ne font preuve de vigueur et ne montrent vraiment une activité intelligente que lorsqu'ils ont à combattre les velléités d'indépendance qui agitent périodiquement le peuple juif. — Extérieurement ils affectent le plus grand respect pour la loi de Moïse et étalent une piété minutieuse ; mais dans leur vie privée ils sont loin de donner l'exemple de la justice et de la moralité : ce sont des sceptiques qui se comportent en païens, et qui le font d'autant plus aisément que plusieurs princes de leur race ont déjà abjuré le judaïsme pour servir les dieux des Gentils.

**L'aristocratie sacerdotale.** — Archélaüs, fils d'Hérode le Grand, et ses successeurs les procurateurs romains, n'avaient eu qu'à ouvrir les yeux pour apprécier à sa juste valeur l'influence considérable dont jouissait encore, malgré sa décadence, le souverain pontificat. L'un des principes les plus immuables de leur politique consista à endiguer cette influence de manière à l'empêcher de jamais nuire à leur administration. Sans exclure aucune des quatre ou cinq familles qui, sous Hérode, avaient fini insensiblement par se réserver le monopole des fonctions pontificales, ils s'arrangèrent de façon à les opposer les unes aux autres, et, en favorisant tantôt celle-ci et tantôt celle-là, à réduire le grand-prêtre en charge à n'être plus qu'un instrument docile de leurs volontés.

Agrippa Ier, Hérode de Chalcis et Agrippa II continuèrent cette politique. Dans le choix qu'ils firent des derniers pontifes, on ne voit pas qu'ils se soient jamais inquiétés de la moralité des candidats en présence, ni de leurs sentiments religieux : une seule chose comptait à leurs yeux ; leurs dispositions vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis de Rome.

De la mort d'Antigone à la ruine du Temple, c'est-à-dire pendant 106 ans (37 av. — 70 ap. J.-C.), Josèphe énumère vingt-huit grands-prêtres : et encore n'est-on pas sûr que sa liste soit complète. Sur ces vingt-huit grands-prêtres on n'en trouve pour ainsi dire aucun duquel on puisse rapporter un trait vraiment honorable ; tout ce que nous savons de leur histoire se réduit à des intrigues, à des usurpations, ou à d'autres violences non moins scandaleuses.

Rien de plus caractéristique à cet égard que le vieil anathème transcrit dans le Talmud et qui stigmatise de la manière la plus rude la conduite des derniers pontifes de l'ancienne Loi.

« Quel malheur que la famille de Boéthos !
Malheur à leurs lances !
Quel malheur que la famille de Hanan ! (Anne)
Malheur à leurs sifflements de vipères !
Quel malheur que la famille de Kataros !
Malheur à leurs plumes !
Quel malheur que la famille d'Ismaël ben Phabi !
Malheur à leurs poings !
Ils sont grands-prêtres eux-mêmes,
leurs fils sont trésoriers,
leurs gendres commandants,
et leurs serviteurs frappent le peuple de leurs bâtons ! »

Et comme l'on comprend la signification terrible de ces « quatre cris qu'aurait poussés en ce temps-là, suivant la tradition rabbinique, le parvis du Sanctuaire pour chasser loin de lui comme une souillure » les grands-prêtres dont nous venons de parler !

**Le Sanhédrin.** — Il est assez malaisé de définir exactement le rôle et les attributions du Sanhédrin pendant les cent années du siècle des Hérodes. Cela tient à la fois au petit nombre des textes qui nous sont parvenus et à la difficulté de concilier entre elles les données incomplètes qu'ils fournissent : toutefois, il paraît bien établi aujourd'hui que cette institution ne se créa pas en un jour et que son organisation définitive fut le résultat d'une longue évolution, au cours de laquelle elle dut, en plus d'une circonstance, se plier aux exigences du moment.

Le conseil des Anciens (*Gerousia*), qui assistait les Onias vers l'an 200 avant notre ère, ne fut pas supprimé par les Asmonéens : à plusieurs reprises au cours du IIe siècle, les livres des *Machabées* mentionnent son activité. C'est un sénat assez analogue à ceux qui fonctionnent alors dans les cités grecques, et dont la principale occupation est d'aider le grand-prêtre dans l'administration de l'État juif. Primitivement composé des « princes de la nation » et des « anciens du pays » (*I Mach.*, XIV, 28) il a tendance à admettre dans son sein un nombre toujours plus considérable

de « docteurs de la Loi » ; ces docteurs semblent avoir joué un grand rôle dans les derniers temps de la dynastie asmonéenne.

Rome, par l'organe de son représentant, le légat de Syrie, Gabinius, commence par supprimer le sénat juif (56) ; elle le remplace par cinq conseils correspondant aux cinq districts entre lesquels l'État juif se trouve partagé. Ces conseils ne jouissent que de pouvoirs restreints et n'ont de compétence qu'au civil. — Cette organisation prit fin en 47 lorsque César gratifia Hyrcan II du titre d'ethnarque des Juifs : il n'est alors plus question que d'un seul conseil *Synhédrion*, dont nous avons fait Sanhédrin.

Au temps d'Hérode et après que ce prince se fut débarrassé de ceux des Sanhédrites qui lui étaient hostiles et eut réduit les survivants à n'être plus que les simples ministres de son bon plaisir, le Sanhédrin comptait soixante et onze membres appartenant à trois catégories : les princes des prêtres issus des principales familles sacerdotales ; les scribes ou docteurs ; enfin les anciens, tant prêtres que laïques, que leur situation de famille ou leurs aptitudes ne rangeaient pas dans les deux premiers ordres. Les princes des prêtres appartenaient surtout à la secte des Sadducéens, et les scribes à celle des Pharisiens.

**Attributions du Sanhédrin.** — « La compétence du Sanhédrin au temps de N. S. ne s'étendait qu'à la Judée proprement dite.... En fait, il exerçait une autorité volontairement reconnue sur toutes les communautés juives de l'univers : ainsi il pouvait faire appréhender des chrétiens même à Damas (*Actes*, IX, 2, etc.). — Son pouvoir s'exerçait sur les choses d'ordre spirituel et religieux et sur toutes celles qui intéressaient le judaïsme et dont l'autorité romaine abandonnait le souci... ». « A la fois parlement et concile », le Sanhédrin formulait des règles ou décisions sur toutes les questions qui échappaient à la compétence des tribunaux inférieurs. Il pouvait reviser les arrêts émanés de ces tribunaux, mais réservait plus ordinairement son activité à la solution des cas particulièrement difficiles. — En somme, il constituait la haute cour de justice de la nation et la plus puissante autorité du pays : seul le procurateur romain représentant de l'empereur avait qualité pour suspendre ses jugements et contrôler ses arrêts.

Le Sanhédrin se réunissait habituellement dans une salle du Temple ou à proximité de cet édifice. Le grand-prêtre en fonction — ou à son défaut le plus ancien des grands-prêtres vivants — le présidait de droit. Toutes les causes se traitaient oralement et suivant certaines formalités bien déterminées. — « Deux témoins étaient nécessaires pour qu'une accusation fût reçue. On présentait

d'abord les charges contre l'accusé. Celui qui commençait à parler en sa faveur ne pouvait plus ensuite parler contre.... L'acquittement se prononçait le jour même, la condamnation le lendemain seulement. On se levait pour exprimer son suffrage, en commençant par les plus jeunes membres du tribunal.... Pour acquitter, une simple majorité suffisait ; pour condamner, il fallait une pluralité de deux voix.... »

On infligeait surtout l'amende, comme compensation du dommage causé ; la prison (préventive le plus souvent) ; le sacrifice expiatoire pour certains délits. « La flagellation, peine corporelle la plus fréquente, n'était pas considérée comme infamante, la loi juive ne permettait pas de frapper plus de quarante coups : pour être sûr de ne pas dépasser ce chiffre, on n'en donnait que trente-neuf ; on ne condamnait d'ailleurs à ce maximum que pour les fautes plus graves. » — La peine de mort n'était infligée qu'avec le consentement du procurateur romain : le mode habituel était la lapidation, que l'on exécutait suivant des règles fixes. « D'une hauteur égale à deux fois la taille d'un homme, deux témoins précipitaient le condamné et lui jetaient une grosse pierre ; s'il survivait le peuple finissait de le lapider. »

**Les écoles des docteurs. Hillel et Schammaï.** — Les anciens docteurs, dont nous avons dit le rôle capital durant les siècles qui suivirent la restauration juive, sont les ancêtres directs des docteurs de la Loi, des scribes que nous voyons parler et agir au temps des Asmonéens et des Hérodes.

Sous la première de ces deux dynasties, ils ont surtout agi. Tour à tour puissants et persécutés, agrégés pour la plupart au parti politique des Pharisiens, ce sont eux qui par leurs querelles avec les Sadducéens ont rendu inévitable l'intervention de Rome dans les affaires de Judée. — Après l'avènement d'Hérode, ils se cantonnent plutôt dans le ministère de la parole : la rude main de l'usurpateur, en frappant ceux de leurs chefs qui siégeaient au Sanhédrin, les a brutalement détournés des visées politiques auxquelles ils se complaisaient. — Sauf de rares exceptions ils se réfugient dans leurs écoles, qui deviennent dès lors les principaux centres de leur activité.

On a déjà parlé de l'enseignement donné dans ces écoles : nous savons qu'on n'y faisait guère qu'un cours de casuistique, consistant surtout à répéter à propos de cas nouveaux les sentences que les anciens docteurs avaient jadis prononcées sur des cas plus ou moins semblables. — Nous ajouterons ici que cet enseignement se donnait ordinairement dans des bâtiments spéciaux où l'on se réu-

nissait le jour du sabbat après le service de la synagogue ; parfois aussi il se donnait en plein air : à Jérusalem les salles intérieures du Temple, ses parvis et ses abords immédiats sont également cités comme ayant tenu lieu d'écoles proprement dites. — Les auditeurs demeuraient debout ou s'asseyaient à terre. Le maître était dans une chaire ou sur un siège élevé.

A l'époque qui nous occupe, les écoles juives vivaient surtout du souvenir et des enseignements de deux docteurs célèbres : Hillel et Schammaï, l'un et l'autre contemporains d'Hérode le Grand. Le premier était natif de Babylonie ; et malgré cette origine il avait réussi à force de science et de sagesse à s'imposer aux Juifs de Palestine. La douceur et la bonté formaient le fond de son caractère, aussi son enseignement était-il dans l'ensemble fort modéré et plutôt libéral. Schammaï au contraire était la rigidité même. « Son zèle intransigeant l'entraînait toujours à l'application la plus stricte de la Loi. Il ne frayait pas, comme Hillel, avec les Hérodes, et son patriotisme farouche le rendait plus populaire auprès de ceux qui abhorraient la domination étrangère. »

Ces deux docteurs prétendaient représenter également la tradition des anciens. Les écoles rivales qu'ils fondèrent outrèrent encore l'attitude qu'avaient adoptée leurs chefs : bien que Pharisiens d'origine les Hillélistes et les Schammaïstes furent entre eux plus acharnés encore que les Pharisiens et les Sadducéens. Souvent leurs querelles de casuistique dégénérèrent en disputes violentes ; il suffisait qu'un docteur appartenant à l'une des deux écoles se fût prononcé dans un sens, pour que ceux de l'autre école se prononçassent pour la solution opposée. Le Talmud nous parle même d'une circonstance où les deux partis en vinrent aux mains : « Ce jour fut sinistre, dit-il, comme celui où fut fait le veau d'or. Les Schammaïstes tuèrent quelques-uns des Hillélistes. » — Un adage disait : « Le prophète Élie lui-même ne pourrait apaiser les discordes des disciples d'Hillel et de ceux de Schammaï. »

Telles étaient les luttes où s'usait sans profit la science d'Israë. — La Sainte Écriture, au lieu de demeurer la source vivante de l'enseignement des docteurs, se voyait réduite à n'être plus qu'un arsenal où leur subtilité se faisait un jeu de découvrir des arguments en faveur de leurs systèmes. La lettre dépouillée de son esprit devenait peu à peu un embarras et un fardeau : et ceux-là même qui, dans leur égoïsme outrancier, se faisaient gloire de l'interpréter parfaitement, étaient les premiers à l'éluder dès qu'ils en sentaient le besoin....

A relire les reproches que le Sauveur adressait aux scribes de son temps et dont l'Évangile nous a conservé les traits essentiels, on ne comprend que trop bien pourquoi leur influence fut si fatale au peuple de Dieu : « ils avaient ôté la clef de la science, n'étaient pas entrés et avaient empêché ceux qui voulaient entrer ! » (*Luc*, XI, 52).

## ARTICLE II. — LE CORPS DE LA NATION.

**Judéens et Galiléens.** — Enserrés à l'est par la population mélangée de la Décapole grecque (Pérée) et à l'ouest par les cités païennes de la côte philistine ; bornés au nord par les Syriens idolâtres et au sud par les Iduméens nomades que les Asmonéens avaient convertis de force, les Juifs de Palestine se trouvaient répartis en deux groupes principaux, l'un au sud dans la Judée proprement dite, et l'autre au nord dans la Galilée — celui-ci constitué à l'origine par des émigrants judéens sortis de leur pays au temps des Machabées. — Entre les deux, la Samarie formait un monde à part : c'était aux yeux des vrais fils d'Israël, le pays hérétique par excellence, celui dont les habitants étaient estimés pires que les infidèles, quoiqu'ils eussent fait du Pentateuque leur code sacré.

Groupés autour de Jérusalem ou répandus dans les montagnes de Juda, les Judéens avaient tendance à se considérer comme les seuls et vrais héritiers des promesses divines. La fréquentation du Temple dont les cérémonies grandioses se déroulaient chaque jour sous leurs yeux, l'enseignement qu'ils recevaient des docteurs et qu'ils se redisaient avec orgueil, sans même songer qu'il pût un jour être amélioré — tout cela contribuait à créer en eux un tempérament formaliste et étroit fait presque exclusivement de routine et de préjugés.

A la différence de la Judée où l'on ne rencontrait presque point d'étrangers, la région située aux alentours du lac de Génésareth, la « Galilée des nations » s'ouvrait largement aux entreprises des Gentils, les enfants d'Abraham s'y trouvaient côte à côte avec des païens de race grecque ou syrienne. A ce contact, et par suite des nécessités quotidiennes de la vie, ils étaient devenus plus tolérants que leurs frères de Judée et capables à l'occasion de faire preuve d'un véritable esprit de liberté.

Il n'en fallait pas plus pour les rendre suspects aux Juifs intransigeants ; ceux-ci avaient bientôt fait de traiter de faiblesse leur caractère doux et conciliant, et d'interpréter leurs plus innocentes

démarches comme autant d'atteintes à l'intégrité de la Loi. « Le Galiléen qui montait au Temple pour les fêtes était regardé de haut en bas par les fervents et orgueilleux Jérusalémites. Sa dévotion ardente était tournée en ridicule par les prêtres. On se moquait de sa prononciation vicieuse, et puis il passait pour ignorant ; il ne savait pas la Loi ; il n'était pas d'une orthodoxie correcte et on l'appelait volontiers sot Galiléen. Il était convenu qu'aucun homme sérieux ne pouvait sortir de Galilée... »

« Si Judéens et Galiléens s'aimaient peu, cependant ils n'éprouvaient les uns contre les autres rien qui ressemblât à de la haine. Ils étaient trop voisins pour que leur jalousie mutuelle ne s'éveillât pas, mais leur rivalité portait toujours sur des points de détail, et dans les grandes questions religieuses et patriotiques ils savaient être profondément unis. » On le vit en particulier au moment de l'insurrection qui marqua le début de la dernière guerre juive.

**Les paysans.** — Au temps de Notre-Seigneur, la population juive est foncièrement agricole. Rien de plus significatif à cet égard que les paraboles de l'Évangile : la plupart sont empruntées à la vie rurale et les scènes qu'elles retracent ont toutes pour objet de mieux faire saisir, à l'aide d'un souvenir familier, la vérité que le Sauveur veut dévoiler à ses auditeurs.

C'est ainsi qu'il nous montre « le semeur qui sort de sa maison pour aller aux semailles ; l'invité s'excusant de ne point se rendre à un festin parce qu'il vient d'acheter cinq paires de bœufs et qu'il va les essayer au joug ; le majordome que le maître de la maison a chargé des distributions de blé qui constituent le salaire de ses domestiques ; le propriétaire qui plante une vigne, creuse un pressoir dans le roc, bâtit une tour de garde, afferme le vignoble à une communauté de métayers ; le riche vigneron qui embauche des ouvriers sur la place du village ; le vigneron plus modeste qui envoie ses deux fils travailler dans sa vigne ; le maître du verger et son jardinier examinant le figuier stérile ; les journaliers trop rares pour l'abondance de la moisson, le gros cultivateur dont les greniers sont débordés par les rentrées. » (Schwalm, *La vie privée du peuple juif*, p. 2.)

Toutes ces évocations nous donnent l'impression d'une vie paysanne prospère et singulièrement active. — Les Talmuds d'ailleurs viennent confirmer cette impression par le grand nombre de cas de conscience ou de décisions rabbiniques qu'elles énumèrent à ce sujet :

« Une jurisprudence minutieuse concerne les engagements des journaliers pour les labours, la moisson, la cueillette ou la garde des fruits et récoltes ; la possession des citernes et les formes de son transfert sont réglées avec soin. L'établissement des fumiers est défendu sur la voie publique. On détermine rigoureusement à qui appartiendront les fruits des arbres qui retombent sur un talus mitoyen entre vergers superposés.... » (*ibid.* p. 3.)

Il nous est impossible de détailler ici les aspects variés de cette vie paysanne. Contentons-nous de mentionner d'un mot qu'elle

avait assez peu évolué depuis le temps des rois ; c'était les mêmes habitudes, avec les mêmes procédés et presque les mêmes instruments ; les saisons n'avaient pas changé et le pays avait conservé la même richesse qu'aux temps chananéens : comme par le passé les laboureurs continuaient à cultiver le blé, mais surtout l'orge, et les pasteurs à promener de pâturages en pâturages les troupeaux dont ils avaient la garde ; quant aux jardins et aux vergers, ils restaient ce qu'ils avaient toujours été, la plus belle parure de la Terre sainte.

**Les habitants des villes.** — A l'opposé des campagnes, l'aspect des villes s'est considérablement modifié. L'intense mouvement d'hommes et d'idées qu'ont provoqué les grands événements politiques des derniers siècles, a transformé du tout au tout le genre de vie des individus qui composent les agglomérations urbaines.

Au temps des Juges, la plupart des villes n'avaient été que des villages fortifiés. Avec les rois et tandis que ces villages s'agrandissaient, le luxe avait fait son apparition ; à côté des corps de métiers dont l'existence s'imposait, tels que boulangers, bouchers et tisserands, on avait vu se créer et se multiplier d'autres corps de métiers d'utilité moindre, mais dont les services devenaient chaque jour plus appréciés : parfumeurs, teinturiers, orfèvres.... Au siècle des Hérodes, et malgré toute la répulsion qu'avaient d'abord inspirée les usages des Gentils, il n'y avait presque aucune ville juive qui n'eût adopté les habitudes coûteuses et raffinées des cités helléniques ou syriennes.

Des bains publics s'étaient construits, où fréquentaient toutes les classes de la population. Les boutiques s'étaient agrandies, et l'on y vendait à quiconque avait de quoi les payer les produits les plus rares et les plus précieux. A l'intérieur des maisons se trouvait un mobilier varié, d'autant plus riche et compliqué que l'aisance des habitants était plus considérable : lits, tables, sièges, tapis et tentures s'y accumulaient à profusion.... Le costume enfin, sans se modifier outre mesure, à cause des exigences du climat, avait cependant subi quelques perfectionnements plus ou moins inspirés des modes grecques.

**La bourgeoisie marchande.** — Cette transformation des villes implique une activité industrielle et commerciale des plus importantes. De fait, on constate sur toute l'étendue du pays l'existence d'une classe marchande fort entreprenante, qui concentre entre ses mains la presque totalité des productions agricoles

de la Palestine. Séjournant tantôt à la ville et tantôt à la campagne, mais le plus souvent en voyage, les négociants qui constituent cette classe sont pour la plupart des paysans enrichis, ou du moins descendent de paysans enrichis ; ce sont d'heureux spéculateurs qui ont su profiter des occasions que leur fournissaient les variations du cours des denrées ; ou bien, ils se sont entendus avec de petits éleveurs, avec des cultivateurs trop pauvres pour se tirer d'affaire tout seuls, créant de la sorte une organisation de crédit agricole dont ils seront les premiers à profiter ; ou encore, ils ont été les initiateurs d'un trafic nouveau, soit comme entrepreneurs de transports, soit comme pourvoyeurs de marchés.

Dans ces diverses situations ils ont dû, pour s'enrichir, agir à la fois avec prudence et décision, et, à mesure que croissait le chiffre de leurs affaires, s'entourer de collaborateurs intelligents et dévoués. Rien de plus moderne à cet égard que les procédés qu'ils inaugurent alors : ils veulent forcer l'attention des acheteurs, puis les séduire ; et ceci les amène à inventer d'ingénieux systèmes de réclame ; — ou bien ils exploitent les difficultés qu'ils ont dû vaincre pour amener les marchandises sur le marché : il leur faut, disent-ils, rétribuer honnêtement les intermédiaires qui les aident à satisfaire le client ; et c'est ainsi que le consommateur perd peu à peu contact avec le producteur originel, pour le plus grand profit de la bourse du négociant qui trafique en gros ou en détail.

**L'industrie.** — Sans être complètement inexistante, l'industrie des villes de Galilée et surtout de Judée, demeurait plutôt rudimentaire. Elle « restait comprimée dans son premier essor par le développement intense de la culture qui prenait le paysan et maintenait les ateliers domestiques de filature, de tissage et de confection à l'état accessoire. Dans les villes, les opérations de commerce plus rénumératrices et moins pénibles, attiraient beaucoup plus les gens intelligents, qu'une industrie réduite à de petits moyens. » (Schwalm, p. 237).

Médiocre, parce que locale et insuffisamment spécialisée, l'industrie juive n'était qu'un accessoire dont les produits grossiers et mal venus n'étaient indispensables qu'aux petites gens de la campagne ou de la ville. La classe bourgeoise comme l'aristocratie préférait les articles soignés, luxueux, artistiques ; et pour se les procurer elle s'adressait à ceux-là seuls qui pouvaient la satisfaire, c'est-à-dire aux marchands grecs.

**La crise agraire ; mendiants et bandits.** — Cette situation économique n'avait pas tardé, malgré toutes les sages précautions

de la Loi (lois défensives de la propriété, lois sur les dettes, Cf. *chapitre* XI), à engendrer la plupart des maux qui accompagnent une exploitation commerciale intense et trop exclusivement égoïste.

La soif du bien-être, l'appétit du luxe avaient eu à l'époque de Notre-Seigneur, les mêmes conséquences funestes qu'au temps des grands prophètes du VIII^e^ siècle. De toute part en effet, la petite propriété qui, légalement, eût dû constituer l'état normal de la Palestine, se trouvait compromise et, par une conséquence logique, les propriétaires dépossédés se voyaient réduits à une condition des plus précaires, source de nouveaux malheurs et de nouveaux abus.

Il faut reconnaître que la responsabilité de cette crise remonte en très grande partie aux paysans eux-mêmes. La richesse naturelle du sol, et partant la facilité de vivre à peu de frais, assurait à chacun un bien-être relatif dont il était facile de se contenter. Comment certains tempéraments, plus indolents que les autres, n'auraient-ils pas été tentés de s'en tenir à cette existence commode qui ne réclamait presque aucun effort ? Peu à peu on prenait des habitudes de mollesse et d'imprévoyance ; l'esprit d'initiative s'endormait si bien, qu'au jour de l'épreuve — guerre, maladie ou sécheresse — on demeurait désemparé, sans idées comme sans courage ; on vendait alors pièce à pièce tous ses biens au soleil ; puis l'argent de la vente se fondant à son tour ; le malheureux sans terres ne possédait plus que ses bras et sa liberté ; il les vendait, se livrant lui-même en servitude à un propriétaire.

A l'opposé de ces paresseux, d'autres hommes, les prévoyants et les habiles — ceux-là même que nous avons vus édifier leur fortune sur la spéculation ou sur le commerce des denrées agricoles — ne songeaient qu'à tirer parti de l'imprévoyance ou de la malchance de leurs frères ; ils prêtaient de l'argent, exigeaient des intérêts et finalement, saisissaient et vendaient. — Ainsi s'étaient constitués ces grands domaines dont nous parle l'Évangile et dans lesquels nous voyons « le maître de la maison » suppléé par un intendant tandis que lui-même voyage pour ses affaires ; sur toute l'étendue de ces domaines des mercenaires travaillent : ce sont d'anciens propriétaires ou des rejetons de familles appauvries de longue date, qui expient parfois cruellement leurs négligences ou leurs maladresses passées.

Et de la sorte se constitue dans la société juive une véritable « classe de déclassés ». Mercenaires de toutes catégories, ils sont contraints de subir, s'ils veulent vivre honnêtement, les conditions de leurs employeurs.

« Si ces conditions, par leur faute ou par celle de la classe propriétaire, ne leur permettent pas de vivre, il ne leur reste plus qu'à devenir mendiants ou bandits. » (SCHWALM, p. 544.)

Nous verrons au chapitre suivant le rôle considérable que jouèrent ces mécontents et ces dévoyés dans la crise suprême qui marqua la fin de l'indépendance juive.

## ARTICLE III. — DISPERSION ET PROSÉLYTISME.

**La Dispersion.** — Aucun peuple au monde n'a entendu, à l'égal de la nation juive, prédire pendant tout le temps que dura son indépendance, ses migrations sans fin et sa dispersion future : et jamais prédictions ne se sont réalisées avec une plus parfaite exactitude. « Dans les deux grands empires de cette époque, l'empire romain et celui des Parthes, il n'y avait pas un coin, pour ainsi dire, où l'on ne trouvât des Juifs, groupés en communautés religieuses. Les bords du vaste bassin méditerranéen étaient peuplés de Juifs : comme poussés par une destinée inexorable, les enfants d'Israël s'éloignaient toujours davantage de leur centre naturel. »

Toutefois, avant de devenir un signe de malédiction et la marque d'un châtiment destinés à commémorer l'infidélité sans exemple de ceux qu'elle atteignait, cette dispersion même fut pour les nations au milieu desquelles elle s'opéra un bienfait et une faveur de la Providence. Les plus humbles communautés juives furent autant de grains semés par toute la terre pour y porter la connaissance du vrai Dieu et la saine morale. — Elles devaient dans la suite servir de centres de mission aux premiers prédicateurs de l'Évangile et contribuer ainsi à faciliter la conquête du monde gréco-romain par le christianisme.

Si éparpillée que fût l'immense famille des enfants d'Israël, elle n'était nullement démembrée. Les Juifs dispersés avaient un centre commun : le Temple de Jérusalem ; ils reconnaissaient une autorité commune : le Sanhédrin. « Là, de partout se portaient leurs regards ; là, tous envoyaient leurs offrandes afin de participer, fût-ce indirectement, au culte public. Le Sanhédrin leur dictait les règles de conduite au point de vue de la loi religieuse, et ils lui obéissaient d'autant plus volontiers qu'ils lui obéissaient sans contrainte.... De temps en temps ce même Sanhédrin envoyait des députés aux communautés même les plus éloignées, afin de leur faire connaître ses décisions les plus importantes. » — Et ici encore, on ne peut s'empêcher d'admirer le dessein providentiel

par lequel se trouvait déjà inculquée à l'humanité cette idée d'une autorité religieuse unique : par avance et si l'on peut parler ainsi, Dieu faisait entrer dans le monde la notion qui devait constituer une des principales caractéristiques du magistère suprême de l'Église catholique.

**Les Juifs de Babylonie.** — De toutes les communautés de la dispersion, le groupe le plus ancien et le plus nombreux se trouvait en Babylonie et reconnaissait l'autorité politique des rois Arsacides, qui gouvernaient directement ou par l'intermédiaire de princes vassaux l'immense empire des Parthes.

Issus des anciens captifs que les rois d'Assyrie et de Babylonie avaient transportés sur les marches orientales de leur empire ou installés à leurs côtés dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate, ces « Juifs de la Captivité », comme on les appelait, s'étaient prodigieusement accrus. En Mésopotamie et en Babylonie, ils occupaient des territoires entiers où ils jouissaient d'une large autonomie. Le temps n'était pas loin, si même il n'avait pas déjà commencé, où, groupés sous l'autorité d'un chef issu de la race de David, le *resch Galouta*, c'est-à-dire « le prince de la Captivité », ils allaient constituer une république assez forte pour inspirer une respectueuse considération aux potentats qui gouvernaient la Perse.

Leurs relations avec les Juifs de Palestine demeuraient des plus cordiales. Aux derniers jours de la dynastie asmonéenne, ils s'étaient fait un devoir d'accueillir avec honneur le vieil Hyrcan II et l'avaient vivement engagé à se fixer parmi eux ; un peu plus tard, au temps d'Hérode, plusieurs Juifs de Babylonie étaient venus prendre du service à la cour de ce prince et avaient fini par s'établir en Batanée (ancien pays de Basan), où ils formaient une véritable colonie militaire chargée de réprimer les incursions des bandits Trachonites.

**Les communautés juives du proche Orient.** — Il est impossible de donner ici une liste même sommaire des communautés juives répandues en Asie-Mineure et dans les pays syriens. Rappelons seulement que ces communautés tiraient leur origine des colonies militaires fondées par les premiers Séleucides pour contenir les populations de leur vaste empire. Dès le temps de Séleucus Nicator (312-281), un grand nombre d'entre eux avaient été installés à Séleucie et sur les confins de la Mésopotamie septentrionale ; peu après, son fils Antiochus Ier (281-261) en avait fixé d'autres à Apamée de Phrygie ; plus tard encore, Antiochus III (223-187)

**PRINCIPALES COMMUNAUTÉS JUIVES DE LA DISPERSION**
aux environs de l'ère chrétienne

++++ *Limites de l'empire romain en 14 ap. J. C.*

Échelle 28.000.000e 0 250 500 km

avait réparti deux mille familles juives dans diverses régions d'Asie-Mineure....

En Syrie et particulièrement à Antioche, les Juifs formaient une partie notable de la population. Les derniers Séleucides leur avaient rendu les droits civiques et les privilèges qu'Antiochus Épiphane leur avait ravis ; l'un d'eux leur restitua même les vases provenant du pillage du Temple, qu'ils conservèrent dès lors comme autant de reliques précieuses dans la plus importante de leurs Synagogues. — A Damas, au cours du Ier siècle de notre ère, on comptait environ 10.000 Juifs à qui le roi nabatéen, Arétas III (9 av.-39 apr. J.-C.) avait donné un ethnarque choisi parmi les principaux d'entre eux.

Avec le temps, l'Asie-Mineure devint un nouveau centre d'expansion d'où la race juive déborda sur tous les pays voisins. Divers courants d'émigration se formèrent, qui, se combinant les uns avec les autres, ne tardèrent pas à déverser d'incessants convois de trafiquants juifs, non seulement sur les cités du littoral asiatique, mais dans les îles de l'Archipel, en Grèce continentale et jusque sur les côtes septentrionales du Pont-Euxin (Mer Noire), en Scythie et dans le Bosphore cimmérien (Russie Méridionale et Crimée).

**Les colonies d'Occident.** — Au premier siècle, lorsque les prédicateurs de l'Évangile quittèrent l'Asie pour passer en Europe, ils furent accueillis, dans la plupart des localités où ils séjournaient, par des frères de leur race. Il suffit de citer les noms des principales stations de saint Paul : Philippes, Thessalonique, Bérée, Corinthe, pour donner une idée de l'importance des colonies juives établies en terre hellénique.

A Rome même, de nombreux Juifs se trouvaient installés depuis le temps de la prise de Jérusalem par Pompée. Le vainqueur d'Aristobule II avait jeté sur le marché romain une énorme quantité de prisonniers de guerre. Achetés d'abord comme esclaves, puis affranchis, ils étaient venus grossir démesurément la petite colonie marchande qui s'était fixée dans la capitale de l'Occident, au milieu du second siècle avant notre ère, tandis que les premiers Asmonéens dépêchaient des ambassadeurs au Sénat. Sous le règne d'Auguste, ils formaient un groupe considérable, localisé surtout dans le Transtévère. Lorsque Tibère les en expulsa, en l'an 19, à la suite d'incidents fâcheux auxquels ils s'étaient trouvés mêlés, ils étaient assez nombreux pour qu'on pût envoyer quatre mille d'entre eux combattre les barbares de la Sardaigne. D'ailleurs cette disgrâce n'avait guère duré ; peu après la chute de Séjan (31), principal inspirateur de leur proscription, en tout cas, dès le temps

de Caligula (37-40), ils avaient repris leur situation d'autrefois. En 41, Claude leur accorda un édit de tolérance ; mais plus tard il crut devoir prendre des mesures répressives : en l'an 52, de nombreux Juifs furent expulsés de la capitale. — C'est à cet événement que font allusion les *Actes des Apôtres* lorsqu'ils mentionnent la rencontre de saint Paul avec Aquilas et Priscille.

A l'ouest de Rome, on ne trouve pour l'époque qui nous occupe aucune trace certaine de l'existence de communautés juives ; on peut néanmoins affirmer avec quelque vraisemblance que celles de l'Espagne et de la Gaule méridionale étaient constituées à cette date.

**Les Juifs alexandrins.** — Plus près de la Palestine, les juiveries d'Égypte comptaient parmi les plus importantes et les plus actives de la dispersion. — Nous savons déjà qu'elles étaient fort anciennes, presque autant que celles de Babylonie et de Mésopotamie, puisqu'elles se rattachaient à la fois aux émigrations du temps de Jérémie en 585 (voir ci-devant chap. XXII) et aux déportations ordonnées par les premiers Lagides à partir de l'an 320 (voir ci-devant chap. XXIV) ; nous avons vu également de quelle prospérité elles avaient bénéficié pendant le siècle qui avait suivi ces déportations, et comment s'était peu à peu constitué à Alexandrie ce centre intellectuel juif qui avait donné au monde antique une traduction grecque de la Bible (voir chap. XXV).

Durant les cent cinquante années qui précédèrent l'ère chrétienne, cette situation s'était encore améliorée. De nouveaux afflux de populations, venus de Palestine à la suite des persécutions des rois de Syrie ; le développement du trafic international, auquel se livraient les commerçants juifs d'Alexandrie ; l'intervention heureuse des principaux d'entre eux dans la politique intérieure de l'Égypte (*note* 112), toutes ces circonstances avaient puissamment contribué à leur assurer une influence chaque jour plus considérable dans le royaume des Ptolémées. — Au temps de Notre Seigneur et sans compter les colonies de Cyrénaïque, la seule vallée du Nil, du Delta aux frontières d'Éthiopie, renfermait plus d'un million d'Israélites.

Entre toutes les causes de la prospérité des Juifs d'Égypte au début de notre ère, on doit citer en premier lieu leur esprit commerçant

« Pour quatre mois de l'année, Alexandrie fournissait à Rome l'énorme quantité de blé que réclamait la capitale surpeuplée du monde et les distributions gratuites de l'annone à la plèbe indigente et oisive. Ce n'était pas assurément les fellahs producteurs qui pouvaient eux-mêmes diriger le blé du Nil centralisé dans Alexandrie jusqu'à destination. Les Juifs exportateurs de denrées agricoles,

en vertu même de leurs origines, excellèrent dans ce rôle de collecteurs, d'entrepositeurs, d'armateurs intermédiaires entre le petit producteur égyptien et l'administration urbaine et impériale.... Des banquiers également juifs rassemblaient des capitaux et organisaient le crédit nécessaire à ces marchands et transporteurs de blé. Installés dans l'un des quartiers d'Alexandrie, ces hommes d'affaires surveillaient la navigation de part et d'autre. Ils surveillaient même les affaires de Rome leur cliente, suivant de près sa politique et ses crises..., ils trouvaient moyen de se procurer secrètement et par les voies les plus rapides des nouvelles sûres et précises ; ils pouvaient donc se déclarer pour le parti déjà vainqueur à Rome lorsqu'on l'ignorait encore en Égypte : ils s'assuraient ainsi les bénéfices de l'à-propos et de la prudence. » (Schwalm p. 336.)

Cette conduite leur avait procuré de grandes richesses et de précieux avantages, aux temps des guerres civiles qui avaient ensanglanté les derniers moments de la république romaine ; mais elle avait contribué non moins efficacement à les rendre encore plus odieux à la population païenne d'Alexandrie, déjà mécontente des privilèges que leur avaient concédés les rois d'Égypte. C'est dans cette attitude hostile, qui parfois tourna à une véritable haine de race, qu'il faut chercher la cause de ces insurrections qui plus d'une fois, au cours du premier siècle, mirent en danger la vie et les richesses des Juifs alexandrins.

**Philon.** — Plus encore que le succès et les conséquences de leurs entreprises commerciales, l'activité intellectuelle des Juifs d'Alexandrie doit retenir notre attention.

Les docteurs qui avaient traduit la Bible en grec avaient eu des successeurs, et ces successeurs, jetant les yeux sur cette société hellénique au milieu de laquelle les circonstances les faisaient vivre, avaient été amenés insensiblement à prendre en considération les idées qui s'agitaient autour d'eux. Qu'ils y aient été aidés par certains de ces esprits curieux comme on en rencontrait tant à cette époque, c'est fort possible.

Alexandrie était la ville du Musée, c'est-à-dire de la plus magnifique bibliothèque qui eût jusqu'alors existé dans le monde grec ; les Ptolémées y avaient attiré quelques-uns des plus remarquables penseurs de ce temps ; des professeurs distingués s'appliquaient à redire ou à commenter les leçons des philosophes qui les avaient précédés.

Ce premier contact de l'esprit biblique avec l'esprit grec eut d'abord un résultat étrange : ce fut lui qui donna lieu à une littérature d'un genre très particulier — « littérature de propagande juive et monothéiste, où de prétendues sybilles et des poètes apocryphes s'escrimaient à l'envi contre les dieux, les temples et les sacrifices. » — Mais il eut un autre résultat plus important et plus durable : il conduisit des penseurs juifs, d'éducation et de convic-

tions nettement orthodoxes, dans des voies où jusqu'alors aucun fidèle de Yahweh n'avait pénétré. Sous l'influence de la philosophie grecque et en s'essayant à la rigueur de ses méthodes, ces Juifs entreprenants arrivèrent à constituer une philosophie juive.

Parmi ces Juifs, il en est un dont le nom émerge par-dessus tous les autres, c'est Philon qui, né avant Notre Seigneur, vécut encore de longues années après sa passion.

« Pour Philon, la loi de Moïse est l'expression parfaite de la sagesse divine ; elle est la seule source de toute philosophie ; c'est à cette source qu'ont puisé tous les grands penseurs grecs. Pour justifier ce système, Philon voit surtout dans l'Écriture des allégories, ce qui lui permet d'y retrouver les doctrines les plus variées de la philosophie grecque. En réalité, il prête à l'Écriture les idées que sa culture grecque lui suggère. C'est le triomphe de l'hellénisme, dont il croit faire une doctrine essentiellement mosaïque. Juif et grec à la fois, Philon s'imagine réaliser ainsi l'unité de deux civilisations et de deux peuples. Pour lui, comme bientôt après pour saint Paul, *il n'y a pas de différence entre le Juif et le Grec.* Seulement l'Apôtre parle ainsi parce que le même Christ est devenu le Sauveur de tous, tandis que Philon, qui ignore totalement l'enseignement et l'action du Christ, n'a réalisé qu'une vaine et superficielle tentative. Les éléments si divers qu'il combine ensemble n'arrivent à former qu'une unité factice. » (Lesêtre *Dict .de la Bible*, V, col. 304.)

Ajoutons que, malgré l'ampleur de l'effort tenté par Philon et le soin qu'il a apporté à vouloir tout concilier — ou plutôt à cause de cela même —, sa philosophie n'a abouti qu'à un échec : « elle est si fuyante et si incertaine, a-t-on dit, qu'on hésite toujours à en presser les formules. » — Jugement sévère à coup sûr, mais cependant exact, non moins que cet autre qui indique parfaitement le véritable écueil du système et de la méthode de Philon : « A son école, la vieille religion du peuple de Dieu courait le risque de se dissoudre en rêveries philosophiques » (*note* 113).

Toutefois, il serait injuste d'en conclure que les travaux de Philon soient demeurés stériles. Lui et ses émules ont été des initiateurs qui ont ouvert un chemin nouveau — celui où allaient bientôt s'engager avec un si plein succès, mais guidés cette fois par la lumière incomparable de l'Évangile, les Pères de l'école chrétienne d'Alexandrie et tous ceux de l'Église d'Orient. — Ici encore, la sage Providence de Dieu préparait leur voie aux prédicateurs de la Bonne Nouvelle.

**Le prosélytisme juif.** — La tentative philosophique des Juifs alexandrins est intéressante en cela surtout qu'elle essaie de jeter un pont entre la religion d'Israël et les conceptions métaphysiques et morales des penseurs grecs.

Mais à côté de ce mouvement proprement intellectuel, il en existait un autre plus intime et plus fécond parce qu'il faisait état

des aspirations profondes de l'âme païenne. En ce temps, où l'on commençait à avoir soif du « divin » véritable, où l'on cherchait en devenant meilleur à apaiser les inquiétudes que causait l'au delà, la loi de Moïse apparaissait parfois comme une solution heureuse et réconfortante : pour peu que s'y prêtassent les chefs des communautés juives, on s'initiait à cette Loi, on prenait rang parmi ceux « qui craignaient Dieu » — on devenait *proselyte* (*note* 114).

« Dans les années qui précédèrent la chute de l'État juif, les prosélytes se multiplièrent plus que jamais. En effet ils trouvaient dans le judaïsme la solution de leurs doutes et un aliment pour leur esprit et pour leur cœur. Philon rapporte comme un fait personnellement observé que, dans son pays, les païens convertis au judaïsme, réformant leur manière de vivre, pratiquèrent la tempérance, la charité, la vraie piété, toutes les vertus. Les femmes surtout, dont la pudeur était blessée par les peintures réalistes de la mythologie, étaient attirées par la simplicité et la grandeur que respirent les récits bibliques. » — En Adiabène (ancienne Assyrie), on vit une famille royale convertie tout entière par le zèle des marchands juifs : les rois Izate et Monobaze se firent circoncire et leur mère Hélène vint habiter Jérusalem.... A Damas, comme en plusieurs villes de Syrie ou d'Asie Mineure, une grande partie de la population et presque toutes les femmes adoptèrent la Loi de Moïse. A Rome même, le judaïsme fit des conquêtes dans toutes les classes de la société et jusque dans la propre cour de Néron, où l'impératrice Poppée se montrait prosélyte convaincue.

Est-ce à dire que ces résultats aient été l'aboutissement d'un plan méthodique, ou du moins qu'ils aient été accueillis avec faveur par la nation tout entière ? Certes non. « Josèphe, comme les rédacteurs des plus anciennes parties du Talmud, ne nous montre que quelques hommes isolés prêchant ici et là leurs croyances dans les pays lointains qu'ils parcourent pour leurs affaires, écoutant en cela la voix de leur cœur sans être chargés d'aucune mission ; ils nous présentent d'un autre côté quelques pieux docteurs qui attirent vers eux des païens et des païennes par la bienveillance et la douceur de leur caractère, par l'autorité de leurs noms et le respect qu'ils inspirent autour d'eux. » — Dans l'ensemble cet apostolat était le fait d'une minorité. La plupart des descendants d'Abraham continuaient à se considérer comme les seuls héritiers de la promesse, et si Hillel consentait à autoriser certains adoucissements de la Loi pour mieux favoriser l'accession de nouveaux prosélytes, par contre Schammaï et son école demeu-

raient « fermement opposés à ces prédications de la foi juive parmi les Gentils, et surtout aux facilités que l'on voulait accorder aux convertis » : comme la plupart de leurs coreligionnaires, ils n'admettaient pas de transactions et se montraient plutôt disposés à aggraver et à multiplier les interdictions.

Ce fut cette tendance qui finit par l'emporter. Les succès de l'apostolat chrétien et les malheurs des dernières guerres juives eurent pour commun résultat de rejeter les docteurs d'Israël dans un exclusivisme dont ils ne devaient plus se départir : brisant pour jamais avec sa vieille tradition, telle que l'avaient définie et illustrée les prophètes, le judaïsme cesse d'être « la religion » de tous les croyants de bonne volonté pour ne plus constituer que l'observance égoïste d'un peuple dévoyé.

---

Bibliographie

R. P. Schwalm, *La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ.*
Mgr Batiffol, *L'Église naissante et le catholicisme*, chap. I^er^.
F. Prat, article *Hellénisme*, dans le *Dict. de la Bible*, tome III, col. 575-583.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 112.

**Le temple d'Onias.** — A la suite des dissensions qui ruinèrent le pouvoir des Oniades au temps d'Antiochus Épiphane (cf. chap. XXVI), le dernier héritier légitime du souverain pontificat, Onias V, fils d'Onias III, s'était enfui en Égypte en compagnie d'un certain nombre de Juifs fidèles. Longtemps Onias s'était flatté de pouvoir recouvrer un jour l'héritage sacerdotal qui lui avait été ravi par son oncle Jason (174-172) et qu'avaient recueilli, après les usurpations de Ménélas, de Lysimaque et d'Alcime (172-160), les fils de Mathathias l'Asmonéen. Il y comptait d'autant plus que dans son exil, Dieu ne l'avait pas abandonné. Nouveau Joseph, il avait su rendre d'éminents services au roi d'Égypte Ptolémée VI, et celui-ci, rétabli sur son trône grâce à l'énergie et à l'habileté d'Onias, l'avait constitué général de ses troupes (155-153).

Lorsqu'il eut compris que les Juifs de Judée, bien loin de penser à lui, s'attachaient à une nouvelle race de grands-prêtres, Onias V conçut le dessein de remplacer le Temple qui lui échappait par un autre temple qu'il ériegerait en Égypte et dont il serait le Pontife. Pour légitimer son entreprise, il se prévalut d'une prophétie d'Isaïe (XIX, 19) selon laquelle Yahweh devait avoir un jour « un autel dans la terre de Misraïm ».

Ptolémée VI lui céda dans ce dessein un district situé non loin d'Héliopolis ; c'est là que fut construit vers 151 l'Onion ou temple d'Onias, qui fut desservi par Onias et ses descendants (sur le rôle politique de ceux-ci, voir ci-avant, chap. XXVII, p. 669) et subsista pendant 223 ans (151 av.-73 apr. J.-C.) jusqu'au jour où il fut détruit par ordre du préfet d'Égypte.

Les Juifs de Palestine ne virent jamais d'un bon œil ce sanctuaire élevé sur la terre étrangère. « *L'entreprise d'Onias encourut le même discrédit que la traduction en grec de la Bible hébraïque ; sans doute on ne prescrivit pas de jeûne en expiation de la construction du temple d'Onias, comme on l'avait fait à propos de la traduction des Septante, mais, bien que le culte y fût exercé par un descendant légitime du souverain pontife et par de véritables prêtres, on ne laissait pas que d'être défavorablement impressionné par cette infraction à la Loi qui n'autorisait les sacrifices que dans le lieu*

*choisi par Yahweh au milieu de son peuple.* » (Lesêtre, *Dict. Bibl.* IV, col. 1819). On notera que les relations entre les deux sanctuaires demeurèrent cependant toujours correctes. « *Les pèlerinages à la Ville sainte s'accomplissaient comme par le passé, et les prêtres d'Héliopolis avaient soin de fournir à leurs collègues de la capitale les preuves documentaires de leur légitime descendance* ».

Note 113.

**L'œuvre littéraire de Philon.** — Cette œuvre était fort considérable. Elle comprenait principalement toute une série d'écrits destinés à commenter et à défendre le Pentateuque; c'étaient outre une *Vie de Moïse*, une exposition détaillée de la Loi, divers traités destinés à mettre en lumière les allégories des premiers livres de la Bible, enfin un recueil important de *Questions et Solutions* sur les difficultés de la *Genèse* et de l'*Exode*.

Les autres ouvrages de Philon étaient des traités de morale (*De la justice, De la force, Que tout homme de bien est libre, Que les animaux ont une raison à eux*, etc...) et quelques mémoires d'apologétique historique ou de philosophie (*De l'ambassade à Caïus, Contre Flaccus, Sur les Juifs*, etc...).

Plusieurs de ces ouvrages sont perdus ; d'un certain nombre, on ne possède qu'une traduction latine ou arménienne.

Note 114.

**Les prosélytes.** — Les anciens auteurs ont distingué plusieurs catégories d'étrangers plus ou moins rapprochés du judaïsme : hommes craignant Dieu, prosélytes de la porte, prosélytes de la justice.

Ce sont là des distinctions assez artificielles. La Mischna ne connaît que l'étranger tout court et l'étranger colon : celui-ci est essentiellement le païen autorisé à vivre au milieu du peuple d'Israël ; on ne lui demande que l'observation des sept préceptes noachiques concernant : 1° l'obéissance aux juges ; 2° le blasphème ; 3° le culte des idoles ; 4° l'impureté ; 5° le meurtre ; 6° le vol ; 7° la chair avec le sang.

Les hommes servant Dieu ou craignant Dieu dont parle le Nouveau Testament étaient des païens vivant soit en Palestine, soit hors de Palestine et qui avaient adopté les croyances et les pratiques du judaïsme, sauf la circoncision. Ceux qui s'astreignaient à recevoir la circoncision étaient de vrais proselytes et comme tels se voyaient assimilés aux Juifs de naissance, mais sans cependant devenir jamais leurs égaux.

Les prosélytes de la justice seraient ces vrais prosélytes dont nous venons de parler ; les prosélytes de la porte correspondraient plutôt à la catégorie des étrangers colons, les hommes craignant Dieu devraient être considérés comme une classe intermédiaire entre les prosélytes de la justice et ceux de la porte.

## RÉSUMÉ

I. Au temps de N. S. la nation juive jouit d'une très grande prospérité matérielle ; néanmoins elle se juge amoindrie et souffre cruellement de la déchéance qu'elle constate parmi ceux qui la dirigent.

Ses rois, même lorsqu'ils s'appellent Hérode le Grand ou Agrippa, ne sont que des vassaux de Rome, soucieux par dessus tout de jouir de leur royauté et d'éviter la disgrâce de l'empereur ; ses grands-prêtres, recrutés au sein de familles corrompues, sont de vulgaires ambitieux dont la seule préoccupation se réduit à tout faire pour demeurer le plus longtemps possible en place : le Sanhédrin lui-même, décimé à la suite des révolutions qui ont marqué la fin de la dynastie asmonéenne, n'est plus qu'un tribunal spirituel dont la compétence ne dépasse pas les limites du domaine religieux : ses jugements, lorsqu'il en prononce, doivent être sanctionnés par le roi ou le procurateur romain.

Quant aux docteurs de la Loi, ils se confinent dans leurs écoles et y perdent leur temps en discussions interminables. Les deux tendances qui se manifestent parmi eux, la tendance libérale et la tendance rigoriste, les divisent de plus en plus en deux écoles rivales auxquelles demeurent attachés les noms de leurs fondateurs, Hillel et Schammaï.

II. La Palestine de ce temps est loin de former un corps de nation vraiment compact ; les races et les religions s'y juxtaposent à l'envi : les groupements proprement juifs — ceux de Judée et de Galilée — déjà séparés l'un de l'autre par la communauté des schismatiques samaritains, sont encore flanqués à l'est et à l'ouest — sur la côte méditerranéenne et dans les pays d'outre Jourdain, — de populations païennes, de race syro-palestinienne ou grecque.

Dans les campagnes, les habitants demeurent pour la plupart fidèles aux traditions agricoles et pastorales de leurs ancêtres : ce sont les mêmes habitudes avec les mêmes procédés et presque les mêmes instruments. — Dans les villes, au contraire, la situation a complètement changé, et cette transformation est due à l'intense mouvement d'hommes et d'idées qu'ont provoqué les grands événements politiques des siècles précédents : la civilisation gréco-orientale a pénétré partout.

Sans doute cette civilisation s'est adaptée dans une certaine mesure aux exigences de la Loi juive, mais dans l'ensemble elle a créé une atmosphère de luxe, une recherche du bien-être et de la jouissance qui modifient du tout au tout les conditions de la vie économique des agglomérations urbaines. Sous son influence et par suite des besoins nouveaux qu'elle a fait naître, une importante classe marchande s'est constituée, dont l'esprit positif et entreprenant s'applique à tirer tout le parti possible des richesses agricoles du pays. Formée d'anciens ruraux dont le succès a récompensé les initiatives hardies, cette bourgeoisie prend chaque jour une place plus grande au sein de la nation ; elle spécule sur les denrées, organise des banques et exploite l'imprévoyance des petits cultivateurs pour constituer à son profit d'immenses domaines qu'elle fait cultiver au rabais par des fermiers ou des mercenaires. La crise agraire qui en résulte engendre le paupérisme et souvent aussi le brigandage.

III. Hors de Palestine, on trouve les Juifs répandus à travers presque tous les pays du vieux monde classique. Les communautés de Babylonie et celles plus récentes d'Asie-Mineure et d'Égypte ont essaimé vers l'orient et vers l'occident. Éphèse, Thessalonique, Corinthe, Rome surtout, sont le centre de puissantes colonies juives qui serviront de stations aux premiers prédicateurs de l'Évangile.

Les Juifs alexandrins continuent à faire preuve d'une très grande activité ; leurs négociants dirigent les convois de blé qui assurent le ravitaillement de Rome et établissent des comptoirs sur tous les points de la Méditerranée ; leurs savants entrent en contact avec la pensée grecque, ébauchent les premiers essais d'interprétation rationnelle de l'Écriture. — Le grand nom qui domine cette époque est celui de Philon, dont l'exégèse aventureuse ouvre déjà les voies aux travaux plus solides de l'école chrétienne d'Alexandrie.

Cette diffusion du judaïsme à travers le monde gréco-romain a pour principal effet d'y répandre la connaissance du vrai Dieu. Les païens à qui leur conscience a fini par révéler le vide des croyances traditionnelles de leurs ancêtres, se sentent peu à peu attirés vers cette religion plus austère et plus morale que les autres ; beaucoup se mettent à « craindre Dieu » ou deviennent prosélytes ; quelques-uns adoptent même le judaïsme. — Et ainsi se trouve préparé d'une nouvelle manière le succès de la conquête chrétienne.

## LA CLASSE DIRIGEANTE.

### La famille royale

- La dignité royale se trouve entre les mains des descendants de l'Iduméen Hérode.
- C'est une royauté diminuée dont ils ne jouissent qu'autant que le leur permet le bon plaisir de l'empereur.
- Chacun d'eux est étroitement surveillé, et reste passible de déposition.
- Trois mots caractérisent leur gouvernement : ils sont splendides, voluptueux et cruels.

### L'aristocratie sacerdotale

- Le souverain pontificat cesse d'être une fonction à vie.
- Les grands-prêtres sont recrutés parmi des familles rivales qui se disputent la prééminence.
- La plupart sont des ambitieux sans moralité, dont le seul souci est de se faire bien voir du roi ou du procurateur.
- Pendant cent ans, 28 grands-prêtres dont l'histoire se résume en intrigues, violences et usurpations.

### Le Sanhédrin

**Histoire**

- Conseil des Anciens (*Gerousia*) existe sous les Onïades, continue sous les Asmonéens
  - « princes de la nation »
  - « anciens du pays »
  - « docteurs de la Loi »
- Supprimé en 56 : Cinq conseils le remplacent.
- Rétabli en 47 sous Hyrcan II / Remanié et épuré par Hérode — 71 membres :
  - princes des prêtres.
  - anciens (prêtres et laïques).
  - scribes ou docteurs.

**Attributions**

- Sa compétence est réduite à la Judée.
- Son pouvoir s'exerce sur les matières d'ordre spirituel et religieux.
- Droit de revision et de contrôle sur les arrêts des tribunaux inférieurs.
- Ses jugements, lorsqu'il s'agit de peine capitale, doivent être sanctionnés par le roi ou le procurateur.

### Les docteurs

**Sous les Asmonéens**

- Rôle politique important.
- Lutte contre les Sadducéens.

**Sous les Hérodes**

- Se cantonnent dans leurs écoles.
- Discussions poussées à l'excès.
- Deux tendances : rigoriste : école de Schammaï. / libérale : école de Hillel.
- Disputes et violences.

### Caractères généraux

**Désunion**

- Venant de l'opposition des races : Juifs contre Païens et Samaritains. / Païens contre Juifs.
- Venant des dissentiments entre Juifs : Galiléens contre Judéens.

## LE CORPS DE LA NATION.

- Recherche du bien-être et de la jouissance.
- Crise économique. — Crise agraire. — Brigandage et mendicité.

### Classes sociales

**Dans les campagnes**

- la population reste foncièrement agricole, et continue les vieilles traditions des ancêtres. — Vie prospère et active, partout où les entreprises inconsidérées, l'amour du luxe, la paresse ou le malheur des temps n'ont pas ruiné la petite propriété.

**Dans les villes**

- transformation complète, due à l'introduction de la civilisation gréco-orientale. — Monuments — Luxe de l'habitation et du mobilier. / Industrie rudimentaire — Commerce très développé.

**Dans le pays entier**

- place de plus en plus considérable prise par la bourgeoisie marchande, issue de ruraux qui ont réussi dans leurs entreprises. — Exploitation des richesses agricoles du pays. / Organisation de banques. / Constitution de grandes exploitations rurales, d'où la crise agraire.

DISPERSION ET PROSÉLYTISME.

- Les Juifs sont répandus à travers tout l'ancien monde gréco-romain
  - Juifs de *Babylonie :* c'est le groupe le plus ancien et le plus nombreux. Véritable autonomie sous le « chef de la captivité ».
  - Colonies de Mésopotamie, de Syrie (*Antioche* et *Damas*) et d'Asie-Mineure. Groupes secondaires en Grèce, dans l'Archipel.
  - Colonies d'Occident : *Rome.* Colonies d'Égypte et de Cyrénaïque : *Alexandrie*
    - Très grande activité commerciale.
    - Organisation des convois de blé qui ravitaillent Rome.
    - Très grande activité intellectuelle.
    - Contact entre l'esprit grec et la pensée juive. Philosophie et exégèse de Philon.
- Cette expansion propage dans tout l'ancien monde la connaissance du vrai Dieu
  - C'est le moment où beaucoup de païens ont soif du « divin » véritable.
    - Les uns se rangent parmi « ceux qui craignent Dieu ».
    - Les autres deviennent « prosélytes ».
    - Quelques-uns embrassent le judaïsme.
  - Les Juifs se comportent différemment vis-à-vis de ce mouvement
    - Les uns, avec l'école d'Hillel, sont disposés à adoucir la Loi pour faciliter l'accession des Païens.
    - Les autres, avec l'école de Schammaï, n'admettent aucune transaction

# CHAPITRE XXX

## LA RUINE ET LA DISPERSION

SOMMAIRE

**I. L'attente messianique.** — Sous les Asmonéens. — Sous Hérode et ses descendants. — Caractère de l'attente messianique. — La Judée après la mort d'Agrippa Ier. — Les zélotes. — Les derniers procurateurs.

**II. La guerre juive (première période).** — Débuts de la révolte. — Campagne de Cestius Gallus. — Préliminaires de la guerre juive. — Josèphe. — La guerre de Galilée.

**III. La guerre juive (seconde période).** — Révolutions de Jérusalem. — Campagnes de 68 et 69. — Le siège de Jérusalem. — Attaque et incendie du Temple. — Fin de la résistance. — La nation juive de l'an 70 à l'an 135.

SOURCES

Josèphe, *Antiquités judaïques*, livre XX ; *Guerre juive*, livres II-VII.
Tacite, *Histoires*, livre IV.
Suétone, Biographies de *Vespasien* et de *Titus*.

### ARTICLE I. — L'ATTENTE MESSIANIQUE.

Divers documents nous attestent qu'aux environs de l'ère chrétienne, et plus particulièrement dans le siècle qui précéda la destruction du Temple, on s'attendait à voir surgir de la Judée un chef puissant qui fonderait un grand empire.

Josèphe, exposant les causes de la révolte de ses compatriotes contre Rome, affirme que « ce qui les excita le plus à la guerre, ce fut un oracle équivoque trouvé dans les Saintes Lettres et annonçant que vers ce temps-là quelqu'un de leur pays gouvernerait toute la terre » (*Guerre juive*, VI, v, 4). Tacite, qui n'est pas suspect de bienveillance pour les Juifs dont il interprétait si étrangement les coutumes politiques et religieuses, exprime la même opinion : « de l'aveu du plus grand nombre, dit-il, les anciens livres sacerdotaux annonçaient que dans ce temps-là, l'Orient prévaudrait et que des hommes sortis de Judée s'empareraient du pouvoir » (*Hist.*, V, 13). Suétone enfin écrit à peu près dans les mêmes termes : « Une tradition ancienne et continue s'était répandue dans tout

l'Orient qu'il était dans les lois du Destin que des hommes sortis de Judée s'empareraient du pouvoir » (*Vespasien*, 4).

Toutes ces allusions se réfèrent aux oracles des anciens prophètes d'Israël et plus particulièrement à ceux d'Ézéchiel et de Daniel : le fait n'est pas douteux ; et ce qui ne l'est pas moins c'est que, à partir de l'époque de la profanation du temple par Antiochus (168-165 av. J.-C.), l'immense majorité du peuple juif crut que «les temps» étaient révolus ou se trouvaient sur le point de l'être, et que par conséquent, le Messie allait bientôt paraître.

**Sous les Asmonéens.** — Toutefois ce qui déconcerta quelque peu les esprits, ce fut de voir la royauté juive restaurée en faveur des grands-prêtres descendants de Lévi, tandis que les petits-fils de David demeuraient dans l'obscurité. Les Juifs de cette époque furent si frappés de cette constatation que plusieurs d'entre eux paraissent s'être demandé, ainsi qu'on le voit par certains Apocryphes, si le Messie ne serait pas réellement un petit-fils de Lévi ; d'autres, aidés peut-être en cela par d'antiques traditions, trouvèrent plus simple d'admettre que le Messie issu de Juda serait précédé par un personnage transcendant, sorte de précurseur issu de la race sacerdotale, qui préparerait les voies au fils de David.

Mais à mesure que s'affirma la décadence des grands-prêtres asmonéens, toutes les espérances que l'on avait placées sur leurs têtes disparurent peu à peu. Leurs dissentiments avec les pharisiens et la persécution d'Alexandre Jannée, puis l'intervention des Romains et la profanation du Temple par Pompée (64) semblèrent autant de marques que « l'abomination de la désolation », bien loin d'être passée ne faisait peut-être que commencer.

Un moment, on crut bien que les événements allaient prendre une autre tournure et qu'Israël verrait se renouveler la geste merveilleuse de « l'oint » Cyrus : ce fut en l'an 40, quand le dernier des Asmonéens, Antigone, réussit avec l'aide des Parthes à restaurer pour un instant l'indépendance de l'État juif en face du monde romain désemparé par la brusque disparition de César. Malheureusement cet instant fut court. Moins de quatre ans après la victoire d'Antigone, ses derniers partisans enfermés dans Jérusalem succombaient sous les coups d'Hérode, mais « en prophétisant » jusqu'au dernier moment « au sujet du Temple » avec la conviction inébranlable « que Dieu les délivrerait du danger » (Josèphe, *Antiquités Judaïques* XIV, 16-2).

**Sous Hérode et ses descendants.** — Tout d'abord, on se figura que la domination d'Hérode n'était qu'un incident passager,

une « dernière angoisse », avant le grand jour de l'avènement du Messie : les oracles apocryphes réunis dans le *IIIe livre sybillin* annonçaient que ce jour suivrait de peu l'annexion de l'Égypte à l'empire romain — annexion qui se produisit en 29 av. J.-C.

> « Lorsque Rome dominera même l'Égypte,
> après avoir temporisé jusque là, alors le grand règne
> du roi immortel sur les hommes se manifestera.
> Il viendra un chef pur qui tiendra le sceptre de toute la terre
> pour tous les siècles des temps à venir.... »

Avec le temps, et très vite, on dut changer d'avis. Il fallut compter avec Hérode. Et derechef les espérances messianiques développées et surexcitées par les événements récents se virent comprimées comme jamais elles ne l'avaient été ; chaque jour davantage, le peuple d'Israël s'abîma dans une morne attente, beaucoup épiant dans le présent des indications — des occasions aussi — pour agir, et hâter par leur action le temps béni où les promesses seraient réalisées.

Or, le présent c'était « l'esclave iduméen », c'était l'empire de Rome ; — c'était le « retranchement » des derniers « oints » de la race asmonéenne et l'installation à leur place de pontifes cupides et violents ; — c'était la série alternée des premiers recensements, des premières révoltes et des premières répressions ; — c'était la fin de l'indépendance juive par la réduction de la Judée en province romaine ; — c'étaient les maladresses de Pilate et les audaces sacrilèges de Caligula, en attendant les vexations et les brutalités des derniers procurateurs.

Qu'à tous les instants d'une période aussi critique les Messies ou soi-disant tels aient surgi de toutes parts, on serait tenté à première vue de le trouver naturel ; pendant moins d'un siècle nous en voyons surgir successivement près d'une dizaine, et nous sommes loin de les connaître tous. — Tous ils apparaissent à l'improviste, ceignent la couronne royale ou déclarent qu'ils sont « quelqu'un », — sans qu'on sache rien de leurs antécédents ; et presque tous ils se perdent dans le néant avec la même rapidité.... On dit : « Le Christ est ici » et l'on y court ; « le Christ est là » et l'on s'y précipite ; « Le voici dans le désert », « Le voici dans le lieu le plus retiré de la maison » et l'on abandonne tout pour le rejoindre (*Mat.*, XXIV, 23-26).

Cette peinture de nos Évangiles donne la note exacte de la situation et souligne admirablement ce qui, dans ces temps troublés, cesse d'avoir une explication naturelle.

A bien des reprises dans le passé, Israël avait connu les douleurs de l'épreuve, et chaque fois, dès qu'il s'était tourné vers son Dieu

en accusant ses péchés et en sollicitant un secours surnaturel, il avait trouvé des prophètes et des libérateurs. — A l'époque où nous sommes arrivés, ses épreuves, quoique différentes, restaient analogues à celles de jadis. Et pourtant, parce qu'il se persuadait que ces épreuves étaient les dernières de toutes, ce n'était plus un prophète ou un libérateur qu'il attendait, c'était l'un et l'autre en même temps et dans la même personne, c'était quelqu'un de plus haut placé, c'était le Messie ; — et dans cette attente unique où il concentrait, comme jamais il ne l'avait fait auparavant, toutes ses espérances, il se sentait tout disposé à suivre aveuglément le premier venu.

**Caractère de l'attente messianique.** — Nous l'avons dit plus haut, un seul fait peut expliquer cette attente extraordinaire : la conviction, la certitude que les temps étaient accomplis.

Il serait trop long d'énumérer les multiples témoignages qui attestent cette conviction et de rechercher dans tous leurs détails les motifs sur lesquels reposait cette certitude. Qu'il nous suffise d'indiquer ici et de souligner la complète transformation — il vaudrait mieux dire la complète déformation — qu'avait subie l'attente messianique.

Au lieu en effet de demeurer fidèle à cet idéal spirituel sur lequel les prophètes avaient tant insisté, la nation juive s'était laissé griser par les victoires des Asmonéens et peut-être aussi par les perspectives de suprématie terrestre que les descriptions des Apocryphes ou les discours des rabbins lui mettaient sans cesse devant les yeux : elle conçut le royaume du Messie comme un empire semblable aux grands empires qui s'étaient succédé parmi les nations.

Le fils de David paraîtrait et aussitôt tout serait changé. L'ère des humiliations prendrait fin et l'on verrait lui succéder une période de bonheur inouï dont rien ne pouvait donner l'idée. Pour les uns, ce serait le Messie qui réaliserait ces merveilles à lui seul ; pour d'autres, il serait assisté par l'armée des Juifs du monde entier ; pour d'autres encore, ce seraient les anges qui l'aideraient à accomplir son œuvre.

Dans l'un ou l'autre cas, le résultat serait le même : les douze tribus se trouveraient réunies en Terre Sainte, tandis que les nations qui les avaient opprimées leur seraient assujetties. Tous les Israélites partageraient la gloire du Roi-Messie et régneraient avec lui, sans rien faire, comme autant de prêtres-rois....

Et cet heureux état de choses durerait sans avoir de fin.

**La Judée après la mort d'Agrippa Ier.** — Si l'on rapproche ces rêves insensés des pénibles événements qui suivirent la mort d'Agrippa Ier, on comprend mieux l'explosion de fanatisme qui caractérisa la guerre juive de l'an 66.

Rome avait pris prétexte de la jeunesse d'Agrippa II pour confisquer provisoirement, disait-elle, l'indépendance de la nation juive : le régime des procurateurs s'était trouvé restauré et n'avait pas tardé à provoquer de sérieux mécontentements.

Le premier envoyé de Rome, Cuspius Fadus (44-46 ?), sut réprimer les brigandages et se débarrasser du faux messie Theudas, mais il eut la maladresse d'entrer en conflit avec le peuple de Jérusalem au sujet de la garde des ornements pontificaux.

Son successeur, Tibère Alexandre, était un apostat juif d'Alexandrie (46-48) qui n'eut aucun ménagement pour ses anciens coreligionnaires ; ayant eu à dompter une révolte des fils de Judas le Galiléen, il les fit crucifier sans merci.

Ventidius Cumanus qui vint ensuite (48-52), passa le temps de son gouvernement à faire face à des émeutes et à des soulèvements dont plusieurs eurent une réelle gravité. Le légat de Syrie dut intervenir et révoquer le procurateur qu'une députation de Juifs notables alla accuser auprès de l'empereur : Cumanus fut exilé.

Félix succéda à Cumanus (52-59) et surpassa son prédécesseur en audace et en violence. Uniquement préoccupé d'augmenter sa fortune personnelle et de satisfaire ses passions, il feignit tout d'abord de n'en vouloir qu'aux séditieux et aux agitateurs : mais ce n'était là qu'une manœuvre destinée à sauvegarder les apparences, car on finit par apprendre qu'il s'était mis en rapport avec les sicaires qui désolaient alors la Judée, pour parvenir à se débarrasser plus aisément de ceux qui le gênaient. Plusieurs personnages notables, entre autres un ancien grand-prêtre, disparurent de cette façon.

**Les zélotes.** — Les sicaires, dont on vient de prononcer le nom, constituaient une sorte de parti avancé au milieu de cette immense multitude de mécontents qui se groupaient sous le nom de zélotes.

Au dire de Josèphe, le groupement des zélotes se rattachait à ce Judas le Galiléen qui s'était soulevé à deux reprises, après la mort d'Hérode le Grand et lors du second recensement de Quirinius ; c'étaient des Juifs « qui suivaient les principes des pharisiens, mais avec un amour obstiné de la liberté, ne voulant admettre que Dieu comme chef et comme maître ». — On voit sans peine quelles pouvaient être et quelles furent en réalité les conséquences de ce zèle outrancier pour l'honneur de la Loi et de la religion

mosaïque : les zélotes furent par définition des révoltés contre les étrangers, quels qu'ils fussent, qui s'arrogèrent le pouvoir en Judée, — contre les descendants d'Hérode aussi bien que contre les procurateurs institués par Rome.

Leurs soulèvements répétés furent noyés dans le sang, pas assez cependant pour anéantir leur esprit de prosélytisme. Car les fugitifs et tous ceux qui se cachaient au moment de la répression reparaissaient et reprenaient leurs intrigues dès qu'ils jugeaient les circonstances favorables ; leur ténacité se traduisit même par ce fait singulier qu'ils s'attachèrent pendant plusieurs générations successives à la race de ce Judas le Galiléen qui avait fondé leur secte. Ézéchias, père de Judas, avait été exécuté vers l'an 47 par ordre d'Hérode ; son fils Judas s'était soulevé à deux reprises au temps d'Archélaüs et au temps de Coponius; Jacques et Siméon, fils de Judas, furent crucifiés au temps de Tibère Alexandre (47 ap. J.-C.) ; enfin Manahem, petit-fils de Judas, joua un rôle important dans les premières années de la guerre juive.

Tous ces révoltés faisaient aisément figure de brigands : certains d'entre eux, oubliant que leurs premiers chefs s'étaient armés pour la cause de la liberté de leur nation, en arrivèrent à méconnaître le vrai but des efforts de leur parti et à s'attaquer sans distinction à tous ceux qui ne partageaient pas leurs opinions : on les nomma sicaires à cause du petit poignard (*sica*) qu'ils cachaient sous leurs vêtements pour frapper leurs ennemis à la dérobée quand ils ne pouvaient le faire ouvertement.

**Les derniers procurateurs.** — D'un mot, l'historien Josèphe définit la situation dans les dix années qui précédèrent la guerre juive : « Le pays, dit-il, était plein de brigands et d'imposteurs qui trompaient la foule ». — On a vu quels étaient ces brigands ; quant aux imposteurs, un seul exemple suffira à donner une idée de ce qu'ils pouvaient tenter.

Au temps de Félix, on vit venir un Égyptien « qui se donna pour prophète et assembla 30.000 hommes égarés par lui : il les amena du désert au mont des Oliviers, se proposant d'entrer de vive force à Jérusalem, de vaincre la garnison romaine et d'inaugurer une royauté nouvelle ». Il avait promis en outre à ses fidèles que les murailles de la ville tomberaient à son commandement. Félix le surprit et lui tua quatre cents hommes : l'Égyptien disparut aussitôt. — On se rappelle que, d'après les *Actes des Apôtres* (XXI, 37-38), le tribun qui arrêta saint Paul en l'an 57 crut alors avoir mis la main sur ce dangereux personnage.

Les successeurs de Félix, Porcius Festus (59-62), Albinus (62-64) et Gessius Florus (64-66) eurent à faire face aux mêmes difficultés que leur devancier, avec cette différence que la situation s'aggravait chaque jour, tant à cause de la cupidité et de la violence des représentants de Rome que par suite de l'exaltation toujours croissante des passions politiques et religieuses de la masse du peuple juif.

Albinus, le meilleur des trois, exaspéra la nation par des redevances écrasantes dont il s'adjugeait personnellement une partie. Lorsqu'il apprit que son successeur venait d'être désigné, il fit exécuter ceux des sicaires, ses prisonniers, qui étaient le plus gravement compromis et relâcha les autres moyennant rançon.

Quant à Florus, il crut habile de s'entendre avec les sicaires afin de partager avec eux le produit de leurs rapines. Sous son gouvernement les sévices et les pillages se multiplièrent à ce point que beaucoup d'habitants désertèrent le pays : on eût dit que le procurateur cherchait à fomenter les séditions ; en fait, ce furent ses manœuvres imprudentes qui allumèrent la grande guerre où devaient succomber Jérusalem, le Temple et la nation juive tout entière (*note* 115).

## ARTICLE II. — LA GUERRE JUIVE (*première période.*)

**Débuts de la révolte.** — Le légat de Syrie Cestius Gallus suivait avec la plus grande attention les événements de Judée. Il se rendait compte des graves dangers que pouvaient faire courir à la paix de l'Orient cette sourde agitation qui régnait au sein de la nation juive. A la Pâque de l'an 66, il vint lui-même à Jérusalem pour mieux juger de la situation : près de trois millions d'Israélites se trouvaient alors présents dans la Ville sainte ; la foule accourut au tribunal du légat pour le supplier d'avoir pitié de ses souffrances et d'intervenir auprès de l'empereur — c'était alors Néron (54-68) — afin que celui-ci les délivrât de celui qu'ils appelaient « la peste du pays », c'est-à-dire du procurateur qui les tyrannisait depuis deux ans déjà.

Au lieu de tenir compte de cet avertissement, Florus n'en chercha qu'à mieux faire sentir aux Juifs le poids de son autorité. Des dissensions ayant éclaté entre les païens de Césarée et les Juifs qui habitaient cette ville, le procurateur prit parti pour les premiers après avoir extorqué des seconds une forte somme d'argent ; et comme ceux-ci se permettaient de lui rappeler les

promesses qu'il leur avait faites, il les fit maltraiter et jeter en prison.

A Jérusalem, tout le monde fut outré de la conduite du procurateur. Mais Florus ne garda pas plus de ménagements envers les habitants de la cité sainte qu'il n'en avait montré pour les Juifs de Césarée. Mettant en avant des ordres prétendus de l'empereur, il prescrivit aux préposés du Temple de lui remettre dix-sept talents d'argent. Il n'en fallait pas tant pour jeter le trouble dans la ville entière. Quelques-uns se contentèrent de gémir ; la plupart exprimèrent ouvertement leur indignation ; certains eurent même la hardiesse de se répandre en propos insultants pour le procurateur.

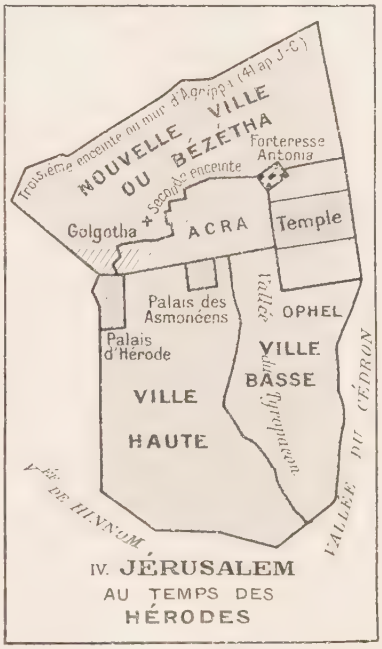


Florus ne l'eut pas plutôt appris, qu'il marcha sur Jérusalem et y pénétra avec ses troupes, maltraitant sans distinction les habitants paisibles et la foule remuante ; sur ses ordres le quartier des riches fut mis au pillage, et le massacre de ceux qui résistaient commença : plus de 3.600 Juifs périrent dans cette affaire. — A partir de ce moment le peuple n'entendit plus que la voix du désespoir ; il se jeta au devant des nouvelles troupes qui arrivaient de Césarée, les accabla de flèches et de pierres et les força à se retirer. Les zélotes avaient pris la tête du mouvement : ils profitèrent de l'occasion pour s'emparer de l'enceinte du Temple et détruire les galeries qui reliaient cet édifice à la Tour Antonia (avril-mai 66).

Dès lors les événements se précipitèrent. Malgré tous les efforts du haut clergé qui cherchait à rétablir la tranquillité en s'entendant avec la cohorte que Florus avait laissée dans la ville ; malgré l'intervention du roi Agrippa II, qui prêcha en vain de patienter jusqu'à la venue d'un nouveau procurateur, les partisans de la révolte prirent nettement le dessus. On refusa les impôts et l'on cessa le sacrifice que l'on avait coutume d'immoler journellement

pour l'empereur. Bientôt les zélotes du dehors arrivèrent dans la Ville sainte ; le quartier de la ville haute qu'occupaient, avec les Romains, trois mille hommes envoyés par Agrippa, fut emporté par les séditieux ; tout y fut dévasté ; la foi jurée elle-même y fut violée, et malgré les conventions qui avaient précédé leur capitulation, les Romains de la Tour Antonia furent impitoyablement mis à mort. — Mais en même temps commençaient les compétitions entre les chefs de la révolte, les exaltés et ceux que l'on pouvait appeler modérés : c'est au cours de ces premières rivalités que Manahem, le chef des zélotes les plus violents, trouva prématurément la mort.

**Campagne de Cestius Gallus.**— Bien loin de se renfermer à Jérusalem, le mouvement de révolte s'étendit aux régions environnantes ; il suffit de quelques jours pour que la Judée, pour que la Palestine entière fût en ébullition.

Par un contre-coup inévitable, les Romains et les païens de toute origine qui se trouvaient établis dans le pays, se sentant menacés, se rassemblèrent et prirent l'offensive là où ils se virent les plus forts. Une guerre de races éclata partout ; on s'attaqua, on s'entre-tua des deux côtés du Jourdain ; à Césarée, d'où était sortie la première étincelle de ce vaste incendie, 20.000 Juifs furent massacrés. Ascalon, Ptolémaïs et bien d'autres villes virent se dérouler des scènes du même genre.

Le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, justement effrayé par toutes ces nouvelles, voulut essayer d'étouffer l'insurrection. Sur son ordre, l'armée romaine quitta Antioche, se divisant en deux corps, dont l'un longea la côte tandis que l'autre traversait la Galilée ; réunie de nouveau près de Lydda, elle s'avança par Béthoron jusqu'à Gabaon, non loin de Jérusalem, dont la population se trouvait alors occupée à célébrer la fête des Tabernacles (septembre 66).

Mais les Juifs n'eurent pas plus tôt été informés de l'approche des légions, qu'ils quittèrent la fête et, malgré le sabbat, attaquèrent l'ennemi avec tant de violence qu'ils le mirent en déroute. Cestius dut se retirer sur Béthoron. — Le roi Agrippa qui se trouvait dans l'entourage du légat crut le moment venu de s'interposer : il échoua cette fois encore.

Cestius fit à nouveau avancer son armée et occupa le faubourg de Bézétha ; les travaux du siège commençaient et semblaient même prendre une tournure favorable, lorsque le légat donna tout à coup l'ordre de la retraite : sans doute craignait-il les bandes qui se réunissaient sur ses derrières ou peut-être éprouvait-il

quelque difficulté à se ravitailler, on ne sait. Mais cette retraite ne tarda pas à se changer en déroute, car les zélotes ivres de joie et d'orgueil de voir les légions reculer devant eux, s'élancèrent à leur poursuite et les assaillirent au défilé de Béthoron où ils les auraient écrasés si la nuit n'était pas venue (octobre 66).

**Préliminaires de la guerre juive.** — L'honneur des dernières victoires remportées par les Juifs revenait à deux chefs audacieux, le prêtre Éléazar et le zélote Simon-bar-Giora.

Toutefois, dans les quatre ou cinq mois qui suivirent la retraite de Cestius Gallus, ce ne fut pas le parti des exaltés qui assuma la direction des affaires, mais bien le parti des modérés — celui qui se recrutait presque exclusivement dans l'aristocratie civile et sacerdotale. Le Sanhédrin qui, par l'absence de toute autre autorité rentrait dans la plénitude de ses anciens pouvoirs, se peupla presque uniquement de membres de riches familles pontificales et de quelques pharisiens d'une illustre naissance. Sans doute pour impressionner favorablement les zélotes, on prit soin de confier les charges importantes, par exemple l'administration de la Ville et du Temple, la direction des districts ou toparchies, aux plus démocrates des modérés ; mais on fit en sorte d'éloigner de la capitale les personnages importants du parti avancé.

Sous l'impulsion de ce pouvoir nouveau « la Judée s'apprêta à une guerre nationale, appela sa jeunesse sous les drapeaux, fortifia ses villes, forgea des armes et fabriqua des machines de guerre. Les murailles de Jérusalem furent achevées ; une mission fut envoyée aux Juifs qui habitaient au delà de l'Euphrate pour leur demander secours. A la fois plus habiles et moins passionnés, ces hommes se sentaient plus capables et de soutenir la guerre si la guerre était inévitable, et de renouer la paix si la paix dont ils nourrissaient encore l'arrière-pensée était possible. » (F. de Champagny. *Rome et la Judée* I, p. 217.)

A l'extérieur, la situation des Juifs dispersés dans l'empire s'était singulièrement aggravée. En Syrie, en Asie-Mineure et dans tout l'Orient méditerranéen, partout où existaient des communautés israélites importantes, deux camps s'étaient formés qui, pendant la journée, se combattaient sans relâche et passaient la nuit à s'observer mutuellement. A Alexandrie, le sang coula à flots ; plus de 50.000 Juifs furent massacrés par les ordres d'un renégat dont nous avons déjà prononcé le nom, l'ancien procurateur de Judée devenu préfet d'Égypte, Tibère Alexandre, neveu du philosophe juif Philon.

Lorsqu'on apprit l'expédition malheureuse de Cestius Gallus, la fureur redoubla. Il y eut comme une vague d'antisémitisme dans tout l'empire romain, et l'on égorgea sans pitié des communautés entières qui jusqu'alors avaient vécu en paix, sans prendre la

moindre part à la rébellion de leurs frères de Judée. — Par un nouveau contre-coup, le bruit de ces horreurs provoqua à Jérusalem des mesures rigoureuses contre les Gentils ; sous prétexte de supprimer désormais toutes relations entre Juifs et païens, on défendit ce que les rabbins appelèrent plus tard « les dix-huit choses » (février 67).

Sur ces entrefaites la direction de la guerre contre la Judée révoltée fut confiée par l'empereur Néron à l'un des meilleurs généraux que Rome eût alors : Vespasien.

Dès qu'il se fut rendu un compte exact de la situation, Vespasien estima qu'il lui serait impossible d'éteindre d'un seul coup la rébellion. C'est pourquoi « il résolut de la détruire pièce à pièce, de reprendre la Judée province à province, ville à ville, forteresse à forteresse ; d'attaquer d'abord la Galilée, province isolée que la Samarie séparait de Jérusalem et qu'il eût été dangereux de laisser en armes derrière lui : de circonscrire ainsi patiemment, d'enterrer la révolte dans son foyer de Jérusalem, de la laisser s'y épuiser, et s'y dévorer par sa propre violence jusqu'à ce que l'heure fût venue de frapper le dernier coup. » (F. DE CHAMPAGNY. *Rome et la Judée* I, p. 233.)

**Josèphe.** — Au moment où s'ébranlèrent les légions, la Galilée se trouvait administrée par un membre de l'aristocratie sacerdotale, le prêtre Josèphe, représentant officiel du Sanhédrin. — Né vers l'an 38, Josèphe, avait fréquenté de bonne heure les écoles des docteurs et y avait acquis une science peu commune ; un peu plus tard il s'était initié à la culture grecque ; un voyage qu'il eut l'occasion de faire dans la capitale de l'empire fit de lui un admirateur de la puissance romaine. Aussi lorsque la révolte éclata, commença-t-il par se ranger au parti des pharisiens modérés qui penchaient à la soumission ; mais les événements qui marquèrent l'automne de l'an 66 lui donnèrent à réfléchir : il se crut obligé de faire montre de patriotisme, et attira l'attention sur sa personne de telle manière qu'on lui confia l'important gouvernement de la Galilée.

Lorsque Josèphe arriva dans ce pays (novembre 66), il le trouva en pleine division. Sephoris à l'occident tendait la main aux Romains, tandis que Tibériade à l'orient flottait entre la démagogie qui poussait à la révolte et l'aristocratie fidèle à Agrippa. A Giscala, un aventurier, l'ancien chef de brigands, Jean, jouissait d'un pouvoir quasi-royal et manifestait l'intention d'étendre son autorité sur la Galilée entière. Toute la contrée était sillonnée par des bandes de malfaiteurs que l'on payait, tantôt pour combattre et assassiner, et tantôt pour être épargné par eux. — Le nouveau gouverneur commença par faire preuve de la plus grande habileté et prit des mesures énergiques pour mettre le pays en état de défense. Toutefois certaines gracieusetés qu'il crut devoir faire

au roi Agrippa auquel il demeurait fort attaché, attirèrent l'attention de Jean de Giscala avec qui il s'était dès le début trouvé en conflit : celui-ci le dénonça au Sanhédrin qui prescrivit une enquête. Josèphe sut se tirer de ce mauvais pas, mais il en sortit aigri, et le plus clair résultat de ces dissensions entre les deux hommes qui auraient dû assurer de concert la défense de la Galilée, fut de paralyser cette défense en énervant chez un grand nombre l'esprit de résistance (hiver 66-67).

**La guerre de Galilée.** — Du fait de ces événements malencontreux, la guerre de Galilée se réduisit à une simple promenade militaire et à deux sièges.

Tandis que Sephoris entamait des négociations avec Vespasien et ouvrait ses portes aux Romains, les légions pénétraient sans

Monnaie de Vespasien.

Tête de Vespasien laurée à droite ; inscription : *T[itus] Caes[ar] Vespasian[us] imp[erator] pon[tifex maximus] tr[ibunitiae] pot[estatis] co[n]su[l]*. II. — Au revers, la Judée vaincue assise sur une cuirasse ; un palmier, à côté duquel un légionnaire monte la garde ; inscription : *Judaea capta*, « la Judée conquise ».

grandes difficultés dans Gabara et la livraient aux flammes. Josèphe, qui avait marché en avant pour offrir la bataille, vit ses troupes se disperser et s'enfuit lui-même à Tibériade. La campagne tout entière se soumit au vainqueur ; seuls les plus compromis ou les plus obstinés se réfugièrent dans les places fortes.

Dans son découragement, Josèphe songea d'abord à passer aux Romains ; puis il écrivit au Sanhédrin pour lui demander des ordres et lui proposa d'entamer des négociations. Au dernier moment cependant, il s'enferma dans Jotapat et s'y prépara à soutenir un siège.

Ce siège dura 47 jours (mai-juin 67). Jotapat soutint admirablement l'assaut des légions et le choc des machines de guerre ; elle ne succomba qu'à la fatigue et à la soif et par suite de la trahison d'un transfuge : 40.000 Juifs y périrent et plus d'un millier de femmes et d'enfants furent réduits en esclavage. Josèphe, réfugié dans une caverne avec quarante de ses guerriers, échappa

comme par miracle au massacre réciproque qu'organisèrent entre eux ces malheureux exaltés, et se rendit aux Romains qui le traitèrent avec les plus grands égards.

Jotapat fut rasée. Peu après succombèrent Joppé et Tibériade et bientôt il ne resta plus que trois places fortes aux révoltés de Galilée : Gamala, le Thabor et Giscala. La forteresse du Thabor tomba la première, puis ce fut le tour de Gamala, qui ne céda qu'après une lutte héroïque où le sang coula à flots (septembre-octobre 67). Quant à Giscala, trop faible pour soutenir un siège, elle fut abandonnée par ses défenseurs dès que Titus fit mine de l'attaquer.

### ARTICLE III. — LA GUERRE JUIVE (*seconde période.*)

**Révolutions de Jérusalem.** — Les événements de Galilée eurent une répercussion profonde dans la capitale de la Judée. L'afflux des fugitifs, les récits qu'ils firent de leurs luttes héroïques et des massacres auxquels ils avaient assisté de loin, la rancune qu'ils conservaient contre les traîtres et les transfuges qui avaient facilité la besogne des Romains et surtout leur haine farouche contre Josèphe, l'homme des demi-mesures qui n'avait pas su ou pas voulu remplir la mission qui lui avait été confiée — tout cela excitait au plus haut point les esprits.

Les zélotes, de plus en plus nombreux dans la Ville sainte, ne cachaient plus leur méfiance vis-à-vis du Sanhédrin qu'ils rendaient responsable de la perte de la Galilée : on commençait à se dire tout bas que le parti modéré, celui auquel appartenaient l'aristocratie sacerdotale et les alliés de la famille héredienne, n'attendait qu'une occasion favorable pour tendre la main à Vespasien.

Aussi se résolurent-ils à frapper un coup décisif. Ils arrêtèrent tous ceux que leur parenté avec Agrippa ou leurs sentiments douteux faisaient suspecter de conspiration secrète contre la liberté ; puis pour bien affirmer qu'ils ne voulaient plus rien avoir de commun avec ces pontifes qui se cantonnaient dans une inaction stérile, ils firent choisir par voie de tirage au sort un nouveau grand-prêtre, simple homme des champs qui n'avait pour seul titre que sa qualité de descendant d'Aaron.

Le Sanhédrin ressentit cruellement cette atteinte à son pouvoir. Sous la conduite du plus influent de ses membres, l'ancien grand-prêtre Ananus, il groupa tous les éléments qui dans la Ville sainte redoutaient la victoire du parti des exaltés, et entreprit méthodiquement la lutte contre les zélotes. Ces premiers efforts furent

couronnés de succès ; les modérés, supérieurs en nombre, chassèrent successivement leurs adversaires de toutes les parties de la ville vers la colline du Temple et les forcèrent à se retrancher derrière la deuxième enceinte.

Se sentant les plus faibles, les zélotes firent appel aux bandes qui opéraient en dehors de Jérusalem, et particulièrement aux Iduméens sur qui ils savaient pouvoir compter. Ceux-ci arrivèrent au nombre de 20.000 devant Jérusalem, y pénétrèrent pendant une nuit d'orage après avoir surpris une porte mal gardée, et commencèrent, d'accord avec les zélotes, un massacre de tous les personnages de quelque importance qui avaient secondé les efforts d'Ananus et du Sanhédrin. Les anciens pontifes furent pour la plupart égorgés et un nouveau tribunal, dirigé par le parti des exaltés, assura le gouvernement de Jérusalem (mars 68).

Ce tribunal ne tarda pas toutefois à tomber sous la domination du plus habile des chefs zélotes, Jean de Giscala. « Égal en courage aux autres chefs du peuple, Jean avait de plus qu'eux la sûreté de coup d œil et une intelligence féconde en ressources : il était né pour commander. » Malheureusement cette supériorité ne tarda pas d'exciter la jalousie de ses rivaux. Les derniers représentants du parti modéré en profitèrent pour nouer des intelligences avec les Iduméens, provoquer une révolte et finalement appeler à eux Simon-bar-Giora, chef des sicaires de Massada.

Avec l'arrivée de Bar-Giora (avril 68), la guerre civile se déchaîna dans toute son horreur. Mis à part les modérés qui comptaient de moins en moins, les quatre partis entre lesquels se partageait la ville — zélotes de Jérusalem avec Éléazar ; zélotes de Galilée avec Jean de Giscala ; sicaires de Massada avec Simon ; Iduméens — prétendaient chacun dominer ou anéantir les trois autres : la haine de Rome, la lutte à outrance contre Vespasien étaient les seules choses sur lesquelles ils s'accordassent. Cette triste situation dura près de deux ans (printemps 68 — printemps 70).

**Campagnes de 68 et 69.** — Pendant tout l'hiver 67-68, Vespasien avait laissé ses troupes inactives dans leurs cantonnements, se bornant à conserver avec soin les positions acquises dans la précédente campagne.

Dès les premiers beaux jours, il avait lancé une partie de ses légions sur la Pérée et, très vite, du nord au sud, de l'est à l'ouest, les révoltés avaient été contraints de passer le Jourdain et de regagner le voisinage de Jérusalem. — Une autre armée romaine, contournant la Judée par l'occident, avait successivement enlevé plusieurs places fortes, entre autres Lydda et

Emmaüs, ravagé l'Idumée et enfin occupé Jéricho, où elle avait rejoint les troupes qui venaient de pacifier la Pérée.

L'année suivante (69), fut occupée à subjuguer les toparchies qui se trouvaient à l'occident de Jérusalem et à soumettre définitivement l'Idumée. A l'automne, les révoltés ne possédaient plus, en dehors de Jérusalem et de ses alentours immédiats, que les trois citadelles voisines de la mer Morte, Hérodion, Massada et Machéronte.

Mais pendant que s'accomplissait cet investissement méthodique de la Ville sainte, de graves événements étaient survenus en Occident. Néron s'était tué au moment où la révolte grondant de toutes parts dans l'empire, le sénat se décidait enfin à lui demander raison de ses crimes (9 juin 68). Galba proclamé empereur à sa place n'avait pas tardé à être assassiné (5 janvier 69) ; après lui, deux compétiteurs avaient réclamé sa succession : l'un, Othon, était l'élu des prétoriens de Rome, et l'autre, Vitellius, celui des légions de Germanie. Les avant-gardes des deux armées s'étaient heurtées à Bédriac ; Othon vaincu s'était suicidé (16 avril 69). Mais Vitellius était à peine à Rome que la nouvelle lui était parvenue d'Orient que les légions d'Égypte, de Judée et de Syrie, refusant de reconnaître son autorité, avaient salué Vespasien du titre d'Auguste (juillet 69). Mal servi par son armée, le vainqueur d'Othon s'était vu abandonné par la plupart de ceux qui l'avaient d'abord reconnu, tour à tour il avait songé à résister ou à abdiquer : finalement, il avait été massacré (20 décembre 69) laissant le champ libre à l'heureux général dont la sage conduite avait peu à peu réuni tous les suffrages.

**Le siège de Jérusalem.** — Devenu le maître incontesté de tout l'empire, Vespasien eut pour premier souci de mener à bonne fin la guerre juive, et plaça son fils Titus à la tête des légions qu'il avait laissées en Palestine.

Le jeune prince passa toute la fin de l'hiver en préparatifs. Assisté de l'apostat Tibère Alexandre qu'il avait nommé préfet du prétoire, il organisa longuement son armée et réunit une quantité considérable de machines de guerre. Après quoi, marchant directement sur la Ville sainte, il invita une dernière fois les Juifs à la soumission, leur promettant le rétablissement de l'ancien état de choses tel qu'il existait avant la guerre. — Ces propositions demeurèrent sans résultat ; tous les partis s'étaient entendus pour les rejeter avec indignation.

Alors commença le siège (fête de Pâque 70 = 13 avril). Tout autour de Jérusalem, Titus se mit à édifier des ouvrages gigan-

tesques, que les généraux romains n'oubliaient jamais lorsqu'il s'agissait de forcer une place importante. C'était le signe de la fin, autrefois prédite par le Sauveur à ses apôtres : « *Lorsque vous verrez les armées entourer Jérusalem, sachez que sa désolation est proche !* » (*Luc*, XXI, 20).

Vainement les zélotes multiplièrent leurs sorties ; vainement détruisirent-ils à plusieurs reprises les machines et les travaux des assiégeants : sans perdre courage, ceux-ci recommençaient et avançaient peu à peu.

Au bout d'une quinzaine de jours (fin d'avril), les assiégés furent contraints d'abandonner l'enceinte extérieure et de laisser les Romains pénétrer à l'intérieur de Bézétha.

Titus.

Mais il ne suffisait pas de pénétrer dans Bézétha pour en devenir maître ; derrière la première muraille, les assiégeants en trouvèrent une seconde et parfois une troisième, il fallut lutter pied à pied et enlever les maisons l'une après l'autre. Après Bézétha, Acra fut assaillie, prise, puis perdue et enfin reprise (début de mai). A mesure que leur situation devenait plus critique, le fanatisme des défenseurs de Jérusalem s'exaspérait et les conduisait aux pires extrémités : sorties au dehors, conduites avec une témérité incroyable ; au dedans méfiance, délations et exécutions sommaires. — De son côté Titus, bien convaincu désormais que les Juifs ne céderaient qu'à la force ou à la terreur, ne craignit pas de s'abaisser aux pires cruautés, espérant par là frapper l'imagination des assiégés : c'est ainsi qu'il fit mettre en croix tous les prisonniers même volontaires, et jusqu'à cinq cents en un jour, pour bien montrer aux révoltés quel sort les attendait ; parfois aussi, on le vit les renvoyer à Jérusalem après leur avoir fait couper les mains.

Cependant la fin de mai était arrivée sans que les Romains eussent vraiment atteint les œuvres vives de ce qui constituait la défense de la Ville sainte. Désireux de hâter le plus possible la fin de la guerre, en empêchant l'entrée des ravitaillements qui de temps à autre surprenaient la vigilance de ses légionnaires, Titus fit entourer Jérusalem d'un immense mur de contrevallation d'environ sept kilomètres d'étendue.

Cette ligne d'investissement fut terminée en trois jours (début de juin) et dans la ville ainsi enfermée, la famine ne tarda pas à faire d'horribles ravages : Josèphe nous a conservé le souvenir de quelques-unes de ces scènes affreuses où l'on vit l'instinct égoïste de la bête humaine reprendre le dessus, sacrifier toute pitié et étouffer jusqu'aux sentiments les plus sacrés de la famille.

**Attaque et incendie du Temple.** — La plus grande partie de juin fut occupée par des tentatives contre la Tour Antonia qui défendait le Temple. Malgré la famine et malgré la trahison qui, grâce aux transfuges, commençait à faire son œuvre, les zélotes ne cessèrent de contrarier les travaux des Romains ; ceux-ci s'y reprirent jusqu'à quatre et cinq fois pour établir les terrasses qui leur étaient nécessaires pour installer leurs machines de guerre ; et lorsque les murs de la forteresse s'écroulèrent sous leurs coups répétés, ils eurent la désagréable surprise de se trouver en face d'une nouvelle citadelle que les rebelles avaient édifiée à la hâte.

Les ruines de l'Antonia ne furent occupées définitivement par Titus que le 17 tammouz (12 juillet 70). — C'est à ce moment que s'interrompit, faute de victimes, le sacrifice perpétuel que les Juifs devaient offrir chaque matin et chaque soir à Yahweh : depuis le temps de la promulgation de la Loi il n'avait jamais été interrompu, sauf pendant les quarante-huit ans de la captivité de Babylone (586-538 av. J.-C.) et pendant les trois ans et demi de la persécution d'Antiochus (168-165 av. J.-C.).

Malgré cette grande douleur, la résistance des défenseurs du Temple se prolongea pendant près de quatre semaines encore. Six jours durant, les machines de guerre battirent en brèche les murailles sans réussir à les ébranler, l'incendie des portes de l'enceinte extérieure permit seul aux Romains de prendre pied sur la plate-forte qui portait l'édifice. A plusieurs reprises, les assiégés tentèrent des sorties désespérées pour repousser les envahisseurs : ce fut à la suite d'une de ces sorties, et tandis qu'ils rentraient en désordre, qu'un soldat romain se hissant sur les épaules d'un de ses compagnons lança par la « fenêtre dorée » un tison enflammé qui détermina la catastrophe finale. Le Temple entier brûla, malgré tous les efforts de Titus pour le conserver (9-10 ab = 4-5 août 70 ap. J.-C.).

**Fin de la résistance.** — Le Temple une fois détruit, Titus attaqua la Ville haute, Sion, où se trouvaient cantonnés les derniers défenseurs de Jérusalem. Il lui fallut un mois pour en venir à bout. Sion succomba le 1er septembre 70 et fut rasée comme les autres

quartiers de Jérusalem à l'exception des trois tours Hippicos, Mariamne et Phasaël, que Titus laissa debout comme des monuments de sa mémorable victoire. — Jean de Giscala et Simon-bar-Giora, après s'être cachés un certain temps, furent contraints par la faim à se rendre.

Ce siège avait coûté la vie à plus d'un million de victimes. Si l'on y ajoute celles qui étaient tombées en Galilée, en Pérée et dans les villes de l'intérieur — celles aussi qui tombèrent en 71

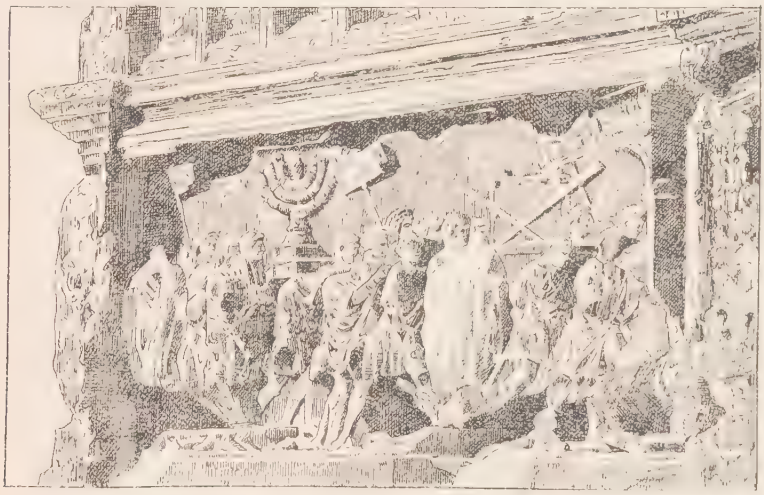

Bas-relief de l'arc de triomphe de Titus, à Rome.

**On reconnaît, parmi les dépouilles ainsi portées en triomphe, le chandelier à sept branches et les trompettes sacrées dont se servaient les prêtres juifs.**

et en 72 à l'occasion des sièges d'Hérodion, de Machéronte et surtout de Massada, derniers foyers de l'insurrection — on peut affirmer sans crainte d'exagération que la population juive de la Palestine se trouvait en majeure partie anéantie.

Les prisonniers faits au cours de la guerre dépassaient le nombre de 900.000. Beaucoup d'entre eux périrent des suites des souffrances qu'ils avaient subies, d'autres moururent d'inanition parce qu'on leur mesurait la nourriture avec parcimonie. Ceux que l'on reconnut comme ayant pris une part active à la révolte furent mis en croix. Tous les autres, hommes, femmes ou enfants, furent vendus comme esclaves ; on ne réserva qu'un certain nombre de nobles jeunes gens qui furent condamnés à s'entre-tuer dans les jeux des amphithéâtres.

Au printemps de l'an 71, Rome assista au triomphe de Vespasien et de Titus. Les dépouilles du Temple, le chandelier d'or, la table d'or, un rouleau de la Loi, de nombreux prisonniers enchaînés, des tableaux représentant les principaux événements de la guerre juive défilèrent escortés par les légions victorieuses. Simon-bar-Giora fut précipité du haut de la Roche Tarpéienne, tandis que Jean de Giscala était reconduit dans la prison où il devait terminer ses jours.

**La nation juive de l'an 70 à l'an 135.** — Malgré cette rude répression, la Judée, devenue province romaine et placée sous l'autorité d'un légat, frémit durant de longues années encore.

Tandis que la grande majorité des docteurs pharisiens établis à Jabné dès avant la ruine du Temple essayait de s'accommoder

Monnaie frappée par les Juifs révoltés contre Rome.

Représentation schématique de la « Belle Porte » du Temple ; inscription : « Jérusalem ». — Au revers : « L'an premier de la rédemption d'Israël ».

du régime nouveau et fondait une école florissante (plus tard transportée à Tibériade), dont les chefs étaient destinés à devenir au cours des siècles suivants les *patriarches* ou chefs doctrinaux de la nation juive, le peuple, replié sur lui-même et s'exaltant d'autant plus que ses espérances avaient été davantage trahies, attendait une heure favorable qui lui permît d'un seul coup de reconquérir son indépendance et de châtier les oppresseurs étrangers.

Il n'était pas jusqu'aux juiveries de la Dispersion qui, oubliant pour une fois leur sens pratique, ne se fussent laissé gagner par cette idée de revanche... on le vit bien par les événements tragiques qui les ensanglantèrent au cours des soixante années qui suivirent la destruction de Jérusalem : démolition du temple d'Onias, massacres en Égypte et en Cyrénaïque (71-72) ; révolte des Juifs alexandrins ; massacre des Gentils par les Juifs de Cyrène ; troubles de Chypre (dernières années de Trajan, vers 116) ; troubles en Mésopotamie (guerres de Quietus en Palestine, 116-118).

La dernière de toutes, une révolte formidable, éclata en 132 : c'est celle que l'on mentionne d'ordinaire sous le nom de guerre messianique de Bar-Kochéba, du nom du faux prophète qui en fut l'âme. — Il y avait alors soixante-deux ans que Jérusalem dévastée subissait le contact impur des soldats de la X^e^ légion qui y avaient fixé leur camp. L'empereur Hadrien (117-138), ayant eu l'occasion de traverser la Palestine, se laissa séduire par l'idée de relever l'ancienne capitale de la Judée — ou plutôt de construire sur son emplacement une cité nouvelle, une cité païenne bien entendu, avec un sanctuaire dédié à Jupiter Capitolin qui devait s'élever dans l'enceinte du Temple détruit. Cette profanation analogue à celle d'Antiochus Épiphane, souleva les restes d'Israël. Le chef de l'insurrection, Simon-bar-Koziba, soutenu par quelques rabbins fanatiques, se présenta comme le Messie toujours attendu et changea son nom en celui de Bar-Kochéba « fils de l'Étoile » par allusion au vieil oracle de Balaam.

La X^e^ légion fut chassée de son camp ; pendant quelque temps les Juifs occupèrent les ruines de leur Ville sainte : « Bar-Kochéba y fut un véritable souverain et il y eut un véritable État juif avec son prince, son grand-prêtre et sa capitale.... » Mais Jérusalem n'avait plus d'importance militaire ; les insurgés en furent rapidement délogés, ils durent se réfugier dans une localité voisine, à Béther, où ils subirent un long siège dont nous connaissons mal les péripéties (132-135).

Le seul historien profane qui nous parle avec quelque détail de cette guerre rapporte que les Romains durent forcer cinquante forteresses, ravager neuf cent quatre-vingt-cinq bourgs et qu'ils massacrèrent 580.000 hommes — non compris ceux qui périrent par la famine, par les maladies et par les incendies. Selon la légende juive, « lorsqu'on prit Béther on y égorgea tant de Juifs que les chevaux enfonçaient dans le sang jusqu'aux naseaux ; le sang souleva des quartiers de rocs et les roula jusqu'à la mer qu'il colorait de sa teinte rouge jusqu'à quatre milles au large.... »

C'est alors que la colonie païenne d'*Ælia Capitolina* put s'élever sur l'emplacement de la sainte Sion : aucun Juif n'y put désormais entrer, ni même en approcher, sous peine de mort.

En cette année 135, il y avait un peu plus de cent ans que le Messie promis au monde s'était manifesté au sein de la race d'Abraham. « Il était venu parmi les siens », chez ceux qu'il appelait son peuple, « et ceux-ci ne l'avaient pas reçu ».

Dans leur aveuglement, ils n'avaient pas craint de rejeter sa royauté pacifique et de le traiter comme le plus vil des criminels.

« Nous n'avons d'autre roi que César » avaient-ils osé crier, et en parlant de Jésus : « Enlevez-le, crucifiez-le ! Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! »

Le dernier chapitre de l'histoire du peuple de Dieu n'est que la réponse de la justice divine à ces paroles insensées.

« A l'heure marquée par Dieu, écrit Bossuet (*Discours sur l'histoire universelle*, IIe partie, chap. XX), le désordre se met parmi les Juifs impénitents, un faux zèle les aveugle et les rend odieux à tous les hommes ; leurs faux prophètes les enchantent par les promesses d'un règne imaginaire. Séduits par leurs tromperies ils ne peuvent plus souffrir aucun empire légitime et ne donnent aucune borne à leurs attentats. Dieu les livre au sens réprouvé. Ils se révoltent contre les Romains qui les accablent ; Titus même qui les ruine reconnaît qu'il ne fait que prêter sa main à Dieu irrité contre eux. Hadrien achève de les exterminer. Ils périssent avec toutes les marques de la vengeance divine : chasses de leur terre et esclaves par tout l'univers, ils n'ont plus ni temple, ni autel, ni sacrifice, ni pays et l'on ne voit en Juda aucune forme de peuple.

« Dieu cependant avait pourvu à l'éternité de son culte : les Gentils ouvrent les yeux et s'unissent en esprit aux Juifs convertis. Ils entrent par ce moyen dans la race d'Abraham, et devenus ses enfants par la foi, ils héritent des promesses qui lui avaient été faites. Un nouveau peuple se forme et le nouveau sacrifice, tant célébré par les prophètes, commence à s'offrir par toute la terre.

« Ainsi fut accompli de point en point l'ancien oracle de Jacob : Juda est multiplié dès le commencement plus que tous ses frères, et ayant conservé toujours une certaine prééminence, il reçoit enfin la royauté comme héréditaire. Dans la suite, le peuple de Dieu est réduit à sa seule race ; et renfermé dans sa tribu il prend son nom. En Juda se continue ce grand peuple promis à Abraham, à Isaac et à Jacob : en lui se perpétuent les autres promesses, le culte de Dieu, le temple, les sacrifices, la possession de la terre promise qui ne s'appelle plus que la Judée. Malgré leurs divers états, les Juifs demeurent toujours en corps de peuple réglé et de royaume usant de ses lois. On y voit maîtres toujours ou des rois, ou des magistrats et des juges jusqu'à ce que le Messie vienne : il vient et le royaume de Juda peu à peu tombe en ruine. Il est détruit tout à fait et le peuple juif est chassé sans espérance de la terre de ses pères. Le Messie devient l'attente des nations et il règne sur un nouveau peuple.... »

---

### Bibliographie

F de Champagny, *Rome et la Judée*, I et II.
A. Legendre, article *Procurateurs romains*, dans le *Dict. de la Bible*, tome V, col. 683-703.

---

## NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

### Note 115.

**Les signes précurseurs de la ruine du Temple.** — Selon Josèphe, au temps du procurateur Albinus, un paysan, Jésus, fils d'Ananus, venu à Jérusalem pour la fête des Tabernacles de l'an 63, fut inspiré de crier dans le langage des prophètes : « Voix de l'Orient ! voix de l'Occident ! voix des quatre vents ! voix contre les nouveaux époux et les nouvelles épouses ! voix contre le peuple ! » Il parcourait les rues répétant jour et nuit les mêmes paroles. Les chefs du peuple le firent arrêter ; on l'interrogea ; il ne répondit pas. On le battit de verges ; il continua de prononcer les mêmes anathèmes. On le mena au gouverneur, qui le fit flageller jusqu'à ce qu'il fût couvert de sang ; il ne se trahit ni par une larme, ni par une prière, et redit toujours : « Malheur ! malheur sur Jérusalem ! » Albinus le renvoya comme fou. Depuis ce temps jusqu'à celui du siège de Jérusalem, il

ne cessa de parcourir la ville, ne parlant à personne, frappé chaque jour et ne se plaignant pas de ceux qui le frappaient, nourri par pitié et ne remerciant pas ceux qui le nourrissaient, répondant à tout par le même cri de douleur, sans cesse le répétant, plus encore aux jours de fête, lorsque Jérusalem se remplissait de pèlerins et sans que jamais sa voix s'enrouât ou s'affaiblît : « Malheur sur la ville ! malheur sur le peuple ! malheur sur le Temple ! »

Peu après apparurent encore d'autres signes que Josèphe et Tacite nous rapportent tous deux, le premier d'après des témoins oculaires vivant au moment où il écrit. Une comète, qui avait la forme d'une épée, suspendue au-dessus de la ville, se montra, dit-on, pendant une année entière. A l'époque où le peuple était rassemblé au temps des azymes, à la neuvième heure de la nuit (an 65) une lumière soudaine, égale à celle du jour, éclaira pendant une demi-heure le temple et l'autel. Une autre fois, à minuit, la porte du sanctuaire qui regardait l'Orient, porte de bronze et que vingt hommes avaient peine à mouvoir, s'ouvrit d'elle-même ; on ne la referma qu'avec peine. Quelques jours après la fête, avant le lever du soleil, on vit dans toute l'étendue du ciel, rouler des chars, des armées s'entre-choquer ; on vit tracer des contrevallations autour d'une ville assiégée, reluire les épées et les cuirasses ; on crut entendre le bruit des armes. Et enfin, à la Pentecôte, les prêtres entrés dans le temple pour y accomplir les sacrifices de la nuit, entendirent un bruit de pas comme celui d'une multitude qui s'éloigne, et des voix qui répétaient : « Sortons d'ici. »

## RÉSUMÉ

I. Le grand fait qui domine le dernier siècle de l'histoire juive est l'attente messianique. A cette époque, tout le monde en Orient est convaincu que « de Judée sortira quelqu'un qui s'emparera du pouvoir et gouvernera le monde entier ». — Cette attente universelle a pour unique fondement l'ensemble important constitué par les prophéties de l'Ancien Testament ; celles-ci en effet annoncent pour ce temps-là la réalisation des promesses faites par Yahweh à son peuple.

Israël espère donc que le Messie va bientôt paraître. — Mais à ce moment précis son espérance se déforme et revêt un aspect matériel qui va lui faire commettre les pires erreurs. Au lieu de demeurer fidèle à cet idéal spirituel sur lequel les prophètes ont tant insisté, la population presque tout entière se laisse griser par les perspectives de suprématie terrestre que les descriptions des Apocryphes ou les discours des rabbins lui mettent sans cesse devant les yeux.

Chaque nouvelle humiliation qui lui survient, soit du fait des Romains, soit du fait d'Hérode, au lieu de la ramener au sentiment plus exact de la réalité, surexcite son orgueil et irrite son ambition : il suffit au premier imposteur venu de flatter ces tristes dispositions en se déclarant le Messie, pour qu'aussitôt on se lance à sa suite dans les plus téméraires aventures.

C'est au milieu de ces troubles incessants que se constitue peu à peu le parti politique des *zélotes*, formé de tous les mécontents. Le programme de ce parti se résume en un mot : restaurer la liberté juive par l'anéantissement des étrangers qui souillent de leur présence le sol de la Palestine. — Au sein des zélotes, les *sicaires*, véritables bandits de grands chemins, forment une sorte de parti avancé dont les tristes excès, plus ou moins maladroitement réprimés par les procurateurs, servent de prélude à la révolte générale de l'an 66.

II. L'auteur responsable de cette révolte est le procurateur Florus dont l'administration tyrannique a fini par lasser la patience des Juifs les plus modérés. Non content de favoriser les populations païennes de la Palestine au détriment des populations israélites, Florus cherche par tous les moyens à attiser les passions nationalistes et anti-romaines : son unique but est de provoquer une échauffourée qui lui permettra de piller le Temple.

Une émeute qu'il suscite par un massacre injustifié (mai 66) paraît tout d'abord lui fournir le prétexte cherché. Mais subitement cette émeute prend des propor-

tions qu'il n'avait pas prévues ; les zélotes profitent de l'indignation générale pour pénétrer dans Jérusalem et s'emparer du Temple ; bientôt la garnison romaine qui occupait l'Antonia est contrainte à capituler et passée au fil de l'épée. — Dans toutes les villes de Palestine des troubles éclatent : ici ce sont les païens qui massacrent les Juifs, et là ce sont les Juifs qui massacrent les païens (juillet-août 66).

Le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus, qui accourt pour essayer de rétablir l'ordre, échoue devant Jérusalem et se fait battre à Béthoron (septembre-octobre 66). Il doit se retirer laissant le champ libre aux factieux, qui s'empressent d'en profiter pour étendre leurs avantages.

Le Sanhédrin, dirigé par l'aristocratie sacerdotale qui cherche malgré tout à éviter l'irréparable, réussit d'abord à organiser une sorte de gouvernement provisoire. Il achève les fortifications de Jérusalem, lève une armée et envoie l'historien Josèphe en Galilée pour y diriger les opérations militaires (octobre-novembre 66).

Vespasien, que Néron a chargé de réduire la révolte, arrive en Palestine au début de l'an 67. Sa première campagne est employée à soumettre la Galilée (printemps et été 67). Josèphe soutient dans Jotapat un siège mémorable qui dure 47 jours : obligé de se rendre, il trahit ses compatriotes et passe aux Romains.

III. A la nouvelle des événements de Galilée, plusieurs révolutions éclatent coup sur coup à Jérusalem. Le parti sacerdotal élimine une partie de ses adversaires et cherche une occasion favorable pour tendre la main à Vespasien : se sentant menacés, les zélotes qui dirigent le parti avancé appellent à eux les bandes iduméennes qui opèrent dans le voisinage de la Ville sainte. Celles-ci arrivent à l'improviste, massacrent les pontifes et livrent Jérusalem aux mains des exaltés (mars 68).

Mais bientôt la discorde se met parmi ceux-ci. Leurs chefs Éléazar, Jean de Giscala et Simon-bar-Giora se disputent le pouvoir pendant près de deux ans (printemps 68-printemps 70). — Vespasien proclamé empereur par ses troupes (déc. 69) laisse les révoltés s'entre-déchirer dans la capitale de la Judée et se contente de prescrire à ses lieutenants de la cerner peu à peu : cet investissement se trouve réalisé au début de 70 après les campagnes victorieuses des légions romaines en Pérée (68) en Idumée et en Judée occidentale (69). A cette date Jérusalem et les citadelles de la Mer Morte demeurent seules aux mains des insurgés.

Au mois d'avril 70, Titus, fils de Vespasien, établit son camp en vue de la Ville sainte et invite une dernière fois les Juifs à se soumettre, leur promettant le rétablissement de l'ancien état de choses. Ceux-ci refusent. Titus entreprend alors de gigantesques travaux d'investissement. Au prix d'efforts surhumains et au milieu de massacres sans nom, les différents quartiers de Jérusalem tombent entre ses mains (mai-juin 70). Il finit par investir le Temple (juillet 70) et essaie de le conserver intact : il n'y peut malheureusement parvenir ; au cours de la dernière attaque un incendie s'y déclare, qui le consume tout entier (août 70).

C'est vraiment la fin de la nation juive. La forteresse du Mont-Sion succombe d'abord (août-septembre 70) ; puis c'est le tour des forteresses extérieures à Jérusalem (71 et 72). Plus de deux millions de Juifs ont péri ; d'innombrables captifs sont acheminés vers Rome pour y être vendus comme esclaves ou pour y orner le triomphe des vainqueurs. La Judée est réduite en province romaine et les légionnaires demeurés autour des ruines du Temple achèvent de détruire la Ville sainte.

# TABLEAU SYNOPTIQUE

## L'ATTENTE MESSIANIQUE.

Le grand fait qui domine le dernier siècle de l'histoire du peuple de Dieu est l'attente messianique. Ce fait est attesté à la fois par les auteurs juifs et par les auteurs païens de ce temps.

**Sous les Asmonéens**

- Enthousiasme suscité par la victoire sur les Syriens et l'indépendance juive.
- Incertitude sur le rôle que doit jouer dans la préparation du règne du Messie la race sacerdotale.
- Exaltation produite par les deux prises de Jérusalem (64 et 37) et la profanation du Temple.

**Sous les Hérodes**

- La domination étrangère des Hérodes, remplacée bientôt par celle des Romains, accentue encore l'exaltation des Juifs.
- Apparition d'une dizaine de faux Messies.

On s'imagine que le Messie va créer un empire terrestre qui dominera l'univers et assurera aux Juifs une prospérité sans fin

## LA JUDÉE DEPUIS AGRIPPA Ier (44-66).

**Période de troubles continuels qui préparent insensiblement la révolte suprême**

**Les procurateurs**

- Cuspius Fadus (44-46) : sédition à Jérusalem.
- T. Alexandre (46-48) : apostat juif.
- Cumanus (48-52) : révoqué par le gouverneur de Syrie
- Félix (52-59) : violent et avide ; s'entend avec les sicaires.
- Porcius Festus (59-62) : envoie saint Paul à Rome.
- Albinus 62-64) : avide, et cependant meilleur que les autres.
- Gessius Florus (64-66) : s'entend avec les sicaires.

**Les zélotes (*sicaires*)**

Parti politique formé par tous les mécontents.

- Se rattachent originairement aux partisans de Judas le Galiléen.
- « Suivent les principes des pharisiens, mais avec un amour obstiné de la liberté, ne voulant que Dieu comme maître. »
- Aboutissent au brigandage organisé, supprimant par l'assassinat tous ceux qui ne partagent pas leurs opinions.

## LA GUERRE JUIVE (66-72).

**Occasion de la révolte**

- L'administration tyrannique du procurateur Florus, qui cherche par tous les moyens à provoquer une échauffourée grâce à laquelle il aura un prétexte de piller le Temple.
- Un massacre injustifié (mai 66) amène une émeute plus grave que toutes celles qui avaient précédé.

**Débuts de la révolte**

- Les zélotes s'emparent de l'enceinte du Temple.
- Intervention vaine d'Agrippa II pour rétablir la paix.
- Les Romains en garnison dans la tour Antonia sont bloqués, contraints de se rendre et massacrés.

**Campagne de Cestius Gallus (automne 66)**

- Le mouvement de révolte s'étend à toute la Palestine. Par contre-coup les païens réagissent contre les Juifs et en massacrent un grand nombre.
- Justement inquiet, le légat de Syrie, Cestius Gallus, réunit une armée pour étouffer l'insurrection (septembre 66).
- Il marche sur Jérusalem et occupe le faubourg de Bézetha.
- Puis il se retire et subit un grave échec à Béthoron (octobre 66).

**Préliminaires de la guerre juive (hiver 66-67)**

- Le Sanhédrin et l'aristocratie sacerdotale organisent un gouvernement provisoire, qui cherche malgré tout à éviter l'irréparable.
- Les fonctions importantes sont données aux modérés ; les exaltés sont écartés.
- Organisation d'une armée juive. Achèvement des fortifications de Jérusalem.

**Guerre de Galilée (67)**

- Vespasien, chargé de réduire la révolte juive, pénètre en Galilée et y attaque Josèphe, représentant du gouvernement de Jérusalem (printemps 67).
- Occupation de Sephoris. Prise de Gabara.
- Siège de Jotapat (mai-juin 67) Josèphe se rend aux Romains.
- Prise des forteresses du Thabor et de Gamala (septembre-octobre 67).
- Pacification de la Galilée (hiver 67).

**Révolutions de Jérusalem (68-70)**

- L'aristocratie sacerdotale cherche une occasion de lier partie avec Vespasien.
- Les zélotes se sentant menacés font appel aux Iduméens.
- Massacre des pontifes. Jérusalem aux mains des exaltés (mars 68).
- Guerres civiles entre les quatre partis qui se disputent Jérusalem (68-70).

LA GUERRE JUIVE (66-72.)

| | | |
|---|---|---|
| Campagnes de 68 et 69 | Soumission de la région du Jourdain (68) | Mort de Néron (juin 68). |
| | Pendant ce temps révolutions à Rome | Galba (68-69). |
| | | Othon (69). |
| | Soumission de l'Idumée (69) | Vitellius (69). |
| | | Vespasien (69-79). |
| Siège de Jérusalem avril-sept. 70 | Les préparatifs occupent l'hiver de 69-70. | |
| | Début du siège sous la direction de Titus, fils de Vespasien (avril 70). | |
| | Occupation de Bézétha (fin avril) et d'Acra (mai 70). | |
| | Jérusalem est complètement investie (juin 70). | |
| | Famine — Trahison — Violences — Massacres. | |
| | Destruction de la tour Antonia (juillet 70). | |
| | Fin du sacrifice perpétuel (12 juillet 70). | |
| | Attaque et incendie du Temple (4-5 août 70). | |
| | Occupation de la Ville haute (septembre 70). | |
| Fin de la résistance | Siège et occupation d'Hérodion, de Machéronte et de Massada (71-72). | |
| | Triomphe de Vespasien et de Titus (71). | |

# TABLE CHRONOLOGIQUE

Date inconnue : Création du monde.

Date inconnue : Création de l'homme.

Date inconnue : Déluge.

Date inconnue : Dispersion des descendants de Noé.

PREMIÈRE PÉRIODE. — DES ORIGINES A LA VOCATION D'ABRAHAM (1).

| *Égypte* | *Syrie et Palestine* | *Ancêtres des Hébreux* | *Pays du Tigre et de l'Euphrate* |
|---|---|---|---|
| v^e - IV^e *millénaire* ? Débuts de l'Égypte pharaonique | | | *Vers* 4500 ? Débuts des dynasties historiques de l'ancienne Chaldée : Petits royaumes sémites et non-sémites. |
| | *Entre* 4000 *et* 3000 : Premières expéditions des rois de Chaldée. | | |
| *Vers* 3300 : Ménès fonde la I^re^ dynastie : empire thinite (I^re^-II^e^ dynasties). | | | |
| *Vers* 3000-2400 : Empire memphite (III^e^-VIII^e^ dynasties). | *Vers* 2900 : Suzeraineté des Sémites d'Akkad, venus de Babylonie. | | *Vers* 2900 : Empire des Sémites d'Akkad, Sargon et Naram-Sin. |
| *Vers* 2900-2800 : Construction des grandes pyramides. | *Vers* 2700 : Arrivée des Phéniciens et des Chananéens. | | *Vers* 2700 : Suprématie des Sumériens du Bas-Euphrate. |
| *Vers* 2500 : L'Égypte morcelée en principautés féodales. | *Vers* 2470 : Suzeraineté des Sumero-Akkadiens d'Ur. | Les ancêtres d'Abraham établis à Ur en Chaldée. | 2474 : Empire sumero-akkadien (dynastie d'Ur). Vers 2358-2280 : Premières invasions élamites. |
| *Vers* 2400 : Dynasties (IX-X) d'Héracléopolis. | *Vers* 2300 : Suzeraineté des Amorrhéens. | | 2225 : Fondation du royaume amorrhéen de Babylone. |
| *Vers* 2160 : Débuts du royaume de Thèbes (XI^e^ dynastie) | *Vers* 2130 ? Débuts de l'immigration araméenne. | *Vers* 2150 ? Tharé quitte Ur et s'installe à Haran en Mésopotamie. | 2131-2094 : Suprématie des Élamites. Chodorlahomor. |
| | *Vers* 2100 : Suzeraineté des Élamites. | Vers 2120 : Abraham et Lot viennent s'établir dans le pays de Chanaan. | |

(1) Pour bien distinguer la valeur relative de chacune des dates indiquées ci-dessus, nous avons adopté les signes conventionnels suivants :

$\frac{854}{}$ , $\frac{70}{}$ : date certaine.

933 , 727 : date probable.

[2121] , [1436] : date résultant d'une donnée chronologique traditionnelle.

[1556] , 1900 , date incertaine proposée hypothétiquement par les chronologistes.

..... : date inconnue.

DEUXIÈME PÉRIODE. — DE LA VOCATION D'ABRAHAM A MOÏSE.

| *Histoire de l'Égypte* | *Histoire des Patriarches.* | *Pays de Chanaan.* | *Histoire de l'Asie antérieure* |
|---|---|---|---|
| | [2121] Arrivée d'Abraham et de Lot au pays de Chanaan | | 2131-2094 : Suprématie des Élamites |
| Voyage d'Abraham en Égypte. | [vers 2115] Expédition de Chodorlahomor, roi d'Élam, contre les rois de Chanaan. | | |
| | .... Alliance de Yahweh avec Abraham. | | |
| | [2110] Naissance d'Ismaël. | | |
| | [2097] Vision des chênes de Mambré. Destruction de Sodome. | | |
| | 2096] Naissance d'Isaac. | | 2094 : Hammourabi, roi amorrhéen de Babylone (2123-2081) met fin à l'empire élamite, et étend son hégémonie sur l'Asie antérieure. |
| | .... Sacrifice d'Isaac. | | |
| | .... Mort de Sara. Achat de la caverne d'Hébron. | | |
| | 2056] Isaac épouse Rébecca. | | |
| | [2036] Naissance d'Ésaü et de Jacob. | | |
| | 2021] Mort d'Abraham. | | |
| Vers 2000 - 1787 : Empire thébain (XII^e dynastie). | [1996] Mariage d'Ésaü. | | |
| | .... Jacob surprend la bénédiction de son père et s'enfuit en Mésopotamie. | | |
| | .... Jacob épouse Lia et Rachel. | | |
| | 1944] Naissance de Joseph. | | |
| | .. Jacob revient au pays de Chanaan. | | |
| | [1927] Joseph vendu par ses frères. | | 1922 : L'empire amorrhéen de Babylone succombe sous les coups des Hittites. |
| | [1916] Mort d'Isaac. | | |
| | [1914] Joseph premier ministre : les sept années d'abondance. | | |
| | [1907] Les sept années de famine. Premier voyage des fils de Jacob en Égypte. | | |
| Vers 1900 : Émigration de plusieurs tribus chananéennes en Égypte. | [1906] Second voyage. Installation des Hébreux au pays de Gessen. | | |
| | [1889] Mort de Jacob. | | |
| | [1834] Mort de Joseph. | | |
| Vers 1785 : Dislocation de l'unité égyptienne (XIII^e-XIV^e dynasties). | | Époque féodale. | 1746-1171 : Rois Cosséens de Babylone (Kassites). |
| Vers 1670 : Domination des rois pasteurs (Hyksos) dans le Delta (XV^e dyn.). | C'est l'époque des rois Apopi sous lesquels la tradition juive des Alexandrins plaçait la venue des fils de Jacob en Égypte (vers 1660) | *Vers 1660, descente des Hébreux en Égypte, selon quelques auteurs.* | Vers 1700 : Débuts de la puissance assyrienne. |
| Vers 1650 : Les Hyksos étendent leur domination sur l'Égypte entière (XVI^e dyn.). | | Mouvements de peuples. | |
| Vers 1600 : Révolte des Thébains (XVII^e dynastie). | | | |
| Vers 1580 : Le Thébain Ahmès (Amosis) expulse les Hyksos et fonde la XVIII^e dynastie. Réaction contre les Sémites établis en Égypte. | | Établissement des Édomites en Séïr. | |
| 1550 et suiv. Expansion de l'Égypte en Palestine et en Syrie. | 1556] *Date traditionnelle de la persécution des Hébreux par le Pharaon qui n'avait pas connu Joseph.* | | |

| *Histoire de l'Égypte* | *Histoire des Patriarches* | *Pays de Chanaan* | *Histoire de l'Asie antérieure* |
|---|---|---|---|
| Thoutmès III, vers 1501-1447. | [1476] *Date traditionnelle de l'Exode.* | XV^e^ siècle : Suprématie de l'Égypte. | XV^e^ siècle : Suprématie des Hittites du Mitanni sur l'Assyrie. |
| Aménophis II, vers 1449-1423. | *vers* 1448 ? *Date de l'Exode selon quelques modernes.* | 1410-1370 : Correspondance des rois d'Égypte avec leurs vassaux de Chanaan (époque de Tell el Amarna). | |
| Thoutmès IV, vers 1423-1414. | | | |
| Aménophis III, vers 1414-1379. | | Vers 1380 : Constitution de la principauté d'Amurru, sous des princes indigènes (Amorrhéens). | 1380 : Second empire hittite (Asie mineure et Syrie du Nord). |
| Aménophis IV, vers 1379-1362. Crise religieuse et décadence politique. | | | |
| Vers 1345 : Reconstitution de l'empire égyptien. | | Suprématie des Hittites (ou Héthéens). | |
| Vers 1321-1200 : XIX^e^ dynastie thébaine. | | | 1350 : guerres entre les rois d'Assyrie et de Babylonie. |
| Séti I^er^, vers 1319-1305. Nouvelles guerres en Asie. | vers 1310 : Date probable de la persécution des Hébreux. | 1320-1270 : Guerres incessantes entre Égyptiens et Hittites pour la possession de Chanaan. | |
| Ramsès II, vers 1305-1240. Guerres contre les Hittites. | | | Premier empire assyrien. |
| Mineptah. 1240-1225. | | Vers 1240 : Les Peuples de la Mer attaquent l'Égypte et s'installent sur les côtes de Chanaan. | |
| Vers 1230, Israël mentionné dans une stèle de Mineptah. | Vers 1230 : Date probable de l'Exode. | | 1232 : Babylone prise par les Assyriens. |
| Vers 1200-1080 : XX^e^ dynastie. Ramsès III. | Vers 1190 : Passage du Jourdain ; Josué entreprend la conquête de la Terre Promise. | Vers 1160 : Les Peuples de la Mer (*Philistins*) définitivement installés sur la côte de Palestine. | |

OBSERVATION IMPORTANTE

Pour ces deux premières périodes de l'Histoire du peuple de Dieu, nous avons, pour simplifier, considéré comme *probable* la date de 2123-2081 attribuée à Hammourabi : toutes les autres dates, *jusqu'à l'an* 1500, ont été établies en fonction de celle-là.

Nous tenons cependant à rappeler ici (cf. note 25) que les observations astronomiques du R. P. Kugler permettent d'attribuer à Hammourabi la date de 1947-1905 aussi bien que celle de 2123-2081. — Nous avons préféré celle-ci parce que, à notre avis, et dans l'état actuel de nos connaissances, elle nous paraît plus satisfaisante.

TROISIÈME PÉRIODE. — DE MOÏSE A L'INSTITUTION DE LA ROYAUTÉ.

| *Dates probables* | | | | | *Dates résultant de la chronologie traditionnelle.* |
|---|---|---|---|---|---|
| vers 1190-1170 | Conquête du pays de Chanaan par Josué ..... | | | | [1436-1396] |
| vers 1165 | Guerre des tribus contre Benjamin | | | | |
| | *Tribus méridionales : Siméon, Juda et Dan.* | *Tribus du centre : Benjamin et Ephraïm.* | *Tribus du Nord : Manassé et tribus de Galilée* | *Tribus de l'Est : Galaad, Ruben et Gad.* | |
| | Oppression de Chusan .... | ..... | ..... | ..... | [1399-1385] |
| | Othoniel ..... | ..... | ..... | ..... | ..... [1385-1356] |
| vers 1160-1130 | | Oppression d'Églon.... | ..... | ..... | [1356-1338] |
| | | Aod ..... | ..... | ..... | ..... [1356-1276] |
| | | | Oppression des Chananéens... | ..... | [1276-1256] |
| | | | Débora et Barac. Victoire du Thabor | ..... | ..... [1276-1236] |
| | ..... | | Oppression des Madianites, des Amalécites et des Orientaux.. | | [1236-1220] |
| vers 1130-1100 | | | Gédéon..... | | .... [1236-1196] |
| | | | Tentative de royauté en Israël | | |
| | | | Abimélech ..... | | [1196-1193] |
| | | | Ruine de Sichem | | |
| | | | Thola ..... | | [1193-1170] |
| | | | Jaïr ..... | | [1170-1148] |
| | Oppression des Philistins .... | | ..... | | ..... [1196-1156] |
| | Exploits de Samson | | | | |
| | Émigration des Danites | | | | |
| | | Héli grand-prêtre et juge à Silo ..... | ..... | | ..... [1156-1116] |
| vers 1100-1060 | | Israël battu à Aphec. Captivité de l'Arche. | | | |
| | Oppression des Philistins ..... | | ..... | Oppression des Ammonites | [1148-1130] |
| | | | | Jephté | [1130-1124] |
| | | | | Abesan | [1124-1117] |
| | | | | Ahialon | [1117-1107] |
| | | | | Abdon | [1107-1099] |
| vers 1060 | Samuel ..... | | | | ..... [1116-1076] |
| vers 1035 | Saül..... | | | | ..... [1076-1036] |
| vers 1013 | David ..... | | | | ..... [1036- 996] |

QUATRIÈME PÉRIODE. — DE L'AVÈNEMENT DE SAÜL A LA RUINE DE SAMARIE.

| *Histoire générale* | | | | *Histoire particulière des Hébreux.* |
|---|---|---|---|---|
| *Égypte* | *Palestine* | *Syrie* | *Assyrie* | |
| | A partir de 1100 les Philistins prennent l'offensive contre les Israélites | vers 1110 Le roi d'Assyrie, Téglathphalasar Ier, traverse la Syrie septentrionale et descend jusqu'à la Méditerranée. | | |
| | | | vers 1080 Décadence de l'Assyrie | |
| vers 1080-950 XXIe dynastie tanite. | vers 1060 Suzeraineté des Philistins sur les Hébreux. | | | |
| | | | | vers 1035 Samuel sacre Saül roi d'Israël. |
| | vers 1035 Saül. *Débuts du royaume hébreu.* | vers 1030 Suzeraineté des Araméens de Soba sur la Syrie méridionale. | | ..... Victoires de Saül sur les Ammonites. |
| | | | | ..... Oppression philistine. |
| | | | | vers 1025 Révolte de Saül et défaite des Philistins. |
| | | | | ..... Guerres de Saül contre les Moabites et les Ammonites. |
| | | | | ..... Guerres de Saül contre les Araméens de Soba et de Rohob. |
| | | | | vers 1020 Guerre de Saül contre les Amalécites. Yahweh rejette Saül. Samuel sacre David. |
| | | | | ..... Nouvelles guerres de Saül contre les Philistins. Exploits de David. |
| | | | | ..... David persécuté par Saül. |
| | | | | vers 1015 David se retire chez les Philistins et y devient prince de Siceleg. |
| | vers 1013 David et Isbaal. | | | vers 1013 Invasion philistine. Défaite de Gelboé. Mort de Saül. David est reconnu roi de Juda à Hébron, tandis qu'Isbaal, fils de Saül, est proclamé en Galaad. |
| | vers 1013-1006 Ruine définitive des ambitions philistines. David maître de Geth | | | vers 1013-1011 Guerre civile. |
| | | | | vers 1011 Isbaal est assassiné. David est reconnu roi d'Israël. |
| | | | | vers 1010-1006 Guerres contre les Philistins. |
| | | | | vers 1006 David s'empare de Jérusalem et y établit sa capitale. |
| | | | | ..... Transfert de l'Arche à Jérusalem. |
| | *Extension du royaume hébreu.* | | | vers 998 Guerres contre les Ammonites et les Araméens. |
| | | | | vers 995 Défaite des Ammonites. Péché de David. |
| | | vers 994 David suzerain de la Syrie méridionale. | | vers 994 Seconde guerre contre les Araméens. |
| | | | | vers 992 Guerre contre Moab |
| | | | | vers 990 Guerre contre Édom. |

*Histoire générale.*

| *Égypte* | *Palestine* | | *Syrie* | *Assyrie* | *Histoire particulière des Hébreux.* |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | vers 987 Premiers troubles dans la famille de David. Meurtre d'Amnon et exil d'Absalom. |
| | | | | | vers 984 Retour d'Absalom. |
| | | | | | vers 982 Intrigues d'Absalom. |
| | | | | | vers 978 Révolte d'Absalom. |
| | | | vers 975 Razon fonde le royaume de Damas | | vers 974 Intrigues d'Adonias. Sacre de Salomon. |
| | Salomon 973-933 | | | | 973 Avènement de Salomon. Fêtes de Gabaon et de Jérusalem. |
| vers 970 le Pharaon donne sa fille en mariage à Salomon et lui cède Gézer. | | | | | 973 Conspiration d'Adonias. |
| | | | | | ..... Salomon épouse la fille de Pharaon. |
| | | | | | 969-962 Construction du Temple. |
| | | | | | 961-949 Construction des palais de Jérusalem. |
| | | | | | ..... Salomon et Hiram envoient des vaisseaux à Tharsis. |
| vers 950 Sésac fonde la XXII^e^ dynastie. | | | | | ..... Expédition à Ophir. |
| | | | | | vers 955 Relations nouées avec l'Arabie. Visite de la reine de Saba. |
| | | | | | ..... Désordres de Salomon. |
| | | | Guerres de Razon contre Salomon | | vers 949 Révolte de Jéroboam. — Jéroboam se réfugie en Égypte. |
| | | | | | ..... Guerres malheureuses contre Razon de Damas. |
| | | | | | ..... Guerres contre Adad, roi d'Édom. |
| | Schisme | | | | vers 933 Mort de Salomon. Schisme des dix tribus. |
| | *Juda* | *Israël* | | | |
| XXII^e^ dyn. bubastite | Roboam 933-916 | Jéroboam 933-912 | Razon 930 | | vers 933-886 Guerres incessantes entre les deux royaumes hébreux. |
| | | | Hézion v. 930-915 | | vers 932 Inauguration du culte des veaux d'or de Dan et de Béthel. |
| vers 928 expédition de Sésac I^er^ dans les pays syro-palestiniens | Abia 916-913 Asa 913-872 | Nadab 912-910 Baasa 910-886 | Tabrimmon vers 915-900 | | vers 928 Expédition du Pharaon Sésac en Palestine. |
| | | | | | vers 915 Victoire d'Abia sur Jéroboam. |
| | | | | | vers 902 Victoire d'Asa sur le Couschite Zara. |
| | | | | | vers 898 Asa renouvelle l'Alliance avec Yahweh. |
| | | | | | vers 895 Ben-hadad I^er^ dévaste la Galilée et impose sa suzeraineté à Israël. |
| | | | Ben-hadad I^er^ vers 900-875 Expansion de l'empire de Damas | Renaissance de l'Assyrie | |
| | | Ela 886-885 Zambri 885 | | | vers 886-881 Guerres civiles en Israël. Empiètements des Syriens en Transjordanie. |
| | | | | | vers 885 Achab, fils d'Omri, épouse Jézabel fille du roi de Tyr. |

| *Histoire générale.* | | | | | *Histoire particulière des Hébreux.* |
|---|---|---|---|---|---|
| *Égypte* | *Palestine* | | *Syrie* | *Assyrie* | |
| | *Juda* | *Israël* | | | |
| | | Omri 885-874 | | Expéditions d'Assur-nazirapal II en Syrie, v. 880-860 | vers 880 Omri fonde Samarie. |
| | | | | | ..... Guerre d'Omri contre Moab. |
| | Josaphat 873-848 | | | | vers 869 Josaphat allié d'Omri contre les Syriens — Joram fils de Josaphat épouse Athalie fille d'Omri. |
| vers 880 l'Égypte se morcelle en principautés féodales | | Achab 875-853 | Hadadézer (Ben-hadad I) vers 875-850 | | ..... Jézabel persécute les prophètes de Yahweh. |
| | | Guerres incessantes contre les Syriens | | | ..... Débuts du ministère d'Élie. |
| | | | | Salmanasar III 859-824 | vers 858 Ben-hadad II assiège Samarie. |
| | | | *Apogée de l'empire de Damas* | | vers 857 Victoire d'Achab sur les Syriens |
| | Joram 854-846 | | | | **854** Bataille de Qarqar. Achab et Ben-hadad II battus par le roi d'Assyrie Salmanasar III. |
| | | Ochozias 853-852 | | *Expansion de l'empire assyrien* | vers 853 Mort d'Achab, tué au cours d'une nouvelle guerre contre les Syriens. |
| | | Joram 852-846 | | | |
| | | | | Premières guerres contre Damas | vers 852 Josaphat tente de construire une flotte à Aziongaber. |
| | | | | | vers 851 Enlèvement d'Élie. Débuts d'Élisée. |
| | | | Hazaël I^er^ vers 850-815 | | vers 850 Expédition des rois d'Israël, de Juda et d'Édom contre Mésa, roi de Moab. |
| | Ochozias 846 | | | | 848 Ben-hadad II assiège Samarie pour la 2^e^ fois. |
| | | | | | 846 Révolte de Jéhu. Massacre des descendants d'Achab, destruction des autels de Baal. — A Jérusalem, usurpation d'Athalie. |
| | Athalie 846-839 | Jéhu 846-818 | Guerres malheureuses contre l'Assyrie | | |
| XXIII^e^ dynastie | | | | | **842** Jéhu envoie une ambassade au roi d'Assyrie. |
| | Joas 839-799 | Suzeraineté de Damas | | | 839 Athalie est renversée. Joas lui succède sous la tutelle du grand-prêtre Joïada. |
| | | | | Samsi-Adad 824-812 | vers 825 Retour victorieux des Syriens de Damas en Transjordanie. |
| | | Joachaz 818-801 | Ben-hadad III vers 815-805 | Adad-nirar 811-782 | 818 Joachaz vassal d'Hazaël et de Ben-hadad III. |
| | | | | | 816 Restauration du Temple de Jérusalem. |
| | | | Mari 803 Hazaël II vers 801-795 | | **803** Expédition assyrienne contre Mari, roi de Damas. Israël délivré de la suzeraineté de Damas. |
| | Amasias 799-770 | Joas 801-785 | | | 801 Victoires d'Hazaël II sur Joachaz d'Israël et Joas de Juda. |

*Histoire générale.* *Histoire particulière des Hébreux.*

| *Égypte* | *Palestine* — *Juda* | *Palestine* — *Israël* | *Syrie* | *Assyrie* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Ben-hadad IV vers 795 | | 800 | Joas d'Israël vassal d'Hazaël II et de Ben-hadad IV. |
| | | | | | vers 795 | Mort d'Élisée. Victoires de Joas d'Israël sur les Syriens. |
| | Vassal d'Israël | Victoires sur Damas et Juda | | | vers 795 | Victoires d'Amasias de Juda sur les Édomites. |
| | | | | | 791 | Joas d'Israël bat Amasias de Juda et pille le Temple. Juda vassal d'Israël. |
| | Ozias 790-739 | Jéroboam II 785-744 | | | 785 | Jéroboam II vassal des Syriens de Damas. |
| | | | | | ..... | Prophéties de Jonas. |
| | | Apogée du royaume d'Israël | | Salmanasar IV 782-772 | 773 | Expédition du roi d'Assyrie Salmanasar IV contre Damas. |
| | | | | Assur-dan 772-763 | vers 770 | Jéroboam II reconstitue à son profit l'empire de David et de Salomon : Hamath, Damas, Juda, Ammon, Moab, Édom et les Philistins deviennent ses vassaux. |
| | | | | Adad-nirar 763-754 | ..... | Prédications d'Amos et d'Osée. |
| vers 740 invasion éthiopienne | | Zacharie 744 | | Assur-nirar 754-745 | ..... | Victoires d'Ozias de Juda. |
| | | Sellum 744 | | | 744 | Meurtre du roi Zacharie d'Israël. Guerres civiles. |
| | Joatham 739-733 | Manahem 744-734 | Razon II ou Rasin dernier roi de Damas 732 | Téglath-phalasar III 745-727 | 739 | Mort du roi Ozias de Juda. Débuts d'Isaïe. |
| | | | | | 738 | Manahem paie tribut au roi d'Assyrie, Téglath-phalasar III. |
| | | Phacéia 734 | | *Reconstitution de l'empire assyrien* | 733 | Phacée d'Israël et Rasin de Damas attaquent Achaz de Juda. |
| | | Phacée 734-732 | | | 732 | Téglath-phalasar III détruit le royaume de Damas et déporte une partie des Israélites. |
| | Achaz 733-727 | | | | 723 | Révolte d'Osée contre Salmanasar V. Siège de Samarie. |
| | | Osée 732-722 dernier roi d'Israël | | Salmanasar V 727-722 | 721 | Chute de Samarie. Sargon déporte les Israélites en Assyrie. |

CINQUIÈME PÉRIODE. — DE LA CHUTE DE SAMARIE AU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ

| *Égypte* | *Juda* | *Assyrie* | *Histoire particulière des Hébreux* |
|---|---|---|---|
| XXIV^e^ dynastie saïte. | Ézéchias 727-688 | Sargon 722-705 | 721 Suzeraineté de l'Assyrie sur tous les pays syro-palestiniens. |
| XXV^e^ dynastie éthiopienne | | | vers 703 Maladie d'Ézéchias. Ambassade de Mérodach-baladan. |
| Sabacon, roi d'Égypte et d'Éthiopie, vers 716-704 | | Sennachérib 705-681 | 701 Expédition de Sennachérib contre Juda. Soumission d'Ézéchias. *Déportation d'une partie des Judéens.* |
| Tharaca, roi d'Égypte et d'Éthiopie, vers 692-664 | | | 690 Ezechias se révolte contre l'Assyrie. Échec de Sennachérib devant Jérusalem. |
| | Manassé 696-641 | | après 688 Renouveau de l'idolâtrie. Les prophètes sont persécutés. |
| Invasions assyriennes en Égypte. | | Asarhaddon 681-668 | 673 et 667 : Manassé reconnaît la suzeraineté de l'Assyrie. |
| XXVI^e^ dynastie saïte. | | Assurbanipal [illegible] | vers 652 Révolte de Manassé. |
| Néchao I^er^, vers 670-664. | | | vers 648 *Manassé emmené captif à Babylone.* Épisode de Judith et d'Holopherne. |
| Psammétik I^er^, 664-611 restaure l'empire égyptien | | *Apogée de la puissance assyrienne.* | vers 645 Conversion de Manassé. — Restauration du culte de Yahweh. |
| | Amon 641-639 | | 639 Assassinat d'Amon. — Avènement de Josias. |
| | Josias 639-608 | | 631 Début de la réforme religieuse de Josias. |
| | | | 627 Destruction des sanctuaires païens de Judée. |
| | | | 626 Débuts du ministère de Jérémie. |
| | | *Babylone* | 621 Travaux dans le Temple. Découverte de la Loi. |
| Néchao II, 611-596. | | Nabopolassar 625-605 | 620 Célébration solennelle de la Pâque. |
| | | | 608 Bataille de Mageddo. Josias battu et tué par Néchao. |
| 608 Conquête des pays syro-palestiniens jusqu'à l'Euphrate. | Joachaz 608 Joakim 608-597 | 612 *Destruction de Ninive : fin de l'empire assyrien.* | 608 Joachaz emmené prisonnier en Égypte. Joakim intronisé par Néchao. |
| | | | 605 Joakim reconnaît la suzeraineté de Babylone. |
| 605 Nabuchodonosor bat Néchao à Carchémis et le contraint à regagner l'Égypte. | | Nabuchodonosor II 605-652 | 604 Révolte et captivité de Joakim. *Première déportation à Babylone.* |
| | | *Apogée de l'empire babylonien.* | 604-601 Joakim vassal de Babylone. |
| Psammétik II, 596-589. | Jérémie Joachin 597 Sédécias 597-586 | | 601 Révolte de Joakim. |
| | | | 597 Joachin. *Seconde déportation à Babylone.* |
| | | | 596 Sédécias. *Troisième déportation.* |
| | | | 593 Voyage de Sédécias à Babylone. |
| | | | 592 Débuts du ministère d'Ézéchiel en Babylonie. |
| | | | 588 Révolte de Sédécias contre Nabuchodonosor. |

| *Histoire générale* | | | *Histoire particulière des Hébreux* | |
|---|---|---|---|---|
| *Égypte* | *Juda* | *Assyrie* | | |
| Après. 589-vers 565. | | | 587 | Premier siège de Jérusalem. Jérémie persécuté. |
| | | | 587-586 | Second siège. |
| | | | juillet 586 | Prise de Jérusalem. |
| | | | août 586 | Incendie de la Ville et du Temple. *Quatrième déportation.* |
| Expédition de Nabuchodonosor en Égypte. | Godolias 586-583 | | 586-585 | Godolias prince de Judée à Maspha. |
| | | | 583 | Meurtre de Godolias. Fuite d'une partie des Judéens en Égypte. *Cinquième déportation.* |
| Amasis 569-525 | | Evil-Mérodach 562-559 | 572 | Fin du ministère prophétique d'Ézéchiel. |
| | | | 562 | Evil-Mérodach rend la liberté à Joachin. |
| | | *Décadence* | | |
| | | Nabonide 555-538 | | |
| | | Corégence de Baltasar. | | |
| | | | 539-538 | Cyrus bat les Chaldéens et s'empare de Babylone. |
| Psammétik III, 525. | | | | |

SIXIÈME PÉRIODE. — DU RETOUR DE LA CAPTIVITÉ A L'AVÈNEMENT D'HÉRODE.

| *Rois de Perse* | *Grands-prêtres juifs* | *Histoire particulière des Hébreux.* |
|---|---|---|
| Cyrus 553-529 | | 538 Édit de Cyrus. Un premier convoi de Judéens captifs rentre en Judée sous la conduite de Sassabasar. Restauration de l'autel des holocaustes. |
| Cambyses 529-522 | | 537 Pose des fondements du second Temple. |
| le faux Smerdis 523 | | 536-520 Interruption des travaux. |
| | Josué 520 | 520 Arrivée d'un second convoi de captifs conduit par Josué et Zorobabel. — Prédication d'Aggée et de Zacharie. Reprise des travaux du Temple. |
| Darius Ier 521-485 | | |
| | | 513 Achèvement des travaux. Dédicace du second Temple. |
| | Joakim vers 490 | |
| Xerxès (Assuérus) 485-465 | | 474 Esther sauve le peuple juif, menacé de destruction par Aman. |
| | Eliasib vers 450 | |
| Artaxerxès Ier 465-424 | | après 465 Tentative infructueuse pour reconstruire les murs de Jérusalem. |
| | | vers 450 Prédication de Malachie. |
| | | 447 Première mission de Néhémie. Reconstruction des murs de Jérusalem. |
| | | 445-433 Seconde mission de Néhémie. Néhémie gouverneur de Judée. |
| Xerxès II 424 Sogdien 424 | | 428 Troisième mission de Néhémie. |
| | Johanan vers 420 | vers 420 Bagoas gouverneur de Judée. Conflits au sujet du souverain pontificat. |
| Darius II 424-405 | Joïada | |
| Artaxerxès II 405-359 | | 399 Mission d'Esdras |
| | | 398 Réforme d'Esdras. |
| | Jonathan vers 390 | 397 Renouvellement de l'Alliance. |
| | Jeddoa ou Jaddus vers 360-330 | Construction du Temple du mont Garizim. |
| Artaxerxès III 359-338 | | 351 Révolte des Judéens contre Artaxerxès III. |
| Arsès 337-336 | | |
| Darius III Codoman 336-331 | | |
| | Onias Ier, vers 325-300 | 332 Alexandre à Jérusalem ? |

Alexandre le Grand (336-323) conquiert l'empire perse.

| *Lagides d'Égypte* | *Grands-prêtres juifs* | *Séleucides de Syrie* | |
|---|---|---|---|
| | | | 320 Ptolémée Soter s'empare de Jérusalem. |
| Ptolémée Ier Soter 306-283 | | Séleucus Nicator 306-281 | |
| | Simon Ier, vers 300-287 | | |
| Ptolémée II Philadelphe 285-246 | Éléazar, vers 287-267 | Antiochus Ier 281-261 | vers 270 La Loi traduite en grec. |
| | Manassé, vers 267-250 | | |
| | Onias II, vers 250-220 | Antiochus II 261-246 | |

| *Lagides d'Égypte* | *Grands-prêtres juifs* | *Séleucides de Syrie* | | |
|---|---|---|---|---|
| Ptolémée III Évergète 246-221 | | Séleucus II 246-226 | | |
| | | Séleucus III 226-223 | | |
| Ptolémée IV Philopator 221-204 | Simon II le Juste vers 220-185 | Antiochus III le Grand 223-187 | 219-218 | Antiochus III s'empare de la Judée. |
| | | | 217 | Les Égyptiens victorieux à Raphia rétablissent leur autorité sur la Judée. |
| Ptolémée V Épiphane 204-181 | | | | |
| | | | 202 | Antiochus réoccupe Jérusalem. |
| | | | 199 | La Judée définitivement cédée aux Séleucides. |
| Ptolémée VI Philométor 181-145 | Onias III, v. 185-174 | Séleucus IV Philopator 187-175 | vers 175 | Héliodore à Jérusalem. |
| Ptolémée VII Évergète 170-116 | Jason 174-172<br>Onias IV (Ménélas) 172-171<br>Lysimaque 171-170<br>Onias IV 170-164 | Antiochus IV Épiphane 175-164 | 174-171 | Intrigues pour la possession du souverain pontificat. |
| | | | 170 | Antiochus Épiphane pille le Temple de Jérusalem. |
| | | | 168 | Destruction des murs de Jérusalem. Profanation du Temple. |
| | | | | Persécution des Juifs fidèles. Révolte de Mathathias. |
| | | | 167 | Mort de Mathathias. Premiers exploits de Judas Machabée. |
| | | | 167-165 | Judas bat quatre armées syriennes. |
| | | | 165 | Occupation de Jérusalem et purification du Temple. |
| | | | 164-163 | Guerres de Judas contre les Édomites et les Moabites. |
| | Alcime 164-153 | Antiochus V Eupator 164-162 | 164 | Mort d'Antiochus Épiphane. Lysias traite avec Judas. |
| | | | 163 | Nouveaux conflits avec les Syriens. Judas est reconnu comme gouverneur de Judée. |
| | | Démétrius Ier Soter 162-150 | 162 | Démétrius Ier reprend la lutte contre les Juifs fidèles. |
| | | | | Judas envoie une ambassade à Rome. |
| | | | 161 | Derniers exploits et mort de Judas Machabée. |
| | | | 160-159 | Les Syriens reprennent pied en Judée. |
| | | | 158 | Premières victoires de Jonathas. |
| | *Asmonéens* | | 153 | Révolutions de Syrie. Jonathas reçoit les insignes du souverain pontificat. |
| | Jonathas 153-143 | | | |
| Ptolémée VIII Eupator 145 | | Alexandre Bala 150-145 | 151 | Jonathas nommé gouverneur de Judée. |
| | | Démétrius II 146-125 | | Jonathas allié de Démétrius II. |
| | | | | Jonathas allié de Tryphon. |

| *Lagides d'Égypte* | *Grands-prêtres juifs* | *Séleucides de Syrie* | | |
|---|---|---|---|---|
| | Simon 143-136 | Antiochus VI **145-142** | 143 | Jonathas est saisi par trahison à Ptolémaïs et livré à Tryphon. Simon prend la direction de l'État juif. |
| | | | | Démétrius II reconnaît l'indépendance de la Judée. |
| | | | 141 | L'Assemblée nationale juive confirme les pouvoirs de Simon et les proclame héréditaires dans sa famille. |
| | | Antiochus VII **138-129** | 139-138 | Guerres de Simon contre Antiochus VII. |
| | Jean Hyrcan 136-105 | | **136** | Mort de Simon. Jean Hyrcan lutte contre Ptolémée. |
| | | | 135 | Antiochus VII assiège Jérusalem. Jean Hyrcan vassal des Syriens. |
| Ptolémée X Soter **116-80** | | Alexandre II 128-123 | 128 | Restauration de l'indépendance juive. |
| | | Séleucus V 125 | | |
| Ptolémée XI Alexandre **107-88** | | Antiochus VIII 125-96 | 110-108 | Conquête de la Samarie. Jean Hyrcan rompt avec les Pharisiens. |
| | Aristobule Ier 105 | Antiochus IX 116-95 | **104** | Aristobule prend le titre de roi. Conquête de l'Iturée. |
| | Alexandre Jannée 104-77 | | 104 | Alexandre Jannée. |
| | | | 103 | Siège de Ptolémaïs. |
| | | Séleucus VI 96-95 | 98-97 | Conquête du pays philistin. |
| | | | 97-95 | Guerres dans le pays d'outre-Jourdain. |
| | | Démétrius III 95-88 | 95-89 | Les Pharisiens persécutés Guerres civiles. |
| | | Antiochus X 94-83 | | |
| | | Antiochus XI 92 | | |
| | | Philippe 92-83 | | |
| Ptolémée XII Alexandre **80** | Alexandra et Hyrcan II 77-68 | Antiochus XII 89-84 | 88 et suiv. | Nouvelles guerres au delà du Jourdain. |
| | | Antiochus XIII 69-65 | 77 | Régence d'Alexandra. Gouvernement des Pharisiens. |
| Ptolémée XIII Aulètes **80-51** | Aristobule II 68-64 | | 68 | Mort d'Alexandra. Hyrcan II est détrôné par Aristobule II. |
| | | | 64 | Pompée prend Jérusalem et rétablit Hyrcan II. — La Judée vassale des Romains. Antipater ministre d'Hyrcan II. |
| | Hyrcan II 64-40 | | | |
| | | | 57-56 | Tentatives d'Aristobule II et de ses fils contre Hyrcan. |
| | | | 54 | Le Temple pillé par Crassus. |
| Cléopâtre VI **51-30** | | | 46 | Débuts d'Hérode. |
| | | | 43 | Mort d'Antipater. |
| | Antigone 40-37 | | **40** | Les Parthes s'emparent de Jérusalem et y intronisent Antigone. Captivité d'Hyrcan II. — Hérode réfugie à Rome, s'y fait reconnaître roi des Juifs. |
| | | | 37 | Sosius assiège Jérusalem et s'en empare. Exécution d'Antigone. |

SEPTIÈME PÉRIODE. — DE L'AVÈNEMENT D'HÉRODE A LA RUINE DE JÉRUSALEM.

| *Rome* | *Judée* | |
|---|---|---|
| Antoine, triumvir **48-29** av. J.-C. | Hérode le Grand nommé roi en **40**. | 35 Hérode fait assassiner Aristobule III. |
| César Auguste **43** av.-**14** ap. J.-C. | Roi de fait en **37**. Mort à la fin de 5 ou au début de 4 av. J.-C. | 30-28 Exécution des derniers Asmonéens. Fondation de Césarée. Reconstruction de Samarie. 20-11 Restauration du Temple de Jérusalem. 7 Hérode fait exécuter ses fils Aristobule et Alexandre. 5 Hérode fait exécuter son fils Antipater. fin de 5 ou début de 4 av. J.-C. Mort d'Hérode. Troubles à Jérusalem. |
| | Archélaüs 4 av.-6 ap. J.-C. / Antipas 4 av.-39 ap. J.-C. | 4 av. J.-C. Partage des États d'Hérode entre trois de ses fils. |
| | *Procurateurs* / Philippe 4 av.-34 ap. J.-C | 6 ap. J.-C. Exil d'Archélaüs. Second recensement de Quirinius. |
| | Coponius 6-9 | |
| | M. Ambivius 9-12 | |
| | Annius Rufus 12-15 | |
| Tibère César **14-37** | Valérius Gratus 15-26 | |
| | Ponce Pilate 26-36 | 29 Débuts de la prédication de saint Jean-Baptiste. entre 30 et 35. Passion de Notre-Seigneur. |
| | Marcellus 36-37 | 36 Destitution de Pilate. |
| | Agrippa Ier **39-41** | |
| Caïus Caligula **37-41** | Marullus 37-41 | **38-40** Persécution de Caligula. |
| Claude **41-54** | Hérode Agrippa Ier **41-44** | **44** Mort d'Agrippa Ier |
| | Cuspius Fadus 44-46 / Hérode de Chalcis 44-48 | |
| | Tibère Alexandre 46-48 / Agrippa II depuis 48 | |
| | Ventidius Cumanus 48-52 | |
| | Antonius Félix 52-59 | |
| Néron **54-68** | Porcius Festus 59-62 | |
| | Lucceius Albinus 62-64 | |
| | Gessius Florus 64-66 | |
| | | **66** Révolte des Juifs. Campagne de Cestius Gallus. |
| | | **67** Guerre de Galilée. |
| Galba **68-69** | | |
| Othon **69** | | |
| Vitellius **69** | | **70** Siège de Jérusalem. |
| Vespasien **69-79** | | août **70** Incendie du Temple. |

# TABLE ANALYTIQUE

## des questions traitées en dehors du récit proprement dit

(Les numéros indiquent les pages.)


**Ancien Testament.** — Importance, 14 et 15. — Contenu : (Bible catholique), 15. — (Bible hébraïque), 16. — Canon palestinien, 626 à 628. — Canon alexandrin, 629 à 632. — Textes originaux, 16 à 18. — Versions, 18. — Authenticité de la Vulgate, 33 (note 1).

**Inspiration des Livres Saints.** — Le fait, 23. — Définition, 24 et 25. — Étendue, 25. — Inerrance biblique, 26. — Objections contre l'inerrance : Les soi-disant « contradictions bibliques, 26 et 27. — Difficultés tirées de la Religion, 28. — Id. des Sciences, 28 et 29 ; 49 à 51. — Id. de l'Histoire, 29 et 30. — Les Préadamites, 80 (note 13). — L'Histoire de Saül, 385 (note 75). — Le Livre de Judith, 564 (note 100). — La découverte du Deutéronome, 551 ; 564 (note 102). — Défectuosités de la morale : en Abraham, 150 ; 161 (note 28) ; — en Isaac, 172 ; — en Jacob, 173 ; 186 (note 33) ; — dans le meurtre d'Eglon, 341 (note 67) ; — id. d'Holopherne, 564 (note 101).

**Interprétation de l'Écriture Sainte.** Divers sens, 30 et 31. — Principales règles d'herméneutique, 31 et 32. — Métaphores et anthropomorphismes, 43, 82 (note 18). — Interprétation de la Genèse, en particulier, 45 à 47 ; 60 et 61 (notes 2 et 3) ; 61 et 62 (notes 4, 5, 6 et 7) ; 62 (note 8). — Les arbres de l'Éden, 52 et 53. — La tentation, la chute et la sentence, 54 à 59 ; 62 (note 8). — Les Géants, 77. — Longévité humaine, 78 ; 82 (note 17). — L'Arche de Noé, 88. — Le Déluge, 89 ; 91 et 92 ; 106 à 108 (notes 19, 20, 21, 22 et 23). — Babel et la dispersion, 97 à 105.

**Révélation et religion primitives.** — Révélation, 67 à 71. — Religion, 71. — Décadence et altérations, 71. — Le meurtre et la peine de mort, 73 et 74 ; 79 et 80 (note 12). — La polygamie, 75. — Le nom de Yahweh, 81 (note 15). — Alliance avec Noé, 90 et 91. — Les préceptes noachiques, 92 et 93.

**Révélation et religion patriarcales.** — Révélation, 114 à 116 ; 179 à 181. — Polygamie, 147, 161 (note 27). — Alliance avec Abraham, 156 et 157 182 et 183 . — Les lieux de culte, 181 et 182. — La prière, 182. — Les sacrifices, 183. — Les sacrifices humains, 167 et 168 ; 185 (note 32, I). — Usages divers, 183 et 184. — Morale, 184 et 185. — Manifestations extraordinaires de Dieu dans les songes, 186 (note 35) ; 208 (note 36).

**Révélation et religion mosaïques.** Le veau d'or, 251 et 252 ; 268 (note 52). — Jugement sur Moïse, 265 et 266 ; 268 et 269 (note 54). — Les miracles du désert, 266 et 267 (note 48). — La Manne, 267 (note 49). — Le sacrifice de Jéthro, 267 (note 50). — Les manifestations divines au Sinaï, 267 et 268 (note 51). — Balaam, 269 (note 55). — Les lois morales, 276 à 279. — Le Tabernacle :

matériaux, 268 (note 53) ; le sanctuaire, 286 à 289 ; — ce qu'est devenue l'Arche d'alliance, 565 (note 105). — Le Sacerdoce : consécration des prêtres, 254 et 255 ; — origines et hiérarchie, 289 à 292. — Ourîm et Thoummîm, 298 (note 59). — Les Rites sacrés, 292 à 294. — La liturgie païenne et la liturgie israélite, 297 et 298 (note 58). — Les Fêtes, 294 et 295 ; 298 et 299 (note 60).

**Les Prophètes,** 465 à 468 ; 483 et 484 (notes 92 et 94) ; 516 à 518 ; 539 (note 96). — Les faux prophètes, 469 ; 484 (note 93). — Balaam, 269 (note 55). — La révélation prophétique, 469 à 473 ; 512 à 514. — La ruine de Tyr, 590 (note 107). — Les Chérubins d'Ézéchiel, 589 et 590 (note 106). — Les soixante-dix semaines de Daniel, 590 et 591 (note 109). — La prophétie d'Aggée, 617 (note 110).

**Les Miracles.** — La prospérité de Jacob, 186 (note 34). — Les plaies d'Égypte, 227 à 232 ; 237 à 239 (notes 43, 44, 45 et 46). — Le passage de la mer Rouge, 239 (note 47). — Les miracles du désert, 266 et 267 (note 48). — La Manne, 267 (note 49). — Le passage du Jourdain, 324 (note 62). — Les murs de Jéricho, 325 (note 63). — Josué et le soleil, 325 (note 64). — Les miracles du temps des Juges, 341 (note 68). — Saül à Rama, 386 (note 78). — Saül à Endor, 386 et 387 (note 79). — Le cadran d'Achaz, 540 (note 97).

**Les figures messianiques.** — Abel, 79 (note 11). — Melchisédech, 161 et 162 (note 29). — Isaac, 185 et 186 (note 32, II). — Moïse, 217 et 218 (IV).

**Les promesses messianiques,** 70 ; 105. — A Abraham, 115 et 116 ; 151 ; 168. — A Isaac, 116. — A Jacob, 116. — A Juda, 116 ; 203 ; 209 (note 39). — A David, 409 (note 85). — Durant la période royale, 368 et 369. — Durant la captivité, 513 et 514. — Depuis la captivité, 596 à 598 (II).

**Documentation extra-biblique.**— Monuments, inscriptions, monnaies, 18 à 20. — La Stèle de Mésa, 460 (note 91). — Les traditions antédiluviennes, 81 et 82 (note 16). — Les écrivains juifs, 20 et 21. — Les écrivains non juifs, 21 et 22; 63 (note 10). — Les Apocryphes, 632 à 635.

**Les origines de la civilisation,** 80 et 81 (note 14). — Les premiers peuples, 97 ; 119 à 122. — La préhistoire, 100 à 104 ; 108 et 109 (notes 24 et 25). — La Chaldée, 131 à 133 ; 139 à 142. — L'Égypte, 134 et 135 ; 140 ; 208 (note 37).

**Géographie et Histoire.** — Géographie de la Palestine, 122 à 131. — Id. de la Péninsule sinaïtique, 243 et 244. — Sodome, la femme de Lot, 162 (notes 30 et 31). — Histoire de la Palestine avant la conquête, 305 à 312. — Id. de la région syro-palestinienne au temps de Jéhu, 488 et 489. — Id. de l'Assyrie, 489 à 492 ; 565 (note 103). — Id. de l'empire babylonien, 568 et 569.

**Chronologie :** préhistorique, 108 (note 24) ; — égyptienne et chaldéenne, 108 et 109 (note 25) ; — d'Abraham à l'Exode, 160 et 161 (note 26) ; — de la descente de Jacob en Égypte, 209 (note 38) ; 210 (note 41) ; — de l'Exode, 236 et 237 (note 42) ; — des Juges, 340 et 341 (note 66) ; — de la construction du Temple et de l'époque des Rois, 435 et 436 (note 86) ; — de la captivité, 540 (note 98) ; 565 (note 104).

**Tableaux généalogiques** des premiers hommes, 86 ; — de la famille d'Abraham, 144 ; — id. de Lévi, 299 (note 61) ; — id. des rois de Juda 440 ; — des grands-prêtres de l'époque des Perses et des Grecs, 618 — des grands-prêtres asmonéens, 678 ; — de la famille des Hérodes, 704.

**Noms portés par les Israélites,** 460 (note 90).

**Les origines d'Israël.** — Élection du peuple de Dieu, 104 et 105 ; 216 et 217 (III). — Origines d'Abraham, 143. — La société patriarcale, 145 à 150 (voir aussi Révélation et Religion patriarcales). — Séjour dans la région de Cadès, 257 à 261. — Israël à la sortie d'Égypte, 274 à 276 ; 209 et 210 (note 40). —

Lois civiles : la famille, 280 et 281 ; — la société, 281 à 283 ; — la nation, 284 et 285 ; (voir aussi : Révélation et Religion mosaïques). — Rapports de la législation mosaïque avec les législations antérieures, 297 (note 57). — Extermination des Chananéens, 325 (note 65).

**Israël sous les Juges.** — Influence des Chananéens sur les Israélites, 330. — Les Juges et la judicature, 331 et 332. — L'éphod de Gédéon, 341 (note 69). — Le régime politique et social, 354 à 356. — les Réchabites, 359 et 360 (note 74). — Le régime religieux, 356 à 358. — Le vœu de Jephté, 358 et 359 (note 70). — Fautes, exploits et mort de Samson, 359 (notes 71, 72 et 73).

**Israël sous les premiers Rois.** — Vue générale, 365 à 369. — La première faute de Saul, 386 (note 76). — La maladie de Saul, 386 (note 77). — Jugement sur David, 390 ; 407 et 408. — Résultat des guerres de David, 397 et 398. — Organisation politique, 404 et 405. — Organisation religieuse, 405 et 406. — Isbaal et Méphibaal, 408 (note 80). — Le site de Sion, 408 (note 81). — Le châtiment des Ammonites par David, 408 (note 82). — La mort d'Oza, 408 (note 83). — Le Livre des Psaumes, 409 (note 84). — Le Temple de Salomon : préparatifs, 418 et 419 ; — construction, 419 à 422. — Autres travaux de Salomon, 422 et 423. — Relations extérieures, 423 à 426. — Administration intérieure, 426 à 430. — Désordres de Salomon, 431. — Jugement sur Salomon, 434 et 435. — Étendue du royaume de David et de Salomon, 436 (note 87).

**Israël au temps du schisme.** — Causes du schisme, 439 à 444. — Conséquences politiques, 444 et 445. — Conséquences religieuses, 445 et 446. — Les veaux d'or de Dan, de Béthel et de Samarie, 459 (note 88). — État politique des deux royaumes, 500 et 501. — État social, 501 à 505 ; 507 (note 95). — État religieux, 505 et 506. — Le Couschite Zara, 460 (note 89). — L'aqueduc d'Ézéchias, 540 (note 99).

**Israël pendant la captivité.** — Départ, installation, dangers, 575 à 578. — La folie de Nabuchodonosor, 585 et 586 ; 590 (note 108).

**Israël après la captivité.** — La restauration juive, 595 à 598. — Expansion matérielle et décadence morale après Alexandre le Grand, 613 à 615 ; 639 à 641. — La Synagogue, 622 à 626. — Pharisiens et Sadducéens, 666 et 667. — Le temple d'Onias, 727 et 728 (note 112).

**Le peuple juif au temps de Notre-Seigneur.** — Les princes, 708 et 709. — Les prêtres, 709 et 710. — Le Sanhédrin, 710 à 712. — Les écoles des docteurs, 712 à 714. — Le peuple, 714 à 719. — Les colonies de la Dispersion, 719 à 724. — Philosophie et prosélytisme, 724 à 727 ; 728 (notes 113 et 114). — L'attente du Messie, 732 à 735. — La ruine définitive du Temple, 752 et 753 (note 115).

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos ..... 5
Histoire du peuple de Dieu ..... 10

Chapitre Premier. — **Les Sources.**

Énumération et appréciation des sources ; l'Ancien Testament ; sources extra-bibliques. — De l'Écriture sainte : l'inspiration ; principes d'herméneutique sacrée ..... 13

PREMIÈRE PARTIE

**LES ORIGINES**

Aperçu synthétique ..... 38

Chapitre II. — **La Création et la Chute.**

Préliminaires au récit biblique. — La Création. — Le Paradis terrestre. — La Chute ..... 41

Chapitre III. — **Histoire des premiers hommes.**

Révélation et religion primitives. — Les premiers descendants d'Adam. — Les Géants ; la perversion de l'humanité ..... 67

Chapitre IV. — **Le Déluge et la dispersion des peuples.**

Le Déluge. — Histoire de Noé et de ses premiers descendants. — La dispersion des peuples. — Les origines de l'histoire ..... 87

DEUXIÈME PARTIE

**L'ÉPOQUE PATRIARCALE**

Aperçu synthétique ..... 113

Chapitre V. — **Les pays bibliques.**

Géographie biblique ; la table des peuples. — La Palestine. — Les pays bibliques extra-palestiniens ..... 118

Chapitre VI. — **L'époque patriarcale. — Abraham.**

Préliminaires : le monde oriental au temps d'Abraham ; les origines de la famille patriarcale. — La société patriarcale. — Abraham ..... 139

CHAPITRE VII. — **Isaac et ses fils.**

Isaac. — Jacob et Esaü. — La religion patriarcale : dogme ; culte ; morale 166

CHAPITRE VIII. — **Les Hébreux en Égypte.**

Histoire de Joseph. — La descente d'Israël en Égypte. — Le séjour des Hébreux en Égypte. — Job ..... 190

TROISIÈME PARTIE

**MOÏSE ET LA CONQUÊTE DE CHANAAN**

Aperçu synthétique ..... 214

CHAPITRE IX. — **L'Exode.**

L'oppression des Hébreux. Vocation de Moïse. — Les plaies d'Égypte. — L'Exode ..... 219

CHAPITRE X. — **Le séjour des Hébreux au désert.**

De la mer Rouge au Sinaï. — Le séjour au Sinaï. — Du Sinaï aux plaines de Moab : du Sinaï à Cadès ; séjour à Cadès ; de Cadès aux plaines de Moab. 243

CHAPITRE XI. — **La législation mosaïque.**

Lois morales. — Lois civiles : la famille ; la société ; la nation. — Lois liturgiques : le sanctuaire ; les ministres du culte ; les rites sacrés ; les temps sacrés ..... 274

CHAPITRE XII. — **Josué et la conquête de la Terre promise.**

Le pays de Chanaan avant l'arrivée des Hébreux. — La conquête : préliminaires ; premières campagnes de Josué ; dernières guerres de Josué. — L'installation des Hébreux dans le pays de Chanaan. — Dernières années de Josué ..... 305

CHAPITRE XIII. — **Les premiers Juges.**

Préliminaires à l'histoire des Juges. — De Josué à Gédéon. — Gédéon et Abimélech ..... 328

CHAPITRE XIV. — **Les derniers Juges.**

Les guerres contre les Ammonites. — Les guerres philistines. — État social, politique et religieux des Israélites au temps des Juges ..... 344

QUATRIÈME PARTIE

## LA ROYAUTÉ ISRAÉLITE

Aperçu synthétique ..... 364

CHAPITRE XV. — **Samuel et Saül.**

Samuel et les origines de la royauté. — Les débuts du règne de Saül. — Saül et David ..... 370

CHAPITRE XVI. — **Le règne de David.**

Les débuts du règne de David. — Les guerres extérieures de David. — Histoire intérieure du règne de David. — Organisation politique et religieuse du royaume. — L'œuvre de David ..... 390

CHAPITRE XVII. — **Salomon.**

L'avènement. — L'apogée : les constructions de Salomon ; relations de Salomon avec l'étranger ; histoire intérieure. — La décadence. — Vue d'ensemble ..... 413

CHAPITRE XVIII. — **Le Schisme.**

Le schisme : ses origines et ses conséquences. — Les premiers rois d'Israël et de Juda : la guerre entre les deux royaumes. — Josaphat et la dynastie d'Omri : l'entente cordiale ..... 439

CHAPITRE XIX. — **Le Prophétisme. — Élie et Élisée.**

Les prophètes. — La révélation prophétique. — Histoire des premiers prophètes. — Le prophète Élie. — Élisée ..... 465

CHAPITRE XX. — **Le temps de la dynastie de Jéhu.**

Situation politique du monde oriental au temps de la dynastie de Jéhu. — La dynastie de Jéhu. — Les rois de Juda contemporains de la dynastie de Jéhu. — Civilisation des royaumes de Juda et d'Israël ..... 488

CINQUIÈME PARTIE

## LA CAPTIVITÉ

Aperçu synthétique ..... 511

CHAPITRE XXI. — **Ruine du royaume d'Israël. — Isaïe et Ézéchias.**

Les petits prophètes du VIII^e^ siècle. — Les dernières années du royaume d'Israël. — Joatham et Achaz. Les débuts d'Isaïe. — Le règne d'Ézéchias. 515

CHAPITRE XXII. — **Le dernier siècle du royaume de Juda. — Josué et Jérémie.**

Les successeurs d'Ézéchias. — Josias et la découverte de la Loi. — Les derniers rois de Juda ..... 544

CHAPITRE XXIII. — **Le temps de la captivité. — Ézéchiel et Daniel.**

Cadre historique. — Ézéchiel et les captifs. — Daniel ..... 568

SIXIÈME PARTIE

## LA RESTAURATION JUIVE

Aperçu synthétique. ..... 595

CHAPITRE XXIV. — **La domination des Perses et des Grecs.**

Le retour de la captivité. — Néhémie et Esdras. — La domination grecque ..... 599

CHAPITRE XXV. — **Les derniers siècles de la littérature biblique.**

La Synagogue. — Le Canon palestinien des Écritures. — La Bible grecque et les derniers écrits de l'Ancien Testament. — Les Apocryphes de l'Ancien Testament ..... 622

CHAPITRE XXVI. — **Les guerres d'indépendance. — Les premiers Asmonéens.**

Préliminaires. — Mathathias et Judas Machabée. — Jonathas ..... 639

CHAPITRE XXVII. — **La fin de la dynastie asmonéenne.**

Le principat de Simon. — Jean Hyrcan. — Alexandre Jannée. — Les derniers Asmonéens ..... 661

SEPTIÈME PARTIE

## LA DOMINATION ROMAINE

Aperçu synthétique ..... 683

CHAPITRE XXVIII. — **Hérode et sa dynastie.**

Hérode le Grand. — Les fils d'Hérode. — Les derniers princes de la dynastie d'Hérode ..... 686

CHAPITRE XXIX. — **Le peuple juif au temps de Notre-Seigneur.**

La classe dirigeante. — Le corps de la nation. — Dispersion et prosélytisme ..... 708

CHAPITRE XXX. — **La Ruine et la Dispersion.**

L'attente messianique. — La guerre juive (1re période). — La guerre juive (2e période) ..... 732

Paris-Lille. — Imp. Taffin-Lefort. — 118-8-23.

P942

Histoire Sainte

13552

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709